REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXIII[e] ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

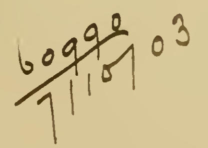
REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXIIIe ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

TOME QUATORZIÈME



PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1903

LA LIBÉRATION

DU

TERRITOIRE

CORRESPONDANCE DE M. THIERS
(3 mai 1871 — 27 septembre 1873)

Toute l'histoire de deux années, et de deux des plus critiques, des plus tragiques années que la France ait vécues depuis qu'il y a une France au monde, est là dans cette correspondance, recueillie par une main pieuse, et non point publiée, mais imprimée pour que l'on sache et que l'on se souvienne, comme un hommage et comme un témoignage. Quel monument élevé à la mémoire d'un grand mort pourrait égaler celui-ci? et quelle meilleure justification de l'épitaphe gravée sur une tombe illustre : *Patriam dilexit?* Où verrait-on plus clairement et plus sûrement qu'ici combien il aima sa patrie, — et de quelle foi agissante, de quelle ardente dévotion, de quel soin vigilant et attentif à toute chose! — l'homme qui, déjà entré dans la vieillesse et dans la gloire, accepta la tâche écrasante de libérer et de relever « la noble blessée? »

Assurément, avant que ces lettres fussent connues, chacun de nous sentait bien ce que nous devons tous à M. Thiers, et il y aurait eu, à ce qu'un seul Français l'ignorât, comme une ingratitude nationale. Mais, par ces lettres, nous le sentons infiniment plus et infiniment mieux encore. Que de ressources en

cet esprit, et que de ressort en ce caractère! Quelle puissance à saisir l'ensemble, et quelle souplesse à s'insinuer jusque dans le moindre détail ! Quelle énergie, quelle endurance, quelle confiance, qui devient elle-même une force, dans la force du pays vaincu ; et certes il ne faut pas dire quelle gaîté, mais quelle égalité, quelle alacrité d'humeur, sous les coups répétés de la mauvaise fortune; quelle grâce, quel charme où l'ennemi, dont les armes sont à peine posées, est le premier à se prendre et auquel il n'est pas toujours sûr de ne point se rendre !

Les plus éminentes qualités de l'homme d'État dans l'épreuve la plus difficile qui puisse attendre un homme d'État; la perception profonde, étendue, totale, de la nécessité; la conception rapide, exacte, complète, des possibilités; le sens juste et le sang-froid; la vue qui ne se trouble pas et la main qui ne tremble pas : quand bien même M. Thiers n'aurait eu pour toute carrière que ces deux années de deuil et d'efforts, il n'en resterait pas moins comme l'un des plus rares et des plus utiles serviteurs de la France; mais sans doute il ne les eût pas traversées avec tant de sûreté et tant de succès, s'il n'avait eu derrière lui toute sa carrière; et, entre autres supériorités sur ceux qui travaillèrent alors avec lui et à côté de lui, il avait celle de n'être pas, en ces heures de fièvre où tout était à refaire, un politique improvisé.

Le 3 mai 1871, pendant la conférence de Bruxelles, à la veille du départ de Jules Favre et de Pouyer-Quertier pour Francfort, en pleine Commune, le général de Fabrice, un moment accrédité comme plénipotentiaire allemand auprès du gouvernement français, écrit, par ordre, à M. Thiers. Le ton de sa lettre ou de sa note est sec, tranchant, menaçant dans sa brièveté; on dirait que la Prusse escompte la peine que nous aurons à trouver l'énorme rançon de cinq milliards, et qu'elle en triomphe une seconde fois : elle nous accuse presque de ruser :

... Les ouvertures faites jusqu'ici par les négociateurs français à Bruxelles semblent tendre moins à la conclusion de la paix définitive qu'à la modification des préliminaires à notre préjudice (c'est M. de Fabrice qui parle). Les propositions, notamment, qui ont été faites en vue de l'apurement de la dette de cinq milliards, sont à peu près analogues au projet que Votre Excellence avait déjà présenté à Versailles et que le chancelier d'Allemagne avait déclaré inadmissible, puisque, en raison du cours actuel de la rente, la valeur réelle de notre créance serait par là réduite de près de deux milliards.

Froidement, mais fièrement, et donnant l'exemple de cette dignité calme, de cette sincérité réfléchie et comme calculée qu'il ne va pas cesser de recommander à ses agens de tout ordre et de tout degré, M. Thiers écarte l'allusion :

Je n'ai rien à cacher ni à mon pays, ni aux puissances avec lesquelles il est en rapport. Lorsque, avec une douleur profonde, j'ai signé le traité des préliminaires, j'avais pris résolument mon parti et j'avais reconnu qu'au point où en étaient les choses, la paix valait mieux pour la France que la continuation d'une guerre déplorablement résolue, et tout aussi déplorablement conduite. Or, lorsque ce parti, si cruel pour moi, a été pris, et pris par pur dévouement à mon pays, car j'étais, de tous les Français, le moins obligé à m'en imposer la douleur, je n'étais pas homme à vouloir, par une inconséquence inconcevable, retomber dans la guerre.

Je n'ai songé qu'à deux choses : à rendre définitive la paix avec l'Allemagne et à terminer la guerre civile, que, certes, je n'avais pas plus provoquée que je n'avais provoqué la guerre étrangère ; et, je l'avoue, je ne m'explique pas encore comment on aurait pu se tromper sur mes intentions. Si les négociateurs qui ont cherché à substituer à une rédaction provisoire une rédaction définitive avaient pu donner à penser que je voulais altérer le fond du traité, je les désavouerais ; mais je suis convaincu qu'ils n'en ont rien fait, et je suis obligé de croire à des malentendus qui, je l'espère et je le souhaite, finiront bientôt par la rencontre de M. le prince de Bismarck avec MM. les ministres des Affaires étrangères et des Finances. Ma confiance dans la fécondité de mon pays a toujours été grande, et c'est cette confiance qui m'a fait contracter des engagemens cruellement onéreux. Or, j'ai pensé, je pense encore que chaque jour de retard dans la renaissance de l'activité industrielle et commerciale de la France, lui fait cent fois plus de mal que ne pourrait lui faire de bien une atténuation des préliminaires, obtenue au prix d'agitations nouvelles. Mais, si je ne veux pas décliner les engagemens pris, j'ai le devoir de ne pas les laisser aggraver...

C'est parce que ni mes collègues, ni moi, nous ne craignons une explication, que j'ai accueilli avec empressement et confiance l'idée d'une entrevue entre le prince de Bismarck et MM. Jules Favre et Pouyer-Quertier. Après cette entrevue, j'en suis convaincu, aucune obscurité ne subsistera, et les difficultés s'aplaniront, au grand avantage des deux pays, intéressés l'un et l'autre à voir finir des incertitudes qui ne nous rendraient pas la guerre, sans doute, mais nous en donneraient les anxiétés, et empêcheraient de renaître la bienfaisante fécondité de la paix.

Dès le premier jour, M. Thiers se dévoue tout entier à son œuvre, et il n'est pas une de ses minutes où il n'y soit tout entier attaché. Sur le triple champ d'action où il opère, — Compiègne d'abord, puis Nancy, Paris ou Versailles, et Berlin, — il voit tout, il sait tout, il fait tout, et partout il est à tout. Le général de Manteuffel est nommé au commandement en chef de

l'armée d'occupation, jusqu'au paiement de l'indemnité et à l'évacuation du territoire ; en cette qualité, c'est avec lui que le plus souvent, pour les affaires courantes et pour les mille petits incidens de la vie aigrie et exaspérée des temps qui suivent un tel déchirement, on va désormais avoir à traiter : aussitôt M. Thiers l'enveloppe et, par une prévenance, le circonvient. On le lui a peint chevaleresque, mais susceptible, un peu timoré comme beaucoup de vieux braves, et fort accessible aux caresses.

Sa Majesté l'empereur d'Allemagne, lui écrit-il, ne pouvait pas choisir dans ses armées un officier plus éminent, mieux choisi pour nous, afin de le représenter en France... Quant à moi, je serai très flatté de l'occasion qui me sera offerte de faire la connaissance de Votre Excellence, et je la prie de vouloir bien descendre à l'hôtel de la Présidence, où elle trouvera un pied-à-terre plus convenable que dans les hôtels de Versailles.

Un train spécial prend M. de Manteuffel à Compiègne et l'amène auprès du Chef du Pouvoir exécutif. Il y est comblé des attentions les plus délicates, et, quand il part, il est conquis. Par intermittences seulement, lorsque l'humeur inquiète et jalouse de Bismarck se fera trop maussade, ou lorsqu'il croira rencontrer quelque froideur chez le roi Guillaume, et que dans la bouderie du prince ou dans la froideur du roi il s'imaginera deviner une menace, il essaiera de se retirer et de se retrancher militairement derrière ses ordres. Pour le moment, il n'y songe pas : M. Thiers lui a demandé la grâce de quelques condamnés : tout de suite il l'accorde ; M. Thiers lui annonce l'envoi comme plénipotentiaires de M. le comte de Saint-Vallier et de l'intendant en chef Blondeau : il les assure à l'avance de son meilleur accueil ; M. Thiers a fait appel à son « noble cœur » et à son « rare bon sens : » il ne veut pas être en reste avec lui.

Je le dis franchement, répond-il, que je tiens à l'opinion des hommes qui comptent dans l'histoire. Donc, je désire que M. Thiers ne change pas de celle qu'il a jugée de moi. Je recevrai avec plaisir M. de Saint-Vallier et M. Blondeau qui, recommandés par Votre Excellence, jouiront de toute ma confiance dès leur arrivée. En concluant, j'ai à demander votre pardon pour mon griffonnage. Depuis hier, le prince de Bismarck m'a envoyé des plumes françaises ; je pourrais m'en servir, et Votre Excellence lirait du français ; mais, quand je vous écris dans mon patois, vous ne lisez pas français, mais vous lisez moi, et je crois que Votre Excellence préfère cela dans l'intérêt de la *res publica* et me pardonne l'arrogance d'adresser à Votre Excellence des lettres en mon français.

C'est un assaut d'amabilité française et de cette « politesse spécifiquement allemande » que le Chancelier déclarait goûter plus que tout. Sur le coup, M. Thiers riposte :

Général, je ne sais quelles plumes a pu vous envoyer M. de Bismarck, mais celles que vous aviez employées précédemment étaient très suffisamment françaises, et en toute langue elles seraient considérées comme aussi sensées que spirituelles...

Mais cette facilité de relations n'est qu'un moyen ; il ne faut point perdre de vue le but :

... Je suis enchanté du commerce qui s'établit entre nous, et j'espère qu'il contribuera à maintenir la paix, et, en tout cas, à la rendre amicale et peu coûteuse en dépenses et surtout en rigueur pour les populations.

Comme *les petits cadeaux entretiennent l'amitié*, si le proverbe dit vrai, — et il est bon qu'il dise vrai, — M. Thiers offre à Manteuffel, en échange des Français graciés, « la liberté de quatre soldats prussiens détenus et par lui réclamés. » De son côté, le général est charmant, parce qu'en cela on ne reçoit pas sans donner, parce qu'il est charmé, c'est le mot propre et c'est le mot qu'il emploie : « il est sous le charme. »

Il professe pour Votre Excellence, écrit M. de Saint-Vallier, un véritable culte et une haute admiration ; pour me servir de ses expressions, il est absolument sous le charme. Les entretiens qu'il a eus avec Votre Excellence sont restés gravés dans sa mémoire ; il me les rapporte avec un plaisir évident, en me disant qu'il les garde comme un des souvenirs les plus intéressans et les plus flatteurs de sa vie, et la bonne fortune d'être votre mandataire auprès de lui me vaut, en grande partie, les procédés affectueux qu'il me témoigne.

Sans doute ces sentimens, de part et d'autre, sont sincères, et rien n'autorise à en suspecter la qualité : mais est-il téméraire de penser que, de la part de M. Thiers, il s'y mêle quelque diplomatie? M. de Saint-Vallier, du moins, paraît incliner à le croire et dit, comme s'il voulait faire comprendre à M. Thiers qu'il l'a compris :

J'espère voir M. de Manteuffel dès qu'il rentrera ; je lui donnerai lecture des passages de votre lettre qui le concernent, et la respectueuse admiration qu'il professe pour vous m'est un sûr garant de la vive satisfaction qu'il ressentira en attendant votre flatteuse appréciation de son caractère et de ses talens. *En un mot, Monsieur le Président, vous m'envoyez des armes excellentes, et je vais tout mettre en œuvre pour en tirer parti.*

Mais, en revanche, de la part de Manteuffel, qui assurerait qu'il n'y eût aucun jeu ni aucun calcul? Il reconnaît « le fort » de M. Thiers; et comment, le voyant se diriger avec une aisance souveraine parmi d'extrêmes difficultés, ne l'aurait-il pas reconnu? Mais il le reconnaît presque trop, jusqu'à faire croire qu'il en connaît aussi le faible, puisque aussi bien il n'est pas d'homme tout à fait exempt des communes faiblesses, et, comme on l'a pu dire d'un autre qui se vantait d'avoir bien plus que M. Thiers et bien autrement réalisé le type de « l'Homme fort, » il y a toujours un défaut à la triple cuirasse du Prince. Seulement, dans la position où ils sont placés l'un vis-à-vis de l'autre, on aperçoit mieux ce que M. Thiers doit gagner à « charmer » M. de Manteuffel, que ce que peut gagner M. de Manteuffel à flatter M. Thiers; et l'on aperçoit même, ou l'on devine, à certains indices, ce que Manteuffel pourrait y perdre : le soupçon est prompt, il n'épargne personne, et cette mauvaise langue d'Harry d'Arnim lui donnera corps un peu plus tard, quand il n'appellera plus le général que : « la vieille Française ! »

Si, d'ailleurs, il faut convenir que M. de Manteuffel, pour les malveillans, y aura certainement prêté, ce n'est pas à nous à le lui reprocher. Nous ne saurions lui avoir que de la gratitude, d'avoir tant tenu et tenu malgré tout à passer, suivant le mot de M. de Saint-Vallier, qui remet au point celui du comte d'Arnim, pour « le plus ami de nos ennemis. » Qu'il écrive ou qu'il parle, il ne manque jamais d'affirmer « qu'il est plus Français par le cœur que par la grammaire; » et, dès le 28 juillet 1871, « trop Français, » ajoute-t-il, au goût de Bismarck et de son entourage. Il ne s'en défend d'abord que mollement, ou plutôt il s'en explique sans s'en défendre, dans une lettre à M. Thiers :

Votre Excellence est trop bonne. Qu'ai-je donc fait? Rien que mon devoir. Quelle était la situation? Mon roi m'a donné le commandement de son armée en France. Moi, j'ai dans ma jeunesse étudié l'histoire de la France; j'ai de même beaucoup lu M. Thiers; je connais le caractère français. Donc, après avoir fait la connaissance de Votre Excellence et de plusieurs membres de son ministère, j'ai gagné la conviction que ce caractère est représenté dans le gouvernement actuel de la France, et je me suis rendu vis-à-vis de mon gouvernement garant de la loyauté française...

Je m'empresserai de mettre sous les yeux de Sa Majesté copie de la lettre de Votre Excellence, laquelle, vu les sentimens que Votre Excellence y exprime, touchera l'Empereur profondément.

Et M. de Manteuffel termine, comme d'habitude :

Pour ce que Votre Excellence daigne me dire pour moi-même de bon et d'aimable dans sa lettre, je vous en remercie sincèrement. Votre Excellence sait que je tiens à l'opinion du grand citoyen auquel la France a confié son gouvernement dans cette crise.

Il a gardé de son voyage à Versailles un si agréable souvenir, qu'il y retournerait volontiers :

Croyez-vous que cela n'ennuierait pas M. Thiers de me revoir? Je ne suis retenu que par cette crainte, car mon souhait le plus vif est de passer quelques instans près de lui, et d'entendre sa parole, d'amasser de nouveaux et précieux souvenirs de mes rapports avec l'homme dont la conversation m'a le plus impressionné, et pour lequel je professe la plus respectueuse admiration.

Mais ce n'est pas pour Versailles que M. de Manteuffel va partir, c'est pour Berlin, appelé « par l'inimitié déguisée, mais toujours en éveil, de M. de Bismarck. » Une autre crainte que celle d'« ennuyer » M. Thiers en allant le revoir assiège et occupe son âme : l'espèce de terreur enfantine qu'a ce vieillard chargé d'ans et d'honneurs de tout ce qui pourrait « mettre en jeu sa situation. » Il sent peser sur lui de loin la défiance ombrageuse du Chancelier, plus près la jalousie inquiète de M. de Waldersee. Il est perpétuellement à l'affût du moindre signe d'approbation ou de satisfaction du maître; il se meurt de songer aux intrigues de cour qui peut-être se tissent autour de lui. A la longue, il n'y tient plus ni ne se tient plus; il accourt; et il retrouve la paix, le calme, la possession de soi, en trouvant le Roi toujours le même et Bismarck moins hostile qu'il ne le pensait :

Le général revient avec une faveur mieux assise, des pouvoirs bien déterminés, une situation solidement établie, et il se déclare extrêmement satisfait des résultats de son voyage.

Une situation solidement établie! M. de Manteuffel va pouvoir se livrer en toute sécurité au plaisir de plaire. Et en voilà jusqu'à la nouvelle alerte! Même de ces méchantes querelles qu'on lui veut chercher à Berlin, il se fait un mérite auprès de M. Thiers, qui n'y est d'ailleurs qu'à moitié pris, car on ne prend M. Thiers que lorsqu'il veut bien se laisser prendre. Bismarck lui-même, si peu tendre et souvent si peu juste qu'il se soit montré envers lui, l'a avoué devant Maurice Busch : *C'est une tête fine!* — M. Thiers écrit donc à M. de Saint-Vallier :

Je connais les hommes et les choses, et je vois, sans y être, tout ce qui a dû se passer entre M. de Bismarck et de M. de Manteuffel. Ce sont là misères humaines avec lesquelles les hommes d'État doivent vivre comme les médecins avec les maladies. Dites bien à M. de Manteuffel que je suis désolé de ce qui est arrivé et de le voir compromis à cause de l'intérêt qu'il nous a témoigné, *intérêt qui prouvait autant sa générosité que son intelligence des vrais intérêts de son pays....* Du reste, il a si bien servi comme militaire et comme diplomate que ce nuage n'est que d'un instant, et que son roi, qui est à la fois honnête et sensé, ne pourra pas ne pas lui rendre justice.

Qu'y a-t-il au fond de ces « misères d'hommes d'État? » De la part des Allemands, quelque chicane soulevée par les bureaux de la Chancellerie, quelque histoire de M. de Waldersee ou de l'État-Major; de la nôtre, quelque maladresse de Jules Favre, quelque imprudence de la presse; des riens qui peuvent tout ébranler et tout faire crouler. Il est malaisé d'être plus impolitique que ne le sont nos journalistes de ce temps-là, et, à leur tête, dans *le Soir*, Edmond About, qui ne sait pas résister à la tentation, dangereuse pour d'autres, et plus dangereuse pour d'autres que pour lui-même, de croiser sa plume irrévérencieuse avec le sabre, non rengainé encore, du vainqueur. Chacune de ces chicanes, de ces histoires, de ces maladresses ou de ces imprudences vaut à M. Thiers un surcroît de souci et de fatigue ; personnellement, il ne s'en émouvrait guère, mais il en redoute les conséquences. Il prévoit et prévient les représentations de Manteuffel :

Je me mêle peu des journaux, habitué que je suis à leur bavardage. Mais, cette fois, j'ai fait une démarche, et je suis certain qu'elle sera efficace. Du reste, je sais que vous ne donnez à ce côté de la politique qu'un médiocre intérêt, et je ne vous en parle que pour que vous soyez convaincu que je ne négligerai jamais rien de ce qui pourrait vous toucher beaucoup ou peu. J'espère que ces petites mésaventures ne vous décourageront pas, et que vous continuerez à nous faciliter la solution des affaires suscitées par l'occupation. Croyez que, de notre côté, nous ne négligerons rien pour rendre faciles les rapports entre les deux nations.

Il n'y a rien à négliger, en effet, pour « rendre ces rapports faciles, » car, malgré la bonne volonté mutuelle de M. Thiers et de M. de Manteuffel, trop souvent, ils ne le sont pas. On lit à Berlin jusqu'à la dernière ligne, jusqu'au feuilleton, tout ce qui se publie en France, et on émet la prétention que tous les Français en soient responsables. C'est encore *le Soir*, et c'est

maintenant, dans *le Soir*, un roman d'Erckmann-Chatrian qui arrache à M. de Saint-Vallier ces paroles :

Cette lettre est déjà trop longue, Monsieur le Président, et cependant je ne puis la terminer sans vous dire un mot des sentimens d'irritation qu'entretient contre nous en Allemagne le journal *le Soir*. Cette feuille, à laquelle les étrangers veulent toujours attribuer un certain caractère d'intimité avec le gouvernement, publie depuis un mois un feuilleton, soi-disant patriotique, de MM. Erckmann-Chatrian. C'est une histoire populaire de la guerre, longue et ennuyeuse glorification des Gambetta, Garibaldi, Cremer et consorts, compensant l'absence d'intérêt, la pauvreté de style, la faiblesse et l'inexactitude du récit par des injures et de grossières et triviales apostrophes : chaque numéro répète un certain nombre de fois les épithètes de *Guillaume le voleur, Guillaume le brigand, le forçat*; on fait appel à la corde qui doit *pendre les gueux de Guillaume et de Bismarck*, en compagnie de *Bazaine le vendu* et de *Canrobert le laquais;* tout est sur ce ton, et ce n'est pas sans dégoût ni sans tristesse que je descends à faire mention de ces turpitudes ; mais voilà un mois que j'aurais dû surmonter ma répugnance et vous faire part des sentimens de colère que ce triste roman éveille chez nos vainqueurs; ils le lisent avec soin, ne laissant pas passer sans la remarquer une des injures qui y foisonnent; M. de Manteuffel lui-même, généralement au-dessus de pareilles choses, me disait, il y a quinze jours, à propos de la condamnation sévère du principal du collège de Vitry, que tout en la regrettant il la trouvait méritée, puisque M. Alvin s'était inspiré des propos du journal *le Soir* contre l'empereur d'Allemagne.

Deux des mots qui sont écrits là : « ce triste roman, » « notre triste presse, » se retrouveront plus d'une fois dans la correspondance de M. de Saint-Vallier, non pas qu'il sente moins vivement que MM. Edmond About ou Erckmann-Chatrian eux-mêmes la blessure faite à la patrie, mais parce que, en contact immédiat et continuel avec l'ennemi d'hier demeuré l'adversaire, il sent au contraire plus vivement tout ce qui vient frotter et irriter la plaie. L'impatience des populations, provisoirement soumises au joug prussien, le zèle souvent intempestif d'un préfet, d'un sous-préfet ou d'un maire; dans le camp opposé, les exigences impérieuses et déraisonnables de certains chefs et de leurs subalternes; pour tout dire, l'inévitable tension de rapports presque impossibles et cependant nécessaires entre Français et Allemands; la haine chaude encore de ceux-ci contre ceux-là et la cuisante rancune de ceux-là contre ceux-ci; ici, une espèce de rivalité dans le souvenir et dans l'espérance; là, avec une importance, avec une impertinence gonflées par la victoire, comme un besoin de bien-être indiscret et abusif, aux frais du vaincu,

et pour s'étourdir sur les longueurs de l'absence ; le relâchement dans la discipline, qui suit naturellement le grand effort, l'effort surhumain que demande une telle guerre : quoi de plus et que sait-on ? un sergent prussien et un garde champêtre français qui ne s'entendent pas ; deux ivrognes qui se disputent au cabaret et qui se gourment ; quelques gamins qui font une mauvaise farce ; et c'est assez peut-être pour que le travail de pacification et de réparation soit perdu, et pour que l'humiliant débat, sinon le sanglant combat, recommence. La vie de M. Thiers en ces jours misérables est une affreuse vie, plus dure que n'importe quelle autre, et triplement vécue, c'est-à-dire triplement souf-ferte : troublée de Nancy, troublée de Berlin, troublée de Paris même ; et bien digne d'être prise, par ceux qui en sont les témoins, en admiration et en pitié. Un peu précieusement, mais cordialement, M. de Manteuffel se fait leur interprète :

Je prie Votre Excellence d'exprimer mes complimens respectueux à M. le Président de la République, et de lui dire qu'il m'a fait penser à Achille. Comme celui-ci, Son Excellence a son talon où il est vulnérable ; son jugement, si fort, s'égare quand il s'agit des soins pour sa santé. L'Assemblée se repose. M. Thiers continue à résider à Versailles et à travailler. Le fer s'use, et la tête la mieux organisée a besoin de repos, d'après un travail aussi éminent que celui de M. Thiers. Rappelez, je vous prie, à M. le Président de la République ce que Son Excellence m'a promis là-dessus, lorsque j'ai eu l'honneur de me congédier d'elle à Versailles.

Et ce n'est pas seulement Manteuffel, ce n'est pas seulement « le plus ami de nos ennemis, » c'en est « le plus ennemi, » c'est Bismarck, c'est le Chancelier de fer en personne, auquel ce cri échappe : « Parfois même, j'ai pitié de lui, car sa situation est pitoyable. » Parfois, oui ! Mais : « Sois dur, Landgrave ! » point de pitié en politique ! M. Thiers ? Certainement, « un homme intelligent et aimable, malin et spirituel ; mais *trop sentimental pour le métier* (de diplomate) *et qui se laisse facilement impressionner.* » Quand on fait avec lui de la diplomatie, dans l'intervalle des négociations, il est donc permis de le plaindre, puisqu'en effet sa situation est pitoyable ; mais, dans les négociations elles-mêmes, il faut donc « l'impressionner ; » et donc, de temps en temps, un coup de tonnerre dans le ciel qui se rassérène ; par exemple, « l'inqualifiable dépêche, » — c'est M. de Saint-Vallier qui qualifie ainsi ce document, — du 7 décembre 1871, où l'on nous reproche de ne pouvoir « dominer

les mauvaises dispositions de nos fonctionnaires à l'égard des Allemands, » et où l'on nous menace « de proclamer et d'appliquer à nouveau l'état de siège dans les pays occupés; d'adopter des mesures de rigueur; de s'entourer de précautions toutes nouvelles, en présence des sentimens exaltés des populations; d'appliquer dorénavant la peine du talion. »

Le principal intéressé, le général en chef, Manteuffel, ne comprend pas, blâme et s'indigne :

Le Chancelier, dit-il, nous précipite à notre ruine; il imite Napoléon Ier dans les allures et les fautes qui l'ont perdu; il va soulever contre nous le sentiment public de l'Europe, et je crains que nous ne finissions par payer chèrement d'indignes et inutiles humiliations prodiguées aux vaincus.

Paragraphe par paragraphe, tant il est bouleversé, il indique, il dicte presque à M. de Saint-Vallier la réfutation. Mais ce qu'il s'applique à arranger, un autre, un nouveau venu, avec un soin égal, souvent plus ingénieux et pendant deux ans trop heureux, s'applique à le brouiller. Pourquoi ne pas le reconnaître? Nous avons en France un penchant à accorder ou refuser nos sympathies en raison de nos antipathies, et fatalement il arrive que les unes égarent les autres. Aussi avons-nous vu le comte Harry d'Arnim à travers ses démêlés retentissans avec le prince de Bismarck; victimes du Chancelier, il nous a paru, comme nous, une victime; et de notre antipathie pour le ministre tout-puissant est née en nous une sorte de sympathie pour l'ambassadeur disgracié. Après trente ans passés, nous pouvons le juger mieux, j'entends plus exactement, et notre sympathie pour lui n'y gagnera pas. On sait le portrait que Bismarck, qui avait la vengeance opiniâtre, a tracé, dans ses *Pensées et Souvenirs* (1), de ce personnage dont le grand crime à ses yeux était sans doute d'avoir nourri ou de n'avoir pas repoussé la pensée que le prince ne serait pas éternel et qu'on pourrait lui succéder tôt ou tard :

Le comte Harry d'Arnim ne supportait guère le vin, et un jour il me dit au sortir d'un bon déjeuner : « Dans tout collègue placé plus haut que moi dans la carrière, je vois un ennemi et je le traite en conséquence. Mais il ne faut pas qu'il s'en aperçoive tant qu'il est mon supérieur. » C'était à l'époque de son retour de Rome après la mort de sa première femme. La nourrice italienne de son fils, habillée tout de rouge et d'or, faisait événement sur les promenades publiques; lui-même, dans les entretiens poli-

(1) T. II, p. 192-94.

tiques, ne faisait que des citations de Machiavel, de jésuites et de biographes italiens. Il posait à ce moment pour l'ambitieux sans scrupules, touchant du piano à ravir, et était, à cause de sa beauté et de son habileté, fort dangereux pour les dames à qui il faisait la cour. Il avait commencé de bonne heure à perfectionner cette habileté innée : étant élève du lycée de Neustettin, il avait fait son apprentissage dans la société des actrices d'une troupe ambulante, dont il remplaçait, en jouant du piano, l'orchestre absent...

Le 23 août 1871, il fut, sur ma proposition, nommé ministre plénipotentiaire, puis ambassadeur à Paris, où, malgré ses défauts, j'espérais, dans l'intérêt du service, tirer parti de ses hautes aptitudes; mais il ne vit dans sa nouvelle position qu'un marchepied d'où il pourrait travailler avec plus de succès à m'écarter et à me remplacer... Dans une de mes communications, il est fait mention des doutes qu'on élevait en haut lieu sur la sincérité d'Arnim et qui étaient connus de l'Empereur, ainsi que du refus de la cour d'Angleterre de l'avoir comme ambassadeur, « parce que, disait-on, on ne pourrait pas croire un seul mot de tout ce qu'il dirait. »

En 1873, Arnim put se convaincre à Berlin que son plan n'était pas encore aussi mûr qu'il le croyait, et il essaya de rétablir nos relations d'autrefois. Il me fit une visite, exprima le regret de notre désaccord... J'étais trop bien informé pour me laisser tromper. Il me quitta, et son talent de pleurer à volonté lui permit d'écraser une larme. Je le connaissais depuis son enfance.

C'est un portrait à la manière noire; mais il est de main de maître, ou de la main du Maître, et, si la ligne en est appuyée et grossie, il n'en est pas moins ressemblant. Tout au plus y aurait-il lieu d'y apporter un correctif : « Je l'avais choisi, *malgré ses défauts*, » dit Bismarck. Est-ce bien sûr? est-ce « malgré » ses défauts, ou plutôt n'est-ce pas un peu « à cause » de ses défauts qu'il l'avait choisi? Ambitieux, vaniteux, artiste, galant, bon observateur, et, avec tout cela, et, par-dessus tout cela, très imaginatif, défauts et qualités faisaient du comte Harry d'Arnim, pourvu seulement qu'il obéît et qu'il se pliât, l'instrument idéal, à tout entendre et à tout dire, qu'un politique comme Bismarck pût avoir, dans une ville comme Paris, auprès d'un peuple comme le nôtre, au lendemain d'un événement comme la guerre de 1870. Il semble n'avoir pas été mécontent de ses débuts, qui, pourtant, si l'on n'eût eu vraiment en vue à Berlin que d' « établir des rapports faciles, » laissaient beaucoup à désirer. La première communication que le comte d'Arnim adresse à M. Thiers, le 17 septembre 1871, est sèche, pointue, il est déjà piqué et il le montre :

Je vois que les journaux continuent à voir dans ma maladie un prétexte. Peut-être il y a peu d'esprit à m'en supposer si peu. Je n'oserais pas me

servir d'un moyen si usé; et puis, si je me portais bien, je serais au contraire très tenté de prendre ma bonne santé pour prétexte d'une visite à faire à Votre Excellence.

Le fait est que je souffre beaucoup et que je ne puis parler sans inconvénient.

Vous savez, Monsieur le Président, que l'incident dont on s'occupe tant a fini par m'obliger à une correspondance avec M. de Bismarck. Je compte sur sa réponse dans le plus bref délai, sans prévoir de quelle nature elle sera.

L'Assemblée nationale paraît avoir oublié qu'en agissant comme elle a cru devoir le faire, elle a saisi le public allemand de la question, qui jusqu'alors ne s'était pas mêlé au débat.

Le despotisme le moins éclairé est certainement celui de M. Tout-le-Monde.

Y avait-il, dans cette dernière phrase, une intention de persiflage? M. Thiers ne la relève pas, et, s'il éprouve, du ton de M. d'Arnim, quelque surprise, il s'attache à ne le point marquer. Il se contente de lui donner en passant, légèrement et *à la française,* une leçon douce et enveloppée, usant d'une courtoisie, d'une complaisance d'autant plus grande qu'on en use moins envers lui-même:

J'ai appris avec beaucoup de regret que votre maladie était bien réelle. Mais j'ai été rassuré en apprenant qu'elle était peu grave, quoique douloureuse. Je n'ai donc pas besoin d'être édifié, croyez-le, et je ne doute pas de votre désir de mener à fin, et surtout à bonne fin, la négociation que nous avons commencée ensemble... M. de Rémusat est arrivé aujourd'hui. M. Pouyer-Quertier était arrivé hier. Nous sommes donc trois à votre disposition, et, s'il vous était plus commode de transporter la négociation chez vous, soyez convaincu que, pour ma part, je le ferais bien volontiers.

Vainement : la leçon n'est pas entendue. Peu à peu, et par le fait même que ses qualités ne trouvent pas à s'employer ou à se déployer, les défauts du comte Harry d'Arnim font saillie, et son caractère se dessine. M. de Saint-Vallier, à son tour, et probablement d'après M. de Manteuffel, en trace une esquisse assez peu flattée :

Je sais que l'ambassadeur d'Allemagne à Paris nous juge mal et sévèrement, et je crois que ses rapports nous nuisent dans l'esprit de son gouvernement; j'ai lieu de supposer, du reste, que M. d'Arnim est sincère dans sa manière de voir, qui tient plutôt à la nature de son esprit étroit et méticuleux, guidé par une opinion préconçue, qu'à un sentiment d'hostilité arrêtée contre nous. Le fâcheux effet n'en est pas moins le même et a surtout pour cause le mauvais entourage de l'ambassadeur: les jeunes gens qui composent son personnel, mortifiés de n'avoir pas rencontré dans la société

parisienne l'accueil qu'ils y avaient autrefois, blessés de quelques échecs éprouvés, soit dans le monde, soit au club de l'Union, sont animés de sentimens malveillans qu'ils ne savent pas mettre de côté dans les jugemens qu'ils portent sur les dispositions de la population de Paris. Ils fréquentent les endroits publics, les cafés et les théâtres, y écoutant et recueillant les conversations, les propos du public ; ils adressent ensuite à leur chef des rapports que celui-ci transmet aveuglément à Berlin où ils causent une mauvaise impression : le langage de buveurs, d'orateurs de café, parlant de la revanche prochaine, du non-paiement des trois derniers milliards, est pris comme l'expression des sentimens de tous les Français.

Tous ces jeunes gens de l'ambassade, et l'ambassadeur avec eux, connaissaient-ils si imparfaitement les Français, qu'ils aient pu croire que la société parisienne allait se précipiter au-devant d'eux, comme si le récent triomphe de l'Allemagne ne faisait que leur ajouter un prestige de plus; et quelles histoires leur avait-on contées des catastrophes précédentes, qu'ils s'attendissent si peu à cette réserve qui, bien que spontanée, et non commandée, s'imposait comme une pudeur du patriotisme? En tout cas, parce que l'on ne « se jetait pas à leur tête, » — si nous pouvons nous permettre cette expression, — ce n'était pas un motif pour vouloir rejeter deux grandes nations l'une contre l'autre. Cependant, la vanité du comte d'Arnim, froissée outre mesure de ne point rencontrer à Paris le théâtre où il avait espéré briller, ne se consolait pas de sa déception, et c'était l'heure où son ambition s'allumait. Il affecte dès lors des allures ignorées de la diplomatie classique ou simplement correcte, sans qu'on sache précisément pour combien, dans cette affectation, entre son désir d'afficher son esprit, qu'il ne se résigne pas à cacher, et pour combien le goût, éveillé ou réveillé chez lui, de l'intrigue :

Monsieur le Président, j'ai besoin d'avoir avec vous une petite causerie de conspirateur dont les journaux ne crient pas les détails sur tous les toits. Si vous pouvez me recevoir demain vers midi, je viendrai à Versailles ou en chemin de fer ou à cheval...

P.-S. — Pour me donner un air mystérieux, j'entrerai par la porte du côté de M. de Rémusat.

M. Thiers, pour qui le fond emporte la forme, — et le fond, c'est ici la question du mode de paiement des trois derniers milliards, avec, au bout, la libération totale et définitive, la délivrance, — néglige la forme et répond :

Il est bien difficile, hélas ! d'échapper à ces méchans yeux servis par de mauvaises langues, qu'on appelle les journaux. Jamais, en effet, je n'ai vu

la presse plus indiscrète qu'aujourd'hui; et cependant nos entrevues sont bien légitimes, et je dirai patriotiques, puisque vous et moi nous servons notre pays de notre mieux. Je ne puis vous garantir que ces méchans témoins ne vous saisiront pas au passage, mais vous serez reçu à l'heure indiquée, et on saura le moins possible cette nouvelle entrevue.

Encore si les gestes seuls eussent été singuliers, mais le langage, et, ce qui était plus grave, le style, le style même des dépêches à Bismarck, ne l'était pas moins! Tantôt c'était sur la santé de M. Thiers que le comte d'Arnim avait des inquiétudes, et naturellement, si M. Thiers venait à manquer, la France même tombaît de la défaite dans l'anarchie et de l'anarchie dans la faillite! Tantôt, quand il était contraint de constater que le visage du Président était satisfaisant, que ses forces étaient rétablies, c'était alors la solidité de sa situation constitutionnelle qu'il déclarait plus que douteuse. M. Thiers se fait illusion, il est trop optimiste en ce qui touche ses rapports avec la Chambre et sa confiance dans une issue satisfaisante des difficultés. Il ne peut, quant à lui, d'Arnim, partager cette confiance, ni la faire partager à son Gouvernement. Il sait, en effet, *par quelques députés qui lui font l'honneur de causer avec lui*, que les esprits sont très montés et qu'il n'y a aucune tendance à la conciliation; il craint plus que jamais qu'une crise ne soit prochaine. L'état du Midi de la France n'est-il pas alarmant? Les conservateurs n'ont-ils pas intérêt à voir se prolonger l'occupation allemande, qui garantit l'ordre, *puisque, si elle cessait, la Chambre devrait se dissoudre* et que des élections radicales seraient à redouter? Dans ces conditions, comment conseillerait-il à Berlin d'accueillir une évacuation immédiate et totale contre une anticipation de paiemens? Soit : il a pleine confiance dans la sincérité du Présisident, mais il se défie du pays; il le croit animé d'une soif ardente de guerre et de vengeance; toutes ses informations le lui disent, et il estime que l'Allemagne ne doit pas renoncer au gage territorial qu'elle détient.

A plusieurs reprises, Harry d'Arnim se laisse aller à parler, même à des Français, de la politique française, et il en parle toujours de la même façon, toujours en mal. Pour le présent, passe encore, mais l'avenir est bien sombre, et *un avenir assuré*. La France marche au radicalisme, à la Révolution, à la Commune. M. Thiers leur oppose une digue, mais une digue brise le flot et l'arrête, elle n'en supprime pas le retour et ne tarit pas la

mer! Le Président lui-même *voit les choses en beau;* et, au surplus, reste à savoir jusqu'à quel point il rend un service à l'Europe en dégageant de l'appareil révolutionnaire et en entourant d'institutions conservatrices la forme républicaine, qui ne lui était jusqu'alors apparue que comme *un salutaire épouvantail.*

L'ambassadeur s'aigrit de jour en jour, comme un fruit qui macère dans un liquide acidulé. Ses compatriotes eux-mêmes ne dissimulent pas leur avis :

Il n'est nullement l'homme qu'il nous faudrait à Paris, dit le colonel de Burg, il ne saura jamais s'y faire une bonne position : c'est un ambitieux malade et hypocondre; il a persécuté son cousin Bismarck pour obtenir de lui le poste de Paris; il le poursuit aujourd'hui pour en avoir un autre; il est mécontent; il l'a été toute sa vie; il ne cessera pas de l'être, ni de désirer autre chose que ce qu'il a.

Son mécontentement ne se revêt ou ne se recouvre même plus des ordinaires précautions oratoires. Pour s'excuser de ne pas se rendre à une audience de M. Thiers, il lui écrit cavalièrement :

D'un côté, je vous fatiguerais sans nécessité et sans résultat; de l'autre, les badauds qui me verraient entrer trop souvent à la Présidence, sans que la situation de l'Europe soit changée le lendemain, s'échaufferaient et échaufferaient le public.

M. Thiers, qui n'a pas ménagé sa désapprobation « aux sots qui font du patriotisme au rebours du bon sens et de la vraie politique, » qui a tâché « d'apprivoiser M. et Mme d'Arnim et de leur rendre Paris supportable, » se lasse, à la fin, de voir qu' « ils ne l'y aident pas, » et il en prend son parti. Il le confie à M. de Saint-Vallier :

M. d'Arnim,... pendant la dernière crise, a affecté de ne point paraître à Versailles, sous le prétexte que son gouvernement devait se montrer soigneusement étranger à nos divisions. Je vous dis cela pour vous seul, et je n'attache pas à ces détails plus d'importance qu'il ne faut.

Et il avertit M. de Gontaut-Biron :

Ils peignent la France en noir, en écrivant à Berlin. Tâchez d'obtenir, sans vous plaindre toutefois, qu'on tienne compte de cette disposition morose et qu'on fasse subir à leurs rapports un tarif de réduction.

Au demeurant, Bismark est fixé, et il ne se sert des rapports de l'ambassadeur que dans la mesure où ils servent ses propres

desseins. Il sait, non peut-être ce que veut, — il est trop inconstant, trop mobile, pour vouloir, — mais où tend Harry d'Arnim.

Dans des lettres privées adressées à l'Empereur, il faisait ressortir que la maison royale de Prusse était actuellement la plus vieille en Europe qui eût régné sans aucune interruption et que cette grâce divine constituait l'Empereur le « doyen » des monarques, gardien et protecteur de la légitimité et de la continuité des autres dynasties. C'était toucher la corde sensible... Mais Arnim ignorait que le Roi, droit et loyal comme il l'était, me communiquait ses lettres et me fournissait ainsi l'occasion de mettre à nu, devant son bon sens, le côté faible et les dangers que présenteraient les conseils d'Arnim, si nous devions les suivre pour rétablir la légitimité en France.

Cette corde sensible au cœur de l'Empereur, le sens monarchique de Guillaume I[er], M. Thiers lui-même l'a touchée, avant M. d'Arnim, quand il a désigné pour l'ambassade de Berlin le vicomte de Gontaut-Biron. C'était là un chef-d'œuvre de discernement psychologique, d'envoyer à ce « doyen » des monarques, gardien et protecteur des monarchies, un monarchiste, à ce roi qui se piquait d'être gentilhomme, un gentilhomme chez qui la race suppléait au défaut d'expérience diplomatique. Et, puisqu'on voulait « du vieux Sèvres » à Berlin, c'était merveille de prouver que la République, ou le Président de la République, en avait. M. Thiers avait donc raison de s'en vanter, dans une lettre où il expose ses plans, qui est une des plus importantes du recueil, qui touche à tous les problèmes, extérieur, financier, militaire, constitutionnel, et que, malgré sa longueur, on ne résiste pas au plaisir de citer presque tout entière :

Je veux, depuis bien des jours, vous donner de nos nouvelles, et ma vie est tellement remplie par le permanent et par l'accidentel, que je n'ai pas pu trouver un instant pour vous écrire...

D'abord, je vous dirai que j'ai eu par plusieurs voies des nouvelles de Prusse, c'est-à-dire par des allans et des venans, et les uns et les autres m'ont fait part de la bonne situation que vous avez prise à Berlin. On est très content de vous, et on me loue beaucoup du choix que j'ai fait. J'en suis tout fier; car, après tout, les hommes bien choisis font autant d'honneur à eux-mêmes qu'au chef qui a su discerner et les choisir. J'ai donc gagné mon procès contre vous, et je crois que vous serez charmé de l'avoir perdu. *Douceur, dignité, grand sens*, tout cela a réussi auprès du prince de Bismarck. Le gentilhomme, qui est du vieux Sèvres et non du nouveau, a de plus beaucoup de titres auprès du Roi, qui au fond est légitimiste et non

pas bonapartiste. Ainsi, pour ce qui vous concerne, tout va bien, et quant à moi, qui suis un vieux philosophe soucieux uniquement des affaires de l'État, je suis charmé du succès de votre personne, blanche ou bleue...

Votre langage importe surtout à Berlin, et, dans votre bouche, si sincère, si honnête, il fera grand effet. Répétez que nous voulons la paix, et que nous la voulons résolument et durablement; et, dans l'occasion, ne manquez pas de dire que nous en donnons la preuve en payant exactement nos dettes, et même en voulant *anticiper*. Si l'on recherche le sens de ce mot, faites entendre, sans soulever prématurément la question, que, le mois de mai passé, et nos 650 millions payés, nous n'entendons pas attendre l'année 1874 pour *entamer* les trois milliards. C'est bien la preuve que nous ne voulons pas bénéficier du hasard toujours si grand des événemens. C'est bien la preuve que nous ne songeons pas à nous acquitter par la guerre. Je vous parle en honnête homme, et si je voulais autre chose, je me tairais au moins, si je ne le disais pas. Le pays pense comme moi, et, s'il se montre irrité, ce n'est pas grand miracle après avoir été si peu ménagé *territorialement et financièrement*. Mais il ne veut pas jouer son existence à croix ou pile, et quant à moi, tout examiné, en laissant à l'avenir ce qui lui appartient, j'aime mieux payer que combattre. La France vaut mieux que trois milliards, et je ne la jouerai pas pour pareille somme.

Si l'on vous sondait sur ce sujet, dites qu'au mois de mai, plus tôt toutefois si on le désirait, nous écouterions, en mettant dans un plateau de la balance l'évacuation, et dans l'autre une anticipation. Nous ne pouvons pas mieux prouver que nous voulons la liquidation par la paix, non par la guerre. Si l'on vous parlait de nos armemens, en faisant bien entendre que, sous ce rapport, nous ne reconnaissons à personne le droit de nous interroger, vous diriez, ce qui est la vérité pure, qu'ils n'ont que l'avenir, et l'avenir seul en vue. Nous ne voulons pas, comme l'Empire, être entreprenans et faibles, mais tranquilles et forts. On ne peut pas prétendre que nous laissions la France désorganisée, telle qne nous l'a laissée l'Empire.

D'ailleurs, nous ne faisons que ce que fait tout le monde. Ne cherche-t-on pas partout, même en Prusse, qui est si forte, quel est le meilleur canon, le meilleur fusil, le meilleur système de recrutement? Nous sera-t-il défendu, à nous seuls, de vouloir nous donner la meilleure organisation possible? Et, en repoussant le service obligatoire, est-ce que je ne donne pas la preuve que je ne veux pas agiter la nation, et lui faire tourner la tête au son du tambour et de la trompette? Je veux une armée de métier, solide, sagement limitée, aussi forte contre le désordre que contre les ennemis que la France pourrait rencontrer. Mais cela même est cher et m'oblige à demander beaucoup d'argent. Du reste, évitez ce sujet et laissez voir qu'à ce sujet on voudrait en vain nous entamer; mais jurez en homme d'honneur que rien de ce que nous faisons ne dépasse l'indispensable et n'a en vue le présent. Je ne vous ferais pas plus mentir que je ne voudrais mentir moi-même.

Au surplus, les nouvelles qui nous viennent des grandes cours sont excellentes, et si vous étiez ici, je pourrais vous en donner des preuves qui vous frapperaient. Mais il ne faut pas nous vanter, ce qui est non seulement immodeste mais malhabile; il suffit de tenir compte de ces renseignemens pour avoir en votre situation la confiance qu'elle mérite d'inspirer.

Parlons un peu du dedans ; car, ainsi que vous l'avez dit, on représente dans les postes diplomatiques le dedans autant que le dehors.

Nous avons eu une crise dont il ne faut pas s'effrayer, et dont vous avez fait une juste appréciation dans vos dépêches télégraphiques. Mes amis (vous savez, tout saint que vous êtes, ce que signifie ce titre), mes amis aiment à dire que je me prodigue trop, que je veux violenter l'Assemblée, et que je ferais mieux de laisser battre mes ministres que de m'exposer à être battu moi-même. Ce sont là des propos légers et sans valeur de gens qui veulent tuer leur chien en disant qu'il a la rage. Je vous assure que je n'ai pas la rage de m'épuiser et de violenter la Chambre. Mais il y a des choses indispensables, d'un intérêt capital et sur lesquelles je ne puis pas transiger. Si j'avais considéré le système financier d'un œil indifférent, j'aurais été indigne du poste que j'occupe. Laisser établir l'impôt sur le revenu, qui est le socialisme par l'impôt, ou des décimes sur le sel et la terre et les locations, aurait été de ma part une vraie défection. J'ai donc pris l'affaire au sérieux, et très au sérieux. Je l'avais gagnée, tout à fait gagnée; mais on a traîné en longueur, excité de grossiers intérêts et fini par arracher à l'Assemblée un vote dont elle était au désespoir après l'avoir émis. Si j'avais cédé, j'étais perdu, et, à mes yeux, un lâche. Qui résistera à cette Assemblée omnipotente, si je ne lui résiste pas, surtout en ayant mille fois raison? Ce sera une Convention honnête, si l'on veut, mais une Convention, et alors le chaos peut s'ensuivre. Je me suis donc mis en travers, et ma démission donnée, bien franchement, a déterminé une réflexion subite, mais unanime, et qu'on aurait dû faire avant, au lieu de la faire après. Il m'en a coûté de rester, car je suis horriblement fatigué; mais je me suis rendu. On y regardera désormais avant de voter si légèrement, surtout contre un homme qui ne cède à aucun caprice personnel, qui fait tous les jours des sacrifices de sa manière de penser, pour rendre possible la vie commune. Du reste, la situation est singulièrement consolidée, et les crises de ce genre ne sont pas près de se renouveler.

... Soyez donc et montrez-vous rassuré. Croyez-le, d'ailleurs, vous avez affaire, vous et vos amis, à un homme de bon sens, décidé, mais essentiellement modéré, et qui n'a pas plus les illusions que les enivremens ni les caprices du pouvoir. Adieu, mon cher ange gardien, je vous assure que si vous étiez aussi près que vous êtes loin, vous ne seriez pas scandalisé de ma conduite, et que vous ne souffleriez pas sur votre bougie, car, ce que je fais, Votre Sainteté pourrait le voir. Adieu encore, et, à efforts communs, tâchons de sauver notre cher pays, bien spirituel, bien brave, mais quelquefois bien étourdi. Aimons-le, soignons-le comme les mères qui aiment passionnément un mauvais sujet de fils qui les désole et les charme tout à la fois.

Payer d'abord, payer tout ce qu'il a promis, et jusqu'au dernier sou; puis, après cela, la paix! Une paix « réorganisée » et « armée, » M. Thiers y revient dans une autre lettre, adressée, celle-là, à M. de Saint-Vallier qui le représente à Nancy, près du général de Manteuffel, et, qui, lui aussi, — avec d'autres dons

que M. de Gontaut, — diplomate de carrière, esprit méthodique, précis, laborieux, le représente fidèlement et dignement :

Répétez bien à M. de Manteuffel que nous voulons la paix, que nous en donnons deux preuves bien décisives : la première, c'est de nous tant presser de payer les deux premiers milliards ; et, ce qui est plus démonstratif, de nous préparer à *anticiper* le paiement des trois derniers. Si nous aimions mieux liquider par la guerre que par la paix, nous profiterions du traité qui nous donne jusqu'à 1874 pour payer la seconde partie de l'indemnité, et nous nous réserverions ainsi le bénéfice des événemens.

Comme M. de Manteuffel est militaire, c'est sur les affaires militaires surtout que M. de Saint-Vallier est chargé d'insister :

Quant à nos armemens, dites bien qu'ils ont en vue non le présent, mais l'avenir seul, un avenir durable, et qui ne dépasse en rien l'état auquel la France a le droit de prétendre. J'ai limité ma tâche politique à ce que j'ai appelé la *réorganisation* de la France, et j'y ai fait entrer la paix d'abord, le rétablissement de l'ordre, l'équilibre des finances et la reconstitution de l'armée détruite par la sottise de l'Empire. Voilà ma tâche avouée, avouable, et je ne puis pas évidemment la laisser incomplète, sans ôter à ma gestion ses vrais, ses solides motifs. Si là-dessous il y avait une arrière-pensée, nous garderions nos trois derniers milliards, et il y aurait bien là de quoi faire de formidables armemens. Quant à nos chiffres, les voici. Je ne veux pas du service obligatoire, qui mettrait toutes les têtes en combustion et mettrait un fusil à l'épaule de tous les socialistes ; je veux une armée de métier, ferme, disciplinée, capable de nous faire respecter au dehors et au dedans, très limitée en nombre, mais supérieure en qualité. Ce système est plus défensif qu'offensif, et personne n'a rien à y objecter. Quant au chiffre de dépenses et de contingens dont on nous a parlé, voici la vérité rigoureuse. On a toujours demandé en France de séparer les non-valeurs (c'est-à-dire la gendarmerie, les états-majors, les punitionnaires) de l'armée vraiment active. Ces non-valeurs, militairement parlant, se sont accrues cette année par le doublement des troupes spéciales qui gardent Paris (garde municipale et sergens de ville), par le doublement de la gendarmerie, dans les provinces, ce qui a entraîné un considérable accroissement de dépense et d'effectif. Notre effectif total arrive ainsi à 460 000 hommes, sur le pied de paix, donnant un chiffre net de 400 000, net pour l'armée active, l'Afrique comprise.

C'est à peu près le chiffre normal que nous avons toujours demandé dans tous les temps, et qui n'a rien d'excessif. L'Empire avait voulu y ajouter douze cent mille mobiles, pour imiter la Prusse, que je ne veux pas imiter, quelque imitable qu'elle soit, mais pas pour nous, qui avons d'autres mœurs et un caractère indocile qu'on ne peut dompter que par la discipline des armées de métier. Quant aux cent quarante-cinq régimens d'infanterie, cela est vrai ; mais nous avions à remplacer la garde impériale supprimée, et, en y ajoutant les chasseurs à pied, compris dans cent

quarante-cinq régimens, le nombre des cadres est peu différent. La dépense est plus forte, parce que nous voulons tout dire et ne plus faire comme sous l'Empire, c'est-à-dire ne plus épuiser les approvisionnemens sans les remplacer. Il est vrai qu'il y aura dans le budget spécial, dit de liquidation, une dépense pour la guerre, mais c'est pour la réparation de nos places. Voilà la vérité rigoureuse. Il n'y a là rien d'accidentel, rien en vue d'une guerre prochaine, et tout y est pour le permanent, le durable, le *constitutif*. Du reste, ces détails, il faut les donner amicalement, officieusement, car à un autre titre nous les refuserions. Personne n'a le droit de nous demander ce que nous faisons chez nous, surtout lorsqu'il ne s'agit pas d'armemens offensifs, mais d'armemens défensifs et vraiment *organiques*. Autrement ou aurait des explications à demander à toute l'Europe. Quant à nos affaires intérieures, elles vont bien. J'ai eu une affaire avec la Chambre, mais qui a eu un bon résultat, un résultat pacificateur. La Chambre est omnipotente, et il n'y a que moi pour lui résister. Sur les choses secondaires, je lui cède, mais, sur les choses capitales (et il n'y en a pas de plus capitale que le système financier), je dois résister. Je l'ai fait, jusqu'à donner ma démission, et elle s'est arrêtée, comme vous l'avez vu. Je suis resté, je resterai par devoir et pour mener ma tâche (la réorganisation) à fin. Cette crise ne se renouvellera pas, et j'espère mener mon œuvre à bonne fin.

Si, de temps en temps, M. Thiers feint de céder à un mouvement nerveux, s'il brusque les choses en apparence, c'est qu'avec une assemblée, il n'y a souvent pas d'autre manière de les arranger ; le plus sûr moyen pour lui de rester est de menacer de s'en aller ; et il veut rester « par devoir, » il faut qu'il reste, envers et contre tout, non pour lui, mais pour « sa tâche, » pour « son œuvre, » jusqu'à la fin.

Je suis un philosophe au pouvoir. J'y suis malgré moi, par le sentiment que, si je m'éloignais, le chaos reparaîtrait dans le pays, et je sais que, lorsqu'on est au fond un bon citoyen et un honnête homme, on a un juge infaillible : c'est le temps. C'est lui qui est la justice, et les journaux ne sont que la triste voix de la sottise des partis.

Contre la sottise des partis, contre cette injustice qu'est l'ingratitude des hommes, il se réfugie donc dans la justice du temps. Pourvu seulement qu'il lui soit donné de « mener son œuvre à bonne fin, » il âttend sa revanche de la postérité, qui est « le seul avenir » des vieillards. Au prix de son œuvre achevée, il n'est fatigues, ni traverses, qui vaillent d'être considérées. L'essentiel, le nécessaire, l'indispensable, c'est que la France vive, et si la France vit, il vivra ; or, cette vie seule vaut

d'être vécue qui se vit dans la juste, reconnaissante et répara trice postérité :

Me voilà depuis huit jours à Paris, écrit-il à M. de Gontaut-Biron, et tandis que j'espérais y trouver un peu de repos, je n'ai pas eu encore le temps de respirer Aussi, je puis vous assurer que je ne reste ici que par devoir, car je me résigne avec peine à une vie où je ne puis ni voir un ami, ni ouvrir un livre, ni prendre un moment de repos, tout cela pour me jeter entre des partis absurdes, furieux, prêts à s'égorger les uns les autres, si je cessais de m'interposer entre eux. Heureusement, je trouve un dédommagement dans le sentiment d'un réel et grand service rendu au dehors, où je paie les dettes de la France, où je prépare la libération du sol, où je donne l'idée d'un gouvernement raisonnable qui relève les ruines de notre chère France aux yeux du monde. Si je ne parviens pas à pacifier les partis au dedans, je me dis qu'au dehors, j'aurai refait la situation de la France, qui sera refaite quoi qu'il arrive au dedans, à moins qu'il n'arrive au gouvernement des fous qui bouleversent toutes choses, ce que je ne crois pas du tout. On s'exagère en Europe la puissance et les chances de M. Gambetta. Il n'a que des chances très lointaines, s'il en a, et il ne les devrait, croyez-le bien, qu'aux fautes du parti monarchique. Il faut donc vous rassurer, et rassurer tout le monde autour de vous. Il importe avant tout, pour être rassurant, d'être rassuré. Je sais que vous montrez à Berlin une dignité douce, ce qui est la meilleure manière de représenter des vaincus devant des vainqueurs, vrais parvenus de la victoire et qui jouissent de leur bonne fortune avec peu de ménagement. Je ne me plains donc pas de vous et je suis content de vous avoir choisi ; mais je vous dirai avec la même franchise, et du reste sans étonnement ni mécontentement, que vous avez vu les choses avec les yeux de votre parti, ce qui, du reste, était fort naturel.

Votre parti sait bien que la monarchie est impossible aujourd'hui (l'avenir restant sauf pour tout le monde), et il affirme qu'il ne s'occupe pas de la rétablir, mais, après avoir dit cela, il ne sait s'y résigner, et il me crée toutes les difficultés imaginables, sans se soucier du mal qu'il fait à nos affaires. Il a conduit les choses à ce point, que la joie règne dans le pays quand la Chambre s'éloigne, et que l'inquiétude entre dans les esprits dès qu'elle revient. Et cela n'est pas ma faute, mais la faute de ceux qui ne veulent pas se résigner à la situation que je n'ai pas faite, que je subis p devoir, car, si je me retirais, j'aurais pour successeur non pas M. Gambetta, mais le chaos. Aussi, quand on me dit : « Vivez bien avec la Chambre, » ce n'est pas à moi qu'il faudrait le dire, mais aux tracassiers implacables qui ne se font pas scrupule de troubler un pays dont ils ne gèrent pas les affaires.

Je vous dis cela pour que vous ne jugiez pas mes dispositions autres qu'elles ne sont envers vous et envers les partis. Je suis un ancien monarchiste qui, forcé par la situation, appelé à sauver le pays d'un affreux naufrage, a su prendre son parti ; et, comme il faut être ou tout l'un ou tout l'autre quand on gouverne, a pris la République au sérieux et gouverne franchement avec elle. Je ne suis pas étonné que M. de Bismarck comprenne

ma situation mieux que d'autres, car elle a bien des analogies avec la sienne; mais il a des avantages que je n'ai pas (ce qui fait une grande différcnce) : il succède à la victoire et moi à la défaite, et tout est pour moi cent fois plus difficile que pour lui. Or, comme je songe beaucoup à la postérité qui, à mon âge, est mon seul avenir, j'espère qu'elle me tiendra compte des difficultés et appréciera mieux que les contemporains le bien que je fais.

Pour M. Thiers, toutefois, il fut un jour où les contemporains, et les plus injustes de tous, les partis politiques, devançant la justice du temps, se firent postérité : c'est le jour où, comme il entrait dans l'Assemblée, tandis qu'un autre parlait de la libération du territoire, elle se leva d'un seul mouvement, et de l'extrême droite à l'extrême gauche, en le saluant d'une acclamation unanime : « Le libérateur du territoire, le voilà ! » Plus authentiquement que d'autres mots historiques, s'il ne fut pas dit par celui auquel on se plut à l'attribuer, du moins ce grand mot, ce mot historique fut dit, et M. Thiers put l'entendre. Dans le court instant qu'il fallait pour dire ce mot et pour l'entendre, il revit l'incroyable et effroyable tâche, il la vit accomplie en dépit des destins contraires, et en dépit des prophètes de malheur : l'énorme rançon payée, le dernier soldat prussien parti, les finances supportant sans céder le lourd fardeau; les ateliers rouverts; le commerce renaissant; la frontière relevée et refermée; l'armée refaite ou qui se refaisait. Il eut la sensation de la France grâce à lui ressuscitée, et sa suprême minute fut pour goûter la joie humaine la plus haute, la plus large, la plus pleine d'immortalité que puisse goûter un homme au bord du tombeau : celle de survivre à jamais dans la continuité, dans la perpétuité de la patrie.

CHARLES BENOIST.

L'INUTILE EFFORT

DERNIÈRE PARTIE (1)

X

Les deux frères arrivèrent à Londres par une de ces matinées de brume où la lumière refuse de s'éveiller. Le front contre la vitre de son wagon, Léonard regarda longuement défiler de petites rues entre-croisées parmi des terrains vagues, des lignées et des lignées de petites maisons aux toits poudrés de suie, grises dans le brouillard, pareilles aux cellules d'une ruche énorme, ou bien à celles d'une immense prison. A l'arrêt d'East Croydon, se croyant arrivé, il voulut ouvrir la portière : Raymond l'arrêta.

— Ce n'est donc pas Victoria?

— Pas encore.

Aux approches de la grande gare, l'étrange paysage urbain s'élargit, les proportions en changèrent : des fantômes de bâtisses gigantesques succédèrent aux ombres ramassées des petites maisons, les perspectives des rues se prolongèrent bien au delà de l'horizon où fumaient des forêts de cheminées, les couleurs crues d'énormes affiches éclatèrent dans la grisaille de l'air et des murs. Le train stoppa. Les portières s'ouvrirent. Un puissant commissionnaire à face rouge, à barbe fauve, enleva les malles que les douaniers regardèrent à peine, pour les charger

(1) Voyez la *Revue* des 15 janvier, 1er et 15 février.

en un clin d'œil sur le *fourwheeler*, qui partit au trot régulier de ses deux chevaux. Aussitôt Léonard sentit tomber sur lui comme un poids incalculable de solitude. Il regarda son frère, pâli par la fatigue du voyage, et crut lire dans ses yeux la même impression de terreur mystérieuse :

— Comme on est loin ! murmura-t-il.

Raymond ne partageait qu'à demi cette espèce de vertige, que la formidable Londres ne donne qu'une fois. Il répondit simplement, du ton dont on constate un fait connu depuis longtemps :

— Oui, tout est bien différent.

Leur attelage filait le long de Victoria street, parmi les apparitions des omnibus, des cabs, des fourgons, des piétons qui glissaient presque sans bruit sur la boue grasse de la chaussée et des trottoirs. Léonard reprit, en regardant autour de lui :

— C'est un autre monde !

Gagné par l'émotion de son frère, Raymond répéta :

— C'est vrai,... un autre monde !

Serrés l'un contre l'autre, frissonnans dans la fraîcheur du matin, ils se trouvaient plus perdus que deux naufragés jetés sur une terre inconnue. Là, dans cette île qu'un bras de mer et un océan d'idées séparent de nous, ils ne sentaient plus autour d'eux les appuis naturels que chacun possède dans son pays : la famille avec ses racines, les amitiés et les relations qui s'enchaînent, la connaissance innée des usages, des traditions, des caractères, — tout ce qui peut augmenter l'assurance et multiplier les forces de l'être isolé dans les corps à corps de la bataille humaine. Au lieu d'être le rameau d'un tronc qui le nourrit de sa sève, les membres d'un corps qui les vivifie de son sang, ils n'étaient que deux unités égarées, sans arme pour l'attaque, sans alliés pour la défense. Et, sur ce terrain dont ils ne connaissaient ni la structure ni les accidens, ni les routes ni les ornières, ils allaient se trouver aux prises avec ce que les hommes ont inventé de plus massif et de plus solennel, la loi, dans le pays du monde où elle est la plus inexorable. En pensant à leur but, ils sentirent mieux leur faiblesse : ils étaient deux malheureux insectes qu'un coup de vent jette dans une fourmilière : le peuple ordonné qu'offusque leur venue s'agite un instant autour d'eux, et ils sont dévorés. En cet instant, la certitude de leur impuissance les étreignit avec une telle intensité que l'immense hôtel où ils

s'engouffrèrent, avec son hall, ses escaliers, ses galeries, leur parut un caveau funéraire qui se fermait sur eux.

Ils ne s'y attardèrent pas. Sitôt leur toilette achevée, l'inquiétude, la curiosité, la hâte d'agir les en chassèrent, bien avant l'heure fixée par Mr Lawrence Bell pour la première entrevue. Ce fut donc à pied, d'un pas de flâneurs oisifs, et sans prendre au plus court, qu'ils s'acheminèrent vers le quartier de la Justice. Les mêmes ombres affairées continuaient à glisser autour d'eux, chacun courant à son but sans regarder à ses côtés, sans s'occuper des autres, dans le même brouillard fumeux qui trompe sur les distances et fausse les proportions. Ils laissèrent derrière eux la puissante abbaye de Westminster, presque noire dans l'air gris, et gagnèrent le parc Saint-James dont ils traversèrent les gazons soignés; ils errèrent un moment par les rues somptueuses et décorées qui avoisinent l'antique palais d'Henri VIII, Pall Mall, Saint-James street, Jermyn street, s'arrêtant parfois devant les vastes édifices où logent les clubs, les bureaux, les ministères. De temps en temps, Léonard demandait machinalement à son frère :

— Qu'est-ce que ceci?

Il n'écoutait pas la réponse. Que lui importait de reconnaître la résidence du Prince de Galles dans la solide maison rouge que Christopher Wren bâtit pour le grand duc de Marlborough, ou les massives colonnes du ministère de la Guerre que semble surveiller la figure réfléchie de Sydney Herbert? S'il s'arrêtait en regardant, c'est parce qu'un détail qui frappait ses yeux, — la carrure des constructions régulières, la robustesse des grilles de fer, la vigoureuse vieillesse des murs, — lui faisait mieux comprendre et mesurer l'obstacle dont l'ensemble de ces choses écrasait son vouloir. Oui, ces maisons, ces édifices, ces églises en pierre de taille, ces monumens érigés à des conquérans, à des pacificateurs de colonies révoltées, à des guerriers vainqueurs sur des mers lointaines, à des magistrats plus puissans que des rois, — le régiment qui défila dans un flamboiement d'acier et de tuniques rouges, — ces passans mêmes, grands, forts, anguleux, pressés, — ce ciel épais qui pesait sur les toits, sur les cheminées, sur les clochers, — jusqu'aux menaçantes clôtures des pelouses et des squares, — tout cela formait à ses yeux comme un cube énorme qu'il s'agissait de déplacer pour sauver Françoise. Cimentés par une matière impondérable, les élémens s'en

agrégeaient comme ces briques rouges, assez semblables aux briques indestructibles des Romains, dont tant de ces murs sont construits; et la même unité que manifestent telles statues de général ceint de son épée ou de juge pensif sous sa perruque enveloppait la ville entière, depuis les tours hautaines de la vieille abbaye où reposent dans l'égalité de l'histoire les morts dont les haines, les vertus ou les crimes ont fait la grandeur du pays, jusqu'aux milliers de petites maisons qui s'enfuient vers la campagne, depuis les ponts de fer qui s'ouvrent sur la Tamise devant les mâts des vaisseaux jusqu'au gibet caché derrière les murailles de Newgate.

Comme ils passaient devant la colonne de Nelson, qui crève les nuages, Léonard murmura, découragé :

— Nous ne pourrons rien!

Raymond dominait mieux une impression pareille : soit que les aspects de la ville, moins nouveaux pour ses yeux, lui parussent moins hostiles, soit que son âme se fût mieux trempée à des résolutions plus passionnées.

— Tu te trouves dépaysé? répondit-il. Ce n'est pas une raison pour craindre. Nous ne sommes point ici pour reculer au premier obstacle. Plus qu'ailleurs encore, l'énergie réussit, dans ce pays qui la respecte.

Il regarda l'heure, et ajouta :

— Le temps passe. Marchons plus vite!

Ce petit homme valétudinaire, à taille déviée, à stature d'enfant, ne connaissait plus les fatigues, ne pensait plus aux coups d'air. Il avait oublié le cache-nez dont il s'enveloppait d'habitude. Malgré l'humidité, il négligeait de boutonner son pardessus, dont les pans flottaient dans une envolée. Bien qu'il parût encore plus frêle, plus menu dans la foule des hauts Anglais à larges épaules, il posait sur ces trottoirs étrangers des pieds de conquérant.

— Voici la gare de Charing-Cross, expliqua-t-il. Nous entrons dans le Strand. Nous ne sommes pas loin.

Il entraîna son frère le long de l'artère où bouillonne l'activité de Londres, où déjà flottait dans l'air lourd l'arome du *bird's eye* que les pipes sèment en passant, où courent sans trêve, entre les boutiques, ces silhouettes actives, ces ombres rapides qui ne s'arrêtent jamais et ne regardent rien.

C'est ainsi qu'ils arrivèrent à Temple Bar.

Un moment, ils cherchèrent dans le labyrinthe des petits squares, des petites cours, des petites rues, autour de ces constructions gothiques qui ont des airs de chapelles, dans un silence profond, presque religieux. Des sergens de ville, immobiles comme des statues, le visage coupé par la visière du casque, leur montraient la direction en tendant d'un geste articulé une main gantée de fil noir. Des profils de magistrats en perruques sortaient parfois des maisons, comme des figures d'un autre temps. Des vols de pigeons s'ébattaient dans des bassins, et remuaient la suie qui s'amasse sur les eaux dormantes. De-ci de-là, au bout d'une enfilade de bâtimens plus neufs, apparaissaient le vert d'un gazon, les murs des quais, une échappée de la Tamise, opaque et jaune. — Ils distinguèrent enfin le nom de Mr Lawrence Bell, gravé sur une plaque de cuivre, à côté d'une porte. Un clerc les introduisit auprès de l'avocat.

Le défenseur de Françoise Dessommes était un homme de moyenne taille, dans la force de l'âge, aux cheveux rouges aplatis autour d'un front énergique, au visage rasé, d'un dessin net, à la mâchoire solide et carrée. Il était en veston foncé et cravate noire, d'une correction de toilette méticuleuse, du haut col immaculé qui le serrait comme un carcan à la pointe des bottines luisantes. Son œil clair ne s'étonnait de rien, ses gestes étaient lents et calculés, comme si les moindres devaient avoir un sens. Il accueillit les visiteurs avec une politesse réservée, qui marqua d'emblée les nuances : tandis qu'il secouait la main de Raymond comme s'il le connaissait dès longtemps, il s'inclina devant Léonard avec une gravité cérémonieuse qui dissimulait à peine une certaine méfiance. La lumière du dehors était insuffisante : une lampe électrique, à réflecteur vert, éclairait la table, en laissant dans l'ombre une partie du cabinet où rougeoyait la houille dans la cheminée noire. Mr Lawrence Bell s'était avancé pour recevoir les Perreuse. Il leur montra deux chaises, d'un geste simple, et reprit sa place derrière la table encombrée de dossiers.

— Je puis parler français, monsieur? demanda Léonard.

— Oui, monsieur, je comprends.

Léonard échangea un regard avec son frère, et ouvrit l'entretien :

— Je n'ai pas besoin de vous expliquer quels sentimens nous amènent, monsieur... Nous savons que vous avez fait tout ce que

peut un défenseur pour sauver cette malheureuse. Mon frère m'a traduit un résumé de votre belle plaidoirie : elle m'a paru un modèle de logique et de clarté.

Mr Bell, dont la figure exprimait une attention soutenue, ne parut pas s'apercevoir du compliment.

— ... Je suis avocat moi-même, monsieur, comme vous le savez. L'expérience m'a montré, comme à tous ceux de notre profession, que les efforts les plus consciencieux, les plus dévoués, ne reçoivent pas toujours leur récompense, et qu'il est souvent impossible de modifier les opinions ou le parti pris des jurés. Dans cette affaire, vous avez plaidé avec une entière conviction, sûr que vous défendiez une innocente, confiant dans la force de la vérité. Je suis persuadé que, pas plus que nous, vous n'avez compris cet incroyable verdict!... Et pourtant il s'est produit, contre toutes les prévisions du bon sens : on ne peut plus lutter que pour en empêcher les derniers effets. Vous êtes prêt à tout mettre en œuvre pour sauver la condamnée : nous venons ajouter un effort aux vôtres. Les circonstances que vous connaissez nous ont imposé ce devoir... Mais que pouvons-nous tenter? Je l'ignore, vos lois et vos usages étant très différens des nôtres; et c'est ce que je vous demanderai. Aucune démarche ne nous arrêtera : nous comptons sur vous pour les guider.

Mr Bell réfléchissait, le regard baissé, le menton appuyé sur sa main gauche, la droite allongée devant lui, sur la table. Enfin, il leva les yeux sur Léonard, et répondit lentement, en cherchant ses mots, avec un accent assez marqué et de fréquentes hésitations :

— Vous savez, monsieur, chez nous, oui, les choses ne se passent pas comme en France,... pas du tout, je crois!... Les décisions du jury, elles sont encore plus... solennelles,... plus définitives!... Nous donnons à l'accusé toutes les chances pour se défendre : il peut dire tout ce qu'il veut, et faire venir tous les témoins qu'il veut, et on ne le traite pas tout de suite comme si l'accusation était la preuve, et on ne lui tend pas de pièges pour l'embarrasser, comme chez vous, non!... Mais, après que le jury a dit : « Coupable, » c'est fini; alors, il ne peut plus rien, il n'a presque plus de chances de se sauver!... Vous savez, nous n'avons pas votre Cour de cassation, qui peut presque toujours trouver un... vice de forme, comme vous dites, je crois; nous n'avons que le Banc de la Reine. Et le Banc de la Reine, oh! on

n'y peut aller que s'il y a eu dans le procès des irrégularités bien certaines, bien graves... Et, dans celui-là, il n'y a point eu d'irrégularités, point!... On ne peut donc rien faire au Banc de la Reine, pas même essayer... Il n'y a plus que la grâce de Sa Majesté!

Ce fut Raymond qui répondit, avec une précipitation passionnée :

— Oui, la grâce, nous pensions bien qu'il n'y avait plus d'autre espoir. Mais, dites, que faut-il faire pour l'obtenir?

— Il faut envoyer... une supplique.

— A la Reine?

— Non, au *Home secretary*... ministre de l'Intérieur, vous diriez, je crois?

— Est-il donc impossible de s'adresser à la Reine? Elle est femme, on dit qu'elle est bonne...

Mr Bell l'interrompit, avec un geste négatif de la main droite :

— Oh! Sa Majesté n'écouterait pas sa bonté. Elle respecte la loi : elle ne peut pas se mettre au-dessus du jury, puisque c'est le jury qui a le droit de prononcer. Elle demande au ministre ce qu'il faut faire : et, quand le ministre dit d'accorder la grâce, elle l'accorde; et quand il dit de refuser, elle la refuse.

L'imagination de Raymond réservait un rôle plus actif et plus précieux à cette femme qu'un si long règne, l'expérience de tant d'affaires, l'exercice d'un tel pouvoir devaient incliner, pensait-il, à la pitié pour toutes les misères humaines :

— Est-il possible, s'écria-t-il, qu'une Reine renonce à ce droit de grâce qui est la plus belle de ses prérogatives? qu'elle ne s'émeuve pas à l'idée du supplice d'une femme qui peut être innocente, qu'elle pourrait sauver? Où prendra-t-elle le courage de signer l'arrêt de mort, quand elle saura les doutes qui subsistent, quand elle connaîtra le vrai caractère de la condamnée?

Il s'exaltait, sous les yeux tranquilles de Mr Bell, qui l'écoutait avec étonnement, comme on écoute un homme dont le mécanisme cérébral vous est étranger. Léonard, qui comprenait mieux la situation, l'interrompit en disant :

— Ainsi, tout dépend du ministre de l'Intérieur. Eh bien! ce ministre, on peut le voir! lui demander une audience?

Le *solicitor* répéta son geste négatif, en l'accentuant avec plus de sécheresse :

— Non. Le ministre m'accordera une audience, si je la lui demande ; mais pas à un autre. Quand on a condamné quelqu'un, il y a toujours beaucoup de parens et d'amis qui voudraient le prier. Pour lui, c'est impossible, il ne peut pas les recevoir. On lui écrit une lettre, un mémoire, en expliquant pourquoi on demande la grâce : par exemple, s'il y a des circonstances qui excusent un peu le crime ; ou bien, si l'on sait des faits que le jury n'a pas connus, et qui mettent du doute.

— C'est ce que vous comptez faire, en tout cas?

— Oui, je compte faire cela. Vous pouvez essayer aussi. Le ministre lira !

Raymond jeta de nouveau dans la discussion son ardeur impatiente :

— Certainement, nous essayerons !... Nous raconterons à votre ministre l'histoire vraie de cette malheureuse, que les jurés ignoraient. Nous lui dirons le sentiment très noble de maternité que nous avons vu naître en elle, son désintéressement, son dévouement à son enfant, son travail : ce sont des faits, n'est-ce pas? Et des faits qui montrent qu'elle n'est pas une fille perdue comme les jurés ont dû le croire, des faits qui rendent invraisemblable l'hypothèse du crime...

L'attention étonnée que continuait à exprimer le visage de Mr Bell se nuança d'une ironie un peu dédaigneuse :

— Ces faits-là, dit-il, oh ! ce ne sont pas ceux qui comptent. Peut-être ils pourraient un peu peser sur le jury, avant qu'il prononce, tout au plus. Voyez, nous n'attachons pas d'importance à la vie passée. Pour les petites choses, quelquefois ; pas pour les grands crimes. On voit souvent des gens qui ont été honnêtes toujours commettre une fois un grand crime. C'est pourquoi ce qu'ils ont fait avant ne prouve rien. Il faudrait montrer qu'il y a encore des doutes, voilà ! Par exemple, il faudrait montrer que les témoins se sont trompés...

Il s'anima tout à coup, ses joues se colorèrent, il frappa du poing sur la table :

— Et Mrs Lambeth s'est trompée, je suis sûr ! Elle a dit qu'elle a vu, et c'était dans son esprit ! Elle a vu après, toujours plus clair ! Mais comment prouver?... Le jury ne devait pas croire, et il a cru : alors, on ne peut plus rien !

— Pourtant, s'écria Raymond, il y a des impossibilités morales dont on doit tenir compte ! Nos souvenirs valent bien

les yeux de Mrs Lambeth : ce serait un crime de les négliger.

— Le problème, dit Léonard avec plus de calme, c'est donc d'ébranler par notre certitude la foi que votre ministre a dans le verdict du jury. Comment y réussirions-nous par un mémoire? Une conviction comme la nôtre ne peut se communiquer que par la voix, l'accent, le regard. Que restera-t-il de ce que nous apporterons, quand nous l'aurons écrit? Par conséquent, il faut voir cet homme, il faut lui parler. Et vous nous dites que c'est impossible!

Le *solicitor* affirma de nouveau :

— Le ministre ne veut pas vous recevoir. Il ne pourrait pas.

Un silence suivit cette déclaration péremptoire. Ce fut la voix ardente de Raymond qui le rompit :

— Cependant, il aurait le devoir de tout écouter, pour s'éclairer !

— Oh ! répliqua Mr Bell, je vous l'ai déjà dit : il y a tant de condamnés, et leurs parens ne croient jamais qu'ils sont coupables! Il y en a plus de vingt mille par an, pour toutes sortes de fautes, à toutes sortes de peines. Le ministre ne peut pas recommencer leur procès : il n'a pas le temps.

L'accent du *solicitor* révélait l'orgueil qu'éprouvent toujours les Anglais à parler de leurs institutions ou à rappeler leur grandeur. Raymond se taisait. Léonard réfléchit un moment avant de reprendre :

— Si l'on ne peut obtenir une audience officielle de votre ministre, est-il impossible de le voir autrement? C'est un homme, après tout : il a des amis, des relations, un club; il dîne en ville; des gens lui parlent; pourquoi n'arriverait-on pas à le rencontrer?

— Oh! oui, répondit aussitôt Mr Bell, il est comme tout le monde. Si vous avez des amis qui le connaissent, et qui vous présentent, vous pouvez causer avec lui comme avec moi. Il discutera avec vous sur cette affaire comme tous les autres Anglais qui en ont envie. Ce ne sera pas dans son office, il ne sera plus le ministre, il sera seulement un individu, un particulier. Oh! si vous le rencontrez ainsi, il vous écoutera très bien.

— Il s'appelle?

— Sir Archibald Brawnborne.

A ce nom, la figure de Raymond s'éclaircit, comme si l'espoir renaissait :

— Sir Archibald Brawnborne ! s'écria-t-il, celui qui a été déjà ministre il y a une vingtaine d'années? Mais nous sommes sauvés ! C'est l'ami de lady Leavermore, nous le verrons quand nous voudrons, j'en réponds.

Sa mémoire évoquait la sympathique figure du vieil homme d'État, rencontré plus d'une fois pendant ses précédens séjours à Londres : une figure haute et sereine, réfléchie, plutôt douce, comme éclairée d'un rayon de bienveillance. En ce temps-là, sir Archibald n'était point aux affaires, et n'y pensait pas rentrer jamais; presque septuagénaire, jugeant son œuvre achevée, il jouissait de ses loisirs en vieillard aimable, qui sourit à son hiver. Écouté, choyé, dorloté dans un cercle restreint qui l'admirait avec cette ferveur que les Anglo-Saxons vouent à leurs grands hommes, ou simplement à leurs hommes utiles, il discutait librement les événemens du jour ou rappelait avec discrétion les souvenirs de sa longue carrière d'administrateur, de diplomate et de ministre. Ses récits transportaient ses auditeurs dans tous les coins de l'immense empire, de Madras à Ottawa, de Brisbane à Capetown. Il avait le geste bénin, le regard très bon, des inflexions caressantes dans la voix, le rire clair d'un homme dont la conscience est en paix. On le disait charitable, pieux sans ostentation, scrupuleux dans ses moindres actes. Il avait vu naître lady Leavermore et, n'ayant pas de famille, l'aimait en père, avec cette nuance de tendresse que les vieillards ont volontiers pour les femmes dont ils ont pu suivre la floraison. Raymond se souvint tout à coup de l'avoir rencontré dans le salon de son amie le jour même où il devait emmener dîner Françoise avec la petite Aurélie et Mrs Duke : ce rapprochement lui parut de bon augure :

— Nous le verrons, répéta-t-il en s'excitant, nous lui raconterons tout. Il comprendra : c'est un homme de haute culture, de grande intelligence, d'une bonté à toute épreuve. Il aura pitié. Il a beaucoup d'affection pour lady Leavermore, qu'il voyait tous les jours : elle parlera pour nous, elle nous aidera, j'en suis sûr !

Mr Lawrence Bell suivait curieusement, de ses yeux clairs, le petit être nerveux qui s'agitait comme une feuille à ce souffle d'espérance; mais sa figure restait impassible; il dit, en scandant énergiquement ses paroles :

— Il faut prendre garde, monsieur, il ne faut pas espérer

trop vite. Un ministre, chez nous, a peut-être plus de pouvoir que la Reine, même pour faire grâce, mais il n'est aussi qu'un serviteur de la loi. Quand il est dans ses fonctions, un ministre ne connaît pas ses amis : il n'a pas le droit, même s'il a de la pitié ou si on le supplie; il ne pense qu'à la loi, il ne peut faire que ce qu'elle dit. C'est très bien que vous voyiez sir Archibald, si vous pouvez être présenté. C'est très utile. Seulement, il faut lui dire des choses précises, qui touchent au fait. Écoutez! il vous faut voir dans le dossier. Je vais vous le remettre. Il faut le lire avec beaucoup d'attention. Et puis, vous pourriez voir les témoins. Alors, vous saurez mieux! Oui, vous saurez mieux comment tout s'est passé, et ce qu'il faut dire au ministre.

Il s'adressait maintenant à Léonard, comme s'il comptait plus sur l'adresse d'un professionnel pratique et de sang-froid que sur l'ardeur malhabile de l'homme qui laissait si naïvement transparaître son âme.

— Voilà du moins un programme d'action! s'écria Raymond.

Mr Bell tirait d'un casier un portefeuille rempli de papiers. Il le posa sur la table, devant Léonard qui se leva pour le prendre; et il conclut, d'une voix qui s'émut enfin :

— Là dedans, il y a tout. Vous verrez. Moi, j'ai fait ce que j'ai pu. Vous, essayez aussi. Si personne ne veut croire, oh! ce sera une terrible injustice!

XI

Lady Leavermore habitait une de ces rues tranquilles, entre-croisées entre les artères qui relient Oxford street et Piccadilly. Son salon, — une pièce oblongue à tentures claires, — dégageait l'impression d'une intimité plutôt élégante que luxueuse. Des étoffes de l'Inde, des bibelots précieux rapportés des colonies, quelques objets d'art qui venaient d'Italie ou d'Espagne, le décoraient. Fatigué de certaines broderies un peu crues, des aspects tourmentés de quelques objets exotiques, l'œil se reposait sur de belles fleurs, toujours arrangées avec un art délicat, ou sur des tableaux choisis dont chacun le retenait par son intérêt ou sa rareté. Une grande esquisse au crayon de Burne Jones attirait surtout l'attention : les corps écaillés d'une néréide et de ses trois petits, dont les têtes joufflues rappelaient les anges des vieilles chapelles, flottaient dans une eau profonde, parmi des

algues étranges, des poissons aux formes capricieuses; et cette fantaisie, unique dans l'œuvre de l'artiste, troublait comme un rêve inachevé de poète, dont des mots confus et des rythmes flous exprimeraient l'indécision. — Raymond, venu seul en quittant Mr Lawrence Bell, faisait face à ces êtres chimériques qui semblaient sortir de leur cadre pour nager vers un grand fauteuil bas, — le fauteuil où sir Archibald venait s'asseoir presque chaque jour. Lui-même les regardait sans les voir, en exposant lentement l'horrible histoire. Il parlait d'une voix sourde, le rouge au front, sans gestes. Son amie, suspendue à ses lèvres, écoutait avec stupéfaction ce récit pareil à tant d'autres qu'on parcourt d'un œil distrait dans les journaux, sans songer qu'on puisse être jamais effleuré par leur réalité. Des lueurs d'effroi traversaient ses regards; elle haletait comme au dernier acte d'un drame où le sang coule; de temps en temps, elle passait la main sur son front, en murmurant un mot d'épouvante.

— Maintenant, conclut Raymond, la justice a prononcé le dernier mot de son erreur. Elle s'est trompée : comme elle y a mis toutes les formes, il ne nous reste aucun espoir de l'éclairer. Mais il y a encore un homme au monde qui peut du moins empêcher l'abomination de s'accomplir jusqu'au bout. C'est sir Archibald Brawnborne, votre ami... Vous devinez ce que je vous demande.

Dans l'entraînement de son émotion, lady Leavermore s'écria :

— Sir Archibald?... Oui, oui, c'est lui qui fait grâce... Oh! je vais courir chez lui, et lui dire tout cela!... Ou mieux, je le prierai de venir ici, pour que vous puissiez le rencontrer, vous, et...

Elle s'arrêta : à travers le récit de Raymond, qui cependant avait tu la défaillance suprême de Léonard, le séducteur resté dans l'ombre lui inspirait une insurmontable répulsion; l'idée de le voir là, dans ce salon où n'entraient que des amis éprouvés, installés dans une existence solide, défendus par une cuirasse d'honorabilité contre les seules approches d'un pareil drame, l'idée d'accueillir ce héros de fait-divers, de lui tendre la main, de l'écouter, de lui répondre, l'effrayait comme une sorte de sacrilège. Mais son regard rencontra les yeux suppliants de Raymond, son imagination lui représenta le cachot de Françoise le gibet, le bourreau : elle domina son impression, et acheva

—... Vous et votre frère. Vous connaissez sir Archibald, vous l'avez vu ici, n'est-ce pas? Vous savez comme il est bon. Oh! j'en suis sûre, il fera ce qu'il pourra.

Elle se reprit :

— ... S'il peut quelque chose... Mais pourra-t-il?

Derrière la bienveillante figure de son ami, qu'elle savait incliné à la douceur, elle distinguait, en réfléchissant, comme un fonds inconnu dont elle n'avait jamais senti l'influence, mais que sa délicatesse intuitive devinait en ce moment : cette force de cohésion, peut-être, dont les Perreuse, depuis leur arrivée, se sentaient comme enveloppés, — et qui n'était que l'invisible ciment de toutes les volontés d'un pays tendu vers des possessions âpres et lointaines, ou, qui sait? — ce reste obscur de sauvagerie qui se satisfait encore dans la répression du crime en invoquant le droit de punir, le bien public, l'intérêt social. Et de sa mélodieuse voix, étudiée et assouplie, elle se mit à dire les mêmes choses que l'avocat, presque dans les mêmes termes :

— Si vous saviez comme un ministre a peu de puissance, chez nous!... Sir Archibald, oh! oui, je connais sa bonté... S'il pouvait, il empêcherait toutes les exécutions, oui, toutes. J'en suis sûre : un jour, il me l'a dit, à propos d'un condamné qu'une foule de gens croyaient innocent. On faisait des pétitions, partout, même à la Chambre. On le suppliait, on le menaçait. Et il a tenu bon, et l'homme a été exécuté, et il a confessé son crime avant de mourir... Moi, comme les autres, je voulais sa grâce... Mais sir Archibald ne la voulait pas, à cause de la loi... Et quand je lui ai parlé, il m'a dit qu'il haïssait ces supplices, et que chaque fois il souffrait presque comme les condamnés, et qu'il pensait à eux avant et après, et toute la nuit, et bien longtemps. Alors, je lui ai demandé : « Pourquoi ne donnez-vous pas la grâce toujours, puisque vous avez le droit? » Et il a répondu : « Non, je ne l'ai pas, quand la grâce serait contre la loi! » Voilà ce qu'il m'a dit, sir Archibald... N'importe, je le prierai avec vous, je vous promets... Je le verrai d'abord, pour expliquer. Et puis, je vous écrirai pour un rendez-vous... Oh! nous ferons tous nos efforts!...

Elle semblait conquise, prête à seconder son ami dans un élan de ferveur et de pitié. Mais, à la pitié qu'elle écoutait seule, se mêlait ce dégoût qui submerge les âmes pures quand un accident remue devant elles les bas-fonds ignorés de la vie. Comme elle

luttait contre cette rancœur, elle revit son dîner chez les Perreuse, — la coquette salle à manger, le salon neuf, Lucienne, Léonard, les invités qui l'étonnaient, jusqu'à la chevelure de Gastellier :

— Vous souvenez-vous? fit-elle. Nous avons presque parlé de *cela*, chez votre frère, à cause de ce roman de Tolstoï. Il ne disait rien, lui, il écoutait. A présent, je me rappelle : sa figure était très sombre. Oh! comme il devait être malheureux!

Mille pensées confuses s'agitaient sous le front de lady Leavermore. Comme ceux de sa race, elle avait un sentiment profond de l'enchaînement des effets et des causes dans le règne du mal : le spectacle que Raymond venait de découvrir à ses yeux confirmait avec force ses idées traditionnelles sur la faute et le châtiment. Aussi, sa première émotion passée, ne pouvait-elle pas s'apitoyer sans retenue sur une femme à ses yeux souillée, sur un homme sensuel et coupable d'un lâche abandon : leur malheur, trop éloigné de son cercle de sympathies possibles, lui restait étranger ; elle se jugeait aussi loin de leurs passions et de leurs catastrophes que de celles d'un Œdipe ou d'une Clytemnestre. Son imagination même se refusait à les suivre à travers les péripéties d'un drame dont elle concevait à peine la réalité. Seul, le désespoir immérité de Raymond la touchait, — comme les souffrances d'une victime innocente qu'étreint avec le coupable la main de la fatalité. Ce fut donc pour lui qu'elle répéta :

— Oui, nous ferons tous nos efforts.

Elle n'eût point été de sa race si elle n'eût pris l'occasion de prêcher un peu :

— Comme c'est terrible, la suite de ce que nous faisons, quand nous avons fait ce que nous ne devions pas!

Raymond regagna l'hôtel, un peu moins désespéré. Son frère l'attendait, dans une triste chambre donnant sur les toits de l'Aquarium, puis sur d'autres toits, sur des cheminées, sur des fumées qui s'écrasent contre le ciel. Il réfléchissait aux conseils de Mr Lawrence Bell, dont son intelligence professionnelle dégageait le sens pratique. On voulait des faits? Très bien, il en trouverait ! Ses forces revenaient : maintenant il avait du moins un but précis et, avec le dossier, des armes. Il savait où aller, déjà presque par quels chemins. L'affaire devenait une *cause*, comme il en avait défendu, — gagné souvent, — de plus difficiles. L'important, c'était de s'y jeter tout entier, avec toutes ses forces, tout

son sang-froid, en gardant tous ses moyens. Ayant éprouvé que la confiance en impose, il se promit d'être confiant : quand Raymond lui rendit compte des résultats de sa visite, il parut satisfait, et répondit :

— C'est un premier point gagné et un point essentiel, puisqu'il est si difficile, dans ce pays, de voir un ministre. Ton amie est une auxiliaire précieuse : les choses s'annoncent bien. Préparé par elle, il ne pourra manquer de nous écouter en bonnes dispositions, ce *Home secretary*. Seulement, il s'agit d'avoir quelque chose à lui apporter, quelque chose de précis, comme dit mon confrère. J'imagine qu'avant de nous voir, il examinera le dossier. Eh bien! nous allons l'étudier de notre côté, refaire l'enquête, visiter les lieux, interroger les témoins principaux. Le programme est indiqué : elles me connaissent, ces difficultés-là!

Ils consacrèrent deux jours à compulser les pièces, les dépositions, les interrogatoires, les procès-verbaux. Ils n'apprirent ainsi rien de plus que ce qu'ils savaient déjà : les courtes phrases sèches de leur journal avaient tiré l'essentiel de ces documens prolixes et diffus. En lisant la plaidoirie de Mr Lawrence Bell, ils reconnurent qu'elle groupait avec beaucoup de clarté les élémens favorables, et déduisait des faits acquis toutes les présomptions d'innocence qu'une saine logique permettait d'en tirer. Mais, puisque cette argumentation n'avait eu nulle influence sur les jurés, elle ne pouvait ébranler le ministre, qui abritait derrière eux sa responsabilité et devait user d'ailleurs du même procédé de raisonnement et de pensée. Donc, rien à espérer du tissu des hypothèses et des déductions dans le vide qu'il est si facile d'ourdir, d'étirer ou de déformer : l'effort devait porter sur les faits ignorés de l'enquête, ou sur les moyens d'infirmer les témoignages les plus défavorables. Léonard estima que ce second point leur offrait les meilleures chances; et c'est dans cet esprit qu'il engagea la campagne.

Les Perreuse commencèrent par une minutieuse visite des lieux, refaisant pas à pas la promenade de la mère et de la fille, telle que l'instruction l'avait reconstituée. Comme elles, ils descendirent à la station de Kew Gardens, et entrèrent d'abord dans le bar de Sandy Combe Road, où ils tâchèrent d'interroger le tenancier, Mr Hawley. Celui-ci commença par se retrancher dans un silence avisé. Pour gagner sa confiance, Raymond lui expliqua que son frère et lui, convaincus de l'innocence de la condamnée,

qu'ils avaient autrefois connue en France, venaient demander sa grâce et voulaient être renseignés sur les moindres détails du procès. Mr Hawley, toujours taciturne, les conduisit alors au premier étage de sa maison, dans une pièce qui devait servir de salle à manger réservée, si l'on en jugeait par la cloche de métal et les multiples flacons de sauces variées dont était garni le dressoir d'acajou. Il leur offrit des sièges, s'assit en face d'eux, et, desserrant enfin ses lèvres muettes, leur répéta presque mot pour mot sa déposition. Ensuite, Raymond ayant essayé de le questionner, il la recommença, avec une complaisance résignée et consciencieuse; et il fut impossible d'en tirer autre chose.

— N'avez-vous pas remarqué, demanda Raymond en traduisant une question de son frère, que cette femme était faible, petite, d'allures très douces? Elle avait pour sa fille beaucoup de soins affectueux, n'est-ce pas?

Mr Hawley réfléchit un instant, et répondit :

— Elle lui a donné du thé, des œufs et des sandwichs.

— L'enfant paraissait-elle gaie? ou bien au contraire lasse, un peu souffrante?

Mr Hawley réfléchit encore avant de répondre :

— Elle a mangé les sandwichs et les œufs.

Comme les avocats, les juges, les jurés, le ministre, Mr Hawley se barricadait dans la forteresse des faits : il disait ce qu'il avait vu, ce qu'il savait, ce qu'il pouvait affirmer avec la certitude que donne le témoignage indiscutable des sens. Le ton tranquille de ses réponses et la tranquille assurance de ses yeux bleus sous la broussaille de ses sourcils jaunes attestaient qu'il ne se laisserait point entraîner sur le terrain glissant des hypothèses ou des impressions. Raymond s'écria, de lui-même, avec élan :

— Quand vous avez entendu cette malheureuse, au tribunal, vous n'avez donc pas senti qu'elle ne pouvait dire que la vérité?

Mr Hawley, en clignant un peu, considéra curieusement ce petit homme agité, dont les nerfs vibraient, puis cet autre, impénétrable avec ses yeux pâles, sa figure immobile, ses traits tendus dans un violent effort pour comprendre la langue inconnue. De sa grosse main couverte de poils roux, il caressa sa barbe rêche, qui s'avançait sous le menton, et il répondit :

— J'étais témoin, monsieur, je n'étais pas juré.

En le quittant, les deux frères parcoururent, comme les pro-

meneuses, le jardin botanique qui s'éveillait à peine aux premières tiédeurs de l'année, puis les serres des jardins d'hiver où les plantes des tropiques dressent leurs palmes dans la chaleur humide. Ils traversèrent en droite ligne la pelouse en se dirigeant vers l'extrémité du lac, et sortirent du parc par la porte qu'ils avaient vue marquée sur le plan annexé au dossier, vis-à-vis de Syon House. Le fleuve, très haut, coulait avec force, comme au jour fatal; mais il roulait d'autres eaux qui ne savaient rien du drame, et les berges gardaient leur secret. Paisible et beau, le paysage étalait la verdure de ses prairies semées de grands arbres dépouillés sous un ciel brumeux, poudré pourtant de lumière, tel à peu près qu'il devait être le jour où le mystère s'était accompli sous sa voûte impassible. Pas un passant sur la chaussée, jusqu'aux deux coudes, l'un brusque et l'autre plus arrondi, qui finissent par la dérober aux regards. Sur l'autre rive, un groupe d'ouvriers travaillaient dans l'herbe naissante de Syon Park. Sur le fronton du simple et majestueux palais que dominent les cimes de cèdres centenaires, veillait le vieux lion des Northumberland. La plaine était si champêtre, qu'on eût pu se croire au fond de quelque province perdue, très loin des villes, sans les hautes cheminées et les vastes constructions qui s'estompaient du côté de Brentford, autour d'un monument dont les formes restaient indistinctes dans l'air voilé.

— Est-il possible que ce soit là! murmura Raymond, exprimant ainsi ce doute sur la réalité de nos tragédies qui nous saisit quand nos yeux en cherchent les vestiges si vite effacés par l'indifférence des choses.

Appuyé sur sa canne, Léonard laissait son regard se perdre dans l'étendue. Il demeura longtemps ainsi, dans un silence lourd de pensées qu'il n'essaya pas même de formuler.

A l'inverse de Mr Hawley, le gardien du parc, Mr O'Clean, parla sans se faire prier. C'était un vieil Irlandais, au visage couleur de brique, avec d'épais sourcils blancs, une touffe de barbe hérissée, des poils plein ses oreilles rouges. Depuis la catastrophe, il avait tant de fois répété son récit, à tant de promeneurs, — mécaniquement, comme un sacristain décrit le trésor de son église, sans rien retoucher à sa version consacrée! Mais il ne s'en lassait pas, et il le répéta une fois de plus, avec une animation factice, dans son *slang* que Raymond avait peine à comprendre, stimulé d'ailleurs dans sa routine par l'attente du

pourboire qu'on ne manquait jamais de lui glisser dans la main. Il conduisit les étrangers jusqu'à la place exacte, qu'il précisa, en frappant du pied sur le sol où la foule des visiteurs avait piétiné les roseaux.

— C'est là, là, juste à cet endroit!...

Il imita la pose de Françoise, en ajoutant :

— La femme se tenait ainsi, courbée, comme pour regarder au fond de la rivière...

Il cligna de l'œil en prenant un air malin :

— Vous comprenez, elle faisait semblant!...

Puis, en se redressant :

— Vous voyez bien qu'on ne peut pas tomber dans l'eau, à cette place. Impossible! Depuis quarante ans que je garde cette porte du parc, ça n'est jamais arrivé, monsieur!

Il les entraîna un peu plus loin.

— Le chapeau de la petite fille était ici. Pour sûr qu'il n'y était pas venu tout seul!

Léonard comptait surtout sur cette inspection pour expliquer les mouvemens incohérens de Françoise, descendant le fleuve au lieu de le remonter comme elle aurait dû faire, puis revenant sur ses pas. Quand il souleva cette question, l'Irlandais haussa les épaules :

— Tout ça, c'est des histoires! s'écria-t-il. Elle n'avait pas le temps de retraverser le parc avant la fermeture, c'est vrai. Mais elle devait aller à Kew Bridge. On voit le pont d'ici! Les autres stations sont au diable! Et puis, quand elle a eu fait la moitié du chemin, voilà qu'elle revient sur ses pas! Pourquoi? Hé! parce qu'elle avait bien médité son coup, la gredine!

La fausse manœuvre de Françoise, en effet, restait incompréhensible, et les explications qu'elle avait essayé d'en donner ne réussissaient qu'à en souligner l'étrangeté : il fallait admettre une de ces étourderies comme chacun en commet sans s'en apercevoir, qu'en raison même de leur insignifiance il est impossible de justifier, mais auxquelles personne ne veut jamais croire quand le hasard leur donne une portée tragique.

Les jours suivans furent consacrés à rechercher les autres témoins, à commencer par les époux Lambeth, dont la déposition avait contribué pour la plus large part à fixer le jury.

Ils habitaient, à Kew, le rez-de-chaussée d'une maison dont ils sous-louaient le premier étage, à la mode des petits bourgeois.

La grande femme, à taille de gendarme, et le petit homme, aux allures de rongeur vite effaré, étaient de même âge, également méticuleux et méthodiques. Affiliés à quelque secte puritaine, ils roulaient des yeux dévots, regardaient au plafond, et le nom de Dieu revenait dans leurs moindres propos : c'était Lui, à n'en pas douter, qui avait dirigé ce jour-là leur promenade hebdomadaire du côté de la catastrophe, pour assurer la punition du crime.

— Si nous étions sortis à notre heure habituelle, monsieur, nous n'aurions rien vu ; mais mon mari avait attendu chez le coiffeur qui lui fait la barbe, et nous avions un retard de vingt minutes. C'est bien là le doigt du Seigneur!

La foi en cette mission providentielle leur donnait, sur les moindres détails, une certitude inébranlable. A leur place, des êtres moins sûrs de servir les desseins de la justice céleste se seraient méfiés du témoignage de leurs sens, en se rappelant que la silhouette de Françoise, indistincte dans le brouillard, n'attira pas d'abord leur attention, que même son attitude ne les frappa qu'après coup. Mais ils ne l'analysèrent que pour en obtenir des affirmations de plus en plus catégoriques, qui devinrent implacables quand ils furent renseignés sur le passé de la jeune mère. Si peut-être, au cours des débats, Mrs Lambeth eut un instant l'idée qu'elle en disait trop, si sa conscience fut effleurée par un soupçon d'incertitude, ce soupçon se dissipa aussitôt le verdict rendu : car comment leur Dieu les aurait-il choisis pour instrumens d'une épouvantable erreur? Dès lors, dans les conversations qu'elle promenait à travers son quartier, elle affirmait plus solennellement, elle amplifiait avec plus d'autorité. C'est ce qu'elle fit devant les deux frères, en consultant des yeux son mari, qui l'approuvait, les mains en cornet sur sa meilleure oreille. Le sourd avait abandonné ses dernières réserves : il ne fit que répéter les propos de sa femme, en disant : « J'ai entendu! »

En se souvenant des légères contradictions de leurs dépositions devant la cour, et en constatant qu'il n'en restait plus trace, les Perreuse sentirent augmenter leur méfiance. Mais comment ébranler une certitude qui reposait sur des signes spéciaux de la Providence? La façon dont on repoussa les objections qu'ils hasardèrent leur eut bientôt montré qu'ils n'y parviendraient pas.

— Vous êtes sûrs, bien sûrs de tout ce que vous dites? demanda Raymond.

Le mari s'agita, la femme s'exclama : puisqu'ils avaient vu de leurs quatre yeux, entendu de leurs quatre oreilles!

— N'admettez-vous pas que nos sens peuvent nous tromper? Surtout quand il s'agit de faits qui nous ont beaucoup préoccupés, et que notre mémoire modifie sans s'en douter?

La grande femme, qui le dominait de toute la tête, le toisa en répondant :

— Nous avons vu et entendu ce que Dieu a voulu que nous voyions et entendions, monsieur, pour la punition du crime et l'avancement de son règne.

Il dit encore :

— Avez-vous songé que votre seul témoignage a entraîné la condamnation?

Mrs Lambeth se récria, déplaçant la question sans s'en apercevoir et faussant avec candeur le partage des responsabilités :

— *Notre* témoignage *seul*, monsieur! Et celui du gardien du parc, n'est-il pas d'accord avec le nôtre? et celui de Mr Hawley? et celui de Mr Orchard? et tous ceux qui ont établi la vie infâme de cette créature? Allez, allez, elle est coupable, vous en pouvez être certains! Elle mérite dix fois sa peine. Aussi, j'espère bien que Sa Majesté ne lui fera pas grâce, et qu'on la pendra!

Le sourd entendit, ou devina; et il approuvait, avec un petit rire féroce...

Après avoir douté jusqu'au verdict, Mrs Oxbridge s'était ralliée, comme les Lambeth. La veille de la condamnation, elle défendait encore Françoise, en affirmant que rien ne la ferait changer d'avis; le lendemain, elle « se rendait à l'évidence, » c'est-à-dire qu'elle acceptait la conviction des jurés, qui ne s'étaient pas même trouvés unanimes, — tant l'opinion des autres nous paraît plus solide que la nôtre propre, dès que l'appareil judiciaire lui prête son air d'infaillibilité. Humiliée auprès des voisins, inconsolable d'avoir abrité sous son toit une criminelle qui mourrait de la main du bourreau, elle se préparait à quitter son quartier, et sa maison :

— ... La maison où j'ai soigné mon pauvre mari, monsieur, où je lui ai fermé les yeux, où je pensais mourir aussi!..

Mille traits lui revenaient en mémoire, qui prenaient un sens nouveau dans son imagination surexcitée : Françoise ne regardait

jamais les gens de face,... parlait peu, sans familiarité,... semblait souvent distraite, « comme quelqu'un qui roule de mauvaises idées. » Elle usait pour sa toilette d'ingrédiens qu'ignorent les honnêtes femmes, de ces poudres, de ces pâtes, de ces vinaigres « qui n'annoncent rien de bon! » Elle n'avait jamais parlé du jeune homme mort d'une pleurésie.

— Ah! si j'avais connu cette histoire, je me serais méfiée... Mais je ne me doutais de rien, je croyais tout ce qu'elle me disait... Ah! je suis récompensée de ma confiance!... Si vous saviez comme elle jouait bien la comédie, messieurs! De plus fines que moi s'y seraient laissé prendre, je vous assure!... J'aurais juré qu'elle adorait sa petite fille, moi!... Et elle a eu cet affreux courage!... Une enfant jolie, charmante, mignonne,... un véritable petit ange!... Mais qu'attendre d'une fille-mère, qui se fait passer pour veuve et vit ainsi dans le mensonge?... Et ce Mr Orchard, qui venait la voir *tous les jours*, qui l'accompagnait dans *tous ses voyages à Cantorbéry!* Dieu sait ce qui s'est passé entre eux... Moi, je l'ignore, et je m'en félicite, messieurs!...

Ainsi geignait la vieille dame, les dents en avant, avec des mèches folles qui sortaient de son bonnet. Elle parlait comme un moulin, sans écouter les questions de ses visiteurs, sans y répondre, sans s'informer de leur but ni de leur qualité, comme s'il eût été tout à fait naturel que n'importe quels étrangers vinssent lui fournir ainsi l'occasion de débiter ce qui lui remplissait la tête. Elle voulut aussi leur montrer un portrait de la petite Aurélie, qu'elle cachait dans un tiroir. Avec ses longs cheveux bouclés, ses traits délicats, les fossettes de ses joues, le dessin souriant de sa bouche, l'enfant ressemblait à Raymonde comme à une sœur aînée. Le cadre de cuivre trembla dans les mains de Léonard, dont les yeux s'obscurcirent. Quelque absorbée qu'elle fût par tout ce qu'elle avait encore à dire, Mrs Oxbridge s'aperçut pourtant de cette émotion :

— Ah! dit-elle, comme vous la regardez! Seriez-vous des parens, peut-être? Eh bien! vous pouvez l'emporter, si cela vous fait plaisir. Son indigne mère me l'avait donné, ce portrait. J'y tenais Mais, à présent, je voudrais ne plus rien savoir de cette affaire, ne rien garder qui me la rappelle.

Une visite aux deux charpentiers, qu'il fallut chercher de chantier en chantier, ne donna pas de meilleurs résultats. Ceux-ci, du moins, possédaient ce bon sens que développe l'exercice

attentif d'un métier simple et utile, et que les préjugés bourgeois n'ont pas racorni. Ils comprenaient à merveille que le témoignage de Mrs Lambeth, isolé, ne constituait pas une charge décisive; qu'il tenait sa valeur d'un ensemble d'indices dont chacun pouvait paraître insignifiant en soi, parmi lesquels l'un des plus probans restait leur rencontre avec les deux promeneuses, en un point d'où elles n'avaient aucun motif de revenir sur leurs pas à moins d'avoir reçu un renseignement erroné; qu'ils avaient donc contribué pour une large part à fixer la conviction des jurés, dont le verdict ne suffisait point à détruire tous les doutes. Mais, ayant rapporté fidèlement le peu qu'ils avaient vu, et sûrs de ne se tromper ni sur les personnes ni sur le lieu, ils ne pouvaient dire autre chose, quelques conclusions d'ailleurs qu'on tirât de leur déposition. Le témoignage du vieillard inconnu dont Françoise prétendait avoir reçu l'avis qui l'avait perdue eût été bien plus important, puisqu'il aurait justifié les inexplicables mouvemens de la malheureuse et donné plus de vraisemblance à ses dires. Une agence de renseignemens, mise en activité par Léonard, le recherchait: elle ne fut pas plus heureuse que la justice. Le mystérieux passant ne reparut pas: soit qu'il n'eût jamais été qu'un « moyen de défense, » comme le soutenait l'accusation, soit qu'il demeurât introuvable. La première hypothèse pouvait sembler la plus plausible ; la seconde n'était cependant point invraisemblable. Peut-être que cet inconnu, cause innocente de tout le drame, poursuivait en paix le cours d'une existence indifférente aux bruits du monde, sans se douter des suites de son faux renseignement, ni des recherches dont il était l'objet; peut-être aussi qu'il était malade, ou peut-être qu'il était mort...

La plus pénible de ces visites, pour les Perreuse, fut celle qu'ils firent à Mr W. Orchard, dans un silencieux cottage à l'extrémité de Brompton. Ils virent un homme dévoré de loin par l'horrible souffrance d'un être auquel l'attachait un de ces sentimens plus forts que la vie, et que la mort d'un être séparé de lui par des portes plus infranchissables déjà que celles mêmes du tombeau, qu'il ne reverrait jamais, et dont il ne pouvait par aucun moyen empêcher l'affreux destin de s'accomplir. Long, pâle, émacié, avec un beau front de poète rêveur et un regard de voyant, le malheureux dépérissait sous l'empire de l'idée fixe qui ne le quittait plus. Il dit tout ce qu'il savait, sans renaître à l'espérance, pesa les questions des deux frères, qu'il déchiffra bien

vite. Ses grands yeux se posèrent sur Léonard, entrèrent lentement en lui, ouvrirent son âme. Au spectacle de la détresse empoisonnée qu'il y devinait, combien plus désespérée que son propre désespoir, il murmura :

— Je vous plains!

Surpris d'une telle clairvoyance, les deux frères se regardèrent sans cacher leur saisissement.

— Quelle étrange, étrange chose! continua Mr Orchard, d'une voix sourde et comme lointaine. Moi, je n'aurais eu qu'un rêve, qu'un désir : dévouer ma vie à cette femme; et elle a passé en emportant mon âme! Vous...

Il s'arrêta, sans achever la comparaison que suivait l'esprit de Léonard.

— Pourquoi n'êtes-vous pas venu dire au jury ce que vous saviez, comme je l'ai fait? reprit-il sans le quitter des yeux. Vous ignoriez donc tout ce drame? Vos journaux ne vous l'ont pas appris?

Léonard courba la tête; la honte de son front révéla sa misérable défaillance. Alors Mr Orchard détourna les yeux, et ne prononça plus que des monosyllabes.

Chaque soir, en rentrant à leur hôtel, les Perreuse se désespéraient du néant de leurs recherches. Ils dînaient à l'heure où les tables se dégarnissent, ils passaient la soirée dans le confortable salon installé pour la correspondance, où personne ne les dérangeait. Raymond ne recevait pas de lettres : il parcourait distraitement les journaux. Léonard dépouillait son courrier, où se trouvait chaque jour une lettre de Lucienne. La jeune femme ne disait jamais ce que son mari attendait d'elle, ni peut-être ce qu'elle aurait voulu; Léonard, de même, répondait sans abandon : leurs âmes semblaient condamnées à s'ignorer toujours, puisque le drame où elles se débattaient ne les rapprochait pas. Parfois, las du décor de l'hôtel et de leur solitude, les deux frères s'en allaient flâner dans la nuit brumeuse où rougeoyaient les réverbères, jusque dans le quartier de la vie nocturne.

Une dizaine de jours s'écoulèrent ainsi. Sir Archibald prenait son temps, leur en laissait aussi, peut-être. Leurs efforts n'aboutirent qu'à établir un seul fait de quelque importance, que la défense avait invoqué sans en tirer tout le parti possible : à Cantorbéry, chez les misses Jewell, une des pensionnaires leur confirma que, peu de temps avant les vacances, elle avait parlé des mer-

veilles de Kew Gardens à la petite Aurélie. Ce détail appuyait la vraisemblance du récit de Françoise. Mais c'était peu de chose; et, quand les Perreuse reçurent enfin le billet de lady Leavermore qui les convoquait chez elle, leur meilleure arme était encore leur foi.

Ni l'un ni l'autre ne connaissait la peur, que les sécurités de l'existence moderne ont rendue rare : elle glaça le sang dans leurs veines, elle arrêta le souffle dans leurs poumons quand ils entrèrent dans la maison où ils allaient remuer des dés si redoutables. Raymond la dominait, dans la tension de son énergie, dans l'exaltation de son désir de succès. Chez Léonard, au contraire, elle s'aggravait de la plus déprimante des passions, — de la honte. Jusqu'à présent, son frère seul avait pu lire en lui, — et avec une si persistante indulgence, avec de tels restes d'estime et de tendresse, avec des yeux si prévenus qu'il n'avait sûrement pas distingué, sous la couche épaisse des mensonges intimes, les taches les plus sordides, ni déchiffré les plus humilians aveux. A cette heure, un autre homme, un étranger, un juge allait plonger dans son cœur des yeux auxquels apparaîtraient ses plus secrètes lâchetés, qui le verraient entier, sans voiles, tel qu'il s'était aperçu lui-même, un soir, tout à coup, sous l'éclairage brutal de la terrible nouvelle, dans le « miroir de la Vérité. » En vain appelait-il à l'aide son orgueil, sa ruse, sa force, son audace, les passions qui depuis l'enfance gouvernaient sa vie, les armes et le bouclier qu'il maniait dans la lutte avec tant d'adresse : il n'en éprouvait plus que la faiblesse, et restait seul avec son âme nue. En pesant sur le timbre électrique, en voyant la porte s'ouvrir devant lui, une tentation folle le prit de s'enfuir : pour suivre le valet en livrée qui le reçut, il lui fallut de l'héroïsme.

Une bouilloire à thé fumait à côté de lady Leavermore, comme aux heures où les amis viennent bavarder, en croquant les biscuits secs étagés sur la table à gâteaux. Le salon, décoré de fleurs fraîches, avait son aspect le plus intime et cet air souriant dont s'imprègnent les pièces où l'on vit beaucoup, mais qui ne connaissent de notre vie que ce qu'elle a d'aimable, de facile et de bienveillant. Sir Archibald, arrivé le premier, attendait en face des néréides de Burne-Jones, dans le bon fauteuil bas où il aimait à reposer ses membres endoloris par les rhumatismes. Avec la régularité calme de ses traits un peu forts, son visage

encore jeune, sa grande bouche débonnaire, ses cheveux demeurés noirs, plats et collés aux tempes, il paraissait d'une simplicité rassurante et respirait la bonté. Ses yeux étaient si candides, qu'on eût dit qu'au déclin d'une longue vie ils n'en retenaient que de belles images : leur expression loyale jusqu'à la pureté gagnait la confiance, imposait la sympathie. Il parlait à la perfection le français, non sans une pointe de coquetterie : quelques expressions vieillies, quelques tournures démodées relevaient d'un accent pittoresque l'élégance de son langage, un peu pareil à celui de quelque vieux gentilhomme de province qui aurait conservé les tournures et les termes chers à ses grands-parens. La présentation se fit sans apprêts : lady Leavermore montra aux deux frères les sièges qu'elle leur avait réservés à contre-jour, tandis que le visage du ministre restait en pleine lumière. Et elle dit, avec la plus parfaite aisance :

— J'ai expliqué à sir Archibald pourquoi vous désirez le rencontrer : sir Archibald est prêt à vous écouter.

— Oui, répondit le ministre en fixant sur elle son beau regard limpide, mais à titre officieux, chère madame. Ce n'est pas le *Home secretary* qui est ici, — c'est votre vieil ami.

— Je pense, ajouta-t-elle, que ces messieurs désirent causer seuls avec vous.

— Faites-nous la faveur de rester, je vous en prie ! dit Raymond.

Il lui semblait que la présence d'une femme dont il connaissait l'âme charitable, et que sir Archibald traitait avec une paternelle affection, serait propice à cet entretien où la douceur et la pitié étaient si nécessaires. Lady Leavermore acquiesça en s'inclinant, et s'assit à quelque distance des trois hommes. Léonard avait ouvert sa serviette sur ses genoux. Il en tira des papiers, passa la main sur son front, et balbutia d'une voix qu'on entendit à peine :

— J'aime mieux parler à l'homme qu'au ministre : ils ne peuvent s'ignorer l'un l'autre, et il s'agit ici, avant tout, d'une question d'humanité...

Sa phrase à peine tombée, il craignit d'avoir mal débuté ; et il se mit à la nuancer et à la compléter selon les procédés oratoires dont il était coutumier :

— Il est vrai qu'il s'agit en même temps d'une question de justice... Je sais que la loi a prononcé ; je sais quel respect on

accorde, ici plus encore qu'en aucun autre pays, au verdict des hommes chargés de préparer sa sentence ; je sais que ce verdict est tenu pour infaillible, et qu'il n'y a plus d'espoir qu'en la clémence de la Reine. Mais je sais d'autre part, monsieur le ministre, que Sa Majesté se range toujours à votre préavis...

Sir Archibald écoutait avec une attention impassible, qui changeait l'expression habituelle de son visage et le rendait sévère presque jusqu'à la dureté.

— ... C'est pour cela que j'ai tenu à vous dire ce que je sais et ce que je crois, puisque je crois fermement que le jury s'est trompé. Je vous remercie de m'écouter. Puissé-je faire passer en vous la conviction qui est en moi !

C'était à peu près l'exorde du plaidoyer qu'il préparait depuis plusieurs jours avec Raymond. Mais, en cet instant décisif, son instinct l'avertit qu'il faisait fausse route. Sa méthode, tout à coup, lui parut faible, et surtout inopportune : il devina que, dans l'esprit de cet étranger, les idées se liaient, les preuves s'enchaînaient autrement que dans son propre esprit ; qu'il le mettait en défiance ou l'indisposait par l'emploi de sa vieille rhétorique cicéronienne ; que, pour le persuader, il eût fallu d'autres raisonnemens, et, pour l'émouvoir, d'autres discours, qu'il ignorait. Cette intuition l'affaiblit : sa voix trembla. Il continua pourtant, en modifiant le plan de son discours au gré d'une inspiration pourtant bien incertaine et vacillante, mais qui lui fit rejeter les finesses, les ruses, les escamotages qui servent si souvent devant un jury :

— Depuis que nous sommes ici, mon frère et moi, nous avons essayé de refaire l'enquête, d'en combler les lacunes, d'en éclaircir les points obscurs, monsieur le ministre, qui, j'en suis sûr, ne vous ont pas échappé. Nous n'avons pas pu. Nous n'avons trouvé qu'un seul détail sur lequel les débats n'ont pas insisté, et qui aurait pu profiter à l'accusée : la confirmation d'un petit fait affirmé par elle dans sa déposition. Je puis en effet vous remettre, — contresignée par les deux directrices du pensionnat, — la déclaration d'une élève des misses Jewell, d'où il résulte que l'idée de la promenade à Kew Gardens dut venir de l'enfant, non de la mère : car comment la mère aurait-elle su que cette fillette avait parlé de Kew Gardens à la petite Aurélie, si celle-ci n'était partie de cet éloge du parc pour demander à le visiter ? Ce petit fait établit donc que la condamnée a conduit sa fille à Kew Gardens

parce que sa fille l'en priait, et montre aussi que ses paroles sont plus véridiques qu'on n'a voulu le croire. A part cela, nous n'avons rien trouvé de précis ni de nouveau. Mais nous avons pu connaître et juger les témoins, et comme notre conviction s'en est accrue ! Ah ! si vous aviez vu chez eux ces époux Lambeth dont la déposition a constitué la charge la plus grave, si vous les aviez entendus amplifier leurs premiers souvenirs, préciser leurs dires, effacer après coup leurs contradictions, vous pourriez mesurer la créance qu'ils méritent !...

Comme il s'interrompait, sir Archibald dit doucement :

— Vous comprenez bien, monsieur, que je ne pourrais me fier à un tel sentiment, même si je le partageais : je suis obligé de penser que le jury ne l'a pas eu, et que nous n'avons point de raison de douter des témoins désintéressés, qui déposent sous la foi du serment.

— Je sais, je sais... Aussi n'est-ce pas la faiblesse des témoins à charge, pour moi certaine, que j'invoquerai, puisque je n'ai aucun moyen de vous en fournir le contrôle. Leurs propos ont fortifié notre certitude, je vous le répète. Mais notre certitude vient de plus loin. Elle vient de tout le passé de cette malheureuse, que nous connaissons, et que les jurés ne connaissaient pas. Songez que celui qui intercède pour la condamnée est le père de la victime, un père qui s'est soustrait à ses devoirs : et vous sentirez combien ma conviction doit être forte, pour m'avoir amené ici, pour m'obliger à vous supplier... Hélas ! cette conviction, je ne l'ai pas eue dès l'abord : c'est un reproche que je m'adresse avec tant d'autres !... Je l'ai repoussée, dans une défaillance dont le souvenir empoisonnera mon existence, et qui était d'ailleurs la conséquence de ma première faiblesse, de l'abandon où j'ai laissé cette malheureuse... C'est sa vie pendant cette triste période qui me fournit mon meilleur argument. Elle correspondait avec mon frère. Son défenseur a lu quelques extraits de ces lettres. Je vais vous les remettre, en vous conjurant de les lire avec toute votre attention...

Il tendit la liasse des lettres de Françoise au ministre, qui lui dit avec la même inébranlable douceur :

— Je les lirai, monsieur. Mais, à notre point de vue, les antécédens ont peu d'importance. C'est pour cela que Mr Lawrence Bell, qui est un très habile avocat, n'a pas insisté sur ces lettres. Je pense qu'il vous l'a dit...

— Il me l'a dit, et j'ai peine à le comprendre. Nos actes ne sont-ils pas préparés par nos sentimens, gouvernés par notre manière d'être? J'admets, naturellement, que toutes les hypothèses qu'on peut construire sur la connaissance d'un caractère s'effondrent devant un fait patent, certain, incontesté. Mais, quand le fait n'est point établi, quand il s'agit de le déduire d'un ensemble de témoignages douteux et de présomptions plus ou moins plausibles, est-il avisé d'exclure de ce calcul les données précises que fournissent les antécédens?... Songez que cette malheureuse était une bonne mère. Elle s'est réjouie de le devenir, dans des circonstances où tant d'autres se désespèrent ou pensent au crime. Alors déjà, elle était mère avant tout, passionnée de maternité. Ce sentiment ne fut pas chez elle un instinct passager, un caprice: il devint d'année en année plus fort, plus exclusif. Ses lettres vous le montreront. Mon frère, qui l'a revue, en peut appuyer le témoignage...

Il regarda Raymond, qui s'écria :

— Ce n'était pas de l'amour maternel, mais de l'adoration !

— Comment ! poursuivit Léonard en s'exaltant, cette femme a vécu de maternité, a été éperdument, passionnément mère. C'est un fait. Et l'on refuserait d'en tenir compte, tandis qu'on recueille les moindres radotages de témoins mal informés ou prévenus ! Et l'on veut que cette mère ait assassiné son enfant de la façon la plus lâche, en l'attirant dans un guet-apens, au terme d'une journée d'hypocrite tendresse, avec un sang-froid qui suppose l'exercice du crime, et sans mobiles, puisque l'accusation n'en a pu découvrir aucun ! Cela n'est-il pas cent fois plus invraisemblable que les invraisemblances qu'on relève dans ses explications? On n'admet pas qu'une femme qui se promène au hasard se trompe de chemin en sortant d'un parc et prenne la chaussée à sa droite au lieu de la prendre à sa gauche ; on n'admet pas qu'à la suite d'un faux renseignement elle revienne sur ses pas ; on n'admet pas l'existence du vieillard qui l'aurait mal renseignée, parce qu'elle n'a pu le citer à l'audience ; on n'admet pas la possibilité d'un simple accident comme il en arrive d'ailleurs plusieurs chaque année au bord des fleuves ! Et l'on admet que, dans le cœur d'une mère tendre, la tendresse se change tout à coup en haine farouche, qu'un monstre sorte en un instant d'une créature jusque-là douce, inoffensive et bonne,

sans qu'un motif quelconque puisse être invoqué pour expliquer cette métamorphose !

Le ministre réfléchissait, la tête inclinée, le front chargé d'ombre.

— Oui, dit-il lentement, toutes ces choses peuvent avoir une certaine importance. Mais il appartenait au jury de les apprécier. Dans tout ce que vous avez dit, je ne vois point de fait, excepté ce qu'a dit la petite fille de Cantorbéry. Cela, il faudra l'examiner. Les lettres aussi, je les examinerai. Mais le jury les a connues, il n'en a point été remué.

— Mr Lawrence Bell leur en a traduit quelques morceaux, c'est vrai, répliqua Léonard. Mais comment en auraient-ils senti la vérité, puisque personne ne l'attestait? Il aurait fallu que nous fussions là, mon frère et moi, pour leur en donner la communication directe, pour leur affirmer que chaque phrase en était sincère, prouvée par un sacrifice. Nous ne sommes pas venus : je croyais qu'en l'absence de preuves, ils acquitteraient. Et il n'y a pas de preuves, vous savez bien qu'il n'y en a pas!

Il regarda lady Leavermore, comme pour invoquer son appui. Elle restait dans l'ombre et détournait les yeux.

— J'ai étudié le dossier avec beaucoup d'attention, dit sir Archibald. Oui, c'est vrai, il n'y a pas de ces preuves qui font l'évidence, et il y a des choses que l'accusation n'explique pas. Mais il y a un témoignage précis, et il y a des présomptions. Celles-ci appuient celui-là, lui donnent la force qu'il n'aurait pas tout seul. Dans la plupart des procès criminels, on n'a pas davantage ! On ne peut pas avoir davantage, puisque les criminels se cachent, vous savez bien ! C'est pour cela que le jury prononce d'après sa conviction. Nos jurés anglais ne répondent pas légèrement. Quand ils disent « coupable, » c'est qu'ils n'ont plus de doute.

— Et si vous en conservez, vous? s'écria Léonard. Si ce que vous pouvez apprendre encore vous persuade qu'ils se sont trompés, ou seulement qu'ils ont pu se tromper ? Ne serait-ce pas assez pour justifier la grâce ?

— Que j'aie ou non des doutes, moi, il n'en est pas question ! Mais, si je voyais des raisons graves de douter, alors, oui, je pourrais conseiller la grâce à Sa Majesté ! Et je le voudrais. Seulement, je ne puis manquer à l'esprit de la loi, qui veut la punition du crime. Je ne puis dire à Sa Majesté : « Le crime est là,

c'est un crime capital, faites grâce quand même ! » Je ne puis !

Sous la correction des réponses, sous la politesse du ton, perçait une sourde méfiance, un certain mépris. Léonard devina ce sentiment, et perdit courage. Il regarda de nouveau lady Leavermore, immobile, puis son frère; et Raymond, à son tour, essaya de jeter sa passion dans la balance de cette inflexible justice :

— Mon frère vous a dit, monsieur, que j'ai vu cette pauvre femme, ici même, à Londres, avec son enfant, il y a trois ans à peine. C'est le souvenir de cette rencontre, mêlé à d'autres souvenirs plus anciens, qui fait ma conviction. Comment vous la communiquer? Je ne puis, par des mots, vous donner l'impression de la maternité qui rayonnait d'elle. D'ailleurs, vous m'objecteriez que les sentimens changent, qu'on ne peut faire fond sur eux, ni les prendre pour des faits ou des preuves...

Il tremblait de ne pas trouver les mots qu'il fallait; cette crainte gênait sa parole, l'imprégnait d'une hésitation qui disparut peu à peu, à mesure qu'il s'abandonna davantage :

— Hélas ! il y a des certitudes qu'on possède, et qu'on ne sait par quels moyens imposer ! La mienne n'a pas été ébranlée un instant par le verdict. L'examen du dossier l'a laissée intacte. Elle s'est fortifiée de tout ce que j'ai vu ensuite. Si vous saviez avec quelle netteté je me suis rendu compte de la faiblesse des dépositions, du parti pris des témoins principaux, influencés, suggestionnés par ce qu'ils ont appris du passé de cette malheureuse !... Vous dites que les antécédens ne comptent pas? Mais ce sont eux qui l'ont perdue ! Les jurés n'ont entendu les témoins qu'à la barre, et vous ne les entendez qu'à travers une sténographie qui ne vous les montre pas. Les jurés n'ont donc eu qu'une impression faussée par les exigences, les habitudes, le décor du tribunal; et vous n'en aurez qu'une impression tout indirecte, qui sera plus fausse encore, et plus trompeuse. Naturellement : vous le sauriez, si vous aviez, comme nous, écouté les époux Lambeth, chez eux, en pleine liberté. Seulement, vous ne pouvez pas allez frapper à leur porte, les interroger, juger par vous-même de leurs radotages : leur déposition pourra vous paraître solide, parce que vous en ignorez l'armature. Votre rôle même vous oblige à vous fier à l'enquête, au procès, aux jurés. Votre situation vous empêche de toucher du doigt, comme j'ai

pu le faire, ce qu'il y a de factice, de puéril, de fictif dans le fonctionnement si pompeux de l'appareil judiciaire !...

Quelque chose comme un sourire glissa sur les lèvres de sir Archibald. Tout le labeur de sa longue vie s'était absorbé dans les rouages de cet appareil : à l'entendre traiter de la sorte, il dut éprouver ce sentiment de pitié dédaigneuse qu'ont les bons ouvriers pour les ignorans qui discutent leur spécialité. Raymond le devina, et en fut troublé. Il continua pourtant d'un ton plus passionné, d'une voix plus chaude :

— Et dans quels sentimens écoutez-vous ce que nous pouvons vous dire ? Vous pensez, — excusez-moi, mais je connais assez l'âme de votre race pour deviner ce qui se passe en vous, — vous pensez : « Ce sont deux Latins qui viennent mêler leurs nerfs à des affaires que nous comprenons autrement qu'eux : s'ils implorent, ce n'est pas parce qu'ils croient vraiment, pour des raisons positives, à une affreuse erreur ; c'est parce que leur sensibilité s'est excitée, parce qu'ils ont des scrupules, parce qu'ils se font des reproches, parce que leur imagination les emporte sans que leur volonté la retienne ! » Vous pensez cela, et ceci encore : « Et qu'est-ce que l'objet de cette pitié pusillanime ? Une femme perdue, coupable de deux fautes, d'autres peut-être qu'on ignore, livrée au caprice de ses sens, déchue de sa dignité, pour qui la chute du vice au crime n'est qu'un degré facile à franchir !... » Oui, vous devez avoir ces idées, comme vos jurés les ont eues : ce sont elles qui les ont empêchés de s'apercevoir que Mrs Lambeth en subissait comme eux l'influence, et rêvait tout haut ; que les indices recueillis contre l'accusée étaient insignifians ; qu'une fille-mère, fût-elle plus perverse que Françoise Dessommes, n'est pas *nécessairement* capable d'un assassinat. Vous avez ces idées, monsieur le ministre, vos jurés les ont eues, et vous dites que les antécédens ne comptent pas ! En réalité, vous en dégagez la part mauvaise, et vous ne conservez que celle-là ! Pourtant, on n'a pas le droit de condamner une femme d'après ses œuvres d'amour : même coupable, l'amour n'est pas un de ces toxiques dont une seule goutte empoisonne un vase. De ce qu'elle s'est donnée, de ce qu'elle est tombée, on ne peut pas conclure qu'elle est mûre pour le crime. Pour la connaître, il faut regarder plus loin, il faut lire dans son âme. Je l'ai fait, moi qui l'ai vue dans sa passion, dans sa douleur, dans son travail, dans sa vaillance ! Je ne la connais pas par sa faute seulement, comme ceux qui

l'ont jugée, mais par les actes qui l'ont rachetée. Et je vous jure qu'il n'y avait rien en elle qui pût germer en volontés homicides : la certitude que j'en ai défie toutes les preuves !

Sir Archibald gardait sa pose indécise, son regard réfléchi et muet, cherchant sans doute à dégager ces paroles de la passion qui les enveloppait, pour les peser ensuite dans leur vérité. Peut-être son âme nationale remuait-elle en effet les idées que Raymond lui prêtait; peut-être alors, son étonnement d'être ainsi deviné ébranla-t-il un instant ses assises; peut-être au contraire son cœur s'ouvrait-il simplement à la pitié qu'on éprouve devant toutes les douleurs humaines; peut-être un combat, d'issue incertaine, s'engageait-il entre son désir personnel de clémence et le devoir que lui imposaient ses fonctions. Son visage ne trahit point ses mouvemens intimes, et, ne voulant ni décourager les suppliants, ni leur rien promettre, il répondit :

— Soyez sûr, monsieur, que je lirai ces lettres. Je reverrai aussi les moindres détails de l'enquête. Aucune décision n'interviendra qu'en pleine connaissance de cause. J'ai le sentiment profond de ma responsabilité, et celui de l'acte solennel et terrible que la Reine a seule maintenant le pouvoir d'arrêter...

Il enveloppa Léonard d'un regard indéfinissable :

— ... Et je comprends dans quelle angoisse vous êtes venu à moi. Si j'avais le droit de céder aux appels de mon cœur, je ne vous laisserais pas partir sans un mot d'espérance. Mais mon devoir me le défend, puisqu'il m'appartient de veiller à l'application stricte et saine des lois qui ont fait la grandeur de mon pays, qui en assurent l'avenir. Je ne puis donc rien vous dire de plus. Je prierai Dieu de m'éclairer, et la décision sera prise dans la pleine lumière de ma conscience.

L'audience était terminée. Les deux frères se levèrent. Lady Leavermore, qui avait écouté en s'effaçant, les reconduisit sans trouver un mot à leur dire. Au moment de franchir le seuil, Raymond hésita un instant, revint sur ses pas, et dit à sir Archibald, en anglais :

— J'oserai vous demander une suprême faveur, monsieur le ministre. Si cette malheureuse doit mourir, faites que je la revoie, qu'elle entende au moins une dernière parole d'affection, qu'elle sache qu'il y a dans le monde deux êtres qui n'ont jamais douté d'elle !

Sir Archibald, debout, appuyé sur la canne qui soutenait ses

membres goutteux, regarda ce petit être dont les beaux yeux purs flambaient d'énergie exaltée; et il répondit :

— Cela, monsieur, je le ferai pour vous.

La bouilloire fumait toujours sur la table à thé.

XII

L'attente se prolongea. Raymond revit plusieurs fois lady Leavermore. Elle lui disait :

— Sir Archibald ne me parle pas beaucoup de la chose. Il veut voir encore. Il aimerait accorder la grâce. Mais il dit que c'est difficile. Vous lui avez très bien parlé, votre frère aussi. Seulement, ce n'étaient pas des preuves. Sir Archibald pense : « Oui, ils croient que la condamnée est innocente; mais ils croient cela par le sentiment, par les nerfs, pas par la raison. Et le sentiment, quand il y a un crime, on ne peut pas l'écouter, parce que la Société doit punir le crime. » Voilà ce que pense sir Archibald. Moi, je lui dis que le crime n'est pas bien sûr. Alors il répond : « C'était au jury de décider! » Et je lui dis aussi qu'on peut avoir pitié, même de ceux qui ont commis des crimes. Et il répond: « Oh! oui, les hommes, mais pas la loi! Les hommes disparaissent derrière la loi. J'ai pitié, moi, toujours, des pauvres condamnés, et je ne dois pas écouter cette pitié, parce qu'alors je me mettrais au-dessus de la loi, et on ne peut pas. » Et puisque sir Archibald parle ainsi, je suis allée encore prier une amie, qui voit la Reine. Et elle m'a promis de lui dire tout ce qui est. Mais sir Archibald dit que la Reine n'accorde jamais une grâce si la loi est contre, parce qu'elle aussi est sujette de la loi.

De son côté, Léonard perdait courage, dans l'inaction. Ayant refait l'enquête et vu le ministre, il ne lui restait plus un effort à tenter. A peine si quelques inutiles visites à Mr Lawrence Bell fixaient par intervalles l'emploi de ses heures vides. Des journées interminables déroulaient leur ennui, alourdi par le frôlement de cette activité qui circule sans repos dans les voies de Londres. Toutes les minutes en appartenaient à l'attente, c'est-à-dire à l'oisiveté qui se dévore, à l'imagination qui s'irrite, à l'impuissance qui s'énerve. L'attente se prolongerait ainsi jusqu'à la décision que préparaient, dans les sphères inaccessibles des bureaux, des rapports rédigés par des têtes neutres de fonction-

naires irresponsables. Transcrites en belle écriture sur des papiers magnifiques, ces pièces dormaient un temps dans des cartons, en sortaient à leur heure pour passer sous la filière des yeux indifférens, recevaient des « visa » successifs, et, malgré ces lenteurs, finissaient par arriver au ministre, puis à la Reine. Ni l'un ni l'autre, en les recevant, n'étaient plus des êtres personnels, soumis à ces impulsions irréfléchies dont nous ignorons la source cachée au fond de nous, et qui sont peut-être plus sûres que nos calculs les plus réfléchis. Moteurs essentiels d'une machine énorme, ils y perdaient, comme les moindres ressorts, la partie vivante de leur âme. Ils ne se demandaient pas : « Que dois-je faire, moi, parcelle d'humanité qui dispose d'une vie humaine ? » ils se disaient : « Quelle décision m'impose la marche réglée des engrenages qui s'enchaînent autour de moi, le souci des nombreux rouages dont il importe avant tout qu'aucun ne grince ou ne craque ? » Et la décision éclatait, non plus comme l'acte personnel d'un chef d'État, mais comme une résultante de milliers de forces lointaines, actionnées depuis des siècles, qui convergeaient à cet effet de la mort d'une pauvre femme, dont le sang devait tomber comme une goutte d'huile sur les bielles fatiguées de la mécanique sociale !

De tempérament moins actif, Raymond supportait mieux l'inertie de l'attente. Mais, inquiet de l'abattement de son frère, il essaya de lui suggérer de rentrer à Paris :

— Tu souffres trop ici, et ne peux plus rien ! Je resterai seul, si tu veux.

Le lutteur, qui n'abandonne pas la partie avant d'avoir touché des épaules, se réveillait aussitôt :

— Non ; sait-on le hasard qui peut surgir ? Il y a les chances de l'imprévu : je saurais mieux les saisir.

Ou bien sa réponse, venant de plus loin, éclairait le travail intérieur qui se poursuivait le long de ces journées vides, de ces heures perdues dont la dernière sonnerait pourtant :

— Je veux rester ici, quoi qu'il arrive. Si je puis jamais retrouver la force de vivre, ce sera parce que j'aurai su du moins lutter de toute mon âme.

Il sentait son sort lié au salut de Françoise, de telle sorte qu'en dehors de ce but, rien ne lui paraissait plus important. Il prêta peu d'attention au post-scriptum d'une lettre de Me Billon, dans laquelle une coupure de journal était épinglée.

La lettre disait :

« Je crois devoir vous envoyer le fragment ci-inclus de l'*Opinion*, en ajoutant qu'il n'a malheureusement pas passé inaperçu au Palais. Me Dupin, que j'ai rencontré cet après-midi, me l'a signalé. Me Jallade, d'autre part, m'a demandé avec une insistance singulière des nouvelles de votre voyage. Je lui ai répondu, suivant vos instructions, que je n'en savais rien, sinon qu'une affaire considérable vous retiendrait pour quelque temps hors de France. »

Et le journal :

« Un des plus distingués parmi les jeunes maîtres du barreau parisien est en ce moment à l'étranger, où il s'occupe avec beaucoup de zèle et de désintéressement d'une retentissante affaire criminelle. Il s'emploie, dit-on, à obtenir la grâce d'une jeune femme récemment condamnée à mort, dans un pays où, par application logique des principes de féminisme, on ne fait aucune différence entre les sexes quand il s'agit de la peine capitale; il paraît s'être entièrement voué à cette tâche, pour laquelle il a abandonné toutes ses affaires en cours. »

En un temps dont le séparaient quelques semaines à peine et plus d'angoisse qu'il n'en faut pour remplir une existence, ces premiers murmures de la voix publique, prête à mêler au terrible drame ses sévérités et ses ironies, eussent lourdement aggravé les tourmens de Perreuse. Mais, au point suprême de la crise, cette crainte un peu vile disparue, il ne jugeait plus ses actes d'après le bruit qu'ils feraient dans le monde; l'essentiel lui semblait d'atténuer les effets de ses fautes, non de les envelopper d'oubli; et il écartait jusqu'aux pensées qui ne se rapportaient pas au dénouement que chaque minute avançait...

Un matin, en descendant avant son frère, Raymond trouva dans sa case une grande enveloppe à timbre officiel. C'était l'autorisation de visiter la condamnée, le jour même, à deux heures : sir Archibald tenait sa promesse. Sans avertir son frère, sans songer à l'heure hâtive, il courut chez lady Leavermore. Elle l'attendait, dans l'émotion de ces souffles tragiques qui passaient sur la paix de sa vie abritée. Elle l'accueillit les mains tendues :

— Je sais, je sais...

Il balbutia :

— N'y a-t-il donc plus aucun espoir?... plus rien à tenter?...

Elle n'osait le regarder :

— Sir Archibald est venu hier soir, dit-elle. Il m'a expliqué tout. Il ne *peut* pas !

Son accent souligna le verbe, pour en marquer le sens véritable : le ministre avait le *pouvoir*, mais non la *possibilité;* sa volonté n'était pas libre, une force supérieure la gouvernait et lui dictait sa décision.

— Oh ! reprit lady Leavermore, je l'ai supplié, autant que j'ai pu. Il était là, dans ce fauteuil. Et il était tout pâle. Et il répondait toujours : « Je ne peux pas, je ne peux pas ! » Et je lui ai dit : « Pourtant, si cette malheureuse femme n'est pas coupable ?... »

Elle se couvrit les yeux, comme pour écarter l'horreur de tant de choses qui rôdent autour de nous sans que nous les apercevions, — le crime, l'erreur, la cruauté, la vengeance :

— ... Et il m'a répondu : « Je ne suis pas absolument sûr qu'elle soit coupable; mais ce n'est pas à moi de le décider, c'était au jury. Et le jury a parlé. Et, même si j'ai des doutes, je n'ai pas le droit d'y penser. Et il faut que la justice marche ! »

— Mais la Reine? dit Raymond... Elle qui est femme !... Elle pourrait... Elle pourrait...

Lady Leavermore garda le silence. Le même cri lui avait échappé, le même appel à la pitié par delà la justice. Et le ministre avait répondu : « Sa Majesté se confie aussi dans le jury : elle n'a pas de compassion pour les criminels ! » Son instinct national l'empêcha de répéter ces paroles, qu'un étranger pouvait mal comprendre, ou mal interpréter, comme si cette inflexibilité n'était pas une vertu assez féminine :

— La Reine est très bonne, dit-elle ; mais la Reine ne peut pas dire oui, quand le ministre a dit non... Cela n'est pas dans nos usages.

— Ah ! s'écria Raymond, à quoi bon régner, si ce n'est pour faire grâce !

Ce cri échappait à sa sensibilité maladive autant qu'à son désespoir. Il froissa lady Leavermore dans la conception plus dure des devoirs souverains qu'elle partageait avec ceux de sa race. Elle ne le releva pas :

— Sir Archibald, reprit-elle après un silence, m'a dit aussi que... vous allez voir cette pauvre femme ?

Raymond ferma les yeux sans répondre, son visage prit une

expression de douleur indicible. Elle mesura l'effort qu'une telle rencontre coûtait à cet être faible, et ajouta :

— Vous faites bien !

Puis, après un nouveau silence :

— Votre frère?... Il sait?...

— Pas encore.

— Vous l'avertirez ?

Raymond fit signe que non.

— Puisqu'il ne pourrait rien, à quoi bon?

Il ne reprit pas le chemin de l'hôtel, et se mit à battre les rues, bousculé par la foule, — par cette foule robuste dont il croyait jadis pénétrer l'âme étrangère, et qui lui semblait maintenant indéchiffrable et ennemie. La pitié, la colère, le désespoir l'emportaient comme un torrent. Tantôt il remontait d'anneaux en anneaux la chaîne des regrets superflus qui conduisent au premier incident qui pouvait ne pas être, et d'où la destinée a jailli. Tantôt une immense tendresse jetait son cœur aux deux victimes : celle dont la Tamise avait emporté le petit corps d'enfant et celle qu'on enfouirait bientôt sous les dalles du cimetière maudit. Ou bien son être se soulevait, — de quelle intense et vaine révolte ! — contre l'ensemble écrasant des forces sociales liguées pour l'acte terrible du lendemain, contre tous ces bourreaux et valets de bourreau qui, dépouillés par leurs fonctions de leur humanité, s'unissent dans le meurtre au nom de la justice : la fureur impuissante gonflait alors les veines de ses tempes, poussait à ses lèvres des mots incohérens, tordait ses mains en gestes saccadés, sans qu'aucun passant se détournât pour suivre des yeux sa petite silhouette agitée. Cependant, sa révolte s'apaisait en une compassion plus douloureuse encore : il imaginait les phases du lent supplice qui guettait son frère, une fois l'irréparable accompli. Et puis il frissonnait jusqu'aux moelles, en fixant son esprit sur la tâche suprême qui l'attendait : revoir Françoise, lui porter les derniers échos, les derniers souvenirs de ce qu'elle avait aimé, les dernières rumeurs de ce qui fait la vie; lui parler de courage et d'espoir, comme si ces mots gardaient un sens dans la cellule du condamné; effacer pour quelques secondes l'horreur dans cette pauvre âme. Où trouver des paroles pour exprimer tant de choses ? Il n'y en avait qu'une, — celle qui peut-être explique l'inexplicable, promet la joie éternelle aux souffrances des innocens, fait resplendir la vérité sur la sombre

forteresse de nos erreurs et noie dans un fleuve de justice la masse de nos iniquités. Mais Raymond n'était pas un croyant.

Ayant marché sans regarder son chemin, il s'était dirigé d'instinct vers des quartiers connus. A l'entrée de Queen's Road, il se dit que Léonard l'attendait peut-être. Il arracha une page de son calepin, et, debout sur le trottoir, écrivit :

« J'ai été forcé de sortir de bonne heure. Ne m'attends pas. »

Un commissionnaire emporta le billet. Raymond se remit à errer dans Bayswater. L'heure avançait. Il siffla un cab :

— Holborn Circus !

Quelques minutes lui restaient : il suivit à pied le viaduc fourmillant de gens occupés, jusqu'aux abords de la prison. Elle se dressait dans sa carrure ramassée, avec les pierres de taille de ses énormes murailles, sans autre ouverture visible que la grille de fer, muette, fermée, qui donne sur la rue d'Old Bailey. Où donc était l'entrée ? Un agent, de son geste automatique, montra une étroite porte dissimulée dans la muraille. Elle avala Raymond comme une gueule affamée. Il se trouva dans une entrée noire, entouré de policemen casqués de noir, auxquels il tendit sa « permission, » puis dans une salle d'attente, noire aussi, où, les genoux tremblans, il se laissa tomber sur un vieux fauteuil. Quelques minutes s'écoulèrent ainsi : les bruits de la rue battaient les épaisses murailles, plus sourds que s'ils venaient d'une distance infinie ; la peur et la solitude s'amassaient dans le silence. Enfin, la porte se rouvrit devant un homme à teint grisâtre, barbu, trapu, vêtu d'une vareuse noire à minces liserés rouges comme des filets de sang :

— C'est vous qui avez la permission, sir ?

— Oui.

— *All right!* Voulez-vous me suivre ?

La douceur de la voix fluette contrastait avec l'éclair cruel des yeux foncés qui luisaient dans la face terreuse, sous la touffe des sourcils grisonnans. L'homme était de petite taille, grassouillet, avec un air jovial. Sans jamais hésiter sur les clefs dont le trousseau sonnait dans sa main, il ouvrait de lourdes portes grinçantes, s'effaçait devant Raymond et refermait aussitôt. Le long des corridors, en se retournant vers son compagnon, il esquissait dans sa barbe un sourire dissimulé et narquois. Qui donc était cet étranger, spécialement recommandé par le ministre, qui jouissait d'une faveur si singulière ? Mais la discrétion

professionnelle lui fermait les lèvres, et ses clefs rythmaient d'un bruit de ferraille leur marche à travers les murailles muettes où de minces passages se fendaient pour eux.

— Voici le parloir! dit-il.

Dans une sorte de loge, creusée dans le mur, la blancheur inattendue du crépi mettait un peu de lumière.

— Veuillez attendre un moment, sir, on amènera la prisonnière.

Il poussa la porte qui demeura entre-bâillée; le bruit de ses clefs s'éloigna dans le corridor.

Raymond resta seul, dans le demi-jour de la niche où l'air manquait, séparé du monde par ce labyrinthe de corridors qui couraient dans tous les sens, étranglés entre des portes pesantes. Il remarqua un treillis de fer formant paroi : sans doute, ce treillis le séparerait de Françoise, qu'il ne verrait qu'à travers ces mailles serrées. Elle allait venir, elle serait là dans un instant, — et voici que toutes les paroles auxquelles il songeait se brouillèrent dans sa détresse. Hélas! n'était-on pas dans un enfer où il n'y a plus que des sanglots et des cris?

Les clefs se rapprochèrent, une serrure grinça, un bruit se fit derrière la grille, une forme apparut : collant son front contre les mailles du treillis, il distingua un visage étranger, d'une pâleur grise, un visage de vieille femme à cheveux blancs. Elle restait immobile, croyant qu'on la changeait simplement de cachot, ne cherchant pas même de ses yeux éteints ce qu'il y avait derrière la grille. Il l'appela :

— Françoise!...

Elle n'eut pas un tressaillement.

— C'est moi... Raymond... votre ami...

Elle murmura :

— Ah! vous!...

Elle ne s'étonnait pas. Peut-être ne distinguait-elle plus entre la réalité et les fantômes qui hantaient son âme exténuée; peut-être aussi n'avait-elle plus qu'un petit souffle d'intelligence, qui ne comprenait plus bien.

— O Françoise! dit Raymond... Nous ne vous avons jamais crue coupable... Vous savez, mon frère est à Londres, avec moi... Nous sommes venus pour... pour... pour tâcher de... vous sauver...

Sa voix fléchit sur ces mots, dont il sentait si cruellement

l'ironie. Leurs deux souffles bruissaient dans les deux compartimens de la cage. Les pas et les clefs du geôlier sonnaient dans le corridor. Quelque chose, pourtant, vivait encore en elle, car elle dit :

— Vous êtes bon...

Et puis :

— Vous ne me sauverez pas... Je n'ai pas d'espoir... D'ailleurs, je ne tiens pas à vivre... Pourquoi ?...

Dans les vibrations sourdes de la voix brisée, Raymond crut reconnaître l'ancienne douceur, les notes caressantes d'autrefois ; un sanglot de pitié déchira sa gorge :

— Je suis avec vous de toute mon âme, reprit-il... Je souffre avec vous... Lui aussi, Léonard... Oh ! ne croyez pas qu'il vous abandonne !... Non, non... Nous partageons votre agonie, tous les deux... Voyez, je suis là, près de vous !...

Il tendait vers elle, comme pour la prière, ses mains jointes qui se meurtrirent contre la grille.

— Mon Dieu ! que puis-je vous dire ?... Que puis-je faire ?...

La voix sourde qui parla, — tout près, derrière les mailles du treillis, — semblait traverser de longs espaces remplis d'obstacles :

— Oui, je vous vois... Cela me fait du bien... Merci d'être là !... Mais ne me sauvez pas... N'essayez pas !... La petite est morte... Vous savez comme je l'aimais... Vous vous rappelez quand je l'avais avec moi ?... chez la bonne Mrs Duke ?... à Chelsea ?... Vous vous rappelez comme j'étais heureuse ?... Puisque je ne l'ai plus, pourquoi vivrais-je ?... Ils croient que je l'ai tuée !... Ils m'ont condamnée pour cela !... Allez, je veux bien mourir...

Un long frisson secoua l'ombre affalée derrière la grille, une indicible expression de terreur passa dans la voix, qui devint haletante et rauque :

— Mais ainsi !... ainsi !... Oh !... de cette mort-là !...

— Françoise ! Françoise ! s'écria Raymond... Je croyais avoir mesuré votre douleur... Je ne savais pas !... Je ne savais pas !... Et je ne puis rien dire qui vous rende une étincelle d'espérance !... Ce que je vous apporte,... toute ma pitié, toute ma tendresse,... avez-vous trop souffert pour sentir cela ?... Savoir que nous sommes deux au monde qui agonisons avec vous... et que nous gardons intacte notre foi... et que nous donnerions

notre vie pour sauver la vôtre... dites, n'est-ce pas un souffle sur votre désespoir?

Le frisson s'était apaisé, l'ombre restait de nouveau immobile derrière la grille :

— Oui, murmura la voix lointaine... Mais la peur... la peur!... Ce n'est que la peur, je vous assure... Pas de rancune, oh non!... Je n'en veux à personne... Léonard, ah! Léonard,... s'il vous demande, dites-lui que je lui pardonne... L'enfant est morte, n'est-ce pas ?... C'est là le malheur... Mais peut-être... que tout est juste... Sait-on jamais ce qu'on expie?

La voix mourut sur cette grande parole, et les mains de Raymond se crispèrent contre la grille :

— Ah! Françoise!... Vous entendre parler ainsi... sans rien pouvoir... Être là... vous voir... de si loin... de si loin...

— Vous êtes venu, dit-elle... Je pensais à vous, dans la prison... Je me demandais quelquefois : Me croit-il coupable, comme les autres?... Je pensais bien que non, mais je n'étais pas sûre... Tout est possible, n'est-ce pas ?... Il est arrivé tant de choses!... A présent, je sais!... Cela me fait du bien... Merci... Il m'est doux de vous dire adieu... Votre voix sera la dernière...

— Écoutez-la, Françoise, et ne désespérez pas : il y a Dieu!

Le mot jaillit comme le cri suprême du voyageur perdu dans les sables. Il remplit la cage enclose dans les murs formidables, traversa le labyrinthe des corridors, des portes, des murailles, courut vers la liberté du ciel qui le dévora. Mais Raymond ne put rien ajouter à cet appel, qu'il répéta, en hésitant déjà :

— Il y a Dieu...

Derrière le treillis, d'une voix plus lointaine encore, Françoise répondit :

— ... Oui... oui,... peut-être!...

La porte s'ouvrait : le geôlier lui frappa sur l'épaule.

. . . .

Deux heures plus tard, Raymond s'abattait devant son frère :

— Partons! Partons!... Ce soir!... Tout de suite!... Partons!...

Des sanglots secouaient son pauvre corps frêle, que son âme vaincue ne gouvernait plus :

— Partons!... Tu ne peux pas être ici demain!... Ils l'assassinent... Nous ne pouvons plus rien!...

A travers ses sanglots, avec des cris et des râles, il expliqua la promesse de sir Archibald, il raconta l'entrevue, il jura l'innocence de Françoise, répétant les détails de sa sombre journée, comme une horloge au mécanisme détraqué dont les coups mêlent les heures et n'ont plus de sens. Léonard écoutait, dans un silence atterré, les mots entrecoupés, les phrases incohérentes qui hachaient ses derniers espoirs. Longtemps il resta immobile, le regard perdu, réprimant par un instinct d'énergie l'inutile expression d'une douleur impuissante, et puisant dans cet effort même le courage de résister. Puis sa main chercha celle de son frère, dans un geste où il y avait peut-être autant de protection que de détresse.

— Mon pauvre frère! s'écria Raymond, tu ne pourras plus vivre!

Léonard serra plus fort la main chaude et faible qui se blottissait dans les siennes. Il savait bien qu'on ne meurt pas de désespoir, que la vie ne s'arrête point au signe des forces ennemies qui voudraient la dissoudre, qu'après toutes ses crises elle reprend ses droits, poursuit son cours.

— Il faudra bien, pourtant! murmura-t-il.

Et les deux frères se turent ensemble, dans la même et poignante angoisse des jours qui viendraient, et qu'il faudrait remplir.

ÉDOUARD ROD.

LES
CONGRÉGATIONS RELIGIEUSES

LE PROTECTORAT CATHOLIQUE ET L'INFLUENCE FRANÇAISE AU DEHORS

I

On affecte de croire, dans le camp radical-socialiste, que tous les hommes qui réprouvent la loi sur les associations, et plus encore les aggravations apportées à la loi Waldeck-Rousseau par le ministère Combes, sont des « cléricaux, » mus uniquement par des préoccupations confessionnelles et par des passions religieuses, à moins que ce ne soit par des passions politiques. C'est là une erreur qui, pour être commune, n'en est pas moins grossière. Quand la loi Waldeck-Rousseau et la politique de M. Combes n'auraient contre elles que les catholiques froissés dans leurs croyances, cette loi et cette politique n'en seraient pas plus justifiées; car, en République, dans un pays qui se prétend libre, toutes les confessions religieuses ont droit à la liberté; et parce qu'ils sont le nombre, parce qu'ils peuvent se vanter d'avoir pour eux la majorité des Français et des Françaises, les catholiques n'y ont pas moins de droits que les protestans, les juifs, les mahométans, les francs-maçons et les libres penseurs. Pour condamner la politique anti-cléricale aujourd'hui triomphante, il me suffit qu'elle s'inspire d'un esprit sectaire, anti-

religieux et anti-catholique ; que, dans les congrégations, dans leurs écoles et dans leurs œuvres, ce soit bien une Église, ce soit bien une religion qu'elle poursuit; et, certes, il n'est pas besoin d'en donner la preuve, car l'aveu en a été fait, maintes fois, par les plus ardens ou par les plus francs des inspirateurs de cette politique.

Ce n'est pas tout. Les lois, chacun le sait, ont souvent des conséquences, ou une répercussion que n'ont pas prévues les législateurs. Cela n'est pas seulement vrai du domaine économique et fiscal, où l'incidence de l'impôt est chose si obscure et si débattue. La loi n'atteint point toujours uniquement ceux qu'elle vise; elle frappe souvent ceux qu'elle croyait épargner. Ainsi en est-il de la loi du 1er juillet 1901, surtout après les règlemens et les lois accessoires qui, sous prétexte de la compléter, l'ont aggravée et parfois dénaturée. Si les hommes qui l'ont votée n'ont cru frapper que les congrégations religieuses, ils se sont singulièrement mépris, et les plus sincères d'entre eux seront bientôt forcés d'en convenir. La loi Waldeck-Rousseau, interprétée et appliquée par M. Combes, n'atteint pas seulement les couvens, les bons Pères et les religieuses; elle frappe deux choses que nos législateurs prétendent aimer également toutes deux : la liberté et la France.

Aussi, en dehors des catholiques qui condamnent la loi et la réglementation nouvelle comme attentatoires aux droits de l'Église, y a-t-il deux classes d'hommes que leur conscience oblige à combattre non moins résolument la politique anti-cléricale, fussent-ils eux-mêmes hérétiques ou libres penseurs, deux classes d'hommes que l'esprit d'exclusivisme n'a pas encore réussi à mettre en dehors de la République, les libéraux et les patriotes, ou, — si le sens de ces deux termes, dont les partis ont tant abusé, semble obscurci, — nous dirons, sans équivoque, les hommes qui demeurent invinciblement attachés à l'idée de liberté et les hommes qui, à travers toutes nos querelles politiques ou nos polémiques confessionnelles, ne perdent jamais de vue les intérêts permanens de la France. C'est à ce double titre que, pour notre part, nous réprouvons l'anti-cléricalisme et les lois anti-cléricales. Nous les réprouvons comme libéral, c'est-à-dire comme ami de la liberté et de toutes les libertés, en homme qui se sent blessé dans son droit, chaque fois que le droit d'un de ses concitoyens est violé, fût-ce un prêtre ou un moine ;

en homme qui n'accepte la solidarité d'aucune tyrannie et d'aucune proscription, fussent-elles le fait de majorités parlementaires et fussent-elles couvertes du manteau de la légalité.

Pour juger de pareilles lois et une pareille politique, il nous suffirait qu'elles portassent atteinte à trois libertés essentielles : la liberté d'association, la liberté d'enseignement, la liberté de la charité, sans compter les autres libertés, y compris celle d'exercer librement sa profession, que les lois récentes suppriment ou entament gravement.

Et si l'on vient nous dire que notre libéralisme est archaïque et démodé; que ces libertés qui nous restent chères n'importent plus à personne; qu'au surplus nous ne comprenons point la liberté; que les jacobins seuls l'entendent et qu'il ne peut y avoir ni droit, ni liberté contre la volonté du plus grand nombre et contre l'intérêt de la nation, nous répondrons que les majorités sont éphémères et faillibles, et que l'intérêt national suffirait seul à faire de nous un adversaire résolu des lois en question et de la politique qui les inspire. Car ce n'est pas seulement le libéral, le défenseur de la liberté et de l'égalité devant la loi, que révoltent en nous la politique et les lois anti-cléricales; c'est non moins le patriote, le Français habitué à mettre les intérêts du pays au-dessus des intérêts et des passions de parti. Tel est le point de vue auquel nous comptons nous placer en cette étude, et nous osons espérer qu'aucun de nos lecteurs ne le trouvera étroit ou mesquin. Laissant de côté les droits de l'Église et les intérêts de la religion, aussi bien que les droits ou les intérêts des citoyens, nous n'envisagerons, aujourd'hui, que les intérêts généraux de la France et de la grandeur française. Par ce temps de division des esprits et d'anarchie des consciences, où il ne reste plus de principes admis de tous, la meilleure manière de nous entendre entre Français, c'est encore, semble-t-il, de nous élever au-dessus de nos rancunes de partis et de nos préférences personnelles, pour regarder uniquement le bien de la France; et si l'on ne peut être d'accord sur la façon de faire le bien du pays à l'intérieur, il est moins malaisé de reconnaître ce qui peut faire la force, l'ascendant et la puissance de la France au dehors. Nous savons que certains de nos concitoyens traiteront ce point de vue de suranné; que, pour eux, toute marque de souci patriotique est le signe d'un esprit arriéré; et que, par défiance du nationalisme, ils ne to-

fèrent pas qu'on leur parle de grandeur nationale. Mais de pareils esprits sont encore en petit nombre; et, s'ils redoutent les conquêtes de la force, tous ne font pas fi des conquêtes morales. Nous ne sommes pas, quant à nous, de ceux qui s'arrogent le monopole du patriotisme et qui prétendent contester à leurs adversaires la qualité de bons Français. Nous croyons volontiers au patriotisme de tous, et c'est à ce patriotisme que nous nous plaisons à faire appel ici. Comment, en effet, prétendre rester patriotes, si, dans le vote ou dans l'application des lois, on ne veut tenir aucun compte de la répercussion de ces lois sur la puissance du pays? Se désintéresser des effets de la politique anti-cléricale sur notre politique générale, ne serait-ce pas se reconnaître indifférent à la grandeur de la France, et par suite avouer qu'on ne craint pas de laisser les préjugés religieux primer le sentiment national? Socialistes ou radicaux, les hommes qui prétendent supprimer les congrégations de France auraient mauvaise grâce à nous contester le droit de porter le débat sur ce large terrain des intérêts français. Ce serait proclamer que, pour eux, l'anti-cléricalisme passe avant le patriotisme, et que leur amour de la France le cède à leur haine de l'Église. Et, si ce n'est pas là une sorte de fanatisme, que faut-il entendre par fanatisme?

Il s'agit, précisément, de savoir si la politique française doit désormais rester à la merci des préventions et des antipathies de l'anti-cléricalisme. En dépit des traditions de notre ministère des Affaires étrangères, notre politique a déjà bien du mal à s'en défendre. Pour les majorités radicales-socialistes, l'horizon de la France semble se borner à nos étroites frontières. Elles ont peine à concevoir que, pour un peuple et pour un gouvernement, il puisse y avoir quelque chose de supérieur aux passions de parti, à l'esprit de secte ou aux intérêts électoraux. Voici longtemps déjà que nous avons dû le constater : l'anti-cléricalisme contemporain ne craint pas de se rendre coupable de ce qu'il reproche, le plus bruyamment, à ceux qu'il flétrit du nom de « cléricaux (1). » Des hommes qui accusent les catholiques d'être plus dévoués à Rome qu'à la France ne semblent pas s'apercevoir qu'ils se montrent eux-mêmes libres penseurs avant d'être Français, comme s'il leur paraissait naturel de mettre ce

(1) Voyez, par exemple : *les Doctrines de Haine*. Introduction, p. 49.

qu'ils appellent les intérêts de la Raison et de la Science laïque au-dessus des intérêts nationaux. A beaucoup d'entre eux, il ne semble point répugner de se faire, par haine de l'Église, les complices des adversaires de la France. Comment expliquer, si ce n'est par cette sorte de fanatisme à rebours, qu'ils réclament chaque année le retrait de notre ambassade auprès du Saint-Siège et l'abandon de notre protectorat catholique en Orient et en Extrême-Orient, sans se douter ou sans se soucier des coups portés par là à l'influence de la France au loin? Ils montrent le même aveuglement lorsqu'ils exigent la suppression de toutes les congrégations françaises et la fermeture de toutes nos écoles et de tous nos établissemens congréganistes. Ils ne savent donc pas qu'en Orient comme en Extrême-Orient, ces religieux poursuivis chez nous comme rétrogrades et comme obscurantistes sont peut-être les meilleurs pionniers de notre civilisation occidentale? Ils ignorent donc qu'à l'étranger, en Asie, en Afrique, jusqu'en Amérique et en Océanie, nos missionnaires et nos religieux de toute robe sont les principaux et souvent les seuls propagateurs de la langue et de l'influence françaises?

Si étonnante et si scandaleuse que puisse nous sembler pareille ignorance, elle est celle de nombre de nos législateurs; lorsqu'il s'agit de rendre justice à ces humbles serviteurs de la France, beaucoup semblent sourds et aveugles; la passion leur ferme les yeux et leur bouche les oreilles. Obsédés par la terreur du spectre noir, ils nient ou ils dénaturent les faits les mieux connus des voyageurs. Ne leur parlez point des services rendus à la France par ses missionnaires; ils vous feraient la réponse que me faisait à moi-même un député socialiste : « Que nous importe, à nous, l'influence de la France au loin, si cette influence ne s'exerce pas dans le sens de la Révolution? » Voilà où les préventions anti-religieuses et la superstition anti-cléricale conduisent des hommes qui se flattent d'être des esprits forts et des esprits libres; elles ne les rendent pas seulement injustes envers des Français qui servent au dehors la cause de la civilisation avec celle de la France; elles étouffent chez eux le sens politique, en même temps qu'elles émoussent le patriotisme.

Tous les adversaires de l'Église, tous ceux même qui se font gloire de poursuivre le cléricalisme, n'en sont pas à ce degré de haine inepte et de fanatisme aveugle. Beaucoup ne pèchent que par ignorance ou par irréflexion. C'est à ceux-là que nous

nous adressons ici, faisant appel à leur bonne foi et à leur amour de la France. C'est pour eux que nous montrerons brièvement les titres envers le pays de ces congrégations qu'une Chambre asservie s'apprête à condamner en bloc, sans bien connaître ni leur œuvre ni leur esprit; et, pour cela, nous ne rappellerons pas leurs services envers l'enfance abandonnée ni envers l'humanité souffrante; nous oublierons que, par l'admirable fécondité et l'infinie variété de leurs œuvres, ces religieux et ces religieuses, méconnus de notre ingratitude, ont donné à la France contemporaine une primauté, glorieuse entre toutes, la pacifique primauté de la charité; nous ne nous souviendrons que des services rendus au loin à l'influence française et à la langue française par ces humbles soldats de la Croix, champions de la France en même temps que de l'Évangile, qu'un gouvernement français s'est donné la mission de désarmer et d'affamer.

II

Pour comprendre toute l'importance du rôle de nos missionnaires et de nos religieux dans le monde, il faut avoir pleine conscience de l'expansion des peuples modernes et des luttes d'influence sur toute la surface du globe.

Le début du XXe siècle nous apparaît déjà comme une époque de compétition universelle entre les peuples, les races, les civilisations, les langues. C'est l'âge de la politique « mondiale, » de la *Weltpolitik*, comme disent les Allemands, ou, ce qui revient au même, c'est l'âge des impérialismes envahisseurs. Les grands États des deux mondes se disputent le globe et se le partagent. Ils luttent ensemble à qui occupera le plus de place sur les rivages de l'Océan comme sur les plaines des continens. Ils cherchent à se tailler, par le canon, par la diplomatie, par les écoles, par le commerce, chacun sa sphère d'influence politique, économique, intellectuelle. Et, de ces grandes nations qui, par la paix ou par les armes, débordent de tous côtés sur les mers lointaines et sur les terres neuves, la France n'a pas renoncé à être une. Bien qu'elle se soit laissé distancer par plusieurs de ses rivales, elle reste encore une des puissances mondiales; et quelques conseils de défaillance et d'abandon que lui donnent des esprits découragés, elle a le droit et le devoir de ne pas abdi-

quer sa place, sous peine de voir l'action de son génie s'amoindrir avec la sphère de ses intérêts et la poussée de ses énergies. Puissance mondiale, la France l'est encore de par ses traditions et sa vocation historique, de par la nature de son génie, de par l'étendue et la variété de ses possessions exotiques, de par la diffusion de sa langue. Nous avons beau répudier, comme contraire à nos principes et aux droits de l'humanité tout impérialisme agressif, nous devons avoir, nous aussi, bon gré, mal gré, une politique impériale, parce que nous avons un empire ; et parce qu'en dehors même des limites encore mal définies de cet empire français, autrement grand que celui de Napoléon, nous tenons, de l'histoire ou de la nature, des sphères d'influence morale ou matérielle où prévalent notre esprit, nos idées, notre langue et notre littérature.

Pour soutenir cette politique mondiale, pour défendre et pour étendre cet empire qui, à la différence d'autres impérialismes, ne repose pas uniquement sur la force ou sur le commerce, quels sont nos armes et nos moyens d'action? Comment, avec notre population stagnante, avec notre industrie, notre commerce, notre marine qui plient sous le poids des charges et sous les menaces du socialisme, avec notre richesse elle-même entamée par des impôts sans cesse grandissans, comment pouvons-nous tenir tête à des compétiteurs qui, chaque année ou chaque décade d'années, comptent par millions d'hommes et par centaines de millions de francs l'augmentation de leur population et celle de leurs exportations? Que de causes d'infériorité pour notre vieille France, dans cette lutte devenue déjà par trop inégale !

En de telles conditions, qui vont chaque jour s'aggravant, un gouvernement français a-t-il le droit de priver la France d'un des principaux agens d'expansion qui lui restent? Un parlement peut-il se permettre d'enlever à notre langue, à l'heure même où sa royauté ancienne est partout contestée, ses plus nombreux et ses plus zélés champions dans les cinq parties du monde?

Or, entre tous les agens d'expansion et tous les instrumens d'influence au loin, il en est un, par lequel la France, hier encore, l'emportait sur tous ses concurrens, instrument gratuit et pacifique qui travaille partout en silence pour elle. Ce sont nos missionnaires et nos religieux, infatigables organes de la plus grande France. Nous ne sommes pas seuls assurément à

posséder au dehors des missionnaires; nos rivaux, catholiques, protestans, orthodoxes, en ont, eux aussi, et ils ont soin de les défendre et de les protéger, voyant en eux un précieux moyen d'influence. Mais, grâce au protectorat catholique, et grâce au nombre et à l'ardeur invincible des religieux des deux sexes, qui la représentent au loin, la France a gardé sur tous ses rivaux une primauté que la politique actuelle met en péril. Ces congrégations d'hommes et de femmes, ces Pères, ces Frères, ces Sœurs au sombre costume dont des esprits timides redoutent le pullulement à l'intérieur, ils ont en effet débordé, de tous côtés, par-dessus nos frontières européennes, au delà même de nos colonies, sur tout le vaste monde. Leur foi et leur charité, leur besoin d'action et de dévouement les ont entraînés au loin, par delà les mers et les déserts, comme des conquérans ambitieux de conquérir de nouvelles provinces à la France ou à la langue française, en même temps qu'à l'Évangile.

Lorsque nous parlons de nos missions catholiques et de nos établissemens religieux du dehors, il faut se garder d'entendre uniquement les congrégations vouées à la prédication de l'Évangile chez les infidèles, comme les Pères du Saint-Esprit ou les Pères Blancs d'Afrique. Il faut avoir en vue l'ensemble de nos religieux et de nos établissemens congréganistes hors de France; à côté des missionnaires proprement dits, il faut placer les congrégations enseignantes et les congrégations charitables. Les unes et les autres ont de nombreux établissemens au loin, et leurs séminaires, leurs collèges et leurs écoles, leurs orphelinats, leurs hôpitaux et leurs dispensaires sont presque partout de véritables foyers de l'influence française. De fait, jusque parmi les ordres voués à la prière ou aux rudes travaux de la pénitence, il est bien peu de nos congrégations d'hommes ou de femmes qui n'aient essaimé au loin et n'aient envoyé quelques-uns de leurs fils ou de leurs filles sur les rivages de l'Afrique ou de l'Asie.

Des deux formes de la vie religieuse, l'active et la contemplative, traditionnellement figurées dans les deux sœurs de Béthanie, aucune n'est demeurée étrangère à cette pieuse émigration. On dirait qu'entraînée, elle aussi, par l'exemple de sa sœur Marthe, et par le mystique désir de recruter au loin, jusque parmi les races barbares, des compagnes de prière, Marie elle-même, la contemplative, s'est lassée de demeurer, immobile en ses longs voiles, aux pieds de son Sauveur, et que, pour mieux

le glorifier, elle s'est levée à son tour et a franchi les vagues de l'Océan, afin que, du sein même des terres infidèles, l'encens de l'adoration montât, de partout, vers le Christ.

Le fait mérite d'être noté; sous le froc et le scapulaire de nos religieux, sous les larges coiffes de nos sœurs, non moins que dans la poitrine de nos explorateurs et de nos officiers, le Français a retrouvé ses antiques qualités de hardiesse et d'esprit d'entreprise, trop souvent perdues dans l'assoupissant bien-être de la vie bourgeoise. Cette diffusion des congrégations au loin mérite de retenir l'attention du gouvernement et du parlement. On nous permettra de regretter que les rédacteurs ministériels de l'exposé des motifs sur les demandes d'autorisation des congrégations d'hommes n'en aient pas tenu plus de compte. Si, pour les Pères Blancs ou pour les missions d'Afrique, ils n'ont pas négligé ce point de vue, capital entre tous, ils semblent, par un singulier défaut de logique, l'avoir entièrement oublié pour les autres. Comment, sans cela, expliquer que le gouvernement propose de refuser l'autorisation à toutes les congrégations enseignantes, c'est-à-dire, précisément, à celles qui rendent à notre influence et à notre langue les services les plus manifestes? N'est-ce pas là une contradiction qui ne s'explique que par le plus aveugle ou le plus coupable des partis pris?

Une part de la responsabilité de M. Combes doit retomber sur M. Waldeck-Rousseau et sur la loi de juillet 1901. La loi Waldeck-Rousseau exige que les demandes d'autorisation des établissemens congréganistes soient soumises aux conseils municipaux, sauf, comme l'a fait M. Combes, pour la plupart d'entre eux, à ne tenir aucun compte des délibérations favorables de ces assemblées locales. Si, pour les communautés établies sur le territoire français, on a cru devoir consulter les municipalités, comment n'a-t-on pas songé, pour les congrégations qui ont des établissemens en dehors de la France, à demander l'avis de nos ambassadeurs et de nos consuls? Nos représentans à l'étranger voient nos missionnaires et nos religieux à l'œuvre; ils connaissent leurs travaux; ils ne seraient, pour en apprécier la valeur, ni des juges moins éclairés, ni des juges moins impartiaux que nos assemblées municipales. Veut-on que la loi de 1901 ne porte pas à notre influence au dehors un coup fatal, la première chose est de s'informer des effets que son application peut avoir à l'étranger. Les conséquences d'une loi dépendent beaucoup de

la manière dont elle est appliquée. Il en sera de la loi Waldeck-Rousseau comme des autres ; et, quelque adversaire que nous soyons, par principes, de semblables lois d'exception, nous reconnaissons volontiers que, si elle était appliquée avec un esprit de tolérance et de liberté, les conséquences fâcheuses en seraient singulièrement atténuées. Ce que nous demandons ici au gouvernement et au parlement, ce n'est même pas que la loi soit entendue et interprétée dans un véritable esprit libéral ; cela, le ministère Combes et les votes récens des Chambres nous ont trop bien signifié que nous n'y pouvons plus compter. Ce que nous osons humblement demander, c'est que, dans l'application de la loi, le législateur et l'administration veuillent bien songer aux intérêts généraux de la France ; c'est que, lors de l'examen des demandes d'autorisation déposées par les congrégations, le gouvernement et le parlement aient le courage de s'élever au-dessus des mesquines rancunes électorales pour considérer les services rendus à la langue et à l'influence françaises par des religieux qui, pour porter l'habit ecclésiastique, n'en sont pas moins des Français. C'est le minimum de ce que, en dehors de toute tendance politique ou confessionnelle, le patriotisme puisse réclamer de nos Chambres. Si peu que ce soit, serait-ce trop exiger de majorités asservies à des haines si impérieuses qu'elles ne sauraient se laisser fléchir ? Les considérations que M. Combes lui-même a timidement fait valoir en faveur des Pères Blancs et des Missions africaines de Lyon, pourquoi en refuser le bénéfice à toutes les congrégations enseignantes, et spécialement à celles qui ont choisi comme champ d'opérations le Levant et l'Extrême-Orient ? Ce qui est vrai de l'Afrique ne l'est-il donc pas de l'Asie ? Pourquoi ne pas écouter la voix des milliers d'enfans et de jeunes gens qui, du fond de la Syrie, de l'Asie Mineure, de l'Égypte, de la Chine, implorent la justice de nos gouvernans en faveur des maîtres qui, avec la langue française, leur apprennent l'amour de la France ?

Et si nos législateurs ne se sentent pas libres, s'ils sont captifs d'engagemens pris envers des pouvoirs occultes, si les exigences de la politique radicale ne leur permettent pas de tolérer, sur le sol français, tous les libres collèges et toutes les libres écoles des congrégations, que n'accordent-ils au moins, à celles qui ont des établissemens à l'étranger, de conserver en France assez de maisons pour y recruter et pour y former des maîtres

qui seront au dehors des missionnaires de notre langue ? Ne pas fermer tous les couvens, tous les collèges, tous les noviciats des communautés qui luttent au loin pour notre influence ou pour notre langue au dehors, serait-ce là, pour ces religieux, nos compatriotes, une faveur excessive? En proposant d'accorder l'autorisation aux Pères Blancs et aux Missions africaines de Lyon, le gouvernement prend la précaution de limiter le nombre des établissemens et jusqu'au nombre des religieux pour lesquels il demande l'autorisation, comme s'il craignait de voir le Soudan ou le Sahara envahis par trop de champions de la langue française? Loin d'être un privilège, une autorisation aussi parcimonieusement mesurée et entourée d'aussi étroites restrictions ne ressemble guère à un régime de faveur. Est-ce que la République serait en péril parce qu'au lieu d'être entièrement supprimées, les congrégations enseignantes non autorisées conserveraient, sur le sol français, quelques maisons, comme point d'appui de leurs œuvres à l'étranger ? Si l'on ne veut avec elles aucun compromis, si l'on refuse de tolérer sur le sol national aucun de leurs établissemens, les collèges et les écoles de ces congrégations à l'étranger n'auront bientôt le choix qu'entre deux alternatives également désastreuses pour nous : fermer ou se dénationaliser (1).

Que vont devenir nos écoles et nos collèges français du dehors ? Question angoissante, dont l'importance frapperait les plus aveugles, si nous pouvions donner ici le tableau des écoles et des établissemens français des deux mondes. On y verrait que le plus grand nombre appartient aux congrégations et, en grande partie, aux congrégations non autorisées. Lorsque nous affirmons que nos missionnaires catholiques et nos religieux des deux sexes sont les principaux défenseurs et propagateurs de notre langue, nous ne faisons en effet que reconnaître un fait confirmé par tous les documens et par tous les chiffres. Si l'on compare les nombres, on trouve que, pour cent écoles religieuses, nous

(1) On est étonné que, dans l'exposé des motifs de son projet de loi sur les demandes d'autorisation des congrégations enseignantes, M. Combes ne se soit pas préoccupé de cette grave question. Il n'a pu cependant l'ignorer entièrement, et voici en quels termes il l'écarte : « On invoquera peut-être les services que certaines congrégations rendent en pays étrangers et le concours qu'elles apportent au développement de notre langue et, par suite, de notre influence. C'est là une question qui pourra faire l'objet d'un examen spécial le jour où l'on se trouvera en présence de demandes limitées à ce but particulier. » — Ce passage est un aveu; il reconnaît implicitement les dangers de la suppression totale réclamée par le ministère.

avons à peine à l'étranger une école laïque non confessionnelle. Toutes les écoles fondées par l'esprit de propagande ou de solidarité religieuse ne sont pas, il est vrai, catholiques ou congréganistes. Et, comme ici nous nous plaçons au-dessus ou en dehors de tout intérêt confessionnel, nous rendons volontiers hommage aux missions protestantes et aux écoles israélites qui, pour l'expansion de notre langue, rivalisent de zèle avec nos missions catholiques. L'Alliance israélite universelle, notamment, rend à la langue française, dans l'Europe orientale, en Asie, en Afrique, sur tout le pourtour de la Méditerranée, des services dont notre patriotisme doit lui savoir gré, et que l'esprit de secte peut seul méconnaître. Fermer les écoles de France où l'Alliance israélite forme ses instituteurs et ses institutrices, où elle prépare à leur future mission des jeunes gens et des jeunes filles réunis de toutes les contrées de l'Orient pour apprendre notre langue et nos méthodes, serait couper, de nos mains, une des branches maîtresses de l'enseignement du français en Orient. Mais quels que soient ses services et ses mérites, l'Alliance israélite ne possède guère, en Égypte, en Syrie, en Asie Mineure, en Turquie d'Europe, dans les pays balkaniques, qu'une centaine d'écoles (112, si je ne me trompe), alors que, dans les mêmes pays, les congrégations françaises en possèdent dix fois autant. Et, tandis que les écoles de l'Alliance israélite ne sont d'habitude fréquentées que par des israélites, nos écoles congréganistes sont d'ordinaire ouvertes aux enfans de toutes races et de toutes confessions, si bien que, fort souvent, les grecs orthodoxes, les musulmans, les juifs, les païens y sont beaucoup plus nombreux que les catholiques.

La plupart de ces religieux s'abstiennent de tout prosélytisme dans leurs écoles, aussi bien que dans leurs dispensaires, et, loin d'être, à leur égard, une cause de défiance, leur costume ecclésiastique inspire, aux indigènes de toute religion, un respect qu'ils n'éprouvent point toujours pour les laïques. Cela est particulièrement vrai de la Babel orientale des rivages asiatiques de la Méditerranée. Nos religieux y sont partout des missionnaires de notre langue ; si, des bouches du Nil aux Dardanelles et au Bosphore, le français l'emporte sur tous ses concurrens, anciens ou nouveaux, sur l'anglais, sur l'allemand, sur l'italien, sur le russe, l'honneur en revient, avant tout, à ces Pères, à ces Frères, à ces Sœurs, odieusement vilipendés par une presse haineuse. Et

ainsi en est-il, quoique à un moindre degré peut-être, dans le monde entier. En Chine, il est vrai, dans la Chine fermée du dernier siècle, nos missionnaires s'étaient abstenus d'enseigner à leurs prosélytes une langue inutile aux Chinois, mais il n'en est plus de même, depuis que la Chine s'est ouverte. C'est de leurs écoles que sont sortis les interprètes dont se sont servies nos troupes, durant la dernière expédition de Chine; c'est dans ces écoles que le Céleste avait appris à honorer notre drapeau, si souvent déployé, comme un talisman protecteur, par les villages du Petchili, au passage des régimens européens. Si le français a quelque chance de se faire une place sur le sol chinois, c'est à nos missionnaires que nous le devrons. Bref, on est en droit d'affirmer que, des vieilles contrées de l'Extrême-Orient aux jeunes États des deux Amériques, les établissemens et les stations des religieux français sont les principaux et souvent les seuls foyers de la culture et de l'influence françaises.

Veut-on apprécier l'étendue et l'intensité de leur action, il faut placer, à côté de l'étranger, les colonies françaises. Nos religieux et nos religieuses ne nous y rendent pas moins de services, et s'ils ne nous en ont pas rendu de plus grands encore, si, grâce à eux, la langue et les idées françaises n'ont pas pénétré davantage telle de nos colonies ou tel de nos pays de protectorat, la faute en est souvent à nous-mêmes, à notre gouvernement, à nos préjugés, et, pour tout dire, aux rancunes de l'anti-cléricalisme, qui, ouvertement ou sournoisement, franchissent la mer pour se jeter à la poursuite du froc ou de la soutane, jusque dans les montagnes de l'Asie ou de l'Afrique. C'est ainsi que, sur les pentes neigeuses du Djurdjura, notre gouvernement a fermé, il y a une vingtaine d'années, les écoles de Jésuites de la Kabylie, comme si, pour défricher ce vaste champ de l'instruction indigène où nous avons encore si peu fait, l'Algérie avait trop de bons ouvriers et trop de ressources. De même, aujourd'hui, en Tunisie, dans un pays où tous les colons français se plaignent de l'insuffisance des moyens d'éducation, dans un pays où le meilleur moyen de rapprocher de la France les Italiens et les Maltais serait l'école religieuse française, nous savons que l'administration du protectorat s'oppose, sous main, à la fondation d'écoles ou de collèges par les Jésuites ou les Dominicains. Voilà comment, là même où nous avons le plus d'intérêt à ne rejeter aucun concours, les préjugés sectaires ou la terreur des colères anti-cléri-

cales repoussent ou paralysent les dévouemens qui s'offrent à nous. Il avait été convenu, cependant, lors de la discussion de la loi de juillet 1901, que les articles contre les congrégations ne s'appliqueraient pas aux colonies ni aux protectorats français.

Il y avait, pour notre œuvre dans nos possessions exotiques, un intérêt capital à ce que les terres d'Afrique, d'Asie, d'Océanie restassent ouvertes à tous ceux qui peuvent contribuer à les franciser. Or, les religieux de tout ordre sont, en Afrique comme en Asie, particulièrement propres à cette œuvre de francisation, cela non seulement par leurs écoles, mais par leurs hôpitaux et leurs dispensaires, par leurs orphelinats, par leurs fermes-écoles, par leurs « villages de liberté, » par leur lutte contre l'esclavage et contre la barbarie sous toutes ses formes. A ceux qui l'auraient oublié, je me permettrai de rappeler que les Missions catholiques françaises ont reçu, à l'Exposition universelle de 1900, un grand prix, c'est-à-dire la plus haute récompense que pût décerner le jury international, sans compter nombre de médailles d'or et d'argent accordées à nos missionnaires de divers pays (1). Quoique ce ne soit pas pour de pareilles récompenses que travaillent nos missionnaires, elles ne laissent pas de leur faire grand honneur; et, aux yeux de tous les hommes sans préjugés, elles les dédommagent, amplement, des basses et viles injures de l'ignorance anti-cléricale. On nous permettra de nous étonner de nouveau que, pour l'examen des demandes d'autorisation déposées par les religieux, le gouvernement français ne tienne aucun compte de ces hautes distinctions conférées en son nom. Est-il donc équitable que les succès remportés par les établissemens congréganistes, à cette grande lutte pacifique de 1900, aient comme couronnement un projet de suppression?

Pour donner le tableau complet de l'action des religieux français au dehors, il nous faudrait faire le dénombrement des établissemens de nos missions dans les deux hémisphères. Ce tableau, il a été dressé, récemment, en six grands volumes, sous la direction du Père Piollet, et rien ne donne une plus haute idée

(1) Outre le grand prix attribué aux œuvres de nos Missions catholiques, en tant que collectivité, la classe 113, Colonisation, a conféré une médaille d'or aux Frères des Écoles chrétiennes, une médaille de bronze aux Frères de Ploërmel. En plus, de nombreuses médailles d'or et d'argent ont été décernées aux missionnaires et religieux français des deux sexes, pour leurs écoles et leurs établissemens de Turquie, de Chine, d'Afrique, d'Amérique et d'Océanie.

du rôle de la France sur les terres lointaines (1). Il y a peu de régions du globe où nos religieux n'aient pénétré, et l'on sent quel dommage irréparable porterait à « la France du dehors » la disparition de ces établissemens français.

Les hommes qui réclament, impérieusement, la suppression des congrégations ne se doutent même point, le plus souvent, de l'importance de nos établissemens religieux à l'étranger. Sait-on à quel chiffre s'élève le nombre des écoles, collèges, orphelinats de nos congréganistes français au dehors? A une dizaine de mille environ, et aux écoles, il faut ajouter plusieurs centaines d'hôpitaux, léproseries et dispensaires, répartis, eux aussi, dans les cinq parties du monde. Dix mille établissemens fondés et entretenus par l'initiative privée, et qui, pour la plupart, sont des foyers de l'influence française, voilà ce qui se trouve aujourd'hui menacé par les haines aveugles de l'anti-cléricalisme. Et si l'on vient à les fermer, ces dix mille établissemens français, ou, ce qui revient au même, si on leur enlève les ressources dont ils vivent, par quoi seront-ils remplacés? En quelles mains, hostiles ou étrangères, viendront-ils à tomber?

Ces dix mille établissemens se partagent, il est vrai, entre les congrégations autorisées et les non autorisées ; mais les dernières en possèdent plus de la moitié, et c'est à elles qu'appartiennent les établissemens les plus importans, comme l'Université de Beyrouth. La part des congrégations autorisées est d'environ 4200 écoles ou collèges et 240 établissemens hospitaliers ou dispensaires. Mais ces milliers d'écoles, ces centaines d'hôpitaux ou de dispensaires, sont-ils seulement assurés de n'être pas bientôt atteints, eux aussi, par les proscriptions anti-catholiques? N'entendons-nous pas, déjà, la logique radicale et les convoitises socialistes réclamer, à grands cris, l'anéantissement total de toutes les congrégations ? Et, il faut bien le reconnaître, si l'État croit de son droit et de son devoir de supprimer les unes, on ne voit guère pourquoi il épargne les autres. Une fois que vous les avez déchaînées, il vous est malaisé de faire leur part aux passions sectaires. L'événement nous montre déjà combien se trompaient les

(1) Voyez *la France au dehors : les Missions catholiques françaises au XIXe siècle*, 5 vol. in-4°; librairie Armand Colin. Ier volume : *Missions d'Orient;* IIe *Abyssinie, Inde, Indo-Chine;* IIIe *Chine et Japon;* IVe *Océanie et Madagascar;* Ve *Afrique.* — Le VIe volume, qui n'a pas encore paru, doit être consacré aux missions d'Amérique.

hommes qui se flattaient, il y a quelques mois, de satisfaire les fureurs jacobines en leur jetant en pâture les Jésuites et les Assomptionistes.

Pour tous les esprits clairvoyans, pour tous ceux qui savent combien irrésistible devient la poussée des passions auxquelles un gouvernement n'a pas osé résister au début, les congrégations autorisées n'ont obtenu qu'un répit. Leur tour de se disperser, ou de prendre le chemin de l'exil, peut venir demain. Plus de sécurité pour elles et pour leurs œuvres du dedans ou du dehors. Alors même qu'elles ne seraient pas toutes prochainement supprimées, ne voient-elles pas déjà fermer la plupart de leurs établissemens, ceux même pour lesquels une demande d'autorisation ne semblait qu'une formalité?

Admettons cependant que le flot des passions anti-cléricales va tout à coup tomber, que le gouvernement de la République aura la sagesse de s'arrêter à mi-chemin dans la voie de la proscription, quel sort auront, à l'étranger, les milliers d'établissemens français des congrégations qu'on s'apprête à supprimer? Nous l'avons dit, il s'agit d'une bonne moitié de nos écoles françaises. Et, comme les ordres religieux se sont partagé le monde, comme ils ont chacun leurs provinces, leurs vicariats apostoliques, avec leur champ d'action, ce sont souvent de vastes pays, des régions entières où les missions et les écoles françaises risquent de s'écrouler, toutes à la fois. Ainsi en est-il de plusieurs provinces de la Chine; ainsi de l'Arménie, où nos Pères et nos Sœurs offraient un généreux asile aux chrétiens victimes des massacres; ainsi de la Mésopotamie, ainsi de la Nouvelle-Calédonie, ainsi des Nouvelles-Hébrides, ainsi du Dahomey et de la Côte d'Ivoire, ainsi de l'intérieur de l'Asie Mineure, ainsi enfin de nombreuses contrées des deux Amériques, c'est-à-dire de régions où la France a des intérêts considérables (1).

Prenons les pays où la lutte entre les influences rivales et entre les langues est la plus vive: la Turquie, la Syrie, la Palestine, l'Égypte; si les congrégations autorisées et non autorisées y sont également représentées, les dernières y possèdent les œuvres

(1) Je puis, à cet égard, renvoyer le lecteur à un excellent et substantiel article du *Journal des Débats*, signé : « Un Protestant » (5 janvier 1903). L'auteur, dont la modestie a voulu garder l'anonyme, mais qui a rendu des services éminens à la diffusion de notre langue, donne, en cette étude, un tableau de la répartition sur le globe de nos congrégations autorisées et non autorisées.

les plus importantes. En Égypte, c'est à elles qu'appartiennent les écoles de Coptes ou chrétiens indigènes; en Palestine, la Custodie de Terre-Sainte. En Syrie, elles ont 200 écoles, avec 15000 élèves; et ce sont les Jésuites français qui, à côté de leur séminaire, ont créé pour les rites orientaux, avec leur École de médecine, la célèbre Université de Beyrouth, dont les débuts furent encouragés par Gambetta et que notre gouvernement continue à subventionner. A Jérusalem, ce sont les Dominicains français qui ont fondé et qui dirigent l'école d'études bibliques de Saint-Étienne, école qui attire des savans de tout pays et de toute confession. Bref, les congrégations non autorisées sont, le plus souvent, l'honneur et la force de ce qu'on a si justement nommé la France du Levant (1).

Si, d'Asie et du vieux continent, nous passons au nouveau monde, nous rencontrons partout, des bords de la Plata et du Parana aux rives du Saint-Laurent ou du Mississipi, jadis découverts ou explorés par leurs prédécesseurs, des religieux français avec des écoles françaises, Jésuites, Dominicains, Bénédictins, Maristes, Eudistes, frères et sœurs de tout ordre et de toute robe. Le Canada, resté ou redevenu leur pays de prédilection, est comme une colonie de ces religieux de France; une seule congrégation, les Oblats de Marie, y dirige 213 établissemens, écoles et hôpitaux. On peut dire que, si cette noble terre canadienne est demeurée si française de langue et de cœur, c'est, pour une large part, nos religieux et nos religieuses que nous en devons remercier. Les supprimer ou les priver de l'appui et des renforts de leurs maisons françaises, ce serait porter à notre France transatlantique le coup le plus rude qu'elle ait subi, depuis que Voltaire se consolait de l'abandon de ces « arpens de neige. »

Ces glorieux services, oubliés ou méconnus des meneurs de l'anti-cléricalisme, il n'est pas besoin d'être catholique pour s'en souvenir: il suffit d'être Français. A la veille de la discussion de la loi Waldeck-Rousseau, un groupe de savans et de professeurs du haut enseignement, pour la plupart étrangers à l'Église, adressait au président de la commission du droit d'association une lettre publique, pour lui signaler les périls dont le projet de loi menaçait l'influence française au dehors. « Nous sommes, affirmaient les signataires de cette lettre, des adversaires résolus de

(1) M. Étienne Lamy. — Voyez la *Revue* des 15 novembre et 15 décembre 1898, 1er janvier, 1er mars, 15 avril et 15 septembre 1899.

toute immixtion des ordres religieux dans la politique, et nous condamnons, énergiquement, toute tentative de leur part pour sortir de leur rôle, qui est un rôle d'enseignement et de charité; mais nous n'admettons pas davantage que le législateur interdise ou paralyse leur action au dehors, soit directement en les supprimant, soit indirectement en leur enlevant les ressources indispensables et en leur rendant tout recrutement impossible (1)... » Anglais, Américains, Allemands, Italiens, Russes même, soutiennent, de leur argent et de leur influence, comme un précieux agent d'expansion morale ou matérielle, leurs missionnaires d'Orient ou d'Extrême-Orient. En ce temps de compétition universelle, la France, qui restait, à cet égard, privilégiée entre les nations, doit-elle désarmer ceux qui luttent au loin pour elle?... « Nous savons, ajoutaient M. Aug. Sabatier et ses amis, que le projet de loi en discussion épargne les congrégations reconnues. Mais il ne nous est pas permis d'oublier que les congrégations non reconnues, aujourd'hui menacées de dissolution, sont souvent de celles qui nous rendent au dehors les services les plus éclatans. Nous joignons à cette lettre une liste incomplète de leurs établissemens à l'étranger... La chute de pareils établissemens frapperait au cœur l'influence française. » Un tel langage honore grandement les hommes de science que l'amour de la vérité et l'amour de la France élevaient ainsi au-dessus des considérations de partis et des préjugés confessionnels; mais, en leur rendant hommage, nous devons constater qu'ils n'ont pas été les seuls.

A quelque parti ou a quelque doctrine qu'ils se rattachent, les Français que passionne l'expansion de notre langue à l'étranger ont tous reconnu les services de nos congrégations. Nous avons une association nationale qui a pour but unique la défense ou la propagation de notre langue française dans nos colonies et à l'étranger. Cette association s'appelle « l'Alliance française, » un beau nom qui oblige, par ce temps de division entre concitoyens. C'est une œuvre d'union qui fait appel à tous les Français, sans distinction d'origine ou de parti, pour la défense de ce qui personnifie le mieux le génie de la France, notre langue

(1) Je puis bien révéler, aujourd'hui, que cette phrase, où est si nettement reconnu le droit des religieux à la liberté d'enseignement et à la liberté de la charité, était de la plume même de M. Aug. Sabatier, l'éminent doyen de la Faculté de théologie protestante de Paris.

nationale. C'est une œuvre laïque, étrangère à tout intérêt confessionnel et à toute intolérance, où le libre penseur, le juif, le protestant, le franc-maçon s'assoient à côté des catholiques et délibérer ensemble sur les intérêts de la langue de Corneille et de Hugo dans les deux hémisphères.

Or, à qui vont la plupart des allocations et subventions de l'Alliance française? Elles vont aux écoles ou aux collèges de nos congrégations reconnues ou non reconnues, à ces établissemens de Pères, de Frères, de Sœurs, sur lesquels va brutalement s'abattre la lourde main de législateurs aveugles. Et ces allocations de l'Alliance française aux écoles de nos congrégations aujourd'hui menacées, elles ne sont pas distribuées légèrement, sans examen ou sans discussion. L'Alliance n'est pas assez riche en face de sa tâche colossale pour accorder facilement les modestes subventions qu'elle distribue à nos écoles. Chaque répartition, chaque allocation est l'objet d'une enquête faite sur place, par les comités locaux, ou par les représentans de la France à l'étranger, par nos ambassadeurs et par nos consuls. Pour se rendre compte de l'importance et de la valeur de ces écoles congréganistes, il n'est pas nécessaire, comme il nous l'a été donné en nos voyages, de visiter les établissemens de nos religieux au loin, il suffirait, ainsi que nous l'avons plus d'une fois fait nous-même, de consulter les dossiers de l'Alliance française. Les hommes qui se défient de la partialité des œuvres catholiques, telles que la Propagation de la Foi ou les Écoles d'Orient, grandes œuvres françaises qui, elles aussi, font honneur à la France, n'ont qu'à feuilleter le *Bulletin de l'Alliance*, à tous égards peu suspect de « cléricalisme. » Qu'ils prennent les diverses sections entre lesquelles l'Alliance a partagé le globe, l'Europe, le Levant, l'Extrême-Orient, l'Afrique, les deux Amériques, ils y découvriront, s'ils l'ignorent, que partout les principaux propagateurs de notre langue sont des religieux et des religieuses. Si, comme le vœu en a été exprimé à l'Alliance française, nous possédions un atlas nous donnant la répartition de nos écoles dans toutes les parties du monde, et que les écoles et collèges congréganistes y fussent marqués par une croix, on n'apercevrait guère, sur toutes les cartes, que des croix, et on les verrait se rapprocher et se multiplier dans les pays comme la Syrie, comme l'Égypte, ou encore comme le Canada, où la lutte entre les langues pour la suprématie est le plus acharnée.

Bref, force serait de reconnaître, en ces congrégations, le grand instrument d'expansion de la France et du français.

Cette prédominance des congréganistes sur les laïques, dans nos écoles du dehors, est telle, que supprimer les premiers équivaudrait pratiquement à supprimer, sinon l'enseignement du français, qui est parfois donné par des étrangers et par des adversaires de la France, du moins les écoles et les collèges français (1). La chose est si claire que, pour parer à ce danger, certains de nos compatriotes songent à augmenter le nombre de nos écoles laïques. De là est née récemment la « Mission laïque française, » œuvre qui se propose de former des instituteurs pour nos colonies et pour l'étranger. Parmi les fondateurs ou les patrons de cette œuvre nouvelle, se rencontrent des hommes tels que MM. Léon Bourgeois, Henri Brisson, Ferdinand Buisson, Jaurès, Aulard. De pareils noms en disent assez l'esprit, et l'on ne saurait s'étonner qu'elle ait obtenu toutes les adhésions et tous les encouragemens officiels qu'elle pouvait ambitionner.

Le champ d'action de l'école française est si vaste, la lutte entre les diverses langues est si vive, que nous ne saurions jamais avoir trop d'écoles ni trop d'instituteurs au dehors. Il y a place pour tous : laïques et congréganistes peuvent servir la même cause par une noble émulation. Dans les pays ou dans les milieux dominés par le fanatisme musulman, au Maroc, par exemple, ou encore dans les grandes villes ou les grands ports de l'Orient ou de l'Extrême-Orient, les écoles laïques peuvent rendre d'incontestables services et attirer une couche de population qui échappe aux écoles congréganistes. La Mission laïque française peut ainsi bien mériter de la France, mais à une condition : c'est qu'elle ne soit pas animée d'un esprit de secte ; c'est qu'elle ne s'inspire que des grands intérêts de la France et de la civilisation ; c'est, en un mot, qu'elle ne fasse pas œuvre de division. Autrement, si elle prétend élever école contre école, si, oublieuse des origines communes, elle s'obstine à vouloir transporter au dehors nos querelles et nos discordes intérieures, la Mission laïque, nous sommes contraints de le lui dire, n'accom-

(1) Il ne faut pas oublier, en effet, qu'il s'agit ici de l'enseignement secondaire aussi bien que de l'enseignement primaire. En Orient, au Canada et dans l'Amérique du Sud, notamment, nombreux sont les collèges fondés et dirigés par nos congrégations. Au Brésil, par exemple, le dernier *Bulletin de l'Alliance française* (15 janvier 1903, p. 35) constate que les Maristes, congrégation non autorisée, possèdent dix collèges où le français est partout enseigné.

plira qu'une œuvre néfaste. Au lieu de fortifier au loin notre action et notre langue, elle préparera leur décadence ou leur ruine.

Or, il faut bien l'avouer, le langage tenu par certains des parrains ou des fondateurs de la Mission laïque est peu rassurant. Un des membres de son comité nous affirmait récemment qu'elle avait pour but « de détruire et de remplacer les missions de l'Église romaine (1). » Pour mieux recommander la nouvelle association, il ne craignait pas d'ajouter que « ce qu'elle se propose de propager dans le monde par la parole, par l'exemple, par l'enseignement, c'est la Révolution française. » Il ajoutait : « Nous qui savons que les missions catholiques sont le principal tracas de notre diplomatie, le principal obstacle à la propagande morale et intellectuelle du républicanisme français, nous saluons avec joie la création de missions laïques destinées à supplanter les missions catholiques. »

Si tel est le programme de la Mission laïque, nous ne craindrons pas de dire qu'il est à la fois malfaisant et chimérique. On reproche parfois aux écoles congréganistes leur esprit de prosélytisme religieux; tout esprit de propagande politique serait encore plus déplacé, de la part de nos instituteurs, et encore plus dangereux pour nos écoles, car il soulèverait davantage encore les défiances des gouvernemens et, souvent aussi, les répugnances des populations. Ni les peuples d'Orient, ni les empires d'Extrême-Orient ne sont mûrs pour l'apostolat laïque de ces nouveaux missionnaires de la Révolution et du républicanisme. Et quand les sujets du Sultan Calife ou du Fils du Ciel prêteraient volontiers l'oreille à de semblables leçons, — ou mieux quand la Mission laïque aurait trop de bon sens pour prétendre leur apporter un pareil Évangile, ses instituteurs ne seraient pas en état de remplacer les modestes congréganistes qu'ils se proposent de supplanter. S'il est une illusion, c'est celle de croire qu'on trouvera, parmi les laïques, assez de bonnes volontés et assez de dévouemens désintéressés pour aller au loin, en des pays inconnus, souvent hostiles ou malsains, succéder aux milliers d'humbles religieux et religieuses qui ont voué leur vie à la fondation de nos écoles françaises. Alors même que, en beaucoup de contrées, l'habit re-

(1) Voyez, dans *la Dépêche* de Toulouse du 26 décembre 1902, l'article de M. Aulard, intitulé : *la Mission laïque française.*

ligieux n'aurait pas aux yeux des indigènes un prestige qui manque au vulgaire costume européen, un instituteur ou un professeur laïque qui ne fait pas vœu de pauvreté et de chasteté coûtera toujours autrement cher qu'un Père dominicain ou qu'un Frère des Écoles chrétiennes. N'y en aurait-il pas d'autres, c'est là un obstacle contre lequel se heurtera, partout, la Mission laïque. Si elle réussit à créer quelques rares collèges et quelques dizaines, mettons, si l'on veut, quelques centaines d'écoles, ce sera un résultat dont elle aura le droit d'être fière. Et, alors même qu'elle y parviendrait, à l'aide des subventions de l'État, que serait-ce en face des milliers de maisons de nos religieux des deux sexes? La substitution des laïques aux congréganistes n'aurait d'autre effet que d'entraîner la ruine de la plupart de nos écoles; et, pour sauver le reste, il faudrait, comme M. Delcassé le déclarait récemment à la Chambre, que le Parlement se résignât à voter, chaque année, des millions de subvention à la Mission laïque. Car, au dehors comme au dedans, et à l'étranger plus encore qu'en France, c'est toujours aux dépens de nos finances et aux frais des contribuables que s'opère la laïcisation; et c'est justice, puisque les laïcisateurs s'obstinent à repousser le concours des dévouemens gratuits.

D'autres États, l'Italie, notamment, au temps de la dictature crispinienne, se sont imposé de lourds sacrifices pour leurs écoles laïques de l'étranger. La lutte du Quirinal avec le Vatican la mettait en naturelle défiance contre les écoles congréganistes, d'autant que, fussent-ils italiens, les établissemens congréganistes se trouvaient, le plus souvent, sous le protectorat de la France. Malgré cela, l'Italie elle-même a jugé les écoles laïques trop dispendieuses et trop peu efficaces; sans y renoncer entièrement, elle s'est retournée vers ses congréganistes, afin de faire d'eux des instrumens de sa politique et des propagateurs de sa langue. Pour cette politique nouvelle, l'Italie a l'avantage d'être secondée par nos lois anti-cléricales; et nous serions mal venus à lui reprocher de tirer parti de nos préjugés pour s'efforcer de gagner les concours que nous dédaignons. Et l'Italie est-elle seule, aujourd'hui, à offrir ses bons offices à ses religieux et à ses missionnaires? Nullement; comme s'ils avaient tous hâte de profiter des erreurs de notre politique, tous les gouvernemens étrangers, catholiques ou non catholiques, rivalisent de bienveillance envers ces religieux que nos jacobins poursuivent de leurs haines. Que

fait l'Italie? que fait l'Autriche-Hongrie? que fait l'Allemagne? Toutes, dans la question des missionnaires, suivent une politique manifestement opposée à la nôtre? Dira-t-on qu'elles sont entraînées par le fanatisme? Qui se trompe, de nous ou de nos rivaux? Si, pour élargir la question, nous prenons toutes les grandes nations contemporaines, nous voyons que toutes, catholiques, protestantes, orthodoxes, considèrent leurs missionnaires comme les plus utiles pionniers de leur influence au loin. Russes, Anglais, Américains agissent, à cet égard, tout comme les Italiens et les Allemands. Encore une fois, qui se trompe? qui se laisse égarer par les préjugés ou par la passion? Est-ce nous? ou est-ce nos rivaux?

Peut-être montrerons-nous, un jour, tout ce que, peuples ou gouvernemens, les grands États modernes, dépensent pour leurs missions et pour leurs missionnaires, les millions de roubles, de dollars ou de livres sterling qu'ils leur prodiguent chaque année. C'est par une sorte de miracle d'enthousiasme et d'abnégation que la France a jusqu'ici tenu tête à tous ses concurrens d'Europe et d'Amérique. Si elle y est parvenue, ce n'est pas uniquement grâce au merveilleux dévouement de ses religieux; c'est aussi, ne l'oublions pas, grâce à son protectorat catholique. Or, ces deux instrumens traditionnels de notre expansion au loin sont menacés, simultanément, par le fanatisme qui réclame la suppression de nos congrégations.

III

Le protectorat catholique, dont l'anti-cléricalisme sectaire affecte de faire fi, est le legs de notre ancienne puissance. Il nous rappelle les temps glorieux où l'ombre protectrice de notre drapeau s'étendait sur tous les chrétiens de l'Orient, où la France apparaissait à tout le Levant comme la grande nation libératrice et civilisatrice. Ce protectorat, qui atteste notre longue prééminence, il nous confère encore, aux yeux des peuples chrétiens d'Asie, comme aux yeux des musulmans et des infidèles, une primauté dont l'éclat séculaire relève singulièrement notre prestige politique et dont s'offusque la jalousie de nos rivaux. Nous reste-t-il au dehors tant de cliens dévoués, avons-nous conservé tant de débris du riche héritage de la vieille France,

que nous puissions nous montrer indifférens au maintien ou à la perte de cette dernière prérogative?

Prenons-y garde; sans y renoncer effectivement, sans en prononcer même le nom, le fanatisme ignorant de majorités passionnées menace de ruiner, en quelques mois, l'œuvre de dix siècles. Le protectorat catholique risque de périr de coups qui ne semblaient même pas dirigés contre lui. Cette vieille prérogative, justement enviée de nos rivaux, la France est en train de s'en dépouiller, aveuglément, elle-même, en en brisant, de ses propres mains, les instrumens traditionnels. Quels en sont, en effet, les agens naturels et nécessaires? Ce sont nos missionnaires, nos religieux et nos religieuses, nos Pères et nos Frères de tout ordre, qui ont couvert le Levant et l'Orient tout entier de leurs établissemens et de leurs écoles. Les frapper, supprimer leurs maisons de France, dissoudre leurs communautés, fermer leurs noviciats, c'est atteindre, directement, à brève échéance, notre protectorat catholique; c'est, pour ainsi dire, en couper de nos mains les racines vivantes. Ce protectorat, s'imagine-t-on, par hasard, pouvoir le laïciser? ou encore, songerait-on à l'exercer, uniquement, à l'aide de religieux étrangers, d'Italiens, d'Allemands, d'Austro-Hongrois, d'Espagnols, de Belges, substitués partout à nos Français, de façon que ce ne serait plus que des étrangers et des influences étrangères qui s'abriteraient, à nos dépens, sous les plis de notre drapeau? Les contempteurs de ce protectorat traditionnel se plaignent parfois de ce que cette protection de la France s'étend à des moines étrangers, tels que les Franciscains italiens de la Custodie de Terre-Sainte; préféreraient-ils éliminer entièrement l'élément français de tous les établissemens religieux de l'Orient, ou, faute de points d'appui parmi nos nationaux, voudraient-ils abandonner nos droits séculaires aux puissances qui nous en contestent déjà l'exercice (1)?

Ce protectorat catholique, si légèrement compromis par les passions de nos majorités parlementaires, il est, en effet, menacé à la fois du dedans et du dehors. En même temps qu'il est en

(1) Notre premier plénipotentiaire au Congrès de Berlin, en 1878, M. Waddington (un protestant, remarquons-le en passant), a bien eu soin d'y faire de nouveau consacrer les droits traditionnels de la France; mais cet article du traité de Berlin (art. 62) est malheureusement conçu en termes assez vagues. « Les droits acquis à la France, est-il dit, sont expressément réservés, et il est bien entendu qu'aucune atteinte ne saurait être portée au *statu quo* dans les Lieux-Saints. »

butte, chez nous, aux préjugés ou aux rancunes de l'anti-cléricalisme, il est ouvertement attaqué ou sourdement miné, en Extrême-Orient comme dans le Levant, par les jalousies et les convoitises de nos rivaux. A l'heure même où il était mis en péril par une loi qui ne le visait point, il était déjà entamé par les ambitions et par les manœuvres de plusieurs puissances étrangères, de façon que c'est au moment où il se trouve ébranlé du dehors que nous avons l'imprudence d'en laisser au dedans saper les bases.

Ce n'est là un secret pour personne; tous les Français qui se donnent la peine de suivre la nouvelle politique « mondiale » en sont avertis et en demeurent inquiets. La politique coloniale, l'ardeur avec laquelle les puissances européennes se disputent les territoires et les sphères d'influence en Afrique, en Asie, dans le monde entier, poussent le Vatican et la Propagande à une sorte de nationalisation des Missions et des Préfectures apostoliques qui tend, sinon à supprimer notre protectorat, du moins à en diminuer les droits ou à en réduire l'étendue. Ce qui en subsiste est menacé, dans son principe même, par une intrigue, heureusement déjouée jusqu'ici, mais que les fautes de notre politique risquent de faire un jour réussir. Certains de nos rivaux, à l'affût de nos fautes ou de nos inconséquences, ont comploté de nous dépouiller de ce protectorat catholique, à l'aide même des gouvernemens qui l'ont admis ou sanctionné. Pour mieux nous enlever le bénéfice de nos prérogatives anciennes, nos adversaires ont imaginé de pousser, en Orient, comme en Extrême-Orient, la Porte ottomane aussi bien que le Tsong-Li-Yamen, à nouer des relations directes avec le Vatican, afin de s'affranchir de l'intermédiaire des agens diplomatiques français. Ces conseils intéressés ont, à certaines heures, rencontré des partisans auprès du Fils du Ciel comme auprès du Commandeur des Croyans; ils en gardent encore à Pékin et sur le Bosphore. Rome même a semblé un moment incliner vers cette politique nouvelle. On sait le grand prix que le pape Léon XIII attache, justement, à la présence du corps diplomatique accrédité auprès du Vatican, dernière prérogative souveraine reconnue au Saint-Siège. Ce corps diplomatique, qu'il s'est patiemment appliqué à tenir au complet et à renforcer, le Pape et son secrétaire d'État eussent pris plaisir à y voir figurer, au milieu des uniformes européens, le fez rouge d'un représentant

du Sultan Calife, ou la casaque de soie et la longue queue d'un envoyé de l'empereur de Chine. Puis, nouer des relations officielles avec les États d'Orient et d'Extrême-Orient, obtenir, pour le Saint-Siège, le droit de protéger les établissemens catholiques de la Turquie et de la Chine, n'eût-ce pas été rehausser, aux yeux des gouvernemens et des peuples, le pontificat romain? Il y avait là de quoi séduire la raison ou l'imagination du Pape et de ses conseillers. Si Léon XIII a eu, jusqu'ici, la sagesse de repousser cette tentation, le Vatican, froissé par les incohérences ou par les provocations de notre politique, pourrait bien, une autre fois, y succomber. Du jour où nous cesserions de remplir les devoirs de notre mission historique, le Saint-Siège pourrait nous punir de notre négligence ou de notre mauvais vouloir en s'émancipant, à Constantinople et à Pékin, d'une ingérence française, devenue, pour l'Église, une charge ou une gêne sans avantage.

L'intrigue ourdie à cet égard par plusieurs de nos rivaux a-t-elle naguère échoué, nous le devons, pour une bonne part, il n'est pas inutile de le rappeler, à la vigilance de notre ambassade auprès du Saint-Siège, et spécialement à l'habileté d'un grand serviteur du pays, à la fois bon Français et bon catholique, M. Lefebvre de Béhaine, notre représentant, auprès du Vatican, de 1882 à 1896. Sa profonde connaissance des choses ecclésiastiques et sa longue pratique du monde romain l'aidèrent à déjouer les projets de nos adversaires, à l'heure où ils se croyaient déjà certains du succès. C'est grâce à la patiente et tenace obstination de ce diplomate, brutalement rappelé par un ministère radical, que nos intérêts et nos droits traditionnels n'ont pas encore été victimes de l'indifférence ignorante de nos Chambres, ou des préjugés de cabinets improvisés, trop souvent enclins à sacrifier, comme un legs suranné d'un passé évanoui, les intérêts lointains et les prérogatives séculaires de la France. M. Lefebvre de Béhaine et ses successeurs ont, par là, rendu au pays, dans l'ombre silencieuse des galeries vaticanes, un service trop ignoré du grand public, et ils y ont eu d'autant plus de mérite que les hésitations de nos ministres et les provocantes manifestations de notre Parlement leur rendaient souvent la tâche plus ingrate et plus malaisée. Aucune ambassade peut-être n'est plus nécessaire à l'extension de notre influence et au maintien de ce qui nous reste de prestige dans le monde que cette

modeste ambassade auprès du Vatican, dont la suppression demeure, depuis trente ans, un des principaux articles du programme radical. Par là encore, l'anti-cléricalisme menace de porter à notre influence et à notre politique un coup peut-être irréparable; car supprimer notre représentation diplomatique auprès du Saint-Siège, ce ne serait pas seulement mettre en péril le Concordat, et avec le Concordat la paix religieuse, ce serait abdiquer notre protectorat catholique, ou nous mettre dans l'impossibilité de l'exercer, — et cela au profit des puissances qui assiègent le Vatican de leurs égards.

Ce protectorat, miné sourdement par les uns, entamé ouvertement par les autres, Rome, en tant que cela dépend d'elle, nous l'a jusqu'ici maintenu et confirmé, en Extrême-Orient aussi bien qu'en Orient. A plusieurs reprises, sur les ordres du pape Léon XIII, la Propagande enjoignait aux missionnaires, spécialement aux religieux italiens, de recourir, en cas de besoin, à la protection de nos agens. En 1898 encore, lors du fastueux voyage de l'empereur Guillaume II en Terre-Sainte, quand le Kaiser évangélique, convoitant pour la nouvelle Allemagne et pour les Hohenzollern le lointain héritage des Conrad et des Barberousse, s'efforçait de se présenter à l'Orient en protecteur reconnu des chrétiens de toute confession et de tout rite, le pape Léon XIII conférait lui-même, en une lettre publique adressée au cardinal Langénieux, la sanction pontificale au protectorat de la France. En confirmant ainsi, à nouveau, de sa propre initiative, nos droits méconnus ou contestés, Léon XIII avait soin de rappeler, à la légèreté inconsciente de nos politiciens ou au mauvais vouloir de nos gouvernans, que, si la France entend garder ce privilège, la République en doit remplir loyalement les devoirs; autrement, il serait malaisé à Rome de lui conserver, à l'encontre des prétentions des autres puissances, des prérogatives dont elle ne saurait plus faire usage.

Les catholiques étrangers, jaloux des privilèges que Rome persiste à nous conserver, se plaignent souvent de la trop grande condescendance du Saint-Siège envers nous, arguant des fautes de notre politique et de l'esprit anti-religieux de nos gouvernans, pour soutenir que la République française a perdu tout droit à représenter au dehors les intérêts catholiques dont elle fait si peu de cas chez elle. Au nord comme au sud des Alpes, les rigueurs des ministères français envers l'Église et envers le

clergé régulier ou séculier servent ainsi d'argument quotidien contre l'influence française et contre les droits de la France.

Certes, s'il ne considérait que les votes de nos majorités parlementaires et les procédés de nos derniers cabinets, le Saint-Siège aurait déjà prêté l'oreille aux conseils intéressés qui le pressent de nous enlever des prérogatives difficiles à concilier avec l'esprit sectaire d'une politique anti-cléricale. Heureusement pour nous que, jusqu'ici, le Vatican a su distinguer entre la France et le gouvernement français, qu'il a refusé de rendre la première responsable de toutes les fautes et les injures du second, s'obstinant à espérer que la fille aînée de l'Église ne tarderait pas à revenir à une politique plus en harmonie avec ses traditions et avec ses intérêts. Puis, à bien regarder les choses, si le Saint-Siège, malgré le peu de titres qu'ait à la bienveillance de Rome l'attitude de nos gouvernans, nous a conservé le protectorat accordé aux rois très chrétiens, c'est que, par un bonheur peut-être immérité de notre part, nos rivaux n'y sauraient, malgré tout, faire valoir de droits comparables aux nôtres ; c'est, en outre, que le Saint-Siège a de justes motifs de défiance contre les États qui, en Orient ou en Extrême-Orient, briguent visiblement notre succession, comme si elle était déjà ouverte.

L'Italie, par exemple, est au premier rang des États qui aspirent à nous supplanter dans ce rôle traditionnel décerné aux « Francs. » Plus clairvoyante que la nôtre, plus souple et peut-être plus dégagée de préventions sectaires, alors même qu'elle est officiellement en lutte avec le Vatican, la politique italienne est trop déliée pour se laisser emprisonner dans les sophismes de l'anti-cléricalisme, et trop habile, ou trop positive pour sacrifier les intérêts nationaux à aucune sorte de fanatisme, fût-ce celui d'ineptes libres penseurs. Elle sent tous les avantages que pourrait apporter à ses ambitions une mainmise sur le protectorat catholique. Elle y voit, non sans raison, le plus sûr gage de ce *primato* méditerranéen que rêvent encore, à défaut peut-être de ses hommes d'État, certains de ses philosophes politiques. Aussi, ne faut-il pas s'étonner si la diplomatie italienne, secondée ou stimulée par l'opinion presque unanime de la péninsule, cherche à s'approprier une part de l'héritage dont trop d'entre nous semblent faire fi. L'attitude du gouvernement royal, lors du procès intenté aux moines grecs pour leurs batailleuses entreprises contre les moines latins, dans l'affaire du Saint-Sépulcre; l'im-

portance donnée par le gouvernement et par la presse au récent pèlerinage conduit en Palestine par le cardinal-archevêque de Milan, sont autant d'enseignemens pour notre diplomatie et, j'ajouterai, pour notre parlement, si ce dernier est encore accessible aux leçons du dehors. Mais la jeune Italie de la maison de Savoie a beau se vanter de laisser aux congrégations et aux religieux de tout ordre une plus large mesure de liberté que la France de M. Waldeck-Rousseau et de M. Combes, cette tolérance et cette liberté demeurent, après tout, précaires, et quand elles ne seraient plus à la merci d'un vote de majorité ou des caprices d'un ministre, elles ne sauraient suffire à gagner à l'Italie nouvelle la faveur ou le pardon du Pontificat suprême. Entre le Vatican et le Quirinal, comme affrontés en leur fatale opposition au sein de la Ville Éternelle laïcisée, il y a trop de souvenirs douloureux, trop d'inévitables causes de froissemens et de conflits, pour que le premier puisse de longtemps se confier au second et lui abandonner la défense de ses intérêts ou de ses droits. Il est déjà loin de nous, le temps où, sous le pontificat de Pie IX, avant la brèche de la Porta Pia, certains patriotes italiens, jaloux de mettre à profit, pour la grandeur de la nouvelle Italie, la fonction universelle du pape et le prestige de la chaire romaine, songeaient à faire du roi de la péninsule unifiée une sorte de vicaire laïque du Souverain Pontife et de gonfalonier du Saint-Siège, dépouillé par lui de son antique royauté terrestre. Pour qu'une telle politique, la plus favorable assurément aux aspirations mégalomanes du génie italien, puisse jamais être autre chose qu'une chimère, ou qu'un anachronisme, il faudrait, d'abord, que les deux puissances rivales, le pape et le roi, aient cessé d'être enfermées dans la même capitale, — ou bien que, avec la conciliation, la subordination se fût faite entre elles, et que l'une fût devenue l'alliée et la cliente de l'autre.

Un second candidat à notre succession, plus impatient encore, est le nouvel Empire allemand dont le remuant souverain, grand maître en impérialisme, a, pour son pays et pour sa maison, toutes les ambitions impériales. Mais, quoique, à certaines heures, Guillaume II ait paru vouloir relever le Saint-Empire, il est demeuré fidèle à Luther; et, si habile qu'il soit à combiner des rôles divers et à jouer des personnages multiples, l'Empereur aurait sans doute quelque peine à représenter à la

fois, aux yeux des peuples, Rome et Wittenberg. Quelles que soient d'ailleurs ses complaisances intéressées envers le Centre catholique et ses fastueuses avances au clergé romain, les catholiques allemands doivent sentir que, ces faveurs de l'Empereur-roi, ils ne les doivent qu'à ce qu'ils demeurent unis et qu'ils restent en armes, sous les bannières du Kulturkampf. Et, alors que les évêques de Prusse et d'Allemagne l'auraient déjà oublié, le vieillard du Vatican se souvient, malgré lui, des lois de Mai bismarckiennes et des jours encore peu éloignés où le duel avec Rome et la hiérarchie romaine était présenté à l'Allemagne et au monde, comme la mission historique du germanisme et comme la plus noble des tâches dévolues au nouvel Empire. Et, hier encore, en dépit des habiles sourires de l'Empereur allemand à ses fidèles sujets catholiques, n'avons-nous pas entendu les plus ardens champions du teutonisme, les pangermanistes qui se trouvent déjà à l'étroit dans l'Allemagne de Bismarck, et rêvent d'une plus grande Allemagne, donner comme mot d'ordre à leurs alliés d'Autriche le *Los von Rom?* Comment nos voisins de Cologne ou de Munich s'étonnent-ils, après cela, que Rome hésite à confier la protection de ses religieux et de ses missionnaires à l'aigle noire des Hohenzollern, et à l'impérial chef de l'Église évangélique de Prusse, dût-il parvenir à se déguiser, pour ce nouveau rôle, en une sorte d'hybride Charlemagne, mi-luthérien, mi-romain? L'empereur Guillaume II a réussi à démembrer notre protectorat catholique en Chine; en politique positif, il ne s'est pas fait scrupule d'utiliser le massacre de quelques missionnaires allemands pour les profanes visées des ambitions allemandes. Le sang des martyrs lui a servi à justifier la mainmise de l'Empire sur Kiao-Tchéou et sur le Chan-Tung, au risque de déchaîner, contre les missions catholiques et contre les chrétientés de la Chine, les rancuneuses colères des mandarins et la fureur sauvage des Boxeurs. L'Empereur allemand parviendra peut-être, grâce à la complicité de nos anti-cléricaux et aux inconscientes trahisons de la politique radicale, à nous arracher encore, dans le Levant ou en Extrême-Orient, d'autres lambeaux de ce protectorat, si mal défendu de ceux qui en ont la garde; il aura beau encourager ses sujets catholiques à réclamer de Rome la proclamation de notre déchéance, il ne saurait obtenir que l'Allemagne des Hohenzollern soit reconnue comme l'héritière légitime de

la Fille aînée de l'Église, et que l'hérétique successenr de Frédéric II prenne, dans le monde catholique, la place des rois très chrétiens.

Entre tous les compétiteurs qui, au grand jour ou dans l'ombre, travaillent à nous évincer de nos droits séculaires, il en est un, il est vrai, qui ne saurait inspirer les mêmes défiances au Saint-Siège; c'est la vieille monarchie habsbourgeoise, si longtemps l'amie de Rome, tour à tour sa protectrice hautaine ou sa docile et fidèle alliée. Mais l'antique monarchie autrichienne a vieilli; elle n'a plus les larges ambitions d'autrefois; si elle est loin d'avoir abdiqué toute politique impériale et toute velléité d'agrandissement, son aigle à deux têtes a senti diminuer l'envergure de ses ailes; l'espace où il leur semble permis de se déployer s'est rétréci; son vol le plus hardi ne saurait plus guère dépasser le Balkan et la mer Égée.

Puis, l'Autriche-Hongrie du siècle nouveau n'est plus l'ancienne monarchie apostolique des temps passés, qui faisait de l'alliance avec Rome un des points cardinaux de sa politique. La Hongrie, à demi protestante ou hétérodoxe est devenue le principal partenaire de la monarchie dualiste. Si la politique austro-hongroise continue à entourer d'égards le Souverain Pontife et ses représentans, si elle se garde de froisser inutilement la hiérarchie catholique, elle a, dans le Balkan ou sur l'Adriatique, des visées ou des intérêts qui ne concordent pas toujours avec ceux du Vatican et de la Propagande romaine. Plus d'une fois, en Croatie, en Serbie, ou lors de la convention entre le Saint-Siège et le Monténégro, la politique autrichienne, plus soucieuse du *Divide ut imperes* que de l'union des Églises, s'est heurtée dans l'ombre aux efforts des évêques catholiques ou des agens de Rome (1). Cela ne veut pas dire qu'il faille rayer la monarchie autrichienne de la liste des États qui menacent de nous supplanter et s'apprêtent à s'enrichir de nos dépouilles. Soit par elle-même comme puissance orientale, soit comme alliée de l'Allemagne, elle peut, elle aussi, arrondir sa sphère d'action à nos dépens. Jusqu'à une époque peu lointaine, elle tenait, de la tradition et du bon vouloir de Rome, sa part héréditaire, une part restreinte du protectorat catholique, dans les régions du Balkan voisines de ses États. C'est ainsi que la Bosnie-Herzégovine était,

(1) Voyez par exemple dans la *Revue* du 15 mars 1902 : *l'Autriche-Hongrie en Bosnie-Herzégovine.*

à ce titre déjà, dans le lot de Sa Majesté Apostolique, avant que le Congrès de Berlin lui en eût confié l'administration. Cette zone d'influence religieuse, elle prétend y faire rentrer toute l'Albanie, malgré nos relations anciennes avec les Mirdites; elle cherche à l'étendre à la Macédoine, si bien que nous pourrions être par elle évincés de presque toute la péninsule balkanique, avant même que l'aigle des Habsbourg, repoussée d'Allemagne et d'Italie, ait osé prendre son vol vers Salonique et la mer Égée. Bien mieux, l'Autriche-Hongrie, comme héritière de Venise, a su se faire reconnaître le protectorat des Coptes d'Égypte en train de retourner à l'unité catholique. Si nous devions abandonner nos droits séculaires dans le Levant, peut-être réclamerait-elle notre succession, en vertu de ses anciens traités avec la Porte et de ses anciens services envers le Vatican. Quoi qu'elle aussi ait eu soin d'accroître ses établissemens de Jérusalem et qu'elle aussi prétende enlever ses ressortissans à notre protection, elle est, pour nous, à l'heure actuelle, une rivale moins active et moins redoutable que ses deux alliées de la Triple-Alliance. En dépit de quelques courtes velléités, l'Autriche-Hongrie n'a point de politique coloniale, elle n'a point de politique « mondiale ; » partant, si elle cherche à s'approprier quelques lambeaux de notre protectorat religieux, elle ne peut guère songer à nous le dérober tout entier.

Peut-être devrait-on dire qu'il en est ainsi, en réalité, de tous nos rivaux, y compris l'Italie et l'Allemagne. Aucun ne peut espérer s'emparer de notre succession tout entière, mais chacun d'eux se peut flatter d'en obtenir une part plus ou moins grande, selon sa taille et ses appétits, selon son habileté ou ses forces. Faut-il, quant à nous, nous en féliciter? ou bien, au contraire, convient-il plutôt de nous en inquiéter davantage? Le fait que chacun de nos rivaux ne peut guère convoiter qu'une part de cet antique héritage de la France leur rend l'entente, contre nous, plus aisée et ne nous menace pas moins de la perte prochaine de nos privilèges anciens. Grands ou petits, chacun des États qui comptent des sujets catholiques peut un jour revendiquer sa part des droits abandonnés ou compromis par nous, et l'Espagne vaincue, et le minuscule Portugal, et la petite et riche Belgique — jusqu'aux États protestans qui pourraient soulever les mêmes prétentions que l'Allemagne, jusqu'à l'Angleterre et à la Fédération américaine qui, par la conquête ou par l'immi-

gration, sont toutes deux en train de devenir de grandes puissances catholiques.

Notre protectorat, nous l'avons remarqué, n'est déjà plus, sous la troisième République, ce qu'il était sous les gouvernemens précédens. Il est à la fois, et cela le plus souvent, par notre faute, diminué en importance et réduit en étendue, quant à son aire géographique. On pourrait dire que le partage, que le morcellement en a déjà commencé; déjà, nous ne jouissons plus, en fait, du droit exclusif de protéger les religieux et les missionnaires de tous pays. Les grands États, presque tous du moins, se sont mis à réclamer, en Orient comme en Chine, la protection de tous leurs nationaux, fussent-ils religieux ou missionnaires. Nous ne sommes plus les seuls à donner des passeports à ces derniers. Les missionnaires allemands en particulier s'adressent déjà d'ordinaire à leur gouvernement. Nous n'aurons bientôt plus guère à protéger que nos missionnaires et religieux français. C'est, pour nous, une raison de plus de souhaiter que le nombre de ces religieux ne soit pas diminué, ni leur recrutement entravé par nos lois; car notre situation en serait singulièrement amoindrie et nos prérogatives anciennes gravement compromises. Notre généreuse terre de France est encore aujourd'hui, de tous les pays du monde, celui qui fournit à l'Église le plus grand nombre de missionnaires, et celui qui fournit aux missions les plus abondans subsides. A ce double titre, alors même que la protection des religieux étrangers lui serait enlevée partout, la France conserverait une primauté incontestable. Elle n'a besoin, pour cela, que de liberté, du libre recrutement de ses missionnaires, de la libre collecte et du libre emploi des fonds recueillis par des œuvres telles que la Propagation de la Foi, qui n'est pas seulement une grande œuvre catholique, mais qui est, pour nous, un puissant agent d'influence nationale.

Ce serait une erreur, du reste, de penser que le protectorat catholique se borne uniquement à la protection individuelle des missionnaires et des religieux. Le protectorat a beau être diminué par la prétention de chaque puissance à protéger elle-même ses nationaux, il nous en reste des prérogatives considérables qu'il est de notre devoir, comme de notre droit, de maintenir. Il nous en reste, notamment, un double privilège que nos concurrens n'ont encore pu nous enlever, et qui, dans tout l'Orient, vaut à notre

drapeau et à notre langue une sorte de suprématie. A côté et au-dessus des missionnaires et des religieux de diverses nationalités pris individuellement, il y a les établissemens catholiques eux-mêmes : les missions, les couvens, les collèges, les écoles, les orphelinats, les hôpitaux où se trouvent souvent réunis des religieux de nationalités diverses. Or, ces établissemens par lesquels s'exercent l'influence ou la propagande catholique, nos trois couleurs continuent à flotter sur eux ; nous en pouvons revendiquer et conserver la protection; et cela nous sera, naturellement, d'autant plus facile que plus grand, parmi leurs fondateurs ou parmi leurs hôtes, sera le nombre de nos nationaux. En outre, à côté ou en dehors des missionnaires et de leurs œuvres religieuses, il y a, en Orient et en Extrême-Orient, dans le Levant surtout, en Asie Mineure, en Mésopotamie, en Syrie, en Égypte, des catholiques indigènes, des clergés de rites divers, latins ou orientaux, d'antiques Églises unies à Rome qui forment autant de petites nationalités chrétiennes, miraculeusement conservées, à travers les âges, dans le cadre séculaire de leur Église et de leurs rites. Ces Églises forment proprement la clientèle catholiqne. Cette précieuse clientèle, elle nous appartient: elle a mis une touchante obstination à nous rester dévouée; elle constitue moralement comme une sorte de France orientale, placée par les traités ou par la tradition sous la protection de nos représentans, et dont l'abandon ne serait rien moins, de notre part, qu'une honteuse désertion de nos devoirs et une véritable trahison des droits de la France.

Or, ces cliens traditionnels dont l'attachement à la France remonte souvent jusqu'aux Croisades, Latins du Levant, Maronites du Liban, Grecs Melchites, Arméniens Unis, Syriens, Chaldéens de la Mésopotamie, toutes ces communautés vivantes et vivaces, pour la plupart en voie d'accroissement et en veine de progrès, si elles constituent notre clientèle, si la Porte ottomane nous reconnaît ce titre et nous admet à en exercer les droits, c'est uniquement en vertu de notre protectorat catholique. Renoncer à ce protectorat, en négliger les devoirs, ou en rejeter comme usés ou surannés les instrumens traditionnels et nécessaires, c'est, que nous le voulions ou non, rompre le lien qui nous attache toutes ces petites Frances d'Orient. Pour être sûrs de conserver leur clientèle, il ne nous faut pas seulement continuer à les couvrir de notre protection diplomatique et servir d'inter-

médiaire entre la Porte ottomane et les chefs de leurs Églises, qui sont en même temps, comme partout en Orient, les chefs de leurs nations; il faut que Rome nous maintienne les droits qu'elle nous a reconnus. Il faut davantage encore; il faut aussi que nos religieux français gardent, dans la formation et l'instruction de ces clergés indigènes, la place prédominante qu'ils ont su conquérir, grâce à des établissemens, tels que l'Université fondée à Beyrouth par les Jésuites français, ou tels encore que l'École Saint-Étienne des Dominicains à Jérusalem. Autrement, alors même que nous prétendrions le conserver en droit, notre protectorat risquerait fort de devenir purement nominal et de s'effriter, peu à peu, au profit de concurrens qui épient nos fautes et nos défaillances pour se substituer à nous. Soyons-en certains, si, pour garder notre clientèle d'Orient, nous ne savons pas la maintenir en union et comme en contact avec nous, à l'aide de nos religieux, de leurs écoles et de leurs collèges, cette clientèle nous échappera; elle se regardera comme abandonnée par nous; elle se tournera vers ceux qui lui offriront ce que nous ne saurons plus lui donner, vers nos rivaux, allemands, italiens, autrichiens; et la France aura perdu, en quelques années, par une coupable négligence, ou, ce qui est plus triste, par des préjugés de sectes, l'héritage de dix siècles de travaux et d'efforts.

La question est simple en effet; il suffit pour la comprendre de la poser nettement; il n'y a qu'à laisser parler les faits et l'histoire. Si la France n'est plus la première puissance catholique (depuis la sécularisation de l'État et depuis la Révolution, il n'y a plus, à vrai dire, de puissances catholiques ou de puissances protestantes), la France n'en demeure pas moins la première nation catholique.

Elle l'est, au XXe siècle, comme elle l'était au XIXe. C'est là un fait indépendant de la forme de notre gouvernement et des tendances de nos gouvernans. Être la première nation catholique, alors que les catholiques comptent, dans le monde moderne, pour plusieurs centaines de millions, c'est encore là, vis-à-vis d'une notable portion de l'humanité, une façon de primauté que nous n'avons pas le droit de dédaigner, car elle nous vaut, dans les deux hémisphères, des sympathies et des admirations désintéressées. Cette primauté, faut-il que l'esprit d'intolérance et le fanatisme anti-clérical en nous enlèvent les avantages, alors que, pour en conserver les bénéfices, il nous suffirait d'un peu de

libéralisme et de laisser aux catholiques français et à leur clergé la liberté dans le droit commun? Toute la question est là; et, aux yeux d'un politique ou d'un patriote, comment la réponse serait-elle douteuse? L'anti-cléricalisme enjoint à la France de donner sa démission de grande nation catholique, sans comprendre qu'elle risque, du même coup, de donner sa démission de grande puissance. La France est-elle tenue de se soumettre à l'injonction anti-cléricale?

IV

Rassurez-vous, nous dira-t-on. Il en sera de la loi de juillet 1901 et de cette nouvelle guerre aux congrégations religieuses, comme il en fut, il y a une vingtaine d'années, des décrets de Jules Ferry et de la dispersion des Jésuites. Il se peut; et, pour notre part, nous avons trop de foi en la liberté pour admettre que la République puisse longtemps la tenir en suspicion, par peur du froc des moines ou de la cornette des sœurs. Mais quand le gouvernement devrait bientôt se relâcher de l'application de cette loi Waldeck-Rousseau, — ou mieux, car il ne serait même pas nécessaire d'abroger la loi, quand le gouvernement et le parlement se décideraient à l'entendre d'une manière libérale en accordant les autorisations qu'ils refusent aujourd'hui systématiquement, la guerre faite aux congrégations enseignantes ne dût-elle durer qu'une dizaine d'années, que l'espace d'une ou deux législatures, c'en serait assez déjà pour amener la ruine de nombre d'établissemens français et porter à notre influence et à notre langue, dans tout l'Orient, un dommage peut-être irréparable. Et qui nous garantit que la République n'aura besoin que de quelques années pour comprendre l'erreur de son attitude vis-à-vis des religieux français et revenir envers eux à une politique plus équitable et plus intelligente? Les passions anti-cléricales et l'esprit de secte qui ont exigé le vote de la loi de 1901, qui, depuis, en ont encore aggravé l'intolérante rigueur, ne semblent pas près de confesser leur faute. Leur violence et leur aveuglement sont tels que, pour les éclairer ou pour les désarmer, la conscience des torts faits à l'influence française ne saurait suffire.

Autrefois, les hommes qui avaient, les premiers, engagé la

lutte contre les congrégations se plaisaient à dire, avec Gambetta, que l'anti-cléricalisme n'est pas un article d'exportation. Je reconnais volontiers que, jusque parmi les anti-cléricaux, il en est encore d'assez patriotes ou d'assez politiques pour s'approprier le mot du grand tribun. Mais, déjà, ils sont en minorité dans leur camp. Nous avons entendu, il y a quelques mois, un des membres du gouvernement, M. le ministre de la Marine, répudier comme surannée, dans un discours public, à Bizerte, la célèbre formule de Gambetta, se vantant, pour sa part, de n'avoir jamais compris pourquoi la France avait besoin de deux politiques dissemblables, l'une pour le dedans, l'autre pour le dehors. Et entre tous les propos tenus à la fin des banquets par M. le ministre de la Marine, ce n'est pas un de ceux qui ont le plus choqué le public. M. Pelletan aurait du reste pu dire, pour sa défense, qu'alors même que la République s'y résignerait, un grand pays ne saurait longtemps avoir une double politique, une pour ses nationaux, une pour l'étranger ; qu'il risquerait d'y perdre sa dignité, sans grand profit pour son influence réelle au loin.

La formule de Gambetta est d'un politique qui était, en même temps, un patriote passionné pour la grandeur de la France. Elle ne saurait guère servir de devise ou de programme à un gouvernement. C'est, en réalité, un de ces mots sonores, jetés au cours de discussions oratoires, qui ont plus d'éclat que de substance. A bien la presser, la célèbre formule risque de paraître creuse et vide. Tout au plus serait-elle juste et acceptable dans un pays où, sous le nom d'anti-cléricalisme, on se contenterait de mettre un frein aux prétentions ou aux empiétemens du clergé, de contester ou d'enlever, par exemple, à l'Église la qualité de religion d'État ou la direction suprême de l'enseignement. Mais est-ce à cela que se bornent, aujourd'hui, les lois de la République et le zèle des hommes qui dirigent la campagne contre l'Église ? En dépit du mot de Gambetta, un pays ne peut exporter que ce qu'il produit. Si la France ne doit plus produire, chez elle, que de l'anti-cléricalisme, que veut-on qu'elle exporte d'autre au dehors? Pour semer au loin des religieux et des missionnaires, il faut au moins en conserver et en cultiver la graine ; et c'est précisément ce que prétendent interdire les partis au pouvoir, en fermant les maisons mères et les noviciats des congrégations.

Ces congrégations, nous dira-t-on peut-être, le gouvernement qui se fait un devoir de les dissoudre sur le territoire français se

gardera bien de les poursuivre à l'étranger. Loin de là, il continuera de protéger, au dehors, leurs établissemens comme des établissemens français. Il se peut même que les religieux et les religieuses expulsés de France cherchent un refuge à l'étranger, et renforcent ainsi les rangs des serviteurs de notre langue et de notre influence au loin. Cela n'est pas impossible, en effet; mais, quand nos établissemens d'Orient ou d'Extrême-Orient devraient recevoir, du fait même des lois contre les congrégations, un nouvel afflux de religieux français, combien de temps en sentiraient-ils le bénéfice? Comment pourront vivre et prospérer au dehors ces missions, ces écoles, ces collèges, dont la loi aura tari les ressources au dedans? Comment leur personnel se pourra-t-il recruter? et, s'ils ne peuvent tirer de France ni religieux, ni novices, comment tous ces établissemens pourront-ils garder leur caractère français? Lorsqu'on coupe la source, il faut pourtant s'attendre à voir bientôt le ruisseau à sec.

Une bonne moitié de nos établissemens religieux à l'étranger, nous ne devons pas l'oublier, et souvent les plus considérables et les plus justement réputés, comme l'Université des Jésuites à Beyrouth, appartiennent à des congrégations non autorisées, c'est-à-dire, désormais, à des associations prohibées et poursuivies en France. Quand les membres de ces Compagnies que les lois nouvelles privent du droit d'enseigner trouveraient, durant quelques années, un refuge dans leurs écoles ou leurs collèges du dehors, quelle autorité veut-on qu'aient pour enseigner, à l'étranger, des maîtres que notre parlement aura déclaré indignes d'instruire la jeunesse française?

Et quand notre gouvernement et notre ministère des Affaires étrangères auraient le courage de demeurer fidèles au dehors à la maxime du fondateur de l'opportunisme, s'imagine-t-on que l'Asie et l'Afrique, que la Turquie, l'Égypte, la Chine elle-même ignorent longtemps de quelle manière nous traitons, chez nous, ces Pères ou ces Frères dont nous continuerions à encourager les écoles au loin? Le monde n'est pas si vaste, aujourd'hui, le Levant et jusqu'à l'Extrême-Orient ne sont plus assez distans de nous pour que les nouvelles de l'Europe n'y pénètrent, de toutes parts, rapidement.

A défaut du télégraphe et de la presse, nos rivaux européens sont là pour mettre à profit nos erreurs ou nos inconséquences et pour révéler, aux peuples d'Asie ou d'Afrique, quelle est l'es-

time du gouvernement français pour les missionnaires que la France leur envoie. Ils ne s'en sont pas fait faute ; et, dociles à leurs inspirations, chrétiens ou musulmans, les adversaires de nos œuvres françaises n'ont même pas attendu pour partir en guerre contre elles que le parlement se soit prononcé sur le sort des congrégations. Déjà, nous avons vu le Patriarcat de Constantinople se servir de nos lois nouvelles pour discréditer nos écoles françaises auprès des populations orthodoxes, annonçant à ses ouailles que ces maîtres venus de France étaient si peu dignes de respect que la France leur interdit tout enseignement chez elle. Déjà, nous avons vu le gouvernement turc tenter de mettre à profit notre politique anti-cléricale pour fermer, lui aussi, à son tour, ou pour frapper de taxes nouvelles nos écoles congréganistes d'Orient. Il a fallu que le gouvernement de la République intervînt, brutalement, pour rappeler à l'ordre le Sultan Calife et pour lui apprendre que ce que la France se permettait chez elle, elle ne souffrirait pas qu'il osât l'imiter chez lui. Et contradiction dont, à notre honte, nous sommes réduits à nous féliciter, mais peu faite en somme pour relever, aux yeux des peuples ou des gouvernemens, la considération de la France et le prestige de notre politique, l'Europe a vu, en 1901, lors de l'occupation par nos cuirassés de l'île de Mytilène, la République exiger de la Turquie la reconnaissance des écoles et le respect des établissemens congréganistes que le gouvernement français interdit ou tracasse en France. Comme il était facile de le prévoir, pour ne pas trahir les intérêts essentiels du pays, la politique anti-cléricale a dû nous placer, aux yeux du monde, en flagrante contradiction avec nous-mêmes. Alors que l'enseignement des Jésuites et de « la Congrégation » est poursuivi chez nous comme contraire aux droits de l'État, aussi bien qu'aux droits de la raison et de la morale, nous prétendons contraindre le Sultan à laisser ses États ouverts à la contagion de ces doctrines pernicieuses et à l'empoisonnement des écoles congréganistes. Quelle leçon d'immoralité donnée à l'Orient et au monde par un pays qui se faisait gloire d'être la patrie de la droiture et le chevalier de l'idéal ! Et pourtant, si notre pays veut conserver au dehors notre protectorat catholique, sans revenir chez nous à une attitude plus libérale vis-à-vis des congrégations catholiques, il n'a d'autre ressource que cette grossière et immorale contradiction. Ayant deux politiques, il est réduit à avoir

deux morales, l'une pour la France, l'autre pour l'étranger, sans avoir d'autre argument pour justifier ses inconséquences que le plus vulgaire et le plus grossier de tous, celui de la force qui prime le droit. En vérité, ne nous est-il pas permis de comparer la conduite et les procédés de notre gouvernement vis-à-vis de la Turquie et des peuples d'Orient avec les procédés de la politique mercantile de l'Angleterre, alors que le gouvernement anglais prohibait, chez lui, la vente de l'opium, tandis qu'il faisait la guerre à la Chine pour imposer aux marchés chinois la libre entrée de l'opium de l'Inde? Voilà l'écœurante humiliation que le fanatisme anti-clérical de nos majorités parlementaires aura value à un pays justement fier d'avoir personnifié, tour à tour, aux yeux des peuples, ce qu'il y a de plus noble dans la tradition de la foi chrétienne et ce qu'il y a de plus généreux dans les aspirations de l'humanité nouvelle. Et dire que, pour échapper à cet avilissement d'une double politique ou d'une double morale, pour conserver à la France le droit de porter la tête haute en face des nations, il n'y avait qu'à rester fidèle à soi-même, qu'à se fier à l'esprit moderne, à la raison ou au bon sens français; il n'y avait qu'à laisser la France donner, chez elle, l'exemple de ces principes qu'elle prétend représenter aux yeux des peuples, et qu'à reconnaître, à tous les Français, sans privilège pour les uns, sans exception pour les autres, l'égal bénéfice de la liberté, dans le droit commun!

Les habiles de l'anti-cléricalisme n'auront même pas longtemps la ressource de cette contradiction flagrante entre notre politique intérieure et notre politique étrangère. La France officielle ne saurait toujours se présenter au monde comme une sorte de Janus à deux visages, ou mieux à deux masques opposés. Cela est trop contraire à la droiture de l'âme française et à la logique de notre caractère national. Il faudra choisir ; et nous savons que le choix des radicaux et des socialistes est déjà fait. Entre leurs préjugés de secte et les intérêts nationaux, entre la politique de persécution au dedans et le protectorat catholique au dehors, ils ne connaissent pas d'hésitation. Ils optent, déjà, résolument, pour la politique anti-chrétienne. Plutôt que de concéder la jouissance du droit commun à des religieux, plutôt que de reconnaître le droit d'enseigner à des Frères et à des Sœurs, ils sacrifieront joyeusement les écoles et les établissemens français du dehors ; ils immoleront sans scrupules les intérêts de la

langue et de l'influence françaises à leurs rancunes électorales. Les ancêtres de nos radicaux disaient, autrefois : Périssent les colonies plutôt que les principes ! Nos modernes anti-cléricaux sont prêts à sacrifier, en même temps, à leurs haines de secte et à leurs défiances de parti, et les intérêts supérieurs de la France au dehors et leurs propres principes. Car, il ne faut pas nous lasser de le répéter : en dépit de toute la sophistique de leurs avocats attitrés, ils mentent, effrontément, à leurs principes et à la triple devise de la République, quand ils s'opiniâtrent à couvrir leurs actes et leurs lois d'exception des nobles vocables de liberté et d'égalité. La liberté et l'égalité, elles sont avec nous ; elles sont du côté de ceux qui défendent l'égal droit de tous les Français devant la loi. Et, pour maintenir le prestige de la France au loin, et pour lutter à armes égales contre nos rivaux, nous ne revendiquons rien d'autre, en faveur de nos missionnaires et de nos religieux, que les droits reconnus à tous nos concitoyens et la faculté de servir librement la France et la langue française.

V

Il est temps de conclure. La question que nous avons examinée est aussi simple qu'elle est importante. Il s'agit de savoir ce que veut la France, et si elle est résolue à conserver son rang dans le monde pour y défendre son héritage d'influence et de grandeur. Par ce temps de concurrence illimitée entre les peuples et les races, chaque nation doit savoir quel rôle elle prétend jouer, quelle place elle entend garder. La France du siècle nouveau le sait-elle? ou, le sachant, est-elle bien décidée à mettre ses actes, ses lois, sa politique en harmonie avec ses légitimes ambitions et avec les intérêts de la grandeur française? Nous avons reçu de nos pères le protectorat catholique ; voulons-nous ou ne voulons-nous pas le conserver? il faut savoir opter entre la résolution de le défendre et les velléités de l'abandonner ; et si nous prétendons garder le protectorat, il faut en savoir maintenir les droits et respecter les conditions. Nous avons, aujourd'hui, sur toutes les plages d'Orient et d'Extrême-Orient, des légions gratuites de missionnaires et de religieux qui sont partout les défenseurs de notre langue et de notre influence,

voulons-nous continuer à les couvrir loyalement de notre drapeau, ou préférons-nous les désavouer à la face du monde, et après les avoir ruinés et déshonorés, les contraindre à se licencier et à déposer les armes pacifiques avec lesquelles ils ont, si longtemps, lutté pour la France? — ou bien encore, n'ayant plus l'énergie de prendre un parti viril, aurions-nous l'inconséquence de prétendre garder le bénéfice de leurs services au loin, tout en les repoussant du sol français, en leur interdisant de s'y reposer, de s'y ravitailler, de s'y recruter?

Tel est, dans toute sa simplicité, le problème posé, à cette heure, devant lé pays et devant le parlement. Ce problème, serait-ce trop présumer de la sagesse ou du patriotisme de nos députés que de les supplier de l'examiner en politiques et en Français?

Il ne s'agit pas, uniquement, comme veulent nous le faire croire ou comme se le persuadent naïvement nombre de politiciens ou de journalistes, d'une question intérieure, d'une affaire d'église ou de couvent, il s'agit de la puissance française et de notre influence dans le monde. Si, pour complaire aux préjugés de l'anti-cléricalisme, si pour séculariser et, comme l'on dit aujourd'hui, pour laïciser définitivement notre politique, au dehors comme au dedans, notre gouvernement se désintéresse de nos missions à l'étranger et laisse péricliter, en ses mains hésitantes, le protectorat catholique, nous avons montré qu'il se trouvait, à nos portes, des concurrens tout prêts à se partager le fructueux héritage que notre débile politique est sur le point d'abandonner. Déjà l'Allemagne, l'Italie, l'Autriche-Hongrie; étendent la main sur l'antique patrimoine que nous ne savons plus défendre, tandis qu'elles aussi, la Russie et l'Angleterre s'ingénient chacune à grossir sa clientèle religieuse et politique. Amies ou rivales, catholiques ou orthodoxes, les puissances s'apprêtent à nous enlever nos derniers protégés et à nous évincer, sans bruit et sans violence, de tout le Levant. Nous sommes à la veille de commettre, inconsciemment et gratuitement, sans le vouloir et sans le savoir, une faute non moins grave que celle qui nous a coûté, il y a vingt-cinq ans, l'hégémonie aux bords du Nil. N'est-ce pas assez que l'imprévoyance des politiciens d'estaminet, que la niaiserie et la couardise radicales nous aient fait naguère perdre l'Égypte? faudra-t-il donc que, à un quart de siècle de distance, les passions jacobines et les rancunes anti-cléricales nous fassent perdre la Syrie et le Levant?

Si nous n'y prenons garde, telle sera bientôt, dans les contrées lointaines, la fatale conséquence du triomphe, sur la terre française, de l'anti-cléricalisme. Ces missionnaires, ces religieux et ces religieuses, dont l'exclusivisme sectaire se vante de fermer les couvens et de supprimer les noviciats, ils emporteront, dans les plis de leurs soutanes ou de leurs robes de bure, une bonne part du prestige et de l'honneur même de la France. Avec eux, avec l'écroulement de leurs missions et la fermeture de leurs écoles, une grande chose prendra fin, sur les rivages du Levant et de l'Extrême-Orient : le rayonnement de l'influence française. L'Église à laquelle des ennemis à courte vue se flattent de porter ainsi des coups mortels, l'Église est trop riche en hommes et en femmes de cœur pour en être gravement atteinte. Elle transmettra à d'autres le flambeau arraché des mains françaises ; elle saura susciter d'autres dévouemens, recruter d'autres héros ou d'autres martyrs, et aussi d'autres patrons et d'autres protecteurs, qui trouveront honneur et profit à couvrir ses missions de l'ombre de leur drapeau. La France et la langue française seront presque seules à en pâtir. L'aire de l'influence française sur le globe, déjà en voie de se rétrécir, ira rapidement en décroissant, tandis que surgiront, autour de nous, sur les ruines de notre grandeur ancienne, le prestige et la force des puissances rivales.

Le jour où la France, pour obéir aux sommations de l'anti-cléricalisme, aura lâchement abdiqué sa fonction de grande nation catholique, la France sera singulièrement diminuée, aux yeux mêmes des peuples où le nom français avait gardé le plus d'éclat et le plus d'amis. Ce sera, pour nous, le signal de la décadence définitive, de l'irrémédiable déchéance, préparée et hâtée par des mains françaises. A l'heure fatidique des compétitions universelles entre les peuples et les races, nous aurons, nous-mêmes, rejeté ou brisé, comme inutile, le traditionnel instrument de notre ascendant ou de notre suprématie au loin. Le souci de ce qui survit de la grandeur française est-il donc banni des conseils de notre gouvernement, ou doit-il toujours s'incliner devant les considérations électorales ou les préventions religieuses? Comment appeler pareille politique et de quel nom la nommer? Pour nous, qui répudions partout la violence, et qui, jusque dans la mêlée de nos luttes politiques ou confessionnelles, nous sommes toujours fait un devoir de ne proférer que des paroles de paix et de concorde, il nous coûte de le dire ; mais notre con-

science le crie, malgré nous. Quand la politique radicale-socialiste ne détruirait pas, pièce à pièce, sous nos yeux, tout ce qui a fait jusqu'ici, à travers tant d'épreuves, la force, la richesse et l'honneur de la France ; quand elle ne menacerait point de briser ou d'énerver notre armée, notre flotte, nos finances, notre crédit, notre industrie ; quand elle ne porterait pas la main sur nos libertés les plus chères et les plus saines; quand elle ne ferait que s'attaquer à la croix de nos missionnaires, et au crucifix de nos sœurs, que proscrire les congrégations, fermer leurs écoles, tarir leurs ressources et arrêter leur recrutement, la politique radicale-socialiste, par cela seul, porterait à notre puissance et à notre expansion dans le monde un coup peut-être mortel. Veut-on la caractériser d'un mot, je n'en trouve qu'un; — je l'ai déjà employé (1) ; mais il est le seul : la politique de l'anti-cléricalisme est, pour la France, une politique de suicide national.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

(1) *Les Doctrines de Haine : l'Anti-cléricalisme*, p. 227.

LOUISE DE KÉROUALLE

DUCHESSE DE PORTSMOUTH

PREMIÈRE PARTIE

LA CONQUÊTE DU POUVOIR

Dans la politique extérieure de Louis XIV, l'attitude de l'Angleterre fut un facteur prépondérant. La présence des Stuarts sur le trône de la Grande-Bretagne explique, pour une bonne part, les triomphes de la première moitié du règne; les désastres de la deuxième sont dus avant tout à l'hostilité de Guillaume III et de la reine Anne.

Tout rapprochait Charles II et Louis XIV : et l'accueil fait par la France à la dynastie proscrite; et les attaches qu'elle avait nouées à la cour de Versailles; et la sympathie pour le catholicisme et l'absolutisme que professait naturellement le monarque rétabli sur son trône par une réaction contre les excès anarchiques et puritains. Champion de la monarchie catholique absolue, Louis XIV devait apparaître à Charles II comme son plus ferme appui ; les dix années qui suivirent le rétablissement des Stuarts virent s'affirmer, à la fois, les tendances des deux souverains à une alliance étroite et les causes profondes qui devaient rendre ennemies les deux nations.

Le mariage de Charles II et de la catholique Catherine de Bragance fut un premier succès de la politique française, qui, depuis que le Portugal s'était affranchi de l'Espagne, les tenait dans sa dépendance. La rétrocession de Dunkerque à la France

en fut un autre. Avec un soin égal, les deux monarques s'appliquaient à aplanir entre eux les difficultés. Malgré son alliance avec les Pays-Bas, Louis XIV, en 1666, trouvait moyen d'éviter de les secourir dans leur guerre contre l'Angleterre et ménageait entre les deux nations la paix de Bréda. Des négociations intimes s'ensuivaient de Londres à Versailles quant au partage éventuel de la monarchie espagnole. Elles n'aboutissaient pas : un instant l'Angleterre, au contraire, s'unissait aux Pays-Bas et à l'Espagne pour imposer à la France la paix d'Aix-la-Chapelle. Plutôt que de rompre avec Charles II, Louis XIV cédait, reprenait les négociations : elles trouvaient leur couronnement dans le traité secret de Douvres en 1670, conclu par l'entremise d'Henriette d'Angleterre, et dont l'alliance française et la conversion de Charles II au catholicisme étaient les clauses capitales.

C'est au moment où l'union semble consolidée entre les deux royaumes que tout menace de crouler. La mort subite d'Henriette ébranle le traité qu'elle vient de conclure. Par sa vie dissolue, par ses tendances à l'absolutisme, par son défaut de zèle protestant, Charles II a perdu l'affection de son peuple ; la sympathie manifeste du duc d'York pour l' « idolâtrie papiste » excite les méfiances. Tout ce qui est français, tout ce qui est catholique devient suspect à la nation, et un ministre loyal, mais rude, Temple, avertit sans ménagemens son maître « qu'un roi d'Angleterre, pour être grand, doit être l'homme de son peuple. » Le moment est critique : Charles II ne va-t-il pas avoir à choisir entre sa couronne et son attachement à une politique antinationale? Comment hésiterait-il, ce monarque indolent et sceptique, peu porté à tenir tête au péril ? Comment, en renouant la triple alliance, se refuserait-il à regagner définitivement la faveur de ses sujets, à sacrifier un allié avec lequel se multiplient chaque jour les malentendus et les difficultés?...

Or, entre cette date critique de 1670 et sa mort, qui survint en 1685, Charles II, sinon toujours l'Angleterre, fut l'allié fidèle et intime de la France : il la seconda, sinon toujours d'une aide active, au moins par son inertie. Et le miracle est que cette politique fut suivie sans qu'en apparence la vie parlementaire fût bouleversée, sans que l'Angleterre se révoltât contre son souverain ; bien plus, les dernières années de son règne furent, depuis son avènement, celles où il fut chéri davantage de ses sujets.

A qui sont dus ces résultats étonnans ? A la volonté persis-

tante des deux monarques? Aux ministres anglais? A la diplomatie si renommée de Louis XIV? En partie sans doute. Mais peut-être tant d'efforts eussent été vains, si par hasard une jeune fille bretonne « à figure de bébé » n'eût, au mois de juin 1670, accompagné Henriette d'Angleterre dans son voyage d'outre-Manche et attiré les regards de Charles II; c'est la main de Louise de Kéroualle, bientôt duchesse de Portsmouth, qui, aux heures les plus critiques, a tenu les fils où s'attachaient les destinées de deux royaumes et de deux religions.

Qui était cette jeune fille; comment elle conquit et sut retenir la faveur du volage Charles II; par quels efforts elle s'imposa à l'Angleterre et aux ambassadeurs de Louis XIV; au prix de quels prodiges d'énergie et de finesse, tour à tour triomphante et abattue, mise en péril chaque jour par la satiété du maître et l'intrigue de ses rivales, exécrée par la faction protestante, abandonnée ou méconnue de ses alliés eux-mêmes, elle parvint à se maintenir au pouvoir; comment, guidée sans doute par des vues d'intérêt personnel, mais aussi par un sentiment respectable et par un sens diplomatique très fin, elle sut neutraliser l'Angleterre jusqu'à la paix de Nimègue; comment, de l'effroyable tourmente politique et religieuse que soulevèrent la paix détestée et les calomnies d'un Titus Oates, elle réussit à sortir grandie; comment les dernières années du règne de Charles II la virent intermédiaire attitrée des deux monarques, correspondante de Louis XIV et, pour ainsi dire, ministre des Affaires étrangères en Angleterre; comment, somme toute, elle fit durer pendant trois lustres un *modus vivendi* qu'après sa retraite le triste Jacques II ne devait pas prolonger trois années : voilà ce que nous voudrions raconter.

Après l'agréable volume où M. Forneron s'est amusé à grouper autour de Louise de Kéroualle un grand nombre de pièces et d'anecdotes historiques, sans se préoccuper particulièrement d'en établir le lien, il demeure, dans divers dépôts d'archives publiques ou privées (1), une foule de documens inédits

(1) Archives Nationales, Archives de la Guerre et des Affaires étrangères à Paris. *British Museum* et *Record Office* à Londres. — De plus, M. le duc de Richmond a bien voulu nous ouvrir les Archives de Goodwood, si riches en souvenirs de toutes sortes sur la duchesse de Portsmouth, et M. le comte de Maleissye nous donner communication des papiers de Barrillon, ambassadeur de France à Londres. Plusieurs recueils manuscrits des Affaires étrangères et de la bibliothèque d'Aix nous ont fourni d'autre part toute une correspondance inédite échangée entre Louis XIV et la duchesse de Portsmouth de 1679 à 1685.

qui viennent s'ajouter à la masse, trop peu consultée, des témoignages imprimés. Peut-être est-il permis, par leur moyen, de tenter pour la première fois de reconstituer une personnalité singulièrement effacée ou défigurée par l'esprit de parti, et de marquer le rôle considérable et quelquefois décisif qu'elle joua parmi les péripéties d'une des crises morales et politiques les plus redoutables de l'Angleterre, au moment où il pouvait paraître encore douteux si celle-ci serait protestante ou catholique, monarchie absolue ou parlementaire, alliée ou ennemie de la royauté française.

I

Rien, semble-t-il, ne prédestinait Mademoiselle de Kéroualle à la carrière éclatante et orageuse qu'elle parcourut. Ses parens, sans être de la noblesse la plus illustre, appartenaient à deux familles anciennes de la vieille Bretagne.

Le 10 mai 1330, François de Penhoat, « d'une maison qui donna des amiraux et des vice-amiraux à la Bretagne, » avait épousé Jeanne de Penancoët, « fille de noble homme Valentin de Penancoët et d'Adélise de Kéroullas, seigneur et dame de Kéroualle, si bien que le susdit François prit le nom et les armes de la terre de Kéroualle. » Les Penancoët de Kéroualle furent des serviteurs loyaux de leur Dieu, de leur roi et de leur duc. Peut-être la future duchesse de Portsmouth ouït-elle redire dans son enfance les aventures légendaires d'une belle demoiselle de Kéroualle qui, disait-on, fut courtisée par le roi Édouard III d'Angleterre et résista à son amour. Plus sûrement, elle connut les exploits de son propre grand-père, qui, aux côtés du marquis de Rieux, défendit Brest contre les Espagnols et les ligueurs, si vaillamment que le roi Henri IV lui-même lui écrivit de sa main une lettre de félicitations, en lui envoyant le collier de Saint-Michel.

A une époque où la noblesse bretonne se tenait jalousement éloignée de la cour, Guillaume de Penancoët, comte de Kéroualle, père de notre héroïne, servit dans la compagnie des gardes du cardinal de Richelieu et prit part aux sièges d'Aire et de Bapaume. Il épousa, en 1645, Marie de Ploeuc, fille du marquis du Timeur, descendante par les femmes de la maison de Rieux et de Sourdéac. Elle se distingua par sa piété : des actes nom-

breux la donnent comme marraine à des soldats protestans de la garnison de Brest, convertis au catholicisme. Une juste considération entourait dans Brest les deux familles nourries dans les mêmes traditions de respect passionné envers le roi, d'amour de la France, de tendresse ardente pour la religion catholique.

C'est en 1649 que Louise naquit au manoir de Kéroualle, demeure fort modeste que possédaient ses parens aux environs de Brest et qui subsiste encore. Elle eut un frère et une sœur plus jeunes qu'elle et fut sans doute élevée aux Ursulines de Lesneven. Entre les événemens dont Brest fut le théâtre à cette époque, notons le débarquement d'Henriette de France, qui s'enfuyait d'Angleterre. C'est à Brest que quelques loyalistes organisèrent une flottille dont s'alarma un moment l'attention ombrageuse de Cromwell. Parmi les plus actifs était un certain Richard Browne, qui se lia avec les Kéroualle ; son gendre Evelyn retrouvera plus tard leur fille à la cour de Charles II. De 1666 à 1668, toute la cité fut mise en rumeur par les allées et venues du duc de Beaufort, amiral de France, qui chaque année vint y désarmer sa flotte.

Comment la jeune Bretonne quitta son coin de province pour les splendeurs de Versailles, l'imagination aiguisée des pamphlétaires s'est donné libre carrière pour l'expliquer. Aux amateurs de chronique scandaleuse, l'*Histoire secrète de la duchesse de Portsmouth* conte abondamment comment les parens de « Francélie, » mécontens de son humeur trop libre, l'envoyèrent chez une tante à Paris ; comment elle s'enfuit à Candie avec le duc de Beaufort et en revint, celui-ci mort, avec un ou deux autres amans. De tout ce fatras, quelques traits ont pu être suggérés par l'aventure authentique de son frère Sébastien de Kéroualle, qui, engagé comme enseigne sur la flotte du duc de Beaufort, le suivit effectivement à Candie et mourut à son retour. Tout le reste n'est qu'extravagance : en fait, en 1669, date visée par le pamphlétaire, Mademoiselle de Kéroualle figurait déjà et pour la première fois sur l'*État de la France*, « où l'on voit tous les princes, ducs et pairs, maréchaux de France et autres officiers de la couronne ; les évêques, les gouverneurs de provinces, les chevaliers des ordres, les cours souveraines, etc. » Elle y était comme fille demoiselle de Madame, aux appointemens de 150 livres, à côté de Mesdemoiselles Marie

Simone du Bellay et Hélène Fourré de Dampierre et de Madame du Lude, plus tard chanoinesse de Poussay en Lorraine, sous la surveillance de Mademoiselle Anne de Bourgogne, gouvernante, et de Mademoiselle Catherine d'Orville, sous-gouvernante.

Est-ce grâce à Henriette de France, ou grâce à M. Browne, ou par les relations qu'ils entretenaient avec le duc de Beaufort, que le comte et la comtesse de Kéroualle obtinrent pour leur fille cette situation si convoitée par tant de familles nobles. Nous l'ignorons. Le fait est que, d'un seul coup, Mademoiselle de Kéroualle ne se trouvait pas seulement tirée de son obscurité provinciale, mais encore jetée dans le tourbillon de la cour, et, si elle savait s'y prendre, en bonne posture pour faire sa fortune. Ce qu'était l'existence des filles d'honneur de Madame et de la Reine, tous les faiseurs de Mémoires nous l'ont conté à l'envi, et particulièrement Madame de La Fayette, historiographe fidèle des plaisirs de Madame. La mort de Mazarin avait été le signal d'une véritable folie d'intrigues et de plaisirs à laquelle la mort de la Reine mère avait enlevé les derniers freins. Quand Madame elle-même supportait d'être compromise par un comte de Guiche, que l'intrigue de la comtesse de Soissons avec le marquis de Vardes n'était un secret pour personne, que les plus nobles personnes du royaume affichaient publiquement les mœurs les plus relâchées, comment les filles d'honneur, attachées au service de ces belles dames, confidentes de leurs intrigues, compagnes de leurs promenades, de leurs soupers, de leurs jeux, de leurs travestissemens, n'eussent-elles pas suivi un exemple qui venait de si haut? Grisées de leur élévation soudaine, entourées de ce qu'il y avait en France de plus noble, de plus brillant, de plus beau, de plus ardent à la joie, il leur eût fallu une vertu plus qu'humaine. Or elles n'étaient qu'humaines, très humaines le plus souvent : des six filles d'Anne d'Autriche elle-même, une seule ne fit point parler d'elle, qui était laide. Cette exception se renouvela rarement.

On se répétait volontiers qu'à Versailles il n'était point de charge plus difficile que celle de fille d'honneur; et en vérité, les intrigues de Mesdemoiselles de Montalais et d'Artigny, l'aventure de Mademoiselle de Guerchy, séduite par le duc de Vitry et morte victime d'une avorteuse, ne permettaient point de donner tort aux médisans. Les filles d'honneur apparaissaient comme très

naturellement destinées aux plaisirs des plus hauts seigneurs. Pour n'avoir point compris l'esprit exact de son office, on sait comment Madame de Navailles, gouvernante des filles de la Reine, fut disgraciée : n'avait-elle pas prétendu contrarier le caprice de Louis XIV pour Mademoiselle de la Mothe-Argencourt et fait griller la fenêtre qui donnait passage au monarque!

Mais, de tous ces exemples qui s'offraient aux yeux étonnés de la jeune Bretonne, lequel était plus merveilleux que celui de cette autre jeune fille, de noblesse provinciale comme elle, qui, huit ans plus tôt, avait été elle aussi des filles d'honneur de Madame et dont deux des compagnes, au moins, Mesdemoiselles de Dampierre et du Bellay, étaient aussi celles de Mademoiselle de Kéroualle? Laquelle des filles d'honneur pouvait se défendre de rêver la fortune de Louise de La Vallière, duchesse de Vaujours, dont la faveur, en déclin pour les initiés, demeurait éclatante aux yeux de la cour? Quoi d'étonnant si les parens de Louise de Kéroualle eussent fait comme tant d'autres? Saint-Simon les en accuse formellement. « Ils l'avaient, dit-il, destinée à être maîtresse du roi : » c'est la concurrence de Mademoiselle de La Vallière qui aurait réduit à néant leurs espérances. Mais les dates méritent plus de créance que Saint-Simon lui-même : Louise de Kéroualle avait douze ans à l'avènement de La Vallière, et son arrivée à Paris le suivit de huit autres années. Rien ne permet donc d'attribuer aux Kéroualle pareille ambition. Il paraît plus vraisemblable, nous aurons lieu d'y revenir, que leur candeur provinciale gardait des préjugés inconnus à la cour. Sans doute étaient-ils de ces parens nobles, naïfs et peu fortunés qui, au dire de l'auteur anonyme d'une histoire de Madame de La Vallière, « sont persuadés qu'ils ne peuvent ménager à leurs filles des conditions plus avantageuses qu'en les mettant à la cour et les plaçant près des princes et des reines, » sans rien voir au delà.

Il semble que la confiance des Kéroualle dans la sagesse de leur fille ait été d'abord justifiée. Plus tard, une grande dame anglaise, la marquise de Worcester, lui reprocha en langage des halles une intrigue avec le comte de Sault. Aucune des chroniques du temps, si friandes de scandales et d'aventures galantes, ne confirme cette aventure. En l'absence de preuve, le caractère ultérieur de notre héroïne nous dispense d'y ajouter foi. Sauf omission, son nom ne figure que dans un seul document de

l'époque. Il y eut, au mois de janvier 1669, grande réception, par le Duc et la Duchesse d'Orléans, de Morosini, ambassadeur de Venise. Entre autres divertissemens, on lui offrit un ballet. Dans la lettre en vers que Charles Robinet adressa sur ce sujet à Madame, il distingua plus particulièrement la nouvelle fille d'honneur et exprima son admiration dans le style poétique qu'il avait hérité de Loret :

> ... A ce cercle je vis,
> Et mes yeux en furent ravis,
> Votre fille d'honneur nouvelle
> Également mignonne et belle,
> Et qui par dessus ses appas
> Sait figurer de galans pas,
> Ce qui veut dire qu'elle danse
> Et sait à ravir la cadence.
> A quoi j'ajoute que vraiment
> Elle est fille d'entendement
> D'avoir su si beau poste prendre,
> Et c'est, ma foi, des mieux entendre.

« Fille d'entendement : » pour une fois Robinet, en cherchant la rime, avait parlé selon la raison.

Quoi qu'il en soit, par froideur ou par vertu, par ambition ou par scrupule religieux, Mademoiselle de Kéroualle ne fit point parler d'elle à la cour ; peut-être secrètement aspirait-elle déjà à une destinée plus haute que celle qu'elle pouvait rencontrer en France, à celle qui, quelques années plus tard, était réservée à Mademoiselle d'Arquien, elle aussi jadis fille d'honneur, mariée à un gentilhomme polonais nommé Jean Sobieski, et qui allait être reine de Pologne à son côté.

Comment Mademoiselle de Kéroualle se trouva-t-elle parmi les deux cents et quelques personnes qui accompagnèrent en Angleterre Madame Henriette, chargée de resserrer les liens entre la France et l'Angleterre? S'il fallait en croire les malignes allusions de Madame de Sévigné, on avait deviné son étoile avant son départ, et ses destinées d'outre-Manche étaient fort prévues. Ne nous en laissons point trop imposer par son autorité : des Rabutin, elle avait l'esprit caustique et une jalousie particulière pour cette Bretonne qui fit une carrière plus brillante que Madame de Grignan.

Destinée d'après Saint-Simon à Louis XIV, d'après Madame de

Sévigné à Charles II, Mademoiselle de Kéroualle, selon toute apparence, ne passa la Manche qu'avec le vague espoir de trouver en Angleterre un établissement définitif; et c'est peut-être la sommaire connaissance qu'elle avait de la langue qui la fit choisir pour accompagner son illustre protectrice dans le voyage qui allait décider de sa fortune.

Le caractère et les péripéties du voyage de Douvres ont été maintes fois contés. Intelligente et déliée, charmante et chérie de son frère, Madame avait été chargée par Louis XIV de l'enchaîner définitivement à la France. A force d'insistance, Monsieur, jaloux du duc de Buckingham comme mari et envieux de sa femme à cause du rôle politique qu'elle allait jouer, avait consenti à la laisser partir : mais l'entrevue devait avoir lieu à Douvres, le nombre des jours était compté, et le duc de Buckingham ne s'approcherait pas de la ville. Madame réussit pleinement dans sa mission. Entre les conférences à huis clos où se décidaient la conversion de Charles II, l'alliance franco-anglaise et la guerre contre la Hollande, des fêtes magnifiques étaient données à la belle diplomate et à sa suite. C'est au cours de ces divertissemens que, parmi la foule des courtisans, le roi d'Angleterre distingua Louise de Kéroualle. N'était-ce pas d'elle aussi bien que de cette sœur chérie qu'il ne pouvait se décider à se séparer, le jour du départ, quand il accompagna celle-ci « fort loin dans le vaisseau sur lequel elle s'embarqua, qui était des plus superbes? »

Le retour en France de Louise de Kéroualle devrait être, si l'on en cherchait, la preuve que le voyage en Angleterre n'était point calculé de sa part : quinze jours à peine de connaissance avec l'inconstant et voluptueux monarque ne permettent guère d'y voir un raffinement de coquette habile à se faire désirer. Mais les voyageuses avaient à peine regagné Versailles, Madame recueillait à peine le tribut d'éloges qu'elle avait mérité, que la plus affreuse des catastrophes l'enlevait à la cour empressée au-devant d'elle et menaçait les rapports nouvellement créés entre les deux monarques. La mort d'Henriette d'Angleterre, attribuée d'abord au poison, bouleversa, s'il se peut, plus violemment encore la cour de Charles II que celle de Louis XIV. L'émoi de l'Angleterre se traduisit par un sursaut d'hostilité contre les Français. Cependant les explications les plus complètes, les rapports circonstanciés des médecins calmèrent les

soupçons de Charles II et la colère de son peuple. Le retour de Mademoiselle de Kéroualle en Angleterre ne fut donc pas, ainsi qu'on s'est plu à le répéter, un artifice de la politique de Louis XIV qui la destinait, dans un habit différent, à reprendre auprès du roi le rôle tenu par Madame. On ne saurait faire aucun fond sur tous les on-dit dont le fantaisiste éditeur des Mémoires de d'Artagnan s'est constitué le complaisant et bavard narrateur. Aucun personnage de la cour de France ne s'entremit pour Mademoiselle de Kéroualle. Il n'y eut aucun complot français en sa faveur. Le premier qui songea à elle fut un courtisan anglais, précisément ce duc de Buckingham que la jalousie de Monsieur avait écarté de l'entrevue de Douvres.

Ce fut lui qui, au nom de Charles II, fut chargé de remercier Louis XIV de l'ambassade de condoléances envoyée en Angleterre à l'occasion de la mort de Madame. Nul doute qu'avant son départ, recevant les instructions de son maître affligé, évoquant avec lui le nom de cette disparue qui leur avait été si chère à tous les deux, il n'ait trouvé vivante dans son souvenir l'image de cette jeune fille qu'il avait remarquée et qui avait été la compagne de Madame. Somptueusement reçu à Versailles, Buckingham, qui, peu de temps auparavant, excitait les fureurs populaires contre la France, changeait brusquement de dessein, voyait soudain dans l'alliance française un moyen de faire sa fortune, et s'entremettait pour préparer un traité analogue à celui dont il ignorait l'existence. Au succès de cette politique, qui pouvait contribuer plus efficacement que cette jeune Française, capable de fixer le cœur inflammable du monarque, d'établir son ascendant sur son esprit indolent, et qui resterait naturellement attachée à l'auteur de son élévation ?

Privée de sa protectrice et de sa charge, sans fortune et sans amis, Mademoiselle de Kéroualle se vit l'objet des attentions empressées d'un des plus grands seigneurs d'Angleterre. Elle ne s'y déroba pas, et la malignité publique s'empressa d'annoncer que le duc ramènerait à Londres une maîtresse française. En fait, à ce moment, Buckingham était dans l'entière dépendance de la comtesse de Shrewsbury, en faveur de laquelle il sollicitait l'intervention à sa cour de l'ambassade de France. Il était trop bon courtisan pour compromettre ses espérances par des galanteries prématurées : ce n'était que quand elles étaient en faveur officielle qu'il faisait la cour aux maîtresses de son roi. Les gens bien

informés se contentèrent de noter qu'avec lui s'embarquèrent M. Stanley, le chevalier de Grammont et « une jolie jeune femme, Mademoiselle Kervel, jadis fille d'honneur de Madame, et dont on dit qu'elle va tenir le même rang auprès de la reine d'Angleterre. »

Il n'est pas impossible néanmoins que quelque démarche inconsidérée ait rendue défiante à son égard la jeune étrangère. Burnet raconte que le duc de Buckingham « oublia » d'une manière assez bizarre Mademoiselle de Kéroualle à Dieppe. Il se peut que cet « oubli » ait eu des raisons que nous ignorons. Ce ne fut dans tous les cas point sous sa protection qu'elle débarqua, et le duc de Buckingham ne sera point de ses amis.

Dès son arrivée à Londres, qui se fit au mois de septembre 1670, elle semblait d'ailleurs pouvoir se passer de protecteur. Le roi envoyait un yacht à sa rencontre ; elle était bientôt nommée fille d'honneur de la reine, et le monde des courtisans remarquait immédiatement avec quel empressement elle était accueillie par Charles II. Il était visible qu'elle n'avait qu'un mot à dire pour prendre sa place dans le harem de beautés qui formait l'escorte ordinaire du monarque. La manière dont elle dit ce mot, et le temps qu'elle mit à le dire, vont nous montrer que cette jeune fille de vingt et un ans qui venait de passer la Manche était quelque chose de plus qu'une intrigante vulgaire, uniquement désireuse d'exploiter un caprice passager du roi ; et qu'à défaut d'une âme exempte des faiblesses de son temps et de son sexe, elle était douée de qualités fort supérieures à celles qui distinguaient les favorites ordinaires du monarque.

II

Il y avait bien des années déjà, — son avènement au trône avait ouvert l'ère des plaisirs, — que les femmes, le jeu et les divertissemens de toute sorte étaient les passe-temps favoris du monarque intelligent, sensuel, bienveillant et sceptique qu'avait rappelé en Angleterre le dégoût des folies lugubres du puritanisme.

Instruit, d'un jugement sûr, d'un esprit vif et pénétrant, Charles II aimait son peuple, et, à l'occasion, ne manquait point d'énergie. Sa fierté de roi et son orgueil d'Anglais étaient ca-

pables de le précipiter dans une guerre contre la Hollande, voire de lui faire tenir tête à Louis XIV lui-même. Mais ce n'était que par sursaut, sous l'empire de la nécessité, que sa volonté se tendait. Les années d'exil, le spectacle des troubles qui avaient agité l'Angleterre, avaient fortifié son inclination naturelle vers les solutions pacifiques et la tolérance universelle. Plus qu'un sentiment religieux véritable, plus qu'une politique consciente et suivie, le désir de vivre agréablement était le principe ordinaire de ses actes. « Tout son but était de passer sa vie dans un repos et dans une tranquillité perpétuels ; il aurait souhaité aussi que tout le monde eût voulu faire de même et eût été ravi de voir tous ses sujets contens et d'être en état de ne refuser jamais à personne ce qu'on lui demandait. » Par ennui de refuser, il promettait volontiers, mais, par difficulté de tenir, oubliait ses promesses; par mépris de la nature humaine, il tolérait les flatteurs sans en être dupe; par indolence autant que par bonté, il ne poursuivait point ses ennemis; et il abandonnait ses amis avec regret, mais sans remords, s'ils risquaient de le compromettre. « Ennemi irréconciliable de la religion protestante, des parlemens et des femmes vertueuses, » ainsi le qualifie un de ses ennemis, mais avec exagération, car son scepticisme ne se haussait point à haïr. Mais, au protestantisme sombre et persécuteur qui avait fait couler le sang de son père, il préférait, puisqu'il faut une religion, la pompe plus élégante du catholicisme; aux parlemens bruyans et discords, il préférait l'argent du roi de France et les fêtes de Whitehall. Quant aux honnêtes femmes, s'il en était, il n'en avait guère souci, n'ayant jamais cherché compagnie que parmi les autres.

Il y avait beau temps, en effet, qu'était oubliée la reine portugaise, « aussi laide que vertueuse, » qui un beau jour était débarquée à Londres, traînant à sa suite « six monstres qui se disaient filles d'honneur, » escortées d'une duègne plus laide qu'elles. Elle ne faisait pas grande figure dans la cour affairée, galante et bruyante dont Hamilton nous a conté la chronique secrète et où deux Français exilés, le chevalier de Grammont et le comte de Saint-Évremond, donnaient la note du bon ton. Là, comme à Versailles, c'était une fièvre d'intrigues, de plaisirs et de jouissances. Mais, par réaction contre les austérités récentes du puritanisme, en haine des Hudibras qui avaient opprimé la nation, et à cause du tempérament plus brutal de la race, il y avait

moins de décence extérieure, moins de retenue et quelque chose de plus grossier. Au lieu de planer au-dessus des aventures de la cour, la personne même du roi s'y trouvait mêlée. En rivalité avec ses courtisans qui lui enlevaient ses maîtresses après lui avoir donné les leurs, Charles II, dans ses débordemens, ne gardait pas la majesté de Louis XIV, qui étendait jusqu'à ses plaisirs le caractère de la royauté. Grammont s'en aperçut, qui fut exilé pour avoir jeté les yeux sur l'objet d'un caprice royal. Autour des favorites de Charles II, il n'y avait rien du respect qui entourait une La Vallière ou une Montespan. Aux courtisans les plus dévots il était difficile de prendre au sérieux tant de belles personnes qui tour à tour ou simultanément retenaient l'attention royale, passant aisément de Mademoiselle Nell Gwyn, jadis marchande d'oranges, à Mademoiselle Davis, d'origine également distinguée, ou à Mademoiselle Wells, fille d'honneur de la reine. Cependant il en était qui s'imposaient davantage à l'attention publique. Telle était Madame Middleton, « bien faite, blonde et blanche ; » mais si indolente, affectée et ambitieuse de bel esprit, que sa réputation d'ennuyeuse subsista fort longtemps après sa beauté et empêcha peut-être Charles II de l'enlever au comte de Ranelagh. Telles étaient surtout Mademoiselle Stewart et lady Castlemaine, les seules, en somme, dont la faveur simultanée eût un caractère officiel et pour ainsi dire politique.

La première était célèbre à la fois par ses charmes et sa bêtise. « On ne pouvait guère avoir moins d'esprit ni plus de beauté. » Elle était grande et mince, gracieuse en même temps; les traits du visage étaient beaux et réguliers. Mais sa gloire principale était sa jambe qui, moulée dans un bas de soie verte, ne souffrait point de rivales. On la montrait solennellement aux ambassadeurs étrangers. D'ailleurs, pour peu qu'on vantât celle de quelque autre femme, Mademoiselle Stewart se tenait « toute prête à le disputer par la démonstration. » « Je crois, commente malignement Hamilton, qu'il ne serait pas difficile, avec un peu d'adresse, de la mettre nue sans qu'elle y fît réflexion. » La réflexion n'était pas le fort de cette belle personne. « Elle avait un caractère d'enfance dans l'humeur qui la faisait rire de tout. » Hormis les poupées, ses goûts étaient ceux d'une fillette de douze à treize ans. La première fois qu'elle vit paraître devant elle le comte d'Arlington, à qui un emplâtre en losange posé sur le nez donnait « quelque chose d'important et de capable, » elle se

rappela une plaisanterie de Buckingham et éclata de rire à la figure de cet homme d'un aspect si grave que sur sa mine on l'avait fait ministre.

Aussi, malgré les visites fréquentes que lui rendait le roi, elle faisait moindre figure que Barbara Villiers, par la faveur du roi comtesse de Castlemaine, et tout récemment duchesse de Cleveland, grande, brune, « le nez un peu relevé, les lèvres vermeilles, la gorge belle, » de taille noble et aisée, « les yeux noirs assez fendus, promettant beaucoup, mais moins encore qu'elle ne tenait, » et dont le caractère violent, despotique et passionné, s'il fatiguait quelquefois la longanimité de Charles II, en imposait à sa faiblesse.

Les rivalités de ces nobles dames et leurs passions défrayaient la curiosité de la cour. On se racontait les compétitions furieuses de la Castlemaine et de la Stewart pour monter en premier dans le beau carrosse français de deux mille louis, offert par Grammont au roi. « La Castlemaine était grosse et menaçait d'accoucher avant terme si sa rivale avait la préférence. Mademoiselle Stewart protesta qu'on ne la mettrait jamais en état d'accoucher si on lui refusait. Cette menace l'emporta sur l'autre. » N'est-ce point cette querelle qu'en dernier ressort toutes deux vidèrent à coups de poing? Quand elles ne se disputaient point la faveur du roi, chacune courait l'aventure pour son compte. La Cleveland trompait Charles II avec Buckingham, ensuite avec Churchill; la Stewart, avec Richmond; la Middleton, avec Ranelagh; Nelly Gwyn et Davis, avec tout le monde.

Chacune avait sa cabale qui non seulement sollicitait les bienfaits du roi, mais tâchait à diriger sa politique. « Il y a dans la cour anglaise, notait l'envoyé du Brandebourg, une effroyable corruption, on n'y trouve rien que des femmes et l'on n'y parle que d'histoires d'amour. » Comminges est stupéfié de leur influence. « Les Anglais, déclare-t-il, sont véritablement les esclaves de leurs femmes et de leurs maîtresses. » Des trois ou quatre cabales qui se partagent la cour, « le roi, qui devrait les dominer toutes, se trouve à la tête de la plus faible. »

Sans doute il ne faut point forcer les couleurs de ce tableau. A Versailles aussi bien qu'à Whitehall, sous le décor extérieur de pompe et de raffinement, il demeurait un fond de barbarie, et qui glanerait parmi les chroniques de la cour de Louis XIV en

extrairait sans peine des anecdotes aussi crues que celles qui émaillent les Mémoires d'Angleterre. Volontiers on a exagéré la grossièreté des mœurs anglaises. Assurément Hamilton, Monmouth et Buckingham étaient d'aussi bon ton que les plus grands seigneurs de France. Il n'empêche que l'allure générale des plaisirs de la société n'était point exactement la même des deux côtés de la Manche. De la cour de Charles II à celle de Louis XIV, il y a l'intervalle qui sépare la débauche cynique du premier de la volupté majestueuse de l'autre, celui qu'il y a entre la Castlemaine et Madame de Montespan, entre le théâtre de Molière et la comédie de Wycherley. Et nous ne nous étonnerons point qu'un peu de malaise et d'hésitation semble avoir arrêté d'abord la jeune étrangère, débarquant, sans protecteur attitré, dans une cour où elle se trouvait si dépaysée, où tant de haines envieuses la guettaient, et qui, auprès de Madame Henriette, ne s'était point « entraînée » à boxer contre la Castlemaine.

Une ambitieuse même se fût effrayée de jouer une telle partie A Mademoiselle de Kéroualle, qui gardait encore des scrupules de morale et de religion, un conseil d'ami eût peut-être suffi pour la retenir. Elle trouva celui d'un compatriote, doublement respectable par son âge et sa condition : avec toute sa grâce et tout son esprit, Saint-Évremond l'engageait à devenir la maîtresse de Charles II. Dans le *Problème à l'imitation des Espagnols* qu'il lui adressa, il lui dit en souriant combien une vertu austère assombrit la vie, combien il est préférable « de se conduire discrètement sans gêner ses inclinations. » « Il y a bien de la peine à passer la vie sans amour... Laissez-vous aller à la douceur des tentations, au lieu d'écouter votre fierté. » Le jour où elle aurait repassé la Manche, la jeune fille ne trouverait en France que le refuge du couvent. « Triste vie, ma pauvre sœur, d'être obligée à pleurer par coutume le péché qu'on n'a pas fait dans le temps que vient l'envie de le faire ! » Ce n'est pas la vertu rigide qu'il faut poursuivre, mais l'art d'accommoder deux choses qui paraissent incompatibles : l'amour et la retenue. « La retenue consiste à n'aimer qu'une personne à la fois : cela est se donner ; on s'abandonne en ayant plusieurs amans : de cette sorte de bien, comme des autres, l'usage est honnête et la dissipation est honteuse. »

A faire « un usage honnête » de son cœur, outre Saint-Évremond, le cœur de Louise de Kéroualle lui-même l'invitait. Au-

tant que quelque pureté morale pouvait s'allier aux fantaisies sensuelles de Charles II, le sentiment qui le poussait vers Mademoiselle de Kéroualle différait de ses entraînemens ordinaires. Sur ses premiers entretiens avec la jeune fille planait le souvenir de cette sœur disparue que tous deux avaient aimée. Ce qui pouvait demeurer de délicat dans l'âme blasée du monarque fut ce qu'il montra d'abord à l'étrangère, qu'eût rebutée l'amant de la Castlemaine. Son cœur la conseilla, comme Saint-Évremond, comme son intérêt, comme son ambition, comme l'enthousiasme qui se leva sous ses pas quand on comprit qu'il pourrait y avoir avantage à être de ses amis.

Dès le mois de novembre 1670, quelques semaines après son arrivée, on la qualifiait de « beauté fameuse. » Dès le même moment, l'ambassadeur de France, Colbert de Croissy, jusque-là fort insoucieux de sa présence, écrit à Louis XIV : « Je crois qu'il est bon de ménager un peu cette dame. » Il note, le 15 décembre, avec quel soin le roi d'Angleterre l'entretient dans la chambre de la reine de préférence à toute autre. C'est qu'à sa curiosité blasée sur les beautés opulentes et les appétits vulgaires des dames anglaises, l'étrangère offrait quelque chose de nouveau, capable de le conquérir d'une manière plus intime et plus durable. Les portraits des peintres les plus célèbres de l'époque, de Lely et de Kneller, de Gascar et de Mignard quelques années plus tard, et de bien d'autres, nous rendent encore sensible le charme doux, pénétrant et gracieux de Louise de Kéroualle. La « belle étrangère, » que s'empressa de célébrer le poète le plus célèbre de l'Angleterre, surprit au premier moment Evelyn par sa physionomie enfantine et naïve. Dryden était plus clairvoyant, qui chantait le pouvoir magique de son sourire et de ses yeux. Si peut-être sa taille, souple et bien faite, la blancheur de sa peau, l'ovale de son visage, ses lèvres finement dessinées, un peu sensuelles, ses mains allongées et tant d'autres grâces physiques qui nous émeuvent encore, n'eussent point supplanté définitivement la Stewart et la Castlemaine, elle avait pour elle ce que jusqu'ici Charles II n'avait nulle part rencontré, un charme particulier de douceur et d'innocence, ce quelque chose d'attendrissant qui quelquefois, plus sûrement que la beauté même, conquiert le cœur des blasés. Et ce charme agissait d'autant plus vivement sur le monarque que la jeune fille savait l'art de le rendre plus sensible, connaissait le pouvoir

des larmes succédant au sourire, le talent de se faire désirer en se refusant ou d'exaspérer le désir en semblant près de se donner. Les longs mois qui se passèrent avant que Mademoiselle de Kéroualle cédât à la passion croissante de Charles II nous sont un témoignage précieux du caractère de la jeune fille et de ce qu'offrit de particulier le lien qui devait l'unir au roi d'Angleterre.

N'y eut-il de sa part dans cette prolongation de résistance qu'un raffinement de coquetterie, qu'un marchandage savant de courtisane rouée qui, avant de se livrer, stipule à loisir les conditions de son abandon? Il paraît vraisemblable, — et les mœurs du temps ne permettent point de s'en indigner, — que Louise de Kéroualle prévoyait bien le terme de ses temporisations et entendait consolider l'établissement sérieux auquel elle aspirait. Nous croyons pourtant qu'il y eut quelque sincérité morale, nous dirions presque quelque solennité, dans les longs préambules de cette union qui fut autre chose que les caprices habituels du galant monarque. Chez cette enfant, Charles II ne trouva point seulement l'image de sa sœur défunte, la langue du seul pays dont il attendît aide et protection, la seule religion dont il espérât le salut. Il trouva quelque chose qu'il n'avait jamais rencontré : des scrupules qui venaient d'une solide éducation morale et religieuse et qui peut-être, au moment de rompre avec les enseignemens qu'elle avait reçus, se réveillèrent plus pressans que Louise de Kéroualle elle-même ne l'avait pressenti. Pour en venir à bout, il fallut plus que les conseils sourians de Saint-Évremond, ceux de l'ambition et de l'intérêt, plus que l'exemple des beautés faciles d'Angleterre et de France, plus que l'empressement amoureux du monarque : il fallut peut-être qu'on lui fît entendre que son sacrifice et son élévation ne seraient pas inutiles à la cause du roi dont elle demeurait la sujette.

Si Louis XIV et son ambassadeur furent en effet entièrement indifférens au voyage en Angleterre de Mademoiselle de Kéroualle; si, contre la tradition commune, ce sont les Anglais eux-mêmes qui ont attiré chez eux celle qui devait être haïe comme représentant par excellence l'influence française, il est visible que, lorsque son ascendant sur le roi devint manifeste, elle attira l'attention un peu dédaigneuse de Colbert de Croissy, gentilhomme assez âgé, valétudinaire, d'envergure d'esprit médiocre, mais appliqué et consciencieux, qui entrevit qu'il y aurait pour le roi

de France quelque parti à tirer de la nouvelle passion du monarque, son allié. Tandis que le comte de Molina, ambassadeur d'Espagne, croyait grandement servir les intérêts de son maître en comblant de présens la Castlemaine, Colbert, plus clairvoyant, notait la diminution de son crédit; et, tout en demeurant l'intermédiaire des largesses de Louis XIV à la cour, et se conciliant l'amitié du monarque en lui offrant de temps en temps « une petite débauche libre et gaie, » il songeait, d'accord avec Arlington, dont Mademoiselle de Kéroualle ne raillait point l'emplâtre en losange, à faire tourner cette aventure au mieux des intérêts communs du roi de France et du ministère de la Cabale.

Au mois de septembre 1671, un an après son arrivée en Angleterre, Louise résistait encore : « Un petit mal de cœur, » qui la prit à dîner chez Colbert, donna de l'espoir. Colbert aussitôt en avertit Louvois, qui le manda à Louis XIV. Le roi se montra fort surpris que « pareille fortune » fût échue à Mademoiselle de Kéroualle. Mais on s'était trop hâté. Louise fait toujours la précieuse, quoiqu'elle soit logée à Whitehall, qu'elle reçoive tous les jours le roi pendant plusieurs heures, qu'elle le laisse participer de moitié à son jeu. Il faut précipiter les événemens. Colbert et Arlington tombent d'accord qu'il serait très préférable, « pour tous les bons serviteurs du roi, que son inclination se portât sur celle-ci, qui n'a pas d'humeur malfaisante et qui est demoiselle, que pour des comédiennes et bien d'autres petites créatures avec lesquelles nul honnête homme ne pouvait prendre aucune mesure. » Arlington avertit son compère « de conseiller à cette demoiselle de bien ménager les bonnes grâces du roi, de ne lui faire trouver chez elle que plaisir et que joie; » et Colbert se chargea de venir en aide à Madame Arlington pour lui persuader « de consentir à tout ce que le roi désirerait et qu'il n'y avait point d'autre parti pour elle que celui-là, ou une religion en France. » D'ailleurs, il est certain de sa bonne volonté et ne doute point « que, si elle fait assez de progrès dans l'amitié du roi pour pouvoir être utile à quelque chose au service de Sa Majesté, elle fera son devoir. » De loin, Louis XIV suit toutes les péripéties du complot, et c'est lui-même qui daigne mander, par l'intermédiaire de Louvois, qu'il verra avec plaisir la jeune fille en possession définitive des bonnes grâces de son allié.

C'est à Euston, dans la somptueuse maison d'Arlington, à proximité de Newmarket, que la chute fut consommée, au mois d'octobre 1671. Colbert lui-même y conduisit la jeune fille, plaisanté par Louis XIV de la confiance qu'il inspirait à Charles II. Celui-ci, en séjour à Newmarket, donnait de sa passion des preuves tous les jours plus convaincantes. Sa propre voiture et deux autres équipages allaient à la rencontre de Mademoiselle de Kéroualle, quand le carrosse d'Arlington la menait à Newmarket. Lui-même venait tous les deux jours à Euston. Plusieurs fois, il y passa la nuit. Autour de la nouvelle favorite, ses hôtes, Colbert, la comtesse de Sunderland, tous les complices se congratulaient. On s'accordait pour pronostiquer que, si Louise savait s'y prendre, sa bonne fortune serait longue. Jamais, au dire d'Arlington, le roi n'avait témoigné pareille dévotion pour la Castlemaine, au plus beau temps de sa domination. Il emmenait Mademoiselle de Kéroualle aux courses, témoignait pour elle « toute la complaisance, tous les petits soins et tous les empressemens qu'une grande passion peut inspirer. » Elle y répondait ; le sceptique Colbert lui-même se demandait si cet attachement n'allait pas exclure tous les autres.

De tous les côtés la nouvelle se répandait. Elle soulevait en Angleterre une rage incroyable, un véritable débordement d'injures contre « Madame Carwell, » la courtisane étrangère qui se permettait de supplanter les favorites nationales. A l'envi les pamphlets la décrièrent et rivalisèrent d'obscénité dans les détails de sa chute. A qui sait lire, c'est pourtant l'un d'eux qui permet de soupçonner, chez Louise de Kéroualle, jusque dans la défaillance suprême un dernier effort pour la réhabiliter. On publia que les comtesses d'Arlington et de Sunderland avaient imaginé de déguiser la jeune fille en mariée, et de feindre avec le roi un mariage burlesque, où étaient reproduites les plus grossières coutumes du vieux temps. Qui sait si ces scènes indécentes, dont au surplus Evelyn, un des invités d'Euston, n'avait rien entendu, ne sont pas la défiguration par la malveillance d'une cérémonie secrète par laquelle son entourage aurait calmé les derniers scrupules de la jeune fille ? C'est un autre pamphlétaire encore qui affirme positivement que Charles II épousa sa maîtresse « selon les cérémonies de l'Église anglicane,... acte qui est en quelque façon excusable chez un prince. » Et l'on comprendrait mieux les déclarations ultérieures de la favorite,

disant qu'elle eût préféré se couper la gorge plutôt que de paraître déshonorée, et aussi l'espoir singulier qu'elle manifesta quelques mois plus tard et qui scandalisa si fort Colbert de Croissy, quand, parlant des malaises fréquens de la reine, elle laissait voir qu'elle se jugeait capable de lui succéder, comme si quelque promesse secrète lui en eût conféré le droit.

Quoi qu'il en soit, tandis que les moralistes et les candidates évincées s'indignaient à l'envi du triomphe de la Française, tandis que Madame de Sévigné commentait la nouvelle à ses correspondans, Louis XIV envoyait à Madame Arlington un collier de perles de 60000 livres en reconnaissance du rôle délicat qu'elle avait joué et adressait à la favorite ses félicitations : « J'ai donné bien de la joie à Mademoiselle de Kéroualle, écrit Colbert de Croissy à Louvois le 7 novembre 1671, en l'assurant que Sa Majesté serait très aise qu'elle se maintînt dans les bonnes grâces du Roi. »

Mais saurait-elle s'y maintenir ? Saurait-elle fixer le cœur inconstant du monarque et s'élever au-dessus du troupeau vulgaire des favorites ? Durant les deux années qui suivirent, Louise de Kéroualle allait mettre toute l'énergie de son esprit délié à prouver aux autres, et peut-être à elle-même, qu'elle était autre chose que l'objet éphémère d'un caprice royal. Quelque ascendant qu'elle ait pris immédiatement sur la volonté de Charles II, ce n'est pas du jour au lendemain qu'elle put faire comprendre à la cour et à son allié actuel, l'ambassadeur de France lui-même, le rôle qu'elle aspirait à jouer.

Son influence sur les actes politiques qui suivirent son avènement a sans doute été exagérée. La déclaration de guerre à la Hollande (mars 1672), où l'on a voulu voir son action personnelle, était un événement concerté depuis longtemps entre les deux monarques. Il y avait des années déjà que Charles II avait promis aux Hollandais de se faire craindre d'eux comme l'avait été Cromwell. La diplomatie et l'or du roi de France l'avaient confirmé dans son dessein. Le rôle de la nouvelle favorite se borna à y maintenir cet esprit qui, « emporté par sa légèreté naturelle, ne faisait que voltiger sans arrêt sur les affaires. » De même il n'apparaît pas qu'elle ait été pour beaucoup dans les retards que Charles II apporta à exécuter la clause secrète du traité de Douvres, par laquelle il s'engageait à se faire catholique. Le roi de France avait beau témoigner à son allié son désir de

le voir accomplir cet acte décisif, malgré sa bonne volonté, Charles II temporisait, pressentant les inconvéniens d'une pareille démonstration. Il alléguait l'âge avancé du pape, consultait la reine d'Espagne au sujet de sa conversion, demandait au roi de France de lui envoyer un prêtre instruit pour en délibérer avec lui : mais surtout qu'il fût en même temps un chimiste, afin que leurs entretiens pussent avoir une apparence inoffensive aux yeux soupçonneux de son peuple. Il n'y a pas à douter que Mademoiselle de Kéroualle, qui, durant toute sa carrière, s'efforça à la fois de maintenir le roi dans la politique catholique et française et, d'autre part, d'empêcher que les actes d'un zèle maladroit provoquassent un soulèvement national, l'ait engagé de tout son pouvoir à cette réserve. Il fallut reconnaître qu'elle avait raison : « On ne doit plus espérer, écrivit Colbert, que Charles II fasse savoir qu'il est catholique : tout l'abandonnerait. »

L'ambassadeur, toutefois, dédaigneux et peu clairvoyant, se refusait à apprécier à sa valeur le rôle d'une favorite qu'il estimait lui devoir son élévation. En dépit de l'empressement du roi auprès d'elle, il cessait bientôt de croire à un attachement durable. Trois mois après son avènement, il constate avec quelque étonnement qu'elle est « toujours en faveur. » Mais il pressent pour elle qu'elle trouvera une rivale redoutable dans la nouvelle duchesse de Richmond, Mademoiselle Stewart, dont « le grand talent est de savoir bien danser ; » d'ailleurs, opine-t-il, Mademoiselle de Kéroualle « ne sait pas se conduire dans la bonne fortune » et sera dupe de sa maladresse. Diplomate honorable, mais médiocre, Colbert de Croissy était plus médiocre psychologue. L'affaire du mariage du duc d'York allait montrer à la fois le sentiment très juste qu'avait Mademoiselle de Kéroualle du milieu où elle vivait et l'influence réelle dont elle disposait déjà. Devenu veuf en 1671, le duc d'York éprouvait un vif désir de se remarier. Après une jeunesse assez tourmentée, il était devenu dévot et voulait une princesse catholique. Mais, comme il désirait lui demeurer fidèle et que cette fidélité ne fût point trop douloureuse, il fallait qu'elle fût jolie. Le mariage de l'héritier du trône était une affaire d'État. On passa en revue à Londres et à Versailles tous les partis imaginables. La veuve du duc de Northumberland et celle du comte de Falmouth furent écartées ainsi que Mademoiselle de Wurtemberg. Le choix de la France

et particulièrement de Louvois se porta d'une manière décidée sur Madame de Guise, « qui a été grosse trois fois en deux ans et dont la naissance, le bien et l'espérance de sa fécondité devaient compenser le peu de beauté. » Colbert de Croissy promit de s'employer en sa faveur par tous les moyens, notamment « par voie de maîtresse et de confesseur. » Mais il trouva de la part de Mademoiselle de Kéroualle une résistance inattendue. Connaissant le caractère têtu du duc d'York, elle comprit que Colbert épuiserait inutilement son génie à tenter de lui faire « désirer Madame la duchesse de Guise. » Elle se rangea du côté de ses répugnances, lui fit un portrait épouvantable de Mme de Guise, et, à la candidate de son ancien protecteur opposa résolument une des demoiselles d'Elbeuf, petites-filles du duc de Bourbon, pauvres, mais jolies, dont elle fit placer les portraits dans sa chambre. Il s'agissait pour elle à la fois de se concilier les bonnes grâces d'une des plus grandes maisons de France et de démontrer à tous les yeux son influence. Elle s'employa donc avec ardeur pour ses protégées, parla à plusieurs reprises en leur faveur à Colbert, réussit à les rendre aimables aux yeux du quinteux duc d'York, qui, après les avoir trouvées trop jeunes, finit par mander à Louis XIV qu'il était disposé à épouser l'une d'elles. Au grand regret de la favorite, il se heurta à une résistance formelle du roi de France, qui, mécontent de la conduite du duc de Lorraine, n'entendait pas que le duc d'York prît femme dans sa maison. Mademoiselle de Kéroualle revint à la charge plusieurs fois avec une telle insistance qu'il y en eut quelque refroidissement entre elle et ses premiers protecteurs Colbert et Arlington. « Ce ministre, écrivait le premier, qui n'aime ni n'estime ladite demoiselle de Kéroualle, lui dit par manière de reproche que les obligations s'oubliaient aussitôt qu'un bon repas. »

Devant la volonté manifeste de son roi, la jeune femme ne s'obstina pas; mais, si elle renonça à Mesdemoiselles d'Elbeuf, il fallut que, de leur côté, Colbert et Louvois abandonnassent Madame de Guise, qu'elle avait rendue inacceptable. On songea alors à Mademoiselle de Créquy, à Mademoiselle de Neubourg, et de nouveau à Mademoiselle de Wurtemberg. Ce fut encore la favorite qui fit écarter ce dernier parti, montant à tel point l'esprit du duc contre ce mariage que, « pour le faire réussir, il faudrait promettre que la mère se mît dans un couvent et ne vînt

jamais en Angleterre, qui sont des conditions très rudes à proposer à une belle-mère. » Enfin, après des tiraillemens infinis, on tomba d'accord sur la princesse de Modène : si Mademoiselle de Kéroualle n'avait pas imposé sa créature, il avait fallu renoncer au choix qu'elle blâmait et obtenir son approbation pour faire une duchesse d'York. Mais, à ce moment, il y avait plusieurs mois déjà que sa situation à la cour d'Angleterre avait pris un caractère officiel et prépondérant : au moment même où Colbert de Croissy s'exaspérait des difficultés qu'elle faisait sur le mariage d'York, il se voyait contraint de servir d'intermédiaire entre les deux monarques pour préparer l'élévation de celle qui était en somme sa rivale.

« Un établissement sérieux, » voilà sans doute ce qu'était venue chercher en Angleterre Mademoiselle de Kéroualle. En possession des faveurs du roi, il s'agissait d'obtenir de lui qu'il en fît une sorte de déclaration publique. La Castlemaine, aujourd'hui dénuée de toute influence, avait été faite duchesse de Cleveland. Mademoiselle de Kéroualle ne saurait se contenter à moins. Dès la fin de 1672, elle chargea Colbert « de demander au roi la permission de se faire naturaliser en Angleterre comme un moyen nécessaire pour pouvoir profiter des dons que le roi d'Angleterre aurait la bonté de lui faire. » Malgré la mauvaise volonté de Colbert, qui négligea pendant plus d'un mois de transmettre sa demande, elle lui fut immédiatement accordée. Le 15 février, Pomponne, qui venait de succéder à Lionne aux Affaires étrangères, expédiait le brevet qui la mettait en état « d'accepter les bienfaits du roi d'Angleterre sans rien perdre des avantages qu'elle peut conserver en France par la naissance. » Les conséquences ne s'en firent pas attendre. Le 25 juillet 1673, l'Angleterre apprenait que Mademoiselle de Kéroualle venait d'être faite duchesse de Portsmouth, baronne de Petersfield et comtesse de Farnham.

Peu de mois après, une autre faveur venait attester que le roi de France, comme le roi d'Angleterre, avait peu de chose à refuser à la nouvelle duchesse. A la mort du duc de Richmond, mari de la belle Stewart, la terre ducale d'Aubigny-sur-Nièvre en Berry, qu'il possédait, venait de faire retour à la France. Charles II, par l'intermédiaire de Colbert, fit prier le roi de France « d'en faire expédier la donation pleine et entière à la duchesse de Portsmouth, en sorte que cette demoiselle puisse non seule-

ment la posséder sa vie durant, mais même en disposer librement. » Colbert, obligé de transmettre ce message au fort des difficultés du mariage d'York, le faisait l'âme ulcérée : « Je vous avoue, écrivait-il à Pomponne, que je la trouve en toutes occasions si mal intentionnée pour le service du roi et de tant d'emportement contre la France, soit qu'elle croie en avoir été et en être encore méprisée, ou que ce soit un pur effet de son caprice, qu'elle ne mérite pas suivant mon sens que Sa Majesté lui fasse aucune grâce. Mais, comme il me paraît que le roi d'Angleterre a toujours beaucoup d'amour et de complaisance pour elle, je laisse à juger à Sa Majesté quel égard elle doit avoir aux prières dudit roi. »

Louis XIV avait trop besoin de Charles II dans la guerre de Hollande pour lui refuser pareille satisfaction. Il essaya seulement de la marchander, proposant de faire don de la terre d'Aubigny au fils que la duchesse avait eu du roi. La favorite en fut blessée. Charles II insista derechef pour que la donation lui fût octroyée sans condition, se faisant fort d'empêcher toute aliénation ultérieure de cette terre en dehors de la descendance royale. Colbert de Croissy suggéra lui-même, à peu de chose près, la transaction à laquelle on s'arrêta. Il fut décidé « que la donation serait faite pour la vie de Madame de Portsmouth. » Après sa mort, elle passerait à tel enfant naturel du roi d'Angleterre qu'il lui plairait de désigner, en réalité au fils que la duchesse avait eu de lui l'année précédente et qui, peu de temps après, allait être fait duc de Richmond.

Afin qu'aucune amertume ne lui fût épargnée, comme l'expédition du brevet se fit avec quelque lenteur, l'ambassadeur de France se vit forcé de la presser lui-même à plusieurs reprises. Enfin il l'obtint et le remit au roi d'Angleterre, qui, tout joyeux, le donna devant lui à sa favorite. Elle daigna se montrer satisfaite, faire assurer le roi de sa reconnaissance, et déclara « qu'elle tâcherait de faire voir en toutes rencontres qu'elle a tous les sentimens qu'une bonne sujette doit avoir. » Duchesse de Portsmouth en Angleterre, duchesse d'Aubigny en France, Louise de Kéroualle affirmait par ce double titre le rôle qu'elle entendait jouer à la cour de Charles II et dans les relations politiques des deux monarques. Voyons par quels moyens, au milieu de quelles difficultés, et avec quel succès, elle sut le tenir.

III

C'est en elle-même que Louise de Kéroualle, devenue duchesse de Portsmouth, trouva les ressources nécessaires pour rendre durable l'étonnante fortune dont elle-même, ainsi que nous l'avons montré, avait été en somme l'artisan principal. Ce que nous avons vu de son caractère permet déjà d'apporter quelques retouches aux portraits que nous ont laissés d'elle ses contemporains. Aux Anglais de l'époque, elle apparut comme la personnification de l'influence catholique et française, comme la courtisane éhontée et avide, incapable de poursuivre un autre objet que son intérêt. L'amour aveugle du roi pour elle, elle ne songe qu'à l'exploiter, et qu'à en trafiquer. Sa domination se confond avec l'époque la plus dégradante de l'histoire d'Angleterre. La postérité a, par la bouche des historiens, ratifié le jugement de ses ennemis.

Nous croyons avoir montré que dans la jeune fille qui pendant douze mois se refusa à l'amour de Charles II, il y avait autre chose qu'une intrigante vulgaire. Ce sont ses ennemis eux-mêmes qui ont noté « son jugement solide, sa pénétration, son heureuse mémoire, son adresse, son esprit vif, mais en même temps si doux, si insinuant et si souple. » Tout ceux qui ont suivi quelques-unes des péripéties de sa carrière y ajouteront une énergie peu commune. Que, de ces dons, elle ait usé souvent pour accroître sa fortune et sa situation personnelle, on ne saurait le nier. Mais il n'est que juste, dans l'espèce d'affaissement moral qui se marque graduellement chez elle, de faire la place de son temps et de son milieu.

Pour se maintenir dans la situation périlleuse qu'elle a conquise, c'est une lutte de tous les instans, opiniâtre et sans cesse renouvelée. L'ennemi le plus redoutable peut-être, c'est d'abord l'humeur changeante et légère du monarque, qui, au moment où il paraît le plus épris d'elle, songe — qui sait ? — à la remplacer, et dans tous les cas est à la merci du caprice de chaque jour. Pour le retenir, il ne suffit pas toujours de ces câlineries, de ces mines et de ces caresses dont, au dire de ses ennemis, la duchesse sait si bien jouer. Avant tout, il faut s'ingénier à le divertir, à renouveler chaque jour ses plaisirs, à rendre attrayans les soupers, le jeu et le théâtre. Il faut le suivre à Whitehall, à Wind-

sor et à Newmarket, monter à cheval et rouler carrosse ou passer les nuits dans l'orgie, selon la fantaisie du moment. Dans cet effort, la duchesse de Portsmouth est trahie par sa santé. En 1674, une maladie éloigne d'elle Charles II pendant quelques semaines. En avril 1676, elle a une fausse couche qui l'épuise pendant plusieurs semaines et dont elle est longue à se relever. Les eaux de Bath la remettent sur pied. Mais les railleries ne l'épargnent point et, bien qu'elle ait meilleur visage et espère se rétablir avec le repos, on note sa maigreur impitoyablement. Quand elle se heurte violemment à l'œil au point d'en être noire plusieurs jours, chacun la plaisante d'avoir voulu se faire les yeux sombres de la Mazarin. L'année suivante, elle paraît mieux. L'ambassadeur de France s'en réjouit. Sa santé a une valeur diplomatique : « Si elle continue à bien se porter, elle a une belle peau et je ne crois pas qu'on puisse être toujours auprès sans en avoir envie. » Mais voici qu'à la fin de 1677 elle tombe gravement malade et demeure six semaines au lit. Imagine-t-on que, dans cet état, elle entreprend, à l'article de la mort, de vouloir réformer la conduite de son amant? C'est un éclat de rire général, et elle est obligée, à peine convalescente, d'aller disputer sa place à la comédie à sa rivale la plus redoutable, tandis que trois ou quatre autres se disputent d'avance sa succession.

C'est qu'autour d'elle c'était, sans relâche, la surveillance jalouse de toutes celles qui avaient eu part à la faveur du roi ou pouvaient aspirer à la conquérir. Seule, la reine lui savait gré du tact et du respect qu'elle apportait dans leurs relations et lui témoignait à chaque occasion une sympathie résignée, comme celle que Marie-Thérèse finissait par vouer à La Vallière. Mais la duchesse de Cleveland était aux aguets, demeurant attachée au roi par les quatre enfans qu'elle en avait eus, redoutable à cause des succès de sa fille, la comtesse de Sussex. Son fils est fait duc de Grafton en même temps que celui de Madame de Portsmouth reçoit le titre de duc de Richmond : seule, la complaisance du grand trésorier assure la préséance à ce dernier. Elle reçoit des dons et des pensions considérables, en une seule fois 10 000 livres sterling sur les douanes. Sa retraite en France la rendit moins à craindre. Peu de temps après son retour à Londres, la découverte de sa correspondance amoureuse avec Châtillon fut le signal de sa disgrâce définitive.

Plus encombrante est Nell Gwyn, la comédienne, l'ancienne

vendeuse d'oranges, dont l'entrain trivial et la verve effrontée divertissent le goût blasé du monarque. Elle appelle Charles II son vieux Rowley; avec elle, la débauche perd l'apparence du décorum et descend à la crapule. Quoique, pas plus qu'une autre, elle ne fasse fi de l'argent, qu'elle obtienne 40 000 livres par an pour elle et 5 000 pour son fils, couche dans un lit d'argent ciselé et ait des miroirs pour parquet dans sa chambre, elle fait les délices de la populace de Londres, qui quelquefois trouve sa mère ivre-morte dans la rue, et se réjouit de ses saillies familières. Un jour qu'on menace de lapider son carrosse, le prenant pour celui de sa rivale, elle met la tête à la portière et crie: « Vous vous trompez, je suis la maîtresse protestante ! » Car elle ne se cache pas de son métier, prend plaisir au contraire à en faire parade pour humilier cette étrangère qui lui dispute la place. « Elle la morgue, elle lui fait la grimace, elle l'attaque et lui dérobe souvent le roi, elle se vante de ses préférences. » Ses sarcasmes raillent les prétentions de bonne compagnie de la duchesse, ses malaises, ses inquiétudes. Et, pour présager la ruine de sa rivale, elle prend le deuil quand débarque la triomphante Mazarin.

A juste titre, car cette fois le péril est extrême. Tous les ennemis de Madame de Portsmouth sont dans la joie quand la belle Hortense, épouse émancipée du lunatique grand maître de l'artillerie, lasse d'avoir émerveillé le continent de ses aventures, vient, en 1675, en chercher d'autres à Londres, « en habit de cavalier, accompagnée de deux femmes et de cinq hommes, sans compter un petit More qui mange avec elle. » Saint-Évremond, au premier jour, se fait son cavalier servant. Pour établir son prestige sur Charles II, Arlington et Montaigu ne comptent pas seulement sur son incomparable beauté romaine, « dans qui la nature toute pure triomphe avec majesté de tous les artifices des coquettes : » d'avance son cœur n'est-il pas prévenu en faveur de celle dont jadis il a demandé la main ? Ainsi tout le monde lui fait fête. Le comte de Sunderland lui porte les complimens du roi, le duc d'York la reçoit, la duchesse la garde tout le jour près de son lit, la comtesse de Sussex s'intitule son amie intime. La duchesse de Portsmouth se sent cette fois impuissante, et, malgré son courage, elle s'abandonne un moment au désespoir. « J'allai hier, écrit à Louvois l'ambassadeur Courtin, chez Madame de Portsmouth. Elle m'ouvrit son cœur en présence de

deux filles qui sont à elle... La maîtresse versait un torrent de larmes. Ses soupirs et ses sanglots coupaient ses paroles. Jamais spectacle ne m'a paru plus triste ni plus touchant. » Quoique le roi gardât envers elle des ménagemens extérieurs, ce n'était un secret pour personne que leurs relations s'étaient fort espacées. Comment se tira-t-elle de cette situation presque désespérée?

S'il fallait en croire les Mémoires où Madame de Mazarin s'est fait peindre par Saint-Réal, avec les traits qu'elle voulait offrir à la postérité, une scène fort dramatique aurait édifié la favorite sur la vertu spartiate de celle qu'elle croyait être sa rivale et toutes deux se seraient juré une amitié éternelle. La réalité est moins mélodramatique. Nous en trouvons l'expression dans la correspondance diplomatique où l'ambassadeur Courtin, épicurien spirituel et disert, se fait auprès de Louvois le courrier empressé des aventures des dames de la cour. Si Madame de Mazarin était plus belle que la duchesse de Portsmouth, elle le lui cédait de beaucoup, sinon en esprit, du moins en intelligence politique et en persévérance. Propre à réunir autour d'elle une cour de lettrés et à tourner les têtes les plus solides, elle l'était beaucoup moins à conquérir une situation énergiquement défendue et où il était difficile de se maintenir. Tout épris qu'il était de sa charmante personne, Charles II, dans l'état obéré de ses finances, souhaitait que le soin de l'entretenir demeurât à M. le duc de Mazarin. L'économie s'alliait à sa bienveillance naturelle pour le détourner de disgracier la duchesse de Portsmouth. Il lui conserva donc et sa faveur officielle et son attachement, d'autant plus solide qu'à chaque occasion, Madame de Mazarin se compromettait à plaisir, comme si son mari eût été le seul homme qu'elle n'eût pu souffrir, et, à peine Saint-Réal écarté, témoignait publiquement au prince de Monaco, en dépit des conseils de Saint-Évremond, combien elle le trouvait à son goût.

Sans doute Charles II rendit à la belle Italienne la pension qu'à la suite de cet événement il lui avait supprimée dans un moment de mauvaise humeur, mais il la jugea désormais à sa valeur. Exquise à voir et à entendre, Madame de Mazarin était faite pour jouer au volant avec Madame de Sussex, à l'hombre avec Courtin, à la bassette avec le premier venu, pour inspirer des madrigaux à Saint-Évremond et faire passer quelques heures agréables à ses visiteurs : il ne fallait pas lui demander davan-

tage. Charles II eut pour elle l'espèce d'attachement qu'elle méritait, et qui ne comportait nulle influence.

Que la duchesse de Portsmouth ait accepté de bon cœur ce partage humiliant, il est permis d'en douter. Mais, à qui s'était résigné à subir Nelly Gwyn et tant d'autres rivales, les conseils paternels de Courtin persuadèrent facilement de consentir à ce qu'elle ne pouvait empêcher. Au contact de la cour de Charles II, la délicatesse première du sentiment qui avait rapproché Louise de Kéroualle du monarque avait bien dû s'émousser. Sans descendre, comme Madame de Pompadour, à choisir les maîtresses de son amant, la duchesse de Portsmouth accepta qu'il en eût et supporta de bien vivre avec elles.

Entre toutes ces beautés, Courtin, galant quinquagénaire, servait de lien, ravi personnellement de les grouper autour de lui, enchanté, comme ambassadeur, d'apaiser des rivalités qui ne pouvaient qu'être préjudiciables aux intérêts de la France. Auprès de Madame de Mazarin, il était si assidu que Louvois l'en plaisantait; mais il ne négligeait pas non plus la blanche Middleton, « la plus belle femme d'Angleterre et la plus aimable; » Madame Beauclerc, « après Madame Middleton, la plus belle femme qui soit en Angleterre; » Madame Harvey, « qui est la femme d'Angleterre qui hait le plus Madame de Portsmouth; » Nell Gwyn elle-même dont on admirait en société les jupes en les soulevant l'une après l'autre : « Je n'ai jamais rien vu de si propre ni de plus magnifique. » Le triomphe de sa diplomatie fut de réunir à souper tant de belles personnes qui s'exécraient et de les rapprocher au moins pour quelque temps. « On enferma deux ou trois fois les dames qu'on croyait mal ensemble afin qu'elles pussent se réconcilier. Madame de Mazarin et Madame de Portsmouth sortirent se tenant par la main en sautant et dansant sur les degrés. » Si importante était jugée la bonne entente des deux rivales qui auparavant « n'avaient jamais mangé ensemble, » que Courtin, satisfait de lui-même, manda la nouvelle à la fois à Pomponne et à Louvois (février 1677).

La duchesse de Portsmouth sortait ainsi victorieuse de l'assaut féminin le plus redoutable qu'elle ait eu à soutenir. Ce devait être le dernier. Mais, victorieuse des intrigues féminines, la favorite gardait contre elle toute la haine du peuple anglais, qu'elle avait soulevée au premier jour.

Rarement l'aversion de la France s'éleva en Angleterre à un

diapason plus élevé que dans les années qui suivirent 1670. L'évolution des deux pays s'était poursuivie si diversement qu'ils étaient devenus incapables de se comprendre. En France, la religion politique d'outre-Manche apparaît comme une monstruosité. Comminges écrit : « Si Aristote, qui s'est mêlé de définir jusqu'aux moindres choses de la politique, revenait au monde, il ne saurait trouver des termes pour expliquer ce gouvernement. » « L'humeur farouche et cruelle » des Anglais inspire aux sujets de Louis XIV une sorte de stupeur. Leur roi fait pitié. « C'est un bon métier d'être roi partout, hors en Angleterre, » écrit Bussy-Rabutin au marquis de Trichâteau. Personne n'assurerait qu'il doive mourir de mort naturelle. On s'attend à le voir quelque jour repasser la Manche. « Londres mériterait aussi bien le feu du ciel, que Sodome et Gomorrhe. »

A l'aversion de la France pour le bruyant parlementarisme et le protestantisme anglais, répond, du côté de l'Angleterre, une haine furieuse contre la terre de papisme et de despotisme, dont on sait bien que le souverain entretient des relations à la cour et y fomente des intrigues. De 1660 à 1670, la défiance et la colère sont allées croissant; la triple alliance de 1668 a suscité un véritable enthousiasme. « C'est, écrit Pepys, la seule bonne chose que le roi ait faite depuis la Restauration. » Le tory Dryden lui-même regarde comme un crime de l'avoir rompue. Ce qu'on a soupçonné du traité de Douvres exaspère l'inquiétude. La guerre de Hollande, de médiocre succès d'ailleurs, n'est point populaire, puisque la France est l'alliée. Le rapprochement visible du roi avec les catholiques, la déclaration d'indulgence de 1672 provoquent une irritation qui va se traduire par le bill du Test, en attendant les persécutions contre les catholiques.

Française et catholique, la duchesse de Portsmouth, dès le jour de son avènement, porte la peine de son origine et de sa religion bien plus que de ce qu'a d'immoral une situation qu'on pardonne si bien à Nell Gwyn. D'un bout à l'autre de son séjour en Angleterre, elle fut en butte à la haine nationale. Le séjour d'Euston lui avait donné l'éveil. L'élévation de l'étrangère au titre de duchesse en provoqua le déchaînement. On se répète, en les exagérant, les honneurs qui lui sont accordés, les fêtes qui accompagnent son intronisation. On se réjouit des détails de procédure qui la retardent. On s'arrache les pamphlets qui présentent sous un jour grotesque ses débats avec Nell Gwyn; toute

absurdité débitée sur son compte trouve des oreilles complaisantes. On se raconte sérieusement qu'aidée de la duchesse de Cleveland, elle a assommé la comédienne à coups de serviette. Aussi longtemps qu'elle sera en Angleterre, la faveur du roi elle-même la protégera difficilement contre les injures. Quand la marquise de Worcester fait arrêter pour son usage la maison que les gens de la duchesse de Portsmouth avaient choisie pour elle, et que celle-ci s'en plaint avec quelque hauteur, l'insolente lui répond « que les titres gagnés à se prostituer n'ont jamais fait impression sur les gens de bon sens, » et lui reproche des amours imaginaires avec le comte de Sault et le duc de Buckingham. Quand elle s'invite à dîner chez une autre grande dame, celle-ci renvoie ses enfans à la campagne et s'assied seule en face d'elle.

Les pamphlétaires qui l'ont outragée à son arrivée en Angleterre ne cessèrent de la maudire jusqu'après son départ. Sur la Carwell, leur verve est intarissable : grimace, que son amour pour le roi; comédie, que ses larmes. Orgueil, avarice, insolence, lubricité, elle a tous les vices. Sa beauté même ne trouve pas grâce aux yeux de ses ennemis : pour eux, elle est vieille et laide. Aux grossièretés d'André Marwell s'ajoutent les ironies de Waller et les ordures des anonymes. Ses amis mêmes pensent se justifier en la déchirant : ainsi Dryden se vengea de ses *Vers à une belle étrangère* et Rochester la remercia de l'avoir protégé en écrivant *le Miroir de la duchesse de Portsmouth.* Vingt-quatre chefs de haute trahison, pas un de moins : voilà de quoi la faire pendre, le jour où la nation ouvrira les yeux aux avertissemens du pamphlétaire !

Qu'y a-t-il de vrai dans toutes ces injures ? A travers tout ce qu'elles ont d'excessif, reconnaissons que la fortune de la duchesse de Portsmouth et la politique qu'elle suivit les expliquent pour une bonne part, si elles ne les justifient pas aux yeux de l'historien impartial.

On se doute que ce n'est pas aux 40 livres sterling de rente que comportait le titre de duchesse, aux 20 livres attachées à celui de comtesse, que faisait allusion la verve exaspérée des pamphlétaires, quand ils dénonçaient à l'envi l'opulence scandaleuse de l'étrangère. La vérité est que, comme la plupart des favorites, elle se préoccupa d'exploiter largement la situation et le fit avec moins de scrupule à mesure qu'elle adopta les mœurs

cupides de son entourage. Les 15 000 livres sterling de rente qu'au dire des gens bien renseignés le roi avait commencé par lui allouer ne lui suffirent pas longtemps. Avec le titre de duchesse de Portsmouth, de nouvelles faveurs lui sont accordées. Dans l'immense palais de Whitehall, qu'habite le roi et où logent plus de quatre mille personnes, son appartement de quarante chambres est un des plus splendides. Il regorge d'objets d'art et d'argenterie. « Sa richesse et sa gloire, » au dire d'Evelyn, dépassent infiniment celles de la reine. Des 400 000 livres que Charles II reçoit de la France en 1673, une partie est partagée entre elle et la duchesse de Cleveland. Les présens que le roi lui fait en bijoux ou en argent sont considérables : jusqu'à 10 000 livres en une seule fois. Quand son fils est fait duc de Richmond, sa gouvernante, la comtesse Marshall, est appointée de 2 000 livres. Le roi lui achète Clarendon House et Wimbledon. Le jeu qu'on joue chez elle est infernal, à l'hombre, à la bassette, au trente-et-quarante. A ses dîners, on entend les artistes les plus renommés, et chez elle les fêtes sont continuelles. Quel était son revenu, c'est ce qu'il est impossible de savoir. Sans doute il variait fort, selon l'état de la bourse et du cœur du roi. Il y a des traces de pensions de toute sorte dont nous ne savons si elles furent simultanées ou successives. Ici, c'est 10 000 livres de rente qu'on lui voit assigner sur les licences des marchands de vin; ailleurs, 8600 sur l' « excise; » ailleurs, d'autres sommes sur les revenus de l'Irlande. Il n'empêche qu'à l'occasion elle se trouve gênée par ses pertes de jeu ou quand un de ses intendans lui vole 12 000 jacobus et qu'elle doit engager ses pierreries. Pour augmenter son revenu, on ne saurait douter qu'elle n'aît trafiqué des bonnes grâces du roi et reçu des présens des particuliers. Un courtier, Timothy Hall, fit argent parfois à son profit des pardons signés en faveur des condamnés riches. En somme, sa pension ordinaire passa rapidement de 12 000 à près de 40 000 livres sterling par an. En 1681, elle en encaissa 136 668. Elle était la plus coûteuse de beaucoup des maîtresses du roi. Du 3 juin au 30 décembre 1676, elle touchait 8773 livres là où Nelly n'en recevait que 2 862; l'année suivante, 27 300 contre 5250 données à « la maîtresse protestante. »

Afin de consolider sa situation, elle associa sa sœur à sa fortune. Mademoiselle Henriette de Kéroualle débarqua à Londres en mai 1674 avec un petit équipage. « Elle n'a rien de si bien,

observe Ruvigny, elle est venue seule avec un gentilhomme qui l'était allée prendre à Brest dans un yacht, et, en arrivant, elle a eu une pension de 600 livres sterling. » Avant la fin de l'année, elle épousait le comte de Pembroke, qui n'avait que vingt ans, et plus de 40 000 écus de revenus. Débauché, avare et brutal, il devait d'ailleurs donner plus d'un ennui à sa belle-sœur, et la cassette royale eut à subvenir plus d'une fois aux dépenses de sa femme : elles n'étaient pas médiocres, si nous en jugeons par les notes de toilette que lui présentaient ses fournisseurs en trois mois, et que le hasard nous a conservées.

Madame de Portsmouth ne se contenta pas d'installer sa sœur à Londres; elle y fit venir également ses parens, le comte et la comtesse de Kéroualle, afin sans doute de montrer qu'elle n'avait pas à rougir de son origine. Ils allèrent loger, non chez leur fille, mais chez sir Richard Browne, beau-père d'Evelyn, leur ami d'ancienne date. Ils firent bonne impression. Le comte de Kéroualle, note Evelyn, « a la tournure militaire et l'air de franchise des Bretons; sa femme a été très belle et semble d'une vive intelligence. » Ils avaient en outre le mérite, malgré une situation de fortune fort médiocre, de ne point chercher à tirer parti de la faveur de leur fille ; et même, s'il faut regarder comme authentique une lettre que Louis XIV leur aurait adressée, ils ne lui auraient pardonné que sur l'intervention du monarque en personne. D'ailleurs, ils ne prolongèrent pas cette réunion de famille, qui agréait médiocrement à l'ambassadeur de France.

Mais si la nation anglaise en voulait à la duchesse de Portsmouth, ses griefs principaux n'étaient en définitive ni son opulence ni sa famille, c'est avant tout à l'usage qu'elle faisait de sa faveur, à la politique dont elle était la représentante que s'attachait la vindicte publique. Quelle fut cette politique : peut-être peut-on en retrouver le caractère et l'évolution dans l'amoncellement disparate des documens où, à travers le tourbillon des intrigues et des passions, les contemporains de la duchesse de Portsmouth ont pourtant dû nous laisser entrevoir quelque chose des mobiles qui la dirigèrent, de l'influence qu'elle exerça, et, tantôt par les voies détournées, ou tantôt plus ouvertement, du but qu'elle poursuivit avec une constante persévérance.

JEAN LEMOINE. — ANDRÉ LICHTENBERGER.

LES

ÉVÉNEMENS DU MAROC

Une rumeur de bataille nous arrive du Maroc. Le Sultan est aux prises, entre Fez et Taza, avec des tribus soulevées; un compétiteur, surgi on ne sait d'où, a bousculé, dans un premier combat, les troupes de Mouley-abd-el-Aziz; puis l'usurpateur, vaincu à son tour, s'est retiré dans les montagnes où il tient la campagne : voilà ce que nous ont appris les journaux. Mais les nouvelles, écloses dans les profondeurs du Maghreb, nous parviennent déformées, grossies ou atténuées selon les besoins du moment et les intérêts des intermédiaires. Le câble français, inauguré l'année dernière entre Oran et Tanger, rend, il faut le croire, de grands services au gouvernement, mais le public en est à peu près réduit aux informations de source anglaise; et ce n'est pas seulement pour avoir encouru la disgrâce du Maître que le correspondant du *Times*, M. Harris, a quitté à franc étrier le camp du Sultan, dès que les événemens ont paru devenir graves; c'est aussi pour rejoindre, dans sa jolie maison voisine de Tanger, l'extrémité du fil par où il renseigne l'Europe et le monde. A l'heure où, sous les yeux attentifs des grandes puissances, le Maroc traverse une crise dangereuse, qui pourrait servir de prétexte à des interventions étrangères, l'art de présenter, d'habiller les nouvelles est une partie essentielle de la stratégie politique.

Nous n'avons pas, dans ces quelques pages, l'ambition de faire des révélations inattendues sur les événemens qui troublent le Maroc; nous voudrions seulement, soit en coordonnant les renseignemens connus, soit en utilisant des documens inédits, aider le public français à lire et à comprendre les nouvelles qui lui

arrivent d'un pays, proche du nôtre sur la carte, mais infiniment éloigné de nous par ses mœurs et sa civilisation, à se représenter les personnages et la scène du drame qui se joue sur les bords de l'oued Sebou et de l'oued Innaouen (1).

I

Coups de fusil, batailles de tribu à tribu, anarchie et brigandage, cheurfa (2) turbulens, marabouts factieux, caïds révoltés, ne sont pas, au Maroc, choses extraordinaires; les événemens qui viennent de s'accomplir n'ont rien d'anormal; ils sont la conséquence naturelle de l'état social, politique et religieux du Maghreb. On sait que l'autorité du Sultan ne s'est jamais exercée que sur une faible partie du pays que nous appelons, à tort, son « empire, » et que la plupart des tribus berbères des montagnes échappent complètement à son action (3). Guerroyer contre le Sultan n'apparaît aux tribus du *bled-es-siba* ni comme une trahison, ni comme une révolte : là où il n'y a jamais eu soumission, il ne saurait y avoir insurrection. A travers l'histoire du Maroc, on rencontre à chaque pas des épisodes analogues à celui qui vient d'avoir son dénouement aux environs de Taza. Mouley-el-Hassan, le père du Sultan actuel, n'a-t-il pas passé sa vie à cheval, dans son camp, à la tête de ses troupes, courant du Rif au Tafilelt et des bords de l'Atlantique à la frontière algérienne? N'a-t-il pas été, au début même de son règne, rudement battu par ces mêmes Riata qui sont aujourd'hui les plus hardis partisans du prétendant? N'a-t-il pas usé ses forces et ses jours sans achever cette tâche de Pénélope et ne l'a-t-il pas léguée, avec le lourd fardeau du pouvoir, à son fils puîné, Mouley-abd-el-Aziz? Il ne faut donc ni s'étonner, ni s'alarmer

(1) Nous devons un tribut tout spécial de gratitude au marquis de Segonzac, qui a bien voulu nous communiquer en épreuves le livre qu'il publie en ce moment, et, en outre, des correspondances personnelles du plus haut intérêt. Dans ses trois voyages successifs dans le Sous, dans le Rif et chez les Brâber du moyen-Atlas, M. de Segonzac a exploré les parties les plus impénétrables du Maghreb; personne, depuis le vicomte de Foucauld, n'avait apporté à la connaissance de ce mystérieux pays une aussi importante contribution. Les résultats scientifiques de ces explorations sont relatés dans : *Voyages au Maroc*, 1 vol. gr. in-8° illustré; Armand Colin, 1903, et un atlas.

(2) *Cheurfa*, pluriel de chérif.

(3) On nous permettra de renvoyer à notre étude : *le Maroc et les puissances européennes* dans la *Revue* du 15 février 1902.

d'incidens dont la succession compose toute la trame de l'histoire marocaine, qui se sont produits hier et qui se renouvelleront demain. La crise actuelle, cependant, a pris un caractère particulièrement grave par suite de plusieurs circonstances : d'abord, le mécontentement général causé, même parmi les tribus les plus fidèles, par les imprudences et les allures européennes du Sultan ; ensuite, l'apparition de l'usurpateur près de Taza, dans un pays qui touche au territoire des grandes tribus berbères, toujours insoumises, foyer de guerre et de rébellion d'où sont déjà sorties bien des révolutions et des dynasties nouvelles ; enfin les ambitions européennes qui guettent les événemens du Maroc et pourraient être tentées de les mettre à profit.

Au Maghreb, sur une terre d'Islam fermée à toutes les influences et à tous les bruits du dehors, et où tout changement apparaît comme un mal, dans une société pour qui la loi de la vie n'est pas l'évolution, mais la stabilité, toute tentative de réforme, toute initiative qui ne s'impose pas par la force, est un danger et provoque des rébellions. Mouley-abd-el-Aziz l'apprend aujourd'hui à ses dépens. Jeune, impatient de vivre et de s'agiter, avide de voir et de jouir, le Sultan, privé de l'expérience du grand vizir Bâ-Hamed, écartant les vieux serviteurs de son père, a donné sa confiance à des parvenus marocains, comme El-Menebhi, son ministre de la Guerre, et à des aventuriers étrangers, comme l'Écossais Mac-Lean, dont il a fait un caïd. Curieux de connaître des Européens, il ne sut pas les choisir et fut la dupe de charlatans ; sous prétexte de l'initier à la civilisation étrangère, ils ne lui en apprirent que les côtés pittoresques ou amusans ; au lieu d'être des conseillers prudens, ils furent d'abord des fournisseurs, plus préoccupés de commandes avantageuses que de réformes pratiques. Les musulmans apprirent avec stupeur que *Sidna* (1) s'entourait de *roumis* et se plaisait à leurs divertissemens ; on le vit avec une indignation et un étonnement croissans faire de la photographie, poser lui-même devant l'objectif, se servir du téléphone, du cinématographe, monter en automobile ; des cartes postales anglaises, avec le portrait du Sultan, se vendaient dernièrement à Tanger et circulaient au Maroc ; or, Mahomet, destructeur des idoles de la Kaaba, a interdit la repré-

(1) On dit *Sidna*, notre maître, en parlant du Sultan ; *Sidi*, mon maître, s'emploie pour les autres grands personnages.

sentation de la personne humaine; le Sultan, défenseur et incarnation de l'orthodoxie, violait donc les préceptes du Coran! Entouré d'Européens, il affectait des allures exotiques; il fit venir des danseuses andalouses et prit goût à leurs ébats; des femmes chrétiennes furent admises dans son palais. Insatiable dans sa curiosité, il a commandé dernièrement un petit chemin de fer, un ballon captif, des appareils de télégraphie sans fil; tout récemment, malgré la menace immédiate de l'insurrection, il commandait encore des bijoux pour 1 500 000 francs. Il semble prendre à tâche de choquer les habitudes séculaires, les préjugés les plus enracinés de ses sujets; ils peuvent apercevoir chaque jour le fils de Mouley-el-Hassan jouant au *lawn-tennis* avec des Anglais et des Anglaises, ou « couvrant, » dans son parc, des kilomètres en automobile. Pendant la campagne contre les Zemmour, ne s'est-il pas montré à ses soldats frémissans de rage costumé en officier anglais, avec un pantalon de tirailleur, une veste rouge à boutons d'or et un casque!

Ce scandaleux mépris, publiquement affiché, des préceptes de la loi coranique et de coutumes qui sont presque des rites, n'aurait peut-être pas suffi pour porter une grave atteinte à la vénération religieuse des fidèles pour le Maître. Les bons musulmans, qui voyaient Mouley-abd-es-Selam, le dernier chérif d'Ouazzan, absorber avec entrain force verres d'absinthe, n'affirmaient-ils pas que si grande était sa sainteté qu'au seul contact de ses lèvres la liqueur défendue se changeait en lait! Mais le jeune Sultan commit des imprudences plus graves, qui touchaient aux fondemens mêmes de la société marocaine. Animé d'un louable désir d'apporter plus de justice dans la répartition des impôts et dans l'administration de ses sujets, il crut pouvoir, d'un coup, par quelques décrets, réaliser ses réformes et implanter la civilisation européenne; dans son zèle novateur, il a brûlé l'étape de treize siècles qui sépare l'Islam de la chrétienté. Il voulut d'abord établir plus équitablement l'assiette de l'impôt et mettre fin aux exactions des caïds; mais les difficultés qu'entraîne en tout pays la modification d'un système de contributions existant étaient accrues, ici, du fait que c'est le Coran lui-même, seule loi écrite des pays musulmans, qui prescrit l'*achour* (un dixième de la récolte des grains) et la *zekkat* (2 pour 100 de la valeur des bestiaux). Les mesures nouvelles, mal comprises de la masse, suspectes aux dévots, avaient encore le grave inconvé-

nient de léser les cheurfa, nombreux et influens, qui étaient jusque-là exempts de toute imposition et dont les propriétés étaient considérées comme biens *habbous ;* en outre, elles portaient atteinte aux intérêts des caïds, qui achètent leurs charges et qui, pressurés par le Sultan, extorquent à leur tour aux populations tout l'argent qu'ils en peuvent tirer. Ainsi, avec de généreux desseins, le Sultan mécontentait tout le monde.

Le 17 octobre dernier, un fait sans précédent vint alarmer les consciences et choquer les traditions les plus invétérées. Un indigène de la tribu des Oudaya, rencontrant dans une rue de Fez le missionnaire anglais Cooper, le tua d'un coup de fusil et courut se réfugier dans la mosquée de Mouley-Idris. Fondé par le patron de Fez, le saint le plus populaire du Maghreb, ce sanctuaire est inviolable et jouit du droit d'asile ; c'est un *horm.* Sont *horm* les villes saintes, comme Ouazzan, Mouley-Idris, les villes du Zerhoun, la plupart des mosquées, des zaouia, des tombeaux de santons ; une coutume immémoriale et sacrée y protège les fugitifs. Toucher la litière d'un chérif, ou la tente du Sultan, ou un canon (1), est encore, pour le suppliant, un moyen momentané de salut. Sans respect pour ces usages séculaires, le Sultan, à la demande de M. Hastings, vice-consul d'Angleterre, et de M. Harris, envoya immédiatement cinquante soldats qui arrachèrent le meurtrier à son asile et l'amenèrent devant lui ; il le fit d'abord fouetter publiquement à coups de lanières de cuir, puis, dès qu'arriva la nouvelle que M. Cooper avait succombé à sa blessure, il le fit conduire dans les jardins de l'arsenal et fusiller en présence de MM. Hastings et Harris. Ainsi, sur la simple requête de deux étrangers, Mouley-abd-el-Aziz faisait enlever, dans la plus sainte des mosquées, et exécuter un musulman, un chérif, coupable seulement d'avoir, en tuant un chrétien, commis un acte que le Coran recommande en plusieurs endroits, bien qu'en d'autres il paraisse le blâmer. Le Sultan, par son acte d'énergique et prompte justice, donnait ainsi la plus légitime des satisfactions aux plus anciennes réclamations de la diplomatie européenne, mais il faisait un pas décisif dans la voie où ses sujets redoutaient de le voir s'égarer. Les *roumis*, désormais, n'allaient-ils pas devenir les maîtres du Maghreb, puisque, non content de prendre leurs modes et leurs usages, le Maître ne

(1) Dans les camps, les canons, considérés comme sacrés, sont toujours tournés vers l'Est, vers La Mecque.

semblait pas faire plus de cas de la vie d'un bon musulman, d'un descendant du Prophète, que d'un étranger, d'un infidèle? Fez terrorisée cacha son mécontentement; mais tout le parti dévot, les *uléma*, les *tolba*, se répandirent en plaintes et excitèrent l'opinion. C'est un fait très caractéristique, à ce point de vue, que, parmi les prisonniers du combat du 2 février, il se soit trouvé le mokaddem de la mosquée de Mouley-Idris. On se remémora tous les actes du jeune Sultan, ses propos peu orthodoxes, ses amusemens peu conformes aux prescriptions du Coran, les ambassades envoyées, l'année d'avant, à toutes les puissances européennes, ses négociations avec la France, ses concessions sur la frontière algérienne. C'était un traître, vendu aux chrétiens, c'était « un juif qui avait livré aux Français le tombeau de ses ancêtres (1). » N'avait-il pas, en effet, au moment où nos soldats marchaient sur Igli, le Gourara et le Touât, fait lire à la *khotba* (prône qui se fait le vendredi, à trois heures, dans toutes les mosquées où officie un iman officiel) une lettre où il prescrivait de ne pas attaquer les Français tant qu'ils n'envahiraient pas le Tafilelt? Que dire d'un Sultan qui s'oppose à la *djehad* (guerre sainte), qui oublie que Mahomet en a fait, pour tous les vrais croyans, une obligation collective? Tout bon musulman doit faire la guerre sainte, quand elle est prêchée. Il doit au moins la désirer de tous ses vœux; et, pour une cause si juste, il doit partir sans se retourner, divorcer d'avec ses femmes, répartir ses biens entre ses héritiers. Par quelle sacrilège aberration le Sultan pouvait-il oublier ainsi ses devoirs les plus sacrés et empêcher ses sujets de se conformer aux préceptes du Livre?

Le bruit se répandait, dans la foule alarmée, que Mouley-abd-el-Aziz préparait des mesures plus pernicieuses encore pour l'intégrité des coutumes marocaines et l'indépendance du pays. On l'accusait d'avoir accordé une concession de chemin de fer aux agens de l'Angleterre, et de vouloir ainsi ruiner le peuple innombrable des muletiers, chameliers ou âniers, au profit de quelques étrangers. Bref, tous ces incidens, toutes ces coïncidences, les rivalités d'influence des grandes puissances, la venue de plus en plus fréquente d'Européens au Maroc, créaient, dans

(1) Le Tafilelt, d'où est sortie la dynastie filalienne actuellement régnante. On crut, dans tout le Maroc oriental, lors de notre expédition du Touât, que nous allions attaquer le Tafilelt. Ces propos ont été entendus par M. de Segonzac chez les Aït-Izdeg, de la Haute-Moulouya.

tout le *bled-el-Maghzen*, un état d'inquiétude et de mécontentement qui devait se manifester à la première occasion; jusque dans les profondeurs du *bled-es-siba*, sur les flancs lointains de l'Atlas, les voyageurs et les pèlerins colportaient la nouvelle des scandales de la cour chérifienne. Tant que le Maghzen resta à Marrakech, au milieu d'un pays soumis, dans une ville obéissante, les colères ne se propagèrent pas et les murmures restèrent sourds; mais tout s'aggrava l'année dernière, quand le Sultan se mit en route, avec sa suite et son armée, et, par Rbât et la côte, se dirigea vers la cité de Mouley-Idris, vers Fez.

Un dicton du pays compare le Maghreb à un sablier, dont les deux royaumes de Fez et de Marrakech sont les deux ampoules; le sable, lorsqu'il est dans l'une, ne saurait rester en même temps dans l'autre; de même, le Sultan séjourne-t-il longtemps à Marrakech, Fez, la cité pharisienne, bigote et frondeuse, s'agite, les provinces du Nord se désaffectionnent, les marches berbères s'insurgent; vient-il, au contraire, se fixer à Fez, il doit alors redouter le soulèvement du Sous ou du Tafilelt. Mouley-abd-el-Aziz a commencé son règne par un séjour de sept années à Marrakech; proclamé aux dépens de son frère aîné, Mouley-Mohammed, le fils de la Circassienne fut tout de suite mal vu à Fez: l'élément religieux, qui y est très puissant; les *uléma* gardiens de la foi orthodoxe, les *tolba* de l'université de Karaouïn, clabaudaient volontiers contre lui; ils allaient répétant que le Maître n'oserait pas venir à Fez. Sentant le danger, Mouley-abd-el-Aziz s'est acheminé vers la grande ville; mais il n'y est entré qu'après de laborieuses négociations et de coûteux marchandages. A peine s'y était-il installé qu'il sembla prendre à tâche de provoquer l'irritation et la rébellion par des actes audacieux, comme l'exécution du meurtrier du docteur Cooper. Dans ce centre de l'orthodoxie marocaine, les imprudences du jeune sultan et ses amusemens européens firent d'autant plus scandale qu'il y avait été accueilli avec moins d'enthousiasme; jusque parmi les tribus des montagnes, des Djebala, du Rif et des Brâber, des symptômes de désaffection et de révolte se manifestèrent; partout, le peuple mécontent se prit à regarder, d'un geste instinctif, vers l'horizon d'où tout bon musulman, à l'heure marquée par Allah, espère voir venir le Mahdi.

II

Les circonstances créent l'homme comme le besoin crée l'organe. Quand la colère d'un peuple gronde, bientôt apparaît celui qui synthétise ses revendications et qui profite du courant qu'il n'a pas créé. Plus que partout ailleurs l'histoire vérifie cette règle au Maroc, où la loi d'hérédité est mal établie, où plusieurs familles chérifiennes descendent du Prophète comme les sultans filali eux-mêmes, où, enfin, le pouvoir n'est pas seulement conféré par la naissance et par le consentement de la nation, mais surtout par la réputation de sainteté. La plupart des révolutions et des changemens de dynastie ont eu pour raison d'être un mouvement de restauration religieuse ou la revanche de l'un des royaumes dont la juxtaposition constitue le Maghreb.

Dans les pays d'Islam, où les coutumes successorales sont incertaines, il se trouve toujours, en cas de mort ou de défaillance d'un sultan, des compétiteurs tout prêts à lui succéder ou à lui disputer son pouvoir : ce sont ses frères et ses demi-frères Le père, en général, désigne son successeur, non seulement dans les familles régnantes, mais aussi dans les grandes maisons chérifiennes, où le chef, le détenteur de la *baraka* (don divin, bénédiction), la transmet à qui bon lui semble, parfois même hors de sa parenté. De là, autour des sultans, les cabales de cour, les intrigues des femmes ; de là aussi l'atroce coutume des souverains, répandue dans presque tous les pays islamiques, d'inaugurer leur règne par la suppression de tous leurs frères. Mouley-abd-el-Aziz n'a pas manqué à cette précaution, ou du moins le ministre Bâ-Hamed y a veillé pour lui. On sait comment, à la mort de Mouley-el-Hassan, la puissance et les intrigues du grand vizir firent préférer au fils aîné, Mouley-Mohammed-el-Aouar (le borgne), qui passait pour brutal, ignorant et très hostile aux étrangers, le fils, plus souple et plus affiné, de la belle esclave circassienne. Le malheureux « borgne » fut arrêté, sous prétexte d'attentat à la sécurité de l'État, emprisonné et interné à Meknez ; depuis l'avènement de son frère, l'histoire l'entrevoit à peine, ombre falote et misérable de sultan dépossédé, derrière les hautes murailles d'une geôle ; mais son souvenir resta dans le pays, il garda des partisans qui, n'osant se montrer, répandirent secrètement des légendes sur le prince

emmuré, tantôt annonçant sa disparition, tantôt racontant qu'on lui avait fait subir le fameux supplice de la main cousue, décrit par Pierre Loti. La popularité du frère spolié grandissait, dans l'imagination populaire, de toutes les fautes de son cadet; les yeux de bien des mécontens, de bien des ambitieux, se tournaient naturellement vers Meknez où languissait la victime de Bâ-Hamed. Son sort préoccupait d'autant plus l'opinion, que Mouley-abd-el-Aziz n'a pas d'enfans et que le bruit s'accrédite qu'il n'en aura jamais; si le Sultan venait à disparaître, son frère serait son héritier tout désigné. Ainsi Mouley-Mohammed-el-Aouar demeure un prétendant éventuel, et des renseignemens nous apprennent que des tribus soulevées auraient salué son nom de l'acclamation impériale : « Que Dieu bénisse notre seigneur ! » Le Sultan, bien conseillé, a compris le danger et tenté de le prévenir ; il a fait ouvrir à son frère les portes de sa prison, il l'a fait venir dans son camp et lui a fait faire, dans Fez, une entrée solennelle ; mais il n'est pas exact, bien qu'on l'ait annoncé, qu'il lui ait conféré le commandement de son armée. Pareille confiance, en un tel pays, serait par trop imprudente ; c'est assez pour le Sultan, d'avoir, en exhibant son frère bien vivant, dissipé les légendes, toujours plus dangereuses que les réalités, et de bénéficier lui-même de la popularité de son aîné, tout en le tenant, comme un otage, à son entière merci. Triste destinée que celle du « borgne ; » si le Sultan venait à être vaincu, il n'hésiterait sans doute guère à faire disparaître un aussi dangereux rival ; victorieux, il renverra probablement son frère à sa triste prison, jusqu'à ce que le poignard ou le poison le punisse d'avoir inconsciemment servi de drapeau à la révolte.

A défaut du prince borgne, ou de l'agitateur sur lequel nous reviendrons, existe-t-il d'autres prétendans connus à l'empire du Maroc? On a parlé des cheurfa d'Ouazzan, amis et protégés de la France ; c'est méconnaître le rôle de cette famille et la nature de son influence. La généalogie des cheurfa d'Ouazzan remonte, par trente-cinq générations, jusqu'à Fatma (Fatime), la fille chérie du Prophète et l'épouse d'Ali, en passant par Mouley-Idris, fondateur de Fez; la maison d'Ouazzan est donc la première du monde musulman et les sultans reconnaissent implicitement sa primauté, lorsque à leur avènement ils sollicitent, du chef de la famille, une bénédiction qui est comme la consécration de leur légitimité; de même, à la guerre, ils se font toujours accom-

pagner par un chérif Ouazzani. Mouley-ben-Abdallah, vers 1730, fut le fondateur de la ville d'Ouazzan, et ses deux petits-fils, Mouley-Taïeb et Mouley-Thami, prêchèrent la doctrine et organisèrent la double confrérie connue, en Algérie, sous le nom de Taïbiïn et, au Maroc, sous celui de Touhama.

Les chefs actuels de la confrérie et de la zaouïa vivent à Ouazzan, qu'ils gouvernent comme un fief à peu près indépendant; ils parcourent, de temps en temps, le Maghreb, recevant les marques de la plus profonde vénération et recueillant d'abondantes *ziara* (aumônes). Mouley-abd-es-Selam, qui fut notre allié, vint en Algérie et demanda la protection du gouvernement français, a laissé cinq fils, dont l'aîné, Mouley-el-Arbi, est le détenteur actuel de la *baraka*. Mouley-el-Arbi n'aspire pas à jouer un rôle politique. Ni lui, ni ses frères, ni ses neveux, n'ont aucune velléité de devenir les compétiteurs de Mouley-abd-el-Aziz. « Pas de Sultan sans nous, pas de Sultan chez nous, » c'est la devise de leur loyalisme intéressé. Une prophétie leur a prédit qu'ils ne régneraient jamais; au pouvoir temporel, avec tous ses risques et ses tracas, ils préfèrent leur autorité spirituelle, d'autant plus considérable et d'autant plus précieuse qu'elle est moins définie. Dans la crise actuelle, Mouley-abd-el-Aziz a trouvé un loyal appui dans les chefs de la maison d'Ouazzan, et aucun péril ne semble venir de ce côté pour la dynastie filalienne; quant aux très nombreux cheurfa des branches cadettes, plus ou moins authentiques, il s'en rencontre par tout le Maroc, mais ils sont en général pauvres, sans influence, et il n'apparaît pas, quant à présent, qu'un prétendant puisse surgir parmi eux.

Du côté du Sud, au contraire, le Sultan ne suit pas sans appréhension les mouvemens qui, de temps à autre, agitent le Sous et le Tazeroualt, pays remuans et prompts à la révolte, pays de ferveur religieuse et d'intransigeante orthodoxie. Une prophétie très connue, — chose grave chez un peuple profondément religieux et fataliste, — annonce que les temps de la dynastie régnante sont accomplis et que le successeur du Sultan actuel viendra du Sous. Là-bas, dans l'Extrême-sud, au delà de Tiznit, Mouley-el-Hassan a lutté longtemps contre le fameux marabout Sidi-el-Hossein-ould-Hachem, chef de la zaouïa de Sidi-Ahmed ou Moussa, qui ne s'est jamais soumis que du bout des lèvres; ces dernières années, son fils, devenu chef de la zaouïa, s'est

révolté et s'est posé en prétendant au trône; de 1898 à 1900, le caïd El-Guellouli, à la tête d'une forte armée appuyée sur la citadelle de Tiznit, a guerroyé longtemps contre le marabout, qui reste à peu près indépendant dans ses oasis. Que les temps troublés se prolongent pour le Maroc, que le Nord s'agite et retienne longtemps le Maghzen à Fez, et c'en serait assez pour que tout le Sud se lève à la voix du marabout de Sidi-Ahmed. Déjà, s'il en faut croire certains renseignemens, l'agitateur Bou-Hamara aurait envoyé un émissaire au marabout du Tazeroualt pour l'inciter à soulever toute sa région. Quand la dynastie filalienne a succédé, en 1665, à la dynastie saadienne, elle venait du Tafilelt; comme elle a commencé il se pourrait qu'elle finît, en laissant la place à des hommes du Sud.

En dépit des prophéties, ce n'est cependant pas du Sud, mais du Centre et de l'Est, qu'est venu le danger qui a jeté l'effroi, en ces dernières semaines, jusque dans Fez et dans l'entourage du Sultan. Qu'est-ce que ce Bou-Hamara, apparu subitement dans l'histoire du Maroc, célèbre un jour, puissant une heure, aujourd'hui fugitif? Bou-Hamara est un surnom qui signifie « l'homme à l'ânesse ; » le vrai nom de l'agitateur est Jelalli-ez-Zerhouni, originaire, comme son nom l'indique, du Zerhoun et, par conséquent, chérif (1). C'est une sorte de charlatan, de magicien, de faux Mahdi. Un renseignement, que nous avons tout lieu de croire exact, nous le montre voyageant, l'hiver dernier, parmi nos tribus algériennes de l'Oranie, s'y faisant passer pour Mouley-el-Arbi, chérif d'Ouazzan, et escroquant des aumônes grâce à cette supercherie. Au mois de juillet dernier, on signalait la présence dans le Metghara (haute vallée de l'oued Ziz) d'un agitateur borgne, au nez fortement marqué de petite vérole, dont le signalement correspond à celui que l'on nous donne de Jelalli-ez-Zerhouni. L'agitateur travaillait-il pour son propre compte, avait-il l'intention de se substituer au Sultan actuel, ou voulait-il mettre à sa place quelque autre prétendant, soit Mouley-Mohammed, soit le marabout du Tazeroualt, soit tout autre, il est

(1) Le djebel Zerhoun est la montagne sainte qui domine le paysage entre Fez et Meknez; c'est là que Mouley-Idris, premier empereur du Maroc, fonda la première ville de son nom; c'est son fils Mouley-Idris II qui fonda Fez. On montre, sur la montagne, la grotte où s'abrita le premier Idris, quand il arriva d'Orient au Maroc; à côté, est la « grotte des premiers apôtres » (El-Kef-el-Moujahidin). Les ruines d'une vaste enceinte romaine s'élèvent auprès de là. Toutes les familles originaires de la Montagne sainte sont regardées comme chérifiennes.

difficile de le savoir, et peut-être Bou-Hamara ne le savait-il pas très bien lui-même. Ce qui est sûr et très caractéristique, c'est qu'il était affilié à la grande et puissante secte des Derkaoua, et le fait que sa fortune a commencé dans le Metghara, centre d'action et d'influence des Derkaoua, confirme qu'il n'était sans doute que l'instrument de cette confrérie aux lointaines ramifications, et le représentant du particularisme berbère.

On sait que l'ordre des Derkaoua, fondé au siècle dernier par Mouley-el-Arbi-el-Derkaoui et son fils Mohammed-ben-el-Arbi-el-Alaoui, du Metghara, a trouvé des adeptes surtout parmi les tribus berbères; très puissant et très répandu, il est, au Maroc, en quelque sorte l'analogue de ce qu'est, dans le Sahara et la Tripolitaine, la secte des Senoussites; il répond à la passion d'indépendance politique et religieuse qui a été, de tout temps, le caractère distinctif des Berbères. Les Derkaoua se recrutent parmi les pauvres; avec leurs bâtons et leurs chapelets, ils parcourent les douars et les bourgades, comme jadis nos moines mendians; ils s'astreignent à des pratiques particulières, comme de répéter un certain nombre de fois les formules du Coran; dans la prière, ils ne mentionnent à voix haute que Dieu seul et se contentent d'ajouter, à voix basse, le nom de Mahomet. Ils se séparent ainsi de l'orthodoxie musulmane et témoignent ne reconnaître d'autre souverain que Dieu; la conséquence est que, s'ils respectent, dans le Sultan, son caractère religieux, ils ne reconnaissent pas son autorité temporelle; passionnés pour une indépendance ombrageuse, ils haïssent les étrangers et prêchent la guerre sainte. Mouley-el-Hassan, pendant son laborieux règne, a été en lutte constante avec leur influence, au Tafilelt comme dans les montagnes des Brâber. Ainsi, la révolte de Jelalli-ez-Zerhouni apparaît comme un épisode nouveau de la lutte, plus de vingt fois séculaire, des maîtres des plaines marocaines contre le particularisme indomptable des tribus montagnardes. C'est en étudiant ces tribus que nous pourrons nous rendre compte de la portée du conflit actuel, de ses origines et de ses conséquences.

III

Si, partant de Fez, on se dirige vers la vallée de la Moulouya et nos villes algériennes de Lalla-Marnia et de Tlemcen,

il faut suivre le couloir naturel qui sépare les massifs du Rif de ceux de l'Atlas moyen. L'oued Innaouen, affluent de l'oued Sebou, et l'oued Msoun, affluent de la Moulouya, marquent, par les profondes coupures qu'ils ont creusées dans la montagne, la direction que toutes les armées de tous les temps ont suivie pour pénétrer dans les plaines atlantiques ou pour en sortir, la voie que prennent toutes les caravanes de commerçans et que ne saurait manquer d'emprunter, dans un avenir plus ou moins proche, le chemin de fer franco-marocain de Tlemcen à l'Atlantique par Marnia, Oudjda, Taza, Fez et Rbât. Là sont vraiment les portes du Maghreb-el-Aksa, et c'est Taza qui tient les clés. Taza, à trois journées de Fez et à cinq de Marnia, est bâtie à l'extrémité d'une presqu'île rocheuse « qui s'avance dans la plaine comme un cap (1), » et qui domine de 130 mètres le lit de l'oued Innaouen. Véritable oppidum, elle surplombe à pic, de trois côtés, les torrens et les magnifiques jardins qui l'entourent; du côté du Sud-Est seulement, on y accède par une pente assez douce, à travers les vergers; au Sud, elle est dominée par les contreforts du Djebel Tazekka (3 000 mètres) qui en rendraient la défense impossible contre un assaillant européen. De tout temps, une ville et une forteresse se sont élevées là, au carrefour des grandes voies commerciales qui conduisent, d'une part, vers Tlemcen et vers Fez, de l'autre, au Nord, vers Melilla et la Méditerranée, par l'oued Azrou et l'oued Quert, en quatre étapes, et, au Sud, en remontant les vallées, vers les pays du haut-Atlas et, plus loin, vers le Tafilelt. Cette admirable position stratégique et commerciale a fait la fortune de Taza; elle était jadis l'une des sept grandes cités du Maghreb. Léon l'Africain vante sa splendeur; Ali-bey, qui la vit au commencement du XIXe siècle, la décrit comme une ville prospère, riche, fière de ses superbes jardins, pleins de roses et de rossignols. Bien déchue aujourd'hui, Taza n'est plus que ruines et misère; ses murailles croulantes ne renferment plus qu'une population peu nombreuse, et ses sanctuaires vénérés sont presque déserts; tous ces malheurs sont dus au voisinage de la terrible tribu des

(1) Vicomte de Foucauld, *Reconnaissance au Maroc* (1883-84), 1 vol. gr. in-8°; Challamel, 1888 (page 25). Voyez également, sur Taza, la description de M. de Segonzac; Budgett-Meakin, *The Land of the Moors*, p. 348; Londres, Sonnenschein, 1901; la belle carte du Maroc de M. de Flotte-Roquevaire (Plon), et, du même auteur, *Essai d'une carte hypsométrique du Maroc*, avec une carte en couleurs, dans les *Annales de Géographie* du 15 juillet 1901.

Riata : guerriers redoutés, ils ont fait, de la ville abandonnée par le Maghzen, leur esclave et leur proie; ils la pillent et la rançonnent sans cesse comme une ville conquise; elle est, si l'on ose dire, leur vache à lait; les belles palmeraies, orgueil de la cité, sont aux mains des bandes sauvages qui font payer aux habitans la faveur de récolter leurs propres fruits et même le droit de puiser de l'eau dans les torrens qui coulent au pied des murailles. Désespérés, les gens de Taza émigrent; ceux qui restent vivent dans une perpétuelle insécurité; dans leur détresse ils invoquent le Sultan; le vicomte de Foucauld rapporte même les avoir entendus envier le bonheur et la tranquillité de Tlemcen. Il se pourrait que l'une des conséquences de la guerre actuelle fût de ramener enfin à Taza les troupes du Sultan et de délivrer la malheureuse cité de ses terribles oppresseurs. En tout cas, ce que nous avons dit de Taza suffira à faire comprendre pourquoi Bou-Hamara en avait fait le centre de ses opérations et de quelle importance est, pour la sécurité et l'avenir du Maroc, la possession de la ville et du carrefour qu'elle commande.

Au Nord de la trouée de Taza habitent les tribus des Djebala et du Rif; au Sud, c'est le pays des Brâber, la région la plus sauvage, la plus impénétrable du Maghreb. C'est là, dans les hautes vallées de l'oued Sebou, de la Moulouya et de leurs affluens, sur les flancs du moyen-Atlas et des chaînes parallèles qui s'étagent jusqu'aux sommets neigeux du grand-Atlas, que le sang berbère s'est conservé pur de tout alliage étranger. Les tribus, jalousement indépendantes vis-à-vis du Sultan, ne le sont pas moins les unes vis-à-vis des autres; guerrières et fanatiques, elles maintiennent, dans leurs montagnes et dans leurs hautes vallées, les coutumes et les traditions immémoriales de la race. Ici, nous sommes en plein *bled-es-siba;* le Sultan n'a, chez les Brâber, aucune autorité; il se contente de profiter de leurs divisions intestines, de leurs constans démêlés, pour soudoyer telle ou telle fraction, fournir des subsides à tel ou tel chef; il parvient ainsi à neutraliser les unes par les autres ces remuantes tribus. Chaque douar a son chef, chaque fraction sa *djemâa*, chaque tribu son ou ses *amrar;* les rivalités, les haines locales, les vendettas de famille rendent toute confédération, toute concentration de troupes impossible, même dans le cas où la guerre sainte viendrait soulever la haine fanatique de l'étranger. Les Brâber, s'ils détestent tout ce qui est chrétien, ne sont pas pour

cela de très fervens musulmans; n'entendant que la langue tamazirt, ils ne comprennent rien au Coran ni aux prières rituelles et ne connaissent que les pratiques extérieures du culte; plus superstitieux que religieux, ils vénèrent les santons et les marabouts et leur accordent souvent une très grande influence temporelle. Vers l'Est, le domaine des Brâber s'arrête aux crêtes du moyen-Atlas; s'ils descendent parfois jusque dans les steppes de la Moulouya, c'est pour y livrer des combats acharnés aux Oulad-el-Hadj, aux Oulad-Khaoua, aux Beni-Guil, tribus arabisées, toujours en guerre contre les tribus brâber.

C'est parmi ces peuplades à demi sauvages que Bou-Hamara a recruté ses partisans; excités par l'espoir du butin, plus encore que par l'amour de la bataille et la griserie de la poudre, les montagnards se sont levés à sa voix. A la guerre, ils sont redoutables par leur bravoure; mais, comme dans l'Europe du moyen âge, leurs guerres sont en général peu meurtrières; leurs expéditions sont courtes; ce sont plutôt des razzias, des raids, que de véritables campagnes; vaincus, ils se fortifient dans leurs *tirremt* pour attendre une occasion plus propice. Le sort de la tentative du rival de Mouley-abd-el-Aziz dépendait du parti que prendraient les tribus brâber; qu'elles s'unissent toutes pour le suivre, et c'en serait fait du Sultan; qu'au contraire elles se combattent les unes les autres, et l'usurpateur serait perdu.

El-Zerhouni a trouvé ses fidèles les plus nombreux parmi les Riata. Cette tribu a une histoire, qu'elle doit à la position géographique de ses territoires. Les vallées du moyen-Atlas, qui séparent les quatre grands plissemens montagneux orientés parallèlement du Nord-Est au Sud-Ouest, viennent aboutir à Geldaman, le principal centre des Riata, à une demi-étape au sud de Taza; de là, les Riata maîtrisent la grande trouée, le carrefour que nous avons décrit. Tout le commerce qui descend des hautes vallées, celui qui vient de Melilla, d'Algérie ou de Fez, passe à portée de leurs villages et sous la menace de leurs fusils. La tribu est peu nombreuse; elle possède environ 3 000 fusils et 1 000 chevaux; mais, très guerrière, très indépendante, riche du pillage des caravanes et de la rançon des voyageurs, elle tient en une rude tutelle les gros centres de Taza, Meknasa-el-Foukania et Meknasa-el-Tahtania; elle coupe à son gré la route de Fez à Oudjda. Berbères d'origine, les Riata sont à demi arabisés, sauf la fraction montagnarde des Ahel-ed-Doula, qui fait

cause commune avec les Beni-Ouaraïn et ne parle que berbère; ils sont depuis longtemps en relations avec le Maghzen; ce sont eux qui, en 1875, battirent complètement l'armée de Mouley el-Hassan, qui dut lui-même s'enfuir à pied, sans armes, et n'échappa qu'avec peine. Depuis lors, ils s'étaient soumis, au moins pour la forme, mais aucun caïd n'a jamais osé se risquer parmi eux; l'espoir du pillage, les mauvais bruits répandus sur le Sultan, l'influence du mokaddem de Mouley-Idris, peut-être aussi la crainte de voir l'armée impériale s'établir à Taza et leur arracher leur proie, les ont décidés à marcher à la suite du prétendant Guerriers redoutables, cavaliers agiles, armés du remington, ce sont eux qui, dans la première rencontre, ont battu les soldats du Maghzen: vaincus à leur tour, ils n'ont pas déposé les armes et restent fidèles à la cause de Bou-Hamara, qui a épousé la fille d'un de leurs principaux chefs et qui paraît s'être réfugié dans leurs montagnes.

A leur suite, ils ont entraîné leurs voisins du Nord-Ouest, deux petites tribus des Djebala qui habitent les plateaux, sur la rive droite de l'oued Innaouen: les Tsoul et les Hiaïna. Tsoul, tribu montagnarde, ne fournit que des fantassins; armés du remington, que la contrebande espagnole fournit abondamment à toutes les tribus du Rif, des Brâber et des Djebala, les hommes sont bons tireurs; ils savent fabriquer la poudre, fondre les balles, réamorcer les douilles; mais leurs cartouches sont mauvaises et leurs projectiles ne sont pas de calibre; leur feu est à peu près sans efficacité au delà de 200 mètres, car ils ne savent pas se servir de la hausse. Les Hiaïna ont un millier de cavaliers, armés du remington et d'une sorte de faucille emmanchée au bout d'un long bâton qu'ils appellent le *mekhtaf* et qu'ils manient avec une grande dextérité. Il semble aussi que des contingens soient venus à l'insurrection des tribus arabisées nomades qui parcourent les steppes du Dahra, notamment des Oulad-el-Hadj.

Les Riata et leurs alliés pouvaient mettre en ligne des forces déjà sérieuses, mais insuffisantes pour venir à bout de la puissance du Sultan. L'avenir de l'insurrection dépendait des deux grandes tribus du moyen-Atlas, les Beni-Ouaraïn et les Aït-Ioussi. Les Beni-Ouaraïn sont la plus nombreuse tribu des Brâber; ils peuplent les revers occidentaux du moyen-Atlas, entre les crêtes qui dominent le bassin de la Moulouya à l'Est, l'oued

Sebou, à l'Ouest, et le pays des Riata, au Nord; ils peuvent, disent-ils, mettre sur pied 12 000 à 14 000 fantassins. Mais leurs différentes fractions, séparées par d'énormes chaînes de montagnes, comme le djebel Bou-Iblan, qui atteint 4 000 mètres, ne pourraient pas facilement se mobiliser et se concentrer. Les Aït-Ioussi sont séparés des Beni-Ouaraïn par la haute vallée de l'oued Sebou; à l'Est, ils confinent au territoire des Beni-Mgild, et, au Nord, ils s'approchent de la banlieue de Fez. Ils se vantent de pouvoir disposer de 6 000 à 7 000 fusils.

A se souvenir de l'histoire de ces dernières années, il semblait que ces puissantes tribus dussent plutôt se trouver du côté des ennemis du Sultan. Mouley-el-Hassan, dans sa longue lutte contre les Berbères et l'influence des Derkaoua, avait fait les plus grands efforts pour assurer la sécurité des routes de Fez à Marrakech et de Fez au Tafilelt; il avait réussi à établir des garnisons et des caïds à Çefrou, à Azro et à Kasbat-el-Maghzen, sur la Haute-Moulouya; mais il n'avait jamais pu venir à bout des tribus, et ses garnisons restaient confinées dans leurs citadelles; un jour même, son oncle, Mouley-Serour, fut massacré, avec 300 cavaliers, par les Aït-Chokhman, alliés des Aït-Toussi, et jamais il ne put tirer pleine vengeance du meurtre. Lors de sa dernière campagne au Tafilelt, il dut acheter, par des faveurs et des présens, la neutralité des Beni-Mgild, des Zaïan, des Aït-Ioussi, des Aït-Atta, etc. Les grands caïds de ces puissantes tribus sont indépendans et héréditaires; le titre que le Sultan leur confère n'est que la reconnaissance officielle de leur autorité; loin d'acheter leurs charges, comme les caïds du Rarb, ou de payer des redevances, ils reçoivent du Sultan des pensions, en échange desquelles ils reconnaissent sa suzeraineté.

La plus grande influence, dans ces régions, appartient actuellement à Omar-el-Ioussi, caïd des Aït-Ioussi, qui a joué un grand rôle dans les derniers événemens. Chef d'une nombreuse tribu, beau-frère du caïd des Beni-Mgild et de celui des Zaïan, Omar-el-Ioussi est un féodal turbulent et batailleur. Trois fois déjà il s'est révolté contre le Sultan, et trois fois il a obtenu son pardon, grâce aux sacs de douros dont il a eu la précaution de se munir. Lors d'une de ses dernières révoltes, le caïd et la garnison de Kasbat-el-Maghzen furent massacrés par ses alliés, et tout le pays retourna à l'indépendance. La guerre, depuis lors, n'a guère cessé de sévir, autour de Fez, entre les Oulad-el-Hadj,

unis aux Oulad-Allal, et les Aït-Ioussi. Si l'on joint à ces circonstances le mécontentement causé dans toute la contrée, surtout chez les Beni-Mgild qui ont combattu les Français au Touât, par les prescriptions du Sultan défendant la guerre sainte, on conviendra qu'il semblait, au premier abord, que de puissans élémens de guerre civile étaient prêts à entrer en campagne et à se joindre au prétendant.

L'événement a démenti ces craintes; l'attitude d'Omar-el-Ioussi a décidé du sort de Bou-Hamara. Soit qu'il ait reçu de riches présens, soit qu'il ait voulu se faire pardonner ses révoltes passées, soit pour tout autre motif ignoré, on a vu le caïd des Aït-Toussi, après la rude défaite infligée aux troupes du Sultan par les fidèles de Bou-Hamara, marcher contre les Hiaïna et ravager leur territoire; dans la bataille du 2 février, il commandait l'avant-garde et c'est lui qui semble avoir le plus contribué à la victoire. — Certains renseignemens tendraient à faire croire qu'une partie des Beni-Ouaraïn aurait d'abord suivi le prétendant et l'aurait ensuite abandonné; peut-être même est-ce à leur défection, préparée par les agens du Maghzen, qu'il faudrait attribuer la défaite des rebelles.

Quoi qu'il en soit d'ailleurs, les fluctuations de la politique marocaine et les procédés de gouvernement du Sultan apparaissent ici très nettement. Il pratique l'éternelle maxime : diviser pour régner; il ne craint pas de s'appuyer, contre le rebelle d'aujourd'hui, sur le rebelle d'hier, qui peut-être sera le rebelle de demain. En campagne contre les Zemmour et les Gerouan, il apprend les nouvelles de Taza et le mouvement de Bou-Hamara; aussitôt il pardonne aux deux tribus et suspend la campagne; il appelle à son aide les Beni-Mtir, dont une fraction, qu'il soutient contre une autre, est depuis longtemps à sa solde; il s'attache les Beni-Mgild; puis, de savantes intrigues lui assurent l'appui d'Omar-el-Ioussi. En même temps, les influences religieuses entrent en scène; le Sultan invoque l'intervention des cheurfa d'Ouazzan : il leur demande de se rendre en pacificateurs dans les pays dont la fidélité est ébranlée, de prêcher la soumission et d'agir en médiateurs. Dans le Rif, dans les Djebala, des agens du Maghzen, des marabouts, des cheurfa circulent pour empêcher le soulèvement de gagner ces tribus remuantes et guerrières; un oncle du Sultan, Mouley-el-Arafa, se rend, avec quelques troupes, à Tanger, puis près de Melilla,

pour surveiller le Rif, et enfin dans la région d'Oudja, pour prendre à revers le prétendant. Tel est le jeu ordinaire de la politique du Maghzen : il est bien loin d'être le maître de tout le territoire du Maghreb, mais il a à lutter contre des adversaires sans cohésion; il augmente leurs divisions par d'habiles intrigues, par de l'argent adroitement semé; il attise les haines, entretient les rivalités; il sait aussi, quand il peut le faire sans péril, frapper rudement et faire expier en quelques jours des années de patience et d'humiliations. Ne croirait-on pas voir Louis XI, ou quelqu'un de nos vieux rois, venant à bout des forces féodales en les opposant les unes aux autres, se servant au bon moment de l'influence de Rome et des évêques, soudoyant les consciences, achetant les trahisons, payant les fidélités, jusqu'au jour du règlement de compte final?

IV

Pour le moment, la partie de Bou-Hamara semble perdue, autant, du moins, qu'en un pareil pays il est possible de préjuger d'un avenir, même très proche. La résistance de ses partisans va sans doute se concentrer autour de Taza et dans les montagnes des Riata où elle s'épuisera et finira par s'éteindre; quelques têtes encore iront à Fez, orner Bab-Ftouh, et une sécurité relative renaîtra dans le *bled-el-Maghzen*, tandis que les tribus du *bled-es-siba* retourneront à leur irréductible particularisme. Il est probable d'ailleurs que les détails de l'insurrection actuelle, lorsqu'ils seront bien connus, prouveront que l'incendie fut moins étendu et le péril moins urgent que certains nouvellistes n'ont voulu le faire croire. Les « grandes batailles », dont on nous a conté les péripéties n'ont pas coûté la vie à beaucoup de combattans; jamais les transactions n'ont été entravées dans tout le Nord et l'Ouest du Maghreb; la lutte est restée circonscrite à la région de Taza. Le danger n'a probablement pas été aussi grave qu'on l'a cru; mais ce qui est sûr, c'est qu'il renaîtra.

L'alarme, malgré tout, a été chaude dans l'entourage du Sultan; et peut-être convient-il que nous nous en félicitions, si cette leçon l'avertit qu'il ne braverait pas toujours impunément les traditions et les préjugés de ses sujets, et l'incite à réfléchir sur l'imprudence de certaines compromissions et les inconvé-

niens de certaines amitiés. Les fournisseurs et les aventuriers qui l'avaient poussé à des réformes hâtives, plus spécieuses qu'efficaces, et qui cherchaient tout autre chose que l'intérêt du Maroc, ont abandonné le Sultan aux premiers symptômes d'un péril sérieux. Au contraire, les consuls européens, le capitaine Larras, de la mission militaire française, sont restés à leur poste; le commandant de Saint-Julien s'est mis en route pour Fez, en pleine insurrection, avec M. Descos, premier secrétaire de la légation de France, malgré les nouvelles alarmistes répandues à profusion. Le règlement définitif des questions de voisinage entre l'Algérie et le Maghreb, qui vient d'être obtenu et qui va s'exécuter, mettra un terme, en même temps, à tous les litiges de détail que nos rivaux savaient exploiter contre notre influence. Le Sultan pourra apprécier où sont ses amis sincères, qui ne désirent que l'intégrité, le développement normal et l'ouverture prudente du Maroc, et où, ceux qui ne cherchent qu'à exploiter au profit d'intérêts personnels ou d'ambitions inavouées, les sympathies européennes et les goûts d'exotisme du jeune maître qu'ils flattent et dont, sous prétexte de l'amuser, ils font eux-mêmes leur jouet. Il se rendra compte que ses fantaisies coûteuses l'obligeront à des emprunts successifs, pour lesquels il devra donner des gages, et qui ouvriront, s'il n'y prend garde, la porte aux intrigues et aux cupidités étrangères.

Le Sultan, sans doute, est maître chez lui et personne ne désire le déposséder de sa souveraineté; mais c'est à la condition qu'il n'en mésuse pas et qu'il ne donne sa confiance qu'à bon escient. Mais si, sur ce cerveau d'Oriental, les images fortes et simples font une impression plus vive et plus durable que les raisonnemens les mieux déduits, il pourra méditer l'apologue qu'un Français lui conta naguère, à un moment où il se montrait disposé à céder aux instances de son entourage britannique et à accorder à des Anglais la concession d'un chemin de fer : « Dans la cour de sa maison bien close, un homme élevait des poules. Il était dans son droit. Mais voilà qu'un beau jour son voisin s'avise d'élever toute une nichée de renards. Il était, lui aussi, dans son droit. Et cependant, qu'arriva-t-il? Les renards firent un trou sous le mur et croquèrent les poules. »

René Pinon.

LA SIXTINE

AVANT MICHEL-ANGE

Le Vatican a deux faces opposées et diverses. L'une regarde le Tibre et la ville, d'un visage solennel, classique et régulier. Au pied de la haute caserne bâtie par Sixte-Quint devant les *loggie* de Bramante, les battans magnifiques de la grande porte de bronze restent entr'ouverts pour le visiteur. Une antichambre luisante, toujours emplie d'un roulement de pas sonores, conduit à la *Scala regia*, l'escalier pompeux qui monte vers les sanctuaires de Michel-Ange et de Raphaël.

L'autre face du palais apostolique tourne vers les jardins et les coteaux les lignes irrégulières et le front hérissé d'une vieille cité guelfe. De ce côté, la poterne, au pied de laquelle un suisse bariolé regarde placidement la guérite d'un petit fantassin italien, ne s'ouvre pas à tout venant. Derrière le mur d'enceinte, des constructions de brique pâlie et grise, percées de rares fenêtres, enclosent des cours désertes, où l'herbe a poussé. Une énorme masse rectangulaire, montée sur un haut glacis, s'avance en éperon vers l'abside de Saint-Pierre. Ces constructions maussades comme des pans de citadelle sont les gardiennes des trésors vers lesquels le flot de voyageurs se dirige, à travers le Vatican neuf. Les chefs-d'œuvre contemporains de Jules II et de Léon X habitent l'austère demeure de Nicolas V et la chapelle de Sixte IV. Le deuxième étage d'un bâtiment qui, du dehors, paraît abandonné, est l'appartement des *Stanze*. Ce donjon épais

et menaçant qui dresse devant la forteresse papale ses créneaux encore visibles sous les restaurations qui ont empâté leurs dents, c'est la Chapelle Sixtine.

L'intérêt des artistes et la curiosité des érudits se sont portés de nos jours vers le vieux Vatican. Les murailles qui ont offert quelques-unes de leurs parois aux pinceaux des maîtres souverains avaient été en partie tapissées par les peintres les plus doux et les plus fiers du xve siècle. Les pèlerins de l'art retrouvèrent, derrière la muraille sur laquelle tourbillonne la bataille de Constantin, la chambrette paisible et retirée où Fra Angelico était venu travailler pour Nicolas V, quarante ans avant la naissance de Raphaël. Au temps où l'étage des *Stanze* était l'appartement de César Borgia, les chambres de l'étage inférieur, habitées par Alexandre VI, avaient été décorées par le Pinturicchio. L' « appartement Borgia, » fermé et presque oublié depuis le jour où Jules II avait abandonné le lieu profané par celui qu'il appelait « l'excommunié » et le « Marrane, » fut restauré et ouvert par la libéralité de Léon XIII. Trois fois par semaine, ceux qui savent jouir du passé peuvent se donner la féerie naïve et raffinée, légendaire et mythologique, mise en scène par le plus éblouissant des costumiers et des peintres de décors; ils peuvent respirer le souvenir de l'encens qui brûla dans la chambre du pape pour les saintes les plus chastes et pour les monstrueux ancêtres du taureau des Borgia, pour sainte Catherine et pour la vache Io, pour sainte Suzanne et pour Osiris, métamorphosé en bœuf Apis.

La Chapelle Sixtine, comme l'appartement voisin, a, peut-on dire, deux étages, que sépare une ligne peinte entre deux cycles de fresques. Lorsque Michel-Ange entra en maugréant dans la chapelle où allait l'enfermer un labeur de quatre années, la voûte seule, avec le lambris, n'était pas peuplée de figures humaines. L'épopée de la Genèse et des Prophéties, en se déployant sur la voûte, laissa intactes les peintures anciennes; plus tard *le Jugement dernier*, en couvrant du haut en bas la muraille du chevet, n'effaça qu'une minime partie de ces peintures. Le reste de la décoration exécutée par ordre du fondateur de la chapelle est encore à sa place, moins altéré par les fumées que la voûte, et par les restaurations que le Jugement dernier; mais bien peu de regards s'arrêtent sur les fresques du xve siècle. Leurs paysages et leurs personnages sont comme voilés et obs-

curcis par le rayonnement de l'irrespirable éther dans lequel se meuvent les géans de Michel-Ange. Ces fresques offraient pourtant l'ensemble le plus riche qu'eût laissé en Italie la collaboration des deux grandes écoles de Florence et d'Ombrie, dans l'épanouissement de leur adolescence. L'étude de la Sixtine de Sixte IV, de sa construction et de sa décoration a été entreprise par un Allemand, Ernst Steinmann, qui s'était donné pour tâche d'étudier dans Rome l'art de la Renaissance (1), et dans la Renaissance la Chapelle Sixtine. L'ouvrage vient de paraître (2). Publié aux frais de l'Empire allemand, c'est un livre d'art d'une exceptionnelle magnificence. Le texte est digne de l'album qui l'accompagne, non seulement par une érudition qui ne laisse rien à glaner après elle, mais encore par un talent d'écrivain qui anime descriptions et documens d'une flamme d'enthousiasme. L'érudit est un amoureux de l'art et de l'Italie; l'historien est un peu poète. Si parfois l'ingéniosité du chercheur l'égare au delà du cercle borné des certitudes permises, les faits qui, dans le livre, sont certains et désormais acquis forment un ensemble considérable. Après avoir lu et discuté cette monographie de la Sixtine avant Michel-Ange, on peut faire à la chapelle fameuse une visite de découvertes.

I

La Sixtine n'a pas seulement l'apparence d'un donjon. Elle a été construite pour la défense armée, en même temps que pour la prière. Sixte IV fit ménager le long de ses créneaux un chemin de ronde et au-dessus de sa voûte un corps de garde. Les chambres destinées aux veilleurs servirent, à l'occasion, de geôle pour un prisonnier : en 1503, Carlo Orsini, arrêté par ordre d'Alexandre VI, fut enfermé au-dessus de la Chapelle Sixtine.

Ce *torrione*, dont le premier étage devint la chapelle d'un palais fortifié, est soudé à un corps de bâtiment qui fut élevé, vingt

(1) On peut recommander comme une lecture attrayante, autant que comme un guide original, le volume de M. Steinmann, intitulé *Rom in der Renaissance*, dont la seconde édition vient de paraître (*Berühmte Kunststädte*, Leipzig, Seemann, 1902).

(2) *Die Sixtinische Kapelle*, t. Ier, Munich, F. Bruckmann; 1 vol. in-4° et un album in-f°.

ans avant l'avènement de Sixte IV, par Nicolas V, et dont Alexandre VI devait compléter la défense en élevant la *torre Borgia*. Le rectangle irrégulier formé par les constructions du xv[e] siècle reposait lui-même sur les fondations d'un château bâti en 1278 et abandonné pendant le séjour des papes en Avignon. Nicolas V ne fit que reprendre et achever une construction de Nicolas III. Le Vatican du XIII[e] siècle avait une chapelle, que les architectes du xv[e] siècle laissèrent intacte : c'est sur l'emplacement du vieil oratoire pontifical que Sixte IV fit élever la chapelle neuve. Un humaniste attaché à la cour romaine vante en ces termes l'œuvre du pape : « Ici, où s'élève dans les airs un temple à la voûte semée d'étoiles, pour que la foule puisse de plus près voir les dieux, tombaient de vétusté des murs à peine dignes du nom de chapelle. Sixte eut honte de voir les dieux réduits à une telle misère : il ordonna d'élever une masse si haute qu'on la croirait bâtie par des mains immortelles. » Ce témoignage d'un contemporain est clair et formel. La Sixtine, qui conserve l'allure belliqueuse des palais italiens du XIV[e] siècle, tenait par ses fondations mêmes au tuf du moyen âge.

Le pavement de l'édifice bâti sur l'emplacement de la chapelle de Nicolas III est encore une mosaïque imitée de celles qui furent étendues, au XII[e] et au XIII[e] siècle, sur le sol des basiliques romaines par les marbriers romains. C'est un tapis aux méandres multicolores, dont les enroulemens, dessinés par une marqueterie de fragmens taillés en figures géométriques, encadrent des disques qui sont des tranches de colonnes rompues. Parmi les matériaux antiques s'est glissée une plaque de marbre provenant d'une catacombe chrétienne, et sur laquelle un *graffito* dessine le monogramme en forme de croix, flanqué de l'Alpha et de l'Oméga.

Sur ce pavement, qui a peut-être été composé avec des morceaux provenant de la chapelle pontificale du XIII[e] siècle, fut élevée en travers de la nef une balustrade de marbre, surmontée de sept pilastres qui supportent une longue poutre de marbre. La clôture à jour, renforcée par une grille et fermée par une porte, séparait la chapelle du pape en deux parties égales (1) : une

(1) Cette balustrade s'appuyait autrefois à la tribune des chanteurs, ménagée dans le mur, au milieu du vaisseau ; elle a été reportée, vers 1575, plus près de l'entrée, à la place où elle se trouve encore.

nef pour les assistans et un sanctuaire pour l'officiant, le pontife et les dignitaires. Au-dessus des sept pilastres, sept chandeliers de marbre portaient autrefois des cierges énormes. Cette « poutre de gloire, » surmontée d'une herse de luminaires, reproduisait, vers la fin du xve siècle, les barrières et les colonnades qui, dans les vieilles basiliques de Rome, séparaient le prêtre des fidèles, à la manière des écrans couverts d'images saintes et de lampes allumées qui masquent le sanctuaire des églises grecques. La barrière de marbre aux armes de Sixte IV est le dernier « iconostase » qui ait été élevé dans une église d'Italie.

Le décor peint de la chapelle, dans son dessein général, n'est pas moins archaïque que le décor de marbre. Une tenture armoriée d'écussons au chêne des Della Rovere est simulée sur le lambris. C'est un souvenir des étoffes historiées qui pendaient jadis entre les colonnes des basiliques. La voûte fut couverte d'un semis d'étoiles sur fond d'outremer, à l'exemple des ciels qui étaient peints sous la coupole des plus vieux baptistères et sur la charpente des nefs les plus antiques.

Les scènes de l'histoire sacrée, qui forment une haute frise, entre la tenture et les fenêtres, représentent, par leur suite et leur sens, une tradition aussi vénérable que le décor inanimé. Six tableaux d'égale grandeur se font pendant sur chacune des parois latérales de la chapelle. Du côté de l'Évangile, la vie de Moïse est racontée, en de multiples groupes, au milieu desquels le principal personnage reparaît à plusieurs reprises dans le cadre du même tableau. Moïse tue l'Égyptien qui avait menacé un Hébreu; pour échapper aux poursuites, il fuit dans le désert, son bâton sur l'épaule. Près d'un puits, il rencontre les bergers qui prétendaient écarter de l'abreuvoir le troupeau conduit par les filles de Jéthro. Après avoir mis en fuite les importuns, le héros à la barbe jeune et blonde verse de ses mains l'eau de la fontaine aux moutons des deux bergères. La bucolique s'achève en épithalame : Jéthro donne à Moïse sa fille Séphora. Tandis que le pâtre prédestiné mène aux champs son troupeau, Dieu lui apparaît dans le buisson ardent et lui ordonne d'aller délivrer Israël. La famille de Moïse, avec les enfans et les servantes, s'achemine vers la terre d'Égypte. Dans le tableau voisin, la caravane est arrêtée par l'apparition de l'ange, qui, tenant Moïse par l'épaule, lui adresse l'incompréhensible menace de mort que Dieu, selon la Bible, fit tomber sur la tête de son serviteur. Avant d'entrer dans

la terre d'Égypte, Moïse préside à une cérémonie familiale : la circoncision de son fils Gerson, opérée par la propre mère de l'enfant. Les fresques sont muettes sur l'histoire des fléaux déchaînés par Moïse : après avoir laissé le libérateur sur la route d'Égypte, elles le conduisent brusquement au bord de la Mer-Rouge, dont les flots courroucés se renferment sur l'armée du Pharaon : la scène d'extermination remplit toute la largeur d'un tableau.

Le tableau suivant raconte en une série d'épisodes la remise des Tables de la Loi. Moïse a vieilli : il revêt la majesté d'un patriarche à longue barbe blanche dans le cinquième tableau où, exécuteur des lois promulguées par lui-même, il condamne le blasphémateur et préside, au nom du Tout-Puissant, au châtiment des prêtres rebelles engloutis au sein de la terre ouverte. Le dernier des tableaux qui se suivent sur la paroi montre le peuple d'Israël assemblé autour du législateur qui lui désigne son successeur et lui dicte son testament. Moïse, ayant achevé son œuvre, gravit le mont Nébo, penché sur son bâton. Un ange lui montre dans un vallon clair la terre promise où il n'entrera pas, et, non loin de là, un groupe d'Hébreux découvre sur un rocher le cadavre nu du grand vieillard.

L'histoire de Moïse, représentée en six actes sur la paroi latérale de la chapelle, se trouvait complétée, dans la décoration primitive, par un prologue et un épilogue. Les deux tableaux qui achevaient le récit biblique se faisaient face, aux deux extrémités du vaisseau, sur la paroi du chevet et sur celle de la façade. L'une des compositions fut recouverte en 1535 par le mur de briques sur lequel Michel-Ange peignit son *Jugement dernier;* l'autre était tombée quelques années plus tôt, avec la muraille de la façade, qui s'écroula sur le cortège du pape Adrien VI, dans la nuit de Noël de l'année 1522. Les sujets représentés dans les deux fresques perdues étaient, au commencement de la série, Moïse sauvé des eaux; à la fin, le combat des anges et des démons autour du corps de Moïse, que les puissances célestes enlevèrent, selon l'épître de saint Jude, pour le soustraire au culte idolâtre que s'apprêtaient à vouer aux restes du législateur d'Israël les anciens adorateurs du Veau d'or.

Ce récit, qui prend Moïse avant ses exploits de jeunesse et qui l'accompagne jusqu'après la mort, ne reste pas isolé et ne se suffit point à soi-même. A l'histoire de Moïse est opposée l'histoire du

Christ. Les murs de la Chapelle Sixtine sont partagés par moitié entre la Loi et la Grâce. Les actes du Législateur ne sont, en face des actes du Rédempteur, qu'une préparation et une « figure : » leur suite forme une prophétie vivante, dont la vie du Dieu fait homme est l'accomplissement.

Dans les fresques de la Sixtine, l'Évangile domine et « commande » la Bible si impérieusement, que deux séries d'épisodes de la vie de Moïse ont été violemment transposés, pour prendre place en regard d'épisodes correspondans de la vie du Christ. Le premier tableau de l'histoire de Moïse, sur la paroi latérale, celui que précédait immédiatement l'image du berceau flottant sur le Nil, n'est pas celui qui raconte la jeunesse du héros, sa fuite au désert, son mariage et sa vocation : c'est le tableau qui montre Moïse en voyage avec toute sa famille. Pour le spectateur, Moïse revient en Égypte avant d'en être parti, et il assiste à la circoncision de son fils avant d'avoir rencontré celle qui doit être son épouse. Au prix de cette audacieuse rupture de la suite chronologique, l'épisode de la circoncision se trouve reporté en face du tableau qui commence aujourd'hui la série évangélique : c'est le baptême dans le Jourdain, qui fut, dit saint Paul, la circoncision du Sauveur. En même temps, le passage de Moïse à travers le désert, où il reçoit de Dieu sa mission, s'oppose exactement à la seconde scène de l'histoire du Christ : la tentation dans le désert.

Dans ce dernier tableau, le récit évangélique se trouve relégué au fond de la composition, parmi le paysage et les architectures. Le groupe du Christ et du démon, réduit par l'éloignement, saute d'un rocher abrupt sur le toit d'une église qui figure le Temple, et de là sur le bord d'un autre rocher. Le premier plan, sur le sol uni, est laissé à une assemblée confuse, réunie autour d'un autel et d'un prêtre hébreu. Les accessoires que portent quelques-uns des personnages montrent que le prêtre et les assistans célèbrent le sacrifice d'actions de grâces, prescrit par la loi de Moïse pour la guérison d'un lépreux. La présence de la cérémonie biblique devant l'église au sommet de laquelle le Prince du Monde tente le Fils de Dieu, ne peut être justifiée par les jeux alternés du symbolisme scolastique. Cette composition touffue reste un problème dont la solution ne se trouvera ni dans la Bible, ni dans l'Évangile. Mais, à elle seule, l'introduction d'une page rituelle du Lévitique au milieu même

de l'Évangile selon saint Mathieu manifeste l'union des deux Testamens.

Le tableau qui suit, dans l'histoire du Christ, l'énigmatique représentation du vieux sacrifice purificatoire interrompt le parallélisme suivi jusque-là dans les deux récits opposés d'une paroi à l'autre. Quelle correspondance occulte peut-on songer à établir entre le tumulte des cavaliers et des hommes d'armes engloutis au passage de la Mer-Rouge et la vocation des apôtres, pêcheurs pacifiques agenouillés devant Jésus, au bord du lac de Tibériade ? Dans les trois derniers tableaux, comme dans les deux premiers, chaque épisode évangélique se retrouve en rapport exact avec un épisode biblique, soit par ressemblance, soit par contraste. Le sermon sur la montagne, où furent dénombrés, non point les crimes punis par Jéhovah, mais les béatitudes des humbles dont Dieu sera la récompense, vient remplacer, avec ses promesses et avec la prière nouvelle qu'il apprend au monde, les commandemens et les rites que Moïse avait été chercher au sommet d'une autre montagne. Cora, Dathan et Abiram ont été châtiés pour avoir voulu s'arroger une autorité que l'Éternel s'est réservé de départir : sur l'arc de triomphe qui se dresse derrière le groupe des prêtres rebelles, une inscription explique la loi qu'ils ont enfreinte : *Nemo sibi assumat honorem, nisi vocatus a deo Aron.* En face des usurpateurs, voici, au milieu de la calme assemblée des apôtres, le chef désigné par le Christ pour tenir sa place : Pierre, à genoux, reçoit les deux clefs d'or et d'argent. Dans les derniers tableaux qui s'opposent l'un à l'autre sur les parois latérales, le testament de Moïse a pour pendant la Cène, où furent prononcées les suprêmes paroles du Sauveur qui allait mourir. Avant les destructions accomplies au cours du XVI[e] siècle, le développement parallèle des deux Testamens se continuait au-dessus de l'autel et de l'entrée : la vie de Moïse et la vie du Christ se touchaient à leur commencement et à leur fin. Une Nativité se trouvait placée côte à côte avec le groupe des Égyptiennes penchées sur le berceau de Moïse, et l'enlèvement du patriarche mort, emporté par les anges, n'était séparé que par un pilastre en peinture de l'Ascension du Christ.

Ce chœur alterné, où la voix de l'ère nouvelle répond aux voix de l'âge biblique, offrait un sens assez plein et un enseignement assez large. Pourtant, le double cycle des fresques de la

vieille Sixtine ne se ferme pas devant l'apothéose qui couronne l'histoire évangélique. Après que le Christ est remonté au ciel, sa pensée, qui parlait dans les prophètes et vivait dans les patriarches, continue d'animer l'Église et d'éclairer ses chefs. Des allusions à la papauté sont lisibles déjà dans les fresques consacrées à Moïse et à Jésus. Le prêtre qui reçoit le sacrifice du lépreux guéri et le grand prêtre Aaron debout en face des lévites rebelles portent la tiare à triple couronne. Dans le récit de l'Évangile, une importance exceptionnelle est attribuée à la vocation des apôtres, dont le pape est l'héritier, et à la remise des clefs, dont il est le dépositaire. La gloire de la papauté, entrevue dans la Bible, annoncée dans l'Évangile, est proclamée, au-dessus des scènes animés et confuses qui se suivent sur les parois, par une assemblée de figures solennelles rangées entre les fenêtres, et debout dans des niches, comme autant de statues. Ces personnages, en qui semblent se continuer les deux Testamens, ce sont les papes martyrs, les papes aux noms grecs, Éleuthère, Eutychius, Télesphore, tous parés de la chape, des gants et de la tiare pour le sacerdoce éternel.

Le sens « pontifical, » qui, dans les fresques de la Sixtine, s'ajoute au sens biblique et évangélique, a sans doute été donné à cette décoration par la volonté du pontife qui l'a commandée. Sixte IV a pu faire traduire par les peintres ses idées de pape théologien, comme il leur a fait exprimer les sentimens de sa dévotion personnelle. Le fondateur de la Sixtine avait voué un culte ardent à la Vierge : il fonda en son honneur les églises de Santa Maria del Popolo, de Santa Maria della Pace, et une magnifique chapelle dans la basilique de Saint-Pierre, qu'il destina à recevoir sa propre sépulture. Sixte IV dédia de même la chapelle du palais apostolique à la Vierge glorieuse, et la consacra solennellement le jour de l'Assomption. Le chroniqueur Sigismondo dei Conti nous montre le pape Sixte abîmé en de longues prières aux pieds d'une image de la Vierge. Sur la fresque qui surmontait l'autel de la Sixtine, comme un retable démesuré, Sixte IV se fit peindre dans l'attitude où le voyaient ses familiers : à genoux devant le groupe des apôtres qui regardent la Vierge montant au ciel parmi le chœur des anges. La fresque a disparu avec les deux compositions qui la surmontaient, Jésus dans sa crèche et Moïse dans son berceau, sous l'avalanche humaine du Jugement dernier; mais cette Assomption, où figu-

rait Sixte IV, est reproduite dans un dessin de la collection Albertine, à Vienne.

Le pape qui dicta le sujet du tableau d'autel peint à fresque dans la Sixtine ne pouvait rester indifférent à la distribution des grandes scènes qui furent confiées aux peintres. Ancien général des Franciscains, le cardinal Francesco della Rovere a laissé des écrits qui aident à connaître les habitudes d'esprit du pape Sixte IV. Le plus connu de ces écrits, un traité sur *le Sang du Christ*, qui fut imprimé à Rome en 1472 par Filippo de Lignanime, montre une curiosité tendue vers les combinaisons et les « réussites » des symboles et des figures; il résume en deux mots frappans, perdus dans un passage obscur, la conception théologique qui devait être l'idée-mère des fresques de la Sixtine : le Christ est un nouveau Moïse, *Moses noster Christus.*

Le plan spirituel des fresques de la vieille Sixtine a admis des subtilités, des transpositions, des harmonies compliquées et rares, qui supposent l'intervention directe d'un artiste scolastique, habile à composer avec des abstractions une sorte de musique sacrée. Aucune œuvre d'art chrétien n'avait encore représenté la circoncision du fils de Moïse avant que cet épisode oublié ne fût introduit parmi les fresques de la Sixtine, pour y former un accord mystérieux avec le baptême du Christ. Pourtant, le virtuose d'idées qui inventa des thèmes artistiques entièrement nouveaux pour les peintres, et qui n'était autre, sans doute, que le pape en personne, n'a pas tiré tout entier de sa science et de ses livres le programme qui fut imposé aux artistes. Le théologien n'a fait que raffiner sur des conceptions que l'art monumental avait traduites en images, avant le temps de Giotto. Le parallélisme des deux Testamens, les patriarches et les prophètes ancêtres du Christ par la chair et par l'esprit, n'est-ce pas le dogme et l'histoire que les peintres ou les mosaïstes enseignaient aux murs des nefs des basiliques italiennes, et les sculpteurs aux portails des cathédrales françaises ?

A quelques pas de la Sixtine, une sorte d'ébauche de la décoration qui fut donnée à la chapelle du palais pontifical resta visible jusque vers le milieu du XVIe siècle dans la plus vénérable basilique de Rome : le long de la nef de Saint-Pierre, des peintures exécutées ou refaites à la fin du IXe siècle opposaient d'un mur à l'autre l'histoire biblique et l'histoire évangélique. Au-dessous des compositions alignées comme une suite de ta-

bleaux étaient rangés des médaillons des papes, analogues à ceux qui se sont conservés dans la nef de Saint-Paul hors les murs (1). La basilique de Saint-Pierre possédait un pavement de marbres multicolores ; devant la confession du prince des Apôtres s'élevait un iconostase composé de colonnes torses que la tradition disait provenir du Temple de Salomon. La Sixtine, elle aussi, eut son tapis de mosaïque et sa *cancellata* de marbre. Tant de ressemblances ne peuvent laisser un doute sur le lien qui unit, par la continuité des traditions chrétiennes, la basilique constantinienne, restaurée dans le siècle de Charlemagne, et l'édifice élevé au flanc de cette basilique dans les plus brillantes années d'un siècle de jeunesse et de vie nouvelle. En présidant à la décoration sculptée et peinte de sa chapelle, Sixte IV eut sans cesse dans l'esprit, parmi les réminiscences de son érudition de docteur, l'image d'un monument réel et voisin : la basilique de Saint-Pierre

II

L'archaïsme des idées théologiques dont la décoration de la Chapelle Sixtine devait être l'expression monumentale n'a point pesé sur l'imagination des artistes. Les marbriers, qui ont composé la mosaïque du pavement d'après de vieilles traditions d'atelier et de famille, sont les seuls Romains qui travaillèrent dans la chapelle. L'architecte était un Florentin établi à Rome, Giovannino dei Dolci ; mais, ingénieur militaire plutôt qu'artiste, il n'avait pas suivi la voie ouverte aux architectes de palais par Brunelleschi. Lorsqu'il fut appelé à Rome pour élever la chapelle Sixtine, il venait d'achever pour le pape deux forteresses, à Ronciglione et à Cività-Vecchia.

Quant aux œuvres des sculpteurs et des peintres, elles ont toute la fraîcheur et la jeunesse de l'art nouveau dont Florence avait été le berceau. L'iconostase élevé sur le pavement aux combinaisons archaïques n'a gardé du moyen âge que son rôle de barrière dressée devant le sanctuaire. Sur les pilastres élancés montent des rameaux légers et des rinceaux grêles ; les plaques de la balustrade sont ornées de guirlandes et de trophées à l'an-

(1) Ces derniers médaillons ont été repeints à neuf, après l'incendie de 1813.

tique, ou d'enfans nus, soutenant la targe aux armoiries de Sixte IV. Partout au milieu des lauriers et des acanthes classiques intervient le chêne des Della Rovere, représenté tantôt par un arbrisseau héraldique, tantôt par une branche courante, toute garnie de feuilles et de glands. Les motifs mêmes qui ont eu pour modèle l'aiguière sculptée sur un autel romain, le faisceau d'armes d'un arc de triomphe, la Gorgone d'un camée, coiffée de serpens et d'ailes, sont traduits par le sculpteur dans le plus pur toscan. Les candélabres qui surmontent les pilastres ont la richesse légère et joyeuse des meubles de marbre qui sont la parure des églises florentines. Le maître sous les ordres duquel fut ciselée la *cancellata* de la Sixtine a dessiné encore la tiare et le chêne, au milieu d'ornemens sveltes et magnifiques, sur la tribune aux chanteurs et sur la porte d'entrée. Ce maître n'est point cité dans les registres pontificaux; mais les fines guirlandes de la *cancellata* et les *putti* aux mines étonnées gardent dans leurs lignes et dans leur sourire la signature d'un artiste personnel et charmant. Le sculpteur que Sixte IV employa dans sa chapelle est un Toscan qui travaillait depuis vingt ans pour les papes et les cardinaux et dont la fantaisie gracieuse et mièvre, disciplinée par un impeccable instinct de décorateur, s'est jouée dans la plupart des églises de Rome : c'est l'improvisateur délicieux, celui qui fut dans la famille des marbriers florentins l'en fant gâté, Mino da Fiesole.

A côté du sculpteur fécond, un seul peintre de renom, Melozzo de Forli, se trouvait occupé à Rome lorsqu'en 1480 les murs de la Chapelle Sixtine furent prêts à recevoir des fresques. On ne sait pourquoi Sixte IV n'employa pas à la décoration de sa chapelle l'artiste qui venait de peindre son portrait dans la bibliothèque du Vatican. Le pape manda tout exprès des peintres de Toscane et d'Ombrie. C'est probablement l'architecte flo rentin de la Sixtine qui servit d'intermédiaire. En sa qualité de commissaire des constructions du palais apostolique, *Johannes de Dulcibus, habitator Romæ*, passa contrat, le 27 octobre 1481, avec quatre peintres : *Cosmo Laurentii Philippi Rosselli, Alexandro Mariani et Domenico Thomasii Corradi de Florentia et Petro Christofori Castri Plebis Perusini.* Ces noms latins sont ceux des Florentins Cosimo Rosselli, Alessandro di Mariano, dit Botticelli, Domenico di Tommaso, dit Ghirlandajo, et de Pietro de Castel della Pieve, dit le Pérugin. Deux aides que le notaire pontifical a

passé sous silence ont été nommés par Vasari : Cosimo Rosselli avait été suivi par l'élève auquel il servait de père, Piero di Cosimo, et le Pérugin avait amené à sa suite son compatriote Benedetto di Betti, le Pinturicchio. En 1482, un autre Ombrien se joignit au groupe : il s'appelait Luca Signorelli de Cortone. Ce sont là des noms rivaux des plus glorieux. L'humaniste qui célébra l'achèvement de la Chapelle Sixtine put évoquer, sans ridicule, les ombres de Parrhasios, de Zeuxis, de Protogènes et d'Apelles, et les convier à visiter comme des égaux les peintres de Sixte IV (1).

L'ensemble des peintures était achevé avant le 15 août 1483, jour où la chapelle fut consacrée. Sixte IV, si l'on en croit Vasari, avait institué un prix de ce concours sans pareil institué par lui entre des maîtres. Le jour venu où les échafaudages et les toiles furent tombés, Florentins et Ombriens attendirent la visite pontificale, tout en daubant sur l'œuvre du voisin. Tous se trouvèrent d'accord contre Cosimo Rosselli : quelle pauvreté d'invention ! quel triste dessin ! Les lazzi pleuvaient drus sur l'artiste vieilli, quand le pape entra. Sixte IV promena sur les fresques son regard dur, et, dans le grand silence qui s'était fait, il adjugea le prix à Cosimo Rosselli.

L'auteur des *Vite*, en racontant l'historiette, insinue que le pape s'était laissé attirer par un éclat tout matériel. « Cosimo, écrit le biographe, avait cherché à dissimuler ses défauts en revêtant son ouvrage de fin azur d'outremer et d'autres couleurs vives ; il avait rehaussé les lumières avec beaucoup d'or, si bien qu'il n'y avait draperie, arbre ou nuage qui n'en fût pailleté. »

L'or et les couleurs précieuses brillent encore malgré les injures du temps, sur les trois fresques peintes par Cosimo Rosselli dans la Sixtine : l'histoire des Tables de la Loi, le Sermon sur la montagne et la Cène. L'élève attardé des derniers giottesques, les Neri di Bicci, rapetisse la fresque par l'emploi d'une technique de miniaturiste. Avec les matières coûteuses qu'il recherche, il ne sait pas composer les costumes brillans et les

(1) « Nunc sua Parrasius contemnere lintea posset
Cumque viris Zeuxis cederet ipse suis.
Si nunc Prothogenes, si nunc remearet Apelles,
Artifices cuperent, Sixte, videre tuos.
Talia pontificem tantum monumenta decebant,
Sic decuit magnos, Sixte, habitare deos. »

groupes bariolés dont l'étalage fera le prix de l'éblouissant décor tendu par Pinturicchio dans les salles de l'appartement Borgia. La richesse de Cosimo, lourde et marchande, n'a pas le raffinement d'un luxe. Son or moulu et son lapis broyé ne dissimulent pas l'indigence d'une action nulle, d'attitudes monotones, de draperies mesquines, de visages uniformes et de regards vides. Le Moïse armé des Tables de la Loi et le couple dansant devant le Veau d'or ont les mêmes mouvemens gauches et froids; le Christ et le Judas de la Cène ont la même face ingrate. Si l'anecdote de Vasari n'est pas un conte d'atelier, Sixte IV, en donnant la préférence à Cosimo Rosselli, s'est laissé prendre à de grossières amorces. Faut-il croire que le pape qui fit de sa chapelle le plus riche musée de l'art florentin et ombrien du xve siècle, ait été un théologien sans intelligence du monde visible et des artistes qui en reproduisent les apparences? Les noms des peintres appelés à décorer la Sixtine prouvent au moins que Sixte IV fut des premiers à distinguer ceux qui allaient devenir, entre tous leurs contemporains, les maîtres du chœur.

Dans cette réunion d'artistes, Cosimo Rosselli était le seul qui fût arrivé au milieu d'une carrière féconde. Tous les autres sont des hommes jeunes encore ou même des jeunes gens. En 1481, Signorelli atteint la quarantaine; Botticelli et le Pérugin ont trente-cinq ans; Ghirlandajo trente-deux; le Pinturicchio vingt-cinq; Piero di Cosimo est dans sa dix-huitième année. Les plus mûrs de ces artistes ne sont connus encore que par un petit nombre d'œuvres; deux d'entre eux font littéralement leurs débuts dans la chapelle du Vatican. Autour d'un maître médiocre et de réputation solide, Sixte IV n'a groupé que des hommes riches de sève et d'avenir.

La jeunesse des peintres a gardé sa liberté au service des dogmes vénérables. La suite des fresques compose un poème sacré : chaque tableau, pris à part, a été, pour le peintre qui l'a peuplé de nombreux personnages, une occasion d'exprimer amplement ses préférences pour telles formes, tels mouvemens. A l'ombre de la théologie qui garde, dans ses fantaisies les plus audacieuses, l'impersonnalité d'une science divine, Florentins et Ombriens ont donné carrière à leur personnalité d'artistes.

Les deux débutans qui avaient suivi à Rome des maîtres déjà renommés ne prennent pas encore dans la Sixtine une physionomie parfaitement distincte. Piero di Cosimo, le cadet du

groupe, n'était en 1480 qu'un enfant prodige. Cependant il semble manifester déjà dans la Sixtine sa curiosité pour les ciels tourmentés en en peignant la nuée d'orage qui se déverse en grêle sur le Pharaon et sur son armée.

Pinturicchio, de même que Piero di Cosimo, était un apprenti, lorsqu'il entra dans la chapelle de Sixte IV : il y peignit en grande partie deux des compositions dessinées par le Pérugin : le voyage de Moïse vers l'Égypte et le Baptême du Christ. Le travail de l'assistant se reconnaît, près des figures exécutées par le maître, à des contours plus secs, à un modelé plus dur, à des formes plus grêles. Le jeune peintre de Pérouse ne sait encore déployer ses qualités de coloriste que dans le paysage. Devant un rideau de montagnes ombriennes, aux courbes longues et molles, il étend un coin de plaine, où passe un grand fleuve, le Tibre vu dans la campagne romaine.

La fresque qui représente la *Vocation de saint Pierre* est la première œuvre capitale du Pérugin qui ait survécu. Avant d'être appelé à Rome par Sixte IV, le maître ombrien avait exécuté une série de tableaux et de peintures murales pour le couvent des Gesuati, situé hors des murs de Florence, et qui fut détruit, avec la plupart des œuvres d'art qu'il contenait, pendant le siège de 1530 (1). L'un des tableaux sauvés de ce désastre, *le Christ au Jardin des Oliviers*, conservé à l'Académie de Florence, a une ressemblance étroite avec la fresque de la *Vocation de saint Pierre :* le fond est animé par les mêmes figurines sveltes et mobiles, imitées des tableautins nerveux de Fiorenzo di Lorenzo; les attitudes ont la même simplicité solennelle, les corps la même solidité sculpturale, les visages le même sérieux réfléchi. Sur la paroi mate et rugueuse de la Sixtine, le coloris a presque la même profondeur veloutée que sur le panneau luisant du musée florentin. Le Pérugin ignore encore les airs extatiques et les mines dévotieuses : l'amour dont s'illumine le visage imberbe de saint Jean tourné vers le Christ qui remet les clefs à Pierre est d'un sentiment sincère et ardent.

Signorelli eut en partage, dans la décoration de la Sixtine, deux sujets qui convenaient à sa main vigoureuse. Au-dessus

(1) L'importance historique des peintures exécutées par le Pérugin pour les Gesuati de Florence a été pour la première fois mise en lumière par M. l'abbé Broussolle, dans un livre savant et charmant, *la Jeunesse du Pérugin et les origines de l'École Ombrienne*, Paris, 1901, Oudin.

de l'entrée il peignit le Combat des Anges et des Démons sur le corps de Moïse. La fresque a péri, dès le commencement du XVIe siècle, dans l'écroulement du mur qu'elle tapissait. On peut se représenter cette composition perdue comme une ébauche de la fresque d'Orvieto, qui montre, parmi les visions des derniers jours du monde, les guerriers célestes debout dans leur armure, au-dessus du tumulte des hordes infernales. La seule œuvre de Signorelli qui se soit conservée dans la Chapelle Sixtine représente les derniers actes de Moïse et les Hébreux recevant les enseignemens suprêmes de leur législateur. Autour du robuste patriarche, à la barbe longue et drue, est rangé un peuple fier de sa force. Les draperies des femmes laissent deviner de larges flancs et des épaules de guerrières. Aux pieds de Moïse, qui lit son testament, est assis un éphèbe nu et beau comme un Niobide; dans le même groupe, des jeunes gens en pourpoint ajusté et en chausses collantes cambrent complaisamment leurs torses et leurs reins. Ces êtres superbes n'ont pas encore la raideur athlétique des corps dont Signorelli détaillera plus tard la musculature, comme sur l'écorché. Dans les peintures auxquelles ont travaillé côte à côte le Pérugin et Luca Signorelli, vit une même race d'hommes. La décoration de la chapelle pontificale marque, dans la carrière des deux peintres ombriens, un moment d'éphémère équilibre et comme une halte qui les rapproche, à l'entrée des deux voies opposées où ils vont s'engager, l'un chantant les molles extases et les joies immobiles de la contemplation, l'autre célébrant le triomphe de l'action et de la force virile.

Dans les fresques de la Sixtine, achevées en 1482, les deux grands maîtres florentins ont peint, en traits plus nets et plus forts que les deux grands Ombriens, l'image de leur talent, près d'atteindre sa pleine maturité.

Domenico Ghirlandajo, le fils de l'orfèvre, se montre, dans la fresque de *la Vocation des Apôtres*, tel qu'il sera dans toute sa vie de travail probe et sûr. L'amour du bon peintre pour la vie quotidienne et son respect du détail familier laissent une place à l'intelligence des sentimens profonds et au souci des ordonnances régulières. Le groupe fraternel de Jean et de Jacques, les Apôtres élus par le Rédempteur, unit deux adorations dans une seule attitude agenouillée. Le Christ, entouré d'un groupe solide et sculptural, évoque le souvenir de Masaccio, le maître qui anima

de la vie corporelle les nobles architectures de silhouettes humaines édifiées par Giotto.

Le contraste est violent et brusque entre ces personnages aux faces débonnaires et les créatures agitées de Sandro Botticelli. Le peintre du *Magnificat*, dont les Médicis avaient déjà distingué le génie bizarre et séduisant, fut chargé de représenter dans la Sixtine des scènes très différentes par la véhémence de l'action. Il peignit successivement un drame des colères célestes : l'histoire des Lévites rebelles; une cérémonie froide et surannée : le sacrifice du Lépreux guéri; enfin une suite d'épisodes qui rapprochait dans le même décor un meurtre, celui de l'Égyptien tué par Moïse et une idylle : la rencontre de l'exilé et des deux bergères devant la fontaine de l'oasis.

Le peintre anime toutes ces compositions de mouvemens impétueux et désordonnés. Moïse et l'Égyptien, abattus sur le sol, ne forment qu'une masse hurlante. Des contorsions de possédés secouent les lévites frappés par le dieu vengeur au pied de l'autel : leurs propres encensoirs se retournent contre eux, dardant des flammes aux visages des coupables et se tordant comme des serpens furieux. Le même vent de tempête agite, dans une autre fresque, la foule réunie autour du grand prêtre, qui reçoit simplement de l'acolyte le vase où trempe un rameau d'hysope.

Les êtres inquiets et nerveux qu'a enfantés Botticelli n'ont point la ferme assiette et la raison vigoureuse des hommes campés par Ghirlandajo et par Signorelli. Son Moïse n'a rien de l'exécuteur implacable des arrêts du Très-Haut : il connaît la faiblesse et la pitié. Lorsque le jeune héros verse l'eau du puits aux moutons des filles de Jéthro, il se penche, la tête abandonnée, comme s'il allait tomber aux pieds des bergères. Plus tard, lorsque sa mission l'amène, vieillard à barbe blanche, devant le gouffre entr'ouvert sous les pieds des lévites rebelles, le patriarche succombe sous la puissance divine dont il est l'instrument; son front s'incline vers la fosse, et tandis que sa main se lève sur les foudroyés, le geste qui doit lancer l'anathème ébauche une bénédiction.

Cette lassitude émue qui accable le chef du peuple d'Israël, dans un jour de combat contre les ennemis de Dieu, est une conception de poète, que, trois siècles après Botticelli, un autre poète tourmenté et douloureux traduira en vers éloquens. Le

Moïse créé par le peintre florentin mérite une place, dans l'admiration des hommes, à côté du Moïse de Michel-Ange et du Moïse d'Alfred de Vigny. Étudiée à sa date, en face du vigoureux patriarche peint par Signorelli, la figure du Moïse de Botticelli paraîtra manquer d'énergie virile. En effet, l'artiste qui a conçu cette figure attristée et affaissée était attiré invinciblement vers la mobilité et la fragilité de la grâce féminine. Peintre de Madones entourées d'Anges qui semblent des femmes, il était aussi le peintre de la Judith au corps onduleux et à la démarche dansante. Dans la Sixtine, le roman biblique de Moïse et de la fille de Jéthro offrait à sa fantaisie un chapitre profane de l'Histoire sainte. Botticelli revêtit les bergères de tuniques flottantes; il suspendit à leurs épaules des écharpes aériennes; il donna à leurs visages un sourire à la fois craintif et ravi; il plia leur corps gracile dans des attitudes qui semblent accompagner le rythme d'une musique lente. Le bocage élevé au milieu du désert se métamorphose en asile des nymphes : il eût suffi qu'une autre des sept filles de Jéthro vînt poser ses pieds nus sur le gazon fleuri et unir ses mains longues aux mains de ses deux sœurs, pour que Botticelli eût fait éclore, dans la chapelle du pape, le groupe des Trois Grâces qui accompagneront, sur le tableau destiné à une villa des Médicis, le triomphe de Vénus et de Primavera.

III

Les fresques de la Chapelle Sixtine dans lesquelles un Botticelli et un Signorelli, un Ghirlandajo et un Pérugin ont réalisé leur vision d'une humanité musculeuse ou nerveuse, calme ou agitée, mue par la volonté consciente et rigide ou par le flot incertain des passions, prennent cependant, pour qui le regarde d'ensemble, un air de famille, en qui s'effacent les traits individuels de chaque maître. Florentins et Ombriens ont beau concevoir chacun à sa manière, et parfois avec une originalité qui saisit, le type et l'action des personnages traditionnels, drapés à l'antique : ils se trouvent d'accord pour donner dans leurs fresques le moins de place possible à ces personnages; ils enveloppent l'histoire biblique ou évangélique et l'étouffent dans une foule de comparses qui se ressemblent, d'une fresque à l'autre, parce

qu'ils portent le costume du xve siècle et qu'ils sont des portraits de contemporains.

Cette foule se masse dans les coins des compositions et regarde placidement Moïse ou le Christ qui enseignent, bénissent ou maudissent, à quelques pas des curieux, sur le même sol, devant les mêmes horizons de montagnes. On dirait d'un mystère dont les tréteaux seraient envahis par les spectateurs. Quelques personnages, impassibles comme ceux qui composent le gros du public, se mêlent familièrement à la suite du patriarche ou du Rédempteur; ils se tiennent debout au milieu même du tableau, sans donner aucun signe d'étonnement ou de respect.

Moïse, dans le moment tragique où il assiste à la perte de Pharaon et de toute son armée, n'est point entouré d'Hébreux : le législateur d'Israël est flanqué d'un cardinal en *cappa magna*, d'un jeune guerrier en cuirasse noire, d'un homme vêtu de noir, avec un bonnet florentin ; ces privilégiés tiennent à distance le peuple sauvé par Dieu. De même un personnage en costume du xve siècle montre sa tête de bourgeois italien, coiffée du *berretto* noir, entre le Christ qui bénit, au bord du lac de Tibériade, les apôtres agenouillés, et le disciple à longue barbe qui a, sous son ample manteau, la dignité d'un prophète peint par Giotto. Dans cette assemblée bigarrée et indifférente, dont les têtes se comptent par douzaines, toutes les conditions semblent représentées et tous les âges.

Quels ont été, dans leur vie éteinte depuis quatre siècles, ces hommes qui se trouvent admis à perpétuité dans la plus auguste chapelle du monde chrétien et qui y conserveront, tant que le Vatican sera debout, le costume et le visage qu'ils avaient en l'an de grâce 1482? Seules des traditions orales très flottantes se conservèrent jusqu'au milieu du xvie siècle autour des portraits de la Sixtine.

Le 15 mars 1586, Fulvio Orsini écrivait en ces termes à un ami qui lui avait demandé un portrait du fameux helléniste Théodore Gaza : « Je me souviens d'avoir entendu raconter par le cardinal de Sant'Agnolo que le pape Paul III lui avait autrefois montré dans la chapelle de Sixte IV les grands tableaux où étaient représentés Bessarion et cinq des Grecs, ses compagnons, entre autres l'Argyropoulos, Gaza et Sipontino. Gaza avait le chapeau sur la tête. »

Que ne donnerait pas un historien d'aujourd'hui pour re-

cueillir quelques phrases de cette conversation dans laquelle Alexandre Farnèse évoquait, sous la voûte que Michel-Ange avait couverte de ses géans, les morts qu'il avait connus pour la plupart pleins de santé et de gloire, alors qu'il était l'élève de l'humaniste Pomponio Leto! Malheureusement les paroles de Paul III ne sont parvenues que plus de trente ans après la mort du pape au curieux qui les a rapportées.

Pour les figures des contemporains de Sixte IV conservées dans la chapelle Sixtine, il n'existe aucun répertoire analogue à celui que Luca Landucci a composé pour les portraits réunis dans le chœur de Santa Maria Novella, et qui permet de désigner un par un, dans le nombre des personnages peints par Ghirlandajo, les Médicis, les Tornabuoni et leurs plus illustres familiers.

Dans les fresques de la Sixtine, les seuls portraits sous lesquels il soit possible de mettre un nom sont ceux des personnages dont il s'est conservé, en dehors de la Sixtine, des effigies authentiques, ou qui se trouvent caractérisés par un signe ou un attribut.

Parmi les hommes qui ont été placés auprès de Moïse et du Christ par les peintres florentins et ombriens, il est naturel de chercher d'abord ces peintres eux-mêmes. Les artistes du xve siècle s'amusaient volontiers à emprisonner leur propre image dans ces miroirs de la vie contemporaine qui étaient leurs fresques et leurs panneaux. A la fin de la chevauchée des Médicis, représentés dans la chapelle de leur palais de Florence comme les rois d'Orient en marche vers Bethléem, un cavalier à la figure naïve et bonne s'est désigné par cette signature écrite en capitales sur son bonnet : *Opus Benotii.* Ce cavalier est l'élève de Fra Angelico, Benozzo Gozzoli.

Ghirlandajo a peint son portrait de trois quarts dans les deux églises florentines de Santa Trinità et de Santa Maria Novella : au milieu de la foule qui encombre la fresque de la Vocation des Apôtres, aucun visage ne reproduit les traits du peintre florentin. Peut être Ghirlandajo avait-il placé sa propre image dans une autre fresque de la Sixtine, l'Ascension du Christ, qui a péri dès le commencement du xve siècle.

Divers portraits de peintres se laissent reconnaître dans les fresques conservées. Cosimo Rosselli se montre vêtu de noir, parmi les auditeurs du Sermon sur la montagne, tel qu'il s'est représenté à Florence, dans l'église de Sant'Ambrogio. La figure

osseuse et bilieuse de Botticelli, qui a trouvé place dans la superbe *Adoration des Mages* de Santa Maria Novella (aujourd'hui au Musée des Offices), à côté du portrait de Julien de Médicis, la victime des Pazzi, reparaît dans le groupe confus des hommes qui se pressent autour du sacrilège amené devant Moïse. La large face du Pérugin, encadrée dans une chevelure crépue, triomphe, éclatante de vie, à côté du radieux visage de saint Jean, debout derrière saint Pierre qui reçoit les clefs de la main du Christ. Près du peintre, un homme âgé, vêtu magnifiquement d'une simarre de velours à fleurs et portant au cou une épaisse chaîne d'or, tient le compas des architectes : ce personnage est, selon toute vraisemblance, le Florentin Giovannino dei Dolci, constructeur de la chapelle et surintendant des travaux de décoration.

Dans la chapelle bâtie par Sixte IV, les peintres devaient être appelés à faire une large place aux parens de ce pape, qui gâta sa renommée de théologien savant et de franciscain austère par un népotisme impudent.

Le visage carré d'un vieillard, debout au premier rang des spectateurs groupés dans la fresque de la Vocation des Apôtres, a les traits de l'effigie mortuaire de Girolamo Basso della Rovere, le beau-frère du pape, dont le tombeau fut érigé dans l'église de sa famille, Santa Maria del Popolo. Les traits énergiques de Girolamo Riario, neveu de Sixte IV et capitaine de l'État pontifical, sont connus par un retable conservé à Forli et par une des fresques de Botticelli dans la chapelle Sixtine. Le capitaine, vêtu de velours noir, est placé derrière l'acolyte qui présente au grand prêtre le bassin et le rameau d'hysope pour le sacrifice des lépreux : tête nue, il tient le long bâton de commandement que Donatello a mis dans la droite du Colleone. Un autre guerrier, couvert d'une armure complète et le casque en tête, a pris place devant Moïse ; il est vu de dos et sa tête, tournée dans la direction de la Mer-Rouge, montre le profil de faucon des Malatesta de Rimini. Ce guerrier n'est autre, en effet, que Roberto Malatesta : général vénitien au service de Sixte IV, il gagna une bataille sur l'armée napolitaine à Campo-Morto, et, peu de jours après sa victoire, mourut à Rome de la fièvre. Le pape, reconnaissant, fit élever à son défenseur un tombeau dans la basilique de Saint-Pierre. Le bas-relief de ce tombeau, qui est passé au Musée du Louvre, porte un cavalier armé de toutes

pièces, dont le profil est celui que Piero di Cosimo a dessiné dans une fresque de la Sixtine.

Après les hommes de guerre, quelques-uns des humanistes groupés autour de la cour pontificale peuvent être reconnus. Derrière le gouffre qui engloutit Cora, Dathan et Abiram, un homme grave et tout de noir vêtu, qu'accompagne un adolescent, paraît être Pomponio Leto, le savant qui ressuscitait, dans la ville des papes, quelques rites antiques et qui s'entourait d'une cohorte à demi païenne, dont il se disait le *Pontifex maximus*. Entre les humanistes, ceux qui se laissent le plus sûrement reconnaître sont les Grecs émigrés, dont Paul III désignait les portraits à l'un de ses cardinaux. Tandis que les Italiens ont le visage soigneusement rasé, les Grecs continuent de porter, à la mode orientale, les moustaches et la barbe longue. Bessarion, le défenseur de Platon, était mort depuis dix ans lorsque la décoration de la Sixtine fut entreprise. Pourtant son image fut placée comme le portrait d'un vivant au milieu de la fresque qui représente le Passage de la Mer-Rouge. C'est Bessarion qui porte la pourpre cardinalice à côté de Moïse : à l'hermine de la *cappa* se mêle cette barbe longue et soyeuse qui coûta peut-être au grand prêtre de l'hellénisme chrétien la tiare pontificale. Après la mort de Nicolas V, le nom de Bessarion réunissait des partisans, lorsque le cardinal français Alain de Taillebourg invoqua contre le cardinal grec les canons qui interdisaient le port de la barbe aux prêtres de l'Église romaine.

Tandis que l'apôtre des doctrines platoniciennes figure dans l'histoire de Moïse, le champion d'Aristote, Georges de Trébizonde, a trouvé place dans l'un des groupes qui se suivent sur la paroi opposée. Sa tête basanée aux moustaches de janissaire se détache énergiquement au milieu de l'assemblée bourgeoise que Cosimo Rosselli a rangée sur la montagne où le Christ prononce le sermon des Béatitudes.

Dans la fresque voisine, celle de *la Vocation des Apôtres*, un Grec, dont la barbe blanche fait ressortir la face rougeaude, porte un chapeau noir. Faut-il reconnaître à ce signe Théodore Gaza, en rappelant le mot de Paul III, cité par Fulvio Orsini? En vérité, le portrait de Gaza, gravé dans les *Éloges* de Paul Jove, n'a aucune ressemblance avec le bonhomme au chapeau noir peint par Ghirlandajo dans la Chapelle Sixtine. Ce personnage rubicond rappelle bien plutôt le portrait que le même Paul

Jove a publié d'Argyropoulos, l'érudit gourmand qui mourut, dit-on, trois ans après la consécration de la Sixtine, d'une indigestion de melon.

A Rome, Florentins et Ombriens avaient trouvé des compatriotes, qu'ils firent poser devant eux : dans la fresque de la Vocation des Apôtres, Ghirlandajo a introduit toute une députation de la colonie florentine, à la tête de laquelle on croit reconnaître, au milieu de beaux enfans bouclés, le vieux banquier Giovanni Tornabuoni.

La confrontation des peintures de la Sixtine avec les fresques de Florence et les gravures exécutées d'après la collection de Paul Jove permet de reformer une petite galerie de portraits authentiques. Ces portraits sont au nombre d'une douzaine, sans plus. Plus de deux cents portraits ont été exécutés dans la Sixtine, sous lesquels on essaiera en vain d'écrire un nom que les historiens se trouvent d'accord pour accepter. Un jeune cardinal, à figure douce et ronde, que Botticelli a placé près de Raffaele Riario, capitaine de l'Église, reste un inconnu. Les nombreux officiers pontificaux, parés de leurs chaînes d'or, sont des fonctionnaires anonymes. Aucun des portraits de femmes, rares et charmans, qui se mêlent à la foule des portraits d'hommes, ne peut être reconnu. L'immortalité que les peintres de Sixte IV ont donnée à cette foule de disparus n'est point, pour la plupart d'entre eux, une immortalité personnelle. Peu importent ces noms, dont beaucoup, sans doute, étaient obscurs avant de s'effacer tout à fait dans la nuit. Ce qu'il faut retenir, comme le signe d'un temps, c'est la conception qu'avaient de l'art chrétien ces artistes qui ouvraient largement l'histoire de Moïse et du Christ au flot de la vie contemporaine, et voyaient dans une scène sacrée un prétexte à réaliser leur rêve de beauté profane et une occasion de peindre un honnête lot de portraits.

Aucune des fresques de Florence, de Prato ou de Pise, dans lesquelles les peintres des Médicis, Lippi, Gozzoli ou Ghirlandajo, ont mêlé aux scènes sacrées les groupes fastueux et graves de leurs protecteurs et de leurs amis, ne réunit une telle foule de figurans. La chapelle où ont travaillé les jeunes maîtres ombriens et florentins qui étaient déjà les chefs du chœur, résume, dans la longue file des portraits alignés sur ses parois, les aspirations de l'Italie du xve siècle.

Ces gens qui coudoient le Christ ou Moïse ne sont ni des

donateurs, ni des dévots : ils ne s'agenouillent ni ne prient. Ils ne regardent pas même les personnages drapés à l'antique qui font à côté d'eux les gestes évocateurs des paroles saintes et des actions divines. Tous, dignitaires en simarre ou cavaliers en chausses de soie, cardinaux revêtus de la pourpre ou marchands habillés de noir, guerriers au regard d'acier ou enfans aux yeux étonnés, ne sont là que pour poser debout et pour regarder droit. Au-dessus d'eux, le ciel des paysages est traversé par des oiseaux qui se poursuivent. Les assistans rangés au premier plan sont aussi inutiles et aussi indifférens à l'action que ces oiseaux. Groupés devant les rochers et les collines, ils composent à la scène sacrée un décor vivant; avec leurs costumes variés, ils font partie de cette nature chatoyante et animée, qui fait oublier aux artistes la foi et la pensée même. Par leur seule présence, ils formulent le mot d'ordre qui était alors celui des artistes : indifférence du sujet; amour de la vie. Ils proclament, sans y penser, le principe d'orgueil qui donnait aux hommes de la Renaissance l'ambition de faire place en tout lieu à leur volonté et à leur personne, l'audace de renverser la barrière des traditions religieuses, comme les principes du droit des gens, et d'installer leur image dans un sanctuaire, comme ils eussent, à l'occasion, imposé leur tyrannie dans une ville subjuguée.

IV

Le pape Sixte IV s'était fait représenter tout le premier dans sa chapelle : le Pérugin l'avait peint au-dessus de l'autel, parmi les apôtres qui contemplaient l'Assomption de la Vierge. Seul entre les vivans groupés aux murs de la Sixtine, le pape était agenouillé, dans l'attitude du donateur en adoration. L'image de Sixte IV a disparu sous le Jugement dernier de Michel-Ange. Mais dans les fresques conservées, trois compositions rappellent, par des allusions savantes, la mémoire du pape, ses bonnes œuvres et les grandes actions de son règne.

Le transfert d'une scène biblique, le Sacrifice du lépreux guéri, sur la paroi consacrée à l'histoire évangélique et l'importance donnée à un chapitre du rituel, exposé au premier plan du tableau où les épisodes de la Tentation du Christ sont relégués sur des cimes lointaines, n'ont pu s'expliquer par le sens théo-

logique des images hétéroclites réunies dans le même cadre. Le mot de l'énigme est donné par l'édifice, au sommet duquel le diable montre à Jésus les royaumes de la terre. Cet édifice n'est point une imitation de quelque ruine antique : avec son fronton bas et ses sveltes pilastres, il reproduit fidèlement la façade de l'église de Santo Spirito, élevée près du Vatican, et qui faisait partie d'un hôpital fondé par Sixte IV. Le monument aide à comprendre la signification attribuée par les courtisans du pape à la scène liturgique représentée par Botticelli. Le lépreux guéri fait penser aux malades soignés dans l'hôpital de Santo Spirito ; le grand prêtre ceint de la tiare à triple couronne qui offre le sacrifice est le représentant du pape, remerciant Dieu pour la guérison des pauvres recueillis par ses soins. Si cette composition se trouve introduite dans la série des scènes évangéliques, c'est que, dans la décoration de la Sixtine, elle se trouvait ainsi exactement placée en face du trône du pape, adossé à la paroi sur laquelle étaient peintes les fresques de l'histoire de Moïse. Sixte IV, chaque fois qu'il s'asseyait sur son trône, avait devant les yeux une image qui le glorifiait dans sa munificence et dans sa charité.

En dehors de cette fresque, dont le sujet et la place n'ont pu être choisis que par un habile courtisan, deux séries d'épisodes de la vie de Moïse, auxquelles un développement exceptionnel a été attribué, devaient rappeler au pape, dans la chapelle de son palais, les épisodes les plus mémorables de sa vie pontificale.

Un tableau tout entier est consacré aux vengeances divines exercées par l'intermédiaire de Moïse sur les sacrilèges et sur les prêtres rebelles. Or Sixte IV avait connu des révoltes pareilles à celle qui s'éleva contre le grand prêtre Aaron. En 1479, un prêtre de Mayence, Johann Burchard, avait prêché le retour à l'Évangile, et attaqué les pèlerinages et les indulgences avec une audace qui semblait préluder à la rébellion de Luther. En 1482, au moment où les peintres florentins et ombriens dressaient leurs échafauds dans la chapelle du Vatican, l'archevêque slave de Carinthie, André Zamométich, dont Sixte IV n'avait point satisfait les ambitions, déclara la guerre au pape, lui reprocha ses actes de simonie et en appela au Concile contre le « fils du diable. » Il trouva un allié tout prêt dans le roi de France. Sans l'intervention de l'empereur, écrit un annaliste, l'Église était menacée

d'un schisme : *Nisi enim auctoritas imperatoris intervenisset, maximum in Ecclesia schisma subortum fuisset.* Le grand inquisiteur d'Allemagne, le dominicain Heinrich Justitoris, parvint à décapiter l'hydre. Dans ses mémoires adressés aux évêques, il avait rappelé les noms maudits de Dathan et d'Abiram. L'histoire des lévites rebelles et de leur punition fut peinte dans la Sixtine à la fois comme un exemple de la protection assurée par Dieu à ceux qu'il investit de son autorité sur son peuple et comme un ex-voto monumental de la victoire du pape sur son audacieux adversaire.

Dans cette même année 1482, Sixte IV avait remporté une autre victoire, non plus en brandissant les foudres de l'Église, mais en recourant à la force des armes. Au moment où le schisme devenait menaçant, une coalition belliqueuse s'était formée contre l'État pontifical. L'Italie se trouvait divisée en deux camps : dans l'un le pape et Venise; dans l'autre la République florentine et le royaume de Sicile, le duc de Milan, le duc d'Urbin. Les barons romains étaient les premiers ennemis du souverain enfermé dans l'enceinte du Vatican. Les Colonna secondèrent Alphonse, duc de Calabre, le fils et l'héritier du roi de Naples, qui envahit la campagne de Rome avec une nombreuse armée. La bataille s'engagea le 21 août, entre Velletri et Nettuno, à Campo-Morto. Après une journée de lutte acharnée, la victoire resta au capitaine pontifical, Roberto Malatesta.

L'une des fresques de la Sixtine rappelle encore cette bataille. De même qu'un tableau tout entier expose le châtiment des lévites, un autre tableau met en scène l'anéantissement de l'armée commandée par le Pharaon. Pour trouver place aux murs de la Sixtine, ce tableau a rompu violemment le parallélisme théologique des histoires de Moïse et du Christ. Roberto Malatesta, le général vainqueur, est placé à deux pas du patriarche qui conduit Israël. L'allusion est précisée par un détail curieux. Dans les représentations ordinaires du Passage de la Mer-Rouge, l'écroulement des murailles d'eau sur les cavaliers égyptiens ne s'accompagne pas d'une tempête. Dans la fresque de la Sixtine, la pluie et la grêle font rage sur les flots agités. Or, dans la journée de Campo-Morto, c'est un orage qui avait, dit-on, décidé de la bataille, en empêchant les Napolitains, fortement retranchés, de recharger leurs bombardes.

Les peintures commencées dans l'année 1482 rappellent, en

les agrandissant aux proportions des souvenirs bibliques, les événemens de cette année, qui fut dans le pontificat de Sixte IV la plus agitée et la plus glorieuse. Tandis que la vie contemporaine remplit les fresques, au point de noyer les scènes sacrées, l'histoire contemporaine se glisse dans les épisodes de l'histoire biblique, sous le couvert d'allusions qui n'échappaient à aucun familier du Vatican. Dans le cycle de peintures qui chantait, en un chœur solennel, la grandeur de la papauté préparée par les fondateurs de l'ancienne Loi et de la nouvelle Alliance, un accompagnement en sourdine célébrait le nom du pape qui tenait alors les clefs de saint Pierre. Le poème théologique devient, en trois de ses chants, une épopée historique propice aux applications contemporaines. Moïse, dans le Passage de la Mer-Rouge, n'est pas la « figure » du Christ : il est l'image anticipée de Sixte IV, un Énée annonçant un Auguste.

Ce système d'allusions, inauguré dans un ensemble de peintures qui représente l'art du XVe siècle dans la plénitude de sa vitalité insolente et profane, prépare directement les créations de l'art qui, trente ans après la consécration de la Sixtine, célébrera dans un appartement du Vatican le pape dont le nom domine la Renaissance. Lorsque Jules II commandera à Raphaël cette fresque de l'*Héliodore*, qui représentait, dans sa pensée, la retraite des Français et l'expulsion des « Barbares, » il se souvenait de deux fresques de la vie de Moïse, peintes par Botticelli et par Piero de Cosimo pour son oncle Sixte IV.

E. BERTAUX.

UNE VIE D'AMBASSADRICE

AU SIÈCLE DERNIER

III (1)

DE LONDRES A PARIS

I

En 1829, le conflit turco-russe continuait à se répercuter à Londres en de pénibles et fâcheux contre-coups. Il envenimait les rapports du gouvernement moscovite avec le Cabinet anglais. Les dissentimens entre les deux cours étaient de toutes les heures; quand on les croyait apaisés, ils renaissaient, exploités avec une rare violence contre le ministère tory que présidait Wellington par la double opposition des whigs et des radicaux. Unie étroitement aux chefs de ces partis et notamment au plus illustre de tous, le comte Grey, la princesse de Liéven apportait dans ses relations officielles avec les membres du gouvernement un esprit d'autant plus hostile et frondeur que, malgré tout, elle demeurait l'objet de leurs attentions et de leurs prévenances comme s'ils eussent eu à cœur de racheter ainsi l'hostilité non déguisée que leur inspirait la politique de la Russie en Orient. La princesse se savait redoutée; elle en profitait pour intriguer sans cesse contre ces ministres qu'elle considérait comme les ennemis de son pays.

(1) Voyez la *Revue* des 1er janvier et 1er février.

Sa correspondance nous la montre infatigable dans ce rôle et merveilleusement ingénieuse à leur créer des difficultés, en même temps qu'usant d'une franchise qui va parfois jusqu'à l'impertinence, elle discute leurs dires, les critique et les raille. A cette heure, sa tête de Turc, — le mot est de circonstance — c'est lord Aberdeen à qui Wellington a confié la direction des Affaires étrangères. Lord Aberdeen préludait alors à une brillante carrière dont les hasards devaient, à quelques années de là, le rapprocher de Guizot et les unir d'une étroite amitié. Cette amitié confiante, Guizot, dans ses Mémoires, en a vanté les agrémens et le charme. Mais l'ambassadrice de Russie, au début de ses rapports avec lord Aberdeen, ne le jugeait pas aussi favorablement que le fit plus tard le fidèle compagnon des vingt dernières années de sa vie.

« Lord Aberdeen est un pauvre diplomate, écrivait-elle ; il n'y a sorte de vérités qu'il ne subisse de ma part. Il est fort aisé de le convaincre ; mais cela ne mène à rien ; il n'est que le premier secrétaire de Wellington. Pour qu'il fût bon à quelque chose, il faudrait commencer par le mettre en révolte contre son chef. Le chef est bien la mule la plus obstinée que je connaisse. Je ne discute plus avec lui. Je le fais parler et je l'écoute. C'est là que je démêle toute son hostilité contre nous et tout son amour pour Metternich. »

Complaisant pour l'Angleterre et déplaisant pour la Russie, s'efforçant d'ameuter contre celle-ci la presse européenne, se flattant de contrecarrer les visées de l'empereur Nicolas, l'ancien ami de la princesse de Liéven était devenu de plus en plus sa bête noire. Ce qu'elle pensait de lui, elle ne le dissimulait pas. Au commencement de janvier, revenant de Windsor, elle le mande à son frère.

« Le roi en causant avec moi a commencé par se récrier sur les abominables mensonges des gazettes à l'égard de nos prétendus désastres et me dit qu'il ne lisait plus ces articles tant cela le fatiguait et le dégoûtait. Je lui ai dit que pour moi, ils ne m'étonnaient point, vu leur source. Alors il s'est mis à travailler cette source (Metternich) et m'en a dit tout ce qu'il mérite : un homme sans foi ni loi, sans honneur, sans parole, enfin il n'y a sorte de mal dont il ne m'en ait dit. J'ai expliqué qu'il était bien triste de penser que c'était tout juste cet homme qui menait le Cabinet anglais.

« Alors il me dit :

« — L'aveuglement, l'inclination, je vous l'accorde. Mais, je ne vous accorde point qu'il nous fasse faire sa volonté. Si nous le suivions, nous mettrions le feu aux quatre coins de l'Europe. Je vous engage ma parole que cela ne sera point... »

Quelques mois plus tard, c'est de nouveau lord Aberdeen qui fait les frais de ses lettres : « Il s'est établi un fort grand rapprochement entre lord Aberdeen et moi. Il me livre le plus naïvement du monde toutes ses pensées; elles sont mesquines, poltronnes, enfin aussi parfaitement conformes à nos intérêts qu'il nous serait possible de les désirer. Il ne fait pas la politique de son Cabinet; mais, comme il a peu d'idées à lui, il est évident qu'il ne s'exprime jamais que selon l'ordre du jour. »

Lorsqu'en octobre 1829, la paix est signée entre les Turcs et les Russes, c'est dans la personne de lord Aberdeen que la vindicative ambassadrice triomphe du Cabinet britannique et jouit de son dépit.

« Je ne sais rien concevoir de plus charmant que les propos que me tient lord Aberdeen accompagnés de son visage de tragédie.

« — Eh bien! votre gloire est complète; la Russie domine aujourd'hui l'univers; avec votre langage modeste vous exercez aujourd'hui une omnipotence entière et nous avons l'air d'être vos dupes; nous sommes abaissés, avilis!

« — Mylord, tant pis pour vous. Mais, nous ne vous avons pas dupés; vous vous êtes dupés vous-mêmes. Vos propres illusions ou celles que vous inspirait votre patron, le prince Metternich, voilà vos vrais ennemis!

« Au bout de ces doléances, il accouche de la nécessité d'être intimement uni à la Russie; il ne trouve que dans cette combinaison des garanties de paix et de tranquillité pour l'univers.

« — Dieu merci, Mylord, que vous reconnaissiez une vérité que nous n'avons cessé de sentir et de vous dire. Mais, pour qu'elle ait une juste application, il faut que vous en agissiez franchement, loyalement avec mon empereur, comme il l'a toujours fait avec vous et voilà le *hic.* »

Ainsi la princesse est implacable envers quiconque ne professe pas une opinion pareille à la sienne et ne se prodigue pas pour servir ses desseins. Il n'est qu'un moyen de la fléchir, c'est de lui rendre les armes et de reconnaître la légitimité de la

suprématie que la Russie entend exercer en Orient. Quiconque la conteste ou veut la paralyser est un ennemi aux yeux de l'ambassadrice et encourt son ressentiment.

Parmi les hommes d'État que, tour à tour elle combat ou elle flatte, il en est un cependant, le comte Grey, qui trouvera grâce devant elle lorsque, devenu ministre après la chute de Wellington, il ne réalisera pas les espérances qu'elle a fondées sur lui, au temps où, dans l'opposition, il critiquait au nom des whigs la politique du cabinet tory à l'égard de la Russie. Une fois au pouvoir, la sienne, sur ce point, ne différera pas sensiblement de celle de son prédécesseur. La princesse de Liéven le lui reprochera, se plaindra : « Comme vous feriez bien d'être le Grand Turc, lui dira-t-elle ; alors, j'aurais peur du cordon et je serais toujours de votre avis. »

Elle ira même jusqu'à lui déclarer qu'elle ne le verra plus, s'il combat le traité qui assure l'indépendance de la Grèce : « Vous avez là un aveu, je ne veux pas dire une menace, très sincère et très ferme. Adieu, Mylord. C'est la première fois que je n'ajoute pas un mot d'amitié à ma lettre. » Sa déclaration est nette et significative. Mais, elle se hâte d'en atténuer la rigueur : « Voilà un état qui n'est pas naturel entre nous et je vous prie de ne pas le laisser durer. » Puis, lorsque avec beaucoup de dignité et de fermeté, il lui fait remarquer que « si leur amitié est brisée à ce sujet, elle ne pourra jamais se renouer, » elle se fait plus douce encore : « Que je voudrais que vous prissiez une bonne fois la résolution de faire bon ménage avec moi. Songez-y : j'ai du bon sens, un peu d'esprit et beaucoup d'amitié pour vous (1). »

En réalité, elle ne voulait pas se brouiller avec lui ; elle y eût perdu une noble et tendre affection, une affection passionnée qui chaque matin lui valait une lettre de son ami, chaque après-midi sa visite, chères et douces habitudes, — « mon plus grand plaisir, » écrivait le comte Grey, — qui se prolongèrent jusqu'au jour où les soucis du gouvernement le contraignirent à les modifier, ce qui lui arrachait des plaintes et contribua, comme il l'avouait, « à le fatiguer bientôt de son métier. »

Lorsqu'il s'était lié avec la princesse de Liéven, il venait de

(1) *Correspondance of princess Lieven and Earl Grey*. London, 1890. Nous devons à la regrettée Mme Dronsart une analyse très subtile et très pénétrante de ce recueil de lettres. Voir *le Correspondant* du 10 juin 1890.

dépasser la soixantaine et, pour préciser, il avait en 1829 soixante-cinq ans. Quoiqu'il conservât avec toute sa chaleur de cœur et son élévation de pensée, les avantages extérieurs qui avaient fait de lui en d'autres temps un véritable héros de roman et « un des plus beaux grands seigneurs du royaume, » son âge ne permettait guère de suspecter le caractère de la liaison qui s'était formée entre lui et l'ambassadrice de Russie. Leurs lettres autorisent d'ailleurs à affirmer que, quelque vif et profond que fût leur attachement réciproque, il n'en resta pas moins toujours platonique. Il ne semble pas cependant que leurs contemporains en aient été également convaincus. Les assiduités de lord Grey auprès de l'ambassadrice ont donné lieu à des commentaires analogues à ceux que suggérèrent plus tard et à plus juste titre les assiduités de Guizot. En tous cas, et quoi qu'on en pense, elles mettent en lumière chez Mme de Liéven ce don d'attacher à soi et de tenir sous son charme les hommes qu'elle avait distingués. On ne saurait trop insister sur ce trait caractéristique de sa vie, ne serait-ce que pour l'opposer à tout ce qu'on a dit de son égoïsme, de sa froideur, de sa mobilité. Il prouve tout au moins qu'elle était capable d'enthousiasme et de constance, et que si, trop souvent, sous l'empire de ses passions politiques, de ses goûts, de ses intérêts, elle s'est reprise après s'être donnée, souvent aussi, elle est restée fidèle. Sa liaison avec lord Grey constitue à cet égard une preuve non moins convaincante que sa liaison avec Guizot. Lorsqu'en 1834, lord Grey apprendra que les Liéven sont rappelés, il sera désespéré et s'écriera :

— C'est comme un arrêt de mort.

Ils n'en étaient pas encore là en 1829. Ils se croyaient destinés à vivre longtemps ensemble. L'ambassadrice qu'on a vue, au lendemain du Congrès de Vérone, si désireuse de quitter Londres se flatte maintenant d'y être pour longtemps encore et même pour toujours. Après dix-sept ans de résidence en ce pays, elle se vante certes d'être toujours russe de cœur et rien de plus vrai; mais elle est devenue anglaise d'habitudes et de goûts. Les rares séjours, que, pendant ce temps, elle a faits en Russie, — le dernier date d'hier, — loin de modifier ces dispositions, les ont fortifiées. Quoiqu'elle n'ait qu'à se louer de l'accueil de l'empereur, de sa bienveillance dont elle recueille fréquemment les témoignages, elle est toujours revenue de ses courses à Saint-Pétersbourg plus anglaise que russe, et ne cessant d'attacher le plus

grand prix à la situation exceptionnelle, unique même qu'elle occupe dans la société britannique.

Il n'est donc pas surprenant qu'elle s'intéresse chaque jour davantage à ce qui s'y passe, à ce qui s'y dit, à ce qu'on y pense et comme elle se plaît à le raconter à son frère, ses lettres sont à vrai dire un miroir où revit toute l'histoire de cette société avec ses incidens, ses intrigues, ses scandales si souvent renouvelés, grâce à la perversité des mœurs qui, sous le règne de George III et de George IV, a eu sa source à la cour. En voici un, en date du mois de mars 1829, qui met en scène le triste personnage qu'est le duc de Cumberland, frère du roi, indigne époux de la charmante princesse dont Mme de Liéven se flatte d'être l'intime amie.

« Un certain capitaine Garth passe ou se fait passer pour le fils de la princesse Sophie, sœur du roi. Des sommes promises par un cavalier de la cour pour payer ses dettes et surtout pour avoir possession de certaines lettres montrent clairement que la famille royale est intéressée dans cette question. Le premier fait est conjectural. Mais, voici le comble. Le capitaine Garth prétend que ces lettres prouvent que le duc de Cumberland est son père en même temps que la princesse Sophie est sa mère et quelle que soit l'opinion qu'on porte de cette infâme calomnie, voilà la famille royale dans la boue, car les journaux n'entretiennent le public que de ce fait, soit pour l'affirmer, soit pour le démentir. La conséquence désirée n'aura pas lieu. Le duc de Cumberland reste, il restera d'autant plus qu'il trouve maintenant son honneur intéressé à ne point avoir l'air intimidé par cette horrible accusation. »

Un an plus tard, c'est encore le duc de Cumberland que la correspondance nous dénonce comme mêlé à une sinistre aventure... « Nous avons eu ici la plus horrible catastrophe et comme le nom d'un prince du sang s'y trouve malheureusement mêlé, je crois devoir vous en dire quelques détails. Le duc de Cumberland a fait une espèce de cour à lady Graves, sœur du marquis d'Anglesea et dont le mari était chambellan du roi; mais de ces manières de cour un peu communes en Angleterre et qui ne tirent pas à conséquence. C'est une femme de près de cinquante ans, avec treize enfans et plus jolie du tout. A tout prendre c'était peut-être une vieille affaire de coquetterie réchauffée ou même rien qu'une habitude. Il a suffi cependant que ce fût le duc

de Cumberland, haï fort généralement en Angleterre, dont le nom se trouvât mêlé là dedans, pour que le public s'en occupât infiniment plus que cela ne méritait.

« Lord Graves fut instruit, par des caricatures exposées dans les boutiques, des bruits qu'on répandait sur cette liaison. Il y eut des scènes de ménage, qui lui laissèrent la conviction entière que c'étaient là de pures calomnies et qui n'avaient qu'un but politique, celui de nuire de plus en plus au duc de Cumberland. La paix était parfaitement faite entre mari et femme, et leur résolution prise de se montrer beaucoup dans le monde ensemble pour faire taire ces bruits, fait qu'attestent même plusieurs lettres écrites par lord Graves à sa femme. Il résidait à Londres, ayant une place dans les douanes, et elle était à la campagne.

« Il y a quinze jours qu'il reçoit une lettre anonyme contenant des fragmens de diverses gazettes qui toutes rendaient compte d'une manière déshonorante pour lui de sa réconciliation avec sa femme, insinuant qu'il avait été payé pour cela. Il était seul dans sa chambre de toilette; il prend son rasoir et se coupe la gorge. L'enquête est faite sur le cadavre. Le domestique dépose seulement que son maître était depuis quelque temps attaqué de mélancolie et le jury déclare qu'il s'est tué dans un moment de folie. Tout cela fut fait dans l'espace de quelques heures. Le public y a vu une précipitation suspecte, et vingt-quatre heures après, les journaux annoncent que c'est le duc de Cumberland qui a assassiné lord Graves.

« On ne saurait se figurer la sensation qu'a produite cette catastrophe. Il n'y a pas un homme sensé qui ne voie l'absurdité d'une pareille allégation ; il n'y en a pas un qui ne trouve qu'en mettant même les choses au pire, c'est-à-dire que lord Graves crût à l'infidélité de sa femme, il fallait jouer de malheur pour tomber tout juste sur un mari qui ne voyait de remède à cela qu'en se coupant la gorge. Mais, quoi qu'il en soit, ce qui eût valu à tout autre un sentiment de profonde commisération de se trouver la cause innocente d'une aussi tragique histoire, a attiré sur la tête du duc de Cumberland un orage d'imprécations et de haine comme on n'en a jamais vu d'exemple. C'est un petit triomphe pour les ministres, dont ils ont lieu d'être si contens qu'on les soupçonne, non sans fondement, d'encourager toutes les horreurs qui se débitent. La conséquence est certainement déplorable pour le duc de Cumberland. Ses amis lui ont conseillé de

ne point braver l'orage pour le moment. On craint que la population ne le lapide s'il se montrait. Il est heureusement pour lui malade à Kew. Mais enfin cela ne peut pas durer.

« La duchesse ignore je crois, totalement toutes ces circonstances et même la mort de lord Graves. Je ne l'ai pas vue depuis, mais d'après ses lettres que je reçois presque tous les jours, je n'ai pas vu la moindre altération dans son humeur. Elle est dans tous les cas bien véritablement à plaindre, et elle inspire un intérêt général. Je me suis étendue sur ce sujet parce qu'il est possible qu'on s'en occupe chez nous. »

Trois mois plus tard, se produit en Angleterre un événement bien autrement important pour l'histoire que ce drame de vie privée. Le roi George IV meurt. Son frère le duc de Clarence lui succède sous le nom de Guillaume IV. Nous devons à l'ambassadrice un piquant portrait de ce prince en même temps qu'elle trace des débuts du nouveau règne un tableau où s'affirment son esprit acéré, ses dons d'observation et son habileté à décrire ce qu'elle a vu. Il ne se peut page d'histoire plus suggestive ni plus révélatrice :

« ... Pardonnez-moi d'avance toutes les incohérences de cette lettre. Je bavarderai selon que les choses se présenteront à mon esprit. D'abord le roi, quel drôle de roi ! quel bon enfant, quelle pauvre tête ! Je crains qu'elle ne lui échappe, tant sa joie de régner est grande. Il change tout, hors ce qu'il devrait changer : son ministère. Il change les uniformes de son armée, de la marine ; il renvoie les cuisiniers, les domestiques français ; il n'en veut que d'anglais. L'affaire des cuisiniers a été la première de son règne ; c'était le jour même de la mort du feu roi. Il fait couper toutes les moustaches, il court dans les rues, il bavarde avec tous les passans ; il s'en va au corps de garde et montre à l'officier ses doigts tout tachés d'encre. Il lui montre le nombre de lettres qu'il a signées, les audiences qu'il va donner encore ; il lui parle de sa femme, la reine, et lui promet de la mener au corps de garde pour faire sa connaissance. Il va tous les jours à la parade exercer un bataillon, et les veut tous passer en revue de la sorte.

« Le lendemain des funérailles, il prit possession du château de Windsor où l'attendaient les ministres et les grandes charges. Il y arriva juché sur le siège d'une petite voiture, dans laquelle se trouvaient la reine et les deux filles bâtardes du roi. Avant-hier, il fut faire visite à lord et à lady Holland et leur demander

à dîner pour la semaine prochaine. Grand émoi dans le ministère. Il a demandé à dîner au prince Léopold et veut que lord Grey en soit, cela fera une autre alarme. Il montre en apparence la plus grande faveur, la plus grande confiance au duc de Wellington et il a dit à la duchesse de Cumberland qui lui demandait, il y a quelques jours, s'il lui avait donné audience ce même matin :

« — Dieu merci, non, madame; je suis trop heureux de ne pas le voir; je voudrais ne jamais le voir.

« Voilà ses propres termes. Il est d'une activité prodigieuse, amoureux de cérémonies, de réceptions, prodigue de sa personne en public, employant toute sa journée à de petites choses, voulant tout réformer à la fois. Enfin il a la fièvre. La populace l'adore ; il se montre à elle; il a un air familier, cela suffit à John Bull. Le contraste avec les allures du feu roi est tout à l'avantage de celui-ci. Enfin c'est un nouveau monde que cette Angleterre, et Wellington me dit fort bien :

« — Ce n'est pas un nouveau règne, c'est une nouvelle dynastie.

« Je le soupçonne d'être fort aise de laisser le roi dépenser son temps à des bagatelles. Il n'en reste plus pour les affaires, et elles demeureront sous le contrôle exclusif du premier ministre. »

La princesse ne se dissimule pas cependant les difficultés que va créer à Wellington le changement de règne. « Il est en apparence le maître comme il l'était sous le règne précédent. Mais, il n'y a personne qui pense qu'il puisse le demeurer, à moins qu'il ne change la composition du ministère. » Et tel est sans doute l'avis de Wellington, puisqu'il a fait des ouvertures à divers personnages et notamment à lord Melbourne, à lord Grey, à lord Palmerston, qui tous ont refusé ou mis à leur acceptation des conditions qu'il juge inadmissibles. Leurs réponses n'ont pas été du goût du maréchal et les négociations en sont restées là. « Je lui ai trouvé mauvais visage et l'air très rêveur. Nous voilà fort bien ensemble. Il était allé voir mes enfans à la campagne pendant mon absence. Cela demandait une petite politesse de ma part que je lui ai faite par écrit. Il est venu me voir hier. »

En cette même année (1830), l'activité intellectuelle de la princesse de Liéven trouve plus amplement [que jamais à s'alimenter, vu la multiciplité des événemens qui troublent l'Europe et le caractère quasi tragique de quelques-uns d'entre eux. En

France, Charles X est renversé et Louis-Philippe d'Orléans proclamé roi à sa place. Encouragées par ce triomphe de la Révolution, la Pologne se soulève contre ses oppresseurs, et la Belgique, lasse du joug des Pays-Bas, donne carrière à ses velléités d'indépendance. En Angleterre, les torys sont chassés du pouvoir, qui passe aux mains des whigs dans la personne de lord Grey devenu premier ministre. Ces conflits sont appréciés dans les lettres de l'ambassadrice avec un sang-froid et une sûreté de jugement, que ne possèdent pas toujours les hommes d'État. En ce qui touche les affaires de France, dont elle parle à l'heure même où elles deviennant menaçantes, il est aisé de voir qu'elle en prévoit le dénouement. Dès le mois de mars, elle écrit :

... « On est plus occupé ici aujourd'hui de ce qui se passe en France qu'en Angleterre. Tous les gens sensés eussent désiré que le Roi fît le sacrifice de son infatuation pour Polignac, car vraiment sa faveur n'est justifiée par aucune espèce de mérite. C'est un homme sans esprit, sans talent, d'un caractère retors, opiniâtre et de vues tout à fait rétrécies. Qu'il le conserve comme son ami, mais qu'il ne l'impose pas comme premier ministre à une nation éclairée qui ne veut plus du favoritisme dans ses gouvernans. Enfin le Roi a l'air aujourd'hui de jouer la monarchie pour Polignac. C'est cependant là encore ce que lui conseille le duc de Wellington.

« Celui-ci se trouve un peu plus fort au Parlement depuis qu'en adoptant les principes d'économie que lui recommande la Chambre basse, il a montré qu'en toutes choses, il se conforme au vœu de la majorité du public ; et chose extraordinaire, c'est le même homme qui se soumet ici à l'opinion, qui recommande au gouvernement français de lui résister ! Brave pour soi, voilà de drôles de manières.

« Au reste ici, sa marche est connue ; sa façon de gouverner est d'obéir, c'est-à-dire que l'opposition dicte au gouvernement ce qu'il a à faire. En politique étrangère, plus ou moins, c'est la même chose, car après tout, est-il possible d'imaginer que ce soit le ministre, ennemi acharné des Grecs, qui fasse de la Grèce un État indépendant et respectable ; l'ami enragé des Turcs, qui laisse la Turquie humiliée, appauvrie et ne respirer que parce que nous lui permettons de vivre ; le patron de Don Miguel qui lui prodigue des insultes ! Enfin, ce grand homme est un vrai charlatan, mais dont tous les tours sont mis à découvert. En

résumé, il n'y eut jamais de ministre plus désagréable, ni plus commode. » On voit qu'elle ne se lasse pas de frapper sur Wellington. Jadis, elle le sacrait grand homme ; maintenant elle le déteste et ce n'est qu'après qu'il aura été renversé que son ressentiment désarmera. Jusque-là, elle ne prononce jamais son nom sans y ajouter un coup de griffe.

Un peu plus tard, en août, quand la révolution de France est consommée, elle y revient et ignorant encore ce qu'en pense son souverain, elle la juge avec une bienveillance à laquelle on ne s'attendait pas de la part d'une sujette enthousiaste et soumise de l'autocrate russe. Après avoir déclaré que c'est un grand malheur « qu'il ait pu être dans la puissance d'un imbécile comme Polignac de léguer à l'Europe ce labyrinthe de confusion et de danger, » elle ajoute : « La France est-elle tranquille et les voisins le sont-ils ? Le nouveau Roi est bien faible et facile, cette garde nationale bien républicaine, l'Espagne bien mal gouvernée, l'Italie bien opprimée et l'exemple de la France d'autant plus dangereux que cette révolution, il faut le dire, a été conduite avec modération et qu'elle a été entièrement provoquée par la mauvaise foi du gouvernement. Si, d'un côté, cet exemple est utile aux rois, il est mauvais pour les peuples. Enfin c'est une bien méchante affaire à laquelle il n'y a pas de remède et qu'il s'agit seulement de rendre le moins dangereuse possible. Je crois que le parti de soutenir ce nouveau gouvernement est le seul sage.

« Ici on a bien fait la grimace dans les premiers momens; mais il a fallu se plier à la nécessité. Le duc de Wellington, qui a le tact fin dès qu'il s'agit de sa propre sécurité, a deviné bientôt qu'il fallait reconnaître la nouvelle France, ou quitter son poste. Il a pris le premier parti dans un moment opportun. D'une main, il donne asile à une dynastie qui a fini; de l'autre, il reconnaît la dynastie qui commence. Il ne trouvera en Angleterre que des applaudissemens, si l'on en excepte quelques ultras, le duc de Cumberland à la tête, qui eussent voulu qu'on fît la guerre pour soutenir les droits du Duc de Bordeaux. C'est du romantique et de la chevalerie qui vont bien dans la bouche de M. de Chateaubriand, mais qui s'appliqueraient mal à l'état actuel de l'Europe. Tout est devenu trop positif dans le monde pour qu'on puisse se livrer à cette pente-là.

« J'ai vu le duc de Wellington avant-hier dans un long

tête-à-tête. Il ne m'a entretenue d'autre chose que des affaires de France, déplorant le passé, inquiet sur l'avenir, mais résolu à ne le provoquer par aucune faute, c'est-à-dire à n'offrir à la France aucun prétexte de soupçon ou d'inquiétude. Il a qualifié d'abord la proposition de M. de Metternich d'établir une conférence à Berlin. Il dit :

« — C'est renouveler Pilnitz, dont sont sortis tous les maux qui ont si longtemps accablé l'Europe ; il nous faut le fond, mais gardons-nous de la forme. Les représentans des grands Cabinets n'ont qu'à se communiquer avec confiance et intimité tout ce qui peut les éclairer réciproquement sur la situation des choses. Il faut de l'inquiétude (ce furent ses termes), de la vigilance ; mais il ne faut pas effaroucher la France en lui laissant croire qu'il existe un tribunal qui la juge.

« Il me parla de Polignac avec une indifférence qui me révolta, car il me dit en riant et en faisant le geste :

« — Il aura la tête coupée.

« Voilà l'homme. Je lui trouvai fort mauvaise mine, maigri, tiré ; le fait est que ses affaires vont mal en Angleterre, que les élections ont été détestables pour le gouvernement... »

Sur ces entrefaites, le prince de Talleyrand arrive à Londres en qualité d'ambassadeur du roi des Français. Mme de Liéven ne professe pour lui qu'antipathie et mépris ; elle soupçonne qu'il a pour mission de nouer entre son gouvernement et le Cabinet anglais une étroite intimité et un parfait accord sur les diverses questions qui divisent l'Europe. Tout aussitôt, ses défiances s'éveillent ; elles se traduisent dans ses lettres par des dires d'une rare malveillance, que Talleyrand a, certainement, toujours ignorés. S'il les eût connus, il n'aurait pas prodigué à leur auteur dans ses Mémoires les louanges qu'on y peut lire.

Le 23 septembre, elle écrit :

« Le duc de Wellington est tout bonnement épris des charmes de M. de Talleyrand. Vous ne sauriez croire avec quelle bonne foi il affirme que c'est un très honnête homme et que tout ce qu'on a jamais dit de contraire est pure calomnie. La probité de M. de Talleyrand me rappelle l'esprit de M. de Polignac. Le duc de Wellington n'est pas heureux en portraits. »

Le 2 octobre, c'est pire encore :

« J'ai dîné chez le roi avant-hier. On ne saurait être plus aimable et empressé qu'il ne l'est avec moi. Il m'a dit les choses

les plus flatteuses sur l'union de l'Angleterre et de la Russie. Il m'a conté son entretien avec M. de Talleyrand qui l'a fort étonné. Dans cette audience, l'ambassadeur lui a adressé un long discours dont la matière était le cours des vicissitudes de M. de Talleyrand. Il est vrai que parler de sa personne au lieu de parler de la puissance qu'on représente est nouveau en diplomatie. Le roi m'a demandé ce que je pensais de lui (Talleyrand). Je lui ai répondu que je croyais qu'un homme qui avait passé soixante-quinze ans dans l'intrigue n'oubliait pas le métier la soixante-seizième. »

Il convient de finir sur ce trait en ce qui concerne le séjour de la princesse de Liéven en Angleterre. Ce que nous en pourrions dire encore ne la montrerait ni moins acerbe, ni moins injuste dans ses jugemens. Celui-ci, rapproché de tant d'autres que nous avons cités, achève de démontrer comment elle avait compris et joua jusqu'au bout son rôle d'ambassadrice.

II

J'ai précédemment raconté en quelles circonstances prit fin le 30 août 1834, à la suite d'une assez perfide intrigue d'ordre diplomatique nouée par lord Palmerston, alors ministre des Affaires étrangères, la mission que remplissait en Angleterre le prince de Liéven (1). Il n'y a donc pas lieu de s'attarder à ces incidens. Ce qu'il en faut seulement retenir, c'est que l'ordre impérial qui rappelait son mari à Saint-Pétersbourg en le nommant, il est vrai, gouverneur du tsarewitch, surprit la princesse en pleine confiance quant à la durée de son séjour et bien éloignée de s'attendre à ce rappel. Lorsque, l'année précédente, elle avait pu le redouter, elle était partie pour la Russie afin de le conjurer; elle avait vu l'empereur, reçu de lui l'assurance que ses craintes étaient sans fondement; en revenant à Londres, elle croyait le péril définitivement écarté. Dans l'excès de sa joie, elle écrivait alors à son frère :

« Cher, cher Alexandre, comment m'arranger avec mon bonheur de Russie et mon bonheur d'Angleterre, car je suis très contente aussi de me retrouver ici avec mon mari et mes habitudes et quelques bons amis. Cependant, si vous saviez comme

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre 1901.

tout mon cœur est resté là-bas, comme ce cher Empereur que j'aimais, que j'admirais tant chez nous, je l'adore encore mille fois plus ici, comme je me rappelle chacune de ses paroles, de ses gestes, comme je m'attendris en pensant que j'ai pu quitter tout cela! Je ne me croyais pas le cœur si mol (*sic*). Empêchez qu'il ne m'oublie; dites-lui tout ce que j'ai pour lui de respect, d'enthousiasme, de dévouement, mais ne l'ennuyez pas trop de tout cela; mettez mon amour en abrégé, mais qu'une fois pour toutes, il sache que ma fidélité, ma reconnaissance, ma passion pour lui ne saurait être égalée. »

Après avoir lu cette lettre, on pourrait douter de la cruauté du coup porté aux espérances de Mme de Liéven et de l'étendue de sa désillusion, en apprenant qu'il fallait quitter l'Angleterre, si nous n'étions instruits d'autre part qu'elle fut durant plusieurs jours livrée à d'affreuses perplexités, sans savoir si elle devait se réjouir ou se désoler et plus disposée à se désoler qu'à se réjouir. Ce qu'elle éprouve, ou tout au moins ce qu'il lui convient d'en avouer, c'est encore son frère qui en est le confident.

« ... Un changement total de carrière après vingt-quatre ans d'habitudes morales et matérielles toutes différentes est une époque grave dans la vie. On dit qu'on regrette même sa prison lorsqu'on y a passé des années. A ce compte, je puis bien regretter un beau climat, une belle position sociale, des habitudes de luxe et de confort que je ne puis retrouver nulle part et des amis tout à fait indépendans de la politique. Voilà pour le soupir. Voici pour l'espérance : vivre auprès de l'Empereur, de l'Impératrice que j'aime tous deux avec autant de vivacité de cœur que s'ils n'étaient pas les maîtres, avec autant d'admiration et de respect que me commandent ces titres, vivre au milieu de vous et préparer l'avenir de mes deux enfans (1); vivre dans cette Russie qui a toujours été l'objet de mon orgueil et de mon amour, car, cher Alexandre, je l'ai bien aimée et peut-être bien servie dans cette longue absence; du moins y ai-je voué toutes mes pensées. Je suis donc heureuse de l'avenir qui s'offre à moi et le seul doute qui se mêle à ma joie c'est si cet avenir pourra être long.

« Je suis arrivée à l'époque de la vie d'une femme qui nous a enlevé notre mère. Cette époque demande des soins, des ména-

(1) Les deux plus jeunes : George et Arthur. Les trois autres, Alexandre, Constantin et Paul, avaient déjà l'âge d'homme et vivaient loin d'elle.

gemens. Pourrai-je supporter nos hivers? ou bien ne commencerai-je à vivre au milieu de vous que pour y mourir? Je chasse cette pensée, car j'aime la vie; mais elle me revient et me serre le cœur. »

Néanmoins, même sous l'influence de ce doute si pathétiquement exprimé, elle se souvenait qu'elle était encore ambassadrice, tenue toujours d'observer autour d'elle et de rendre compte.

« J'ai été si saisie les premiers jours de l'arrivée de la nouvelle que mon esprit ne valait plus rien pour ce qui se passait autour de moi. Cependant, il se passe toujours ici des événemens et de tous les genres. Le roi donne des signes non équivoques de folie; son chancelier lord Brougham est un peu fou aussi; les ministres perdent du terrain tous les jours; dans le pays, toute élection qui se présente tourne en faveur du candidat tory; dans la Chambre basse, ils n'emportent les mesures qu'ils proposent qu'au moyen du soutien de Peel; sur la politique extérieure, ce n'est plus autre chose que des rires de la part de leurs propres gens.

« ... M. de Talleyrand ne cesse de me dire :

« — Les vieux gouvernemens! Ce sont les seuls où il y a repos et bonheur pour les individus. Les constitutions sont des bêtises, les nations n'en veulent pas parce qu'elles ont l'instinct de la conservation.

« Vous ne sauriez croire tout ce que l'on rencontre de bonnes et saines doctrines, dans ce disciple de toutes les formes de gouvernement, dans ce roué politique, dans cette personnification de tous les vices. C'est une curieuse créature; il y a beaucoup à apprendre de son expérience et à recueillir de son esprit; à quatre-vingts ans, cet esprit est tout frais. »

C'était la première fois qu'elle se montrait équitable envers lui et son langage différait quelque peu de celui qu'elle tenait peu de semaines avant le rappel de son mari, en se réjouissant de ce que M. de Talleyrand « était à Londres dans une position singulière. » — « Il a découvert tout à son arrivée qu'on ne ferait point d'affaires avec lui, qu'elles se traiteraient à Paris entre M. de Broglie et l'ambassadeur d'Angleterre; que lord Palmerston serait charmant pour lui, mais ne lui dirait jamais un mot; qu'on lui écrirait des lettres aimables des Tuileries, mais que son cabinet lui laisserait tout ignorer. Voilà pour sa vieille habileté

un rôle peu flatteur, il en est tout étourdi. Mme de Dino pleure et lui ne rit pas. De plus, toutes ses spéculations particulières ont donné à faux. On dit qu'il a perdu huit cent mille francs dans les fonds. Il joue selon qu'il arrange la politique, ou bien, il fait celle-ci selon que cela arrange ses finances, et aujourd'hui, il n'arrange plus ni l'un ni l'autre. Lord Grey l'adore, lord Palmerston le déteste, lord Holland lui dit tous les secrets du cabinet, mais, en définitive, lord Palmerston se moque de ce jeu de ses collègues et de tout le monde. Son inimitié a paralysé Talleyrand complètement. Il voulait rapprocher nos Cabinets; il s'en est un peu vanté à Paris. Palmerston l'a su et l'a devancé; il a fait à mon mari des ouvertures conciliantes. Talleyrand en a été abasourdi, et je crois que ce qu'il voulait fait par lui ne lui plaît plus fait par un autre. Nous sommes, me semble-t-il, sur le meilleur pied possible; mais, c'est un grand coquin. »

Elle l'avait déjà dit de Metternich, oublieuse d'un passé où, loin de le tenir pour tel, elle jouissait délicieusement de sa tendresse. Elle le redisait de Talleyrand à qui elle ne devait pas les mêmes ménagemens. On ne peut que regretter de trouver sous sa plume ces épithètes violentes, qu'elles s'appliquent à l'homme qu'elle avait aimé ou à celui qu'elle affectait de mépriser, bien qu'il n'eût cessé de lui témoigner, depuis qu'ils se connaissaient, une déférence affectueuse. Elle était d'autant moins excusable de se modérer si peu dans ses appréciations qu'au même moment, son chagrin de quitter Londres trouvait une atténuation consolante et flatteuse dans les témoignages de regret qu'à la veille de son départ, elle recevait de tous côtés.

Lord Grey qui était resté son ami, bien qu'il eût quitté le pouvoir, lui adressait de touchans adieux, lui parlait de sa douleur « si impossible à exprimer. » — « Jamais je n'oublierai le bonheur que j'ai trouvé dans votre société. Je ne cesserai jamais d'en regretter la perte. » D'autres manifestations de même nature lui permettaient de dire : « Il faut que je me répète sur un point, c'est le respect, l'affection, l'estime, les regrets unanimes dont mon mari est l'objet. Je ne puis rien exagérer dans ce genre. Le gouvernement, les torys, les radicaux même, tous regardent son départ comme une catastrophe. Il est touché de ces témoignages, et il serait impossible qu'il ne le fût pas. »

Bientôt d'ailleurs, venaient se mêler à ces émotions des soucis d'ordre plus matériel.

« Quelle galère qu'une maison comme la nôtre à emporter et à jeter, car nous sommes entre ces deux agrémens-là. Nous emportons tout ce qui est ménage et nous jetons tout ce qui est luxe et valeurs, parce que j'imagine que nous trouverons une maison meublée... Le gouvernement anglais est fort poli pour nous et nous offre ses bâtimens pour Hambourg ou pour Pétersbourg. Je ne me suis pas encore décidée. Heureusement, cette offre m'a été faite par le ministre de la Marine qui est un de mes anciens amis, car de la part de Palmerston, je crois que j'aurais dit de suite non. » Elle lui attribuait le rappel de son mari et ne le lui pardonnait pas.

D'autre part, à la veille de quitter Londres, elle ignorait si les fonctions nouvelles de M. de Liéven en Russie lui assureraient un établissement à la cour ou s'il serait obligé d'avoir une installation dans la capitale. Elle chargeait son frère de s'en informer. « Vous savez que nous sommes sans feu ni lieu et combien la question de demeurer à la Cour ou non devient importante pour nous. Souvenez-vous de ce que je vous ai dit sur ce que, en hiver, ma patrie sera la maison que j'habite. » La réponse à sa question lui fut remise à son arrivée à Saint-Pétersbourg, d'où son frère venait de partir à la suite de l'Empereur qu'il accompagnait à Moscou. Elle apprenait par une lettre de lui que le gouverneur du tsarewitch avait son appartement dans les résidences impériales, et dès le 8 septembre, nous la trouvons installée à Tsarkoé-Sélo où son mari venait de prendre possession de son emploi. C'est de là qu'à cette date, elle renoue sa correspondance avec Alexandre de Benkendorff.

Pour commencer, elle lui envoie une lettre qu'en débarquant en Russie, elle a reçue de la duchesse de Dino, nièce de Talleyrand, et dont il convient de reproduire ici des extraits, à cause des piquans détails qu'elle donne sur la cour du roi des Français en cette année 1834. La duchesse de Dino mande à Mme de Liéven :

« ... Je fais journellement des courses à Saint-Cloud où l'on est d'une bonté pour moi, d'une confiance pour M. de Talleyrand et d'une sagesse admirable sur tous les grands intérêts. Notre roi veut être un vieux souverain. Il règne, c'est bien ; mais il gouverne, et c'est encore mieux. Il y met toute la mesure et la fine intelligence nécessaires quand il faut s'aider de grosses vanités et d'une prodigieuse ignorance. Mais enfin, il en vient à bout, et les progrès sont évidens et vraiment prodigieux depuis

l'année dernière. Ils sont dus à la personne du Roi. Ses ministres cherchent bien à lui échapper : mais il les reprend un à un, et finit par les dominer. Le plus récalcitrant était M. de Broglie, et je pense que le Roi en était encore plus fatigué que le corps diplomatique.

« ... Mgr le duc d'Orléans a eu la bonté de venir exprès du camp de Compiègne pour me voir. Il s'ennuie un peu. Son activité de prince et de jeune homme a besoin de s'employer. La vie frivole à laquelle M[me] de Flahault aidait si bien le fatigue et le dégoûte. Il vaut mieux que cela et a envie de goûter à plus que cela. Il meurt d'envie de voyager. Vous qui connaissez si bien l'Europe, croyez-vous qu'il le puisse ? Je veux dire qu'il le puisse avec sûreté de réception convenable ? J'aime Mgr le duc d'Orléans. Mon fils aîné a été élevé avec lui, puis il a confiance en moi. Il a de l'esprit, de la raison, des sentimens nobles, du courage, du gentilhomme et du prince. Enfin je lui voudrais du bonheur et des succès, Les voyages lui sont nécessaires, mais il faut qu'ils soient faits avec agrément. Aidez-nous de vos conseils.

« Il n'est nullement question de changemens de ministres ici. J'en suis charmée. Notre cour prend très bonne mine. On habite très noblement Saint-Cloud. On restaure Versailles, Fontainebleau, tous les anciens souvenirs de notre vieille monarchie, enfin c'est de la royauté et j'en bénis le ciel, puis ce sera mieux encore. Quand je pense au point de départ, je m'étonne encore plus de ce qui a été obtenu, que de ce qui reste encore à faire. »

Dans la lettre qui contient celle que nous venons de citer, nous trouvons en outre la preuve que, pas plus en Russie qu'en Angleterre, M[me] de Liéven n'entend se désintéresser des devoirs qui incombent à son mari et qu'elle est résolue à en prendre sa part. A Londres, elle a été pendant de longues années, à côté de lui et sans qu'il protestât jamais, le véritable ambassadeur. A Tsarkoé Selo, elle sera de même « le gouverneur » du tsarewitch tout au moins pour la partie intellectuelle de son éducation et sa sollicitude attentive s'étendra aux autres enfans de l'empereur. L'ambition qu'elle nourrit à cet égard se manifeste à l'heure même où elle s'installe au palais impérial et de jour en jour, elle s'affirme en s'exerçant et en révélant chez M[me] de Liéven une éducatrice d'une rare intelligence.

« ... Écrivez-moi un mot et dites-moi surtout ce que vous croyez que mon mari et moi puissions faire pour rencontrer par-

faitement la pensée de l'Empereur pendant son absence. Mon devoir est, non pas d'inventer, mais d'obéir. Pour obéir cependant j'aimerais un peu mieux à connaître les volontés de l'Empereur. Veut-il pour ses enfans un peu de délassement ou non? Ne s'agit-il vraiment de recevoir le grand-duc que le dimanche pendant une heure? Voilà ce que disent les maîtres. Mais le Maître l'entend-il ainsi? Enfin éclairez-moi. » — « Je vais tous les jours à midi faire ma cour à Mesdames les grandes-duchesses. Je reçois le soir chez moi les demoiselles d'honneur. Voilà les volontés de l'Impératrice exécutées, et voilà ma vie de Tsarkoé-Selo. Après vous avoir dit cela, je n'ai plus rien à ajouter sur mes faits et gestes. Je n'ai point revu encore Monseigneur le grand-duc héritier. J'attends qu'il me fasse l'honneur de venir s'accoutumer à mon visage et je le désire beaucoup. Je ne suis pas pédante; je ne l'ennuierai pas, et je n'ai pas de quoi lui donner des distractions trop grandes. »

Le 12 septembre, le grand-duc héritier, qui régnera un jour sous le nom d'Alexandre II, vient pour la première fois passer la soirée chez elle. « Je commence par une idée bouffonne mais vraie, c'est que, comme début, j'étais à peu près aussi embarrassée que lui, et que ses seize ans me déroutaient, comme ont pu le déranger mes cinquante. Cela va devenir une espèce d'enseignement mutuel. Après cela, j'ajouterai que nous nous sommes respectivement fort bien tirés d'affaire. Il est charmant en vérité, plein de tact, de bon goût, et d'envie de bien faire.

« Je vous dirai franchement que ce que j'observe en lui est un peu de difficulté de s'exprimer, surtout de raconter, ce qui fait que je lui en ai offert l'occasion plus d'une fois, et qu'il a fini par nous dire avec tout plein de sentiment et de vivacité les événemens de la journée du 14 décembre (1) et les impressions qui lui en sont restées. Je désire vivement qu'il vienne souvent; je suis parfaitement sûre que chaque visite lui donnera plus d'aisance et d'aplomb, et l'accoutumera à de la causerie que j'aurai soin de ne jamais lui rendre ennuyeuse...

« Nous avons vu la première neige ce matin; elle m'a fait pleurer; j'espère qu'elle ne me fera pas mourir. »

Durant les semaines qui suivent, Mme de Liéven s'attache de

(1) Allusion aux mutineries militaires qui éclatèrent à l'avènement de Nicolas (décembre 1825) et qui furent inexorablement réprimées. Le grand-duc Alexandre avait alors sept ans.

plus en plus à sa vie nouvelle si différente de ce qu'a été sa vie passée, semble y prendre plaisir et se prodigue pour inspirer confiance au jeune prince :

« ... Le grand-duc est venu deux fois chez moi depuis ma dernière lettre. Chaque séance devient plus facile. Je suis toute aise de pouvoir dire sans flatterie que c'est le plus délicieux jeune homme que j'aie jamais rencontré. Imaginez, passer à seize ans, deux heures et demie auprès d'une vieille femme et de personnages graves, causer avec eux, ou bien les écouter avec intérêt, sans bâiller; ne jamais dire un mot mal à propos; toujours à la chose, sans distraction, je vous assure que c'est surprenant. Hier le hasard nous a fourni Blondoff et Michel Woronzoff. Nous ramassons un extraordinaire quand il s'en rencontre de convenables. Du reste nous vivons sur notre propre fonds qui n'est pas considérable; mais cela va.

« Aujourd'hui j'ai l'honneur de recevoir Madame la grande-duchesse Olga. Sa gouvernante m'a dit que l'ordre de l'Impératrice était que je vinsse au palais Alexandre, si mon appartement était trop petit, et comme il nous faut un peu de gaieté et pour cela de l'espace, c'est dans les salons de l'Impératrice que nous essaierons de faire aller ce soir quelques jeunes jambes... C'est drôle quand je me rappelle la vie passée. La haute politique est aujourd'hui bien loin de moi.

« Notre jeune grand-duc est charmant, ce qui lui manque n'appartient pas encore à son âge et rarement à sa position. Il faut qu'il connaisse le monde : ce mot renferme toute chose. Insensiblement il arrivera à cela. Nous allons bien; tout a pris une tournure réglée et d'habitude. » — « Je ne manque pas un jour de faire ma cour à Mesdames les grandes-duchesses et je me permets d'aller voir souvent les petits grands-ducs. Vraiment c'est une famille délicieuse; ils font plaisir à regarder et à suivre; cela rafraîchit le cœur. Le temps est bien froid; les défections sont quotidiennes; il ne restera bientôt plus que nous et les corbeaux.

« Je crois que pour me faire fête, notre climat me montrera ce qu'il sait faire dans tous les genres, et qu'il fera froid cet hiver dans les mêmes proportions qu'il a fait chaud cet été. Ah! mon Dieu, que deviendrai-je au milieu de tout cela! En attendant, pour n'y pas succomber tout de suite, je m'en vas passer demain la journée en ville. » — « Tous les jours me semblent amener du mieux dans mes relations avec le grand-duc. Je vous assure que

je le crois accoutumé à moi, pas du tout ennuyé de ma société, et quelquefois même il me paraît qu'il y trouve du plaisir. Ce qui est bien visible en lui, c'est une envie et une volonté positive de bien faire, d'écouter, de recueillir, de profiter de ce qu'il entend. Les bons jours sont ceux où j'attrape un compère, car comment faire naître des sujets intéressans si personne ne m'interroge? C'est égal qui, mais il faut quelqu'un qui ait idée ou curiosité du reste de l'Europe. Alors j'enfile un peu de l'histoire de mon temps; un peu d'anecdote; quelque bêtise au milieu du sérieux, et je vous assure que le grand-duc suit cela des yeux et des oreilles avec une attention charmante. Je persévère dans mon système de le faire raconter, et sa jeune vie, toute courte qu'elle soit, nous fournit encore tous les jours des thèmes nouveaux; il y a beaucoup de sentiment en lui. Ses impressions, il sait fort bien les décrire, et sa charmante physionomie supplée à ce qui quelquefois lui manque comme expression de parole. C'est cela qu'il me paraît essentiel de pousser en lui. C'est cela que l'Empereur possède à un haut degré; il exprime toujours sa pensée avec énergie, clarté en même temps qu'élégance de langue. Je voudrais que le grand-duc sache l'imiter. Cela viendra.

« Les grands-ducs et grandes-duchesses ont eu hier soir une soirée qui les a fort amusés. Je fais commencer à sept heures juste, ce qui fait que tous peuvent en jouir, et je vous assure que les petits grands-ducs Nicolas et Michel sont tout aussi réjouis de voir danser, que le sont les autres de danser eux-mêmes. Madame Olga a une tenue charmante; elle parle avec bonté et obligeance à tout ce qui est convenable; elle s'amuse comme un enfant, fille d'empereur. Ils sont tous délicieux, leur attachement à leurs parens est vraiment touchant à voir; c'est des joies, des transports, quand arrive une lettre ou seulement des nouvelles. Le grand-duc héritier est tout accoutumé à moi; il subit ma société comme si elle lui plaisait. Avant-hier, le comte Nesselrode a passé la soirée chez moi; c'était pour moi un jour de fête et une très bonne fortune pour le grand-duc. Nous lui avons fait nous raconter l'histoire vivante des années 1813 et 1814. On ne peut mieux apprendre l'histoire qu'en l'entendant raconter par les auteurs. Aussi le grand-duc était-il tout attention, tout intérêt. Voilà des séances qui valent bien des leçons. »

De ce qu'on vient de lire, on a, semble-t-il, le droit de conclure que la satisfaction de la princesse, à cette heure de sa vie,

est entière et complète, qu'elle se plaît là où elle réside et à ce qu'elle y fait. Voici cependant que sur ce bonheur passe une ombre et qu'une page de la correspondance vient trahir subitement un regret de l'autrefois, dû sans doute à l'uniformité de ses journées, à l'absence absolue de causes d'agitation, à la lourde discipline qui règne à la cour de Russie et pour tout dire à la privation des incidens dont la curiosité de l'ambassadrice s'est toujours montrée si friande. « Mes lettres sont sottes; j'ai eu si longtemps l'habitude de les remplir d'événemens, ou importans ou piquans, que je me sens un peu de paralysie pour décrire une vie monotone, car rien ne l'est plus que celle que je mène. Nos événemens sont le thermomètre? Est-il au-dessus ou au-dessous de zéro? Voilà la grande question de tous les jours. A Londres il y en avait d'autres! »

Lorsque cinq semaines après son retour en Russie, Mme de Liéven se laissait aller à cette allusion à son séjour en Angleterre, en des termes propres à faire supposer qu'en dépit des apparences, elle se consolait malaisément de n'y être plus, elle ne se doutait pas que son existence présente, à quatre mois de là, allait être toute changée par la plus horrible catastrophe qui puisse déchirer le cœur d'une mère, et que ces journées un peu mornes de Tsarkoé-Selo qui parfois lui semblaient si longues, si difficiles à remplir, mais où, du moins, elle pouvait nourrir l'espoir d'un avenir plus conforme à ses goûts, bientôt elle les regretterait. A son départ de Londres, elle était depuis longtemps séparée de trois de ses fils, Alexandre, Constantin et Paul, retenus loin d'elle par les nécessités de leur carrière. Elle n'avait gardé que les deux plus jeunes, George et Arthur, le premier âgé de quinze ans, le second de neuf. Elle les préférait à leurs frères, à Constantin surtout, dont la vie dissipée était pour ses parens une cause d'inquiétude irritante. D'accord avec son mari, elle venait de les envoyer à l'université de Dorpat où leurs deux aînés avaient été élevés. C'est de là que, brusquement, lui arriva au mois de mars 1835, une terrifiante nouvelle. Atteints l'un et l'autre de la fièvre scarlatine, ils étaient en danger de mort.

Les détails manquent sur ce douloureux épisode. Il ne nous est révélé que par trois ou quatre billets tracés en hâte, au hasard d'une course éplorée, qui ne nous disent même pas en quel endroit expirèrent à peu de momens l'un de l'autre les pauvres petits, ni si le père et la mère qu'avait accompagnés Alexandre de

Benkendorff eurent la triste consolation de recevoir leur dernier soupir. « Cher, cher frère, ne manquez pas le service funèbre, je crains qu'on ne vous ait pas dit le moment et que ce cher enfant ne soit seul, bon frère! » — « Cher, cher Alexandre, au nom de Dieu, commandez bien au gendarme de veiller sur ce précieux dépôt, ce cher enfant; qu'il ne le perde pas de vue. Cher frère, accorde-moi cette grâce. Grand Dieu ! un gendarme au lieu de sa mère ! Je suis arrivée bien fatiguée, mais passablement bien. Adieu, mon bon frère; je n'oublierai jamais toute la tendresse que vous m'avez montrée ; mon Dieu, pourquoi faut-il que je vive, ou pourquoi ai-je vécu? Bon Alexandre, j'ai le cœur abîmé. » — « Mon cher frère, mon bon frère, que le ciel vous récompense de tout ce que votre tendresse m'a prodigué de douceurs. J'ai la mort dans l'âme. Je viens de recevoir votre lettre. Je compte avec foi sur toutes vos promesses. M. Souhareff a été parfait pour moi ; je vous prie de lui en savoir gré et de lui dire combien je lui en suis reconnaissante. J'embrasse votre femme, vos chers enfans : Marie, Coco, et vous cher, cher frère avec toute la tendresse possible. Mes chers petits enfans, mes chers anges; je vais donc quitter la terre où ils reposent! Cher frère, si je meurs bientôt, ne vous affligez pas, car je les aurai rejoints et vous me ferez enterrer auprès d'eux. Adieu, mon bon frère. » — « Me voici, cher frère, et je repars à l'instant. J'ai des momens affreux, mais je vis, ce qui est incroyable. »

Si nous manquons de détails sur le malheur qui venait de frapper Mme de Liéven et s'il ne nous est révélé que par les cris de détresse qui retentissent à travers sa correspondance, ces cris nous permettent du moins de juger de l'étendue de sa douleur. A dater de ce jour, elle en est réellement écrasée et jamais, dans l'avenir, elle ne parviendra à se délivrer de ce cruel et lourd fardeau. Quoiqu'elle appelle instamment la mort, elle a encore devant elle une longue existence, durant laquelle elle cherchera des distractions dans le spectacle toujours plus compliqué des affaires européennes et des consolations dans une tendre amitié contractée au hasard de sa route. Mais, ni cette amitié, quelle qu'en soit la sollicitude, ni ces distractions ne combleront le vide de son âme dévastée. Elles ne lui apporteront pas l'oubli. Elle restera jusqu'au bout la *Mater dolorosa;* à toute heure, elle vibrera au souvenir inoublié de ses chers morts et, pareille à Rachel pleurant ses enfans, elle ne voudra pas être consolée.

III

Au lendemain de son infortune, il ne pouvait être question pour elle de reprendre ses fonctions à la cour de Russie. En eût-elle eu la volonté, elle n'en aurait pas eu la force. Sa santé, durement éprouvée déjà par le climat de Saint-Pétersbourg était à l'image de son âme, exigeait du repos et des soins. De là, le parti que, d'accord avec son mari, elle prenait aussitôt après les obsèques de ses fils, d'aller à Berlin, consulter les sommités médicales. Le prince de Liéven, rappelé d'urgence à la Cour, se donna cependant le temps de l'accompagner jusqu'au terme de son voyage. Le 5 avril, ils étaient à Kœnigsberg.

« Nous sommes arrivés ici ce matin, dit-elle à son frère à cette date. J'y passe toute la journée pour prendre un jour de repos. Je suis abîmée, mais c'est mon cœur qui l'est surtout et je crois bien que ma douleur est de celles que le temps augmente, Aussi le temps ne peut-il plus être long pour moi; cela n'est pas possible; mon malheur est trop grand! Mon mari est un peu indisposé. Il est pour moi d'une bonté parfaite. Quel moment que celui où je m'en séparerai! Ce sera pour toujours, mon bon frère; je ne puis plus vivre une vie sans intérêt, sans occupation, une vie qui ne se composera plus que du souvenir de mes malheurs. Sans distraction, mon esprit mort, mon cœur mort, cela ne va plus. Adieu cher, cher frère. Je vous embrasse, je vous aime de tout ce qui me reste encore de force aimante... Pour perdre le moins de temps possible, mon mari veut me quitter aux portes de Berlin. »

Peut-être se demandera-t-on pourquoi ces époux choisissaient pour se séparer l'heure douloureuse où ils ne pouvaient attendre quelque soulagement que d'une réunion plus étroite et durable, et il semble bien en effet que tout leur commandât de ne plus se quitter, de mettre en commun leurs pleurs et leurs désespérances. Mais, d'une part, le séjour de la Russie était momentanément interdit à Mme de Liéven, et, d'autre part, son mari avait à un trop haut degré une âme de courtisan, pliée aux ordres de son maître, pour que l'idée lui vînt d'essayer de s'y soustraire alors qu'ils lui enjoignaient de revenir à son poste sans délai. On le rappelait, et, après avoir mis sa femme aux portes de Berlin, il se hâtait d'obéir.

« Mon mari m'a quittée à Wogelsdorff où j'ai trouvé les équipages de la duchesse de Cumberland qui m'ont conduite à Berlin; elle m'avait fait préparer un appartement dans l'hôtel du prince Frédéric de Prusse, son fils. Elle m'y attendait et ne me quitte pas. Je suis arrivée vivante, c'est tout ce que je puis vous dire de plus triste pour mon compte, car, cher, cher frère, combien la mort me serait douce. Comment croyez-vous possible que je vive avec une douleur pareille dans le cœur, et sans vivre dans le monde pour m'en tirer ou m'en distraire? Mon chagrin augmente tous les jours. C'est vrai ce que je vous dis là; il est plus poignant aujourd'hui qu'il ne l'était hier, et dans cette progression-là, que peut être mon avenir? Si vous priez Dieu pour moi demandez-lui de me retirer de cette terre; demandez-lui de me réunir à mes anges.

« Ma séparation d'avec mon mari a été cruelle pour tous les deux. C'est bien dur, bien dur, cher frère, de se séparer dans un pareil moment et avec la certitude de ne plus se revoir. Pauvre mari! quel triste voyage que celui qu'il a fait avec moi! Quel triste voyage que celui qu'il fait seul maintenant! Quelle tragédie complète que tout ce qui nous regarde! Je suis un objet de pitié et je me suis prise en horreur. Adieu, mon frère, mon bon frère. Je suis exténuée. »

A Berlin un grand bonheur attendait Mme de Liéven. Elle y retrouva Paul, son troisième fils, le plus jeune de ceux qui lui restaient. « Sa vue m'a donné un instant de bonheur; il est bien touché, bien tendre, bien soigneux, bien anxieux pour sa pauvre mère. Je l'aime bien, Paul; vous savez que, désormais, c'est ce que j'aime le plus. Mais, notre réunion sera courte et je sais trop que je ne peux rien pour lui. Pauvre Paul! Il pleure en me regardant. Je suis bien faible, l'excitation de mes nerfs m'avait soutenue pour arriver ici. Mais tout cet affreux passé et les fatigues du voyage ont fait qu'une fois au repos, la nature s'est vengée et je suis épuisée, anéantie. »

Cependant, elle recevait les personnes qui « pouvaient l'intéresser. » Parmi les visiteurs, elle cite le ministre prussien Ancillon, le prince de Wittgenstein, M. de Ribeaupierre, ministre de France : la duchesse de Cumberland l'environnait de sa sollicitude, et se faisait un devoir de ne pas la quitter. « L'intérêt des affaires publiques est encore quelque chose pour moi; je suis donc distrayable. Mais, nécessairement, c'est court, cela s'éva-

nouit avec ces entretiens. » Et comme elle avait reçu des nouvelles de Londres, elle s'efforçait, en les transmettant à son frère, de tromper la longueur de ses journées.

On serait surpris de voir à tout instant des informations politiques mêlées à ses lamentations, si elle ne nous avait maintes fois prouvé que les « affaires » ont à ses yeux un intérêt assez puissant pour qu'elle y trouve un remède, même dans les circonstances cruelles qu'elle traverse. Mais, elle a été, avoue-t-elle, trop gâtée par sa vie de Londres pour que sa vie de Berlin puisse lui donner les satisfactions qu'elle préfère. « Aujourd'hui mon esprit est aussi parfaitement privé d'aliment que l'est mon cœur. Ah! mon pauvre cœur, qu'il est brisé, anéanti! et rien, rien du tout pour me tirer de ma profonde douleur. Ah! si j'étais un homme! Je suis touchée du souvenir de l'Empereur et de l'Impératrice. Dites à l'Impératrice que je ne lui écris plus parce que je ne m'en crois plus le droit. Quand je le faisais, mes lettres avaient de l'intérêt. Mes récits d'Angleterre lui plaisaient. Aujourd'hui que je n'ai plus à parler que de ma triste personne, je ne me permets pas de l'importuner, mais j'aurai toujours dans le cœur le souvenir de ses bontés et la pensée qu'Elle me les continue... J'ai été plus mal ces jours-ci, les médecins me renvoient et je partirai dans peu de jours pour Francfort d'abord et de là pour Baden-Baden. »

Comme ses précédentes lettres, celles qu'elle écrit de Baden-Baden ne sont que plaintes, regrets, démonstrations de l'impossibilité d'être encore heureuse, à laquelle elle est condamnée... « Je suis bien aise de la nouvelle que vous me donnez que mon mari a momentanément de l'occupation pour son esprit. C'est la seule façon de noyer les peines de cœur. Si vous pouviez inventer un remède pareil pour le mien, pour ce cœur si brisé, si malheureux! Il n'y a que cela qui me donnerait du soulagement. Tout le reste n'a aucune puissance sur ma douleur. Le beau climat, le beau pays, tout cela ne m'inspire qu'indifférence ou même tristesse, car avec eux, avec mes pauvres chers enfans j'y serais si heureuse! Sans eux, il n'est plus de joies pour moi.

« Je voudrais avoir un intérêt, une occupation dans le monde, je me sens capable encore d'occuper utilement mon esprit; mais cette occupation, le seul remède possible pour moi, me manque : et la vie n'est plus qu'un vide affreux, une tristesse éternelle, et ne me laisse d'autre désir que la tombe. Je ne vous

écris pas, cher frère, je n'écris qu'à mon mari en Russie. Je ne veux pas accabler les autres de ma douleur, et ce n'est que de cela que j'aurais à les entretenir. »

Cependant quelque accablée qu'elle fût, il y avait en elle une faculté de rebondissement qui, dès ce moment, opérait sur son esprit et, presque à son insu, la disposait à chercher les moyens de se faire « une vie possible. » Son mari et son frère insistaient pour qu'elle rentrât en Russie, sa cure terminée, et se réinstallât à Tsarkoé-Selo, où elle pourrait sinon se divertir, du moins trouver, dans la reprise de ses anciennes habitudes, des distractions efficaces. Mais, lorsque, après la mort de ses enfans, elle avait quitté la cour, c'était avec le ferme et secret dessein de n'y plus faire des séjours de durée. D'ailleurs, à Baden comme à Berlin, les médecins étaient unanimes à déclarer qu'elle ne survivrait pas à un nouveau séjour en Russie. Elle en était elle-même convaincue et, tandis qu'elle recevait des exhortations pressantes qui l'y rappelaient, elle se préparait à se fixer ailleurs. Où? Elle ne savait, et resta quelque temps sans se décider. C'est seulement à la fin du mois d'août et de son séjour à Baden que commence à se trahir dans ses lettres le désir d'aller vivre à Paris.

« L'Italie m'était défendue par les médecins; elle l'est encore plus par le choléra. Il me faut un climat tempéré; mais, par-dessus tout, il faut de la distraction à mon esprit. C'est non pas mon seul remède, car il n'y en a pas de possible pour moi, mais, c'est la seule chance de prolonger mon existence en me tirant de ma douleur. Je ne la crois pas nécessaire, mon existence; tout m'a été ravi... Mais puisqu'il faut encore que je vive, il faut que je me sauve de mes horribles souvenirs. Il faut du repos pour mon corps, de la distraction pour mon esprit. J'irai chercher l'un et l'autre auprès de mes amis. »

Elle en avait en Angleterre. Mais, outre qu'elle ne jugeait pas convenable de s'établir dans un pays où elle vivait naguère revêtue d'un titre officiel, elle y avait été trop complètement heureuse pour y vouloir retourner. Restait Paris, et c'est Paris que les médecins lui conseillaient. » C'est là où je songe à aller passer la mauvaise saison. Je crois, cher frère, avoir acquis assez chèrement le droit de chercher un adoucissement à mes affreux chagrins là où je peux les trouver. Mais, s'il était nécessaire d'obtenir pour cela l'agrément de l'Empereur, je compte qu'il ne me le refusera pas...

« ... Vous oubliez, en me proposant Tsarkoé-Sélo, que longtemps avant mes malheurs, il avait été décidé que je devais me soustraire au climat de la Russie pendant un an et demi. Vous ne pensez pas sans doute que ma santé vaille mieux aujourd'hui qu'alors,.. Mon cher frère, vous êtes dans la plénitude des biens de ce monde. Vous ne sauriez entrer dans le cœur des malheureux et nul être n'est plus profondément malheureux que moi. J'ai tout eu ; je n'ai plus rien. »

Résolue à laisser là, au moins pour un temps, la cour de Russie, son dessein s'était fortifié à la suite d'un refroidissement momentané survenu dans ses relations avec une de ses compatriotes qu'elle croyait son amie, la comtesse de Nesselrode, femme du chancelier de Russie, venue elle aussi à Baden-Baden. Elle s'en plaignait à son frère avec amertume : « Cela me peine et m'étonne bien. Jusqu'ici et partout, j'avais eu le bonheur de conserver le bon vouloir des gens qui me prenaient une fois en amitié. Aujourd'hui mes malheurs semblaient m'y donner de nouveaux droits. Je me suis trompée dans cette circonstance et j'en suis vraiment blessée; je ne connaissais pas les inégalités de caractère. Ceci a pour moi la suite naturelle que tous les Russes, qui se tournent toujours là où est la faveur, suivent les mouvemens de Mme de N... et m'évitent tous parfaitement. Cela me gâte mon reste de séjour ici. »

Au moins d'octobre, Mme de Liéven arrivait à Paris. Elle se proposait d'y passer l'hiver. Du premier séjour qu'elle y fit, il n'existe pas de traces dans nos documens. C'est par ailleurs que nous savons qu'à peine arrivée, elle eut un salon où commencèrent à affluer les hautes personnalités de la société diplomatique. Néanmoins, elle n'était pas décidée encore à s'établir définitivement en France, ce qu'elle n'eût pu faire sans l'agrément de l'Empereur, sous peine d'encourir sa disgrâce. L'autorisation qu'elle souhaitait ne lui parvint que l'année suivante (1836), en septembre, à Baden où elle était retournée. « L'Empereur ne vous défend rien, lui mandait son frère, et vous laisse libre de vos actions. »

Elle connaissait trop bien la cour d'où lui arrivait ce message laconique pour se dissimuler, alors même qu'elle feignait de ne pas le comprendre, ce qu'il cachait de mécontentement. En réalité, l'Empereur daignait fermer les yeux sur les faits et gestes de Mme de Liéven. Mais il était de toute évidence qu'il ne

les approuvait pas et se réservait de les blâmer. Elle en pouvait d'autant moins douter qu'au même moment, son mari, sans tenir compte de la vague autorisation qu elle avait reçue lui écrivait « qu'il la laissait libre de se rendre partout où elle le jugerait à propos, à l'exception néanmoins de Paris. » Ce n'est pas sa volonté à lui qu'exprimait son langage, mais une volonté plus haute. Au général de Benkendorff lui présentant la demande de sa sœur, le tsar avait sans doute répondu : « Qu'elle aille où elle voudra. » Mais en parlant à M. de Liéven, il avait probablement ajouté : « Excepté à Paris. » C'est donc la véritable pensée du maître que son mari lui communiquait.

Elle n'en persista pas moins dans son projet. En annonçant à son frère sa résolution de retourner à Paris pour la durée de l'hiver, elle disait : « Je demande à votre tendresse et à l'humanité de l'Empereur de m'accorder le seul adoucissement que je trouve. Faites-lui agréer avec indulgence la résolution que je prends, car l'idée de lui déplaire empoisonnerait les pauvres jouissances que je cherche. Dites-moi donc de sa part que je fais son bon vouloir en cherchant à soulager mes peines. » Comme preuve de sa sincérité et de la gravité d'un état de santé qui ne lui permettait pas d'entreprendre le long et fatigant voyage de Russie, elle envoyait des attestations de médecins, destinées à être mises sous les yeux du tsar.

Durant cet hiver encore, à la faveur du silence qu'on gardait à son égard, elle put rester à Paris sans paraître en révolte contre la volonté souveraine dont son mari s'était fait l'écho. Elle s'attachait chaque jour davantage à sa nouvelle vie, qui déjà lui paraissait trop attrayante pour que rien au monde pût la contraindre à en changer.

L'été venu, se sentant mieux portante, elle alla à Londres. La mort de Guillaume IV venait de faire passer la couronne sur le front de la princesse Victoria. Quoique Mme de Liéven fût absente d'Angleterre depuis trois ans, elle eut la consolation d'y trouver toujours aussi ardentes les amitiés qu'elle y avait laissées. Au commencement de juillet, elle raconte les émotions qu'elle a éprouvées à Londres. « Les soins, les amitiés de mes amis les ont bien adoucies. Je demeure dans le beau palais de la duchesse de Sutherland, aujourd'hui grande maîtresse de la reine. Tout le monde vient me voir, on m'entoure, on me soigne, on ne me laisse pas de temps pour mes tristes souvenirs, et si le bonheur

était dans ces témoignages, dans ces recherches d'amitié, personne n'en aurait plus que moi. Je suis touchée, reconnaissante, car on me montre plus d'égards, plus de tendresse qu'on ne m'en a jamais montré. Comme de coutume, tous les partis, toutes les couleurs se rencontrent chez moi. C'est un privilège qui m'accompagne partout. »

Ressaisie par l'atmosphère où elle a si longtemps vécu, elle redevient comme autrefois la plus perspicace des informatrices. « Je vais voir la reine demain. Le nouveau règne s'annonce comme un miracle. A dix-huit ans, de la tenue, de l'aplomb, curiosité et intérêt pour les affaires, volonté très absolue, aucune espèce d'influence, car la reine mère n'en a aucune, de la préférence pour personne non plus... une connaissance exacte de ce qu'elle ose vouloir et dans ce cas, résolution, d'autres disent obstination à toute épreuve pour le faire. »

La lettre d'où sont extraits ces passages abonde en détails sur les affaires de l'État et les hommes qui les mènent. Elle atteste d'un bout à l'autre une activité d'esprit et une satisfaction dont l'ancienne ambassadrice ne nous avait depuis longtemps fourni un aussi visible témoignage. Naguère, elle écrivait à son frère que les incidens de la vie publique ont toujours le don de l'intéresser et de la distraire. Rien de plus vrai et, durant son séjour à Londres, elle semble avoir oublié ses peines. Il serait cependant plus juste de dire qu'elle les laisse dormir. Voici d'ailleurs qu'à l'improviste, elles se réveillent. Ses relations avec son mari vont brusquement toucher au drame, et ce drame, en sa simplicité, deviendra poignant.

Elle était à Londres depuis quelques jours quand une lettre du prince de Liéven vint inopinément lui apprendre qu'il se rendait en Allemagne, dans une ville d'eaux, pour y faire une cure et que, de là, il irait passer la mauvaise saison en Italie. Il déclarait à sa femme qu'elle ne pourrait l'accompagner dans ce voyage. Mais comme il désirait la voir et s'entretenir avec elle, il lui demandait de fixer sur la route qu'il avait à parcourir un endroit où ils pourraient se rencontrer. En confiant sa lettre à l'un de ses amis, le comte Orloff, qui partait pour Londres, le prince de Liéven l'avait expressément chargé de démontrer à la princesse la nécessité de cette réunion. Mais, il suffit au comte Orloff de la voir pour comprendre qu'elle était hors d'état de supporter les fatigues d'une longue course. Le seul voyage de

Paris à Londres avait ébranlé de nouveau sa frêle santé et l'obligeait à des ménagemens.

— C'est à lui de venir vers vous, lui dit le comte Orloff, et non à vous d'aller à lui. Donnez-lui rendez-vous au Havre ou à Dieppe.

Elle suivit ce conseil, écrivit dans ce sens à son mari et quitta Londres pour aller attendre sa réponse à Paris. Mais, en chemin ses forces la trahirent. Elle dut s'arrêter à Abbeville. A la suite d'une violente hémorrhagie, elle y fut durant plusieurs jours entre la vie et la mort. Elle ne put regagner Paris qu'au bout d'une semaine et y rentra littéralement épuisée.

Elle se remettait à peine de cette secousse lorsque la réponse de son mari, en date du 2 août, vint ajouter à ses souffrances physiques une souffrance morale bien autrement cruelle. Il lui « ordonnait » de quitter sur-le-champ Paris et, après avoir formulé « des menaces vagues » il terminait ainsi : « J'exige une réponse catégorique, car je suis obligé moi-même de rendre compte dans un délai donné des résolutions que j'aurais à prendre en conséquence d'un refus de ta part. »

Ces paroles indiquant clairement une volonté supérieure à celle de son mari, M[me] de Liéven, après avoir protesté contre la rigueur de ses ordres, lui décrivit longuement ses maux et appuya ses dires des consultations médicales auxquels ils avaient donné lieu. Mais elle prêchait en pure perte. Ses protestations eurent pour résultat de lui attirer cette foudroyante réplique. « Mes lettres ne t'ont pas laissé de doutes, j'espère, que je suis tenu à insister que tu viennes me rejoindre. Je t'ai prévenue qu'en cas de refus, je serais obligé de prendre des mesures qui me répugnent. Je te déclare donc aujourd'hui que si tu ne viens pas, je te retire toute subvention. Je dois aussi prévoir le cas où tu me laisserais sans réponse, et t'avertir encore que si, dans un délai de trois semaines, elle ne m'était point parvenue, je serais obligé d'agir comme s'il y avait refus de ta part. »

Profondément blessée par des accens si nouveaux pour elle, clouée à Paris par l'état de sa santé, incapable « de faire pour de l'argent ce qu'elle n'a pu faire par dévouement et par affection, » comprenant enfin que son mari n'est qu'un instrument dans les mains de l'Empereur et qu'elle sera impitoyablement sacrifiée, c'est à l'humanité du maître que derechef elle a recours. Après avoir consulté ses amis de Paris, M. de Médem

l'ambassadeur russe, lady Granville l'ambassadrice d'Angleterre, et Guizot, elle adresse au tsar une supplique; elle écrit au comte de Nesselrode et au comte Orloff; elle les adjure de s'entremettre pour fléchir la rigueur dont elle est victime. Elle prie de même son frère :

« Vous souvenez-vous d'une promenade dans votre drowsky, l'année 33 à Péterhoff, où, en me parlant de mon mari, vous me disiez :

« — Si jamais votre mari vous menaçait, référez-vous à moi; je suis là pour vous protéger. »

« Le moment est venu; protégez-moi. » Elle lui raconte par le menu les avanies dont elle est abreuvée. Elle lui déclare qu'elle ne bougera pas, « qu'on n'obtiendra rien d'elle. » Voyager, c'est m'exposer à la mort. Je ne donnerai pas à mon mari la honteuse satisfaction d'aller dire à l'Empereur :

« — Sire, je vous ai obéi, ma femme est morte. »

Avant qu'elle connût le résultat de ses démarches, son fils Alexandre arriva chez elle à l'improviste. Il était envoyé par son père pour donner à sa mère « des éclaircissemens intimes sur la volonté absolue de l'Empereur et les suites funestes auxquelles elle s'exposait en restant à Paris... Mon mari avait donné l'ordre à son fils de m'emmener, fût-ce au détriment de ma santé. » Alexandre, après avoir causé avec le médecin de sa mère, renonça à exécuter cet ordre inhumain. « Ce que le médecin lui a dit a tellement effrayé notre pauvre fils que, si je voulais partir, il se refuserait à m'accompagner. »

Entre temps, elle recevait la réponse de son frère. Affligée de n'y trouver, au lieu de l'autorisation définitive qu'elle avait sollicitée, que des phrases évasives, elle discutait une à une les objections qui lui étaient faites et qu'elle devinait suggérées par l'Empereur. Ses argumens restaient toujours les mêmes : sa santé pitoyable, l'avis des médecins, la vie retirée qu'elle menait. Comme elle croyait comprendre que l'Empereur lui imputait à grief d'avoir un salon politique, elle se défendait en définissant le caractère des réunions qui se tenaient chez elle chaque soir. Un salon politique, quelle erreur !

« Oui, des personnages politiques y viennent, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus distingué en esprit dans les divers partis, et cela encore se réduit à cinq Français : M. Molé, M. Guizot, M. Thiers, M. Berryer et le duc de Noailles. Vous voyez qu'il y en a de

toutes les couleurs. Parmi ceux-là, les deux premiers seuls, je les vois familièrement et j'ai pour l'un et l'autre une sincère estime. Mais, est-ce donc de politique que je parle avec eux? Qu'est-ce qu'elle me fait aujourd'hui? J'en suis complètement en dehors et comme ils le savent bien, ils n'ont rien à trouver auprès de moi dans cette donnée et je vous étonnerais peut-être si je vous disais qu'avec M. Guizot par exemple, c'est de religion surtout que nous parlons. Il a éprouvé des malheurs semblables aux miens et plus grands encore; il est luthérien comme moi, un homme de la plus haute moralité, et ses entretiens ont plus adouci mes peines que beaucoup de distractions de causeries que j'ai recherchées.

« Ces personnes-là et la diplomatie de bons principes se réunissent chez moi, notre ambassadeur tous les jours, les Anglais de ma connaissance et quelques Autrichiens voyageurs qui se trouvent ici. Voilà, cher frère, ma vie, tous les soirs chez moi, jamais chez les autres, jamais un salon étranger, jamais spectacle, jamais autre chose quelconque. C'est une vie douce, réglée, qui m'offre la seule distraction qui puisse m'atteindre, qui me fait du bien. Expliquez-moi où peut se trouver le mal d'une existence semblable? »

Son argumentation n'était pas moins vive sur un autre point et mérite qu'on la mentionne, ne serait-ce que parce qu'elle nous livre peut-être un des mobiles auxquels, indépendamment de la volonté impériale toute-puissante sur l'âme du prince de Liéven, façonnée à la servitude, il obéissait en traitant si durement sa femme. Dans la lettre de son frère, elle avait trouvé cette remarque: « Vous ne devez pas être étonnée qu'après tant d'années de supériorité sur lui, il cherche enfin à s'en venger. » Fondée ou non, l'observation la touchait et elle la relevait avec vivacité: « Mais, mon cher frère, si cette supériorité que vous m'attribuez sur lui existe en effet, puis-je m'en défaire? Cette supériorité, je l'ai mise pendant de longues années à son service. Elle lui a été utile, bien utile, et c'est lorsqu'il ne s'en sert plus qu'il voudrait m'en punir. En vérité, ce serait un excès d'injustice d'un genre bien nouveau...

« En résumé, ajoutait-elle pour conclure, je n'ai rien à me reprocher vis-à-vis de mon mari. Quels que puissent avoir été les orages de notre vie, nos malheurs avaient plus que jamais réuni nos cœurs. Mes lettres ont été constamment tendres, affectueuses.

Lui s'est rendu coupable d'un tort grave. Votre esprit d'équité vous porte à en convenir vous-même. Mais, surtout, lui m'a montré une absence de cœur, de simple pitié qui reste bien avant dans mon âme. Vous, vous avez été de nouveau pour moi ce que je vous disais en descendant, pour la dernière fois, l'escalier de ce triste hôtel Ostermann, dans cet affreux moment où je vous parlais pour la dernière fois, dans ce moment où je montais en voiture pour suivre le convoi d'un de mes enfans et précéder l'autre; vous avez été pour moi un père, un frère, un mari. Vous le resterez toujours, n'est-ce pas? »

Ce témoignage de gratitude porte la date du 23 décembre 1837. Le prince de Liéven venait alors d'arriver à Naples, convaincu par les dires de son fils de la sincérité des motifs que sa femme avait opposés à ses ordres. C'est de là que, presque à la même date, il écrivait à l'Empereur :

« ... Il m'est très pénible, Sire, de n'avoir pas à annoncer à Votre Majesté un résultat également satisfaisant quand au second objet qu'Elle a bien voulu commettre à mes soins. Néanmoins, je vous supplie de croire, Sire, que je n'ai négligé aucun moyen de persuasion auprès de ma femme; que mes instances ont été répétées et suivies même de mesures compulsives auxquelles notre union depuis trente-sept ans n'avait jamais donné lieu. Elle s'est empressée de porter directement à la connaissance de Votre Majesté Impériale les raisons qui la mettaient hors d'état d'obtempérer aux ordres qui lui avaient été signifiés par ma voie. Me reposant sur la rectitude de son caractère, autant que sur son constant attachement, il me répugne de douter de ses protestations, ni de croire qu'elle n'eût fait son possible pour obéir à deux volontés également sacrées à ses yeux. »

Tel paraît avoir été le dernier mot de ce pénible débat. La princesse de Liéven peut enfin se fixer définitivement à Paris; sa rupture avec son mari est complète; elle ne le reverra pas. Ni l'Empereur ni lui n'insistent plus pour qu'elle rentre en Russie. Ce qui lui vient encore de son pays ne saurait maintenant ni l'affliger ni l'irriter. Ses désirs ne rencontrent plus d'obstacles. Elle peut vivre à son gré, et le tableau qu'elle trace de l'existence qu'elle s'est faite démontre combien cette existence lui plaît.

A travers ce tableau elle dresse d'un crayon délicat la silhouette de quelques-uns des habitués de son salon :

« ... Pour passer des généralités aux personnalités, je m'amuse des hommes autant que des choses. Je respecte M. Guizot parce qu'il le mérite. Je le placerais dans le moyen âge si le moyen âge avait été éclairé. Il a une droiture, une moralité, une fermeté dignes de ce temps-là, et une élévation d'esprit et de façons bien rare au temps présent.

« M. Molé a l'esprit le plus élégant, les manières et le ton du monde les plus accomplis. Il est flexible, doux, aimable, susceptible, jaloux de toute supériorité, vaniteux, éclairé et modéré dans ses opinions, et d'esprit léger comme tous les Français.

« M. Thiers est un feu d'artifice perpétuel; c'est l'esprit le plus abondant que j'aie rencontré. La mobilité d'impressions et de principes forme son caractère distinctif. C'est un révolutionnaire au fond, mais qui saurait prendre au besoin toutes les autres formes; il a l'orgueil de Satan, c'est lui-même qui le dit. Il dit que Charlemagne aurait été forcé de compter avec lui; moi je crois que Charlemagne l'aurait fait pendre. Il est capable de tout le mal imaginable et au fond de tout cela, il est ce qu'on appelle très bon enfant, sans rancune, sans envie.

« M. Berryer est le plus magnifique orateur, le plus aimable homme, le meilleur enfant, et le Français le plus léger qui existe.

« Je vous dis mes impressions de chacun d'eux, je ne les vois que chez moi. S'ils s'y rencontrent, ils sont fort bien ensemble. Les deux premiers, le premier surtout, M. Guizot, est ma visite quotidienne. J'écoute avec intérêt les opinions de chacun d'eux. Cela me reporte à ma vie passée, moins la curiosité et le parti à en tirer, car tout ceci n'est plus que pour mon divertissement, mais je n'en conçois pas de plus instructif et de plus drôle. »

En ce qui touche Guizot, elle ne disait pas toute la vérité. Elle négligeait d'avouer qu'elle se flattait d'avoir trouvé dans la tendre affection dont déjà cet ami rare et fidèle l'enveloppait une source intarissable de consolation et de joies de cœur.

Ernest Daudet.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

28 février.

La Ligue de la liberté de l'enseignement a adressé à ses adhérens une sorte de consultation sur la conduite à suivre dans les circonstances actuelles. Le gouvernement n'a jamais été plus actif qu'aujourd'hui dans l'application de la loi contre les congrégations ; il ferme, en ce moment même, une quantité considérable d'écoles, et il a trouvé le moyen de le faire sans bruit, en provoquant le moins de résistance possible, ou même sans en provoquer aucune. A l'encontre de ces actes gouvernementaux, les citoyens ont un devoir, qui est de veiller à ce que ce soit bien la loi qu'on leur applique. La Ligue rappelle, dans le document qu'elle vient de publier, le double but qu'elle s'est donné, et qui consiste : 1° à convaincre les esprits de l'importance du droit d'enseigner ; 2° à montrer ce qu'est notre législation, et à l'aide de quelles armes légales les citoyens peuvent défendre leurs droits. Les citoyens s'abandonnent d'autant plus facilement à l'arbitraire administratif qu'ils connaissent moins bien ces droits. Aussi la ligue s'applique-t-elle à les leur faire connaître, et à quoi servirait-elle si ce n'était tout d'abord à cela ?

En ce qui concerne les écoles libres, la situation est la suivante. Il y a 8 000 écoles environ qui ont formé une demande d'autorisation dans les délais légaux, et 4 000 après l'expiration de ces délais. Les écoles de la première catégorie ont continué de fonctionner jusqu'ici, sauf à se fermer si l'autorisation leur est refusée, et c'est ce qui arrive de plus en plus. Leurs demandes auraient dû être soumises au Conseil d'État ; c'est du moins ce que tout le monde avait compris au moment de la discussion et du vote de la loi ; mais

M. Combes a découvert depuis qu'il pouvait remplacer cette assemblée avec un avantage incontestable au point de vue de la rapidité de l'exécution, et s'étant érigé seul juge de la question de savoir si ces dernières devaient être renvoyées, ou non, au Conseil d'État assemblé, il en décide souverainement. C'est ainsi qu'un grand nombre d'écoles, restées provisoirement ouvertes, commencent à être fermées, et il est probable qu'elles le seront toutes un peu plus tôt ou un plus tard, si le même esprit continue de souffler en haut lieu. Voilà pour les 8 000 écoles de la première catégorie. Quant aux 4 000 de la seconde, elles ont été en partie fermées au mois de juillet 1902. Les propriétaires des immeubles ont cherché, comme c'était leur droit, si la loi ne laissait pas aux établissemens qu'ils avaient formés des moyens de vivre, ou de revivre sous une autre forme. Ils en ont trouvé deux qui nous paraissent strictement légaux. Le premier consiste à laïciser l'école par l'introduction d'un nouveau personnel ou à séculariser le personnel ancien. Le second consiste à passer condamnation sur l'école ; l'école fermée reste fermée, et on ne cherche pas à la rouvrir ; mais, à côté d'elle, il y avait des annexes qui n'ont besoin d'aucune autorisation, ni même d'aucune déclaration préalable, comme des garderies pour les jeunes enfans, des ouvroirs pour les jeunes filles, des patronages divers, des services de visites pour les malades, etc. C'est tout cela que les propriétaires des immeubles ont essayé de sauver, et au premier moment ils n'y ont rencontré aucune difficulté ni opposition. Leur droit semblait reconnu. Mais on s'est ravisé, et, sous prétexte que la loi du 1er juillet 1901 s'applique aux congrégations en général, quelle que soit d'ailleurs l'œuvre à laquelle elles se consacrent, on oblige tous ces établissemens à se fermer. L'injonction de le faire a été adressée à plusieurs d'entre eux, qui s'y sont conformés. S'ils ont eu tort ou raison de s'incliner sans autre forme de procès devant l'écharpe d'un commissaire de police, on peut différer d'avis sur la question : ce qui est sûr, c'est qu'ils l'ont fait bien vite et sans avoir épuisé les moyens de défense que la loi elle-même leur avait donnés. La Ligue de la liberté de l'enseignement les leur rappelle.

Elle invoque la loi du 4 décembre 1902. Dès que cette loi a été faite, nous en avons signalé les conséquences. Ses auteurs s'étaient proposé de donner des sanctions pénales à la loi du 1er juillet 1901. C'était pour eux une chose irritante, et qu'ils jugeaient inadmissible, de rencontrer des résistances sans pouvoir infliger à ceux qui en avaient pris l'initiative des mois de prison et des amendes. Un pareil

sentiment était bien naturel de leur part; mais, pour y donner satisfaction, on devait aller devant les tribunaux. Ils en avaient pris leur parti. Le 2 décembre 1902, M. le Garde des Sceaux disait au Sénat : « C'est précisément ce droit de recourir à la force dont le gouvernement offre l'abandon, et il vient vous demander de substituer des sanctions judiciaires aux sanctions administratives. Le projet de loi qui vous est soumis n'a pas d'autre but. » Il faut donc croire, avec la Ligue de la liberté de l'enseignement, que l'ère des exécutions administratives est close. Le gouvernement conserve sans doute le droit d'adresser aux congréganistes qu'il estime avoir formé ou reformé un établissement illégal, d'avoir à se disperser; mais, s'ils résistent, ses agens de l'ordre administratif ne peuvent que le constater par un procès-verbal, qu'ils transmettent au procureur de la République. Autrefois, avant la loi du 4 décembre 1902, la résistance était brisée par la force, mais elle n'était par elle-même passible d'aucune peine : aujourd'hui, elle est passible d'une peine, mais elle ne peut plus être brisée par la force. Un jugement est nécessaire, et jusqu'à ce qu'il soit devenu définitif, les choses restent en l'état. Quelle est donc la question que les tribunaux auront à résoudre? C'est celle de savoir si les congréganistes visés par le gouvernement ont, oui ou non, formé un établissement de la congrégation. Personne ne saurait dire au juste ce que c'est qu'un établissement de la congrégation. La loi ne le dit pas, elle ne donne aucune définition de l'établissement, laissant à la jurisprudence le soin de faire ce qu'elle n'a pas fait elle-même. Eh bien! que la jurisprudence prononce! C'est le vœu de la Ligue de la liberté de l'enseignement : ce devrait être celui de tout le monde.

On connaît la prétention du gouvernement à ce sujet : pour former un établissement de la congrégation, il suffit d'un seul congréganiste, et celui-ci forme cet établissement partout où il se trouve et dans quelques conditions qu'il opère. Cette interprétation de la loi heurte le bon sens le plus élémentaire, mais le gouvernement ne s'en inquiète guère, et il enjoint à tous les congréganistes qui ne sont pas au siège de la congrégation, de le rejoindre aussitôt. En vain lui répond-on que les maisons-mères ne sont pas assez vastes pour contenir tous les congréganistes, et qu'il y a là une impossibilité matérielle; il ne veut rien entendre. Il a posé une règle sans se préoccuper de savoir si elle est exécutable; tout le monde doit s'y plier. On voit par là combien il est indispensable de définir l'établissement, et c'est ce que les tribunaux seuls peuvent faire aujourd'hui La Ligue de la liberté de l'enseignement a sa définition à elle, dont nous faisons

volontiers la nôtre. « *Si*, dit-elle, la maison appartient aux sœurs, *si* elles ou la communauté en ont la pleine propriété ou l'usufruit, *si* elles en sont locataires, *si* elles en jouissent par concession gratuite d'un tiers, *si*, en un mot, les sœurs sont « chez elles, » *si* elles ont la direction assise et établie de la maison, cette maison constitue un établissement de la congrégation, mais à ces conditions seulement. » Et nous comprenons fort bien qu'on puisse reviser ou compléter ces conditions; les tribunaux s'y appliqueront avec l'autorité qui leur est propre; une seule chose est inadmissible, c'est que la présence d'un nombre infime de congréganistes, ou même d'un seul, dans une maison où ils ne sont pas chez eux, constitue néanmoins un établissement de la congrégation. Puisqu'elle a été soulevée, la question doit être résolue; et comment pourrait-elle l'être, sinon par la résistance d'un propriétaire qui, ayant recueilli un ou deux congréganistes, viendra dire : « Je suis chez moi, j'ai le droit d'y loger qui je veux, pourvu que je ne prête pas les mains à la constitution illégale d'un établissement congréganiste, et je soutiens que je n'ai rien fait de pareil. » A un homme qui tient ce langage, on ne peut désormais, si on n'est pas de son avis, faire qu'une réponse : lui envoyer du papier timbré et l'assigner devant les tribunaux. Quand les tribunaux auront prononcé en dernier ressort, tout le monde devra s'incliner : jusque-là on a le droit de ne rien faire, et il y a même des circonstances où ce droit devient un devoir.

On connaît la règle que s'est donnée M. Combes pour laisser subsister provisoirement des écoles congréganistes. Les grands principes n'ont rien à y voir. M. Combes supprime les écoles libres quand il en a lui-même de suffisamment nombreuses et vastes pour contenir tous les enfans de la commune : dans le cas contraire, il n'accorde ni ne refuse l'autorisation demandée et laisse la situation se prolonger telle quelle. Mais il prépare l'avenir en obligeant les communes à construire de nouvelles maisons d'école, ou à agrandir celles d'aujourd'hui. On sait à quel point les budgets communaux sont déjà surchargés de centimes additionnels : il faudra pourtant en voter encore d'autres, et peut-être, lorsque ces conséquences de la politique actuelle viendront à se produire, s'apercevra-t-on dans nos campagnes qu'il en coûte très cher de supprimer une liberté.

Quoi de plus facile à comprendre? L'enseignement libre est donné à peu près à la moitié de nos enfans, sans qu'il en coûte rien à l'État ni aux communes : si on le supprime, aujourd'hui partiellement et demain complètement, l'État et les communes devront pour

voir aux obligations qu'ils auront assumées. Que les conseils municipaux le fassent de gaieté de cœur, il faudrait les connaître mal pour le croire. Aussi M. le ministre de l'Instruction publique vient-il de déposer devant la Chambre un projet de loi qui, pour la construction d'office des maisons d'école, supprime purement et simplement la plupart des garanties qui avaient été laissées jusqu'ici aux communes, et confie aux préfets le pouvoir en quelque sorte dictatorial d'ordonner les constructions, de choisir les architectes, de dresser les plans et devis, et finalement d'ouvrir au budget communal le crédit destiné à la dépense. Une loi du 21 mars 1883, complétée par un décret du 7 avril 1887, avait institué toute une procédure pour la construction d'office des maisons d'école. Cette procédure, précisément parce qu'elle était sage, était un peu lente. Tout en exerçant sur les communes une pression qui avait finalement pour objet de leur faire violence, on donnait des sauvegardes à leurs intérêts, et on prenait des précautions contre ce que pouvait avoir de trop brutal l'arbitraire d'un préfet qui aurait voulu faire du zèle. Ces précautions, le nouveau projet en fait table rase. On n'a plus d'autre souci aujourd'hui que d'aller vite, d'atteindre le but tout de suite, d'en finir brusquement avec des discussions qu'on juge oiseuses. Et ce désir d'être expéditif était allé si loin que le gouvernement s'était mis d'accord avec la Commission du budget pour incorporer le projet sur la construction d'office des maisons d'école dans la loi de finances. Les protestations qui se sont élevées l'y ont fait renoncer : il y aurait eu sans doute une discussion difficile, terminée par un vote de disjonction, soit à la Chambre, soit au Sénat. Néanmoins le projet de loi est maintenu, et il est à coup sûr un des plus significatifs et suggestifs qui aient été présentés dans ces derniers temps. On ne veut plus de délais ; la politique actuelle n'en comporte pas. On ne veut plus de résistances, d'où qu'elles puissent venir. La République qui semblait devoir être, en même temps qu'un gouvernement économe, un gouvernement favorable à l'extension des libertés communales, restreint au contraire, ou se propose de restreindre ces libertés en même temps que quelques autres. Un gouvernement à tendances jacobines comme le nôtre devait tomber dans les excès de la centralisation. Le projet de loi sur la construction d'office des maisons d'école en est une preuve, et non pas la seule.

Malgré tout cela, il s'en faut de beaucoup que la situation de ce gouvernement, ou du moins du ministère qui le représente, se consolide. Non pas qu'il soit exposé à un danger immédiat : personne,

même parmi les plus pressés, n'a envie de prendre la succession de M. Combes avant qu'il ait terminé la besogne répugnante dont il s'est si volontiers chargé. N'a-t-il pas dit qu'il était venu pour appliquer la loi sur les associations? On le laisse faire, mais il tarde à tout le monde qu'il ait fini. Le bloc, en effet, se désagrège. Les ministres eux-mêmes ne sont pas toujours d'accord entre eux. La majorité de la Chambre est de mauvaise humeur et s'impatiente. Les votes parlementaires ne se ressentent pas encore matériellement de cet état d'esprit : il semble toutefois qu'autre chose se prépare, qui ne vaudra peut-être pas beaucoup mieux que ce que nous avons, mais qui, en tout cas, ne peut pas valoir moins. On commence à trouver que le ministère dans son ensemble manque de prestige : celui de quelques-uns de ses membres n'a pas gagné en éclat depuis quelques jours. Ce sont les congrégations qui, sans le vouloir, le soutiennent. Quand sera terminé l'holocauste qui se prépare, et dont le dépôt du rapport de M. Rabier semble donner le signal, c'en sera bientôt fait de M. Combes : on ne lui saura même aucun gré de ses services.

Des événemens importans, bien qu'il soit encore difficile d'en déterminer la portée et d'en distinguer les suites, se sont passés en Orient depuis le 15 février. Nous disions alors que, si le prince Ferdinand de Bulgarie voulait sérieusement en finir avec les comités macédoniens, les moyens ne lui manqueraient pas pour cela, et que. si une influeuce suffisamment énergique s'exerçait sur lui, la volonté lui en viendrait. L'influence à laquelle nous faisions allusion s'est exercée à Sofia, et le prince a pris subitement un certain nombre de résolutions destinées à étouffer l'agitation révolutionnaire. D'autre part, la Russie et l'Autriche ont rédigé un programme de réformes à introduire en Macédoine, et l'ont soumis au Sultan avec l'adhésion et l'appui des autres grandes puissances. Enfin Abdul-Hamid n'a pas mis plus de vingt quatre heures à accepter le programme, et s'est déclaré prêt à l'appliquer. Il propose même de l'appliquer à toute la partie orientale de son empire. Ce sont là beaucoup plus de choses qu'il ne s'en passe d'ordinaire en quinze jours, surtout en Orient. Il serait, néanmoins, téméraire de dire que tout est fini, que le danger est conjuré et que les nuages obscurs qui s'amoncelaient sur la Macédoine sont définitivement dissipés.

Le prince Ferdinand a agi avec rapidité et fermeté. On a appris un matin qu'il avait fait arrêter les principaux chefs des comités macédoniens en Bulgarie, entre autres Michaïlowski et le général Zont-

chef. Quant aux comités, ils les a déclarés dissous : le territoire bulgare ne devait plus servir de laboratoire à la révolution. Le Sultan s'est montré fort satisfait des mesures prises par son vassal, auquel il a écrit une lettre de remerciemens et de félicitations. Le prince a certainement bien mérité de la Sublime Porte et du Sultan ; mais il est à croire qu'il se serait volontiers passé du témoignage de contentement que ce dernier lui a adressé, car, s'il réprime la révolution, il n'en est pas moins obligé de ménager chez lui l'opinion, et l'opinion bulgare a dû être médiocrement flattée d'un coup de force qui était devenu sans doute une nécessité politique, mais n'en était pas plus glorieux pour cela. Il y a, toutefois, une remarque à faire, c'est que si le prince Ferdinand a arrêté Michaïlowski et Zontchef, il a laissé échapper Sarafof. Celui-ci, soit qu'il se défiât et fût sur le qui-vive, soit qu'il ait été averti à temps par une voie mystérieuse, a pris la fuite vers une destination inconnue. Sarafof, nous l'avons déjà dit, est à la tête des comités révolutionnaires les plus nombreux et les mieux organisés. Son but est de créer une Macédoine autonome et indépendante, tandis que celui de Michaïlowski et de Zontchef est d'annexer la Macédoine à la Bulgarie. Bien des gens croient d'ailleurs que si la première solution était adoptée, à savoir l'indépendance de la Macédoine, ce serait une simple étape vers la seconde. Ils n'ont pas oublié l'édifiante histoire de la Roumélie orientale qui avait été constituée en province autonome au sud des Balkans, et n'a pas tardé, à la suite d'une conspiration qui a éclaté subitement aux yeux de l'Europe étonnée, à proclamer son union à la Bulgarie. On disait d'ailleurs dans ces derniers temps qu'un accord provisoire s'était établi entre Michaïlowski et Sarafof, au moins pour la période d'action dans laquelle on allait immédiatement entrer. Si le premier est prisonnier, le second est libre ; on ne peut donc pas dire que la révolution a été privée de tous ses chefs. Enfin, il y a deux sortes de comités macédoniens. Les uns se sont constitués en territoire bulgare, et ce sont ceux-là que le prince Ferdinand a dissous. Mais il y en a d'autres sur le territoire macédonien lui-même, et ces derniers, qui constituent ce qu'on appelle « l'organisation intérieure, » sont restés en pleine activité. Il est vrai que le prince Ferdinand n'y peut rien : c'est à la Porte seule qu'il appartient de surveiller et de disperser les comités qui se sont formés chez elle. Le prince Ferdinand est en droit de dire qu'il a fait ce qui dépendait de lui, et qu'après avoir donné des gages aussi manifestes de la correction de son attitude, il n'a plus qu'à attendre de sa bonne volonté ou de son esprit politique que le Sultan fasse à

son tour ce qui dépend de lui pour ramener le calme dans les esprits. En un mot, c'est au Sultan à introduire des réformes en Macédoine, et, comme on ne peut guère compter sur son initiative, c'est aux grandes puissances à le conseiller. Elles l'ont fait, et nous souhaitons que leurs conseils, dont le Sultan a immédiatement apprécié la modération et la sagesse, apparaissent effectivement aussi sages, c'est-à-dire aussi efficaces, qu'ils sont modérés.

Il était naturel que le programme des réformes fût rédigé par la Russie et par l'Autriche, qui sont le plus directement intéressées au bon ordre dans les Balkans; et comme leur propre rivalité y est quelquefois un élément de trouble, il importait qu'elles se missent avant tout d'accord. On peut dire que le programme qu'elles ont arrêté est un minimum. Il est resté sensiblement en deçà des réformes qui avaient été indiquées dans le Livre Jaune français, réformes dont nous avons parlé il y a quinze jours, et qui n'avaient elles-mêmes rien d'exagéré. Si nous les rappelons aujourd'hui, c'est parce que la publication du Livre Jaune paraît avoir produit en Allemagne une irritation assez vive, sinon dans les sphères gouvernementales, au moins dans la presse; mais la presse en Allemagne prend souvent ses inspirations en haut lieu, et, lorsqu'elle parle avec une certaine unanimité, il n'est pas téméraire de croire qu'elle ne le fait pas avec une spontanéité absolue.

La presse germanique a donc été particulièrement amère et acrimonieuse à l'égard de notre ministre des Affaires étrangères, M. Delcassé. Elle lui aurait volontiers demandé de quoi il se mêlait. A notre avis, il ne se mêlait que de ce qui le regardait. Il s'est borné d'ailleurs à reproduire les dépêches de nos agens, et à donner à ceux-ci son opinion personnelle sans l'imposer à personne autre. Mais il aurait été désirable que cette opinion fût plus complètement partagée. Cela serait arrivé sans doute si le programme des réformes avait été dressé par deux puissances dont les intérêts auraient été moins divergens que la Russie et l'Autriche, et si derrière l'Autriche il n'y avait pas eu l'Allemagne, l'Allemagne qui a déclaré à maintes reprises par la bouche de M. de Bismarck combien elle faisait fi des considérations d'humanité dans la politique orientale, et qui ne paraît pas avoir depuis changé d'opinion. On croit généralement en Europe que le programme initial de la Russie était plus développé que celui de l'Autriche, et que c'est sur lui qu'ont porté les réductions d'où est sorti le programme émondé qui a été finalement soumis au Sultan. La France, de même que les autres grandes puissances, était d'autant plus libre

d'exprimer son avis qu'elle n'avait pas à prendre une part directe dans l'élaboration du programme définitif. Elle s'est contentée, comme les autres, de s'y rallier et de le soutenir quand il a été fait, et c'est assurément tout ce qu'on pouvait lui demander. L'action, restée si discrète, de notre diplomatie n'a donc pas mérité les reproches qu'on lui a adressés de l'autre côté du Rhin. M. Delcassé s'est inspiré des intérêts généraux de l'Europe, dont la France ne distingue pas les siens.

Il aurait été beaucoup plus loin s'il s'était inspiré des manifestations de l'opinion. Un meeting, qui a réuni plus de 4000 personnes, a eu lieu au théâtre du Château-d'Eau sous la présidence de M. le baron d'Estournelles de Constant. On y a entendu des orateurs venus de tous les points de l'horizon politique, appartenant aux partis les plus divers et même les plus éloignés les uns des autres, M. Denys Cochin, M. Jaurès, M. de Pressensé, M. Anatole Leroy-Beaulieu, M. Lerolle, etc. Leurs paroles étaient animées d'un souffle véhément d'indignation et de colère contre le sultan Abdul-Hamid. Il y avait là plus de réminiscences historiques, dont quelques-unes sont récentes et douloureuses, que de jugemens exacts sur la situation présente. Le souvenir des massacres d'Arménie hantait les imaginations et quelquefois même les égarait un peu. M. Jaurès a dit dans son discours qu'il était bon que la diplomatie eût des préoccupations, à condition de se rassurer. Les manifestations de ce genre peuvent avoir leur utilité ; mais, dirons-nous à notre tour, c'est à condition que la diplomatie ne s'en inspire pas trop. L'humanité est une grande et belle chose, la sensibilité aussi : toutefois on risque de les compromettre gravement l'une et l'autre lorsqu'on en fait les seuls guides de sa politique. Elles ne doivent jamais en être absentes; elles ne doivent pas non plus exclusivement la diriger. Il faut encore tenir compte des intérêts des puissances, qu'aucune d'elles n'est disposée à sacrifier : elles n'en ont peut-être pas le droit. On risquerait sans cela de provoquer les plus redoutables conflits, et, sous prétexte d'améliorer le sort de quelques populations, de faire couler beaucoup plus de sang qu'on n'en épargnerait. Nous prenons la manifestation du Château-d'Eau, comme il convient de le faire, dans son ensemble. Si nous descendions dans le détail des partis ou des hommes qui y ont pris part, nous ne saurions assez nous étonner de voir les socialistes, par exemple, s'enflammer aujourd'hui pour les Macédoniens, après l'avoir fait hier pour les Arméniens, alors qu'ils se montrent généralement si tièdes pour les intérêts de la France elle-même, lorsqu'ils sont menacés à l'étranger. La préoccupation d'échapper à tout ce qui pour-

rait ressembler, non pas même à une guerre véritable, mais à un conflit, les porte à conseiller toutes les concessions; et, pour être plus sûrs de les imposer, ils s'appliquent à désarmer le pays en brisant entre ses mains l'instrument militaire qui assure sa sécurité. Mais pour les Arméniens, mais pour les Macédoniens, on ne saurait trop faire à leur gré! La France a de grandes et de nobles traditions qu'ils rappellent éloquemment; elle est, elle doit rester la protectrice des faibles; soit; mais pour protéger les faibles, la première condition est d'être très fort soi-même, et les socialistes ne travaillent qu'à nous affaiblir. Ils nous promettent, à la vérité, l'avènement prochain d'une société régénérée où le droit triomphera par la seule force des discours : en attendant, un discours, même éloquent, est bien peu de chose au milieu de l'Europe, armée jusqu'aux dents, et si M. Jaurès ne se trompe pas sur l'avenir, ce dont il nous permettra de douter, nous sommes parfaitement sûrs de ne pas nous tromper sur le présent. La terre promise est encore bien loin !

Revenons aux réformes du programme austro-russe. La note les présente, et elles sont en effet un simple complément des règlemens antérieurement arrêtés. Le Sultan, au mois de novembre dernier, a pris un iradé dans lequel il a promis quelques réformes, en chargeant un inspecteur général de veiller à leur exécution. Partant de là, les deux gouvernemens se sont appliqués à innover le moins possible, ce qui serait fort bien s'ils avaient assuré d'une manière plus ferme et plus sûre la réalisation des réformes.

La principale garantie qu'ils en demandent est dans la fixation préalable de la durée des pouvoirs de l'inspecteur général, qui ressemblera plutôt et cela est heureux, à un gouverneur général des trois vilayets macédoniens. Mais on ne dit pas quelle sera cette durée, et c'est un point à préciser. L'inspecteur général « aura la faculté de se servir, si le maintien de l'ordre public le rend nécessaire, des troupes ottomanes, sans avoir chaque fois recours au gouvernement central, et les valis seront tenus de se conformer strictement à ses instructions. » Ces dispositions méritent d'être approuvées. La gendarmerie se composera de chrétiens et de musulmans dans une proportion analogue à celle des populations : encore un bon principe mais il avait déjà été posé et il faudrait surtout veiller à son exacte application. Les gardes champêtres seront chrétiens là où la majorité de la population est chrétienne : c'est fort bien. Enfin la police et la gendarmerie seront réorganisées avec le concours de spécialistes étrangers. Passons aux mesures de l'ordre financier. « Pour assurer le

fonctionnement des institutions locales, le budget des revenus et des dépenses sera dressé dans chaque vilayet, et les perceptions provinciales contrôlées par la Banque ottomane seront destinées en premier lieu aux besoins de l'administration locale. Le paiement des services, civil et militaire, y compris le mode de perception des dîmes, sera modifié et l'affermage en gros sera aboli. » Il y a là le germe d'excellentes choses, mais seulement le germe, et la note des deux puissances procède trop souvent par sous-entendus. C'est peut-être réduire à l'excès le rôle de la Banque ottomane que de lui donner un simple pouvoir de contrôle, et ce n'est pas assez dire du mode de perception des dîmes que d'annoncer qu'il sera modifié. Toutefois si, par un moyen quelconque, on assure réellement le paiement régulier des fonctionnaires de l'ordre civil et militaire, on aura fait plus qu'une réforme, on aura fait une révolution et la plus salutaire de toutes. Nous avons déjà dit que le fonctionnaire ottoman, y compris le gendarme, n'était concussionnaire et pillard que parce qu'il n'était pas payé : le jour où il le sera, beaucoup de choses pourront changer. Mais comment le paiement exact et régulier sera-t-il assuré, et par quoi l'affermage en gros, qui doit être aboli, sera-t-il remplacé? La note ne le dit pas, et il importerait beaucoup de le savoir pour se rendre compte de la sincérité et de l'efficacité des réformes. Enfin, il y a aura une amnistie générale dans les trois vilayets, ce qui contribuera sans doute à l'apaisement des esprits; mais c'est là une liquidation du passé, et il s'agit surtout de préparer et d'assurer un meilleur avenir.

Tel est le programme : tout ce qu'il contient est excellent, mais il ne contient peut-être pas tout ce qu'il faudrait. Il est vrai que, s'il est appliqué sincèrement, on n'échappera pas, quand on voudra le préciser, à la nécessité de le développer. Reste à savoir s'il sera considéré comme une satisfaction suffisante pour que les comités révolutionnaires désarment ou soient désarmés par le sentiment favorable et confiant des populations. C'est la confiance qui sera difficile à obtenir. On a déjà éprouvé de si grandes et de si nombreuses déceptions! on est si habitué à des promesses ottomanes qui ne sont jamais suivies d'effet! tant de réformes ont été annoncées et si peu ont été réalisées ! Bien que réduit à un minimum, le programme austro-hongrois ferait beaucoup de bien si on pouvait dire de lui, comme autrefois de la Charte, qu'il sera une vérité : il faudra pour cela que les puissances tiennent la main à son exacte application. Il n'y a, dans la note austro-russe, aucun contrôle européen organisé, ni même prévu :

on se contente d'y dire que l'inspecteur général nommé pour un nombre d'années déterminé ne pourra être révoqué sans que les puissances aient été préalablement consultées. Il est naturel qu'Abdul-Hamid, qui devait s'attendre à des exigences plus considérables, se soit empressé de donner son adhésion à un programme aussi modeste, et où son autorité souveraine est si scrupuleusement respectée. Nous voudrions croire, du moins, que la rapidité même avec laquelle il l'a fait est une garantie de sa sincérité.

En tout cas, pour que le programme austro-hongrois produise tout l'effet qu'on en attend, il importe de l'appliquer immédiatement, de manière que les résultats heureux en soient sentis tout de suite; sinon l'état des esprits restera le même, c'est-à-dire éminemment favorable à une explosion révolutionnaire. L'opinion bulgare est mécontente. La Serbie est plus calme. Quant à la Grèce, elle fait des efforts pour attirer l'attention sur elle; ses comités commencent à se remuer; ils envoient des télégrammes en Europe pour affirmer que c'est d'elle, et non pas de la Bulgarie, que la Macédoine attend sa délivrance. Les Albanais qu'on a parlé de désarmer, mais qui ne se seraient pas laissé faire, et qui comptent sur l'appui de l'Autriche, restent irrités et beaucoup plus disposés à étendre leurs privilèges qu'à supporter qu'on y apporte la moindre restriction. Enfin l'état des Balkans n'est rien moins que rassurant, et il faudrait peu de chose pour y allumer l'incendie. Nous venons d'assister au premier acte de l'intervention européenne : il n'est pas probable que ce soit le dernier.

Francis Charmes.

Le Directeur-Gérant,

F. Brunetière.

SOUVENIRS D'UN DIPLOMATE

LA DÉLÉGATION DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES A TOURS ET A BORDEAUX (1870-1871)

Je n'ai pas l'intention de retracer ici l'histoire de la diplomatie du gouvernement de la Défense nationale. Plusieurs écrivains de marque, M. Jules Favre, plaidant *pro domo suâ*, MM. Albert Sorel, Valfrey, Ch. de Mazade, ont raconté et jugé l'ensemble des négociations qui se sont poursuivies depuis le 4 Septembre jusqu'à la paix de Francfort à travers la fièvre obsidionale et au bruit du canon. Je voudrais seulement indiquer d'après mes souvenirs personnels les principaux épisodes de la mission spéciale qui, sous le nom de Délégation des Affaires étrangères, a été chargée à Tours et à Bordeaux de correspondre avec nos agens et d'entretenir nos relations avec les Puissances neutres pendant que Paris était séparé du reste du monde. Il m'a été donné d'en faire partie ; j'ai été témoin de ses efforts continus, de ses pourparlers énergiques, du labeur qu'elle a consacré à la sauvegarde de ce qui subsistait encore de notre situation en Europe. Il ne lui appartenait pas de conduire les événemens ou de prendre les résolutions réservées au gouvernement responsable de notre politique et de nos destinées ; mais elle a joué un rôle assez considérable au cours de cette période pour qu'il soit intéressant de rappeler ce qu'elle a été, ce qu'elle a fait, et d'étudier le concours qu'elle a prêté à l'œuvre commune, les services qu'elle a rendus dans toutes les circonstances où elle a pu exercer

son activité. On verra qu'elle a été l'un des élémens de la résistance et qu'elle s'est pleinement acquittée du mandat qu'elle avait reçu, et ce n'était pas peu de chose en ces jours néfastes.

I

Lorsque le gouvernement de l'Hôtel de Ville eut résolu de résider dans Paris assiégé, il comprit la nécessité de constituer en province un centre d'autorité libre, qui pût maintenir l'administration du pays et surtout organiser et diriger nos ressources militaires. Il désigna donc trois de ses membres, MM. Crémieux, Glais-Bizoin et l'amiral Fourichon, pour se rendre à Tours, assistés de fonctionnaires des divers départemens ministériels. Mais la tâche assignée à ces personnages était déjà tellement au-dessus de leur compétence qu'on voulut bien juger impossible de leur remettre encore nos intérêts diplomatiques. D'autre part, nos rapports avec notre personnel au dehors et avec les Puissances exigeaient la liberté des communications : il fallait que notre voix pût se faire entendre, et que nous fussions en mesure de traiter les questions éventuelles dont nous aurions à nous préoccuper. Le parti le plus simple eût été d'adjoindre le ministre des Affaires étrangères à ses trois collègues ; mais M. Jules Favre ne voulait point quitter la capitale, craignant d'abandonner le gouvernement aux conceptions vagues du général Trochu, à la fougue de M. Gambetta, et peut-être aux entreprises de la démagogie. Ces considérations avaient leur valeur sans doute ; il en résultait toutefois que M. Jules Favre ne pourrait exercer ses fonctions que par intermittence, en des conjonctures spéciales, et serait hors d'état de communiquer avec nos agens aussi bien que de faire face aux incidens de l'avenir. Comme, d'autre part, il n'entendait point abandonner ses prérogatives, il résolut d'envoyer à Tours un délégué muni de pouvoirs assez étendus pour entretenir nos relations extérieures, négocier avec les Puissances, et tenter auprès d'elles les démarches urgentes, tout en réservant les conclusions majeures à la décision du gouvernement. En tout temps, une telle mission eût été fort délicate ; mais, en l'état des choses, elle devenait particulièrement difficile, eu égard surtout à l'impossibilité de se concerter avec le ministre, et il était malaisé de prévoir quelle extension elle serait amenée à prendre sous l'impulsion des événemens.

Le choix du délégué qui serait investi d'attributions aussi peu définies ne laissait pas que d'être embarrassant. Parmi les membres du Gouvernement, les uns étaient tout à fait incapables de diplomatie, les autres eussent inévitablement cherché à prendre un ascendant incompatible avec l'influence et la responsabilité que M. Jules Favre entendait conserver. La situation et le caractère de M. Thiers ne permettaient pas de lui offrir un rôle secondaire, et quant aux diplomates de profession qui avaient survécu à la révolution de Septembre, ils étaient à peu près inconnus au ministre. Il est vrai que celui-ci, avec une sagesse rare dans l'histoire de nos vicissitudes, les maintenait à leur poste, confiant dans leur loyal concours; mais il manquait d'élémens d'appréciation sur leurs aptitudes particulières.

Comme il estimait cependant qu'un homme de la carrière, sans attache personnelle avec le régime déchu, serait seul en mesure de remplir ces fonctions exceptionnelles qui exigeaient autant d'autorité et d'expérience que d'esprit de discipline, il en vint à considérer que les deux principaux fonctionnaires du ministère, M. Desprez, directeur des Affaires politiques, et le comte de Chaudordy, directeur du Cabinet, étaient, avec des qualités très différentes, indiqués pour la mission de Tours. En travaillant avec eux depuis son accession au pouvoir, il avait discerné leurs mérites éminens et leur dévouement à la patrie : il se félicitait de les avoir retenus auprès de lui.

M. Desprez, chargé depuis quatre ans de la Direction politique, dont il avait été pendant dix ans sous-directeur, avait acquis par l'infatigable travail de toute sa vie une connaissance approfondie des questions européennes. Esprit remarquablement fin et ingénieux, conciliant et incapable d'une imprudence, il savait discerner le fort et le faible des affaires les plus complexes aussi bien qu'en suivre les nuances et les détours. Habile écrivain, il était passé maître dans l'art essentiel en diplomatie de dissimuler sous la trame d'un style serré les ondoiemens de la dialectique et les réserves de la pensée. Accoutumé à conduire un grand service et à converser avec les représentans étrangers, il était regardé, à bon droit, comme le conseiller le plus éclairé et le plus sage qu'un ministre pût rencontrer. Il est vrai que les travaux du Quai d'Orsay convenaient mieux à son tempérament méditatif et un peu timide que la vie active du dehors, et il était permis de se demander si la nature même de ses facultés

supérieures répondait bien aux nécessités d'une mission militante, exposée peut-être à tant de péripéties.

Le comte de Chaudordy se recommandait par des mérites d'un autre ordre. C'était un homme d'initiative prompte et accentuée : après avoir obtenu ses premiers grades à l'étranger, il avait complété son instruction politique et mondaine dans le poste de chef du cabinet pendant le long ministère de M. Drouyn de Lhuys. Assez médiocre écrivain, nullement orateur, il séduisait par la verve de sa causerie, par la fermeté décisive de son langage familier, par une causticité aimable, un peu brusque en apparence, mais toujours originale et pénétrante. Sans donner à sa pensée une forme impérieuse, il la présentait comme l'expression même du bon sens et de la sagesse pratique. Méridional du Languedoc, il avait tout l'esprit alerte et délié de sa race, le mot vif et saisissant, et en même temps une volonté, une ténacité irréductibles. Après la retraite de M. Drouyn de Lhuys, et pendant une disponibilité assez longue, il avait gardé une attitude de demi-disgrâce, avec une réserve discrète, nuancée d'opposition, et quand, au lendemain de nos premiers revers, il fut appelé à diriger le cabinet du prince de La Tour d'Auvergne, il parut presque un homme nouveau. Il voulait s'éloigner après le 4 Septembre, mais il céda aux instances de M. Jules Favre, qui invoquait son ardent patriotisme. En réalité, étranger aux décisions funestes qui avaient amené la guerre, n'étant lié par aucun devoir de fidélité dynastique, il était libre de servir le pays sous un autre régime, surtout lorsqu'il s'agissait non pas de telle ou telle forme politique, mais de résistance à l'ennemi.

Après une hésitation assez longue, le ministre jugea préférable de se réserver la collaboration de M. Desprez à Paris et d'envoyer M. de Chaudordy à Tours. Ce dernier lui parut particulièrement propre à une mission très active, à cette multitude de démarches rapides et insistantes que la situation même imposait au chef d'une délégation aussi aventurée. Son choix était donc très bien justifié, mais il faut reconnaître que le rôle du délégué demeurait fort vague et sa tâche indéterminée. Ce fonctionnaire, chargé de diriger les services extérieurs et d'amener, s'il était possible, l'intervention diplomatique des neutres, restait cependant subordonné à un ministre qui, renfermé dans Paris, ne pouvait ni l'inspirer, ni le conduire : on comptait sur son initiative, qui risquait toujours d'être désavouée; son

influence se trouvait ainsi sensiblement diminuée, et il ne représentait en vérité pour les Cabinets neutres qu'une sorte d'ambassadeur avec qui les négociations gardaient un caractère indécis et flottant, puisqu'il dépendait d'un gouvernement d'abord non reconnu et, ce qui était plus grave, invisible. La diplomatie française allait donc être soumise à deux autorités inégales, et l'une et l'autre fictives, celle-ci n'ayant droit de se produire que sous réserve, et celle-là étant hors d'état de se manifester en temps opportun. M. de Chaudordy devait être, pendant tout le cours de sa gestion, gêné par cette disposition des choses : on lui donnait trop ou trop peu, et il a fallu toutes les ressources de son esprit et la prudence de sa conduite pour que sa mission conservât quand même le caractère le plus élevé, ne donnât lieu à aucun conflit, et obtînt jusqu'à la fin les sympathies et la confiance des Cours.

On doit convenir que ces défauts de la Délégation étaient le fait des circonstances où elle avait été improvisée, et que le gouvernement central, en présence des décisions fondamentales qu'il avait à prendre sous sa responsabilité, ne pouvait se dessaisir de ses attributions souveraines. Le poste était ambigu par la force des choses. Il semble cependant qu'il eût été possible, sans développer outre mesure la compétence du délégué, de donner à sa mission à la fois plus de ressources et de solidité, en l'entourant d'un personnel plus nombreux et de quelques agens de rang élevé. Sans doute il suffisait pleinement à la direction générale ; mais, si l'on eût placé sous ses ordres des conseillers autorisés, bien choisis dans la carrière, on eût certainement facilité son travail et affermi ses moyens d'action et son prestige. M. Jules Favre et M. de Chaudordy auraient dû, je crois, mieux organiser la Délégation et la rendre plus robuste. Mais je me souviens qu'alors on n'avait qu'une idée assez obscure du rôle qu'elle aurait à jouer ; puis, le temps pressait, l'ennemi allait investir Paris ; on se hâta donc de désigner dans les bureaux quelques collaborateurs strictement nécessaires, presque tous très jeunes et de grade inférieur : ce n'était pas là, quels que fussent notre dévouement commun et le mérite de plusieurs de nos collègues, la mission imposante et forte qu'en toute hypothèse il eût été opportun de constituer.

Ces réserves faites, il me sera permis, je pense, puisqu'il s'agit ici d'un labeur collectif, d'en constater la valeur et la per-

sévérance. La Délégation chargée d'assurer la régularité des services dévolus d'ordinaire à toutes les directions du ministère des Affaires étrangères n'était composée, en dehors de son chef, que de quatorze personnes, dont huit seulement du cadre diplomatique, un ministre plénipotentiaire non encore installé, quatre seconds ou troisièmes secrétaires, et trois attachés ; les autres étaient des fonctionnaires des consulats, de la division des fonds et du chiffre. Ce petit nombre d'agens est parvenu toutefois à subvenir pendant cinq mois à toutes les affaires urgentes : dirigés, il est vrai, par un chef éminent, soutenus par leur énergique patriotisme, ils ont vaillamment porté le fardeau : nul d'entre eux assurément, dans le cours de sa carrière, n'a donné en si peu de temps une pareille somme d'efforts et de travail. Ils le devaient sans doute, mais il est juste de le rappeler.

La tâche de chacun de nous était d'ailleurs parfaitement circonscrite, sauf incidens exceptionnels. M. de Chaudordy conduisait toutes les affaires : la Délégation se concentrait en lui seul, en son initiative et en sa volonté. Il traitait toutes les questions avec les ambassadeurs étrangers ; il écrivait les télégrammes et nous donnait ses ordres avec une précision laconique et une remarquable clarté. Il menait son personnel en maître toujours bienveillant, et nous aimions son affable autorité. Auprès de lui, M. de Geofroy, ministre nommé en Chine, mais dont le départ avait été ajourné, répartissait le travail entre les attachés, veillait à l'ordre général, traitait les difficultés contentieuses et internationales, que son expérience lui rendait familières. M. Bourée, fils de l'ancien ambassadeur à Constantinople, consacrait l'activité de son brillant esprit aux divers travaux attribués à Paris au cabinet du ministre. M. Albert Sorel, qui est devenu depuis un historien de premier ordre et membre de l'Académie française, donnait au Délégué, dans des fonctions analogues à celles de chef du secrétariat particulier, l'utile concours de son jugement déjà mûr et de sa plume exercée. L'expédition des petites affaires et nos rapports avec les différentes administrations étaient confiés aux soins intelligens de M. Delaroche-Vernet, fils et petit-fils d'artistes illustres, qui devait, quelques années plus tard, être enlevé à la carrière par une mort prématurée, et je ne puis rappeler ici son nom sans une émotion affectueuse. Toute la correspondance politique avec nos ambassades et légations m'avait été remise par M. de Chaudordy : elle

était le développement et le commentaire de ses télégrammes. Le laborieux service des consulats et chancelleries, de la comptabilité et du chiffre, imposait un labeur continuel et plus rude encore que le nôtre aux fonctionnaires spéciaux que le département nous avait adjoints.

II

La Délégation, dès son arrivée à Tours, fut logée au second étage de l'Archevêché, dans une sorte de grande salle d'étude située au-dessus de l'appartement cédé par le prélat à M. Crémieux. Nous étions là campés sur quelques tables volantes et assez mal à l'aise pour nous recueillir et nous isoler dans nos attributions respectives. Heureusement, dans ce quartier paisible, au fond des vastes cours de la demeure épiscopale, nous étions assez éloignés de la foule bruyante qui encombrait la rue centrale de la ville. Le spectacle étrange que présentait alors cette cité habituellement si calme a été exactement décrit par plusieurs auteurs et je n'en parle que pour mémoire. J'ai encore devant les yeux le remous de cette multitude agitée : groupes inquiets et flottans; débris de l'ancienne armée; officiers et soldats des corps réorganisés; troupes de la garde mobile; francs-tireurs sérieux ou de fantaisie, revêtus de costumes bizarres ; sur la chaussée et les trottoirs, devant les cafés, aux alentours des bureaux de la Guerre et de l'Intérieur, partout où il y avait à surprendre une indication, une rumeur quelconque, on voyait aller et venir les passans tumultueux, se former des rassemblemens confus où s'improvisaient des discussions stratégiques, où se colportaient et se commentaient les nouvelles parmi la circulation du matériel de guerre. La ville débordait sous la pression d'une population imprévue, affairée et vibrante, des régimens qui séjournaient en attendant leurs ordres, de corps francs, parfois traînards; il y avait là toute une armée de fonctionnaires civils venus de Paris, de journalistes en quête de détails émouvans, d'habitans des provinces voisines, et aussi de gens attirés par la présence d'une ombre de gouvernement, passionnés, prenant le vent, solliciteurs et curieux; et ces agglomérations se mêlaient en plein air, à grand bruit.

Ce mouvement, cet enthousiasme et ces palpitations populaires pouvaient être à la rigueur considérés comme un entraînement

nécessaire en un moment où la France devait être surexcitée pour trouver en elle-même le courage de réagir contre ses revers. Toutefois, comme il était urgent avant tout de constituer un gouvernement, de former des armées, et d'agir aussitôt que possible sur les dispositions de l'Europe, M. de Chaudordy, indifférent d'ailleurs aux manifestations de la rue, se mit sur-le-champ à l'œuvre, pour ce qui concernait sa mission, et adressa à nos agens une circulaire où il leur exposait la situation avec une éloquence émue et leur suggérait, sous la forme ostensible, le langage le plus propre à éveiller la sollicitude des Cours et à les intéresser à notre cause. Il commençait ainsi sa rude campagne avec cette énergie qui ne l'a jamais abandonné ; mais, au point de vue général, il ne se dissimulait pas combien l'insuffisance manifeste de MM. Crémieux et Glais-Bizoin et, par suite, du gouvernement de Tours, nuisait à la défense nationale et en particulier à notre influence diplomatique. Il avait besoin d'être soutenu par une autorité forte, et ne la rencontrait nulle part : officiellement subordonné à ces comparses, il devait soumettre à leur incompétence les affaires qu'il avait à mener, et il sentait la difficulté de faire prendre au sérieux leur débile gouvernement. Puis, il perdait son temps à les instruire : aucun d'eux n'était malveillant, loin de là; mais il lui fallait leur placer sous les yeux et leur expliquer longuement les documens de la correspondance, et, sans que son indépendance fût en péril, elle ne laissait pas d'être gênée par leur ignorance un peu méticuleuse. M. Crémieux surtout, comme la plupart des parlementaires, avait la prétention abusive de se mêler de diplomatie : on contait même que sa femme entendait lire les dépêches, sous prétexte que l'Impératrice autrefois en prenait connaissance. Quoi qu'il en fût de ce propos, il est certain que le délégué se trouvait embarrassé par l'intervention, régulière après tout, mais inutile, d'un ministre inexpérimenté dont il n'avait à attendre aucun secours, et aussi par le caractère effacé et l'inertie d'un pouvoir que la France et l'Europe regardaient, à tort ou à raison, avec une défiance voisine de l'ironie.

L'arrivée soudaine de M. Gambetta, que le gouvernement de Paris envoyait enfin prendre en main la direction suprême qui échappait à ses collègues, mit un terme à ces tâtonnemens d'une administration désemparée. Je n'ai pas à redire l'impression profonde que produisit à Tours et dans tout le pays ce fait inattendu :

on n'avait pas de gouvernement, on recevait la dictature. Si, plus tard, le jeune tribun, emporté par la passion politique, exagéra son rôle et s'aliéna l'opinion publique par ses fautes et par des mesures oppressives; s'il n'a pas été l'homme d'État et le stratège qu'on eût espéré, on ne saurait nier qu'à ce moment sa venue, qui replaçait au second plan des ministres inférieurs à leur rôle et leur substituait une volonté intrépide, fut considérée partout comme un événement heureux et imprima à tous les services de l'État une impulsion vigoureuse. La résistance, jusqu'alors si faiblement préparée en province, y devenait désormais une réalité, et, en imposant de nouveaux efforts à l'ennemi, semblait de nature à modifier en notre faveur l'attitude des neutres.

Notre Délégation comprenait bien cet avantage; mais, tout en se félicitant de voir les ressources du pays concentrées par une forte initiative, et, par suite, s'accroître nos moyens d'action diplomatique, elle se demandait cependant si les préjugés, la fougue et le tempérament autoritaire de M. Gambetta ne jetteraient pas quelque trouble dans nos relations internationales. Heureusement nos inquiétudes furent vaines: dès sa première entrevue avec notre chef, M. Gambetta, reconnaissant en lui une ardeur patriotique non moins vive que la sienne, et toutes les qualités d'un négociateur expert, lui témoigna une confiance entière et qui ne s'est jamais démentie. Bien plus, ces deux hommes, si dissemblables par leurs origines et leurs opinions politiques, conçurent l'un pour l'autre une véritable amitié, qui devait survivre non seulement à la guerre, mais à tous les incidens ultérieurs. Rappelons en passant que, douze ans plus tard, lorsque M. Gambetta devint premier ministre, il nomma sur-le-champ M. de Chaudordy ambassadeur à Saint-Pétersbourg.

Ce complet accord avec le personnage qui dominait alors la majorité du pays et les conseils de l'État assurait au délégué la liberté de ses mouvemens : les démarches qu'il avait déjà tentées auprès des neutres prenaient ainsi plus d'importance et de valeur morale : il trouvait, en outre, dans une adhésion aussi spontanée la confirmation pratique des sentimens de M. Jules Favre, avec lequel, par loyauté autant que par esprit hiérarchique, il entendait rester étroitement uni. Enfin, plus tard, lorsque M. Thiers, revenu de son voyage dans les grandes Cours, exprimait des convictions décourageantes pour la défense nationale et pour l'intervention des neutres, si M. de Chaudordy put

contre-balancer l'influence de ce langage, très sincère sans doute, mais encore prématuré, il l'a dû certainement à son entente irrécusable avec son gouvernement et avec celui qui personnifiait au plus haut degré une politique, non pas intransigeante, mais contraire aux concessions trop promptes et trop onéreuses. Assurément les prévisions de M. Thiers n'étaient que trop fondées; mais nous avions le devoir d'user jusqu'à la dernière extrémité des ressources de la diplomatie en vue de réserver nos chances, si faibles qu'elles fussent, d'éviter l'isolement et d'intéresser l'Europe à prévenir un dénouement désastreux. A vrai dire, c'était bien là, en tout état de cause, la mission même confiée à M. de Chaudordy, mission restreinte à cet effort, mais dans laquelle il devait se maintenir, comme un soldat à son poste, n'ayant ni à apprécier, ni à discuter les conditions de la paix. L'aide de M. Gambetta, en corroborant sa situation officielle, lui donnait l'autorité qui lui était indispensable pour accomplir sans hésitation l'œuvre confiée à son dévouement.

III

Il avait dû d'abord, ainsi que je l'ai indiqué plus haut, définir, dans sa circulaire du 8 octobre, l'état des choses tel qu'il résultait alors des événemens, des déclarations absolues de M. Jules Favre et de l'entrevue de Ferrières; réfuter les théories allemandes, et démontrer à l'Europe les périls que l'ambition de la Prusse ferait courir à l'équilibre général. Ce premier travail étant accompli et cette base étant posée, il s'attacha désormais exclusivement à persuader les neutres, soit personnellement, soit par l'intermédiaire de nos agens; à les engager dans des démarches favorables; et à nous éviter ainsi le tête-à-tête que M. de Bismarck prétendait imposer à notre diplomatie. Il devait, sans se lasser, développer ce thème en profitant de toutes les occasions qui lui seraient offertes par les événemens pour fortifier son argumentation et en accroître l'évidence

Les ambassadeurs et ministres étrangers accrédités auprès de Napoléon III nous avaient suivis à Tours. Leur mandat n'ayant pas été renouvelé après le 4 Septembre, leur position n'était pas très régulière, mais nous avions tout avantage à l'accepter. M. de Chaudordy les connaissait de longue date, entretenait avec tous des relations courtoises, cordiales même avec quelques-uns. Les

représentans de l'Angleterre, de l'Autriche et de l'Italie, lord Lyons, le prince de Metternich et le chevalier Nigra, le nonce apostolique, Mgr Chigi, qui résidaient depuis longtemps à Paris, enveloppaient la politique de leurs Cours d'un langage affectueux. Lord Lyons s'exprimait avec une bonhomie un peu affectée peut-être, mais de forme engageante ; M. de Metternich cachait, sous la grâce raffinée et le calme d'un diplomate de grande race, une émotion vraie, compliquée de rancune autrichienne envers la Prusse et de souvenirs restés fidèles à la Cour impériale. Le chevalier Nigra, accoutumé aux délicates nuances des conversations mondaines, s'attachait à couvrir des affabilités de sa parole la réserve calculée du Cabinet italien. Mgr Chigi déplorait nos infortunes avec d'autant plus de sincérité qu'elles avaient entraîné la déchéance temporelle du Saint-Siège. Le chargé d'affaires de Russie, bien qu'il eût, pour ménager les susceptibilités allemandes, des motifs particuliers dont nous parlerons plus loin, demeurait avec nous dans les meilleurs termes. Quant aux ministres des États secondaires, tout en redoutant d'offenser l'Allemagne, ils s'inquiétaient, au fond, de son extension menaçante pour les faibles, et si leur attitude envers nous était ostensiblement mesurée, nous la sentions au moins très amicale. Le terrain où nous allions nous avancer semblait donc assez bien préparé, et M. de Chaudordy l'abordait résolument, non pas sans anxiété, mais avec l'espoir que, malgré le prestige de tant de victoires et les résistances du Chancelier, les grandes Puissances estimeraient de leur dignité de jouer dans un tel drame un rôle modérateur, et que l'intérêt manifeste de prévenir la prépondérance de la Prusse en facilitant une paix honorable, l'emporterait sur leur timidité. Il se plaisait d'ailleurs à croire que nos armées obtiendraient quelques succès partiels qui modifieraient leur impression, et il entreprenait sans retard les négociations sur deux points d'importance inégale, mais connexes, qui appelaient immédiatement sa sollicitude.

Le premier objet qu'il avait en vue était d'amener les Puissances à une démarche énergique et, s'il se pouvait, collective, qui eût précédé nos pourparlers éventuels avec l'Allemagne. Le second, qui devait être visé en même temps, était d'obtenir des neutres la reconnaissance officielle du gouvernement de la Défense nationale. L'Italie seule y avait consenti : les autres Cours s'abstenaient. Or, bien que leurs ambassadeurs résidassent à

Tours, ces relations entre des agens non accrédités et le délégué d'un pouvoir non reconnu présentaient un caractère irrégulier qui nuisait à leur efficacité. La Délégation insista donc sur ce point par de nombreuses et pressantes dépêches, surtout à Londres et à Vienne. Nous n'attendions rien de la Russie, trop liée à la Prusse pour entrer dans cette voie; mais l'Angleterre paraissait plus accessible, et son initiative eût vraisemblablement entraîné l'Autriche-Hongrie. Malheureusement ces deux Cours, peu disposées à une manifestation qui eût si fortement mécontenté l'Allemagne, avaient à leur service, pour s'y soustraire, un prétexte sérieux : le gouvernement de l'Hôtel de Ville, quoiqu'il fût, pour une œuvre transitoire, accepté et obéi par la France entière, manquait évidemment de sanction légale : « Nous n'hésiterons pas, disait M. de Beust, à reconnaître officiellement la République aussitôt qu'elle aura reçu la consécration d'un vote national. » Le Cabinet anglais nous répondait dans le même sens. Or, comme, à cette époque, pour des motifs que je n'ai pas à discuter ici, les élections avaient été ajournées, M. de Chaudordy dut renoncer à vaincre sur ce point la résistance des Cours et reporter son attention sur la demande d'une intervention diplomatique assez forte pour modérer quelque peu les ambitions de la Prusse.

Les échanges d'idées qui eurent lieu alors entre la Délégation et les Cabinets de Londres, Vienne et Rome démontrent que notre espoir n'était point chimérique. L'Angleterre, sans vouloir s'engager à fond, se demandait s'il était de bonne politique de laisser succomber une nation qui tient une si grande place dans l'histoire du monde, et si son intérêt aussi bien que sa dignité ne lui conseillaient pas une tentative pour atténuer le désastre et abréger au moins les épreuves sanglantes. L'Autriche, tout en se refusant à prendre les devans, comprenait combien lui serait funeste le triomphe absolu de son redoutable voisin, et, sans oser agir seule, se fût associée avec empressement à des démarches combinées : elle s'efforçait même par son langage de déterminer en ce sens un mouvement favorable à notre cause, qui était aussi la sienne. Son premier ministre, M. de Beust. déclarait, dans ses dépêches au prince de Metternich, que « la torpeur de l'Europe » serait « une faute regrettable; » que les Puissances « avaient une belle tâche à accomplir en cherchant à mettre un terme aux calamités de la guerre; » il indiquait « la

responsabilité qui retomberait sur les neutres, » désapprouvait « la politique d'abstention absolue » adoptée par la Russie, et se prononçait même « pour un effort collectif en faveur du rétablissement de la paix. » L'Italie, décidée, il est vrai, à ne point nous accorder cet appui militaire que M. de Chaudordy, sans grande illusion, persistait à réclamer d'elle, était évidemment toute prête à nous donner son concours diplomatique et à nous servir, dans cette mesure, sans se compromettre. Ces dispositions, fortifiées par les tendances générales de l'opinion publique, s'accentuaient si bien que M. de Bismarck s'en montrait extrêmement ému ; lui-même, dans ses Mémoires, en fait l'aveu : « Une telle intervention, dit-il, ne pouvait être faite que dans l'intention de nous rogner le prix de nos victoires au moyen d'un Congrès... Ce danger m'inquiétait jour et nuit... Plus la lutte durait, plus il fallait compter avec cette éventualité. »

Les négociations entamées par M. de Chaudordy se produisaient donc au moment favorable : il pressentait les soucis du Chancelier, et, d'autre part, ses entretiens continuels avec les ambassadeurs aussi bien que les rapports de nos agens lui faisaient connaître les sentimens des neutres. Aussi apportait-il une ardeur infatigable à multiplier les communications écrites, télégraphiques et verbales, destinées à encourager les bonnes volontés hésitantes, à combattre l'influence de M. de Bismarck ; il mettait en relief les ressources de la Défense, « la confiance du pays qui n'est pas ébranlée, même après les désastres qu'il a subis ; » il montrait en même temps l'opportunité des démarches conciliantes et pacifiques qu'il réclamait de l'Europe, et rappelait combien la France méritait d'être au moins moralement aidée dans la lutte héroïque qu'elle soutenait « non seulement pour l'intégrité de son territoire, mais aussi pour le maintien de l'équilibre général. »

Il est certain que, si nous eussions alors été entendus, que, si cette Europe, que M. de Bismarck disait ironiquement « introuvable, » s'était retrouvée pour exercer cette autorité à laquelle, après tout, nul victorieux ne peut se soustraire complètement, l'action des Puissances eût été honorable et utile pour tous et de haute portée pour l'avenir. En l'invoquant avec autant de dignité que de persévérance, la Délégation servait les intérêts communs aussi bien que les nôtres. La plupart des Cabinets en jugeaient comme nous, car c'était l'évidence même. Mais ils su-

bissaient la fascination du succès, et l'habile diplomatie du Chancelier entretenait le trouble et l'indécision de leur esprit. Il y eut assurément dans les délibérations intimes des Cours un moment où nos espérances avaient chance de se réaliser; toutefois, trop de doutes subsistaient dans leurs pensées pour que cette impression se traduisît par une attitude vigoureuse et précise, qui seule eût été efficace. Elles en vinrent à l'inévitable issue d'une politique vacillante, qui craint à la fois les compromissions et l'inertie, c'est-à-dire à un moyen terme. L'Angleterre prit l'initiative d'une proposition d'armistice, qui eût été excellente si elle eût été bien caractérisée, mais qu'elle mit en avant avec tant de réticences, et sous une forme si vague qu'elle était plutôt le point de départ d'une complication nouvelle qu'un acte diplomatique accentué.

En fait, lord Granville ne nous offrait pas d'intervenir auprès de l'Allemagne : il se bornait à nous « conseiller de nous accorder avec elle pour un armistice qui amènerait la convocation d'une Assemblée nationale. » Il est vrai qu'il nous promettait de communiquer ultérieurement au Chancelier un avis favorable, mais en ajoutant que cet avis n'impliquerait aucun appui éven tuel pour les négociations relatives, soit à l'armistice, soit à la conclusion de la paix. Il ne s'agissait donc que d'un projet de pourparlers à ouvrir par nous avec l'Allemagne, et l'Angleterre n'avait même pas préparé le terrain : nous ignorions ce que pourraient être la forme et la durée de cet armistice, et surtout, — ce qui nous intéressait en première ligne, — si, pendant l'interruption des hostilités, Paris serait ravitaillé.

Ce fut dans cet état que la question fut présentée à l'examen du gouvernement de Tours. La suggestion anglaise ne répondait guère à notre attente. M. Gambetta l'envisageait avec une légitime défiance. Mais M. de Chaudordy, tout en reconnaissant que nous ne saurions conclure qu'un armistice général, d'au moins vingt-cinq jours et accompagné, pour la capitale, d'un ravitaillement proportionnel à sa durée, considérait que, sans se départir de ces conditions majeures, il y avait lieu de faire preuve de bonne volonté et d'entamer des négociations. A ses yeux, et si incomplète que fût la proposition de lord Granville, nous risquions, en la refusant, de décourager les neutres et de leur fournir un spécieux prétexte de s'abstenir. Son opinion prévalut, et M. Thiers fut chargé de se rendre à Paris, muni d'un

sauf-conduit, pour recommander au gouvernement de l'Hôtel de Ville le projet d'armistice, bien entendu sous la réserve du ravitaillement. Sa mission fut accueillie favorablement, dans ces termes, par M. Jules Favre et ses collègues, et il fut aussitôt invité à discuter cette affaire à Versailles, avec le Chancelier allemand.

On vit alors combien l'initiative de lord Granville, timide et mal définie, l'engageait, en vérité, à peu de chose. M. de Bismarck en comprit sur-le-champ le caractère incertain. Édifié à cet égard, et voyant dans cette réserve un témoignage des hésitations du Cabinet britannique, il s'empressa d'interpréter à son gré le sens du mot « armistice, » énoncé sans explication. Il se donna le mérite facile de l'accepter en principe et de déférer ainsi aux conseils de l'Angleterre ; mais, en même temps, rien n'étant convenu en ce qui concernait les clauses, il discuta d'abord la durée de la suspension d'armes, et surtout l'entrée des vivres dans Paris pour le temps où les hostilités seraient interrompues. Il affecta même de considérer cette demande comme une exigence présentée exclusivement par nous et comme une preuve de notre mauvais vouloir. La triste insurrection du 31 octobre, survenue au moment même où M. Thiers arrivait à Versailles, lui fournit en outre un argument à la fois contre notre gouvernement et contre l'autorité de notre négociateur. Il déclara donc nos prétentions inadmissibles, doublement satisfait d'écarter des pourparlers suggérés par les neutres, et de complaire à l'État-major allemand, toujours opposé à tout retard dans les opérations militaires. Lui-même, d'ailleurs, ainsi qu'il l'a exposé dans une circulaire aux agens prussiens à l'étranger, estimait que les troupes et la population assiégées trouveraient dans l'introduction de vivres à Paris, si limitée qu'elle pût être, un encouragement à repousser les conditions qu'il entendait nous imposer, et que nous avions trop d'intérêt à l'armistice ainsi conclu pour qu'il lui fût possible d'y souscrire

Quoi qu'il en fût, il jouait son jeu, et usait de son droit en nous plaçant dans l'alternative d'accepter l'armistice sans ravitaillement ou de nous en remettre de nouveau à la fortune des armes. Après avoir vainement discuté avec lui les raisons juridiques et de simple équité sur lesquelles se fondait notre demande, M. Thiers, lorsqu'il revint à Paris, se montrait fort découragé et penchait évidemment pour la résignation à l'armistice pur et simple. Le gouvernement de la Défense nationale ne fut point de

cet avis, estimant que, la conclusion d'une paix honorable étant très incertaine, il ne lui était pas permis de consentir une suspension d'armes pendant laquelle Paris eût épuisé ses vivres : il était clair, en effet, qu'à l'issue de l'armistice, la capitale, loin de se retrouver, conformément aux principes internationaux, dans la même situation qu'à l'origine, aurait, au contraire, considérablement diminué ses ressources et se trouverait, pour ainsi dire, à la merci du vainqueur. M. de Chaudordy, qui partageait entièrement à cet égard l'opinion de M. Jules Favre et de ses collègues, a exposé, dans une circulaire qui est l'un des actes considérables de sa gestion, les motifs supérieurs dont s'est inspiré notre gouvernement et qui ont été alors approuvés par la France entière. Il démontrait que le maintien intégral des situations respectives est la base logique et traditionnelle d'un armistice, et que le ravitaillement proportionnel était la conséquence indéniable de ce principe de droit : autrement, disait-il avec raison, « plus l'armistice serait long, plus il serait funeste à l'assiégé, » qui reprendrait la lutte dans des conditions plus défavorables que jamais. Quant aux élections, comment seraient-elles libres et sérieuses, pendant que chaque jour écoulé modifiait à notre préjudice l'état de choses dont les électeurs étaient les juges? Et comment aussi poursuivre des négociations au cours d'une trêve à la fois ruineuse pour nous et fortifiante pour l'ennemi? N'était-ce pas livrer d'avance et sans combat le pays à une conclusion funeste que la stérile consommation des vivres nous rendait inévitable? Et, au moment où la capitale et les armées de province redoublaient de courage pour prévenir un traité désastreux, devions-nous consentir à l'affaiblissement progressif de nos ressources déjà si restreintes et placer ainsi l'Assemblée future dans la cruelle nécessité de tout céder à l'expiration de l'armistice? Telles étaient en substance les idées développées par M. de Chaudordy pour justifier la décision prise à l'Hôtel de Ville. Sans doute les événemens nous ont amenés à subir les conditions que nous repoussions alors, mais le gouvernement, formé exclusivement pour la défense et soutenu par la nation, avait le devoir de ne point énerver la résistance en acceptant une suspension d'armes qui eût diminué nos forces et compromis nos dernières espérances.

Les neutres avaient évidemment compris les motifs de notre décision aussi bien que ceux dont s'inspirait notre adversaire, et

considéraient que chacune des deux parties justifiait son opinion par des raisons péremptoires, car ils s'abstinrent de toute insistance. Et même, quand M. de Chaudordy, pour éviter le reproche d'intransigeance, essaya, après le succès de Coulmiers, de revenir sur la question en suggérant qu'une entente serait possible peut-être au moyen d'une trêve plus courte et d'un ravitaillement réduit, il n'obtint des Cabinets que quelques bonnes paroles, et rien ne les fit sortir de la réserve qu'ils s'étaient imposée désormais en présence de prétentions inconciliables. Vainement encore la Délégation leur demanda-t-elle d'exprimer au moins un simple vœu favorable à l'intégrité de notre territoire ; son argumentation, fondée sur le système du vote préalable des populations, ne fut accueillie que par un assentiment théorique : ni le péril imminent d'une altération de l'équilibre, ni la crainte de consacrer par leur silence le droit de conquête, n'eurent assez de puissance sur les Cours terrorisées pour les amener à exprimer ne fût-ce que le désir de voir respecter l'un des meilleurs progrès du droit international moderne. M. de Chaudordy, en s'attachant à une doctrine si équitable, servait tout ensemble nos intérêts et les principes plusieurs fois admis par la diplomatie contemporaine. Sa conduite en ce moment, comme dans la précédente affaire de l'armistice, demeurait donc très correcte et opportune, et c'était avec peu de justice que M. Thiers, mécontent d'une politique moins résignée que la sienne, lui disait un jour avec aigreur : « Vous autres, vous n'êtes pas des hommes d'État ! » Il semble bien, au contraire, que le délégué ait mérité ce nom par l'élévation et la constance de sa polémique, et qu'il ait fait œuvre d'homme d'État en défendant non seulement la dignité et l'intégrité de son pays, mais encore l'ordre général de l'Europe menacée dans le présent et l'avenir par la souveraineté de la force et le mépris du droit.

IV

L'impassible attitude de la Délégation était d'autant plus honorable que le cours des événemens nous devenait de plus en plus contraire. Pendant que, conformément à son devoir et à sa conviction, elle continuait de combattre l'influence de l'ennemi dans les conseils des Puissances, de discuter les objections que de médiocres calculs suggéraient aux neutres, et d'éclairer nos

agens au dehors, la fortune, en déjouant sans cesse l'héroïsme de nos armées, affaiblissait de jour en jour ses moyens d'action et déconcertait son travail. Nos échecs sur la Loire, les progrès de l'invasion, l'abandon des combinaisons stratégiques dont on avait tant espéré, dissuadaient trop bien les Cabinets de prêter l'oreille à nos instances. L'insuccès des grandes batailles livrées sous Paris par le général Ducrot, à la fin de novembre, acheva de les convaincre de notre irrémédiable défaite et de leur démontrer l'inutilité d'une intervention que notre implacable adversaire serait moins disposé que jamais à accueillir. Puis, à toutes nos détresses, la fortune ajoutait ses ironies. La douleur que nous causa cette infructueuse sortie des troupes parisiennes fut aggravée pour nous, à Tours, par une cruelle déception.

Le bruit s'était répandu dans la ville que ces combats avaient été heureux, que le gouvernement venait d'en être avisé par un télégramme officiel, et que M. Gambetta allait personnellement annoncer à la population cette grande nouvelle. Nous courûmes aussitôt, mes collègues Delaroche, Sorel et moi, à la Préfecture, où résidait le ministre de l'Intérieur et de la Guerre. J'ai encore devant les yeux cette scène étrange. A peine étions-nous entrés dans la cour où se rassemblait la foule frémissante, avide, après tant d'épreuves, d'apprendre enfin un événement heureux, de la bouche même du célèbre orateur, que nous vîmes s'ouvrir la fenêtre d'un balcon au premier étage, et M. Gambetta parut, la tête haute, le visage animé, étendant les mains vers les masses agitées qui le saluaient de leurs acclamations. Son geste fier domina tout à coup le bruit, et, de sa belle voix émue et vibrante, il commença *ex abrupto :* « Enfin, après soixante-douze jours de siège, Paris a brisé le cercle de fer qui l'entourait, etc. ; » puis il lut une dépêche d'état-major qui donnait le détail des opérations militaires et, l'interprétant avec son éloquence accoutumée, il exposa les espérances qu'un si brillant fait d'armes autorisait à concevoir. Jamais peut-être son langage sonore n'avait été aussi puissant, et j'ajouterai plus sincère. La foule se retira enthousiasmée, et nous eûmes tous, un instant, comme elle et lui, l'illusion de la victoire. Toutefois, à la réflexion, le télégramme de Paris me laissait une certaine inquiétude : j'avais remarqué, au passage, des indications topographiques qui ne me semblaient pas d'accord avec le commentaire du ministre. M. de Chaudordy, à qui je fis part de mes doutes en rentrant à l'Ar-

chevêché, me parut soucieux et un peu sombre : lui aussi hésitait à comprendre comme M. Gambetta la dépêche officielle, et bientôt des nouvelles plus précises démontraient l'erreur du ministre de la Guerre. Trompé par le nom pareil de deux villages différens, il avait attribué une portée stratégique exagérée à quelques avantages partiels et cru les lignes d'investissement rompues sur un point où notre succès eût été en effet décisif. C'était malheureusement un autre terrain moins important que nous avions occupé, de sorte que le résultat demeurait fort indécis. On sut le lendemain qu'à la suite de nouveaux efforts inutiles, et malgré des prodiges de valeur, l'armée avait dû rentrer dans l'enceinte. Sa jonction avec les troupes de province demeurait impossible et le blocus aussi rigoureux que jamais.

J'ai dit plus haut combien notre glorieuse et triste campagne sur la Loire, le mouvement en avant des troupes allemandes qui en fut la conséquence, augmentèrent l'ascendant du Chancelier sur les Puissances. Il parvint même à leur persuader qu'elles nous rendraient un mauvais service en nous montrant une sollicitude qui nous encouragerait à une vaine résistance et ainsi retarderait la paix. M. de Chaudordy avait beau déployer contre ces insinuations une fermeté et une activité d'esprit indomptables, donner à ses rapports avec les ministres étrangers le même caractère d'intrépidité calme ; renouveler, sans paraître jamais troublé dans sa confiance, son argumentation pressante, les faits favorisaient trop ouvertement notre adversaire pour que nos meilleurs efforts pussent dominer les raisonnemens qu'il opposait aux nôtres. En vain nos éminens chargés d'affaires à Londres et à Pétersbourg, M. Tissot et le marquis de Gabriac, se conformaient avec autant de zèle que d'expérience aux instructions incessantes du délégué, ils se heurtaient comme lui à des obstacles que les événemens fortifiaient chaque jour.

Notre chef, néanmoins, quelles que fussent ses intimes inquiétudes, dirigeait les négociations et l'ensemble des travaux diplomatiques comme s'il avait eu devant lui de sérieuses chances de succès et de durée. C'est ainsi que nous l'avons vu, au milieu des difficultés les plus graves, se préoccuper même des questions de personnel, dès qu'il jugeait nécessaire de les régler. Il ne le pouvait qu'à titre provisoire sans doute ; mais, outre qu'il entendait, à bon droit, être activement secondé, peut-être se plaisait-il à donner par ces mesures, tant en France qu'au dehors,

un témoignage de la fermeté du gouvernement et de l'attention vigilante qu'il donnait à nos intérêts partout où ils étaient engagés. Lorsque M. Sénart, envoyé en Italie par M. Jules Favre, nous compromit par des imprudences de langage qui semblaient encourager de ce côté des prétentions rétrospectives, il n'hésita pas à remplacer ce personnage inexpert par un agent de carrière, M. Rothan, que ses talens éprouvés désignaient à son estime. Plus tard, il nommait à Berne le marquis de Châteaurenard, ministre plénipotentiaire alors sans poste, au cours d'un différend avec la Suisse dont je parlerai plus loin. Enfin, il chargea l'un de nos agens les plus distingués, M. Baudin, naguère titulaire de notre légation à La Haye, de nous représenter à Constantinople, afin d'y maintenir dans toute son étendue notre situation politique et religieuse en Orient. Nous montrions de la sorte que nos soucis immédiats ne nous faisaient point négliger nos affaires accessoires, et, en même temps, ces décisions consolidaient et complétaient les cadres de nos services extérieurs.

V

Tandis qu'avec tant de ténacité et de clairvoyance la Délégation disputait partout le terrain aux influences adverses, un incident particulièrement significatif vint rendre sa mission plus pénible encore. Les progrès des armées allemandes au delà d'Orléans obligeaient tout à coup le gouvernement de province à quitter Tours, où sa liberté d'action était exposée aux atteintes directes de l'ennemi. Il fallait transporter plus loin le siège du pouvoir dépositaire des ressources de la patrie. Je n'ai pas à apprécier ici les diverses considérations qui firent choisir la ville de Bordeaux, si éloignée qu'elle fût du théâtre des opérations militaires : le fait important, d'ailleurs, n'était pas la désignation de telle ou telle résidence, mais la nécessité d'un départ qui constatait le désastreux état des choses et qui parut à tous un nouveau revers. Il est vrai que les optimistes combattaient ce sentiment : ils soutenaient que les administrations de l'État exerceraient mieux leur action dans une grande cité, que leur installation, plus complète et plus imposante, démontrerait la résolution réitérée de la lutte à outrance, et que même, en faisant redouter à l'Allemagne et aux Puissances une guerre interminable, elle inciterait plus vivement les neutres à intervenir.

Mais, si ces raisonnemens spécieux qui nous étonnent, aujourd'hui, attestaient l'intensité d'une foi patriotique généreusement rebelle à l'évidence, l'opinion générale n'en demeurait pas moins troublée. On se sentait loin des premiers temps de ferveur où la défense nationale s'exaltait à Tours de tant d'espérances passionnées. On comprenait qu'elle entrait désormais dans sa seconde période, qui serait certainement la dernière, et, tout en se refusant au découragement, il était impossible de ne point voir dans cette retraite l'aveu public d'une situation de plus en plus redoutable.

La ville de Tours, que nous allions abandonner, fut accablée par cette décision soudaine. Dans les groupes de la rue, on la commentait avec une émotion confuse et souvent irritée. Sur tous les visages, la consternation était visible. Les habitans, doublement frappés dans leur sentiment si profondément français et dans leur dévouement à leur cité natale, mêlés à la population improvisée, militaire ou civile, qui se préparait à partir, se rassemblaient sur les voies publiques où se développaient naguère tant d'enthousiasmes et d'illusions. Aucun désordre d'ailleurs : quelques protestations bruyantes, quelques discours d'orateurs inconnus, une vague rumeur, passaient au-dessus de la foule, qui les entendait à peine. La même pensée, la douleur commune, oppressait toutes les âmes, et rien n'était plus morne que l'aspect de cette multitude désemparée, errant sous le ciel d'hiver, et livrée d'avance à l'invasion.

Le Gouvernement, le Corps diplomatique, plusieurs hauts fonctionnaires et la Délégation des Affaires étrangères partirent, le 10 décembre, au matin, par un train spécial. Le personnel des diverses administrations nous avait précédés : M. Gambetta, qui depuis quelques jours visitait les avant-postes, ne nous rejoignit qu'un peu plus tard. Le voyage, sur une route encombrée par le transit des troupes et du matériel, fut long et pénible. Nous avions tous le cœur serré, nous raidissant contre les apparences, cherchant à bien augurer d'une entreprise qui ressemblait si fort à une aventure. La présence des agens étrangers, nos compagnons de route, nous inspirait des réflexions amères : nous pressentions, sous leur courtoisie correcte, le scepticisme de leur esprit et la tranquillité intérieure avec laquelle les hommes à l'abri du danger assistent d'ordinaire aux péripéties dont ils ne sont qu'indirectement émus.

En arrivant à Bordeaux vers minuit, nous trouvâmes la ville enveloppée dans un épais brouillard. Les hôtels étaient remplis; nous eûmes peine à trouver un gîte. Le lendemain, la Délégation installa ses bureaux dans une très étroite maison, haute de quatre étages, rue Esprit-des-Lois. M. de Chaudordy occupait, au premier, un grand cabinet de travail, où il plaça M. de Geofroy et moi auprès de lui. Les secrétaires et attachés furent répartis aux étages supérieurs : un lit de camp fut dressé dans la salle réservée pendant la journée aux employés du chiffre; chacun de nous devait faire alternativement le service de garde durant la nuit.

Bordeaux ne présentait pas la physionomie étrange qui nous avait frappés lors de notre venue à Tours. Le surcroît de population amené par les événemens ne modifiait pas beaucoup, au moins dans les premiers jours, le mouvement général d'une cité très vaste et en tout temps si animée. Puis, à cette distance des régions occupées par les armées, et les effectifs s'étant depuis trois mois concentrés sur les différens points stratégiques, il n'y avait plus autour de nous ces agglomérations de troupes, régulières et irrégulières, qui remplissaient le chef-lieu de la Touraine de tumulte et de bruit. Bordeaux nous parut donc relativement calme, et ce ne fut que plus tard que le nouveau centre du gouvernement reçut un contingent considérable d'hommes politiques, de solliciteurs, de francs-tireurs dispersés, de troupes récemment formées dans le Midi, de familles éloignées de leurs foyers, de curieux attirés de tous côtés par le désir d'assister aux incidens, à l'émouvant spectacle de la dernière scène du drame.

La translation de la direction politique et militaire à Bordeaux indiquait assurément le déclin de la Défense nationale, mais tant que la lutte continuait, la Délégation avait le devoir de prévenir par sa conduite une telle interprétation de l'acte qui venait de s'accomplir. Notre travail ne fut donc, en quoi que ce fût, modifié, et nous reprîmes, dès le lendemain de notre arrivée, le cours de nos pourparlers avec les représentans des Puissances au point où nous les avions laissés à Tours. Le délégué, pour bien établir que, loin d'hésiter, nous restions inébranlables dans le même ordre d'idées et ne cessions de réclamer l'armistice éventuel et l'intégrité de notre territoire, proposa aux Cabinets une combinaison qui, par une autre voie, visait le même but. Puisque ceux-ci reculaient devant une intervention directe et nettement formulée en ce sens, il pensa que peut-être, en élargissant le

terrain de la discussion, en leur indiquant la convenance d'une délibération générale sur l'état présent des affaires européennes, il les trouverait plus inclinés à nous entendre. Il leur soumit donc le projet d'un Congrès qui aurait à examiner l'ensemble de la situation, non pas seulement en ce qui nous concernait, mais dans l'intérêt commun à tous, et faciliterait, sans imposer à aucun d'eux d'initiative personnelle, une conclusion pacifique par des déclarations dont l'objectif serait l'équilibre international. Une mission aussi haute était digne de la sollicitude des Puissances : outre qu'en l'acceptant elles eussent été en mesure de préparer une issue honorable au conflit qu'elles avaient à cœur de voir terminer, elles eussent confirmé ainsi leur souveraineté collective, tout en se dégageant du reproche d'indifférence et d'inertie. Cette proposition était justifiée, au surplus, par les conjonctures actuelles et imminentes, et aussi par des précédens : n'avait-on pas vu naguère, en 1854, pour ne citer que des faits récens, la Conférence de Vienne réunie au cours de la guerre pour étudier les élemens d'un accord?

La convocation d'une assemblée analogue eût été à tous égards si opportune que lord Granville consentit à en entretenir le Chancelier allemand. Les autres Puissances eussent été disposées sans aucun doute à accueillir cette ouverture, mais le refus catégorique de M. de Bismarck rendit aussitôt toute démarche vaine. Celui-ci, décidé à demeurer absolument maître de la solution future, n'entendait laisser à personne qu'à lui-même l'appréciation des questions soulevées par les événemens et leurs conséquences. La pensée de M. de Chaudordy semblait donc abandonnée, lorsqu'un incident diplomatique d'une exceptionnelle gravité, et qui s'était produit antérieurement en dehors de nos travaux, nous permit de la reprendre sous une forme imprévue et de nous flatter un instant que, par un chemin détourné, il serait possible d'amener notre cause devant une réunion européenne.

VI

Il nous faut ici nous reporter un peu en arrière. Quelque temps avant notre départ de Tours, les Cabinets de Londres, de Vienne et de Rome avaient été, ainsi que nous, troublés par une communication du gouvernement russe. Le Tsar, profitant des

circonstances, dénonçait la plus importante clause du traité de Paris de 1856, la neutralité de la Mer-Noire. Cette tentative n'était certainement pas inattendue pour l'Allemagne, qui, sans en être au fond satisfaite, désirait trop s'entendre avec la Russie pour lui refuser son assentiment éventuel; je ne sais trop si les autres Puissances avaient été pressenties; mais, quant à nous, quels que fussent les soucis d'un autre ordre dont nous étions accablés, nous soupçonnions le Cabinet de Saint-Pétersbourg, si froid à notre égard, de chercher à tirer parti des événemens. Nous fûmes donc plus mécontens que surpris lorsque le chargé d'affaires de Russie, M. Okouneff, nous annonça les intentions catégoriques de son souverain. Le procédé était déplaisant sans doute, mais, comme une nation est toujours fondée à se dégager, à ses risques et périls, d'une Convention qu'elle n'a signée qu'en cédant à la force et avec l'intention de s'y soustraire dès qu'elle le pourra, on ne pouvait méconnaître que la déclaration russe, suite presque inévitable de nos revers, se produisait au moment favorable, puisque les autres Cours se trouvaient, dans la crise actuelle, hors d'état de s'opposer matériellement à la volonté de l'empereur Alexandre.

L'Angleterre et l'Autriche protestèrent, il est vrai, en invoquant la foi des traités. Lord Granville fit même entrevoir la rupture de « l'entente qu'il s'était ardemment efforcé de maintenir avec l'Empire russe. » L'Italie, bien qu'elle eût saisi elle-même l'occasion de nos premières défaites pour violer la Convention du 15 septembre 1864 en occupant Rome, s'exprima en termes non moins sévères. En ce qui nous concerne, nous étions mieux autorisés à parler du droit international; mais notre détresse nous interdisait de manifester une hostilité inutile. Nous savions bien, d'autre part, que ni l'Angleterre, ni l'Autriche, ne risqueraient une entreprise belliqueuse : la première, parce que toute guerre lui est impossible en Europe sans le concours d'une Puissance continentale; la seconde, parce que son organisme complexe et les visées de sa politique slave lui faisaient redouter tout différend oriental, surtout depuis Sadowa, et la France étant vaincue. L'Italie ne pouvait que s'abstenir, et si M. de Bismark affectait de montrer quelque mauvaise humeur, ses relations avec la Russie étaient telles que son attitude calculée et probablement convenue avec elle ne pouvait tromper personne. M. de Chaudordy se borna donc à réserver dans ses entretiens

avec M. Okouneff les droits conventionnels consacrés par le traité de Paris, et à lui dire que nous devions, avant de lui répondre, nous concerter avec les autres Cabinets signataires et qu'il en référerait à son gouvernement.

Cette grosse affaire resta en suspens durant quelques semaines. Les Puissances se consultaient, suivant leur habitude, avec une certaine lenteur, et nous laissions volontiers dans l'ombre une question que nous n'étions pas alors en mesure de débattre librement. Mais il fallait cependant prendre un parti. La Russie, une fois le coup porté, désirait presser la solution et user des avantages que lui donnaient notre épuisement et les autres préoccupations de l'Europe; l'Angleterre, qui avait envoyé au quartier général allemand, à Versailles, lord Odo Russell pour inquiéter le Chancelier sur les dispositions du Foreign Office, attendait avec impatience que celui-ci lui fournît le prétexte ou les moyens d'une résignation dont il lui était pénible de faire spontanément l'aveu. M. de Bismarck, qui jugeait l'ajournement impossible, mais qui ne voulait se prononcer personnellement dans un sens ni dans l'autre, désirant ne déplaire ni à Londres ni à Pétersbourg pour maintenir notre isolement, prit alors, peu de temps après notre arrivée à Bordeaux, une résolution qui le tirait d'embarras sans doute, qui en effet était la seule correcte, mais qui ne laissait pas d'être, de sa part, fort inattendue. Il proposa à lord Odo Russell la réunion d'une Conférence spéciale pour l'examen de la déclaration russe.

Au moment où il repoussait avec tant de dédain le projet de soumettre la situation générale à un Congrès, il semblait assez étrange qu'il conviât lui-même les Cabinets à une délibération internationale quelconque dont le développement pouvait dépasser l'objet officiel. Mais, la solution de l'affaire russe étant urgente, il n'y avait en réalité d'autre issue régulière que la consultation des États signataires du traité de Paris qu'il s'agissait de modifier. D'autre part, le Chancelier, en remettant l'affaire entre les mains de l'Europe, échappait aux instances des Cours de Londres et de Pétersbourg, qu'il lui importait également de ménager. Enfin, à la veille de dicter à la France des conditions écrasantes, il profitait volontiers de l'occasion qui lui était offerte de détourner de nous l'attention des neutres en la fixant sur un intérêt oriental pour lui très secondaire, et d'occuper leur activité en leur donnant de plus, à peu de frais, un témoignage de déférence. Il n'était

pas homme à s'arrêter aux apparences contradictoires de sa conduite. Quant au danger de voir les discussions de la Conférence s'égarer sur la question française, il comptait sur son ascendant pour maintenir le programme strictement déterminé par ses soins, et d'ailleurs, s'il entrevoyait quelque tendance à s'en écarter, il se tenait prêt à susciter, au besoin, un incident qui empêcherait notre plénipotentiaire d'arriver à Londres.

Lorsque cette proposition nous fut faite par l'Angleterre, le gouvernement de Bordeaux ressentit d'abord une certaine défiance. Elle semblait venir du Foreign Office, mais son origine allemande, bientôt devinée, nous la rendait suspecte. Puis, ne serait-on pas surpris que, dans ces jours sinistres, nous allions discuter à Londres la neutralité du Pont-Euxin? Convenait-il à la France d'assister impuissante à l'abrogation inévitable d'une clause qui était le prix de ses victoires de Crimée? Mais quoi? d'autres considérations nous engageaient à ne point refuser de siéger auprès des Puissances : celles-ci ne verraient-elles pas dans cette réserve un blâme anticipé de leur résignation et le germe de réclamations futures? Ne se trouveraient-elles pas de plus en plus autorisées par cette conduite blessante et suspecte à s'éloigner davantage encore de nous? et surtout, en nous abstenant de paraître à la Conférence, n'encourrions-nous pas le reproche d'aggraver notre position et de nous exclure nous-mêmes du concert européen?

Je crois bien toutefois que, malgré ce dernier motif, nous eussions décliné cette ouverture, si une pensée supérieure, singulière peut-être, mais enfin très séduisante, n'eût dominé nos incertitudes. M. de Chaudordy et M. Gambetta avaient conçu le plan d'une manœuvre ingénieuse et hardie : ils entendaient accepter sans observation de prendre part à la Conférence; puis, charger notre plénipotentiaire d'amener, soit par des combinaisons délicatement concertées, soit par un dramatique incident de séance, la question formidable et palpitante, la nôtre, au milieu du cénacle des Puissances. Peut-être s'imposerait-elle d'elle-même, par sa propre force, en dépit du programme : sinon, la tactique habile ou la parole vibrante de notre représentant devrait en évoquer l'émouvant prestige. On n'avait pas oublié que Talleyrand, en 1815, et Cavour, en 1856, avaient su, avec un art admirable, élargir le cercle des discussions d'un Congrès et obtenir ainsi un succès que le protocole rigide n'avait pas prévu.

M. de Chaudordy, sans méconnaître que les circonstances étaient différentes et que le Chancelier nous opposerait sans aucun doute des difficultés redoutables, se prononçait résolument en faveur de cette tentative. Il la recommanda au gouvernement de Bordeaux et proposa M. Jules Favre comme plénipotentiaire : « On ne saurait douter, me disait-il dans nos entretiens intimes, de l'impression profonde que susciterait dans la Conférence l'arrivée du vice-président de la Défense nationale, sortant de la capitale bombardée et concentrant en lui les angoisses et l'héroïsme de ce grand Paris affamé et meurtri. Il était inadmissible que, sous la forme persuasive ou violente, son éloquence ne fût pas plus forte que le programme. » Au surplus, si le Délégué préférait M. Jules Favre à tout autre plénipotentiaire, comme exprimant mieux les anxiétés et les souffrances de la patrie, il ne s'attachait pas exclusivement à ce choix, dont l'opportunité était discutable, eu égard à l'inexpérience diplomatique du ministre, aux défiances qu'il pouvait inspirer d'avance à M. de Bismarck, et, par suite, à l'ombrageuse correction des Cours, à l'éventualité de son refus, à la nécessité d'obtenir un sauf-conduit et aux lenteurs fâcheuses qu'on devait craindre. Il avait donc aussi, à tout risque, mis en avant le nom de M. Thiers, et même celui de M. Guizot, si imprévue que pût paraître l'idée de rappeler sur la scène, après vingt-deux ans de retraite, un serviteur octogénaire de la monarchie. Cette vague suggestion n'avait évidemment aucune chance d'être accueillie, et quant à M. Thiers, notoirement contraire à la politique belliqueuse de Paris et de Bordeaux, n'eût certes pas accepté une telle mission si le Gouvernement eût été disposé à la lui offrir M. de Chaudordy n'ignorait pas, disons-le en passant, que lui-même semblait à beaucoup de gens désigné pour la Conférence; mais il ne croyait pas que son autorité personnelle fût assez grande, et de plus il pensait être plus utile en restant à son poste pour y seconder l'action éventuelle de notre plénipotentiaire à Londres. Il en revenait donc, après mûres réflexions, à insister sur le choix du ministre des Affaires étrangères, qui semblait désigné de droit, par ses fonctions mêmes. Il eût mieux aimé sans doute un négociateur plus sûr; mais il se persuadait que les brillantes qualités de l'orateur, sa haute situation politique, les épreuves que celui-ci avait traversées dans la capitale assiégée, donneraient à son langage une valeur exceptionnelle, préférable, pour

l'objet qu'on avait en vue, à une diplomatie plus savante. Le Gouvernement de Bordeaux, d'accord avec lui, décida en conséquence la nomination de M. Jules Favre, et, en faisant part de son sentiment à ses collègues de l'Hôtel de Ville dont l'adhésion était nécessaire, leur indiqua l'urgence de réclamer pour notre envoyé le sauf-conduit du Cabinet allemand.

Ce message, bien qu'il eût été retardé par la difficulté des communications et quelques incidens assez suspects, parvint cependant à Paris en temps utile ; mais il rencontra chez le ministre des Affaires étrangères des dispositions très incertaines. Soit par un honorable scrupule de patriotisme, soit par crainte des commentaires malveillans dont sa popularité eût souffert, celui-ci montra beaucoup de répugnance à quitter la capitale en péril. De sorte que ses collègues, troublés par ses hésitations, et les attribuant peut-être à des doutes sur les avantages réels de sa présence à Londres, ne crurent pas devoir se prononcer d'une façon péremptoire, et, tout en acceptant en principe l'invitation à la Conférence et le nom du ministre, furent d'avis, pour tout concilier, d'ajourner son départ jusqu'à la fin du bombardement. C'était la plus mauvaise des combinaisons : elle compromettait tout le plan de Bordeaux en nous faisant perdre l'occasion, illusoire peut-être, mais enfin possible, de susciter dans la Conférence un mouvement d'opinion dont nous eussions pu nous prévaloir plus tard. De plus, en ce qui concernait le traité de Paris, nous étions acculés ultérieurement, soit à souscrire à la décision des plénipotentiaires sans l'avoir discutée, soit à blesser l'Europe par une protestation tardive et stérile.

Nous espérions cependant encore que la réponse de l'Hôtel de Ville n'était pas définitive, qu'après quelques lenteurs M. Jules Favre, comprenant mieux l'intérêt de la mission qu'il était appelé à remplir, se rendrait à nos instances et, sachant que la Conférence allait se réunir, hâterait enfin son départ, lorsque tout à coup lui-même, par la plus fausse démarche, au moment où il semblait avoir modifié son impression première et se disposer à quitter Paris, fit échouer ce projet et se ferma la route de Londres. Entraîné par le désir d'expliquer sa conduite à l'opinion publique, il crut devoir écrire à nos agens à l'étranger une circulaire ostensible, non moins imprudente qu'indiscrète. D'abord, par un singulier abus d'interprétation oratoire, il présentait l'invitation de participer à la Conférence comme un

engagement pris envers nous par les Puissances neutres et même comme une « consécration du changement de règne. » Puis, en développant sa pensée, il annonçait ce que nous devions précisément dissimuler jusqu'au bout, à savoir notre intention d'introduire nos affaires devant la réunion européenne. Il s'écriait avec une inopportune éloquence : « Qui ne sent qu'admise en face des représentans de l'Europe, la France a droit d'y élever la voix? Qui pourra l'arrêter lorsque, s'appuyant sur les règles éternelles de la justice, elle défendra les principes qui garantissent son indépendance et sa dignité? » Ainsi la faute était complète : nous inquiétions les Cours par un commentaire équivoque de leur attitude à notre égard; nous prévenions M. de Bismarck et elles-mêmes de notre ferme volonté de forcer le programme de la Conférence; nous mettions les Cabinets en garde contre une émotion qui n'eût été vraisemblable que si elle eût été imprévue; nous provoquions l'opposition du Chancelier, et nous lui fournissions le prétexte qu'il attendait pour nous empêcher de paraître à Londres. Il s'empressa de le saisir. Certain qu'après une telle manifestation de nos vues incorrectes, aucune Puissance n'insisterait pour la délivrance du sauf-conduit que nous avions demandé, il le refusa catégoriquement et même en termes discourtois, faisant allusion dans sa réponse au ministre « à la situation » que celui-ci « avait contribué à aggraver. » Il aurait dû sans doute éviter ce dernier mot, mais il ne se trompait pas en cette circonstance. Nous avions, en effet, laissé échapper notre dernière chance d'exercer quelque influence sur la politique des neutres, et M. Jules Favre n'avait jamais mieux montré à quel point il était peu diplomate.

VII

Lorsque j'examine aujourd'hui, dégagé des illusions d'alors et avec l'expérience des années, cet épisode diplomatique (1), je reconnais sans doute que nous nous exagérions la portée pratique des efforts que notre plénipotentiaire eût tentés à Londres. En ceci, comme en tout, nos espérances étaient excessives, et

(1) On sait que ce fut seulement après la conclusion de la paix que le duc de Broglie, nommé par M. Thiers ambassadeur à Londres, assista à la dernière séance de la Conférence, où il apporta *pro formâ* notre adhésion à la Convention qui abrogeait la clause du traité de Paris relative à la navigation de la Mer-Noire.

l'on ne saurait nier qu'en général ce ne fût là le défaut de M. de Chaudordy. Dans l'état où nous étions réduits, nous allions trop loin en supposant que les Cabinets se fussent laissé entraîner à des démonstrations décisives. Mais, cette réserve faite, je persiste à penser que, si notre cause eût été, par notre habile et éloquente initiative, spontanément présentée et bien défendue dans la réunion internationale, nous eussions renouvelé entre les Puissances et nous des affinités diplomatiques dont le concours nous eût servi lors des négociations de paix. L'Europe eût été, en fait, mêlée à nos affaires, et tous ceux qui ont pris part à des assemblées analogues connaissent l'importance de ces échanges d'idées, de ces suggestions réciproques, de ces entretiens élevés, de ces relations personnelles qui se produisent inévitablement entre les représentans des grands États, quel que soit l'objet officiel de leurs délibérations. En admettant même que le respect du protocole et surtout la crainte de l'Allemagne eussent contenu, — en séance, — les préoccupations universelles, elles eussent vraisemblablement débordé dans les communications particulières, dans ces intimités que le rapprochement quotidien et le travail commun préparent et développent, et qui prennent souvent, lorsqu'on sait en profiter avec un peu d'art, un caractère confidentiel. Nous ne nous trompions pas en supposant que notre présence à Londres eût peut-être dissipé bien des préjugés, encouragé des sympathies latentes ou des sentimens indécis, et fait ressortir le rapport moral qui existe toujours entre la situation de la France et les intérêts majeurs, la dignité même de l'Europe. Lorsqu'il se fût agi de traiter, le vainqueur eût été moins libre d'écarter les Puissances de la discussion, si nous ne nous étions pas comme de nous-mêmes condamnés à cet isolement absolu qui a mis le comble à nos infortunes.

Quoi qu'il en soit de ces réflexions, et que notre déception d'alors ait été plus ou moins justifiée, cet échec d'une combinaison de dernière heure achevait de démontrer l'imminence de la fin. M. de Chaudordy la pressentait assurément; mais, avec sa ferme volonté d'observer, quels que fussent les événemens, la même ligne de conduite jusqu'à ce qu'il fût relevé de son poste, il reprit avec les neutres des discussions à peu près closes sans doute, mais qu'il considérait devoir réengager sans cesse. Nous n'avons pas à rappeler ici le détail de ces escarmouches verbales dont on n'avait rien à espérer : il suffira de dire qu'il agit auprès

des Puissances avec la même confiance apparente, n'hésitant jamais, ne se lassant jamais, répétant les mêmes argumens, s'obstinant dans le même effort, avec l'indéniable dignité de l'homme convaincu et qui affirme, quoi qu'il arrive, sa fidélité à ses principes et à sa cause.

Il s'appliquait également à diriger, — et ici son travail était plus efficace, — les affaires, secondaires alors, mais très graves en elles-mêmes, qui se rattachaient aux intérêts permanens du pays et qui avaient été provoquées par nos malheurs. Cette œuvre, à laquelle la Délégation a consacré, pendant les cinq mois de sa durée, les soins les plus assidus, n'exigeait pas moins de vigilance et de fermeté que les négociations relatives aux périls immédiats de la patrie : nous devions, en effet, écarter des tentatives dont le développement et le succès eussent compliqué et aigri plus tard les conséquences de la guerre. Je me borne à les indiquer : M. de Bismarck, que les grandes entreprises ne détournaient point des petites, prétendait infirmer, à son profit, la valeur des actes qui garantissaient la neutralité du Luxembourg; l'Italie établissait son autorité à Rome par des mesures dont le Saint Père se montrait vivement ému, et l'on appréhendait qu'il ne quittât la Ville Éternelle ; en même temps, elle cherchait à étendre son influence religieuse dans le Levant, au détriment de notre protectorat séculaire; la Suisse, interprétant inexactement une stipulation de 1815, revendiquait le droit d'occuper en Savoie le Chablais et le Faucigny; la Turquie, visant Tunis, rassemblait ses troupes sur la frontière tripolitaine. La Délégation prévint ces divers dangers. Encouragé par elle et soutenu par notre concours auprès des Puissances, le Cabinet luxembourgeois put maintenir la situation du Grand-Duché ; en assurant le Pape de nos sympathies pour sa personne et son indépendance, nous préservions la tradition française et le détournions de s'éloigner de Rome : M. de Chaudordy n'hésitait pas d'ailleurs à promettre au Saint-Père, à tout événement, l'hospitalité de notre territoire. D'autre part, nous défendions nos droits en Orient par nos instructions réitérées à nos Consuls; du côté de la Suisse, nous définissions le sens réel des actes de 1815; enfin, nos déclarations précises à Constantinople amenaient la Porte à démentir toute velléité hostile au *statu quo* de Tunis. Ces résultats, dont la France, après la paix, a recueilli le bénéfice, n'étaient pas sans doute ceux que nous souhaitions avant tout obtenir; mais

ils démontrent que, si la Délégation n'a pu préparer à la Défense nationale de meilleures destinées, si d'inéluctables événemens ne lui ont pas permis d'atteindre son principal objet, elle a du moins évité partout ailleurs, autant que possible dans une pareille tourmente, que de nouveaux mécomptes vinssent ajouter leur amertume à la suprême douleur que nous allions être contraints de subir.

VIII

Sa mission, d'ailleurs, arrivait à sa fin. La capitulation de Paris, bien qu'elle ne fût pas la conclusion formelle de la guerre, la terminait irrésistiblement. S'il est vrai que la reddition d'une capitale n'implique pas, en soi, la cessation des hostilités, et que, notamment, la prise de Berlin en 1760 n'ait point jadis découragé Frédéric II, en fait, ce désastre était décisif après un si long siège, nos forces étant les unes dispersées, les autres trop affaiblies pour rien entreprendre. M. Gambetta persistait à croire le contraire, et je dois dire que M. de Chaudordy pensait de même; mais l'opinion publique condamnait la leur. La France, accoutumée par tant de révolutions à considérer Paris comme l'arbitre de son sort, regardait la chute de la grande cité comme un arrêt sans appel. Et en effet, malgré l'opposition exaspérée des partisans de la lutte indéfinie, les négociations avec l'Allemagne prirent aussitôt un caractère général; l'armistice, si tristement célèbre par l'omission de l'armée de l'Est, fut étendu peu après à tous les départemens envahis; et, comme il était clair que nous ne reprendrions pas les armes lorsqu'il serait expiré, les élections s'ensuivirent et le dénouement devint certain. Le pays, désabusé de la résistance et lassé de souffrir en vain, nomma ses représentans en vue de la paix, et lorsque le gouvernement de la Défense nationale, discrédité et divisé, eut disparu dans l'orage, l'Assemblée souveraine, ayant constitué un pouvoir régulier, le chargea de traiter avec l'Empire allemand, et en quelques jours tout fut accompli.

La Délégation des Affaires étrangères, au milieu de ces événemens, se trouvait virtuellement dissoute; mais les ordres de M. Jules Favre la retinrent à son poste jusqu'au moment où les travaux de M. Thiers à Versailles seraient achevés. Auparavant, M. de Chaudordy avait usé encore une fois de ses préroga-

tives pour appeler les sympathies des Puissances sur les négociations qui allaient s'ouvrir, et préparer la reconnaissance officielle du gouvernement qui serait désigné par l'Assemblée nationale. Dès qu'il se fut acquitté de ce devoir, il n'eut plus qu'à attendre le résultat des conférences engagées directement par le nouveau chef de l'État avec l'Allemagne. Ce fut lui cependant qui reçut le télégramme qui en annonçait l'issue.

Ce douloureux document nous parvint le 27 février, pendant la nuit. J'étais de garde dans la salle où mes collègues et moi veillions tour à tour, lorsque vers quatre heures du matin je vis entrer M. de Chaudordy tenant à la main une dépêche qu'on venait de lui remettre. Nous la déchiffrâmes ensemble sur-le-champ : je traduisais les chiffres tandis qu'il les appelait. Nous nous regardions parfois, avec une angoisse silencieuse, en reconstituant le texte : quand nous en arrivâmes aux cessions de territoire et à l'indemnité, il se leva brusquement et ne put contenir une exclamation indignée. Jusqu'au bout, il avait douté de cette accablante conclusion ! Je me souviens qu'en entendant énoncer l'indemnité de cinq milliards, il s'écria : « Ce n'est pas possible... vous vous trompez ! » Il répéta les groupes et je dus les traduire une seconde fois. Nous relûmes ensuite lentement, à voix basse, cette convention que nous étions seuls à connaître, qui le lendemain allait consterner la France entière, et que lui-même, je le crois, n'eût jamais signée sans protester devant l'Europe, ou du moins sans en référer au Parlement. Tout en se rendant compte des nécessités cruelles, il était encore évidemment trop agité par la lutte et trop rebelle au découragement, pour apprécier complètement les motifs irrécusables de cette résignation.

Je puis ajouter qu'il ne les a jamais acceptés sans réticence. On le vit bien, peu de jours après. Élu député, il se trouvait appelé à voter sur les ratifications de la convention de Versailles. Or, s'il ne pouvait méconnaître l'impossibilité de la repousser, sa conviction était cependant trop imparfaite pour qu'il consentît à désavouer en quelque sorte, par son suffrage, toutes ses déclarations, tous ses actes antérieurs, si manifestement contraires aux conditions qu'il s'agissait de consacrer. Son anxiété était si grande qu'il m'en entretint spontanément la veille de la mémorable séance du 1er mars. Il ne me demandait assurément aucun conseil sur une question exclusivement réservée à son jugement personnel ; mais il me laissait voir la persistance de ses doutes

que je respectais sans les partager J'appris donc sans surprise, le lendemain, qu'il avait cru devoir s'abstenir

A propos de cette séance de l'Assemblée nationale, je citerai un fait, peu connu, je pense, et dont j'ai été témoin. Bien que la Délégation n'existât plus, j'avais été chargé de recevoir les ambassadeurs étrangers dans la loge qui leur avait été réservée au théâtre de Bordeaux où, faute d'un emplacement mieux approprié, siégeaient les représentans du peuple. En cette enceinte destinée à des drames imaginaires et où apparaissaient en ce moment les réalités sombres, toutes les âmes palpitaient de douleur et de colère : les députés sur leurs bancs, la foule qui remplissait les galeries encombrées jusqu'au faîte, maîtrisaient malaisément leurs fièvres, et il était inévitable que l'émotion des élus du pays appelés à ratifier l'acte qui les désespérait, la haine contre l'Empire, le deuil et les indignations de la patrie provoquassent des déclarations retentissantes et des discours ardens. La séance toutefois s'était continuée sans que, parmi les paroles irritées ou navrées que ne justifiaient que trop nos désastres, aucune pût blesser directement tel ou tel des gouvernemens neutres, lorsque Victor Hugo, entraîné par son impétueuse éloquence, dirigea tout à coup sa foudre sur le Saint-Siège et l'Autriche. Cette agression était d'autant plus inopportune que le Vatican aussi bien que le cabinet de Vienne, atteints l'un et l'autre par le contre-coup de nos revers, nous avaient montré constamment des sympathies, impuissantes il est vrai, mais sincères. Le nonce, Mgr Chigi, écouta un instant, avec un calme affecté, ce langage exubérant: je voyais cependant passer une ombre sur son fin visage de prince et de prélat romain; mais quand l'orateur s'écria : « En cette année de concile et de massacre..., » l'hyperbole épuisa la patience du ministre pontifical : « J'en ai assez, » me dit-il avec une froide dignité. Il se leva sans bruit et sortit de la loge. Je l'avais à peine reconduit lorsque à son tour le prince de Metternich, non moins offensé par la suite du discours, me serra la main et le suivit. Leur départ troubla si visiblement les autres ambassadeurs que je les crus un moment disposés à se retirer ensemble; les idées de l'orateur prirent heureusement un autre cours, mais, s'il eût continué, il est certain que la loge diplomatique fût demeurée vide.

Notre attention fut d'ailleurs bientôt détournée de cet incident par la suite de la séance. Je n'ai pas à rappeler ici cette

lugubre scène, le long vote à la tribune, les députés s'avançant tour à tour également consternés, quelques-uns chancelans, d'autres laissant tomber leur bulletin dans l'urne avec un geste accablé, et le vague murmure planant au-dessus de la foule comme un frémissement d'amour et de pitié devant la patrie mutilée. Le sacrifice étant consommé, les ratifications furent emportées le soir même à Paris par un secrétaire de la Délégation, M. Delaroche-Vernet, qui les remit le 2 mars à M. Jules Favre. Elles furent échangées le lendemain contre celles de l'Allemagne.

Nous rentrâmes quelques jours après au ministère où nous fûmes cordialement accueillis et remerciés de nos efforts. Notre chef, devenu membre du Parlement, quittait momentanément la carrière active, mais il demeurait entouré de la haute estime de tous les partis. On lui savait gré, bien qu'il n'eût pas réussi à entraîner l'intervention des neutres, d'avoir défendu fièrement les intérêts qui lui avaient été remis et conduit notre diplomatie avec une habileté à laquelle les représentans des Puissances, à Tours et à Bordeaux, se plaisaient à rendre hommage. En somme, au milieu de la tourmente, entravé par la politique de l'ennemi, par les invincibles hésitations de l'Europe, par les implacables rigueurs de la fortune, et souvent par les déconcertantes erreurs de son gouvernement, il avait fait tout son devoir et tenu fermement le drapeau. Les illusions personnelles qu'il avait conservées ne sauraient lui être reprochées puisqu'elles ne l'ont jamais conduit à des démarches hasardées : elles lui étaient d'ailleurs nécessaires pour qu'il pût se dévouer sans défaillance à la tâche ingrate que j'ai essayé de retracer.

Cte CHARLES DE MOÜY.

L'ALLEMAGNE EN AUTRICHE

UN ÉPISODE D'HISTOIRE RELIGIEUSE
(1898-1902)

Au printemps dernier, en parcourant le nord de la Bohême, on se fût cru reporté vers l'âge héroïque des luttes religieuses, vers ce XVI[e] siècle où les joutes théologiques se déroulaient, interminables, sous le regard tourmenté des empereurs et des rois. Les peuples, aujourd'hui, à cet égard comme à tant d'autres, ont pris la succession des souverains; les joutes modernes ont pour champ clos les journaux, et pour juges leurs abonnés. Aux environs de Pâques 1902, dans les gazettes locales ou les « feuilles d'intelligence » de Tœplitz ou d'Aussig, de Teschen ou de Reichenberg, la quatrième page elle-même était envahie par le catéchisme : elle contenait, au lieu d'annonces, des exposés d'apologétique catholique adressés par les Bénédictins de Prague, et volontiers insérés moyennant finances. Trois ou quatre jours après, survenait la réponse de quelque théologien adverse, qui prêchait la rupture avec Rome. Puis, la réplique était aux catholiques, et le combat ne finissait jamais, car il y avait toujours des combattans, toujours des argumens; et toujours des pasteurs accouraient d'Allemagne, pour succéder à leurs coreligionnaires fatigués. La discussion déviait sans cesse : car les avocats du catholicisme traitaient du Christ et de son Église, et c'est surtout de l'Allemagne et de sa grandeur que parlaient les avocats du protestantisme, fort différens, on le voit, de ces mystiques de haute allure qui, quatre cents ans en arrière,

cherchant d'un amour pur le pur Évangile, crurent devoir remercier Dieu d'avoir suscité Luther.

Tels quels, cependant, ces nouveaux prédicans ont su rallier à leur programme, — je n'oserais dire à leur doctrine, — un peu plus de vingt mille âmes, et rendre à leur Église, au moins momentanément, un certain nombre des positions dont la Contre-Réforme l'avait évincée; et, s'il est vrai que, depuis la guerre de Trente ans, le catholicisme autrichien n'avait jamais subi pareil assaut, l'histoire évidemment vaut la peine d'être contée, quelque difficile qu'il puisse être, en l'espèce, de rendre à la religion ce qui est à la religion et à la politique ce qui est à la politique.

I

Les ordonnances Badeni, d'avril 1897, en conférant à la langue tchèque, dans les prétoires et dans les bureaux, ce droit de cité qui jusque-là n'appartenait qu'à l'allemand, soulevèrent parmi les populations germaniques de l'Autriche une bourrasque de mécontentemens. Les prêtres d'origine allemande ne furent pas les derniers à s'alarmer : on vit Mgr Frind, coadjuteur à Prague, publier un gros livre sur les droits des langues, dans lequel, au nom de la théologie morale, il concluait à la non-légitimité des ordonnances. L'abbé Opitz, publiciste chrétien-social, déplora vivement, à la Diète de Bohême, la demi-déchéance que les Allemands lui paraissaient encourir. Les curés et vicaires allemands de la Bohême pensaient comme M. Opitz; et les susceptibilités d'une race qui s'estimait lésée par là même qu'elle n'était plus privilégiée ne trouvaient pas moins d'écho sur certaines lèvres sacerdotales qu'à la tribune parlementaire. Mais les battus sont toujours ombrageux : sous le coup de leur défaite, les radicaux de Bohême n'échappèrent pas à cette loi. Ils cherchèrent et trouvèrent, dans la politique et dans l'histoire, des raisons assez congrues pour s'en prendre à l'Église de la disgrâce dont la langue tudesque était frappée par l'État.

Le Tyrol et les vallées alpestres, peuplés d'Allemands ardemment catholiques, envoient à Vienne un certain nombre de députés qu'obsède l'exemple du Centre berlinois et qui, sous le nom de « parti populaire catholique, » *Katholische Volkspartei*, voudraient fonder un groupement analogue. Dominés par le souci de la défense catholique, ils semblent estimer, — et la

simple observation des faits leur donne raison, — que les intérêts de l'Église romaine s'accommoderaient mieux, en Autriche, d'un certain fédéralisme que du centralisme actuel. Car on escompterait en vain qu'une majorité pût surgir, dans le Parlement de l'Empire, pour reviser la législation scolaire, par exemple, au sens où le souhaiterait l'Église; mais, du jour où seraient étendues sur ce point la compétence des diètes locales et l'autonomie des diverses populations, on verrait, en plusieurs de ces diètes, la volonté des catholiques faire loi. Députés tyroliens et députés de la Haute-Autriche, qui ne sont d'ailleurs talonnés, dans leurs districts, ni par le Tchèque ni par le Slovène, ne peuvent se défendre de constater qu'au terme de la décentralisation voulue par les Tchèques et voulue par les Slovènes, certaines victoires catholiques sont inévitables : fédéralistes ils sont par raison religieuse, comme le sont Tchèques et Slovènes par raison nationale. Mais les innombrables Allemands qui, dans la Marche bohémienne du Nord et dans la Marche styrienne du Sud, engagent avec les Slaves un corps à corps sans merci, considèrent comme des traîtres, indignes du nom allemand, ces frères fédéralistes qui confondent leurs votes, au *Reichsrath*, avec ceux d'une race ennemie; et puisque l'Église doit, paraît-il, bénéficier de cette trahison, voilà s'ouvrir, dans la vieille « nation germanique, » une série nouvelle de griefs, — de *gravamina*, comme on disait jadis, — contre l'influence romaine.

Car un grief ne demeure jamais seul; d'autres surgissent, tout de suite, par une sorte de génération spontanée, sur le terrain propice que prépare le dépit et que la vengeance cultive. On calcule, dans une presse exaspérée, le nombre des prêtres de Bohême et de Styrie qui sont de nationalité allemande; ils ne sont qu'une minorité; donc l'Église est l'incarnation religieuse des nations tchèque et slovène; donc l'Église est l'ennemie. Par l'effet de quelles circonstances l'archevêché de Prague, les évêchés de Königgrätz et de Leitmeritz, de Budweiss et de Lavant, recrutent-ils la masse de leur clergé parmi les populations slaves? C'est ce qu'il serait équitable aux Allemands d'examiner, dussent-ils ensuite frapper leurs propres poitrines. Si les gymnases allemands de Bohême ne suscitent, parmi leurs pupilles, presque aucune vocation ecclésiastique, c'est là une disette dont les évêques de Königgrätz et de Leitmeritz, en de récens mandemens, sont les premiers à gémir. Si l'archevêché de Prague, il

y a quelque trente ans, dut assister, impuissant, à la fondation d'un groupement « libéral-allemand » dont le but était de séduire, par l'appât de certaines carrières lucratives, les jeunes gens de familles germaniques qui se destinaient à la prêtrise, on peut se demander si les Allemands, mécontens aujourd'hui d'être peu représentés dans le clergé, ne devraient pas d'abord s'accuser eux-mêmes. Ils redouteraient, disent-ils, d'exposer leurs enfans, derrière les murailles des grands séminaires, au contact, présumé hostile, d'un clergé tchèque ou slovène : les trente étudians d'origine rhénane que l'évêque de Leitmeritz a récemment appelés dans son séminaire ont affronté cet épouvantail et ne regrettent pas leur émigration. Mais l'impatience des radicaux allemands ne veut mesurer ni responsabilités ni difficultés. Les chiffres sont là, brutaux, attestant que, dans l'ensemble du royaume de Bohême, il y a 710 cures dont les fidèles sont de langue allemande; que dans ces cures, où fonctionnent seulement 590 prêtres d'origine allemande, on rencontre aussi 481 prêtres d'origine tchèque; et qu'enfin, dans les 135 localités où les forces des deux races sont à peu près égales, le service religieux est assuré par 266 prêtres tchèques et seulement 33 prêtres allemands. L'écart, en pays slovène, est plus considérable encore. De la chaire où prêche le Slave, du confessionnal où le Slave s'assied, les Allemands élèvent enfin leurs regards, avec une anxieuse fixité, vers les grands séminaires et les palais épiscopaux : l'élément slave est prépondérant dans le corps professoral, prépondérant dans la haute bureaucratie ecclésiastique. Libre aux évêques, dès lors, de conjurer les populations allemandes de leur diocèse de leur offrir quelques vocations sacerdotales : l'opinion s'accrédite, parmi ces populations, que la soutane est une livrée tchèque, ou bien une livrée slovène.

Le procès se poursuivant, on fouille le passé pour allonger la liste des griefs. Si l'on constate aujourd'hui, sur les bords de la Drave, que le bourgeois slovène, quelque incroyant qu'il soit, vit en étroite concorde avec le curé slovène, c'est là un fait qu'explique l'histoire : elle nous apprend qu'il y a cinquante ans ce furent des prêtres catholiques qui contribuèrent le plus activement à la résurrection de cette jeune nationalité; et elle a gravé, là-bas, dans toutes les âmes slaves, le souvenir du prince-évêque Slomsek, qui le premier, il y a à peine un demi-siècle, fit faire des livres d'école pour les Slovènes, publia des vies de saints

en slovène, et affecta, dans ses documens et discours épiscopaux, d'employer cette langue indigène non moins fréquemment que l'allemand. Quant à la Bohême, l'ascendant qu'exercèrent, à l'aube du réveil tchèque, les réminiscences du hussitisme, rendit plus difficile au clergé de jouer un rôle dans cette renaissance : encore sait-on, pourtant, que le premier publiciste qui, dès le XVIIe siècle, soutint les droits de la langue tchèque, s'appelait le Père Bohuslas Balbin, et que sa « Dissertation apologétique pour l'idiome slave, » publiée cent ans après sa mort, serait la meilleure réponse qu'on pût opposer à Mgr Frind pour la défense des ordonnances Badeni. Or ce lointain devancier, qui fut seul, tout seul, dans un espace de deux longs siècles, à croire à l'avenir de la Bohême, qui fut persécuté pour y avoir cru, et qui semble ainsi faire la chaîne entre l'hérétique Jean Huss et le protestant Palacky, appartenait à la Compagnie de Jésus.

En faut-il davantage, la colère aidant, pour conclure qu'ultramontanisme et jésuitisme sont les alliés historiques du slavisme antigermanique ; que cette alliance se va toujours resserrant, sous les auspices d'un clergé slave ; qu'elle s'affiche, au *Reichsrath*, dans les actes du parti catholique allemand ; et que Rome est pour les Allemands d'Autriche la plus insidieuse des marâtres ? L'esprit germanique eut toujours besoin de faire effort pour comprendre le caractère international du christianisme ; si l'Église lui apparaît comme une gêneuse, il s'en excommunie ; il prophétise qu'après Teutburg, qu'après Leipzig, qu'après Sedan, une quatrième revanche doit survenir, la revanche contre le romanisme ; et les mots : *Los von Rom!* sonnent l'offensive en même temps que l'alarme.

II

C'est en décembre 1897 que deux étudians viennois, en deux réunions publiques, lancèrent cette belliqueuse sommation. « Rome est notre plus grand ennemi, proclamait M. Fodisch. Notre seul salut est dans la confession protestante, qui recèle l'esprit national. » — « Une politique romaine comme celle d'aujourd'hui, insistait M. Rakus, doit provoquer un déchaînement de la conscience populaire allemande offensée. »

Il y eut des coins de Bohême où ces propos juvéniles firent tressaillir les cœurs : c'était, au Nord-Est, dans le diocèse de

Königgrätz, l'îlot allemand qu'enserrent les monts des Géans; et c'étaient à l'Ouest, dans les diocèses de Leitmeritz et de Prague, la moyenne vallée de l'Elbe, brèche ouverte aux souffles d'Allemagne, et la zone d'industrie et de charbonnages, qui, d'abord ramassée entre l'Elbe et l'Erzgebirge, se vient épanouir dans l'Egerland. On trouve là de grosses bourgades, très rapprochées les unes des autres, où les deux races s'entre-heurtent, où chaque contact réchauffe la haine, où chaque frottement la fait étinceler. Les deux écoles primaires, allemande et tchèque, se défient entre elles. L'afflux d'employés allemands qu'attirent les nouvelles compagnies de chemins de fer fait assaut contre l'afflux moins artificiel de mineurs, d'employés, d'apprentis tchèques, qui cherchent leur pain: les deux races luttent à coups de chiffres, et ces chiffres sont des hommes. Il y a deux commerces rivaux, deux clientèles rivales, et un boycottage réciproque. Les enfans allemands ont leur jardin, et les enfans tchèques le leur: on voudrait ne point respirer le même air, ne se point chauffer au même soleil. Chaque race considère l'autre comme une intruse, et forcément le prêtre tchèque a là-dessus son avis, qui n'est pas celui des Allemands. Alors la conscience allemande déserte ce prêtre; elle s'insurge contre lui, et trouve ses directeurs dans le petit groupe de pangermanistes acharnés, qu'illustrent les noms, autrefois jumeaux et maintenant ennemis, de M. Georges Schœnerer et de M. Karl Wolf.

Les soldats, aux heures de crise, devancent parfois les chefs : ainsi advint-il en Bohême, au lendemain des premières excitations lancées de Vienne. On vit, en janvier 1898, un catholique de Leitmeritz faire cadeau d'un terrain pour l'érection d'un temple protestant; en février, la municipalité de Comotau accorder une demi-libéralité pour une construction analogue; et celle d'Aussig, en avril, substituer des diaconesses aux religieuses de l'hôpital. Ce n'étaient que des avertissemens épisodiques, des menaces locales : ces avertissemens et ces menaces se ramassèrent sur les lèvres de M. Wolf, à la séance du Reichsrath du 7 juin 1898 : il fallait des prêtres allemands pour les paroisses allemandes, ou sinon... M. Wolf arrêtait son geste et suspendait son pronostic; mais le *sinon*, quelques mois après, était développé par M. Schœnerer, et le sort en était jeté.

M. Schœnerer et ses six collègues du Parlement rachetaient par un grand bruit leur petit nombre, et ce bruit même était

une besogne. Mécontens d'une dynastie dont l'ancien « chevalier de Schœnerer, » devenu « M. Schœnerer » à la suite d'un procès, croyait avoir à se plaindre; mécontens d'une capitale qui avait préféré l'antisémitisme de M. Lueger à l'antisémitisme de M. Schœnerer, ils cherchaient vengeance en sonnant le glas de l'Autriche (1). On a déjà vu des Chambres braquer contre des palais royaux l'artillerie de leurs sarcasmes; mais les pangermanistes d'Autriche furent les premiers parlementaires du monde entier qui eussent conçu l'audacieuse pensée de préparer au grand jour, dans un parlement, la destruction, non point seulement de la dynastie, mais de l'État lui-même, et de se considérer, ou peu s'en faut, comme citoyens de l'Empire voisin. L'Europe centrale, pour M. Schœnerer, se résumait en deux forces: d'une part, la « puissante bâtisse allemande créée par Bismarck; » d'autre part, « une Autriche complètement slavisée; » et l' « agitation cléricale » se servait de cette Autriche pour « saper » cette bâtisse. A la date du 16 novembre 1898, les *Paroles allemandes non falsifiées* (ainsi s'intitule la Revue de M. Schœnerer) jetèrent au cléricalisme le suprême défi: « Rompons les chaînes qui nous rattachent à une Église ennemie des Allemands. Ce n'est pas l'esprit jésuitique, mais l'esprit germanique, qui doit régner en terre allemande. »

Il fallait donc quitter Rome: M. Schœnerer, plus discret que l'étudiant Fodisch, ne se prononçait encore pour aucune autre Église. Ce n'était point un apôtre proposant une conversion, c'était un mécontent sollicitant un déchirement. Le tout était de prendre congé de Rome: les consciences, ensuite, éliraient domicile où elles le voudraient, voire même à la belle étoile, consciences laïcisées, consciences libres.

Il fait froid à la belle étoile, pour la masse des âmes: le vieux-catholicisme s'offrait, pour leur épargner un grelottement. Fondé en Allemagne, au lendemain du concile, par quelques professeurs de science respectable, il avait d'abord obtenu les sourires de Bismarck; mais le chancelier vit venir l'échec; de complaisant, son sourire se fit dédaigneux; et l'Église vieille-catholique, dans l'empire d'Allemagne, ne fut plus qu'un *Verein*

(1) On peut consulter, sur cette action radicale et pangermanique, les deux livres de M. André Chéradame: *l'Europe et la question d'Autriche au seuil du XXe siècle; — l'Allemagne, la France et la question d'Autriche.* Paris, Plon, 1901 et 1902.

de dimension moyenne, où communient entre elles, chaque semaine, les veuves et les filles des professeurs d'antan. Les savans, qui ont pu saper des religions, n'ont jamais su en fonder. Mais en Autriche les destinées du vieux-catholicisme furent différentes. M. Nittel, un ancien prêtre, conquit à la jeune Église, il y a trente ans, les sympathies de quelques industriels de Warnsdorf; et grâce à ces fabricans, qui donnaient le branle à la conscience de leurs ouvriers comme ils le donnaient à leurs muscles, le vieux-catholicisme, en cette petite ville, devint une grande puissance. Il poussa quelques pointes, de-çà de-là, vers le centre de l'Empire, même jusqu'à Vienne; et l'on évaluait à 10 580, à la fin de 1897, le chiffre total de ses adeptes en Autriche. M. Nittel surveillait les impatiences pangermanistes : en 1898, par une brochure assez tapageuse : « *Los von Prag und Los von Rom*, Rompons avec Prague et avec Rome, » il se mit à la disposition de M. Schœnerer.

Il oubliait que certaines détresses ne se réparent point, même à force de bon vouloir : les vieux-catholiques d'Autriche, tout comme ceux d'Allemagne, manquent de clergé. Il n'y a pas de prêtres, ou presque pas, qui soient nés dans le vieux-catholicisme, qui y aient été élevés. Il accueille, charitablement, d'anciens ministres de l'Église romaine, leur offre un asile pour la nuit qu'ils traversent; mais devenus âmes errantes d'anciens pasteurs d'âmes qu'ils étaient, il n'est pas rare qu'à l'orient de leur nuit ils entrevoient la faculté de théologie protestante de Vienne, et que, désertant à son tour l'hospitalière chapelle de M. Nittel, ils s'en aillent demander à la grande Église évangélique un peu de science, un peu de foi, et quelque sécurité d'existence. Avec de telles recrues, le clergé vieux-catholique est sans cohésion; et s'il avait dû dire des messes allemandes pour tous les Allemands que M. Schœnerer rêvait d'arracher à la messe latine, il eût dû se récuser, faute de célébrans.

C'est ce qu'on sentait en Autriche; et sans dédaigner l'initiative empressée de M. Nittel, le pangermanisme saluait plutôt dans la Réforme l'héritière présomptive de Rome. La confession d'Augsbourg avait en Autriche, en 1898, 315 828 adeptes; la confession helvétique en comptait 120 524. Pleine liberté était reconnue à ces deux Églises, depuis la *Magna Charta* de 1861; et comme à Vienne les candidats en théologie sont peu nombreux, elles étaient autorisées à élire des pasteurs originaires de

l'empire d'Allemagne (*Reichsdeutsch*) et à les proposer à l'approbation de l'État autrichien. François-Joseph, en accordant aux Églises évangéliques cette haute marque de confiance, n'avait pas pressenti qu'un jour un homme politique en abuserait pour forger une arme contre l'Autriche : M. Schœnerer fut cet homme. Enlever à Rome son droit de maternité sur les consciences allemandes, et transférer ce droit aux Églises évangéliques, c'était contraindre ces Églises, qui manquent de ministres, à faire d'incessans appels aux universités de l'empire voisin ; c'était ouvrir les portes de l'Autriche à un flot toujours renouvelé de prédicans, sujets de la Prusse, du Wurtemberg ou de la Saxe, disciples et messagers d'un certain fanatisme germanique ; et le pangermanisme prussophile de M. Schœnerer trouverait dans cette immigration de pasteurs, auxquels il ménageait une clientèle religieuse, un moyen vraiment efficace de renforcer et de grossir sa propre clientèle politique. Il comptait sur la Réforme, non seulement pour soustraire les âmes à Rome, mais pour les donner à l'Allemagne.

III

Aussi bien le protestantisme allemand n'était-il point en reste d'avances. La Ligue évangélique (*Evangelischer Bund*), qui met en tête de son programme l'action défensive contre le catholicisme, et qui voit généralement dans l'offensive la meilleure des défensives, s'intéressait de longue date à la situation de l'Autriche : le public en eut une première preuve au congrès qu'elle tint à Crefeld, au début d'octobre 1897. Deux mois après, une réunion de pasteurs, à Dresde, concertait trois opuscules de propagande : « Comment la Bohême redevint catholique ; — Le protestantisme et la nation allemande ; — Ce que le peuple allemand doit à la Réforme ; » et ces « tracts, » dès les premiers mois de 1898, furent répandus à profusion dans l'empire d'Autriche.

Ils eurent tant de prise sur quelques cerveaux qu'un certain dimanche, dans la petite ville bohémienne de Trebnitz, un enthousiaste se mit à les déclamer, à l'issue d'une messe en plein air célébrée pour une fête d'archers, sous les yeux déconcertés des quatre prêtres officians. Cette façon d'improvisation fit du

bruit, et d'aucuns affectèrent de voir un geste à la Polyeucte :

Je vois, je sais, je crois, je suis désabusé,

dans une gaminerie qui n'avait d'autre but que de mettre en posture plaisante quatre chasubles tchèques. La popularité des petites feuilles de la Ligue évangélique s'en accrut. Ainsi se préparait, dans l'Allemagne protestante, un travail d'attaque contre Rome, qui coïncidait avec les soubresauts de MM. Wolf et Schœnerer; plusieurs rendez-vous entre pangermanistes d'Autriche et pasteurs allemands attestèrent que la coïncidence n'avait rien de fortuit, et que, par-dessus la pittoresque barrière de la Suisse saxonne, une action commune allait commencer.

On fêtait à Plauen, en Saxe, le 3 septembre 1898, l'anniversaire de Sedan : des hommes politiques d'Autriche accoururent; ils se rencontrèrent avec un pasteur de Thuringe, M. Bräunlich, qui venait d'inaugurer dans une librairie bavaroise une série de brochures sur la décadence de l'influence romaine dans les divers pays. Un « comité pour le mouvement évangélique en Autriche, » créé en octobre par la Ligue évangélique, fut le fruit de ce premier entretien. On se revit à Teplitz, le 11 novembre; et M. Bräunlich, après un regard sur cette Bohême dont la Réforme ferait peut-être une terre allemande, rejoignit la Saxe. Il rapportait « de Chanaan des grappes de grandes espérances, » et concluait qu'il fallait, tout de suite, porter de bourgade en bourgade la bonne nouvelle de l'Évangile allemand, telle que Guillaume II son souverain, cet apôtre couronné, l'annonçait, à cette époque même, sur l'auguste terre des Lieux Saints, en inaugurant une Église évangélique. Jérusalem devenait une seconde Wartbourg ; Berlin rendait au Christ un vicaire temporel; l'heure était solennelle ; on devait agir.

Une Pentecôte a besoin d'un cénacle : M. le surintendant Meyer, de Zwickau, président du comité pour l'Église évangélique en Autriche, descendit jusqu'à Eger; et là, dans une chambre historique où Guillaume Ier, en 1866, se reposa quelques heures des victoires qu'il venait de remporter sur l'Autriche, M. Meyer eut avec les pangermanistes autrichiens la conversation décisive. La grande ombre du vainqueur de Sadowa planait sur le colloque : elle recevait l'obédience des sujets de François-Joseph, sous la bénédiction des pasteurs allemands ; et M. le député Eisenkolb se sentait à un tournant de l'histoire du

monde. On décidait à Halle, un mois après, que le « comité pour l'Église évangélique » participerait à la réunion du parti radical-allemand, convoquée à Vienne pour le 15 janvier 1899. Entre les ecclésiastiques exotiques et cette active poignée de parlementaires, l'alliance ne se cachait plus, M. Eisenkolb y mit un sceau en passant lui-même, tout premier, dans l'Église évangélique.

Les 800 radicaux d'Autriche qui, le 15 janvier, répondirent à l'appel, entendirent quatre discours. Le premier, prononcé par M. Schœnerer, les mit tous d'accord : ils jurèrent, en principe, de déménager de l'Église romaine; d'attendre, pour donner congé, que de 800 ils fussent devenus 10000, et de travailler pour qu'au 1er avril suivant ce chiffre fût atteint. On honorerait ainsi Bismarck, né le 1er avril. M. le député Stein, qui rappelle au Reichsrath, par la crudité de son langage et la verdeur de ses colères, les moins policés des héros homériques, remplaça M. Schœnerer à la tribune ; il soutint formellement, au nom de l'intérêt national allemand, que la retraite des 10 000 devrait s'orienter vers la Réforme. Un troisième orateur jugea bon de faire connaître le vieux-catholicisme, mais n'insista point. Enfin parla M. Eisenkolb : il révéla qu'en Bohême des motifs religieux et moraux inclinaient les âmes vers la Réforme, et l'on attendait un détail sur ces motifs religieux, lorsqu'une cinquième voix s'éleva, celle du commissaire de police, pour dissoudre la réunion entachée d'illégalité. On se sépara en chantant : « Allemagne, Allemagne par-dessus tout ; » en quoi l'on eut raison, car dans ce *meeting* l'idée de l'Allemagne avait supplanté celle du Christ. Seul M. Eisenkolb avait compris qu'une agitation religieuse, si factice soit-elle, doit, sous peine d'échec, se réclamer d'une certaine religiosité, et laisser entrevoir quelque cime de morale, voire même un coin de ciel, par delà l'opaque bagarre des intérêts politiques et terrestres ; et l'Église évangélique se pouvait réjouir que, parmi l'exode des consciences pangermanistes, il s'en trouvât au moins une qui voulût bien garder l'apparence de songer à Jésus.

IV

C'est la Bohême surtout qui semblait visée par cette étrange collaboration entre des ecclésiastiques qu'absorbait une idée politique et des hommes politiques dont l'un déjà s'essayait à prêcher :

le radicalisme pangermaniste avait, en ce pays, une puissance d'agitation dont les élections témoignaient; et les nombreuses associations qui relevaient de ce parti réservaient aux pasteurs allemands un point d'appui naturel. Mais à peine le pacte fut-il conclu que les représentans de la Réforme rêvèrent de se faire, dans la Styrie slovène, les fourriers du radicalisme, comme les représentans du radicalisme se faisaient, en Bohême, les fourriers de la Réforme. En Styrie, l'idée pangermaniste était vivace: Gratz en était le foyer; mais il lui manquait une organisation politique qui l'exprimât. Or les circonstances étaient propices, en 1899, pour secouer l'Allemand de Styrie.

Après avoir, jusqu'en 1848, traité le Slovène en esclave rural, l'Allemand se sentait menacé, toujours de plus proche, par ce peuple jeune dont l'émancipation économique brisait toute entrave ; et l'institution de quelques classes slovènes au gymnase de Cilli marquait pour la race germanique le début d'une inévitable bousculade. Le demi-serf de l'avant-veille, devenu, dans les villes ou dans les « marchés, » un ouvrier de la grande industrie ou bien un négociant, recevait conseil et soutien à la *Maison slovène*, sorte de palais du peuple, qui atteste la nue propriété du Slovène sur la terre styrienne et brave l'usufruitier allemand; il y trouvait caisse d'épargne, coopérative, salle de lecture, renseignemens, causeries; il y voyait les *leaders* de la politique slovène. On se passait, de mains en mains, la lettre du jeune homme pauvre, qui donnait tant d'espérances et qui étudiait la peinture, là-bas, à Vienne, pour donner un art à sa nation ressuscitée. Cette joyeuse nouvelle qu'on colportait, c'était la faillite prochaine d'une maison de commerce allemande, ou l'ouverture imminente d'un établissement métallurgique slovène... On n'aurait plus à verser sa sueur pour le compte des industriels allemands; à s'acoquiner avec ces ouvriers allemands qui profitaient, à Cilli, d'une fête slavophile pour assaillir la maison d'un patriote slovène, M. l'avocat Sernec, et pour s'en aller, ensuite, briser les carreaux de la Maison slovène et de MM. les vicaires slovènes. Car ces Allemands, catholiques, jetaient le gant et jetaient des pierres au vicariat catholique; l'accoutumance religieuse succombait sous la pression du dépit national, et la voix de la conscience abdiquait pour faire place à celle du sang. Le mot « querelles de clocher » prenait ici un réalisme empoignant: le clocher passait pour slovène; les

Allemanas, qui voulaient que la cité fût allemande, se croyaient provoqués par le clocher, et ils le provoquaient.

M. Bräunlich, au début de 1899, s'en fut en Styrie pour déchaîner les Allemands contre les clochers. L'âpreté des luttes induisait à certaines grossièretés : on accusait tel curé slovène d'avoir traité les Allemands de chiens et de pourceaux. A Marbourg, à Cilli, à Gratz, M. Bräunlich fut avidement écouté ; mais lorsqu'il proposait une religion nouvelle, étudians et professeurs lui laissaient entendre que les sciences naturelles leur en tenaient lieu ; et lorsque à la suite d'une causerie sur Bismarck les bonnes volontés se mettaient à ses ordres, il sentait qu'elles n'y étaient déterminées que par des considérations politiques. Sa peine, cependant, n'était point perdue, puisqu'il travaillait, sinon pour Dieu, tout au moins pour le roi de Prusse et pour la race germanique ; puisque cette race, s'il en faut croire le lyrisme d'Ernest-Maurice Arndt, est « le sel de la terre chrétienne ; » et puisque enfin, par un échange de bons procédés, M. le pasteur Bräunlich faisait en Styrie les affaires du pangermanisme, comme M. le député Eisenkolb, en Bohême, faisait celles du luthéranisme.

V

On s'entendait, entre alliés, pour présenter la Réforme aux Allemands d'Autriche comme la « forme allemande du christianisme, » comme le « christophore qui porte et promène l'esprit germanique ; » on chantait, d'un même cœur, que « la Germanie entière (*Alldeutschland*) devait prier dans son propre dôme, » dans une cathédrale qui fût bien à elle ; et les auditeurs concluaient : « Si l'Église de Luther est l'Église nationale des Allemands, tous les Allemands y doivent entrer. » Être protestant, c'était paraître et devenir Allemand. Les attraits de cette apologétique nationaliste risquaient de faire oublier aux pasteurs du pur Évangile le caractère universel du christianisme. Laissant à l'Église romaine la tâche parfois ingrate de faire s'incliner toutes les nations devant la paternité d'un Dieu commun, ils se servaient de la religion qui voulut unir les peuples, pour rendre plus hautes et plus abruptes les barrières qui les séparent. Les consciences allemandes ne se devaient agenouiller que devant un Dieu allemand ; ce Dieu, la Réforme le fournissait.

Mais il est des rapetissemens auxquels la physionomie du

Christ se prête malaisément; et quoi qu'on fît pour le naturaliser dans un État utopique formé de l'ensemble de l'Allemagne et d'un gros morceau de l'Autriche, on y réussissait assez mal: même avec l'Allemand Luther comme prophète, le Christ ne se résigne point à paraître exclusivement allemand. Aussi la nouvelle prédication, soucieuse de caresser une fibre nationale, prêcha Luther plutôt que le Christ: le prophète cacha le dieu, Luther éclipsa son maître. « Je demande, expliquait-il un jour, qu'on veuille bien se taire sur mon nom; qu'on ne s'appelle point luthériens, mais chrétiens. Je ne suis ni ne veux être le maître de personne; Christ est notre seul maître. » Se rappelaient-ils ces paroles, ceux qui se laissaient entraîner à proposer aux fidèles l'imitation de Luther, le saint du germanisme, l'homme foncièrement allemand (*Kerndeutsch*), plutôt que celle de Jésus-Christ?

Mais un péril plus grave guettait les pasteurs d'Allemagne. Des voix s'élevaient, qui proclamaient, à l'unisson des leurs, que le pangermanisme devait avoir son dieu, mais qui demandaient pourquoi ce dieu serait Jésus. Le journal de M. Schœnerer et une revue pédagogique, qui s'intitulait *La Libre École allemande*, ébruitaient cette objection. « L'on s'était passé de la Judée, comme de Rome, pour construire le dôme de la Germanie; » dès lors, pourquoi témoigner plus d'égards au judaïsme qu'au romanisme, et pourquoi imposer à la Germanie redevenue consciente d'elle-même une religion judéo-chrétienne? On voulait, en définitive, une culture vraiment nationale; on créait même un mot nouveau: *völkisch* — que l'on dérivait de *volk*, peuple — pour traduire ce désir. On voulait être *völkisch*, et *völkisch* en tout, en chronologie, en histoire, en morale, en pédagogie, en religion, en liturgie. Or cette chronologie, qu'adoptaient les journaux pangermanistes, répudiait l'ère chrétienne, et prenait pour point de départ la bataille de Noreia, fort disputée, cent treize ans avant le Christ, entre Teutons et Romains: les radicaux allemands vivent en l'an 2015 lorsque les nôtres vivent en l'an 110 de la République; ceux-là se vieillissent, ceux-ci se rajeunissent; ce contraste ne prête-t-il pas à réflexion? L'histoire *völkisch* enseignait, textuellement, que le jour où saint Boniface avait abattu les chênes sacrés était un jour de deuil pour la Germanie; la morale *völkisch* professait que l'antique wotanisme, qui commandait de rendre les soufflets reçus, était supérieur au « judéo-christianisme, » qui démoralisait l'homme en lui con-

seillant de tendre l'autre joue; la pédagogie *völkisch* vantait dans l' « éducation nationale, » qui prendrait comme prototypes les vieux héros germains, une éducation d'autant plus opportune qu'elle serait vraiment conforme à l'état de nature; la religion *völkisch* préférait l'adoration de Wotan, le dieu indigène, à celle du Christ, un intrus; la liturgie *völkisch*, enfin, ressuscitait les pieux usages des antiques forêts, en rétablissant, aux solstices, les holocaustes au soleil, sur les cimes des montagnes. Certains maîtres d'école, épris d'archaïsme en fait de génuflexions et de sacrifices, étaient des wotanistes dévots et, dans un appel à leurs collègues, dénonçaient les pasteurs protestans comme les émissaires du vieil « esprit juif biblique, » avec lequel il en fallait finir, non moins qu'avec Rome.

« Les Allemands sont-ils des Juifs, écrivait-on de Gratz à M. le député Iro, pour que des versets de la Bible puissent échauffer leur religiosité? » S'il était vrai d'ailleurs, — et M. Schœnerer l'attestait, — que les Germains fussent plus que des hommes, le Dieu du Pentateuque, en faisant élection d'un autre peuple, avait manqué de respect aux Germains. La *Libre École Allemande* interprétait ce privilège d'Israël comme une « déclaration de guerre immédiate » lancée par Dieu à la Germanie. L'heure des représailles avait sonné. Et des feuilles nouvelles se fondaient, l'*Odin* à Munich, le *Scherer* à Innsprück, usant de tous moyens, vers, prose, caricatures, cartes postales, pour engager le peuple allemand à rendre ses devoirs au soleil, et à replanter les « arbres de juillet, » sous lesquels jadis se réunissaient les ancêtres.

Les pasteurs venus d'Allemagne pour prêcher une foi nationale allemande trouvaient en face d'eux des âmes plus « nationales » encore que les leurs. « Lorsque nous parlons de foi nationale allemande, leur signifiait-on, nous ne désignons jamais cette foi chrétienne que la violence imposa au peuple allemand, mais la religion germanique indigène. » Réponse déconcertante, et malheureusement irréfutable : de quelques couleurs nationales, — nouveau manteau de dérision, — que le pangermanisme affublât le Christ, les pasteurs ne pouvaient nier que Wotan fût plus germanique encore. Piqués d'ailleurs par l'exemple des vieux-catholiques, qui bravement fondaient une revue *deutsch-völkisch*, ils ne se montrèrent point intransigeans. On entendit l'un d'entre eux déclarer qu'il n'avait pas d'objection contre les

fêtes de juillet qui rappelaient les robustes et pieux ancêtres, et ajouter, avec une discrétion de bon ton, que Noël avait aussi son charme ; un autre affirmait qu'il ne désespérait point des âmes encore inexpérimentées qui alternaient dans leurs épanchemens les noms de Dieu et de Wotan, d'Odin et de Jésus. Les feuilles radicales reconnaissaient galamment ces concessions éclectiques. « Le cri de *Los von Rom*, lisait-on dans l'une d'entre elles, ne peut, provisoirement, que nous conduire dans le camp du protestantisme. » Dans le numéro suivant, à moins que ce ne fût dans le même, l'éloge du paganisme revenait. Le protestantisme était du moins accepté, par tous à peu près, comme l'hôtellerie provisoire, où les uns, après expérience, établiraient leur demeure, où les autres achèveraient de se débarrasser de la rouille romaine et se feraient purs, et virils, et vraiment allemands, pour devenir ensuite de dignes fidèles de Wotan.

VI

Des âmes fières s'épanouissent dans l'Église évangélique d'Autriche, auxquelles il sembla que cette Église risquait de s'avilir. Consacrant un temple à Vienne, le 2 décembre 1898, M. le pasteur Johanny déclarait :

L'Église évangélique n'a point de sympathies pour ces initiatives qui, sous la devise *Los von Rom*, propagent la conversion au protestantisme comme une démonstration politique. Protester solennellement contre tout abus de notre chère confession religieuse pour un but déloyal et antipatriotique, c'est notre devoir de chrétiens, eu égard à l'intégrité de notre Église, sans parler de nos devoirs civiques à l'endroit de l'État et de l'Empereur.

On ne pouvait mieux dire, dès le début; et jamais depuis lors on n'a mieux dit. M. Johanny n'admettait point, comme bientôt il l'expliqua plus amplement en une brochure, que l'Église évangélique se mît à la remorque de M. Schœnerer, qui, « dépourvu de tout patriotisme, ne s'occupe que de soutenir la politique nationale des Hohenzollern ; » qu'on adhérât à une Église « indépendante de Rome » (*Romfrei*) comme à « une société de tir ou de chant; » qu'on préférât la Réforme au vieux-catholicisme à cause des « avantages pangermanistes » (*alldeutsche vortheile*) qu'elle semblait promettre ; que par là même on fît offense aux 110 000 Tchèques et aux 70 000 Polonais qui étaient de fort bons

protestans ; et que par delà les vitraux des nouveaux temples on laissât apparaître à l'arrière-plan le vieil Olympe scandinave. La presse allemande réfuta M. Johanny en le qualifiant de « Judas protestant. »

Quelques semaines s'écoulèrent, et la philosophie religieuse qui dirigeait les propagandistes du *Los von Rom* fut soumise à une critique très pénétrante par M. le surintendant Witz-Oberlin. Lorsqu'on lit sa brochure après s'être plongé dans les publications religieuses du pangermanisme protestant, l'on reprend vraiment contact avec le christianisme. Ni la conception d'un dieu national, ni la canonisation chauviniste de Luther, ni ce « pharisaïsme » germanique qui prête à la race allemande un christianisme d'élite, ne trouvent grâce devant M. Witz. Pour lui, le dieu national n'est qu'une idole, et la maxime : « Un seul empire, un seul peuple, une seule foi, » a le tort de rappeler une antique devise, meurtrière des âmes : *Cujus regio, ejus religio*. Est-ce parce qu'Allemand, qu'on doit être fatalement protestant ? La résonance de la foi n'est-elle rien, la consonance du nom est-elle tout ? Ce protestant-né que serait l'Allemand doit-il, à son gré, entrer dans l'Église évangélique sans même avoir à dire : « Je crois ? » M. Witz s'inquiétait de ces dépravations de l'idée chrétienne et de l'idée d'Église.

A Tœplitz, à Eger, à Brunn, d'autres pasteurs s'inquiétaient comme lui : l'attitude de M. Krack, de Tœplitz, ouvertement hostile à M. Eisenkolb, fut très remarquée. L'émoi fut d'autant plus grand, parmi les agitateurs venus d'Allemagne, que le conseil suprême de l'Église (*Oberkirchenrat*) semblait, lui aussi, se prononcer contre eux. En février 1899, il émit une circulaire où l'on lisait : « De récens renseignemens laissent voir, sans nul doute, que les initiatives qui visent à une sortie en masse de l'Église catholique ne reposent pas sur une conviction religieuse. » La circulaire se poursuivait en invitant les pasteurs à examiner avec soin toute annonce de conversion, à éconduire tout nouveau venu qui ne leur serait point amené par un motif de foi, et à se rendre compte, enfin, si ces fidèles improvisés connaissaient suffisamment la doctrine de l'Église évangélique. Un second message était expédié, en avril, pour rappeler aux pasteurs l'esprit de leur vocation : le Conseil suprême leur défendait de prendre part, comme manifestans, à des *meetings* politiques.

La guerre était ainsi déchaînée dans l'Église évangélique d'Autriche. Le journal de M. Wolf s'irrita : lorsqu'on se convertit par intérêt, disait-il en substance, l'Église est accueillante; se fermerait-elle, d'aventure, parce qu'on se convertit par patriotisme? M. le pasteur Antonius, de Vienne, rassura M. Wolf en le recevant solennellement comme fidèle ; les députés Kittel et Iro furent l'objet d'une courtoisie semblable. Le presbytère viennois se divisa contre lui-même : M. le pasteur Zimmermann, voisin d'étage de M. Johanny, fit infliger à son confrère et au Conseil suprême un blâme rigoureux par l' « Association des coreligionnaires évangéliques. » Puis une déclaration collective circula dans l'Empire, souscrite dès le 1er mai par 75 pasteurs et qui bientôt eut près de 100 signatures : cette déclaration était un hommage au mouvement *Los von Rom*. Enfin la *Gazette évangélique* de Bielitz partit en campagne et réclama qu'on créât un Comité pour protéger la propagande évangélique, puisque le Conseil suprême manquait à ce devoir.

M. Johanny pouvait parler, M. Witz écrire, le Conseil suprême délibérer : les agitateurs passaient outre. A quoi bon s'inquiéter, demandaient-ils, de la pureté « chimique » d'un mouvement religieux, et les premiers réformateurs firent-ils ainsi les dégoûtés? Des circonstances politiques n'aidèrent-elles point à leurs succès? Ce sont là des aspects de l'histoire du XVIe siècle, qui d'ordinaire ne sont mis en relief que par les apologistes catholiques ; et voilà que les propagandistes du *Los von Rom* les étalaient et les éclairaient. On reprochait au courant qu'ils déchaînaient les innombrables scories qu'il contenait ; ils se justifiaient en ramassant les scories du luthéranisme primitif, et en les montrant. Pareillement, pour s'armer de complaisance à l'endroit des aventures intimes qui procureront plus tard à M. Wolf la plus turbulente des célébrités, ils eussent pu exposer aux regards les fâcheuses condescendances de Luther à l'endroit d'un landgrave bigame. Mais c'est un singulier moyen de propager une Église que d'en ternir soi-même l'honneur; et l'on comprend que MM. Witz et Johanny n'aient été ni convaincus ni consolés. Quant à leur prétention de demander aux nouveaux venus quelques bribes de profession de foi, elle se heurtait à l'esprit général du protestantisme allemand contemporain : un symbole, c'est bon pour des « Romains; » et la théologie ritschlienne a depuis longtemps supprimé cette formalité.

Libre à des Romains, enfin, d'attacher quelque prix à une autorité suprême disciplinaire : l'Église évangélique d'Autriche n'avait point à s'en soucier. Ce qu'on rêvait au contraire dans l'intimité des pangermanistes, c'était que cette Église sortît de son cadre autrichien; que les Allemands, si peut-être ils étaient forcés d'accueillir à titre d'hôtes des coreligionnaires d'une autre langue, y demeurassent du moins les maîtres (*Hausrecht*); qu'elle se rapprochât de plus en plus des Églises évangéliques d'Allemagne, de ces Églises que bientôt Guillaume II, dans son discours de Gotha, devait convier à une sorte d'unité centralisée; et qu'ainsi l'Église d'Autriche fût prête, le jour venu, à se fondre dans une immense Église nationale, une puisque l'Allemagne est une, sainte puisque Luther est saint, Église qui serait peut-être l'ouvrière, la messagère et l'incarnation spirituelle d'une plus vaste unité allemande. Si l'aspiration rêveuse vers une « plus grande Allemagne » n'était que le reflet d'un dessein providentiel; si Dieu voulait que tôt ou tard l'Autriche allemande émigrât sous le sceptre mi-pontifical, mi-impérial, d'un Hohenzollern, ne fallait-il point que tout d'abord elle fût protestante? Sinon, l'équilibre confessionnel du Reichstag serait bouleversé : une Autriche catholique fortifierait le parti du centre; une Autriche protestante fortifierait l'Empire évangélique. « Mon suprême désir, avait dit un jour Guillaume II, tend à écarter les barrières qui séparent les unes des autres les fractions du peuple allemand. » M. Bräunlich rappelait ce mot, dans une réunion à Berlin; et puis, avec une pétulance que l'orateur impérial eût peut-être jugée prématurée, il se précipitait en Autriche pour écarter une au moins de ces barrières, la barrière religieuse. La mission n'était-elle pas assez sérieuse, assez noble, assez historique, pour qu'on ne l'encombrât point, comme l'eussent voulu M. Witz et M. Johanny, de certains scrupules chrétiens?

VII

Il y a des travaux dont on recule le succès en voulant le brusquer : telle la besogne pour laquelle s'entr'aidaient la *Ligue évangélique* et le parti radical. Elle fut compromise dès le début par l'exubérante impatience de M. Schœnerer : le 1er avril 1899 arriva et les 10 000 signatures escomptées étaient en retard.

On sut en juillet que les statistiques du Conseil suprême accusaient 3 474 conversions à l'Église évangélique ; même en joignant ce chiffre au total des engagemens personnellement recueillis par M. Schœnerer, on était loin du dixième mille. La manifestation souhaitée avait échoué. M. Schœnerer fit tranquillement son entrée dans l'Église évangélique, au cours de 1900, et projeta pour 1901 une exhibition nouvelle. Son groupe, par suite d'élections récentes, comptait au Parlement 21 membres; un certain nombre vivaient encore sous le joug romain. M. Schœnerer voulut qu'en bloc ils se fissent protestans; sinon, ils ne seraient plus membres effectifs du groupe. L'Église évangélique devenait ainsi l'antichambre d'un parti : le baptême qu'elle conférait, et qui, quatre siècles durant, avait fait le chrétien, ferait désormais le député pangermaniste. Mais avant qu'elle eût eu le temps ou la hardiesse de protester, les députés visés protestèrent : réunis à Bodenbach, ils expliquèrent que les questions de conscience et celles de politique n'avaient rien de commun. Deux d'entre eux, qui dirigeaient des écoles peuplées de petits catholiques, et qui, d'après la loi, eussent dû renoncer à la direction de ces écoles s'ils avaient appartenu à une autre confession que la majorité de leurs élèves, avaient des raisons personnelles pour taxer M. Schœnerer d'importun. Il abdiqua sa prétention, cacha son mécompte et, s'attristant toujours davantage du « ferment d'infection que le judaïsme chrétien avait déposé dans la pensée germanique, » il se désintéressa peu à peu des questions d'Église. La *Ligue évangélique* ne le regretta point : elle se pouvait passer de lui.

Pendant que M. Schœnerer guettait la mobilisation des âmes et que le Conseil suprême élevait la voix contre cette parade, la *Ligue évangélique* inondait l'Autriche de ses brochures. On calculait, en mars 1899, que déjà 1 642 000 opuscules avaient passé la frontière. Il y en avait de tout ordre : quelques-uns, dont on n'abusait point, étaient destinés aux âmes pieuses; il en était d'historiques, qui rendaient hommage à l'Église évangélique d'Autriche comme à une Église de martyrs, et qui redisaient les procédés violens par lesquels les anciens Habsbourg, les dragons de Liechtenstein, l'évêché de Salzbourg, avaient refoulé la Réforme; il en était de politiques, qui expliquaient que le germanisme n'eut pas de meilleur appui que la Prusse protestante, pas de colons plus fidèles que les protestans alle-

mands de la Transylvanie, et, tout au contraire, qu'il avait plutôt été desservi par les dynasties catholiques de l'Allemagne, et desservi par les catholiques allemands de Hongrie, qui s'étaient laissé magyariser. Une brochure fort délicate et presque obscène, qui était, par un jugement du tribunal de Nuremberg, interdite en Allemagne, fut répandue en Autriche à 250 000 exemplaires : elle traitait de la confession, et M. Bräunlich y renvoyait volontiers. On avait, enfin, une petite *raccolta segreta* d'opuscules séditieux, qui traversaient la frontière à la dérobée, en se donnant comme des ballots d'étoffe; et la chambrette de l'un des propagandistes, quelques mois durant, fut toute remplie de ces petits écrits, qui s'intitulaient : « Les fautes des Habsbourg contre l'Autriche, » ou bien : « L'écroulement et la reconstruction de l'Autriche, » et dont la contrebande, chaque semaine, introduisait 1 600 exemplaires. Les agens de l'alliance pangermaniste (*Alldeutscher Verband*) s'en faisaient les colporteurs; cafés et clubs allemands en couvraient leurs tables.

Que là-dessus quelque incident survînt : l'un de ces incidens autour desquels se concentrent, pendant des journées entières, les passions d'une petite ville; qu'on prêchât en tchèque, un dimanche, à l'heure où l'on avait coutume de prêcher en allemand; qu'un vicaire slave semonçât un peu rudement quelque gamin pangermaniste; qu'un évêque, sollicité d'installer en une cure un prêtre de langue allemande, alléguât une impossibilité qu'on prenait pour un mauvais vouloir, alors un cri de taquinerie, de représailles, de vengeance, commençait de gronder en quelques gosiers tapageurs : *Los von Rom!* Le notable de l'endroit, médecin, avocat, industriel, épiait cette minute de rage; et, sur un signe de lui, un pasteur accourait comme combattant. L'homme du Christ, sur les champs de bataille, a généralement une autre place.

On donnait en quelque local, après souper, une « soirée de famille évangélique, » non point une de ces soirées, imposantes, recueillies, comme en organise la ferveur protestante dans la Prusse rhénane et la Westphalie, rendez-vous édifians où les fidèles lisent la Bible en commun et prient en commun, ayant, d'après la promesse divine, le Christ au milieu d'eux; mais une soirée beaucoup plus laïque, sans Bible ni sermon, où le pasteur parlait de la grandeur du peuple allemand, de l'avenir du germanisme, de l'inoubliable Bismarck. Parfois un pasteur, plus

enclin vers la piété, célébrait en Bismarck l'homme de prière; mais le public, en général, préférait contempler sous d'autres attitudes « ce fidèle Eckart près de la bière duquel se tenait l'*All. Deutschland* (1). » Le parallèle entre Luther et le chancelier de fer était aussi un thème assez goûté. On buvait dans des verres où étaient peintes les couleurs allemandes; on avait des livres de chant reliés aux couleurs allemandes; et l'on entonnait *la Garde au Rhin*, ou bien quelque cantique d'invective contre cette Église romaine qui paralyse l'aigle germain dans son duel contre le faucon slave, ou bien quelque couplet prophétique sur la floraison verdoyante, éternelle, qui s'épanouirait depuis l'Elbe jusqu'à l'Adriatique lorsque le papisme serait balayé. *Los von Rom*, oui, *Los von Rom!* On riait beaucoup, en une de ces soirées, d'un assistant qui s'appelait « Rom, » et qui dès lors ne pourrait jamais rompre complètement avec *Rom*. Une autre fois, un avocat s'avisait d'expliquer à sa guise tous les dogmes romains : « Croyez-vous à ceci? — Non. — Et à cela? — Non. — Et ce troisième article? — Non. — Alors vous devez devenir protestans. » Et des feuilles de papier circulaient, qu'il n'y avait qu'à signer, et par lesquelles on pouvait, si l'on avait plus de quatorze ans, annoncer à l'autorité civile qu'on entrait dans l'Église évangélique. « Rien d'une solennité ecclésiastique, écrivait au sujet de ces petites soirées M. le pasteur Wegener. Pas de prière initiale, pas de thème tiré de l'Écriture. Un chant : « Notre Dieu est une citadelle; » un mot de salutation bien cordial, bien allemand; et puis une conversation gaie, débridée, et puis un chant encore, et la conférence. » Pas de prière au début, et des conversions à la fin. Je ne sais ce qu'eussent pensé nos pasteurs du Désert de ces conversions sans prières, survenant aux heures tardives où la gaieté va bientôt s'engourdir; je ne sais si ces coups de la grâce, organisés dans des auberges, ne leur eussent point paru des profanations de la grâce. Il y a vingt-sept ans, ici même, M. Cherbuliez s'amusait d'un discours dans

(1) Ce n'est même pas dans une soirée de famille, mais au temple même de Bielitz (Silésie Autrichienne), en un service solennel pour Bismarck, que M. le pasteur Schmidt, directeur de la *Gazette évangélique*, tenait ce propos, et il ajoutait : « Oui, Bismarck a vaincu l'Autriche! Nous ne voulons pas disputer ici sur la nécessité de la guerre de 1866, guerre qui tôt ou tard devait survenir. Nous ne voulons pas mentionner plus longuement les conséquences de cette guerre, conséquences riches en bénédictions, et qui préparèrent à l'Autriche un état de choses plus libéral. Mais n'avons-nous pas à remercier Bismarck d'avoir bientôt éteint la torche de guerre, d'avoir traité l'Autriche avec mansuétude ? »

lequel un surintendant évangélique de Westphalie avait montré en Arminius un modèle des vertus chrétiennes : « Séance tenante, écrivait-il, l'éloquent prédicateur a fait faire à l'illustre païen sa première communion. » Ce surintendant a peut-être fait école parmi les jeunes pasteurs venus d'Allemagne qui, séance tenante, aux alentours de minuit, interprétaient des signatures comme des symboles.

A mesure que se multipliaient ces pêcheries d'hommes, des groupes se formaient pour entretenir un pasteur et faire bâtir une église. Les industriels d'origine allemande prêtaient alors une aide active : celui-là louait une salle ; celui-ci versait une subvention royale ; cet autre tenait l'harmonium au service religieux, et transformait en sacristain son premier employé ; tous souriaient aux ouvriers qui prenaient pour eux-mêmes le rôle de fidèles. Les municipalités pangermanistes, quelque catholiques d'origine que fussent leurs membres, donnaient un secours à ces communautés religieuses de bons Allemands. Les brochures politiques locales classaient l'Église évangélique parmi les institutions de défense allemande (*Schutz und Trutz*), entre la Société allemande de pompiers, la Coopérative allemande et la Société d'escrime allemande. Et l'église se dessinait, très grande, pour qu'elle pût abriter les futures conquêtes. Parfois, comme dans la petite localité minière de Klostergrab, ce projet de construction prenait l'aspect d'une revanche de l'histoire : de Klostergrab, en 1618, à la suite de la destruction d'une chapelle évangélique, avait jailli l'étincelle qui avait mis le feu à l'Europe pour trente ans ; et la ferveur des représailles, jouant sur le mot *Klostergrab*, espérait que dans cette bourgade reconquise les institutions monastiques voisines (*Kloster*) trouveraient leur tombeau (*Grab*). La pose de la première pierre donnait lieu, dans toutes ces localités déchirées par la lutte de races, à des manifestations pangermanistes : à Turn, une « colonne de Bismarck » présidait à la cérémonie, et l'on scellait dans les fondations de l'église nouvelle un étui contenant des exemplaires des principaux journaux radicaux qui avaient encouragé la construction et qui d'ailleurs servaient d'organes, en même temps, à la renaissance du wotanisme. On invitait tous les Allemands de l'endroit à participer à la fête ; on leur disait au revoir jusqu'à l'inauguration du monument, et ce jour-là les cloches émancipées, qu'on baptisait volontiers « cloche de la Germanie, » « cloche de Luther, »

« cloche de Bismarck, » semblaient répéter, aux oreilles des Tchèques, l'écho vainqueur de Sadowa.

Malheur au gouvernement de Vienne s'il différait ou refusait de naturaliser autrichien et de reconnaître comme pasteur de la communauté nouvelle le théologien, venu de l'Empire voisin, qui aspirait à ce poste! On s'indignait alors contre l'intolérance religieuse du ministère, et l'on affectait de ne point comprendre que tel candidat aux fonctions de pasteur, surtout connu pour ses propos pangermanistes ou pour la diffusion de brochures contre l'Autriche, fût mal accueilli par l'autorité ministérielle. La faute évidemment en était aux jésuites, à cet ultramontanisme dont les replis enserraient l'Autriche, « comme le serpent mythique entoura Laocoon; » et c'était une raison pour crier plus fort encore : *Los von Rom!*

VIII

De fait, l'étrangeté même du mouvement compliquait singulièrement les rapports entre le pouvoir civil et l'Église évangélique. On n'avait point affaire à une confession religieuse qui souhaitât droit de cité sous le ciel d'Autriche; mais à des influences exotiques qui réclamaient pour elles-mêmes toute licence en s'abritant derrière les prérogatives, depuis longtemps indiscutées, de l'une des confessions religieuses admises dans l'Empire. Le pouvoir risquait, ou de paraître intolérant s'il ouvrait les yeux, ou d'être réputé aveugle s'il les fermait.

On trouvait, en avril 1899, dans les bagages d'un pasteur allemand qui colportait l'agitation, un carnet de notes où il laissait deviner sa surprise que le pasteur Johanny, qu'il avait entretenu à Vienne, lui eût parlé de l'empereur avec un chaleureux loyalisme; et l'on découvrait, avec ce carnet, le texte d'une circulaire confidentielle expédiée çà et là, en Styrie, par un fonctionnaire de Gratz, et qui demandait, en chaque localité, des hommes de confiance pour la propagation discrète de l'Évangile nouveau. Le fonctionnaire, qui répandait avec ses circulaires certaines brochures belliqueuses de la *Ligue évangélique*, fut frappé; le pasteur étranger fut expulsé; et la prohibition à tous fonctionnaires styriens de se laisser entraîner à des conversions qui ne seraient que des manifestations politiques ne fut point, comme on l'a voulu dire, une intimidation préjudiciable à la

liberté religieuse, mais une riposte nationale à des tentatives d'origine étrangère. Les mesures que dut prendre le gouvernement contre certains colis de brochures révolutionnaires qui prenaient indûment une toilette évangélique, les saisies et confiscations qu'il fut forcé d'opérer, justifièrent avec éclat les prévoyantes alarmes de MM. Witz et Johanny. L'Église évangélique risquait de devenir suspecte; et lorsqu'en 1900 M. Bräunlich fut à son tour expulsé d'Autriche par mesure de sûreté générale, il fut plus regretté dans les sphères pangermanistes que dans les cercles pieux de son Église.

Car de graves paroles commençaient d'être dites au sujet du mouvement nouveau, et elles méritaient l'attention du loyalisme évangélique. « On parle de rupture avec Rome, articulaient certaines voix; ce qu'on veut, c'est une rupture avec l'Autriche. *Los von Rom, los von Oesterreich.* » Ce n'était pas seulement M. Lueger, ou le prince Aloys de Liechtenstein; ce n'étaient pas seulement les évêques de la monarchie, qui portaient ce verdict; ce fut bientôt l'héritier du trône, en personne. Acceptant en mai 1901 de prendre la présidence de l'Association scolaire catholique, l'archiduc François-Ferdinand témoigna, en termes formels, qu'il voulait rendre hommage à « l'activité patriotique et religieuse de ce groupement, surtout au moment de l'agitation *Los von Rom*, qui est un mouvement de rupture avec l'Autriche, et à laquelle on ne saurait opposer assez de digues. »

Ces paroles, tombées de haut, montrèrent quelles compromissions pouvaient résulter, pour l'Église évangélique d'Autriche, des indiscrètes entreprises de ses nouveaux pasteurs ou de ses nouveaux fidèles; et, un mois après, le discours dans lequel M. de Koerber, président du conseil, se portait garant que l'Église catholique n'était point menacée, qu'elle se pouvait reposer sur sa propre force, et que le gouvernement, à l'avance, voulait mettre au-dessus de toutes les suspicions le patriotisme de tous les sujets, fut à tort interprété comme un désaveu courtois du langage du futur empereur; ce discours attestait que M. de Koerber ne considérait pas l'Église évangélique d'Autriche et les citoyens autrichiens membres de cette Église comme étant *a priori* solidaires d'une agitation venue d'ailleurs. Il est singulièrement délicat pour M. de Koerber et pour M. de Hartel, ministre de l'Instruction publique et des Cultes, de s'efforcer de distinguer entre les besoins religieux authentiques et les manœuvres poli-

tiques déguisées, de satisfaire ceux-là, d'évincer celles-ci. M. de Hartel, qui fait autorité dans la science philologique pour le tact exercé avec lequel il publie les écrits des Pères Latins et tranche entre les diverses variantes un différend toujours épineux, est appelé, aujourd'hui, à surveiller les interpolations politiques qui volontiers envahissent la Réforme, et à déchiffrer les consciences, si quelque autre que Dieu pouvait les déchiffrer. Aussi indulgent comme ministre que sévère comme critique, a déjà donné son agrément, pour des postes en Autriche, à plus de cinquante pasteurs venus d'Allemagne. Mais ceux dont justice a été faite ne pardonnent point, et l'un des expulsés, M. Everling, disait naguère à Zittau : « Nous pouvons aider nos frères allemands d'Autriche — dernier rayon d'espérance — avec de l'argent. L'argent est un article qui, même en Bohême, n'est pas encore expulsé. » On aurait dit, à entendre M. Everling, qu'un assaut se préparait entre une bureaucratie « jésuitisée » et des capitaux étrangers, et que les âmes en seraient l'enjeu ; M. de Hartel, qui sait à quel prix les Pères mettent la plus humble des âmes, doit assurément s'étonner de cette façon nouvelle de les estimer.

M. Everling était, du moins, sincère : le nerf de la guerre devenait en effet le nerf de l'Évangile, ainsi que le montrait récemment M. Kramar, le député jeune-tchèque, dans un discours aux Délégations. La *Ligue évangélique*, en 1899, dépensa pour l'Autriche 90 964 marks, dont 19 400 pour frais d'agitation, 13 500 pour propagande de brochures, 35 000 pour entretien des pasteurs et des vicaires ; en 1900, elle dépensa 99 299 marks ; en octobre 1901, elle évaluait à plus de 400 000 marks le total de ses débours. L'*Association Gustave-Adolphe*, qui d'après ses statuts ne doit point aider à la fondation d'Églises nouvelles, mais soutenir les communautés déjà existantes, s'est penchée sans retard, avec une main largement ouverte, vers quelques-unes des paroisses qu'a fait surgir le mouvement *Los von Rom :* de 1897 à 1901, les subventions qu'elle donnait en Bohême se sont élevées de 138 000 à 264 000 marks, et celles dont elle gratifiait la Styrie de 12 000 à 51 300 marks. Certains gouvernemens de l'Empire allemand ont laissé faire des collectes pour la diffusion de l'Évangile allemand ; une association nouvelle s'est fondée à Barmen pour y aider ; et l'attitude des vieux luthériens de Brunswick, s'étonnant que l'Allemagne, qui aurait elle-même

besoin de moissonneurs d'âmes, s'oublie si généreusement en faveur de l'Autriche, est un exemple assez isolé. La plupart des communautés qui se fondent ont une ville d'Allemagne pour marraine : Hambourg soutient, tout là-bas au fond de la Styrie, la jeune église de Mahrenberg, dont les habitans, après avoir élu M. Schœnerer citoyen d'honneur, ont désiré substituer, au « Christ roi des siècles, » au « Christ roi des peuples, » un Christ du xx[e] siècle, qui leur parût allemand. Brême subventionne Leoben; la Hesse vient en aide à Judenburg; Crefeld et München-Gladbach se cotisent en faveur de Trebnitz; les fonds de Halle s'en vont à Cilli, et ceux de Westphalie à Braunau. De même que jadis les essaims grecs épars en Asie Mineure étaient filleuls d'Athènes ou de Sparte, on dirait presque que l'Allemagne réformée veut faire en Autriche œuvre de colonisation. Elle ne se donne point la peine de réfuter les judicieuses circulaires du Conseil suprême évangélique; elle passe outre, avec de nouveaux chèques.

IX

Ce serait un curieux travail de pouvoir faire une sorte de balance, mathématiquement, entre les libéralités allemandes et les résultats obtenus, et d'évaluer ainsi ce qu'a pu coûter en moyenne la formation d'une communauté, ou même, plus en détail encore, la conquête d'une âme (1) : les données manquent pour ce travail. La charité est volontiers occulte, la politique aussi; l'une et l'autre dédaignent ou évitent un bilan fort exact de certaines dépenses; et, sous diverses formes, des dons sont venus d'Allemagne, qu'aucun budget officiel ne mentionne. Les chiffres sont plus sûrement établis, en ce qui concerne le nombre des âmes. Il apparaît que l'Église évangélique a gagné sur l'Église romaine 5 372 âmes en 1899, 3 994 en 1900, 5 469 en 1901, 1 792 dans le premier semestre de 1902; et que le vieux-catholicisme, dans les années 1899, 1900 et 1901, a gagné de son côté 7 417 âmes. C'est en Bohême surtout que l'action allemande a été récompensée : il y avait là, en 1898, 28 ecclésiastiques pro-

(1) Un mandement de l'évêque de Leitmeritz, mentionnant des « défections payées en monnaie sonnante, » a provoqué, en 1900, de vives ripostes des pasteurs : le débat touche de trop près au secret des âmes et des cassettes pour comporter, ici, autre chose qu'une brève mention.

testans, 23 églises, et 48 localités où le service religieux se célébrait, soit régulièrement, soit de temps à autre; on a vu s'installer, depuis quatre ans, 26 vicaires, s'édifier 17 églises, des offices ou prêches se célébrer en 60 localités nouvelles; et la surintendance évangélique de Bohême a été dédoublée. La Styrie, en 1898, était répartie entre 6 cures protestantes; 8 ecclésiastiques pourvoyaient aux besoins du culte, et 17 localités seulement (y compris les endroits où vivaient ces pasteurs) bénéficiaient d'un service religieux, hebdomadaire ou intermittent; cette province possède à présent 9 presbytères et 8 vicariats, 21 ecclésiastiques, et le service évangélique est désormais connu dans 60 bourgades environ.

Autre chose est de compter, autre chose est de peser. Les pasteurs hostiles à l'agitation font observer que beaucoup de ces paroisses n'ont qu'une poignée de fidèles, que ce sont des créations factices, que ces fidèles eux-mêmes ne sont protestans que de nom, et que, malgré les succès apparens de la Réforme, on voit s'éteindre, faute de public, un journal évangélique comme l'*Alpenbote*, de Cilli, qui semblait destiné à bénéficier de ces succès et surtout à les accroître. Les propagandistes répliquent que le mouvement, de national, est devenu religieux, et que, derrière la haute stature de Bismarck, les convertis ont fini, Luther aidant, par apercevoir le Christ et par s'attacher à lui. Du côté adverse, on ne partage point cet optimisme; mais on accorde, — et c'est le seul fait dont on se réjouisse, — que l'agitation *Los von Rom* a eu ce résultat, indirect et involontaire, de faire ressouvenir l'Église évangélique d'Autriche de certaines ouailles qui étaient à elle, bien à elle, et qu'elle ignorait. En beaucoup d'endroits de Styrie survivaient des familles évangéliques à peu près délaissées, très éloignées du plus prochain pasteur; les nouveaux prédicans, sans les chercher, les ont rencontrées; elles ont repris conscience de leur filiation luthérienne; elles forment, aujourd'hui, des noyaux sérieux pour une sérieuse propagande évangélique. Tandis qu'en Bohême l'agitation *Los von Rom* n'a guère fait qu'échauffer des cerveaux, en Styrie au contraire les allées et venues d'un souffle évangélique, si vicié qu'il fût par des élémens hétérogènes, ont pu réchauffer un certain nombre d'âmes isolées et désertées; et foncièrement incapables de susciter une vie religieuse nouvelle chez les catholiques qu'ils se flattent de gagner, les propagandistes ont eu parfois cette fortune, — comme

il advient au contact d'une étincelle, — de rallumer l'ancienne vie religieuse éteinte chez des réformés que la Réforme avait perdus de vue.

Ainsi s'explique, peut-être, l'initiative singulière que prit au début de 1900, en faveur de la construction d'une église protestante à Mürzzuschlag, M. Pierre Rosegger, l'original écrivain dont M. Seillière a récemment entretenu les lecteurs de la *Revue*. Cet Allemand, catholique d'origine, se sentit une immense pitié pour les familles allemandes qui, dispersées dans la haute vallée de la Mur, vivaient sans Christ faute de pasteurs; et il lança dans toute l'Allemagne un appel pressant pour que l'Allemagne édifiât à Mürzzuschlag une église. Cet appel, qui parlait de paix religieuse et d'harmonie des confessions, — termes peu familiers à la *Ligue évangélique*, — fit surgir sur la petite colline de Mürzzuschlag, au centre d'un superbe amphithéâtre de montagnes, un édifice allègre, élancé, qui dans cette région purement allemande ne défie ni Tchèques, ni Slovènes; et l'on veut espérer que cette église, bâtie en terre pacifique à la suite d'un rêve de poète, demeurera pacifique elle-même.

Les communautés de Bohême, depuis un an, ont plus d'une fois envié Mürzzuschlag. Elles n'étaient pas nées, elles, sous les auspices d'un poète, mais d'un couple d'hommes politiques, et ce couple était à tout jamais séparé ; et M. Schœnerer était plus acharné qu'aucun autre à proclamer l'infamie de son coreligionnaire en pangermanisme, de son coreligionnaire en luthéranisme, M. Karl Wolf. S'étant inféodés à un parti, les propagandistes du *Los von Rom* devaient en partager les disgrâces, et se laisser éclabousser de certaines hontes. La mauvaise fortune semble avoir commencé pour eux. La pression qu'ils exercèrent à la fin de 1901 sur le synode général évangélique n'obtint de ce synode qu'une décision assez confuse, qui ne les justifiait point; les « libéraux » allemands de Bohême, en certaines élections, ont pour la première fois confondu leurs votes avec ceux des catholiques pour en finir avec ce « sport radical » (le mot m'était dit par l'un d'entre eux) qui s'appelle le *Los von Rom;* malgré l'émoi provoqué parmi les Allemands d'Autriche, au printemps de 1902, par le nouveau vote du Parlement relatif à Cilli, les statistiques prouvent que le mouvement évangélique s'est notablement ralenti; la revue *Die Wartburg*, récemment fondée à Munich pour

le soutenir, remplit surtout ses colonnes en rééditant les anciens bulletins de victoire; et M. le vicaire Kinzenbach, de Braunau, vient de reconnaître, au Congrès de la *Ligue évangélique*, que l'heure des conversions en masse n'a pas sonné.

Rappelons-nous le début du mouvement : c'est précisément à des conversions en masse qu'on aspirait; le discours de M. le vicaire Kinzenbach, encore qu'on n'y sente nul découragement, encore que l'orateur espère une lente et sûre diffusion de l'Évangile réformé, enregistre, en définitive, une sorte de renonciation.

X

Quelle qu'ait été, pour les premiers propagandistes du mouvement *Los von Rom*, la distance du rêve à la réalité, un fait subsiste : on a vu se détacher de l'Église romaine, avec cette indolence fatiguée qui précipite la chute des feuilles d'automne, un certain nombre de ses enfans. « Feuilles à demi mortes, disent certains, et qui faisaient assez peu d'honneur au vieux tronc romain ; » et cela est vraisemblable. — « Pour un fidèle qu'a perdu Rome, reprend un pasteur évangélique hostile au mouvement, cinq autres, qui étaient indifférens, se sont, par une réaction naturelle contre l'attaque, rattachés à leur Église avec une ferveur retrouvée; » et cela peut-être est encore vrai. L'accident, tel quel et quand même, demeure pour l'Église catholique d'Autriche un symptôme et une leçon.

Montalembert, passant à Prague en 1833, écrivait à Lamennais : « Le catholicisme est tombé, en Bohême, dans un sommeil de mort : prêtres, moines, fidèles, tous dorment, sans se douter de ce qui se passe au dehors et de ce qui s'agite au sein même de la société où ils vivent (1). » On ne se relève pas en un jour d'un sommeil de mort; et l'Église de Bohême mérite cet éloge d'y avoir tâché, et d'y avoir en parti réussi. Le Culturkampf, en amenant un certain nombre de membres de la congrégation bénédictine de Beuron à chercher un asile dans l'hospitalière ville de Prague, a contribué, indirectement, au renouveau de la vie religieuse. Mais ce renouveau, qui est la besogne d'aujourd'hui et qui sera encore la besogne de demain, ne se peut accomplir que si les occupations du prêtre sont adaptées à sa vo-

(1) R. P. Lecanuet, *Montalembert*, I, p. 377. Paris, Poussielgue.

cation et si les divisions paroissiales sont appropriées aux besoins des temps. Voilà la double réforme dont beaucoup de bons esprits, dans l'Église d'Autriche, commencent à se préoccuper. Il suffit de pénétrer dans l'intérieur de quelques prêtres autrichiens pour constater qu'ils succombent sous le poids des corvées bureaucratiques : il entre dans leur fonction de prêtres, depuis Joseph II, de faire les écritures qui chez nous sont confiées au secrétaire de mairie ou à un scribe de gendarmerie; et le travail que leur donne ainsi l'État entrave étrangement leur ministère. La prédication en souffre, le catéchisme en souffre; et l'Église devient une grande teneuse de livres, qui catalogue les têtes des sujets ou des conscrits, mais qui n'a plus le loisir d'une prise sur leurs âmes. Les âmes, d'ailleurs, sont souvent très loin : sur le terreau de la grande industrie de grosses agglomérations ont germé, sans qu'aucun clocher rompît le fil monotone de leurs cheminées d'usines. Turn avec ses 10 000 catholiques était une cité sans église quand les pasteurs d'Allemagne, il y a trois ans, lancèrent l'appel pour y construire un temple; la secousse fit rapidement s'ouvrir le sol pour la première pierre d'une église catholique; et les 10 000 fidèles de Turn, qui jusqu'ici n'avaient d'autre paroisse qu'une église située à une demi-heure de route, desservant plusieurs villages et pouvant contenir au plus 500 personnes, seront à l'avenir moins oubliés. Une lacune pareille, à Krammel-Ober-sedlitz en face d'Aussig, est pareillement réparée. Mal servi et souvent desservi par les instituteurs, le clergé ne peut compter que sur ses propres forces; et des divisions paroissiales datant du lendemain de la guerre de Trente ans lui sont un cadre d'action plutôt médiocre.

Lors même que la bureaucratie d'État, secondant la bonne volonté des évêques, serait moins lente à donner les autorisations nécessaires pour la multiplication des paroisses, une question subsistera, singulièrement épineuse : celle des évêchés. Ils sont en même nombre, en Bohême, qu'il y a un siècle, au temps où la population du royaume était trois fois moindre. Deux évêchés nouveaux sont depuis longtemps projetés : l'un dans une ville tchèque, comme Pilsen ou Kutenberg; l'autre dans l'une des villes que les Allemands considèrent comme leurs, Eger par exemple; mais on devine que déjà l'opinion tchèque s'émeut, tant parmi le clergé que parmi les laïques, à la pensée que Rome, par la création en terre bohémienne d'un évêché allemand, porterait une atteinte

implicite à l'intégrité du royaume de Bohême : et Rome temporise, jusqu'au jour où les circonstances seront mûres pour quelque autre solution, ou l'opinion mûre pour quelque sacrifice.

L'Église catholique en Autriche est encore une force; mais l'opinion catholique n'en est pas une : serait-il permis de penser que la première de ces forces ne se peut maintenir qu'en créant la seconde? Formés par un enseignement catéchétique plus soigné; ayant à leur portée, plus près d'eux, des prêtres qui auraient plus de loisirs pour être des pasteurs d'âmes, les catholiques allemands d'Autriche commenceraient par donner moins d'inquiétudes à leur clergé et finiraient peut-être par lui procurer des vocations sacerdotales s'ils avaient, comme leurs frères d'Allemagne, une presse locale sérieusement développée, des associations fortement ramifiées, des congrès où la tribune ne fût pas muette : depuis quelques années, de très heureux essais ont été faits, en particulier grâce à l'initiative de M. le professeur Kordac, de Leitmeritz; et la pression de certains journaux allemands qui, très franchement, proclament leurs alarmes — spécialement des *Historisch-politische Blaetter*, de Munich, et de la *Gazette populaire*, de Cologne — semble être une suprême garantie que ces essais se poursuivront. En régénérant ainsi ses énergies, l'Église d'Autriche effraiera peut-être certains fonctionnaires d'esprit joséphiste, les fils ou les petits-fils de ceux qui, durant tout le gouvernement de Metternich, surent, malgré le vouloir du premier ministre, empêcher entre Vienne et Rome la conclusion d'un concordat; mais l'Église aura pour elle tous ceux qui veulent maintenir l'État autrichien.

L'État autrichien est le seul État qui ait, en son essence, quelque chose d'international : avec sa mosaïque de nationalités. il est comme un reflet, timide et toujours vacillant, de cette antique chrétienté dont rêva le moyen âge, et qui était, elle aussi, une mosaïque. Il y a donc, à certains égards, comme une parenté spéciale de physionomie entre cette Autriche qui rapproche sans les confondre des races hétérogènes, et cette Église de Rome qui sait unifier les peuples sans les amalgamer, et les respecter tout en les faisant se respecter entre eux; et si l'on envisageait, à la façon d'un simple problème de politique, quelle est la confession religieuse qui peut le mieux s'adapter au génie propre et aux besoins propres de l'Autriche, toute réponse impartiale militerait en faveur du catholicisme. Par là même que le protes-

tantisme immigré d'Allemagne accentue les arêtes qui séparent les nationalités et fait fermenter une discorde dans ce qu'il appelle dédaigneusement la « levure » autrichienne (*Oesterreichisches Volksbrau*), il s'attaque à l'originalité de l'Autriche et efface l'originalité du christianisme. S'il est vrai, d'autre part, qu'une agitation *Los von Rom* se pourrait aussi produire parmi les races slaves du jour où elles croiraient avoir lieu d'être mécontentes de Rome et que, tout récemment, une pétition du clergé tchèque contre la création d'un évêché allemand à Eger a signalé cette menace à la nonciature, et si l'on peut dire, dès lors, que l'Autriche est peut-être guettée par autant de mouvemens *Los von Rom* qu'il y a de races en conflit, il semble qu'on doive conclure — et le dernier mandement collectif des évêques est à l'unisson de cette conclusion — qu'en face de la lutte des races, qui est en passe d'aboutir à une reviviscence locale des guerres privées, l'Église romaine poursuivra son propre salut et tout ensemble celui de l'Autriche, en retrouvant dans son propre passé, en pratiquant et en proposant la politique de la Trêve de Dieu. La création à Rome par Léon XIII du collège bohême, accueillant pour les clercs des deux langues, éclaire et guide cette politique.

Les Tchèques, chose curieuse, avaient un instant espéré, il y a bientôt quatre siècles, que c'était la Réforme qui marquerait entre eux et les Allemands la Trêve de Dieu. On lit dans la chronique de Bartoch :

Telle était la haine des Allemands pour les Tchèques et les Moraves, que c'était pour eux une souffrance d'entendre même prononcer le nom de Bohême; ils le prouvaient par des outrages, des injures, les condamnaient à l'enfer, inventaient des guerres et autres mauvais artifices. Mais alors Dieu tout-puissant daigna susciter un savant moine, Martin Luther, qui fit connaître aux peuples étrangers sa vérité et sa loi; et dans les contrées allemandes qui nous entourent, les habitans, depuis si longtemps défavorables et hostiles aux Tchèques et aux Moraves, furent convertis par lui à la communion sous les deux espèces; par là, grâce à Dieu, il amena ces Allemands à de meilleurs sentimens, et ils conçurent de l'amitié pour les Moraves et les Tchèques (1).

Ainsi parlait le chroniqueur, et voici qu'aujourd'hui c'est dans les fourgons de la Réforme que les Allemands viennent à

(1) Cité par M. Ernest Denis, *la Fin de l'Indépendance bohême*, II, p. 59. Paris, Colin.

l'assaut des Tchèques ; et c'est au nom de Luther qu'ils mènent contre les Tchèques la guerre de Dieu, la guerre du Dieu allemand. Le hussitisme, révolte de la conscience tchèque en terre tchèque, fraya les voies à la Réforme, et Podiebrad, nous dit son dernier historien M. Ernest Denis, sauva la Réforme en même temps que la nationalité tchèque. Mais cette Réforme elle-même, par une sorte de reflux, revient battre les montagneuses murailles qui font ceinture à la Bohême, et elle réclame le droit, pour la conscience germanique, de devenir maîtresse en terre tchèque. Bartoch s'était donc trompé : les Tchèques, après Luther comme avant, gardent plutôt leur confiance en un de leurs vieux documens du XIVe siècle, la chronique de Dalimil, où il est dit en propres termes : « Les Allemands font d'abord les modestes; puis, dès qu'ils se sont multipliés, ils oublient qu'ils sont nos hôtes et vont chercher un prince dans leur pays. » La postérité du « savant moine Luther » justifie, six cents ans après, la malicieuse défiance de cette chronique.

L'histoire a de singuliers retours. Au XVe siècle, la Bohême hussite avait pour mot d'ordre la rupture avec Rome et avec l'Allemagne, *Los von Rom und Los von Deutschland :* elle se flattait de conquérir son autonomie à l'endroit des influences allemandes en prenant une attitude religieuse qui la mît aux prises avec l'Église romaine. Au XXe siècle, ce sont les ennemis du royaume de Bohême qui ont à leur tour arboré la devise : *Los von Rom!* Et ils ajoutent : *Los von Prag!* Le même cri de révolte religieuse qui jadis, s'essayant sur des lèvres tchèques, accompagna l'expulsion des Allemands, est aujourd'hui poussé par des lèvres allemandes et prépare le refoulement des Tchèques. Les mots ont leurs caprices, comme les hommes ont les leurs; la sérénité romaine survit aux uns et aux autres et continue de planer, immuable, par-dessus ces peuples qui ne lui cherchent querelle que pour se mieux gourmer entre eux.

GEORGES GOYAU.

L'AMOUR EN FUITE

I. — HÉLÈNE PAGE

Quand il sortit de terre, à la station de l'Étoile, François Dorsy leva la tête et chercha des yeux l'Arc de Triomphe afin de s'orienter. Par ce simple geste il se révélait Parisien de passage, peu accoutumé à surgir de ces trous de taupe que le Métropolitain a creusés dans la capitale et qu'il signale à notre attention par de petits monumens ridicules. Puis il traversa l'avenue Hoche et, avant de s'engager dans l'avenue de Friedland, il interrogea sa montre.

— Sept heures moins le quart! Avec le Métropolitain, on arrive toujours en avance.

Sur cette réflexion il ralentit le pas. On ne l'attendait qu'à sept heures à l'Hôtel Rochambeau, ce confortable et gigantesque palais américain qu'on a récemment aménagé au sommet de l'avenue de Friedland, tout près de l'Étoile. Il connaissait le plaisir des réunions familiales, et ne désirait le ressentir qu'avec exactitude. Là il retrouverait sa fiancée, miss Mary Carrette, le père de celle-ci, membre du parlement canadien, et peut-être l'excellent et pondéré M. John Hawkins, directeur des mines d'or de Conmore. Ces mines, situées sur le flanc des Montagnes Rocheuses, et à proximité du Transcontinental canadien, motivaient la présence de François Dorsy à Paris. Il en dirigeait l'exploitation depuis deux ans : après la découverte de filons nouveaux, M. Hawkins, se voyant dans la nécessité d'agrandir son entreprise et d'augmenter le capital social, s'était abouché avec des

financiers anglais et français, et avait emmené dans son tour d'Europe son jeune ingénieur, chargé de fournir aux intéressés les explications techniques. M. Carrette, riche avocat de Montréal, membre de la Chambre des communes, accrédité par son gouvernement auprès de la métropole afin d'obtenir aux produits agricoles le bénéfice d'un tarif différentiel, avait proposé à sa fille de *passer l'eau* et de l'accompagner à Londres. — Nous irons ensuite à Paris? avait demandé miss Mary. — Évidemment, puisque François Dorsy doit y résider tout l'hiver. — Les Carrette étaient arrivés la veille, par Dieppe qu'ils tenaient à visiter, le vieux port normand étant le berceau de leur famille, de la famille Carret dont le nom, sous l'action du temps, avait pris au Canada une terminaison anglaise. Le fiancé de miss Mary les avait reçus à la gare et installés lui-même à l'hôtel.

Comme il en avait le loisir, le jeune homme consentit à jeter les yeux sur le brillant tableau, mélange de lumières mobiles et immobiles, qu'offre le soir la place de l'Étoile. C'était un de ces soirs de janvier, froids et purs, où les étoiles semblent scintiller davantage. Debout sur ses piliers colossaux, l'Arc de Triomphe, profitant de l'ombre, donnait l'illusion qu'il atteignait le ciel. Entre les lignes des réverbères, couraient d'une avenue à l'autre les mille fanaux des voitures qui s'entre-croisaient comme un réseau de nébuleuses, et les tramways à deux étages, annoncés par leurs feux jaunes et rouges, s'avançaient en glissant sur leurs rails, pareils à des vaisseaux sur la mer.

Quand il détourna les yeux de ce spectacle, François Dorsy s'aperçut qu'une femme le regardait avec insistance. Un peu à l'écart du petit groupe qui attendait le tramway de la Muette, elle s'était arrêtée sous un bec de gaz. Dans sa vie affairée et aventureuse, il ne pensait guère à remarquer la beauté des femmes. Miss Mary, d'ailleurs, occupait son cœur raisonnablement depuis une année, et lui inspirait sécurité et confiance. Que lui voulait celle-ci, avec ses grands yeux noirs dont elle se servait comme d'une arme à feu? Il la regarda fixement, avant de s'en aller, afin de résoudre ce problème difficile pour un ingénieur, et ne put retenir une exclamation de surprise qui lui vint aux lèvres sous la forme d'un nom :

— Hélène Page!

Hélène Page, c'était bien elle, puisqu'elle marchait vers lui en souriant. Il prit la petite main qu'elle lui tendait avec un : —

Bonjour, François, — prononcé avec tant de simplicité et de naturel que les passans qui l'auraient entendu eussent été fondés à croire à la rencontre de deux personnes qui s'étaient quittées la veille ou même le matin. Déconcerté, et moins prompt à franchir les années de séparation, il répondit en hésitant :

— Mademoiselle Hélène...

Il retrouvait en elle les traits de la jeune fille qu'il avait connue, ce visage de brune finement coloré, ces yeux tantôt limpides et tantôt profonds, ces mouvemens souples, surtout, ces mouvemens aisés dans leur nonchalance, comme en ont les fauves qui tournent en rond dans leur cage au lieu de bondir librement avec toute leur force. Mais visiblement il se trompait. Elle n'était plus une jeune fille. Il n'aurait su dire quels changemens le lui révélaient. Elle n'offrait à son regard inquisiteur ni moins de jeunesse ni moins de sveltesse. Pourtant, avec le même poids, elle paraissait moins légère; avec la même fraîcheur, elle paraissait une personne plus importante.

Elle sourit de cette appellation.

— Je ne suis plus Mademoiselle Hélène.

Non sans coquetterie elle ajouta :

— Alors, c'est vrai? Vous ne me trouvez pas changée?

Mais il ne lui répondit pas, tant il était occupé à la contempler. Et il la contemplait avec des yeux si brouillés qu'il ne distingua même pas le trouble de la jeune femme, et ne s'aperçut pas qu'elle parlait vite pour le cacher. Rapidement elle demanda :

— Vous êtes fixé à Paris, ou seulement de passage?

Il se décida enfin à parler, et ce fut à la première question qu'il donna une réponse :

— Vous avez changé et vous êtes aussi jeune qu'autrefois. Vous êtes aussi jeune, mais autrement. En même temps que je vous reconnais, vous êtes pour moi une femme nouvelle.

Et il rougit, comme s'il était intimidé de ses propres paroles, ou comme s'il avait fait un grand effort sur lui-même pour les prononcer. Cette rougeur jetait un charme inattendu d'adolescence sur ce grand jeune homme fort et musclé, aux joues hâlées par le vent, à l'air décidé et sain. Elle ne passa pas inaperçue aux yeux exercés de celle qu'il avait appelée *Mademoiselle Hélène*. Celle-ci répéta mélancoliquement, presque mot pour mot, la phrase qu'elle avait dite dans un sourire :

— Je ne suis plus Hélène Page.

— C'est vrai, je me souviens : vous êtes mariée. Mais je ne vous ai connue que jeune fille.

— Je suis Madame Jacques Meilleraie.

Il parut fouiller sa mémoire :

— Ah ! oui, Monsieur Jacques Meilleraie, qui était médecin à Aix-les-Bains.

— C'est cela.

Il conclut naïvement :

— Il est bien plus âgé que vous.

Elle rit tout à fait, tant il avait mis de franchise dans cette réflexion :

— Mais non, je vous assure. Je suis vieille déjà.

Il répliqua avec vivacité :

— Les années n'ont pas coulé pour vous.

— Pour vous non plus.

Et comme ils se regardaient mieux, ils reconnurent leur mensonge et n'en convinrent pas. Ils purent suivre les traces de la vie sur l'expression plus complexe de leurs visages qu'un même souvenir avait un instant simplifiés et rafraîchis : elle plus élégante, trop consciente de sa grâce pour être une jeune fille, lui, le buste élargi, doué de plus de résistance et de plus d'énergie apparente, — et ils regrettèrent leurs vingt ans.

— Je suis en retard, dit-elle la première après cet examen. Mes enfans doivent me réclamer.

— Vos enfans ?

— J'en ai deux. Ils sont si gentils !

Elle étendit la main dans la direction d'un feu rouge qui fuyait :

— Ah ! mon Dieu ! mon tramway vient de partir !

En effet, le tramway de la Muette contournait la place de l'Étoile.

— Vous étiez pressée ? demanda François Dorsy.

— Oui... Non, au fait... Il est sept heures. Nous ne dînons qu'à sept heures et demie. J'irai à pied. Aidez-moi à traverser la place, voulez-vous ?

Il s'informa, quand il était déjà résolu à l'accompagner :

— Allez-vous loin d'ici ?

Il n'osait l'appeler ni Hélène, ni Madame.

— Avenue Victor-Hugo, près de Saint-Honoré d'Eylau.

Ils coupèrent, en se servant des refuges, l'avenue des Champs-Élysées. Elle plaisanta le silence de son compagnon.

— Quand on ne s'est pas vu depuis longtemps, on ne trouve rien à se dire ; n'est-ce pas ?

Le jeune homme garda toute sa gravité :

— Je calcule.

— Ah ! Vous travailliez autrefois pour devenir ingénieur. Vous avez réussi ?

— Oui, répliqua-t-il sans se douter de l'ironie. Mon calcul est terminé. Il y a huit ans que je ne vous ai pas revue.

— C'est long, dit-elle. Donnez-moi votre bras. J'ai peur de ces automobiles qui accourent comme des fantômes.

Mais le menaçant véhicule avait déjà passé. Et, comme ils achevaient de franchir l'avenue d'Iéna, il la sentit qui tremblait encore. Il se souvint qu'étant jeune fille, elle cachait déjà ses craintes et ses faiblesses sous un air hardi qui trompait ceux qui la connaissaient mal.

Ayant repris son souffle, elle demanda :

— Qu'avez-vous fait pendant ces huit années ?

Ils s'engagèrent dans l'avenue Victor-Hugo, tandis qu'avec chaleur il lui racontait sa vie d'âpres conquêtes sur la nature. Il lui ouvrit toutes grandes les portes de la Nouvelle-Angleterre ; il évoqua pour elle la beauté diverse du Canada, la province de Québec aux paysages de France, et la *prairie* qui s'étend, comme un champ d'or, du lac Winnipeg aux Montagnes Rocheuses, et ces Montagnes Rocheuses dressées, entre les deux Océans, comme une muraille qu'escaladent les sapins noirs. C'était l'existence d'un homme audacieux et libre. Les yeux d'Hélène s'assombrirent un peu.

— Vous avez été heureux, dit-elle simplement.

— Oui. Je ne me plains pas de mon sort.

Et il lui raconta ses fiançailles, l'année précédente, pendant un séjour qu'il fit à Montréal. Les beaux yeux noirs s'assombrirent tout à fait.

— Et vous ? demanda tout naturellement le jeune homme quand il eut terminé son odyssée. Et vous, Hélène, êtes-vous heureuse ?

Il prononçait maintenant ce nom sans hésiter. Son propre récit le rassérénait.

Elle se hâta de répondre :

— Oui, je suis heureuse. Je suis très heureuse.

— Vous vivez à Paris?

— A Paris l'hiver, et l'été à Aix-les-Bains. C'est charmant.

— Je m'en réjouis. Car je suis content de vous revoir. Je suis très content.

Sur cette déclaration de bonheur réciproque, ils se turent comme si leur félicité même les embarrassait. Leur silence se prolongeant, elle dit au hasard :

— Il fait froid ce soir.

Accoutumé au temps sec et rigoureux du Canada, il avait ouvert son pardessus. Mais, conciliant, il approuva cette réflexion, comme s'il avait quelque chose à se faire pardonner.

— Oui, il gèle. On patinera demain au Bois de Boulogne.

Et tout à coup, retrouvant enfin son passé, il ajouta :

— Vous souvenez-vous, Hélène, de nos parties de patinage au marais du Bourget, près du lac ?

— Oui, dit-elle, et ses yeux regardaient en avant ses souvenirs qui accouraient du fond de l'avenue.

— Quand le soir venait, des lueurs violettes traînaient sur la glace, comme des fleurs jetées.

— Et la neige des montagnes devenait toute rose.

— J'aimais à patiner avec vous.

— Oui, vous me souteniez.

— Aujourd'hui, je patine bien mieux.

— Moi, je ne patine plus.

— J'aimais aussi à valser avec vous. Chez les Merval, vous souvenez-vous ?

— Je ne valse plus, dit-elle le visage sérieux et tiré.

Il s'arrêta de parler, comme s'il avait manqué de correction, et considéra Mme Meilleraie avec des yeux repentans. Ils étaient parvenus à la place Victor-Hugo.

— Il faut que je vous quitte, reprit-elle. Adieu, monsieur.

Monsieur lui fit l'effet d'un coup sur les doigts. Tout penaud, il demanda :

— Ne vous reverrai-je pas, Hélène... Madame?

— Je reçois le lundi.

— Alors j'irai vous voir un autre jour. Je suis un sauvage, vous comprenez.

— Un autre jour, vous ne me trouverez pas.

Interloqué, il soupira :

— Vous me traitez comme un étranger.

— Ne l'êtes-vous pas devenu ?

— J'ai cru tout à l'heure que j'avais huit ans de moins.

— Moi aussi, dit-elle, je l'ai cru un instant... C'était bien inutile...

— Je veux vous revoir.

— A quoi bon? Adieu... François.

Elle lui prit la main qu'il ne tendait pas, et s'éloigna de sa jolie démarche glissante. Au lieu de la suivre, il se rappelait d'anciennes images.

— Autrefois, quand je me retournais pour la voir partir, elle marchait ainsi. Sa robe touche terre. On dirait qu'elle n'a pas de pieds. Au marais du Bourget, c'est moi qui lui attachais ses patins. Elle avait un pied tout petit. Au Canada, les femmes ont de grands pieds sur lesquels elles s'appuient solidement.

Elle avait déjà disparu qu'il la voyait encore.

— Mais elle ne m'a pas donné son adresse, se dit-il tout à coup.

Et il se précipita pour la rejoindre. Il courait sur le trottoir, bousculant des passans paisibles. Ne l'apercevant pas, il s'arrêta :

— J'ai dû la dépasser.

Il revint lentement en arrière, la guettant, dévisageant sans politesse les femmes qu'il croisait. Et à mesure que diminuaient les chances de la revoir, une tristesse nouvelle envahissait ce grand garçon vaillant et laborieux qui, dans sa vie d'aventures et d'efforts, avait peu accordé de temps au sentiment.

Il dut reconnaître la vanité de sa poursuite. Un fiacre passait à vide, dont le cocher inspectait l'avenue, en quête d'un client. Il fit un signe, jeta l'adresse de l'Hôtel Rochambeau, et monta. Dans la voiture, il regarda sa montre : elle marquait sept heures et demie. Il oublia aussitôt le retard, pour évoquer Hélène Page. Il jetait, comme un lest gênant, les huit dernières années de son existence, et des paysages de Savoie, lacs et montagnes, se substituaient aux rues de Paris. Quand s'arrêta le fiacre, il pensa : *Déjà!* mais n'approfondit pas sa pensée.

Il trouva au salon de l'hôtel M. Carrette et M. Hawkins qui, flegmatiquement, constatèrent le retard, et s'informèrent de la cause. Tandis que le jeune homme s'excusait, miss Mary entra et, secouant la main de son fiancé :

— Il ne vous est rien arrivé? dit-elle.

— Non, Mary. C'est la faute du métropolitain. On compte sur sa rapidité, et l'on calcule mal son temps.

Mais la jeune fille discuta d'une façon précise cette explication :

— Je vous ai vu descendre d'une voiture. Vous n'êtes pas venu par le métropolitain.

Il rougit, car il n'avait pas l'habitude du mensonge. Et, furieux contre lui-même, il lança à sa fiancée un regard sans tendresse.

— J'ai pris un fiacre à l'Étoile pour aller plus vite, répliqua-t-il sèchement.

Confiante et loyale, Mary le crut et regretta son doute. Elle considéra le jeune homme avec une grande affection, et vit dans ses yeux un changement qui l'inquiéta.

— Qu'avez-vous? reprit-elle. Et rappelant une légende canadienne, elle ajouta : — On dirait que vous avez vu l'*Amiral du Brouillard*.

M. Hawkins intervint :

— L'*Amiral du Brouillard*, mademoiselle? Ce n'est pas la première fois que j'en entends parler. A ma dernière traversée, comme je remontais le Saint-Laurent, le capitaine interrogea l'horizon qui était sombre et murmura : — Prenons garde à l'amiral du brouillard! — Désireux de m'instruire, je lui demandai ce que signifiaient ces paroles. Il me répondit évasivement : — Signe de mauvais temps, monsieur.

— Je vous raconterai cette histoire à table, dit M. Carrette, comme on venait avertir que le dîner était servi.

Mary retint son fiancé pour le gronder avec bienveillance :

— Vous me cachez quelque chose. C'est mal.

Elle donnait à la langue française un accent cadencé qui était plein de fraîcheur.

— Je ne vous cache rien, Mary. Je n'ai rien à cacher.

Et tandis qu'il lui offrait le bras pour la conduire, le jeune homme, mécontent de lui, songeait méchamment :

— Elle ne sait pas s'habiller. Comment était vêtue Hélène Page? Une jaquette et une toque d'astrakan, je crois.

En Amérique; il ne prenait pas garde à la toilette des femmes. Il lui fallut un effort pour se rappeler qu'il aimait miss Mary Carrette.

II. — L'AMIRAL DU BROUILLARD

Paris ne mettait pas en valeur Mary Carrette. Conduisant elle-même un traîneau bien attelé, ou, les raquettes aux pieds, glissant le long des chemins de neige, ou supportant sur un voilier le vent et l'orage sans se plaindre, — c'est ainsi qu'il fallait la voir pour goûter sa véritable séduction, faite de santé et de belle humeur, ou bien, dans son intérieur de Montréal, ordonnant avec ponctualité et économie les services de la maison. Sans beauté, elle plaisait, avec ses joues rondes et fraîches, sa voix chantante et ses yeux clairs, limpides comme son âme. François Dorsy l'avait rencontrée au cours d'une croisière sur le Saint-Laurent. Quand elle consentit avec simplicité à l'accompagner là-bas, aux Montagnes Rocheuses, il prit confiance dans l'avenir, et ne redouta plus ni l'effort ni la solitude.

Mais elle avait une taille un peu carrée, et apportait dans le choix des étoffes un goût rudimentaire. On ne pense pas à ces choses quand on se fiance dans l'isolement. La rencontre d'une Hélène Page, merveille de grâce et de parure, fait surgir, par comparaison, les défauts ignorés des provinciales ou des étrangères. Instinctivement, Mary se défiait de Paris, et flairait en lui un ennemi personnel. Cependant elle ne savait pas qu'il avait déjà commencé les hostilités.

Dans le corridor qui conduisait à la salle à manger de l'hôtel, elle dit à François Dorsy :

— Votre Paris ne m'enchante pas. J'ai couru dix magasins avant de trouver un crochet à bottines. Il n'y avait que des pâtissiers et des bijoutiers.

— C'est quelque chose.

— Ce n'est rien. Je leur préfère les boulangers et les tailleurs. On ne vit pas de confitures, et l'on ne s'habille pas de diamans.

Reprenant confiance, il se mit à rire :

— J'aime les bonbons, Mary, et les pierreries.

Elle termina sa description :

— Enfin les promeneurs vont si lentement qu'on ne peut pas avancer.

Dans la salle à manger s'alignaient les petites tables éclairées par des globes électriques que dissimulaient à demi des fleurs

artificielles, iris, pavots ou tulipes. Les deux jeunes gens rejoignirent MM. Carrette et Hawkins qui échangeaient des réflexions gourmandes sur les huîtres déjà servies.

Mary, voyant son fiancé taciturne, et craignant qu'on ne le remarquât, intervint dans la conversation.

— Père, vous avez promis de nous raconter l'*Amiral du Brouillard*.

— Oui, insista M. Hawkins, je désire savoir...

— Quand on voit l'*Amiral du Brouillard*, commença M. Carrette posément, c'est qu'on est perdu... Mary, qu'avez-vous?

La jeune fille était devenue pâle. Elle se remit très vite, car elle avait l'habitude de se dominer.

— Continuez, je vous prie.

François se souvint des paroles de sa fiancée sur son retard. Pour la première fois de la soirée, il la regarda avec douceur, et lui dit à voix basse pour la rassurer :

— Je ne suis pas superstitieux.

— Moi, non plus, je vous jure.

— C'est une vieille légende canadienne mélangée de faits historiques, avait déjà repris M. Carrette peu enclin à l'inquiétude. Elle remonte au temps de la reine Anne, lorsque Français et Anglais se disputaient notre sol. Après une défaite, le gouvernement de la reine décida d'envoyer en Amérique, à la tête d'une importante flotte de secours, l'amiral Walker qui passait pour le plus habile officier de toute la marine anglaise. Walker venait de se fiancer. Il enleva sa fiancée, et partit avec elle, en dépit des règlemens qui interdisent la présence d'une femme à bord.

— Bien, appuya sans y mettre malice le directeur de mines, qui prêtait peu d'attention aux débats amoureux.

Le narrateur humecta ses lèvres d'un vieux Graves authentique, et continua :

— En vue de Terre-Neuve, la flotte captura un petit bâtiment français, commandé par un Canadien, le capitaine Paradis. Or le capitaine Paradis avait la réputation d'être le plus fin pilote du Saint-Laurent. L'amiral Walker qui le savait, prescrivit de bien traiter son prisonnier dont il pensait déjà utiliser les services.

— Très bien, fit Hawkins plus intéressé. C'était un homme pratique.

— La flotte se composait de quatre-vingts vaisseaux de ligne.

Elle avait pour mission de bombarder Québec. L'*Edgar*, vaisseau amiral, avait pris la tête. On entra dans le golfe, et comme on se trouvait par le travers de l'île aux Œufs, le capitaine Paradis, accoudé sur un hauban, inspecta l'horizon et sourit. Expert à prévoir la bourrasque et l'orage, il avait aperçu, au loin, un nuage blanchâtre qui se détachait à peine sur le ciel bleu. En effet, le vent fraîchit et tourna brusquement au sud, le petit nuage envahit le ciel, et l'*Edgar*, toutes voiles dehors, prit une allure vertigineuse, suivi par le convoi. La nuit venait. Tout à coup, du gaillard d'avant, un cri retentit : — Les brisans à tribord! — On manœuvra d'urgence. L'amiral fit mander Paradis : — Capitaine, lui dit-il, nous sommes en danger de mort : choisissez entre la barre du gouvernail et un bout de grelin à la grande vergue. — Le capitaine souriait toujours :— Pardieu, je choisis la barre. Donnez-moi, pendant deux heures, le commandement du vaisseau amiral; sur ma vie, je vous jure qu'il ne lui arrivera pas malheur. — Il alla se poster au gouvernail. Et l'*Edgar* filait toujours. On voulut rendre de la voile, Paradis s'y opposa. Cependant l'équipage inquiet apercevait dans le crépuscule, tantôt à bâbord, tantôt à tribord, des récifs qui émergeaient du fleuve. C'était miracle que le navire passât au milieu. Le capitaine donnait ses ordres d'une voix brève et rapide, et l'on évitait les brisans avec une habileté qui tenait du prodige.

— Ah! dit la jeune fille captivée, nos Canadiens sont de bons pilotes.

— L'amiral Walker se réjouissait. Mais il fouillait l'ombre, du côté de la flotte qui le suivait et à qui l'on envoyait les signaux. Il songeait que les autres bâtimens n'avaient pas à leur bord Paradis, et que les rochers étaient bien proches; il songeait aussi au *Marchand-de-Smyrne* qui portait sa fiancée. Soudain il entendit à l'arrière un coup de canon d'appel. Puis ce fut deux, puis trois, puis dix, puis vingt coups. Bientôt il cessa de les compter. C'étaient les signaux de détresse des autres navires qui, l'un après l'autre, engagés à la suite de l'*Edgar* dans cette passe maudite, allaient se briser contre les écueils.

Hawkins fut sensible à ce désastre.

— Ho! conclut-il, les bâtimens sont plus vite détruits que construits.

Néanmoins il se servit une seconde tranche saignante de filet de bœuf aux olives. M. Carrette profita de l'interruption

pour satisfaire son appétit, et Mary jeta un regard mélancolique sur son fiancé qui n'écoutait pas et mangeait à peine.

— Vous êtes malade? lui demanda-t-elle à mi-voix.

— Pas du tout! répliqua le jeune homme que tant de sollicitude énervait. Je ne me suis jamais mieux porté.

— Vous n'en avez pas l'air. Ceux qui mangent beaucoup sont contens.

Après ce dialogue amoureux qu'il n'avait d'ailleurs pas entendu, M. Carrette reprit :

— L'*Edgar* seul échappait au péril. Le capitaine Paradis quitta son poste et vint à Walker : — Amiral, je vous rends le commandement. J'ai tenu ma parole : votre navire est sauf. — Vous avez perdu ma flotte, répliqua l'amiral, en choisissant pour manœuvrer l'endroit le plus dangereux de la passe. — Je ne me suis pas engagé pour votre flotte. — C'est bien, monsieur, allez! — Le lendemain, à l'aurore, l'amiral Walker vérifia l'étendue de son désastre : tous ses bâtimens étaient perdus corps et biens, y compris le *Marchand-de-Smyrne*. Il ne commandait plus de flotte, et il n'avait plus de fiancée. Ne voulant pas survivre à son malheur, il se jeta dans le fleuve.

— Tant pis, lança Hawkins en guise d'oraison funèbre, avec un mépris tout anglais pour l'insuccès. Mais pourquoi appelle-t-on Walker l'*Amiral du Brouillard?*

— Je vais vous le dire. Lorsque la brume descend sur le Saint-Laurent, l'amiral Walker revient, sur son vaisseau-fantôme, croiser le long des côtes de l'île aux Œufs. Il cherche sa fiancée que les flots ont emportée. Il passe entre les récifs dont il n'a rien à craindre. Recommençant la manœuvre de Paradis, il invite les marins imprudens à le suivre. Et c'est pourquoi les statistiques du bureau *Veritas* constatent qu'il se perd tant de navires chaque année dans ces parages. Ces navires ont vu l'*Amiral du Brouillard;* on ne le voit pas sans danger de mort.

Ennuyée de cette péroraison, à cause des paroles avec lesquelles elle avait accueilli François Dorsy, Mary murmura :

— C'est une histoire de revenans. Je ne les aime pas beaucoup.

— Vous me l'avez demandée, répliqua son père, qui était logique et pensait récolter plus de complimens. Il prenait volontiers la parole, et bien qu'il en trouvât souvent l'occasion, il ne cessait pas d'y attacher de l'importance.

On se leva de table. M. Hawkins voulut se montrer galant :

— Eh bien! dit-il à la jeune fille, ne redoutez-vous pas d'affronter les Montagnes Rocheuses? Vous ne redoutez pas... C'est la solitude une bonne partie de l'année.

Les yeux limpides de Mary brillèrent d'un vif éclat. Elle les posa loyalement sur son fiancé :

— Ce n'est pas la solitude. Avec François, je ne crains rien.

— Pas même les revenans? insista le directeur de mines avec un gros rire.

— Pas même les revenans.

François la récompensa de sa confiance.

— Vous avez raison, Mary. Les morts ne reviennent pas, ni les jours écoulés.

Et il écarta le joli fantôme d'Hélène Page.

Il le retrouva deux heures plus tard, comme il sortait de l'hôtel. Ainsi accompagné, il descendit à pied l'avenue des Champs-Élysées.

Il habitait, rue de Valois, un de ces appartemens dont les fenêtres, en quelque façon historiques, donnent sur les jardins et les galeries du Palais-Royal, et livrent aujourd'hui le spectacle paisible et abandonné de verdures et de jets d'eau, après s'être ouvertes jadis sur les fêtes de la Régence et les mouvemens populaires de trois révolutions. Un ami en voyage lui avait laissé la jouissance de sa garçonnière, moins banale et plus confortable qu'une chambre d'hôtel.

La nuit de janvier, froide et sereine, invitait à la marche.

Par les Champs-Élysées, la Concorde et les Tuileries, le parcours est aisé et lumineux. François Dorsy le fit sans hâte. N'avait-il pas sa jeunesse à élucider, et une compagne pour l'y aider?

— Les nuits, songeait-il, les nuits d'hiver au Canada ne sont pas obscures, à cause de la neige qui prend sous les étoiles une teinte laiteuse. Par une telle nuit, j'ai connu la douleur à cause d'Hélène Page. C'était à Québec. J'avais appris son mariage le soir par une lettre venue de France. Tout à l'heure, quand je l'ai rencontrée, je l'ai crue jeune fille un instant. J'ai erré sur la terrasse d'où l'on voit le Saint-Laurent pareil à une mer.

Il continua de se souvenir avec précision et franchise :

— Je suis rentré à cause du froid. Mes camarades, fort heureusement, m'avaient gardé un peu de punch. J'étais à demi gelé.

Nous sommes partis le lendemain pour les Grands Lacs. Mon travail et les exercices physiques m'intéressent trop. Je n'ai pas souffert assez. J'aurais dû souffrir davantage. Elle est très belle. J'ai eu tort... Mais peut-être n'est-ce pas fini?

Il fit appel à des images plus anciennes, afin de découvrir dans son passé le véritable amour, celui qui a autant besoin de sacrifices que de joies. Et il installa son pays d'origine au milieu de la place de la Concorde.

... François Dorsy était le second fils d'un hobereau de Chambéry qui avait épousé une Américaine de passage à Aix-les-Bains. Mais il tenait moins de son père que de sa mère. Celle-ci, habituée à une vie active et vagabonde, étouffa, sans se plaindre, entre les montagnes qui, après son mariage, l'enfermèrent dans leur étroit horizon; elle aimait de tout son cœur ardent le mari nonchalant et timide que librement elle avait choisi, mais elle aimait aussi l'espace et le plein air; elle tâcha de les oublier et mourut jeune.

Tandis que son frère Pierre suivait la tradition paternelle, et laissait couler ses jours comme une eau lente et inutile, François entrait de bonne heure à l'École centrale et se précipitait sur un diplôme d'ingénieur. Il entendait se servir de sa fortune, selon la méthode anglaise, pour favoriser son activité.

— A ton âge, lui disait M. Dorsy qui mêlait un grain d'ironie à son admiration pour tant de succès scolaires, j'aimais de loin toutes les femmes. Toi, tu rêves de la houille noire et même de la blanche.

Le sage adolescent rougissait quand on parlait des femmes. Il en avait le respect et le désir ensemble. Au Quartier Latin n'avait-il pas conçu des passions violentes et platoniques pour ces fillettes qu'on acquiert au rabais, et même pour une danseuse de music-hall qui, dans ses lascives acrobaties, disposait un voile devant son visage, geste que François se plaisait à interpréter comme le signe d'une âme délicate?

Après sa sortie de l'École, et avant de partir pour le Canada, il passa tout un hiver en Savoie. Ce fut un hiver rigoureux et gai. On patina et l'on dansa. Le jeune homme goûta éperdument le plaisir d'avoir vingt-quatre ans. Pour épuiser ce plaisir jusqu'à la douleur, il rencontra Hélène Page qu'il avait connue toute petite et perdue de vue. Il lui plut, et n'en voulut jamais rien croire. Elle dansait et patinait à merveille, avec cette grâce

dans l'ondulation qui est naturelle aux corps souples. Jamais lasse, elle avait toujours l'air de l'être un peu. Ses cheveux noirs, ses yeux sombres que la joie chargeait d'électricité, ses dents luisantes, ses mouvemens de petite tsigane sauvage et ses vingt ans lui composaient un charme dont elle ne savait pas se servir. Elle jouait à l'audace et à la sécheresse quand elle avait le cœur timide et frémissant. Elle fut pour François Dorsy l'occasion de vivre d'une vie héroïque et passionnée : il rêvait d'accomplir de sublimes actions pour la conquérir et ne songeait pas à demander sa main avec simplicité. Cependant elle lui réservait toutes les valses qu'elle pouvait, et ne se lançait qu'avec lui sur la glace. Il aurait cru trahir son amour en l'avouant, et gardait son secret à grand'peine pour en savourer l'ivresse dans la solitude.

Au printemps, il partit sans lui dire adieu. A quoi bon? n'était-elle pas trop belle pour l'aimer? D'ailleurs il avait hâte de mesurer ses forces avec celles du monde et croyait étreindre la terre et ses trésors en en faisant le tour. Un an plus tard, elle se mariait. Il en eut un chagrin rapide et passager. Et il oublia.

... Ce roman de sa jeunesse, François le connut par le souvenir mieux qu'il ne l'avait connu en le vivant. Il se convainquit, huit ans trop tard, qu'*elle l'avait aimé*. Durant ces huit ans, il n'avait fait qu'un seul séjour en Savoie, sans la rencontrer, sans même chercher à la rencontrer. Et il comprenait mieux la vie et lui-même.

— Hélène Page.

Il répétait presque à voix haute ce nom léger, ce nom adolescent et frais qui convenait à la jeune fille. De l'avoir revue, il éprouvait une fièvre agréable. Et il ne se rendait pas compte de toute la séduction que sa petite Savoisienne devait à l'art de Paris : il faisait hommage de cette beauté au choix parfait de sa jeunesse. Derrière la grille qu'il longeait, le jardin des Tuileries dormait à l'abri des visiteurs et loin du printemps, dans la paix triste de l'hiver. Il eut envie de le réveiller, de secouer sa torpeur, et d'y faire naître des fleurs nouvelles, rien que parce que son cœur était agité.

— La reverrai-je? se demanda-t-il enfin.

Pour cette seule question il avait imaginé ce retour en arrière et ce résumé. Il hésita dans sa réponse. Il imitait ces na-

geurs débutans qui touchent du bout du pied le fond de l'eau, et n'osent pas se livrer à la pleine mer qui les invite. Il prit un biais peu loyal :

— Pourquoi l'ai-je avertie que j'étais fiancé?

Il comprenait son honnête maladresse. Sans doute il était fiancé : il avait donné sa parole, il devait la tenir. La sûre, la courageuse, l'irréprochable Mary Carrette convenait à sa vie sérieuse et active. Avec elle il remplirait sa destinée : il exploiterait des mines d'or, nourrirait des milliers d'ouvriers, enrichirait des actionnaires, sans compter l'excellent M. Hawkins, fonderait une famille, et, conquérant de la terre, laisserait une race forte et durable. Cependant il est dur, à trente-deux ans, d'interroger sa jeunesse au sujet de l'amour, et de n'en point obtenir de réponse satisfaisante. Quelques aventures rapides, et de peu d'intérêt, ne constituent pas la passion. Hélène Page, une première fois, avait effleuré son cœur. Voici qu'elle revenait pour lui donner à temps cette tentation de se livrer enfin à la pleine mer perfide et dangereuse. Ah! sentir une année, un mois, un jour, une heure, la plénitude de la volupté, et consentir ensuite à reprendre ses chaînes et travailler en famille!...

Le jeune ingénieur se livrait à ces pensées romantiques avec une sorte de vertige.

— Si je la revois, je l'aimerai, se dit-il, car il demeurait clairvoyant. Et il se félicita par avance :

— Certainement je l'aimerai. N'est-elle pas toute la beauté de ma jeunesse ?

Il ne connaissait plus d'obstacle et ne songeait qu'à lui. Il traversa les galeries du Palais-Royal et entra dans le jardin : le seul bruit du jet d'eau en troublait le silence. Il s'arrêta :

— Mais elle?... Elle résistera. Elle a un mari, des enfans. Je n'ai pas le droit de déranger sa vie, comme cette plainte de l'eau dérange ici la paix du soir.

Il n'hésita pas longtemps :

— Et après? Elle est une créature libre. Si elle m'aime, que nous importe le reste du monde? Et elle m'aimera.

Plus avisé qu'autrefois, il se souvint de son bras qui tremblait quand ils avaient franchi les avenues. Et toute sa chaude jeunesse lui monta au cœur.

Sur les pelouses il distinguait vaguement les formes des statues de bronze. Et comme il quittait la nuit d'étoiles pour

son logis, il se ressaisit enfin et chassa cette rêverie envahissante :

— Allons, se dit-il avec un sourire, les nuits de Paris sont pleines de mauvais désirs. Mary prétend que j'ai vu ce soir l'*Amiral du Brouillard*, et son père ajoute qu'alors on est perdu. Je n'ai vu qu'une femme, et je vacille comme un homme ivre...

III. — EN VISITE

— Madame reçoit-elle?

— Madame reçoit le lundi.

— C'est que... je suis de passage à Paris.

Dans l'escalier François Dorsy avait préparé cette réponse qu'il débita piteusement, prêt à se laisser éconduire. On l'introduisit dans un salon vide qui n'était pas chauffé, et quelques instans plus tard on le mena au minuscule boudoir capitonné et lumineux, où Mme Meilleraie, prévenue, l'attendait. Toute languissante, elle l'accueillit d'un triste sourire et d'un reproche affectueux :

— Bonjour, François. Je vous croyais reparti déjà pour votre Amérique. Voici quinze jours que nous nous sommes rencontrés.

Il balbutia :

— C'est vrai, madame.

Il pensait s'excuser de venir, et s'excusa de n'être pas venu. En regardant Hélène, il se demanda comment il avait pu perdre quinze jours en absurdes résolutions de sagesse.

— Je comptais sur votre visite, reprit la jeune femme qui le fit asseoir près du feu. Pour ne pas la manquer, je ne suis presque pas sortie.

— Pour ne pas la manquer?

— Mais oui. Ne m'aviez-vous pas avertie que vous ne choisiriez pas mon jour pour me voir?

— Je craignais d'être indiscret.

— Pourquoi? Nous sommes d'anciens amis, presque des amis d'enfance. Ne sommes-nous pas joyeux de nous retrouver?

— Très joyeux.

— Et comme vous aviez raison de mettre tout de suite notre amitié à l'abri du monde!

— N'est-ce pas? dit-il sincèrement. Il cessait d'être embar-

rassé, bien qu'il eût l'impression de se hasarder en des pays inconnus et incomparablement plus beaux que ceux qu'il avait explorés.

— C'est très délicat. Le lundi je reçois trente personnes indifférentes.

— Pourquoi les recevez-vous?

— Pour me désennuyer, et elles m'ennuient davantage.

— Vous avez de l'ennui?

— Toujours un peu. Au fond je ne suis pas Parisienne.

— Pourtant, fit-il en comparant l'élégante jeune femme à Mary Carrette, vous possédez cette fine grâce que Paris donne, avec, toutefois, un petit air de créature sauvage et libre, à quoi je vous ai reconnue l'autre soir.

— Ah ! vous m'avez reconnue à cela. C'est un air de Savoie J'ai laissé mon cœur là-bas. Voulez-vous que nous parlions de notre pays?

Elle se pencha vers lui, attentive. Elle était vêtue d'une robe d'intérieur en surah blanc. L'étoffe soyeuse moulait son corps mince.

— J'y suis allé le mois dernier, dit-il entrant dans son désir. J'ai revu l'étang du Bourget où nous patinions.

— Notre étang.

— Il n'a pas changé. Le soir s'y reflète toujours. Il est mélancolique et doux à regarder.

— Nous arrivions les premiers, vous souvenez-vous, et nous partions les derniers.

Ils se turent tous deux. Mais leurs pensées se rejoignaient dans un passé commun. Une bûche carbonisée s'effondra et fit jaillir une gerbe d'étincelles.

— En ce temps-là... commença-t-il, et il interrompit sa phrase.

Elle interrogea, anxieuse tout à coup, le visage tendu :

— En ce temps-là?

— Vous deviez me trouver bien naïf, Hélène, bien gauche.

Elle sourit et montra ses dents blanches qui brillaient à la lumière.

— Un peu.

— Bien ridicule.

— Oh ! non, par exemple, pas ridicule. Comment pouvez-vous croire? Je ne patinais qu'avec vous, je ne dansais qu'avec vous.

Encouragé par ces protestations, il fit de tardifs aveux :

— Je n'ai jamais osé vous dire, Hélène, que je vous aimais.

Troublé par ses propres paroles, il ne remarqua pas qu'elle était toute frémissante. Elle répéta avec ironie :

— Vous m'avez aimé, vous !

— Comme un fou, Hélène. Ne l'avez-vous pas deviné ?

— Les jeunes filles ne devinent pas.

Elle fixait ses yeux sur le tapis, et ses narines palpitaient. Il s'était levé pour se rapprocher d'elle.

— Pourquoi, murmura-t-elle, n'avez-vous pas demandé ma main ?

Et plus bas encore, elle ajouta :

— Je ne l'aurais pas refusée. Je vous attendais.

Elle le regarda avec tristesse. Il prit cette main qu'elle aurait donnée.

— Hélène, c'est vrai ?

Elle eut un frêle sourire :

— Je n'étais pas un bien beau parti. Sans fortune et sans espérances.

— Hélène, je n'ai jamais songé à cela.

Ils restaient l'un en face de l'autre, pareillement émus. Dans le foyer crépitaient doucement les braises. Elle retira sans brusquerie sa main qu'il avait gardée, et baissa les abat-jour des lampes. Le visage dans l'ombre, elle pleura tandis qu'il parlait :

— Je vous aimais, et j'étais ignorant de l'amour. Je voulais vous offrir toute ma vie, et je ne pensais pas qu'elle valût d'être offerte. Vous m'avez cru orgueilleux, Hélène, et c'est moi que je dédaignais. Je m'humiliais devant vous, au lieu de vous emporter dans mes bras. Je vous le dis aujourd'hui : vous avez été mon unique amour.

Elle soupira :

— Ah ! c'est un grand malheur.

Alors il vit qu'elle pleurait. Il lui prit les deux mains : elle ne se défendit pas.

— Donnez-moi vos larmes, Hélène, puisque nous ne pouvons plus être heureux.

Mais elle se dégagea doucement :

— Laissez-moi. Il est trop tard. Pourquoi êtes-vous revenu ? Je vous avais supplié de ne pas revenir.

— Et vous m'attendiez.

Elle ne répondit pas; il reprit :

— Nous avons laissé échapper le bonheur une fois. Allons-nous recommencer?

— Je ne vous aime plus.

— Je lis votre mensonge, Hélène, dans vos yeux qui ont pleuré. Moi je vous aime.

Elle l'arrêta presque brutalement, la voix dure :

— Vous oubliez que vous êtes fiancé.

— Demain je ne le serai plus.

La bouche sèche, le souffle court, il parut suivre sa propre voix, et s'étonner des paroles qu'il avait dites. L'amour commençait-il en eux son œuvre de destruction ? Ce fut comme s'il voyait tomber Mary Carrette sans lui porter secours. Il voulut avoir sur-le-champ le bénéfice de sa lâcheté et se rapprocha d'Hélène qui avait accueilli sa déclaration presque avec terreur, et qui murmura comme une complice :

— Elle vous aime peut-être.

— Je ne sais pas. Il ne s'agit pas d'elle.

Elle succombait à son émotion. Sa poitrine se soulevait et s'abaissait, haletante. Pleine d'angoisse, elle s'assit, et il mit un genou en terre devant elle. Leurs visages se touchaient presque.

— Hélène, je ne me souviens plus des huit années qui nous ont séparés. Elles ont disparu sans laisser de traces.

Elle eut un rire nerveux :

— Sans laisser de traces?

— Oubliez-les comme moi.

— Je ne puis pas les oublier.

Elle se leva, respira comme si elle était sauvée, et toucha le bouton de la sonnette électrique.

— Qu'avez-vous fait? dit-il en se relevant à son tour.

Elle ne se sentait plus seule avec lui, et retrouvait tout son calme. Elle s'essuya rapidement les yeux, et répondit presque en souriant :

— Je veux rafraîchir votre mémoire.

La femme de chambre ouvrit la porte :

— Amenez-moi les enfans, je vous prie, ordonna Mme Meilleraie.

Il la regardait avec tristesse, sans parler. Il n'avait pas prévu cet obstacle. Maintenant elle ne craignait plus son amour. Les enfans s'arrêtèrent sur le seuil, intimidés par l'inconnu. Hélène,

se précipitant vers eux, les couvrit de baisers. Elle se retourna pour les présenter au jeune homme avec une fierté maternelle :

— Ils s'appellent François et Simone. Il a cinq ans, elle trois. N'est-ce pas qu'ils sont beaux ?

Il dut les admirer et les flatter.

— Le petit vous ressemble. Il a vos yeux noirs, et ce charme un peu sauvage qui plaît en vous.

— Il porte votre nom.

— C'est un hasard.

— Vous n'en savez rien.

Elle se garantissait contre lui, mais ne voulait pas l'éloigner tout à fait. Ainsi elle l'écartait et le retenait tour à tour. Mais il ne considérait pas les deux enfans avec cette indifférence courtoise que les étrangers leur témoignent d'habitude devant leurs parens. Parce qu'il était accoutumé à examiner la vie gravement, il voyait en eux des créatures humaines dont l'avenir se préparait, des créatures auxquelles il n'avait pas le droit de nuire. Il songeait qu'il eût été doux de fonder une famille avec Hélène. Des pensées nouvelles le bouleversaient, mais son amour, fort comme un torrent, les emporta.

— Allez et soyez sages, disait Mme Meilleraie, tandis que leur bonne emmenait les petits.

Demeurée seule avec François, elle lui demanda :

— Croyez-vous maintenant, que ces huit années n'ont pas laissé de traces ?

Et comme il se taisait, elle continua :

— Elles nous ont séparés, et nous sépareront toujours. Ah ! mon ami, il vaudrait mieux ne pas nous revoir.

Il ne répondit pas tout de suite, et ce fut pour murmurer :

— Je ne puis pas.

— Il le faut.

Il soupira et se décida :

— Adieu, Hélène.

— Adieu.

Par un mouvement rapide, elle prit la main du jeune homme et y posa les lèvres.

— Hélène, dit-il vaincu par ce contact, je ne veux pas partir ainsi. Je vous aime. Je veux vous parler... Je vous attendrai tous les jours, au Bois, devant le pavillon d'Armenonville.

— Je n'irai pas.

— Je vous attendrai jusqu'à ce que vous veniez.

Elle demanda :

— C'est du côté de la porte Maillot? Il y a beaucoup de monde.

— Oui, on peut s'y rencontrer par hasard. Ce n'est pas un rendez-vous. Dites-moi que vous viendrez.

— Non, je n'irai pas. Ne m'attendez pas. Adieu, adieu !

Quand la porte se fut refermée, elle appela ses enfans d'un cri de détresse qu'on pouvait prendre pour un cri de joie, et jusqu'au soir, elle joua passionnément avec eux. Lorsqu'il rentra, son mari la trouva sur un tapis assise à la turque, et François et Simone, bruyans comme une charge de cavalerie, s'élançaient sur elle pour la renverser. C'était un homme déjà mûr, de vingt ans plus âgé qu'elle, au visage sympathique et intelligent, qu'une vie sérieuse, occupée à soigner les malades, marquait d'un pli de tristesse. Il sourit en voyant le groupe à terre, et félicita sa femme avec la bonté presque paternelle qu'il apportait dans la vie conjugale.

— Petite Hélène, vous êtes une adorable maman.

Mais elle cherchait en vain l'ivresse du sacrifice.

Pendant ce temps, François Dorsy traversait les quartiers animés de Paris. Il ne se sentait pas le courage de se rendre à l'Hôtel Rochambeau, comme il faisait chaque soir; il avait envoyé un télégramme d'excuses à sa fiancée, à sa future victime, que par pitié il ménageait encore. Il préférait se perdre dans la foule. Dans la foule, son amour le rendait à la solitude. Et il revoyait sans cesse la jolie figure effrayée d'Hélène qui l'appelait en le repoussant.

— Est-ce la joie? Est-ce la douleur? songeait-il.

L'une et l'autre l'attiraient invinciblement. Il foulait des terres inconnues et périlleuses, mais le danger même le tentait.

Et habitué, dans ses rapports professionnels, à résumer ses prévisions avec exactitude, il trouva naturellement, pour résumer l'avenir que la passion réservait à Hélène et à lui-même, cette formule désespérée :

— Nous sommes perdus!

IV. — LA ROUTE DES LACS

— Viendra-t-elle aujourd'hui?

François Dorsy, en face du pavillon d'Armenonville, interro-

geait du regard l'allée de Longchamp, qui conduit à la porte Maillot. Il consulta sa montre :

— Trois heures et demie. Je ne l'attends plus. Je ne reviendrai pas demain.

Néanmoins il ne s'en alla pas encore. La veille, il s'était déjà dit qu'il ne reviendrait plus. Six jours de suite, il avait recommencé, tantôt sous la neige et tantôt par le froid, sa lente promenade inutile. Les premiers jours, trop certain de la revoir, il l'attendait sans allégresse. Car elle bouleversait son existence, et il discernait clairement, d'ailleurs sans trembler, toutes les conséquences de ce bouleversement. Sans doute il n'avait encore brisé ni ses fiançailles, ni sa carrière, mais il était résolu à les briser. Or, il aimait sa carrière d'ingénieur, et, de la même manière ou presque, il aimait sa fiancée. Avec elles deux, sa vie prenait un sens naturel, s'accomplissait avec plénitude. Il n'était pas de ces oisifs qui ont besoin de la sensation pour secouer leur ennui et leur donner l'illusion de l'activité. Laborieux, l'esprit équilibré, il comptait normalement sur son travail et son foyer pour lui fournir un bonheur régulier et sain. D'instinct il détestait les désordres qui sont le cortège de la passion. Mais il transportait dans la passion la gravité et la droiture de son caractère.

A mesure que les jours fuyaient sans Hélène, il venait avec plus de fièvre au rendez-vous qu'elle oubliait. Il prolongeait de plus en plus sa vaine attente. Le cœur battant, il fouillait l'avenue où de rares passans, à cause de la mauvaise saison, s'aventurent. Quelquefois une silhouette de femme le trompait quelques instans. Il espérait la reconnaître, et, de peur de se méprendre, il demeurait immobile au lieu de marcher à sa rencontre. Ainsi il retardait de bien peu sa déconvenue. Et le doute l'énervait, mais fortifiait son amour.

Sur les gazons, un peu de neige, maintenue par le froid vif, restait encore, comme la blanche gelée au printemps. Le soleil, à travers les branches dépouillées, envahissait tout le bois, et les moindres brindilles se découpaient finement sur le fond de lumière. C'était la beauté spéciale de l'hiver en forêt, qui donne tout leur prix au jet des arbres droits, à l'harmonie des hautes futaies, à la profondeur des allées, à la mélancolie des feuilles mortes, à la douceur du ciel pâle qu'on aperçoit de partout.

— C'est bien elle, cette fois.

Pris d'une subite angoisse, il s'arrêta. Elle portait le manteau et la toque d'astrakan qu'il lui avait vus à leur première rencontre. Il avait pu de loin prendre d'autres femmes pour elle, mais il ne pouvait la confondre avec d'autres femmes quand il la vit s'avancer de sa démarche glissante et légère. Elle fut près de lui sans qu'il eût fait un pas vers elle. Elle lui tendit la main :

— Vous! dit-il. Je n'espérais plus.

— J'ai rendu une visite à la porte Maillot. Et je rentre chez mois par le Bois. C'est plus long, mais il fait beau temps.

Il négligea de contredire cette explication enfantine. Tandis qu elle parlait, il l'enveloppait toute du regard pour mieux se convaincre par les yeux de l'immense joie de son cœur.

Elle voulut continuer de s'étourdir elle-même par son bavardage.

— J'ai cru que je ne franchirais pas l'avenue de la Grande-Armée. Il y a trop d'automobiles dans ce quartier. J'ai peur des automobiles, surtout de celles qui ont un avant pointu. Ne trouvez-vous pas qu'elles sont plus impressionnantes que ces grosses voitures bêtes qui roulent avec l'air d'être dételées?... Mais vous me laissez parler toute seule. Vous n'êtes guère aimable.

— Je vous vois, Hélène, et je suis heureux.

Sur le visage de la jeune femme, il découvrait cette même expression de frayeur passionnée que déjà il y avait surprise. D'une voix changée, au timbre grave, elle demanda :

— Vous m'attendiez?

— Tous les jours.

— Même par la neige?

— Même par la neige.

— Pauvre François...

Elle essaya de rire.

— Le Bois doit être joli sous la neige.

— Je ne sais pas, dit-il. Je vous attendais.

Le rire fragile d'Hélène se brisa :

— Je vous avais dit que je ne viendrais pas. Et je suis venue. C'est mal. Mais je ne pensais pas vous trouver ici.

— Vous ne pensiez pas?

— Non. Je me disais : Il se sera lassé de m'attendre; après six jours, sûrement il se sera lassé.

— Êtes-vous fâchée?

— J'ai peur... comme là-bas, devant les automobiles.

— Hélène, je vous aime.

— Taisez-vous, je vous en supplie.

Moins durement, elle ajouta :

— Voyez, il y a du monde.

Ils quittaient l'allée de Longchamp pour prendre la route des Lacs. Une amazone passait, une toute jeune fille qui sautait trop sur son cheval, et qu'un garçonnet, son frère évidemment, suivait à quelques pas de distance. Les deux cavaliers ne songeaient qu'au plaisir de la course, et à jouir du vent frais qui leur fouettait la figure. Ils soulevèrent le sol battu de la contre-allée réservée, et s'enfoncèrent dans la direction de la Grande Cascade sous la voûte légère que formaient les branches dépouillées de feuilles.

De la route des Lacs se détachait un petit sentier désert qui semblait fuir au cœur du bois.

— Prenons ce chemin, proposa-t-il à sa compagne. Il n'y a place que pour deux.

— Où nous conduira-t-il?

— Au lac inférieur, derrière le Pavillon-Royal.

Elle hésita, puis céda. Ils marchaient côte à côte, et il n'y avait place, en effet, que pour deux. Bientôt ils perdirent de vue les grandes avenues, et se trouvèrent seuls, au milieu des arbres, comme en forêt. Ils ne s'étaient rien dit encore, mais leur cœur à tous deux battait plus vite.

— Non, lui dit-elle, comme il tentait de lui prendre la main, ne me touchez pas. C'est une prière que je vous adresse.

— Hélène, je vous aime depuis huit ans.

— Avec huit ans d'intervalle.

Sans sourire, elle continua :

— Il est trop tard. Il faut renoncer à moi. Je suis venue ici pour vous le dire.

— Vous ne m'aimez pas, Hélène.

— Je ne vous aime pas?... Mon ami, vous ne savez pas comme je vous ai aimé. Il y a huit ans, l'avenir vous riait, à vous. Vous aviez une famille, vous étiez riche, et si séduisant! Une petite orpheline sans fortune comme moi, dont on disait du mal parce qu'elle était jolie, et que personne ne défendait, ne pouvait guère espérer de devenir votre femme. Je n'étais pas si exigeante. Et je vous aimais tant que si vous aviez voulu de moi...

— Si j'avais voulu, Hélène?

Doucement, comme tombe une feuille morte, elle laissa choir de ses lèvres cet aveu singulier :

— Je me serais donnée.

— Ah! murmura-t-il simplement, trop troublé pour trouver d'autres paroles.

Elle leva sur lui ses grands yeux noirs, et lentement elle se déganta. Puis elle lui tendit sa main nue :

— Tenez, François, je ne suis pas coquette. Quand je donne, je ne donne pas à demi. Et maintenant vous avez eu de moi tout ce que je puis vous donner, l'hommage de mon ancien amour, le grand, le cher secret de ma vie. Je suis venue ici vous les apporter. En revanche, promettez-moi de ne plus me revoir.

Le soir descendait. Les jours de janvier sont si courts. Devant eux, les troncs noirs des arbres se découpaient sur le couchant coloré d'or et de rose. Autour d'eux, les taillis se couvraient d'ombre.

Il avait gardé sa main, et considérait avec une ardeur douloureuse ce corps flexible aux lignes délicates dont il n'avait pas deviné le désir.

— Maintenant, dit-il, maintenant, Hélène, rien ne peut plus nous séparer. Nous nous aimons encore. Votre charme et votre jeunesse, je les sens mieux aujourd'hui. Et parce que j'ai failli vous perdre, je sais mieux vous aimer qu'autrefois.

Les yeux de la jeune femme reflétèrent un émoi pareil à celui du chevreuil que les chiens ont forcé :

— Ah! ne me tourmentez plus. J'ai deux enfans que j'adore. J'ai un mari qui est bon pour moi. J'étais heureuse, presque heureuse. Pourquoi me troublez-vous?

— Moi aussi, Hélène, j'étais heureux, presque heureux. Et cependant tout mon bonheur, je l'ai donné pour souffrir par vous. Je lui préfère ma douleur. Je ne crois vivre que depuis que je vous attends. Dans mon cœur, un printemps nouveau s'épanouit.

Elle murmura, toute tremblante :

— Non, c'est l'hiver. Voyez.

Sur le bord du sentier persistait la neige. Elle ajouta :

— Je suis glacée.

Il porta la petite main froide à ses lèvres.

— Venez, dit-il. Il n'y a personne.

Leur chemin débouchait au carrefour du Bout-des-Lacs. Il entraîna sa compagne au Pavillon-Royal qui était désert. Le personnel inoccupé se précipita, avec un empressement maladroit, sur cette clientèle inespérée. François Dorsy commanda du thé bouillant. A mesure qu'elle se réchauffait, Hélène reprenait courage et retrouvait sa gaieté. Elle voulut servir elle-même son ami :

— Comme du temps où j'étais jeune fille.

— Quand vous me serviez, j'avais toujours peur de laisser tomber ma tasse.

— Deux morceaux de sucre, et le thé peu chargé. C'est bien cela? Vous n'avez pas changé de goût.

Il la regarda en riant :

— Vous savez bien que je n'ai pas changé de goût.

Par les baies vitrées ils apercevaient le bois qu'attristait le soir. Les rameaux dévêtus, parés des lumières du couchant, ressemblaient à des gerbes de feu. Ils goûtaient dans leur isolement, dans la bonne chaleur de la salle, et dans la vue de ce décor mélancolique, une douceur profonde.

— Nous sommes bien ici, avoua-t-elle.

Pourtant elle s'arracha la première à cette félicité.

— Je veux rentrer. Montrez-moi le chemin.

— Je vous accompagnerai, dit-il, se levant à son tour.

Ils sortirent, et retrouvèrent le froid.

Ils s'approchèrent du lac. La rive était déserte.

— Un jour, bientôt, murmura-t-elle, vous partirez.

— Vous vous trompez, Hélène, je ne partirai plus.

Et, plus bas, il ajouta :

— A moins que vous ne consentiez à me suivre.

Sans répondre à ces derniers mots, elle demanda :

— Ne retournez-vous pas en Amérique ?

— Non. J'ai donné ma démission. Je reste près de vous, Hélène.

— Ah! fit-elle, et, s'arrêtant, elle se toucha la poitrine, puis d'une voix changée, elle soupira :

— Alors, je suis perdue.

Il la vit toute en larmes. Il la prit dans ses bras et baisa ses yeux. Elle ne se défendait pas, et même elle s'appuyait sur lui.

— Hélène, qu'avez-vous ?

Elle parvint à se dominer et dit tout bas :

— Je vous aime. Voilà tout ce que j'ai.

Elle ne lui refusa pas ses lèvres.

— C'est notre amour, Hélène, qui vous faisait pleurer ?

Et comme ils reprenaient lentement leur marche, alourdis par la volupté :

— C'est notre amour, répondit-elle.

— Est-ce à cause de notre amour que vous vous sentez perdue ?

— Oui, c'est à cause de lui.

— Il nous donne le bonheur et vous lui résistiez.

— Pouvez-vous dire, mon ami, que je lui aie résisté ?

D'une voix douce, presque peureuse, et qui était déjà un don d'elle-même, elle se confia toute à lui :

— Je pensais que vous alliez partir bientôt, j'espérais me défendre jusque-là. Était-il besoin de vous dire ma tendresse ? Ne l'aviez-vous pas devinée le premier jour ? Je croyais que tous les passans la lisaient dans mes yeux. Vous parti, je vous aurais pleuré. Maintenant c'est sur moi que je pleure. Ainsi nous aurions connu l'amour sans l'amertume qu'il va nous apporter.

— Hélène, ne dites plus de choses méchantes. Nous ne connaîtrons pas d'amertume. Notre vie sera tout embellie de notre amour.

Dans un geste d'abandon, elle appuya la tête à l'épaule de son ami :

— Que ferez-vous de moi ?

— Une femme heureuse.

— Votre maîtresse ?

— La plus chère, la plus adorée des maîtresses.

— Je ne veux pas.

— Puisque vous m'aimez.

Elle releva la tête, et, se dérobant à ses baisers, elle le regarda bien en face :

— Oui, je vous aime, comme autrefois, quand vous ne le saviez pas.

— Chère Hélène !

— C'est vrai : je ne vous résisterai pas, je suis une chose à vous... Et pourtant...

— Pourtant ?

— Je vous ai montré mes enfans. Je pensais que vous auriez pitié d'eux. Quand on aime, on n'a point de pitié.

— Je ne vous détournerai pas d'eux.

Elle sourit tristement.

— Tout à l'heure ne me demandiez-vous pas de vous suivre? Je l'ai bien entendu. Oh! cela, jamais.

— Pour vous, Hélène, j'ai tout oublié.

— Déjà nous ne sommes plus assez jeunes pour tout oublier.

De son ombre et de son silence, de toute sa mélancolie le bois entourait les deux amans. Elle murmura comme une petite fille :

— J'ai peur.

Il l'attira à lui :

— Je vous protégerai contre vous-même, Hélène. Soyez toute à moi.

— Je serai à vous quand vous le voudrez.

— Hélène, je le veux.

Elle se dégagea et, comme si elle venait de découvrir une solution, elle reprit :

— Je remets mon sort entre vos mains. Vous choisirez mon bonheur. Vous déciderez de ma vie. Avant vous, j'étais presque heureuse. Que serai-je avec vous? Je l'ignore et j'ai peur. Votre volonté sera la mienne. Vous serez responsable de tout.

Et, soulagée, elle répéta :

— Oui, vous serez responsable de tout.

Il connaissait la valeur de ce mot : *responsable*. Son existence l'en avait instruit. Des fortunes et des vies lui avaient été confiées, et il en avait accepté la charge résolument, en homme capable de la supporter. *Nous ne sommes plus assez jeunes pour tout oublier*, avait dit encore Hélène. Attendri, préoccupé, il considérait la jeune femme qui se confiait à lui et se mettait sous sa garde. Bientôt il cessa de voir la détresse que les chers yeux révélaient. Il ne vit plus, il ne voulut plus voir que ce beau corps qui ployait dans ses bras.

Elle s'éloigna de quelques pas au bord des eaux. Au lieu de la rejoindre, il la regarda marcher et l'admira. Sa silhouette aux courbes fines se détachait en noir sur le ciel couchant. Elle était une image de grâce et de jeunesse, mais de grâce qui se connaît et de jeunesse qui sait le prix du temps.

— Hélène! appela-t-il.

Elle tourna vers lui son visage bouleversé. Il la rejoignit, et ne se souvint plus de sa prière.

— Hélène, ne pensons plus qu'à notre amour.

A voix basse elle demanda :

— Vous êtes décidé?

— Oui.

De ses bras elle entoura le cou de son amant :

— Mon bien-aimé, je voudrais mourir ce soir.

— Avant d'être à moi?

Déjà, dans sa passion, il ne songeait qu'à lui-même.

— Taisez-vous, méchante, reprit-il en l'embrassant. Quand viendrez-vous?

— Quand vous voudrez. Ne vous l'ai-je pas déjà dit?

— Je vous attendrai chez moi, tous les après-midi, Hélène.

Elle tressaillit. La réalité se faisait plus précise.

— Je vous demanderai, soupira-t-elle avec un triste sourire, une suprême grâce, comme les condamnés.

— Ne parlez pas ainsi.

— Accordez-moi huit jours pendant lesquels vous réfléchirez.

— Huit jours sans vous voir?

— Vous pourrez venir chez moi. Mais je n'irai pas là-bas avant le huitième jour.

— C'est un martyre d'une semaine.

— Un martyre dont on ne meurt pas. Et vous penserez à nous, à notre avenir, à mon bonheur. Me le promettez-vous?

— Puisque vous le voulez.

— Vous y penserez résolument, avec tendresse, et aussi avec pitié. Après ces huit jours, quand vous aurez choisi, vous m'écrirez : *Adieu!* ou bien : *Venez!* Quelle que soit votre décision, je vous obéirai.

Elle reprit :

— Vous voyez, je ne suis pas bien exigeante. *Venez* ou *Adieu* : je vous aimerai, quelle que soit votre décision.

— Hélène, dit-il, c'est à vous de choisir, non à moi. Ne venez que si votre amour est le plus fort.

— Vous savez bien que mon amour est le plus fort. Il est si fort qu'il me fait trembler. Depuis votre retour, j'ai mal à la poitrine. Tout me fait mal à cause de vous. Tout me fait mal excepté vous. Est-ce promis?

— C'est promis.

Tout en marchant, ils avaient quitté les bords du lac. Devant le Pavillon-Royal un fiacre passait à vide. Il fit monter la jeune femme, et voulut prendre place à côté d'elle.

— Non, le supplia-t-elle, laissez-moi rentrer seule. N'ai-je pas été bonne ce soir?

Avant de refermer la portière, il murmura :

— Dans huit jours, Hélène, je vous attendrai.

Il demeura quelques instans à suivre des yeux la voiture qui l'emmenait. Puis il revint jusqu'au bord du lac. Une mince couche de glace recouvrait la surface liquide; rompue par intervalles, elle laissait voir les frissons de l'eau qui résistait mal à l'action du froid. Sur cette eau libre, sur la glace polie, traînaient languissamment les reflets violets du soir. Les sapins du rivage, de leurs branches levées, appelaient l'ombre. Et, contournant la petite île qui, dans le couchant, ressemblait à un grand buisson lumineux, le lac se divisait, au bout, en deux avenues qui fuyaient sous les arbres.

C'était une de ces belles fins de jour par quoi l'hiver compense quelquefois sa rigueur. Le jeune homme, seul passant attardé à la contempler, trouvait dans ces couleurs ardentes, dont le froid semblait figer l'éclat limpide, une exaltation qui correspondait à sa fièvre. Il se rappelait aussi d'autres soirs de Savoie presque pareils : il patinait alors avec Hélène, elle portait un boa blanc que le vent de la course agitait derrière elle. A l'ivresse de l'heure présente, il ajouta la grâce d'images anciennes.

Des craquemens de la glace qui, sur le bord, se congelait davantage, proposèrent à sa mémoire un autre souvenir plus capable encore de favoriser sa passion. Devant Montréal, au bord du Saint-Laurent, il avait assisté, un soir d'avril, à la débâcle du printemps. Là, le fleuve est large de quatre kilomètres. Comme s'il étouffait sous la glace qui l'a retenu tout l'hiver, il attaquait avec fureur les murs de sa prison. On entendait sa grande voix, par intervalles, comme un canon lointain. Il soulevait peu à peu la couche épaisse qui résistait à ses efforts; il l'arrachait enfin et l'emportait. La glace, en retombant, se brisait en blocs colossaux qui tournoyaient un instant, affolés, et, se hissant les uns sur les autres, se reformaient en une barrière nouvelle. Saisi de colère devant cette ténacité, le fleuve poussait avec rage à une seconde bataille ses flots tumultueux. Comme à coups de bélier il défonçait l'obstacle, et, libre, il roulait en grondant vers la mer, charriant

sur son dos, comme un poids négligeable, les icebergs vaincus que doraient les derniers rayons du soleil. C'était le printemps.

Ainsi la passion, retenue par mille liens résistans, emportait, comme le fleuve, tous les obstacles dressés contre sa force. Elle coulait maintenant, à pleins bords, dans sa poitrine élargie. Elle envahissait toutes ses pensées. Elle entraînait, comme des morceaux de glace à la dérive, ses hésitations, ses prévisions, ses remords. C'était l'amour.

V. — MARY CARRETTE

Fixé sur sa destinée, François Dorsy se serait méprisé lui-même s'il avait maintenu plus longtemps un engagement qui le détournait d'Hélène et l'obligeait au mensonge. N'avait-il pas annoncé déjà sa démission? En sortant du Bois, il s'achemina vers l'Hôtel Rochambeau. M. Carrette et sa fille n'étaient pas rentrés. Loin d'accueillir favorablement un contretemps qui retardait une explication difficile et peut-être douloureuse, il s'en affligea, comme un martyr exalté qui voit ajourner son supplice et a besoin de souffrir immédiatement pour son Dieu.

Il résolut d'attendre sa fiancée dans le salon de l'hôtel. Il voulut préparer leur entrevue et ne fit que revivre par le souvenir les heures les plus récentes de sa vie.

Mary le rejoignit une demi-heure plus tard. Elle portait un corsage blanc qui lui seyait mieux que ses toilettes habituelles. Elle était radieuse de jeunesse et de santé. Cependant une inquiétude se pouvait lire dans ses yeux limpides. Mais il ne la remarqua point.

Tandis qu'elle parlait, il songeait cruellement :

— Elle m'aime comme une bonne camarade. Son chagrin passera vite. Elle se porte si bien !

— Vos marchandes, expliquait la jeune fille, ont les lèvres pleines de miel. En m'essayant ce corsage, elles m'adressaient des louanges sur mon air parisien. Ne se moquaient-elles pas? Elles se moquaient très bien. Je sais que je n'ai pas l'air d'une Parisienne. Si j'avais l'air d'une Parisienne, François, vous me regarderiez peut-être davantage.

Le jeune homme, à cette innocente coquetterie, ne sourit pas, et même il ne daigna pas lever les yeux sur la toilette qu'elle lui montrait et qu'elle avait achetée pour lui plaire. Elle n'en fut

pas surprise, depuis quelque temps. elle se rendait compte qu'il s'éloignait d'elle.

— Mary, dit-il enfin, je désire vous parler, à vous seule.

— Vous pouvez. Mon père ne rentrera que pour le dîner. Il est en affaires avec M. Hawkins. M. Hawkins se plaint de votre absence, François. Tous les après-midi, vous disparaissez. Il voudrait que vous repartiez pour Conmore. Février est là, et prochainement, on travaillera à la mine. Nous partirons aussi, vous comprenez. Je n'aime pas Paris. Et nous pourrons fixer à Montréal la date de notre mariage.

Elle parlait pour se donner confiance, comme ces voyageurs qui chantent, la nuit, en traversant les bois. Ils étaient assis en face l'un de l'autre, de chaque côté de la cheminée, dans le grand salon vide que la lumière électrique éclairait d'un jour cru et froid. Sans en deviner exactement la cause, elle comprenait, aussi bien que son fiancé, la gravité des circonstances. Et déjà sur ses gardes, elle faisait face au danger.

Presque brutalement, comme ces chirurgiens qui mettent leur pitié à opérer vite, François avertit la jeune fille de la rupture inévitable :

— Mary, je ne suis plus digne de vous. Nous ne pouvons plus nous marier!

Elle ne laissa échapper ni un cri de douleur, ni un cri de révolte. Elle parut se recueillir une minute. Puis, d'une voix qui ne trahissait pas son émotion, elle commença tout un petit questionnaire, car son fiancé, plus frappé qu'elle-même par ses propres paroles, gardait le silence :

— Avez-vous quelque chose à me reprocher?

— Non. Vous le savez bien.

Il tenait les yeux fixés sur le tapis comme un coupable. Elle reprit :

— Avez-vous été condamné en justice?

— Mais c'est absurde, Mary.

Imperturbable, elle répliqua :

— Vous me dites que vous n'êtes plus digne de moi. Je cherche la cause. Votre père n'a pas été condamné en justice?

Malgré la gêne qu'il éprouvait, il ne put s'empêcher de sourire :

— Rassurez-vous, Mary. Nous sommes d'honnêtes gens.

— Bien, approuva-t-elle avec le plus grand sérieux. D'ailleurs les fils ne doivent pas payer pour les pères. Vous n'avez pas fait

de pertes d'argent? Vous seriez coupable de vous en attrister : je suis riche, et vous travaillez.

— Non, Mary.

— Alors vous ne m'aimez plus?

— Je suis bien malheureux.

— Non, vous n'êtes pas malheureux. Vous ne m'aimez plus, et vous aimez une autre femme.

— Mary, je vous en supplie, murmura le jeune homme en se levant, ne demandez plus rien à celui qui fut votre fiancé. Avant que je vous dise adieu pour toujours, pardonnez-moi. Il faut des motifs bien graves pour que je vous prie ainsi de me rendre ma parole. Je vous épargne de grandes souffrances dans l'avenir. Je ne vous valais pas, Mary. Un autre méritera mieux que moi d'assurer votre bonheur. Avec vous l'avenir m'apparaissait lumineux et facile, et je me sentais de taille à triompher de tous les obstacles. J'ai suivi une autre voie, moins droite et moins raisonnable sans doute. Ne me regrettez pas, surtout. Ce n'est pas la peine. Adieu, Mary.

— Non, non, fit-elle en le retenant. Ne partez pas encore.

Et, ne prêtant aucune importance aux phrases qu'il avait débitées avec émotion, elle interrogea de nouveau :

— N'aimez-vous pas une autre jeune fille?

— Non, Mary.

Elle retint à peine un cri de triomphe.

— Ah! vous n'aimez pas une autre jeune fille! Je ne vous rends pas votre parole. Je refuse de vous rendre votre parole.

Stupéfait, il répliqua :

— Vous ne le pouvez pas.

— Je peux très bien. Je comprends. Vous aimez une épouse

Elle employait, comme font souvent les Canadiens, des mots français passés de mode.

— Écoutez, Mary, laissons cette conversation qui est pénible.

— Pour qui est-elle pénible, cette conversation? Vous aimez une épouse. Eh bien, vous ne pouvez pas aimer une épouse. Comment appelez-vous prendre le bien d'autrui? C'est voler, n'est-ce pas? Aimer une épouse, c'est voler. Un homme noble ne vole pas; un homme noble n'aime pas une épouse.

Il s'impatienta de ce mot suranné qui revenait sans cesse sur les lèvres de la jeune fille, et il voulut opérer un mouvement de retraite. Mais elle le devança et s'appuya contre la porte :

— Écoutez-moi, François. Vous me causez de la peine, et vous ne voulez pas m'écouter. Je vous rendrais votre parole pour quelque chose de bien, je ne vous la rends pas pour quelque chose de mal.

— Il le faut bien, Mary. Je ne puis pas être votre mari.

— Pourquoi? Elle est belle, cette femme, n'est-ce pas, et moi je ne suis pas belle. En Amérique, vous ne l'aviez pas remarqué; à Paris, on le remarque tout de suite. Mais nous retournerons en Amérique, et là-bas, je vous promets que je vous plairai.

— Je ne retournerai pas en Amérique.

— Ah! ce n'est pas possible. Vous abandonneriez la mine que vous avez installée, le résultat de votre travail? Un homme n'abandonne pas son ouvrage. Vous serez malheureux, François. Je vous défends contre vous-même en ce moment. Répondez-moi encore. Votre travail vous était-il agréable?

— Oui. Mais je travaillerai ici.

— Non, il vous faut de grands travaux à entreprendre, et des ouvriers à diriger. Il vous faut une vie active et libre. Moi, je vous connais. Et il vous faut un « home », un home avec une bonne femme et... avec de beaux enfans. Une épouse ne ferait pas l'affaire. Et puis vous ne savez pas mentir, et vous devrez mentir tout le temps.

Elle le blessait davantage pour toutes les vérités dont elle l'accablait. Il se révolta enfin :

— Je suis seul juge de ma vie, Mary.

— Vous la jugez mal en ce moment : voilà tout. Qu'est-ce qu'un homme peut faire de sa vie, sans travail, sans foyer, sans enfans? Rien de bon. Nous sommes fiancés depuis un an. J'ai promis de vous suivre dans la bonne et dans la mauvaise fortune. Aujourd'hui vous êtes dans la mauvaise fortune : je ne veux pas vous abandonner.

François eut un mouvement d'impatience. Ne qualifiait-elle pas de « mauvaise fortune » son grand, son invincible amour? Il ne put se tenir de répliquer :

— Mary, il serait plus digne de vous de me laisser partir.

— Je ne manque pas de dignité parce que je prétends vous sauver.

Il ne vit pas que les yeux de la jeune fille se remplissaient de larmes.

— Et si je ne veux pas être sauvé? Laissez-moi partir. Dites-

vous que je suis un homme perdu, et arrangez votre existence sans regret. Votre père va rentrer. Expliquez-lui que j'ai été empêché de dîner ici ce soir. Demain je l'informerai.

Elle n'abandonna pas la porte.

— Il faut toujours que vous dîniez. Restez ce soir : nous ne dirons rien encore.

— Je ne puis plus accepter l'hospitalité de votre père. Ne le comprenez-vous pas?

— Je ne vous ai pas rendu votre parole : vous pouvez très bien. Vous mangerez et vous réfléchirez.

Elle dut quitter son poste, car la porte du salon s'ouvrait derrière elle. M. Hawkins et M. Carrette entrèrent. Ils ne s'inquiétèrent nullement de trouver les jeunes gens la figure rouge et troublée : que des fiancés se disputent, c'est leur affaire, et cela ne regarde pas les personnes sensées.

— Amiral du Brouillard, que faites-vous l'après-midi? articula énergiquement M. Hawkins. Il appelait de ce nom François Dorsy depuis que sa vie romanesque, cependant inconnue, donnait au jeune homme un air mélancolique. Il n'avait pas la plaisanterie facile; aussi la faisait-il durer. L'ingénieur chercha des excuses. M. Carrette, d'une voix retentissante, poussa tout le monde vers la salle à manger :

— Nous causerons à table. Pour lutter contre le froid, il faut dîner beaucoup.

Entraîné malgré lui, François dut s'asseoir à côté de celle qui n'était plus sa fiancée. Elle se servait copieusement tandis qu'il se servait à peine. Pendant une conversation affairée entre son père et M. Hawkins, elle lui glissa ces mots :

— Ne boudez pas les plats. Ils sont bons et non coupables. Votre avenir s'arrangera.

Il ne put s'empêcher d'admirer la vaillante fille qui, avec bonne humeur, se défendait contre le chagrin et le défendait contre la passion. Et même il céda, sur le tard, aux sollicitations d'une terrine de foie gras. Lesté, il comprit mieux les agrémens de la vie conjugale.

Comme on sortait de table, M. Hawkins l'entreprit :

— On vous réclame déjà à la mine de Conmore. Le mois prochain, votre présence sera indispensable. Quand partirez-vous?

Mary, qui avait entendu, devança l'ingénieur :

— Ne m'enlevez pas de suite mon fiancé, monsieur Hawkins. Dans huit jours, il vous donnera une bonne réponse.

— Miss Mary, reprit le directeur, mariez-vous le plus tôt possible. M. Dorsy pense beaucoup plus à vous qu'à son travail. Il ne faut pas qu'un ingénieur pense à une femme.

Il pataugeait dans leur douloureux secret.

— Pas même à la sienne? demanda Mary avec flegme.

— A la sienne, c'est différent. Le mari s'occupe de sa femme en travaillant.

François Dorsy voulut prendre congé de ses hôtes.

— Déjà! protesta la jeune fille qu'un peu de fièvre animait. Je vous accompagnerai jusqu'au vestibule.

Dans l'escalier, comme elle le reconduisait, elle l'arrêta tout à coup, et, le regardant bien en face, elle lui dit avec une fermeté qui n'était pas exempte de douceur :

— François, je demeure votre fiancée. Je la demeurerai malgré vous. Toujours s'il le faut. Souvenez-vous de cela. Une honnête femme courageuse vous attend. Et je désire votre bonheur plus que le mien. Vous ne le trouverez pas où vous le cherchez. Je ne crois pas que vous l'y trouviez.

Il lui prit la main et s'inclinant, il y posa ses lèvres.

— Non, Mary, vous êtes libre. Je sais ce que je perds en vous perdant. Je ne mérite pas un regret. Adieu.

— Au revoir, répondit la jeune fille avec assurance.

Elle rentra au salon, salua son père et M. Hawkins, et monta dans sa chambre. Elle aperçut dans la glace le corsage blanc qu'elle avait revêtu pour *lui* plaire, et sourit amèrement. Puis les larmes emportèrent jusqu'à ce sourire. Seule, elle se permit à elle-même de pleurer.

— Il ne sait pas comme je l'aime, pensait-elle. Je ne l'ai pas dit une seule fois ce soir, et il m'a accusée de manquer de dignité. Je ne me suis pas plainte, et il m'a parlé de son chagrin.

Elle se tamponna les yeux, et se releva du fauteuil où elle s'était jetée. Ayant suffisamment accordé au désespoir, elle envisagea l'avenir sans défaillance :

— Je saurai attendre. Il reviendra.

... François Dorsy, descendant l'avenue des Champs-Élysées, n'éprouvait aucune joie à se sentir libre. Il avait l'intuition qu'il venait de détruire son bonheur de ses propres mains, et qu'il en

avait vu pour la dernière fois l'image reflétée par les yeux limpides de Mary Carrette.

Le lendemain, M. Hawkins invitait François Dorsy à fixer la date de son départ pour le Canada et, stupéfait, recevait la démission de son ingénieur. Il courut à l'Hôtel Rochambeau, où il trouva M. Carrette et sa fille.

— Savez-vous ce qui se passe ? M. Dorsy me quitte et refuse de retourner en Amérique.

— C'est impossible, répliqua M. Carrette, il nous aurait prévenus.

Prompte à l'action, Mary les rassura.

— Je suis prévenue, et j'ai omis de vous avertir. C'est ma faute.

Elle se retourna vers M. Hawkins qui attendait des explications.

— Vous avez choqué mon fiancé avec un ordre immédiat de départ.

— Moi, j'ai choqué !... protesta l'excellent homme.

— Parfaitement. François doit se rendre en Savoie pour visiter son vieux père. Et nous aussi, nous irons saluer le gentleman.

— Permettez ! Il ne m'a jamais entretenu de son vieux père, et il ne m'a pas demandé un délai pour le visiter.

— Il est délicat et susceptible, comme tous les Français, affirma la jeune fille d'un ton péremptoire.

Déjà M. Hawkins, qui redoutait les ennuis et les complications, acceptait avec empressement une version aussi simple.

— Voici, miss Mary, sa lettre de démission. Vous la lui rendrez de ma part. Qu'il visite son vieux père longuement. Un ingénieur de San-Francisco le remplacera momentanément à la mine de Conmore.

Et s'adressant à M. Carrette rasséréné, il ajouta :

— Votre gendre est un ingénieur remarquable. Je ne me priverai pas volontiers de ses services.

— Vous avez raison, approuva M. Carrette qui demanda à sa fille : — François viendra-t-il ce soir ? Ne viendra-t-il pas ?

— Il ne viendra pas, répliqua Mary. Il est déjà parti.

Et les deux hommes conclurent sans s'inquiéter davantage :

— Bien.

Ainsi Mary continuait de gagner du temps

VI. — LE CARREFOUR

Au carrefour où il était parvenu, Francois n'hésitait pas sur le chemin à suivre. Dans huit jours, Hélène serait sa maîtresse; dans huit jours il fermerait ses bras sur ce beau corps qui lui était promis, il posséderait par les caresses cette âme qui déjà lui appartenait.

Mais chacun de ces huit jours lui fut cruel. Aucun ne se passa sans qu'il revît Hélène, et cependant aucun ne s'acheva sans le torturer. Il la vit à table, entre son mari, calme, courtois et délicat, et ses enfans turbulens; et il eut sous les yeux l'image de son bonheur de famille. Il connut la gêne d'être observé par son hôte comme un voleur, et d'inspirer confiance aux deux petits qui le consultaient sur leurs jeux comme un grand frère. Il la vit à son jour, et se pénétra de l'horreur du monde frivole où il était appelé dorénavant à la rencontrer s'il voulait réellement confondre leurs deux vies. Il la vit seule chez elle, et dans ses baisers terrifiés il devina les dernières angoisses de l'honnête femme qui ne se défend plus, mais qui, toute livrée à l'amour, ne sait encore penser qu'au devoir.

— Je suis perdue, avait-elle dit en apprenant qu'il renonçait à sa carrière pour demeurer près d'elle. Après ces entrevues où tous deux se sentaient réciproquement souffrir, et par cette communauté douloureuse se rapprochaient pourtant l'un de l'autre, il s'imprégnait mieux de la vérité de cette parole, et il comprenait enfin ce qu'elle entendait par cette autre phrase à quoi il n'avait tout d'abord accordé aucun sens :

— Vous serez responsable de tout.

Il invoqua intérieurement, pour y répondre, les droits sacrés de l'amour, ces sophismes qui ne cessent d'être odieux et stupides que lorsqu'ils sont prononcés par les amans.

— Rien ne sera changé dans son existence, se disait-il encore : elle sera une bonne petite mère de famille comme maintenant. Seulement elle sera heureuse; moi seul, je puis la rendre heureuse.

Et il reprenait, avec cette sincérité audacieuse dans l'analyse que donne une conscience professionnelle constamment appelée à juger et à prévoir, et préoccupée de la vérité quels que soient les résultats :

— Sera-t-elle heureuse ? Sera-t-elle plus heureuse qu'elle ne l'était avant mon retour ?

Il revoyait son beau visage effrayé, ses yeux si vite pleins de larmes, son sourire las ; il entendait ses supplications qui appelaient les caresses en se refusant encore, derniers sursauts d'une pudeur vaincue. L'existence, jusqu'à présent, n'avait-elle pas été douce à cette jeune femme que son mari entourait de soins et d'attentions, et que ses enfans accaparaient joyeusement? Que ferait d'elle la passion ? Saurait-elle porter le poids lourd du mensonge ? Sa petite âme simple et spontanée, qui charmait par son naturel, se plierait-elle aux complications qu'exigerait l'avenir? En quelques jours elle avait maigri et pâli. Elle souffrait du mal d'amour. Le mal d'amour consumait sa chair et son âme. Non, elle ne serait pas heureuse. Il ne pouvait garder l'illusion de lui apporter le bonheur. — Nous allons à une catastrophe, lui avait-elle dit un jour en lui faisant part des soupçons de son mari. Et quelquefois, après l'avoir quittée, il se reprochait de la troubler ainsi et il se sentait envahir par une grande pitié.

Et lui-même, était-il heureux? Serait-il heureux? Dans le désintéressement de sa tendresse nouvelle, Hélène l'inquiétait davantage. Pourtant il coulait des jours désœuvrés, et connaissait la pire fatigue d'un homme actif, l'oisiveté. Vainement il cherchait à tromper son ennui, en s'efforçant d'occuper d'elle tous ses instans. Il s'en allait parcourir seul le chemin qu'ils avaient suivi ensemble au cœur du Bois de Boulogne. Le matin, il cherchait un appartement où s'installer définitivement à Paris, où la recevoir. Il éprouva quelque plaisir à découvrir dans ce surprenant quartier des Ternes qui, à l'abri de maisons populaires, dissimule des retraits exquis, un entresol qui donnait sur un petit parc, et par sa douceur tranquille convenait à merveille à l'intimité qu'il rêvait. Mais à cette intimité, combien d'heures pourrait-elle consacrer ? Elle viendrait en se cachant, il la recevrait tremblante et honteuse. Ils ignoreraient toujours la paix intérieure, la bonne camaraderie, les promenades, la gaieté des repas pris en commun, l'identité des sentimens et des pensées. En l'aimant du plus grand amour, elle ne lui donnerait jamais ce qu'il entrevoyait autrefois comme l'agrément de la vie : un foyer. Sa vie s'écoulerait ainsi sans famille et sans carrière. Et comment remplirait-il les heures de séparation ? D'avance il s'en épouvantait. Il lui arrivait de regretter confu-

sément, sans précision, inconsciemment presque, la mine de Conmore et Mary Carretté.

— Non, s'avouait-il avec franchise au terme de son examen et du rapport qu'il se faisait à lui-même, nous ne serons pas heureux.

Et il découvrait aussitôt un autre champ d'investigation.

— Nous ne serons pas heureux. Elle aime ses enfans et sa vie limpide, comme j'aime mon travail et comme j'aurais aimé un foyer. Dans le mariage, nous eussions connu autant de joie qu'il en peut être accordé aux hommes. Nous qui sommes des cœurs simples, nous n'étions pas destinés à la passion, et la passion ne nous rendra pas heureux. Et après ? Que nous importe ? L'amour n'est pas le bonheur. L'amour est peut-être une souffrance. Mais cette souffrance est préférable au bonheur. Je ne comprends plus comment je vivais auparavant. Mes plaisirs d'autrefois m'apparaissent écœurans et fades. J'ai perdu cette simplicité du cœur qui me permettait d'en jouir. Hélène seule donne du prix à mes jours, et si chaque minute d'attente et de séparation m'est une douleur, sans ma douleur je ne puis plus vivre. Son visage dépasse en beauté pour moi le reste du monde; son regard est ma lumière, et dans ses baisers je connais ensemble une douceur d'extase, la torture du désir, et ce goût de l'anéantissement qui est peut-être la suprême félicité, et qui par des liens mystérieux unit l'amour à la mort...

Ainsi ballotté comme une barque à la dérive qui flotte sans direction et ne sait à quel rivage elle abordera, François, partagé entre la pitié et le désir, entre la raison et la passion, attendait que la fin de la semaine fixée par Hélène terminât d'elle-même ses incertitudes. Cette semaine, d'une longueur démesurée, augmentait l'importance de sa décision, le mettait sans cesse face à face avec sa responsabilité, supprimait, dans le choix de son avenir, l'excuse d'une surprise des sens. Dans son cabinet de travail, où il s'enfermait le soir, ne sachant que faire, sur le papier inutile qui jadis lui servait à ses rapports, il s'exerçait à écrire : — *Venez.* Et quelquefois il écrivait : — *Adieu.*

La veille du dernier jour, comme il errait à travers Paris, cherchant dans la fatigue physique l'oubli des heures trop lentes, il croisa, dans l'avenue de l'Opéra, M. Hawkins. Il feignit de ne pas voir son ancien directeur qui avait été assez impoli pour ne pas même lui accuser réception de sa lettre de démission. Il

s'estimait à sa valeur ; se sachant difficile à remplacer, il s'étonnait que son départ n'eût suscité aucun regret ; car il voulait bien sacrifier sa carrière à son amour, mais il éprouvait le besoin, au moment où il y renonçait, de s'enorgueillir de ses travaux, et de présager son brillant avenir perdu. Bousculant ses réflexions, M. Hawkins se précipita sur lui :

— Ah ! monsieur Dorsy, je suis content de vous rencontrer. Vous avez fait un bon voyage ? Comment va votre vieux père ?

Un peu interloqué, le jeune homme répliqua non sans raideur :

— Je n'ai fait aucun voyage, monsieur, et mon père se porte à merveille, je vous remercie.

— Ne revenez-vous pas de la Savoie ?

— Je n'ai pas quitté Paris.

— Je ne comprends pas. Miss Mary Carrette m'avait annoncé votre départ.

— Miss Mary vous a mal renseigné.

Conciliant, le directeur changea de sujet :

— Quand il vous plaira de partir pour le Canada, vous m'avertirez, je vous prie.

Et redoutant la susceptibilité de son ingénieur, il s'empressa d'ajouter :

— D'ailleurs prenez votre temps. Ce n'est pas un ordre de votre directeur, c'est une invitation amicale.

François dévisagea l'excellent homme avec malveillance :

— A mon tour je ne comprends pas. Vous avez reçu ma lettre de démission ?

M. Hawkins sourit aussi finement qu'il le put :

— Je l'ai reçue et rendue.

— Rendue à qui, monsieur ?

— A votre fiancée, qui me l'a demandée, et qui a dû vous la restituer.

Et devant l'ahurissement du jeune homme, il battit en retraite, car il flairait quelque discorde amoureuse et redoutait par-dessus toutes choses d'être mêlé à ces sortes de difficultés :

— Écoutez, mon ami, je vous garde comme ingénieur, et c'est l'essentiel. J'y tiens absolument. Et je vous accorde un congé dont vous fixerez la limite vous-même, sans abuser toutefois. Pour le surplus, voyez miss Carrette. Elle doit retourner bientôt à Montréal.

Il appela une voiture. Tandis qu'elle se rangeait au bord du

trottoir, soucieux de ses intérêts et porté à la conciliation, il ajouta ce conseil qu'il avait déjà donné sans succès :

— Mariez-vous au plus vite. Un ingénieur ne doit plus penser aux femmes. Le mariage, c'est le bon moyen, monsieur l'Amiral du Brouillard.

Il ouvrit la portière, fit monter François Dorsy que sa dépression morale laissait inerte, et le salua d'un : — Au revoir, cher monsieur, — plein de politesse. Puis il jeta gravement au cocher :

— Hôtel Rochambeau, avenue de Friedland.

Demeuré seul dans le fiacre qui roulait mollement sur des roues caoutchoutées, le jeune homme demanda :

— Suis-je fou ? Je vais descendre.

Mais le mouvement le berçait, lui procurait une torpeur agréable. Il ne sentait plus sa volonté que l'excès d'analyse avait fatiguée. Il se laissait conduire avec l'idée fixe de s'arrêter, et il parvint ainsi à l'Hôtel Rochambeau où il entra comme un somnambule. Une minute plus tard, Mary, surprise, le rejoignait au salon, et, s'il était lui-même trop absorbé pour remarquer le visage altéré de la jeune fille, elle vit tout de suite qu'il n'était pas heureux et, ne songeant point à s'en affliger, elle s'apprêta à en tirer parti.

— Je ne m'attendais pas à vous voir, dit-elle sur un ton de bonne camaraderie et sans émotion apparente.

Il prit la main qu'elle lui tendait, et trop bouleversé par ses luttes intérieures pour s'apercevoir de la bizarrerie de leur entrevue, il éprouvait, au contraire, près de Mary, une impression de bien-être dont il avait perdu l'habitude, et qu'il goûtait avidement, comme on apprécie un bon feu et du thé chaud quand on vient du dehors en hiver. Cependant il ne trouvait pas grand'chose à dire.

— J'ai rencontré M. Hawkins, murmura-t-il.

— C'est un excellent homme.

— Oui. Il vous a remis ma lettre de démission. Je ne sais pas pourquoi.

La jeune fille rougit ;

— Je vais vous expliquer. Je continue à vous défendre

Il ne put s'empêcher de sourire :

— Je ne vous en ai pas chargée, Mary.

Encouragée par ce sourire et par ce nom qu'il lui donnait comme autrefois, elle continua :

— Plus tard vous auriez regretté votre démission. J'ai voulu vous épargner ce regret.

— Je vous remercie, mais...

— J'ai déchiré votre lettre. M. Hawkins est disposé à vous attendre. Il vous estime beaucoup. Vous êtes un bon ingénieur. J'en suis contente.

— Je démissionnerai de nouveau.

Elle le regarda avec tristesse, comme un élève considère un problème qu'il ne comprend pas, et finit par dire :

— Vous aimez beaucoup cette femme.

— Mary !

— Vous pouvez parler. Moi, je suis votre fiancée ; mais vous, vous n'êtes plus fiancé. A-t-elle des enfans?

— Laissez-moi.

— Elle a des enfans. Vous seriez criminel, François, de séduire une mère de famille.

— Mais je ne vous ai pas fait de confidences. Adieu, Mary.

— Réfléchissez sur votre démission.

— J'ai réfléchi.

— Vous n'êtes pas un homme pour adultère.

— Mary ! fit-il pour la seconde fois.

Mais elle ne s'embarrassa pas de ses protestations :

— Non, vous n'êtes pas un homme pour adultère. Il vous faut du travail et un foyer. Vous vous ennuierez. Vous serez très malheureux. Elle aussi. Si elle est une honnête femme, elle mourra de honte devant ses enfans. Vous la tuerez. Vous serez responsable.

Elle le suivait de près à travers le salon, en lui lançant à chaque pas ses rigides prophéties. Il hésita devant la porte, craignant qu'on n'entendît, s'il ouvrait, la voix forte de l'Américaine. Elle en profita pour le retenir un instant encore ; afin d'être sûre qu'il l'écouterait jusqu'au bout, elle lui prit la main qu'elle serra solidement :

— François, pensez à votre mère. Elle vous parlerait comme moi. Partez, partez ce soir, partez demain au plus tard. Télégraphiez à M. Hawkins que vous partez. Au Canada, vous travaillerez, vous lutterez, vous oublierez. Un jour vous serez content. Cette femme souffrira, et puis elle sera heureuse. N'est-ce pas ce que vous voulez?... Vous l'aimerez bien mieux en la laissant tranquille. Aimez son repos plus que votre joie.

Il écouta ce long sermon en silence, et quand elle eut terminé, il répondit simplement, sans acrimonie :

— Adieu, Mary. Je vous souhaite le bonheur. Vous le méritez.

— Oh! moi, fit-elle, je n'attends plus rien. Soyez un honnête homme. Adieu.

Alors seulement il remarqua la pâleur de la jeune fille, ses yeux cernés, ses traits tirés. Malgré sa vaillance elle portait les stigmates du chagrin. Attendri, il ajouta, presque malgré lui-même :

— Écoutez, Mary. Peut-être partirai-je demain. Je ne sais pas.

— Oui, c'est cela. Allez-vous-en...

Le soir il mit dans une valise les vêtemens indispensables pour un court voyage. Puis il s'assit à sa table pour écrire le message destiné à Hélène. Les paroles de Mary lui revenaient en mémoire ; n'avait-elle pas dit comme l'autre : — Vous serez responsable? — Ainsi qu'il était convenu, sa lettre ne contenait qu'un seul mot. Il avait écrit :

— *Venez.*

VII. — LE DROIT CHEMIN

Hélène, le corps en fièvre, incapable de sortir de son lit, attendait que son sort fût décidé. Quand la femme de chambre lui apporta le courrier, elle trembla comme si on venait l'assassiner. Elle garda un instant dans ses mains la lettre de François avant de l'ouvrir, et, l'ayant lue, elle éclata en sanglots. Le visage enfoui dans ses couvertures, elle pleura longtemps sur elle-même.

La veille, pour abréger cette mortelle semaine, ne s'était-elle pas décidée tout à coup, dans l'après-midi, à courir chez son amant? — Me voici, je suis à toi, pensait-elle lui dire. Je suis venue avant même que tu m'aies appelée. — Mais elle s'était heurtée à une porte close. Et maintenant ce souvenir la remplissait de honte.

Toute la matinée, sa conduite fut incohérente. Tantôt elle s'habillait avec un soin particulier, tantôt elle s'arrachait à sa toilette pour s'occuper de ses enfans, et les couvrir de baisers, et tantôt, assise sur une chaise, inerte et sans courage, elle pleurait en silence

A déjeuner, son mari qui l'observait s'inquiéta de ses dis-

tractions et des changemens trop rapides de son visage qui rougissait brusquement sans raison apparente. Au moment de la quitter, il lui caressa la joue avec douceur :

— Petite Hélène, vous avez quelque chose. Voulez-vous me le confier?

Cependant il ne croyait pas le danger aussi proche. Elle rougit davantage et murmura :

— Je n'ai rien, je vous assure.

— Bien, dit-il. J'ai confiance en vous.

Il allait partir, quand il se retourna :

— Si, vous avez quelque chose, petite Hélène. Avec votre vieux mari, la vie n'est pas toujours gaie, peut-être. Autrefois vous aimiez la musique, le théâtre, le monde. Nous sortirons davantage, nous irons à l'Opéra. Je veux que vous soyez gaie et heureuse.

— Je vous remercie, répondit-elle, mais je n'ai besoin de rien. Et quand il se fut éloigné, elle pleura de nouveau.

Reprenant un peu de volonté, elle sécha ses larmes, et résolut de ne pas aller à son rendez-vous. Ce retour imprévu lui apportait une paix douloureuse, celle qui suit les batailles sanglantes. Il était trois heures. Elle songeait à se déshabiller et à revêtir une robe d'intérieur, quand on lui apporta un petit télégramme. Elle reconnut l'écriture, et déchirant hâtivement le pointillé, elle lut :

Ne venez pas, Hélène. Je vous aime trop pour vous perdre. Vous étiez heureuse sans moi, et vous le serez encore. Je ne vous apportais que l'inquiétude, le remords et la crainte. Je l'ai lu trop souvent dans vos yeux effrayés. Décidez de ma vie, vous en serez responsable, *me disiez-vous dans cette chère promenade au Bois qui demeurera mon plus doux souvenir. J'avais décidé de la mienne; je ne puis le faire de la vôtre. J'ai peur de la briser, ma bien-aimée, avec notre amour. Je pars et je ne vous ai jamais tant aimée qu'en vous disant adieu.*

François.

Elle demanda son chapeau et son manteau, descendit l'escalier en courant, se jeta dans un fiacre et se fit conduire rue de Valois. Elle ne connaissait plus que sa tendresse.

— Je veux le revoir, songeait-elle dans son impatience, je veux l'empêcher de partir. De quelle responsabilité parle-t-il? Mais je l'aime. Il ne sait donc pas que je l'aime. Hier j'ai de-

vancé son appel. Pourquoi n'était-il pas là? Aujourd'hui je serais irréparablement à lui, et il ne penserait plus à me quitter...

Comme la veille, quand elle était venue, la porte était close. Vainement elle pressa le timbre. Alors, oublieuse de sa dignité, honteuse de son honnêteté, livrée à son amour et au désespoir, elle s'assit, près de la porte, sur une marche d'escalier, et, la tête dans les mains, elle pleura en répétant ces seuls mots :

— Il ne m'aimait pas! Il ne m'aimait pas!...

La maison était tranquille et peu habitée. Un locataire paisible passa avec précaution à côté d'une femme aussi malheureuse, et se contenta, par des regards sympathiques, de compatir à son infortune. Elle ne sut pas combien de temps elle demeura dans cette position. A travers sa douleur, elle entendit vaguement une voix qui lui disait :

— Madame, vous souffrez beaucoup?

Après un instant, elle regarda autour d'elle, et vit une jeune fille qui se penchait et lui tendait la main :

— Il ne faut pas rester là, madame. Vous avez un grand chagrin. Pour le chagrin, il faut être chez soi. Il est plus supportable chez soi. Venez avec moi : je vous aiderai.

Confuse de son état, Hélène se releva sans prendre la main de l'étrangère :

— Je vous remercie, mademoiselle. Je n'ai besoin de personne.

Mais comme elle achevait cette phrase, elle chancela. Mary Carrette la soutint.

— Vous voyez que vous avez besoin. Appuyez-vous là, sur mon bras. Je suis forte.

Dans la rue, Mary appela une voiture, fit monter sa compagne, et prit place à côté d'elle après avoir demandé son adresse pour la donner au cocher. Hélène se sentait si faible, si désemparée qu'elle n'avait pas le courage de se défendre contre une intervention aussi importune; mais elle se taisait. La jeune fille ne s'en inquiéta pas.

— Vous avez des enfans, madame. Ils vous embrasseront à votre arrivée, ils vous consoleront.

Le fiacre remontait sans bruit les Champs-Élysées. Avec un léger tremblement dans la voix, Mary, après un instant, rompit de nouveau le silence :

— Moi aussi je souffre, madame. Je souffre autant que vous,

quand même je ne pleure pas. Chez nous, ce n'est pas l'habitude de pleurer. Et personne ne m'attend pour me consoler... Mon fiancé est parti... Il est parti en m'envoyant ces mots : *Je pars et je ne vous reverrai jamais.* Pourtant je l'aimais. Je l'aimerai toujours.

Elle avait couru, elle aussi, rue de Valois, après avoir reçu ce télégramme où elle avait deviné que François exhalait sa douleur et se vengeait de sa propre décision sur une innocente.

Hélène, comme indifférente, ne faisait pas un mouvement. Mary la regarda avec douceur, et reprit :

— C'est à cause de vous, madame, que mon fiancé m'a quittée.

— A cause de moi?

— Oui, madame. Vous êtes belle, et je ne suis pas belle. Il vous aime, vous. Il pense à vous, maintenant. Il ne pense pas à moi. Vous voyez bien que je suis plus malheureuse que vous

— Je ne comprends pas, mademoiselle.

— Si, vous comprenez très bien. François Dorsy n'est pas parti parce qu'il ne vous aimait pas. Il est parti, parce qu'il n'a pas voulu troubler votre vie, et peut-être la briser. Il a pensé à vous plus qu'à lui.

— Qu'en savez-vous?

— Je sais, madame. C'est un honnête homme. Vous vous souviendrez de lui sans honte. Vous serez contente plus tard. Ce n'était pas un homme pour adultère... Vous non plus, vous n'êtes pas une femme pour adultère. Votre mari, vos enfans, pourront se réjouir à votre vue.

La voiture s'arrêta. Les deux femmes en descendirent, et, sur le trottoir, Hélène, spontanément, s'avança vers Mary :

— Mademoiselle, voulez-vous me permettre de vous embrasser?

— Je veux bien, fit l'Américaine dont les yeux se remplirent de larmes.

.. Cependant quand elle remonta à pied l'avenue Victor-Hugo pour rentrer à l'Hôtel Rochambeau où ses malles étaient déjà préparées, Mary, reprenant confiance dans sa jeunesse, n'acceptait pas la défaite :

Le monde est petit, se disait-elle, et l'on se retrouve.

HENRY BORDEAUX.

LOUISE DE KÉROUALLE

DUCHESSE DE PORTSMOUTH

DERNIÈRE PARTIE (1)

UNE ALLIÉE DE LOUIS XIV

V

Espionne de la France, *Spy of France*, telle est l'injure qui, sous des formes diverses, est sans cesse jetée à la face de la duchesse de Portsmouth. C'est la représentante de l'alliance catholique et française, la créature de Louis XIV et de Louvois, que l'on hait, bien plus que la courtisane fastueuse et insolente. « Par sa fine politique, par l'adresse de son esprit, par tous les charmes de sa personne, » elle s'est faite, selon l'*Histoire secrète de la duchesse de Portsmouth*, maîtresse absolue de l'esprit du roi, elle obtient de lui tout ce qu'elle veut à l'avantage de la France, « beaucoup plus efficacement que n'eussent jamais pu faire tous les ambassadeurs, ni tous les courtisans pensionnaires de Tyrannide (Louis XIV). » En une nuit, la « Dalila française » sait le plier aux desseins les plus funestes à la nation, les plus contraires aux volontés manifestes du « Grand Sénat » (Le Parlement).

Que la duchesse de Portsmouth ait été l'ardente avocate de l'alliance française et soit peu à peu devenue l'intermédiaire

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars.

attitrée des deux monarques, on ne saurait le contester. Où la haine des pamphlétaires les aveugle, c'est quand ils la représentent comme étant dès le premier jour l'instrument de la politique de Louis XIV et n'agissant que selon les ordres venus de France. Lisez les documens du temps, principalement la correspondance, si intéressante et d'une si haute valeur historique, des ambassadeurs français : ce qui en ressort clairement, c'est que la duchesse de Portsmouth n'a été l'instrument de personne. De même que c'est son énergie, son intelligence, son esprit d'intrigue, si l'on veut, et non l'appui secret de Louis XIV, qui ont commencé sa fortune, c'est sa volonté consciente qui l'a dirigée. On l'a représentée comme recevant le mot d'ordre des ambassadeurs français, qui lui auraient fait payer en services auprès du roi l'appui qu'ils lui donnaient pour se maintenir : l'erreur est complète. Nous avons vu Colbert de Croissy, indifférent d'abord à la nouvelle venue, lui prêter quelque temps son concours, et puis l'abandonner, s'aigrir contre elle, s'indigner de la voir poursuivre la réalisation de desseins très différens de ceux du roi de France. Pas plus que lui, son successeur Ruvigny, vieux gentilhomme protestant, assez piètre connaisseur en matière féminine, ne se rendra compte de toute l'influence dont elle dispose et de l'intérêt qu'il y a à tenir compte de ses avis. Courtin, plus porté vers les dames, est davantage assidu auprès d'elle. Mais, au lieu de la protéger dans les rivalités de la cour, il est à demi conquis par Madame de Mazarin. S'il tient à éviter l'apparence d'une disgrâce de Madame de Portsmouth, c'est parce que cet événement aurait l'aspect d'un échec pour la France. Au fond, le ministère français est tout disposé à la sacrifier, le cas échéant. A la description que lui fait Courtin du désespoir de la duchesse, pressentant sa chute prochaine, Louvois répond brutalement : « La scène de *la Signora addolorata* a assez diverti Sa Majesté. Je suis sûr qu'elle vous avait fort réjoui le premier. »

Le « petit » Barillon lui-même, galant et bien vu des dames, d'ailleurs énergique et intelligent, qui, après Courtin, tiendra l'ambassade jusqu'à la fin du règne et la conservera sous le suivant, n'est pas davantage l'inspirateur continu de la duchesse : il leur arrivera d'intriguer en sens diamétralement opposé.

Par le fait, aussi souvent que chez les ambassadeurs de son roi, la duchesse trouva son appui chez les hommes politiques de l'Angleterre elle-même. Buckingham et Arlington, bien plus

que Louis XIV, l'avaient désignée à la faveur de Charles II. D'autres personnages de la cour anglaise seront ses alliés principaux. Son premier soin, dès son arrivée à Londres, avait été de s'y créer des relations. Lorsqu'elle fut en possession de la faveur du roi, elle les multiplia aisément; à parcourir les correspondances et les journaux de l'époque, on s'émerveille de l'art avec lequel elle sut entretenir des rapports d'amitié non seulement avec les courtisans empressés à complaire à la maîtresse avérée du monarque, avec les seigneurs que leurs idées religieuses ou politiques rapprochaient de la France, mais avec quelques-uns des chefs du parti opposé.

Ses amis les plus constans sont évidemment ceux dont la fortune est liée à la politique catholique et absolutiste vers laquelle penche Charles II. Au premier rang figurent deux de ces gens de justice dont le nom est resté exécré en Angleterre : le grand juge Scroggs et le fameux Jeffreys. De plus hauts personnages, que leur intérêt semblait rattacher à la même cause, se sentent plus indépendans et varient davantage leur attitude. Tel est le duc d'York, dont l'ardeur catholique mal pondérée est quelquefois entravée par la duchesse, et qui s'en venge en intriguant contre elle, en venant annoncer triomphalement à Charles II, devant elle, la séparation de Louis XIV et de Madame de Montespan, en protégeant la Mazarin; empressé d'ailleurs à se rapprocher de la favorite, quand il se sent menacé par la haine publique et a besoin de la France. Monmouth, le fils naturel de Charles II, ami de la France et commandant les troupes anglaises à son service, fut d'abord des plus chauds partisans de la Française, au point que les faiseurs d'épigrammes signalèrent leur intimité. Il s'en éloigna, quand il put craindre d'être compromis par elle aux yeux de la nation. Ainsi faisait la foule des courtisans, empressés à ses soupers quand elle semblait toute-puissante, tout prêts à l'abandonner quand son étoile pâlissait. Un petit nombre d'hommes politiques suivirent assidûment sa fortune. Tels furent Godolphin et Sunderland. Les plus hostiles, quand ils arrivaient au pouvoir et par leurs fonctions se trouvaient en contact nécessaire avec la favorite, n'échappaient pas toujours à sa séduction. Il y a d'elle des lettres à Williamson et à lord Danby qui montrent avec quel art elle savait à la fois solliciter leur protection sur un ton d'humilité plus ou moins sincère, faire sentir discrètement de quel poids en leur faveur ou

contre eux pouvait être son action personnelle, leur donner à choisir entre une alliance au moins provisoire et une hostilité dont peut-être la favorite du monarque ne souffrirait pas les plus dangereux effets. Il n'est pas jusqu'à Guillaume d'Orange qui n'ait dû subir son prestige.

Évoluant avec habileté entre les partis, ou observant d'un œil clairvoyant leurs évolutions, s'alliant tantôt avec les uns et tantôt avec les autres, selon que les vues souvent intéressées des hommes d'État étaient en harmonie ou non avec les siennes, la duchesse de Portsmouth suivit une politique qui sans doute s'accordait avec son intérêt personnel, mais qui ne fut pas dépourvue de clairvoyance, et atteste un sentiment très juste du pays et de l'époque où elle vivait.

Elle consistait en somme à soutenir à la cour de Charles II les intérêts de la France et du catholicisme, à resserrer de la manière la plus étroite, par son intermédiaire, les liens des deux monarques, mais en même temps à ménager soigneusement les susceptibilités du peuple anglais, à éviter de heurter de front ses volontés quand elles se manifestaient trop clairement, à empêcher que les sympathies réelles et profondes de Charles II pour la France allassent jusqu'à lui faire compromettre son trône. A tenir cette ligne de conduite, la favorite soulevait contre elle, en Angleterre, d'une manière presque continue, non seulement l'unanimité de l'opinion protestante et parlementaire, mais même le mécontentement de beaucoup de catholiques exaltés, et les difficultés qu'elle eut avec le duc d'York tinrent pour une bonne part aux efforts qu'elle fit pour l'empêcher de compromettre par son zèle catholique intempestif la sécurité du roi en même temps que la sienne.

D'autre part, du côté de la France elle-même, qui aurait dû être son appui le plus solide, elle n'était pas non plus sans éprouver de fréquentes résistances. La politique de Louis XIV à l'égard de l'Angleterre semble avoir été avant tout de l'inutiliser, plutôt que de resserrer avec Charles II des liens de solide amitié. En partie à cause de la connaissance qu'il avait de la haine profonde du peuple anglais pour la France, en partie à cause d'une méfiance secrète que lui inspiraient le caractère indolent et la faiblesse du monarque anglais, Louis XIV fut beaucoup plus porté à tenter de neutraliser le Parlement par le roi et le roi par le Parlement qu'à lier sérieusement partie avec

l'héritier des Stuarts. « Avec une dépense bien moindre que celle qu'il fit pour bâtir et décorer Versailles et Marly, il réussit à faire de l'Angleterre, durant près de vingt années, un membre aussi insignifiant du système politique de l'Europe que la république de Saint-Marin. » La constatation de Macaulay est exacte, dans son ensemble, mais l'étude attentive des relations de la France et de l'Angleterre permet de distinguer diverses étapes dans cette diplomatie et d'y reconnaître l'influence de la duchesse de Portsmouth.

Dans une première période qui s'étend jusqu'au traité de Nimègue, Louis XIV, à qui Charles II est uni par le traité secret qui a suivi celui de Douvres, s'efforce, par l'intermédiaire de ses ambassadeurs, de retenir le plus longtemps possible le monarque anglais dans son alliance; lui distribue des subsides, d'ailleurs fort chichement marchandés, pour éviter les réunions du Parlement; et arrive, en grande partie par l'ascendant de la duchesse, à conclure la paix de Nimègue sans que l'Angleterre ait sérieusement pris les armes contre lui.

Mais, mécontent des concessions que son ancien allié a dû faire à son peuple, des persécutions contre les catholiques et du mariage d'Orange, Louis XIV revient ensuite à la politique de défiance. Et pendant plusieurs années, malgré les instances de la duchesse de Portsmouth, au lieu de conclure un traité de subsides avec le souverain anglais, il s'efforce de maintenir l'agitation dans le royaume en distribuant de l'argent à l'opposition dynastique, voire même au parti républicain. Le résultat de cette politique, conseillée par Barillon, et qui désole la duchesse, est le rapprochement nomentané de celle-ci et du parti whig, le relâchement de son amitié avec la France, la menace de la reconstitution d'une triple alliance entre l'Angleterre, l'Espagne et les Provinces-Unies.

Toutefois Louis XIV reconnaît son erreur. Le traité secret de subsides de mars 1681, qui permet à Charles II de vivre sans Parlement et qui est regardé en général comme le triomphe de la politique française, est beaucoup plus exactement celui de la politique particulière de la duchesse de Portsmouth, qui voit enfin se réaliser l'union intime qu'elle a essayé de consolider depuis son entrée en faveur, qu'elle n'a pu établir définitivement en 1679, à laquelle maintenant elle va présider. C'est elle qui, plus que Barillon lui-même, devient l'intermédiaire

attitré et de toute confiance entre les deux monarques jusqu'à la mort de Charles II. Il ne s'élève plus de nuage entre eux. Mieux que les ambassadeurs de Louis XIV, la favorite a compris comment pouvaient s'entendre les intérêts des deux couronnes et la diplomatie française est contrainte de lui donner pleinement raison. Sans prétendre suivre par le menu le détail de son action sur la politique intérieure et étrangère de l'Angleterre, sans surtout pouvoir constater toujours avec précision de quelle manière s'exerça son influence, nous allons voir comment on la trouve mêlée, énergique et consciente, aux conjonctures politiques et diplomatiques les plus délicates de l'époque, et comment parfois, à telle heure de crise, c'est elle qui détermine la solution.

VI

La faculté qui est donnée par le roi de France à la duchesse de Portsmouth de se faire naturaliser Anglaise et le don de la terre ducale d'Aubigny attestent, dès 1673, non seulement le désir de complaire à Charles II, mais celui de récompenser et de stimuler la bonne volonté de la jeune femme. Elle apparaît aux côtés de Charles II aux yeux de tous les officiers français quand les deux flottes alliées se rencontrent sur les côtes d'Angleterre. Mais la même année, malgré les efforts de Colbert de Croissy, voit croître en Angleterre le mouvement d'opinion hostile à la France. La conclusion du mariage du duc d'York avec la princesse de Modène, le soupçon des intrigues secrètes de Charles II avec la cour de France, amènent une reprise de persécutions anticatholiques. Le roi n'ose empêcher le Parlement de se réunir, de blâmer l'alliance française, de refuser les crédits. Le Bill du Test est voté et oblige le duc d'York et lord Clifford, en leur qualité de catholiques, de se démettre de leurs emplois.

Jugeant Colbert insuffisant, méconnaissant encore l'influence de la duchesse, Louis XIV entreprend de nouvelles négociations dans le Parlement anglais par l'intermédiaire du duc de Buckingham, de son envoyé extraordinaire Ruvigny, et du marquis de Sessac. L'échec en est complet, et Ruvigny, successeur de Colbert de Croissy à l'ambassade de Londres, resserre les relations avec Madame de Portsmouth. Mais, malgré sa bonne volonté et tout l'argent qu'il reçoit de France, Charles II a dû faire des concessions à l'opinion publique, renvoyer le ministère de la Cabale,

voir quelques-uns de ses membres mis en accusation, conclure la paix avec la Hollande. Il s'en excuse humblement auprès de son allié, et par l'intermédiaire de Ruvigny, et par celui de William Lockart, ambassadeur d'Angleterre en France, chargé d'exprimer à Louis XIV « combien il était affligé d'être contraint de céder à la nécessité de ses affaires et à la violence que lui faisait la Chambre basse, et que rien ne serait capable de l'en consoler que si le roi voulait bien lui faire connaître qu'il compatissait à sa situation et que cette conduite involontaire ne diminuait rien de son amitié pour lui. » Louis XIV le tranquillisait par une lettre affectueuse : s'il fallait renoncer à avoir l'Angleterre pour alliée, il s'agissait d'obtenir au moins sa neutralité et une médiation bienveillante.

Pour maintenir le roi dans ces dispositions, le concours de la duchesse était précieux. Aussi, bien que l'heure de l'entente intime avec elle ne fût pas encore venue et que ses offres de service fussent assez souvent dédaignées, Ruvigny se fait avec empressement l'intermédiaire de diverses demandes qu'elle adresse au roi de France et qui concernent des parens ou des amis qu'elle voudrait voir favoriser, ou, indirectement, son désir d'obtenir le tabouret quand elle viendra à Versailles.

C'est qu'à ce moment son prestige à la cour croissait considérablement. Les conférences secrètes de l'ambassadeur de France avec Charles II, qui jusqu'en 1674 se tenaient dans la chambre à coucher de la reine, vont maintenant avoir lieu chez la duchesse de Portsmouth, représentante attitrée de l'influence française. C'est son ascendant personnel sur lord Danby, le ministre qui succède en 1674 à la Cabale et reçoit le titre de grand trésorier, qui amène cet homme prudent et circonspect à passer d'une hostilité complète à la France à une politique presque bienveillante. Aussi accuse-t-on la favorite de l'avoir pris pour amant. Elle laisse dire et contre-balance auprès du roi et des ministres les doléances des Parlementaires et des Hollandais. A l'ambassadeur des Pays-Bas, Charles II déclare qu'il serait « un grand coquin » s'il oubliait ce qu'il doit à Louis XIV; à la fin de l'année, il proroge le Parlement et voit sans regret échouer une première fois le mariage du prince d'Orange avec la fille du duc d'York.

Dans toutes ces mesures, les contemporains signalent à l'envi l'action de la duchesse de Portsmouth, depuis le fanatique Burnet

jusqu'à Schwerin, le consciencieux ambassadeur de Brandebourg, toujours aux aguets de toutes les nouvelles, empressé à les transmettre à son maître, et qui se plaint que la duchesse maudite ait des agens partout, jusqu'à la cour de Vienne, où ils représentent les affaires d'Angleterre sous le jour qui lui convient.

Malgré les instances de Louis XIV et de nouvelles offres d'argent, il faut bien réunir le Parlement le 23 avril. Travaillé par toutes les influences favorables à la France, il ne vote ni la mise en accusation du ministre ni le rappel des troupes anglaises qui demeurent à la solde de la France. Louis XIV reconnaît officiellement les bons offices de la duchesse en lui offrant des pendans d'oreilles en diamans d'une valeur de 18000 livres. C'est le présent le plus considérable qui soit envoyé en Angleterre au cours de l'année 1675. « Elle les a reçus, écrit Ruvigny, avec les sentimens d'un grand respect et d'une grande reconnaissance. Elle m'a prié d'assurer Votre Majesté qu'elle n'oubliera rien à faire ni à dire pour son service. » Mais la situation devient chaque jour plus difficile. Débordé par les instances de ses sujets, Charles II se trouve « comme une place assiégée qui ne peut se défendre. » Louis XIV a beau multiplier les instances, stimuler encore le zèle de la duchesse en accordant au petit duc de Richmond de devenir titulaire de la terre d'Aubigny : le Parlement se réunit en octobre 1675, multiplie les votes injurieux pour le roi et hostiles envers son allié.

Charles II se décide à un coup d'audace. Il proroge son Parlement jusqu'au mois de février 1677 et conclut avec Louis XIV un nouveau traité secret qui lui accorde 2 500 000 livres tournois et qu'aucun de ses ministres n'ose signer avec lui, tant ils ont peur de se compromettre. « L'on aura bien de la peine, observe Ruvigny, à s'imaginer qu'un roi soit tellement abandonné de ses sujets que, même parmi ses ministres, il n'en trouve pas un seul en qui il puisse prendre une entière confiance. »

Cette mesure permet à la duchesse et à ses alliés, le lord trésorier et le duc de Lauderdale, de disgracier, au grand scandale de Schwerin, une série d'ennemis de la France. En dépit de la rivalité de Madame de Mazarin, son influence officielle est toujours prépondérante au cours de 1676. Elle personnifie la cause française et Ruvigny écrit aux plénipotentiaires français de Nimègue, sachant le retentissement que ses paroles auront dans

le monde diplomatique, que sa santé est meilleure et que le roi est assidu à son jeu et à ses dîners. Courtin, successeur du vieux huguenot, distribue les mêmes assurances, bien que la crise que traverse la favorite puisse faire craindre sa chute et qu'il multiplie ses relations en dehors d'elle. Cette disgrâce serait un désastre pour la France au moment où la haine contre celle-ci atteint un paroxysme inconnu, où l'on manque de jeter à la rivière le résident de Venise, parce qu'on l'a pris pour un Français.

On va s'apercevoir de l'erreur que commet l'ambassadeur français en marchandant les subsides à Charles II et en se refusant à une alliance intime avec la duchesse. C'est en vain que Louis XIV accorde un traité de navigation aux marchands de Londres pour calmer leur irritation et charge Courtin de distribuer 200 000 livres dans le Parlement. Dès sa première séance, le 25 février 1677, « il a passé tout d'une voix, dans la Chambre basse, écrit Courtin, que les Anglais vendront leurs chemises, ce sont les termes dont ils se sont servis, pour la conservation des Pays-Bas. Le bruit ne peut être plus grand. Nous engraissons à force de malédictions. » « La puissance anglaise, note triomphalement Schwerin, dépend du Parlement qui fera tout contre la France, rien contre les alliés. » Mais l'argent prodigué de Louis XIV obtient successivement plusieurs prorogations du Parlement et la conclusion d'un traité de neutralité. Les chroniques scandaleuses du temps représentent la duchesse de Portsmouth grisant le roi d'orgies et de débauches pour le faire accéder aux vœux de Louis XIV. La brillante entrée à Londres de Barillon, successeur de Courtin, donne un nouveau prestige à l'alliance française. A ce moment le concert de la France et de l'Angleterre est de nouveau tel que, selon l'expression dépitée d'un pamphlétaire, « l'harmonie des sphères n'a rien de plus juste et de mieux accordant. » Barillon, le duc de Créquy, et l'archevêque de Reims vont retrouver le roi à Newmark et en tel équipage « que le cortège ressemblait à un autre Parlement, et on eût dit que le roi n'avait prorogé le sien que pour les mieux recevoir. »

Mais la résistance prolongée du roi exaspère la fureur du peuple. Le moment est venu où les pires catastrophes sont à prévoir, s'il s'obstine. La duchesse de Portsmouth comprend elle-même la nécessité de donner quelque satisfaction au sentiment

national. Elle ne s'oppose pas à l'arrivée en Angleterre de Guillaume d'Orange, suivant de quelques semaines celle de Barillon. Pourtant elle essaye d'empêcher son mariage avec la fille du duc d'York, et Danby, qui tient à accorder ce gage au parti antifrançais, obtient du roi, pour neutraliser son influence, qu'il ne corresponde avec elle que par billets et refuse de la voir jusqu'au moment où tout sera décidé. Une fois l'affaire conclue, elle en donne la nouvelle à Barillon, et puis, attirant chez elle le prince d'Orange, s'efforce d'adoucir son hostilité contre la France, agissant d'autre part sur l'esprit mobile de Charles II pour l'empêcher de se détacher complètement de Louis XIV. Elle ne peut néanmoins l'empêcher de céder au courant, de conclure le 10 janvier 1678 une alliance avec les Pays-Bas et de se préparer à faire la guerre, malgré tous ses vœux en faveur de la paix générale. La harangue de Charles II à l'ouverture du nouveau Parlement « est d'un commis à son maître. » Le duc d'York lui-même est résigné à prendre les armes.

Cependant, grâce à l'habileté de Louis XIV qui sème la défiance dans le Parlement, grâce aux efforts désespérés de la duchesse qui ne cesse de se concerter avec Barillon et lutte toujours, quoique « fort triste et fort abattue » par tant de difficultés, il y a un rapprochement. Le Parlement, malgré sa haine de la France, se défie tellement de son propre roi qu'il n'ose lui donner des subsides pour lever une armée, craignant que celle-ci ne serve qu'à opprimer la nation anglaise. Et il continue à l'attaquer au moment où le monarque tente de se rallier à sa politique. « Je crois qu'ils ont perdu l'esprit et que vous leur avez donné de l'argent, » murmure Charles II, clairvoyant, à l'oreille de Barillon. Aussi le roi, désillusionné, revient-il à la France. Au moment où Madame de Scudéry écrit à Bussy : « On ne doute plus de la guerre avec l'Anglais. On dit même qu'elle est publiée à Londres de jeudi passé ; » au moment où l'on trouve jusque dans l'appartement royal un billet de menaces au monarque rebelle aux vœux de son pays ; où Schwerin mande à son maître : « Le mécontentement de la nation est si grand que je ne puis le décrire ; » Charles II négocie de nouveau avec Louis XIV un traité de subsides qui lui permettra de se passer de son Parlement (27 mai 1678). Pendant ce temps Louis XIV frappe les coups décisifs de la campagne, prend Gand et Ypres. La paix va se conclure avec la Hollande.

Mais la volonté du roi de France de subordonner sa paix particulière à la paix générale, à la restitution à son alliée, la Suède, de toutes les places qui lui ont été enlevées, donne moyen à ses ennemis de redoubler leurs intrigues pour faire échouer la négociation, désappointe profondément Charles II qui conclut un traité avec la Hollande. La guerre va recommencer sur cette question de point d'honneur. Le parti antifrançais s'en réjouit, quand, par un coup de théâtre inattendu, la paix redevient possible par l'intervention de la Suède qui demande elle-même à Louis XIV de ne pas insister. D'où vient ce revirement? C'est Temple, le négociateur anglais à Nimègue, qui nous l'apprend. Un certain Ducros, moine défroqué, agent de la France en Suède, débarque tout à coup à Nimègue et divulgue partout qu'il est chargé par le roi d'Angleterre d'inviter la France au nom des Suédois à conclure la paix. Et elle le fut effectivement. A son retour en Angleterre, Temple essaya de démêler qui avait autorisé la mission de ce Ducros : « Tout ce que je pus apprendre en cour sur cette affaire fut que ces ordres avaient été expédiés un matin dans une heure de temps, dans l'appartement de la duchesse de Portsmouth, par l'intervention de M. Barillon. » Louise de Kéroualle avait tenu sa parole au roi de France, de n'épargner rien « à faire ni à dire pour son service. »

La paix faite avec la Hollande, l'intervention possible de l'Angleterre écartée, l'Espagne, l'Empire et le Brandebourg sont obligés de céder successivement. C'était le triomphe de Louis XIV. Il était dû à ses armées et à ses diplomates. Au premier rang de ceux-ci, plaçons, avec M. Forneron, « la petite Bretonne qui nous a fait gagner nos Flandres et notre Franche-Comté. »

VII

C'est au moment où la duchesse de Portsmouth peut se croire assurée contre tout retour de fortune; où Barillon note l'impuissance des cabales formées contre elle par Madame de Mazarin, Madame Hyde, la duchesse d'York; où il constate qu'elle « paraît en plus grande considération » qu'elle n'était quelques mois auparavant; où le roi n'a pas de secrets pour elle; où le premier ministre se sert d'elle pour amener les mesures qu'il n'ose proposer lui-même; où les courtisans, et au premier plan Sunderland qui va devenir son allié inséparable, l'entourent de leurs

adulations, c'est à ce moment-là qu'elle court le plus grand péril, dans la tourmente inattendue, mais très compréhensible qui bouleverse l'Angleterre mécontente de son roi, exaspérée du triomphe de la politique française, toute préparée à tourner contre les catholiques les fureurs qu'elle n'a pu satisfaire par la guerre.

Sans qu'il y eût aucun plan précis formé pour le rétablissement du catholicisme, il était visible qu'un grand nombre des adeptes de la religion romaine nourrissaient en sa faveur les espérances les plus contraires au sentiment national. « Nous avons une grande œuvre à accomplir, écrivait Coleman, secrétaire de la duchesse d'York, rien moins que la conversion des trois royaumes, et par là nous pourrons vaincre peut-être complètement l'hérésie pestilentielle qui a si longtemps dominé dans une grande partie du Nord. » La haine publique était en éveil, guettait les intrigues nouées avec la France, ne demandait qu'à faire explosion. Contre les catholiques on pouvait tout faire croire au peuple, qui quelques années plus tôt tenait Marie de Modène pour la fille aînée du Pape, et apprenait avec terreur le mariage du dauphin de France avec la fille du Grand Turc. Aussi rien n'allait le trouver incrédule dans les dénonciations d'un des plus misérables imposteurs dont l'histoire ait gardé le souvenir : Titus Oates, ancien pasteur baptiste, qui après avoir cherché à exploiter une feinte conversion au catholicisme, imagina avec un succès plus fructueux de dénoncer à l'Angleterre un complot papiste qui aurait eu pour but le meurtre du roi et la restauration de l'idolâtrie abhorrée. Un dangereux intrigant, Shaftesbury, ministre disgracié de Charles II, ambitieux capable de tout pour ressaisir le pouvoir, mit ses soins particuliers à faire accepter l'idée d'un complot à la crédulité publique. La rage et la terreur du peuple anglais ne connurent plus de bornes quand la découverte des lettres de Coleman au Père La Chaise, confesseur de Louis XIV, et l'assassinat de sir Edmundsbury Godfrey, le magistrat devant lequel Oates avait fait sa déposition, donnèrent une apparence moins fantastique aux divagations du misérable. Cinq lords catholiques furent enfermés à la Tour; deux mille personnes arrêtées. Les milices s'armèrent. Un bill exclut les catholiques des deux Chambres. Un nouvel imposteur, Bedloe, rivalisait avec Oates d'imputations monstrueuses. Coleman porta sa tête sur l'échafaud.

Dans cette explosion de fureur populaire, tout ce qu'il y avait de catholique en Angleterre était directement menacé : au premier plan, la duchesse de Portsmouth, haïe depuis si longtemps et qui pratiquait ouvertement sa religion. Plusieurs des individus impliqués dans le complot étaient accusés ou convaincus d'être ses gens : ainsi un certain John Potter, un certain Philippe Doughty, un certain Fitz Harris, d'autres agens suspects, qu'elle employait à l'occasion. Des paroles violentes s'élevèrent contre elle à la Chambre des Communes. Les pamphlets l'accusèrent d'être l'âme de la conspiration, d'avoir prêté son aide au moins indirecte au meurtre de Godfrey en cachant son cadavre. Le danger semblait imminent. Elle-même prévoyait le moment où il lui faudrait céder à l'orage : « Madame de Portsmouth, écrivit Barillon, m'a parlé comme si elle n'était pas assurée de demeurer ici. » Elle craignait que le Parlement ne la mît directement en cause, qu'il fût impossible de la protéger contre la fureur de la populace, que sa présence ne constituât un danger pour le roi. Elle renvoyait ses domestiques catholiques, songeait à préparer sa retraite en France.

L'heure de la fuite, pourtant, n'avait pas encore sonné. Incapable de résister ouvertement à l'opinion exaspérée, sentant qu'il y perdrait sa couronne, Charles II lui fit des concessions. Tandis qu'il faisait désigner par la reine la duchesse de Portsmouth comme la première des dames catholiques qu'elle était autorisée à conserver auprès d'elle, il éloignait le duc d'York d'Angleterre, se rapprochait de l'opposition, abandonnait Coleman, et se disculpait de toute sympathie catholique en trahissant misérablement lord Strafford, un des gentilshommes les plus honorables du royaume, qu'il offrait en victime à la vindicte publique.

Quelle fut la responsabilité de la duchesse de Portsmouth dans toutes ces lâchetés, on ne saurait le dire avec précision. Mais il y aurait témérité à donner un démenti formel à tel historien anglais, très honorable malgré quelque fanatisme, qui la montre assistant au procès de lord Strafford et distribuant des sourires et des confitures sèches à ses persécuteurs. Elle sentit le besoin de calmer l'opinion excitée contre elle, de donner des gages au Parlement, afin de n'être pas emportée dans cette crise provoquée par la politique intransigeante qu'elle avait toujours blâmée, et s'engagea dans des intrigues tortueuses, qu'elle mena

d'ailleurs avec une rare habileté et dont finalement elle sortit triomphante et grandie.

Rien de plus compliqué que l'histoire politique de l'Angleterre depuis la chute de Danby jusqu'au Parlement d'Oxford de 1681. Accusant le lord trésorier de l'avoir trahi, Louis XIV fut la cause indirecte de sa disgrâce en fournissant à Montaigu, ambassadeur de Charles II à Paris, le moyen de prouver les relations secrètes qu'il avait eues avec la France. Indirectement atteinte par le malheur de Danby, la duchesse ne comptait guère que des ennemis dans le gouvernement très composite qui lui succéda et qui avait comme membres principaux Shaftesbury, Temple et Halifax. C'était l'avènement de la faction parlementaire, antifrançaise et anticatholique. Un seul ami dévoué de Madame de Portsmouth, y figurait : le comte de Sunderland, esprit net et pénétrant, doué, au jugé d'un de ses ennemis, du plus grand génie pour les affaires, caractère médiocre d'ailleurs, « changeant de parti comme d'habit. »

Il semble que, malgré le triomphe momentané de l'opposition, la duchesse et lui essayèrent d'abord, une fois de plus, en dépit de la défiance que pouvait leur inspirer le sort de Danby, de reserrer cette alliance intime avec la France qui était le rêve de Madame de Portsmouth. Moyennant un subside de 4 millions de livres par an, payé par Louis XIV à Charles II, le roi, dit la duchesse, renverra son ministère et vivra sans Parlement. Barillon est l'intermédiaire de ces négociations qui occupent toute l'année 1679 et qui, en cas de succès, vaudront à la favorite un présent de 5 000 pistoles et 10 000 à Sunderland. Mais Louis XIV, mécontent de la persécution anticatholique, de la convocation du Parlement, des concessions faites par Charles II à l'opposition, marchande outrageusement le monarque anglais, lui reproche ses trahisons, offre 500 000 livres par an au lieu des 3 ou 4 millions qui lui sont demandés, et n'arrivant pas à conclure d'entente sur ces bases, plus méfiant que jamais à l'égard de son inconstant allié, se remet, selon le système préconisé par Barillon, à subventionner l'opposition pour accroître les difficultés intérieures de l'Angleterre et empêcher qu'elle puisse jamais s'unir contre lui (1679).

Très désorientée par cette politique, qui contrecarre la sienne, surprise de trouver parfois Louis XIV allié avec ses pires ennemis, la duchesse de Portsmouth sent la nécessité de se créer

d'autres appuis, en partie pour ne pas rester seule si la France l'abandonne, en partie pour montrer à Louis XIV de quel crédit elle dispose, malgré ses dédains. Elle ne cesse pas, en 1679, de personnifier l'alliance française. Le parti protestant demande son éloignement et celui de Sunderland. On la rend responsable de la prorogation du Parlement à la fin de l'année. On se doute des marchandages auxquels elle est mêlée avec la France. L'ancienne amie de la duchesse, la comtesse de Sunderland, qui trahit son mari pour Henry Sidney, son amant, dénonce « l'abominable coquine, qui est prête à trahir l'Angleterre pour quelques livres sterling. ». C'est Nelly Gwynn qui devient le champion du parti national et reçoit chez elle le duc de Monmouth. N'empêche que les gens bien informés s'étonnent que la fureur ne soit pas plus grande contre la Française. C'est qu'en ce moment, elle suit une triple intrigue. Sans rompre avec la France ni avec le duc d'York, elle entre en relations suivies avec les deux partis entre lesquels se partage l'opposition anglaise momentanément victorieuse : celui du duc de Monmouth, fils naturel de Charles II, et celui du prince d'Orange.

Du moment en effet où Shaftesbury est arrivé au pouvoir, il a aussitôt voulu se prémunir contre tout retour de fortune en substituant comme héritier au trône, le duc de Monmouth, fils naturel de Charles II, au duc d'York et au prince d'Orange, son gendre, dont le caractère est trop indépendant. Pour y arriver, il patronne devant les Chambres le bill dit d'exclusion qui en apparence ne fait qu'écarter de la succession royale le catholique duc d'York, — qui, en réalité, doit discréditer les Stuarts et la royauté. Mais, d'autre part, la plupart des amis du prince d'Orange se tiennent, avec Halifax, satisfaits de la perspective de le voir succéder au duc d'York; en partie par attachement pour le prince, en partie par scrupule de la légalité, ils s'opposent violemment à la clause d'exclusion.

Voilà donc l'opposition coupée en deux. La duchesse, dont on sait l'influence sur le roi vieillissant, est en coquetterie avec les deux factions. Une de ses filles de confiance, Madame Wall, professe une passion exclusive pour Monmouth ; les relations de la duchesse avec lui sont si avérées qu'un faussaire peut avec quelque complaisance lui attribuer des lettres qui témoignent de leur entente et sont rédigées de manière à exaspérer l'opinion publique. Mais, d'autre part, elle tâte également le terrain du

côté de Guillaume d'Orange. Les lettres et le journal de Henry Sidney, intime ami du prince et ambassadeur d'Angleterre à la Haye, donnent une idée singulière de l'activité de la favorite, surtout quand on les rapproche de la correspondance de Barillon à la même époque.

Tandis que sa maîtresse, la comtesse de Sunderland, ne cesse de le mettre en garde contre la femme perfide dont elle dénonce les intrigues avec la France, Henry Sidney note les velléités de rapprochement de la duchesse du côté du prince qui a été son hôte en 1677 au moment de son mariage. Elle lui fait tenir les messages les plus engageans. Sunderland écrit confidentiellement à Sidney combien elle serait sensible à une démarche de la part de Guillaume, à une lettre par exemple; il fait sentir combien son appui pourrait être précieux. Elle déclare ne pas vouloir faire d'avance, mais elle est toute prête à répondre à celles qui lui seraient adressées. Son amour pour la France, tout sincère qu'il est, ne lui fera pas méconnaître ses devoirs envers l'Angleterre, sa seconde patrie. Barillon, furieux, l'accuse d'avoir préparé, d'accord avec Sunderland, l'alliance entre l'Espagne et l'Angleterre. Chaque occasion lui est bonne pour envoyer un mot gracieux au prince d'Orange. Mais celui-ci, soit par aversion insurmontable, soit par défiance ou par scrupule, ne peut se décider à lui écrire, répond mollement à ses invites, se montre plus disposé à faire des déclarations contre elle qu'à devenir son allié. Au désappointement visible de l'ambassadeur, il tergiverse, hésite à venir en Angleterre, ne se décide que quand il est trop tard.

La duchesse de Portsmouth a déjà pris son parti. Puisque le traité avec Louis XIV n'est toujours pas conclu, puisque Orange se dérobe, elle se rapproche résolument de Monmouth et de Shaftesbury. Quelques-uns croient savoir qu'elle reste en relations secrètes avec le duc d'York. Il est plus probable que chacun d'eux trahit l'autre avec l'espoir, en le sacrifiant, de se sauver soi-même. Dans tous les cas, d'accord avec Sunderland, elle se prononce résolument en faveur de l'exclusion, au grand désarroi du parti orangiste. Quoique les plus clairvoyans se défient de ses pleurnicheries auprès du roi et soupçonnent chez elle des arrière-pensées, la voilà, du jour au lendemain, au scandale de la comtesse de Sunderland, « passée favorite de la Chambre des communes. » Tandis que le duc d'York est éloigné en Écosse, elle

acquiert un tel crédit dans le Parlement qu'on n'accorde nulle attention à un inconnu qui parle de faire une adresse au roi pour demander son renvoi. Sa conduite inattendue rend Burnet perplexe. Y eut-il de sa part dissimulation et machiavélisme? ou au contraire, comme il le crut et comme Barillon lui-même le soupçonna, pensa-t-elle ainsi affermir le trône du roi et peut-être, après Monmouth, en préparer l'accès à son propre fils, le petit duc de Richmond? Il est difficile de se prononcer. Dans tous les cas, sa politique lui acquit en quelques semaines une popularité qu'elle n'avait jamais eue. On la crut si complètement engagée dans l'opposition qu'après le rejet par les lords du Bill d'exclusion, la dissolution du Parlement et la chute de Sunderland, elle fut considérée comme disgraciée, dénuée à jamais de toute influence auprès du roi, proche d'être renvoyée définitivement : tel était l'avis de Sidney en juin 1681.

Son erreur était complète. Y eut-il jamais divergence réelle de pensée entre Charles II et elle? Il est possible que non. Ce qui est certain, c'est que la politique d'alliance avec l'opposition ne fut pour la Française qu'un pis aller, mieux peut-être : qu'une ruse, destinée à la fois à assurer sa propre sécurité et à décider Louis XIV à conclure enfin le traité de subsides tant désiré.

Le roi de France se rend compte, en effet, qu'à distribuer de l'argent dans le Parlement, il perd de grosses sommes et que les résultats obtenus ne sont guère satisfaisans. Alors a lieu le rapprochement définitif avec la duchesse. Charles II la réconcilie avec le duc d'York, à quelque point que celui-ci soit outré de ce qu'il appelle sa trahison. Barillon sert d'intermédiaire pour les derniers pourparlers avec la France. Le traité de subsides est conclu, qui permettra à Charles II de gouverner sans les crédits demandés au Parlement.

Au Parlement d'Oxford convoqué en mars 1681, Charles II étale aux yeux de son peuple l'impuissance et les divisions de l'opposition et les velléités séditieuses de Shaftesbury. Il fait arrêter ce dernier et déclare en appeler à la nation tout entière. Le prince d'Orange, débarqué trop tard en Angleterre, est reçu froidement à la cour et se hâte de repasser la Manche. La politique machiavélique de la duchesse triomphe. Elle n'abuse pas du succès, reçoit affablement les orangistes, tâche d'apaiser les dissentimens. Son ami Sunderland, après une disgrâce qui n'a

jamais été complète, rentre officiellement au pouvoir. Elle sort triomphante de la crise la plus redoutable qu'elle ait traversée. Elle a montré à la France de quel prix est son concours, et de quelle sûreté son jugement. Sa politique a évincé celle de Barillon. L'événement va achever de lui donner raison. Le régime de l'union intime qu'elle a toujours prêché et auquel elle va présider, régira les rapports des deux monarques jusqu'à la mort de Charles II. L'heure est venue où Louis XIV lui-même va proclamer le triomphe de son alliée à la face de l'Europe.

VIII

Au plus fort de la crise, son crédit n'a pas été ébranlé. En pleine agitation antipapiste, deux courtisans sont disgraciés pour avoir grisé un petit More au service de la duchesse et divulgué les confidences indiscrètes qu'ils lui ont soutirées. Quelques mois plus tard, le poète Dryden, jadis adulateur de la belle étrangère, publie avec lord Mulgrave un *Essai sur la satire* où elle est cruellement déchirée en compagnie de Scroggs et de Rochester ; le 18 décembre 1679, dans la soirée, il est assailli par trois individus qui le rouent de coups et s'enfuient. Il fut impossible de les retrouver malgré les récompenses promises au dénonciateur. Les journaux ne s'y trompèrent pas et dans cet attentat reconnurent « une vengeance féminine ou papiste. » Dryden, averti, fut plus prudent et dans son *Absalon et Achitophel* se contenta d'un mot inoffensif sur les amours de David vieillissant et de Bathséba. En 1680, Charles II, malgré ses besoins d'argent, trouve moyen d'accroître les revenus de la favorite. L'année suivante, son fils est nommé grand écuyer. Peu après, c'est son influence qui arrête les procédures contre le comte de Kœnigsmark, accusé d'avoir fait assassiner M. Thynn. C'est dans ses « glorieux appartemens de Whitehall » qu'est donnée, le 11 janvier 1682, une fête splendide en l'honneur des ambassadeurs Mores ; malgré son rigorisme, Evelyn lui-même est ébloui de la somptuosité des festins, de l'éclat dont s'environnent toutes les favorites devant les nobles étrangers qui appellent la bénédiction divine sur la duchesse de Portsmouth et sur le prince, son fils.

Mais c'est le voyage de France, c'est la réception solennelle que Louis XIV fait à la duchesse qui consacrent sa prééminence

désormais incontestée. Madame de Portsmouth se sent assez forte pour abandonner l'Angleterre pendant quelques mois. Elle ira les passer en France, sous le prétexte « qu'étant attaquée de la maladie de consomption, » elle a besoin des eaux de Bourbon, en réalité, pour resserrer encore l'amitié des deux monarques et reparaître triomphante dans cette cour où elle a vécu obscure et ignorée.

Elle dédaigne les malédictions dont les pamphlétaires couvrent son départ qui coïncide avec celui de Kœnigsmark; elle les laisse dire qu'une intrigante et un assassin sont faits pour s'en aller la main dans la main, et souhaiter de ne jamais revoir ce « Joas » et cette « Jézabel. » Accompagnée de son fils, charmant enfant dont la grâce attendrit les libellistes eux-mêmes, et de sa sœur la comtesse de Pembroke, elle s'embarque dans les premiers jours de mars 1682 sur un yacht préparé pour elle à Greenwich et arrive à Paris le 20, dans un équipage splendide : quatre carrosses, marqués aux armes royales, plus de soixante chevaux; un personnel nombreux, à la livrée du roi, puisque le duc de Richmond est son fils.

Un hôtel somptueux a été retenu pour elle à Paris par les soins de l'ambassadeur Preston qui est à sa dévotion, se fait son courrier, et note ses moindres déplacemens. L'accueil qui lui était réservé à Saint-Cloud fut royal : la pruderie naissante de la cour de France soulignait encore la valeur de cette manifestation. Le duc de Richmond parut charmant et plein d'esprit. La duchesse était de toutes les fêtes et mandait ses triomphes à Charles II qui adressait à Louis XIV « de grands remerciemens sur la réception et les bons traitemens faits à Madame de Portsmouth. » On remarquait la richesse de ses pierreries, estimées plus de 500 000 écus. Louis XIV y ajouta en lui faisant présent d'une paire de pendans d'oreilles de la valeur de 32 000 livres (on exagérait jusqu'à 20 000 écus); le jeune duc de Richmond reçut une épée cotée sur le registre des présens royaux 11 951 livres; une chaîne d'or de 1 500 livres fut offerte à l'écuyer de la duchesse. Elle n'était pas moins splendide dans sa manière d'accueillir les cadeaux, donnant un diamant de 4 000 livres au porteur de l'épée, distribuant aux courriers du roi des bijoux de valeur et une épée enrichie de pierreries. Elle eut à la cour les honneurs du tabouret et, selon l'usage de celles qui l'avaient pour la première fois, paya cent écus d'or. Le roi envoya la

saluer. Monsieur se présenta chez elle en personne. Sa visite à Saint-Germain faillit soulever un conflit, les gardes n'ayant pas reçu l'ordre de la laisser entrer. Elle alla voir Madame du Lude, sa compagne de jadis, devenue abbesse de Bellechasse, l'embrassa fort tendrement et s'entretint une heure avec elle. Rien n'est pareil, dit Saint-Simon à l'accueil qu'elle reçut, « jusque-là, qu'étant allée un jour de grande fête aux Capucins de la rue Saint-Honoré, ces pauvres religieux qui en furent avertis sortirent processionnellement au-devant d'elle et la jetèrent dans une étrange confusion. »

Vers la fin d'avril, elle quitta Saint-Cloud et elle alla passer quelques jours dans sa terre d'Aubigny. Son père était venu la voir à Paris. Elle le retrouva, ainsi que sa mère, dans cette propriété où leurs revers de fortune les avaient obligés à se réfugier. De là, vers le milieu de mai, elle gagna avec sa sœur les eaux de Bourbon où il y avait grand afflux de monde élégant; elle y fit « une effroyable dépense » et éclipsa par son luxe les plus magnifiques. Ensuite elle repassa par Paris; lui mandant des nouvelles de Charles II, Preston s'excusait de ne pouvoir lui baiser la main; en Bretagne, où elle demeura quelques jours, elle négocia, avec d'autres acquisitions, le rachat de la terre de Kéroualle dont ses parens avaient dû se défaire. Puis elle reparut à la cour, où derechef on s'empressa de « fort bien la régaler. » « Elle fut dimanche dans le carrosse de la reine, » note respectueusement la *Gazette* du 5 juillet; et elle ajoute : « M. de Croissy-Colbert, son ancien ami, lui donna lundi un magnifique repas. » Les mésintelligences d'autrefois étaient oubliées dans cette apothéose.

Renonçant à faire une nouvelle cure quoiqu'elle eût été peu satisfaite de la première, la duchesse rentra à Londres vers la fin de juillet 1682, moins de cinq mois après son départ. Le bruit des honneurs dont elle avait été l'objet sur le continent avait accru encore son crédit. « Elle paraît, note Barillon, avoir plus de crédit et de considération qu'elle n'a encore eu. Il y a une étroite liaison entre M. le duc d'York et elle. »

C'est qu'elle est enfin arrivée à réaliser le but suprême de son ambition politique et personnelle. Elle a noué avec le roi de France ces relations directes auxquelles elle aspirait depuis si longtemps et qui vont lui permettre de consacrer l'union intime des deux souverains.

Sans doute, il y a longtemps déjà que Louis XIV a prouvé en quelle estime il tenait les services de Madame de Portsmouth. Mais c'est par l'intermédiaire de ses ambassadeurs qu'il lui envoyait l'expression de ses sentimens, qu'il lui faisait tenir les grâces qu'il daignait lui accorder. C'est eux également que la duchesse chargeait de parler, de solliciter, de remercier en son nom. Très circonspecte et craignant de déplaire, elle n'a pas osé, quoique Colbert de Croissy lui-même l'y eût le premier engagée, prendre cette liberté d'écrire personnellement au roi, qui implique un certain degré de familiarité. En réponse à ses bienfaits, elle s'est seulement permis de lui faire tenir quelques témoignages directs de ses sentimens : son portrait en 1675, plus tard deux montres qui lui valurent des remerciemens affectueux de Louis XIV, et donnèrent lieu à une lettre circonstanciée de Louvois. L'une des deux montres n'a jamais bien marché, le roi a cassé l'autre en la remontant. Il ne veut pas les faire réparer à Paris de crainte qu'on ne les abîme. Louvois les renvoie donc à Courtin afin qu'il les fasse raccommoder « par le meilleur maître qu'il y ait » et les réexpédie ensuite par la voie la plus sûre. Mais, recommande Louvois avec une gravité diplomatique, « je dois vous faire observer que Sa Majesté n'étant pas bien aise que l'on sache qu'Elle ait renvoyé ces deux montres, vous ne le direz à personne. »

Le voyage en France permit à Louis XIV d'apprécier à leur valeur le crédit de la duchesse et son intelligence politique. Lorsqu'elle retourna en Angleterre, elle était désormais admise à correspondre directement avec le monarque et à recevoir directement ses messages. Un assez grand nombre de lettres, inédites jusqu'ici, témoignent de l'empressement de Madame de Portsmouth auprès de son souverain aussi bien que de l'affectueux intérêt qu'il lui portait.

Les premières furent écrites à l'occasion des présens que Louis XIV avait destinés à la duchesse et à son fils. En même temps que ses remerciemens, la favorite apportait au monarque l'assurance de son entier dévouement et, adroitement, avec une modestie affectée, elle l'entretenait des affaires politiques où dorénavant elle entendait jouer le premier rôle. « J'ose me flatter, Sire, écrit-elle, qu'après la faveur que vous m'avez fait de m'accorder votre protection et votre bonne opinion, Votre Majesté m'honorera de ses ordres sur tout ce qui regardera en ce

pays ses intérêts, l'assurant que j'y emploierai le peu de talent que Dieu m'a donné avec toute la vivacité et le zèle d'une personne qui n'a pas de plus grande ambition que d'avoir quelque mérite auprès de Votre Majesté. » Elle aura l'œil sur les ministres malintentionnés qui pourraient vouloir ébranler l'amitié des deux rois. C'est pour le bien du monarque français, représente-t-elle, qu'elle a sollicité le pardon de Sunderland, son ami; elle rassure le roi sur la faveur de Halifax qui peut enhardir les Espagnols. Tout son chagrin est « de ne pouvoir être bonne qu'à de petites choses. » Au moins s'y emploie-t-elle de tout cœur. Des félicitations sur la naissance du duc de Bourgogne terminent cette épître où la politique, la flatterie et le sentiment s'entremêlent avec une rouerie toute féminine, et d'ailleurs dans une orthographe des plus fantaisistes. Louis XIV n'était pas un grammairien exigeant.

En revanche, il avait pour les parfums une horreur qui faillit, un jour, le brouiller avec Madame de Montespan. Or la duchesse de Portsmouth s'était servie de papier parfumé. Elle s'empressa de s'en excuser dans sa lettre suivante. « Je vous en demande humblement pardon, Sire, et de me faire la grâce de croire que ce soit là la seule faute que je commettrai et dont je puisse jamais être coupable envers votre sacrée personne. » Assurément, Louis XIV ne tint pas rigueur à cette correspondante si attentive à ne négliger « aucun soin ni aucune industrie » pour son service et dont le vœu le plus cher était qu'un jour le petit duc de Richmond employât au service du roi de France l'épée qu'il tenait de ses bontés. Ses réponses bienveillantes et affectueuses prodiguent à la duchesse les approbations et les marques de confiance.

Au moment de la mort de Marie-Thérèse, elle fit au roi ses condoléances empressées : « J'avoue, ma cousine, lui répondit-il, que mon affliction est extrême, mais non pas jusques au point de ne pas sentir la part que vous y prenez. » De moindres occasions lui étaient bonnes pour venir assurer le roi de son dévouement. Une chute qu'il fit lui inspira les plus chaleureuses protestations : « Bien que l'accident de ma chute, écrivit Louis XIV, ne m'eût presque point fait de mal, j'aurais été fâché que vous eussiez senti pour moi le peu même que j'ai souffert comme vous le désiriez. Je ne veux de votre souhait que la bonne volonté. Elle me suffit pour vous souhaiter tout le bonheur que vous méritez. »

Ce billet, où la majesté royale se nuance de galanterie, dut combler de joie la duchesse, car, c'est Barillon qui nous l'apprend dans une bien amusante lettre à son maître, elle désirait infiniment ne pas recevoir du roi des lettres « dans le style ordinaire, mais que ce fût en forme de billet et d'une manière qui parût plus confidente. » « Elle montra, devant moi, conte Barillon, il y a quelque temps, au roi d'Angleterre une lettre de Votre Majesté dans laquelle il y avait selon la forme ordinaire : Je prie Dieu, ma cousine, qu'il vous ait en sa sainte et digne garde. Elle lui dit : « Ces sortes de lettres ne me font pas tant de plaisir que si elles ne finissaient pas toutes de la même façon. » Le roi d'Angleterre lui dit en riant : « Je vois bien, Madame, que des lettres d'un autre style vous plairaient davantage... » Et Barillon ajoutait : « Votre Majesté sait que ce n'est pas toujours ce qu'il y a de plus solide dont les dames sont occupées et qu'elles sont souvent plus sensibles à ce qui flatte leur gloire qu'à toute autre chose. » Cet avertissement diplomatique est de juin 1683 et les billets que nous avons cités, d'août et de septembre; on voit que Louis XIV avait tenu compte des insinuations de son ambassadeur et savait plier sa prose aux intérêts de sa diplomatie.

Quand il ne lui écrivait pas, c'était Barillon qu'il chargeait de lui dire « qu'il avait une confiance entière en elle et voyait qu'il ne pourrait arriver d'inconvénient à ce qui se ferait par son intermédiaire; qu'il était juste de se rapporter à elle du dedans de la cour et que les mesures qu'elles prendrait ne seraient pas suspectes. » Quand M. de Tilladet, capitaine des Cent Suisses et lieutenant général, fut envoyé en mission auprès de Charles II, il fut chargé de saluer particulièrement la duchesse de Portsmouth. « J'ai été plusieurs fois, écrivit Tilladet à Louis XIV, che Madame de Portsmouth à qui j'ai fait connaître la considération que Votre Majesté avait pour elle et l'ai assurée qu'en toutes sortes d'occasions, elle lui donnerait des marques de son amitié, ce qu'elle a reçu avec le dernier respect. »

Il allait le lui témoigner de la manière la plus sensible en la tirant d'un singulier embarras où, par une aberration qui étonne chez cette « femme d'entendement, » elle venait de se précipiter elle-même.

IX

Si jadis un sentiment sincère avait pu se joindre aux conseils de l'ambition et de l'intérêt pour jeter Louise de Kéroualle dans les bras de Charles II, il y avait longtemps que les infidélités de son amant et l'influence corruptrice de la vie de cour avaient émoussé ce que pouvait contenir d'amour et de fidélité le cœur de la duchesse de Portsmouth. Avait-elle jusque-là trahi positivement l'attachement que lui gardait le monarque? En l'absence d'autres témoignages que les vagues imputations de ses ennemis, nous croyons que le sentiment de son intérêt, celui de sa dignité et une certaine froideur qui la caractérisaient purent la protéger contre les galanteries ordinaires de la cour des Stuarts. Mais il était écrit que si même elle avait résisté jusque-là, ce qu'il serait au moins téméraire d'affirmer avec trop d'assurance, elle n'échapperait pas à cette crise sentimentale si souvent observée, où succombent entre trente et trente-cinq ans tant de femmes privées d'amour et qui, au déclin de leur jeunesse, s'y précipitent soudain avec une sorte d'ardeur désespérée.

Il y avait plusieurs années déjà que la duchesse de Portsmouth connaissait Philippe de Vendôme, grand prieur de France. Né en 1655, plus jeune qu'elle de six ans par conséquent, deuxième fils du duc de Vendôme et de Laure Mancini, c'était un seigneur de beau visage et d'esprit distingué. Divers incidens peu honorables pour son courage donnent à penser que son caractère n'était pas à la hauteur de ses manières. Mais il avait tout le don de plaire des Mazarin et la galanterie du Béarnais. A plusieurs reprises déjà, il avait paru à la cour d'Angleterre et s'était montré assidu auprès de la duchesse de Portsmouth. Ses empressemens furent plus remarqués encore pendant le voyage de France : « Dernièrement, note la *Gazette*, dans une de ses visites en lui disant des honnêtetés, il dit que s'il voulait se marier, il voudrait avoir une femme qui lui ressemblât et elle dit que si elle se mariait elle voudrait avoir un homme fait comme lui. Un seigneur anglais qui était présent prit la parole et leur dit qu'il ne le leur conseillait pas, car ils perdraient chacun leur bénéfice. » Le souvenir du galant prieur ne fut sans doute point le plus désagréable que la duchesse rapporta de la cour de Louis XIV. Il vint la retrouver au Angleterre l'année suivante

(1683). L'accueil qu'elle lui fit fut de nature à exciter l'attention universelle.

« Il s'élève quelques nuages, écrit Barillon au roi le 17 juin, sur le sujet de M. le grand prieur et le roi laisse voir quelquefois de la mauvaise humeur et des soupçons, mais cela ne dure pas. » La prudence exigerait que Madame de Portsmouth priât son visiteur de retourner en France. Mais « ceux qui donneraient un tel conseil seraient assurés de déplaire et de n'être pas crus. » Les amis de la favorite s'inquiètent, tout en faisant grand accueil à son ami. Mais Charles II se résigne moins aisément à la destinée qui veut qu'aucune de ses maîtresses ne lui soit fidèle. Il manque d'énergie pour disgracier l'infidèle ou même pour se fâcher contre elle et lui exprimer en face ses volontés. C'est Sunderland qu'il charge d'aller défendre au grand prieur de se présenter chez la duchesse. Celui-ci obéit pendant quatre ou cinq jours et puis retourne chez elle. Alors le roi s'adresse à Barillon : qu'il invite en son nom le grand prieur à quitter sur-le-champ l'Angleterre ! Nouveau refus du galant qui déclare ne vouloir s'en aller que s'il en reçoit l'ordre de la bouche du roi lui-même. Malgré sa répugnance, Charles II se résout à le voir et à lui redire ses volontés. M. de Vendôme fait toujours la sourde oreille ; d'ailleurs ayant eu le malheur de déplaire à Louis XIV, il n'oserait retourner en France. Alors le roi perd patience et envoie M. Grafton, lieutenant de ses gardes, « dire à M. le grand prieur que s'il ne partait pas dans deux jours, il le ferait conduire par ses gardes en paquebot. »

M. de Vendôme essaya encore de tergiverser, faisant proposer au roi par Barillon, sur la prière de Madame de Portsmouth, de se retirer à la campagne, ou offrant de s'en aller moyennant qu'il lui fût permis de revenir quelque temps après. Mais le roi ne se laissa pas toucher et M. de Vendôme dut obéir. « Il partit hier à quatre heures du soir, » écrivit Barillon à Louis XIV, le 21 novembre 1683. Le crédit de la favorite avait obtenu que le complaisant monarque, tout en le renvoyant, intervînt en sa faveur auprès du roi de France, mal satisfait de sa conduite. « Monsieur mon frère, écrivait Charles II, véritablement peu rancuneux, vous trouverez peut-être étrange que dans le temps que le grand prieur a perdu le respect qu'il me devait et que je l'ai obligé de sortir d'Angleterre, je vous écrive en sa faveur,

mais pourtant je veux bien le faire et vous prier même de lui pardonner ses fautes à votre égard, de lui permettre encore d'être auprès de vous et de le recevoir favorablement, ne doutant point qu'il ne fasse son devoir pour l'avenir sous un tel maître et qu'il n'y apprenne à se conduire mieux qu'il n'a fait. » Le soulagement des amis de la duchesse de Portsmouth fut grand. Elle même n'en éprouva guère moins. Elle n'avait pas trop tardé à juger à sa valeur le triste personnage auquel elle avait eu la folie de se liver. Tout son dessein était de tirer « de grands avantages et une grande considération de sa liaison. » Après son départ, la crainte demeurait à la favorite qu'il ne montrât ses lettres et ne la déshonorât par quelque scandale public.

Ce fut Louis XIV en personne qui lui vint en aide. Disgracié en France, le grand prieur s'était réfugié en Hollande. Afin qu'il n'eût plus de prétexte pour retourner en Angleterre et aussi pour être en mesure, le cas échéant, de mettre la main sur lui, Louis XIV lui fit dire par son frère le duc de Vendôme qu'il pouvait reparaître à la cour. « Vous ferez entendre à Madame la duchesse de Portsmouth, écrivait le roi à Barillon, que non seulement j'ai ordonné à Croissy de déclarer au grand prieur, aussitôt qu'il sera arrivé, que s'il lui échappe de dire quelque chose au désavantage de ladite duchesse, il s'attirera mon ressentiment, mais que je m'en suis aussi expliqué de même au duc de Vendôme, en sorte que j'ai lieu de croire qu'il n'arrivera rien qui puisse donner de déplaisir à cette dame. » La volonté du roi était si nette que le grand prieur garda toujours un silence prudent sur son aventure. Elle demeura tellement ignorée que le duc d'Orléans, qui en avait ouï parler, croyait qu'elle concernait non la fameuse duchesse, « mais l'une des petites maîtresses de Charles II. »

Mais Madame de Portsmouth conserva longtemps une appréhension du mal que pouvait lui faire son lamentable amant; elle s'accrut quand on apprit que le grand prieur demeurait à La Haye et parlait toujours de revenir à Londres. Le roi lui envoya un ordre formel de reparaître à Versailles. « Je ne doute point qu'il n'obéisse au plus tôt, fit-il dire à la duchesse. Néanmoins si, contre mon opinion, il voulait aller à Londres, le roi d'Angleterre peut user de son autorité et le faire arrêter, en sorte que la duchesse de Portsmouth n'en puisse recevoir aucun déplaisir. »

Il ne fut pas nécessaire d'en venir là. Le grand prieur obéit. Ainsi finit cette aventure « dont, écrivait Barillon, Madame de Portsmouth a eu beaucoup d'embarras et dans laquelle la protection de Votre Majesté lui a été d'un grand secours. » Avouons que Louis XIV la lui devait : c'était grâce à elle que la même année le Parlement ne s'était pas réuni et que la France avait pu s'annexer sans opposition le Luxembourg. « Ce gros présent du Luxembourg à la France, » valait bien que Louis XIV veillât à la bonne renommée de son alliée.

Au reste l'affaire du grand prieur n'avait altéré en rien la situation de la duchesse auprès de Charles II. Si l'irritation du roi avait été vive un moment contre son rival, elle ne l'avait pas empêché de finir par intercéder pour lui. Elle ne s'était jamais étendue jusqu'à la favorite. C'est vraisemblablement de cette époque que datent quelques lettres conservées à Goodwood par M. le duc de Richmond, descendant actuel de la duchesse : elles attestent à quel point le monarque était sous son entière domination, combien la reine était peu de chose, même quand il ne s'agissait que d'égards, auprès de celle qu'il appelait « sa chère vie. » « Je ne serai hors de peine, écrit-il de Newmarket, peut-être au moment où la duchesse revenait de France, que lorsque je saurai comment ma chérie est arrivée à Londres. Aussi j'envoie cet exprès avec l'ordre de revenir dès demain pour me dire si vous vous êtes bien reposée après votre voyage. Je ne veux pas vous fatiguer d'une longue lettre : toute fatigue est de trop quand on est souffrant, et je vous prie de ne pas me répondre vous-même, à moins que vous ne soyez tout à fait bien. Tout ce que je veux ajouter, c'est que je me calomnierais moi-même, si je vous disais que je vous aime mieux que tout le reste du monde, car ce serait faire une comparaison là où il n'y en a point qui puisse exprimer toute la passion et toute la tendresse que j'ai pour ma chérie. »

Des bruits de disgrâce pouvaient encore courir, on en inventerait jusqu'à la mort du roi, en précisant même le nom des rivales. La femme à qui le sceptique Charles II écrivait sur ce ton de passion ne pouvait être menacée. Dans les rumeurs fâcheuses qui circulaient, les esprits les plus clairvoyans soupçonnaient des inventions de la favorite elle-même pour endormir l'opinion et justifier ses correspondances avec la France. En réalité, elle est souveraine.

L'ambassadeur de Hollande, ayant un jour plaisanté la familiarité de la duchesse et de Barillon, « Madame de Portsmouth prit tout cela avec beaucoup de hauteur et se plaignit au roi d'un manque de respect à son égard. » Van Beuninghen dut prodiguer les explications et les excuses.

A l'exemple de son époux, la reine elle-même protégeait la favorite. Une de ses filles d'honneur s'étant permis quelques sarcasmes à son adresse, ils furent rapportés à la duchesse qui pleura et se plaignit. La reine infligea une privation de traitement à la demoiselle à la langue trop affilée.

L'échec du complot du Rye-house formé par quelques puritains fanatiques pour assassiner le roi avait rendu à celui-ci toute sa popularité et indirectement fortifié encore la situation de la duchesse. Les principaux chefs du parti whig y furent compromis. Sydney et Russell furent décapités. La duchesse ne fit rien pour les sauver. On assure même qu'elle refusa 100 000 livres du vieux comte de Belfast qui lui demandait qu'elle s'employât en faveur de son fils lord Russell. Elle fit donner les terres confisquées sur milord Grey à son ami Rochester, moyennant un certain chiffre de rentes assurées au petit duc de Richmond. D'ailleurs, en général, elle ne pousse point aux mesures rigoureuses, et les années de sa domination ne sont marquées par aucune tentative contre les lois récentes votées par le Parlement.

Elle a pour elle l'appui dévoué du duc d'York, complètement réconcilié avec elle depuis le malentendu de 1680. Tous deux ont victorieusement défendu contre une accusation de concussion Rochester qui signe les quittances des paiemens de Louis XIV. Godolphin est dans la confidence du traité secret et Sunderland aussi, probablement. Quelquefois un reste de défiance surgit entre ces gens qui, pour la plupart, se sont si souvent trahis mutuellement. Quand la duchesse de Portsmouth annonce à Barillon que Charles II va faire entrer le duc d'York et Rochester dans son conseil secret, l'ambassadeur remarque chez elle une petite crainte que, l'affaire faite, on ait moins besoin d'elle. Louis XIV s'empresse de la rassurer en lui demandant son concours et en lui déclarant de quelle importance il est pour la réussite du projet : « Vous savez, lui écrit-il le 17 juin, à quel point je m'intéresse à la conservation d'une parfaite intelligence entre le roi mon frère et le duc d'York, l'ayant toujours considérée non seu-

lement comme le principal fondement de l'autorité royale en Angleterre, mais aussi comme le lien le plus indissoluble de notre amitié. C'est ce qui me fait vous dire en confidence que j'ai appris avec joie par les lettres du sieur Barillon que le roi mon frère est disposé à donner au duc d'York la satisfaction qu'il lui demande de pouvoir entrer dans le conseil secret, et que vous me ferez plaisir d'y contribuer en tout ce qui peut dépendre de vous, étant bien persuadé que ce bon concert ne peut être qu'avantageux aux affaires du même roi. Vous ne le devez pas être moins de l'estime que j'ai pour vous. » L'intervention de la duchesse ne tardait pas à produire le résultat désiré, et dès le 18 juillet, Louis XIV lui témoignait toute la satisfaction qu'il en éprouvait : « Ma cousine, j'ai vu avec plaisir, par votre lettre du 10 de ce mois, que ce que je vous avais témoigné souhaiter pour l'établissement d'une solide et parfaite union entre la roi de la Grande-Bretagne et le duc d'York ait eu un aussi prompt succès que je le pouvais attendre de vos bonnes intentions et de votre adresse. Je m'assure aussi que les marques éclatantes de la bonne intelligence qu'il y a dans la maison royale d'Angleterre ôtera toute espérance à ceux qui ont formé de si pernicieux desseins contre elle d'y pouvoir réussir, et je serai bien aise que vous continuiez d'employer vos soins à maintenir cette union dont je vous saurai d'autant plus de gré que je la considère comme le fondement de l'amitié que je veux toujours entretenir avec le roi mon frère. »

D'ailleurs tous ont pour la duchesse la plus grande déférence. Quand le duc d'York songe à marier Anne, sa deuxième fille, c'est elle qu'il consulte sur le choix d'un époux. C'est elle qui se charge de savoir l'opinion de Louis XIV sur le prétendant en vue, le prince Georges de Danemark, et qui envoie au roi de France le portrait de la jeune princesse. En retour de ses bons offices, le roi de Danemark lui offre son propre portrait garni de gros diamans : « Ceux qui prétendent s'y connaître disent qu'il vaut 1 500 guinées. »

Quand l'entrée brusque, sans avis préalable, de la flotte française dans la Manche émeut l'opinion politique en Angleterre, c'est la duchesse qui engage Charles II à éviter toute apparence de froissement, afin que nul ne tire argument de cet incident contre l'alliance française. D'accord avec Barillon, elle surveille tous les détails des rapports des deux pays. En une circonstance

solennelle, elle se demandait s'il n'y aurait pas lieu pour Louis XIV de faire partir pour l'Angleterre un envoyé spécial. « Vous et moi, lui répond Barillon, la traitant en confrère, nous sommes suffisans pour faire ici tous les complimens nécessaires. » Son crédit à la cour de France est plus grand que ne le soupçonne l'ambassadeur lui-même. Quand Charles II demande que Louis XIV érige la terre d'Aubigny en duché pour Madame de Portsmouth et pour son fils, Barillon, tout en transmettant la demande, laisse voir qu'il y trouve quelque exagération, puisque déjà la favorite a les honneurs qu'ont les duchesses en France. Mais Louis XIV s'empresse de lui donner pleine satisfaction : « J'ai ordonné, répond-il, qu'on fît expédier incessamment les lettres patentes de l'érection de ladite terre d'Aubigny en duché et qu'elles vous soient envoyées au plus tôt. » Charles II fut très satisfait et s'empressa d'annoncer la nouvelle à la duchesse qui en témoigna « une joie excessive. »

Elle est devenue en quelque sorte le ministre des Affaires étrangères de Charles II. Quand elle tombe malade, en 1684, il y a un désarroi général. « La maladie de Madame de Portsmouth, écrit Barillon le 6 novembre, apporte une espèce de surséance à toutes les affaires. Le roi est presque toujours dans sa chambre. » Louis XIV s'informe de sa santé avec sollicitude et se réjouit que rien ne puisse affaiblir son crédit. Afin d'assurer à son fils, sans difficulté, au jour de sa mort la succession des biens qu'elle possède en France, Louis XIV, pour lui faire plaisir, signe des lettres de naturalité au jeune duc de Richmond.

Dans sa splendeur, elle prend plaisir à attirer les artistes autour d'elle. Les peintres les plus célèbres du temps se disputent l'honneur de fixer ses traits dans des portraits qu'on peut encore admirer à Goodwood ou à Londres. Les poètes lui dédient leurs œuvres : Otway, sa *Venise sauvée*, Lee, sa *Sophonisba*. « J'offre, dit-il, mes adorations à Votre Grâce qui est la plus belle, aussi bien par l'aspect admirable de son corps, que par les splendeurs immortelles de son âme élevée. » De la magnificence qui l'environnait, on peut se faire une idée par l'inventaire qui nous a été conservé de la garde-robe de sa sœur, très inférieure sans doute à la sienne, et par la description émerveillée qu'a laissée Evelyn de son splendide logement de Whitehall, rebâti à trois reprises selon son caprice et qui devait être brûlé en 1691 avec tout ce qu'il renfermait. Il accompagna un ma-

tin le roi dans les appartemens privés de la duchesse, jusque dans son cabinet de toilette où, au saut du lit, ses femmes la peignaient devant le monarque et les courtisans debout autour d'elle. Tandis que le mobilier de la reine ne passe guère en beauté celui de beaucoup de nobles dames, la richesse qui entoure la duchesse est incroyable. On y admire de nouveaux modèles de tapisseries françaises qui, « pour le dessin, la finesse de travail, l'imitation incroyable de la meilleure peinture » dépassent tout ce qu'on a vu. Certaines pièces représentent Versailles, Saint-Germain et d'autres palais du roi de France, avec des chasses, des personnages, des paysages, des oiseaux exotiques, merveilleusement dessinés. Il y a une profusion de cabinets du Japon, de paravens, de pendules, de vases, de guéridons, de candélabres, de bibelots de toute sorte. Une foule de pièces sont en argent massif. Sur les murs sont accrochés quelques-uns des plus beaux tableaux du roi... Au sortir de ces magnificences, Evelyn se ressaisissait et concluait avec sévérité : « Quel contentement peut-on trouver dans les richesses et les splendeurs de ce monde, quand ils sont le prix du vice et du déshonneur? »

La duchesse n'avait plus longtemps à en jouir.

X

Le dimanche 11 février 1685, Charles II, selon sa coutume, passait la soirée avec Madame de Portsmouth, Madame de Cleveland et Madame de Mazarin. Un artiste français chantait des mélodies amoureuses, tandis que le monarque plaisantait avec les favorites; une vingtaine de courtisans jouaient à la bassette autour d'une grande table : il n'y avait pas moins de deux mille louis en banque. Dans la journée, le roi ne s'était pas senti bien. Le soir, chez la duchesse, il prit un peu de bouillon, sans plaisir. Le lundi, en se levant, il perdit tout à coup « la parole et la connaissance » et tomba. « Je l'ai vu, écrit Barillon, son visage m'a paru entièrement défiguré. » On lui prodigua inutilement tous les soins.

Dans le désarroi général, c'est d'abord la duchesse qui s'installe à son chevet et qui lui rend « tous les services par lesquels une femme exprime dans ses derniers momens sa douleur tendre à un mari qu'elle aime. » Le visage du mourant reflète

tout l'amour qu'il garde pour elle. Cependant, il faut que Madame de Portsmouth cède la place à d'autres consolateurs. Pendant trois jours, c'est le va-et-vient des médecins et des prêtres anglicans. Le duc d'York, la reine, les plus grands personnages se succèdent auprès du lit d'agonie. Mais le jeudi on avertit Barillon que, selon toute apparence, le roi ne passera pas la journée. Il va s'entretenir avec le duc d'York qui se prépare à lui succéder. De là il passe dans l'appartement de la duchesse de Portsmouth : « Je la trouvai, dit-il, dans une douleur extrême; les médecins lui avaient ôté toute espérance. Cependant, au lieu de me parler de sa douleur et de la perte qu'elle était sur le point de faire, elle entra dans un petit cabinet et me dit : « Monsieur l'ambassadeur, je m'en vais vous dire le plus grand secret du monde, et il irait de ma tête si on le savait ; le roi d'Angleterre dans le fond de son cœur est catholique, mais il est environné des évêques protestans et personne ne lui dit l'état où il est, ni ne lui parle de Dieu ; je ne puis plus avec bienséance rentrer dans la chambre, outre que la reine y est presque toujours. Monsieur le duc d'York songe à ses affaires et en a trop pour prendre le soin qu'il devrait de la conscience du roi ; allez lui dire que je vous ai conjuré de l'avertir qu'il songe à ce qui se pourra faire pour sauver l'âme du roi. »

Barillon s'empressa d'aller trouver le duc et la reine. Après de longs conciliabules, car on ne pouvait introduire les aumôniers trop connus de la duchesse d'York, on se souvint d'un moine nommé Huddleston qui, à cause du courage qu'il avait montré à Worcester, gardait ses entrées dans le palais. On le déguisa et Chiffinch, le valet de chambre, l'introduisit par un couloir secret. Il reçut la confession du roi et lui donna l'absolution. Grâce à sa favorite, Charles II put mourir dans la paix de la religion qu'il s'était choisie. Le courage, la présence d'esprit et l'abnégation que montra en cet instant la duchesse doivent lui être comptés. Cette femme que les pamphlets du temps accusèrent de n'avoir songé qu'à sa fortune, — des caricatures la montraient s'enfuyant avec ses bijoux loin du lit où mourait le roi, — fut la seule en ces jours de trouble qui fit preuve d'autre chose que d'égoïsme ou d'affolement. Elle trouva sa récompense dans les dernières paroles du roi.

Tandis qu'au grand scandale de Burnet, il ne disait un mot « ni de la reine, ni de son peuple, ni de ses domestiques, ni de

la religion, ni de ses dettes, » il bénit à deux reprises le petit duc de Richmond et dans le silence général, ses dernières paroles à son frère furent pour lui recommander « la pauvre Nelly » et surtout la duchesse de Portsmouth, celle en somme qui avait été le seul amour de sa vie de débauche. « Je l'ai toujours aimée, disait-il, je meurs en l'aimant. » « Le roi, continue Burnet, le conjura dans les termes les plus passionnés de prendre soin d'elle et de son fils. » Il expira le vendredi 16 février 1685 à midi.

Comme de juste, on soupçonna un empoisonnement. On assura que les papistes, désireux de voir le duc d'York sur le trône, avaient soudoyé les domestiques de la duchesse. On alla même jusqu'à soutenir plus tard que Madame de Portsmouth aurait révélé les détails du complot. Charles II aurait projeté de convoquer un Parlement et de renvoyer son frère du royaume. La duchesse n'aurait parlé de ses intentions qu'à son confesseur qui, violant le secret de son ministère, aurait poussé à l'assassinat du roi. Il serait oiseux de réfuter de pareilles absurdités. L'état délabré de la santé de Charles II explique suffisamment la crise qui l'emporta.

Sa mort marque la fin du rôle historique de la duchesse de Portsmouth. Sans doute Jacques II, quelques instans après que son frère eut fermé les yeux, alla la voir « et lui donna beaucoup d'assurances de sa protection et de son amitié, » afin qu'elle intercédât auprès de Louis XIV pour lui faire continuer la pension qu'il payait à Charles II. Cela ne l'empêchait pas, peu de jours après, d'oublier que quelques mois auparavant la duchesse, se croyant mourante, le recommandait à toute l'amitié de son frère, d'oublier aussi les dernières promesses qu'il venait de faire à celui-ci, et d'enlever au petit duc de Richmond la charge de grand écuyer qu'il possédait depuis 1681.

Louis XIV se montra moins oublieux des services rendus et, la duchesse lui ayant fait connaître son intention de rentrer en France, il lui écrivait le 26 février : « Je compatis fort à la juste douleur que vous a causée la mort du feu roi de la Grande-Bretagne, et comme je sais que vous n'avez point manqué pendant les dernières années de sa vie à faire tout ce que vous avez cru être le plus convenable au devoir de votre naissance et au bien de mon service, non seulement je veux bien vous accorder la protection que vous me demandez en quelque endroit de mon

royaume où vous choisirez votre retraite, mais aussi je serai bien aise de vous faire plaisir aux occasions qui s'en présenteront et de vous témoigner combien vos bonnes intentions et les effets qu'elles ont produits m'ont été agréables. » Et il s'empressait de confirmer cette attitude en intervenant énergiquement en sa faveur auprès de Jacques II, qui changea aussitôt de conduite et donna à la duchesse « beaucoup de marques de confiance et de considération. »

Mais elle sentait qu'elle ne pouvait, sans péril, demeurer en Angleterre. Toutes les anciennes colères contre elle s'étaient réveillées; avec Sunderland, elle semblait la personnification de cette alliance française si détestée dont la nation appréhendait la continuation. Elle s'attendait à être violemment attaquée dans le prochain Parlement et estimait prudent de prévenir l'orage. Enfin, de la part du nouveau roi, elle éprouvait toutes sortes de mécomptes financiers. « S. M. Britannique, écrivait Barillon, lui a accordé 3000 pièces de pension pour elle et 2 000 pour le duc de Richmond. Elle a désiré que ces 5 000 pièces fussent pour son fils seul et n'a rien voulu pour elle. Il y a outre cela 2000 pièces de revenu en fonds de terre de la confiscation de milord Grey qui doivent appartenir à M. de Richmond, mais il faut encore quelques années pour en jouir. Elle a prétendu qu'une affaire d'Irlande qui pouvait monter à 25 ou 30 000 pièces lui devait être conservée, en ayant la promesse du feu roi, mais elle n'a pu l'obtenir. Cela joint au dégoût qu'elle a eu de voir déposséder d'abord le duc de Richmond de sa charge de grand écuyer a fait qu'elle a parlé un peu librement et qu'elle s'est souvent plainte que ses services étaient oubliés. »

Il y avait eu trop souvent divergence de vues entre le duc d'York et elle pour que les moindres froissemens ne prissent rapidement un caractère d'aigreur. Le seul parti raisonnable était celui de la retraite : elle s'y décida; au moment de son départ, d'ailleurs, Jacques II s'adoucit en sa faveur et lui permit de lui conserver ses appartemens à Whitehall.

Malgré les déceptions dont elle se plaignait, elle rentrait en France avec une fortune considérable. Outre les sommes qu'elle y avait placées à plusieurs reprises (et ce n'avait pas été un des moindres griefs de la nation contre elle, que ces envois de fonds à l'étranger), elle possédait, selon un de ses historiens,

130 000 francs de rente, plus ses terres de France, ses meubles, ses bijoux, les 50 000 francs de rente promis à son fils sur la confiscation de milord Grey, 250 000 francs en or qui lui avaient été comptés immédiatement après la mort du roi.

Elle s'embarqua en août 1685 et se dirigea sur Versailles. La conversion officielle de son fils au catholicisme fut l'acte le plus remarquable qui suivit son retour. Avant qu'elle partît, Jacques II l'avait fortement engagée à l'effectuer. Elle avait promis d'y travailler et, par une adroite flatterie, voulait associer Louis XIV lui-même à cet événement. « Elle suppliera Votre Majesté, écrivait Barillon au roi, quand il sera temps, de vouloir y mettre la dernière main. » Plusieurs lettres prouvent l'intérêt à coup sûr aussi politique que religieux que prenait Louis XIV à cette conversion où il eut Bossuet pour principal collaborateur et qui valut à celui-ci un de ses plus beaux succès oratoires. La cérémonie eut un grand éclat.

Selon le récit de l'abbé Le Dieu, « elle se fit à Fontainebleau, en 1685, un dimanche 21 octobre, à l'issue de la messe du roi, par M. de Meaux, en crosse et en mitre, prêchant sur l'Évangile du jour, *Compelle intrare* (Matthieu, XXII, 20, et Luc, XIV, 25). La cour fondit en larmes par la considération des miséricordes de Dieu qui appelle à lui ceux qu'il veut. Alors se faisait le grand mouvement de conversion des huguenots; le roi fut ravi d'entendre expliquer le *compelle* et d'apprendre l'interprétation de saint Augustin et sa conduite conforme avec celle de toute l'église d'Afrique. Jamais sermon n'eut un pareil effet. Madame la Dauphine, transportée de joie, ne parla d'autre chose pendant son dîner. « Jamais je n'ai ouï parler comme il fait, disait-elle, il me fait un plaisir que je ne puis exprimer, et plus je l'entends, plus je l'admire. »

Versailles et Paris offrirent d'ailleurs au jeune duc de Richmond un accueil des plus sympathiques, dont les chansonniers du temps se firent l'écho :

Ce n'est pas ta mine charmante,
Aimable Milord, qui m'enchante,
Mais ton esprit vif et brillant
Puisé dans le sein de ta mère
Et qui fait que dans cinquante ans
Comme aujourd'hui tu sauras plaire.

La duchesse de Portsmouth survécut à son rôle politique

près de cinquante années, puisqu'elle ne mourut qu'en 1734, âgée de quatre-vingt-cinq ans. « Jamais femme, écrit Voltaire, n'a conservé plus longtemps sa beauté. Nous lui avons vu, à l'âge de près de soixante-et-dix ans, une figure encore noble et agréable que les années n'avaient point flétrie. » Elle vécut pendant quelques années à Paris d'une manière assez brillante. Puis ses affaires financières s'embrouillèrent singulièrement, surtout quand ses rentes anglaises cessèrent de lui être payées après l'avènement de Guillaume III. Une démarche qu'elle fit auprès de Lauzun en 1688, lors de la révolution d'Angleterre, pour offrir ses services à la reine détrônée et malheureuse, quelques voyages mi-diplomatiques en Angleterre, ses relations avec quelques grands personnages du temps, ses suppliques continuelles auprès de Louis XIV et de ses ministres, puis auprès de ceux de son successeur afin d'obtenir l'aide royale dans sa misère relative qui finit presque par devenir réelle, sa vie de plus en plus modeste, retirée et bienfaisante dans ses terres de plus en plus appauvries, les ennuis que lui donna son fils redevenu anglican et orangiste, enfin une touchante correspondance d'aïeule avec son petit-fils, voilà la matière de détails biographiques où il n'y a pas lieu de nous arrêter. Jusqu'à la fin de son règne, Louis XIV garda la mémoire de ses services et lui montra de la bonté. Mais peu à peu le silence se faisait autour d'elle, ses amis s'éteignaient ou la négligeaient. Après la mort du roi, elle s'enfonça davantage dans l'oubli général. Sa disparition éveilla à peine un souvenir.

XI

Nous croyons avoir montré qu'elle mérite d'en laisser un dans l'histoire, et qui n'est pas peut-être exactement celui que l'on a coutume de garder d'elle.

Les écrivains anglais, — et nous parlons des plus éminens, — n'ont en effet pas traité la duchesse de Portsmouth d'une manière très différente des pamphlétaires puritains de son temps. En bloc, à l'envi, ils ont flétri la courtisane étrangère avide et impudique qui a vendu l'Angleterre à Louis XIV, qui a mis tout son esprit d'intrigue au service d'une royauté qui déshonorait la nation et d'une religion qu'elle abhorrait. Elle est la personnification du régime des favorites dans ce qu'il a de plus répugnant : son nom est inséparable des hontes du règne de Charles II.

Il pourrait se faire que ce jugement eût quelque chose de trop simpliste et de trop absolu. A l'heure actuelle, les passions politiques et religieuses qui bouleversèrent l'Angleterre au XVIIe siècle sont encore loin d'être totalement abolies. Parmi nombre de ceux qui ont recueilli les dépositions de l'histoire, subsiste quelque chose de l'esprit des juges qui écoutaient Titus Oates. Ce n'est pas une nouveauté de constater que peu de nations ont aussi sincèrement que l'Angleterre confondu la justice avec leur intérêt et identifié l'histoire avec l'apologie de leur développement politique et social. De ce que l'Angleterre parlementaire et protestante est devenue une grande nation, il y a une tendance naturelle chez beaucoup de ses esprits les plus distingués, à juger impossible pour elle toute autre destinée, à présenter comme des héros et des martyrs ceux qui ont travaillé dans le sens de son évolution, à qualifier de traîtres ou de criminels ceux qui ont lutté dans un autre sens. Il convient de juger avec plus d'équité cette époque passionnée du XVIIe siècle, où précisément se débattirent ces questions vitales de l'histoire d'Angleterre, et l'on ne saurait trop louer l'effort de la nouvelle école historique anglaise pour mieux comprendre les âmes, les mobiles et les actes de ce temps. Pour la première fois, il y a quelques années, un jeune historien anglais a tracé le véritable portrait du fameux juge Jeffreys au lieu de la sanglante caricature que l'on se transmettait d'âge en âge. C'est le même M. Irving, le fils de l'illustre tragédien, qui a montré que les défenseurs les plus estimés de la tradition protestante et parlementaire en Angleterre, Shaftesbury, Russell et Sidney, ont été aussi peu scrupuleux dans les moyens, aussi injustes vis-à-vis de leurs adversaires, aussi esclaves de l'esprit de parti, que Charles II, que Sunderland et que Jeffreys lui-même.

Si l'on essaie de juger la duchesse de Portsmouth dans cet esprit d'impartialité, en tenant compte des passions de son temps et du milieu où elle vivait, il y a certainement à retoucher de nombreux traits de son portrait. Demeurant entendu qu'il est blâmable d'être maîtresse royale et qu'il vaut mieux se marier honnêtement dans son village, on reconnaîtra que pour le devenir elle eut toutes les circonstances atténuantes : la pauvreté, l'opinion de ses contemporains sur les amours royales, une longue résistance, l'intérêt de son roi et de sa religion, l'insistance de tout son entourage et peut-être même un sentiment

moins violent que celui de La Vallière pour Louis XIV, sincère néanmoins.

Que maîtresse des faveurs du roi, elle en ait usé largement et avec insolence, qu'on lui reproche à bon droit son avidité, le goût de l'intrigue, une certaine dégradation morale, nous n'y contredirons point, faisant seulement observer avec quel soin vindicatif et impitoyable ont été relevées ses moindres faiblesses et que nous ne la connaissons guère que par des ennemis ou des indifférens. Mais, en revanche, ce sont ses actes eux-mêmes qui témoignent des qualités qui la distinguèrent. Parmi les favorites royales dont l'histoire a gardé le souvenir, il n'en est aucune qui ait eu à faire face à autant d'hostilités, qui ait lutté contre des difficultés plus nombreuses et plus diverses, qui en ait triomphé d'une manière plus éclatante et avec moins de secours extérieurs. L'énergie, la persévérance, le courage, le sens diplomatique, la merveilleuse souplesse d'esprit dont elle fit preuve, la classent sans contredit infiniment au-dessus des intrigantes vulgaires.

On l'en séparera davantage encore, si l'on veut bien remarquer qu'il y eut chez elle, ainsi que nous avons tenté de le montrer, quelque chose d'autre que la préoccupation égoïste de se maintenir à la source des honneurs et des richesses, que sa conduite témoigne de vues politiques et réfléchies.

A l'époque où elle arriva au pouvoir, les destinées de l'Angleterre pouvaient encore ne point paraître définitivement orientées vers le protestantisme et le régime parlementaire. Rétabli sur le trône par une réaction anti-puritaine et anti-anarchiste, accueilli avec le plus bruyant enthousiasme, Charles II pouvait apparaître comme le monarque prédestiné à ramener le royaume dans les voies traditionnelles de la monarchie catholique et absolue. Et de fait, contre l'opposition qui revendiquait la tradition protestante et les libertés naturelles, il se forma un parti puissant qui rêva la restauration du catholicisme et probablement l'annihilation du régime parlementaire. La duchesse de Portsmouth essaya de tenir un juste milieu entre ces deux politiques extrêmes et contradictoires. Son but fut, avec l'appui sympathique de la France, de maintenir en Angleterre l'autorité royale au-dessus du Parlement, le régime de la tolérance religieuse contre les exigences du puritanisme, sans cependant attaquer de front les doctrines qui de plus en plus tendaient à

prévaloir dans la nation. Il est permis de blâmer cette politique. Il est excessif de taxer de haute trahison et d'infamie celle qui l'a préconisée. Française et catholique, la duchesse de Portsmouth ne pouvait concevoir pour l'Angleterre de destinée plus heureuse que de vivre sous une monarchie indépendante et, sinon catholique, au moins tolérante. On a dit, pour excuser les puritains d'avoir reçu l'or de Louis XIV, qu'ils ne pensaient point trahir la nation puisqu'ils l'employaient à défendre ce qu'ils jugeaient être ses intérêts primordiaux. La même justice doit être rendue à la duchesse de Portsmouth. Sa politique, qui sans doute était conforme à ses intérêts personnels, était la seule qui lui parût répondre à la fois à son idéal politique et religieux et compatible avec l'état moral et intellectuel de l'Angleterre. Elle réussit en somme à maintenir quinze ans le régime que Jacques II allait ruiner en trois années.

Par l'intérêt de son caractère, par l'importance des événemens auxquels elle se trouva mêlée, et par la grandeur du rôle qu'elle joua, la duchesse de Portsmouth nous semble donc devoir figurer dans les tout premiers rangs des maîtresses royales dont l'histoire a gardé le souvenir. Sentimentalement inférieure à La Vallière, elle eut un rôle politique que l'autre ne songea jamais à jouer et que d'ailleurs Louis XIV ne toléra chez aucune de ses maîtresses. C'est aux favorites du règne suivant qu'il faut descendre si l'on veut chercher des personnages de comparaison plus exacte. Elle fait songer à une Pompadour moins raffinée et moins spirituelle, mais qui sut faire face à de bien autres difficultés et jouer, somme toute, un rôle plus considérable : elle passa sa vie à disputer en souriant et avec ténacité une partie dont sa vie était l'enjeu. Pendant quinze ans, suivant le mot de Saint-Évremond, « le ruban de soie qui serrait la taille de Mademoiselle de Kéroualle unit la France à l'Angleterre. » Les résultats de cette alliance furent assez grands pour que nous devions quelque impartialité, peut-être nuancée d'indulgence, à celle qui en fut la personnification.

JEAN LEMOINE. — ANDRÉ LICHTENBERGER.

LE ROMAN DE LA SARDAIGNE

GRAZIA DELEDDA

Le pèlerinage d'admiration que notre goût littéraire accomplit, depuis vingt ans, autour de l'Europe, n'a pas été sans profits. Sans doute, à quêter successivement nos lectures auprès des Anglais, des Russes, des Norvégiens, des Italiens, des Espagnols, des Polonais, et de quelques autres peuples moins connus, nous avons commis des erreurs et affiché des ridicules. Nous avons fait preuve d'autant de versatilité que de bonne volonté, et de plus d'incertitude, souvent, que de clairvoyance. Il nous est arrivé de crier à l'originalité devant la contrefaçon, et d'abuser du droit que nous avons acquis, de consacrer le talent, pour décerner libéralement le génie, « à titre étranger. » Peu à peu, pourtant, de nos méprises se sont dégagées des leçons. Nos engouemens se sont corrigés en se multipliant. L'expérience de nos exagérations et de nos inconstances nous a appris à mettre de la prudence dans nos enthousiasmes, et des degrés dans nos sympathies. Surtout, les motifs obscurs qui nous poussaient vers les littératures étrangères se sont éclairés et confirmés.

Il serait trop aisé, en effet, et trop affligeant, de ne voir que fantaisie de blasés, signe de décrépitude nationale, pose et « snobisme, » dans les inquiétudes de notre curiosité. Nous avions besoin de nous renouveler, de changer d'air. Nous étions las des querelles d'écoles et des préoccupations techniques; le naturalisme nous faisait désirer le naturel; nous avions soif de sincérité pure, de réalité pleine, de fraîcheur et de profondeur morales. Nous voulions des impressions nouvelles, mais aussi de

nouvelles réponses aux questions où se formulait notre malaise social et religieux. La brèche ouverte dans notre pays nous contraignait à regarder au loin, à interroger l'âme des peuples, l'esprit des races. Incertaine en apparence, notre mobile enquête n'était donc pas, cependant, dépourvue d'une vague et instinctive direction ; et c'est la détermination de ces tendances qui est le meilleur résultat de nos essais, souvent ingénus, d'intelligence et d'admiration.

Nous nous sommes désaccoutumés de juger le livre du seul point de vue de la beauté. C'est un fait assez remarquable, que le public lettré n'est plus composé d'humanistes, c'est-à-dire d'*esthètes* classiques, mais d'hommes qui pensent, ou qui se vantent et qui s'efforcent de penser. Moins attentifs aux prestiges de la forme, nous sommes devenus plus exigeans pour le fond ; nous réclamons de l'œuvre littéraire plus de vérité humaine, une plus large portée, un intérêt moral ou social, des enseignemens ou des renseignemens. Nos préférences sont gouvernées par un certain esprit scientifique, philosophique, démocratique aussi. Entre toutes les œuvres que notre sympathie adopte, celles auxquelles nous nous sentons attachés par plus de liens sont celles qu'imprègne l'âme populaire, celles où se traduit l'originalité d'une race... Bref, ces nombreux contacts avec les littératures étrangères ont secondé et fécondé les efforts d'une critique qui, depuis Renan et Taine, soucieuse avant tout des idées et des faits, cherche à rétablir solidement les rapports de la littérature avec la vie, avec toutes les manifestations de la vie, et toutes les sciences de la vie. Notre goût ne s'est pas épuré ; on ne peut pas dire non plus qu'il se soit corrompu : il s'est, en quelque sorte, nourri. De nouveaux motifs y sont intervenus et, pour quelque temps sans doute, s'y sont incorporés. Pour parler le langage des philosophes, nos *critères* se sont multipliés, comme nos inclinations se sont définies ; et, en conséquence, quoiqu'il soit de mode à présent de dire beaucoup de mal du jugement littéraire du public français, il semble, au contraire, qu'il se soit, depuis plusieurs années, élevé, élargi, affermi, et que nous touchions à un très heureux moment de notre goût.

J'avais besoin de me rassurer moi-même par ces considérations encourageantes avant de prononcer le nom d'un écrivain italien que la réclame n'a point signalé, et qui doit se passer

d'elle, puisqu'il le peut. On a quelque scrupule à solliciter encore de ce côté l'attention des lecteurs français; on veut s'assurer qu'on ne se trompe pas, et leur assurer qu'on ne veut pas les tromper. On souhaite que l'hôte qu'on présente et qu'on aime soit bien reçu, et l'on analyse les raisons qu'on a de l'espérer.

I

C'est dans la *Nuova Antologia*, il y a trois ans, que j'ai lu, pour la première fois, une œuvre signée du nom de Grazia Deledda, *Il vecchio della Montagna*. Qu'il peut tenir de vie, dans quelques pages d'imprimerie! Et si la littérature est la suprême vanité, comme le disent ceux qui en abusent le plus joliment, quel mystère délicieux et noble, pourtant, que l'incarnation de l'Univers vibrant dans ces rangées monotones de caractères! Les lignes compactes semblaient s'élargir en horizons. Les petites lettres noires, dont l'encre même n'a plus d'odeur, ces petites lettres dociles aux calculs des statisticiens comme aux dissertations des philosophes, exhalaient, cette fois, le parfum immense et complexe de tout un pays de montagnes boisées et de plaines brûlées par le soleil. Le grand paysage de la Sardaigne ondulait, des roches scintillantes aux plateaux herbus, et des prairies aromatiques, pleines du bourdonnement des abeilles, aux marécages dont les eaux stagnantes luisent, entre les roseaux, d'un éclat métallique. On voyait, on sentait vivre la terre. Les feuilles se couvraient de rosée, le vent gémissait dans les forêts de pins et de chênes verts, les clairs de lune argentés ruisselaient dans les clairières. Après les nuits de gel où brillent les étoiles, après les nuits d'été où le bleu du ciel pèse et caresse comme un velours, après les nuits secouées d'ouragans ou baignées de pluie, les aurores de nacre ou de feu montaient lentement derrière le rempart des cimes déchiquetées. Les jours passaient, innombrables, chacun pourtant avec la personnalité de ses nuances, et quand les crépuscules s'écroulaient dans un amoncellement de nuages, dans un tumulte de flammes, au delà des maisonnettes blanches, au delà du treillis des arbres, au loin, vers la mer, on y sentait la fin de quelque chose d'unique et qui ne reviendrait plus. Et le ciel s'éteignait, d'un bleu plus sombre, les étoiles y jaillissaient, comme des étincelles voilées, comme des perles, et la terre mélancolique parlait son langage

de souffles, de bruits vagues et de parfums... Elle vivait, la vieille Ile, toujours libre malgré les meurtrissures de l'histoire, toujours sauvage malgré l'afflux des conquérans et les traces des civilisations accumulées. Elle vivait d'une vie indomptable et calme. La magie de ses spectacles, la subtile douceur de ses voluptés, se révélaient dans ces pages pleines de sensations précises, riches de descriptions rapides, sans effort minutieuses et condensées, et si variées, si justes, si diversement intenses, que l'auteur s'évanouissait, et que la candide puissance de la nature apparaissait sans déformations, avec toute la changeante complexité de ses charmes.

Et, comme l'âme des choses, l'âme des hommes aussi s'exprimait sans que l'interprète se laissât entrevoir. On ne s'y trompe pas. Il n'est que trop facile de deviner, à la recherche d'une parure de style, au raffinement d'un sentiment, à la rareté ou à la force longuement préparée d'une situation, l'intervention de l'auteur. Ici, rien de semblable. Les personnages n'étaient point choisis dans un monde où l'extrême civilisation aiguise les consciences et varie les conflits : c'étaient les enfans de cette terre vigoureuse et farouche, des gardiens de troupeaux, de bœufs ou de porcs, des paysannes et des servantes, des gens simples, les premiers venus de cette race agreste. Et cependant ils vivaient, eux aussi, et ce n'était pas seulement le détail pittoresque de leurs mœurs, de leurs traditions antiques, de leurs superstitions naïves, qui retenait l'attention en amusant la curiosité. Non! Mais en eux on sentait frémir l'homme. Dans un autre milieu, dans un autre décor, nos passions à nous s'agitaient là, bien différentes des nôtres sans doute dans leurs occasions et leurs circonstances, différentes même dans leurs démarches, leurs détours et leurs manifestations, — identiques pourtant en leur fond.

A les suivre dans leur croissance et leurs hésitations, on goûtait cette surprise délicate et saine, de pénétrer dans des âmes étrangères, et néanmoins toutes proches. Rien n'était déguisé de ce qui les sépare de nous, — la médiocrité rustique des préoccupations, les préjugés, l'allure primitive des pensées, la brusquerie des impulsions. Rien non plus, dans la composition du drame, n'était combiné de façon à nous rendre ces modestes héros artificiellement sympathiques, soit par l'exagération tragique de leurs sentimens, soit par la précipitation des évé-

nemens. Tout était simple sans simplification, clair et pénétrant sans apprêt. Les passions se développaient avec lenteur, avec l'illogisme qui leur est propre, tantôt arrêtées pendant des mois, et tantôt, d'un saut, portées en une heure de crise aux décisions violentes. Sous la vérité extérieure et locale du costume et des mœurs, on touchait la vérité largement, profondément, immuablement humaine. L'exotisme ici, comme il est juste, n'était que le vêtement de la vérité morale.

Par là se répandait dans le récit une poignante beauté. S'il révélait les sauvages et bizarres harmonies du pays et de la race, des sites et des mœurs, plus au fond il suggérait sans cesse le sentiment douloureux et grandiose de l'opposition qui sépare l'homme de la terre, et la vie des choses du destin des âmes. Les oiseaux des bois et des bruyères, les troupeaux assemblés dans les *tancas* (1), accommodent leur existence obscure au rythme fixe des temps. Mais c'est en vain que l'homme, enveloppé du frisson confus de l'éternelle vie, mesure aussi ses travaux sur l'ordre des mois. C'est en vain que sa timide activité, asservie aux volontés du sol, se contente de l'aider, avec une sorte de respect, à éprouver ces grandes passions régulières que sont pour lui les saisons. C'est en vain que par la simplicité de ses mœurs il reste de tout près uni à la terre. Son destin le soustrait à la placidité des champs. Banale remarque, sans doute; vérité par trop évidente, — saisissante pourtant quand un Pascal la formule, ou lorsque, comme chez Grazia Deledda, elle s'insinue lentement et s'impose par le détail de l'analyse et des descriptions. Monde dans un monde, l'homme vit sa vie propre, sa vie de soucis, de doutes et d'angoisses, de joies péniblement conquises, de douleurs longuement méditées. Tapies dans les sinuosités des plateaux ou au creux des vallées, isolées au flanc des coteaux et dans les vastes plaines, ou amassées en cités étroites au bord des rivières et dans les anfractuosités de la côte, écrasées par la robuste ossature de l'île, perdues dans le règne du soleil et dans le désert silencieux des nuits, les petites maisons rustiques de terre séchée, de bois ou de silex, contiennent un univers, un univers de bonheurs intimes ou de souffrances cachées, de vertus et de vices, d'héroïsmes ou de vengeances...

C'est cette confrontation perpétuelle de l'homme et de la

(1) Vastes pâturages clos

nature qui est émouvante, et d'autant plus que l'auteur n'y a pas mis de prétention, ni même d'intention. Sa puissance tient à cette inconscience de génie. Dans ses yeux, dans tous ses sens, dans ses sentimens et dans son esprit, la Sardaigne et son peuple se sont mêlés. Il a vu du même regard, compris de la même pensée, aimé du même cœur les paysages et les âmes. Il n'a point pris parti; il n'a pas songé à les soumettre les uns aux autres, à les interpréter les uns par les autres, comme ont fait chez nous, en sens divers, classiques et romantiques, réalistes et psychologues. Il les a transcrits comme il les avait vus et sentis, rapprochés constamment, inséparables; et la continuité de ce contact a dégagé l'opposition foncière. L'auteur n'y est pour rien : en lui et dans son œuvre, il a laissé faire les choses; mais précisément là est le meilleur, le plus rare de son originalité, — dans ce surprenant minimum de réaction personnelle, dans cette impartialité, dans cette passivité, pourrait-on dire, qui, loin d'impliquer le manque d'aucun des dons nécessaires au talent, suppose au contraire la surabondance de facultés qui constitue le génie.

II

Si merveilleusement douée que soit Grazia Deledda, ce mérite exceptionnel d'exactitude spontanée ne s'expliquerait pas, si elle avait abordé la Sardaigne avec une curiosité déjà en éveil et une intelligence déjà formée. Pour refléter un pays et un peuple avec tant de sincérité, pour appliquer sans effort à les représenter des qualités si diverses d'observation, de sensibilité, d'imagination, il faut que ces qualités se soient, en quelque sorte, identifiées à leur objet; il faut que, dès l'enfance, l'esprit se soit assimilé à la matière de l'œuvre future. Des romans tels que ceux de Grazia Deledda ne peuvent être qu'autochtones.

Elle est Sarde, en effet; elle a vécu dans les paysages qu'elle décrit, et de l'existence des personnages qu'elle met en scène. Son génie exprime moins sa personne que sa patrie. Elle est la George Sand de son pays, mais une George Sand d'origine rustique, sans romantisme, dont l'inspiration est faite, avant tout, de souvenirs aimés. Ses romans sont la méditation de son passé, des impressions innombrables que lui ont laissées les hommes et les choses de sa chère Sardaigne, de ce qu'elle sent qui diffère, en elle-même, des sentimens d'une autre race.

Elle est née à Nuoro, chef-lieu d'arrondissement de la province de Sassari. La petite ville, qui compte sept ou huit mille habitans, est située à six cents mètres au-dessus du niveau de la mer, au bord de deux vallées, l'une cultivée, l'autre sauvage. Les rues, sauf la principale, sont étroites, bordées de maisonnettes peintes en blanc, en rose, en bleu, et de simples chaumières noirâtres, plus nombreuses, bâties de pierre et de boue. Le père de Grazia, homme intelligent et énergique, avait fait ses études à Cagliari, au sud de l'île, où le menait un voyage de trois jours à cheval. Après avoir exercé pendant quelque temps les fonctions de *procuratore*, sorte d'avocat ou d'avoué, il se fit négociant, à la mode sarde, unissant à l'agriculture le commerce des produits du pays, charbon de bois, écorces, cendres, huile, etc. Levé de bonne heure, il mettait à jour sa correspondance, recevait ses ouvriers, parfois travaillait la terre lui-même, pour se ragaillardir. Aux heures de repos, assis au frais en été, l'hiver près de la grande cheminée, il lisait. Il était poète, composait des vers dialectaux et improvisait; et, non moins que son commerce, ses talens poétiques l'avaient fait connaître de tout le district de Nuoro. Il allait souvent, dans les villages, tenir sur les fonts baptismaux les enfans de ses amis ou de ses ouvriers. La ténacité de son labeur, son esprit d'initiative et d'organisation, lui acquirent rapidement une agréable aisance. On lui empruntait de l'argent, on ne le lui rendait pas, sa fortune n'en allait pas plus mal, et la bonne réputation que lui avaient faite ses mœurs simples et sévères, croissait par ces générosités.

Vers quarante ans, quand il se trouva assuré d'un avenir facile, il se maria. Deux de ses amis et lui, qui étaient alors les hommes les plus à leur aise et les plus en vue du pays, décidèrent de prendre pour femmes, non pas les filles les mieux dotées de Nuoro, non pas les héritières des plus nobles familles, mais les plus belles et les plus modestes d'entre les paysannes. Celle que choisit Deledda, — et qui avait vingt ans de moins que lui, — n'était ni riche, ni savante; mais elle était renommée pour son adresse aux ouvrages de femmes, et l'on admirait l'art ingénieux de ses broderies. Le couple fut heureux, et, toujours d'accord, mena la bonne vie patriarcale, unie et aisée, que Grazia a décrite dans *Anime oneste*. Sa mère garda et garde encore le costume du pays : le corsage à bretelles ouvert sur la chemise plissée dont il laisse voir les manches, la jupe courte,

et, seulement, pour se distinguer des paysannes, le châle sur la tête au lieu de la coiffe d'étoffe qui les enveloppe jusqu'au menton. Comme les femmes bibliques, elle faisait le pain, travaillait avec les servantes, cultivait le jardin, et donnait des ordres aux ouvriers de la terre.

Au bout de la petite ville, presque dans la campagne, la maison de granit et de bois égayait d'un côté, de sa façade rose, une rue solitaire; de l'autre, elle donnait sur un courtil et un jardinet, et, au delà, sur les champs enclos de montagnes. C'est là que naquit et que vécut Grazia, et qu'elle apprit à rêver. De sa fenêtre elle voyait les monts Orthobene, tout proches, avec leurs bois sombres, çà et là, et leurs cimes granitiques, grises et aiguës; plus loin, la chaîne des montagnes calcaires d'Oliena, lisses et brillantes comme des marbres, selon les heures du jour et les caprices du temps tantôt roses, tantôt violettes, tantôt bleues, et plus loin, les sommets neigeux du Gennargentu. La chambre était simple, nue, presque triste; elle l'aimait pour son horizon, et pour les songes qu'elle y faisait. Elle regardait la lune se lever, et elle ne se lassait pas de penser à ce qu'il pouvait y avoir là-bas, au delà des monts, au delà de la mer, dans les contrées ignorées de ses yeux, et que voyaient les astres. Souvent elle passait des journées entières dans la campagne, à la lisière des bois, dans les pâturages odorans, sur les pentes rocheuses. Un grand amour de la nature, des imaginations confuses, des désirs d'inconnu, se mêlaient dans cette âme d'enfant aux affections de famille, au souci des besognes domestiques, aux menus événemens de la petite ville, et animaient intérieurement sa vie monotone et douce.

Les distractions, peu nombreuses, ne jetaient pas de trouble profond dans le cours de cette existence d'honnêtes gens mi-paysans, mi-bourgeois. C'étaient des visites d'amis, qui arrivaient en chariot ou à cheval, les femmes en croupe. C'étaient les réjouissances, à date fixe, de l'année ecclésiastique ou agricole: le carnaval avec sa mascarade générale, les chants et les danses par les rues, — les fêtes religieuses, et surtout les deux grandes fêtes de Nuoro, celle du Rédempteur, du 6 au 8 août, celle de la Madone des Grâces au mois de novembre, qui attirent la foule bariolée des paysans du voisinage, — les pèlerinages en masse aux chapelles des environs, — les fêtes champêtres enfin, promenades à cheval, repas plantureux et cérémonies païennes,

pour la tonte des moutons, pour la marque du bétail, pour la plantation des vignes, pour les vendanges.

Ainsi, pendant vingt-cinq ans, sans voyager ailleurs que dans son île, Grazia Deledda vécut des occupations paisibles et des limpides émotions de la famille, des sentimens et des propos de ce « petit monde antique » qu'est une cité sarde, des sensations et des songes que versent, à ceux qui les aiment, les vents, les montagnes et les bois. Pendant des jours, des mois, des années, la fillette a regardé, de ses grands yeux noirs, les nuages passer lentement sur le ciel. Elle a écouté les feuilles et les oiseaux, et les ruisselets aux fentes des roches. Elle a entendu les airs traditionnels de la musique campagnarde, les paroles des chants populaires, — des *gosos* (les cantiques), des *mutos* (les refrains réservés aux femmes) — les invocations des *berbos*, les plaintes et les éloges funèbres des *attitidos*, les contes, les discours, les conversations du peuple. Le dialecte a été sa langue maternelle; car, en Sardaigne, on ne parle guère l'italien qu'entre maîtres et élèves dans les écoles, et dans quelques familles de fonctionnaires. Son art n'a point d'autres sources que sa vie. Quelque chose de la verve poétique de son père a passé en elle, et ses romans ont coulé de son âme comme les chansons des lèvres d'un poète primitif.

Rien d'étranger ne s est ajouté à l'inspiration qui lui venait de son pays. Son instruction ne dépassa point celle d'une jeune bourgeoise sarde. Après avoir fréquenté l'école primaire, à treize ans elle prit dix ou douze leçons d'italien et de français. Le maître lui donnait des sujets à développer : un titre suffisait pour que son imagination entrât en campagne, et pour qu'elle composât, en vers quelquefois, tout un récit dramatique mêlé de descriptions. Le maître s'émerveillait et prenait plaisir à donner à la fillette l'occasion de déployer ses facultés d'invention. Mais il quitta Nuoro, et Grazia ne prit plus de leçons. Elle continua cependant à travailler pour son compte, et commença d'estimer assez les fruits de sa fantaisie créatrice pour les conserver. Dès son enfance, elle avait beaucoup lu. Elle lisait, par les accablantes journées d'été, tandis qu'après le repas de midi sa mère et ses sœurs faisaient la sieste, aux heures torrides, quand l'étendue semble vide et que seul un lourd bourdonnement s'élève des pâturages et des champs. Le premier roman qui lui tomba sous les yeux, autant qu'elle s'en souvienne, peignait des

mœurs antiques, relatait des scènes de l'ancienne Rome : *Fabiola*, peut-être. Elle lut ensuite un roman édifiant de Paul Féval, et un ouvrage sur l'Inde. Ces trois volumes n'élargirent pas seulement tout à coup l'horizon de ses rêves : ils lui révélèrent l'art d'écrire, la puissance suggestive et consolante des lettres. Vivre, par l'imagination, les aventures d'autrui; jouir de tous les sentimens humains en les analysant; réaliser son rêve en l'écrivant, — quelle force et quelle gloire! Y atteindrait-elle jamais? Le plaisir qu'elle avait pris aux humbles « devoirs de style » dont son professeur d'italien et de français lui proposait les thèmes, les succès qu'elle avait obtenus dans ses essais, lui donnèrent l'audace de poursuivre.

Elle avait quinze ans quand elle écrivit une nouvelle fantastique et tragique : *Sangue sardo*. En secret, elle l'envoya à Rome, à un journal de modes qui la publia. Si la jeune fille fut ravie, sa famille se souleva d'indignation. On n'avait jamais vu, à Nuoro, ni peut-être dans toute l'île, une femme auteur. Tout le pays déclara que Grazia Deledda tournait mal. On l'accabla de lettres anonymes, pleines de bons conseils et d'insinuations perfides; on plaignit ses parens, on les combla de condoléances; on n'épargna point à la coupable les affronts destinés à la remettre dans le bon chemin. Heureusement, rien n'y fit. Elle se cacha pour écrire, mais elle écrivit, et quand on reconnut que ses « écritures » ne lui faisaient rien perdre de ses qualités d'honnête fille bien élevée, qu'elle y gagnait de l'argent, que les journaux la louaient, l'émotion se retourna. Elle fut entourée d'égards, et sa famille n'osa plus contrarier sa vocation. C'est ainsi que, sans quitter Nuoro, elle a écrit ses *Racconti Sardi* et ses quatre premiers romans. Elle s'est mariée, au commencement de l'année 1900, avec un fonctionnaire du ministère de la Guerre, M. Madesani, et elle a laissé la Sardaigne pour Rome, où l'on pouvait craindre que son inspiration ne s'égarât, mais où, au contraire, loin d'oublier son pays, elle y pense sans doute avec une nostalgie plus attentive, puisque jamais elle n'en a exprimé avec plus de force les passions naïves et sauvages, jamais elle n'en a dépeint les paysages avec plus de finesse et de charme aigu, que dans ses trois derniers romans.

III

L'œuvre précoce de Grazia Deledda est déjà considérable. Elle se compose de trois volumes de nouvelles : *Racconti Sardi* (1893), *Le Tentazioni* (1899), *La Regina delle tenebre* (1902), — et de sept romans : *Anime oneste* (1896), *La via del Male* (1897), *Il Tesoro* (1898), *La Giustizia* (1899), *Il vecchio della Montagna* (1900), *Elias Portolù* (1901), *Dopo il Divorzio* (1902) (1). Si l'abondance de la production, en Italie surtout, n'est pas toujours signe de force, on peut ici l'admirer sans scrupules, puisqu'il n'est aucun de ces volumes qui ne contienne quelque chose de délicieux, et que les trois derniers au moins sont des manières de chefs-d'œuvre.

Les nouvelles sont variées : vivantes analyses de crises sentimentales, idylles ou drames rustiques, tableaux de mœurs sardes, scènes de famille. Six ou huit sont parfaites ; trois ou quatre peuvent servir d'exemples.

Quirico Oroveru, surnommé Barabba pour avoir représenté une fois ce personnage dans un drame sacré, autrement dit Zio Chircu, l'oncle Chircu (on donne en Sardaigne le titre d'oncle à tous les vieillards), est plus pauvre qu'un mendiant; mais il est fort, grand, rouge, et sourit toujours. Jusqu'à quarante-cinq ans, il gagne sa vie à couper des arbres, sans autorisation, dans les bois de l'État. A ce métier il finit par être condamné à l'amende et, comme il ne peut la payer, à la prison. Il n'y comprend rien et se réfugie dans la forêt, toujours coupant innocemment les arbres de l'État, qu'un ami se charge de vendre dans les villages. Un jour, sous une souche, il découvre un portefeuille où l'ami, qui sait lire, reconnaît le portefeuille d'un riche négociant assassiné quelques mois auparavant. Il y a des chèques, autant dire de l'argent comptant : Zio Chircu se laisse tenter. Il n'a jamais eu de chaussures ; il va s'en acheter à Nuoro, un des précieux papiers dans sa ceinture.

Il choisit de gros souliers de cuir jaune, avec d'énormes clous qui brillent comme de l'argent, et de longues courroies noires. Il tend le chèque au marchand...

(1) *La Nuova Antologia* publie en ce moment même un nouveau roman de Mme Grazia Deledda : *Cenere*, plus étendu que les précédens et où, en quelques parties, les dons caractéristiques de l'auteur se développent encore avec plus d'ampleur.

— Je n'ai pas de quoi changer, dit-il. Mais attendez un moment : je vais le faire changer chez le voisin.

Zio Chircu éprouva quelque inquiétude, mais laissa faire. Pendant ce temps, il jugea bon d'ôter les souliers que son ami lui avait prêtés, et de chausser les neufs, plus commodes, quoiqu'un peu trop pesans.

— Durs comme la peau du diable! pensait-il en les palpant, courbé jusqu'à terre. Mais nous y mettrons un peu de graisse, et ils deviendront souples. Qu'ils sont beaux! ma foi, beaux tout à fait!

La police arrive. Zio Chircu raconte l'histoire; on n'y croit pas; on le fouille, on trouve le portefeuille. L'ami, mandé, déclare qu'il ne sait rien, et le pauvre homme comparaît devant la cour d'assises.

« Des témoins déposèrent que l'accusé était un homme sauvage, sombre, insociable. Le ministère public le dépeignit comme « une bête des bois, qui avait longuement prémédité son crime, guettant la victime au passage, comme un fauve tapi dans l'attente de sa proie. » Zio Barabba regardait, épouvanté, ce monsieur dont le binocle brillait et à qui il n'avait jamais fait de mal. Il en éprouvait une étrange terreur. Pour prendre courage, il portait ses regards sur les jurés, hommes des villages, pacifiques, gras, d'aspect fort humain, et il espérait. Son avocat parla; il était plus vert que jamais. Ses élans d'éloquence consistaient en grincemens de dents du plus fâcheux effet. Bref, le pauvre homme fut condamné aux travaux forcés à perpétuité. Il pleura amèrement; il regarda encore une fois les jurés, ces hommes gras, pacifiques, d'aspect débonnaire; il se rappela son rêve, sa confiance aveugle dans le triomphe de la vérité, et il se dit que toutes les choses qui lui semblaient belles et bonnes étaient autant de mensonges. »

Au loin, dans une saline, rasé, vêtu de rouge, la chaîne aux pieds, il se désespère, puis se résigne, devient vicieux, jure, vole et s'enivre. Des années passent; il maigrit, il blanchit, il s'affaisse et se ratatine, il est vieux et usé. Un jour, on l'appelle chez le directeur, et son compagnon, Zio Pretu (Pietro, Pierre), un vieux Sarde rond et jovial, le voit revenir baigné de larmes. Le vrai coupable s'est confessé à son lit de mort : Zio Chircu est libre. Après avoir appris en quel endroit Zio Pretu a caché l'argent du prêtre qu'il assassina jadis, il part; son village l'accueille par

d'abondantes aumônes et d'émouvans témoignages d'affection. Mais peu à peu on s'accoutume à le voir et on le néglige. Il se met alors à la recherche de la cachette, et il découvre le trésor.

Telle est la trame des *Deux Justices*. Le titre importe peu; les péripéties n'importent guère davantage, et le récit, par son allure calme et son ton tout uni, semble se refuser à les mettre en valeur. Le vrai sujet est l'âme ignorante et crédule de Zio Chircu, son âme d'enfant et de sauvage, sa vie qu'il ne comprend pas, tissée de hasards ou de fatalités où il n'est pour rien. Une philosophie mélancolique, douloureusement ironique de l'existence, est répandue dans cette histoire, et cette philosophie est l'un des élémens du talent de Grazia Deledda.

La Jument noire en met d'autres en lumière : le don de traduire en paroles, en attitudes, en gestes, les sentimens et les humeurs des personnages, d'imposer l'enchaînement des faits qui constituent le drame en communiquant au lecteur l'impression d'une logique inévitable, toujours menaçante, et d'évoquer alentour les aspects mobiles, la vie foisonnante et nuancée du paysage.

Sans artifice, la nouvelle s'est trouvée bâtie comme une pièce en cinq actes. — Premier acte. Antonio Dalvy, marchand de chevaux, parcourt les villages, suivi de deux domestiques, Bellia (1) et Ghisparru (2), l'un incrédule et moqueur, l'autre ignorant, dévot et bon. Le sacristain d'une chapelle isolée lui vend une jument noire et profite de l'occasion pour changer ses économies, menue monnaie et petits billets sales, contre des billets flambant neuf. — Second acte. A quelque temps de là, Bellia est arrêté pour avoir donné en paiement des billets faux, et, malgré ses menaces et ses supplications, son maître le laisse condamner. — Troisième acte. Quatre ans après. Le pèlerinage amène à la petite chapelle la femme d'Antonio Dalvy, montée sur la jument noire, son fils Giame (3) et le serviteur Ghisparru. Ils se rencontrent avec Bellia, sorti de prison. — Quatrième acte. Bellia entraîne Giame dans la chapelle avec le sacristain, et raconte pourquoi il a été condamné. Une nuit, il était venu: il avait volé l'argent du sacristain, lequel n'avait osé porter plainte parce que ses économies étaient faites de ce qu'il soustrayait aux

(1) *Bellia*, Giovanni-Maria, Jean-Marie.
(2) *Ghisparru*, Gaspard.
(3) *Giame*, Giacomo, Jacques.

offrandes des pèlerins. C'est au sacristain donc qu'il a dérobé les billets à cause desquels on l'a arrêté. Mais ces billets faux, d'où venaient-ils? Du père de Giame, Antonio Dalvy. Le faux monnayeur, c'est lui. Giame est accablé. — Cinquième acte. Bellia a déclaré que Ghisparru savait tout; et il sait tout, en effet. Mais le bon et pieux Ghisparru est le père nourricier de Giame, qu'il aime comme un fils. Sur un calice pris à l'autel, il jure que Bellia a menti.

La composition, cette fois, est solide et claire; mais elle l'est sans effort, d'instinct, car on ne s'en aperçoit qu'à l'analyse. Le plan n'est pas visible, et la nouvelle n'a rien de la sécheresse de ce résumé. Les dialogues, animés sans recherche, expriment les passions ou l'esprit du pays, et la nature toujours présente s'introduit spontanément dans le récit, en descriptions qui, loin de distraire de l'action, en accroissent la réalité.

«... La petite église s'élevait au milieu de deux cours concentriques, toutes deux entourées de petits logemens, appelés *cumbissias*, où demeuraient les paysans dévots des bourgs voisins, durant le temps de la neuvaine... Elle se taisait, déserte, dans la campagne verdoyante, au milieu de la floraison sauvage des buissons. Alentour, s'étendait une espèce de bruyère, semée de bosquets de roses blanches, de myrtes et de lentisques en fleurs. Des prairies lointaines, des pâturages, des lignes de moissons fermaient l'horizon. Une nappe d'eau, parmi les saules et les tamarins, brillait au loin. Les hirondelles passaient, sifflant comme des traits, d'une fenêtre grillée de l'église à l'autre. Un vieux gardien tressait des nattes de jonc, assis à l'ombre du premier portail. »

Puis, c'est l'arrivée des caravanes de pèlerins, le *prieur* en tête, un paysan à barbe blanche, vêtu d'un justaucorps rouge, et qui porte une bannière de brocart vert, avec de longs rubans, et le chapelain, en longue redingote noire, et les paysans habillés de rouge, avec leurs femmes en croupe sur leurs petits chevaux, et les enfans en béguin d'écarlate, le front couvert d'épaisses franges de soie noire, et les chiens qui suivent, haletans, la langue pendante; et d'autres pèlerinages encore, venus d'autres villages, des hommes vêtus d'*orbace* et des femmes à capuchon rouge. On porte les offrandes à l'église, de la cire, des pièces de monnaie, des dentelles, des broderies, des fleurs. On s'installe dans les *cumbissias*. Les hommes étendent des bottes d'herbes

dans les coins; les femmes les couvrent de matelas et de couvertures, fichent des clous dans les murs, déposent les ustensiles apportés du pays. Les deux cours se peuplent et s'animent; la cloche sonne sans cesse, tirée par les gamins; et le chapelain est toujours à table, les jambes croisées, la bouffette du bonnet sur l'oreille.

« Zio Juanne Battista (le sacristain) ne se montrait guère. Il servait la messe; puis, auprès de la porte, il recevait l'obole des pèlerins. A midi, il se rendait chez la prioresse, avec une écuelle qu'on lui remplissait de pâtes et de potage. Puis il disparaissait. Quelquefois on l'entendait crier contre les mendians qui salissaient l'église : « Lève-toi de là! — Non. — Si tu ne te lèves pas, c'est moi qui te ferai lever à coups de bâton. — Que le diable t'en donne! — Rogneux! — Citrouille pelée! — Saleté! — Qu'est-ce que vous avez, Zio Juanne? lui demandait le prieur. Cette année, vous êtes de plus mauvaise humeur que l'an passé. — C'est la mort qui approche. — Eh bien! laissez-la venir. Nous la recevrons à coups de trique. — Ah! avec elle, on ne plaisante pas. »

Cette vie des pèlerins autour d'un sanctuaire révéré, pendant la neuvaine, les processions et les repas, les danses et les chants, les conversations et les altercations, et, autour de cette effervescence joyeuse d'humanité dévote et sauvage, l'immensité de la prairie, l'éclat lointain des eaux, l'odeur forte des fleurs et des bois, les nuances infinies de l'horizon, — silhouettes pittoresques, caractères brusquement révélés, sentimens discrets ou fuyans, passions frémissantes, paysages changeans, — cet ensemble puissant, fourmillant, esquissé dans *la Jument noire*, on le retrouvera, décrit avec plus de complaisance, plus de largeur à la fois et plus de finesse, dans le roman d'*Elias Portolù*.

Presque toutes les nouvelles qui composent le volume des *Tentazioni* mériteraient d'être signalées : *Zia Jacobba*, l'histoire d'une vieille pêcheuse de sangsues, dont la fille meurt des fièvres, et qui la croit victime d'un envoûtement; — *Donna Jusepa*, le récit des impressions et des perplexités par lesquelles un père et une mère, dont la fille devient l'amante de son maître, passent de la fureur à une complicité intéressée; — les *Tentazioni*, la nouvelle qui donne son nom au volume, et qui nous fait assister aux tentations dont est assaillie l'âme d'un vieux berger. Très pieux, les résistances de son cerveau rebelle l'ont seules, autrefois, éloigné

de la prêtrise. Il s'est marié, il a un grand fils, Antine (1), qu'il a mis au séminaire; et il songe déjà, avec allégresse, avec fierté, au jour de la première messe. Mais, la vocation manquant au jeune homme, le patron de son père, un jeune citadin débauché, l'encourage à quitter le séminaire, et lui en fournit les moyens. Antine se sauve et se fait soldat. Pendant deux ans, son père lutte contre la tentation de tuer son jeune maître. L'occasion enfin se présente; il l'épie, le suit, va le poignarder. Mais l'autre précisément veut mourir; cousu de dettes, las de la vie, il se jette dans la rivière. Le berger s'y précipite à son tour, et le sauve.

« Zio Felix le vit, de la porte de sa cabane, et un tremblement lui courut dans les reins. Depuis quatre jours qu'Élia était arrivé, il ne l'avait pas vu encore. Il avait cependant senti sa présence, et depuis quatre jours, il ne buvait pas, il ne mangeait pas, il ne parlait pas, il ne dormait pas... Au fond de son âme il souhaitait de vaincre sa passion, de ne pas tuer, de ne pas se damner. Mais il ne pouvait dompter la puissance infernale qui le dominait. Il sentait que, le moment fatal arrivé, il saignerait Élia comme un agneau. En le voyant traverser la *tanca*, il s'élança hors de la cabane. Le premier frémissement passé, il se sentit un calme étrange, un sang-froid pire que toute colère. Il pensa : « Il va vers la rivière, il va se baigner. Le misérable veut s'amuser encore. Je t'en donnerai, moi, de l'amusement! J'attendrai que tu te déshabilles, que tu sois nu comme le jour où tu es né. Je t'enfoncerai le couteau entre les côtes, et je te jetterai à l'eau. »

« Il marcha avec précaution, le suivant à distance; sa main, dans sa besace, tâtait le couteau, aiguisé depuis si longtemps. Toute lutte en lui avait cessé. Il ne sentait pas son cœur battre; il ne sentait pas le paquet de reliques qui lui piquaient la poitrine, il ne se rappelait pas qu'il avait vécu plus de cinquante ans en prières pour sauver son âme... Le soleil s'était couché. Le ciel, d'un rouge orangé, répandait ses reflets sur la rive occidentale. Élia apparaissait et disparaissait dans les lauriers-roses. A un endroit où l'eau était plus profonde, il s'arrêta. Zio Felix était à peine à plus de dix mètres, caché dans un buisson de sureau. »

Ainsi sans apprêts de psychologie, en traits énergiques, les âmes passionnées et superstitieuses se manifestent. Nous sommes plongés dans la vie de ces pasteurs. Nous prenons part aux rites

(1) *Antine*, Costantino.

de leurs incantations. Nous les entendons prononcer les *berbos*, les paroles magiques qui font tomber les vers des plaies du bétail, qui le défendent des aigles et des vautours, qui empêchent les chiens d'aboyer et les fusils de partir. Et les naïfs prestiges de cette magie rustique prennent, dans la paix splendide de la nature, une bizarre dignité, comme si ces bergers ignorans, tremblans et graves, étaient bien les officians qui conviennent au mystère des choses.

« La nuit était à peine tombée. La lune nouvelle montait derrière les lauriers-roses, l'eau de la rivière avait de longues stries d'argent pâle, et le ciel était pur comme l'eau... Les vaches, rousses pour la plupart, noires du côté que la lune n'éclairait pas, léchaient leurs plaies, la queue battant nerveusement. Zio Felix ôta son bonnet, se déchaussa, se signa trois fois. De la main droite, entre le pouce et l'index, il tenait un couteau en forme de faucille. Sur sa poitrine, au-dessous du caban, pendait le paquet des saintes reliques, retenu à son cou par un cordon graisseux. Il semblait inspiré. Quand il levait son visage vers la lune, ses lunettes brillaient, comme deux énormes yeux de jais. Il murmurait les *berbos*, les paroles mystérieuses, les bras tendus, la face haute. Invoquait-il la puissance de la lune, des astres, des ténèbres? l'esprit des eaux, les divinités de l'air? Il invoquait quelque chose, mais Antine n'arrivait pas à comprendre les paroles occultes. Tout à coup, Zio Felix recula de trois pas, tendit les bras en arrière, et se courba à la renverse. Avec sa petite faucille il coupa trois tiges de jonc, puis ramena les bras en avant, se releva, et marcha vers la rivière, toujours murmurant les paroles mystérieuses... »

Mais la perle des *Tentazioni* n'est peut-être pas cette nouvelle si riche de singularités pittoresques, si vigoureusement empreinte de couleur locale. A mon gré, il y a une manière plus exquise, plus unique, dans le premier récit du volume, *I Marvu*. C'est une scène de famille, une scène de tous les jours, d'un naturel minutieux, d'une très amusante simplicité; — la copie exacte, la sténographie, pourrait-on dire, et la cinématographie de ce qui fait et se dit, le soir, dans une famille sarde, gros paysans ou petits bourgeois ou nobles de campagne.

A une table, dans un coin, deux enfans jouent aux cartes. Diego triche, se tortille sur sa chaise pour apercevoir le jeu de Maria, lui raconte des songes extravagans pour profiter de ses

distractions, et chantonne quelques refrains pour la troubler en faisant allusion à ses amourettes :

Duas rosas bi tengo in s'ortigheddu...
J'ai deux roses dans mon jardin...

Il gagne la partie, triomphe bruyamment et annonce à tous que Maria a perdu sa part d'héritage, et que « la petite pouliche ira mendier, la besace sur le dos. » Une bataille s'ensuit, après quoi Diego s'en va porter le trouble dans le petit troupeau de neveux et de nièces qui, rassemblés autour du foyer avec la jeune servante Badora (1), rôtissent des glands sous la cendre à l'insu de leurs parens. Il veut les dénoncer.

— Tais-toi, ne le dis pas à grand'maman, tais-toi, mon petit Diego, — supplia Grazietta à voix basse.

Elle le regardait si doucement, à travers les cheveux qui, comme toujours, voilaient ses grands yeux gris, qu'il fut attendri, et se tut. Mais donna Martina avait entendu.

— Qu'est-ce qu'il y a, Diego?... Je te demande ce qu'il y a.

— Rien. C'est Badora qui brûlait son jupon.

En récompense, Grazietta lui donna un gland rôti. Par malheur, celui-là était amer comme l'absinthe. Il fit mille grimaces et le cracha sur le feu, en grognant :

— Qu'est-ce que c'est que cette cochonnerie? Ma petite Grazietta, ma nièce, prends garde. Tu finiras par lasser ma patience. En voilà des manières! Allons, je vais le dire à ton papa et à ta maman.

Et comme Badora, la petite servante, murmure et se plaint du trouble-fête, il s'en prend à elle :

— Tais-toi, nez de patate, ou je te mets le feu aux talons. A qui parles-tu, mal venue dans le monde? Tu te crois avec Sadurru (2)? Il te donne des petits couteaux; mais moi je te donnerai un coup de pied qui te flanquera dehors. Tu entends?

A côté de cet insolent de Diego, il y a de sympathiques et réjouissantes figures, dans le cercle familial des Marvu, depuis la grand'mère, donna Martina, grande, sèche, le nez aquilin, les yeux noirs et aigus, jusqu'à Chichita (Francesca, Françoise), haute comme une botte, les jambes torses et les bas sur les souliers, — et jusqu'à ces « frères inférieurs, » comme les appelait saint Fran-

(1) *Badora*, Salvatora.
(2) *Sadurru*, Saturnino.

çois, les animaux, sujets du royaume des petits, la chatte *Occhi Verdi* (yeux verts), le cochon blanc et rose romantiquement nommé, à cause de sa réclusion, le *Prisonnier de Chillon*, et les vingt-deux poules désignées du nom collectif et pieux des *Onze Mille Vierges*. Tout le récit, tableaux et dialogues, est plein de vivacité, de vérité, d'humour rustique, d'une divertissante et réconfortante poésie de coin du feu, que relèvent encore la libre originalité des pensées et du langage, et les détails piquans des mœurs locales.

Au moyen, ou plutôt, au travers de ces sèches analyses et de ces brèves citations, on aura pu entrevoir, j'espère, les abondantes et délicates ressources du talent de Grazia Deledda, et le charme varié de son œuvre. L'exotisme y est spontané et complet. Je veux dire que la peinture de ce pays et de cette race étrangère, d'une part n'y provient point d'une recherche d'art, d'autre part ne s'y borne, ni à la description des paysages et des costumes, ni même à celle des mœurs, mais pénètre jusqu'aux mobiles et aux mouvemens secrets des âmes, parce que l'écrivain est de la race même qu'il a étudiée, et qu'il la *représente* ainsi dans toute la force du terme.

C'est pourquoi aussi l'étrangeté des effets n'est point ici obtenue aux dépens du naturel, mais par le naturel même, par la clairvoyance de l'expérience et par la sincérité de l'observation; et cette observation est, si l'on peut ainsi parler, également ouverte sur les choses visibles et sur les choses de l'âme. L'auteur est un peintre éclatant et sobre, minutieux et simple. Il ne voit pas seulement la nature qui l'entoure : elle pénètre, elle imprègne tous ses sens. Nul n'est plus habile que lui à distinguer les nuances des parfums et des bruits; à suggérer tout ensemble les vibrations chatoyantes des couleurs sous le soleil ou les dégradations lentes et subtiles des demi-teintes, et les sons vagues qui viennent des eaux, des hautes herbes, des roseaux ou des bois, et la senteur enveloppante qui s'exhale de toute une prairie printanière ou d'une forêt jaunie par l'automne, ou l'odeur brusque et précise que la brise apporte d'une fleur ardente. Cette netteté et cette puissance de vision, cette sensibilité évocatrice, n'excluent pourtant pas, selon la loi générale, la pénétration psychologique, le don de saisir, d'imaginer, de déduire, d'analyser les états d'âme, et, qui plus est, de les réaliser énergiquement dans les paroles et les actes des personnages. Il y a là, il y a dans l'égalité et l'équilibre de ces facultés presque contraires, un cas

exceptionnel, qui rend Grazia Deledda singulièrement intéressante, et son génie savoureux et copieux à l'égal des plus grands.

Pour la comprendre, il faut se rappeler et son sexe et sa race. Elle est femme, d'une sensibilité exigeante qui, n'étant pas accaparée et blasée par les émotions d'une vie sans événemens, s'est portée, en rêves, puis en méditations subtiles, sur les saines voluptés de la nature dont elle a longuement joui. Elle est d'une race intelligente, et demeurée pourtant à l'écart, effleurée seulement par plusieurs civilisations, noble et fière, un peu barbare, que son hérédité latine, son éducation catholique, son habitude de l'existence villageoise avec ce qu'elle comporte de voisinages étroits et défians, de curiosités cancanières, de transactions âpres, ont rendue apte à soupçonner et démêler les pensées du prochain, — mais chez qui l'intuition psychologique, pour peu qu'elle ne se réduise pas à une obscure et instinctive appréhension, qu'elle se double de conscience réfléchie et cherche à s'exprimer au dehors, prend presque nécessairement la forme dramatique : car chez un peuple naïf, comme chez un enfant, l'idée tend à l'acte, le récit tourne à la pantomime, l'explication psychologique se change en représentation dramatique. La psychologie de Grazia Deledda est donc animée et vivante naturellement, du fait même de son origine. Ses dispositions rêveuses, sa sympathie féminine pour les souffrances sentimentales, sa culture personnelle, l'ont rendue capable en outre de cette psychologie analytique, — non plus expressive, mais inventive, — qui sonde au delà de ce que manifestent les paroles et les actes, qui découvre le domaine propre de l'âme, discerne et établit entre ses démonstrations extérieures le lien intérieur et continu.

Combien cette pénétration psychologique ajoute d'intérêt au récit en introduisant le lecteur dans l'âme même des personnages, — leur âme primitive et souvent étrange, et cependant si semblable à la nôtre, — c'est ce que, beaucoup mieux que dans ses nouvelles, on sent dans les romans de notre auteur. Ils présentent en outre cet attrait, qu'épanchés plus à l'aise, plus intimement unis, se compénétrant et se renforçant les uns les autres, les dons de l'écrivain y imposent au lecteur une impression plus complexe, plus organique, et que, pour cette raison même, et parce qu'il en fut ainsi dès le début, la suite de ces sept romans peut servir à esquisser l'histoire du rapide développement littéraire de Grazia Deledda.

IV

Bien que ses œuvres ne soient pas le miroir de sa vie, et qu'il ne faille pas chercher dans ses romans des confessions, c'est un des caractères significatifs de son talent, et la meilleure garantie de son réalisme, qu'elle ait pris d'abord ses héros tout auprès de soi, et que son imagination ne se soit émancipée qu'à mesure que s'enrichissait son expérience. Elle a débuté dans le roman par un de ces tableaux de famille qui tiennent dans son œuvre une si grande et si heureuse place : *Anime oneste*, Ames honnêtes, ou Braves Gens. Comme l'a bien dit Ruggero Bonghi, — qui fut à peu près le Jules Simon de l'Italie, — dans la préface qu'il mit à ce volume, les nombreux personnages « n'ont ni grands enthousiasmes, ni grands désespoirs; ils ne trouvent ni ne cherchent de fosses où tomber. » Mais on les sent réels. On voit où ils sont, et ce qu'ils font. Presque jour par jour se déploie devant le lecteur l'existence de Paolo Velena, de sa femme, de leurs sept enfans, et de la nièce orpheline qu'ils ont recueillie. L'auteur, en qui la jeune fille se laisse encore deviner à sa complaisance pour les songes et les souffrances vagues des jeunes âmes féminines, avait été frappée du charme, de la fertilité d'émotion de la vie de famille, où les effets des moindres événemens sont diversifiés et prolongés à l'infini par les humeurs de chacun des membres et par leurs rapports mutuels. Elle avait donc eu l'idée d'écrire, sans presque rien y changer, ce qu'elle avait vu autour d'elle, de mettre en roman — sans y introduire d'intrigue romanesque — son expérience d'une vingtaine d'années. Et c'est vraiment une idée charmante et touchante, qui ne dénonce pas seulement une candeur virginale, mais un instinct de grand écrivain, que celle de cette jeune fille si pressée d'écrire, si exempte de prétention et si franche d'influence livresque, que, ne connaissant rien du monde, elle raconte, non pas des aventures imaginaires et des rêveries fantastiques, non pas même le roman incolore de son cœur, mais la vie de tout son entourage ordinaire : premier signe, exquis et naïf, de ce détachement de soi, de cette audace innée d'entreprise, de cette large sympathie, qui sont les dons indispensables de l'artiste, et surtout de l'artiste littéraire.

Parfois languissant, comme on le pense, le livre est au moins

plein de promesses; c'est, de plus, un document sincère, et il nous permet de comprendre pourquoi les romans de Grazia Deledda sont toujours moins le récit d'un drame individuel que l'histoire d'une famille. Dès son enfance, la famille lui est apparue comme l'unité humaine par excellence. Par suite de son expérience habituelle, d'accord avec les traditions de son peuple, elle ne conçoit l'homme qu'uni aux autres par le lien familial; et ce n'est pas l'homme en tant qu'individu qu'elle dépeindra, — ni même, à vrai dire, l'homme en tant qu'être social, — mais l'homme en tant que membre d'une famille. L'individu est trop seul, la société est trop loin. Arraché à la famille par la solitude, quelle qu'en soit la cause, l'homme est un être incomplet et malade. Répandu dans la société, pour quelque fin que ce soit, l'homme est un égaré. L'isolement et la société sont également dangereux, — et quand je dis société, je dis la société dans tous les sens du mot, au sens politique comme au sens mondain; car la société légale même n'est salutaire et valable qu'autant qu'elle consacre la famille et lui sert de sanction. Cette double idée est familière aux races primitives, aux tribus orientales surtout, auxquelles les Sardes se rattachent par tant de traits, et on la retrouverait sans peine dans la Bible. Telle est la croyance morale, tout instinctive, qui a dominé Grazia Deledda dans sa conception du roman, et qui, pour le dire en passant, ne laisse pas que de la distinguer fortement des auteurs russes, dont quelques critiques ont voulu la rapprocher.

Or, quel est le drame familial par essence, celui qui fonde la famille et qui la dissout, celui qui en est et la condition et la négation, le commencement et la fin? C'est l'amour. Légitime ou non, favorisé des parens ou combattu par eux, l'amour trouble la famille et la disloque. Sans doute son action ne se réduit pas à cela ; mais c'est en cela qu'elle est formidable, surtout si l'on songe à ce cercle fermé qu'est la famille sarde, à la hiérarchie patriarcale qui continue d'y régner. Si l'on s'explique aisément l'importance que les romanciers de toute nation, de toute école, de tout esprit, attachent à l'amour, — la passion universelle qui met tous les sentimens en lumière et tous les intérêts en jeu, — combien n'en devait pas être plus frappé encore, et plus ému, un auteur, une femme, qui fait de la famille son centre d'observation, pour ainsi dire, et de jugement! Car pour elle alors, pour elle femme, pour elle Méridionale, pour elle Sarde, l'amour n'est

plus seulement une passion vulgaire et générale : il est le grand mystère de la famille, à la fois nécessaire et redoutable, et, à cause de cela, poétique. Et quels que soient en effet ses caractères moraux, honnête ou coupable, il grandit, et ses conséquences grandissent avec lui, en proportion de la solidité et de la noblesse du lien familial, qu'en tout cas il tend à former et qu'il détruit. Cette puissance étrange de l'amour, dont on ne sait jamais s'il est mauvais ou bon, de l'amour qui attire et qui effraye, de l'amour maître des douleurs et des joies, maître des rêves, la jeune fille l'entrevoyait dès son premier livre ; et dès lors elle a trouvé la veine de ses sujets, le point de vue de tous ses romans, l'inspiration de ces idylles chaudes et farouches, — pures pourtant et délicates comme les idylles antiques, à cause de cette sorte de respect inquiet, de vénération religieuse, de craintive sympathie, que la préoccupation et l'indécision morales de l'écrivain répandent autour d'elles.

C'est l'amour qui est « la voie du mal » dans le roman qui porte ce titre (*La Via del Male*), et dont on ne saurait trop admirer la solide structure et la marche émouvante, quand on songe qu'il est l'œuvre d'une femme qui n'avait pas vingt-trois ans. Mais combien, dans le coupable, l'auteur nous fait voir plutôt une victime ! Après avoir passé par les émotions amoureuses du laboureur Pietro Benu épris de la fille de ses patrons, et partagé ses longs chagrins quand l'hiver l'exile loin de sa maîtresse dans les terres qu'il doit cultiver, qu'il nous est difficile de ne point comprendre l'écroulement de sa conscience lorsque Maria, par orgueil, se laisse fiancer au riche Rosana ! Hélas ! l'amour bien décrit sera toujours approuvé, et les sympathies qu'il conquiert viennent trop de tout l'être, et du fond de l'être, pour ne lui point rester fidèles. Nous l'avons vue, nous l'avons sentie naître, cette passion, quand Pietro, en présence de Maria, hésitait entre les pensées tristes et une sensation indéfinie de bien-être. Nous l'avons vue se concilier peu à peu les meilleurs sentimens de cette âme naïve : « Comme elle était belle, Maria, la tête nue ! *Qu'elle devait être modeste et bonne !* » Nous l'avons vue se nourrir de toutes les impressions qui viennent du hasard et des choses, du silence du ciel d'automne, du gris rosé de l'aube, des vapeurs violettes du soir, de la musique et des paroles des chansons d'amour, de toutes les occupations domestiques ou rurales qui rapprochent la jeune maîtresse et l'ouvrier, de leurs habitudes

et de leurs communs soucis. Cette nuit de janvier, limpide et froide, où l'éclat métallique de la lune inonde la cour, et où souffle une bise aiguë, fine comme une piqûre d'aiguille; cette nuit où, après un silence anxieux, les jeunes gens se parlent, et où Pietro prend de force le premier baiser, ne l'avons-nous pas vécue, tant tout y est vrai d'une vérité totale, enveloppante et pénétrante, tout, le décor, les actes, les paroles, les pensées, les battemens de cœur, les frissons et les impulsions de la chair? Et lorsque Pietro, accusé d'un vol de bestiaux, sort de prison le jour du mariage qu'il avait juré d'empêcher, quel supplice. — dont le lecteur sent la morsure, — quand il entre dans la chambre du festin où, selon la coutume sarde, Maria et son mari, au bout de la table, mangent dans la même assiette! Les incidens comiques ou seulement vulgaires du repas deviennent une torture, et rien sans doute ne nous donne mieux une idée de l'art sobre et puissant de l'écrivain; mais rien aussi n'est plus propre à contrarier les velléités morales que suppose le titre de son livre. Car un homme qui a supporté ces souffrances est mûr pour le crime, et, s'il le commet, ce n'est plus lui qu'il faut accuser, mais le destin. Telle est d'ailleurs, au fond, l'unique morale du roman : le sort des hommes est à plaindre; l'amour, qui les sollicite par la joie, les entraîne à la douleur et au crime, et qui veut les juger, quand il sait leur vie, ne trouve en soi que de la pitié.

Le conflit des élans de l'amour et des devoirs de famille, ou tout au moins des conventions de la famille sarde, apparaît davantage dans le volume suivant. *Il Tesoro;* et là encore, si l'auteur ne décide point, son lecteur décide pour lui. C'est le récit de deux romans d'amour parallèles, reliés entre eux par une vague histoire de trésor, et dont l'un se déroule chez des paysans, l'autre chez des bourgeois. L'opposition, quoique ingénieuse, fatigue l'attention, et l'unité est trop visiblement factice. Mais il y a un charme également douloureux et très différent dans chacune des deux aventures, — celle du paysan propriétaire qui, habitant chez son oncle depuis son veuvage, séduit la servante, et, surpris par sa cousine, chassé par l'oncle, retourne humilié dans sa maison déserte, pour y vivre de longs mois dans un concubinage triste et méprisé, — et l'aventure moins violente, mais non moins tragique, tout intérieure pour ainsi dire, dont meurt Elena Bancu, et dont quelques lettres d'amour sont les seuls

événemens. Est-ce influence des romans russes que Grazia Deledda lut alors, — entre autres le *Tarass Boulba* de Gogol? Est-ce la conséquence de son indécision morale, errante autour du problème de l'amour, et que son expérience croissante, sa vue élargie du monde de l'âme, rendaient à la fois plus pénible et plus irrémédiable? Sa mélancolie s'affirme; dans les descriptions de paysages, à plusieurs reprises reviennent les mots d' « indicible tristesse. » La donnée de *La Giustizia*, le titre même, sont d'un amer pessimisme : car cette prétendue justice, c'est la défaite et l'oppression des victimes innocentes de l'amour par les hommes de préjugés et d'orgueil. Mais, — il est bon de le répéter, — cette douloureuse ironie n'est que dans le titre et dans l'inspiration générale. Elle ne vicie pas l'observation des sentimens et des mœurs; car elle ne la dirige pas : elle en résulte.

Le trouble que l'on devine vers ce temps dans l'âme de l'écrivain laisse discerner deux symptômes intéressans pour l'évolution de ses idées et de son art. D'une part, sa compassion émue pour l'amour grandit. Il avait en quelque sorte, dans *La Via del Male*, voulu essayer de le détester, et il n'a pu s'empêcher d'absoudre ce qu'il avait d'abord songé à condamner. De plus en plus, l'amour lui paraît innocent, excusé tout au moins par les douleurs qui l'accompagnent. D'autre part, à mesure que s'assombrit sa contemplation de la vie, il accorde plus d'attention au détail pittoresque des costumes et des mœurs, à la description des paysages. Il semble qu'il trouve dans l'effort d'art, dans ses difficultés les plus raffinées, une consolation, — que dans l'art, intelligence active et créatrice de la vie, il voie la meilleure fin de la vie même. De cette époque vraisemblablement date la nouvelle qui a donné son nom au recueil intitulé : *la Reine des ténèbres*, et qui est une confidence. Maria Magda se sent le cœur noir et vide, hésitante qu'elle est entre le passé et l'avenir, dévorée par le désir de l'inconnu. Elle aime, mais l'amour mourra; le temps passe; toute chose est vaine : « l'idée de la fin lui gelait dans le cœur toute joie. » Elle se désespère, on la croit folle. Mais, une nuit, elle sort, et regarde la vallée. Les pures étoiles brillent, une légère fraîcheur se répand dans l'air et se mêle aux odeurs sauvages. Les feux des charbonniers brûlent les taillis, dans les montagnes. Et la contemplation de cette nuit dissipe la tristesse de Magda.

« La Reine des ténèbres se sentit artiste. Elle sentit que son âme inquiète enfermait une puissance redoutable, le clair reflet de la nature et des choses. Et elle pensa : Demain, je commencerai à travailler, et mon travail sera comme la tâche de ces ouvriers qui incendient la montagne, illuminant la nuit et fécondant la terre. Je décrirai cette nuit, j'écrirai l'histoire de mon âme; je retournerai au monde, à la vie, à l'amour; et le monde, la vie, l'amour, et mon Moi, vivront dans mon œuvre. Et rien ne les détruira plus. »

Sonore acte de foi, légitime orgueil d'un artiste conscient de sa force, et par conséquent de son devoir! Grazia Deledda se sentait désormais maîtresse d'elle-même, et de l'univers, si l'on peut appliquer cette arrogante formule à l'enthousiasme sincère de la plus discrète, de la plus timide des femmes-auteurs. Ce qu'il y avait d'incertain dans ses œuvres précédentes s'effaçait devant l'évidence de sa vocation. Ses sollicitudes morales allaient non pas s'abolir, mais occuper leur juste place dans l'œuvre esthétique, et par cet emploi se calmer en perdant de leur inutile impatience et de leur âpreté égoïste. Les velléités de juger, de condamner, de chercher et de montrer une règle morale faisaient place à une libre sympathie pour toutes les douleurs de l'humanité, et toutes ses fautes. Ce qu'il se glissait de préoccupations personnelles et d'élémens subjectifs dans les caractères et les sentimens de quelques personnages du dernier roman, cédait à un désir plus résolu du vrai. Instruite de son talent par une quadruple expérience, soucieuse de le fortifier et de le polir, Grazia Deledda renonçait pour jamais à cette rhétorique descriptive, sentimentale ou idéologique, à ce bruit de mots auquel les écrivains italiens sont trop souvent portés par la beauté même de leur langue et par la facilité de leur génie, et dont, dès ses premiers essais, la sincérité de son observation et la probité réaliste de son imagination l'avaient presque totalement garantie. Elle purifiait et enrichissait son style, que l'habitude du dialecte avait quelquefois gêné. En pleine possession de ses moyens, elle pouvait en user avec un choix plus clairvoyant, les appropriant mieux aux proportions et aux nuances des choses et des êtres qu'elle voulait peindre, à la gradation des effets qu'elle voulait produire. Et en fait, cette crise sentimentale et artistique est suivie d'un brusque progrès.

Dans les trois derniers romans, que je n'essaierai pas de résu-

mer parce que leur mérite tout à fait éminent réside moins dans le sujet et dans la trame de l'action que dans l'impression vivante de l'ensemble, dans le mouvement incessant des âmes, dans le relief des mœurs, dans la beauté continue et toujours renouvelée des paysages, — dans *Il vecchio della Montagna*, dans *Elias Portolù* et dans *Dopo il Divorzio*, Grazia Deledda domine son talent et sa matière. La composition, un peu artificielle et malgré tout relâchée dans *Il Tesoro*, distendue et comme flottante dans *La Giustizia*, se resserre, et la clarté en reprend ainsi toute sa valeur. Entre le développement du sujet, qui est toujours l'histoire, extrêmement captivante, fougueuse et brûlante d'une passion malheureuse, et la description des mœurs sardes, la cohérence est plus étroite. Toujours plongés dans la vie de famille, les héros nous y engagent à leur suite, et leurs émotions retentissent ainsi dans un tissu électrique de vies entre-croisées; mais, au lieu d'être perdus parmi les autres personnages, les amoureux, artisans involontaires de l'action, sont placés sous une lumière plus vive, au premier plan. Et cependant les personnages secondaires sont pleins de vie, eux aussi, et, jusqu'aux plus fugitifs, dessinés d'un trait qui demeure.

Cette puissance de créer de la vie, d'animer les moindres figures, était déjà bien frappante dans les précédens romans. On n'oublie pas, quand on les a rencontrés une fois, le père de Maria dans *La Via del Male*, Nicolà Noina, robuste, bavard et blagueur, ami des bons vins et des belles filles, et sa femme, propre, dévote, sérieuse, avec un grand visage blanc impassible et muet, — ni, dans *Il Tesoro*, la cousine Costanza, intelligente, honnête et chaste, orgueilleuse et jalouse, qui sèche de rage silencieuse quand elle devine, épie et surprend l'amour d'Alessio pour la servante Cicchedda. Dans *La Giustizia* surtout, à côté du couple principal, Stefano et Maria, que de figures attachantes, émouvantes, pittoresques ou comiques! — donna Silvestra, la *monaca di casa*, la nonne volontaire qui vit recluse dans un ermitage attenant à la maison de son père; — son fiancé, et bientôt son amant, Filippo Gonnesa, le bandit qui, accusé de complicité de meurtre, erre, déguisé, dans le maquis; — la mère de Maria, sèche et fière, avec sa haute taille, sa lèvre moustachue et ses deux formidables yeux bleus sous l'arc touffu de ses sourcils noirs; — la servante-maîtresse Serafina, insolente et chapardeuse, aux petits soins pour son vieux maître, — et ce vieux maître

enfin, don Piane Arca (1), le corps ratatiné, la face enfantine, égoïste, avare, fantasque et violent, fidèle à ses antiques inimitiés, tout secoué de désirs de vengeance, et dévot par surcroît, sans cesse en prières, un chat sur les genoux, un chapelet de nacre brune autour du poignet, et, sous son long gilet, un collier de croix et de scapulaires, de médailles et de reliques, dont un fragment de la vraie croix, acheté à prix d'or à la veuve d'un bandit...

Cet art ou, pour mieux dire, ce don de dresser en pied, d'un regard, les personnages, de graver dans l'esprit du lecteur non pas une de leurs attitudes, mais l'ensemble de leur personne physique et morale, Grazia Deledda l'exerce mieux que jamais dans ses trois derniers livres. La vieille Zia Bisaccia, dans *Il vecchio della Montagna*, Prete Porcheddù dans *Elias Portolù*, dans *Dopo il Divorzio* le pêcheur de sangsues Isidoro Pane, type tout franciscain, admirable de foi, de bonté délicate et naïve, — ces personnages et bien d'autres encore sont moins passionnans sans doute que les protagonistes, mais non moins intéressans à d'autres titres, et aussi vivans.

Qu'il s'agisse d'analyse psychologique, en effet, de récit dramatique, de dialogue ou de description, la netteté, la sûreté, le relief du trait sont surprenans. C'est ce qui constitue l'originalité du réalisme de Grazia Deledda qui, à d'autres égards, ressemble à celui des Russes, de Dostoïevski et de Tolstoï. Elle diffère d'eux, en outre, par la continuelle attention qu'elle donne à la nature : non pas que ses personnages la sentent comme extérieure à eux, l'admirent et la goûtent volontairement; mais ils en font partie, ils en jouissent inconsciemment, ils en vivent; elle se mêle à toutes leurs émotions, à tous leurs instans. De cette incessante participation à ses changemens résulte pour eux une sorte de grandeur poétique, et pour toute l'œuvre une incomparable valeur : Grazia Deledda n'est pas seulement le poète de quelques drames profondément humains, elle est le poète de la Sardaigne. Ses romans racontent et peignent sa patrie. On pense, en la lisant, à ceux qui, chez nous aussi, ont voulu incarner une province dans leur œuvre, à George Sand par exemple, ou à Ferdinand Fabre. Mais son art est à la fois plus riche, plus fluide et plus sobre que celui de Ferdinand Fabre.

(1) *Piane*, Cipriano.

De George Sand, elle n'a point le lyrisme romantique, la faconde intempérante, la paysannerie souvent affectée. Elle ne lui ressemble que pour la facilité de sa production, don inappréciable quand on n'en abuse pas, et qu'on en sait les dangers : couchée tôt, levée tard, Grazia Deledda ne travaille que deux heures par jour. Faut-il chercher ailleurs des termes de comparaison qui nous aident à définir la nature de son talent? Le charme délicat et profond des romans de M. René Bazin peut seul donner quelque idée du genre d'émotion qu'elle communique, et de la façon dont elle rend sensible la vie de ses héros. Mais à quoi bon ces rapprochemens? N'ayant rien emprunté à personne, elle ne ressemble qu'à soi. La diversité même de ses aptitudes, la complexité de son œuvre, cependant si lucide et si simple, rendent malaisé de l'enfermer dans une formule. Et quand j'aurai rappelé l'attrait de son exotisme, qui n'est que le coloris sincère du plus large réalisme qui soit; — cet intime mélange de la nature et de l'homme; — cette faculté créatrice de faire vivre les personnages d'une vie totale et de répandre le mouvement dans leur ensemble sans nuire à la clarté du récit; — cette passionnante et multiple étude de l'amour, tant de fois répétée et toujours nouvelle, intense et brûlante, et pourtant saine et chaste, — je vois bien que j'aurai énuméré à peu près les élémens de ce jeune génie déjà florissant, mais je sens que je n'aurai pas dit la séduction qui en résulte, la beauté naïve et candide qui se forme de tous ces dons.

E. Haguenin.

LA CRISE DE L'ÉDUCATION
EN ANGLETERRE

LA NOUVELLE LOI SCOLAIRE ET LA LUTTE DES PARTIS

Il n'est pas de plus grand problème que celui de l'éducation. Dans la rivalité et la lutte des individus et des peuples, ceux-là l'emportent qui possèdent l'instruction la plus technique et sont soumis au meilleur dressage du caractère et de la volonté. L'éducation, qui apprend à l'homme à se gouverner lui-même, assure, en même temps, les meilleures garanties d'ordre et de liberté publiques ; et les peuples qui n'auront pu résoudre ce problème d'éducation nationale seront politiquement opprimés et économiquement asservis.

Mais les partis envisagent aussi l'éducation au point de vue de leurs intérêts et de leurs buts particuliers, qu'ils supposent toujours d'accord avec l'intérêt général. Avides de pouvoir, ils cherchent à assurer leur empire sur les générations prochaines; et les questions et les lois scolaires, surtout celles qui touchent à l'enseignement du peuple, deviennent l'objet des discussions les plus ardentes, et des batailles parlementaires les plus acharnées : c'est le cas pour la France, pour l'Allemagne, pour l'Angleterre à l'heure présente. Rien ne nous semble plus instructif que d'exposer, sur un sujet aussi brûlant, le conflit des opinions en Angleterre, le contraste avec les idées qui prévalent chez nous, enfin la solution que la majorité conservatrice vien

de donner au problème en votant une nouvelle loi scolaire, l'*Education Act* de 1902.

Avant d'aborder cette étude, il faut nous délivrer de toutes nos habitudes françaises d'ordre logique, de symétrie, de constructions rationnelles sur table rase. Respectueuse des droits acquis, soucieuse des réalités existantes, la législation anglaise est touffue, enchevêtrée, complexe comme ces réalités mêmes auxquelles le législateur cherche à l'adapter.

I

Dans le Royaume-Uni, l'instruction supérieure et l'instruction secondaire, — laquelle ne correspond pas à la nôtre, — sont à peu près indépendantes de l'État. Les Universités, les vieux collèges ont été fondés par des chartes qui remontent pour la plupart au moyen âge; ils disposent de revenus considérables et gardent une autonomie jalouse. Le gouvernement local intervient peu.

L'enseignement secondaire était donné par des établissemens privés, soumis à l'inspection de l'État, quand ils le demandaient et lorsqu'ils en faisaient les frais.

Quant à l'instruction primaire, il n'y avait, jusqu'en 1870, qu'une seule sorte d'écoles élémentaires, des établissemens libres fondés par des particuliers ou le clergé, alimentés en grande partie par des souscriptions volontaires, des revenus, des redevances. Ces écoles étaient absolument indépendantes de l'État, qui n'a commencé à intervenir, depuis la réforme électorale de 1832 et l'accession des classes moyennes au pouvoir, que pour fournir des subventions d'abord restreintes, puis toujours croissantes. De 20000 livres sterling, en 1834, cette contribution s'élevait déjà à 1 million en 1870, soit 25 millions de notre monnaie. Un comité spécial d'éducation était inauguré en 1839, au sein du conseil privé. La qualité de l'instruction était d'ailleurs des plus médiocres : dans certaines, localités l'instruction manquait absolument. Presque toutes ces écoles étaient soumises à la direction de l'Église anglicane qui les avait créées : l'éducation élémentaire se trouvait entre les mains du clergé officiel. Les sectes dissidentes, les libéraux, les radicaux aspiraient à changer cet état de choses.

« L'anglicanisme, dit M. Boutmy dans sa *Psychologie du*

peuple anglais, est une Église plutôt qu'une religion, et l'Église d'une caste. Il a des analogies avec le catholicisme ; c'est un catholicisme moins le Pape, avec le roi pour chef religieux. Chef suprême de l'Église, le roi l'est en même temps du pouvoir civil. Église et royauté se prêtent un mutuel appui. » L'Église anglicane encourt le reproche de cléricalisme, de ritualisme, de sacerdotalisme, adressé à l'Église catholique romaine. Ce reproche n'est fondé qu'à l'égard de la haute Église. Dans le giron de l'anglicanisme, un courant cherche à se rapprocher des masses populaires; mais, parmi la population ouvrière des grandes villes, c'est la haute Église et l'Église catholique qui sont en contact le plus direct avec le peuple. A côté de l'Église établie, la liberté de conscience et de culte est aussi complète en Angleterre qu'on le peut imaginer. Les nombreuses sectes dissidentes, wesleyens, méthodistes, baptistes, etc., presque toutes à tendances démocratiques très accentuées, sont fondées sur le principe de la séparation absolue du domaine religieux et du domaine de l'État, legs de la Révolution et de Cromwell. L'inégalité où elles se trouvent, vis-à-vis de l'Église officielle, en matière d'instruction primaire, est une inégalité non de droit, mais de fait. C'est parce qu'elles ne peuvent rivaliser de richesse et d'influence avec l'Église anglicane, qu'elles réclament l'abolition ou plutôt le rachat de l'école confessionnelle, — car la spoliation n'est pas encore entrée dans les mœurs anglaises, — et l'organisation d'écoles neutres, entretenues aux frais de l'État. Vers 1870, ces non-conformistes, bien que divisés sur toutes les questions théologiques, formaient un corps militant, et comptaient parmi leurs leaders un jeune politicien ultra radical de Birmingham, M. Joseph Chamberlain, aujourd'hui dans le camp de leurs adversaires politiques. La lutte ne s'engageait pas entre la libre pensée et l'Église, mais entre une Église d'État et des Églises libres.

Gladstone venait d'inaugurer son premier ministère libéral. Une des grandes œuvres de ce ministère fut la loi sur l'instruction primaire de 1870, à laquelle William Edward Forster a attaché son nom. Forster faisait un compromis. Il tenait compte des services considérables rendus par l'Église anglicane, il se montrait respectueux des croyances, autant qu'économe des deniers publics. Il ne détruisait rien : à l'édifice ancien il ajoutait une construction neuve. Il refusait de satisfaire aux exigences

des dissidens et des radicaux : racheter ou remplacer les écoles confessionnelles eût coûté un prix énorme. Les écoles volontaires subsistaient donc, restaient écoles libres, et l'État continuait à leur venir en aide. Mais Forster leur donnait des rivales redoutables en créant de nouvelles écoles, — *Board Schools.* — C'était la première ébauche d'un système d'éducation nationale.

Ces nouvelles écoles primaires, cependant, n'étaient, d'après la loi de 1870, ni organisées, ni administrées par l'intervention directe de l'État. L'innovation hardie de Forster fut de les placer sous la gestion de bureaux scolaires locaux, *School Boards*, élus pour trois ans par les contribuables, au scrutin de liste, avec vote cumulatif, qui assurait la représentation de minorités importantes. Les femmes étaient électeurs et éligibles. Tous les droits étaient pris en considération, toutes les précautions accumulées contre les excès de pouvoir. Enfin les bureaux scolaires et les écoles de ces bureaux n'étaient établis que là où les écoles volontaires n'existaient pas, ou existaient insuffisantes.

De même qu'aux écoles libres, l'État fournissait naturellement des subsides aux écoles des bureaux scolaires. Mais cette subvention ne couvrait pas exactement toutes les dépenses : les écoles nouvelles trouvaient le supplément nécessaire dans les taxes locales spéciales (*school rates*) que les *School Boards* élus avaient le droit de lever. Les contribuables subvenaient donc en partie à l'entretien des écoles nouvelles ; mais ils les contrôlaient par leurs représentans élus dans les *School Boards*, chargés de choisir les maîtres et de surveiller l'enseignement.

Les écoles libres (*voluntary schools*) n'avaient pas ce pouvoir de lever des taxes locales ; elles complétaient la subvention de l'État par leurs ressources propres, les revenus attachés à leur fondation, les souscriptions facultatives, les dons de ceux qui en faisaient les frais. Elles s'administraient à leur guise sous le contrôle de l'État, qui mettait certaines conditions aux subsides qu'il leur octroyait généreusement.

La plus essentielle de ces conditions touchait à la question religieuse. Les écoles libres ne participaient aux largesses de l'État, au même titre que les écoles des bureaux scolaires, que si elles respectaient absolument la *clause de conscience*. C'est-à-dire que, dans toute école ayant un caractère confessionnel (ce qui est le cas de la grande majorité des écoles libres), anglican, dissident, catholique, juif, les enfans, admis indistinctement, seraient dis-

pensés de suivre l'enseignement religieux de l'école, si leurs parens le demandaient. La liberté de conscience était sauve.

Quant aux écoles des bureaux scolaires, entretenues aux frais du Trésor et aux frais des contribuables, la loi Forster exigeait un certain genre de laïcité, de neutralité. Il dépendait des *School Boards*, et en dernière analyse des électeurs qui les nommaient, que tout enseignement religieux fût exclu des écoles publiques. Mais bien peu ont profité de cette latitude. Ainsi, d'après une statistique de 1898, sur 7198 écoles des bureaux scolaires, 57 seulement n'admettaient qu'un enseignement purement laïque (1). Dans la pratique, les écoles publiques écartent tout enseignement confessionnel, dogmatique, mais conservent un minimum d'enseignement religieux donné par le maître laïque. Le *School Board* peut, s'il le veut, et il le voudra presque toujours, admettre la lecture de l'Ancien et du Nouveau Testament, avec ou sans commentaire, voire même faire réciter le *Pater* au commencement de la classe. Mais la section 14 de la loi Forster, la clause Cowper Temple, interdit formellement, dans toute école des bureaux scolaires, l'usage d'un catéchisme dogmatique ou d'un formulaire confessionnel quelconque, anglican ou dissident.

Ainsi, dans les écoles libres, presque toutes confessionnelles et en grande majorité anglicanes, liberté pour le père dissident ou libre penseur de soustraire son enfant à l'enseignement religieux. Dans les écoles des *School Boards*, enseignement laïque, neutre, respectueux de la religion, vaguement chrétien, avec

(1) Les Anglais pour qui « la religion c'est l'ennemie » se réduisent à une infime minorité. Les Anglais estiment que la civilisation moderne est fille du christianisme, qu'une éducation purement intellectuelle est une éducation dépravée, et ils s'autorisent de l'exemple de la Grèce et de Rome. La page suivante d'Herbert Spencer exprime à merveille l'aversion des Anglais pour le préjugé rationaliste si populaire en France, et qui est devenu le *Credo* de nos éducateurs patentés : « L'intelligence, écrit Spencer, n'est pas un pouvoir, c'est un instrument; elle n'est pas une chose qui meut, mais une chose qui est travaillée (*worked*) par des forces qui sont derrière elle. Dire que les hommes sont gouvernés par la raison est aussi irrationnel que de dire qu'ils sont gouvernés par leurs yeux. La raison est un œil, l'œil à travers lequel les désirs voient le chemin qui les mène à se satisfaire. Éduquer la raison, c'est rendre l'œil meilleur, lui donner une vision plus exacte et plus compréhensive, mais qui n'altère en rien les désirs secondés, favorisés par elle. Vous avez beau étendre son horizon, les passions détermineront encore la direction vers laquelle la raison doit être tournée, les objets sur lesquels elle doit se fixer. L'intelligence sera justement employée à accomplir ces fins que les instincts et les sentimens proposent; la culture de l'intelligence n'ayant rien fait qu'accroître leur habileté à les accomplir. » *Social Statics*, p. 389. Page admirable d'observation exacte et d'expérience profonde, et que les éducateurs ne sauraient assez méditer.

liberté pour le *School Board* de choisir des maîtres attachés à la religion, mais non ecclésiastiques. Ceux-ci peuvent bien faire partie des bureaux scolaires, qui se recrutent à l'élection, mais non du corps enseignant dans les écoles de ces bureaux. Les catholiques, par exemple, dans les villes où ils sont électeurs, font entrer dans les *School Boards*, des membres éminens de leur Église.

La loi Forster a donné un grand essor à l'instruction élémentaire. De nombreuses améliorations l'ont, depuis 1870, modifiée sur plusieurs points. Dès 1891, le gouvernement avait établi la gratuité indirecte, jugeant inutile ou inopportun d'en proclamer le principe. La fréquentation obligatoire de l'école a été généralisée. Les subventions de l'État n'ont cessé d'augmenter. En 1901, près de 20 millions de livres sterling, soit 500 millions de francs, étaient dépensés pour l'instruction, dans le Royaume-Uni. Les écoles volontaires recevaient tant par tête d'élève possédant un certain niveau d'instruction constaté par des inspecteurs. Le *Board of Education* créé en 1899, sorte de ministère de l'Instruction publique, est destiné à débrouiller le chaos de l'éducation anglaise.

Les écoles libres existent partout. Les écoles créées par les *School Boards* et ces *Boards* mêmes ne se rencontrent que dans les deux tiers du pays. Presque toutes les régions purement rurales sont desservies par des écoles libres. D'après une des plus récentes statistiques, les écoles primaires, pour l'Angleterre et le pays de Galles, comptent 14 354 écoles libres, 5 728 écoles des bureaux scolaires. Sur 5 600 000 enfans qui suivent les cours d'instruction primaire, 2 600 000 sont élevés dans ces dernières, tandis que les écoles libres en reçoivent trois millions, c'est-à-dire plus de la moitié.

Au point de vue confessionnel, les 14 354 écoles libres se subdivisent comme il suit : 11 772, c'est-à-dire la grande majorité, sont liées à l'Église d'Angleterre, 1 045 sont catholiques romaines, 458 wesleyennes, 1 079 anglaises, sans dénomination.

II

Les résultats de la loi de 1870 devaient satisfaire tous les amis de l'éducation ; mais il n'en était pas de même pour les partis politiques et religieux. Équitable entre les conservateurs

d'un côté, les dissidens et les radicaux de l'autre, elle n'avait assuré le triomphe d'aucun.

Les dissidens détestent l'Église établie. Ils trouvaient insupportable que l'État subventionnât des écoles religieuses appartenant à la Confession officielle. La « clause de conscience » n'était pas pour eux une garantie suffisante, car ce n'est pas seulement l'enseignement religieux, c'est toute l'école qui est imprégnée d'une atmosphère d'anglicanisme, et dans les campagnes où il n'y a qu'une école, presque toujours anglicane, les parens n'ont pas le choix. Dissidens et libéraux se plaignaient du mauvais état des locaux scolaires dans ces écoles libres, et surtout de l'insuffisance de l'instruction. Ils faisaient valoir toutes les réformes que les écoles publiques, sous l'impulsion des bureaux scolaires, ont accomplies dans les grandes villes : l'enseignement technique, les écoles du soir, les écoles supérieures. Il fallait, disaient-ils, universaliser les *School Boards*, car c'est d'eux que dépend l'avenir de l'Angleterre.

Les conservateurs, de leur côté, n'ont cessé depuis trente ans de se plaindre amèrement des nouvelles écoles, qui tendaient à supplanter les écoles libres. D'abord, au point de vue fiscal, ils s'élevaient contre le privilège qui permet aux *School Boards* de lever des taxes locales et de disposer sans limites des deniers publics. Partout où il existait des *School Boards*, les patrons de l'école libre payaient deux fois : d'abord pour l'entretien de leur école, puis pour l'école du bureau scolaire. Ils reprochaient aux *School Boards* le luxe inutile des constructions, le gaspillage, l'entretien d'un personnel trop nombreux et trop rétribué. Dans ces trop vastes écoles des villes, l'instruction, souvent mécanique, est poussée trop loin, au delà des besoins appropriés, et favorise les ambitions intellectuelles des classes laborieuses, sans leur donner les moyens d'en tirer un parti fructueux. L'enseignement n'exerce aucune influence sur le caractère. La neutralité en matière religieuse aboutit à la tiédeur, à l'indifférence, à l'hostilité, tout au moins à l'individualisme. Il y a danger pour l'ordre social.

Ces réclamations des conservateurs sont devenues plus vives, plus bruyantes, plus impérieuses, depuis la double et écrasante défaite des libéraux, en 1895 et 1901. La guerre, le sentiment national exalté, l'impérialisme, donnaient aux conservateurs les coudées franches. Les patrons des écoles libres qui siégeaient sur les bancs ministériels, exigeaient satisfaction.

En 1897, le gouvernement augmentait considérablement les subventions destinées à l'enseignement libre, jusqu'à couvrir les cinq sixièmes des dépenses. Lord Salisbury poursuivait de plus vastes desseins, une entreprise à longue portée. Il ne s'agissait de rien moins que de reprendre l'œuvre libérale de Forster, de la refondre en un système d'éducation plus vaste, en même temps que plus favorable à la cause conservatrice. Un premier projet échoua. Un nouveau bill fut présenté par M. Balfour à la Chambre des communes au printemps de 1902, et transformé avant Noël en loi scolaire, en *Education Act*, après huit mois de discussions orageuses à la Chambre des communes, et une agitation dans le pays, qui rappelle les démonstrations populaires d'autrefois, et qui témoigne de l'intensité de la vie publique en Angleterre.

L'*Education Act* ne concerne ni l'Écosse ni l'Irlande. En Écosse, la population est unanime dans ses croyances théologiques. Quelques paroisses seulement se rattachent au catholicisme. L'éducation la plus élémentaire est donnée dans les *Board Schools*, qui existent partout, et où la Bible et le *shorter Catechism*, le catéchisme abrégé, forment le thème de l'éducation religieuse pour tout le pays. En Irlande, 75 pour 100 de la population sont catholiques : les enfans des deux Églises, protestante et presbytérienne, sont élevés dans des écoles séparées. Mais en Angleterre la difficulté naît de l'opposition entre l'Église établie et les sectes dissidentes non reconnues, presque aussi nombreuses qu'aux États-Unis, qui ont résolu le problème, en exigeant la laïcité de toutes les écoles subventionnées.

L'*Education Act* de 1902 consacre l'égalité presque complète, au point de vue fiscal, entre les écoles libres et les écoles primaires publiques. Il décharge les écoles libres de tous les frais pour l'instruction primaire laïque donnée à l'intérieur de leurs murs. Les patrons des écoles libres n'auront à pourvoir qu'aux réparations occasionnelles de l'immeuble de l'école ; un amendement introduit par la Chambre des lords les a déchargées de l'entretien courant. L'école libre recevra, comme l'école publique, une subvention du Trésor, et en outre, ce qui n'était pas le cas sous la loi précédente, elle sera alimentée en partie par le produit des taxes scolaires qui, jusqu'alors, n'avaient servi qu'à faire vivre les écoles des *School Boards*.

Les *School Boards*, la grande innovation de la loi Forster, sont supprimés. La loi nouvelle transporte la responsabilité de l'éducation non plus à un corps spécial, élu *ad hoc*, mais aux Conseils de comté (qui ont quelque analogie avec nos conseils généraux) et aux Conseils municipaux. Dans chaque comté, dans chaque ville importante, Londres étant provisoirement excepté, un comité d'éducation sera chargé de l'instruction primaire, de l'instruction secondaire (il faut entendre par là les écoles primaires supérieures, les écoles normales, les écoles techniques) : c'est une innovation considérable, car la loi Forster ne s'occupait que de l'instruction primaire. Mais ces comités d'éducation ne seront plus élus directement, comme les *School Boards*, par un mode de suffrage particulier ; ils seront choisis pour moitié au moins par les membres élus du Conseil de comté ou du Conseil municipal des villes érigées en district spécial, ils se composeront pour moitié d'autres élémens déterminés par des règlemens. Les femmes sont électrices, mais non éligibles au Conseil de comté, elles pourront trouver place dans le Comité d'éducation. Cette autorité nouvelle, simplement émanée des Conseils de comté et des Conseils municipaux, reçoit les subventions de l'État et les taxes locales, fixées par ces conseils, et les répartit entre les écoles publiques et les écoles libres. Il est chargé de la direction des écoles qu'il entretient entièrement, mais il n'exerce dans les écoles libres qu'une surveillance sur l'enseignement laïque.

Les écoles libres, créées par des particuliers ou des associations, seront administrées par un conseil spécial de directeurs (*managers*), fonctionnant sur place. Il se composera de six membres au moins, dont un tiers, deux sur six, seront désignés par le Comité d'éducation et le Conseil élu de la paroisse, et les deux tiers, c'est-à-dire la majorité permanente, seront désignés par les propriétaires, les patrons de l'école libre. C'est ce conseil de direction, ce sont ces *managers* qui, choisissant le personnel enseignant et lui donnant des ordres, seront les véritables maîtres de l'école libre. Ainsi l'État et les corps locaux entretiennent les écoles libres, ont un droit de surveillance et des pouvoirs assez étendus, mais ne les dirigent pas. La « clause de conscience » est d'ailleurs appliquée aux écoles libres comme par le passé, ainsi que la clause Cowper Temple, la clause de neutralité religieuse aux écoles publiques. entretenues complètement par les Conseils de comté.

L'*Education Bill*, dont nous venons d'exposer les points principaux, a soulevé des tempêtes. Les libéraux et les dissidens demandaient non seulement le maintien, mais la généralisation des *School Boards* qui, s'ils fonctionnaient avec peu de succès dans les campagnes, avaient réussi dans les grandes villes, au delà des rêves de leur auteur. Le gouvernement conservateur les supprime, et il les remplace par des comités qui, nommés par les conseils locaux, tomberont, surtout dans les circonscriptions rurales, sous l'influence conservatrice et cléricale exercée par les grands propriétaires fonciers et les membres de l'église anglicane. La suppression des *School Boards* est, aux yeux de toute la gauche, un éclatant triomphe des tendances réactionnaires sur les idées de liberté.

La thèse des libéraux, c'est que les écoles libres, confessionnelles, vivaient difficilement, étaient appelées à disparaître; elles avaient peine à recueillir des souscriptions suffisantes. La loi nouvelle leur procure d'importans avantages pécuniaires. Les propriétaires de ces écoles n'auront plus un penny à sortir de leur poche, sauf pour les grosses réparations. Désormais ce n'est pas seulement l'État, comme sous la loi Forster, ce sont les contribuables soumis à la taxe scolaire qui pourvoiront à toutes leurs dépenses. Les contribuables paieront, mais n'auront presque rien à voir à la direction de l'école libre, et c'est une violation de ce principe constitutionnel que celui-là seulement paie l'impôt qui peut en surveiller l'emploi.

Le grief des non-conformistes, c'est que la loi proposée viole la liberté de conscience consacrée par la Réforme. Car la loi de 1902 établit un monopole de fait pour l'Église d'Angleterre. Dans la plupart des petites communes rurales il n'existe qu'une école libre dirigée par le clergé anglican. Le père de famille *dissenter* n'a pas le choix. Il sait bien que la clause de conscience dispense son enfant de recevoir l'enseignement religieux. Mais l'esprit de l'Église est répandu sur tout l'enseignement. Ce n'est pas une garantie pour la minorité, ni même pour la majorité; car souvent l'école de village a pour patrons les gros propriétaires qui appartiennent à l'Église officielle, tandis que les paysans sont les adeptes des sectes dissidentes. La majorité paie pour la minorité.

Le projet de loi, d'après ses adversaires, attentait à la liberté civile et à la liberté religieuse. Le ministère, chargé de terminer la guerre africaine, n'avait pas mandat pour proposer cette loi contraire à la Constitution.

C'est autour de la clause 8 du *Bill*, devenu dans l'*Act* la section 7, nous dirions l'article 7, et qui traite de la réforme administrative pour la distribution des fonds publics et le règlement des autorités locales, que s'est livrée la grande bataille. Discours interminables à la Chambre, amendemens, démonstrations gigantesques, meetings monstres, réunions publiques jusque dans des centaines de villages, conférences agitées, lettres innombrables aux journaux, résolutions, appels, menaces, tout était mis en mouvement pour soumettre le gouvernement et sa majorité à la pression de l'opinion publique. Les libéraux, M. Bryce, sir Campbell Bannerman, lord Rosebery, sir Henry Fowler, sir Edward Grey, M. Asquith, M. John Morley, sir William Harcourt, divisés sur tant de questions, étaient étroitement unis dans cette campagne. Ils avaient pour alliés un évêque anglican à tendances libérales, le lord évêque de Hereford qui prêchait la conciliation; mais il leur manquait l'appui des nationalistes irlandais : ceux-ci, après s'être désintéressés du Bill, finirent par le voter sous la pression du cardinal Vaughan, de l'archevêque de Dublin et de leurs électeurs catholiques. A la tête des dissidens marchait un pasteur baptiste de Londres, le Dr Clifford, qui criait à l'injustice et à la fraude, comparait le gouvernement à Charles Ier et à Laud, annonçait que la guerre religieuse allait se rallumer, et que les dissidens se laisseraient poursuivre en justice, dépouiller de leurs biens, comme autrefois, plutôt que de payer les taxes scolaires.

Le gouvernement, M. Balfour, M. Chamberlain lui-même, qui en 1870 trouvait la loi Forster trop réactionnaire, le ministère, ses orateurs et ses journaux, forts du bloc de la majorité conservatrice, tenaient tête à leurs adversaires et ne laissaient aucun argument sans réponse. Supprimer les *School Boards* c'est, disaient-ils, se conformer à l'esprit libéral de la législation de 1870 : Forster a créé les *School Boards* parce que, à cette date, les Conseils de comté n'existaient pas. Au lieu de multiplier les autorités et de les diviser, l'*Education Bill* les simplifie, en ne reconnaissant, comme autorité suprême, que les représentans élus des comtés et des bourgs. Les autorités locales, en matière d'instruction primaire et secondaire, sont seules responsables, d'un côté envers leurs électeurs, de l'autre vis-à-vis du pouvoir central, du *Board of Education*.

Pour ce qui est des écoles libres, les dissidens, disait M. Bal-

four à Manchester, attaquaient par les mêmes argumens, les mêmes menaces de refus d'impôt, la loi Forster en 1870, dans laquelle ils voient aujourd'hui le palladium de leurs libertés. Alors, comme aujourd'hui, ils exigeaient la suppression des écoles libres. Le droit public anglais n'admettant pas la spoliation, il faudrait les racheter; cela dépasserait 26 millions de livres sterling, et c'est un prix que le public ne veut pas payer. On objecte que ces écoles végètent, que les souscriptions diminuent : pourquoi leur donner une vie artificielle avec l'argent du public au lieu de les laisser mourir de leur belle mort? — Mais elles ont beau végéter, elles ne meurent pas, car si les ressources sont insuffisantes, le sentiment religieux, toujours vivace, les soutient. Parmi les plus pauvres, celles fondées par les catholiques dans les villes, par exemple, il n'en est pas une seule qui ait été fermée depuis 1870. Demander la disparition totale d'un système cher à la moitié des gens de ce pays est donc absurde. Le D[r] Clifford et ses partisans voudraient obtenir l'impossible. L'intérêt général de l'éducation est de soutenir les écoles libres et, les subsides du Trésor ne suffisant pas, on aura recours aux taxes locales.

A l'objection de lord Rosebery, que ces taxes sont injustes, les défenseurs du gouvernement ripostent que depuis trente-deux ans les *Dissenters* paient sans murmurer l'impôt dont les écoles libres prélèvent une part, sous forme de subventions réparties par le pouvoir central. La différence entre un impôt de l'État et une taxe locale est-elle si grande, que les Dissenters acceptent l'une et refusent l'autre, et se déclarent prêts au martyre plutôt que de la payer? C'est là une distinction subtile digne d'un casuiste de Pascal.

Ces taxes, disent enfin les libéraux et les dissidens, payées par les contribuables, entretiennent des écoles dont le Bill leur refuse le contrôle. — C'est encore là, pour les conservateurs, un sophisme. Les patrons, les administrateurs des écoles libres, gardent la direction religieuse de leur école : quoi de plus légitime? n'en sont-ils pas propriétaires, n'y ont-ils pas mis un capital? n'en font-ils pas les dépenses d'entretien? Le contrôle de l'administration locale sur l'enseignement laïque est absolu. On s'émeut de la majorité assurée aux patrons des écoles libres dans le conseil des *managers*, des directeurs de l'école libre. Ce mot *managers* est mal choisi. En réalité les *managers* seront sous la dépendance des autorités locales élues. Ils nomment les insti-

tuteurs; mais ils ne peuvent les renvoyer, sans l'assentiment de ces autorités; ce sont ces autorités qui fixent et paient leurs honoraires; qui surveillent le règlement, les dépenses de l'école. Ceux-là ne sont-ils pas les maîtres, qui ont entre leurs mains les cordons de la bourse? La loi enfin ne favorise pas une Confession plutôt qu'une autre. Les *Dissenters* n'ont qu'à multiplier leurs écoles pour jouir des mêmes privilèges que l'Église anglicane.

Une accusation cependant touchait au vif M. Balfour et le ministère, accusation qu'il repoussait comme une calomnie : celle de cléricalisme. John Bull tient à la religion, il la respecte. Il n'est pas voltairien. Mais s'il n'éprouve aucune sympathie pour cet anticléricalisme agressif qui existe en France et en Italie, il ressent et combat toute tentative du clergé d'étendre son pouvoir au delà du seuil de l'église. Or les adversaires de l'*Education Bill* faisaient valoir que ce Bill n'exprimait pas la pensée du ministère, pour la raison que ce ministère n'a pas de pensée commune, qu'il est un ministère de coalition, de cloisons étanches. Car comment admettre que M. Chamberlain partage l'état d'esprit de M. Balfour, lui qui disait en 1873 : « l'objet du parti libéral en Angleterre, à travers le continent d'Europe et en Amérique, est d'arracher l'éducation des enfans des mains des prêtres, à quelque confession qu'ils appartiennent. » M. Balfour lui-même n'est que l'instrument du clergé qui reste dans la coulisse; il ne parle et n'agit que sous l'inspiration et l'impulsion de ses mentors ecclésiastiques (1).

C'est pour soustraire le parti conservateur à cette imputation dangereuse qu'un des membres de la majorité conservatrice de la Chambre des communes, le colonel Kenyon Slaney, proposait d'ajouter à la clause 8, qui traite de la direction des écoles libres, l'amendement suivant :

L'éducation religieuse, dans une école élémentaire non entretenue par l'autorité locale, sera dirigée conformément au contrat de sa fondation (*trust deed*) s'il en existe un, *et sera sous le contrôle des directeurs.*

Cet amendement retirait au clergé, en matière d'éducation religieuse, la haute main sur l'école. Il était aussitôt accepté

(1) Un pasteur non conformiste avait composé un chant populaire de circonstance :

« Pendant que nos fils étaient au delà des mers, — pendant que le soldat combattait, — le prêtre et le traître cherchaient à anéantir — les écoles du peuple. »

par sir William Anson, secrétaire du *Board of Education*, et adopté chaleureusement par M. Balfour, qui déclarait que cette formule incarnait la politique du gouvernement, et la soutenait contre ses amis de l'extrême droite, qui seuls y faisaient une opposition véhémente.

Lord Hugh Cecil, le fils aîné de lord Salisbury, le représentant du parti ecclésiastique, d'accord avec lord Edmond Talbot, au nom des catholiques romains, déclarait que le contrôle de l'instruction religieuse par des laïques, fussent-ils, comme les directeurs de l'école volontaire, nommés pour les deux tiers par les patrons de cette école, était une insulte au clergé, une trahison de l'éducation religieuse. Il suffisait de donner aux directeurs de l'école libre le contrôle de l'éducation laïque. L'enseignement religieux appartient au clergé. — Un meeting du clergé anglican, convoqué à Albert Hall, pour appuyer l'*Education Bill*, se tournait en une démonstration contre l'amendement Kenyon Slaney. L'évêque de Londres cherchait à rassurer son clergé, en déclarant que le *parson*, chargé de l'instruction religieuse à l'école libre, en cas de désaccord avec les directeurs, pourrait faire appel à l'évêque. Mais l'ambiguïté sur ce point de la clause Kenyon Slaney était écartée par cette décision de la Chambre des communes : que l'appel à l'évêque ne pourrait avoir lieu que s'il s'agissait d'une contestation sur la *nature*, le caractère de l'enseignement religieux; mais quant au *mode* de cet enseignement, les directeurs restaient seuls juges, et cela sans appel possible. Après une magnifique lutte oratoire entre M. Balfour et son cousin lord Cecil, la clause Kenyon Slaney était votée par 211 voix contre 41, celles des partisans de lord Hugh Cecil, les *Hughligans*, comme on les appelle, et les catholiques romains, alliés à la haute Église (1).

(1) En 1895 le cardinal Vaughan et le duc de Norfolk exposaient au gouvernement de lord Salisbury les désirs des catholiques :

1° Que toutes les écoles élémentaires, satisfaisant au programme du département de l'Instruction publique, soient payées également sur les fonds publics pour l'enseignement laïque donné aux enfans qui les fréquentent.

2° Que l'on reconnaisse hautement et définitivement le droit qu'ont les parens d'avoir leurs enfans élevés dans les écoles de leur propre religion, sans encourir un surcroît de charges pécuniaires.

L'Education Act donne satisfaction à ces exigences.

En Angleterre, pays protestant, les catholiques gardent la direction religieuse de leurs écoles, et ne supportent qu'une infime partie des frais. En France, pays catholique, le gouvernement ferme les écoles congréganistes, et chasse les congrégations.

Les partisans de la Haute Eglise ne manquent pas de faire ressortir, voire même d'exagérer la portée de cet amendement. Avec cette clause, disent-ils, l'*Education Bill* est le don fatal du cheval de Troie qui introduit l'ennemi dans la place, où le clergé se croyait retranché à tout jamais, comme dans une citadelle inexpugnable. En souscrivant au Bill, l'Église anglicane a vendu son droit d'aînesse pour un plat de lentilles. Le contrôle de l'instruction religieuse lui échappe dans ses propres écoles, le *parson* n'en est plus que le visiteur toléré. Le squire dépendait de lui ; c'est lui maintenant qui dépend du squire. On s'apercevra bientôt de tout le parti qu'on peut tirer contre l'Église de la clause Kenyon Slaney.

Quoi qu'il en soit de l'avenir, M. Balfour, en faisant voter cet amendement, délivrait le parti conservateur de ce mauvais renom de cléricalisme. Il prouvait, ce qu'il était essentiel de démontrer, que, si le clergé forme dans le parti tory un élément nombreux et influent, il n'est pas tout-puissant, et que l'on saurait, le cas échéant, tempérer ses excès de zèle.

Cependant l'interminable discussion de l'*Education Bill* tournait à l'obstruction. La majorité dut y mettre fin avec quelque brusquerie, et, au commencement de décembre, le Bill passait à la Chambre des communes à l'énorme majorité de 134 voix.

A la Chambre des lords, quelques modifications de détail au projet voté furent adoptées, mais ni lord Salisbury, le véritable auteur du Bill, ni lord Rosebery, au nom de l'opposition, ne vinrent le soutenir ou l'attaquer. Lord Spencer se bornait à présenter une pétition des non-conformistes, qui demandaient le rejet du Bill. L'archevêque de Cantorbery, mourant, prononçait son dernier discours, et recommandait au clergé d'accepter la loi nouvelle avec résignation, et l'espérance d'en tirer le meilleur parti possible. L'*Education Bill* est devenu l'*Education Act* de 1902.

Le fait accompli n'a pas mis fin à l'agitation des non-conformistes. Ils ont essayé d'organiser une levée de boucliers contre le privilège de l'arrogante Église d'Angleterre, et se proposent de lui faire payer cher cette victoire partielle. Les jeunes wesleyens militans la préviennent qu'on a tort de les considérer comme quantité négligeable : la même erreur régnait à l'égard des Boers. Mais les libéraux avertissent les non-conformistes de l'indifférence croissante du public à l'égard des querelles confes-

sionnelles, et cherchent à les dissuader des coups de tête, du refus de l'impôt et autres aventures illégales, qui éloigneraient d'eux les sympathies populaires. Les dissidens, disent-ils, doivent sans doute faire sentir leur influence, sous peine de cesser d'être un facteur de la vie publique; mais qu'ils mènent la campagne de concert avec le parti libéral. Et de fait, cette agitation des non-conformistes est tombée tout à plat.

Les libéraux se flattent que cette loi, parce qu'elle favorise à l'excès les grands propriétaires et leur alliée l'Église anglicane, causera un vif mécontentement dans la masse électorale, discréditera les conservateurs, préparera la revanche des échecs de 1895 et de 1901. Ils voient un symptôme des plus favorables dans les élections qui, de 1901 à 1903, en particulier pendant la discussion du Bill, ont fait décroître les voix obtenues par les conservateurs de 8 pour 100, tandis que celles des libéraux se sont accrues de 39 pour 100. L'expérience prouve toutefois que les élections partielles ne donnent pas toujours le ton aux élections générales. Si même les libéraux arrivaient au pouvoir, il leur serait malaisé de refaire l'*Education Act*. Ils ne seraient pas assurés du concours de leurs alliés indispensables, les Irlandais, et, même avec une majorité à la Chambre des communes, « ils se casseraient la tête contre le mur de la Chambre des lords. » Lord Rosebery ne se fait aucune illusion sur ce point.

III

Si maintenant on envisage l'*Education Act* au simple point de vue de l'enseignement, abstraction faite des passions politiques et religieuses, on sera moins frappé par cet aspect réactionnaire que ses adversaires lui prêtent peut-être trop généreusement. Ce serait la première fois que le parti conservateur anglais prendrait des mesures franchement rétrogrades. Or l'Anglais est doué d'un sens politique trop robuste pour ne pas discerner que réaction et conservation représentent des idées qui n'ont rien d'identique. On a vu en Angleterre le parti conservateur emprunter, sans aucune gêne, aux libéraux avancés leur programme de réformes les plus aventureuses. C'est ainsi que le ministère Derby-Disraëli menait à bonne fin la grande réforme électorale de 1867, dépassant ce qu'un radical tel que Bright avait jamais réclamé. L'*Education Act* n'accomplit sans doute rien de pareil. Cependant, lorsque

M. Balfour et sir John Gorst affirmaient que l'*Education Bill* plairait aux éducateurs, autant qu'il déplaît aux politiciens, les éducateurs leur ont donné raison.

Ceux-ci, d'après une enquête à laquelle s'est livrée une Revue anglaise (1), directeurs ou professeurs de collèges techniques dans des grandes villes industrielles, comme M. Wertheimer, de Bristol, M. Hopkinson, de Manchester, réformateurs sociaux, comme M. Barnett, de Toynbee Hall, clergymen libéraux, comme M. Wakefield, professeurs d'université, comme M. Laurie, Sir Oliver Lodge, etc., tous hommes *représentatifs*, affirment que l'Anglais tranquille et réfléchi se contente du relatif. Le Bill met obstacle aux abus nés de l'intolérance du clergé. Il donne une nouvelle vie, une nouvelle dignité aux autorités locales. Non seulement il améliore l'instruction primaire, mais ce qui est capital, ce qui n'existait pas sous la loi Forster (2), *il concentre l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire* (tel que l'entendent les Anglais) *sous la même autorité*. Il permet de les coordonner, il pose les fondemens de l'édifice qui aura pour couronnement l'organisation de l'instruction supérieure. Il satisfait au principe démocratique : il permet au fils du fermier pauvre qui se distingue à l'école de village d'atteindre par des degrés intermédiaires les hautes écoles. Dans le détail on aurait pu souhaiter mieux; mais le progrès est excellent. Jusque sur les bancs de l'opposition à la Chambre des communes, il s'est trouvé un libéral, à tendances radicales, un ami de lord Rosebery, M. Haldane, le philosophe du parti, assez courageux pour le voter. Sans doute M. Haldane eût fait le Bill autrement. Il comprend, il partage, en une certaine mesure les griefs des non-conformistes. Mais ce n'est pas là l'essentiel.

L'essentiel, d'après M. Haldane, c'est que l'*Education Act* satisfait à la nécessité la plus pressante, qui est de réformer, de la base au sommet, tout le système d'éducation en Angleterre et cela dans un intérêt pratique, immédiat. Il s'agit de faire face à la concurrence allemande et américaine qui menacent l'industrie, source de revenu national d'où dépendent la Flotte, l'Empire, l

(1) *The nineteenth Century*, octobre 1902.

(2) Les *School Boards* n'avaient de compétence qu'en matière primaire, et une décision récente qui a fait grand bruit, avait arrêté les tentatives faites par quelques-uns d'entre eux, pour s'occuper de l'enseignement des adultes.

salut du peuple (1). Ni les écoles primaires ni les *School Boards* n'étaient satisfaisans. Le mérite de la nouvelle loi, c'est de mettre l'éducation sous le contrôle local, et de la faire dépendre du zèle de ce contrôle. L'influence de l'Église dans les écoles libres, maintenues désormais par des taxes locales, est grande assurément, mais elle ne continuera pas à l'être; car le contribuable, dans ce pays, a l'habitude d'examiner silencieusement l'emploi de son argent, et s'il le veut, la loi lui en fournit les moyens, grâce à la surveillance que les corps municipaux exerceront sur ces écoles. L'échec du Bill eût retardé la réforme de dix ans, et les libéraux eussent été incapables de l'accomplir intégralement. Les ministres ont agi comme éducateurs et comme courtiers entre les éducateurs et l'Église. Ils ont payé à l'Église le prix de son assentiment. Mais l'agitation politique qui en résultera amènera un progrès dans le sens de l'égalité religieuse et d'une éducation encore meilleure.

Écoutez maintenant M. Sidney Webb, socialiste d'État et impérialiste, l'un des maîtres de l'École des sciences politiques et économiques de Londres. L'*Education Act* de lord Salisbury et de M. Balfour n'a pas d'apologiste plus convaincu, plus optimiste. Le Bill, écrit M. Sidney Webb, constitue un progrès immense. Pour la première fois, il traite de l'instruction prise dans son ensemble. Il a fallu bien des efforts pour que la loi permette aux autorités locales de dépenser de l'argent en vue de l'instruction publique. Encore aujourd'hui maint vieux gentleman considère que c'est porter atteinte à la Constitution que de faire appel au Trésor pour les Universités.

L'*Education Act* ouvre une ère nouvelle. Jusque-là l'éducation était considérée comme une affaire privée : elle devient une affaire publique, en tant qu'éducation, sans qu'on y mette aucune limite de sexe, de classe, de sujet, de grade. Le Bill une fois devenu loi, le conseil élu de Liverpool, par exemple, est responsable de l'éducation de 500 000 habitans, éducation dont une partie est un service obligatoire. Il peut dépenser chaque année ce qui lui plaît en œuvres d'éducation supérieure, révolutionner l'instruction des maîtres, établir des classes de commerce, d'éducation secondaire pour les garçons et les filles, des écoles nor-

(1) Voir *Education and Empire*, Murray 1902, *lectures* d'un haut intérêt par la comparaison que l'auteur, si compétent en la matière, établit entre l'éducation anglaise et le système allemand, si avantageux, au point du vue industriel.

males d'instituteurs, des bourses qui lui permettent d'envoyer ses meilleurs élèves à Oxford, à Londres, à Berlin, à Montréal. Il peut construire une université, des écoles d'ingénieurs, des facultés médicales, des laboratoires de biologie, attirer les élèves de Harvard et de Berlin sur les bords de la Mersey; cela grâce à la nouvelle autorité établie par le Bill. Le Parlement paiera les trois quarts des frais.

Aux yeux de M. Sidney Webb, la loi scolaire de 1902 n'est pas moins importante que celle de 1870. Jamais rien d'aussi hardi n'avait été tenté. Les destinées de la nation sont désormais dans les mains de ses représentans locaux élus. En supprimant les *Schools Boards* on a simplifié le gouvernement local, écarté les causes de conflit entre autorités rivales.

Peu importe après cela que l'on donne l'enfant à une mère plutôt qu'à l'autre. La vraie mère se révèle : comme dans le jugement de Salomon, c'est celle qui ne veut pas que l'enfant soit coupé en deux.

— La loi aurait ainsi un effet tout opposé, selon les milieux ruraux ou urbains. On imagine tout le parti qu'en pourrait tirer le County Council de Londres, où règnent en partie l'influence de M. Sidney Webb et celle du Trade Unionisme contre lequel le parti conservateur mène une campagne si énergique et si persévérante. Les dispositions de l'*Education Act* ne sont pas applicables à Londres, où, sans parler des écoles libres, les *Board Schools* dirigent l'éducation de 550 000 enfans. Londres a une population égale à celle de l'Écosse ou de l'Irlande, ou de l'Australie : Londres est le cœur de l'Empire. Les éducationnistes veulent qu'on y élève une Université démocratique gigantesque, ouverte à tous. Or on a prêté au gouvernement l'intention de faire exception à la loi générale, en substituant au Conseil de comté les conseils des bourgs métropolitains, où, sur 28 conseils, 6 seulement ont une majorité progressive, conseils qui disposeraient d'un budget énorme. Ce projet soulève une vive opposition. Le règlement londonien sera discuté dans la présente session, et le gouvernement trouvera sans doute un moyen terme.

Si maintenant nous comparons la législation anglaise à la nôtre, nous constatons qu'en Angleterre, dans cette œuvre nationale, la loi fait appel à la collaboration des parens, des Églises, des conseils municipaux, des conseils de comté et du gouvernement central, tandis qu'en France c'est l'État qui met de plus

en plus la main sur l'enseignement, conformément à la tradition napoléonienne. — La loi anglaise décharge les écoles libres, sans distinction de confessions, de presque tous les frais de leurs écoles, et leur en laisse la direction sous un certain contrôle; elle s'efforce de maintenir l'esprit religieux dans l'école laïque. Le législateur anglais n'ignore pas que, comme l'écrivait ici même M. de Pressensé, qui flétrissait alors le fanatisme anticlérical des radicaux français, « la liberté de conscience de chacun serait autant et peut-être plus violée par la distribution, au nom de l'État et aux frais des contribuables, d'un enseignement absolument irréligieux, quand il n'est pas systématiquement antireligieux, que par l'imposition d'un enseignement confessionnel (1). » En France, la loi refuse à toute une catégorie de citoyens le droit d'enseigner, et supprime leurs écoles qu'il surveillait, sans les subventionner.

L'opposition de méthode n'est pas moins frappante. La législation anglaise ne part jamais de principes absolus : elle se fonde sur l'observation et l'expérience, elle procède par évolution graduelle. Elle considère la société comme un organisme complexe et se règle sur sa croissance. Elle n'a pas de règle invariable et uniforme pour toute la nation. En matière scolaire, l'Angleterre, Londres, l'Écosse, l'Irlande, les colonies sont soumises à des lois spéciales, établies selon les circonstances locales : « Tradition et progrès, liberté religieuse, liberté politique, mais avec toutes les transitions et gradations que réclame le respect de la coutume, telle est, en tout et partout, la méthode anglaise (2). » Il n'est pas de documens plus précieux pour la psychologie des peuples que ceux qu'on emprunte à la législation comparée.

Le grand intérêt politique de l'*Education Act* gît dans la question de savoir s'il consolidera pour l'avenir la puissance, si assurée aujourd'hui grâce aux divisions des libéraux, du parti conservateur en Angleterre. Par là l'*Education Act* dépasse la politique intérieure; il touche aux rapports de l'Angleterre avec les autres nations.

J. BOURDEAU.

(1) *La Crise du Libéralisme. Revue des Deux Mondes* du 15 février 1897, p. 789.
(2) A. Fouillée, *Esquisse d'une psychologie des peuples européens*, p. 215.

REVUE DRAMATIQUE

Odéon : *les Appeleurs*, comédie en trois actes par M. Ambroise Janvier. — Théatre Sarah-Bernhardt : *Werther*, drame en cinq actes par M. Pierre Decourcelle. — Gymnase : *le Secret de Polichinelle*, comédie en trois actes par M. Pierre Wolff. — Variétés : *Un beau jeune homme*, comédie en cinq actes par M. A. Capus. — Vaudeville : *Heureuse*, comédie en trois actes par MM. Hennequin et Bilhaud.

La paix règne dans les théâtres. Quelques différends personnels et fuites d'étoiles y causent sans doute un émoi légitime ; mais c'est de l'art dramatique que je m'occupe : il est au calme. Une certaine fièvre de nouveautés y avait naguère apporté un peu de trouble : on semblait lassé d'y employer toujours les mêmes procédés pour y répéter les mêmes propos inutiles; on faisait un effort pour rapprocher les tableaux de la scène de ceux de la vie ; on poussait l'ambition jusqu'à souhaiter qu'il y eût des idées dans les pièces et qu'un ouvrage dramatique ne fût pas sans portée et sans influence sur les mœurs. Ces velléités sont restées sans effet. Les auteurs se sont, à quelques exceptions près, remis à l'école des maîtres hier encore les plus honnis. Le règne de Scribe recommence d'être incontesté. Une pièce de théâtre ne prétend plus qu'à une valeur de divertissement. Cette esthétique, si j'ose m'exprimer ainsi, a tous les suffrages du public, qui sait infiniment de gré aux auteurs de si bien comprendre ses goûts. C'est pour le critique une indication. Qu'il n'essaie pas de déranger ce touchant accord! Qu'il ne jette aucune fausse note dans ce concert! Le rôle de trouble-fête et de rabat-joie est un rôle fâcheux, et bon tout juste pour qui veut avoir tout le monde contre soi. Surtout qu'il n'aille pas à ce propos et hors de propos faire étalage de considérations de morale qui ne sont pas ici à leur place et dont personne ne se soucie! Qu'il réserve ses sermons pour une

meilleure occasion! C'est le conseil de la sagesse. Nous aurons soin pour notre part d'en tenir compte, et, en passant la revue des pièces qui, dans ces dernières semaines, ont figuré parmi les plaisirs parisiens, nous ferons en sorte d'y assister uniquement en spectateur amusé.

Nous citerons d'abord, en manière de contraste, la comédie de M. Ambroise Janvier : *les Appeleurs*, conçue précisément dans le système aujourd'hui passé de mode, mais qui, il y a quelques années, aurait eu ses enthousiastes. M. Ambroise Janvier a fait cette remarque : c'est qu'il y a des gens qui semblent avoir le monopole du bonheur. Ils ont la veine, comme d'autres ont la guigne; tout leur réussit, leurs fautes tournent à leur avantage, et leurs maladresses ne nuisent qu'à autrui. Ces privilégiés, se demande l'auteur, ne seraient-ils pas des instrumens entre les mains de la destinée? Un rôle ne leur aurait-il pas été assigné dans ce monde où rien n'est sans objet? Il consisterait à abuser les autres hommes en leur faisant croire à la possibilité du bonheur. Les yeux fixés sur ces quelques spécimens d'existences heureuses, disposés çà et là pour l'exemple, les hommes continuent de s'évertuer. De la sorte, ils ne laissent pas se perdre le goût de la vie et de l'activité. D'ailleurs tous ces efforts et tout le mouvement où nous nous dépensons, ne sont pour nous qu'autant de moyens d'aller au-devant de la souffrance. Ainsi les paysans se servent pour la chasse de canards apprivoisés : les canard sauvages accourent à l'appel de ces derniers : les chasseurs embusqués les attrapent au passage.

Qui sait pourtant s'il n'y aurait pas moyen de tirer parti de ce stratagème déloyal de la destinée? Puisqu'il y a des gens faits pour être heureux et qui forment une espèce de confrérie du bonheur, entrons dans leur confrérie! Du jour où notre fortune fera partie de leur fortune, notre prospérité sera donc assurée. Les « appeleurs » sont ici M. et Mme Jacquelin, braves rentiers, qui achèvent de vivre dans un joli coin de province, cultivent leurs terres, vendangent leurs vignes et ne connaissent pas de mauvaises années. Ils ont un fils qui se couvre de gloire aux colonies; une fille, Germaine. Leur jeune ami, Maurice, n'a su jusqu'ici que gâcher des dons exceptionnels et son patrimoine. Il est en passe de devenir un raté. Pour conjurer le mauvais sort, il aurait un moyen tout simple qui est d'épouser Germaine. Telle est la donnée de la pièce : elle est ingénieuse, et le premier acte où elle nous est exposée est presque excellent : l'auteur y a esquissé un joli tableau de mœurs provinciales, et les propos qui s'y

échangent ne dépassent pas le niveau où peut se teuir la discussion entre honnêtes gens.

Désormais l'œuvre va devenir flottante et de signification incertaine. En effet l'horizon des Jacquelin s'obscurcit: ils sont sans nouvelles de leur fils, le colonial, et ce silence, en se prolongeant, rend plus probable une mauvaise nouvelle. Elle éclate au dernier acte. Le jeune homme est mort, la mère est comme folle de douleur : la maison du bonheur se change en celle du deuil et des regrets ; on s'en éloigne; ceux qui lui portaient envie la prennent maintenant en pitié. Que devient pourtant à travers ces fâcheux événemens l'aspirant à la main de Germaine? Il aspire de moins en moins, à mesure que semble cesser l'espèce d'enchantement de la maison. Après quoi, et lorsqu'il est bien établi que les Jacquelin ont été frappés à leur tour, ainsi que le veut la loi commune, Maurice épouse Germaine. Qu'est-ce que tout cela veut dire ? Apparemment c'est que le mot de la sagesse antique est toujours vrai : « Ne vous hâtez pas de proclamer qu'un homme est heureux; mais attendez la fin. » Puisque d'ailleurs les Jacquelin, au moment qu'ils perdent leur fils, en retrouvent un autre, c'est donc qu'il y a dans la nature une loi de compensation. Les motifs qui poussent Maurice vers Germaine ne se ramènent plus au désir égoïste de détourner à son profit un peu de la chance de ces professionnels du bonheur; c'est donc qu'il y a quelque chose de vulgaire et de grossier dans l'attrait qu'exerce sur nous le bonheur : l'infortune seule nous permet de lier connaissance avec ce qu'il y a de meilleur dans le cœur d'autrui : c'est à travers la brume des larmes que nous voyons se dessiner l'image idéale de l'humanité... Voilà du moins une interprétation qu'on pourrait donner de la pièce de M. Ambroise Janvier : je la propose sans assurance ; et je sais bien qu'une idée n'a de valeur au théâtre qu'autant qu'elle nous est présentée en plein relief et dans un jour aveuglant.

Un autre défaut du sujet est qu'il ne contient aucun élément d'action. Les personnages y sont réduits à une entière passivité. Ils subissent la destinée, et que pourraient-ils faire pour en contrarier le cours? Un homme attend une lettre, elle arrive et le tue; c'est en ces quelques mots que Vigny résumait tout son drame de Chatterton. De même ici on ne fait qu'attendre une mauvaise nouvelle, qui d'ailleurs est tout de suite prévue par le spectateur et ne lui causera aucune surprise. Mais on a maintes fois redit que tout l'intérêt naît au théâtre de la lutte des personnages contre un obstacle de quelque nature qu'il soit. Aussi dans *les Appeleurs*, l'intérêt languit, la marche est

traînante, et la pièce finit quand il plaît à l'auteur. Pouvait-on du sujet des *Appeleurs* tirer un roman? il semble en tout cas qu'il ne fût point fait pour la scène.

Il s'en faut d'ailleurs que ces trois actes soient sans mérite. M. Ambroise Janvier a un réel talent d'observateur. Il a dessiné avec finesse un portrait d'envieux. C'est un voisin, un ami des Jacquelin. Mon Dieu! préservez-moi de mes amis! A force de maladresse, cet imbécile a gâté des affaires florissantes, s'est ruiné, a mené les siens à la misère; c'est pourquoi il en veut de sa propre insuffisance à tout le genre humain et il traite comme ils le méritent ceux qui ont eu le mauvais goût de se montrer moins inhabiles et moins ineptes que lui. Il abonde en réflexions amères et allusions désobligeantes. Il n'a garde de s'en tenir aux paroles, et, par une combinaison d'événemens assez embrouillés, il s'arrange pour faire du mal aux Jacquelin et leur nuire effectivement. Il est regrettable que M. Ambroise Janvier ait éprouvé le besoin de convertir sur la fin de la pièce ce vilain homme. Ce qui eût été de bonne observation, aurait été de nous le montrer se réjouissant du désastre de ses amis, et trouvant dans le spectacle du malheur d'autrui la seule consolation, la seule joie que la vie lui tînt encore en réserve.

Le type de l'envieux faisait partie intégrante d'une pièce qui a pour sujet le bonheur: au contraire le personnage d'une servante dévote, et pour ainsi dire abêtie par un mysticisme farouche, y est autant qu'il est possible un personnage épisodique. Ce n'est qu'une caricature. Mais elle est amusante. C'est le seul élément de gaieté que contienne cette pièce triste. *Les Appeleurs* sont une œuvre sans clarté, sans mouvement. Il y a des gens dont on dit qu'ils ne savent pas ce qu'ils veulent, mais qu'ils le veulent bien : il semble que M. Janvier n'ait pas su exactement ce qu'il voulait dire et que, d'ailleurs, il ne l'ait pas bien dit. Toutefois, on a été fort injuste pour lui : on n'a pas tenu compte des qualités qui sont comme enveloppées dans ces trois actes : un tour d'esprit original et quelquefois une pénétration psychologique intéressante.

Les Appeleurs ont eu une courte fortune. La pièce était convenablement jouée : une débutante, Mlle Sylvie, a donné au rôle de la servante beaucoup de relief.

Au contraire de M. Ambroise Janvier, l'auteur de *Werther*, c'est M. Pierre Decourcelle que je veux dire, est un dramaturge des plus expérimentés. On le savait de reste : il vient de nous en administrer une preuve nouvelle. La fable qu'il a portée au théâtre est très simple :

un jeune homme du nom de Werther rencontre une jeune fille, Charlotte, déjà promise à un autre; il l'aime, la retrouve mariée avec un certain Albert Schmidt, et, ne pouvant supporter la pensée qu'elle est heureuse avec un autre, il se tue. Mais sur cette trame un peu nue, que d'ornemens! Que d'élémens d'intérêt!

D'abord des rondes enfantines, à ne pas les compter. Aimez-vous les enfans? on en a mis partout. Il en sort de tous les coins du jardin, on en retrouve derrière tous les meubles. Il y en a de grands et de petits, des filles et des garçons. Ils mangent leurs tartines, ils courent, ils sautent, tombent et se relèvent; ils jouent à toutes sortes de jeux, donnent et reçoivent des gages; ils chantent, ils dansent; on leur dresse un bel arbre de Noël, on leur joue la comédie, on leur conte des histoires, on leur apporte des poupées, des moutons et des dadas. On les embrasse. On les envoie se coucher. Direz-vous qu'on aurait dû commencer par là? c'est que vous ignorez quel attrait a pour un certain public l'exhibition des enfans sur la scène. Il en a suffi de deux pour assurer le succès des *Deux Gosses*. Il y en a ici cinq de plus.

Ensuite un crime passionnel. Werther a pris pension chez une fermière, qui est jeune, belle et veuve. Elle a à son service un valet, Gurth, espèce de sauvage, qui aime la fermière avec cette violence brutale et cette délicatesse exquise qui sont les deux traits de la passion chez les natures primitives. Éperdument amoureux, Gurth est férocement jaloux. Il a des rugissemens de fauve chaque fois que la belle fermière s'attarde à causer avec les hommes du voisinage. Celle-ci n'en a cure et suit la pente de sa coquetterie. Il est inévitable que Gurth finisse par massacrer l'objet de son amour. Après quoi, il rentre dans les bois d'où il n'aurait jamais dû sortir. Comment rester insensible à la beauté de ce fait-divers? Et comment n'être pas remué par cet exemple d'une passion si évidemment sincère?

Un sauvetage. Au moment où Albert Schmidt revient de voyage pour rejoindre sa fiancée, un orage éclate. Nous voyons les éclairs; nous entendons les coups du tonnerre. Les cours d'eau débordent avec violence et soudaineté : toute la plaine est inondée; on annonce qu'un voyageur, qui s'est imprudemment aventuré parmi cette nature déchaînée, va être emporté par les eaux. Que Werther laisse faire aux élémens! Charlotte est libre. Mais lui, n'écoutant que son courage, vole au secours de celui qu'il a cent fois maudit dans son cœur. Il sera l'héroïque sauveteur de son heureux rival. Cependant, un gentilhomme français, M. de Magalon, qui, parmi ces Allemands, personnifie l'insouciance, la légèreté et l'esprit caractéris-

tiques de notre race, tient à être de la partie. « A toi le voyageur! à moi le cheval! » s'écrie cet autre d'Artagnan. M. de Magalon ne pouvait manquer d'être brave : il réjouit notre patriotisme.

Enfin un suicide. La mise en scène de cette opération douloureuse remplit tout le dernier acte. Werther a fait demander à Albert Schmidt ses pistolets, et, de même que Charlotte, nous ne doutons pas que ce ne soit pour s'en servir. Les derniers instans d'un homme qui a résolu de trancher la trame de ses jours ont une solennité particulière. Nous suivons avec angoisse ses mystérieux préparatifs, et les ruses qu'il déploie pour dépister la surveillance de ses amis, nous savourons l'amertume des mots à double entente. La rédaction de la dernière lettre adressée du seuil de la tombe à un objet trop aimé, les rappels d'un temps plus heureux, les phrases prononcées jadis par une voix adorée et qui chantent dans la mémoire du désespéré, les passages d'attendrissement, les larmes qu'on verse sur soi-même, tous les rites du cérémonial usité en pareil cas ne peuvent manquer d'agir sur nos nerfs. Magalon, Charlotte, Albert Schmidt attirés par un même soupçon accourent et se retrouvent chez Werther. On enfonce la porte. Une détonation retentit. Trop tard! Le malheureux ne rentre en scène que pour tomber inanimé sous nos yeux qui se brouillent.

Toutefois il manque à ce drame si fourni un élément, qui, à vrai dire, est essentiel. Pas de bon mélodrame sans un personnage sympathique, or il nous est bien impossible d'éprouver pour Werther aucune espèce de sympathie. Ce beau ténébreux, ce rêveur à nacelle, ce phraseur et ce déclamateur est proprement insupportable. Parce qu'un garçon vous a tiré de l'eau cela ne lui constitue pas un droit à vous imposer la vue de sa triste figure et le poids de son ennuyeuse présence. A quel titre ce gêneur vient-il troubler la paix d'une famille qui n'est pas allée le chercher et qui ne lui a fait aucun mal? Il est trop clair que sa disparition sera pour tout le monde une délivrance. Cela par avance diminue nos regrets et tarit les sources de notre sensibilité. Nous devrions dire : hélas! Nous disons : ouf!

Werther est un compromis entre le mélodrame et la comédie de sentiment; la partie sentimentale est languissante et nuit à l'effet d'ensemble. L'auteur des *Deux Gosses* nous avait habitués à des œuvres d'une allure plus franche; on retrouve sans doute beaucoup de ses qualités dans son œuvre nouvelle : mais il y a mis trop de littérature.

On aura sans doute noté au passage certaines similitudes entre ce drame et un roman fameux qui a même titre. Mais ce ne sont que

des analogies toutes superficielles, portant sur des situations qui par elles-mêmes sont quelconques et sur des noms qui appartiennent à tout le monde cela ne diminue en rien la part d'invention du dramaturge. Il n'y a aucune espèce de rapprochement à établir entre l'œuvre de M. Decourcelle et celle de Gœthe. La remarque en était importante à faire, car M. Decourcelle serait inexcusable s'il s'était cru en droit de saccager un chef-d'œuvre.

La pièce est montée avec beaucoup de goût. Mme Sarah-Bernhardt qui a voulu être Werther, après avoir été Lorenzaccio, Hamlet et le duc de Reichstadt, a tiré du rôle tout le parti possible sans parvenir à donner au personnage de M. Decourcelle aucune espèce de consistance. Ne manquons pas de signaler le succès obtenu par M. de Max dans le rôle de Gurth, et ne laissons pas passer l'occasion, — unique jusqu'ici, — de complimenter cet acteur. C'est un supplice de l'entendre déclamer des vers de Racine; mais ce rôle en monosyllabes lui a porté bonheur.

Il n'y a qu'un enfant dans *le Secret de Polichinelle*, mais c'est un enfant naturel. Il est à lui seul la pièce entière. Il emplit de sa gentillesse tout le second acte, et c'est cet acte qui a fait aller la pièce aux nues.

Il est impossible que vous ne sachiez que le jeune Henri Jauvenel, fils de bons bourgeois, vient de refuser un mariage avantageux. Pourquoi? Parce qu'il a une maîtresse, Marie, fleuriste; et que de cette maîtresse il a un enfant. Cet enfant, nous le voyons et nous l'entendons dès le début de ce fameux second acte. Il joue au chemin de fer :

« Maman, je n'ai pas de voyageur. — Mon enfant, tu en prendras un à la station. — Quelle station? — La station qui est sur la route. — Quelle route? — Allons, mon enfant! laisse-nous tranquilles. » Marie achève un travail pressé : elle n'a que le temps de monter sur leurs tiges ses dernières roses et ses derniers lilas, puis d'enfermer le tout dans un carton dont Henri se chargera; ce licencié en droit n'est pas fier : il fait les courses et porte l'ouvrage à domicile. Cependant un fauteuil se retourne et dans ce fauteuil nous apercevons qui? M. Jauvenel, le grand-papa du petit enfant. Il y a un mois, apprenant que le gamin était gravement malade, il n'a pu se tenir de venir le voir; depuis ce temps il est revenu chaque jour : il a son fauteuil habitué chez sa bru de la main gauche. L'épisode de la maladie de l'enfant nous est d'ailleurs conté tout au long par la mère avec des larmes

dans la voix. Et le grand-papa s'apitoie rétrospectivement. « Maman, j'en ai trouvé un de voyageur! — Tu vois! je te l'avais bien dit. — Mais il ne veut pas entrer dans le chemin de fer, le voyageur. » C'est le petit qui suit son idée. Survient un ami de la famille, Trévoux. Lui aussi, il a ses habitudes dans le home de Henri. L'enfant lui saute au cou et l'appelle « Mon oncle! » D'où, jalousie du grand-père. On sonne. Qui serait-ce? sinon Mme Jauvenel qui, elle non plus, n'a pu résister au désir de connaître son petit-fils? Elle arrive en grand mystère, tapote sur les joues du petit homme et fait à la mère de minutieuses recommandations pour la santé du convalescent. « Maman, il est entré, le voyageur. — Qu'as-tu fait, petit malheureux? Tu as encore cassé la tête de ton bonhomme. — Maman! c'était la tête qui l'empêchait d'entrer. »

Tout le monde s'est accordé à constater que *le Secret de Polichinelle* est un spectacle délicieux. Au spectacle de la scène je préfère encore celui de la salle. La pièce de M. Pierre Wolff a été adoptée par les familles. On y mène les collégiens et les vieillards. Cet attendrissement de nos contemporains sur les joies de la famille selon la nature, ce sort fait à des bavardages puérils, ce plaisir pris à larmoyer en commun... on trouverait difficilement image plus parfaite de notre actuelle déliquescence.

Le Secret de Polichinelle est admirablement joué par M. Huguenet, très différent de lui-même, mais toujours égal dans la perfection, par Mme Judic, et par une petite Baudry qui se tire de son rôle avec cette sûreté imperturbable et terrifiante qu'ont si souvent les enfans au théâtre.

M. Capus a coutume de faire avec rien de petites pièces aimables, gaies, ingénues, rouées, souriantes. Elles plaisent par leur nonchalance et leur décousu. On en aime l'esprit facile. C'est l'article de Paris. Il serait bien impossible d'ailleurs de définir exactement et d'exposer doctoralement les raisons de leur prodigieux succès; il y a là de l'inexpliqué. M. Capus a su deviner ce qui, à un certain moment, convenait à un certain public : c'est l'instinct, c'est le flair. Il a su doser avec une habileté qui a des airs de n'y pas toucher les différens élémens de raillerie, de bonne humeur, de plaisanterie leste qui pouvaient composer la formule de la comédie légère à la date d'aujourd'hui. Il est naturel qu'il ait confiance dans sa recette; toutefois, en s'y fiant trop aveuglément, il risque de devenir victime de sa dangereuse facilité, et d'être dupe de sa propre ironie.

C'est dans la solitaire bibliothèque de province confiée à sa garde que nous est présenté Valentin Bridou, le héros du *Beau jeune homme.* Il s'ennuie dans sa province et dans sa bibliothèque. Il est bien vrai que l'institutrice de l'endroit vient de temps en temps consulter le Larousse; mais Valentin n'a qu'une envie médiocre d'épouser cette petite fonctionnaire; et elle est honnête. C'est pourquoi Valentin rêve de s'échapper et de venir, à la première occasion, chercher fortune à Paris. Elle se présente, cette occasion, sous la forme d'un M. Jounel, bourgeois important qui, voulant se présenter aux élections, a besoin d'un homme d'esprit pour secrétaire. En route pour Paris ! Ce premier acte n'est ni plus mauvais, ni meilleur qu'un autre. Toute la question est de savoir à quoi il nous prépare et quelles aventures attendent à Paris le beau Valentin.

Devenu le secrétaire de M. Jounel, Valentin est bientôt l'homme indispensable de la maison. Tout irait pour le mieux et ce serait le commencement de la fortune, si Mme Jounel ne semblait avoir pris en grippe cet intrus, et ne profitait de l'absence de son mari pour lui signifier son congé. Alors revirement subit : « Madame ! je puis bien vous le dire, maintenant que je m'en vais : je vous aime ! » Brusque déclaration aussitôt suivie de cette réponse : « Et moi aussi, Valentin, je vous aime ! » Voilà donc les affaires de Valentin remises en état; mais elles vont se brouiller derechef. Valentin en quittant le salon a mis un baiser sur les cheveux de Mme Jounel. Le mari rentre et s'avise, contrairement à toutes ses habitudes, de mettre un baiser sur les cheveux de sa femme qui soupire : « Finissez, Valentin ! » Fâcheuse méprise ! Cette fois Valentin est flanqué à la porte, et pour de bon. A la rigueur cet acte qui est le mieux venu pourrait passer pour un acte de comédie. Mais déjà voici que nous tombons dans la bouffonnerie.

Nous sommes dans les bureaux de l'agence Bluche. Le respectable M. Bluche tient une agence de renseignemens qui est en même temps un bureau de placement. C'est assez dire qu'il est un important personnage dans notre société moderne, et que tout Paris, en y ajoutant la province et l'étranger, doit défiler dans ses salons. Le fait est que nous y allons voir arriver successivement tous les personnages de la pièce : Valentin, M. Jounel, Mme Jounel et l'institutrice, et la sœur de l'institutrice qui est cocotte, et d'autres qu'il ne m'a pas semblé indispensable de vous présenter. A Valentin, M. Bluche trouve une place de comptable chez un emballeur; à l'institutrice, une place de caissière dans un restaurant à vingt-deux sous.

Maintenant, de la bouffonnerie nous dégringolons dans la farce et dans la parade, sans rime, sans raison, mais surtout sans drôlerie. Non, elles ne sont pas drôles les choses qui se passent dans le restaurant du quatrième acte. Bien entendu tous les personnages s'y retrouvent une fois de plus. Valentin attablé avec un copain y déguste un savoureux repas qu'il sait ne pouvoir payer, n'ayant pas un rouge liard dans sa poche. Pourquoi? A quoi sert ce tableau? L'auteur a-t-il voulu nous montrer la progressive déchéance d'un garçon venu pour conquérir Paris et que Paris a tôt fait de dévorer? Et puisqu'il est plus de onze heures du soir, comment tout cela finira-t-il?

Du restaurant borgne nous passons à l'hôtel louche où Valentin abrite ses rêves et ses déceptions. Tous les personnages de la comédie s'y rencontreront à nouveau, depuis Mme Jounel qui décidément ne se soucie pas d'être la maîtresse de ce pauvre hère, jusqu'à l'institutrice, que Valentin se résigne à épouser. Le couple retournera en province; le séjour à Paris n'aura été pour Valentin qu'une escapade; c'est l'épisode de fantaisie romanesque et de folle gaieté dans la vie d'un homme né provincial et fonctionnaire.

Le Beau jeune homme est une pièce manquée. Un auteur a toujours tort de manquer sa pièce; M. Capus plus qu'un autre. Il traverse un moment qui est difficile dans la carrière de tout auteur acclamé. Précisément parce qu'il a été dans ces derniers temps un enfant gâté du succès, il doit craindre que le vent ne vienne à tourner. Il est un trop avisé théoricien de la chance pour ne pas savoir « qu'il ne faut pas interrompre la chance. » Il a beaucoup trop d'esprit pour ne pas se rendre compte qu'il y a une notable disproportion entre la valeur effective de ses pièces et l'accueil qu'elles ont reçu. Son succès n'a pu manquer de lui faire des envieux parmi ceux mêmes qui y ont contribué. Il a de bons confrères qui n'attendent que l'instant où il sera dévoré. Il devrait faire tout son effort pour leur faire attendre le plus longtemps possible cet instant où aspire leur camaraderie. Il devrait songer que si le public est prompt à se donner, il ne l'est pas moins à se ressaisir.

L'excellente troupe des Variétés n'a pas tout à fait réussi à égayer cette pièce. M. Albert Brasseur y exécute avec une verve un peu laborieuse les pitreries où il est sans rival. M. Baron est, à son ordinaire, d'une bouffonnerie monumentale. M. Guy est d'une très plantureuse bonhomie dans le rôle de M. Jounel, Mlle Yahne joue avec esprit celui de Mme Jounel; Mlle Lavallière dans celui de la cocotte est d'une gaminerie souvent agaçante.

Voulez-vous la preuve qu'au théâtre le public se soucie de la nouveauté comme du temps qu'il fait? Ce qu'il y a d'amusant dans l'agréable comédie-vaudeville de MM. Hennequin et Bilhaud, *Heureuse*, c'est justement qu'elle ressemble à un tas de vieilles connaissances que nous avons et qu'il ne nous déplaît pas de revoir. Toutes les situations nous en sont familières; tous les types en ont été déjà vus; nous devinons à chaque minute ce qui va se passer à la minute suivante : c'est une sécurité.

Gilberte est mariée à M. Château-Laplante. C'est une Parisienne, une mondaine, coquette, futile, futée. Château-Laplante est un type de hobereau et qui exagère son type. Ce rustre, qui ne s'intéresse qu'à ses bestiaux et n'a de conversation suivie qu'avec son vétérinaire, a une grosse voix, de gros vêtemens de velours à côtes, de gros souliers à clous, une grosse pipe. C'est le modèle du ménage mal assorti. Nous souhaitons de toutes nos forces que Gilberte trompe son butor de mari ; nous cherchons l'amant. Il ne saurait être loin : c'est l'élégant Boisgibert. On se donne des rendez-vous à Paris où Gilberte fait des fugues fréquentes sous prétexte de courir les magasins de nouveautés. Encore sont-ils trop rares ces fréquens rendez-vous! Quelle tristesse d'être obligés de se quitter! Quelle humiliation d'être obligés de se cacher, sans compter qu'on risque toujours d'être découverts. Ah! si on pouvait s'appartenir pour toujours! Que Gilberte divorce, Boisgibert est prêt à épouser. Une querelle habilement ménagée survient à la fin de l'acte entre Gilberte et son mari. Une gifle. C'est le divorce souhaité.

A l'acte suivant, tout est consommé. Gilberte est remariée avec Boisgibert. L'amant est devenu le mari. De ce changement initial nous déduisons sans peine tous les autres changemens qui suivront par voie de conséquence nécessaire. Le délicieux Boisgibert est devenu insupportable. Il est assommant et stupide, car telle a toujours été sa définition, et, pour donner le change sur le néant du personnage, il ne fallait rien moins que les grâces d'état attachées à la situation d'amant. Il est jaloux et d'autant plus soupçonneux qu'il se souvient de tous les stratagèmes dont il bénéficiait jadis. Que Gilberte reçoive une lettre de modiste! « Non, non! pas celle-là ! Je les connais, les lettres de modiste. On croit qu'elles renferment une facture, on y trouve une déclaration. » Que Gilberte annonce une visite au Bon-Marché! « Non ! non! Pas à moi! Je les connais les visites au Bon-Marché ; traduisez: une journée dans une garçonnière. » Cet animal fait regretter son prédécesseur. Au moins Château-Laplante n'était

pas jaloux. Avec lui on avait de bons momens, ceux qu'on passait avec l'autre. Gilberte est prise d'une envie folle de se venger de son tyran; une femme a toujours une vengeance prête; et le fait est que depuis quelque temps Gilberte reçoit des lettres incendiaires signées d'un simple prénom : Georges. Son adorateur, presque anonyme, la supplie de passer un de ces jours, de deux à quatre, à une adresse qu'il lui indique. Gilberte, après avoir dûment enfermé son mari, court au rendez-vous de M. Georges.

Il faudrait n'avoir aucune espèce d'habitude du théâtre pour n'avoir pas établi tout de suite l'identité de M. Georges. C'est Château-Laplante, le premier mari, inévitablement! C'est d'ailleurs un Château-Laplante méconnaissable ; il s'est taillé la barbe, coupé les cheveux. habillé chez le bon faiseur. Pourquoi a-t-il tant tardé à opérer cette métamorphose? Il se serait fait aimer. D'ailleurs il cet encore temps, Cependant que l'ancien mari et son ex-femme ébauchent une liaison toute nouvelle, qui vient les surprendre? Boisgibert, qui a été prévenu par Château-Laplante lui-même. A chacun son tour! Comme Boisgibert est complètement entré dans son rôle de mari, il a une joyeuse surprise en reconnaissant dans le faux M. Georges le seul homme dont il ne puisse être jaloux. Ainsi le ménage à trois est reconstitué. C'est l'important. Et nous savons gré aux auteurs d'avoir opéré avec sûreté cet ingénieux chassé-croisé. En dépit de quelques trucs qui sont du pur vaudeville, la pièce est tenue suffisamment dans le ton de la comédie légère.

Mme Réjane est d'une espièglerie charmante dans le rôle de Gilberte, où elle met toute sa fantaisie, toute la variété de ses mines, toutes ses intentions et tous ses sous-entendus. M. Dubosc est plus à son aise en Château-Laplante rustre qu'en Château-Laplante fringant. Et nous avons eu plaisir à revoir sous les traits de Boisgibert l'excellent comédien qu'est resté M. Noblet.

René Doumic.

REVUES ÉTRANGÈRES

L'AME SIENNOISE

A History of Siena, par Langton Douglas, 1 vol. in-8°, Londres, 1903.

Dans le fameux récit du siège de Sienne qui remplit le troisième livre de ses *Commentaires*, le maréchal de Montluc ne nous parle guère que de lui-même, de sa prudence et de son courage, des fatigues qu'il a endurées, des sages résolutions qu'il a prises, et de ces belles harangues à la manière de Tite-Live qu'il prétend avoir improvisées en italien telles exactement qu'il nous les « couche en français, » car, ajoute-t-il, « tous mes discours faits étaient autant que la nature m'en avait pu apprendre, sans nul art. » Mais parfois, tandis qu'il ne songe qu'à tirer de sa conduite de précieuses leçons pour « messieurs les gouverneurs et capitaines de places futurs, » l'image s'offre à lui du malheureux petit peuple qui, durant de longs mois, avec une patience et un zèle vraiment héroïques, a combattu sous ses ordres pour la défense de ses libertés. Il se rappelle comment les Siennois, à demi morts de faim, ont consenti à restreindre encore leur ration quotidienne, pour permettre aux Allemands du colonel Reincroc de se rassasier; comment ils se sont résignés, plus tard, à faire sortir de Sienne « quatre mille et quatre cents bouches inutiles, » des vieillards, des femmes, des enfans, dont c'est à peine si la « quarte part » put échapper à la mort; et comment, jusqu'au jour désastreux de la capitulation, ils n'ont point cessé de lui témoigner en toute façon leur gratitude affectueuse pour le « bon confort » et les « bons

conseils » qu'ils recevaient de lui. Alors, devant ces souvenirs, nous sentons que le vieillard s'émeut, presque malgré lui ; et tout à coup, dans sa phrase, se glisse un mot d'admiration ou de tendre pitié. « Les bonnes gens, » dit-il, ou, ailleurs : « Dieu doit être bien miséricordieux à notre endroit, qui faisons tant de maux ! » Et il y a même un passage, — le plus touchant, à coup sûr, de tout son récit, — où, sur un ton lyrique qu'il n'emploie d'ordinaire que pour recommander aux futurs capitaines ses propres exploits, il s'arrête à nous vanter la grâce et la vaillance des dames siennoises.

Tous ces pauvres habitans, sans montrer nul déplaisir ni regret de la ruine de leurs maisons, mirent les premiers la main à l'œuvre : chacun accourt à la besogne. Il ne fut jamais qu'il n'y eût plus de quatre mille âmes au travail, et me fut montré par des gentishommes siennois un grand nombre de gentils-femmes, portant des paniers sur leur tête, pleins de terre. Il ne sera jamais, dames siennoises, que je n'immortalise votre nom, tant que le livre de Montluc vivra : car, à la vérité, vous êtes dignes d'immortelle louange, si jamais femmes le furent ! Au commencement de la belle résolution que ce peuple fit de défendre sa liberté, toutes les dames de la ville de Sienne se départirent en trois bandes : la première était conduite par la signora Forteguerra, qui était vêtue de violet, et toutes celles qui la suivaient aussi, ayant son accoutrement en façon d'une nymphe, courte et montrant le brodequin ; la seconde était la signora Piccolhuomini, vêtue de satin incarnadin, et sa troupe de même livrée ; la troisième était la signora Livia Fausta, vêtue toute de blanc, comme aussi était sa suite avec son enseigne blanche. Dans leurs enseignes elles avaient de belles devises : je voudrais avoir donné beaucoup et m'en ressouvenir. Ces trois escadrons étaient composés de trois mille dames, gentils-femmes ou bourgeoises : leurs armes étaient des pics, des pelles, des hottes, et des fascines ; et, en cet équipage, firent leur montre et allèrent commencer les fortifications. Monsieur de Termes, qui m'en a souvent fait le compte (car je n'y étais encore arrivé), m'a assuré n'avoir jamais vu de sa vie chose si belle que celle-là ; je vis leurs enseignes depuis. Elles avaient fait un chant à l'honneur de la France, lorsqu'elles allaient à leur fortification ; je voudrais avoir donné le meilleur cheval que j'aie, et avoir ce chant pour le mettre ici.

Mais ce n'est point à Blaise de Montluc, décidément, que nous pourrons demander un portrait un peu complet et vivant de ce peuple siennois, — cette race de « cerveaux bizarres, » comme il l'appelle, — qui, pendant quatre siècles, a étonné le monde par un mélange singulier d'intelligence et d'irréflexion, de bravoure et d'indolence, de piété et de débauche, de folle générosité et de folle rancune. Et ce portrait ne se trouve pas non plus, je dois bien le dire, dans la remarquable *Histoire de Sienne* que vient de publier, après des années

d'études et de recherches, un érudit anglais, M. Langton Douglas. Certes on ne saurait souhaiter une histoire plus savante, plus claire, mieux ordonnée et plus instructive. Mais l'auteur, qui se rend parfaitement compte, pourtant, de ce que la race siennoise a toujours eu d'anormal et d'exceptionnel, se borne à faire défiler devant nous la série de ses guerres, de ses révolutions, de ses victoires et de ses échecs, comme s'il avait à nous parler, simplement, d'une petite république italienne pareille à vingt autres, de Pistoie, par exemple, ou de San Gimignano. Attentif à interpréter les moindres documens, il néglige de dégager, de leur ensemble, le curieux phénomène historique qu'a été l'âme siennoise. Il ne prend point la peine de nous expliquer par où cette âme a toujours différé de celle de Florence, l'éternelle rivale de Sienne, ni d'où lui est venue cette mystérieuse et profonde unité morale qui, aujourd'hui encore, s'exprime pour nous non seulement dans toute l'œuvre des artistes siennois, depuis Duccio et Jacques della Quercia jusqu'à Beccafumi, mais survit, à jamais fraîche, souriante, ingénue, et belle, à l'ombre des vieux murs rouges de la plus admirable des villes. Il ne prend point la peine de nous expliquer cela, qui aurait dû être, cependant, à la fois le fondement et l'objet de son récit. Sienne, telle qu'il nous la montre, n'est que l'ombre inanimée de cette *Sena vetus, civitas Virginis,* dont ses pires ennemis eux-mêmes ne parlaient qu'avec une surprise mêlée de respect. Ou plutôt son livre nous montre bien la véritable Sienne : mais nous avons à l'y chercher dans les notes, dans les appendices, dans toute sorte de menues anecdotes extraites des chroniques locales, et d'ailleurs choisies et traduites le plus intelligemment du monde, mais qui, si l'écrivain anglais avait voulu les réunir, les confronter, et en tirer les conclusions qu'elles impliquent, nous auraient ensuite permis de suivre avec un intérêt infiniment plus vif le récit des héroïques « folies » du peuple siennois.

Voici, par exemple, comment les Siennois, en 1234, s'étant emparés de la citadelle florentine de Campiglia, prirent leur revanche de l'atroce cruauté qu'avaient montrée à leur égard les Florentins, cinq ans auparavant, après la bataille de Camollia : « La ville fut mise à sac, détruite, et brûlée, parce que ses habitans avaient, jusqu'au bout, refusé de se rendre. Mais toutes les femmes furent envoyées à Sienne, et aucune injure ne leur fut faite. Et nombre d'entre elles restèrent veuves, ayant perdu leurs maris dans cette défense. Mais celles dont les maris se trouvaient parmi les prisonniers furent, par compassion, rendues à eux, bien qu'elles n'eussent aucun moyen de payer

rançon... Et tous, maris et femmes, furent conduits, liés de cordes, à notre cathédrale. Et là, pour l'amour de la Vierge Marie, qui avait donné aux Siennois une si grande victoire, tous furent remis en liberté, devant le maître-autel. »

Vingt-quatre ans plus tard, en 1260, les Siennois, déjà fort affaiblis par une série de défaites, virent entrer dans leurs murs une ambassade florentine : « Nous venons vous signifier, dirent les ambassadeurs, que votre ville ait à être aussitôt démantelée et que les remparts de Sienne aient à être abattus, de façon que nous puissions entrer chez vous quand et par où nous voudrons. Nous avons également l'intention d'élever chez vous, à Camporeggio, une solide forteresse, et de l'occuper pour notre magnifique et puissante commune de Florence. Mais si, pour votre malheur, vous refusiez de vous soumettre à ce que nous demandons, vous auriez à subir la colère de notre puissante commune de Florence. Et soyez assurés que, en ce cas, nous ne nous laisserions émouvoir d'aucune pitié ! » Les Siennois répondirent qu'ils refusaient de se soumettre à ces conditions monstrueuses : et aussitôt toute la ville s'apprêta pour la lutte suprême. Les nobles, d'abord, offrirent leur argent à la République : des chariots recouverts d'un drap écarlate apportèrent, dans l'église Saint-Christophe, des tas de florins d'or. Et la petite garnison allemande, dès ce jour, reçut double paie : « ce dont furent si heureux que dansèrent sur la place, et chantèrent maintes chansons dans la langue de leur pays. » Et l'évêque ordonna que son clergé « s'étant déchaussé, le suivît en procession à travers la cathédrale en chantant à très haute voix, pour invoquer la pitié divine. »

Or, pendant que messire l'évêque, avec tout son clergé, allait ainsi en procession, chantant leurs prières et litanies, Dieu mit à l'esprit du syndic Buonaguida de se lever, et de dire, d'une voix si haute qu'il fut entendu par les citoyens qui se trouvaient sur la place Saint-Christophe, en dehors de l'église : « Seigneurs de Sienne, et vous, mes chers concitoyens, nous nous sommes déjà recommandés au bon roi Manfred (1); et maintenant il m'apparaît que nous devrions, en toute sincérité, nous offrir, offrir nos personnes et nos biens, la ville et le *contado* à la reine de la vie éternelle, c'est-à-dire à notre dame et mère la Vierge Marie. Je lui fais, en tout cas, offre de moi même : puissé-je y avoir votre compagnie ! »

Et ledit syndic n'eut pas plus tôt prononcé ces mots qu'il se dénuda jusqu'à la chemise. Puis, étant nu-tête et nu-pieds, il prit sa ceinture de

(1) Il n'y a rien de plus touchant, de plus poétique, ni de plus *siennois*, que l'enthousiasme avec lequel Sienne s'était « recommandée » au bon roi Manfred en qui, sans doute, elle avait reconnu comme un reflet de sa propre « folie. »

cuir et l'attacha, d'un nœud coulant, autour de son cou. Et, ainsi accoutré, en présence de tous les citoyens, il se mit en marche vers la cathédrale. Et derrière lui allait tout le peuple : et tous ceux qu'ils rencontraient en chemin venaient avec eux, chacun se déchaussant et ôtant son bonnet... Et, tout en allant, ils ne cessaient point de crier : « Vierge Marie! secourez-nous dans notre grand besoin, et délivrez-nous des griffes de ces lions qui cherchent à nous dévorer! » Et tout le petit peuple disait : « Oh! très sainte dame, reine du ciel, écoutez la plainte des misérables pécheurs que nous sommes!... »

Quand la foule entra dans l'église, messire l'évêque et tout son clergé vinrent au-devant d'elle. Et, quand ils se rencontrèrent, tous se mirent à genoux, et Buonaguida se prosterna sur le sol. Mais messire l'évêque le releva et lui donna le baiser de paix. Et alors tous les citoyens allèrent l'un à l'autre, et se baisèrent l'un l'autre, sur la bouche. Et tout cela fut fait à l'entrée du chœur de la cathédrale.

Puis, se tenant par la main, messire l'évêque et Buonaguida s'avancèrenl jusqu'à l'autel de notre mère la Vierge, et s'agenouillèrent là, avec de grandes lamentations et d'amères larmes. Et ce vénérable citoyen, Buonaguida, resta prosterné sur le sol, et tout le peuple fit comme lui; et ils restèrent ainsi pendant un quart d'heure. Après quoi Buonaguida se remit sur ses pieds, et, debout devant la statue de notre mère la Vierge, il dit nombre de sages et prudentes paroles. Et, entre autres choses, il dit ceci : « Oh! Vierge, glorieuse reine des cieux, mère des pécheurs! moi, le plus vil des pécheurs, je cède, donne et offre à Vous la ville et le *contado* de Sienne; et je vous prie, douce mère, de consentir à les accepter, malgré notre grande faiblesse et le nombre de nos péchés. Ne regardez pas à nos fautes, mais protégez-nous, défendez-nous, je vous en supplie; délivrez-nous de ces perfides chiens qui veulent nous dévorer! »

Comment une aussi fervente prière n'aurait-elle pas été exaucée? Quelques jours après, dans la vallée de l'Arbia, au pied de la colline de Montaperti, les Siennois infligèrent aux Florentins une défaite à jamais mémorable. « C'est ce jour-là, écrit Villani, que fut brisé et réduit à néant l'ancien peuple de Florence. » Or, quand les troupes siennoises se furent emparées du *carroccio* et de la grande cloche de guerre de leurs ennemis, leur capitaine, le comte Aldobrandeschi de Santa-Fiora, qui n'était cependant pas d'une race pitoyable, comprit que ses soldats étaient las de tuer. Il vint trouver le lieutenant du roi Manfred, et lui demanda si l'on ne ferait pas bien de proclamer que tout homme qui se rendrait aurait la vie sauve. Et ainsi fut fait. Du fort de Mortaperti une foule nombreuse descendit dans la plaine, des hommes de Lucques, d'Orvieto, de Cortone : tous se jetèrent aux genoux d'Aldobrandeschi. Puis ce fut le tour de ce qui restait en vie de l'armée florentine. « Et si désireux étaient-ils d'échapper à la mort qu'ils enviaient le bonheur de ceux qui, déjà, étaient pris et liés. Et

beaucoup d'entre eux aidèrent à se lier l'un l'autre. » Une marchande siennoise, Usiglia, en lia trente-six, à elle seule. « Et tous ils la suivaient à travers le camp, comme de petits poussins vont derrière une poule. »

Vingt fois, durant les trois siècles que devait encore durer leur république, les Siennois, par négligence ou par excès de générosité, s'exposèrent de la même façon au danger d'être anéantis : et puis, au dernier moment, ils se réconciliaient dans leur cathédrale, invoquaient l'appui de leur souveraine, couraient à l'ennemi, et le mettaient en fuite. Le 25 juillet 1526, avec cent hommes de cavalerie, ils prirent toute l'artillerie florentine et dégagèrent la ville : après quoi, « couronnés de laurier, ils allèrent à la cathédrale remercier la Vierge ». En 1552, ils contraignirent une forte garnison espagnole à évacuer Sienne. Et, le jour où cette garnison opéra sa sortie, tous les jeunes nobles siennois montèrent sur le rempart, pour lui dire adieu. Et l'un d'eux, Octave Sozzini, dit au capitaine espagnol qui sortait le dernier : « Seigneur don Franzese, tu es à présent mon ennemi : mais je te déclare, en vérité, que tu es un digne gentilhomme, et que, sauf pour ce qui est de l'intérêt de la République, moi, Octave Sozzini, je suis et resterai toujours ton ami et serviteur ! » Don Franzese se retourna vers lui, et le regarda longtemps, « avec des larmes dans ses yeux. » Puis, s'adressant au groupe entier des jeunes Siennois : « Vaillans Siennois, leur dit-il, vous venez de faire, une fois de plus, un acte très glorieux : mais, à l'avenir, prenez garde, car vous avez offensé un homme bien puissant ! »

Toute l'histoire de Sienne est semée d'épisodes de ce genre, dont l'authenticité se trouve confirmée par les documens les plus sûrs : et beaucoup de ces épisodes ont été plus tard dérobés aux chroniques de Sienne par les historiens d'autres villes de l'Italie, qui ne se sont pas fait scrupule d'en enrichir les annales de leur propre patrie. Mais surtout les Florentins, depuis le jour où l'Empereur et le Pape leur ont enfin livré leur vieille ennemie, n'ont plus cessé à la fois de la plagier et de la diffamer. Aujourd'hui encore, l'antique cité de la Vierge continue à subir l'effet de leur déloyauté. Comme le dit fort justement M. Langton Douglas, « Florence doit au génie littéraire de ses panégyristes d'avoir, aujourd'hui encore, l'oreille du monde. » Sur toute l'histoire politique de Sienne, en particulier, nous acceptons docilement la version des Florentins ; et il n'y a pas jusqu'à un Grégorovius qui ne prête foi aux plus niaises calomnies inventées, par les écrivains de

Florence, pour salir la race qui a « brisé et anéanti » la leur dans la vallée de l'Arbia.

C'est ainsi que Vasari, à ne citer que ce seul exemple, a jugé bon de transporter à Florence, en l'appliquant au fabuleux Cimabue, le récit de la fête organisée à Sienne, le 9 juin 1311, pour célébrer l'achèvement du grand tableau d'autel du peintre Duccio. Ce jour-là, toutes les boutiques de Sienne restèrent fermées. Dès le matin, au son des cloches, les habitans s'assemblèrent dans les rues. Une procession, ayant à sa tête des prêtres et des moines, se rendit à la maison qu'habitait Duccio : une maison voisine de la Porta a Stalloreggi, et qu'on peut voir encore. On prit solennellement livraison du tableau, et la procession se mit en marche vers la cathédrale. Derrière le tableau allaient les chefs de la République et les principaux citoyens de la ville, portant chacun un cierge dans sa main ; et derrière eux venait la foule des femmes et des enfans. « Et, toute cette journée, nous dit un témoin de la fête, bien des prières furent dites, et bien des aumônes furent données aux pauvres. » Vasari, comme l'on voit, n'a pas eu de peine à inventer son histoire : sans compter que le plagiat serait plus piquant encore si, comme l'affirme M. Langton Douglas, le tableau attribué par l'historien florentin à Cimabue, dans l'église Sainte-Marie-Nouvelle, était, en réalité, une œuvre de jeunesse du même Siennois Duccio (1).

Mais si la rivale victorieuse est parvenue à dépouiller Sienne de sa gloire, elle n'a pas réussi à lui dérober son âme, qui diffère autant de l'âme florentine que les sinistres prisons grises des rues de Florence diffèrent des palais rouges et blancs de la Cité de Marie. Aujourd'hui comme il y a cinq cents ans, Sienne tout entière nous répète les mots admirables qui restent inscrits sur l'une de ses portes : *Cor magis tibi Sena pandit*, « plus encore que ses portes, Sienne t'ouvre son cœur. » Aucune ville au monde n'est plus accueillante, plus souriante, plus riche à la fois de vie et de beauté. Tandis que les autres vieilles cités italiennes sont décidément mortes, comme Pise ou Vérone, comme le lugubre San Gimignano, ou bien sont devenues des capitales modernes, comme Milan et Rome, Sienne a fidèlement gardé le caractère qui, au moyen âge déjà, faisait d'elle une sorte de prodige, un être à part

(1) J'avoue que, pour ma part, je ne puis me ranger à cette opinion. La dissemblance me paraît trop grande, entre la touchante *Vierge* (déjà toute *siennoise*) de la *Maesta* de Sienne et les froides figures du tableau de Florence, pour qu'un même peintre ait pu produire deux œuvres d'une expression aussi dissemblable. On sait cependant, de source certaine, que Duccio a reçu la commande d'un tableau pour Sainte-Marie-Nouvelle.

entre les nations. Processions dans la cathédrale et à travers les rues, réunions du soir dans la petite chapelle de Sainte-Catherine, courses et calvacades sur la Piazza del Campo, personne n'a été admis à jouir de ces fêtes sans emporter à jamais en soi quelque chose du « cœur » que l'antique Sienne a daigné lui ouvrir. Et personne, ayant un peu vécu de la vie siennoise, ne pourra manquer d'éprouver une émotion délicieuse, en découvrant le lien étroit qui rattache la Sienne d'à présent à la « folle » république du moyen âge, telle que la lui révéleront les chroniques citées par M. Douglas.

Deux traits, surtout, ressortent de ces chroniques, formant pour ainsi dire le fond séculaire de l'âme siennoise : une gaîté et une piété toutes deux constantes, imperturbables, et du reste intimement associées l'une à l'autre. Imprévoyans et vains, querelleurs, batailleurs, aussi prompts à se réconcilier qu'à se brouiller de nouveau, les Siennois n'ont jamais cessé de rire et de s'amuser. La *Fonte Gaja*, la « gaie fontaine, » le chef-d'œuvre de leur art, est en même temps le symbole de leur vie morale. Ces hommes ingouvernables, ces « anarchistes » du moyen âge, ont toujours été gais. Dans les pires dangers, lorsque l'ennemi était à leurs portes, ils s'interrompaient de fortifier leurs remparts pour aller danser et faire des « montres » sur leur chère Piazza. Ils riaient à leurs adversaires comme à leurs amis : la mort elle-même les trouvait rians. Leurs saints, dont peu de villes au monde ont produit un aussi grand nombre, sainte Catherine et saint Bernardin, le bienheureux Bernard Tolomei et le bienheureux Pietro Petroni, c'est avec le sourire aux lèvres qu'ils prêchaient l'Évangile, ou renonçaient aux plaisirs du monde : avec un sourire à la fois spirituel et innocent, un vrai sourire d'enfant.

Et, de même que leur gaîté, la piété des Siennois a toujours conservé une allure enfantine. C'est le plus ingénument du monde que ces « bonnes gens » ont toujours tenu la Vierge pour leur souveraine, spécialement occupée de veiller sur eux. Nulle part, sauf peut-être dans les villes et les villages de la Haute-Bavière, le peuple n'a eu aussi profondément l'illusion de vivre en contact immédiat et réel avec la céleste patronne qu'il s'était choisie. Lorsque, sur l'ordre de Savonarole, et à l'imitation de Sienne, Florence s'avisa un jour d'élire pour roi Jésus-Christ, chacun, dans cette ville de boutiquiers libres penseurs, se rendit compte que ce n'était là qu'une formalité, et que jamais le Christ ne viendrait s'asseoir en personne à la place laissée vacante par la fuite des Médicis : mais, à Sienne, chacun s'imaginait que la Vierge Marie en personne présidait sur la ville, toujours prête à

fléchir le courroux de son Fils, toujours prête à sauver son peuple dans l'heure décisive. Et par là sans doute s'explique le sentiment d'aveugle sécurité qui, vingt fois, a empêché les Siennois de profiter de leurs victoires comme de prévenir leurs défaites. Ils comptaient sur la Vierge pour les défendre; et, sûrs de son appui, ils riaient, dansaient, ou se querellaient. Mais ils savaient aussi que la Vierge, en échange de sa protection, exigeait d'eux qu'ils fissent au moins un petit effort pour obéir à la loi du Christ : de telle sorte que leur piété, de temps à autre, leur inspirait soudain un irrésistible désir de pardon et de paix. Les factions se réconciliaient dans la cathédrale; les prisonniers ennemis, amenés devant l'autel de la Vierge, se voyaient, à leur grande surprise, remis en liberté. Et le fait est que, durant quatre siècles, la faveur divine semble avoir vraiment récompensé de sa dévotion ce peuple de « fous, » puisque la durée de la république siennoise, tout comme le caractère siennois, a toujours paru aux historiens un étrange paradoxe, échappant aux lois habituelles des affaires humaines.

Une piété enfantine et une gaîté enfantine : ces deux traits, qui se dégagent de toute l'histoire de Sienne, sont aussi ceux qui constituent l'étonnante et touchante unité de son art. Architecture, sculpture, peinture, tout l'art siennois du XIII[e], du XIV[e] et du XV[e] siècle, est inspiré d'un même esprit, au point qu'on le croirait sorti tout entier d'un même cerveau et d'un même cœur. Durant trois siècles les maîtres siennois, étrangers au mouvement du reste du monde, ont continué de chanter à la Vierge, en souriant, un naïf cantique d'amour et de reconnaissance. A la Vierge, et avec elle, à son divin Fils; car si d'autres maîtres, ailleurs, ont su donner à la Mère une beauté plus parfaite, nul art certainement n'a revêtu la figure du *bambino* d'une vie tout ensemble plus humaine et plus surnaturelle. Depuis Duccio jusqu'à ce Siennois d'adoption qu'a été le Sodoma, les peintres siennois ont été les plus merveilleux évocateurs de Jésus enfant. Et il n'y a pas jusqu'au Sodoma qui, par un miraculeux privilège, n'ait réussi à s'imprégner de cette « douceur siennoise » que déjà les anciens chroniqueurs admiraient ou enviaient : douceur faite de gaîté et de dévotion, sourire charmant d'une âme à jamais puérile.

Les chapitres que M. Langton Douglas a consacrés à l'évolution de cet art siennois sont assurément les meilleurs de son livre. Personne, que je sache, n'a défini avec plus de justesse le caractère particulier de chacun des vieux maîtres de Sienne; la grandeur poétique de Jacopo

della Quercia, l'émouvante simplicité de Duccio, la verve narrative des deux Lorenzetti, la grâce un peu archaïque de Vecchietta, le mouvement et la fantaisie de Matteo de Sienne. Et personne non plus n'a plus heureusement exprimé l'intime et profonde parenté de ces maîtres, leur invariable fidélité à un idéal artistique dont la trace se découvre déjà dans l'œuvre de Duccio, mais qui s'affirme surtout dans les fresques et les merveilleuses miniatures de Simone Memmi.

Toute l'œuvre de Simone nous fait voir une harmonieuse unité d'émotion. Les figures que crée son génie vivent et se meuvent, tout naturellement, dans un monde qui leur est propre, un monde de subtile beauté, de grâce et de quiétude, un monde où il n'y a point de souffrance, ni de péché, ni de laideur; où il n'y a rien qui offense l'œil le plus délicat; où la force rend hommage à la sainteté; où des prélats, richement vêtus, s'agenouillent en adoration devant la Vierge ou le Christ; où de jeunes saintes, en robe flottante, songent, le regard fixé sur un rêve pieux; où des anges, leurs cheveux blonds entresemés de fleurs, volettent doucement, toujours prêts à bénir comme à protéger... Et Simone n'a pas seulement créé des types délicieux : il a encore su donner une vie durable à tout ce monde nouveau où il les a placés. Les peintres qui l'ont suivi ont été contraints d'admettre la réalité de ce monde, de l'habiter à leur tour, d'employer à leur tour des formes pareilles, mises au service du même idéal. Aucun artiste de son temps n'a eu une influence plus large ni plus vivace, si ce n'est Jean de Pise et Giotto... Dans sa patrie, notamment, son influence s'est prolongée pendant deux siècles. Matteo di Giovanni, Neroccio, Benvenuto, tous les peintres siennois ont été les continuateurs de Simone Memmi. Ces compatriotes de sainte Catherine ont trouvé, chez lui, un système d'art qui leur a toujours suffi pour exprimer leurs émotions, telles que les produisait en eux un mysticisme étrangement mêlé de sensualité. Et ceux mêmes d'entre eux qui, comme Matteo, étaient d'humeur à s'aventurer parfois dans le monde d'une réalité plus humaine, ceux-là mêmes n'ont jamais abandonné que pour de courts instans le tranquille et bienheureux paradis que jadis Simone leur avait découvert.

Je regrette pourtant que M. Langton Douglas n'ait pas cru devoir mettre à part, entre ces continuateurs de Simone Memmi, celui de tous qui, sans aucun doute, a exprimé au plus haut degré le « mysticisme » particulier de l'âme siennoise : ce pieux et naïf Sano di Pietro, qu'on a maintes fois appelé « l'Angelico de Sienne. » Et en effet il y a eu en Italie trois peintres qui, seuls, ont été vraiment des « mystiques, » si l'on entend par ce mot autre chose que la simple dévotion d'honnêtes artisans ne doutant point de la réalité des scènes religieuses qu'ils se chargeaient de représenter moyennant salaire. Il y a eu trois peintres qui, vraiment, se sont toujours inspirés non point de leur obser-

vation, ni de leur fantaisie, mais, en quelque sorte, d'une vision directe du ciel, élevés jusqu'à l'extase par la ferveur de leur foi. Ils ont été, tous trois, des saints, dans leur vie privée : si étrangers aux choses du monde que le progrès même de leur art, autour d'eux, les laissait indifférens, et que leurs œuvres nous apparaissent aujourd'hui en retard sur leur temps. Et tous les trois, chacun à sa manière, ont été ce que nous savons qu'a été le plus fameux, — et d'ailleurs le plus grand, — d'entre eux : et leurs compatriotes l'ont bien senti, qui, depuis des siècles, ont pris l'habitude d'appeler chacun d'eux leur « Angelico. » Florence a produit le bienheureux Jean de Fiesole, cet « homme de Dieu; » à Milan, dans les dernières années du *quattrocento*, tandis que tous les peintres s'empressaient à imiter le style nouveau de Léonard de Vinci, un autre « homme de Dieu, » Ambrogio Borgognone, obstinément plongé dans son rêve mystique, a figuré sur des murs d'églises ou de couvens de pâles vierges d'une pureté, d'une bonté, d'une beauté surnaturelles; et c'est presque vers le même temps qu'à Sienne Sano di Pietro nous a fait part, lui aussi, des angéliques images de Marie et de l'Enfant qu'il portait gravées dans son cœur (1).

Ce n'est pas que, à ne considérer chez lui que son métier de peintre, comme nous faisons pour un Filippo Lippi ou un Pérugin, Sano ait de quoi nous paraître le plus original, ni le plus habile, des maîtres siennois. Il dessine pauvrement, et sa couleur, souvent charmante, est parfois monotone, Mais, de même que Fra Angelico, — à qui des critiques tels que M. Rosenthal ou M. Berenson sont bien près de ne reconnaître qu'un talent de second ordre, — l'Angelico siennois a pour lui quelque chose de plus qu'à l'ordinaire des peintres. Dans ce « paradis » idéal où, à la suite de Simone Memmi, tous les maîtres de Sienne ont chanté leurs aimables chansons, sa chanson, à lui, a toujours été un hymne, une prière, l'hommage d'une âme toute remplie de Dieu. Et, aujourd'hui encore, son œuvre, avec son archaïsme et sa gaucherie, garde pour nous un charme sans pareil : il n'y en a pas où nous entendions mieux l'écho de l'ingénue et douce piété de la Cité de Marie.

T. DE WYZEWA.

(1) Sauf un ravissant petit tableau au musée de Chantilly (et dont l'attribution n'est pas absolument sûre), toute l'œuvre de Sano di Pietro est restée à Sienne.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mars.

La Chambre des députés vient d'entamer la discussion des demandes d'autorisation présentées par les congrégations religieuses. La question qui s'est posée au seuil même du débat a été de savoir comment il serait conduit. La Chambre se trouvait en présence d'une cinquantaine de demandes, les autres ayant été renvoyées au Sénat. Que faire devant un aussi grand nombre de dossiers? La difficulté pouvait être embarrassante en fait, mais non pas en principe. Il suffisait de se reporter à la discussion de la loi du 1er juillet 1901 pour reconnaître qu'il avait été, à ce moment, dans l'intention du gouvernement et des Chambres que le cas de chaque congrégation fût examiné séparément. Mais c'est ce que la Commission d'aujourd'hui ne veut pas. Elle a proposé de faire une masse de toutes les congrégations, et de les exterminer d'un seul coup. Ce n'est pas ainsi qu'on l'entendait en 1901. M. Waldeck-Rousseau protestait alors contre cette confusion qui ne permettait de faire aucune différence entre les congrégations. S'il voulait frapper les unes, il entendait épargner les autres. « Affirmer, disait-il, que le Parlement ne donnera pas d'autorisation, c'est à mon avis instruire bien vite son procès. Croyez-vous donc que les Chambres françaises, mises en présence de statuts sincères et non pas semés de dissimulations, proclamant hautement un but philosophique, philanthropique ou d'intérêt social, seront animées d'un parti pris absolu et diront : C'est une congrégation, nous refusons d'autoriser? Croyez-vous donc que les Chambres qui votent chaque année, dans le budget des Affaires étrangères, des fonds appliqués précisément au soutien et à l'encouragement de nos

missionnaires, envisageront d'un œil malveillant et soupçonneux les statuts d'une congrégation qui viendrait à se fonder dans le même but? » Lorsqu'il parlait ainsi, M. Waldeck-Rousseau n'était pas prophète; il n'avait pas mesuré la violence du mouvement qu'il avait déchaîné; il n'avait pas prévu le rapport de M. Rabier, dont nous avons dit un mot, il y a quinze jours. Il y a déjà loin de M. Waldeck-Rousseau à M. Rabier!

M. Combes lui-même a eu des scrupules. Il a fait des réserves; il a même dit qu'il ne pourrait pas appuyer de son autorité la procédure de la commission, et celle-ci a dû chercher un moyen de concilier ses vues avec celles du gouvernement. Elle a divisé les congrégations en trois lots, destinés à être expédiés successivement. Le premier comprend les congrégations enseignantes, le second les prédicantes et le troisième les commerçantes. On ne distinguera pas entre elles dans chaque catégorie; on les condamnera et on les frappera en bloc : c'est du moins ce que la commission a proposé, et ce que M. le président du Conseil a accepté. Première capitulation de sa part. Toutefois il s'est refusé à poser à ce sujet la question de cabinet. Il voulait bien parler, mais non pas se compromettre; il voulait bien donner de sa personne, mais non pas de son portefeuille. Ce serait une erreur de croire que cette réserve relative venait chez lui du désir de respecter la liberté d'un certain nombre de ses amis : la vérité est qu'il craignait que ses amis ne préférassent leur liberté à ses convenances personnelles. On lui a fait honte de sa tiédeur et de ses hésitations; on l'a accusé de complaisances à l'égard de la réaction; on lui a reproché d'assurer à celle-ci un triomphe dont les conséquences seraient incalculables. Alors il a senti plus évidemment que jamais ce dont il s'était déjà aperçu quelquefois, à savoir qu'il n'était pas son maître, et il a promis de poser la question de confiance sur le passage à la discussion des articles des trois projets de loi. Seconde capitulation de sa part : sera-ce la dernière? C'est ainsi que commencera le débat. Le gouvernement, réduit à un rôle subalterne et humilié, a renoncé à le diriger : il en laisse le soin à la commission et à son rapporteur, M. Rabier, se contentant pour son compte de jeter dans la balance le poids d'une menace de démission, c'est-à-dire d'une crise gouvernementale en perspective, si la majorité ne montre pas jusqu'au bout la docilité dont il lui a lui-même donné l'exemple. Ainsi, dès l'origine de cette triste affaire, on voit le gouvernement plier et se soumettre, n'ayant que des velléités timides en présence de gens qui ont une volonté.

Le débat qui va s'ouvrir sera une preuve nouvelle de l'impuissance de ceux qui ont fait le mal à en modérer ensuite les conséquences. Il faut s'attendre au pire. Le sens de la liberté est profondément oblitéré dans notre pays. Le parti au pouvoir, animé du plus pur esprit jacobin, abuse de sa force sans aucune retenue. La liberté et le droit ne sont rien pour lui. Il y avait peut-être, il y avait sans doute quelques mesures à prendre contre la multiplicité croissante des congrégations religieuses, et nous aurions pu pour cela trouver à Rome même un concours qui aurait donné à cette entreprise politique, enfermée dans de justes limites, un caractère respectable pour tous. La faiblesse de deux ministères successifs a déchaîné, au contraire, des violences qu'il n'est plus possible de modérer. Nous allons assister à une œuvre néfaste qui, par la manière dont elle sera faite autant que par les principes dont elle s'inspire, donnera chez nous une redoutable accélération à l'esprit révolutionnaire. La responsabilité de ceux qui l'accomplissent sera lourde devant l'histoire, non pas plus toutefois que celle des hommes qui en ont pris imprudemment l'initiative, et qui ont ouvert l'écluse par laquelle le flot se précipite impétueusement aujourd'hui.

Un grand débat sur la politique étrangère a eu lieu à la Chambre des députés. On y a parlé de beaucoup de choses; c'est peut-être pour ce motif qu'il n'en est pas sorti une grande clarté. M. Charles Benoist a essayé d'y mettre un peu d'ordre en demandant à M. Delcassé s'il avait un plan arrêté lorsqu'il est arrivé au ministère il y a déjà plus de quatre ans et demi, et quels avaient été les principes de sa politique. Les autres orateurs qui se sont suivis à la tribune, M. Millevoye, M. Georges Berry, M. Delcassé, M. de Pressensé, M. Raiberti, M. Sembat, M. Deloncle, ont parlé de tout, de l'Arménie, de la Macédoine, du Maroc, du Siam, de Mascate et *quibusdam aliis*. M. Ribot a résumé le débat avec une grande hauteur de jugement, et en a dégagé les conclusions nécessaires. Il est bien rare qu'un ministre ne se tire pas d'affaire lorsqu'on prétend l'enfermer dans un cercle aussi vaste, et M. Delcassé l'a fait habilement. En somme, de toutes ces questions, celle qui occupe le plus les esprits en ce moment est celle de Macédoine, soit parce que les autres n'ont pas un caractère aussi actuel et aussi pressant, soit parce que l'opinion publique, les connaissant mal, s'y intéresse assez peu. Nous ne voulons pas dire par là qu'elle connaisse bien la question de Macédoine, même après le long discours que M. de Pressensé lui a consacré, mais elle s'en tour-

mente. Les incidens de ces derniers mois, et surtout de ces dernières semaines, ont attiré vivement l'attention sur la péninsule balkanique : on se demande avec quelque inquiétude quel sera l'avenir de l'Orient, même le plus prochain.

Le sentiment le plus général n'est pas l'optimisme, et il y a malheureusement de bonnes raisons pour cela. Bien qu'on ait pris soin de dire que le programme de réformes qui a été soumis à la Porte n'est pas définitif, et qu'il est même appelé à être plus tard l'objet d'un vaste développement, il a paru si succinct, et pourquoi ne pas dire le mot ? si étriqué, qu'on se demande s'il opposera une digue suffisante aux impatiences révolutionnaires des Macédoniens de Macédoine, de Bulgarie et d'ailleurs. Rien ne serait plus désirable, mais rien n'est moins sûr, et les nouvelles qui arrivent d'Orient, même incomplètes et tronquées, comme elles le sont certainement, ne présentent pas de la situation un tableau rassurant. Au fond, l'anarchie est partout dans les Balkans. Si elle se traduit finalement par des désordres graves, il n'est pas douteux un seul instant que la Porte ne soit en mesure de les réprimer. Malheureusement elle a des procédés de répression dont l'énergie barbare provoque l'horreur, et qui ne lui réussissent pas toujours comme ils l'ont fait après les massacres arméniens. Il arrive quelquefois que ces odieuses tueries ne produisent pas sur les lieux l'apaisement ; en revanche, elles agissent violemment sur les sentimens de l'Europe, et finissent par coûter une province à la Turquie, après quoi, il est vrai, les puissances lui garantissent jusqu'à la prochaine fois l'intégrité de ce qui lui reste. Verrons-nous se renouveler encore ce scénario lugubre et malfaisant? Nul ne le sait. Pour le moment, il serait injuste de ne pas reconnaître que, si les puissances ont été bien peu exigeantes en ce qui concerne les réformes, elles ont du moins pris des mesures pour empêcher l'exaltation révolutionnaire d'éclater, avec leurs inévitables conséquences.

La Russie a été, à ce point de vue, particulièrement énergique et explicite. C'est assurément à son inspiration que le prince Ferdinand a obéi en arrêtant les principaux chefs des comités macédoniens de Bulgarie, et en prononçant la dissolution des comités eux-mêmes. Il a dû lui en coûter d'adopter cette attitude : elle est en contradiction flagrante avec celle qu'il avait eue dans ces derniers temps, et l'expose à perdre sa popularité. Un incident qui vient de se produire à Sofia montre de quel danger le gouvernement princier est menacé. Le général Paprikof, ministre de la Guerre, a donné sa démission, — hâtons-

nous de dire qu'il l'a retirée depuis, — parce qu'on lui a refusé un crédit de 8 millions qui lui semblait indispensable pour l'achat de munitions et d'approvisionnemens. Si le crédit avait été accordé, on n'aurait pas manqué de dire, et non sans raison, que la Bulgarie armait, et le prince Ferdinand aurait donné par là un démenti à sa politique d'attente pacifique et confiante. Elle est du moins confiante en apparence; nul ne peut dire à quel point elle l'est en réalité. La démission du général Paprikof, dans les circonstances actuelles et avec le motif avoué qui l'a déterminée, est un symptôme significatif. Elle n'a pas été maintenue : le prince Ferdinand a eu assez d'autorité sur son ministre pour lui faire sentir le danger d'une pareille manifestation. Il a sans doute fait appel à ses sentimens de loyalisme et cet appel a été entendu. Le général Paprikof n'a pas voulu aggraver une crise qui est déjà assez redoutable par elle-même; mais les premiers sentimens auxquels il a cédé sont ceux d'une grande partie du pays. Le général prétend ne s'être inspiré que des considérations militaires; il est soldat; il a vu que la Porte armait, et il a voulu armer de son côté. Sa démission n'en prouve pas moins qu'il regardait la guerre comme probable, et qu'il n'a pas voulu en accepter la responsabilité sans avoir pris les dispositions indispensables pour la soutenir. Quelle qu'ait été la pensée secrète de son ministre, on ne peut qu'approuver le prince Ferdinand de ne s'y être pas prêté. Quand on s'est engagé dans une politique avec autant de résolution et de netteté qu'il l'a fait, le plus sage est de s'y tenir. Rien n'est pire que de passer d'un parti à un autre; c'est le signe des gouvernemens sans caractère et sans volonté. Devant la Chambre, M. Danef, interpellé sur les mesures exécutées par le gouvernement, arrestation des chefs révolutionnaires et dissolution des comités, s'est exprimé dans les termes les plus catégoriques. On n'a pas tenu un autre langage à Vienne et à Pesth, où le gouvernement a eu aussi à s'expliquer sur sa politique. Cette politique se définit en deux mots : réformes administratives en Macédoine et maintien du *statu quo* politique. Reste, comme nous l'avons dit, à savoir si rien ne viendra troubler l'exécution de ce programme. En ce qui concerne les réformes, le gouvernement ottoman en a déjà promis et annoncé si souvent que la foi est morte; on n'y croira que lorsqu'on les verra accomplies. Et quant au *statu quo* politique, peut-être, — et nous le souhaitons sincèrement, — pourrait-on le sauver quelque temps encore avec les palliatifs dont on l'entoure, mais des remèdes plus héroïques pourraient seuls en assurer le maintien définitif.

Il fallait parer au plus pressé. La Russie a exercé à Sofia, et aussi à Belgrade, une action très pressante pour arrêter le gouvernement bulgare et le gouvernement serbe dans la voie révolutionnaire où le premier semblait disposé à entrer et où l'autre l'aurait immanquablement suivi. Et la contagion ne se serait pas arrêtée à eux. La Grèce ne paraît avoir, en ce moment, aucun désir de voir un branle-bas général dans les Balkans ; mais, s'il venait à s'y produire, elle se sentirait obligée d'y prendre part. Ses traditions, ses intérêts, l'opinion qu'elle a très légitimement du rôle qui lui appartient et qu'elle ne saurait déserter, lui feraient une loi de ne pas rester dans l'inertie le jour où les autres peuples balkaniques se mettraient en mouvement.

Nous disions déjà, il y a quinze jours, que l'opinion s'était émue à Athènes de l'oubli apparent où on avait tenu la Grèce pour ne parler que de la Bulgarie à propos des aspirations macédoniennes. C'était l'impression des comités et des journaux. Depuis lors, le second Livre Jaune que M. Delcassé a publié sur les Affaires de Macédoine nous a fait part d'une observation très discrète sans doute, mais pourtant significative, que le gouvernement hellénique nous a présentée lui-même à ce sujet. La publication du premier Livre Jaune français n'a pas été accueillie partout dans le même sentiment. On sait déjà qu'elle l'a été avec mauvaise humeur et même avec amertume en Allemagne, où on a reproché à notre ministre des Affaires étrangères d'avoir encouragé les aspirations de la Macédoine en s'intéressant publiquement à ses souffrances. Pendant ce temps, une partie de l'opinion en France l'accusait de n'avoir pas assez fait pour cette province. Au cours de la discussion qui vient d'avoir lieu à la Chambre, ne lui a-t-on pas fait un grief de ce qu'il n'a pas profité de l'affaire Lorando-Tubini et de l'envoi de l'escadre à Mitylène pour résoudre à peu près toute la question d'Orient ? Tant il est difficile de contenter tout le monde ! Le second Livre Jaune nous apprend que le premier a été très apprécié à Salonique et à Sofia, ce qu'on pouvait prévoir *a priori*, mais qu'il a causé quelque affliction à Athènes. M. Skouzès, ministre des Affaires étrangères du roi Georges, en a fait la confidence au comte d'Ormesson. « M. Skouzès, lisons-nous dans une dépêche de notre ministre, a constaté avec inquiétude qu'il n'est fait mention, dans le document publié, que des populations bulgares de Macédoine et aucunement de l'élément grec qui semble oublié ; il redoute que celui-ci ne soit sacrifié aux Slaves plus remuans. » Le comte d'Ormesson a répondu, en termes excellens et que M. Delcassé a

pleinement approuvés, que ces inquiétudes n'étaient pas fondées; « qu'il ne s'agissait pas de modifier le *statu quo* territorial ou d'organiser un régime nouveau au bénéfice d'une race ou au détriment des autres; que l'élément hellénique, étant, au dire de son interlocuteur, le plus nombreux, devra bénéficier des réformes dans une mesure encore plus large que les autres, » etc. Nous ne sommes pas sûrs que l'élément grec soit le plus nombreux en Macédoine, et même nous ne le croyons pas; mais le nombre, en pareil cas, n'est pas la seule mesure de l'intérêt qu'un élément ethnologique peut mériter, et les Grecs en ont toujours mérité beaucoup à nos yeux. M. d'Ormesson a eu raison de dire que « la France ne les oubliait pas, et leur savait gré de leur attitude pacifique. » Sans doute, les Slaves sont plus remuans aujourd'hui; ce sont ceux qui font le plus parler d'eux. Mais ils ne peuvent rien, livrés à leurs seules forces; ils ne deviendraient vraiment inquiétans et menaçans que s'ils étaient appuyés par la Russie, la grande patronne des peuples slaves. Le sont-ils, ou plutôt le seraient-ils s'ils s'engageaient dans quelque entreprise aventureuse? Toute la question est là, et la manière dont elle est en ce moment résolue paraît de nature à calmer les appréhensions de la Grèce. Il n'y a donc qu'une chose à retenir de la confidence faite par M. Skouzès au comte d'Ormesson, à savoir qu'en cas de mouvement révolutionnaire dans les Balkans, les populations slaves ne seraient pas les seules à s'agiter. Nous nous en étions d'ailleurs douté, et c'est même une des grosses difficultés de la situation. On sait qu'il y a en Macédoine sept races différentes, et qu'à côté de ces différences de races il y a aussi des différences de religions. On devine par là ce que deviendra la Macédoine le jour de la grande révolution, toutes ces races ayant d'ailleurs le même but, qui est de s'emparer du pays tout entier. Aussi le Turc, malgré ses défauts, apparaît-il toujours comme l'élément pacificateur. A la vérité, il a les plus fâcheuses manières de pacifier, lorsqu'on le menace dans le principe de sa souveraineté : raison de plus pour se garder de lui fournir l'occasion de les appliquer.

Quant aux dispositions actuelles de la Russie, elles résultent clairement de l'ensemble de sa politique, mais elles sont exposées avec une clarté plus grande encore, s'il est possible, dans la note publiée le 25 février dernier dans le *Messager officiel*. On ne saurait en exagérer l'importance. Cette note fait brièvement l'historique de la question macédonienne dans ces derniers mois; elle donne des renseignemens précieux sur la mission remplie, à Belgrade et à Sofia d'abord, puis à Vienne, par le comte Lamsdorf; elle contient une analyse des ré-

formes qui ont été demandées au Sultan et que celui-ci s'est engagé à faire; elle assure, — garantie un peu vague sans doute, — que, sous la surveillance des ambassadeurs à Constantinople, les consuls européens exerceront une active surveillance sur l'exécution de ces promesses; enfin, elle se termine par les déclarations suivantes, que le comte Lamsdorf a certainement faites à Belgrade et à Sofia et qui expliquent l'attitude du prince Ferdinand, mais auxquelles le gouvernement russe a jugé à propos de donner aujourd'hui une plus grande publicité : « En informant les représentans et les agens russes dans la péninsule balkanique des résultats actuellement obtenus pour l'amélioration du sort de la population chrétienne de Turquie, le gouvernement impérial a jugé nécessaire de confirmer à nouveau, afin d'en étendre la connaissance le plus possible parmi les populations slaves, les principes fondamentaux dont il s'inspire en cette circonstance. Appelés à une existence indépendante au prix de sacrifices incalculables faits par la Russie, les États balkaniques peuvent compter avec une pleine assurance sur la sollicitude constante du gouvernement impérial pour leurs besoins réels, et sur sa puissante protection pour les nécessités vitales et les intérêts moraux des populations chrétiennes de la Turquie. Cependant ils ne doivent pas perdre de vue que la Russie ne sacrifierait ni une goutte du sang de ses fils, ni la plus petite parcelle de l'avoir du peuple russe, si les États slaves, malgré les conseils de sagesse qui leur ont été donnés d'avance, cherchaient à porter atteinte, par des moyens violens et révolutionnaires, à l'ordre de choses établi dans la péninsule des Balkans. »

C'est là un avertissement qu'on n'accusera pas de manquer de netteté. Les États slaves des Balkans sont avertis que, s'il leur plaisait de s'aventurer dans quelque entreprise militaire, ils le feraient à leurs risques et périls, et ne devraient compter sur le concours de la Russie, ni en hommes ni en argent. La Russie, qui a déjà fait des « sacrifices incalculables, » ne paraît pas disposée à les renouveler. Or, comme aucun des États balkaniques n'est capable de lutter sans son concours contre l'armée ottomane, et qu'il est même fort douteux qu'ils puissent le faire en se coalisant les uns avec les autres, ils n'ont pour ce moment qu'à se tenir tranquilles. La Russie regarde les réformes que, d'accord avec l'Autriche et de concert avec les grandes puissances, elle a fait accepter par le Sultan, comme un progrès considérable et pour le moment suffisant. Elle promet de veiller à leur exécution. Que veut-on de plus?

Encore une fois, nous souhaitons que ces promesses soient suivies

d'effet, et que cet effet soit dès maintenant assez sensible pour calmer les impatiences qui fermentent dans les Balkans. Ce qui nous permet d'espérer qu'il en sera ainsi, au moins pour le moment et sans préjuger l'avenir, c'est que toutes les Puissances sont évidemment sincères dans leur désir de ne pas voir de complications révolutionnaires en Orient. La sincérité de la Russie et de l'Autriche n'est pas douteuse. La Russie est engagée dans de grandes affaires en Extrême-Orient : elle y a besoin de toute sa présence d'esprit et de toutes ses ressources. L'Autriche est naturellement conservatrice et pacifique, et ce n'est pas à l'âge de l'empereur François-Joseph qu'on se laisse volontiers entraîner dans des entreprises nouvelles, surtout lorsqu'on n'a pas toujours eu à se louer des anciennes. L'Allemagne a la main dans la main du Sultan. Ce pays ultra-réaliste a pensé que, s'il était généreux d'aller au secours des faibles, il y avait plus d'avantages à se mettre du côté des forts et à leur demander des courtages plus ou moins honnêtes. Nous ne parlons pas de la France : elle a des motifs bien connus de se tenir sur la réserve. Reste l'Angleterre. Elle aurait pu, dans d'autres circonstances, ne pas répugner à certaines complications orientales ; mais elle sort d'une guerre qui lui a été pénible et onéreuse ; elle discute en ce moment même des réformes militaires qui augmenteront encore, et très lourdement, le poids du fardeau qui pèse sur ses épaules ; enfin, l'organisation de l'Afrique australe absorbe une grande partie de son activité. Elle ne suscitera pas plus que les autres de complications en Orient. Alors, d'où pourraient-elles venir ? D'un coup de tête d'un État balkanique qui espérerait quand même, et malgré les protestations contraires, entraîner, quand le premier sang aurait coulé, la Russie avec lui. La Bulgarie seule pourrait être cet État, et le prince Ferdinand vient de montrer qu'elle ne le serait pas. La tranquillité des Balkans paraît donc assurée : et pourtant personne ne la regarde comme tout à fait certaine.

La Hollande est, en ce moment, en proie à une crise dont on ne saurait méconnaître ni l'intérêt, ni, malheureusement, la gravité. Des grèves inquiétantes s'y sont produites, et le gouvernement a pris pour en prévenir la récidive, ou pour en combattre les excès, des dispositions dont l'effet reste encore en suspens. La première de ces grèves a éclaté à Amsterdam au commencement de janvier dernier, et a duré jusqu'à la fin du mois. Les dockers, ou employés des docks, avaient émis subitement la prétention de ne travailler qu'avec les membres

de leur syndicat, et d'exclure des chantiers ceux qui n'en faisaient pas partie. Des prétentions de cette nature se sont produites dans d'autres pays, et notamment en France, mais non pas, au moins jusqu'à ce jour, avec un caractère aussi impérieux et absolu. N'ayant pas obtenu satisfaction, les ouvriers des docks se sont mis en grève. On en a aussitôt trouvé d'autres pour les remplacer, et la maison Muller et Cie, en particulier, en a recruté facilement dans les villages voisins. Des violences, des rixes, des coups, des blessures plus ou moins sérieuses ont été naturellement échangés entre les anciens ouvriers et les nouveaux, et la police avait déjà beaucoup de peine à assurer la liberté du travail, elle n'y suffisait même pas, lorsque les ouvriers des chemins de fer ont pris fait et cause pour leurs camarades des docks, et ont enjoint aux Compagnies de se refuser à transporter les marchandises des maisons dont les employés étaient en grève. Les Compagnies ont répondu qu'elles n'en avaient pas le droit. On pense bien que cette réponse n'a pas satisfait les ouvriers des chemins de fer, soit de la Compagnie hollandaise, soit de l'État : ils se sont mis en grève à leur tour, et pendant quarante-huit heures la circulation a été interrompue à la gare d'Amsterdam. La grève menaçait de devenir générale. Le gouvernement ne s'était attendu à rien de semblable; il s'est senti ou s'est cru impuissant. Les Compagnies de chemins de fer lui ayant demandé sa protection, on lui reproche d'avoir répondu d'une manière évasive. Alors les Compagnies, impuissantes elles-mêmes et à plus juste titre, ont tout simplement capitulé. Elles ont accepté les conditions des grévistes. Elles ont déclaré qu'elles ne transporteraient pas les marchandises des maisons interdites. Bref, elles se sont soumises à toutes les exigences et la grève a pris fin immédiatement, mais après un triomphe si éclatant pour les grévistes qu'il devait immanquablement leur donner l'idée de recommencer. Tout le monde a compris que le danger était plus grand que jamais, et que l'explosion en était seulement différée.

Le gouvernement l'a compris aussi bien, sinon mieux que personne. Il a rappelé sous les drapeaux les soldats qui étaient en congé, et pris des mesures militaires qui témoignaient de sa résolution de se défendre matériellement, si des désordres matériels venaient à éclater. En même temps, M. Kuyper annonçait l'intention, qu'il a réalisée dès la rentrée du Parlement, de déposer trois projets de loi en vue d'empêcher le retour des incidens que nous venons de rappeler succinctement, ou d'autres analogues. Ces projets de loi ont pour objet, le premier d'introduire certaines modifications dans le Code de juris-

prudence criminelle, le second d'augmenter le budget de la Guerre pour 1903, le troisième enfin d'ouvrir une enquête sur la situation des ouvriers des chemins de fer. En les déposant devant la Chambre, M. Kuyper a fait une déclaration énergique. « Le trouble, a-t-il dit, survenu à la fin de janvier dans les chemins de fer a pris le gouvernement au dépourvu. Pas un ministère n'en avait eu vent. N'étant pas du tout préparé à la défense, le gouvernement ne la tenta pas au moment même. L'essayer alors que les moyens manquaient, tâtonner, il n'y fallait pas songer : ç'aurait été aggraver le mal au lieu d'y remédier. Mais, lorsque la fin rapide du premier conflit ne produisit pas de détente, et que les menaces devinrent de plus en plus hautaines, les autorités compétentes requirent les troupes. » Après avoir constaté l'efficacité immédiate de ces mesures, M. Kuyper continue ainsi : « Cependant, si l'ouragan s'est dissipé, tous les nuages n'ont pas disparu. La grève récente a révélé dans la constitution de l'État et dans la législation des lacunes qui doivent être comblées. » C'est pour les combler que le gouvernement a déposé ses trois projets.

Nous n'avons pas besoin de dire qu'ils ont soulevé des protestations indignées parmi les ouvriers. Leurs syndicats se sont réunis, se sont mis en rapport les uns avec les autres, et ont annoncé que, si les projets de loi étaient votés, ils y répondraient par la grève générale. L'effervescence a été grande pendant quelques jours. Des meetings incendiaires ont été tenus. Des manifestes virulens ont été lancés. L'indiscipline a été ouvertement prêchée aux soldats. Il serait inexact de dire que cette émotion commence à se calmer ; mais elle revêt une autre forme, celle d'un vaste pétitionnement auquel, indépendamment des ouvriers et des révolutionnaires, les libéraux prennent une large part ; enfin elle se porte plus spécialement sur un des projets de loi, celui qui introduit certaines réformes dans le Code de jurisprudence criminelle. Après s'être élevée contre l'enquête, qui était inutile, à l'entendre, et ne pouvait avoir d'autre but que de faire perdre du temps, l'opposition s'y résigne et se contente de faire remarquer, non sans quelque apparence de raison, qu'il conviendrait d'en attendre les résultats avant de modifier la législation criminelle. Quant à l'augmentation du budget de la Guerre, elle a pour objet de créer une brigade militaire dans les chemins de fer : l'opposition demande des explications à ce sujet, sans s'y opposer d'une manière absolue. Elle garde toutes ses forces pour combattre le premier projet, le plus important à coup sûr, car il interdit sous des peines sévères toute atteinte à la liberté du travail et assimile les employés des che-

mins de fer à ceux des services publics. En d'autres termes, l'exercice du droit de grève leur est interdit. Le projet porte en substance que tout fonctionnaire, ou toute personne employée soit dans un service public, soit dans les chemins de fer, qui refusera de remplir ses fonctions, sera passible d'un emprisonnement de six mois. Cet emprisonnement pourra être porté à quatre ans, s'il y a rébellion, pour les chefs de la rébellion et pour leurs complices. Ce sont là des peines très rigoureuses.

M. Kuyper ne recule pas devant les colères de l'opposition, qui lui rendraient, au surplus, la retraite ou même une transaction difficile quand même il y serait disposé. Interpellé l'autre jour à la Chambre sur la conduite du gouvernement pendant la grève, conduite effacée et inerte, et sur la revanche d'énergie qu'il prend aujourd'hui tardivement et avec excès, il a répondu avec beaucoup de sang-froid et de fermeté. La procédure parlementaire est d'ailleurs si lente en Hollande que la discussion des projets de loi ne pourra pas commencer avant quelques semaines. Il est difficile de prévoir si, pendant ce temps-là, les ardeurs de l'opposition iront en s'atténuant ou en s'aggravant. Le gouvernement paraît sûr de la majorité dans la Chambre; mais, dans le pays, l'agitation est extrême, quoiqu'il s'en faille de beaucoup que tous les ouvriers y prennent part dans le même sens. Beaucoup approuvent le gouvernement; ils demandent à être protégés et à travailler.

M. Kuyper déclare qu'il a tout prévu, même une grève générale, qu'il fera face à tous les événemens, et que la liberté du travail sera, dans tous les cas, assurée. Quelque opinion que l'on ait sur son attitude, elle est franche et ferme. On ne lui reprochera pas de n'avoir pas posé la question clairement. Quant à sa manière de la résoudre, nous ne pouvons pas encore la juger en pleine connaissance de cause. Nous ne serons que dans quelque temps à même de dire si elle fait plus d'honneur à son intelligence politique ou à son courage. Celui-ci du moins est incontestable, et c'est la première fois qu'un ministre aborde de front une difficulté devant laquelle tant d'autres ont louvoyé ou cédé.

Francis Charmes.

Le Directeur-Gérant,

F. Brunetière.

LE DUC DE BOURGOGNE

EN FLANDRE

I [1]

LE LENDEMAIN D'OUDENARDE

La défaite d'Oudenarde, que nous avons racontée, laissait l'armée française dans une situation fâcheuse sans doute, mais non point désespérée. Il semble que quelques résolutions vigoureuses auraient pu l'en tirer et rétablir les affaires. Ces résolutions ne furent point prises, et d'hésitations en hésitations, de contre-ordres en contre-ordres, la campagne commencée avec tant d'espoir devait aboutir à l'échec le plus sensible et le plus humiliant que la France eût connu depuis le commencement du règne : la perte de Lille et de toute la Flandre française. A qui incombe la responsabilité de ce désastre? Les partisans du Duc de Bourgogne l'imputèrent à Vendôme, et les partisans de Vendôme au Duc de Bourgogne. Sans avoir la prétention de nous ériger en juge de ces questions militaires, toujours délicates, et qu'il faudrait un plus compétent que nous pour trancher, nous essayerons tout au moins de déterminer équitablement le rôle joué par chacun, mais surtout au point de vue moral, en nous bornant à raconter des opérations militaires ce qui sera strictement nécessaire à l'intelligence de notre récit.

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin 1902.

I

Au lendemain de la journée d'Oudenarde, les deux armées française et anglo-hollandaise se trouvaient dans une situation singulière. Retranchée derrière le canal qui va de Gand à Bruges, dans une position par elle-même assez forte, à l'abri de toute attaque, l'armée française, dont le quartier général était établi au camp de Lovendeghem, se trouvait cependant coupée de sa base d'opérations, et avait à dos la Hollande, c'est-à-dire un pays ennemi. L'armée anglo-hollandaise, campée autour d'Oudenarde, avait, au contraire, à dos la France, et une offensive vigoureuse, en la rejetant sur les places fortes qui défendaient la frontière, Ypres, Lille, Tournay, l'auraient mise dans une situation périlleuse. Ce qui rendait plus singulière encore la position respective des deux armées, c'est que ni le Duc de Bourgogne et Vendôme d'une part, ni Marlborough et le prince Eugène de l'autre, n'avaient sous la main toutes les forces dont, à un moment donné, ils pouvaient disposer. Ainsi que nous l'avons raconté, le prince Eugène, appelé par Marlborough, avait, à marches forcées, ramené son armée des bords de la Moselle jusqu'à Bruxelles, suivi parallèlement par Berwick, qui, voyant son adversaire se dérober, s'était attaché à surveiller sa marche, et avait, de son côté, ramené jusqu'à Tournay le corps qu'il commandait. Mais si le prince Eugène avait de sa personne rejoint Marlborough, et s'il n'avait pas peu contribué, par ses conseils et son action personnelle, à la victoire d'Oudenarde, il avait laissé à Bruxelles les troupes commandées par lui. Il en résultait que les armées du Duc de Bourgogne, de Marlborough, du prince Eugène, et de Berwick occupaient en quelque sorte les quatre coins d'un échiquier. L'avantage devait incontestablement appartenir au chef qui, le premier, rassemblerait toutes ses forces et prendrait une offensive hardie.

Au quartier général français, ni le Duc de Bourgogne ni Vendôme ne paraissent avoir eu le sentiment de cette situation. Vendôme, après avoir donné quelques jours à la mauvaise humeur et aux récriminations, s'endormait, comme c'était sa coutume, dans une sécurité trompeuse. Il s'obstinait dans l'idée que les ennemis ne tenteraient « rien de considérable; » qu'il n'y avait autre chose à craindre de leur part qu'une attaque dirigée

contre la forte position qu'occupait l'armée entre Gand et Bruges, et qu'il ne se pouvait « rien de meilleur » que de tenir dans cette position. « Nous retrancherons les bords du canal, depuis Gand jusqu'à Bruges, écrivait-il au Roi, car il y a beaucoup de vraisemblance à croire que les ennemis n'ont d'autre dessein que de nous déposter d'icy pour reprendre ces deux villes qui leur sont d'une si grande conséquence. » Et dans une autre dépêche : « Nous n'avons rien à craindre que quelques courses dans le Cambrésis et dans l'Artois. Ce ne sont point des choses décisives, et le maréchal de Berwick mesme est en état de s'y opposer. Il n'est donc question que de tenir icy, jusqu'à ce que les ennemis aient repassé l'Escaut. » Il avait su faire partager ce sentiment par les officiers généraux placés sous ses ordres. Le maréchal de Matignon, qui commandait en troisième, et qui, malade, devait bientôt quitter l'armée, écrivait à Chamillart : « L'intention des ennemis, par tous les mouvemens qu'ils ont faits, a esté de nous faire abandonner Gand et Bruges, mais j'espère que nous ne ferons point de fausses démarches. » Et d'Artagnan, que le Roi lui-même avait placé auprès du Duc de Bourgogne, en 1703, et qui devait, quatre années plus tard, contribuer si efficacement au succès de la bataille de Denain, écrivait le même jour : « Je crois la situation des ennemis bien plus mauvaise que la nôtre (1). »

Il aurait fallu, on en conviendra, de la part d'un prince aussi jeune que le Duc de Bourgogne, un singulier coup d'œil militaire pour discerner que Vendôme et les autres s'endormaient dans une sécurité trompeuse, et que l'inaction apparente des ennemis cachait, au contraire, des desseins et des préparatifs redoutables. Si, à la suite du désastre d'Oudenarde, il avait obtenu du Roi, comme lui-même le disait dans une lettre à Madame de Maintenon, « la voix décisive, » ce n'était qu'en cas de partage des généraux servant sous ses ordres (2); mais

(1) *Dépôt de la Guerre*, 2081. Vendôme au Roi, 15 et 20 juillet 1708. Matignon et d'Artagnan à Chamillart, 20 juillet 1708.

(2) C'est dans une lettre publiée par l'abbé Millot dans les *Mémoires politiques et militaires du maréchal de Noailles*, t. IV, p. 327, et reproduite par le marquis de Vogüé (*le Duc de Bourgogne et le Duc de Beauvilliers*, p. 239), que le Duc de Bourgogne remercie Mme de Maintenon d'avoir obtenu pour lui *cette voix décisive*. Mais il n'y a trace dans les dépêches adressées par Louis XIV à Vendôme et au Duc de Bourgogne d'aucun changement dans leur situation respective. Ce fut sans doute dans une lettre particulière qui n'a pas été versée aux Archives que le Roi

tous semblaient du même avis, et, jeune et inexpérimenté comme il l'était, il ne pouvait leur faire abandonner d'autorité une position sûre, que tous s'obstinaient à défendre sans qu'elle fût menacée, pour suivre un parti aventureux. Pareille détermination n'était ni de sa situation ni de son âge; elle n'était pas non plus de son caractère. Dans les lettres qu'il adresse tantôt à Madame de Maintenon, tantôt à Beauvilliers, nous le voyons surtout préoccupé de touchans scrupules, soit qu'il se reproche d'avoir trop chargé Vendôme au lendemain d'Oudenarde, soit qu'il s'accuse « d'avoir mal répondu aux miséricordes infinies dont Dieu l'avait prévenu. » Il est vrai que c'est à une sorte de directeur spirituel qu'il écrit, mais la préoccupation de ses responsabilités militaires ne paraît venir qu'au second plan.

Les avertissemens judicieux ne faisaient cependant défaut ni au Duc de Bourgogne, ni à Vendôme. De Tournay, de Lille, de Douai, où il se portait tour à tour de sa personne, Berwick ne cessait, dans des dépêches qui font honneur à sa sagacité, de signaler à l'un et à l'autre les dangers de cette inaction. C'était vainement qu'il leur envoyait courrier sur courrier, pour les informer des mouvemens exécutés par l'armée ennemie qu'il surveillait, sans avoir les moyens de s'y opposer, et pour demander des ordres. Il ne pouvait obtenir aucune réponse précise, et il s'en plaignait à Chamillart : « Je vous avoue, lui écrivait-il, que je suis dans une inquiétude terrible, car, si l'on ne se presse pas de prendre un party, il peut arriver des choses très fâcheuses (1). » Mais Chamillart, qui n'avait rien d'un Louvois et ne savait point commander, bornait ses honnêtes efforts à rétablir l'entente entre les deux chefs, qui, depuis Oudenarde, se tenaient à l'écart l'un de l'autre, tout en étant tous deux d'avis qu'il n'y avait pour l'instant rien à tenter, et réduisaient leurs relations au strict nécessaire. « M. de Vendôme s'est persuadé, écrivait-il au Duc de Bourgogne, que Monseigneur n'a pas en lui toute la confiance qu'il croit mériter. Je lui réponds, car il m'en escrit, qu'il n'a qu'un seul moyen pour y parvenir, c'est de ne rien proposer qui ne paraisse capable de déterminer un esprit aussy solide que celui de Monseigneur, qui connoit les choses par luy mesme, et décide par la supériorité de son esprit. » Et, le même jour, il écrivait à

conféra au Duc de Bourgogne, dans les circonstances extrêmes, ce droit dont nous le verrons plus tard s'accuser de n'avoir pas fait assez souvent usage.

(1) *Dépôt de la Guerre*, 2081. Berwick à Chamillart, 15 juillet 1708.

Vendôme, qui lui avait adressé une dépêche pleine de récriminations : « Dispensez-moi d'y entrer, car aux maux passés il n'y a point de remèdes, mais le plus grand de tous ceux qui pourroient arriver, et le plus préjudiciable au service du Roi, ce seroit de voir se continuer l'éloignement qui paroit estre entre M. le Duc de Bourgogne et vous. Les termes dont vous vous servez dans vostre lettre m'autorisent à vous parler librement, et je ne puis m'empescher en cette occasion de vous dire que vous devriez vous faire honneur d'instruire au métier de la guerre celuy qui, par luy mesme, n'auroit d'autre supérieur que le Roy, si Sa Majesté ne vous l'avoit pas confié. Lorsque vous lui parlerez solidement, il vous écoutera, et joindra à toutes les bonnes qualités que tout le monde lui connoît celle de la docilité (1). »

Les exhortations de Chamillart ne servaient de rien, et un nouveau grief allait s'ajouter à ceux, encore vivaces, de Vendôme. Le passage d'un convoi de vivres et de munitions qui se dirigeait vers Oudenarde ayant été signalé, Vendôme proposait au Duc de Bourgogne de le faire attaquer; mais celui-ci, ayant jugé trop hasardeux de détacher de l'armée un corps de troupes dont la retraite pouvait être coupée, s'y refusa. Vendôme, blessé, ne pensait plus qu'à dégager sa responsabilité de ce qui pourrait se passer à l'avenir. Le 23 juillet, il écrivait au Roi : « Je suppliay Monseigneur le Duc de Bourgogne, toutes les fois que je le vois d'un avis contraire au mien, ce qui arrive souvent, pour ne pas dire toujours, d'avoir la bonté d'en rendre compte à Votre Majesté, afin qu'Elle sache le peu de part que j'ay à tout ce qui se passe ici ; lorsqu'Elle en sera informée, je seray content (2). » Ainsi, l'expérience n'avait servi de rien, et, au lendemain comme à la veille d'Oudenarde, l'aveuglement paresseux de Vendôme et la consciencieuse incertitude du Duc de Bourgogne laissaient aux ennemis un temps dont ils devaient malheureusement tirer un profit trop habile.

II

Autant la discorde s'était glissée et l'inertie l'emportait dans le camp français, autant l'union s'était maintenue et l'activité

(1) *Dépôt de la Guerre,* 2081. Chamillart au Duc de Bourgogne et à Vendôme, 23 juillet 1708.

(2) *Dépôt de la Guerre,* 2081. Vendôme au Roi, 23 juillet 1708.

régnait dans le camp des ennemis. « J'ose dire, écrivait Marlborough, quelques jours après la bataille d'Oudenarde, qu'il n'y aura jamais de dispute entre le prince Eugène et moi quant au partage de nos lauriers (1). » Le lendemain même de la bataille, Marlborough et Eugène avaient tenu conseil pour déterminer le parti qu'il y avait à tirer de leur victoire. Un dissentiment s'éleva cependant entre eux. Loin de songer, comme le croyait Vendôme, à venir attaquer l'armée française dans ses retranchemens, Marlborough aurait voulu, au contraire, pousser de l'avant, et, sans s'inquiéter du danger de laisser sur ses derrières une force ennemie considérable, il proposa de franchir la frontière entre Lille et Tournay et de porter la guerre au cœur de la France. Mais ce dessein parut trop téméraire au prince Eugène. Il lui sembla que l'entreprise était trop hasardeuse, et il soutint qu'il n'était pas possible de la tenter tant qu'ils ne seraient pas maîtres de quelque place d'où ils pourraient tirer leurs approvisionnemens, et qui, en cas d'échec, assurerait leur retraite. Les députés des États de Hollande qui étaient au camp de Marlborough, et qui opinaient toujours pour le parti le plus prudent, firent prévaloir le plan que proposait Eugène, et qui consistait d'abord à s'emparer de la ville et de la citadelle de Lille, la plus forte des places qui couvraient la frontière française. Marlborough se rallia sans récriminer à ce plan, et le prince Eugène partit aussitôt pour Bruxelles, où il devait reprendre le commandement de l'armée qu'il avait devancée de sa personne. Mais, avant son départ, il se donna l'orgueilleuse satisfaction de faire sentir aux prisonniers de guerre français de haut rang qui étaient restés en grand nombre entre les mains de l'armée anglaise combien le petit abbé de Carignan, qu'ils avaient connu autrefois, à la cour de France, un assez mince compagnon, était devenu un grand personnage et un redoutable ennemi. Parmi ces prisonniers se trouvait Biron, lieutenant général. Le lendemain du combat, Marlborough l'avait invité courtoisement à venir dîner à sa table avec le prince Eugène et quelques autres officiers, français ou anglais. La conversation roula en partie, comme il était inévitable, sur les événemens de la veille, et les deux généraux vainqueurs eurent la bonne grâce de faire l'éloge de la valeur qu'avaient déployée les troupes dont ils avaient triomphé. Ils louèrent en particulier les troupes

(1) Coxe, *Memoirs of John duke of Marlborough*, t. IV, p. 164.

suisses qui, de tout temps, servaient dans l'armée française sous un colonel général. « C'est une belle charge, dit alors Eugène. Mon père l'avait à sa mort. Nous espérions que mon frère la pourroit obtenir; mais le Roi jugea plus à propos de la donner à un de ses enfans naturels que de nous faire cet honneur-là. Il est le maître, et il n'y a rien à dire; mais aussi n'est-on pas fâché quelquefois de faire repentir du mépris (1). » « Biron, ajoute Saint-Simon, ne répondit pas un mot, et le prince Eugène, content d'un trait si piquant sur le Roi, changea poliment de conversation. »

A Bruxelles, le prince Eugène devait retrouver sa mère, la vieille comtesse de Soissons, autrefois la belle Olympe Mancini, une des premières passions de Louis XIV, qui, compromise, quelque vingt années auparavant, dans l'affaire des poisons, avait dû s'enfuir de Paris, et qui languissait depuis lors, assez abandonnée de tous, dans la capitale des Pays-Bas. Son propre fils ne l'avait guère revue depuis le jour où lui-même avait quitté la cour de France, le cœur gros de rancune, car il n'avait servi depuis lors qu'en Allemagne et en Italie. C'était couronné de gloire qu'il la retrouvait, et s'il a tenu ce propos que lui prête un de ses biographes, que « ces quinze jours passés auprès d'elle furent les plus heureux de sa vie, » peut-être faut-il attribuer son bonheur plutôt au sentiment du contraste entre sa jeunesse et son âge mûr, qu'à une bien vive reprise d'amour filial. Mais le prince Eugène n'était pas homme à s'abandonner longtemps aux effusions du cœur. Avec une activité que redoublait chez lui la haine de la France, il faisait venir en toute hâte d'Anvers et de Maëstricht, par eau et par terre, les grosses pièces d'artillerie nécessaires au siège d'une place aussi importante que celle de Lille, tout en ayant soin de répandre des faux bruits, et de garder le secret sur le but véritable qu'il se proposait. Il fallait néanmoins le parti pris et l'insouciance de Vendôme pour ne pas pressentir qu'il préparait quelque entreprise considérable.

Pendant ce temps, Marlborough ne manquait pas à tirer parti de l'avantage que lui offrait une frontière ouverte. Il lançait le comte de Tilly, à la tête de douze bataillons et de cinquante escadrons, à travers l'Artois. Berwick, qui s'attendait d'un jour à

(1) Louis XIV avait en effet en 1674 donné la charge de Colonel général des Suisses, laissée vacante par la mort du comte de Soissons, au duc du Maine alors âgé de quatre ans, de préférence au frère aîné du prince Eugène.

l'autre à recevoir l'ordre de rejoindre avec son armée celle du Duc de Bourgogne, n'en osait rien détacher, pour couvrir la province sans défense. Un corps de cavalerie isolée, rencontré par Tilly dans la plaine de Lens, autrefois théâtre d'une des plus brillantes victoires de Condé, s'enfuyait en désordre, et la malheureuse province était mise, comme on disait alors, sous contribution, c'est-à-dire que les États rassemblés à la hâte étaient obligés de promettre le paiement d'une somme de deux millions de francs, pour éviter, comme Messieurs d'Artois le disaient assez piteusement dans une lettre à Chamillart, « les pillages, les incendies, les meurtres et les saccagemens; » et ils ajoutaient : « Il a fallu subir cette loy par un ennemy qui avait l'épée et le flambeau à la main, pour exercer sur nostre province ce que la guerre a de plus rigoureux (1). » L'ennemi allait même plus loin. Par bravade plutôt que dans la pensée d'y réussir, « il avait l'insolence de faire envoyer des mandemens pour la contribution en Picardie (2), » et Berwick, qui annonçait la nouvelle, proposait, « dans cette situation violente, de faire monter à cheval le ban et l'arrière-ban et de faire assembler toutes les milices de la Picardie et du Boulonnois (3) » pour défendre le cours de la Somme. Heureusement, ces mesures extrêmes ne furent pas nécessaires. Tilly poussa bien sa pointe aventureuse jusqu'à la place de Doullens, qu'il somma de se rendre, et qui répondit à coups de canon. Mais les bourgeois d'Amiens, plongés dans l'épouvante, évacuaient précipitamment les faubourgs pour se renfermer dans l'enceinte de la ville. De la province, l'émotion gagnait jusqu'à Paris où l'on se croyait revenu aux mauvais jours de l'invasion espagnole, au lendemain de Saint-Quentin ou de Corbie.

Durant ces jours d'incertitude et d'anxiété, le Roi ne perdit rien de sa dignité et de son sang-froid. Ses dépêches, peu connues, témoignent de beaucoup plus de sagacité que celles de Vendôme, de beaucoup plus de résolution que celles du Duc de Bourgogne. Par ses conseils et ses ordres très judicieux, il s'efforçait de réparer la faute qu'il avait commise en associant deux hommes aussi différens. N'ayant voulu, au lendemain d'Oudenarde, donner tort ni à l'un ni à l'autre, il s'appliquait à rétablir le concert

(1) *Depôt de la Guerre*, 2082. Les députés des États d'Artois à Chamillart, 2 août 1708.

(2) Saint-Simon, édition Boislisle, t. XVI, p. 401.

(3) *Dépôt de la Guerre*, 2083. Berwick à Chamillart, 29 juillet 1708.

entre eux. Il n'avait pas voulu infliger à son petit-fils l'affront d'un rappel; mais sollicité, au moins Saint-Simon l'assure, par ceux qui tenaient pour le Duc de Bourgogne, de remplacer Vendôme par le prince de Conti auquel on attribuait, non sans raison, des qualités militaires, il s'y refusa également. Démêlant cependant avec sagacité chez son petit-fils le grave défaut d'esprit qui paralysait de véritables qualités, et qui tenait à un excès de conscience et de scrupules : l'irrésolution, il le mettait en garde contre ce défaut par de sages avis : « Je suis obligé de vous dire, lui écrivait-il, quoique j'approuve les partis de sagesse et de précaution, qu'il y a de certains cas dans lesquels on se trouve dans la nécessité d'hazarder, et j'ay résolu de le faire si les ennemis se déterminent à faire le siège de Lille, comme il y a lieu de le croire. Il n'y a pas un moment à perdre pour faire, de concert avec M. le maréchal de Berwick, les dispositions pour vostre marche et pour vous joindre. » Et après avoir passé en revue, dans cette longue dépêche, les diverses mesures qu'il pouvait y avoir à prendre, il terminait en répétant : « Il n'y a que la seule ville de Lille qui puisse m'obliger à prendre le party de tenter tous les moïens pour empescher les ennemis de la prendre. C'est à vous, après avoir bien examiné ce que je vous mande, à prendre une dernière et prompte résolution (1). »

Le dessein des ennemis, dans lequel ils n'avaient jamais varié, de mettre le siège devant Lille, apparaissait en effet de plus en plus clairement. Vendôme demeurait presque seul à n'en vouloir rien croire. « Il seroit à désirer, lui écrivait un peu ironiquement Chamillart, que les ennemis fussent persuadés, comme vous, de l'impossibilité de faire le siège de Lille (2). » Bien que ses amis à la Cour affectassent la même incrédulité, l'inquiétude devenait générale devant une inaction dont personne ne pouvait comprendre le motif. Les courages s'abattaient, lorsqu'un vigoureux exemple vint les ranimer.

« Le Roi, après son lever, raconte Dangeau, donna audience au maréchal de Boufflers, qui la lui avait demandée, et après la messe, il alla chez Mme de Maintenon où M. de Chamillart vint lui parler; ensuite, il fit entrer le maréchal de Boufflers qui, après cette seconde audience, monta dans sa chaise de poste... On sut aussi que le maréchal de Boufflers, dans sa première

(1) *Dépôt de la Guerre*, 2 081. Le Roi au Duc de Bourgogne, 27 juillet 1708.
(2) *Ibid.*, Chamillart à Vendôme, 27 juillet 1708.

audience, avait demandé au Roi de s'en aller à Lille, dont il est gouverneur particulier, outre qu'il a le gouvernement général de Flandre. Il a fort pressé le Roi là-dessus, comptant qu'en l'état où est l'armée ennemie, sa présence y pourroit être utile au service du Roi, qui a fort loué son zèle et a consenti à son départ (1). »

Que le gouverneur d'une place menacée d'un siège aille s'y enfermer, la chose paraîtrait de nos jours toute simple; mais il n'en allait pas ainsi autrefois où ces gouvernemens de provinces, et surtout de places, étaient des charges surtout honorifiques qui assuraient un traitement plutôt qu'elles n'imposaient des obligations. Même lorsque leurs provinces étaient menacées, les gouverneurs ne se croyaient pas toujours obligés d'accourir à leur défense. « Les gouverneurs de ces provinces pourroient imiter l'exemple de M. le maréchal de Boufflers, » écrivait Berwick à Chamillart (2), lorsque l'Artois et la Picardie étaient menacés par des partis ennemis. Aussi Boufflers fut-il « fort loué de tout le monde, » et la manière simple et noble dont il accomplit sa résolution ajouta encore à l'admiration générale : « C'étoit, dit Saint-Simon, un homme fort court, mais pétri d'honneur, de valeur, de probité, de reconnoissance et d'attachement pour le Roi, d'amour pour la patrie (3). » Cet homme fort court ne laissa pas que de se conduire avec une certaine grandeur. Il profita de la reconnaissance que lui témoignait le Roi pour lui demander la permission d'emmener avec lui deux officiers tombés en disgrâce, l'un, Surville, pour s'être obstiné dans un différend où le Roi lui avait donné tort; l'autre, La Frezelière, pour avoir insolemment envoyé sa démission, à propos d'une question de préséance. Après avoir, sur le bureau même de Chamillart, écrit à ces deux officiers dont il jugeait que les services pouvaient lui être utiles, il monta dans sa chaise de poste et avant que personne eût été informé de son départ, sans s'attarder à passer par Paris pour embrasser sa femme et ses enfans qu'il aimait fort, il partait pour Lille où il arrivait le 28 juillet, n'ayant avec lui qu'un valet de chambre et un laquais. « La joie de la ville a paru très grande de me voir arriver ici, dans la conjoncture présente, écrivait-il au Roi, non seulement par l'amitié

(1) Dangeau, t. XII, p. 190.
(2) *Dépôt de la Guerre*, 2081. Berwick à Chamillart, 29 juillet 1708.
(3) Saint-Simon, édition Boislisle, t. XVI, p. 283.

que j'ose dire que l'on y a pour moi, mais encore plus par les assurances que cela leur donne de l'attention et de la bonté de Vostre Majesté pour toute la ville, en leur envoyant un homme de rang et de caractère pour contribuer par son zèle, ses soins et ses ordres à leur conservation (1). »

Boufflers s'occupait activement de mettre la ville en état de défense, et comme la pauvreté du Trésor le laissait aux prises avec des embarras d'argent, il était heureux de recevoir de Samuel Bernard, le grand financier, non pas israélite, comme on le croit généralement, mais protestant, un billet de quelques lignes où celui-ci lui offrait tout l'argent nécessaire et qu'il terminait par ces mots : « Vous pouvez en disposer quand il vous plaira (2). »

L'arrivée de Boufflers à Lille, qui fit grand bruit en Europe, et les avis presque quotidiens que Berwick, attentif à surveiller les mouvemens de Marlborough et d'Eugène, leur faisait parvenir, ne suffisaient pas à ouvrir les yeux de Vendôme et du Duc de Bourgogne. Il semble que les incessantes et pressantes dépêches de Louis XIV auraient dû y parvenir. Le vieux Roi n'y épargnait pas ses efforts. Il s'adressait à tous les deux le même jour : « Je vous ay mandé, écrivait-il au Duc de Bourgogne, que j'estois déterminé à secourir Lille ou Tournay en cas de siège. La diligence des ennemis est extrême, et ils feront au delà de ce qu'ils ont espéré s'ils ne trouvent rien qui les arreste ou qui les en empesche. » Et à Vendôme : « La grosse artillerie qu'ils ont tirée de Maëstricht doit être présentement à Bruxelles. Il seroit très avantageux de pouvoir tomber les plus forts sur les troupes qui l'escortent, et on ne peut prendre des mesures trop justes pour cela (3). » Mais rien ne parvenait à ébranler l'orgueilleuse sécurité de Vendôme, ni à tirer le Duc de Bourgogne

(1) *Dépôt de la Guerre*, 2081. Boufflers au Roi, 28 juillet 1708. Cette dépêche a été publiée dans l'excellent ouvrage de M. le lieutenant Sautai intitulé : *le Siège de la ville et de la citadelle de Lille*, auquel nous aurons souvent occasion de nous reporter.

(2) Le banquier que Louis XIV promenait au mois de mai précédent dans les jardins de Marly ne se trompait pas en ouvrant ainsi un crédit illimité et sur parole au maréchal. Vers la fin du siège, le Trésor n'ayant pu faire honneur aux engagemens pris par Boufflers, sur sa signature, celui-ci donna ordre à la Maréchale de vendre ses pierreries, sa vaisselle d'argent, ses meubles et d'engager ses biens et son brevet de retenue pour dégager sa parole. Samuel Bernard refusa.

(3) *Dépôt de la Guerre*, 2081. Le Roi au Duc de Bourgogne et à Vendôme, 30 juillet 1708.

de ses perplexités consciencieuses. Ce n'était plus la désunion qui les paralysait. L'accord semblait au contraire rétabli entre eux, et le Duc de Bourgogne pouvait écrire au Roi : « Il me paraît que M. de Vendôme et moi agissons de plus en plus de concert en toutes choses, et j'espère que cela ira toujours également (1). » Mais ce concert aboutissait à ne rien entreprendre, ou bien à combiner des plans auxquels il fallait ensuite renoncer. C'est ainsi que Saint-Hilaire recevait l'ordre de rassembler des pièces de grosse artillerie et de préparer le siège d'Ostende. Il commençait par présenter quelques objections, puis, en bon serviteur, il finissait par obéir, mais il ne pouvait se défendre d'écrire à Chamillart. « Pauvre petit subalterne que je suis, je n'ay pu insister davantage. Mais, Monseigneur, dans la conjoncture présente dont je ne doute cependant pas que vous soyez informé, je crois que vous ne désapprouverez pas mon petit raisonnement. » Et après avoir démontré la probabilité de siège par les ennemis de Lille ou de Tournay : « Je doubte fort que l'on préfère le siège d'Ostende et même la conservation de Gand et de Bruges à la conservation des frontières du royaume (2). »

Pendant toute cette période, les dépêches de Vendôme, rares et courtes du reste, sont presque fanfaronnes. « J'espère, écrivait-il en réponse aux avertissemens du Roi, que nous ramasserons un corps assez formidable pour faire repentir les ennemis, en cas qu'ils soient assez hardys pour attaquer Lille ou Tournay, ce que j'ai toujours bien de la peine à croire. Je suppose avec vraisemblance qu'ils s'enfermeront dans des lignes (3). » Rendant compte, quelques jours après, des ordres qu'il avait donnés pour faire rompre les digues de la Basse-Deule, petite rivière qui coule aux environs de Lille, il ajoutait : « Ainsi voilà Lille à couvert, de sorte qu'il faut qu'ils fassent de nécessité le siège de Mons, et je suis sûr qu'ils s'en repentiront, et que Mgr le Duc de Bourgogne s'y acquièrera beaucoup de gloire, car je ne doute pas que Votre Majesté ne nous ordonne de la secourir (4). »

Les dispositions du Duc de Bourgogne sont un peu différentes. Manifestement il ne partage point la confiance de Vendôme. Il se rend mieux que lui compte du danger, mais il lui paraît diffi-

(1) *Dépôt de la Guerre*, 2082. Le Duc de Bourgogne au Roi, août 1708.
(2) *Ibid.*, 2081. Saint-Hilaire à Chamillart, 26 juillet 1708.
(3) *Ibid.*, 2082. Vendôme au Roi, 1er août 1708.
(4) *Ibid.*, 2082. Vendôme au Roi, 7 août 1708.

cile de s'opposer aux entreprises de l'ennemi, quelles qu'elles soient : « Je crois, écrit-il au Roi, comme le juge Votre Majesté que, quand le convoy marchera, les ennemis l'escorteront, s'il est nécessaire, avec la moitié de leur grande armée pour le conduire seurement au lieu pour lequel il sera destiné, et que, par conséquent, il nous sera comme impossible d'en empescher le passage. » Il est prêt cependant à exécuter avec docilité les ordres qu'il recevra, et il termine une longue dépêche par ce post-scriptum de sa main : « Je supplie Vostre Majesté d'estre persuadée qu'elle n'aura jamais de sujet plus zélé et plus obéissant pour l'exécution de ses ordres que moy qui, ayant l'honneur de luy appartenir de si près, suis encore plus engagé qu'un autre et par le devoir et par le cœur à contribuer en tout ce qui dépendra de moy à sa satisfaction jointe au bien de l'État. » Le même jour, en effet, il écrit à Chamillart en des termes qui témoignent à la fois de sa docilité et de son inquiétude : « Nous allons prendre des mesures pour exécuter les ordres du Roy. Il est certain que le jour où l'on y travaillera sera d'une grande décision. J'espère que l'on y réussira, mais il seroit bien dangereux d'y échouer (1). »

Les lettres que, durant cette même période, il adresse à Beauvilliers sont touchantes par la constante préoccupation de bien faire, par l'absence de toute arrière-pensée personnelle, par l'humilité dont il y fait preuve, On voudrait cependant y trouver quelques accens plus mâles, et surtout que la résignation à la volonté de Dieu n'y soit pas poussée jusqu'à une sorte de fatalisme. De courts extraits donneront idée, mieux que tout ce que nous pourrions dire, des sentimens qui l'animaient alors : « Il est certain que nous ne devons mettre notre confiance qu'en Dieu, et quoique notre situation paraisse assez bonne présentement, il peut, s'il veut, achever de nous accabler par un dernier coup, ou nous relever d'une manière qui ne vienne que de lui... Humilions-nous de plus en plus, recourons à Dieu, mettons-nous bien avec lui et tout ira bien... » « Je continue à vous remercier de vos prières et à vous les demander. J'ai tâché de me renouveler hier dans le service de Dieu (il écrit le lendemain de son jour de naissance) et, le remerciant de m'avoir fait chrétien, lui demander les grâces nécessaires pour être bon chrétien, suivant

(1) *Dépôt de la Guerre*, 2082. Le Duc de Bourgogne au Roi et à Chamillart, 1er août 1708.

mon état. Il me semble que, dans tout ceci, je pense comme je dois, que je ne veux point qu'on me donne raison en ce que j'aurais tort, ni garde aucune rancune contre ceux qui feront ou auront quelque chose contre moi. » « Je prie Dieu de pouvoir contribuer au salut des personnes dont je vous ai parlé, mais avant toutes choses, il faut faire le mien, et plus on est chargé d'affaires, plus les obstacles augmentent, et plus j'ai besoin de prières moi-même... Sur ce qui me regarde, l'ardeur et l'inquiétude où j'ai vu quelques gens sur les affaires présentes, m'a peut-être, par impatience, jeté dans une conduite contraire. Ce n'est pas que je ne voie et sente tout peut-être aussi bien qu'eux. Je profiterai de vos avis pour ménager la prudence et le courage, le tout avec la grâce de Dieu, pour sa gloire, car c'est à lui de nous donner le courage et la victoire contre nos ennemis spirituels et temporels. Demandons-lui l'un et l'autre, et ensuite agissons en nous confiant en lui. Je sais à merveille que Dieu est le maître de la victoire, de la vie et de la mort ; aussi lui faut-il tout remettre entre les mains (1). »

Nous n'avons point les lettres de Beauvilliers ; par celles de l'élève on peut deviner ce que devaient être celles du maître, et l'on souhaiterait aussi que le vieux gentilhomme eût fait parvenir au jeune prince des conseils qui ne fussent pas uniquement spirituels. Fénelon, ainsi que nous le verrons bientôt, lui écrivait d'un autre ton. Nous n'avons pas davantage, et la perte est plus grande encore, celles que lui adressait Madame de Maintenon. Avec sa bonté vraie, qualité souvent méconnue chez elle, elle avait bien compris qu'elle irait au cœur du Duc de Bourgogne en lui parlant de sa femme non moins que de Dieu. Le pauvre mari l'en remercie avec effusion, et nous le voyons, au milieu de ses peines, se réjouir de ce qu'elle lui mande, et s'excuser en même temps de l'entretenir sans cesse de l'objet cher à son cœur : « Je ne sais si je ne vous ennuierai point en vous parlant toujours de Madame la Duchesse de Bourgogne. Je comprends aisément l'inquiétude que lui donne monsieur son père, et pour le mal qu'il peut nous faire et pour celui qui pourrait arriver à sa personne (2). Je suis charmé de plus en plus de ce

(1) *Le Duc de Bourgogne et le duc de Beauvilliers*, par le marquis de Vogüé, p. 235. 246, 259.

(2) Le duc de Savoie conduisait en personne son armée contre la France, et Villars lui tenait tête, mais avec peu de succès dans les défilés des Alpes.

que vous remarquez d'elle sur mon chapitre. Je souhaiterais qu'elle ne prenne pas les choses si à cœur, de crainte que sa santé n'en souffre, et cependant je suis transporté de sa sensibilité qui me fait connaître le fond de son cœur. » En même temps, il remerciait Madame de Maintenon des conseils que, plus clairvoyante ou plus ferme que Beauvilliers, elle n'hésitait pas à lui faire parvenir, et se défend avec douceur contre certains reproches qui ne lui semblent point mérités. « La franchise avec laquelle vous me parlez, ainsi que je vous en ai toujours supplié, m'a fait un très grand plaisir. Je répondrai à ce que vous me dites avec la vérité dont vous savez que je fais profession. Il est vrai qu'ayant acheté depuis un mois une lunette d'approche anglaise, j'en ai trois ou quatre fois regardé la lune ou quelque autre planète, et que j'ai ici un petit anneau astronomique avec lequel je règle ma montre sur le soleil, quand on le peut voir. Mais cette opération ne prend pas beaucoup de temps, et, pour l'ordinaire elle ne doit pas dépasser la minute... Sur ce que vous me dites des conversations avec les bons officiers, j'en chercherai des occasions pour m'instruire et savoir leurs pensées dans un temps où l'on a plus besoin que jamais de ne point faire de fautes. Il est certainement épineux. Mais j'espère en la miséricorde de Dieu qui, comme vous l'avez souvent remarqué, Madame, n'a jamais laissé aller les affaires de personne à une certaine extrémité, sans les relever ensuite par quelque consolation (1). »

Les lettres de la Duchesse de Bourgogne ont été perdues également. Elle lui écrivait souvent, ce qui était un grand changement dans ses habitudes. Le marquis de Ruffey, qui avait été envoyé au camp de Marlborough pour traiter d'un échange de prisonniers, étant en même temps porteur d'une lettre de la Duchesse de Bourgogne pour son mari, nous savons, par les Archives de la Guerre, que Marlborough s'empressait de la lui faire parvenir avec une lettre respectueuse, et que le Duc de Bourgogne lui fit « une réponse honneste » où il croyait « n'avoir rien mis contre le service du Roi. » Ainsi, une certaine courtoisie, entre ceux qui tenaient dans les armées un rang élevé faisait contraste avec la dureté que, de part et d'autre, on apportait dans l'application des lois de la guerre.

Durant ces jours maladroitement perdus, une bonne nouvelle

(1) *Le Duc de Bourgogne*, etc., p. 243 et 260.

arrivait cependant au camp de Lovendeghem. Peu heureuses en France et en Savoie, les armées du Roi avaient triomphé en Espagne. Le duc d'Orléans avait repris sur les adversaires de Philippe V la forte place de Tortose. L'annonce de ce succès était apportée par un courrier, et le Duc de Bourgogne se faisait un devoir d'en rendre publiquement grâces à Dieu, en même temps qu'il implorerait son secours. Il décida donc qu'un *Te Deum* auquel il assisterait serait solennellement chanté dans la cathédrale de Gand. Sans doute aussi l'occasion lui parut bonne pour reconnaître l'attachement que les Gantois témoignaient à leur souverain légitime Philippe V, et le respect dont ils environnaient sa propre personne. Quelques jours auparavant, Contades, major général, rendait compte que quantité de bourgeois et de peuple de Gand étaient venus voir l'armée et le dîner du Duc de Bourgogne. Le prince avait bu à la santé du peuple de Gand, et le peuple avait fort crié : « Vive les Rois de France et d'Espagne ! » Il avait fait donner son fruit aux femmes et beaucoup de vin au peuple. « Ils s'en sont tous en allés charmés, ajoutait Contades, en criant qu'ils donneroient volontiers tout ce qu'ils ont au monde pour le service du Roi (1). » A ces démonstrations populaires, le Duc de Bourgogne répondait par une visite officielle, et voici en quels termes le même Contades rendait compte de la cérémonie : « Monsieur le Duc de Bourgogne fut hier à Gand. Il fut reçu à la porte par les magistrats dont les six principaux portoient le poesle. Deux cents des principaux habitans marchoient devant lui, en tenant des flambeaux de cire blanche et allumée. Toute la bourgeoisie estoit sous les armes qui estoit en haye depuis la porte de Bruges par laquelle il entra jusqu'à la grande église où l'évêque l'attendoit à la porte et le receut, puis chanta une grand'messe et le *Te Deum ;* en suite de quoy Mgr le Duc de Bourgogne fut dîner à l'Hostel de ville (2). » Quelques jours après, le *Mercure de France* complétait ce récit en racontant le dîner : « Le repas fut très magnifique. On servit de très beaux poissons et le fruit fut trouvé admirable. La symphonie se fit entendre pendant tout le repas et fut trouvée fort bonne (3). »

Le lendemain même du jour où prenaient place à Gand ces

(1) *Dépôt de la Guerre*, 2081. Contades à Chamillart, 26 juillet 1708.
(2) *Ibid.*, 2082. Contades à Chamillart, 11 août 1708.
(3) *Mercure de France*, numéro d'août 1708, p. 299.

festivités religieuses et populaires, une autre nouvelle se répandait à travers toute la Flandre, comme prend feu une traînée de poudre, et parvenait presque en même temps au camp français et à Versailles. Le prince Eugène était arrivé devant Lille, et en avait commencé l'investissement.

III

Le prince Eugène avait en effet mis à profit le temps que lui laissaient le Duc de Bourgogne et Vendôme. Il avait rassemblé à Bruxelles 80 canons de gros calibre, 20 mortiers, 3 000 chariots de munitions et 16 000 chevaux. Le convoi mis en marche devait former une colonne qui aurait 69 000 pas de longueur, et dont le défilé exigeait 14 heures. Pour en assurer la route, le prince Eugène ne disposait que de 53 bataillons et 102 escadrons (1), et il risquait, durant le long trajet de trente-cinq lieues qui séparait Bruxelles de Lille, d'être attaqué de flanc d'un côté par Berwick, de l'autre par Vendôme. Ce danger ne l'arrêta pas dans son audacieux dessein. Le 5 août, il fit sortir le convoi de Bruxelles par la chaussée qui va vers Mons, de façon à tromper l'ennemi sur sa direction véritable ; mais arrivé à Soignies, il le faisait tourner brusquement à droite, et par des chemins que, quelques jours auparavant, dans une dépêche au Roi (2), Vendôme déclarait absolument impraticables à cause des pluies, il l'amenait jusqu'au bord de l'Escaut, c'est-à-dire à mi-chemin de Lille. Marlborough venait au-devant de lui, avec un détachement de son armée, et le convoi, flanqué de droite et de gauche par des forces considérables, pouvait jeter trois ponts sur l'Escaut qu'il franchissait tranquillement et arriver le 12 devant Lille, « sans avoir, écrivait le prince Eugène dans un rapport à l'Empereur, rencontré le moindre obstacle de la part de l'ennemi, bien qu'il y eût lieu de craindre que la chose ne se passât pas avec autant de facilité (3). » En effet ni Berwick, qui n'avait cessé de signaler jour par jour les étapes du convoi n'avait pu opposer à sa marche des forces suffisantes, ni Vendôme n'avait tenté le moindre effort pour se concerter avec lui, en vue d'une attaque simultanée. Averti du départ du convoi, Vendôme s'était obstiné

(1) Sautai, *ouv. cit.*, p. 9.
(2) *Dépôt de la Guerre*, 2082. Vendôme au Roi, 6 août 1708.
(3) *Campagne del principe Eugenio*, vol. X, suppl., p. 184.

à ne point s'alarmer. Il soutenait tantôt que le convoi n'était pas aussi considérable qu'on l'avait dit, tantôt que le prince Eugène menaçait Mons ou Tournay, mais non point Lille, et s'il parlait dans une lettre à Chamillart de lui « passer sur le ventre (1) » avec une armée supérieure, il s'en tenait à cette rodomontade et ne bougeait de son camp. Moins obstiné, le Duc de Bourgogne se préoccupait bien « d'inquiéter les ennemis, » en envoyant Albergotti et du Rosel surveiller leurs mouvemens du côté de Bruxelles, mais les forces qu'il mettait à leur disposition étaient insuffisantes, et le Roi était fondé à lui écrire avec un semblant d'ironie : « J'appréhende bien que les détachemens que vous avez faits pour donner de l'inquiétude aux ennemis du côté de Bruxelles, n'aient apporté aucun retardement à la marche de leurs convoys (2). » L'investissement de Lille, prévu depuis si longtemps et non empêché, produisait avec raison une impression singulièrement défavorable tant au Duc de Bourgogne qu'à Vendôme. Saint-Simon, tout ému, demandait à Chamillart quelles étaient les causes de cette inaction. Chamillart, embarrassé remettait la réponse à plus tard, et finissait par n'en donner aucune (3). Aussi, l'intendant de Flandres, Bernières, ne faisait-il que traduire l'opinion générale, lorsque, quelques jours plus tard, il écrivait à Chamillart : « Il paraîtra sans doute étonnant à la postérité, Monsieur, qu'une place de cette importance, de cette grandeur, enclavée au milieu de notre propre pays et de toutes nos places, soit attaquée par des forces que je ne crois pas supérieures à celles du Roi, que je crois même inférieures. Il ne paraîtra pas moins étonnant que tout ce qui est nécessaire à cette entreprise soit venu du fond de la Hollande et de la Meuse, et ait été voituré tranquillement depuis Bruxelles (4). » Ce jugement de l'honnête intendant a été ratifié par Feuquières, historien parfois sévère, mais souvent aussi avisé et sagace des opérations militaires du règne, qui dit dans ses *Mémoires :* « Comment

(1) *Dépôt de la Guerre*, 2 082. Vendôme à Chamillart, 9 août 1708.

(2) *Dépôt de la Guerre*, 2 082. Le Duc de Bourgogne au Roi, 7 août 1708 ; le Roi au Duc de Bourgogne, 10 août 1708.

(3) Saint-Simon, édition Boislisle, t. XVI, p. 280. Saint-Simon dit que le Duc de Bourgogne s'opposa à l'attaque du convoi. Ce n'est pas exact ; il n'eut pas à s'y opposer, car Vendôme ne proposa rien. Son tort fut de ne prendre qu'une demi-mesure et de ne pas faire usage de la voix décisive qu'il avait réclamée, pour imposer à Vendôme une action énergique.

(4) Sautai, *ouv. cit.*, p. 11.

peut-on comprendre que l'ennemi, dans une si grande étendue, ait pu si bien couvrir cette longue file, que ni l'armée de M. le duc de Berwick, ni celle de M. le Duc de Bourgogne n'aient rien entrepris, sur ce convoi? C'est ce que personne de bon sens ne comprendra jamais (1). »

Il semble que l'arrivée du prince Eugène devant Lille aurait dû piquer Vendôme au vif et le faire sortir de sa torpeur. Il n'en fût rien. Vainement le Roi faisait parvenir de nouveau à Lovendeghem les ordres plus précis ; vainement, le lendemain même du jour où la nouvelle de l'investissement de Lille était arrivée à Versailles, il écrivait au Duc de Bourgogne (2) : « Mon intention est qu'aussitôt ma lettre reçue vous disposiez toutes vos troupes, à l'exception de celles que vous laisserez à Bruges et à Gand, pour vous rapprocher de la place de la frontière que vous conviendrez avec le maréchal de Berwick, en prenant votre marche par le côté le plus assuré (3). » Vainement, cinq jours plus tard, renouvelait-il encore l'ordre de mettre l'armée en marche dans un délai de quatre jours. Lever brusquement son camp et courir au secours de la place assiégée eût été pour Vendôme se donner un trop éclatant démenti. Aussi s'obstinait-il à ne faire aucun mouvement. Pour justifier son inaction prolongée, il donnait cette raison singulière, que l'armée ennemie, par les pertes qu'elle éprouverait nécessairement, s'affaiblirait au siège de Lille, et que la place pouvait tenir au moins trois semaines, ce qui laissait tout le temps. « Je croys, écrivait-il au Roi comme conclusion d'une longue dépêche, qu'il ne faut point nous ébranler d'icy que nous n'ayons entendu tirer le canon des ennemys pendant huit jours. » En même temps, il continuait d'afficher la plus grande sécurité : « L'armée de M. le Duc de Marlborough est moins forte de quatorze bataillons. Le prince Eugène n'a amené que trente-un bataillons et soixante-un escadrons, tous de mauvaises troupes, de sorte qu'on peut compter que les deux armées seront égales, et, s'il y a plus, ce sera de notre costé, mais Dieu mercy, la qualité des troupes est bien différente. » Persistant

(1) *Mémoires du marquis de Feuquières.* Édition de 1740, t. II, p. 378.

(2) Les dépêches du Roi étaient adressées au Duc de Bourgogne comme général en chef; mais Vendôme en recevait en même temps copie.

(3) *Dépôt de la Guerre*, 2082. Le Roi au Duc de Bourgogne, 14 août 1708. Cette dépêche a été publiée par Pelet, *Mémoires militaires relatifs à la succession d'Espagne*, t. VIII, p. 418.

dans son aveuglement, il allait jusqu'à écrire le lendemain même du jour où le prince Eugène, après avoir complété l'investissement, ouvrait la tranchée : « Pour moy, je raisonne peut-estre mal, mais je ne voudrois pas encore assurer que les ennemis fassent le siège de Lille. » Ses lettres à Chamillart sont du même ton. « Ce qu'il y a, ce me semble, à conclure de tout cela, lui écrivait-il, c'est qu'il ne faut point nous presser. » Et dans une autre lettre : « Pour moy, j'avoue que la ténacité des ennemis me passe. Je croys estre aussi entreprenant qu'un autre, mais je permettrois qu'on me traitât de fol si j'avois formé un pareil dessein. » Aussi Chamillart lui répondait-il sur un ton un peu ironique : « Permettez-moi, Monseigneur de vous dire que, quelque confiance que j'aye en vos prédictions, j'y ajouteray beaucoup plus de foy lorsque vous serez à portée de secourir Lille (1). »

Le Duc de Bourgogne paraît avoir eu un sentiment plus juste de la situation. C'est lui qui presse Vendôme de prendre un parti et de sortir de son inaction. Il répond au Roi : « M. de Vendosme voudroit voir le canon des ennemys tirer avant que de s'ébranler d'icy. Pour moy, je craindrois que ce ne fust s'y prendre un peu tard et je presseray nos dispositions sur l'ordre de Vostre Majesté, aussitost qu'il me sera possible. » Ce qui lui manque depuis le commencement de la campagne, c'est l'ardeur, et ce qu'il n'a jamais retrouvé depuis Oudenarde, c'est la confiance. Il semble qu'il soit surtout préoccupé des difficultés de l'entreprise, qu'il ne marche que par devoir et que les difficultés l'effrayent. Après avoir annoncé au Roi son intention de faire décamper son armée le 25 août, c'est-à-dire deux jours après le délai extrême fixé par le Roi, il continue : « Nous serons le 30 à Tournay et de là à portée de voir ce qui se pourra entreprendre pour sauver Lille, ce que nous tenterons, à moins d'y trouver une impossibilité morale... Nous ne perdrons pas un moment pour nous mettre à portée de connaître si Lille est secourable ou non, et comment il faut s'y prendre. Il est certain qu'on ne sauroit se conduire avec trop de prudence et de précautions dans cette affaire, et qu'on ne le peut faire qu'en voyant toutes choses de près et reconnoissant ce qui sera possible. » Et à Chamillart, il écrit le même jour : « Il faut prier Dieu que

(1) *Dépôt de la Guerre*, 2 082. Vendôme au Roi et à Chamillart, 17 et 18 août 1708 ; Chamillart à Vendôme, 19 août ; Vendôme à Chamillart, 21 août.

toutes choses se passent heureusement, car il n'y a que Dieu qui sache comment tout cecy finira (1). »

Seules les dépêches du Roi sont du ton qu'il faut. Ses ordres sont formels et réitérés, ses instructions précises, et cependant il laisse à ceux qui ont le commandement de ses armées la liberté nécessaire dans le détail de l'exécution. Dans une longue dépêche du 22 août au Duc de Bourgogne, où il lui ordonne de diligenter sa marche le plus possible, et de faire une disposition générale, tant pour l'avancement des troupes et la distribution des officiers généraux que pour la marche et l'attaque, il continue : « Si vous estes pressé par le maréchal de Boufflers, vous pouvez, sans attendre mon approbation ny mon consentement, suivre ce que vous croirez le plus convenable à mes intérêts et le plus propre à délivrer la ville de Lille, ne doutant pas que vous ne preniez le meilleur des partis, accompagné de la prudence et des précautions nécessaires. » Dans la prévision d'une action imminente, il va jusqu'à tracer au Duc de Bourgogne la conduite que personnellement il doit tenir. Après lui avoir recommandé de ne pas se commettre ni s'exposer mal à propos dans des lieux où sa présence ne serait pas nécessaire, il ajoute : « Vous le pouvez et devez faire dans une occasion dans laquelle vous pouvez animer les officiers et les troupes par votre présence. » Et deux jours après il lui écrivait encore : « Votre véritable et unique objet est de conserver Lille (2). »

Des instructions aussi formelles et aussi répétées finissaient par produire leur effet, et, le 27 août, le duc de Bourgogne se mettait d'accord avec Vendôme pour lever le camp, non sans avoir écrit une dernière fois au Roi que si les armées de Marlborough et d'Eugène se rejoignaient aux environs de Lille, « il faudrait s'avancer sur eux avec beaucoup de lenteur, d'ordre et de précaution, et bien et mûrement peser le parti qu'il y aurait à prendre. » Assez habilement, en prenant un assez long circuit, ils trouvaient moyen de dérober leur marche à Marlborough. Berwick, prévenu, venait au-devant d'eux, et les deux armées, après avoir opéré leur jonction le 30, entraient le 1er septembre à Tournay. L'accord semblait rétabli entre les deux chefs, et la confiance renaissait dans l'armée. « Les lettres de Mgr le Duc de

(1) *Dépôt de la Guerre*, 2082. Le Duc de Bourgogne au Roi, 17 et 21 août 1708, à Chamillart le 21 août 1708.

(2) *Ibid.*, 2082. Le Roi au Duc de Bourgogne, 22 et 24 août 1708.

Bourgogne sont si justes et si détaillées, écrivait Vendôme au Roi, que je ne ferois qu'ennuyer Vostre Majesté par de nouvelles répétitions... Je me contenteray de dire que cette armée marche au secours de Lille avec une bonne volonté qui fait plaisir. » Et Chamillart, rendu à l'espoir, écrivait de son côté à Vendôme : « Voilà bien débuter; il faut espérer que la fin sera encore plus heureuse que le commencement (1). » Malheureusement l'entrée en scène de Berwick allait de nouveau gâter les choses. Un mot sur le caractère et les antécédens du personnage fera mieux comprendre le rôle assez fâcheux que nous lui verrons jouer.

IV

Berwick était, comme chacun sait, fils naturel de Jacques II et d'Arabella Churchill. Né en 1670, il avait été élevé en France depuis l'âge de sept ans, et il avait commencé de servir à quinze dans les armées impériales. Rappelé en Angleterre, il avait, en 1688, témoigné une inviolable fidélité à son père naturel, au moment où celui-ci était détrôné par son gendre et sa fille légitime. Il avait combattu pour lui en Irlande, et c'était avec son consentement qu'il avait ensuite demandé à servir dans les armées françaises. Volontaire au siège de Mons, il prit part, sous Luxembourg, à la bataille de Steinkerke et à celle de Nerwinde, où il se fit honneur. Naturalisé Français en 1703, nommé d'abord lieutenant général, puis maréchal de France, il avait servi utilement en Espagne pendant plusieurs années, et, par la brillante victoire d'Almanza, rétabli les affaires de Philippe V. Ses talens militaires ne pouvaient être mis en doute. Bellerive (2) l'insulte gratuitement lorsqu'il dit : « Tous les bons patriotes attachés par leur inclination et leurs sentimens à la gloire de l'État tremblèrent de frayeur, voyant que l'on confioit la personne du Duc de Bourgogne à un Anglois, créature de la dame favorite, et qui, dans le cœur, haïssoit les François, d'ailleurs neveu de Marlborough : c'est tout dire. Ce seul endroit devoit l'exclure de cette

(1) *Dépôt de la Guerre*, 2082. Vendôme au Roi; Chamillart à Vendôme, 29 août 1708.

(2) Nous rappelons que Bellerive, qui fut attaché plus tard à la personne du duc de Vendôme et qui a publié des *Mémoires* sur les dernières campagnes de son chef en Espagne, a laissé de plus un récit inédit de la campagne de 1708 qui est en original à la Bibliothèque Nationale, et dont M. de Boislisle a publié d'importans fragmens.

destination. » Berwick était au contraire un de ces grands étrangers que la France savait autrefois s'attacher, alors que le Roi était considéré comme le meilleur juge des services que chacun pouvait lui rendre, et auxquels, en plusieurs circonstances, elle n'a point eu lieu de se repentir d'avoir confié sa fortune. Fidèle jusqu'au bout, il devait être emporté par un boulet, à soixante-cinq ans, au siège de Philipsbourg; mais il avait certains défauts de nature qui, dans les circonstances où il allait se trouver, devaient tourner au détriment général. De mœurs sévères, ce qui n'était pas l'ordinaire aux armées, d'une piété sincère et exempte d'affectation (1), il était un véritable Anglais de race, sinon de cœur, d'un caractère froid, réservé, et de plus d'une humeur assez sarcastique, témoin le propos qu'il ne put s'empêcher de grommeler entre ses dents lorsqu'il entendit, à l'oraison funèbre de son père Jacques II, le prédicateur dire que le pieux roi n'avait jamais commis de péché mortel : « Et moi, je suis donc un péché véniel. » Mais il était, avant toute chose, hautain. Or, dès les premiers jours de son arrivée à l'armée, sa fierté et son orgueil devaient être soumis à une épreuve dont il garda un profond ressentiment, et qui exerça certainement une fâcheuse influence sur ses dispositions vis-à-vis de Vendôme.

Nous avons eu déjà occasion de dire qu'il y avait depuis longtemps conflit entre Vendôme et les maréchaux de France : Vendôme revendiquait, en sa qualité de prince légitimé, le droit de leur commander et de leur donner l'ordre, suivant l'expression militaire, bien qu'il ne fût que lieutenant général, et ceux-ci se refusaient au contraire à prendre l'ordre de lui. Louis XIV, avec cette faiblesse pour Vendôme que lui reproche, non sans raison, Saint-Simon, avait appuyé cette prétention; mais, sauf Tessé, toujours complaisant, et Matignon, qui avait été choisi tout exprès, aucun des maréchaux n'avait accepté cette subordination. Pour Berwick, en particulier, la question demeurait entière, et dès qu'il prévit le moment où il aurait à opérer la jonction de l'armée commandée par lui avec celle du Duc de Bourgogne et de Vendôme, il commença de s'en préoccuper.

(1) « Jamais homme n'a tant pratiqué la religion et n'en a si peu parlé, » a dit de lui Montesquieu. dans un éloge qui a été retrouvé dans ses papiers et publié en tête de l'édition de 1780 des *Mémoires de Berwick*. C'est pendant que Berwick était gouverneur de la province de Guyenne que Montesquieu, jeune encore, s'était lié d'une étroite intimité avec lui.

Pour éviter de servir directement sous les ordres de Vendôme, il demandait à être placé auprès du Duc de Bourgogne, sans commandement, comme l'avait été autrefois d'Artagnan, comme l'était en ce moment Puységur. Dans une lettre autographe à Chamillart, il le suppliait de s'employer auprès du Roi à obtenir pour lui cette situation. « pour éviter, disait-il, une mortification qui me mettra le poignard dans le sein, et me mettra, malgré toute ma bonne volonté et mon zèle, hors d'état ny de penser ny d'agir. Il ne s'agit en cela que de me dispenser d'une chose que je feray, si le Roy me l'ordonne, mais qui m'outrera de douleur à jamais. » Le Roi ne refusa point à Berwick ce qu'il demandait, mais tenant bon dans sa volonté de soumettre les maréchaux de France à Vendôme, en sa qualité de prince légitimé, il exigeait que le jour même où il remettrait le commandement de son armée aux mains du Duc de Bourgogne, Berwick prît l'ordre de Vendôme; après quoi il en demeurerait dispensé, et ne ferait aucun service que celui dont le Duc de Bourgogne le chargerait.

La décision du Roi ne souffrant pas de réplique, Chamillart ne pouvait faire autre chose qu'interposer ses bons offices pour obtenir que Vendôme ménageât l'orgueil de Berwick et pour que Berwick acceptât de bonne grâce la supériorité de Vendôme. Au premier il écrivait : « Quoyque le Roy lui (à Berwick) ait déclaré qu'il recevroit l'ordre de vous et qu'il ait répondu avec soumission, je crois le connoître assez pour vous dire d'avance que le sacrifice qu'il fera sera forcé. Vous pouvez, sans le fixer et lui faire faire le personnage de volontaire, exiger de lui de prendre une seule fois l'ordre de vous, et luy faire d'avance quelques honnêtetés qui raniment son zèle et son courage. » Et au second, il écrivait : « Faites le sacrifice de bonne grâce et sans le regarder comme tel, car le Roi n'a point eu l'intention de vous mortifier. » Mais Berwick, tout en se soumettant, ressentait vivement l'humiliation qui, à son sens du moins, lui était imposé. Après tout, il était, lui aussi, bâtard d'un roi, et maréchal de France par-dessus le marché. Pourquoi le forçait-on à s'incliner devant un autre bâtard qui n'était que lieutenant général? Aussi répondait-il à Chamillart : « Je prendrai un jour le mot de M. le Duc de Vendosme, après quoy je vous promets de tâcher à me vaincre, s'il est possible, et me produire à mon ordinaire; mais vous sçavez qu'il y a des gens bien plus sen-

sibles que les autres, et ceux qui sont les plus droits et les plus désintéressés ressentent plus vivement les mortifications. Cela ne m'empeschera pas de dire toujours franchement mon avis à Monsieur le Duc de Bourgogne que je ne quitterai pas d'un pas (1). »

L'adjonction au petit conseil du Duc de Bourgogne, c'est-à-dire à Puységur, à d'O et à Gamaches, d'un homme animé de pareils sentimens, était fâcheuse. Sans aller aussi loin que Bellerive, qui l'accuse formellement « d'avoir été cause des funestes malheurs qui arrivèrent en Flandre par les mauvais conseils qu'il donna au Duc de Bourgogne et les irrésolutions qu'il lui inspira (2), » il est certain cependant que, par sa mésintelligence avec Vendôme et son opposition perpétuelle à tous les plans que formait ce dernier, il contribua pour beaucoup à augmenter l'indécision naturelle du Duc de Bourgogne et à le jeter dans les perplexités qui devaient être si funestes à la France et à lui-même.

V

Les deux armées qui venaient d'opérer leur jonction comptaient réunies 140 bataillons et 230 escadrons, dont une partie étaient des troupes d'élite, telles que celles qu'on appelait les Vieux Corps et la Maison du Roi. C'était une force imposante, et il semble bien qu'à ce moment un peu de vigueur et de décision aurait pu rétablir les affaires. La situation de l'armée anglo-hollandaise ne laissait pas que d'être pour le quart d'heure assez compromise, et le Roi, ayant appris l'heureuse jonction de Berwick et du Duc de Bourgogne, pouvait, sans excès de confiance, écrire à son petit-fils : « La situation dans laquelle ils (les ennemis) se trouvent est des plus hasardeuses, et je suis persuadé qu'ils voudroient bien n'avoir point attaqué Lille. La bonne volonté que témoignent mes troupes me donne lieu d'espérer un succès favorable. Je l'attends, comme vous, de la protection du ciel, et que Dieu bénisse les motifs qui m'ont fait soutenir si longtemps cette guerre. » Par le même courrier, il

(1) *Dépôt de la Guerre*, 2 082. Berwick à Chamillart, 13 août 1708; Chamillart à Vendôme, 14 août 1708; le même à Berwick, 22 août 1708; Berwick à Chamillart, 25 août 1708.

(2) Saint-Simon. Édition Boislisle, t. XVI, p. 568.

écrivait à Vendôme : « La gloire du Duc de Bourgogne et le salut de l'État sont entre vos mains (1). »

En effet, l'armée du prince Eugène et celle de Marlborough étaient séparées : l'une investissait Lille, l'autre demeurait encore campée à mi-chemin entre cette place et celle d'Oudenarde, Marlborough n'ayant pas voulu lever son camp avant de savoir quelle route l'armée française comptait suivre. Lui-même n'avait pas sous la main toutes les forces dont il pouvait disposer, et, à ce moment, la supériorité du nombre était incontestablement du côté de l'armée française. Mais il appelait en hâte à lui celles de ses troupes, anglaises ou hollandaises, qui étaient dispersées dans le pays. Il s'entendait avec le prince Eugène pour que celui-ci détachât de son armée 26 bataillons et 72 escadrons, qui venaient le rejoindre (2). Aussitôt ces forces rassemblées, il se hâtait de prendre les devans et de couper la marche de l'armée française en s'établissant sur la route de Lille, dans une forte position. De sa personne, le prince Eugène venait le rejoindre, comme la veille d'Oudenarde, et les deux grands capitaines réunis attendaient de pied ferme l'attaque des Français. Durant toute cette période, la correspondance quotidienne de Marlborough témoigne à la fois de son activité et de ses inquiétudes : « J'ai été si troublé, écrivait-il quelques jours après à Godolphin, que j'ai eu aussi chaud que si j'avais eu le fièvre (3). »

Il s'en fallait malheureusement qu'il y eût au camp français autant d'activité, de résolution et d'entente. L'armée cheminait lentement, à petites journées en quelque sorte, perdant un temps précieux. Elle passait à Tournay deux jours entiers. Le second fut employé en grande partie par le Duc de Bourgogne, personnellement, à suivre une procession générale que l'évêque avait ordonnée (4). « On trouva, dit Saint-Simon lui-même, que son temps

(1) *Dépôt de la Guerre*, 2083. Le Roi au Duc de Bourgogne, et à Vendôme 3 sept. 1708.

(2) Alison, *The Life of John duke of Marlborough*, t. I, p. 421.

(3) Coxe, *Memoirs of the duke of Marlborough*, t. IV, p. 285.

(4) Cet évêque, qui était un Beauvau, avait voulu ordonner également des prières dans la place de Lille, et il avait eu l'idée assez singulière de s'en remettre au prince Eugène du soin de faire parvenir ses lettres épiscopales aux curés des différentes paroisses. Le prince Eugène lui répondit : « Je vous renvoie les lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer pour les curés de Lille. Si vous ne recommandiez, Monsieur, à leurs prières que la personne du Roi, je n'aurois fait aucune difficulté, mais, y ayant joint la prospérité de ses armées, vous jugez bien que, pendant une aussi sanglante guerre, cela n'est pas de saison. »

eût été plus nécessairement employé à des délibérations sur les partis à prendre au sortir de Tournay, et que c'étoit bien prier que de s'acquitter d'un devoir si urgent (1). »

Il y avait en effet un parti décisif à prendre. Mais, à Tournay même, les dissensions entre Vendôme et Berwick éclatèrent au grand jour. Tous deux étaient d'accord qu'il fallait marcher dans la direction de Lille. Vendôme voulait, en infléchissant légèrement sa ligne de marche, se rapprocher de Douai pour y recueillir en passant la grosse artillerie sur laquelle il comptait pour battre les lignes des ennemis. Berwick conseillait, au contraire, une route plus directe et, suivant lui, plus facile. Entre ces deux avis, le Duc de Bourgogne hésitait. A en croire Berwick, l'avis de Vendôme aurait d'abord prévalu, mais, dès qu'on fut à une heure et demie de Tournay, on s'aperçut que la route choisie par lui était impraticable, et le Duc de Bourgogne dut lui représenter qu'il valait mieux suivre la route conseillée par Berwick « que se fourrer dans un pays si serré et si à portée des ennemis. » « M. de Vendôme se fâcha d'abord, continue Berwick dans ses *Mémoires*, et s'en prit à moi avec des expressions très vives auxquelles, par respect pour Mgr le Duc de Bourgogne, je ne répondis pas (2). »

Suivant Bellerive, dont le récit ne laisse pas que d'être assez obscur, Vendôme aurait été, au contraire, victime « d'un trait dont la noirceur et la malignité eussent été punies de mort chez les Romains ou sous le ministère d'un cardinal de Richelieu. » Moté, capitaine des guides, qui devait, étapes par étapes, régler la marche de l'armée, n'aurait pas exécuté fidèlement les instructions qu'il aurait reçues, et aurait « coupé la route » de trois lieues. Vendôme, s'en étant aperçu, le fit venir devant le Duc de Bourgogne, et lui dit, en le prenant à la cravate, « qu'il le feroit pendre s'il n'avouoit pourquoi il n'avoit pas tenu la route qui lui étoit ordonnée. Moté, craignant le supplice dont on le menaçoit, avoua que le sieur de Puységur lui avoit fait faire cette manœuvre, et que, de son côté, il n'y avoit eu aucune mauvaise intention pour le service du Roi (3). »

(1) Saint-Simon, édition Boislisle, t. XVI, p. 296.

(2) *Mémoires du maréchal de Berwick écrits par lui-même*, édition de 1780, t. II, p, 21.

(3) Saint-Simon, édition Boislisle, t. XVI, p. 580. Le nom de Puységur est laissé en blanc dans le manuscrit de Bellerive. Mais, d'après tout ce qui précède, il n'y a

C'est dans ces dispositions que les principaux chefs de l'armée française marchaient à la rencontre d'Eugène et Marlborough. Après deux jours d'une marche pénible, au travers d'un pays coupé de bois, de haies et de canaux, l'armée arriva enfin à Mons-en-Puelle, c'est-à-dire à quatre lieues et demie de Lille, sur le bord de la Marck, petite rivière dont le passage était facile, car, à cette époque de l'année, il n'y avait pas une goutte d'eau; mais, de l'autre côté, solidement établis dans une position facile à défendre, leur droite et leur gauche couvertes par des marais, Eugène et Marlborough barraient la route de Lille. Le 5, au matin, le Duc de Bourgogne, Vendôme et Berwick furent reconnaître le terrain, et de nouveau un conseil de guerre eut lieu, fort orageux. Vendôme se prononça nettement pour l'attaque. Bellerive lui prête un langage quelque peu déclamatoire: « Quoi, se seroit-il écrié, sera-t-il dit qu'on ne fasse pas lever le siège de Lille avec une armée composée de troupes d'élite! Quoi ! nous serons les spectateurs froids et languissans de la perte d'une ville, capitale de la Flandre françoise, la première conquête du Roi, mon maître, » et, se tournant vers le Duc de Bourgogne, il auroit ajouté en frappant la terre : « Voyez et souvenez-vous, Monseigneur; c'est ici (1) qu'un fameux combat couvrit de gloire Philippe le Bel, et guère loin d'ici, le champ de bataille de Bouvines où il y avoit aussi un Duc de Bourgogne, Eudes. » Mais Berwick fut d'un avis nettement opposé, s'appuyant, dit-il lui-même « sur ce que les ennemis se trouvant dans une belle plaine où ils se pouvoient remuer commodément, nous ne pourrions aller à eux qu'en défilant au travers d'un bois et d'un pays fort coupé de haies, de manière que, lorsque nous voudrions déboucher, ils pourroient nous charger avant que nous puissions nous former (2). » Lequel avait raison du vainqueur d'Almanza ou du vainqueur de Luzzara? Ce n'est point à nous d'en décider. Il est certain que la position des ennemis était forte, et nous savons aujourd'hui, par la correspondance de Marlborough,

nul doute qu'il n'ait entendu désigner Puységur, qui était, jusqu'à l'arrivée de Berwick, le conseiller le plus habituel du Duc de Bourgogne. Nous devons dire qu'il n'est nullement question de cette prétendue trahison de Moté et de Puységur dans les dépêches de Vendôme, qui, cependant, ne s'abstient guère de récriminations.

(1) En 1302, Philippe le Bel avait en effet livré et gagné à Mons-en-Puelle une bataille contre les Flamands.

(2) *Mémoires de Berwick*, t. II, p. 26.

qu'il désirait être attaqué : « Le terrain est tellement avantageux pour nous, écrivait-il le 3 septembre à Godolphin, qu'avec l'aide de Dieu, certainement nous les battrons, de sorte qu'il faut désirer qu'ils s'y hasardent, mais réellement je crois qu'ils ne le feront pas (1). » Il est certain également qu'une défaite eût été désastreuse, car la France se serait trouvée ouverte, et que la retraite était plus prudente. Mais il est non moins vrai qu'à la guerre, le succès récompense quelquefois l'audace, et, à l'âge du Duc de Bourgogne, il semble qu'entre les conseils de l'audace et ceux de la prudence, c'est l'audace qui aurait dû l'emporter. Il n'en fut rien, et, fidèle à ses habitudes d'irrésolution docile, il en référa au Roi.

Le lendemain, 6 septembre, un courrier partait, porteur d'importans messages. Dans une longue dépêche au Roi, Vendôme faisait valoir les raisons qui devaient, suivant lui, déterminer l'attaque, et il ajoutait : « Il s'en faut beaucoup que cette affaire soit impraticable... Cependant la plupart des officiers généraux ont jeté des doutes dans l'esprit de Mgr le Duc de Bourgogne, et c'est ce qui l'oblige d'envoyer ce courrier à Vostre Majesté. Depuis hier au soir, je l'ai trouvé tout à fait changé (2). Cependant rien n'est plus préjudiciable aux intérêts de Vostre Majesté. Je ne puis m'empescher de luy dire que la plus grande partie des officiers généraux de cette armée ne se soucie point de perdre Lille ni de la gloire de Mgr le Duc de Bourgogne et des armées de Vostre Majesté. Ce que je vois me fait saigner le cœur. Cependant ce sont ces mesmes gens qui séduisent l'esprit de Mgr le Duc de Bourgogne et en qui il a toute confiance. » Dans une lettre particulière à Chamillart, il donnait cours plus librement encore à son irritation : « C'est une chose pitoyable, disait-il, de voir que la bonne volonté de cette armée devienne inutile par les conseils de M. de Berwick et de quelques officiers généraux, qui détruisent en un moment, dans l'esprit de Mgr le Duc de Bourgogne, tout ce que je puis lui inspirer, » et, déclarant qu'il n'y pouvait plus tenir, il allait jusqu'à prier Chamillart, au nom de l'amitié que celui-ci lui avait promise, de lui obtenir son congé du Roi.

Berwick, de son côté, dans une lettre à Chamillart qui se

(1) Coxe, t. IV, p. 229.
(2) Deux lignes dans le texte que Vendôme trouva sans doute, en les relisant, trop vives sont ici raturées et rendues soigneusement illisibles.

trouvait ainsi le confident des deux parties, justifiait l'avis qu'il avait donné. Il faisait valoir la forte position des ennemis, la difficulté de les attaquer et il ajoutait : « Je me croys obligé de vous parler franchement, n'ayant d'autre objet que le service du Roy... Avec une infanterie déjà rebuttée et des bataillons peu nombreux, on courroit risque, non seulement d'estre repoussés, mais d'estre mesme ensuite culbuttés totalement. Il est triste de voir perdre Lille, mais il seroit plus triste encore de voir perdre l'unique armée qui nous reste et qui puisse arrester l'ennemy après la perte de Lille. S'il y avoit apparence de réussite, on pourroit hasarder; mais je vous avoue que je ne puis augurer rien de bon si l'on se détermine à attaquer les ennemis où ils sont (1). »

Quant au Duc de Bourgogne, dans sa dépêche au Roi, il reproduisait les argumens donnés par Vendôme, les objections soulevées par Berwick, qu'il ne nommait cependant pas et il ajoutait : « Je scay que sur ces précautions il y a toujours beaucoup à rabattre, que la volonté des trouppes est meilleure qu'elle ne l'a jamais été, et que, si d'un costé l'extresme confiance de M. de Vendosme est à craindre, de l'autre des conseils timides ne le sont pas moins. » Comme conclusion, il se bornait à demander des ordres formels au Roi. Mais, par le même courrier qui emportait cette dépêche où, suivant sa propre expression, il mettait les choses en balance, le Duc de Bourgogne adressait à Madame de Maintenon une lettre particulière, et, dans cette lettre, il exprimait son sentiment véritable, qui était nettement opposé à l'attaque. Il s'appuyait sur l'opinion de Berwick et sur celle de tous les gens sensés de l'armée « où il y a une grande quantité d'officiers courageux et expérimentés » pour l'opposer à celle de Vendôme « piqué de la dernière affaire, plus attachée que jamais à son sens et à rejeter l'opinion commune. » Sans doute il aurait souhaité « qu'une glorieuse journée eût conservé Lille et rabattu l'orgueil des ennemis; » mais Vendôme étant seul de son sens, il a cru du bien de l'État que le Roi sût les choses telles qu'elles sont, afin qu'il en décidât. C'est à lui de parler, « aux autres d'obéir, à moins que les retranchemens des ennemis n'aient rendu la chose tellement disproportionnée qu'il devînt de

(1) *Dépôt de la Guerre*, 2083. Vendôme au Roi et à Chamillart; Berwick à Chamillart, 6 sept. 1708. La dépêche de Vendôme au Roi et à Chamillart et la lettre de Berwick à Chamillart ont été publiées par Pelet, t. VIII, p. 88 et 90.

son service de ne pas exécuter ses ordres pour le combat. » Le Duc de Bourgogne termine en demandant que sa lettre soit montrée à la Duchesse de Bourgogne, et il ajoute : « Son inquiétude et sa fluxion me font beaucoup de peine, mais son amitié me fait un extrême plaisir (1). »

Quel usage Madame de Maintenon fit-elle de cette lettre? Mit-elle à profit pour la communiquer au Roi une de ces heures d'intimité qu'il venait passer chaque jour chez elle, et durant lesquelles, lorsqu'il avait reçu quelque mauvaise nouvelle, il s'abandonnait à la tristesse, parfois aux larmes? En personne prudente, crut-elle au contraire devoir la garder par devers elle, afin de ne point engager, si peu que ce fût, sa responsabilité dans une affaire aussi délicate? Cela est impossible à dire avec certitude, car, dans une lettre à la princesse des Ursins où elle lui dépeint avec vivacité l'état de la Cour et où elle explique les perplexités du Duc de Bourgogne par les divisions qui règnent entre Berwick et Vendôme, elle ne fait allusion à aucune lettre qu'elle ait reçue de lui. Quoi qu'il en soit, Louis XIV ne fut ébranlé ni par la dépêche du Duc de Bourgogne, ni par la lettre de Berwick à Chamillart. L'hésitation à exécuter ses ordres paraît même lui avoir causé une certaine irritation. « Puisqu'ils veulent encore des ordres, ils en auront, » aurait-il dit (2). Et, trois heures après son arrivée, le courrier qui avait apporté les lettres du Duc de Bourgogne, de Vendôme et de Berwick repartait avec une dépêche du Roi au Duc de Bourgogne qui commençait ainsi : « Vostre lettre du 6 que je viens de recevoir ne m'a pas moins étonné que surpris, et après l'avoir lue, et toutes les raisons qui y sont contenues, je ne trouve pas qu'il y ait d'autre parti à prendre que d'obliger les ennemis à lever le siège de Lille après un combat. » Après avoir rejeté les principales objections que le Duc de Bourgogne faisait valoir, il terminait par ces paroles assez dures : « Il ne sçauroit rien arriver de plus embarrassant par la suite, ny de plus déshonorant pour vous que de vous estre approché de Lille avec l'armée que vous commandez, pour avoir la douleur de la voir prendre par les ennemis. » A Vendôme, il écrivait sur le même ton, et il ajoutait : « On appréhende un peu trop vostre confiance sur les choses difficiles ou douteuses. Pour moy, je veux croire qu'il suffit que je vous

(1) *Le Duc de Bourgogne*, etc., p. 276.
(2) Saint-Simon, édition Boislisle, t. XVI, p. 311.

y fasse faire attention pour que vous ménagiez toute chose avec la prudence nécessaire. » Et deux jours après, il expédiait un courrier, porteur d'une nouvelle dépêche qui se terminait ainsi : « Je persiste à vouloir que l'on secoure cette place et qu'on fasse ce qui sera humainement possible pour y parvenir (1). »

En même temps qu'il faisait repartir le courrier, le Roi prenait une décision qui causait beaucoup d'étonnement à la Cour : « On fut bien surpris le soir, dit Sourches, quand on apprit que le ministre d'État de Chamillart avait pris à huit heures du soir la poste pour aller en Flandre, car on n'en savoit pas le véritable sujet, quoique bien des gens s'imaginassent que c'étoit pour faire cesser les démêlés des généraux (2). » Le judicieux Sourches a raison. Ce n'était pas, comme plusieurs historiens l'ont écrit avec légèreté en se moquant du choix, pour décider s'il fallait ou non livrer bataille, que Louis XIV envoyait Chamillart à l'armée, mais pour rétablir, s'il était possible, la bonne intelligence entre Vendôme et Berwick, et, à ce point de vue, le choix n'était pas mauvais, puisqu'il avait reçu les confidences et les plaintes des deux chefs. Mais Chamillart qui, malade, avait dû s'arrêter trois heures en route, n'arrivait à l'armée que le 8 au soir, pour y trouver la situation déjà changée à notre désavantage. Pendant que notre armée se frayait péniblement un chemin, dans un pays difficile, pour se rapprocher des ennemis, ceux-ci ne bougeaient pas de leurs positions, mais s'occupaient avec activité à retrancher leur front, par où ils pouvaient seulement être attaqués, leur droite et leur gauche étant déjà couvertes par des obstacles naturels. Le Prince Eugène mettait à profit l'expérience qu'il avait acquise dans ses nombreuses guerres contre les Turcs, passés maîtres dans l'art de remuer la terre : « C'est une chose incroyable, dit le correspondant du *Mercure*, que la quantité de terre qu'ils avoient remuée en peu de temps, les Allemands ayant appris cette manœuvre des Turcs qui donnent toutes sortes de figures à la terre qu'ils ont remuée, ce qui les a souvent sauvés en arrestant leurs ennemis qui n'auroient pas manqué d'en triompher à coups de main (3). »

(1) *Dépôt de la Guerre*, 2 083. Le Roi au Duc de Bourgogne et à Vendôme, 7 et 9 septembre 1708. « Vendôme n'avait pu agir, des ordres du Roi enchaînèrent sa volonté, » dit l'article *Vendôme* de la Biographie Didot. C'est avec ce parti pris et cette ignorance des faits qu'a été souvent écrite l'hisioire de Louis XIV.

(2) Sourches, t. XI, p. 171.

(3) *Mercure de France*, numéro de septembre 1708, p. 317.

La situation s'était donc aggravée. Le soir même de son arrivée, Chamillart avait commencé d'employer ses bons offices. Allant de l'un à l'autre, il avait fini par déterminer Vendôme et Berwick, qui ne voulaient plus se parler ni même se voir, à tenir conseil dans la nuit avec le Duc de Bourgogne et le Duc de Berry. Le résultat de cette délibération fut de déterminer un mouvement en avant. La Marck fut franchie et, le 10, Chamillart pouvait écrire à Boufflers qu'on marchait au secours de Lille. Le 11, les deux armées se trouvaient si rapprochées qu'à peine y avait-il entre elles une distance suffisante pour placer de part et d'autre les grand'gardes. De grand matin, le Duc de Bourgogne, Vendôme, Berwick et Chamillart furent reconnaître la position des ennemis. Ils les approchèrent d'assez près pour qu'un des officiers de l'escorte eût un cheval tué sous lui par un boulet. Suivant Bellerive, qui est systématiquement injuste et injurieux pour Chamillart, celui-ci aurait fait preuve de peu de bravoure dans cette circonstance. Il aurait été hué par les officiers et les soldats, et, comme il regardait les travaux des ennemis avec une lunette d'approche, il se serait attiré de Vendôme ce propos sarcastique : « Qu'il avoit beau observer et mirer, il n'en étoit pas de l'état présent de cette armée comme d'une bille de billard (1). » Mais ce que Bellerive ne dit pas expressément, c'est qu'à tous, il parut impossible d'enlever de vive force les positions d'un ennemi qui s'était retranché fortement, dont la droite et la gauche étaient couvertes par des marais, et le centre, Bellerive en convient lui-même, couvert « par quantité d'arbres et de fascines enchaînés et enlacés les uns dans les autres. » Personne n'osa conseiller l'attaque, pas même Vendôme, quoi qu'en pût dire plus tard sa cabale. Deux jours encore, il s'obstina. Supérieur en artillerie, il essaya d'une canonnade sous le feu de laquelle il espérait écraser les ennemis et les déterminer à évacuer la plus forte des positions occupées par eux, ce qui aurait permis une attaque de flanc. Il n'en fut rien; la canonnade causa aux ennemis, qui tinrent bon et ripostèrent, beaucoup moins de dommage que n'avait imaginé Vendôme. Il n'y avait plus qu'un parti à prendre, renoncer à la marche sur Lille, et, le 12, Chamillart écrivait à Boufflers : « Je suis obligé de vous dire, en bon et fidèle sujet, que s'il y a d'autres moyens de sauver Lille sans se com-

(1) Saint-Simon. Édition Boislisle, t. XVI, p. 589.

mettre au sort d'une bataille, tels qu'ils soient, il n'y en a point qui ne doivent être préférés à ce remède extresme qui entraîneroit la perte de l'armée avec celle de Lille (1). »

Vendôme n'essayait point d'en disconvenir, et dans une longue dépêche au Roi, il s'en prenait de cette nécessité au mauvais esprit que quelques officiers généraux avaient répandu dans toute l'armée, « sans en excepter les officiers particuliers et les soldats, à un point qu'il n'y a personne que cela ne doive faire trembler, » et il continuait : « Vostre Majesté connaît mon zèle et ma bonne volonté, mais je croirois la trahir en lui disant que j'espère réussir en attaquant les ennemis. Aussy je ne balance point, en bon et fidèle sujet comme je le suis, de dire à Vostre Majesté, vu toutes les circonstances susdites, tant du poste des ennemis que du mauvais esprit qui est répandu dans l'armée, qu'il n'y a aucuns moyens pour sauver Lille que l'on ne doive tenter plustôt que d'en venir à une action, car la chose en est venue à un point que je ne répondrois pas que les soldats voulussent me suivre. Je pleure des larmes de sang de ce que je vois depuis six jours, et si Votre Majesté ne fait des exemples sur tout cela, elle ne sera point bien servie (2). »

Le Roi ne fit point d'exemples, et il eut raison. S'il y avait assurément mauvais esprit du côté de Berwick, les dispositions du côté de Vendôme n'étaient pas meilleures, et d'ailleurs c'était à son aveuglement obstiné au lendemain d'Oudenarde, à la lenteur fatale de sa mise en mouvement, puis de sa marche, à la nonchalance qu'il avait apportée dans l'exécution d'ordres formels, que le Roi aurait eu le droit de s'en prendre. Comment, d'autre part, aurait-il pu reprocher à son trop docile petit-fils d'avoir hésité entre des avis divergens et de s'en être rapporté à lui ? Sans colère, il révoqua donc, à la grande joie de Vendôme (ce sont les mots mêmes dont celui-ci se sert) (3), l'ordre qu'il avait donné d'engager une action à tout prix, et il autorisa une retraite sans combat. Le 15, l'armée repassa la Marck, tournant le dos aux ennemis. Cette retraite aurait bien pu se changer en déroute : le prince Eugène voulait sortir de ses retranchemens et s'attacher à la poursuite d'adversaires qui se dérobaient. « Je suis persuadé, dit Berwick dans ses *Mémoires*, que, si ce projet eût été

(1) *Dépôt de la Guerre*. Chamillart à Boufflers, 12 sept. 1708.
(2) *Ibid.*, 2083. Vendôme au Roi, 13 septembre 1708.
(3) *Ibid.*, 2083. Vendôme au Roi, 15 sept. 1708.

exécuté, nous aurions été battus à plate couture, d'autant que nos flancs étoient découverts, et que nous n'avions pas assez de fond et de terrain pour nous pouvoir remuer (1). » Mais les députés de Hollande s'y opposèrent, comme ils s'étaient opposés, six semaines auparavant, à l'invasion de la France. « Si Alexandre et César avaient eu dans leur camp MM. les députés de Hollande, dit sarcastiquement Eugène, leurs conquêtes auraient été moins rapides. » Grâce à eux, en effet, Vendôme et le Duc de Bourgogne purent sans encombre faire repasser à leur armée non seulement la Marck, mais l'Escaut, et venir camper à quelque distance de Tournay. Dans cette position nouvelle, on espérait pouvoir s'opposer avec succès au passage des convois de vivres et de munitions nécessaires à l'armée qui assiégeait Lille. Pendant ces quelques jours d'incertitude, on en avait, au dire de Berwick, laissé arriver deux jusqu'au camp des assiégeans.

Ce mouvement en arrière fut sinon, comme pour Vendôme, une joie, du moins un soulagement pour le Duc de Bourgogne, qui avait été en proie, durant ces quelques jours, à de cruelles perplexités. Il s'en ouvrait dans ses lettres quotidiennes à Beauvilliers : « Je suis plus embarrassé que jamais, lui écrivait-il, voyant porter sur moi une affaire d'une telle conséquence et où l'État est absolument intéressé. Mon recours est à Dieu, mais cela n'empêche pas que je ne souffre beaucoup intérieurement... Dieu nous éclaire et nous assiste, car, pour moi, je ne fais aucun pas qu'en tremblant. » Et le lendemain : « Je vous assure que l'état où je suis est plus pénible peut-être que labourer la terre. Mais il faut se soumettre à l'ordre de Dieu et tâcher de remplir son devoir, moyennant sa grâce. » La veille du jour où l'armée allait battre en retraite, il écrivait encore à Beauvilliers : » « Pour les discours, on dira ce que l'on voudra, mais j'ai cru devoir faire et écrire ce que j'ai fait et écrit dans une matière d'une telle conséquence. Je me reproche seulement lâcheté, timidité, négligence en beaucoup d'occasions dont je demande bien pardon à Dieu. Il est constant que tout ce temps-ci a été rude pour moi, et j'ai été assez infidèle pour ne le pas prendre absolument comme je le devais. J'ai certainement souffert ces jours-ci dans les incertitudes, en voyant rouler sur moi les intérêts de l'État, et j'ai éprouvé de ces serremens de cœur que je crois

(1) *Mémoires de Berwick*, t. II, p. 32.

que vous connaissez. C'est aujourd'hui la fête de la Croix, je ne puis mieux faire que de me mettre au pied, afin que Jésus-Christ m'attire absolument à lui (1). »

Sans doute on peut s'étonner qu'un jeune prince ne sente pas davantage l'humiliation de battre en retraite, à la tête d'une armée aussi forte, sans avoir tiré un coup de fusil; mais il est impossible de ne pas rendre justice à l'élévation, au désintéressement des sentimens qui l'inspirent. Il oublie sa personne, peut-être trop; il ne pense qu'au bien de l'État; il ne s'inquiète point des discours; l'approbation du Roi et celle de sa conscience, tout sévère qu'il soit pour lui-même, lui suffisent.

Veut-on savoir quels sentimens, durant ces mêmes jours, occupaient l'âme de Vendôme, et quelles étaient ses préoccupations? Un minuscule incident va nous les faire connaître. Le 14 septembre, la veille du jour où l'armée commandée par lui allait se replier, il écrivait au Roi : « Je ne puis me dispenser de rendre compte à Vostre Majesté du petit incident qui est arrivé aujourd'hui : le régiment de Picardie, qui garde Mgr le Duc de Berry, avoit toujours battu aux champs pour moy et n'avoit fait que rappeler pour M. de Berwick. Il s'en est plaint apparemment à M. de Chamillart, lequel a, sur-le-champ, ordonné au régiment de Picardie de ne faire que rappeler pour moi. » Revenant ensuite sur les prérogatives que le Roi lui avait accordées et qui l'élevaient au-dessus des maréchaux de France, il terminait en disant : « Je supplie Vostre Majesté de me laisser jouir de cette petite distinction. C'est un cas qui peut-estre n'arrivera jamais. Il seroit triste pour moy de voir un pareil changement (2). » Il fallut que le Roi, dans une lettre assez verte, lui fît sentir toute l'inconvenance de sa demande, car, d'après les règlemens militaires, les tambours ne devaient battre aux champs que pour les fils de France. « Je ne puis, répliquait-il à Vendôme, vous accorder des distinctions qui n'appartiennent qu'à mes enfans; c'est la faute de ceux qui commandent le régiment de Picardie, et qui se sont trouvés à la teste de la garde du Duc de Berry, la première fois que l'on a battu aux champs pour vous, de n'avoir point su ce qu'ils devoient faire. » Et le vieux Roi ajoutait fièrement : « Ils ne seroient pas tombés dans ces inconvéniens dans les temps que je commandois mes armées

(1) *Le Duc de Bourgogne*, etc., p. 281.
(2) *Dépôt de la Guerre*, 2083. Vendôme au Roi, 14 sept. 1708.

en personne. Chacun savoit ce qu'il devoit faire et particulièrement les Vieux Corps (1). »

Les lettres du Duc de Bourgogne à Beauvilliers, celle de Vendôme au Roi, montrent mieux que tout ce que nous pourrions dire toute la distance morale qu'il y avait entre les deux hommes. Mais, au jeu de la guerre, la droiture des sentimens et le désintéressement personnel ne suffisent pas. Il y faut encore le coup d'œil et la décision. Ce sont les deux qualités qui manquaient au Duc de Bourgogne, et qui lui firent défaut jusqu'à la fin de la campagne. Avant d'en raconter la triste issue, il nous faut retourner à la Cour, où nous verrons le contre-coup des événemens qui venaient de se dérouler à l'armée. Si, en Flandre, nous n'avons point vu grandir le mari, à Versailles nous verrons singulièrement grandir la femme.

HAUSSONVILLE.

(1) *Dépôt de la Guerre*, 2076. Le Roi à Vendôme. Ce volume, qui est celui des minutes des dépêches adressées par le Roi ou par Chamillart, contient en appendice plusieurs pièces relatives aux prérogatives réclamées par Vendôme et à ses contestations avec les Maréchaux, entre autres un Mémoire du Duc du Maine du 1er mars 1704, contenant les raisons qu'ont les princes légitimés pour commander aux maréchaux de France.

ELIAS PORTOLÛ

PREMIÈRE PARTIE

> Toutes les fois qu'un homme convoite quelque chose d'une façon désordonnée, aussitôt il est pris d'une inquiétude intérieure.
>
> De là vient qu'il éprouve souvent de la tristesse lorsqu'il s'en éloigne, et que même il s'irrite à la légère, si quelqu'un lui fait obstacle.
>
> Mais a-t-il obtenu ce qu'il convoitait? Aussitôt le reproche de sa conscience l'accable, parce qu'il a obéi à sa passion. qui ne peut donner la paix qu'il cherchait.
>
> *Imitation de Jésus-Christ*, I. 6.

I

Des jours heureux approchaient pour la famille Portolù, de Nuoro. Elias, le fils cadet, qui purgeait une condamnation dans un pénitencier du continent, devait revenir à la fin d'avril; et Pietro, l'aîné des trois garçons, se marierait ensuite.

On se disposait à fêter ce double événement. On avait rebadigeonné la maison, préparé le pain et le vin (1). Il semblait qu'Elias rentrât au foyer comme un étudiant en vacances; et ce n'était pas sans un certain orgueil que ses parens, une fois terminée la disgrâce de leur fils, s'apprêtaient à le recevoir.

Enfin arriva le jour si impatiemment attendu, surtout par Zia Annedda (2), la mère, une petite femme placide, blanche, un peu

(1) Dans beaucoup de villages sardes, on use d'une espèce de pain qui se conserve plusieurs semaines sans se gâter. Pour les fêtes, on en prépare d'une autre qualité, qui reste frais plusieurs jours.

(2) En Sardaigne, on donne le nom de *zio* et de *zia* (oncle, tante) à tous les hommes et à toutes les femmes du peuple qui sont un peu avancés en âge.

sourde, qui aimait Elias plus que tous ses autres enfans. Pietro, le frère aîné, qui était laboureur, Mattia, le plus jeune frère, et Zio Berte, le père, qui étaient pâtres, revinrent de la campagne. Mattia et Pietro se ressemblaient beaucoup : bas de taille, robustes, barbus, avec une face cuivrée et de longs cheveux noirs. Zio Berte Portolù, — le vieux renard, comme on l'appelait, — était, lui aussi, bas de taille, avec une fameuse chevelure noire très emmêlée, qui retombait jusque sur ses yeux rouges et malades, et qui, près de ses oreilles, allait se confondre avec une longue barbe noire non moins emmêlée. Par-dessus des vêtemens plutôt sales, il portait une sorte de houppelande sans manches, en peau de mouton noir, dont la laine était tournée en dedans; et, parmi toute cette noire fourrure, on n'apercevait que deux énormes mains rouge bronze et, au milieu du visage, un gros nez pareillement rouge bronze.

Vu la solennité de la circonstance, Zio Portolù se lava les mains, la figure, et demanda un peu d'huile d'olive à Zia Annedda. Il se servit de cette huile pour oindre copieusement ses cheveux, qu'il démêla ensuite avec un peigne de bois, non sans pousser des exclamations arrachées par la douleur que cette opération lui causait.

— Que le diable vous peigne! disait-il à ses cheveux en tordant sa tête. La toison des brebis mêmes est moins emmêlée!

Finalement, il vint à bout de l'entreprise. Alors, il commença de se faire une petite tresse sur la tempe droite, une autre sur la tempe gauche, une troisième sous l'oreille droite, une quatrième sous l'oreille gauche. Après quoi, il huila et peigna sa barbe.

— Faites-vous-en deux autres encore! dit Pietro en riant.

— Ne vois-tu pas que j'ai l'air d'un jeune marié? s'écria Zio Portolù.

Et il se mit aussi à rire. Il avait un rire caractéristique, un peu contraint, qui ne remuait pas un poil de sa barbe.

Zia Annedda marmotta quelque chose : car il ne lui plaisait pas que ses fils manquassent de respect à leur père. Mais Zio Berte lui jeta un regard de désapprobation et la rembarra :

— Qu'est-ce que tu dis? Laisse rire les enfans : ils sont à l'âge où l'on s'amuse, eux. Pour nous, l'amusement est fini.

Cependant l'heure vint où Elias fut mis en liberté. Ramené dès la veille au soir, il avait encore été retenu cette nuit-là dans

la prison de Nuoro. Plusieurs parens, un frère de la jeune fille fiancée à Pietro, partirent pour le recevoir lorsqu'il sortirait de prison. Zia Annedda resta seule au logis, avec les poules et le petit chat.

La maisonnette et sa cour intérieure donnaient sur une ruelle défoncée, non pavée, qui descendait à la grande route. Aussitôt après un petit mur broussailleux qui, d'un côté, bordait la ruelle, il y avait des jardins regardant vers la grande route et vers la vallée. On se serait cru à la campagne. Un arbre étendait gracieusement ses branches par-dessus la haie et prêtait à la ruelle un charme pittoresque. Le massif granitique de l'Orthobene et les montagnes bleues d'Oliena fermaient l'horizon.

Zia Annedda était née et avait vieilli là, dans ce coin rempli d'air pur; et peut-être était-ce pour cette raison qu'elle était restée candide et pure comme une enfant de sept ans. D'ailleurs, tout le voisinage était habité par des personnes honorables, par des filles qui fréquentaient l'église, par des familles aux mœurs simples et droites.

De temps à autre, Zia Annedda sortait de la cuisine, s'avançait jusqu'au porche ouvert, jetait un rapide coup d'œil à droite et à gauche, puis rentrait. Les voisines aussi attendaient le retour du prisonnier, debout sur le pas de leurs petites portes ou assises sur les rustiques bancs de pierre adossés contre le mur. Le chat de Zia Annedda observait par la fenêtre.

Tout à coup, un bruit de pas et de voix se fit entendre au loin. Une voisine traversa la ruelle en courant, passa la tête dans l'entre-bâillement du porche :

— Les voici! Les voici! cria-t-elle à Zia Annedda.

La petite femme accourut, plus blanche que d'habitude, et toute tremblante. Quelques instans après, un groupe de paysans fit irruption dans la ruelle; et Elias, très ému, s'élança vers sa mère, se pencha et l'embrassa.

— Dans cent ans une autre disgrâce! Dans cent ans une autre disgrâce (1)! murmurait Zia Annedda, les larmes aux yeux.

Elias était grand et svelte, avec la face très blanche, délicate, sans barbe; il avait les cheveux noirs coupés ras, les yeux d'un bleu verdâtre. Le long séjour en prison avait pâli ses mains et son visage.

(1) Façon indirecte de souhaiter bonheur et longue vie.

Presque toutes les voisines se pressèrent autour de lui, écartant les paysans qui l'accompagnaient; et elles lui serraient les mains, elles répétaient :

— Dans cent ans une autre disgrâce!

— Dieu le veuille! répondait-il.

Ensuite, ils entrèrent à la maison. Le chat, qui, à l'approche des paysans, s'était déjà retiré de la fenêtre pour se réfugier sur l'escalier intérieur, sauta en bas d'épouvante, courut à droite et à gauche, puis alla se cacher.

— *Musci*, *musci* (1)! se mit à crier Zio Portolù. Qu'est-ce que tu as? Tu n'as donc jamais vu de chrétiens, que diable! Ou sommes-nous des assassins, pour que les chats eux-mêmes se sauvent de nous? N'aie pas peur, *musci :* nous sommes de braves gens, de galans hommes.

Le vieux renard avait une irrésistible envie de crier, de bavarder; et il disait des choses qui n'avaient pas le sens commun. Une fois que tout le monde fut assis dans la cuisine, pendant que Zia Annedda versait à boire, Zio Portolù s'empara de Jacu Farre, un de ses parens, bel homme rouge et gras qui respirait avec lenteur, et il ne lui laissa plus un moment de paix.

— Les vois-tu? criait-il en tirant Jacu par la basque de sa capote et en lui indiquant ses fils. Les vois-tu maintenant, mes fils? Trois tourtereaux! Et forts, et sains, et jolis! Les vois-tu, tous alignés? Les vois-tu? Maintenant qu'Elias est de retour, nous allons être comme quatre lions : une mouche même n'osera pas nous toucher! Moi aussi, tu sais, moi aussi je suis fort... Ne me regarde pas de cette façon-là, Jacu Farre; je me fiche de toi, tu m'entends?... Mon fils Mattia était ma main droite; maintenant, Elias sera ma main gauche. Et Pietro, mon petit Pietro, mon Prededdu? Ne le vois-tu pas? C'est une fleur! Il a semé dix quartiers d'orge, huit quartiers de froment et deux quartiers de fèves. Eh, eh! s'il veut se marier, il a de quoi faire vivre sa femme. Ce n'est pas la récolte qui lui manquera. Mon Prededdu, c'est une fleur! Ah! mes fils! Des fils comme les miens, il n'y en a pas d'autres à Nuoro.

— Euh, euh! fit l'autre, en gémissant presque.

— Euh, euh! Qu'est-ce que tu veux dire avec ton « euh euh, » Giacomo Farre? Je mens peut-être? Trouve-moi donc trois

(1) « Minet, minet. »

autres gars comme les miens, honnêtes, laborieux, robustes! Ce sont des hommes, eux, ce sont des hommes!

— Et qui te dit que ce soient des femmes?

— Des femmes, des femmes! C'est toi, s'écria Zio Portolù en mettant ses mains sur la panse de son parent, c'est toi, gros ventre de commode, qui es une femme! C'est toi, ce ne sont pas mes fils! Tu ne les vois donc pas? Tu ne les vois donc pas? Est-ce que tu es aveugle? Des tourtereaux...

Et il se tournait avec adoration vers les trois jeunes gens.

Zia Annedda passa, le verre dans une main et la carafe dans l'autre. Elle remplit le verre jusqu'au bord et l'offrit à Farre, qui le donna courtoisement à Zio Portolù.

— Buvons! s'écria celui-ci. A la santé de tout le monde! Et toi, ma femme, ma petite femme, n'aie plus peur de rien. Nous serons comme des lions, maintenant; une mouche même n'osera plus nous toucher.

— Va donc! va donc! répondit-elle. Après avoir versé du vin à Farre, elle alla plus loin. Zio Portolù la suivit des yeux; puis, se touchant l'oreille avec un doigt :

— Elle est un peu... oui, oui... enfin, elle a l'oreille dure. Mais c'est une femme! Une femme si bonne! Elle s'occupe de sa maison, ma femme! Je le crois bien, qu'elle s'occupe de sa maison! Et une femme de conscience! Ah! comme elle...

— Il n'y en a pas une autre comme elle à Nuoro, n'est-ce pas?

— Sûrement! cria Zio Portolù. Est-ce qu'on l'entend faire des commérages? N'ayez peur que, si Pietro amène ici sa fiancée, elle s'y trouve mal!

Et aussitôt il commença l'éloge de la jeune fille. Une rose, une véritable rose! Elle savait coudre et filer; elle était bonne ménagère; elle était honnête, belle, brave; elle avait du bien...

— En somme, dit Farre, il n'y en a pas une autre comme elle à Nuoro!

Cependant, les jeunes gens avaient formé un groupe autour d'Elias; et, tout en buvant, crachant, riant, ils causaient avec animation. Celui qui riait le plus fort, c'était le nouvel arrivant; mais il avait le rire las et saccadé, la voix faible. Son visage et ses mains faisaient contraste avec les visages et les mains brunies des autres : il ressemblait à une femme habillée en homme. De plus, son langage avait acquis un je ne sais quoi de singulier, d'étranger : il parlait avec une certaine affectation,

moitié en italien, moitié en dialecte, et il mêlait à son discours des imprécations tout à fait continentales.

— Écoute ton père qui vous vante, lui dit le futur beau-frère de Pietro. Il déclare que vous êtes des tourtereaux; et, en effet, tu es blanc comme un tourtereau, Elias.

— Mais tu redeviendras noir, dit Mattia. Dès demain, nous recommencerons à trotter dans les pâturages, n'est-ce pas, frère?

— Qu'il soit blanc ou noir, dit Pietro, peu importe. Laissez là ces sottises, et qu'il continue à raconter ce qu'il racontait.

— Je disais donc, reprit Elias de sa voix fatiguée, que ce grand seigneur qui était avec moi était le chef des larrons de cette grande ville qui se nomme... Je ne sais plus comment elle se nomme; mais cela ne fait rien. Je l'avais pour compagnon, et il me confiait tout. Ah! oui, voilà ce qui s'appelle voler; et nos larcins, à nous, ne comptent guère. Nous, par exemple, un jour nous avons besoin de quelque chose; nous allons voler un bœuf et nous le vendons; on nous prend, on nous condamne, et ce bœuf ne suffit pas même à payer l'avocat. Mais ceux-là, ces grands voleurs, c'est bien une autre affaire. Ils raflent des millions, les cachent; et, quand ils sortent de prison, ils deviennent des crésus, vont en carrosse et se la coulent douce. Qu'est-ce que nous sommes, nous autres Sardes, en comparaison? Des ânes!

Les jeunes gens l'écoutaient, attentifs, pleins d'admiration pour ces grands voleurs d'outre-mer.

— Et puis, il y avait aussi un Monsignor, ajouta Elias, un richard qui avait sur son livret des mille et des cents...

— Aussi un Monsignor! s'écria Mattia stupéfait.

Pietro le regarda en riant et voulut faire celui qui ne s'étonne de rien, quoique, dans le fond, il partageât l'étonnement de son frère.

— Eh bien, un Monsignor? Est-ce que les Monsignors ne sont pas des hommes comme les autres? La prison est faite pour les hommes.

— Et pourquoi y était-il, celui-là?

— Hem!... Parce qu'il voulait, disait-on, que le Roi fût jeté à la porte et que le Pape fût pris pour roi. Mais d'autres disaient qu'il était en prison, lui aussi, pour une affaire d'argent. C'était un homme de haute stature, avec des cheveux blancs comme la neige; il lisait toujours... Il y en eut un qui vint à mourir et qui laissa aux détenus tout l'argent qu'il avait sur son livret

On voulait me donner cinq lires, mais je les ai refusées. Un Sarde n'accepte pas l'aumône.

— Imbécile! Moi, je les aurais prises! s'écria Mattia; et je me serais offert une ripaille solennelle à la santé du mort.

— C'est défendu, cela, répondit Elias.

Et il garda un instant le silence, absorbé en de vagues souvenirs. Puis, il s'écria :

— Jésus! Jésus! Jésus! Que de gens il y avait, et de toutes sortes! Il y avait avec moi un autre Sarde, un maréchal des logis; on l'emmena de Cagliari la même nuit que moi; il croyait qu'on allait le relâcher; et, au contraire, on le coffra sans qu'il eût même le temps de s'en apercevoir.

— Oh! je parie bien qu'il s'en est aperçu!

— Et moi aussi, dit Pietro.

— Il se vantait qu'on ne tarderait pas à le gracier, parce qu'il était parent du ministre et qu'il avait un autre parent à la Cour du Roi. Eh bien! c'est moi qui, au contraire, ai quitté la prison avant lui. Personne ne lui écrivait, personne ne lui envoyait un centime. Et, dans ces endroits-là, quand on n'a pas d'argent, on crève de faim, Dieu me protège!...

Il s'arrêta une seconde, puis s'écria de nouveau, en faisant une grimace :

— Et les geôliers! Autant d'argousins! Ils sont presque tous de Naples : des canailles qui, lorsqu'ils te voient mourir, te crachent dessus! Mais je l'ai dit à l'un d'eux, au moment où l'on m'arrêtait; je le lui ai dit : « Essaie un peu de venir dans nos parages, mouchard, et c'est moi qui me charge de t'arranger l'os du cou! »

— Oui, dit Mattia. Qu'il essaie un peu de venir à proximité de notre bergerie, et nous lui offrirons une tasse de petit-lait!

— Oh! il se gardera bien d'y passer!

— Quel est celui qui se gardera de passer? demanda Zio Portolù en s'approchant.

— Il s'agit d'un gardien qui crachait sur Elias, dit Mattia.

— Mais, diable! non, il ne me crachait pas dessus! Qu'est-ce que tu dis là?

Tout le groupe se mit à rire; et Zio Portolù brailla :

— Parbleu! Elias ne le lui aurait pas permis; il lui aurait cassé les dents, avec un coup de poing. Elias est un homme! Nous sommes des hommes, nous, et non des bamboches en fro-

mage frais comme les continentaux, même quand les continentaux sont des gardiens d'hommes...

— Ne parlons pas des gardiens, dit Elias en haussant les épaules. Les gardiens sont de la canaille. Mais il y a aussi les seigneurs. Si vous les aviez vus! De grands seigneurs qui vont en carrosse et qui, lorsqu'ils entrent en prison, possèdent des milliers de lires sur leur livret.

Zio Portolù se piqua, cracha et dit :

— Que sont-ils, les seigneurs? Des hommes en fromage frais! Va donc leur faire jeter le lasso à un poulain sauvage, ou prendre un taureau, ou tirer un coup de fusil! Ils mourraient de peur auparavant. Que sont-ils, les seigneurs? Mes brebis ont plus de courage qu'eux, aussi vrai que Dieu existe!

— Et pourtant, et pourtant.., insistait Elias, si vous voyiez...

— Qu'est-ce que tu as vu, toi? répliqua Zio Portolù sur un ton méprisant. Tu n'as rien vu. A ton âge, je n'avais rien vu; mais j'ai vu depuis, et je sais ce que sont les seigneurs, et ce que sont les continentaux, et ce que sont les Sardes. Tu es un poussin à peine sorti de l'œuf.

— Autre chose qu'un poussin! murmura Elias en souriant avec amertume.

— Un coq, plutôt! dit Mattia.

Et Farre, avec malice :

— Non, un petit oiseau...

— Sorti de la cage! s'exclamèrent les autres en riant.

La conversation devint générale. Elias poursuivait le récit de ses souvenirs, plus ou moins exacts, sur ce lieu et sur les personnes qu'il y avait laissées. Les autres commentaient et riaient. Zia Annedda écoutait, elle aussi, avec un placide sourire sur son visage calme, et ne réussissait pas à bien saisir toutes les paroles d'Elias; mais Farre, assis à côté d'elle, se penchait vers la mère et lui répétait à haute voix, dans l'oreille, ce que racontait le jeune homme.

Pendant ce temps-là, d'autres visiteurs arrivaient, parens, amis, voisins. Les nouveaux venus s'approchaient d'Elias, beaucoup d'entre eux l'embrassaient, tous lui adressaient le souhait :

— Dans cent ans une autre disgrâce!

— Dieu le veuille! répondait-il, en tirant son bonnet.

Et Zia Annedda versait à boire. Bientôt la cuisine fut pleine

de monde : Zio Portolù criait comme un possédé, faisant savoir à tout le monde que ses fils étaient trois tourtereaux; et il aurait voulu retenir longuement cette foule. Mais Pietro était impatient de faire connaître sa fiancée à Elias, et il insistait pour sortir et l'emmener avec lui.

— Allons prendre l'air, disait-il. Ce pauvre diable a été trop longtemps enfermé pour que vous vouliez le garder encore ici toute la soirée.

— Ce n'est pas l'air qui lui manquera! repartit un parent. Son visage de fille deviendra noir comme la poudre à fusil.

— Je l'espère bien! s'écria Elias en se passant les mains sur la face, honteux de sa blancheur.

Mais enfin Pietro réussit à se faire écouter; et ils s'apprêtaient à sortir quand survint la future belle-mère, une veuve maigre, grande et raide, avec un visage terreux, encadré dans un bandeau noir.

— Mon enfant! s'écria-t-elle avec emphase en s'élançant vers Elias, les bras ouverts. Puisse le Seigneur t'envoyer encore dans cent ans une autre disgrâce!

— Dieu le veuille! répondit invariablement le jeune homme.

Zia Annedda s'empressait derrière la veuve, désireuse de lui faire bon accueil; mais Zio Portolù s'empara de l'arrivante, lui prit les mains, la secoua toute.

— Tu vois? lui cria-t-il sur le visage. Tu vois, Arrita Scada? Le tourtereau est rentré au nid. Qui osera nous toucher, maintenant? Qui osera? Dis-le, toi, Arrita Scada...

Elle ne sut pas le dire.

— Laissez-le causer, fit Pietro en s'adressant à la veuve. Il est un peu gai, aujourd'hui.

— Il a de quoi être gai, répondit Zia Arrita.

— Sûrement oui, je suis gai. As-tu quelque chose à y redire? Je suis gai, parce que je dois être gai!... Tu le vois, mon tourtereau? Il est rentré au nid. Il est blanc comme un lis. Et il sait en raconter, maintenant, de belles histoires! Est-ce que tu l'as entendu, Arrita Scada? Nous sommes une famille d'hommes, une race d'hommes, nous! Et tu peux le dire à ta fille : elle épousera une fleur, et non une ordure!

— Je le crois bien.

— Tu le crois? Ou bien crois-tu que ta fille viendra ici faire la servante? Elle viendra y faire la dame; et elle y trouvera du

pain; elle y trouvera du vin; elle y trouvera du blé, de l'orge, des fèves, des olives, tous les biens du bon Dieu.

Puis, faisant retourner Zia Arrita vers une petite porte au fond de la cuisine :

— Tu la vois, cette porte? Tu la vois? Oui? Eh bien! sais-tu ce qu'il y a derrière? Il y a des fromages pour cent écus. Et beaucoup d'autres choses encore.

— Finissez, finissez! lui dit Pietro, un peu mortifié. Elle n'a que faire de tout votre bien du bon Dieu.

— Du reste, fit observer Elias, Maria Maddalena Scada n'épousera pas Pietro pour notre fromage.

— Fils de mon cœur! Tout est bon dans le monde! dit avec emphase Zia Arrita.

— Allons, allons, finissez! répétait Pietro.

Cependant Zia Annedda, vu qu'on ne lui laissait pas dire une parole, s'était mise à préparer le café pour la *socronza* (1).

— Mon mari, lui confia-t-elle aussitôt qu'elle put l'avoir pour elle toute seule, mon mari est trop attaché aux choses du siècle; il ne songe pas que le Seigneur nous a donné ses biens sans que nous les méritions, et que le Seigneur peut nous les reprendre d'un moment à l'autre.

— Ma chère Annedda, tous les hommes sont ainsi, répondit l'autre pour la réconforter. Ils ne pensent qu'aux choses du siècle. Nous n'y pouvons rien... Mais que fais-tu là? Ne te donne pas tant de peine. Je suis venue pour une minute seulement, et je vais repartir tout de suite... Je vois qu'Elias est en bonne santé, blanc comme une fille. Dieu le bénisse!

— Oui, il paraît être en bonne santé, grâce au Seigneur. Il a tant souffert, le pauvre oiseau!

— Ah! espérons que tout est bien fini! Certainement il ne fréquentera plus les mauvais camarades. Ce sont les mauvais camarades qui ont causé son malheur.

— Bénie sois-tu! Tes paroles sont d'or, ma chère Arrita. Mais que disions-nous? Les hommes ne pensent qu'aux choses du siècle; s'ils pensaient un tant soit peu à l'autre monde, ils marcheraient plus droit dans celui-ci. Ils s'imaginent que cette vie terrestre ne doit jamais finir; et, au contraire, elle n'est qu'une neuvaine, cette vie, une neuvaine, et même très courte. Souf-

(1) Nom que les parens donnent à la belle-mère de leur fils ou de leur fille.

frons en ce monde ; agissons de telle sorte que la poulette qui est là (et elle se toucha la poitrine) demeure tranquille et ne nous reproche rien. Quant au reste, il peut aller comme il voudra... Mets donc du sucre, Arrita : ton café va être amer.

— Il est bon ainsi ; je ne l'aime pas trop doux.

— Je te disais donc que l'essentiel, c'est d'avoir la conscience en paix. Et, au contraire, les hommes ne prennent pas garde à cela. Il leur suffit que la récolte soit abondante, qu'ils fassent beaucoup de fromage, beaucoup de blé, beaucoup d'olives. Ah! ils ne savent pas combien la vie est brève, combien toutes les choses du siècle passent vite !... Mais donne-moi donc ta tasse ! Ne te dérange pas !... Ce n'est rien, c'est la petite cuillère qui est tombée..., Ah ! les choses du siècle ! Va-t'en au bord de la mer, Arrita Scada ; arrête-toi sur le rivage et compte tous les grains de sable ; et, quand tu les auras comptés, sache qu'ils ne sont rien en comparaison des années dont l'éternité se compose. Au contraire, nos années, à nous, les années que nous avons à passer dans ce monde, elles tiennent toutes dans le poing d'un enfant. Ce sont des choses que je répète sans cesse à Berte Portolù et à mes fils ; mais ils sont trop attachés au siècle.

— Ils sont jeunes, ma chère Annedda; et leur jeunesse est une chose dont il faut tenir compte. D'ailleurs, tu verras qu'Elias a réfléchi, maintenant; il est sérieux, très sérieux. La leçon n'a pas été petite, et elle lui servira pour la vie entière.

— Ainsi le veuille la Vierge de Valverde ! Ah ! Elias est un garçon de cœur. Quand il était enfant, il était sage comme une petite femme, ne disait pas un blasphème, ne prononçait pas une mauvaise parole. Aurait-on jamais pu croire que c'était justement lui qui me ferait verser tant de larmes?

— Mais, à cette heure, tout cela est passé ; à cette heure, tes fils ressemblent à de vrais tourtereaux, comme dit ton mari. L'important, c'est qu'ils s'entendent bien et qu'ils s'aiment.

— Oh ! pour cela, bénie sois-tu ! il n'y a pas de danger, conclut Zia Annedda en souriant.

Après le souper, Zia Annedda put enfin se trouver seule avec Elias. Ils étaient assis au frais, dans la cour. Le porche était ouvert, la ruelle était déserte. La nuit ressemblait à une nuit d'été, silencieuse, avec un ciel diaphane fleuri d'étoiles pures. Au delà des jardins, au delà de la grande route, on entendait, dans le

lointain, un grelottement argentin de brebis paissantes; la brise apportait un âpre parfum d'herbe fraîche. Ce parfum, cet air pur, Elias le respirait avec les narines dilatées; en lui se réveillait un vague instinct de volupté sauvage; il avait la sensation que dans ses veines le sang courait plus chaud, qu'une agréable pesanteur lui alourdissait la tête. Il avait bu et il se sentait heureux.

— Nous avons été chez la fiancée de Pietro, dit-il à sa mère. C'est une fille très gracieuse.

— Oui; elle est brune, mais gracieuse. En outre, elle est très sage.

— La mère me semble un peu vaine: quand elle a un sou, elle voudrait faire croire qu'elle a un écu. Mais la fille me paraît une brave fille.

— Qu'est-ce que tu veux? Arrita Scada est de bonne maison, et elle en conçoit de l'orgueil. Du reste, je ne sais ce que l'on gagne à être orgueilleux et superbe. Dieu a dit : « Trois choses seulement sont précieuses pour l'homme : amour, charité, humilité. » Qu'y a-t-il à gagner avec les autres passions? Tu as maintenant l'expérience de la vie, mon fils. Que t'en semble?

Elias poussa un profond soupir et leva la tête vers le ciel.

— Vous avez raison. J'ai l'expérience de la vie; non pas que j'aie mérité mon malheur, car vous savez que j'étais innocent; mais le Seigneur ne paie pas le samedi (1). Je fus un mauvais fils et Dieu m'en a châtié, m'a fait vieillir avant le temps. Les camarades vicieux m'avaient entraîné hors du droit chemin, et c'est parce que je fréquentais les mauvaises compagnies que j'ai été entraîné dans cette disgrâce.

— Et, pendant que tu souffrais, ces camarades-là ne demandaient pas même de tes nouvelles. Auparavant, lorsque tu étais libre, ils ne cessaient d'assiéger cette porte : « Où est Elias? Où est Elias? » On ne voyait qu'Elias aller et venir. Et ensuite? Ensuite ils se sont éloignés; ou, s'ils étaient obligés de passer dans la rue, ils rabattaient leur bonnet sur leur front pour que nous ne pussions pas les reconnaître.

— Assez, ma chère maman! dit-il avec un nouveau soupir. Maintenant, tout cela est fini, et une vie nouvelle commence. Maintenant, il n'existe pour moi rien autre chose que ma fa-

(1) Proverbe qui signifie : on ne perd rien pour attendre et toutes les fautes finissent par avoir leur punition.

mille : vous, mon père, mes frères. Ah! croyez bien que je vous ferai oublier tout le passé. Je serai soumis à vos ordres comme un esclave, et il me semblera que je renais.

Zia Annedda sentit des larmes de douceur monter à ses yeux; et, comme elle craignait qu'Elias aussi n'éprouvât trop d'émotion, elle fit dévier l'entretien.

— Est-ce que ta santé a toujours été bonne? lui demanda-t-elle. Tu as beaucoup maigri.

— Que voulez-vous? Dans des lieux comme celui-là, on maigrit même sans être malade. Ne pas travailler, c'est plus épuisant que n'importe quel labeur.

— On ne travaille jamais?

— Jamais. Aussi croirait-on que le temps a cessé de couler. Une minute paraît aussi longue qu'un an. Ah! mère, c'est une chose épouvantable!

Ils se turent. Lorsque Elias avait prononcé les derniers mots, sa voix avait pris un accent profond. L'après-midi, dans l'ivresse de la liberté nouvelle, il avait parlé volontiers de sa prison et de ses compagnons de misère, parce qu'il lui semblait que c'était une chose déjà lointaine, un souvenir presque agréable à se remémorer. Mais maintenant, dans cette obscurité silencieuse, à la fraîche odeur de la campagne qui lui rappelait les jours heureux de son adolescence passée à la bergerie, dans la liberté absolue de la *tanca* paternelle, sous les yeux de sa mère, cette petite vieille si bonne et si pure, l'enfant prodigue, après quelques heures d'oubli, éprouva soudain toute l'horreur des années perdues inutilement dans l'angoisse du pénitencier; et il devint triste.

— Je suis très faible, dit-il au bout de quelques instans; je n'ai la force de rien faire. C'est comme si l'on m'avait cassé l'échine. Et pourtant, je n'ai jamais été malade. Une fois seulement, j'eus une colique terrible et je crus que j'allais mourir. « Mon bon *santu Franziscu*, dis-je alors, tirez-moi de ce tourment; et la première chose que je ferai, quand on me mettra en liberté, ce sera d'aller à votre église et de vous porter un cierge. »

— *Santu Franziscu bellu* (1)! s'écria Zia Annedda en joignant les mains. Oui, nous irons, mon enfant. Que Dieu te bénisse!

(1) « Beau saint François! »

Tu reprendras tes forces, n'en doute pas. Nous irons faire la neuvaine à saint François ; et Pietro viendra aussi à la fête, et il amènera en croupe sa fiancée.

— A quelle époque Pietro se mariera-t-il ?

— Le mariage doit se faire après la récolte.

— Et il s'établira ici avec sa femme ?

— Oui, au moins dans les premiers temps. Je commence à vieillir, mon fils, et j'ai besoin d'aide. Tant que je vivrai, je veux que nous restions tous unis ; après, lorsque je retournerai dans le sein du Seigneur, chacun de vous prendra sa voie. Tu te marieras, toi aussi...

— Oh ! qui me voudrait, moi ? dit-il avec amertume.

— Pourquoi parles-tu ainsi, Elias ? Qui te voudra ? Une fille de Dieu. Si tu t'amendes, si tu mènes une vie honnête, dans la crainte du Seigneur, avec l'amour du travail, la fortune ne te fera pas défaut. Ce que je veux dire, ce n'est pas que tu dois chercher une femme riche ; mais tu trouveras une femme honnête. Le Seigneur a institué le mariage pour la sainte union d'un homme et d'une femme, non pas d'un riche et d'une riche, ou d'un pauvre et d'une pauvresse.

— Fort bien ! dit-il en souriant. Mais ne parlons plus de cela. Je suis revenu d'aujourd'hui seulement, et déjà nous parlons de mon mariage. Nous en recauserons un autre jour. Je n'ai que vingt-trois ans ; rien ne presse. Mais vous êtes lasse, maman. Allez vous reposer. Allez.

— Oui, je m'en vais ; et toi aussi, Elias, il faut que tu rentres. L'air pourrait te faire du mal.

— Du mal ? dit-il, en ouvrant la bouche toute grande et en respirant avec force. Comment l'air pourrait-il me faire du mal ? Ne voyez-vous pas qu'il me rend la vie ? Allez, vous ; moi, je rentrerai tout à l'heure.

Un moment après, il était seul, à demi couché par terre, le coude appuyé sur la marche de la porte. Il entendit sa mère monter l'escalier de bois, fermer la petite fenêtre et retirer ses chaussures. Puis, tout fut silence. L'air devenait frais, un peu moite, aromatique. Elias repensa aux choses que lui avait dites sa mère ; puis il se dit à lui-même :

— Mon père et mes frères dorment tranquillement sur leurs nattes ; je les entends d'ici. Mon père ronfle. Mattia prononce de temps à autre quelques paroles ; il rêve et, même en rêve, il est

un peu simple. Mais comme ils dorment bien, eux! Ils se sont enivrés; mais demain il n'y paraîtra plus. Moi aussi, je me suis enivré un peu, mais j'en garderai quelque chose. Comme je suis faible! Je ne suis plus un homme, moi; désormais, je ne serai plus bon à rien. Ah! et ma mère qui veut me marier! Mais y a-t-il une femme qui consentirait à me prendre? Non, pas une... Suffit; l'air se fait humide; il faut que je rentre.

Pourtant, il ne bougea pas. On entendait toujours les clochettes des brebis paissantes, dont le tintement, transporté par la brise embaumée, paraissait tour à tour voisin et lointain. Elias était las, avait la tête pesante; et il ne pouvait se remuer, ou du moins il lui semblait qu'il ne pouvait se remuer. Des images confuses commencèrent à ondoyer devant les yeux de son imagination; il se rappelait la bergerie, la *tanca* (1) couverte d'un foin très haut; il voyait les brebis grosses de leur longue toison, éparpillées çà et là dans le vert du pâturage; mais ces brebis avaient des faces humaines : les faces de ses compagnons d'infortune. Et il éprouvait une angoisse indéfinissable. Peut-être était-ce le vin qui lui fermentait dans le sang et qui lui donnait un peu de fièvre. Il se rappelait aussi tous les incidens de la journée; mais il lui semblait qu'il les avait rêvés, qu'il était encore *là-bas;* et il en éprouvait un sombre chagrin.

Les visions fantastiques de sa rêverie ondulaient, s'éloignaient, s'évanouissaient. Maintenant, il lui semblait que ces étranges brebis au visage humain sautaient par-dessus le mur qui fermait la *tanca;* et il se mettait, lui aussi, à les poursuivre péniblement, sautait par-dessus le mur et s'engageait dans la *tanca* contiguë, pleine de grands chênes verts. Un homme de haute taille, raide, corpulent, à la grande barbe d'un gris roux, une espèce de colosse, cheminait sous le bois avec une lenteur majestueuse. Elias le reconnut aussitôt : c'était un homme d'Orune, employé à surveiller l'immense *tanca* d'un propriétaire nuorésien, pour que les maraudeurs ne vinssent pas y voler le liège des chênes. Elias connaissait de longue date cet homme gigantesque, un sauvage qui avait la réputation d'être un sage. Il se nommait Martinu Monne, mais tout le monde l'appelait *le père de la forêt,* parce qu'il se vantait de n'avoir pas, depuis son enfance, dormi une seule nuit au village.

(1) Pâturage clos de petits murs en pierres sèches, dans la montagne.

— Où vas-tu ? demandait-il à Elias.

— Je vais à la poursuite de ces brebis folles. Mais je suis si las, père de la forêt ! Je n'en puis plus ; je suis faible et brisé ; je n'ai plus la force de rien faire.

— Eh bien ! conseillait Martinu de sa voix puissante, si tu ne veux pas avoir d'ennuis, fais-toi prêtre !

— Ah ! c'est une idée qui m'est déjà venue *là-bas*, répondait Elias.

Enfin, le rêveur se secoua, s'éveilla, frissonna : il était glacé : « Je me suis endormi dehors, pensa-t-il en se relevant. J'attraperai du mal. » Et il rentra dans la cuisine en vacillant un peu. Son père et ses frères dormaient d'un sommeil lourd, sur leurs nattes ; une chandelle brûlait, posée sur la pierre du foyer. Comme le pauvre Elias était si faible, on lui avait préparé sa couche dans une petite chambre du rez-de-chaussée, près de la cuisine. Il prit la chandelle, traversa une salle où il y avait, entassés sur de larges planches, une multitude de fromages jaunes, huileux, qui exhalaient une odeur fétide ; et il se retira dans sa chambrette.

Il se déshabilla, se coucha, éteignit la lumière. Il se sentait toujours l'échine rompue, la tête pesante ; et, au bout de quelques instans, il fut accablé de nouveau par ce demi-sommeil qui ressemblait à une oppression et que hantaient des rêves confus. Il voyait toujours la *tanca*, le foin, les brebis grosses de laine sale et emmêlée, la lisière verte du bois voisin. Zio Martinu était encore là ; mais, à présent, il se tenait près du mur, grand, raide, sordide, majestueux. Il ne riait jamais. Elias, debout aussi près du mur, dans la *tanca* des Portolù, lui racontait maintes histoires de *là-bas*. Il lui disait, entre autre choses :

— On nous menait toujours à la messe ; on nous faisait confesser et communier très fréquemment. Ah ! là-bas, on est bons chrétiens ! Le chapelain était un saint homme. Une fois, je lui ai dit en confession que j'avais étudié jusqu'à la seconde gymnasiale et qu'ensuite je m'étais fait pâtre, mais que j'avais souvent regretté de n'avoir pas poursuivi mes études. Alors il me fit cadeau d'un livre écrit d'un côté en latin et de l'autre en italien, le livre de la Semaine sainte. Je l'ai lu plus de cent fois, que dis-je ? plus de mille fois ; et je l'ai même apporté ici. Je sais le lire aussi bien en latin qu'en italien.

— Alors, tu es un grand savant !

— Pas autant que vous. Mais j'ai la crainte de Dieu.

— Eh bien! quand on a la crainte de Dieu, on est plus savant que les rois!

A partir d'ici, le rêve d'Elias s'embrouillait, se confondait avec d'autres rêves plus ou moins extravagans.

II

Malgré l'insistance de Mattia, qui voulait emmener tout de suite son frère à la bergerie, Elias resta quelques jours à la maison pour recevoir les visites des parens, des amis, et aussi pour se reposer. Zio Berte et Mattia retournèrent à la garde du troupeau; Pietro reprit son travail. Mais, le soir, tantôt l'un tantôt l'autre revenait à la maison, pour retrouver Elias et lui tenir compagnie. Et c'étaient alors de grandes conversations et des récits bruyans, soit près du foyer, soit dans la petite cour, jusqu'à une heure tardive de la limpide nuit printanière.

Elias n'avait pas été assujetti à la surveillance spéciale qui, maintenant, fait suite à la peine et la rend plus cruelle; mais, au moins pendant les premiers mois, la police avait l'œil sur lui; et souvent, dans la soirée, deux carabiniers parcouraient la ruelle d'un pas lourd, s'arrêtaient, prêtaient l'oreille et avançaient la tête à la porte des Portolù. Si Zio Berte était là et si ses petits yeux de renard malade apercevaient les carabiniers, vite il se levait, moitié respectueux, moitié railleur, venait jusqu'à la porte et les invitait à entrer.

— Bien venu le Roi (1), bien venue la force! criait-il. Entrez, entrez dans ma maison, jeunes gens; venez boire un verre de vin. Quoi! vous ne voulez pas entrer? Est-ce que vous vous croyez dans une maison d'assassins ou de voleurs? Nous sommes d'honnêtes gens, et vous n'avez pas à mettre le nez dans nos affaires.

Ceux-ci, deux garçons rouges et trapus, daignaient sourire.

— Entrez-vous, ou n'entrez-vous pas? continuait Zio Portolù. Faut-il que je vous tire? Mais prenez garde que le morceau ne me reste dans la main. Si vous ne voulez pas entrer, allez-vous en au diable. Mais il a du bon vin, Zio Portolù!

(1) Pour le Sarde, le Roi n'est pas seulement la personne de Sa Majesté, c'est tout ce qui la représente, autorités, force publique, justice, armée, agens de la sûreté, etc.

Les carabiniers finissaient par entrer; et aussitôt Zia Annedda apparaissait avec la fameuse carafe.

— Vive le Roi, vive la force, vive le vin! Buvez, ou que la justice vous frappe!

— Oh! oh! remarquait Mattia, quand il assistait à la scène. Que dites-vous, père? Alors, ils devraient se frapper eux-mêmes...

— Ah! ah! ah!

— Il n'y a pas de quoi rire. Buvez, mes enfans. Et toi aussi, Mattia, il faut boire : ta tête s'en trouvera bien. Et toi aussi, Elias, il faut boire; car tu as sur le visage la couleur de la cendre. Il faut être rouges, pour être des hommes. Les vois-tu, ces carabiniers? Il faut être rouges comme eux... Ah! diable, voilà que vous devenez plus rouges encore? Est-ce que les paroles de Zio Portolù vous feraient honte? Eh! eh! il en a fait rougir bien d'autres que vous. Il a fait rougir des dragons, Zio Portolù! Vous ne savez pas qui est Zio Portolù? Puisque vous ne le savez pas, eh bien! je vais le dire : je suis moi!

— Tous nos complimens! disaient les carabiniers en s'inclinant et en riant.

Ils s'amusaient; et le vin de Zio Portolù était vraiment bon, émoustillant, aromatique. Zio Portolù prenait des libertés, leur mettait les mains sur les bras, sur les épaules.

— Qui croyez-vous être, vous? La force! Une corne de chèvre! Attendez un peu, que je vous ôte ce long couteau, ce pistolet, ces boutons. Que reste-t-il de vous? Une corne, je vous l'ai dit! Voulez-vous que nous essayions de mettre ces choses-là à Elias, à Mattia, à mon Pietro? Vous les voyez? Ils valent mieux que vous! Trois fleurs, trois tourtereaux, mes fils! Ah! vous n'avez rien à redire contre mes fils! Ils n'ont pas besoin de voler; car nous avons du bien, nous en avons à jeter aux chiens et aux corbeaux.

— Hum!... disait Elias, assis en silence dans un petit coin. Vous avez dit un mot de trop, père.

— Laisse-le dire, murmurait Mattia, tout content des bravades paternelles.

— Toi, mon fils, retiens ta langue. Tu n'entends rien à ces choses-là; tu es né d'hier. Mais que faites-vous donc, jeunes gens? Buvez, buvez, que diable! L'homme est né pour boire, et nous sommes des hommes.

Et il concluait philosophiquement, sur un ton persuasif :

— Oui, nous sommes tous des hommes! Des hommes, vous et

nous; et il faut que nous soyons indulgens les uns pour les autres. Aujourd'hui, vous avez l'épée et vous représentez le Roi, que le diable emporte! Mais demain? Eh bien! demain, il peut se faire que vous représentiez une corne; et il peut se faire qu'alors Zio Portolù vous soit utile. Car j'ai bon cœur. Ah! cela, tout le pays peut vous le dire : il n'y en a guère comme Zio Berte. Mais ils ont bon cœur aussi, mes fils; ils ont un cœur de tourtereau. Donc, si vous passez par notre bergerie, dans la *Serra*, nous vous donnerons du lait, du fromage, et du miel aussi. Eh! eh! nous avons aussi du miel, nous! Mais vous, jeunes gens, fermez un œil; ou, mieux encore, fermez-les tous les deux; n'espionnez pas pour le Roi tout ce que vous voyez. Car, enfin, nous sommes tous des hommes, nous sommes tous sujets à l'erreur...

Les carabiniers riaient, buvaient; et, le cas échéant, ils fermaient un œil sur les faiblesses des Portolù et de leurs amis.

A propos d'amis, Elias eut encore la visite de ceux qui, par leur mauvaise compagnie, avaient été, selon sa famille et selon lui-même, la cause première de sa *disgrâce;* et, nonobstant sa résolution de ne pas les recevoir et de leur fermer la porte au nez, s'ils se hasardaient à venir, il les accueillit chrétiennement, Zia Annedda leur offrit à boire comme aux autres.

— Que voulez-vous qu'on fasse? dit-elle après qu'ils s'en furent allés. Il faut agir en chrétiens, être miséricordieux. Que Dieu leur pardonne!

— Et puis, il est préférable de vivre en paix avec tout le monde, ajouta Elias. Le Seigneur ordonne que l'on vive en paix.

— Béni sois-tu, mon fils, pour la grande vérité que tu viens de dire!

Ah! comme elle était contente, Zia Annedda, lorsqu'elle entendait son fils parler de Dieu, ou quand elle le voyait revenir de la messe, ou quand il lisait dans ce gros livre noir qu'il avait rapporté de *là-bas!* « Dieu soit loué! pensait-elle, tout émue. Il redevient bon comme il l'était dans son enfance. »

Cependant, la mère et le fils se préparaient pour accomplir le vœu fait à saint François.

L'église de Saint-François est située sur les montagnes de Lula. D'après la légende, elle a été édifiée par un bandit qui, las de sa vie errante, promit de se soumettre à la justice et de construire une église, s'il était acquitté. Cette légende est-elle

vraie ou fausse? Quoi qu'il en soit, les *prieurs*, c'est-à-dire ceux qui dirigent la fête, sont tirés au sort chaque année parmi les descendans du fondateur ou des fondateurs de l'église. A l'époque de la fête et de la neuvaine, tous ces descendans forment une espèce de communauté et jouissent de certains privilèges. Les Portolù étaient du nombre.

Quelques jours avant le départ, Pietro se rendit à Saint-François avec son joug et son chariot, et, joint à d'autres paysans et maçons parmi lesquels il y en avait plusieurs qui travaillaient *par vœu*, il fournit gratuitement sa main-d'œuvre pour remettre en état l'église ainsi que les chambrettes construites autour de l'église, et pour transporter le bois à brûler qui devait servir pendant la neuvaine. Zia Annedda, de son côté, porta chez la *prieuresse* une certaine quantité de froment; et, avec d'autres femmes appartenant à la *tribu des descendans*, elle se mit à bluter la farine et à faire le pain de la fête. Une partie de ce pain fut distribuée par un envoyé du prieur aux bergeries de la campagne nuorésienne. A chaque bergerie, un pain. Les bergers le recevaient avec dévotion et donnaient en échange le plus qu'ils pouvaient de leurs produits; quelques-uns donnaient même de l'argent et des agneaux; d'autres promettaient de donner des vaches entières, qui iraient accroître les troupeaux du saint, déjà riche en terres, en argent et en brebis.

Quand l'envoyé vint à la bergerie des Portolù, Zio Berte se découvrit la tête, se signa, baisa le pain.

— Je ne te donne rien pour le moment, dit-il à l'envoyé; mais, le jour de la fête, je serai là, près de ma petite femme, et j'apporterai au saint une brebis avec sa toison et toute la rente d'une journée de mes troupeaux. Zio Portolù n'est pas avare; il croit en saint François, et saint François lui est toujours venu en aide. Maintenant, va, et que Dieu te garde!

Cependant, Zia Annedda continuait ses préparatifs. Elle fit du pain spécial, des biscuits, des gâteaux d'amandes et de miel; elle acheta du café, du rossolis, d'autres provisions. Elias suivait d'un œil affectueux sa mère affairée; quelquefois même il l'aidait. Il ne sortait presque jamais de la maison; il se sentait toujours mou, débile; et, parfois, ses yeux d'un bleu vert, un peu caves, prenaient une fixité vitreuse et s'égaraient dans le vide, dans le néant. On aurait dit les yeux d'un mort.

Enfin arriva l'heure du départ. C'était un dimanche, aux pre-

miers jours de mai. Tout était prêt dans les besaces de laine ; et, çà et là, par les rues, on voyait des chariots chargés d'ustensiles et d'approvisionnemens, des bœufs qu'on mettait sous le joug. Avant de partir, Zia Annedda et Elias allèrent entendre la messe dans la petite église du Rosario. Comme la messe allait commencer, un homme vint, un campagnard, qui se dirigea vers l'autel et y prit une petite niche de bois et de verre où il y avait une statuette de saint François. Au moment où cet homme se disposait à sortir, plusieurs femmes lui firent signe pour qu'il s'approchât et leur offrît la niche à baiser. Elias aussi l'appela par un signe de tête et baisa le verre aux pieds du saint.

Peu après, tout le monde était en marche. Le prieur, — un paysan jeune encore, à la barbe presque blonde, — montait un beau cheval gris et portait l'étendard et la niche. Il était suivi par d'autres paysans à cheval, avec des femmes en croupe ; par des femmes qui chevauchaient seules ; par des femmes à pied ; par des enfans, des chariots, des chiens. D'ailleurs, chacun voyageait pour son compte, se hâtant ou s'attardant comme il lui plaisait. Elias, monté sur une paisible jument balzane, avec Zia Annedda en croupe, était parmi les derniers. Un poulain, fils de la jument, pas beaucoup plus gros qu'un chien, trottinait à côté d'eux.

C'était une matinée très belle. Les robustes montagnes vers lesquelles on chevauchait se dressaient bleuâtres dans le ciel qu'allumaient encore les roses violacées de l'aurore. La vallée sauvage de l'Isalle était pleine de hautes herbes, de fleurs ; sur le sentier pendaient, pareils à d'énormes lampes ardentes, les genêts d'or pâle. Le frais Orthobene, coloré par le vert des bois, par l'or des genêts, par le rouge fleuri de la mousse, s'éloignait derrière les voyageurs, sur le fond perlé de l'horizon. Tout à coup, la vallée s'ouvrit ; des plaines apparurent, solitaires, couvertes de moissons tendres qui, diamantées par la rosée, sous les rayons du soleil encore bas, avaient de lentes houles d'argent. Des prairies tapissées de coquelicots, de thym, de marguerites, exhalaient d'irritans parfums.

Mais les voyageurs devaient gravir les montagnes, et ils laissèrent sur leur flanc les plaines fécondes qui conduisent à la mer. Le soleil commençait à frapper fort, et les rustiques écuyers nuorésiens commençaient à avoir soif. De temps à autre, ils arrêtaient leurs montures et se renversaient la tête sous les cruches

aux ventres gravés, afin de se rafraîchir la gorge. Tout le monde était en joie. A chaque instant, quelqu'un éperonnait son cheval, s'élançait au grand galop et faisait une course effrénée, se rejetant un peu en arrière et poussant les clameurs sauvages d'une puissante allégresse.

Elias les suivait d'un regard fixe, et son visage s'éclairait. Il se sentait l'envie de crier aussi; un frisson lui courait dans les reins; il éprouvait un ressouvenir instinctif de choses lointaines, un besoin de s'élancer encore au grand galop, dans une course enivrante et libre. Mais le petit bras maigre de Zia Annedda lui enlaçait la taille; et non seulement il refrénait son instinct d'homme primitif, mais il restait fort en arrière de tous les autres cavaliers, pour que la poussière soulevée par leur course ne gênât pas la petite vieille.

Enfin commença l'ascension de la montagne. Une brousse épaisse de lentisques montait et descendait parmi le sombre éclat du schiste, constellée d'églantines en pleine floraison. L'horizon s'étendait vaste et pur; le vent embaumé faisait onduler les vertes bruyères. C'était un rêve de paix, de solitude sauvage, de silence infini, à peine interrompu par quelques lointains appels du coucou et par les voix assourdies des voyageurs. Et puis, tout à coup, ce paysage sublime était profané et désolé par les bouches noires et par les déblais des minières; et puis, c'était de nouveau la paix, le rêve, une splendeur de ciel, de pierres sombres, de lointains maritimes; c'était de nouveau le royaume ininterrompu du lentisque, de l'églantier, du vent, de la solitude.

A un certain endroit, sur un haut plateau, parmi les lentisques, toute la caravane s'arrêta. Quelques femmes descendirent de cheval; les hommes burent. La tradition rapporte qu'en cet endroit la statue du saint, au moment où on l'apportait à la petite église, voulut s'arrêter et boire. De là, on apercevait l'église avec ses murs blancs et ses toits roses, installée à mi-côte parmi la verdure de la brousse.

Après une courte halte, on se remit en route. Elias Portolù et Zia Annedda se trouvèrent encore les derniers. Le terme du voyage approchait; le soleil allait atteindre le zénith; mais un vent agréable, tout parfumé d'églantines, en tempérait l'ardeur. Et voilà qu'on traverse le fond d'une petite vallée; puis, encore une fois, le sentier monte, et les murs blancs et les toits roses sont tout près. Courage! la montée est raboteuse et dure;

attachez-vous bien à la taille d'Elias, Zia Annedda! La jument est essoufflée, toute luisante de sueur; le poulain n'en peut plus. Courage! Voilà le campement; voilà la belle église avec les maisonnettes à l'entour, avec le parvis, avec le mur d'enceinte, avec la porte grande ouverte. On dirait un petit château, tout blanc et rouge sur l'azur intense du ciel, sur le vert sauvage de la brousse qui ondule.

D'en bas, Elias et Zia Annedda voyaient les chevaux et les cavaliers se hâter, se grouper, entrer en masse par la porte grande ouverte, au milieu d'un nuage de poussière. Les hommes perdaient leurs bonnets, les femmes leurs foulards; quelques-unes gardaient flottans leurs cheveux dénoués par les rudes secousses de la chevauchée. Une petite cloche stridente sonnait là-haut, et ses maigres carillons de joie se brisaient, s'éparpillaient, se perdaient dans l'immensité du ciel bleu, du paysage vert. Elias et Zia Annedda entrèrent les derniers. Dans la cour envahie par les herbes sauvages, pleine de soleil torride, il y avait une agitation d'hommes et de femmes, une confusion de bêtes lasses et trempées de sueur. Des enfans criaient, des chiens aboyaient. Quelques hirondelles passaient en sifflant, effrayées de voir cette subite animation dans la grande solitude de la montagne. Et vraiment il semblait qu'une tribu errante était venue de très loin pour donner l'assaut à ce petit village déshabité. Les portes des maisonnettes s'ouvraient, les balcons résonnaient de cris et de rires.

Elias aida tranquillement sa mère à descendre de cheval; ensuite, il descendit lui-même, attacha la jument et chargea sur son dos, l'une après l'autre, les besaces combles qui contenaient les provisions et les couvertures. Et les Portolù, comme tous les membres de la tribu des descendans, prirent place dans la grande *cumbissia*. Cette *cumbissia* est une très longue salle à demi obscure, grossièrement pavée, avec un toit de roseaux. De place en place, il y a, établi à même dans le sol, un foyer de pierre et, plantée sur la muraille brute, une grosse cheville de bois. Chacune de ces chevilles indique la place héréditaire des familles qui descendent des fondateurs.

Les Portolù prirent possession de leur cheville et de leur foyer, au fond de la *cumbissia*, qui, à vrai dire, n'était pas très peuplée cette année-là. Six familles seulement l'habitaient; les autres personnes venues à la neuvaine n'appartenaient pas à la

tribu ; et, par conséquent, elles étaient logées ailleurs, dans les nombreuses maisonnettes.

Le prieur, avec sa famille, dont le poste d'honneur se distinguait par une petite armoire établie contre le mur et fermant à clef, eut donc à sa disposition l'espace destiné à deux ou trois familles. Elle était florissante, la famille du prieur, avec une *prieuresse* magnifique, grasse et blanche comme une génisse, avec deux belles filles et toute une nichée de bambins déjà vêtus comme des hommes. Quant au plus petit, qui était encore dans les langes, il avait à peine un an ; et, par bonheur, on trouva aussi, dans le mobilier de l'église, un petit berceau de bois blanc où il fut immédiatement déposé.

L'installation des Portolù fut vite faite : Zia Annedda plaça dans un trou du mur son panier de gâteaux, son pain, son café ; elle mit sur le foyer sa cafetière et sa marmite ; le long de la muraille, elle accrocha le sac, la couverture, l'oreiller d'étoffe rouge ; elle déposa au-dessous la corbeille de roseaux où étaient les tasses et les assiettes. Et ce fut tout. Ils avaient pour proches voisins une petite veuve courbée par l'âge, avec deux jeunes neveux. Ils engagèrent aussitôt des relations amicales, échangèrent un monde de politesses. Puis, Elias enleva la selle de sa jument, la débrida et la mit paître avec son poulain dans la lande voisine.

Tandis que le va-et-vient, les cris, la confusion continuaient dans la cour et dans les maisonnettes, Zia Annedda s'en fut prier à l'église : — une petite église fraîche, propre, avec un pavé de marbre, avec un grand saint barbu qui, à vrai dire, inspirait plutôt la crainte que l'amour. — Peu après, Elias entra aussi à l'église, s'agenouilla sur les marches de l'autel, avec son bonnet jeté sur l'épaule, et se mit à prier. Zia Annedda, tout en priant avec ferveur, le couvait des yeux. On aurait cru qu'Elias était le saint à qui ses prières maternelles étaient adressées. Ah ! ce profil délicat et las, ce visage blanc marqué par la souffrance, comme elle avait le cœur ému de tendresse en les regardant ! Et de le voir là, ce cher fils, agenouillé aux pieds du Saint, accomplissant le vœu fait sur une terre lointaine, dans un séjour de misère ; ah ! c'était une chose qui lui faisait fondre le cœur d'émotion !

— Ah ! *santu Franziscu bellu*, mon bon petit saint François, je n'ai pas de paroles pour te remercier. Prends ma vie, si cela te plaît ; prends tout ce que tu voudras ; mais fais que mes fils

soient heureux, qu'ils marchent dans les droites voies du Seigneur, qu'ils ne soient pas trop attachés aux choses du siècle, ô mon bon *santu Franzischeddu!*

Peu à peu, le va-et-vient, le tapage, la confusion cessèrent; chacun avait pris sa place, même l'illustrissime seigneur chapelain, un prêtre à peine haut de quatre pieds, très rouge de visage, très jovial, qui sifflait de petits airs à la mode et qui chantonnait des chansons de café-concert.

On emmena les chevaux au pâturage; on alluma les foyers. La magnifique prieuresse et les femmes de la tribu mirent sur le feu d'effrayantes chaudières de soupe assaisonnée avec du fromage frais. Et ce fut une vie de liesse qui dès lors commença pour cette espèce de clan pacifique et patriarcal. On égorgeait des brebis et des agneaux, on cuisinait des quantités de macaroni, on buvait beaucoup de café, beaucoup de vin, beaucoup d'eau-de-vie. Le chapelain disait messe et neuvaine, et il sifflait, et il chantonnait.

L'endroit où l'on s'amusait le plus, c'était la grande *cumbissia*, pendant la nuit, autour des hauts feux de lentisque crépitant. Dehors, la nuit était fraîche, presque froide; la lune descendait sur le vaste occident et donnait à la lande un charme sauvage. — O les pâles nuits des solitudes sardes, où l'appel vibrant de la chouette, la sylvestre fragrance du thym, l'âpre senteur du lentisque, le bruissement lointain des bois solitaires se fondent en une monotone et mélancolique harmonie qui inspire à l'âme un sentiment de solennelle tristesse, une nostalgie de choses anciennes et pures!

Groupés autour du feu, les paysans de la grande *cumbissia* racontaient des histoires divertissantes, buvaient et chantaient. L'écho de leurs voix sonores allait se perdre à l'extérieur, dans cette grande solitude, dans ce silence lunaire, parmi ces maquis sous lesquels dormaient les chevaux.

Elias prenait part à cette allégresse avec un plaisir intense, presque enfantin. Il lui semblait qu'il était dans un monde nouveau; il racontait ses propres souvenirs et il écoutait les récits des autres avec une sorte d'attendrissement. De plus, il avait noué connaissance avec le seigneur chapelain; et ce nouvel ami lui tenait de plaisans discours, l'excitait à jouir de l'existence, à oublier, à se donner du bon temps.

— Il faut servir Dieu dans la joie, lui disait-il. Dansons,

chantons, sifflons, amusons-nous. Dieu nous a donné la vie pour que nous en jouissions un peu. Je ne dis pas qu'il faut pécher, prends-y bien garde! Oh, pour cela, non. D'ailleurs, le péché engendre le remords : un tourment, mon cher!... Mais suffit: tu dois l'avoir éprouvé... Oui, oui, oui, se divertir honnêtement! Je m'appelle Jacu Maria Porcu, surnommé l'abbé Porcheddu, parce que je suis petit. Eh bien, Jacu Maria Porcu s'est fort amusé dans sa vie. Il a eu raison. Écoute cette histoire. Une fois, je rentre à la maison passé minuit. Ma sœur prétend que je suis ivre; mais il me semble, à moi, que je ne le suis point, mon cher. — Que me donnes-tu à souper, Anna? lui dis-je. — Rien! Je ne te donne rien, Jacu Maria Porcu, le dévergondé. Il est plus de minuit; je ne te donne rien. — Donne-moi à souper, Annesa. Il faut qu'un prêtre soupe. — Eh bien! Jacu Maria Porcu, le dévergondé, je te donnerai du pain et du fromage. Il est plus de minuit. — Du pain et du fromage à un prêtre, à Jacu Maria Porcu? — Oui, du pain et du fromage. En voilà, si tu en veux, abbé Porcheddu. — Du pain et du fromage à Jacu Maria Porcu? à l'abbé Porcheddu? *Tè, tè, ziriu, ziriu* (1), attrapez! — Et l'abbé Porcheddu le jette tout aux chiens! Voilà comment on doit faire, jeune homme à la face pâle!

Et, après cette belle conclusion, l'abbé Porcheddu se mit à fredonner :

L'amore si fa per ridere,
l'amore si fa per ridere,
solo per ridere.
Oggi te, domani un'altra! (2)

Elias se disait en riant : « Cet homme-là est fou! » Mais il s'amusait; et les paroles de l'abbé Porcheddu le frappaient, lui apportaient un souffle de vie, un désir de chanter, de jouir, de s'ébattre. Quelquefois, dans la journée, de préférence après le déjeuner, Elias, l'abbé Porcheddu, le prieur et quelques autres amis s'en allaient au loin, sous l'ombrage des bois, dans le repos métallique de l'après-midi. Les montagnes pittoresques de Lula se profilaient devant eux, nettes et bleuâtres sur le ciel pur; tout se taisait et, dans le lointain, parmi le vert de la lande, les chevaux couraient agilement, se poursuivaient avec

(1) Cri pour appeler les chiens.

(2) « On fait l'amour pour rire, — on fait l'amour pour rire, — rien que pour rire. — Aujourd'hui toi, demain une autre! »

de rapides évolutions. Cela ressemblait à un tableau. Dans cette solitude, les promeneurs causaient sérieusement, racontaient leur passé plus ou moins accidenté, les légendes de l'église, des historiettes de femmes, des aventures épiques arrivées aux anciens Sardes. Souvent la conversation était interrompue par une roulade ou par un sifflement de l'abbé Porcheddu ; et même, quelquefois, M. le chapelain se mettait subitement à bondir et à faire des gambades ; ou encore il chantait ses libres chansonnettes en les accompagnant d'une grotesque mimique.

Un jour, l'avant-veille de la fête, comme ils étaient justement à l'ombre d'un bouquet d'énormes lentisques et qu'Elias finissait de raconter comment un détenu, son compagnon, avait bâtonné un argousin parce que celui-ci avait dédaigneusement refusé l'invitation de boire avec certains prisonniers, on entendit un coup de sifflet aigu, tremblé, qui venait comme une flèche du côté de l'église. Elias se dressa en criant :

— C'est le sifflet de mon frère Pietro !

— Eh bien ! dit l'abbé Porcheddu, si c'est ton frère, vous aurez le temps de vous voir. C'est pour cela que tu t'émeus ?

— Mon père aussi doit être arrivé, reprit Elias, qui effectivement paraissait ému, et il amène la fiancée de Pietro. Allons, allons...

— Puisqu'il en est ainsi, allons ! dit le prieur. Il faut les recevoir honorablement. Berte Portolù est un bon parent de saint Francesco. Et puis, Maria Maddalena Scada est une belle fille.

— Une belle fille ? s'écria l'abbé Porcheddu. Alors, dépêchons-nous !

Elias arrêta sur le prêtre ses yeux profonds qui, dans la tranquillité verte de la lande, paraissaient plus verdâtres encore que d'habitude. Mais l'abbé Porcheddu soutint ce regard ; et puis il se mit à rire, et puis il fredonna sa chanson favorite :

L'amore si fa per ridere,
solo per ridere,
solo per ridere...

Tandis qu'ils se dirigeaient vers l'église par un petit sentier à peine tracé au milieu des maquis et des buissons, parmi la verdure de l'herbe odorante, le sifflet se répétait, de plus en plus voisin et insistant. Elias ne s'était pas trompé. Près du puits apparurent Pietro et Zio Portolù qui venaient à leur ren-

contre et, avec eux, la lumineuse figure de Maria Maddalena. Elias sentit un coup à son cœur. L'abbé Porcheddu fit claquer sa langue contre son palais et garda le silence, n'ayant pas de mots pour exprimer son admiration ; et il prétendait s'y connaître bien.

Maddalena n'était pas très grande; elle n'était pas très belle non plus; mais elle plaisait beaucoup, avec sa taille svelte, avec sa fine carnation d'un brun rosé, avec ses yeux brillans sous des sourcils épais, et une bouche admirable. Son corsage d'un rouge flamboyant, ouvert sur la chemise blanche, et son mouchoir de cou fleuri d'orchidées et de roses, la rendaient éblouissante. Entre les grossières figures de Pietro et de Zio Portolù, elle semblait être la grâce au milieu de la force sauvage. De près, ses yeux luisans aux larges paupières, aux longs cils, un peu obliques, un peu voluptueux, mi-clos, fascinaient, au sens propre du terme.

— Soyez les bienvenus, dit Elias en s'avançant et en touchant la main de Maddalena. Est-ce que vous êtes arrivés depuis longtemps ? On ne vous attendait que demain.

— Aujourd'hui ou demain, c'est la même chose, répondit Zio Portolù. Salut à tous, salut au prieur, salut à ce petit prêtre rubicond ! Car, Dieu le garde ! on voit bien que c'est un prêtre, quoiqu'il soit en culotte.

— Eh ! abbé Porcheddu, avez-vous entendu?

— Avec ou sans culotte, nous sommes tous des hommes, répliqua-t-il, un peu piqué.

Puis il se tourna vers Maddalena et lui fit des complimens.

— Fais attention à toi ! dit Elias à la jeune fille, avec un sourire. L'abbé Porcheddu est terrible.

— Pas plus qu'Elias ! riposta vivement le petit abbé.

— Oh ! oh ! fit Maddalena avec un rire aimable. Je ne crains personne.

Et Zio Portolù :

— Non, ma fille, non, ma tourterelle, ne crains personne, n'aie peur de personne ! Zio Portolù est là ; et, si sa seule présence ne suffisait point, il y a aussi sa *leppa*.

Et, dégainant la *leppa*, — un couteau passablement long qu'il portait enfilé à sa ceinture, — il la brandit en l'air. L'abbé Porcheddu recula en allongeant ses mains devant lui comme pour se protéger, avec un geste comique de feinte terreur.

— Mais cet homme-là, c'est Mahomet! s'écria-t-il. Ce couteau, c'est un cimeterre! *Allargaribus!*

— Que voulez-vous? dit Zio Portolù en remettant la *leppa* à sa place. Cette jeunesse, cette tourterelle m'a été confiée par sa mère, une tourterelle veuve. « Arrita Scada, lui ai-je dit, tu peux être tranquille. Entre mes mains, ta tourterelle ne court aucun risque. Je la défendrai même contre mon fils, même contre mon Pietro au cœur d'or, et à plus forte raison contre les milans et les vautours. »

Zio Portolù ne parlait pas pour plaisanter; et, de temps à autre, il jetait à la jeune fille des regards de sauvage affection.

— Puisqu'il en est ainsi, fit observer l'abbé Porcheddu, nous nous tiendrons sur nos gardes. Et maintenant, allons boire.

— Oui, allons boire, brave abbé Porcheddu. Qui ne boit pas n'est pas un homme, n'est pas même un prêtre!

Ils s'étaient remis en chemin. Zia Annedda les attendait dans la *cumbissia* avec ses cafetières, ses carafes et ses paniers de gâteaux. Maddalena et son cortège firent irruption dans la *cumbissia* en riant et en bavardant; bientôt, ce fut une confusion de voix et de rires, un tintement de verres et de tasses. On entendait Zio Portolù raconter qu'il avait fait tout le voyage avec la brebis, naguère promise à saint François, liée sur la croupe de son cheval.

— C'était ma plus belle brebis! disait-il au prieur. Une laine longue comme cela! Eh! Zio Portolù n'est pas avare.

— Va-t'en au diable! lui répondait le prieur. Ne vois-tu pas que c'est une brebis chenue, vieille comme toi-même?

— Chenu, c'est toi qui l'es, Antoni Carta! Si tu m'insultes encore, je t'embroche avec ma *leppa!*

Et l'abbé Porcheddu tenait haut son verre, la tête un peu inclinée sur l'épaule, les yeux caressans tournés vers Maddalena et vers les jolies filles du prieur :

Sulla poppa del mio brik
Buoni sigari fumando,
Col bicchiere facendo trik,
Bevo rum di contrabbando (1).

— Ah! ah! ah! riaient les femmes.

Seul Elias se taisait. Assis sur l'une des nombreuses selles

(1) « Sur la poupe de mon brick, — en fumant de bons cigares, — en faisant *trik* avec mon verre, — je bois du rhum de contrebande. »

éparses dans la *cumoissia*, il dégustait son vin à petites gorgées, abaissant et relevant de temps à autre la tête. Et, chaque fois qu'il la relevait, ses yeux rencontraient les yeux rians de Maddalena, assise en face de lui à peu de distance; et ces yeux obliques, pleins de feu, lui pénétraient l'âme. Il éprouvait une sorte d'ivresse, un relâchement de tous ses nerfs, un plaisir presque physique, chaque fois qu'il la regardait. Les voix, les bavardages, les rires, les chansonnettes de l'abbé Porcheddu, les exclamations des femmes lui arrivaient comme du lointain; il lui semblait qu'il écoutait d'un lieu écarté, sans prendre part à l'amusement des autres. Mais, tout à coup, quelqu'un lui adressa la parole et le fit ainsi revenir à lui-même. Il s'éveilla comme d'un rêve, devint sombre, se leva et sortit rapidement.

— Où vas-tu, Elias? lui cria Pietro, qui le rejoignit.

— Je vais voir les chevaux. Laisse-moi! répondit-il avec rudesse.

— On a pris soin des chevaux. Pourquoi es-tu de mauvaise humeur, Elias? Il te déplaît que Maddalena soit venue?

— Allons donc! Pourquoi me dis-tu cela? demanda Elias en fixant les yeux sur Pietro.

— Il me semblait que tu la boudais. J'ai peur qu'elle ne te plaise pas. Serait-il vrai, mon frère?

— Tu es fou! Tous vous êtes fous!... Et elle aussi, avec sa sagesse tant vantée, elle rit trop!

Pietro ne s'offensa pas. D'ailleurs, lui-même et tous les autres, à la maison, traitaient Elias comme un enfant ou plutôt comme un malade, craignaient de lui causer un déplaisir et le contentaient dans toutes ses fantaisies. Cette fois encore, Pietro, s'apercevant que son frère désirait être seul, s'en retourna près de sa fiancée.

— Ils sont tous fous! pensait Elias, en errant çà et là. Mais moi-même? Ah! elle est la fiancée de mon frère! Pourquoi suis-je assez fou pour la regarder?

Il demeura toute la soirée dehors.

— Où peut être Elias? demandait de temps à autre Zia Annedda, en promenant les yeux autour d'elle avec inquiétude. Où peut-il être allé, ce bienheureux garçon? Va donc le chercher, Pietro.

Mais Pietro ne s'occupait que de Maddalena, laquelle, à vrai dire, ne semblait pas être fort amoureuse de lui ou du moins

n'en laissait rien paraître, peut-être pour conserver l'attitude digne que lui avait conseillée sa mère.

— J'y vais, j'y vais, répondait-il.

Mais il ne bougeait pas. Lorsque vint l'heure du souper :

— Où peut être Elias? répéta encore Zia Annedda. Portolù, va donc un peu voir où est ton fils.

Zio Berte faisait rôtir un agneau entier embroché sur une longue broche de bois. Il se vantait que personne au monde ne savait mieux que lui rôtir un agneau ou un porcelet.

— J'irai tout à l'heure, j'irai tout à l'heure, répondit-il à sa femme. Laisse-moi d'abord régler mes comptes avec ce petit animal.

— L'agneau est rôti, Berte. Va chercher ton fils.

— Non, l'agneau n'est pas rôti, ma petite femme. Est-ce que tu t'y connais, toi? Est-ce que tu prétends donner des conseils sur ce point aussi à Berte Portolù? D'ailleurs, laisse les enfans s'amuser. S'amuser, c'est leur affaire.

Mais elle insistait, et Zio Portolù se disposait à partir, lorsque Elias rentra. Il avait les yeux brillans, le visage allumé; il était très beau. Tous le regardèrent, et Zia Annedda poussa un soupir, et Zio Berte se mit à rire de plaisir en reconnaissant qu'Elias était un peu ivre. Mais Elias ne vit que les yeux obliques et ardens de Maddalena, et il eut envie de pleurer comme un petit enfant.

« Elle est folle! pensa-t-il. Pourquoi me regarde-t-elle ainsi? Pourquoi ne me laisse-t-elle pas en paix? Je le dirai à Pietro, je le dirai à tout le monde. Car enfin, si elle ne l'aime pas, pourquoi le trompe-t-elle?... Elle est folle, elle est folle... Mais je suis fou, moi aussi. Non, je ne dois pas la regarder; je dois plutôt m'arracher le cœur... Je vais m'en aller, m'en aller là-bas près de Paska, la fille du prieur, et je lui ferai la cour... »

Par le fait, il s'approcha du foyer du prieur et dit :

— Paska, tu es la plus belle parente de saint François!

— Et toi, tu es son plus beau parent! repartit vivement la jeune fille, qui était très affairée autour d'une chaudière.

Elias s'assit près d'elle et la regarda avec une intensité étrange. Elle riait, toute contente; mais lui, dans son cœur, il se sentait mourir.

Du fond de la *cumbissia*, Maddalena les observait; et, de temps à autre, elle baissait ses larges paupières, ses longs cils;

et alors elle ressemblait à une Madone de style ancien, mélancolique et résignée. Lorsque le souper fut servi, Zio Berte appela Elias.

— Non, je reste ici, répondit le jeune homme. La plus belle parente de saint François m'invite à son foyer.

— Viens ici, vite! cria Zio Portolù. Personne ne t'a invité; mais, quand même on t'aurait invité, je ne te permettrais pas d'accepter l'invitation. Si tu ne viens pas de bon gré, ton père Zio Portolù saura bien te faire venir de force !

Elias se leva aussitôt et vint; mais il ne voulut ni manger ni boire, et il répondait avec mauvaise humeur quand on lui adressait la parole.

— Pourquoi es-tu de mauvaise humeur? lui demanda Maddalena d'un air affable, au moment où l'on finissait de souper. Parce que nous t'avons obligé à quitter le foyer du prieur? Eh bien, va, retournes-y, sois content!

— Et si j'y retournais? répliqua-t-il avec rudesse. Qu'est-ce que cela peut te faire?

— Oh! rien du tout! reprit-elle avec une raideur subite.

Et elle regarda Pietro, lui sourit, ne fit plus attention qu'à lui seul.

Elias se leva brusquement, s'éloigna; mais, au lieu de s'arrêter devant le foyer du prieur, il sortit de nouveau et s'assit dans la cour. Il éprouvait une angoisse confuse et fébrile, un désir de se mordre les poings, de crier, de se jeter par terre et de fondre en larmes. Et néanmoins, dans l'ivresse du vin et de la passion, il gardait encore la conscience de lui-même et se disait : « Je me suis amouraché d'elle. Pourquoi me suis-je amouraché d'elle? Oh ! mon bon saint François, venez à mon aide, venez à mon aide! Je suis un fou, mon bon saint François; mais je suis si malheureux ! »

Des *cumbissias* jaillissaient, vibrant dans la nuit tiède et pure, des bruits confus de voix, de chants, de cris, de rires. Elias distinguait la voix de son père, le sifflottement de l'abbé Porcheddu, le rire de Maddalena; et, au milieu de toute cette fête, il se sentait triste, désespéré comme un enfant seul qui se trouverait perdu dans la sauvage solitude nocturne de la lande.

GRAZIA DELEDDA.

(*La deuxième partie au prochain numéro.*)

L'ÉVOLUTION

DE LA

MARINE ALLEMANDE

La marine allemande a un passé. Elle n'a point, à proprement parler, d'histoire. C'est une marine toute nouvelle, greffée à grand'peine sur une ancienne marine, et qui vient subitement de sortir de l'eau. Au cours de ces dernières années, elle a pris un développement inattendu et formidable. Tout à coup, elle a réussi à créer des arsenaux merveilleusement outillés, à construire des vaisseaux de guerre qui peuvent soutenir la comparaison avec les meilleurs vaisseaux de l'Europe et de l'Amérique, à promener sur toutes les mers du globe un pavillon jusqu'à ce moment inconnu. En même temps qu'elle s'est faite plus redoutable, elle a renouvelé de fond en comble ses conceptions stratégiques. Condamnée, autrefois, à une étroite défensive, elle prépare, aujourd'hui, une offensive énergique. Elle ambitionne de devenir plus puissante que la marine française. Elle est déjà, pour la marine anglaise, une menace et un danger.

L'histoire de sa transformation montre d'une manière éclatante ce que peut la volonté obstinée d'une race de souverains aidés du patriotisme et de l'énergie d'un grand peuple. L'Allemagne n'était pas destinée à devenir une puissance maritime. Deux choses essentielles lui manquaient : les ports de guerre et les marins. Je ne parle pas, ici, des villes hanséatiques. Celles-ci

ont toujours vécu à part, jouissant d'une autonomie absolue. Ce sont les Hohenzollern qui, en dépit de la géographie, malgré la configuration du littoral qui les enfermait dans la Baltique, et ne leur ouvrait qu'une étroite porte sur la mer du Nord, sont parvenus, avec l'aide de la nation, contrainte de se passionner pour leur œuvre, à triompher de tous les obstacles et de la nature elle-même. Mais, il leur a fallu plus de deux siècles pour réaliser un projet paradoxal en apparence et qui, de l'aveu de tous, semblait irréalisable.

Les progrès récemment accomplis, l'invention de la vapeur et de l'électricité, ont permis bien des entreprises jadis jugées impossibles. La révolution industrielle, qui en a été la suite, n'aurait cependant pas suffi aux Hohenzollern pour accomplir leur dessein, s'ils n'étaient parvenus à recruter, dans leurs propres États, des officiers et des matelots. Quelle que soit la puissance des nouvelles machines de guerre, c'est toujours l'homme qui reste l'instrument le plus important de la lutte et le facteur principal de la victoire. Ni les canons à tir rapide, ni les torpilles, ni les cuirasses épaisses, ni tous les engins destructeurs qu'a imaginés la science moderne ne peuvent rien sans lui, sans sa fermeté et son héroïsme. Mais, pour que l'homme acquière toute sa valeur militaire, il faut qu'il soit imbu de l'esprit national; qu'il combatte pour son pays, pour son foyer et pour les siens. La marine, comme l'armée, doit être une émanation directe de la patrie. Le plus grand obstacle qu'ait rencontré l'Allemagne à la création d'une flotte de guerre a été la nécessité où elle s'est trouvée de recourir, pour l'armement de ses vaisseaux, à des équipages mercenaires. Tantôt elle a demandé ses capitaines à la Hollande ; tantôt elle a cherché à les emprunter aux États-Unis. Aussi sa puissance navale, deux ou trois fois constituée, — au temps du Grand Électeur d'abord, en 1848 ensuite, — s'est-elle aussitôt évanouie. C'est seulement quand elle est parvenue à peupler de ses nationaux ses arsenaux et ses escadres qu'elle a pu fonder un établissement durable et prendre une large place sur les mers.

Les troupes mercenaires ont souvent joué un rôle important dans l'histoire : témoin les troupes suisses en France. Bien souvent aussi elles ont désespéré les généraux qui les commandaient : le Grand Frédéric, par exemple. Toujours il leur manque ce qui fait la force d'une marine ou d'une armée : l'amour du sol

natal, la haine de l'envahisseur étranger ; ce haut sentiment d'abnégation qui faisait dire à W. Cushing en quittant sa mère pour aller planter une torpille sous le flanc d'une frégate confédérée : « Ne me pleurez pas. Si je meurs, ce sera pour une cause juste. » Les hommes font souvent le sacrifice de leur vie à une idée noble ou généreuse : la patrie, la religion, la liberté. Rarement ils font le même sacrifice pour de l'argent. L'héroïsme a besoin de s'appuyer sur une foi. Mais peut-être la croyance à l'idéal est-elle plus nécessaire dans l'armée de mer que dans l'armée de terre. Le combattant y est plus isolé. Il a besoin d'avoir un appui moral plus robuste pour supporter le contact perpétuel de l'infini. Avec lui, il emporte son pays au delà des mers. Une escadre est une réduction de la patrie. Elle en doit résumer l'esprit, le caractère, les vertus, les espérances, les ambitions, la personnalité morale tout entière. Le pavillon n'est qu'un symbole. La patrie s'incarne dans l'officier qui commande et dans le matelot qui manœuvre.

Aussitôt que l'Allemagne a trouvé chez elle des officiers et des équipages, elle a pu d'une façon durable prendre possession de l'Océan. L'industrie a facilement fourni le matériel de la flotte. Le recrutement lui a donné une âme. L'histoire de la marine militaire allemande se peut diviser en trois périodes : dans la première, elle fait appel aux mercenaires, et ses rares succès sont de peu de durée ; dans la seconde, elle végète, humblement soumise aux chefs de l'armée de terre ; dans la troisième, ayant recruté un personnel national, elle échappe à toutes les tutelles, et prend une subite importance. Son ambition croît à mesure qu'elle se sent plus forte. Réduite d'abord à n'être que la modeste auxiliaire des batteries de côtes et que la timide gardienne du littoral, elle change peu à peu d'attitude et d'objectif. La pensée lui vient d'étendre son action ; de jouer, pendant la guerre, un rôle de premier plan ; d'aller combattre dans les mers ennemies. Bien des obstacles se dressent alors devant elle et s'opposent à son développement normal : la conception stratégique de l'état-major qui la condamne à rester un élément purement défensif ; la résistance des généraux de 1870 qui jugent négligeables ses services ; l'opposition du Reichstag qui trouve trop dépensière son administration ; la timidité de l'opinion publique qui craint les aventures et les conséquences de la politique mondiale. Elle rencontre, enfin, dans l'Empereur actuel un cham-

pion incomparable. Et un jour arrive où Guillaume II, s'adressant à ses amiraux, prononce la phrase fameuse qui annonce à l'Europe entière la révolution accomplie : « En cas de guerre, la marine allemande prendra l'offensive! »

Le premier, le Grand Électeur, vrai fondateur de la puissance prussienne, s'occupa de la marine. Il s'en occupa passionnément. Longtemps il avait habité la Hollande. C'est là que le goût des choses de la mer lui était venu. La richesse du pays, les avantages qu'il retirait de l'importance de sa flotte marchande l'avaient profondément impressionné. Aussi la pensée lui vint-elle de reproduire dans ses États, tout ce qui avait frappé et rempli d'admiration sa jeunesse. Il rêva de faire de la Prusse, peu préparée alors à ce rôle, une grande puissance navale, à la fois commerçante et guerrière. La Hollande travailla ainsi à l'éducation de deux souverains : Pierre de Russie et Frédéric-Guillaume de Prusse. Elle les séduisit tous deux par les mêmes vertus pratiques. Elle eut la même influence sur le développement de leur génie.

Les obstacles ne manquaient pas à la réalisation des pensées du Grand Électeur. La Hollande, qu'il s'efforçait de copier, n'avait nulle envie de voir se constituer dans le Nord une puissance rivale de la sienne et organisée sur le même modèle. La jalousie de l'Angleterre était, en outre, éveillée. Il semble que, déjà, elle pressentait le rôle que pourrait jouer dans le monde la flotte allemande et qu'elle s'efforçait, dès le début, de paralyser sa concurrence naissante. Plus clairvoyante qu'elle ne l'a été depuis, la France s'effrayait des ambitions de Frédéric-Guillaume et s'unissait aux deux autres nations pour l'arrêter dans ses entreprises. Tant de puissans efforts réunis étaient de nature à menacer sérieusement l'œuvre commencée et à ruiner rapidement les projets les mieux conçus.

Mais ce qui, plus encore que la politique extérieure et que l'opposition ouverte de ses voisins, devait gêner Frédéric-Guillaume, c'étaient la configuration même du pays, le peu d'étendue de son littoral, l'absence complète de ports de guerre, la pénurie absolue d'officiers de mer et de marins. La plus grande partie des côtes allemandes s'étend le long de la Baltique, et la Baltique est un lac fermé, une sorte de prison, dont le Danemark tenait alors, et tient encore aujourd'hui les clefs. Les escadres brandebourgeoises s'y trouvaient dans la même situation difficile que

les escadres russes dans la Mer-Noire. Lors de la discussion au Reischtag sur la création du canal Wilhelm, M. de Bismarck appelait la Baltique « un trou. » Sur les bords de ce « trou, » les arsenaux militaires n'étaient pas faciles à établir. Kiel restait hors de cause. Stettin et Stralsund, sans cesse prises et reprises, appartenaient plus souvent aux Suédois qu'aux Allemands. Puis, comment exercer une action en Europe, trafiquer avec les nations de l'Occident, voire avec l'Amérique, l'Afrique et l'Asie, quand on est enfermé dans un golfe septentrional dont on ne peut sortir sans la permission d'un rival jaloux, bien armé et toujours prêt à la lutte ? C'était vers la mer du Nord qu'il fallait chercher une issue et ouvrir une porte. Là, malheureusement le littoral, resserré entre la Hollande et l'enracinement de la presqu'île danoise, n'a qu'une largeur très faible et n'offre aux navires aucun abri, sauf à l'embouchure de l'Ems, où s'élevait la ville libre d'Emden. On ne pouvait pas songer alors à construire, comme on l'a fait plus tard, un port artificiel sur les territoires appartenant au duc d'Oldenbourg ; on ne disposait pas du formidable outillage que l'industrie moderne a mis aux mains de nos ingénieurs. Les moyens matériels manquaient. La Prusse trouvait tous les chemins de l'Océan barrés devant elle. Il semblait qu'elle fût pour toujours condamnée à la vie continentale.

Le climat ajoutait son hostilité aux obstacles que présentait la géographie. Dès le commencement de l'hiver, tous les ports, envahis par la glace, devenaient impraticables. Les villes hanséatiques elles-mêmes, Lubeck, Brême, Hambourg, se voyaient obligées de suspendre leur commerce. Les magasins se fermaient ; les armateurs et leurs employés prenaient des vacances. Le moment n'était pas venu, où des navires spéciaux allaient ouvrir une route à la navigation à travers les estuaires solidifiés. Puis, ces ports allemands, soit de négoce, soit de guerre, tous situés au fond de golfes profonds ou d'immenses *haffes*, ou bien encore au bord des fleuves, étaient, à proprement parler, des ports défectueux et d'accès très difficile. Il fallait le règne de la vapeur pour leur donner une valeur stratégique et une supériorité militaire incontestables. Au temps de la marine à voiles, les ports n'étaient commodes et sûrs que lorsqu'ils étaient placés à fleur de rivage, au bord même de l'Océan. La moindre brise, le moindre souffle d'air en permettaient l'entrée et en favo-

risaient la sortie. Tels sont la plupart de nos ports de France : Le Havre, Marseille, Dunkerque. Tels étaient presque tous les ports antiques. M. Bérard, dans son beau livre sur l'*Odyssée*, remarque que tous les comptoirs phéniciens ont été établis à l'extrémité de caps qui, souvent, s'avançaient au loin dans la mer. Au contraire, les ports placés à l'intérieur du pays, séparés du large par de grands espaces, et qu'on ne pouvait atteindre qu'en franchissant des passes étroites ou qu'en suivant toutes les sinuosités d'une rivière, exposaient à beaucoup de dangers les vaisseaux, à beaucoup d'inquiétudes et de travail leurs capitaines. Le vent, seul moteur connu alors, pouvait pendant des mois entiers les emprisonner dans des rades bien closes, ou leur interdire pendant le même temps l'atterrissage. L'invention de la vapeur a changé, du tout au tout, cette situation. Ce qui était une cause de faiblesse et d'inaction est devenu une cause de sécurité et de puissance. De même ce qui était une cause de sécurité est devenu une cause de faiblesse. Le vent a passé à l'état de facteur négligeable. Du coup, les ports à fleur de côte ont perdu leurs avantages. Ils ont été exposés aux insultes d'une artillerie perfectionnée. Les ports situés à l'intérieur du pays ont pris, en revanche, une importance considérable. Leur accès a été subitement rendu facile et ils ont offert un abri sûr aux navires isolés comme aux escadres.

Ces goulets étroits qui en empêchaient la fréquentation, ces rives tourmentées des fleuves qui ralentissaient ou arrêtaient la marche des navires, se sont hérissés de canons, ont rendu dangereuses, souvent impossibles, les entreprises de l'ennemi. Au fond de refuges inaccessibles, on a pu panser les blessures des coques ou des machines en toute tranquillité; établir des docks et des magasins qui n'avaient plus à craindre la destruction; charger ou décharger des marchandises; se ravitailler en munitions ou en vivres. Une transformation si absolue du littoral et des conditions mêmes de la guerre sur mer devait puissamment servir les desseins de l'Allemagne. Mais, au temps de Frédéric-Guillaume, la vapeur n'était pas connue et toutes les difficultés, inhérentes à la marine à voile, subsistaient.

Plus que tout cela, ce qui embarrassait Frédéric-Guillaume, c'était, outre le manque de constructeurs de navires et même de chantiers de constructions, le dénûment absolu où il se trouvait relativement au personnel. La population des côtes, très clair-

semée d'ailleurs et ignorante, ne lui fournissait pas suffisamment d'hommes pour ses équipages. Les officiers lui manquaient encore plus que les matelots. Si, par hasard, quelque gentilhomme du Brandebourg se mettait en tête de naviguer, il devait prendre du service chez les voisins et faire son éducation de marin et de combattant soit en Hollande, soit en Angleterre. Force était donc de se résoudre, pour constituer une flotte, à acheter ou à louer des vaisseaux à des armateurs; à faire appel à des mercenaires pour les armer et les commander. C'est à ces expédiens que fut réduit Frédéric-Guillaume, et ce sont précisément ces expédiens qui, avant même sa mort, causèrent la disparition ou, pour mieux dire, l'évanouissement de la puissance navale à laquelle il avait, envers et contre tous, réussi à donner la vie.

Ce fut un armateur de Hambourg, nommé Raul, qui s'associa à l'Électeur et consentit à lui louer une escadre entière, officiers, équipages et bateaux. Les vaisseaux marchands de cette époque se transformaient facilement en vaisseaux de guerre : il suffisait de mettre des canons à bord. Un Hollandais, capitaine ou amiral, Tromp, en obtint le commandement. Plus tard, on y vit figurer un Allemand, Adler; mais cet Allemand, qui, pendant toute sa jeunesse, avait servi à l'étranger, paraît isolé. L'escadre, que le Grand Électeur finit d'ailleurs par acheter et prendre à son compte, joua pendant la guerre un rôle honorable. On la voit, successivement, coulant une corvette suédoise à la bataille de Bornholm; croisant devant les ports français et faisant la course dans la Manche; livrant un combat sanglant à une escadre espagnole et s'aventurant jusque sur les côtes d'Afrique. Mais ses succès devaient être passagers et sans résultat pratique. Sa gloire s'en est allée en fumée.

Comme devait le faire plus tard M. de Bismarck, le Grand Électeur avait cherché une issue vers la mer du Nord, aussi bien dans l'intérêt de ses entreprises militaires que de ses opérations commerciales. Sa marine étouffait, enfermée dans la Baltique. Il avait jeté les yeux sur la ville d'Emden, où se trouve aujourd'hui un poste important de torpilleurs, ville florissante alors, qu'enrichissaient ses relations continuelles avec Hambourg et Brême. Emden était ville libre et indépendante comme les villes de la Hanse. Frédéric-Guillaume réussit à conclure avec elle un traité et même à lui imposer une garnison brandebourgeoise. En revanche, il s'engagea à protéger son commerce, à sauvegarder

son autonomie et ses frontières. Pour lui, c'était la porte ouverte sur l'Océan; la délivrance de la servitude danoise qui lui fermait les Belts, l'avenir de sa marine. A cette époque où la différence entre les ports militaires et les ports de commerce était moins tranchée qu'aujourd'hui, Emden pouvait remplir un rôle analogue à celui imparti à Wilhemshafen. Elle mettait les États du Grand Électeur en rapport direct avec les puissances occidentales; elle lui permettait l'offensive en temps de guerre. Emden, en outre, lui ouvrait le chemin des Indes et de l'Afrique, où il avait trouvé le moyen de fonder des colonies et des comptoirs. Comme sa marine de combat et plus encore qu'elle peut-être, l'Électeur, toujours préoccupé de la Hollande, avait développé sa marine marchande. Ses négocians et ses commis voyageurs s'étaient répandus, faisant de la réclame aux produits allemands, sur la côte de Guinée aussi bien qu'aux extrémités de l'Asie. A l'intérieur, le creusement d'un grand canal avait facilité le transport des marchandises qu'on voulait amener, à peu de frais, jusqu'au point d'embarquement. Aider à la prospérité de l'industrie, chercher des débouchés au dehors, exploiter les continens neufs, répandre le nom de l'Allemagne dans le monde entier, s'assurer de bonnes bases d'opérations sur les routes stratégiques du globe, acquérir des territoires dans les pays encore barbares; assurer la sécurité du commerce maritime par la constitution d'une flotte redoutable : c'était le rêve du Grand Électeur, c'était déjà, bien avant qu'il fût formulé, le programme de Guillaume II. La politique « mondiale » y tenait sa place. Mais l'heure de sa réalisation n'avait pas encore sonné.

Le traité de Saint-Germain, si cruel à beaucoup de points de vue pour le Grand Électeur, l'éloigna définitivement de la mer. Dès avant qu'il mourut, toute cette puissance navale, si péniblement édifiée, s'écroula. La flotte louée, puis achetée, disparut; une école de cadets qu'il avait créée ferma ses portes; la colonie africaine se trouva abandonnée; les possessions de Tranquebar furent, faute d'argent pour les entretenir, vendues, pour 36 000 thalers, aux Anglais. Rien ne resta debout de cette œuvre grandiose qui, un moment, avait ébloui l'Europe. Rien ne devait en rester : elle était artificielle et factice. Une marine mercenaire, greffée pour ainsi dire sur une côte inhospitalière, ne pouvait pas vivre. Privée d'ingénieurs, d'arsenaux, même d'officiers de mer et de marins, elle n'avait aucun de ces élémens

d'existence qui font que certaines grandes institutions résistent même à l'abandon et à l'anarchie. Cependant la tentative du Grand Électeur ne fut pas stérile, Si ses projets ne se réalisèrent point, si ses plus chères espérances furent trompées, au moins eut-il la gloire, en inventant une marine et en ébauchant un empire colonial, d'ouvrir des horizons nouveaux à la politique de ses successeurs, d'indiquer à son pays des sources inattendues de prospérité.

Sa pensée survécut à sa flotte, à ses écoles, à ses arsenaux et à lui-même. Elle hanta l'esprit de son arrière-petit-fils, Frédéric II, roi de Prusse. Celui-ci s'efforça de développer le commerce extérieur; et, sans peut-être avoir le dessein de créer une Hollande allemande, il surveilla d'un œil attentif les opérations de sa flotte marchande. Son génie lui fit comprendre vite la nécessité de garder l'issue que, si heureusement, l'Électeur s'était ménagée sur la mer du Nord. Il établit à Emden un port franc; attira de ce côté le mouvement de la navigation. Sans nul doute, il eût été plus loin encore dans la voie ouverte avant lui, si les guerres continentales, les alternatives de succès et de revers qui remplirent sa carrière, lui avaient laissé le loisir de tourner ses regards vers la mer. Une fois seulement dans sa vie, il eut à pourvoir à la défense navale de son royaume. La conception tactique que les événemens lui imposèrent eut une influence décisive sur la destinée de la flotte allemande. Il craignait, alors, une attaque et un débarquement des troupes suédoises et, comme il n'avait à son service aucun vaisseau de ligne capable de s'y opposer et d'aller combattre au large, il imagina d'organiser une escadrille de bateaux de pêche destinée à protéger les ports de commerce et les points menacés du littoral Probablement mal armée et mal commandée, l'escadrille fut dispersée et détruite. Mais la pensée qui l'avait créée subsista : elle s'imposa à tous les successeurs de Frédéric, et, pendant plus d'un siècle, elle détermina le rôle que devait jouer la marine en temps de guerre.

Ni la Révolution française, ni les conquêtes de Napoléon ne détournèrent complètement le gouvernement prussien de ses préoccupations constantes. Dès 1811, le ministre de Rauch, cherchant à exécuter sur des bases sérieuses le plan de défense improvisé autrefois, s'occupa d'organiser une flottille de canonnières qu'il ne put d'ailleurs, faute d'argent, parvenir à faire construire.

L'idée dominante d'alors, inspirée par l'improvisation de Frédéric, était que le rôle de la marine de guerre devait se borner à la protection immédiate des rades, des ports et encore des points stratégiques où, sur les côtes de la Baltique ou de la mer du Nord, un débarquement de troupes ennemies paraissait possible. On ne lui reconnaissait d'autre fonction qu'une collaboration modeste avec les batteries déjà établies sur le littoral. Cette conception était surtout préconisée par les militaires de l'armée de terre, dont l'influence se trouvait alors prépondérante. En Prusse, comme chez beaucoup de nations de l'Europe, une rivalité inévitable existe entre les soldats et les marins. Les premiers, qui, généralement, ont plus d'autorité sur les conseils du gouvernement, cherchent, autant que possible, à diminuer la part des seconds, à réduire l'importance des services qu'ils peuvent rendre. Une pareille tendance est purement instinctive et s'allie très bien au patriotisme le plus ardent. Elle résulte du désir très noble de bien servir le pays et, pour ainsi dire, de monopoliser le danger. Il était naturel que les généraux y cédassent. Mais si, au commencement du siècle, ils avaient des motifs sérieux pour condamner la marine à n'être qu'une auxiliaire, il n'en fut pas de même plus tard, lorsque M. de Moltke enleva la défense des côtes à l'armée pour la confier aux marins; et lorsque Guillaume II plaçant, enfin, un amiral à la tête du *Reichsmarine-amt*, construisit ses escadres de croiseurs et de cuirassés.

C'est seulement en 1848 que commence véritablement l'histoire de la marine allemande. A ce moment, le Schleswig-Holstein révolté a demandé à faire partie de la Confédération germanique; les Danois bloquent tous les ports de la mer du Nord et de la Baltique. L'Allemagne impuissante se sent, à la fois, menacée et humiliée. Les orateurs, les publicistes réclament avec énergie l'achat ou la construction de navires de guerre; on commence, dans le public, à comprendre de quelle utilité peut être une marine militaire, à quelle infériorité son absence condamne une nation. La leçon de choses que reçoit le pays est concluante. L'ennemi, qu'on ne peut atteindre, y arrête net l'activité et la vie. A l'Assemblée de Francfort, c'est une explosion : dès qu'une suspension d'armes permet d'organiser un peu la défense, la création d'une flotte nationale est votée d'enthousiasme. On n'a que quelques mois pour exécuter ce grand projet; mais, aussitôt, on se met à l'œuvre.

Des souscriptions publiques s'organisent; des meetings ont lieu dans toutes les villes. Les dames prussiennes se distinguent entre toutes par la grandeur du sacrifice qu'elles consentent; elles achètent ou font construire, de leur argent, un navire auquel on donne ce nom : *Frauenlob : Gloire des femmes*. Les bateliers du pays de Bade s'offrent à transporter gratis, à pied d'œuvre, les matériaux nécessaires à la construction des bateaux projetés. Des ouvriers transforment en bâtimens militaires les caboteurs disponibles. Le Hanovre s'engage à fournir gratuitement l'artillerie nécessaire à l'armement. Le Schleswig-Holstein met sa flottille à la disposition de la Confédération; six millions de thalers sont votés pour les besoins des chantiers; un Congrès maritime des États côtiers se réunit à Hambourg pour élaborer un plan de campagne; on veut une flotte puissante, on la veut tout de suite, on n'entend reculer devant aucun moyen pour la constituer.

Un homme se mit à la tête de ce mouvement, et s'efforça de le diriger : le prince Adalbert de Prusse. Il avait séjourné longtemps en Angleterre, où il avait pris le goût de la marine, qu'il connaissait bien. Nommé président d'une commission technique, il dirigea ses travaux avec une grande sûreté et une grande hauteur de vues. Le très long mémoire qu'il rédigea alors sur la situation maritime de l'Allemagne et sur les mesures à prendre dans les circonstances difficiles où se trouvait le pays, est un morceau remarquable et qu'on peut encore lire aujourd'hui avec intérêt. Deux collaborateurs l'aidèrent dans sa tâche et se firent une place à côté de lui : Duckwitz et Bromé. Le premier était un négociant devenu ministre du Commerce; le second, un capitaine de vaisseau né en Allemagne, mais qui avait acquis ses grades à l'étranger, en Angleterre et en Grèce, comme le devaient faire les marins allemands de ce temps-là.

Malgré les efforts du prince Adalbert et de ses amis, il fut impossible, comme dit le commandant Erwin Schäfer, « de créer une flotte d'Empire sans Empire. » L'Allemagne confédérée se heurta aux mêmes difficultés qu'autrefois le Grand Électeur. Les chantiers de constructions, les navires, les marins surtout lui manquèrent; ses efforts pour se constituer une marine ne réussirent qu'à éveiller la jalousie des autres puissances. Bientôt il fallut se résoudre, comme au temps passé, à louer et à acheter des vaisseaux à l'étranger, à enrôler des mercenaires. La disette de personnel était si grande et l'anxiété du public si fiévreuse

qu'on eut, un instant, foi dans les promesses d'un diplomate américain, le général Parker, qui s'était imprudemment engagé au nom des États-Unis à fournir d'officiers de marine et même d'amiraux les escadres de la Confédération. Malheureusement, le cabinet de Washington désavoua le général, et l'on dut se passer du secours attendu d'outre-mer.

Cependant, à la fin de l'armistice, la flotte de la Confédération fut déclarée prête. Était-elle prête, en effet? Un historien maritime, — très digne de foi, car il a appartenu aux services de l'Amirauté, — déclare que, sur dix ou douze navires, deux ou trois seulement se trouvaient en état de combattre dans de bonnes conditions. Cette flotte, victime de la hâte avec laquelle elle avait été rassemblée, était composée d'unités assez disparates, à voiles et à vapeur, et d'une petite flottille de canonnières, parmi lesquelles beaucoup à rames, ce qui semble aujourd'hui primitif. Tous les bateaux, quoique de provenances diverses et appartenant à différens États, arboraient à la poupe les couleurs du vieil Empire germanique : noir, or et rouge. L'unité allemande se manifestait ainsi très fièrement, mais très imprudemment, sur l'eau. L'Angleterre, en effet, devait profiter de l'occasion qui s'offrait à elle pour arrêter net le développement d'une marine rivale. C'est le 4 juin 1849 que se passa, en vue d'Héligoland, le petit drame naval qui, en quelques minutes, brisa l'effort des États confédérés et ruina leurs espérances. Bromé, à la tête de trois navires, croisait de ce côté. Ayant rencontré une corvette danoise : *Walkirie*, il avait déjà échangé quelques bordées avec elle, lorsqu'un coup de canon, tiré à blanc par la forteresse anglaise, lui intima l'ordre de cesser le combat. Bromé obéit, vira de bord, et regagna la côte allemande, où l'explication de cette intervention inattendue lui fut aussitôt donnée. Une communication officielle du gouvernement de la Grande-Bretagne avait annoncé au Sénat de Brême que, le pavillon noir, or et rouge « étant inconnu sur les mers, tous les vaisseaux qui l'arboreraient s'exposeraient à être traités en pirates. »

Cette déclaration, d'une si incroyable audace, eut un effet foudroyant. Le pavillon germanique disparut de tous les bateaux ; la Prusse elle-même reprit ses couleurs nationales. Jamais plus la marine de la Confédération ne fit parler d'elle. Bientôt après, en 1852, la suppression totale de la flotte allemande fut décrétée. Il fut décidé, en outre, qu'on mettrait aux enchères les navires

qui la composaient. Le grand mouvement national qui avait entraîné l'Allemagne vers la mer aboutissait à une vente à la criée. Un commissaire-priseur, nommé Fischer, fut chargé de l'opération. Les patriotes, affligés de voir disparaître une institution qui symbolisait l'unité, l'appelèrent *Flottenfischer*, « Pêcheur de flotte. » Il leur semblait qu'il travaillait à détruire les plus vieilles espérances du pays. A Hambourg, les armateurs profitèrent de l'occasion pour se procurer des navires au rabais. C'est aussi à des prix extrêmement minimes que le gouvernement prussien, toujours préoccupé de la défense navale et des dangers de la mer, put acquérir des unités de combat que son programme restreint ne comportait pas, mais dont le bon marché l'avait séduit.

Pendant qu'on s'occupait de constituer une flotte fédérale, la Prusse, sous l'influence du prince Adalbert, n'avait pas cessé de travailler à l'augmentation de sa marine particulière. Effrayé des conséquences qu'aurait pu avoir la guerre danoise, le gouvernement avait songé à organiser sérieusement la protection de ses ports de la Baltique, à armer les côtes, et à se prémunir contre le péril d'un blocus. Une commission spéciale fut nommée pour élaborer de nouveau un plan de campagne. Malheureusement, elle fut tout entière composée de généraux de l'armée de terre. L'idée d'une étroite défensive y domina. Il semble qu'on voulût reproduire exactement, bien que des progrès considérables eussent été accomplis, la flottille de Frédéric II. Les bâtimens à vapeur furent provisoirement exclus du programme, qu'on ne voulait ni trop étendu ni trop coûteux. On proposa de construire quarante canonnières, la plupart à rames, dont le rôle devait se borner à une surveillance, d'ailleurs insuffisante, du littoral. La parcimonie du Ministère et des Chambres en réduisit le nombre à dix-huit. Mais si, pour le matériel, on ne fit pas alors tout ce qu'on aurait dû faire, en revanche on posa les bases de cette admirable organisation qui fait aujourd'hui la force de la marine allemande. L'école des cadets fut ressuscitée et restaurée; on appliqua dans les arsenaux le grand principe industriel de la division du travail.

Les services militaires et les services administratifs furent rendus autonomes. La séparation de « la flotte construite » et de la « flotte en construction » devint un fait accompli. Toute marine se divise en deux grands organismes, nécessairement solidaires,

mais dont les fonctions sont profondément dissemblables : l'usine où l'on fabrique les navires et tous les accessoires nécessaires à leur armement et à leur marche ; l'armée qui fait usage de ces navires pour la navigation et le combat. Il ne peut y avoir d'ordre dans l'administration et de méthode dans le travail que si ces deux services s'entr'aident sans se mélanger. Ce résultat, facile à obtenir dans les marines en formation, est, au contraire, difficilement réalisé dans les marines anciennes, que paralysent toujours leurs traditions. On trouve moins d'obstacles quand il faut créer que lorsqu'il faut réformer. Les industries nouvelles ont, sur les industries depuis longtemps établies, un avantage incontestable. Elles profitent, pour leur outillage et leur administration intérieure, de l'expérience de leurs aînées. C'était le cas de la Prusse, que le poids du passé ne gênait pas.

On s'occupa, en outre, et ce fut l'œuvre la plus féconde de cette époque, de la formation d'un personnel national. La vapeur, malgré l'opposition des généraux, qui l'excluaient de leur programme, fit alors, son apparition dans le monde naval. Du changement profond qui résulta de son emploi à la mer, l'Allemagne profita plus qu'aucune autre nation de l'Europe. Ce fut la vapeur, en effet, qui, après avoir transformé son littoral, rendu à ses ports la prospérité et la vie, lui fournit le complément nécessaire de ses équipages : matelots et officiers. En substituant aux bâtimens à voiles ces usines flottantes qui s'appellent des cuirassés, des croiseurs et des gardes-côtes, elle lui permit de faire appel, pour armer les nouvelles unités de combat, aux masses ouvrières des villes. Plus encore que de marins caboteurs ou pêcheurs, une marine industrielle a besoin de mécaniciens, de chauffeurs, d'électriciens, de praticiens de toutes sortes. L'Allemagne n'en manqua jamais : le recrutement de sa flotte se confondit bientôt avec celui de son armée. Du même coup, bien que beaucoup de difficultés lui restassent à vaincre, la constitution de ses états-majors fut rendue moins difficile. L'instinct des choses de la mer et de la navigation, ce qu'on nomme : « le sens marin, » si nécessaire autrefois, devint moins indispensable : on put le suppléer par la méthode et les connaissances techniques. La science se substitua à l'art. Et la science, surtout en matière militaire, a toujours fait la force de l'Allemagne.

Les bateaux achetés à Hambourg commencèrent, dès lors, à

faire parler d'eux. Ils promenèrent le pavillon sur les côtes du Maroc, où, sous la conduite du prince Adalbert, ils détruisirent un nid de pirates. Mais, un fait plus important attira bientôt l'attention de l'Europe : la baie de la Jahde fut achetée, pour cinq cent mille thalers, c'est-à-dire pour un morceau de pain, à S. A. le duc d'Oldenbourg. C'est là qu'allait s'élever l'arsenal de Wilhemshafen, ce port sur la mer du Nord tant désiré par le Grand Électeur et par le Grand Frédéric, qui tous deux avaient cru vainement le trouver à Emden. Les travaux étaient commencés quand éclata la guerre des Duchés. La Prusse, à ce moment, ne pouvait encore réunir que deux mille matelots et un petit nombre de cadets et d'officiers. Ni l'escadre ni la flottille ne firent rien de très éclatant. Toute la gloire fut accaparée par les Autrichiens et leur amiral, Tegethof. La bataille d'Héligoland mit en pleine lumière cet incomparable chef, qui, plus tard, devait commander à Lissa. Sans attendre les canonnières prussiennes, que l'infériorité de leur marche empêchait de le suivre, il se précipita, avec ses deux seules frégates, sur l'escadre danoise rangée en bataille. Pendant six heures, il ne cessa de combattre, avec ses équipages décimés, sur ses bâtimens troués de boulets. Comme un brûlot s'était attaché à son navire et que déjà les flammes en léchaient les murailles, des officiers grimpèrent sur la passerelle et lui crièrent effarés : « Le feu est à bord ! » Il répondit tranquillement : « Qu'on l'éteigne. »

Après la campagne de Sadowa, M. de Bismarck se résolut à entrer en scène et à vivement soutenir la cause de la marine. La flotte prussienne était devenue officiellement la flotte de la Confédération du Nord ; le Roi en était le chef ; les États confédérés contribuaient à son entretien. Coup sur coup, de grands progrès s'étaient accomplis. On avait obligé la population côtière au service ; des écoles de sous-officiers et de mousses étaient créées ; l'industrie fournissait des hommes pour les machines, et M. de Bismarck, bien qu'adversaire déclaré des expéditions lointaines, reprenait en partie le programme du Grand Électeur. Ce n'étaient plus des canonnières que, dans de retentissans discours, il demandait au Parlement, c'était une escadre de vingt et un cuirassés et de vingt frégates blindées, capable de combattre dans les mers d'Europe : l'escadre de sa politique et de ses ambitions. Mais ce qui, plus peut-être que la construction des navires, le préoccupait, c'était la pénurie encore inquiétante du personnel. S'il

savait maintenant où recruter des équipages, il ne parvenait qu'imparfaitement à inspirer le goût de la navigation à la jeune noblesse, habituée depuis des siècles au service de l'armée de terre. A son instigation la marine se démocratisa : elle facilita l'entrée de ses écoles de cadets aux fils de la bourgeoisie, elle ne fixa pas de limite d'âge pour les examens d'admission. A aucun prix, M. de Bismarck ne voulait recourir aux procédés d'autrefois. L'idée de faire commander ses vaisseaux par des officiers étrangers révoltait son patriotisme. Sa sollicitude était si éveillée sur ce point qu'on le surprend, dans sa correspondance secrète, en train d'intriguer auprès d'un de ses amis pour qu'un jeune garçon de quinze ans soit enrôlé dans la flotte allemande presque de force et malgré la volonté formelle de ses parens. « Il est bien doué, écrit-il, de corps et d'esprit. Il aura de la fortune du côté de sa mère, et son entrée chez nous serait un précédent qui, je l'espère, trouverait des imitateurs parmi les élémens analogues de la population des bords de la mer du Nord. »

Ce personnel d'officiers, objet de tant de soucis, n'existait encore qu'à l'état rudimentaire quand éclata la guerre de 1870. Autant l'armée était prête, autant la marine l'était peu. On n'avait pas encore introduit d'eau à l'intérieur des ports de Wilhemshafen, malgré la solennité de l'inauguration ; les cales de radoub n'étaient nulle part en état de fonctionner ; les navires de la flotte se trouvaient obligés de s'en aller en Angleterre quand ils avaient besoin de passer au bassin. En plus mauvaise situation encore étaient les batteries de côte et les ouvrages défensifs du littoral : la plupart attendaient les pièces d'artillerie qui devaient les armer. Les mines sous-marines, en nombre insuffisant, ne protégaient qu'imparfaitement les passes. Un accident de machine avait rendu indisponible un des plus gros vaisseaux de l'escadre : le *König Wilhelm;* d'autre part, le *Kronprinz* était en avarie. On constata bien vite l'impossibilité d'agir sur mer. On se contenta de garnir l'entrée des rades d'estacades, de pontons, de filets, de torpilles. Une batterie flottante compléta les fortifications commencées de Kiel ; la *Nymphe* fut chargée de protéger Neufahrwasser, dans la baie de Dantzig ; l'escadre se blottit au fond de la baie de la Jahde, dont toutes les balises avaient été enlevées ; les autres bateaux s'enfermèrent à Swinemünde, où l'étroitesse d'un goulet bien armé leur assurait une tranquillité suffisante. Il fallut compter seulement, pour

arrêter les forces françaises et paralyser leurs entreprises, sur les difficultés de l'atterrissage et sur le peu d'épaisseur des eaux. L'armée de terre dut pourvoir à la sécurité du littoral. Les 1er et 2e corps, sous les ordres du général Vogel von Falkenstein, dont le quartier général était à Hanovre, eurent pour mission de surveiller la Baltique et la mer du Nord.

Tandis que l'Allemagne renonçait à se défendre, son adversaire renonçait à l'attaquer. L'état-major français, dès le début des hostilités, avait abandonné le projet, d'abord formé, d'une diversion dans le Nord et du débarquement d'un corps de troupes sur les côtes prussiennes. Ordre fut donné aux deux escadres, l'une commandée par Bouët-Willaumez, l'autre par Fourichon, de se borner à établir une ligne de blocus devant les ports de guerre et de commerce de la Baltique et de la mer du Nord. Malheureusement, le blocus ne pouvait être tenu qu'à très longue distance, l'énorme tirant d'eau de nos bâtimens ne leur permettait pas l'approche d'un littoral, d'ailleurs plein de pièges, dont tous les feux avaient été éteints. A aucun moment, ces forces navales ne trouvèrent l'occasion d'un combat. Leur action, cependant, ne fut pas inefficace. On ne peut s'imaginer, aujourd'hui, à quel point furent profonds le désordre et l'effroi que leur seule apparition causa dans le pays ennemi. La vie commerciale se trouva suspendue, le ravitaillement parut compromis; l'Allemagne se revit dans la situation où elle avait été en 1848, au moment de la guerre danoise. Comme alors, elle se sentit prise à la gorge, isolée du Nord et de l'Occident. Sans doute, si la fortune des armes ne lui avait pas été immédiatement favorable, la prolongation du blocus aurait pu lui devenir funeste. Mais nos désastres obligèrent bientôt les deux escadres à quitter leurs postes. Fourichon rallia directement Brest. Bouët-Willaumez s'arrêta un instant près d'Héligoland, croisa sur les côtes de Hollande et, continuant l'opération commencée devant Hambourg et Brême, donna la chasse aux bateaux marchands.

C'est un thème assez ordinaire aujourd'hui que l'inefficacité de la guerre de course. On sait, cependant, que l'Allemagne en souffrit beaucoup au commencement des hostilités et que la France, à son tour, en souffrit beaucoup à la fin. Un seul petit bateau, l'*Augusta*, sous le commandement du capitaine Weickmann, vint, après la retraite des escadres, croiser dans la Manche et dans le golfe de Gascogne. Les pertes matérielles qu'il nous

causa ne furent, à la vérité, pas considérables : il prit un brick chargé de farine pour la 3e division militaire, une grande barque, quelques bateaux de pêche. Mais sa seule présence jeta l'inquiétude dans les esprits, le désordre et la terreur dans tous les ports du littoral. On fut obligé d'envoyer des forces sérieuses à sa recherche et, prisonnier dans la baie de Vigo, il immobilisa, jusqu'à la paix, deux gros navires de guerre chargés de le surveiller. Si l'Allemagne avait eu alors à sa disposition plusieurs bâtimens du même genre; si elle avait pu organiser la course d'une façon sérieuse, peut-être le dénouement du conflit eût-il été singulièrement modifié et accéléré. Notre ravitaillement en vivres, en munitions et en argent, qui se faisait par l'Angleterre et l'Amérique, eût été rendu impraticable. La France, deux ou trois mois plus tôt, eût été réduite à capituler. La guerre de course n'est donc pas aussi inutile que plusieurs écrivains affectent de le prétendre. Elle peut avoir, dans certains cas, une influence décisive sur la marche des événemens. Personne n'a oublié l'exemple fameux de la guerre de Sécession. Le seul petit *Alabama* a fait plus de tort aux États-Unis et à la cause fédérale que tous les *Merrimacs* des États confédérés.

C'est seulement la paix conclue que la marine allemande commença à prendre tout son développement. L'éclosion fut, pour ainsi dire, subite. La guerre, encore une fois, avait montré toute l'étendue du péril naval; combien il était indispensable d'armer les côtes; combien il était urgent de se défendre contre les blocus qui, en interdisant toute communication avec le dehors, suspendaient la vie continentale; à quel degré il était nécessaire de conserver libres les chemins de la mer. Sur ces différens points, l'accord se fit unanime. Cependant, ce ne fut pas sans de longs débats, sans d'âpres discussions, que la question se trouva résolue et que la cause de la marine triompha. A ce moment, la lutte s'engagea entre l'élément militaire, toujours imbu des idées de Frédéric II, qui persistait à vouloir imposer à la flotte une tâche secondaire et effacée, et l'élément maritime qui, conscient de son importance, réclamait hautement le droit à l'offensive, un rôle égal à celui de l'armée de terre dans la défense nationale.

Un fait capital marqua le commencement des hostilités. Ce fut M. de Moltke lui-même qui, au lendemain de ses victoires, accorda à la marine une première satisfaction dont ses propres

soldats furent victimes. Depuis l'origine de la monarchie prussienne, c'était à l'armée qu'avaient été confiés la défense des côtes, la construction et l'armement des ouvrages du littoral. Elle était, à bon droit, fière de ce privilège, qui, outre qu'il ajoutait à son importance, lui donnait la haute main sur les autorités maritimes. M. de Moltke le lui retira. Soit qu'il eût connaissance des études faites antérieurement en France par la grande commission réunie autrefois sous la présidence de l'amiral Bouët-Willaumez et dont l'amiral Dumas-Vence avait été le secrétaire, soit que son expérience personnelle l'eût conduit à des conclusions analogues à celles de la commission française, il n'hésita pas devant cette grande réforme. Dans une note célèbre, qu'il soumit lui-même à l'Empereur, il exposa les raisons techniques et tactiques qui commandaient la remise entière de la défense des côtes à la marine : « La défense des côtes, disait-il, est organisée en prévision d'attaques exécutées par des corps de troupes transportés par mer et débarqués sous la protection des escadres de combat. Les officiers de marine sont seuls à même de discerner les points faibles de ces escadres et d'engager la lutte en conséquence; ils peuvent seuls découvrir la portée des mouvemens des navires assaillans et en reconnaître le but réel. » Il ajoutait que les canons du littoral sont les mêmes que les canons de bord et que, par conséquent, les marins sont plus aptes au maniement de ces engins que les troupes de terre; que les méthodes de tir sont celles qu'on emploie sur les vaisseaux; et qu'enfin « l'indispensable combinaison des efforts » qu'on doit attendre du jeu des batteries et des forces maritimes : torpilles, torpilleurs et gardes-côtes, ne peut être obtenue que par un personnel « appartenant à la marine et dirigé par un officier de ce département. » Cette doctrine si claire, et qui semble dictée par le bon sens, n'était pas seulement celle de M. de Moltke et de l'amiral Bouët-Willaumez. Elle avait été celle de l'amiral Deloffre et de la commission parlementaire de 1849, présidée par M. Dufaure. Elle allait devenir celle du commandant Gougeard et de Gambetta; en Italie, de l'ancien ministre de la Marine, l'amiral Bettolo. Il est peut-être regrettable que la France y ait aujourd'hui renoncé.

L'attitude de M. de Moltke est d'autant plus curieuse en cette circonstance qu'il semble bien que l'illustre feld-maréchal ne voulut pas aller plus loin, et qu'en sa qualité de militaire il

tînt, lui aussi, à laisser la marine dans une situation subalterne. S'il consentait, forcé par le raisonnement et l'expérience, à la charger de la défense totale du littoral, — ce qu'on ne fit d'ailleurs qu'à demi, car il ne lui donna que les principaux ports : Kiel, Wilhelmshafen, Héligoland, — il ne désirait certainement pas la mettre sur le même pied que l'armée de terre, ni lui assigner un rôle de premier plan. Au moins, bien qu'il ne l'ait jamais ouvertement manifesté, croit-on deviner ce sentiment dans la résistance acharnée qu'il apporta à la création du canal Wilhelm, dont l'ouverture allait doubler la force de la flotte et lui permettre de nouvelles combinaisons stratégiques : « Mieux vaudrait, prétendait-il, dépenser notre argent à la construction de bateaux neufs. » Ce fut M. de Bismarck qui prit avec passion, contre lui, la défense du canal et de la marine : « La possibilité de sortir d'un trou avec toute l'escadre, s'écria-t-il au Reichstag (le trou, c'était la Baltique), rendra plus forte l'offensive! » M. de Bismarck avait dit : « l'offensive. » Il avait ainsi ouvert à la marine des perspectives nouvelles : le grand mot était lâché.

Malheureusement, ce fut un officier de l'armée de terre, le général von Stosch, qui fut chargé, comme le voulait la tradition, de l'administration de la Marine. Il y apporta toutes les idées et toutes les préventions du corps auquel il appartenait. Les récentes réformes furent supprimées et le nouveau ministre déposa, sur le bureau du Reichstag, un programme de constructions neuves qui semblait, bien qu'avec des élémens plus modernes, reproduire, encore une fois, la flottille de Frédéric II. D'après le général von Stosch, partisan déclaré de la doctrine si souvent exposée par les généraux ses prédécesseurs, la marine ne devait ambitionner que le rôle de gardienne des rades et des ports de guerre. Ses vaisseaux, « placés à l'embouchure des fleuves ou à l'orée des golfes, ne devaient être que des forts flottans. »

Cette doctrine parut un peu étroite : on n'exécuta pas le programme de von Stosch. Mais le général de Caprivi, qui lui succéda, reprit avec plus d'autorité les mêmes idées. Elles étaient celles de l'armée de terre tout entière. Le passage aux affaires du futur grand chancelier de l'Empire fut marqué par l'arrêt presque total des constructions neuves. Une fois, il demeura cinq ans entiers sans mettre en chantier une seule unité importante. Sa plus grande faute, en ce genre, fut de rem-

placer par des navires exactement semblables les navires démodés dont il était obligé de se débarrasser. Il alla si loin dans cette voie qu'en 1885, tombant dans la même erreur où l'on était tombé en France, il commanda aux arsenaux des bâtimens en fer et en bois, alors que toute l'Europe n'employait déjà plus que l'acier pour ses navires de guerre. Les mauvais types *Arcona*, *Charlotte* datent de cette époque. Aussi un historien sévère a-t-il pu écrire : « La façon dont on entendit alors le renouvellement de la flotte fit tomber la marine allemande au rang d'une puissance de sixième ordre, bonne tout au plus à une défense locale des côtes. »

C'était, en effet, une défense locale qu'avait en vue M. de Caprivi. Autant il avait négligé la flotte, autant il s'attacha à rendre intangible le littoral. A ce point de vue, on peut dire qu'il se montra un organisateur et un stratège de premier ordre. On commençait alors à entrevoir le rôle que pouvait jouer la torpille ; on s'essayait à construire des torpilleurs. Schwarzkopf, le rival de Whitehead, venait d'apparaître avec ses engins de bronze durci, capables de résister aux plus hautes pressions. Il avait, ainsi, permis à l'Allemagne de se soustraire à la dure nécessité de recourir à une fabrication étrangère : il avait trouvé la torpille nationale. M. de Caprivi l'encouragea, l'aida à développer ses usines, qui, plus tard, devaient approvisionner tant de puissances maritimes. En même temps, il appela M. de Tirpitz à la direction du service des torpilleurs. M. de Tirpitz était déjà connu comme un homme remarquable et d'avenir. Sous le ministère von Stosch, à une grande solennité navale en rade de Kiel, où il commandait les défenses mobiles, il avait frappé Guillaume I[er] par l'originalité de ses vues et la sûreté de ses manœuvres. M. de Tirpitz pensait que le rôle du torpilleur ne doit pas se borner à la protection intérieure des rades à laquelle on le disait seulement destiné, mais qu'il devait étendre son action au large, porter plus loin la ligne de défense, au besoin prendre l'offensive. Il prévoyait le torpilleur de haute mer. Sa présence à la tête de l'administration engendra des progrès immédiats. Les matelots-torpilleurs, conformément au principe, militaire autant qu'industriel, de la division du travail, furent étroitement spécialisés. On imagina, pour les petits bateaux, cette institution si ingénieuse et si utile des *Schiffs Kammern* qu'on devait plus tard adopter pour tous les vaisseaux de l'escadre. Il

s'agit de ces petites maisons où les objets nécessaires à l'armement d'un bâtiment sont serrés et étiquetés, et dont le capitaine a seul la clef. Comme on attachait un grand prix à la construction des torpilleurs, qui allaient constituer l'élément le plus important du système, on résolut d'ouvrir un concours auquel les industriels seraient invités à prendre part, et dont le but était de fournir à la marine un type unique et définitif. Le concours réussit au delà de toute espérance : ce fut le célèbre Schichau qui remporta le prix. Ses navires soutinrent la comparaison avec tous les navires similaires de l'Europe. Depuis, on sait quelle vogue extraordinaire ils obtinrent. Le résultat fut une flottille homogène, à tous égards excellente et qui, dans une large mesure, devait assurer la sécurité du littoral. Un crédit extraordinaire de 21 millions fut aussitôt consacré à la mise en chantier des nouveaux modèles. Mais M. de Caprivi ne voulut pas seulement s'occuper de la défense mobile. Il s'inquiéta en même temps de la défense fixe. Conformément au principe posé par M. de Moltke, il réclama pour son département les batteries de l'Elbe et de la Weser. Afin que cette mesure, qui assurait à l'élément naval la suprématie sur les côtes, devînt irrévocable et définitive, il créa des compagnies de matelots canonniers, spécialement affectés aux ouvrages de terre. Des mesures, plus sérieuses encore peut-être, marquèrent son passage aux affaires. Il régla avec une précision admirable et une entente merveilleuse des besoins du service tous les détails de la mobilisation, c'est-à-dire de l'opération la plus compliquée et aussi la plus importante du début de la guerre. Cette grande œuvre subsiste encore, au moins dans ses lignes principales, et l'on sait que l'Allemagne est une des nations de l'Europe qui peuvent le plus rapidement et avec le plus d'ordre procéder à l'armement de leurs forces de mer. En résumé, si M. de Caprivi n'a pas rempli toutes les espérances de la marine; si, conformément à la tradition militaire, il l'a condamnée au rôle d'auxiliaire; s'il a construit peu de grandes unités; s'il en a construit beaucoup de médiocres et s'il n'a rien voulu faire dans le sens de l'offensive, au moins a-t-il exécuté complètement, avec une grande hauteur de vues et une réelle supériorité d'esprit, le programme qu'il s'était tracé.

L'accession au trône de Guillaume II eut, pour la marine, l'importance d'une révolution. Pour la première fois depuis que la Prusse existait, un marin fut mis à sa tête. C'était l'amiral

Monts de Mazin, d'origine française. De profondes réformes suivirent. Le haut commandement fut réorganisé; on sépara l'état-major général, chargé de la préparation à la guerre et de la mobilisation, de l'administration proprement dite. On créa, en outre, auprès de l'Empereur, chef suprême des armées de terre et de mer, un troisième organe : le cabinet maritime, occupé à transmettre ses ordres et à le tenir au courant des affaires. A l'état-major général fut placé l'amiral von der Goltz; au ministère, l'amiral Hollmann, succédant à Monts de Mazin, mort peu de semaines après son entrée en fonctions; au cabinet maritime, M. de Senden-Bibran, qui, aujourd'hui encore, occupe sa haute fonction. Ces changemens si profonds annonçaient une ère nouvelle. Le moment semblait venu pour la marine de réclamer la place qui lui revenait à la guerre et de sortir d'un rôle effacé. Le recrutement de son personnel se trouvait maintenant assuré; de fortes institutions lui garantissaient l'avenir; la première partie de sa tâche était remplie, son développement pouvait s'effectuer suivant les règles d'une indiscutable logique. Après avoir pourvu à la protection du littoral et, grâce à ses torpilleurs et à ses batteries de côte, à la création d'une formidable ligne de retraite, elle devait songer à s'armer de bâtimens offensifs et à porter la guerre chez l'ennemi. Une armée qui ne veut prévoir que l'action défensive est fatalement condamnée à la défaite.

Mais la question militaire se compliquait, cette fois, de questions plus graves encore. Au fond, il s'agissait de savoir si l'Allemagne se contenterait de rester une grande puissance européenne, comme avait semblé le vouloir M. de Bismarck, ou si, au contraire, élargissant ses ambitions, elle se lancerait dans la politique mondiale. Le drame devait être fécond en péripéties. De grandes forces antagonistes allaient se heurter : d'une part, l'Empereur et la marine tout entière, qui comprenaient que le développement de la flotte marchande impliquait un développement égal de la flotte de guerre; que le pays devait fonder au dehors des colonies puissantes et trouver pour son commerce des débouchés nouveaux; qui pensaient enfin que le moment était venu de réaliser le rêve du Grand Électeur; d'autre part, l'armée de terre, toujours un peu jalouse de l'importance que prenait l'armée navale; le Reichstag, qui craignait à la fois les aventures et les dépenses.

Ce fut sur le ministre, l'amiral Hollmann, que retomba d'abord tout le poids de la lutte. Il présenta un programme de constructions neuves où de grands cuirassés et de grands croiseurs figuraient. Mais le Parlement, encore imbu des idées de M. de Caprivi, résista à tous les discours et refusa énergiquement son vote. La marine lui paraissait un luxe. Il lui suffisait de savoir que le littoral était bien gardé et bien défendu. Son opinion était si absolue sur ce point que, malgré les efforts de l'Empereur, on ne put, en l'espace de sept années, lui arracher que l'autorisation de mettre en chantier huit vaisseaux de ligne : les *Kaiser Wilhelm* et les croiseurs *Herta*. L'amiral Hollmann, découragé, se retira.

L'amiral de Tirpitz fut appelé à lui succéder. Celui-ci, dès son début, se montra un parlementaire de premier ordre. Sa réputation s'était accrue encore, depuis son passage à la direction des torpilles, par la manière brillante dont il avait commandé l'escadre des croiseurs. Il arriva avec un programme nouveau de constructions, bien plus complet que celui de l'amiral Hollmann, et s'attaqua de front à la majorité du Reichstag. Il l'étonna par son audace et la séduisit par son habileté. En même temps il fit agir la presse, répandit des articles innombrables dans tous les journaux, chercha à intéresser le public à sa cause, à convertir à ses idées l'Allemagne entière. Dans une interminable série de publications et de discours, il s'attacha à montrer la nécessité de protéger, à l'aide d'une flotte redoutable, le commerce maritime dont l'importance augmentait tous les jours ; il évoqua le spectre de l'Angleterre, qui, lorsqu'un conflit facile à prévoir éclaterait, pourrait bloquer les ports allemands, détruire la marine marchande, affamer et ruiner le pays. Aux hommes du métier, il parla le langage technique ; aux hommes politiques, celui du bon sens. Bref, le Centre, qui jusque-là avait résisté avec le plus d'entêtement, capitula. Son leader, M. Lieber, consentit à se charger du rapport sur le projet de loi ministériel, qui fut voté à une majorité considérable. Ce n'était pas, certes, une petite dépense : il s'agissait de la construction de 19 vaisseaux de ligne, de 8 gardes-côtes, de 12 croiseurs et de l'achèvement de 7 vaisseaux et de 2 croiseurs. Cette première victoire valut à M. de Tirpitz d'être nommé ministre d'État. Ce titre lui donnait le droit de voir l'Empereur sans demander audience et en l'absence de ses collègues.

Mais, dans la pensée de M. de Tirpitz, ou plutôt dans celle de

l'Empereur, ce programme, si considérable qu'il fût, ne constituait que la réparation des fautes antérieurement commises, et que la contre-partie d'une longue inaction. Ce que souhaitait Guillaume II, c'était une force navale plus considérable encore. Il voulait mettre l'Allemagne au premier rang des puissances maritimes du continent, la rendre aussi redoutable sur mer que sur terre. Les événemens qui se succédèrent au dehors servirent ses vues et semblèrent en démontrer la justesse : ce fut d'abord le conflit hispano-américain, où, faute d'un matériel suffisant et d'une organisation sérieuse, la malheureuse Espagne perdit ses vaisseaux, ses colonies, et succomba ; puis, la crise de Fachoda, qui fit entrevoir à toutes les nations de l'Europe la possibilité d'une agression de l'Angleterre ; puis, les affaires de Samoa, au cours desquelles l'Empire lui-même dut se croire un instant menacé ; enfin, la guerre de l'Afrique du Sud, qui causa de la Weser à la Vistule une émotion si profonde. On se servit successivement de tous ces événemens pour agir sur l'opinion, pour frapper les esprits et faire apparaître le péril. Mais les articles de journaux, les brochures ne suffisaient pas. On organisa alors, sous le patronage de l'Empereur, cet instrument admirable de propagande qui s'appelle la Ligue navale. On envoya des officiers prêcher la bonne parole jusque dans les petites villes de province ; on promena un musée de marine à travers le pays ; l'Empereur lui-même, usant pour la première fois officiellement de ses talens de peintre, fit accrocher dans les couloirs du Reichstag des tableaux faits de sa main où figuraient, les unes à côté des autres, les silhouettes de tous les vaisseaux de l'Europe. Il espérait montrer ainsi et faire éclater à tous les yeux l'infériorité de la flotte allemande comparée aux flottes des puissances voisines. Par tous les moyens, on prépara le grand coup parlementaire que depuis longtemps on méditait.

Quand, enfin, on crut le moment venu, le 28 octobre 1899, l'amiral de Tirpitz déposa sur le bureau du Reichstag un nouveau projet, qui proposait le doublement de la force navale accordée par la loi précédente. Malheureusement, en dépit de toutes les prévisions et quoique la volonté de l'Empereur eût été rendue publique, ce projet fut plus que froidement accueilli. On ne pouvait croire qu'alors que le premier programme entrait à peine en exécution et que les navires venaient à peine d'être mis en chantier, on osât proposer un nouveau programme, aussi

considérable que l'ancien et qui devait imposer au budget des charges inattendues et colossales. Le pays, bien qu'énergiquement travaillé, ne montra aucun enthousiasme. Parmi les députés, ce fut bientôt une révolte. Tous les partis s'unirent pour combattre le gouvernement : les socialistes, les modérés du Centre, les radicaux. M. Bebel donna la main à M. Richter, et M. Richter à M. Lieber. La levée de boucliers fut générale. L'amiral de Tirpitz, mis à l'index, sentit sa situation compromise. En vain M. de Bulow monta-t-il à la tribune pour l'appuyer et le défendre ; en vain fit-il entendre cette déclaration très catégorique : « De même que, sans une armée très nombreuse, nous ne pouvons nous maintenir en Europe ; de même, sans une marine puissante, nous ne pouvons garder notre situation dans le monde, » la Chambre resta hostile ; le projet parut condamné.

L'Empereur, prévoyant un insuccès, fit donner toute sa réserve. Les grands écrivains militaires, les von der Goltz, les Verdy du Vernois, les Janson, les Boguslawski entrèrent en lice. Convertis par Sa Majesté à la cause de la marine, ils la soutinrent par des argumens décisifs. Ils envisagèrent d'abord toutes les éventualités qui, à un moment donné, pouvaient menacer l'Allemagne : la guerre avec l'Angleterre, qu'ils affectaient de considérer comme prochaine ; la guerre avec la France unie à la Russie. Ils établirent que, dans les deux cas, aussi bien dans le second que dans le premier, une marine puissante était nécessaire, soit qu'on voulût écraser successivement les escadres de la Duplice, soit qu'on voulût effectuer un débarquement, envisagé comme possible, sur les côtes de la Grande-Bretagne. Mais ce qu'ils s'attachèrent surtout à mettre en lumière, ce fut l'impossibilité absolue du ravitaillement, si la liberté des mers n'était pas assurée par de fortes escadres. Ils insistèrent les uns et les autres sur ces faits : que le problème du ravitaillement, inconnu pour ainsi dire au temps passé, est devenu capital aujourd'hui, avec le système qui fait une armée de la nation ; qu'en temps de guerre, le travail est interrompu à l'atelier comme aux champs ; que c'est du dehors que doit venir non seulement tout ce qui est indispensable à la continuation de la lutte, mais encore à l'existence ; que, si les routes de terre sont fermées, ou si les sources voisines de l'approvisionnement ne sont pas suffisantes, ce qui est le cas ordinaire quand de grandes nations en

viennent aux mains, il faut pouvoir aller chercher par delà les océans les moyens de prolonger la vie nationale. Ils donnèrent en exemple la France, laquelle n'avait pu continuer sa résistance à l'invasion que grâce au va-et-vient de ses navires, allant jusque dans le Nouveau Monde chercher des munitions, des vivres et de l'argent pour soutenir une lutte désespérée. Von der Goltz posa en principe que, si les communications maritimes étaient interrompues, « la disette contraindrait l'Allemagne à céder; » avec lui, Verdy du Vernois et tous ses collègues montrèrent l'Autriche et l'Italie, bien que mêlées à la querelle, refusant de se démunir au profit d'un allié; la Hollande, la Belgique, la Suisse, trop petites ou trop pauvres pour subvenir aux besoins d'un immense empire; la patrie, enfin, paralysée dans sa défense et condamnée à la défaite.

Jamais, depuis les célèbres conflits entre M. de Bismarck et le Parlement, on n'avait assisté à une lutte aussi violente. Cependant, le parti de la marine, malgré les efforts des écrivains techniques, malgré l'incontestable talent de l'amiral de Tirpitz, malgré même la volonté hautement manifestée de l'Empereur, eût infailliblement succombé, si un événement tout à fait inattendu n'eût brusquement changé la face des choses. Les Anglais commirent la faute de saisir, sur la côte du Sud-Africain, deux paquebots allemands : le *Bundesrath* et le *Herzog*, dont ils confisquèrent la cargaison, sous prétexte qu'ils portaient aux Boers des munitions et des armes. Cet acte de violence, considéré comme une injure au pavillon national, retourna subitement l'opinion et révolta l'Allemagne entière. Les argumens de von der Goltz, de Verdy du Vernois et de leurs collègues prirent tout à coup une forme palpable. Le danger, jusque-là théorique, apparut dans sa réalité. Aussitôt le gouvernement saisit aux cheveux l'occasion. Le projet de l'amiral de Tirpitz fut mis aux voix : il fut voté. C'était le dernier acte du drame. La marine, enfin victorieuse, put préparer l'offensive.

La flotte de l'amiral de Tirpitz, quand elle sera achevée, se composera de quatre escadres de huit vaisseaux chacune; plus, de deux vaisseaux réservés aux amiraux commandant en chef; de huit grands croiseurs, soit deux par escadre, et de vingt-quatre petits croiseurs des mers lointaines. La réserve comprendra quatre vaisseaux, trois grands croiseurs, quatre petits croiseurs. Comme tout est rigoureusement prévu dans les programmes allemands,

la durée de ces bâtimens a été fixée : elle sera de vingt-cinq ans pour les cuirassés ; de vingt ans pour les croiseurs.

On le voit : l'évolution est complète. De la marine mercenaire du Grand Électeur on est parvenu à faire une marine nationale ; de la conception de Frédéric II, bornée à une défensive étroite, on est arrivé à la conception grandiose de la maîtrise de la mer. Maintenant, quel rôle cette flotte nouvelle va-t-elle jouer dans le monde? de quelle manière exercera-t-elle son action dans les guerres futures? Le formidable programme proposé au Reichstag par M. l'amiral de Tirpitz peut donner, à ce sujet quelques indications utiles. Et d'abord, la proportion calculée entre le nombre des cuirassés et celui des croiseurs, deux croiseurs cuirassés seulement par escadre, montre suffisamment qu'elle se prépare à la guerre classique et aux batailles rangées. La guerre de course, si toutefois elle songe à l'entreprendre, ne doit être pour elle qu'un accessoire peu important. De pareilles dispositions n'ont pas le hasard pour cause. Elles ne naissent pas soit d'une obéissance irraisonnée à des traditions anciennes, soit encore de l'obligation où parfois les gouvernemens se trouvent de fournir aux établissemens métallurgiques un travail plus rémunérateur. Un programme aussi complet, qui exige des crédits aussi considérables pour son exécution, est à la fois dicté, comme d'ailleurs devraient l'être tous les programmes maritimes, par la politique et par la situation géographique du pays. La configuration du sol, aussi bien que les intérêts de la nation, imposent les méthodes et les combinaisons stratégiques. C'est ce que M. l'amiral de Tirpitz a souvent développé au Parlement et dans les réunions diverses où il a pris la parole. L'Allemagne, a-t-il dit en substance, est condamnée à la guerre d'escadre : elle n'a d'autre moyen de salut que la bataille rangée. La guerre de course lui est interdite. Dans la Baltique, ses croiseurs seraient emprisonnés. Ils seraient de même facilement bloqués au fond de l'entonnoir que le golfe allemand, où se déversent l'Elbe et la Weser, forme dans la mer du Nord. A l'extérieur, elle n'a pas un seul point d'appui, pas une seule rade où ses bateaux puissent se réfugier, soit pour panser leurs blessures, soit pour se réapprovisionner en charbon, soit encore pour ramener leurs prises. Sur toute l'étendue du globe, elle ne possède que Tsing-Tao, à l'extrémité de la Chine, en état de servir de base d'opérations. Il en

est, ajoutait-il, autrement de la France. Celle-ci forme un angle saillant dans l'Océan. La guerre de course lui est permise et lui peut donner de grands avantages. Les ports sont nombreux sur son littoral où ses croiseurs trouveraient asile. Les pointes du Finistère et du Cotentin semblent faites pour les jeter en plein Atlantique et pour les recueillir au retour. En outre, sur toutes les routes maritimes, à tous les points stratégiques des océans, la France occupe des situations incomparables : Bizerte, dans la Méditerranée; Dackar sur le chemin du Cap et des Indes : Diego Suarez dans l'océan Indien; Saïgon dans l'extrême Asie. Elle peut, avec des navires rapides, suspendre la vie commerciale dans le monde entier.

Les opérations stratégiques de la flotte allemande, qui auront pour but d'obliger l'adversaire au combat, ne sont malheureusement pas connues. Cependant les écrivains militaires semblent en avoir laissé entrevoir quelques-unes. Il est évident, par exemple, que le canal Wilhelm, comme M. de Bismarck le prévoyait, permettra aux escadres de se concentrer rapidement en cas de guerre avec la Russie dans la Baltique, dans la mer du Nord, en cas de guerre avec les puissances occidentales. Si la Duplice et la Triplice devaient un jour mesurer leurs forces, on chercherait à empêcher la jonction des navires russes et des navires français et, de même que pour les armées de terre, on tâcherait de les écraser successivement. Le continent semble n'avoir été percé qu'en vue de ce résultat. Au pis aller, on s'efforcerait de bloquer les vaisseaux russes dans leurs ports tandis qu'on fermerait le Sund et le Grand Belt aux Français. Quant à l'Angleterre, dont au moins on reconnaît la supériorité numérique, on ne considère pas qu'il soit impossible de l'obliger à capituler. On compte que toutes ses forces navales seraient, au début des hostilités, éparpillées sur toutes les mers du globe et qu'avant qu'elle ait eu le temps de les réunir, on pourrait, sans désavantage, attaquer son escadre métropolitaine. L'hypothèse d'un débarquement sur ses côtes est même envisagée comme possible à réaliser : « La route est courte, dit von der Goltz, et doit être facilement franchie par un amiral entreprenant. » Quoi qu'il en soit, on peut tenir pour certain que l'action de la flotte sera rapide et qu'elle étonnera l'Europe par son audace.

Sur la tactique pendant le combat, il est à peu près impossible d'avoir des renseignemens précis. Les manœuvres sont

tenues secrètes. Le thème exact ne paraît pas en être communiqué aux journaux, et la presse européenne ne le commente pas. On peut augurer, cependant, que cette tactique est très arrêtée et très déterminée à l'avance, si l'on en juge par le nombre relativement élevé des officiers généraux ou supérieurs qui, après les grands exercices d'automne, sont remerciés et rendus à la vie privée pour n'en pas avoir compris les principes ou pour en avoir mal dirigé l'application. Ce qui est indubitable, c'est qu'elle aura pour objectif une offensive énergique : la pensée qui a présidé à la construction des vaisseaux de guerre en est la preuve éclatante. On sait que le problème que doit résoudre l'architecture navale se résume tout entier dans une question de poids. Selon que les poids sont distribués d'une façon ou d'une autre, on obtient plus de vitesse, plus de protection ou plus de force offensive ; quand une qualité est portée à son maximum, les autres doivent être sacrifiées. Bien entendu, on ne les sacrifie jamais tout entières : c'est ce qui fait dire qu'un navire est toujours « un compromis. » Dans les bateaux de la future flotte allemande, la qualité qu'on semble avoir cherchée avant toutes les autres, c'est la puissance de l'artillerie. Ils seront, peut-être, les plus formidablement armés de l'Europe. Leur vitesse ne dépasse guère 18 nœuds ; l'épaisseur de leur cuirasse de ceinture n'ira pas au delà de 25 centimètres : il est vrai que Krupp prétend obtenir une résistance double sous un moindre volume. Mais leurs grosses et leurs moyennes pièces seront nombreuses, très protégées, et de fort calibre. Ces dispositions annoncent clairement que les escadres allemandes chercheront à couvrir de feux l'adversaire avant même qu'il ait pu faire usage de ses armes, à l'écraser, dès le début du combat, sous la masse de leurs projectiles. Le principe qui a créé la flotte a inspiré l'aménagement des bateaux. En un mot, il a été résumé : « le meilleur moyen de se défendre, c'est d'attaquer. » Il est certain qu'au seul point de vue de la protection, l'artillerie peut valoir la cuirasse : si l'ennemi est tout de suite démoralisé ou détruit, on n'a plus rien à craindre de ses coups. Quelques-uns des navires de la malheureuse escadre de Cervera, étourdis par la pluie d'obus qui tombait en rafales autour d'eux, n'ont pas même songé à se servir de leurs canons.

Batailles rangées, offensive immédiate et violente, ce sont là, évidemment, les idées directrices de la marine allemande. Il est

présumable aussi que, dans le combat, on emploiera fréquemment les torpilleurs. L'Allemagne paraît attacher beaucoup d'importance à l'action de ces bateaux que l'amiral de Tirpitz a si longtemps commandés. Leurs manœuvres sont un sujet perpétuel d'études. On n'en veut plus construire que de trois cents et quelques tonnes, c'est-à-dire que de capables de naviguer au large et d'accompagner les escadres. Les types inférieurs, qu'on utilise encore pour la défense des rades, ne sont plus reproduits. Avec leur vitesse, leur armement en artillerie et en torpilles, leur admirable tenue à la mer, ce seront des adversaires dangereux.

Dans sa préparation à la guerre, si l'Allemagne montre beaucoup d'audace, elle fait preuve en même temps d'une prudence excessive et qui parfois paraît exagérée. Ne rien laisser au hasard et à l'imprévu est sa préoccupation constante. Aussi se défie-t-elle, outre mesure, des inventions nouvelles et se refuse-t-elle à les adopter avant que les nations voisines en aient fait elles-mêmes l'expérience. Il en a été ainsi pour les sous-marins qu'elle vient seulement d'essayer de construire et qu'elle sera la dernière à mettre en service. Ses bâtimens de guerre ne furent longtemps que des copies très serviles des bâtimens anglais ou français. Ce n'est que lorsqu'elle a été sûre d'elle-même qu'elle s'est permis des conceptions originales. Ce qu'elle fait maintenant avec les chaudières caractérise ses façons ordinaires d'agir. Quels que soient les avantages incontestables des chaudières multitubulaires et quelles que soient leurs qualités militaires reconnues de tous, elle n'a pas encore voulu en faire un usage exclusif, comme l'ont fait toutes les marines de guerre de l'Europe. Ses vaisseaux ont toujours une moitié de leurs chaudières qui sont cylindriques, c'est-à-dire de l'ancien système aujourd'hui abandonné. Si elles ne lui assurent pas tous les avantages qu'elle pourrait retirer des autres elles lui donnent plus de sécurité et c'est à cette sécurité qu'elle tient. Le fait est curieux à retenir. Il montre quel esprit préside à toute l'organisation allemande : très hardi, d'une part; de l'autre, très circonspect.

Mais ce sont les hommes que l'Allemagne surtout s'est appliquée à former. Elle pense que, de tous les instrumens de guerre, ils sont encore les plus redoutables; que, quelles que soient la puissance de l'artillerie et la résistance des cuirasses, c'est toujours de leur énergie et de leur force de caractère que

le salut dépendra. « Pour vaincre, disait l'amiral Farragut, il suffit d'un cœur d'acier dans un bateau de bois. » Si l'affirmation de « la vieille salamandre » semble un peu exagérée dans la forme, la pensée est restée vraie. Rien ne peut prévaloir contre la volonté et l'héroïsme. L'attachement au devoir sera toujours plus fort que tout ce qu'inventeront l'industrie et la science. Il n'est pas de machine capable de faire capituler le cœur humain. A ce point de vue, les institutions de l'Allemagne sont admirables. Avant d'envoyer les jeunes ingénieurs aux chantiers, les recrues à bord, les cadets à l'école, elle les enferme dans une caserne où on leur apprend le sens de ces deux mots qui résumeront toute leur vie : la Patrie, l'Empereur. Ce n'est que lorsqu'ils sont pénétrés de la grandeur de leur tâche qu'on leur ouvre enfin les portes et qu'on leur permet le contact du monde extérieur. L'accession à tous les grades ne doit avoir lieu qu'à l'ancienneté : on écarte ainsi tous les sujets de rivalité ou de jalousie qui, à de certaines heures, peuvent distraire l'homme de ses obligations envers l'armée. Cependant le droit d'arriver à une situation supérieure ne suffit pas pour l'obtenir : il faut encore le consentement des camarades, de tous ceux qui portent l'épée ou qui servent, à un titre quelconque, sous le drapeau. Chaque promotion donne lieu à un vote. Les indignes ou les incapables sont exclus. Et l'estime qui unit ceux qui victorieusement ont subi l'épreuve assure la solidarité du champ de bataille.

La guerre n'a pas encore démontré la valeur de la marine allemande. Mais il est présumable que le personnel formé par de si fortes institutions, auquel on a donné une si noble idée du devoir, se montrera à la hauteur de sa tâche. Des faits isolés, que le hasard nous a fait connaître, attestent son énergie ; la conscience qu'il a, dès maintenant, du rôle qu'il doit remplir. Quelques matelots, miraculeusement sauvés par des habitans de la côte chinoise, ont raconté le naufrage de l'*Iltis*. Surpris par un typhon, le bateau avait été jeté sur des récifs. Le commandant, le voyant perdu, réunit ses hommes sur le pont : « Avant de mourir, leur dit-il, crions : « Vive l'Empereur ! » Ils crièrent tous d'une seule voix. Quelques instans après, la canonnière se cassa en deux : l'avant, la machine, le commandant, presque tout l'équipage furent emportés par les vagues. Il ne resta qu'un morceau de l'arrière suspendu sur le rocher et quelques marins

accrochés à ce débris. Alors sans penser que jamais personne connaîtrait ou raconterait leur histoire; dans la satisfaction tragique du devoir accompli jusqu'à la mort, ils entonnèrent en chœur une chanson militaire de leur pays :

Quand même la force de l'ouragan — nous pousse sur un écueil, — sous quelque forme que le danger menace notre vaisseau, — nous ne chancelons ni ne reculons. — Sans crainte de périr — nous faisons notre devoir jusqu'à notre dernier souffle.

Ces gens-là, sans nul doute, seront devant l'ennemi ce qu'ils sont devant la tempête.

Consolons-nous. Quand il est question de courage, nous n'avons rien à envier aux autres nations de l'Europe. Notre marine a gardé l'estime et l'admiration du monde entier. La science et la valeur de nos officiers sont connues de tous. Nos équipages pourraient soutenir la comparaison avec celui de l'*Iltis*. Un jour, pendant les grandes manœuvres, un maître canonnier précipité, par un coup de roulis, du mât militaire, alla s'écraser sur le pont. La poitrine défoncée, la colonne vertébrale brisée, il murmurait, au milieu des hoquets de la mort, à l'oreille du médecin accouru pour le secourir : « Vous direz au commandant que j'étais à mon poste. » Cette phrase, qui s'échappait, avec la vie, de ses lèvres n'atteste-t-elle pas tout ce que l'âme française renferme encore d'abnégation et d'héroïsme?

ÉDOUARD LOCKROY.

LE
MÉCANISME DE LA VIE MODERNE

LES MOYENS DE TRANSPORTS URBAINS

II [1]

TRAMWAYS, BATEAUX ET MÉTROPOLITAIN

I

Bien que les tramways soient de quarante ans plus jeunes que les omnibus, la compagnie qui exploite actuellement ces derniers n'existait pas encore lorsque fut concédée, à Paris (1853), la première ligne de voitures sur rails. L'idée nous venait de New-York, apportée par un Français, M. Loubat, qui l'avait appliquée d'abord avec succès aux États-Unis. Aussi le nouveau mode de traction fut-il baptisé « chemin de fer américain : » le mot de « tramway, » — voie à rail plat, — emprunté aux houillères anglaises et inusité en Amérique, ne devait être adopté que plus tard sur notre continent.

Ce rail urbain était le même qu'aujourd'hui, en ornière, non en saillie, afin de ne pas gêner la circulation des autres voitures. Craignit-on néanmoins qu'il n'y fît obstacle? La légende veut que l'impératrice Eugénie ait mis son *veto* à la pose des rails le long des Tuileries; l'administration de l'époque estimait aussi

(1) Voyez la *Revue* du 1er février.

cette voie ferrée fort dangereuse « au débouché des ponts et dans le faubourg Saint-Antoine. »

Toujours est-il qu'au lieu du parcours primitivement convenu, de Sèvres à Vincennes, l'entrepreneur, après avoir établi sa ligne dans Paris, depuis le Point-du-Jour jusqu'à la place de la Concorde, se vit refuser l'autorisation d'aller plus loin. Pendant vingt ans les voitures de l' « Américain, » soulevées sur des crics au coin des Champs-Élysées, échangèrent leurs roues à boudin contre des roues ordinaires. Ce transbordement cessa en 1874, lorsque chacun demeura persuadé que l'introduction de rails, assez appréciés déjà en maintes capitales, offrait plus d'avantages que de périls.

Trois cents kilomètres de ces barres de fer s'incrustèrent et s'allongèrent, en quelques années, sur nos chaussées de Paris et de la banlieue. Ces dernières appartenaient presque toutes à deux sociétés nouvelles : celles des Tramways Nord et Sud. La Compagnie des Omnibus, pleine de méfiance à l'égard des profits que l'on pouvait attendre des localités suburbaines, instruite d'ailleurs par la ligne « Sèvres-Concorde, » qui n'avait jamais donné que des déficits, se réserva, en vertu de son monopole, les meilleurs parcours *intra muros* et abandonna les environs à ses hardies cadettes, qui s'acheminèrent doucement vers la faillite, non sans déployer une louable ingéniosité dans les modes de leur traction et le type de leurs voitures.

Grâce à l'aiguillon de la concurrence, sur tous les réseaux celles-ci furent alors transformées et le voyageur s'épanouit. Au lieu de se frayer un passage à la force du jarret, parmi les jambes entre-croisées des premiers occupans, il atteignit sa place sans effort dans des véhicules élargis. Habitué à sentir, sur sa banquette, ses coudes et ses genoux fortement comprimés par les genoux d'en face et par les coudes d'à côté, tandis qu'il roulait, rudement secoué sur les pavés inégaux, assourdi par la vibration des vitres et par le tonnerre des roues, il éprouva un bien-être délicieux à placer et déplacer ses pieds devant lui à sa guise, sans heurter personne, sans risquer d'être mal jugé par ses voisines; à se sentir aussi glisser presque en silence, sans cahots et avec moins d'arrêts, parce qu'une ordonnance préfectorale ordonnait à toute voiture de se garer devant le tramway, le carrosse du peuple ; comme le populaire d'autrefois se collait aux auvens des boutiques pour laisser passer le carrosse du roi ou des grands.

Cette satisfaction fut de peu de durée; le voyageur trouvait qu'il n'allait pas assez vite et, vers 1889, l'on songea à substituer aux chevaux des moteurs mécaniques. Les essais tentés, dix ans auparavant, par les Tramways Nord n'avaient pas réussi ; on les reprit un peu partout à la fois. Les autres pays nous donnaient l'exemple, et la province même devançait Paris : neuf départemens avaient des tramways à vapeur; Marseille, Lyon, le Havre, Clermont-Ferrand, Angers, Dijon, Rouen, etc., en étaient dotés, tandis qu'il n'en existait aucun dans le département de la Seine.

Notre capitale s'est rattrapée depuis ; presque tous les systèmes y sont aujourd'hui représentés, appliquant à la locomotion qui l'air comprimé, qui la vapeur, qui l'électricité, suivant les convenances particulières de chaque entreprise et suivant les parcours à effectuer. Car la même compagnie emploie, selon ses lignes, l'une ou l'autre de ces forces diverses, selon qu'elle la juge mieux appropriée ou la plus économique. Le génie inventif de nos contemporains utilise à l'étranger, sur une échelle moindre, d'autres sources d'énergie, — l'acide carbonique, l'ammoniaque, le gaz, — et d'autres procédés de traction, les câbles métalliques par exemple, dont Paris possède un échantillon unique : le funiculaire de Belleville. Son installation revint à 600 000 francs par kilomètre. Le coût élevé de ces frais de premier établissement n'est pas compensé par le bon marché et la commodité de l'exploitation : à New-York, dans Broadway, où les « cars, » qui se succèdent à 80 ou 100 mètres d'intervalle, étaient entraînés par ces invisibles fils remorqueurs, qu'une griffe saisissait ou lâchait suivant que le conducteur voulait marcher ou stopper, l'administration a, depuis quelques années, remplacé ce halage souterrain par une canalisation électrique.

A Paris, la vapeur actionne encore plusieurs lignes de tramways, mais son usage tend de plus en plus à se restreindre. Quoique des machines nouvelles, — locomotives sans foyer, automotrices Serpollet, Rowan ou Purrey, — aient réussi à la produire, à la doser, à la discipliner, à la masquer surtout, assez discrètement pour ne pas transformer la ville entière en une immense gare de chemin de fer, la Compagnie des Omnibus est presque seule à lui conserver sa faveur.

Le plus récent modèle, voiture de 48 places, pesant 9 700 kilos vide et 13 000 kilos pleine, est plus légère d'un tiers que les types correspondans à air comprimé ou à accumulateurs élec-

triques, dont le poids, lorsque les voyageurs y sont au complet, atteint 19 000 kilos. Sur la plate-forme d'avant sont placés la chaudière et son foyer, alimenté par du coke, qui descend automatiquement d'une trémie placée sur le côté ; sous les banquettes d'intérieur sont les réservoirs d'eau, dont les 500 litres suffisent pour la journée ; sur le toit de l'impériale se trouve le condenseur, où la vapeur, après avoir fait son effort, retourne se transformer en liquide. Quant aux appareils moteurs, ils sont logés sous le truck.

Ce n'était pas tout de dissimuler, en les répartissant de-ci, de-là, les organes et les provisions qui représentent, en miniature, une locomotive et son tender ; il fallait que le tout manœuvrât sans tapage. Sous les pieds des voyageurs opère le « Silencieux, » chargé de faire taire la vapeur. C'est un gros cylindre en tôle, à l'intérieur duquel elle arrive, « chicanée, » disent les techniciens, par de petits trous percés dans le tuyau d'échappement. Elle s'y met à l'aise et se rend par là sans bruit à la cheminée. Le générateur tubulaire est garni d'une enveloppe d'amiante, qui protège le public contre la chaleur. Debout à côté de lui, le machiniste a sous sa main le levier d'une petite pompe alimentaire, les manettes à secteur denté qui commandent le changement de marche, le régulateur d'admission de vapeur, les freins à air, et son pied repose sur la pédale de sa corne d'appel. Au lieu de coke, certaines automotrices brûlent des huiles lourdes de pétrole ou de goudron, qui, sous un faible volume, possèdent une grande puissance calorifique. Elles évitent ainsi le rechargement fréquent du combustible, comme elles arrivent, grâce au condenseur, à ne presque pas renouveler leur eau.

Moins simple est le moteur à air comprimé, en usage sur les lignes d'Auteuil-Madeleine et de Montrouge-Gare de l'Est. Chaque voiture porte sous son plancher huit « bouteilles, » ou viroles étirées, contenant ensemble 240 kilos d'air. Cet air, livré à lui-même dans l'atmosphère, occuperait, à raison de 1^{gr},3^{c} par litre, un cube de 185 mètres ; c'est-à-dire qu'il remplirait une salle de 10 mètres sur 5, ayant 3^{m},70 de hauteur. Ici, sous une pression de 80 kilos par centimètre carré, il se réduit à un volume presque insignifiant.

Avant d'être distribué aux cylindres moteurs, il pénètre dans une bouillotte, pleine d'eau surchauffée où il « barbote, » et dont la haute température multiplie encore sa propre puissance.

Et comme, parvenu à ce paroxysme d'énergie, il serait trop violent et briserait tout au lieu de travailler avec sagesse, on l'admet graduellement à la liberté dans un appareil intermédiaire, le « détendeur. » Il commence à s'y dilater, et en sort à une pression quatre ou cinq fois moindre (15 ou 20 kilos), qui varie au gré du machiniste, suivant que le terrain est droit ou qu'il faut gravir une côte. Le même air comprimé, qui, lorsqu'on l'envoie actionner les rouages, fait marcher la voiture, lui sert aussi à s'arrêter, si l'on ouvre le robinet, qui bloque les freins en un clin d'œil.

Les cinquante chevaux de force, nécessaires à l'automotrice et à la voiture attelée à sa suite, pendant une partie de la journée, correspondent, pour un voyage aller et retour, à une quantité d'air et d'eau chaude qu'elle ne pouvait, au début de ce mode de traction, emporter avec elle. Il avait fallu installer sous la voie publique des conduites d'air et de vapeur, qui, d'une usine éloignée, aboutissaient à des bornes de chargement, où les machines puisaient en cours de route. Ce système dispendieux offrait de graves inconvéniens et entraînait des arrêts, qui augmentaient notablement la durée du parcours. Aujourd'hui, la compression plus grande de l'air permet d'en transporter suffisamment, et un petit thermo-siphon, chauffé au coke, maintient l'eau de la bouillotte au degré convenable d'ébullition.

II

Toutefois l'air comprimé, comme la vapeur, demeure une force onéreuse pour des véhicules isolés. Ils n'offrent d'avantages appréciables que lorsqu'on veut former des trains, dont le service est en contradiction flagrante avec l'idéal des tramways qui doivent se suivre à de courts intervalles. L'avenir et même, déjà, le présent, appartiennent à la traction électrique, puisque presque toutes les lignes actuellement exploitées, dans les départemens français et surtout à l'étranger, ne pratiquent pas d'autre système, et que celles où l'on avait d'abord essayé des moteurs différens y renoncent peu à peu pour adopter celui-ci.

Mais il est plusieurs manières d'employer l'électricité; les unes sont bonnes, belles et chères : caniveaux souterrains; les autres sont laides, excellentes et bon marché : trolleys aériens; il

en est d'un prix intermédiaire, parfaites d'aspect et non exemptes de danger : les frotteurs à plots; il en est enfin qui n'exigent aucune installation préalable, aucun fil visible ou caché et qui sont plus onéreuses que les chevaux eux-mêmes : les accumulateurs. C'est là une électricité de luxe, fort convenable pour les automobiles qui se louent 1 500 francs par mois à de riches particuliers, mais qui, en fait de tramways, ne constitue nul avantage et n'engendre nul progrès, ni pour le public, ni pour les exploitans.

La traction par accumulateurs, — quel que soit leur système, — est, au dire des entrepreneurs de transport qui l'ont abandonnée après expérience, la pire de toutes. La durée des « batteries, » — réservoirs où l'on emmagasine à chaque voyage l'énergie électrique, — est de cinq à six mois; mais elles ne se détériorent pas en un jour. Leur capacité s'altère peu à peu et leur rendement, par suite, est irrégulier. Comme il est difficile d'apprécier leur état d'usure et le travail auquel elles sont aptes, les voitures restent « en panne » ou doivent se faire recharger avant l'heure prévue. En outre, les accumulateurs ne se prêtent pas à l'élasticité du trafic; avec eux, il faut renoncer à l'adjonction de voitures remorquées. Leur puissance, et par conséquent leur poids et leurs dimensions, proportionnelles aux charges à traîner, une fois choisis, sont immuables. Et l'on ne saurait imposer à une automotrice, en service courant, le poids double ou triple des élémens électriques qui lui seraient nécessaires à certains jours, pour satisfaire à l'affluence de la clientèle. Si les accumulateurs sont encore utilisés à Paris, sur quelques parcours, cela tient uniquement, pour les Omnibus, à ce que leur concession expire en 1910, et qu'ils se soucient d'autant moins d'établir à grands frais des conduites souterraines, que leur réseau se trouvera d'ici peu complètement bouleversé par l'achèvement du Métropolitain. — Déjà leur ligne Louvre-Vincennes, incapable de soutenir la concurrence, se solde par 300 000 francs de perte. — Et cela tient, pour les Tramways Nord et Sud, à ce qu'il leur est interdit de prolonger *intra muros* le trolley aérien dont ils font usage au delà des fortifications, et qu'ils souhaiteraient introduire dans l'enceinte parisienne.

Il faut que le tramway soit comme une sorte de trottoir roulant, qu'il sollicite, par la fréquence de son passage, le prome-

neur ou l'homme d'affaires, et que son prix très minime le rende accessible, plusieurs fois par jour, à la classe populeuse, la « seconde classe, » sans l'obliger à endurer le froid ou la pluie, comme sur l'impériale des omnibus. Il faut pour cela qu'au lieu de calculer minutieusement ce que coûtera et rapportera séparément *chaque véhicule*, avant de se décider à le mettre en route, comme les anciennes « pataches » qui prétendaient toujours partir au complet, les compagnies aient avantage à multiplier l'activité de leurs voitures pour rentrer dans leurs débours initiaux, et dans les frais *invariables* de leur trafic.

On pourrait presque dire sans paradoxe qu'avec le système électrique un réseau n'est vraiment bien exploité que lorsqu'il y a peu de monde dans les tramways. Et, en effet, c'est ce qui arrive très souvent; les statistiques de ces dernières années le prouvent. L'exploitant, dont l'intérêt ici est intimement lié à celui des voyageurs, force la circulation autant qu'il peut, parce que ses dépenses supplémentaires, étant très faibles, sont aisément dépassées par ses recettes supplémentaires.

Tel est le but poursuivi par nombre de Sociétés actuelles, par la ligne Étoile-Montparnasse entre autres, qui peut être proposée pour modèle : la deuxième classe, à 0 fr. 15, ne diffère de la première que par la couleur des banquettes. L'entrée et la sortie des voyageurs s'y font avec rapidité, grâce à la suppression de l'impériale, toujours plus lente à se remplir et à se vider que l'intérieur. Les vieux cadrans à sonnerie et le contrôle qu'ils exigeaient ont été remplacés par des tickets délivrés à chaque personne contre le paiement de sa place, procédé qui garantit pleinement la sincérité de la recette, puisqu'il est aujourd'hui en usage à peu près dans tout l'univers civilisé.

Par ces deux améliorations les arrêts aux bureaux sont devenus plus courts. Il en résulte une grande économie de temps et la même voiture fait plus de courses dans sa journée. Les départs se succèdent à deux minutes d'intervalle et, les plates-formes étant plus vastes, le tramway peut contenir plus de monde. Il est résulté de ces progrès un accroissement inouï de clientèle sur cette ligne qui, de médiocre, est devenue fructueuse, bien qu'elle desserve des quartiers assez éloignés du centre et où les trottoirs, souvent, semblent déserts.

Seulement l'établissement du caniveau souterrain, auquel ces tramways empruntent leur force, est très coûteux. Il revient à

250 000 ou 300 000 francs par kilomètre, suivant les estimations les plus modérées. Il faut, tout le long de la ligne, une espèce de petit tunnel ou de voûte en maçonnerie, étanche et construite avec grand soin, pour installer la conduite cachée dont l'attouchement fait glisser à toute vitesse le véhicule sur ses rails. Substituer à cette excitation permanente un contact renouvelé seulement de cinq en cinq mètres et, au lieu d'aller chercher l'électricité dans le sous-sol, amener celle-ci au niveau de la chaussée; mieux encore, la faire saillir légèrement, — de 27 millimètres, — au-dessus du pavé ou du macadam, tel est le système « à plots, » dont la première application a été faite à Tours, en 1899, et qui s'est acclimaté à Paris avec les nouveaux tramways dits « de pénétration. » Il se recommande par un bon marché relatif — 60 000 francs le kilomètre — et se fait redouter par des accidens maintes fois relatés dans les gazettes.

Rien de plus ingénieux que de mettre le courant électrique à la portée des tramways qui n'ont, suivant la locution vulgaire, « qu'à se baisser pour en prendre, » et qui, en effet, le recueillent au passage sur leur « frotteur, » barre de fer rasant le sol et puisant dans les petits boutons magnétiques, dont l'entrevoie est jalonnée, de quoi continuer leur voyage. Mais aussi rien de plus périlleux que de paver les rues de boîtes sur lesquelles, en posant le pied, on risque sa vie. Les inventeurs répondraient que toute civilisation a ses revers; que l'on voit des gens se casser la jambe, ou même l'épine dorsale, pour avoir rencontré une écorce d'orange sous leur talon, au bord d'un trottoir; que pareille aventure n'arrivait point sous Charles le Sage, au XIVe siècle, parce que les oranges se vendaient à Paris 2 francs de notre monnaie, et que le prolétaire n'en mangeait pas dans la rue, au risque de tuer ou de blesser les passans avec les pelures. Cependant la consommation des oranges n'est point, jusqu'ici, interdite sur la voie publique.

Il est bien vrai, continueront les partisans de ce système, que les plots ont fait des victimes, mais surtout parmi les chevaux, spécialement aptes à être foudroyés à cause de leurs chaussures de fer : — la Compagnie ne prétend pas d'ailleurs que la ferrure des quadrupèdes soit prohibée à l'avenir. — Quant aux piétons atteints, on n'a pas signalé autant de décès que l'on pourrait croire; beaucoup d'entre eux ont eu la bonne chance de s'en tirer avec un membre avarié ou un pied brûlé. Ces cata-

strophes fâcheuses ne le sont pas plus que celles occasionnées par vingt autres progrès contemporains, dans le seul domaine de la locomotion; leur chiffre diminue d'année en année, avec la connaissance plus parfaite des appareils, comme il arrive pour toutes les nouveautés. Au début, certaines « précautions, » que l'on croyait excellentes, ont été précisément la cause des malheurs qu'elles se proposaient d'éviter : ainsi les frotteurs « de sécurité, » traînés par chaque voiture et qui devaient s'opposer à toute dérivation des courans, eurent le résultat contraire, et la suppression de cette « sécurité » funeste fit diminuer les accidens.

Quoi qu'il advienne, il sera malaisé de ne pas répandre quelquefois par terre, à côté du vase à qui il est destiné, un peu du fluide occulte que l'on verse à petits coups, étincelle par étincelle, à cette voiture lancée. Le tarif économique de ces tramways, — 10 et 15 centimes à l'intérieur de Paris, — compense, aux yeux des voyageurs qui en profitent, un danger qui ne les touche pas.

Tout voisin de la ligne, le long des rails, gît sur un lit de sable, dans une tranchée de 70 centimètres de profondeur, un gros rouleau de toile asphaltée. Ces rubans recouvrent un double tube d'acier, armature protectrice, à l'intérieur de laquelle se trouvent d'abord un matelas de jute imprégné; puis un tuyau de plomb, qui emprisonne, dans une couche de brai hydrofuge, les trois câbles de cuivre entourés de filin goudronné. Ceux-ci transmettent, des usines génératrices de la banlieue aux sous-stations installées dans une boutique ou une cave, l'électricité qui s'y « transforme » par une opération analogue à celle que subit, dans nos maisons, le courant alternatif destiné à l'éclairage (1). A cette différence près qu'il faut, non seulement une plus grande *quantité*, mais un *débit* plus vif, — une « tension » ou « voltage » plus haut, disent les ingénieurs, — de la force électrique, pour faire marcher un tramway que pour faire briller une lampe. De sorte qu'au lieu des 110 volts, auxquels elle est réduite pour nos usages domestiques, la pression originaire de 5 000 volts est ramenée simplement à 550, pour alimenter les plots.

La construction de ces boîtes d'asphalte moulé, dont nous n'apercevons à terre que le couvercle, ou tampon métallique, est des plus délicates; l'énergie qui leur est confiée d'en bas, par

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 juin 1896, l'article du *Mécanisme de la Vie moderne*, consacré à l'*Éclairage*.

l'âme mise à nu d'un mince fil de cuivre, elles ne doivent la livrer qu'au contact autorisé des électro-aimans, portés sous le tramway, et se garder de la communiquer à tout autre appel. Au milieu du plot est un godet d'ambroïne, de 15 centimètres de diamètre, plein de mercure, dans lequel plonge un gros clou de fer. Celui-ci reçoit le courant par une tige vissée sur le fond de ce vase. Sa tête, recouverte d'une pastille de charbon graphique, est distante d'un centimètre d'une rondelle, aussi en charbon, fixée sous le centre du tampon. A cet endroit précis et *unique* ce tampon est sensible. Tout le reste de sa calotte, en acier au nickel, est antimagnétique. Attiré par le frotteur aimanté, le clou se colle une demi-seconde au tampon, ouvre le courant, puis le coupe en replongeant aussitôt dans le mercure, jusqu'au passage du tramway suivant.

III

Le conducteur aérien, par « trolley » ou « archet, » a, sur ceux que je viens de décrire, une supériorité qui explique son succès universel : celle du bon marché. De toutes les tractions mécaniques, l'électricité est, dans les villes, la seule qui atteigne pleinement le but que l'on se propose ; de tous les systèmes électriques, le « trolley » est le seul qui procure une exploitation avantageuse, sauf sur les lignes à rendement exceptionnel. Sur 100 réseaux de tramways, du nouveau ou de l'ancien continent, de la France ou de l'Allemagne, de l'Angleterre ou de la Belgique, 91 sont actionnés par cette roulette fixée au bout d'un bras métallique que la voiture porte sur son toit, et qui lui transmet le courant recueilli dans les airs, au long d'un fil de cuivre ou de bronze siliceux.

Ce bras tend à se dresser verticalement, mais il en est empêché par le fil sur lequel il presse. Le contact ainsi établi, la force électrique gagne les moteurs placés sous la caisse, ressort par les roues et retourne, en suivant les rails, à l'usine d'où elle est partie. Cela évite la pose d'un second fil et d'un second trolley. On a soin, pour que ce courant de retour ne dérive pas et n'aille pas suivre par exemple les tuyaux d'eau ou de gaz, de bien isoler le rail par des éclisses en cuivre étamé.

Les conducteurs aériens, de 8 à 9 millimètres de grosseur au maximum, offrent au passage du courant une certaine résistance

d'où provient quelque perte d'énergie. Pour ne pas augmenter leur épaisseur, ce qui offusquerait les regards, et maintenir cependant, sur toute la ligne, une « tension » égale, on alimente ces fils au moyen de câbles de fort diamètre, — les « feeders, » — qui, reliés à eux de distance en distance, leur envoient directement, de l'usine centrale, un renfort d'électricité. Un procédé identique est en usage sur tout le parcours du chemin de fer Métropolitain.

Un autre système, dit « à archet, » remplace le *roulement* du trolley emmanché sur une tige, par le *glissement* d'un cadre de métal frottant le fil électrique comme l'archet de crin frotte la corde du violon. L'usure est plus grande ; mais on a moins de poteaux et de haubans tendeurs, parce qu'on n'a pas besoin de suivre des lignes courbes et que l'on peut mettre le fil *parallèle* aux voies et non pas nécessairement au-dessus d'elles.

Les deux moteurs, de 20 à 25 chevaux, que possède chaque voiture et qui actionnent les essieux, directement ou par l'intermédiaire de bielles, de chaînes et d'engrenages, sont en général plus puissans que n'exigerait la marche en terrain plat, afin de conserver la vitesse normale dans les parties accidentées et de faciliter les démarrages. Ils sont de types et de prix variés. Le coût de la voie ferrée diffère aussi, comme pour les tramways à chevaux, selon le poids des rails, et selon que leurs traverses reposent sur un lit de béton ou sur du sable, avec ou sans garniture de pavés, vieux ou neufs. Mais l' « équipement » électrique de ce mode de traction, avec son matériel très simple de fils, d'isolateurs et de poteaux-consoles, tous les quarante mètres, ne revient pas à plus de 20 000 francs par kilomètre.

Le trolley, si serviable, si accommodant, a tout pour plaire ; il n'a contre lui que sa laideur. Aux yeux du Parisien, c'est quelque chose. Paris sait souffrir pour être beau. Le Parisien voyage en province, à l'étranger ; il voit de grandes, et même de petites villes, beaucoup mieux desservies que la sienne et il n'est pas fâché d'avoir un accès facile dans les véhicules publics de ces cités favorisées. Puis il rentre chez lui, retrouve les omnibus complets et rares, et ne souffle mot, parce que sa fierté secrète est chatouillée de l'idée que sa capitale est vraiment la plus imposante de toutes, la plus plaisante à la vue, et que la déparer en quelque point serait un crime de lèse-humanité. Il est bien plus sensible à sa magnificence qu'à sa commodité ; pour l'embellir, il n'est rien qu'il ne fasse.

Dans ce Paris, qui se croit démocratique et que l'on dit révolutionnaire, la maison du bourgeois s'est beaucoup plus transformée, depuis un siècle, que le logis de l'ouvrier. Il y existe des taudis immondes, des impasses dérisoires, où de pauvres gens sont entassés et respirent à peine. Mais ni ces électeurs ne se plaignent d'être mal logés, ni leurs mandataires n'auraient l'idée de renouveler le « home » du prolétaire, par quelque vaste opération de crédit qui ne coûterait rien au public, tandis que le percement d'une artère nouvelle et splendide, qui exige des millions, réunit tous les suffrages.

La noble passion de l'esthétique domine toutes nos entreprises d'édilité. Nos ponts les plus larges se trouvent, par malheur, dans les quartiers les moins fréquentés : à la gare d'Orléans et au Point-du-Jour. Plusieurs, dans les quartiers du centre, ceux des Saints-Pères ou de la Concorde sont notoirement trop étroits. Ce dernier est chaque jour encombré par les voitures qui vont, des rues Royale et de Rivoli, au boulevard Saint-Germain, au point où la communication, entravée depuis la rue du Bac par le jardin des Tuileries, reprend entre les deux rives de la Seine. L'expérience prouvait que ce pont, insuffisant, demandait à être élargi; la dernière Exposition universelle en offrait l'occasion. Mais quelques artistes et lettrés ayant fait observer que le dôme des Invalides serait une perspective vraiment majestueuse pour le promeneur des Champs-Élysées, les gens en place, les corps élus, la Ville entière, s'éprirent aussitôt de l'idée. L'on s'empressa de mettre à bas un palais horizontal qui masquait l'Esplanade, d'en bâtir deux autres verticaux, pour encadrer une agréable percée, et de jeter sur le fleuve un pont gigantesque, une merveille de pont, où cinquante voitures de front se croiseraient à l'aise, mais où il n'en passe presque pas une, parce que ce pont ne mène à rien qu'à des lieux déserts.

Nulle critique pourtant ne s'élève contre lui, parce qu'il a grand air; c'est un bibelot superbe. Mais le peuple qui, ayant besoin de ponts pour passer une rivière, les place là où ils « font bien, » plutôt que là où ils peuvent servir, ne semble pas mûr pour le trolley aérien. Il semble difficile d'admettre, avec les Compagnies de tramways qui sollicitent son établissement, que « le trolley bien compris puisse revêtir un caractère ornemental, » et l'on frémit à la pensée des supports « gracieux et élégans » qui nous guettent. Hélas! ils appartiendront sans doute à

cette famille architecturale à qui nous devons les kiosques à journaux, les rotondes découpées en tôle brune, les colonnes-spectacles, les boîtes à lettres lumineuses et autres objets d'art appliqué aux nécessités urbaines. Nous subirons aussi les trolleys..., en gémissant, mais nous les subirons. Aux conseillers municipaux qui le gourmandaient véhémentement pour les avoir laissés pénétrer à l'intérieur des fortifications, dans un parcours de quelques centaines de mètres, — sans parler d'une installation *provisoire* dans la rue du Quatre-Septembre, — le préfet de la Seine répondit que « bientôt, peut-être, on exigerait de lui d'autoriser *partout* » ces fils détestés. Cet avis prophétique ne se réalisera pas à la lettre; mais la force des choses acculera l'administration et les représentans du peuple parisien à cette alternative : faire marcher les nouveaux tramways eux-mêmes, avec l'argent des contribuables, très chèrement; ou permettre aux concessionnaires actuels, qui ont accepté à la légère des conditions ruineuses, de recourir, pour exécuter leur cahier des charges, à l'exploitation économique par trolleys.

Ces nouveaux tramways « de pénétration » sont le dernier épisode de la lutte néfaste engagée depuis longues années entre la Ville et la compagnie des Omnibus. Ils font partie d'un plan ingénieux qui consistait, faute de pouvoir vaincre l'indolence de cette Compagnie privilégiée, à lui susciter des concurrens qui la ruineraient, en se ruinant eux-mêmes. Ni les honnêtes omnibus, longtemps attachés aux vieilles routines par lesquelles ils avaient prospéré; ni les tramways imprudens, dont les actionnaires, sur la foi de quelques « enfleurs » d'affaires, engagèrent leurs fonds mal à propos, ne méritent un intérêt excessif. Ces derniers croyaient s'enrichir en introduisant, à bon marché, dans Paris les habitans de Fontenay-sous-Bois et de Noisy-le-Sec, du Raincy et de Villemomble, de Bonneuil, de Châtenay et de trente autres localités du département de la Seine, insuffisamment reliées jusqu'ici avec la capitale. *A l'intérieur de Paris*, ils espéraient bien aussi détourner, grâce à leurs bas tarifs de 0 fr. 10 et 0 fr. 15, le trafic des omnibus qui suivaient une voie parallèle. Les bénéfices semblaient si sûrs que la « Compagnie française de traction, » pour garder les tramways de pénétration, abandonna le Métropolitain, dont le succès lui semblait moins assuré.

L'événement déjoua ces calculs. Les frais, dans Paris, sont

tels que ces tramways perdent de l'argent *intra muros*, malgré l'affluence des voyageurs, tandis qu'ils en gagnent dans la banlieue, *avec le trolley*, quoique la clientèle soit beaucoup moindre. La clientèle, d'ailleurs, ne peut suffire partout aux divers moyens de transport qui la sollicitent. Parfois les nouveaux tramways l'emportent : les omnibus « Charenton-Bastille » étaient battus par le chemin de fer de Vincennes, que la Compagnie Thomson-Houston, grâce à ses tarifs, a très rondement dépossédé. « Malakoff-Les Halles, » des Tramways Sud, concurrence de même à moitié prix la ligne des omnibus « Plaisance-Hôtel de Ville, » qu'elle coudoie sans cesse, et fait ainsi 120 francs par voiture.

Mais la moisson n'est pas toujours aussi fructueuse. Sur les dix-neuf concessions accordées, une partie, — la moins bonne, — reste à l'état de projet; les intéressés ne veulent ou ne peuvent exécuter un marché dont ils voient maintenant les périls. Le service des lignes qui fonctionnent est défectueux, parce que les fonds manquent pour l'assurer convenablement. Dans les Compagnies qui exploitent simultanément d'anciens parcours, à 0 fr. 15 et 0 fr. 30, et des parcours nouveaux, à 0 fr. 10 et 0 fr. 15, le bénéfice des premiers atténue le déficit des seconds. Dans les entreprises récentes, — « Tramways de la Rive gauche, » « Est » ou « Ouest Parisien, » — le capital disparaît goutte à goutte. Il ne tardera pas à s'épuiser, et déjà l'on peut considérer comme illusoire le terme de 1930 assigné aux engagemens réciproques de la Ville et de ses contractans. Ceux-ci, aux prises avec leurs difficultés financières, demandent à la municipalité d'accroître leurs recettes, en relevant les tarifs, ou de réduire leurs dépenses en autorisant le trolley.

L'une et l'autre permissions leur ont été refusées. « Ils n'avaient, leur a-t-on répondu, qu'à mieux faire leurs calculs. Ce n'est pas à eux, mais au public lésé par leur inertie et leur gestion mauvaise, qu'il appartient de se plaindre. » L'Hôtel de Ville, le Palais-Bourbon ont entendu l'écho de ces doléances, que le représentant de l'État a décemment clôturées en ces termes : « Là où il n'y a rien, le gouvernement perd son droit. »

Les affaires de transport urbain, en effet, sont si parfaitement embourbées et embrouillées, grâce au système suivi à leur égard, que le pouvoir est vis-à-vis d'elles désarmé. Comme en tout échec, chacun rejette sur d'autres la responsabilité, et peu

importe d'ailleurs à qui elle incombe. Seulement l'administration se rend compte que vainement elle ferait les gros yeux et élèverait la voix. La menace d'une « déchéance » éventuelle n'est pas pour effrayer des industriels en possession d'un privilège qui les ruine.

La compagnie des Omnibus, maintenant que son bénéfice, — de 3 centimes par voyageur en 1860, — après s'être réduit progressivement à un quart de centime en 1899, est aujourd'hui totalement évanoui, a, comme les autres, intérêt à braver cette « déchéance. » Peut-être l'eût-elle fait déjà sans l'interprétation contentieuse que soulève, pour les exercices antérieurs, un certain article 6 de son cahier des charges, relatif au partage des bénéfices entre elle et la ville de Paris. Elle doit, en tout cas, pour subsister, remanier son réseau de fond en comble; cette doyenne des entreprises parisiennes, en quelque sorte expropriée par ses cadettes, cherche maintenant ses voies et sa vie au milieu des nouveaux modes de transport.

IV

La plus redoutable mine le sol sous les pieds de ses chevaux et enlève aussi à la route fluviale une partie de ses voyageurs. Les bateaux éprouvent, malgré leurs modestes tarifs, les effets de cette concurrence. Sur cette gaie rivière aux quais bordés de palais, le trajet, au printemps, en été, est une promenade charmante. L'un des hauts fonctionnaires du Métropolitain, qui, de son domicile à son bureau, a le choix entre les tunnels de sa Compagnie et le pont ensoleillé des « Mouches, » m'avouait qu'il donnait toujours la préférence à ces dernières. Mais, par le froid et le mauvais temps, les berges sont peu engageantes, les stations semblent d'un accès difficile et, en toute saison, la rapidité des wagons l'emporte sur celle des bateaux.

Aussi la Compagnie qui les exploite a-t-elle vu depuis trois ans ses titres tomber de 750 à 200 francs, et ses bénéfices réduits à fort peu de chose, depuis la mise en service des voies ferrées qui courent parallèles à la Seine. Incapables d'abaisser leurs prix, puisqu'ils n'exigent que 10 centimes pour un trajet de 15 kilomètres, du Point-du-Jour à Charenton, les bateaux auraient pu tenter de lutter par un accroissement de vitesse. Leurs machines, d'une force de 80 à 100 chevaux, leur permettraient

de marcher beaucoup plus vite ; sur les cinquante minutes qu'ils passent à descendre du Pont d'Austerlitz à Auteuil, — soit 9 kilomètres et demi, — les treize escales, où ils doivent stopper, leur font perdre vingt-cinq minutes. Ils pourraient en regagner dix ou quinze entre les stations en accélérant leur allure actuelle de 16 kilomètres à l'heure ; mais l'administration s'y oppose, parce que les berges du fleuve et les établissemens riverains souffriraient du déplacement d'eau que comporte une vitesse plus grande.

Depuis 1867, date de son introduction à Paris, jusqu'à ce jour, ce mode de transport offre aux voyageurs un maximum invraisemblable de sécurité. Entre bateaux de commerce, il se produit, chaque année, dans la traversée de la capitale, une centaine de collisions ; il en sombre une trentaine. Ces naufrages ou ces avaries ne sont pas sans faire quelques victimes parmi les marins. Sur les « bateaux-omnibus, » en trente-cinq ans, on n'a jamais eu à signaler un seul cas d'accident mortel.

Lorsqu'ils vinrent de Lyon, où, depuis 1855, ils avaient pris possession de la Saône, la Seine se prêtait mal à un service analogue. Le mouillage qu'elle offrait pendant la saison des basses eaux était faible et variable ; le barrage de Suresnes n'existait pas, et la navigation n'était possible que dans la partie la plus profonde du chenal. Le passage autour des îles était encombré par plusieurs rangées de constructions flottantes. D'anciennes fondations de pompes ou de piles démolies constituaient, sous certaines arches de ponts, des écueils infranchissables. Les « Mouches » sillonnaient la rivière depuis deux ans à peine, que déjà elles transportaient 8 millions de voyageurs ; ce chiffre, en 1887, avait doublé ; en 1899, il s'élevait à 28 millions et à 42 millions l'année suivante, grâce à l'Exposition universelle, depuis laquelle il a sensiblement décru.

Durant cette période, alléchées par leur succès, les « Hirondelles » étaient venues leur disputer la clientèle et, peu après que les deux rivales eurent fusionné sous le nom de « Bateaux-Omnibus, » de nouveaux concurrens, les « Express, » surgirent en vue de prendre leur part du trafic.

Propriétaire du matériel de ces diverses entreprises perfectionné par elle, la Compagnie actuelle possède une flotte de 100 bateaux, d'une valeur initiale de 15 millions de francs, qui ne marchent tous ensemble qu'aux jours des plus fortes recettes :

le dimanche du Grand-Prix, le lundi de la Pentecôte, et le 14 juillet. A l'ordinaire, 55 bateaux en hiver, 70 en été suffisent; chacun peut contenir 400 voyageurs, tant sur le pont que dans des salons chauffés à la vapeur et éclairés à l'électricité.

Le plus gros chapitre de dépense est le personnel, dont l'effectif, déterminé par la Préfecture de police, se compose pour chaque bateau d'un pilote, un receveur, un mécanicien, un chauffeur et un marinier. Ce dernier n'a d'autre mission que d'aider le pontonnier dans l'amarrage aux stations. Les chauffeurs nourrissent les foyers avec 400 000 hectolitres de coke, employé à l'exclusion du charbon dont la fumée incommoderait les voyageurs.

Le chef responsable, à bord, est le pilote-capitaine, qui tient le gouvernail et dirige la manœuvre. Dur métier, auquel conviennent seuls des hommes robustes, sobres, disciplinés, doués d'un coup d'œil sûr, dont l'attention est toujours en éveil. Ils ne reçoivent leur commission et leur diplôme qu'après un examen technique sur les ordonnances qui concernent la navigation et un stage minimum d'un an sur des bateaux à vapeur. La majeure partie des pilotes viennent du Rhône, du lac de Genève et des Flandres. Le matelot de Seine est moins apprécié; on lui reproche de « tirer des bordées » fréquentes et d'être trop ami de la boisson. Les mécaniciens aussi viennent du dehors : presque tous sont Auvergnats et spécialement Aveyronnais. La Compagnie, suivant ses besoins, recrute sur les quais des auxiliaires; mais, durant les chômages plus ou moins longs, — de quarante jours parfois, — qu'imposent les crues ou les glaces, les titulaires, employés à l'année, sont seuls payés.

A cette catégorie appartiennent les receveurs, dont le salaire, — 6 francs par jour, — est moindre que celui des mécaniciens ou des pilotes, qui gagnent de 8 à 11 francs. Ils opèrent leur recouvrement à peu près sans contrôle. Les tourniquets et les tickets seraient impraticables, le dimanche, lorsqu'il faut embarquer une file de 400 personnes en cinq minutes. L'on perdrait, avec ces formalités, plus d'argent qu'il n'en peut être dérobé par un agent infidèle. Cependant les pontonniers comptent les voyageurs à la sortie et, si leurs feuilles ne concordent pas avec celles des receveurs, on signale tel ou tel bateau à la surveillance d'un inspecteur-chef.

Celui-ci a sous ses ordres des agens occultes, inconnus même

de l'administration centrale, que seul il engage et congédie lorsqu'il les croit « brûlés. » Tantôt confondus à bord, dans la foule, tantôt plongeant du haut des quais ou paresseusement accoudés sur le parapet d'un pont, ils suivent de l'œil les allées et venues des embarcadères.

V

La première période de l'histoire des transports urbains avait duré deux siècles, depuis l'apparition des chaises à porteurs et des fiacres jusqu'à la création des omnibus. La seconde période, moins longue et beaucoup plus remplie, marquée par le développement de la traction mécanique, a pris fin avec l'inauguration du « Métropolitain. » Par lui s'ouvre une ère nouvelle.

Tandis que les moyens de communication se multipliaient au long des vieilles rues, des boulevards modernes et dans le lit de la rivière, Paris s'étendait de tous côtés ; les distances, par suite, augmentaient ; la population croissait et, avec elle, l'enchevêtrement des piétons et des véhicules destinés aux personnes et aux marchandises. Et, comme véhicules et piétons sortent aux mêmes heures et fréquentent les mêmes lieux, ils se gênaient les uns les autres de plus en plus ; si bien qu'il devint urgent de poster des sergens de ville au croisement des voies les plus fréquentées, pour faire à chacun sa place et sa part. Introduire au sein d'une circulation si intense qu'elle s'entravait elle-même la locomotion à grande vitesse était un rêve. On ne tarda pas à s'en apercevoir. Électriques ou à vapeur, les tramways sont incapables d'user de la vélocité dont les a dotés la science. Ils se frayent un passage, au centre de la ville, aussi lentement que les chevaux. La force des choses, la prudence de leurs directeurs, les pouvoirs publics eux-mêmes qui les avaient encouragés à se transformer, s'opposent à toute accélération de leur allure. Et l'on s'aperçut que, pour « brûler le pavé, » à travers ce Paris dont on ne pouvait vider les rues, il fallait s'y ménager une route vide... sous les pavés.

L'idée n'était pas nouvelle. Sans remonter jusqu'à 1855, où M. Brame proposait de relier le cœur et, plus exactement, le « ventre » de Paris aux gares du Nord et de Lyon par une ligne dite des Halles, un projet de chemin de fer intérieur, inspiré par l'exemple de Londres, vit le jour en 1872. Il reçut le nom

de « Métropolitain, » traduit littéralement de l'anglais et n'alla pas plus loin que ce baptême, jusqu'à 1898. Pendant vingt-cinq ans, les pourparlers continuèrent. D'autres capitales avaient peu à peu construit des voies ferrées urbaines, Paris en demeurait privé. Il semblait plus difficile à ce peuple libre de jeter des rails de la Madeleine à la Bastille qu'à un État despotique de lancer des locomotives transsibériennes à travers un continent tout entier. La lutte se poursuivait, âpre, tenace, irréductible, entre la municipalité, qui tenait pour un réseau exclusivement parisien, et le gouvernement, qui voulait lui imprimer un caractère de transit général, voire d'intérêt stratégique. Ce système, non dénué d'avantages, qui aurait transformé le sous-sol de la cité en un embranchement gigantesque, où les Compagnies de l'Orléans et du Nord, de Lyon et de l'Ouest, auraient échangé sans transbordement leurs cliens et leurs colis, où les touristes du Parc Monceau à la Bourse se seraient confondus avec les passans de Calais à Nice, aurait eu pour conséquence fatale de sacrifier les premiers aux seconds.

Les deux sortes de trafic ne pouvaient se mêler sans se nuire. Le Conseil général des ponts et chaussées se prononça en ce sens et l'État finit par s'incliner devant cet avis. La voie métropolitaine est de même largeur que les autres, — $1^{m},44$, — mais le matériel des grandes lignes ne pourrait entrer dans ses souterrains, dont le gabarit est inférieur.

Restait à déterminer les bases de la concession : la Ville avait si bien pris ses précautions pour que ceux qui traiteraient avec elle ne fussent pas exposés à gagner de l'argent, qu'il ne se trouva personne pour exécuter le travail. Aucun groupe financier ne voulut se charger de l' « infrastructure, » c'est-à-dire des tunnels, tranchées et viaducs, par où devait passer le chemin de fer, ainsi que de la réfection des voies publiques, endommagées par les percemens. Sur plus des deux tiers de leur tracé, — 70 pour 100, — les lignes nouvelles consistent en effet en galeries souterraines ; 16 pour 100 seulement de leur longueur sont des tranchées couvertes et 14 pour 100 des viaducs. Partout elles empruntent le sous-sol des rues et épousent d'assez près leur relief, de sorte que les voyageurs n'aient pas trop à descendre pour accéder aux stations.

Le *Central London*, analogue à notre Métropolitain, s'est établi à 30 mètres sous terre. A cette profondeur, il est tranquille ;

aucune de ces multiples canalisations d'eaux propres ou sales, d'électricité ou de gaz, plus ou moins enfoncées sous la croûte du macadam ou du pavé, ne le gêne. Aussi sa voie est-elle partout horizontale : d'où grand avantage de traction. Il en coûte cher, à Paris, pour gravir de brusques pentes au Châtelet et à la place de la Concorde. Mais l'économie de force électrique est fâcheusement compensée, à Londres, par l'obligation d'entretenir des ascenseurs à chaque station, le public ayant peu de goût pour escalader 200 marches.

Au premier regard jeté sur la carte de notre Métropolitain, les sinuosités de certaines lignes ne laissent pas que de surprendre, et aussi l'absence de certaines autres dont l'utilité semblait incontestable. Tel le parcours de Notre-Dame-de-Lorette à la rue de Sèvres, par les rues Drouot, Richelieu, des Saints-Pères ou du Bac. Mais ces voies, où la circulation est extrême, sont trop étroites, dit-on, pour permettre le développement des stations, dont la largeur est de 14 mètres, et le Conseil municipal s'est refusé à exproprier des immeubles. Quant à creuser sous une maison, nul ne l'ose, parce qu'on n'est jamais sûr, quelque célérité que l'on y mette, de ne pas provoquer un éboulement avant d'avoir effectué les travaux de consolidation nécessaires.

Le réseau parisien coûtera 240 millions à la Ville, qui en construit le gros œuvre, et 60 millions à la Compagnie exploitante, pour l'installation des voies et des transmissions électriques, les ateliers, les usines et la fourniture du matériel. Six lignes, d'une longueur totale de 65 kilomètres, faisaient l'objet de la concession primitive : de Vincennes à la Porte-Maillot, de la Porte-Dauphine à la place de la Nation, par les anciens boulevards « extérieurs, » retournant à la Place de l'Étoile par l'Observatoire, la gare Montparnasse, le Champ-de-Mars et le Trocadéro ; de Courcelles à Ménilmontant, par la gare Saint-Lazare, la Bourse et la place de la République.

L'issue de l'entreprise paraissait assez incertaine tout d'abord, puisque la Ville stipulait qu'elle pourrait, à son gré, se borner aux trois lignes ci-dessus, ou en établir ensuite trois autres : de Clignancourt à la porte d'Orléans, par les gares du Nord et de l'Est, les Halles et la rue de Rennes ; du boulevard de Strasbourg au pont d'Austerlitz, par le boulevard Magenta et la Bastille ; du cours de Vincennes à la place d'Italie.

Le succès ne se fut pas plutôt affirmé, par l'affluence du

public dans les wagons mis à sa disposition, que non seulement l'achèvement facultatif du premier réseau fut décidé, mais qu'un second parut nécessaire : d'Auteuil à l'Opéra, par Grenelle, l'École-Militaire, les Invalides, la place de la Concorde, et, du Palais-Royal à la place du Danube, par l'avenue de l'Opéra, la rue Lafayette et les Buttes-Chaumont. Celui-ci est déjà voté, concédé en principe, et ce ne sera sans doute pas le dernier.

Notre capitale, ainsi, sera dotée du seul véhicule qui convienne aux longs trajets ; et, par lui, ces longs trajets se feront aussi rapidement que les plus courtes distances aujourd'hui. De là toute une révolution dans l'existence du Parisien et, par suite, dans la valeur et le loyer des immeubles, au centre et sur les confins de la cité.

Les lignes « Vincennes-Porte Maillot » et « Porte Dauphine-Place de la Nation, » seules ouvertes jusqu'à ce jour, font augurer des résultats que confirmera la mise en service, au printemps de 1904, de la transversale « Parc Monceau-Père Lachaise » par la Bourse et la rue Turbigo. Elles permettent aussi d'apprécier ce cheminement de taupe, accompli de façon si discrète que, sauf quelques palissades pour masquer les « taupinières, » — l'amas des déblais vomis par les galeries à mesure qu'elles avancent, — le passant ne se douterait guère de la mine creusée sous ses pas.

Souvent on ne troue même pas la chaussée ; les points d'attaque sont invisibles. Sur la ligne « Porte Maillot-Vincennes, » où l'on avait à fouiller et à évacuer 850 000 mètres cubes de terre, tout en amenant des matériaux correspondant à 310 000 mètres cubes de maçonnerie, les lots compris entre la rue de Reuilly, au faubourg Saint-Antoine, et l'avenue de l'Alma, furent mis en relations directes et souterraines avec le canal Saint-Martin ou avec la Seine, et reçurent, par ces voies cachées, les pierres meulières de Souppes et le ciment de Portland à prise lente, en échange des sables argileux, des marnes et des gravats, qu'ils envoyaient se déverser dans des péniches amarrées le long des quais.

Les gravats et remblais coulans venaient surtout de la rue de Rivoli, où se rencontraient les déchets écroulés du Paris de nos pères ; terrains fréquemment coupés par de vieux murs et des fondations sans objet. Sur l'emplacement de l'ancien château de la Bastille, ces remblais atteignaient une épaisseur de 10 mètres. Partout ailleurs, sauf à l'avenue de la Grande-Armée et au cours

de Vincennes, où l'on traversait des terrassemens récens, le sol vierge de la capitale, formé de calcaires grossiers sur les hauteurs de l'Arc de Triomphe, et de solides graviers, alluvions préhistoriques du fleuve, dans la vallée du Palais-Royal, offrait de bonnes conditions pour le percement du tunnel.

Ce tunnel, de 7 mètres de large et de $5^{m},20$ de hauteur, est, en général, très voisin de la chaussée. Les rails du chemin de fer sont posés à 6 mètres plus bas que le sol des rues et la partie supérieure de la voûte n'est guère qu'à $1^{m},50$ au-dessous du niveau des trottoirs. Parfois elle le touche ; la maçonnerie du plafond est alors remplacée par des poutres en fer et ce tablier métallique, qui recouvre le souterrain, porte directement le béton du pavage en bois.

Le choix de cette assiette plaçait le Métropolitain dans le même horizon que les égouts de la ville ; il fallut remanier leur tracé. Le collecteur, qui tenait le milieu de la rue de Rivoli, fut d'abord rejeté sur le côté, puis dirigé vers la rue Saint-Honoré et l'avenue de l'Opéra, remplacé par des émissaires de moindre importance le long des immeubles riverains. Les conduites d'eau, logées dans les égouts, ont dû subir des déplacemens analogues ; de même les canalisations d'air comprimé, les lignes télégraphiques et téléphoniques. Les conduites de gaz et d'électricité, situées à une moindre profondeur, purent être respectées, grâce aux précautions prises lors des travaux accomplis dans leur voisinage.

Le relief de la ligne Vincennes-Porte Maillot offre l'image d'une cuvette à fond plat, dont les bords sont formés par deux pentes, l'une de 12 mètres de hauteur à la place de la Nation, l'autre de 24 mètres à l'avenue des Champs-Élysées. La partie basse de la voie eût été presque constamment au niveau normal des eaux de la Seine.

Mais cette uniformité est trois fois rompue par la rencontre de grands égouts qu'il était impossible de supprimer ou de dévier. Pour passer sous ces collecteurs, aux boulevards Diderot et Sébastopol et à la place de la Concorde, il a fallu abaisser le rail du Métropolitain jusqu'à près de 6 mètres au-dessous du fleuve. Ces brusques changemens de profil, comportant des descentes et des ascensions de 4 centimètres par mètre, exigent une grosse dépense de force électrique. On consomme, à chacun de ces passages de quelques centaines de mètres, quatre fois plus que dans le parcours d'une distance équivalente en terrain droit.

VI

Le percement du souterrain devait, en principe, s'effectuer au moyen du « bouclier, » carapace défensive, à l'abri de laquelle s'exécutent la fouille et le revêtement et qui avance peu à peu sans cesser de maintenir les terres. Cette voûte provisoire de fer et d'acier, armée à l'avant d'un fort tranchant, mue par l'air comprimé ou la presse hydraulique, découpe le cintre projeté, à même le sol, comme un gigantesque emporte-pièce. C'est un engin d'invention française, dû à l'ingénieur Brunel, qui, le premier, l'employa en 1825 sous la Tamise. Hersent, Jean Berlier et d'autres l'ont beaucoup perfectionné de nos jours. Soit retard des usines de construction, soit lenteur d'outils mal conditionnés, progressant de 2 mètres par jour seulement, le bouclier n'a joué ici qu'un rôle moral; il a servi à rassurer le public. Pratiquement, on s'en est peu servi. La galerie a été creusée par la méthode ordinaire : les ouvriers s'ouvrant un chemin dans la roche avec la poudre, dans le calcaire avec la pioche, avec le couteau dans la glaise.

Ce forage préliminaire est assez étroit : on l'élargit jusqu'au diamètre extérieur de la voûte future, que l'on construit aussitôt, à l'abri d'un boisage solide, étayant la terre d'alentour. Les mortiers de ce toit concave une fois pris, et les moindres vides comblés entre lui et le sol adjacent, par des injections de ciment liquide, il faut maçonner en sous-œuvre les parties latérales du tunnel, — les « pieds-droits, » — en enlevant la terre avec grandes précautions, pour ne pas ébranler la voûte. On opère, de bas en haut, sur des portions de trois mètres à la fois, et jamais sur deux parties en face l'une de l'autre, laissant à ces premiers murs le temps de durcir avant d'évider entre eux de nouvelles parois. L'enlèvement du « strosse, » c'est-à-dire de la masse jusqu'ici intacte, qui obstrue le milieu du tunnel et l'établissement du sol bétonné, — le « radier, » — terminent ces diverses opérations de l'ingénieur et du terrassier. Elles se poursuivent simultanément, une équipe suivant l'autre, à quelques vingtaines de mètres de distance.

L'infrastructure de la ligne Vincennes-Maillot s'est effectuée en dix-sept mois seulement, sans que le public se soit douté des difficultés vaincues : tantôt il fallait déranger de gros blocs de grès,

placés à une époque inconnue dans le fond de ce « marais » dont le quartier voisin de la Bastille a pris le nom ; tantôt les égouts, provisoirement barrés, se décollaient par le fond et inondaient le tunnel ; ou bien la nappe des eaux souterraines menaçait de l'envahir, lorsque l'on passait, près de la tour Saint-Jacques, à 14 mètres de profondeur sous la chaussée, et qu'on tremblait pour les maisons riveraines, alignées à 11 mètres de distance seulement. Au voisinage du Trocadéro, le terrain est miné jusqu'aux entrailles par d'anciennes carrières. Sans de nombreux puits de consolidation, il se fût effondré. Deux fois seulement, aux places de l'Étoile et de la Concorde, par suite d'un excès de hardiesse des entrepreneurs, le sol creva ou s'affaissa. L'expérience acquise nous garantit de ces accidens pour l'avenir. Certaines obstructions presque incroyables ont causé quelque gêne : si la station des Tuileries, par exemple, est ridiculement étriquée, c'est que l'État a refusé de laisser creuser sous le jardin, crainte d'altérer la symétrie des arbres sur la terrasse des Feuillans.

En de vastes ateliers, à Charonne, la Compagnie métropolitaine, chargée du ballastage et de la pose des rails, construit et entretient son matériel. Elle produit la force électrique nécessaire pour le faire fonctionner, à Bercy, dans une usine de 10 000 chevaux, capable d'envoyer plus tard, sur les diverses lignes, 6 000 kilowatts-heure. Le kilowatt, vendu par les secteurs parisiens *un franc cinquante centimes*, — 15 centimes l'hectowatt, — aux personnes qui emploient dans leurs appartemens ce luxueux éclairage, coûte ici *vingt fois moins* cher : 8 centimes environ. Pour remorquer les huit voitures dont se compose un train, à la vitesse de 35 kilomètres à l'heure, la dépense est de 45 kilowatts; ce qui représente, en éclairage, la consommation de 1 280 lampes de 10 bougies pendant une heure et, en force analogue à celle des machines, l'énergie d'environ 60 « chevaux-vapeur. »

Cette énergie est livrée au rail du chemin de fer sous une forme plus *concentrée*, si l'on peut ainsi dire, qu'elle ne l'est aux ampoules incandescentes : sous la tension de 500 volts et non de 110. Supposez que l'électricité se transmette, non par un fil, mais, comme l'eau, par un tube : « ampère » représenterait le diamètre de ce tube, « volt » signifierait la vigueur avec laquelle l'eau y est chassée, et « watt » mesurerait en litres le débit obtenu, résultant de la poussée du liquide autant que de la largeur du tuyau.

De l'usine partent, à la tension de 5000 volts, trois courans alternatifs, — « triphasés, » en langue technique, — dont les marches différentes se combinent, et annulent ainsi leur mutuelle alternance : l'une étant au point fort tandis que l'autre est au point faible. Ces trois courans sont d'abord réduits, sur trois bobines, au dixième de leur puissance, dilués, comme de l'alcool pur dont on augmente le volume en abaissant le degré. Ils sont mélangés ensuite et transformés en un seul courant continu. Ces deux opérations leur font perdre 20 pour 100 de la force initiale, dont on n'utilise ainsi que 80 pour 100.

Au début de l'exploitation, l'énergie électrique était distribuée aux voitures automotrices uniquement par le rail, dit « de prise de courant, » établi à droite de la voie. Ce rail, chargé par l'augmentation du trafic d'une intensité exagérée, donna lieu à des pertes importantes. Pour y remédier, des « feeders, » ou câbles de gros diamètres, transmettent aujourd'hui directement, de l'usine, une force constante. Le retour du courant épuisé, — à 4 ou 5 volts de tension seulement, — se fait par un des rails de roulement.

Asseyons-nous à côté du mécanicien, — du « wattman, » — dans l'étroite cabine où il se tient, à l'avant de la voiture automotrice, mais ne l'importunons pas de questions ; il n'aurait guère le loisir d'y répondre. Son métier exige une application soutenue. Tourner de la main droite la manivelle de l'appareil appelé « contrôleur, » qui établit le contact par des balais frotteurs, règle, modère ou coupe le circuit, et manœuvrer de la main gauche, ou du pied, le frein à air qui agit sur toutes les voitures, semble chose peu compliquée. Mais il est de bonnes et de mauvaises manières de conduire un train. Le démarrage, graduel ou précipité, la marche « par séries » ou en « parallèle, » importent fort à la Compagnie. Le wattman gâche ou économise beaucoup d'électricité, suivant qu'il est plus ou moins habile. S'il a bon doigté, il sait prendre toute sa vitesse entre deux stations, lancer son train et le laisser ensuite filer par la force acquise.

Il a l'œil fixé sur les signaux du « block-system » qui jalonnent sa route : chaque train fait passer au rouge la lueur jaune du fanal qu'il franchit ; il remet en même temps au jaune la lumière de l'*avant-dernier* fanal rouge, à quelque cinq cents mètres derrière lui, libérant la voie à mesure qu'il avance. Il est ainsi

protégé constamment par deux lumières rouges; de sorte que, s'il tombait « en panne » à peu de distance en avant de la première, la seconde au moins avertirait le train suivant de suspendre sa marche.

Trop hardis d'abord, quelques wattmen brûlaient le premier signal rouge, en se fiant sur le second pour stopper ou ralentir. Mais la Compagnie, soucieuse de l'exacte observance d'un règlement qui assure la sécurité des voyageurs et, par suite, sa prospérité, a organisé un mécanisme grâce auquel tout train, en dépassant indûment le fanal rouge, ferait retentir à la station prochaine une cloche sonore, révélatrice de son infraction.

Le succès du Métropolitain a surpris les prophètes les plus optimistes. Il ne s'agit plus maintenant de savoir si la clientèle sera suffisante pour rémunérer les frais de l'entreprise, mais si l'entreprise parviendra à satisfaire la clientèle, bien qu'elle ait réduit à deux minutes et demie l'intervalle entre ses trains et doublé le nombre des voitures dont chacun se composait. Elle se préoccupe de multiplier aux stations les accès et les sorties. Le chiffre des voyageurs prévus était de 2 millions par kilomètre (140 millions pour le réseau total) et, en 1902, il dépasse 4 millions par kilomètre : 62122000 pour les 15 kilomètres exploités. Dans cet effectif entrent 10 millions d' « allers et retours, » comptés chacun pour un seul ticket, et près de 9 millions de « première classe. » Cette forte proportion de 14 pour 100 de première classe ne se retrouvera sans doute plus dans la ligne des boulevards extérieurs; mais la circulation populaire la compensera, et déjà la foule, à certains jours, stationne avant de pouvoir entrer. Cet encombrement cessera avec la multiplication du matériel, dont les 385 wagons sont jusqu'ici très insuffisans.

Les trains pourront se succéder à une minute trois quarts d'intervalle en rapprochant et resserrant les signaux; mais il est probable que, dans quelques années, les stations devront être agrandies et les trains allongés encore. L'arrêt moyen de douze secondes ne sera pas augmenté pour cela. L'éducation du public parisien s'est faite très vite : chacun a compris que la célérité du nouveau mode de transport dépendait de la bonne volonté commune à monter et descendre avec prestesse. Les voyageurs s'éparpillent judicieusement et se développent d'eux-mêmes sur trois ou quatre rangs au plus; de sorte qu'un train entier, à la place de l'Étoile, se remplit souvent en onze secondes.

L'empressement irrésistible vers ce nouveau mode de transport montre à quel point il nous manquait, à quels besoins répond sa venue tardive! Les cliens du Métropolitain se composent, pour partie, de gens qui allaient à pied et, pour faible partie, de gens qui allaient en fiacre; le plus grand nombre ont déserté les omnibus, les tramways, les bateaux. L'offre de nouveaux moyens de locomotion multiplie le trafic général; mais son accroissement n'est pas *infini :* la preuve, c'est la décadence d'entreprises anciennes, l'échec de quelques nouvelles.

Le chemin de fer souterrain, à mesure que ses branches se ramifieront sous le sol, ne supportera guère de concurrens. Il tuera, pour notre bien et notre bon plaisir, les lents et massifs véhicules, empêtrés les uns dans les autres, aussi souvent arrêtés qu'en marche, que nous possédons aujourd'hui. Plus légères, plus nombreuses, moins chères, moins formalistes, et par conséquent plus rapides, d'autres voitures, à traction animale ou mécanique, les remplaceront. Des bouches du Métropolitain elles recueilleront les voyageurs qu'il jette à la surface, et lui en verseront d'autres, amenés par elles. C'est à quoi la Compagnie des Omnibus se prépare, en cherchant à se transformer.

Une fois de plus la capitale se modifiera; elle se videra au milieu et se remplira sur les bords; ses quartiers vont se niveler; leurs privilèges anciens vont disparaître, ou mieux s'échanger : l'habitant du centre, celui des faubourgs ou de la banlieue, auront, à vingt minutes de leurs logis respectifs, qui le grand air et le soleil, qui les affaires et les théâtres. Les Parisiens du XXe siècle, pour se dérober à la persécution des voitures qui encombrent la chaussée, et pour communiquer aisément entre eux, ne pouvaient mieux faire que de se réfugier dans ces catacombes électriques.

V^TE G. D'AVENEL.

LE
RÉGIME DE L'ALGÉRIE
AU DÉBUT DU XXE SIÈCLE

I

LA POPULATION, LES RELIGIONS ET LA PROPRIÉTÉ

L'année 1901 a inauguré un régime nouveau en Algérie, dont le trait principal est l'autonomie d'un budget incorporé jusqu'alors au budget général de l'État. Nous voudrions, au moment où les destinées de l'Algérie vont être confiées, dans une certaine mesure, aux représentans des diverses populations qui l'habitent, indiquer aussi sommairement que possible les nombreuses lacunes qui subsistent dans son organisation, les fautes commises dans le passé, les principales réformes qu'on attend de l'avenir. Après avoir parcouru cet exposé, le lecteur jugera si le système établi par la loi du 19 décembre 1900, qui a conféré à l'Algérie la personnalité civile et une quasi-autonomie financière, a été suffisamment préparé; s'il était prudent et politique de remettre le pays à des mains encore peu expérimentées, avant d'avoir opéré de profondes modifications dans un organisme aussi défectueux.

I

« Quiconque a pu voir les prodigieux travaux exécutés par les Français en Algérie n'éprouvera que de la pitié pour ceux

qui, en présence de toutes ces œuvres admirables, oseraient prétendre que les Français ne savent pas coloniser. » C'est en ces termes que le célèbre voyageur allemand G. Rohlfs apprécie notre œuvre dans l'Afrique du Nord. La même impression se retrouve chez Tchihatcheff, ainsi que chez beaucoup d'autres étrangers qui ont parcouru notre colonie, et le plus bel éloge qu'on puisse en faire est de rappeler les convoitises qu'elle inspire à certaines puissances européennes. Appliquée à la colonisation algérienne, l'épithète d'admirable n'a rien d'exagéré; celui qui débarque pour la première fois en Algérie ne peut s'empêcher de reconnaître la grandeur des résultats obtenus ; à plus forte raison est-on émerveillé, si l'on a connu le pays il y a une trentaine d'années. Quel que soit le sort réservé par l'avenir à la France africaine, elle n'en constituera pas moins un des monumens les plus remarquables du génie français. C'est dire qu'en abordant ce sujet nous sommes heureux de témoigner hautement notre admiration pour l'œuvre accomplie au delà de la Méditerranée, et notre profonde sympathie pour le merveilleux pays où nous avons passé quelques-unes des meilleures années de notre existence. En mettant à nu les principales des plaies qui échappent à l'observation superficielle, nous n'avons pour but que d'appeler sur elles l'attention de ceux qui peuvent y porter remède; nous estimons, en effet, qu'il est pernicieux de se bercer d'illusions et que la franchise est toujours un devoir. Étranger à toutes les polémiques qui divisent ou ont divisé la colonie, nous n'apportons dans les nombreuses critiques qu'on va lire ni arrière-pensée, ni animosité; nous constatons des faits sans nous préoccuper des personnalités; et notre seul désir serait que ces quelques pages pussent épargner, à ceux qui, dans l'avenir, seront chargés de diriger la colonie, quelques-unes des erreurs du passé.

Au recensement de 1896, la population totale de l'Algérie atteignait plus de 4 400 000 habitans, qui se décomposaient de la manière suivante (1) :

Français	316 000
Étrangers	220 000
Israélites	49 000
Indigènes	3 675 000

Contrairement à ce qui se passe en France, l'accroissement

(1) Ces chiffres ne comprennent pas la « population flottante, » qui dépasse 70 000 personnes, en grande majorité de nationalité française (armée, etc.).

de l'élément français est rapide, ce qui prouve que notre race n'est pas épuisée, chaque fois qu'on la transplante dans un pays où elle rencontre une existence moins facile et plus active que celle de la mère patrie : l'exemple du développement de la race française au Canada vient encore confirmer cette opinion. Il faut remarquer cependant que la loi de 1889, qui répute Français tout individu né sur notre sol, a eu pour effet de comprendre parmi nos nationaux des enfans d'étrangers qui n'ont peut-être rien de commun avec nos sentimens et notre civilisation ; mais l'inconvénient est minime, car ils finissent à la longue par s'assimiler ; le charme du pays est si puissant que quiconque s'y est une fois fixé ne le quitte plus.

La colonisation espagnole, en particulier, donne de bons et robustes travailleurs ; les femmes de ce pays épousent volontiers des Français, et il se produit ainsi, non pas une fusion complète, mais un rapprochement très sensible entre les deux races. Certains étrangers eux-mêmes, sans se faire naturaliser (1), ont souvent des sentimens sympathiques pour notre pays, et, dans les momens difficiles, ils ont en diverses circonstances demandé des armes pour nous aider au maintien de la sécurité. Il ne faut cependant pas se fier outre mesure à la fidélité de ces colonies étrangères, qui, en cas de guerre extérieure, pourraient, sur divers points, constituer un véritable danger.

Les deux peuples qui fournissent le plus grand nombre d'émigrans sont les Espagnols, concentrés pour la plupart dans la province d'Oran, et les Italiens, qui habitent particulièrement les deux autres. Après eux viennent les Marocains et Tunisiens, en grande partie israélites.

Peu nombreux, et disséminés sur tout le territoire, les israélites qui, bien que la loi leur ait conféré la nationalité française, sont encore recensés à part, forment un groupe de grande importance par l'étroite solidarité qui les unit, par leur habileté financière, et par les ressources dont ils disposent. On les rencontre partout ; détenteurs de capitaux, dans un pays où presque toute la population est besogneuse, ils les emploient en grande partie en prêts à gros intérêt ou en acquisitions de terres indigènes dont ils gardent les habitans comme fermiers après les avoir expropriés. Grâce à cette situation, ils ont réussi à réunir

(1) Le nombre des naturalisations est assez faible, bien qu'elles soient favorisées par des dispositions spéciales à l'Algérie.

contre eux dans une commune haine les indigènes et les colons, ordinairement divisés sur toutes les autres questions. Chez le musulman, d'ailleurs, la haine des israélites dérive non seulement de leurs habitudes d'usure, mais de la religion mahométane même; le Coran est rempli de textes qui traitent le juif de la façon la plus violente; c'est « l'animal immonde, » et, tandis qu'avant de tuer le chrétien il faut chercher à le convertir, le juif doit être supprimé sans pitié, en toute circonstance et par tous moyens.

La question du sémitisme a atteint en Algérie un degré d'extrême acuité, qu'il était facile de prévoir depuis quelques années; il n'est pas douteux, en effet, que le rôle prépondérant joué dans différentes circonstances par l'élément israélite, quoiqu'il ne constitue qu'une minorité infime dans l'ensemble de la population, devait provoquer des mécontentemens et des haines féroces chez des populations qui, bien que différentes d'origine, sont animées dans ces questions d'une égale ardeur. Aujourd'hui, les choses deviennent de jour en jour plus délicates, et il ne faudrait pas s'étonner que, par une de ces réactions aussi inévitables dans la vie des peuples que dans les sciences physiques, elle fût un jour résolue d'une manière violente.

A un moindre degré, l'impopularité des Maltais est analogue, car ils pratiquent des opérations financières de même nature.

La population musulmane, de beaucoup la plus nombreuse, se partage en deux races distinctes, dont la religion est le seul lien. L'une, la race arabe, est celle du vainqueur; elle domine en général dans le désert et sur les hauts plateaux; l'autre, la race kabyle, descend des anciens habitans du pays et occupe surtout les régions montagneuses. Il est assez difficile d'apprécier leur importance respective, car les tribus de race kabyle s'étendent bien au delà de la Kabylie. Il est certain cependant qu'elles dépassent la moitié de la population indigène de toute l'Algérie; peut-être même en atteignent-elles les deux tiers.

De nombreuses différences séparent ces deux races; et d'abord l'extérieur : il n'est pas rare de rencontrer en Kabylie des hommes grands, blonds, aux yeux bleus, dont l'origine doit remonter aux Vandales, aux Suèves, ou Wisigoths qui se sont répandus sur la Mauritanie lors de l'invasion des barbares, tandis que l'Arabe, presque toujours plus petit, est brun de teint et de chevelure. Le premier plutôt sédentaire, le second plutôt no-

made; l'un, fantassin tenace, simple d'allures, ayant à la fois l'instinct du commerce et l'amour du coin de terre qu'à force de labeurs il s'est créé en le disputant aux montagnes arides; l'autre, grand cavalier, buveur d'air, aimant les riches parures, gentilhomme et lazzarone, dédaigneux du « mercanti, » pasteur, ne cultivant que ce qu'il lui faut pour vivre; l'un créateur, l'autre destructeur; l'un démocrate, l'autre soumis aux chefs de grandes tentes. Le Kabyle est en réalité aussi différent de l'Arabe que de l'Européen, et, s'il arrive à maintenir ses positions vis-à-vis du second, il s'étend peu à peu au détriment du premier (1).

Cet antagonisme remonte loin; le célèbre historien et commentateur des coutumes indigènes, Ibn-Khaldoun, raconte qu'ayant vu une charrue le Prophète s'écria : « Ces choses n'entrent point dans une maison sans que l'avilissement entre dans les âmes de ceux qui l'habitent (2). » D'ailleurs, cette concession faite au livre sacré, il constate immédiatement que « l'état des peuples agriculteurs est supérieur à celui des nomades, » et dans le chapitre intitulé : « Tout pays conquis par les Arabes est bientôt ruiné, » il s'exprime ainsi : « Sous leur domination, la ruine envahit tout. Les Arabes négligent tous les soins du gouvernement; ils ne cherchent pas à empêcher les crimes; ils ne veillent pas à la sécurité publique; leur unique souci, c'est de tirer de l'argent de leurs sujets, soit par la violence, soit par des avanies... Ils n'ont jamais fondé de villes durables. » Enfin, il constate que, nomades, ils ne savent ni choisir leurs matériaux, ni bâtir, et ne s'inquiètent ni de l'air, ni de l'eau, ni de la situation topographique des lieux qu'ils veulent habiter. Dans le chapitre qui traite « de la chute des empires, » il remarque que les États arabes ont pour condition essentielle de durée le nomadisme, et, plus loin, il ajoute cette réflexion remarquable sous la plume d'un homme de son siècle : « Toute communauté est stationnaire; l'individu seul va de l'avant, poussé par l'ambition et le

(1) Parmi les Kabyles on comprend les M'zabites, d'origine et de langue identiques, réfugiés au fond du désert, comme les Kabyles dans les montagnes, pour échapper à la conquête; bien qu'ayant un type spécial qu'on ne peut oublier quand on l'a vu une fois, le M'zabite a les mêmes goûts et les mêmes mœurs que le Kabyle; toutefois il est moins belliqueux. L'Arabe, qui le considère comme une race de schismatiques, a pour lui un grand mépris.

(2) L'auteur, après avoir fait cette constatation que la charrue produit la richesse et la richesse l'impôt, ajoute : « Les impôts dégradent les peuples, » contradiction avec la règle coranique qui fait du paiement de l'impôt un devoir religieux.

désir du mieux, et ses travaux, sa prospérité, ses améliorations deviennent forcément des bienfaits pour la société. » Ne croirait-on pas voir là une comparaison entre la propriété collective, régime plus particulièrement arabe, et la propriété individuelle, si répandue en Kabylie?

Ce n'est guère que depuis une quarantaine d'années que l'on a saisi les nombreuses différences existant entre l'Arabe, qui n'a point changé depuis les Gétules de Massinissa, et l'ancien Berbère devenu Kabyle. Mais, malheureusement, quand on s'en aperçut, des mesures regrettables avaient été déjà prises. L'autorité militaire, séduite par les grandes manières et le luxe des chefs indigènes, avait détruit dans la petite Kabylie un certain nombre d'institutions locales pour les remplacer par le système arabe, alors qu'une bonne politique commandait précisément la solution inverse, car le Kabyle est le seul qui, en Algérie, ait des institutions nationales, des coutumes ou kanouns, parallèles à la loi coranique, mais ne se confondant pas avec elle, tandis que, pour l'Arabe, le Coran seul fait loi. Cette particularité très importante indique que, pour entamer le bloc indigène, il fallait commencer par rapprocher de nous les populations kabyles. Ce serait cependant une erreur de croire que l'on puisse arriver à les assimiler absolument; d'abord elles ont de longue date la passion de l'indépendance, car, déjà au temps de saint Augustin, on remarque que les mouvemens religieux, et particulièrement le donatisme, n'étaient qu'une des formes de la révolte contre l'Europe (1); ensuite, et c'est là le plus grand obstacle, les Kabyles sont vrais croyans, et le musulman n'abandonne jamais sa foi, qui le sépare des adeptes de toutes les autres religions. La solidarité religieuse est la seule qui lie entre elles toutes les nationalités, tous les États soumis à l'Islam, depuis le détroit de Gibraltar jusqu'au fond de la Chine (2); mais c'est la plus lourde chaîne que l'humanité ait jamais portée, car le Coran, pour le vrai croyant, tient lieu de tout : il est le seul livre et doit suffire à tous les besoins; il détruit ainsi les arts, les sciences, les coutumes écrites, qui ne subsistent qu'à titre tout exceptionnel, et la philosophie; il condamne toute étude, toute recherche, comme une chose attentatoire aux droits de Dieu; enfin, par le fatalisme, il

(1) Saint-Marc Girardin, *l'Afrique au temps de saint Augustin.*

(2) On sait qu'il existe à Constantinople une sorte de bureau panislamique secret.

abolit toute notion de justice et la liberté individuelle elle-même. Du moment où tout ce qui arrive « était écrit, » et par conséquent est juste, pourquoi s'instruire; pourquoi se réformer et résister à ses passions; pourquoi s'inquiéter de l'avenir et ne pas vivre d'une vie purement bestiale?

« Tous ceux qui ont été en Orient ou en Afrique, dit Renan, sont frappés de ce qu'a de fatalement borné l'esprit d'un vrai croyant; de cette espèce de cercle de fer qui entoure sa tête, la rend absolument fermée à la science et incapable de s'ouvrir à toute idée nouvelle, à partir de son initiation religieuse. Vers l'âge de dix ou douze ans, l'enfant musulman, jusque-là éveillé, devient tout à coup fanatique, plein de fierté de posséder ce qu'il croit la vérité, heureux, comme d'un privilège, de ce qui fait son infériorité. Ce fol orgueil est le vice radical du musulman; l'apparente simplicité de son culte lui inspire un mépris peu justifié pour les autres religions. Persuadé que Dieu donne la fortune et le pouvoir à qui bon lui semble, sans tenir compte ni de l'instruction, ni du mérite personnel, le musulman a le plus profond mépris pour l'instruction, la science et tout ce qui constitue l'esprit européen (1). »

(1) La lettre ci-dessous, adressée par le cadi de Mossoul à M. Layard, consul anglais, qui lui demandait des renseignemens statistiques, historiques et autres sur cette localité, peut être citée comme un exemple parfait de l'état d'esprit d'un musulman d'intelligence au-dessus de la moyenne. Elle est particulièrement intéressante, parce qu'après avoir cherché à détourner son correspondant de recherches suivant lui inutiles, le cadi l'engage à se convertir à l'islamisme. On sait, en effet, qu'il suffit de prononcer la formule : « Il n'y a de Dieu que Dieu, et Mahomet est son prophète » pour être considéré comme musulman par les sectateurs de l'Islam :

« O mon illustre ami, ô joie des vivans! ce que tu me demandes est à la fois inutile et nuisible. Bien que tous mes jours se soient écoulés dans ce pays, je n'ai jamais songé à en compter les maisons ni à m'informer du nombre de leurs habitans. Et quant à ce que celui-ci met de marchandises sur ses mulets, celui-là au fond de sa barque, en vérité c'est là une chose qui ne me regarde nullement. Pour l'histoire antérieure de cette cité, Dieu seul la sait et seul il pourrait dire de combien d'erreurs ses habitans se sont abreuvés avant la conquête de l'islamisme. Il serait dangereux à nous de vouloir les connaître.

« O mon ami, ô ma brebis, ne cherche pas à connaître ce qui ne te concerne pas. Tu es venu parmi nous et nous t'avons donné le salut de bienvenue : va-t'en en paix! A la vérité, toutes les paroles que tu m'as dites ne m'ont fait aucun mal : car celui qui parle est un, et celui qui écoute est un autre.

« Selon la coutume des hommes de ta nation, tu as parcouru beaucoup de contrées jusqu'à ce que tu n'aies plus trouvé le bonheur nulle part. Nous (Dieu soit béni!) nous sommes nés ici et nous ne désirons point en partir.

» Écoute, ô mon fils, il n'y a pas de sagesse égale à celle de croire en Dieu. Il a créé le monde; devons-nous tenter de l'égaler en cherchant à pénétrer les mystères de sa création? Vois cette étoile qui tourne là-haut autour de cette étoile

Avec une telle disposition de l'esprit, comment s'étonner du peu de résultats sérieux que donne notre système d'instruction indigène? A cinquante ans, la plupart des anciens élèves musulmans de nos lycées ne sont plus guère capables d'écrire correctement une lettre en français. Toutefois, ceux qui ont conservé le goût du travail possèdent de remarquables qualités intellectuelles, la finesse, la facilité d'assimilation, et souvent un grand bon sens. Quels services ne pourraient pas nous rendre ces hommes pour le bien de l'Algérie, s'ils étaient plus nombreux et mieux employés? On juge, par ces résultats de l'instruction secondaire, ce que peuvent être ceux de l'enseignement primaire qu'on a d'ailleurs surchargé de quantité de notions inutiles. La lecture, l'écriture, le calcul et des élémens très sommaires de l'histoire et de la géographie de la France et de l'Algérie, tel devrait être le programme des cours. En revanche, en Kabylie surtout, chez un peuple ingénieux et adroit de ses mains, il faudrait développer largement l'enseignement professionnel de manière à pouvoir pousser les sujets d'élite jusqu'à l'école d'arts et métiers de Dellys, et créer sur quelques points du territoire des écoles destinées à donner aux indigènes des notions sommaires d'agriculture (1).

L'instruction des indigènes a provoqué, à la suite de l'enquête sénatoriale de 1891, le débordement d'opinions extraordinaires ou extravagantes qu'on devait attendre à la fois de politiciens métropolitains plus préoccupés de leurs théories que de la réalité des faits, et de politiciens locaux jaloux d'emboîter le pas à leurs aînés de France; de pédagogues à l'esprit parfois

regarde cette autre étoile qui traine une queue et qui met tant d'années à venir et tant d'années à s'éloigner : laisse-les, mon fils; celui dont les mains les formèrent saura bien les conduire et les diriger.

« Mais tu me diras peut-être : « O homme, retire-toi. car je suis plus savant que toi, et j'ai vu des choses que tu ignores ! » Si tu penses que ces choses t'ont rendu meilleur que je ne suis. sois doublement le bienvenu; mais moi, je bénis Dieu de ne pas chercher ce dont je n'ai pas besoin. Tu es instruit dans les choses qui ne m'intéressent pas, et ce que tu as vu, je le dédaigne. Une science plus vaste te créera-t-elle un second estomac, et tes yeux qui vont furetant partout te feront-ils trouver le paradis?

« O mon ami, si tu veux être heureux, écrie-toi : « Dieu seul est Dieu ! » Ne fais point de mal, et alors tu ne craindras ni les hommes ni la mort, car ton heure viendra. »

(1) On ne saura non plus jamais trop favoriser les cours de médecine pour les indigènes et l'organisation d'un service médical moins rudimentaire que celui qui existe actuellement.

exclusif, trop préoccupés des méthodes d'enseignement, alors que la question est surtout politique; de fonctionnaires algériens toujours avides de créations d'emplois, et, enfin, d'hommes d'affaires flairant quelques bonnes spéculations. Il ne s'agissait de rien moins que de couvrir le pays d'écoles à bref délai, sans penser au nombre respectable de millions que devait coûter une opération de telle ampleur. Tout d'abord, fallait-il stipuler l'obligation de l'instruction? Cela semble une pure fantaisie, car la prescription n'aurait eu aucune sanction. Les indigènes des centres pourront bien, — au prix de quelles peines et de quelles vexations! — être astreints à envoyer leurs enfans aux écoles; mais comment exiger que, dans les douars éloignés de 4, 8, 15 et 20 kilomètres des centres, il en soit de même?

Créera-t-on, dans ce cas, des instituteurs nomades attachés au douar et le suivant dans ses déplacemens? Étendra-t-on l'obligation aux enfans des deux sexes? Mais, alors, que de difficultés pour l'instruction des filles, dans un pays où les mœurs condamnent la femme à une existence semi-claustrale et à une sorte de servitude familiale, quel danger de créer des déclassées, chez ces jeunes filles qui, après avoir entrevu quelques-unes des lueurs de notre civilisation, devront ensuite rentrer dans la triste réalité de la vie arabe! Donnera-t-on aux indigènes l'instruction laïque? Elle ne rencontrera que son antipathie, car, il ne faut pas l'oublier, le musulman n'a qu'un livre, le Coran, et toute école musulmane n'a qu'un but : la lecture du Coran; l'instruction y revêt donc par cela même un caractère religieux, auquel participe le « taleb » qui la dirige. L'expérience a démontré d'ailleurs que, dans les pays d'Orient, à l'époque où M. Crispi avait créé une série d'écoles laïques italiennes, elles étaient désertées par les indigènes au profit des écoles congréganistes, car, pour eux, instruction et religion sont choses inséparables. Et si l'on adoptait une instruction congréganiste, ne serait-il pas singulier de voir la France préconiser dans sa grande colonie une méthode qu'elle combat dans la métropole?

Quels que soient les avantages de l'instruction, et personne ne songe à les contester, car ce serait nier l'évidence, encore faut-il l'approprier au milieu, et n'a-t-on pas souvent remarqué que, parmi les nombreux élèves que l'Orient envoie chaque année dans nos grandes écoles, l'assimilation qui se produit le plus facilement est celle de nos vices et non celle de nos qualités?

Ce que beaucoup d'anciens spahis et d'anciens tirailleurs retiennent trop facilement de leur passage dans les rangs de notre armée, c'est le goût du cognac ou de l'absinthe, qui les dégrade vis-à-vis de leurs coreligionnaires. Ce que la grande majorité des indigènes retiendra le mieux de notre instruction, ce seront les leçons plus ou moins bien comprises qui leur paraîtront flatter le plus leurs passions. Voilà ce qu'auraient pu dire à la commission d'enquête de 1891 les Algériens indépendans, et ce qui, à en juger par certains rapports parlementaires, ne paraît pas avoir été admis au Sénat.

Est-ce à dire que nous ne devions rien faire dans cet ordre d'idées? Aucun homme éclairé ne le soutiendra; mais il faut changer nos méthodes: si nous estimons que l'école professionnelle suffit amplement aux besoins de l'époque actuelle, ce n'est point une raison pour ne pas préparer l'avenir, et, à ce point de vue, l'administration algérienne aurait grand profit à jeter un coup d'œil au delà de ses frontières. Dans nos possessions du Soudan, nos officiers ont établi, presque aussitôt après la conquête, des écoles « de fils de chefs, » bien modestes, il est vrai, mais proportionnées à la fois aux faibles ressources dont ils disposaient et aux intelligences primitives auxquelles elles étaient destinées. Au lieu d'amalgamer les jeunes indigènes dans nos lycées et de leur imposer une instruction et une éducation si peu appropriées à leurs mœurs et à leurs besoins, pourquoi ne pas élargir d'une part l'enseignement de nos trois « medersas, » de manière à y former un personnel de lettrés sérieux, destiné à constituer le cadre d'une sorte de corps universitaire indigène, et d'autre part créer ou annexer à nos établissemens d'instruction des cours spéciaux destinés aux fils d'indigènes influens? Un programme judicieux les intéresserait non seulement aux améliorations matérielles qu'ils pourraient procurer à leurs tribus quand ils y seraient rentrés, mais aux principes d'équité, de tolérance, de justice qui doivent guider tout homme destiné à administrer ses semblables. Donner l'instruction à tous en Algérie est une pure chimère; travailler à rapprocher le moment, bien lointain encore, où on pourra y songer, n'est point une œuvre irréalisable, si nous n'avons pas la prétention de tout faire par nous-mêmes, et si nous voulons convier à cette entreprise une élite indigène que nous aurons graduellement formée. Une telle entreprise, où le côté pédagogique est des plus secon-

daires, a bien de quoi tenter l'esprit d'un homme d'État (1).

L'instruction devant être encore pendant longtemps insuffisante pour opérer un rapprochement sérieux entre indigènes et Européens, il faut en chercher ailleurs le moyen, et, en dehors des questions d'intérêt purement matériel, on ne le trouvera que dans la religion. Quel que soit l'éloignement de l'islamisme pour toute autre croyance, le Coran n'est pas un obstacle absolu à l'établissement d'un *modus vivendi*, et il n'a pas empêché bien des indigènes, très attachés aux pratiques de leur religion, de nous servir avec une grande fidélité. Le livre sacré des musulmans contient, en effet, un mélange de préceptes souvent contradictoires; dans certaines de ses parties, il offre une grande et belle morale, qui n'est point inférieure à la morale chrétienne; mais, dans d'autres, tantôt il outre la dureté des livres de l'Ancien Testament et la pousse jusqu'à la cruauté; tantôt, et c'est là le point où Mahomet se montre homme politique, il tolère certains faits condamnables, même criminels, pour pouvoir se faire accepter des populations, brutales, passionnées et sauvages.

C'est ainsi qu'il préconise la tolérance : « Point de contrainte en religion ; la vraie voie se distingue assez de l'erreur. » — Et cependant l'Islam, tolérant quand il est faible, devient fanatique quand il a la force. De même, en maints passages, il ne se montre pas hostile au christianisme et il mentionne Jésus-Christ comme un précurseur du Prophète : « Sur les pas des autres prophètes, nous avons envoyé Jésus, fils de Marie, pour confirmer le Pentateuque; nous lui avons donné l'Évangile, qui contient la direction et la lumière; il contient aussi la direction et l'avertissement pour ceux qui craignent Dieu; » et dans un autre chapitre : « Tu reconnaîtras que ceux qui nourrissent la haine la plus violente contre les fidèles sont les juifs et les idolâtres, et que ceux qui sont le plus disposés à aimer les fidèles sont les hommes qui se disent chrétiens; c'est parce qu'ils ont des prêtres et des moines, et parce qu'ils sont sans orgueil. » On pourrait multiplier ces citations; mais il n'est pas nécessaire d'insister plus longtemps sur une question si connue qu'il y a déjà long-

(1) Nous passons sous silence l'enseignement primaire, secondaire et supérieur, donné en Algérie à peu près comme en France, et cependant combien peu certaines parties de cet enseignement (dans l'enseignement secondaire surtout) sont appropriées aux besoins de la colonie!

temps qu'on a appelé l'Islam « un christianisme simplifié. »

Rien dans les rites n'est non plus en opposition avec les religions de l'Occident. Il n'existe, en effet, que cinq pratiques obligatoires : le témoignage (1), les cinq prières et ablutions journalières, le paiement des dîmes, le jeûne du rhamadan, et le pèlerinage à La Mecque pour les riches seulement. Quant à l'aumône et à la guerre sainte, elles ne sont pas d'obligation stricte. Ainsi, dans ce culte, rien d'incompatible avec les principes de la morale chrétienne. On conçoit donc que l'idée d'un rapprochement entre l'Islam et le christianisme ne soit pas absolument chimérique, s'il est entendu qu'il ne doit conduire ni à la conversion (2), ni à l'assimilation absolue. Il suffit pour cela qu'au lieu d'être une source de conflits les intérêts matériels rapprochent les diverses nationalités, et que, dans la lecture du Coran, on insiste particulièrement sur les versets qui préconisent la concorde et non sur ceux qui prêchent l'hostilité. La Russie qui, tant en Europe qu'en Asie, compte parmi ses sujets un nombre considérable de musulmans, n'a eu que de très rares difficultés avec eux.

Or, quelle est aujourd'hui la situation religieuse des musulmans d'Algérie? Malgré l'unité de foi, il existe, dans la plupart des pays soumis à l'Islam, un personnage qui, sous le nom de Cheikh-ul-Islam, exerce une haute autorité : plutôt théologien et grand docteur que grand prêtre, il tranche les litiges religieux, interprète le Coran et veille à la conservation de la doctrine.

Avant notre conquête, l'Algérie musulmane était soumise au Cheikh-ul-Islam de Constantinople; depuis lors, elle reste sans

(1) Le témoignage consiste en la formule : « Il n'y a de Dieu que Dieu, et Mahomet est son prophète. »

(2) Le clergé catholique s'est toujours interdit toute propagande religieuse vis-à-vis des indigènes : c'est une ligne de conduite très prudente qui a été généralement suivie par les quelques pasteurs protestans de la colonie. On peut donc dire qu'il n'y a pas de luttes confessionnelles en Algérie. La seule nation à laquelle il soit permis de faire du prosélytisme, c'est l'Angleterre. Il s'est fondé en 1881 une institution de missions dont le siège pour l'Algérie est à Londres (19 et 21 Linton Road). Il y a quelques années elle possédait dix succursales en Algérie et dirigeait tous ses efforts vers la Kabylie; elle étendait en même temps ses ramifications en Tunisie et au Maroc, au moyen de touristes inoffensifs, à la tournure facilement reconnaissable, ou de commerçans colportant plus de bibles que de marchandises. La propagande, en Kabylie, s'adresse surtout aux femmes, ce qui est particulièrement dangereux, et il y a quelques années une école fonctionnait ouvertement à Michelet, malgré un arrêté du maire.

Ainsi, ce que nous nous interdisons de faire, nous le permettons à l'Angleterre. S'ils vivaient encore, qu'en penseraient les contemporains de M. d'Haussez?

direction, situation assez grave, qui a frappé tous les bons esprits, car elle pousse les indigènes à chercher des avis et des conseils au dehors, dans des pays qui ne peuvent qu'être hostiles aux giaours. Le rétablissement d'un docteur suprême serait donc avantageux, à condition de le bien choisir. En effet, le mahométisme, n'ayant ni liturgie, ni clergé (les muphtis, mollahs, etc., ne sont que des docteurs, des commentateurs et des casuistes), expose ses sectateurs, pour la plupart ignorans et passionnés, à tous les entraînemens de la prédication des fanatiques, qui constituent un danger d'autant plus grand que, les muphtis jouissant en Algérie d'une assez médiocre considération, l'influence réelle appartient aux marabouts et aux confréries, et ceux-ci constituent l'élément turbulent par excellence. On estime à 115 ou 120 le nombre des familles maraboutiques, car ce titre ne se transmet que par l'hérédité; très peu d'entre elles sont en relations avec nos autorités. Quelques-unes cependant, dévouées à notre domination, reçoivent de légères subventions du gouvernement, ou sont autorisees exceptionnellement par lui à faire des ziaras ou quêtes : dans ce cas, leur action est précieuse, car elles combattent pied à pied, dans leur sphère d'influence, les agissemens des khouans, membres des confréries. Partout ailleurs, pour conserver leur prestige sur des populations ardentes, elles sont obligées de surenchérir à toutes les exagérations, à toutes les propositions incendiaires que débitent les khouans. Elles créent ainsi et attisent les foyers de fanatisme, d'où sortent les insurrections.

Bien que le proverbe recommande de s'en défier (1), les marabouts ont une importance considérable en Algérie ; mais il est facile d'exercer sur eux une surveillance assez sérieuse, car leurs immeubles sont parfois importans, et leurs déplacemens pourraient être signalés, s'il existait une police dans les tribus. Tout autre est l'action des mokkadems ou serviteurs des confréries, qui circulent de douar en douar, tantôt colporteurs, tantôt marchands de chevaux ou de bétail, tantôt simples voyageurs, dépourvus de tout signe distinctif, prêchant la bonne parole en se livrant à leurs affaires, et insaisissables, même aux autorités les plus vigilantes, tant qu'ils ne commettent pas quelque imprudence.

(1) « Craignez la femme par devant, la mule par derrière, et le marabout des deux côtés. »

De ces confréries, les unes nous sont assez dévouées, telles que celles des Tidjanya (1) et de Moulaï-Taïeb (2), dont le siège est en Algérie pour la première, au Maroc pour la seconde, et dont les ramifications s'étendent jusqu'au Sénégal, au Niger et au Touat. D'autres, telles que celles de Bou Kobrin (3) et de Sidi Abd-el-Kader-el-Djilali (4) nous sont peu favorables; enfin, la plus redoutable de toutes, celle des Senoussis (5), tâche de s'implanter dans la colonie. La politique à l'égard de ces confréries est une œuvre extrêmement délicate et qu'on a trop négligée. Quelques-unes d'entre elles ont en Algérie des chefs remarquables par leur intelligence, et sur lesquels certaines faveurs habilement distribuées ne seraient pas sans influence. L'opposition entre le chrétien et le mahométan réside non pas dans le fond même des religions, mais uniquement dans les mœurs; or, si on ne peut espérer les transformer, au moins est-il permis de penser qu'on pourrait écarter les principales causes des divergences, et l'une des plus grandes est l'ignorance, volontaire ou non, que professe l'une des races à l'égard des croyances, des mœurs et des institutions de l'autre.

II

Après la religion, rien ne caractérise mieux l'état social d'un peuple que le régime de la propriété : en négliger l'étude, c'est se condamner à une observation superficielle et rejeter de gaîté de cœur l'un des moyens les plus efficaces de scruter l'âme humaine, car, si l'homme imprime sur sa chose les marques de son intelligence et de son génie, s'il la transforme au gré de ses besoins ou de ses goûts, s'il se l'approprie, en un mot, il subit à son tour et presque à son insu l'influence de la terre qu'il défriche et

(1) La confrérie des Tidjanya a son siège à Temacin près de Touggourt; elle nous a toujours été favorable depuis que nous avons pénétré dans le Sud; par une singulière contradiction, ses affiliés du Sénégal et du Niger nous témoignent de l'hostilité.

(2) Le chef de cette confrérie est le chérif d'Ouazzan, dont l'influence est grande au Maroc : la prédécesseur du chérif actuel a visité l'Algérie et y a fait des quêtes avec notre assentiment. Cette confrérie nous est très favorable.

(3) Répandue surtout dans la province de Constantine et la Grande Kabylie; le siège n'est pas en Algérie.

(4) Siège à Bagdad, ayant une grande influence en Orient; on estime que la moitié de la population du Touat y est affiliée. Bou-Amema en fait partie.

(5) Hostile à tous les Européens. Siège dans le désert de la Cyrénaïque, à l'oasis de Koufra. On dit qu'elle peut mettre en ligne 30 000 fusils.

de la moisson qu'il sème. La propriété, ce n'est pas seulement la simple possession matérielle d'une chose, c'est la portion d'intelligence humaine dépensée pour son amélioration, c'est la somme de labeur qui s'y est pour ainsi dire incorporée; et, dans un pays neuf, elle est la source d'une des plus grandes jouissances de l'esprit humain, celle de la création, jouissance si vive et si pénétrante que ni les obstacles ni les fatigues ne peuvent en détourner ceux qui la poursuivent. Plus une terre a coûté de soins, plus son propriétaire y est attaché; il ne la quittera qu'à regret et sous le coup d'une impérieuse nécessité. Les mille liens qui l'y enchaînent, en diminuant peu à peu ses goûts d'indépendance et ses instincts de nomadisme, transforment insensiblement ses mœurs, et ce n'est pas là un des moindres avantages de la loi providentielle du travail.

Nul pays, peut-être, mieux que l'Algérie ne peut mettre en lumière l'influence de la nature du sol sur les races qui l'habitent. Dans le Sahara, une population clairsemée et jalouse de son indépendance ne possède guère que ses tentes, ses armes et son bétail, maigres troupeaux que nourrissent à peine les pâturages plus maigres encore de l'Areg. Sa seule industrie est le pillage ou la rançon des caravanes, et, pour s'y livrer, elle se déplace avec une prodigieuse facilité dans ses steppes sans limites; elle ne détient même pas le sol que recouvre sa tente.

En se rapprochant de la mer, les tribus du Sud algérien sont encore nomades, mais déjà leurs migrations suivent certaines lois précises. Vivant dans des régions semi-désertes, elles s'y déplacent pendant le cours de la saison hivernale, suivant les besoins de nourriture de leurs troupeaux; lorsque surviennent les chaleurs et la sécheresse de l'été, beaucoup d'entre elles se transportent dans la région des hauts plateaux : elles y occupent alors des terrains de pâturage qui leur appartiennent de temps immémorial et sur lesquels elles reviennent chaque année. On ne trouve dans ces tribus nulle trace de propriété individuelle, car elles vivent exclusivement de la vie pastorale, et le pâturage n'exige aucune appropriation du sol.

Lorsqu'on parvient aux hauts plateaux et au Tell, la propriété prend un caractère plus marqué, car la culture des céréales vient se combiner avec le régime pastoral; c'est la région de la propriété familiale indivise, et non point de la propriété collective, comme on l'a pensé pendant longtemps. Sur un point seule-

ment on trouvait encore, lors de la conquête, une sorte de possession collective : c'était dans la province de Constantine, où le gouvernement turc (beylick) avait accordé à certaines tribus la jouissance de terres dites « azels. » Ces concessions faites à l'ensemble de la tribu étaient réparties entre les familles par les caïds ou aghas, qui tenaient ainsi dans leurs mains le sort de leurs administrés ; sauf ce pouvoir absolu, conféré à une seule personne, et qui devenait la source d'abus et d'exactions de toute sorte, ce régime n'était pas sans analogie avec la propriété collective des pays slaves et notamment avec le mir russe.

Enfin, dans quelques parties du Tell, notamment aux abords des villes, dans la Mitidja, et dans tout le massif montagneux de la Kabylie, on constatait, dès les premiers temps de notre occupation, l'existence de la propriété privée qui avait reçu le nom de « melk. » Sans doute ces terres n'étaient pas dans une condition juridique analogue à celle de la propriété française : les unes avaient à supporter des droits d'antichrèse ; d'autres, des affectations religieuses de diverses formes (habous), mais elles n'en étaient pas moins classées sous un régime quasi européen.

L'Algérie, en raison même de sa configuration géographique, présentait donc, il y a quelques années encore, le tableau résumé de la gradation admise par certains économistes entre l'état primitif et la conception moderne de la propriété. En premier lieu, le régime pastoral ; ensuite, propriété collective ; propriété individuelle grevée de charges perpétuelles ; et, enfin, propriété privée libre.

Il y aurait une longue étude à faire sur les diverses modalités qu'affectait chacun de ces états, car aucun pays ne présente autant de différences de tribu à tribu que le Nord de l'Afrique ; mais il suffit au dessein que nous poursuivons d'une indication rapide. D'ailleurs, bien qu'on ait longtemps admis une opinion opposée, il est maintenant reconnu que le nomadisme ne constituait, même avant 1830, qu'une exception assez restreinte et, par conséquent, on peut sans inconvénient négliger tous les régimes autres que celui de la propriété familiale et de la propriété individuelle. Il ne paraît pas non plus nécessaire de rentrer dans les polémiques interminables sur la question de savoir quel était, au point de vue du droit musulman, le véritable propriétaire du sol de la Régence, lors de la prise d'Alger. D'après les uns, la terre appartenait exclusivement au gouver-

nement, et les tribus n'avaient sur elle qu'un droit de jouissance; d'autres soutiennent que, dans le nord de l'Afrique, les traditions n'ont jamais accordé au conquérant plus du cinquième du pays conquis; enfin, certains commentateurs des jurisconsultes arabes déclarent que celui qui vivifie une terre morte, c'est-à-dire le premier occupant, en devient propriétaire. Ce sont là des théories très contradictoires et entre lesquelles le choix serait malaisé, si la question de propriété n'avait été définitivement tranchée par le sénatus-consulte de 1863, qui a accordé aux tribus la propriété des territoires dont elles jouissaient de temps immémorial. Cet acte, d'une importance capitale pour la colonie, a été à la fois l'objet des critiques les plus passionnées et les plus injustes, et des éloges les plus exagérés.

A cette époque, le caractère véritable de la propriété indigène était mal connu, et on la considérait à tort comme une propriété collective de la tribu, non comme une propriété familiale indivise. Après avoir posé le principe de la propriété incommutable des indigènes sur les territoires occupés par eux, le sénatus-consulte décidait qu'il serait procédé à la reconnaissance et à la délimination du territoire des tribus; cette opération terminée, on devait successivement déterminer, dans chaque tribu, le territoire de chaque douar et, dans chaque douar, la propriété privée. Dans la pensée de ses auteurs, cette opération constituait: « 1° un acte de générosité de la part de la France; 2° une satisfaction et une facilité données à la colonisation; 3° un bienfait pour le peuple arabe; 4° un affaiblissement de la tribu; 5° une garantie de sécurité; 6° une augmentation d'impôts. »

La satisfaction donnée à la colonisation était réelle, puisqu'en créant la propriété privée chez les indigènes, on leur permettait la vente aux colons: mais, soumise aux formalités lentes et compliquées du sénatus-consulte, elle ne devait se produire qu'à une échéance si éloignée qu'elle devenait illusoire; ainsi, au moment où l'on manifestait l'intention d'encourager par tous les moyens la colonisation, on lui promettait des terres en abondance dans un avenir de vingt ou vingt-cinq ans. C'était compter sur une dose de patience que possèdent rarement les hommes, et particulièrement ceux qui, doués d'initiative et d'énergie, veulent consacrer leur vie à la colonisation. L'affaiblissement de la tribu présentait de grands avantages, mais il est aujourd'hui démontré qu'il a grandement contribué à diminuer la sécurité. Enfin, l'aug-

mentation d'impôts était assez problématique, l'événement l'a prouvé.

De tous les avantages énumérés précédemment, il n'en reste en réalité qu'un seul : c'est le grand acte de justice et de haute politique qui mettait fin à la situation précaire des indigènes et leur ôtait un des principaux mobiles d'insurrection en donnant une sanction définitive à leur possession traditionnelle. Malheureusement cet acte se rattachait à une conception politique qui nous a causé des déceptions plus amères : l'Empire professait et appliquait alors en Europe la théorie des nationalités, et l'idée d'un royaume arabe en était une conséquence naturelle. Si la question avait été étudiée avec moins de préjugés et plus de sens pratique, on eût compris que cette solution de haute équité était facilement conciliable avec les besoins d'une colonisation qui apparaissait dès lors comme la condition nécessaire de la conservation de notre conquête.

L'Arabe est par-dessus tout un destructeur; sans souci de l'avenir, il ruine les pays qu'il occupe et ne cherche à tirer d'eux que sa subsistance. Il était donc inutile de laisser la propriété de plus de 30 millions d'hectares à une population de 2 millions d'indigènes, qui s'y meuvent trop largement; on pouvait facilement prélever un cinquième ou un quart du territoire pour la colonisation et conférer ensuite la propriété définitive du surplus aux indigènes. Cette opération n'avait rien que de légitime, car elle constituait pour les tribus un sérieux avantage, en même temps qu'elle leur infligeait la peine méritée pour leur longue résistance, et si quelque scrupule de légalité avait inquiété la conscience du législateur, les jurisconsultes n'auraient pas été en peine de trouver dans les coutumes arabes les moyens de les calmer; d'ailleurs, on avait procédé, sous le gouvernement des maréchaux Randon et Pélissier, dans un certain nombre de tribus, au « cantonnement » des indigènes au moyen du prélèvement d'un cinquième de leur territoire, et ils avaient accepté sans la moindre protestation cette mesure qui leur laissait encore la jouissance de surfaces considérables. Si le sénatus-consulte de 1863 avait ainsi posé la question, le gouvernement aurait disposé, sans bourse délier, d'énormes étendues de terrains à consacrer à la colonisation, au lieu d'obliger celle-ci à négocier péniblement l'achat des terres aux indigènes. Cette faute pèse encore lourdement sur la colonie, car elle a

été en grande partie l'origine de la funeste législation de 1873.

Cette réserve faite, il faut reconnaître que le sénatus-consulte de 1863 était une œuvre logique, dont l'exécution normale devait procurer de notables avantages, et que les procédés pratiques de reconnaissance du terrain et de surveillance des opérations étaient simples et bien combinées. La délimination des tribus et douars fut poussée avec activité de 1863 à 1871, et la moitié du territoire environ avait été reconnue, lorsque l'insurrection vint interrompre ce travail.

La promulgation du sénatus-consulte de 1863 avait soulevé une vive indignation en Algérie parmi les colons; aussi, dès la fin de l'insurrection de 1871, la députation algérienne entreprit-elle de modifier le régime de la propriété indigène. Reprenant l'opinion de la minorité de la commission du Sénat de l'Empire, elle pensa qu'il était possible d'arriver à constituer directement la propriété individuelle, sans passer par l'intermédiaire des délimitations des tribus et des douars, et d'abréger ainsi le délai au bout duquel les colons pourraient acheter leurs terres aux indigènes. Telle est l'origine de la loi de 1873 sur la constitution de la propriété indigène, dont on étudiera plus loin les effets. L'attente générale fut encore une fois déçue, l'exécution de la loi de 1873 était si onéreuse pour l'État qu'on n'y procédait qu'avec une certaine lenteur, de sorte que, dès 1888, on devait revenir aux procédés trop dédaignés du sénatus-consulte de 1863 et en continuer l'application, qui s'est poursuivie depuis lors, tandis qu'on a renoncé aux opérations de la loi de 1873.

C'est l'exécution de cette loi qui a mis définitivement en lumière le régime de la propriété indigène, tant dans le Tell que sur les hauts plateaux, et démontré la part considérable d'erreurs et d'illusions contenues dans la pensée de ses auteurs. Si l'on se reporte aux discussions de l'Assemblée nationale, on voit apparaître, indépendamment de l'intention de favoriser la colonisation, le désir d'améliorer la culture arabe par la possibilité d'une mise en circulation plus parfaite de la terre, et celui de soustraire les indigènes à certaines influences féodales. C'est une lourde responsabilité que de prétendre transformer les habitudes familiales et économiques de tout un peuple sans une transition suffisante, et de vouloir lui faire franchir en quelques années la durée de plusieurs siècles; en effet, si l'on supposait achevée l'œuvre de la loi de 1873, l'indigène jouirait d'une pro-

priété absolument assimilable à la nôtre; en trente ou quarante ans, il aurait passé de l'état où se trouvait l'habitant des Gaules au temps de César, ou celui de la Germanie au temps de Tacite, au point où en sont actuellement les peuples de l'Ouest et du Centre, de l'Europe. C'était provoquer une révolution profonde et purement artificielle, car l'évolution économique n'avait pas encore appelé ces populations primitives au degré de civilisation que comporte la propriété individuelle, et qui seul permet de tirer un parti rémunérateur de ce mode d'exploitation. Peut-être même la nature du pays et les circonstances climatologiques exigeront-elles toujours dans certaines parties de l'Algérie l'existence d'une propriété collective.

Quoi qu'il en soit, la loi de 1873 fut votée et son application commença aussitôt. Avant d'en examiner les résultats, il est indispensable d'envisager rapidement la situation de la propriété collective dans le Tell et sur les hauts plateaux au moment où de si grands changemens se préparaient. En dehors des terres déjà constituées sous la forme individuelle, on pouvait ramener à deux types principaux la tenure du sol en Algérie : les terres « azels » et les terres « arch. » La terre azel était un bien domanial du beylick, concédé autrefois à certaines tribus moyennant une redevance annuelle nommée *hokkor*. Peut-être existait-elle dans les trois provinces, et il est permis de penser qu'Abd-el-Kader avait supprimé cette redevance et abandonné le sol aux tribus des provinces d'Alger ou d'Oran pour les entraîner à la guerre sainte; en tout cas, l'existence des azels n'était plus légalement constatée que dans la province de Constantine, dans laquelle seulement se percevait et se perçoit encore aujourd'hui l'hokkor transformé en impôt. D'après les mœurs indigènes, la concession faite à une tribu appartenait bien à tous ses habitans; mais, en vertu de son pouvoir absolu, le caïd avait le droit de répartir les terres, comme il faisait seul la levée des contingens de guerre et la répartition de l'impôt. Dans les terres azels, l'indigène était donc à la merci du caïd, et là il y avait un intérêt évident à faire disparaître le despotisme, la plupart du temps très lourd, de tous ces tyranneaux. Les azels n'existaient que sur une portion relativement restreinte du territoire.

Partout ailleurs régnait la propriété familiale. C'est à dessein que nous n'employons pas le mot de propriété collective, dont on se sert le plus généralement, mais qui ne correspond pas exactement

à la réalité. La propriété collective, c'est celle qu'on retrouve dans les pays slaves, dans certaines régions de l'Inde où le sol est soumis à des partages renouvelés à des intervalles réguliers; c'est encore, dans une certaine mesure, le régime des terres azels. Le partage du sol s'y opère par familles, quelquefois même par groupes de familles; mais, si la jouissance est ainsi subdivisée entre les individus, le droit de propriété n'en réside pas moins dans la collectivité, dans la commune ou la tribu.

Tout autre est la propriété indigène en Algérie : sur certains points, les tribus possédaient des terrains à titre collectif, appelés *mechmel*, d'une nature analogue à nos communaux. Ils ont subsisté, et, notamment sur les hauts plateaux, nous avons délimité et constitué des communaux de douars, dont on a tant parlé à propos des concessions de phosphates. Mais, en dehors de ces terrains de pâturages ayant une affectation bien déterminée, tout le sol des tribus était réparti entre les familles et chacune d'elles exploitait toujours les mêmes terrains. Dans toute la région moyenne du Tell, les géomètres ou les personnes initiées aux mœurs arabes savent bien distinguer certains bourrelets de terre (*resm*) qui servent à délimiter les exploitations et persistent d'année en année. On peut donc dire que, dans la plus grande partie de l'Algérie, la propriété individuelle existait à l'état d'indivision familiale. Les auteurs de la loi de 1873 ont-ils voulu constituer la propriété privée familiale ou la propriété individuelle? Il est difficile de le savoir; la loi emploie toujours les termes de « propriété individuelle, » et il faut bien reconnaître que le morcellement de la propriété indigène devait s'obtenir bien plus rapidement par ce procédé que par la constitution de la propriété familiale. Les instructions données par le gouvernement général pour l'application de la loi sembleraient prouver, au contraire, qu'on voulait délimiter seulement la propriété familiale; cependant les commissaires enquêteurs ont divisé et subdivisé le sol à l'excès, sans que l'administration supérieure intervînt pour arrêter ces abus. Ici encore on doit reconnaître combien le système organisé en 1863 était supérieur à celui de 1873; les instructions ministérielles de cette époque prescrivaient de se borner à constater la propriété familiale sans chercher à déterminer la part de chaque ayant droit, sage réserve qu'il eût été prudent d'imiter. En effet, ce n'est point tant la loi de 1873 qui est défectueuse que son mode d'application, et rien ne sau-

rait mieux démontrer l'insuffisance des bureaux du gouvernement général que d'examiner les instructions adressées par eux et la manière dont elles ont été suivies.

Le sénatus-consulte, se conformant à un ordre logique, passait du simple au composé; il eût semblé naturel d'opérer de même, c'est-à-dire de commencer l'application de la loi de 1873 par les territoires où la délimitation des tribus et des douars avait déjà été faite. Il n'en fut rien; on aborda directement la constitution de la propriété individuelle dans des douars non délimités, et les difficultés y furent telles qu'on dut bientôt revenir à l'application du sénatus-consulte; mais, au lieu de le faire franchement et rapidement, on attendit quinze années pour reconnaître la faute commise, et on persista à mener de front dans des territoires différens les deux sortes d'opérations. On a peine à concevoir une telle incohérence.

Avant de se lancer dans une entreprise d'aussi longue haleine et dont les conséquences pouvaient être si graves, il aurait été nécessaire de constituer solidement un personnel de géomètres ou, pour employer le terme légal, de commissaires-enquêteurs; les élémens ne manquaient pas dans différentes administrations, et notamment dans le service topographique. La mission de ces commissaires était, en effet, des plus délicates : ils devaient non seulement pouvoir surveiller le géomètre délimitateur, mais surtout connaître les mœurs indigènes, les élémens du droit musulman et du droit français, car ils étaient appelés à se prononcer sur des questions de propriété souvent très complexes; il fallait surtout qu'ils fussent doués de la probité à toute épreuve nécessaire aux fonctionnaires qui se trouvent en rapports constans avec les indigènes. Il s'en faut de beaucoup que ces conditions aient été réunies; au point de vue technique, on a constaté à diverses reprises que des plans du même douar, dressés en vue du sénatus-consulte de 1863, ou du cadastre, n'avaient aucun rapport avec ceux qu'avait rendus nécessaires la constitution de la propriété individuelle, et, bien que ceux-ci fussent les derniers en date, ils n'étaient pas toujours les plus exacts. Ainsi le même travail avait été fait trois fois dans des vues différentes et, comme on le verra plus tard, il devait être complètement inutile. Au point de vue juridique, l'opération n'était pas mieux comprise : dans bien des douars, les commissaires-enquêteurs ont tranché les difficultés sans aucun discernement. Tantôt ils ont déclaré indigène une

propriété acquise par un Français à la barre d'un tribunal; tantôt ils ont annulé, de leur propre autorité, des actes authentiques, dressés depuis de nombreuses années et consacrant une possession paisible et publique; ailleurs, au lieu de se borner à constater l'existence de la propriété, ils la bouleversent pour satisfaire on ne sait quelle fantaisie; c'est ainsi que l'on voit attribuer à des familles des terres autres que celles dont elles ont la jouissance; qu'on établit des indivisions entre étrangers après avoir détruit celles qui existaient entre parens; et que l'on transforme des propriétés privées, régulièrement constatées, en communaux de douars. Il en est de même en ce qui concerne les droits du domaine de l'État : tel commissaire voit dans toute terre non cultivée un bien vacant, et il l'attribue au Domaine, sans rechercher s'il ne s'agit pas simplement d'une jachère ou d'un terrain de parcours, sur lequel on ne remarque pas de trace d'appropriation; tel autre considère que tous les rochers appartiennent au Domaine public, « parce qu'ils ne sont pas cultivés. » Inversement, certains enquêteurs, reconnaissant un terrain vacant, le convertissent en propriété privée ou communale, au lieu de l'attribuer au Domaine public.

Dans certains cas, l'intérêt privé des commissaires entre en jeu et l'emporte sur le sentiment du devoir : c'est ainsi que, le gouvernement général ayant fixé parmi les bases de rémunération le nombre de parcelles délimitées et celui des bornes posées, on a vu des enquêteurs multiplier le nombre des parcelles et placer une telle quantité de bornes qu'elles auraient pu constituer, en certains endroits, une limite continue. L'expérience avait pourtant déjà été faite en France, où, lors de la confection du cadastre, ce procédé de rémunération avait donné naissance à des abus analogues; mais l'administration algérienne ne s'arrêta pas à ces vétilles : elle accueillit tous ceux qui se présentaient pour exercer les fonctions lucratives d'enquêteur, sans s'inquiéter de leur passé, de leur instruction ou de leur moralité : peu importait comment la tâche serait accomplie, pourvu qu'elle le fût.

Peut-être tous ces inconvéniens eussent-ils pu être prévenus par l'établissement d'un contrôle sévère et intelligent; mais les conditions dans lesquelles la surveillance fut exercée ne faisaient qu'augmenter le mal. En fait, le travail arrivait presque toujours au Conseil de gouvernement pour y être homologué, tel qu'il

était sorti des mains du commissaire. Il était à peu près sans exemple que le Conseil de gouvernement y apportât des modifications, et ainsi se trouvaient revêtues d'une sanction définitive les conclusions plus ou moins fantaisistes d'un fonctionnaire subalterne, de capacité parfois douteuse. On n'a guère l'habitude de voir traiter la question de propriété avec une pareille désinvolture, et l'intervention des tribunaux aurait été tout indiquée en pareil cas; si la loi de 1873 ne la prescrivait pas, il était facile de la modifier en ce sens, et de ne pas faire trancher d'aussi graves difficultés par des autorités administratives. C'est ce qui se fait en Allemagne, en Tunisie, et en général dans tous les pays où l'État croit devoir intervenir dans la question de constitution ou de transmission de propriété. Cette voie avait été ouverte, il est vrai, par le sénatus-consulte de 1863; mais de combien de précautions ne s'entourait-on pas alors? Les opérations sur le terrain étaient soumises dans chaque département à une commission présidée par le préfet ou le général de division, suivant qu'on se trouvait en territoire civil ou militaire, et composée de divers chefs de services départementaux, qui se livraient à un examen sérieux des dossiers; lorsqu'ils leur semblaient incomplets ou susceptibles de critiques, la commission avait le droit de se transporter sur place, ou de déléguer un de ses membres pour y contrôler le travail. Le nombre considérable des irrégularités relevées par ces délégués dans certains douars prouve combien les opérations primitives avaient été insuffisantes, et à quel point une revision intégrale et non accidentelle du travail sur le terrain était nécessaire. Les commissions de département n'envoyaient donc au gouvernement général que des dossiers d'où la presque-totalité des irrégularités avait disparu, et celui-ci n'avait plus que de très rares observations à présenter. Si donc on avait eu le tort en 1863 de tenir l'autorité judiciaire à l'écart des opérations de constitution de la propriété indigène, au moins avait-on pris soin d'assurer le mieux possible la bonne exécution de cette tâche; il eût été désirable qu'on agît de même en 1873.

On objecterait en vain que la lenteur avec laquelle se poursuivaient les opérations sur le terrain, les publications diverses qui étaient faites dans les douars, les longs délais qui séparaient l'achèvement du travail de son homologation permettaien à toutes les réclamations de se produire, mais rien n'est plus contraire à la législation que la pratique journalière. En fait, il n'y avait nulle

publicité dans les douars; l'affichage au bordj de l'administrateur ne signifiait rien, dans un pays dont les habitans sont pour la plupart illettrés, et les registres de réclamations déposés dans ses bureaux ne recevaient aucune inscription. Doit-on en conclure qu'aucune réclamation fondée n'ait pu être faite? Rien ne serait plus téméraire; outre que l'indigène ignore souvent l'existence de ce registre, il ne faut pas connaître certains fonctionnaires de l'administration locale pour penser qu'ils s'empressent de satisfaire aux demandes de communication qu'ils peuvent recevoir; il n'est donc nullement démontré, en présence d'un registre vierge de toute réclamation, que les indigènes n'aient point eu à en présenter, et il semble draconien de considérer comme régulière et définitive toute opération qui, dans ces conditions, ne donne lieu à aucune protestation.

L'administration algérienne, en réponse à ces critiques, pourrait alléguer que c'est à la loi de 1873 qu'elles s'appliquent en partie; l'objection serait juste si les bureaux du gouvernement général avaient tenté de remédier aux vices de la loi; mais ils se sont, au contraire, désintéressés de toutes les questions d'application, et ont même, dans certains cas, aggravé les inconvéniens de la législation. Quel était, en effet, le but de la loi de 1873? La reconnaissance et la création de la propriété individuelle, en vue de favoriser les ventes à la colonisation. Partout où existait la propriété individuelle, il était inutile de la constituer : il suffisait de déterminer les douars soumis à ce régime sans y entreprendre les longues et coûteuses opérations prescrites par la loi; du moment, en effet, que la propriété privée et non familiale s'y rencontrait, aucun obstacle juridique ne s'opposait à ce que la colonisation pût acheter directement leurs terres aux indigènes, sauf à courir les risques que court, même en France, tout acheteur insuffisamment renseigné sur la personne ou la capacité juridique de son vendeur. Cette simple réflexion, faite il y a vingt ans, eût épargné bien des travaux et des dépenses inutiles.

En ne se bornant pas à constater l'existence de sa propriété familiale et en voulant, dans chaque famille, délimiter la part de chaque individu, on s'est heurté à une autre difficulté : l'indigène n'a point de nom de famille; il s'appelle Mohamed, fils de Saïd, ou Tahar, fils d'Ali. Pour connaître la fraction lui revenant dans l'indivision, il fallut d'abord dresser les arbres généalogiques de tous les ayans droit et faire une sorte de règlement successoral;

puis, afin d'éviter les confusions pour le présent et l'avenir, donner un nom à chaque famille. L'opération était des plus complexes. La polygamie et le divorce, d'une part, la légitimité des enfans que le maître a eus de ses esclaves, d'autre part, donnent à la famille musulmane une étendue que nous nous figurons difficilement; c'est donc une œuvre très laborieuse et pleine d'incertitudes, dans un pays où l'homme cache systématiquement à l'étranger la composition de sa famille, que de prétendre éclairer ce chaos. Elle n'a pas arrêté le législateur, qui a prescrit, en 1880, l'établissement de l'état civil des indigènes; et, de fait, l'abandon de la constitution de la propriété familiale indivise au profit de la propriété individuelle en faisait une obligation étroite. L'opération a donné lieu à des abus d'une autre espèce, et il est juste de reconnaître qu'il n'en pouvait être autrement au milieu d'un fatras d'instructions contradictoires ou obscures. Tout d'abord cette nouvelle institution a fait créer de nouvelles fonctions de commissaires de l'état-civil; dont les titulaires furent trop souvent recrutés dans cette catégorie, nombreuse en Algérie, d'individus qui ont tenté toutes les carrières sans en pouvoir poursuivre aucune, tour à tour géomètres, interprètes, agens d'affaires, commissaires-enquêteurs, administrateurs ou officiers écartés de l'armée ou de l'administration, médecins sans cliens ou politiciens sans emploi. C'était s'exposer à de grandes dépenses pour de médiocres résultats, lorsqu'il eût été facile de confier ce travail, dans toutes les communes mixtes, aux administrateurs et à leurs adjoints, qui, résidant sur place et disposant d'excellens moyens d'information, auraient pu atteindre le but plus sûrement et à moins de frais. Là aussi, comme en matière de propriété, la fantaisie n'a pas perdu ses droits; certains commissaires ont trouvé plaisant d'affubler les indigènes de noms ridicules ou injurieux, qui, aux termes de la loi, leur sont infligés sans retour. Ces agissemens non réprimés ont vivement froissé les indigènes, et à juste titre; mais ils peuvent maintenant s'en consoler en pensant que, de même que l'opération de la propriété individuelle, celle de l'état civil disparaîtra fatalement. Quand l'opération était terminée dans un douar, on remettait solennellement aux indigènes une carte d'identité portant leurs noms et prénoms; il serait curieux de savoir ce que deviennent ces cartes. On a déjà eu la preuve que les titulaires, après les avoir cousues dans leur burnous, les perdaient; que d'autres étaient

volées ; bref, l'œuvre entreprise à si grands frais est aujourd'hui à moitié détruite, avant d'avoir été achevée.

Cette digression était nécessaire pour faire comprendre la suite des opérations de constitution de la propriété auxquelles il nous faut revenir pour signaler d'autres inconvéniens encore plus graves.

Lorsque les travaux de délimitation d'un douar sont approuvés par le gouvernement général, le service des domaines prépare, dans chaque département, les titres de propriété à remettre aux ayans droit et les tient à leur disposition. Alors commence à apparaître la vanité de cet immense travail; bon nombre d'indigènes ne retirent jamais leur titres des bureaux du Domaine, et d'ailleurs la plupart de ceux qui remplissent cette formalité n'en comprennent pas la portée ; ils emportent la pièce qu'on leur remet avec le respect qu'ils professent pour tout papier timbré, sans essayer de comprendre ce grimoire. Que leur importe, en effet, la propriété individuelle ou familiale, collective ou privée ? Ils ont bien vu pendant des mois entiers quelques Européens pourvus d'instrumens bizarres parcourir leurs terres, y planter des bornes et leur poser force questions auxquelles ils ont répondu selon leur intérêt et non selon la vérité; on leur a bien dit qu'ils devraient désormais cultiver tel ou tel terrain et renoncer à celui qu'ils occupaient depuis leur enfance; puis, tout est rentré dans le calme, les Européens ont disparu et les choses ont repris leur cours normal; deux ou trois ans se sont passés sans qu'ils aient rien changé à leurs habitudes, quand un jour on les mande pour leur remettre un papier timbré. Ils le reçoivent, le plient sans le lire, retournent cultiver leur champ, ne comprenant pas tout ce remue-ménage qui n'a servi à rien, car, si l'indigène accepte son titre, en fait il n'a jamais changé de propriété et continue, après comme avant, à cultiver le même lot de terre. Cependant, pressé quelquefois par la nécessité, ou conseillé par un agent d'affaires véreux, il pense que ce papier vaut quelque argent et songe à le négocier ; pour peu que ses prétentions soient raisonnables, il trouve vite un acquéreur, et celui-ci se rend sur place pour prendre possession de sa nouvelle propriété. Il y trouve installée une famille qui n'est point celle de son vendeur, et qui proteste qu'elle ne veut pas quitter la place, parce qu'elle l'occupe de temps immémorial; aussitôt l'appareil judiciaire est mis en mouvement et on procède à l'expulsion, on

donne à la famille ainsi expulsée le conseil de s'installer, elle aussi, sur le terrain que lui attribue son titre, et pendant ce temps le vendeur indigène continue à cultiver le terrain qu'il occupe sans droit, mais où, en fait, il peut rester de longues années sans être molesté. Il se produit même des conséquences encore plus bizarres : le vendeur peut n'être pas le vrai propriétaire désigné par le titre, il peut l'avoir volé; il le présente comme sien et fait certifier son identité par des témoins soigneusement choisis; ainsi se trouve dépouillé de ses droits un indigène qui ne soupçonne même pas encore le vol et ne pourrait d'ailleurs concevoir que la propriété de la terre sur laquelle il a vu vivre toute sa famille dépendît pour lui de la possession matérielle d'une feuille de papier.

Le lecteur peu familiarisé avec les choses d'Algérie sera peut-être étonné que des résultats aussi extraordinaires aient coûté près de 25 millions; mais une bonne partie de cette dépense résulte du défaut de contrôle sérieux de la part du gouvernement général sur les opérations de la propriété individuelle et de l'état civil. Si l'on avait continué suivant les mêmes principes, il resterait encore au minimum 50 millions à consacrer à une œuvre d'autant plus stérile qu'elle ne peut, ainsi qu'on va l'exposer, avoir qu'un effet très limité dans l'avenir. Il ne suffisait pas en effet de constituer la propriété, il fallait encore s'occuper de la conservation du travail accompli : c'est ce qui a été complètement perdu de vue. Quel est, par exemple, le sort de la propriété individuelle après la délivrance des titres ? En cas de contestation sur l'existence ou l'étendue de la propriété, quelle est la juridiction compétente, la justice de paix ou la mahakma du cadi ? Et, si c'est cette dernière, n'est-il pas regrettable d'avoir entrepris une opération de cette importance pour en venir à soumettre un titre français à l'appréciation d'un magistrat indigène ?

D'autre part, que prouve le titre individuel? Qu'au jour de sa délivrance, tel individu était propriétaire de tel lot de terre : or, rien ne démontre que la situation ne se soit pas modifiée depuis, par le fait de décès. Pour être efficace, la loi ne devait pas se contenter de suivre les transmissions de propriété à titre onéreux; il fallait renouveler le titre et le modifier à chaque transmission à titre gratuit : on aurait alors, au moins au point de vue juridique, une situation constamment exacte de la pro-

priété indigène, tandis que, plus la date de constitution s'éloigne, plus il y a de chances pour que la situation de fait n'ait aucun rapport avec la situation de droit. Il est vrai que l'application de ces mesures aurait demandé un assez nombreux personnel, mais pourquoi entreprendre une œuvre de ce genre, si l'on n'assure d'avance les moyens de s'en servir et de la conserver?

La loi de 1873 n'a même pas eu l'avantage de constituer la propriété d'une manière irrévocable; dans le passé, sa véritable utilité eût été d'opérer une purge de tous les droits réels antérieurs. On a rappelé précédemment que certains commissaires-enquêteurs tenaient pour non avenues des acquisitions par adjudication publique ou par acte authentique. Mais la Cour de cassation est intervenue au nom des vrais principes juridiques et a déclaré opposables aux porteurs des titres délivrés en vertu de la loi de 1873 les actes notariés ou administratifs antérieurs à cette loi; ainsi, faute d'avoir fait intervenir l'autorité judiciaire dans la constatation de la propriété, on s'expose à la voir détruire seule un acte de l'autorité administrative; n'est-ce point là une confusion absolue des différens pouvoirs? confusion d'autant plus fâcheuse qu'elle ouvre la porte à d'interminables procédures.

Ce ne sont pas seulement les successions, mais même les transmissions à titre onéreux, qui viennent annihiler les effets de la loi de 1873; on peut, en effet, modifier le titre délivré en vertu de cette loi, soit par un acte sous seing privé, soit par un acte du cadi, qui échappent l'un et l'autre à la transcription. Et d'ailleurs, tout notre système hypothécaire reposant sur la publicité du nom du propriétaire, et non sur la désignation des immeubles, n'y a-t-il pas encore là une autre cause d'erreurs et de confusions, dans un pays où l'état civil est établi de la manière qui vient d'être indiquée?

Une bonne partie de ces inconvéniens a été signalée par plusieurs jurisconsultes, et le gouvernement général s'en était ému. Il y a environ vingt ans, un professeur de l'École de droit d'Alger avait été chargé d'examiner en Tunisie le nouveau régime foncier qui venait d'y être établi sur les bases du système Torrens. De cette mission sortirent une étude intéressante et un projet de réforme qui vinrent enrichir la bibliographie algérienne, et ce fut tout; ni le gouvernement général, ni la députation de la colonie, ni le gouvernement français ne songèrent à

faire passer ces dispositions dans la pratique, et l'on poursuivit avec la même conscience que par le passé un travail qu'on savait condamné dès sa naissance. Peut-être eût-on d'ailleurs éprouvé de nouvelles déceptions, car certains plans parcellaires étaient si mal établis qu'il aurait vraisemblablement fallu les recommencer pour servir de base à une opération contradictoire et définitive comme celle qui résulte du système Torrens. Tous ces tâtonnemens n'avaient réussi qu'à faire constater une fois de plus l'impuissance de l'administration civile en Algérie; on avait dépensé des sommes considérables, inquiété les indigènes dans leurs familles et dans leurs propriétés, et même dépossédé certains Européens, pour n'arriver qu'à certains résultats problématiques. L'un des meilleurs effets de la nomination de la Commission sénatoriale d'études sur l'Algérie, en 1891, a été de mettre un terme aux opérations extravagantes de la propriété individuelle.

Ainsi, après avoir proclamé l'insuffisance du sénatus-consulte de 1863, qui ne tenait point assez de compte des besoins de la colonisation, on a dû y revenir, tandis que le système de la loi de 1873, vanté autrefois outre mesure, est tombé dans le plus profond discrédit, parce qu'il sacrifiait entièrement à des besoins hypothétiques l'intérêt présent des indigènes, qui, lui aussi, se lie intimement à l'avenir de la colonie. Il ne restera de la loi de 1873 que le souvenir d'une entreprise insuffisamment préparée, mal conduite, non contrôlée et fort onéreuse; mais ce serait une faute impardonnable de ne pas tirer de cet échec même un enseignement pour l'avenir.

L'opération du sénatus-consulte, qui se poursuit encore, a pour effet non point seulement de délimiter les tribus et les douars, mais de rechercher dans chaque périmètre toutes les terres appartenant au domaine public ou privé, soit à titre de biens vacans, soit comme terrains forestiers, sources, etc., et d'en opérer le bornage. Ce travail donne et donnera encore lieu à des découvertes d'une certaine importance et à la constatation d'usurpations nombreuses, commises sans titres par les indigènes; il y a donc là des ressources pour la colonisation, soit qu'on allotisse les terrains ainsi attribués au domaine en vue de la vente aux enchères, soit qu'on s'en serve comme moyen d'échange avec les indigènes. C'est un appoint qui n'est pas négligeable; mais cette ressource ne pourra durer longtemps, et il faut dès maintenant

aviser aux moyens de permettre l'acquisition de terres indigènes par les Européens.

Une loi de 1887 a permis aux indigènes de vendre des terres de propriété collective après une enquête partielle destinée à établir l'étendue de leur droit; le principe en est excellent; mais les frais de ces enquêtes sont très considérables, et ils devraient être réduits pour permettre de multiplier ce genre d'opérations, limitées aujourd'hui aux grandes propriétés. Elles ne devraient être permises qu'au profit de colons, c'est-à-dire de personnes justifiant qu'elles ont les moyens et l'intention d'exploiter personnellement, car, sans cette réserve, elles serviraient presque exclusivement à favoriser les spéculations sur la terre. L'expérience démontre en effet que, depuis 1887, la majeure partie des enquêtes partielles effectuées l'a été à la suite d'actes de vente destinés à masquer des opérations usuraires; or, si la France a intérêt à favoriser la colonisation sérieuse, elle doit, en revanche, protéger efficacement les indigènes contre l'usure qui est une des plaies de l'Algérie. Toute terre acquise par un Européen en vertu d'une enquête partielle devrait d'ailleurs être soumise d'office à un système d'immatriculation à organiser d'après les principes généraux de la législation tunisienne, et, quel qu'en fût le possesseur, elle serait à l'avenir placée exclusivement sous le régime de la juridiction française.

Les indigènes pourraient-ils être admis à réclamer le droit d'enquête partielle et d'immatriculation? Il semblerait préférable de le leur refuser; cette mesure, en effet, est prise dans l'intérêt exclusif de la colonisation et doit être réservée aux seuls colons; nous n'avons aucun avantage à faciliter le déplacement de la propriété entre Arabes ou entre indigènes et israélites. L'immatriculation leur fournirait d'ailleurs un moyen d'aliénation trop facile, auquel nous ne devons pas nous prêter. Il est beaucoup plus délicat de savoir si nous pouvons appliquer aux indigènes le principe de notre code civil, en vertu duquel nul n'est tenu de rester dans l'indivision, et cette question conduit nécessairement à rechercher quel est, des régimes de la propriété familiale ou de la propriété individuelle, celui qui doit être préféré pour les indigènes d'Algérie.

Ce ne sont pas seulement la tradition et les mœurs patriarcales qui imposent aux indigènes des hauts plateaux ou du Tell le régime de la propriété collective; bien d'autres causes les y

obligent. Et d'abord la sécurité : isolée au milieu d'immenses plaines, une famille d'une douzaine de personnes, comprenant tout au plus trois hommes en état de porter les armes, serait incapable de se défendre contre les attaques de jour et de nuit des vagabonds et des voleurs ; il est évident que plus on remonte en arrière, plus les agglomérations de familles sur un même point devaient être nombreuses ; et, lorsqu'on traverse aujourd'hui les régions peuplées, et par conséquent plus sûres, on y est frappé de la dispersion de plus en plus grande des tentes et des gourbis. De cette nécessité de protection mutuelle est résultée souvent une communauté d'intérêts. Mais c'est surtout aux difficultés de la culture qu'il faut attribuer le régime de la collectivité ; la nature ingrate du sol oblige à un travail souvent pénible et demande le concours de tous les membres de la famille, pendant que les hommes labourent, les enfans gardent le bétail ou aident les femmes aux travaux de la tente. Cette organisation, très avantageuse, permet d'éviter l'emploi de salariés et diminue singulièrement la valeur de la main-d'œuvre ; en outre, cette association naturelle assure à chacun de ses membres des secours en cas de maladie ou d'indigence. La constitution spéciale de la famille arabe oblige nécessairement à une sorte de communauté ; grâce à la polygamie et aux nombreux divorces successifs, à la mort du père de famille, il existe souvent de grandes différences d'âge entre les frères consanguins : l'aîné est déjà un homme de trente-cinq ans, que le plus jeune, âgé de cinq ans à peine, serait incapable de cultiver sa portion d'héritage sans le secours de sa famille et la direction de son chef. De là une nouvelle cause, très puissante, de maintien de l'indivision. Ce régime n'est-il pas d'ailleurs celui qu'on retrouve au début de toute société ? Que l'on envisage les mœurs des Gaulois et des Germains au moment de la conquête romaine, celles des Hébreux après le retour d'Égypte, ou même celles des indigènes de l'Afrique du Nord, au temps de Massinissa, on est frappé de l'existence de la propriété collective et de la vie familiale, la plupart du temps sous l'autorité du père de famille ou de l'homme le plus âgé. Que l'on jette les yeux sur Rome à son origine ; si chacun des membres de la communauté familiale n'a pas sa part de propriété, c'est qu'il n'est lui-même que la chose du père, qui résume en lui seul tous les droits de la famille entière, et qui commande à tous ses membres dans l'intérêt commun. De nos

jours, chez des peuples slaves incontestablement plus civilisés que les Arabes, ne voyons-nous pas fonctionner régulièrement des communautés familiales exploitant dans l'indivision une portion de la propriété collective de la commune? N'est-ce point là une association naturelle qui cumule les avantages de notre association commerciale, de nos sociétés de secours mutuels et de nos assurances? Le peu de valeur de la main-d'œuvre ne permet-il pas d'espérer avec le temps une transformation de la culture qui perdra graduellement son caractère démesurément extensif pour devenir peu à peu intensive? Il est peu probable que des efforts individuels puissent remplacer avantageusement ce mode d'exploitation avant que la société arabe ait subi une profonde transformation. D'ailleurs, le régime des successions musulmanes arrive à subdiviser la propriété en fractions si petites que leur culture deviendrait impossible; établir la propriété individuelle dans le Tell, c'est souvent ôter à l'indigène le moyen de faire valoir sa terre et le réduire à l'indigence. Or, dans un pays encore presque barbare, tout indigent devient vite un vagabond et un brigand. La question de constitution de la propriété a donc des liens très étroits avec celle de la sécurité du pays, et c'est là une considération capitale. Si des raisons purement spéculatives on descend à d'autres considérations d'un ordre moins relevé, on demeure convaincu que l'intérêt même de la colonisation nous commande de laisser subsister la propriété indivise, car elle seule peut empêcher la disparition de la race indigène, et, indépendamment de tout sentiment d'humanité, notre intérêt nous engage à conserver cette race sobre, laborieuse et habituée au climat algérien; sans son aide, que ferait le colon nouveau venu dans le pays? Comment pourrait-il entreprendre les défrichemens et mettre sa terre en valeur, épuisé qu'il est le plus souvent par la fièvre ou l'ardeur d'un soleil brûlant?

A tous points de vue, le régime de la propriété familiale et indivise est donc nécessaire, et il est impossible de laisser pénétrer dans les douars le principe de la division par la seule volonté d'un des propriétaires. La licitation entre indigènes est, la plupart du temps, une ruine pour les copartageans. Un usurier ou un agent d'affaires véreux convoite-t-il de longue date une belle propriété, il dresse aussitôt ses batteries, circonvient l'un des communistes, et lui prête de l'argent : à l'échéance, la dette non remboursée s'accroît d'intérêts énormes; l'emprunteur n'a

plus qu'un moyen de se libérer, c'est de demander la licitation. Indépendamment des frais élevés qu'entraîne la procédure, la propriété, mise en vente est alors fréquemment achetée à vil prix par des spéculateurs prévenus de longue date. C'est par de tels procédés qu'ont disparu certaines fortunes autrefois considérables. Il ne devrait donc pas être permis aux indigènes de sortir de l'indivision, lorsqu'il n'y a pas unanimité entre les copropriétaires. Mais à quoi bon prendre tant de précautions contre les licitations, alors qu'on permet à une famille d'aliéner la totalité de son patrimoine par le moyen des enquêtes partielles de la loi de 1887? Ce ne sont donc pas seulement les licitations qu'il faut entourer de garanties, mais la législation tout entière de la propriété qu'il faut refondre.

L'indigène est essentiellement imprévoyant ; il ne cultive que ce qu'il lui faut pour vivre; c'est à grand'peine qu'il se décide à participer aux silos de réserve ou aux sociétés de prévoyance ; d'autre part, la vue du numéraire excite sa cupidité; habilement circonvenu, il arrive vite à l'emprunt, qu'il espère ne jamais rembourser, car il compte toujours sur l'intervention d'Allah pour chasser les chrétiens du pays de l'Islam et détruire les juifs. L'emprunt le conduit fatalement à l'expropriation ; quelquefois il consent à la vente pour recevoir une somme de numéraire vite gaspillée ; il se trouve donc bientôt sans ressources, lui et toute sa famille, obligé ou de louer ses bras s'il est laborieux, ou de se livrer au brigandage s'il a des instincts d'indépendance, ce qui est le cas le plus fréquent. Il serait possible de prendre légalement pour lui des précautions que son imprévoyance ne peut lui suggérer. Pourquoi ne pas le traiter un peu comme un grand enfant qu'il est, et ne pas rendre inaliénable une portion déterminée de la propriété indivise? On a beaucoup vanté le *homestead* américain, c'est-à-dire la constitution libre et volontaire d'un bien qui doit rester inaliénable entre les mains de celui qui le cultive et de ses descendans. Pourquoi la loi ne créerait-elle pas pour les indigènes une sorte de homestead légal, limité par exemple à une moitié de la propriété familiale? Elle concilierait ainsi dans une juste mesure l'intérêt des indigènes et celui de la colonisation.

***

COMMENT SE CRÉE UN AMÉRICAIN

The Making of an American, an autobiography by Jacob Riis. New-York, 1902.

Pour tous ceux qui ont voyagé en Amérique, l'un des principaux sujets d'étonnement est le spectacle de la transformation des émigrans de tous pays, Allemands, Irlandais, Italiens, Russes, en citoyens de la grande République. La fournaise géante qui reçoit de jour en jour, expédiés par le vieux monde, les élémens les plus disparates a vite fait de les fondre, de les amalgamer, de les couler en un métal neuf, frappé à l'effigie indélébile de l'Américain. L'être sorti de cette fusion à laquelle rien ne résiste conserve sans doute quelques traits caractéristiques de son origine ; mais il est, bon gré mal gré, armé de pied en cap pour la vie nouvelle qui s'impose à lui dans un monde nouveau, à moins qu'il ne périsse au cours de l'opération, ce qui arrive plus souvent qu'on ne le pense. Nulle part le même phénomène ne s'est jamais produit avec cette rapidité, cette intensité : il faut, je crois, en chercher la raison dans le changement, beaucoup plus radical qu'ailleurs, du milieu, des conditions d'existence et de succès, dans la gymnastique désespérée à laquelle est contraint ce que chacun possède en soi d'énergie et de volonté. Or, par lassitude, apparemment, d'un certain dilettantisme, on est arrivé depuis peu à célébrer partout cette double qualité : force et vouloir. L'énergie est à la mode ; on n'aime, on n'estime plus qu'elle. Kipling, qui en est le professeur attitré, triomphe, traduit dans toutes les langues. Gorki, le révolté russe, rivalise sous ce

rapport avec l'impérialiste anglais ; il invite chacun de nous à forger vigoureusement sa propre destinée et à trouver dans cet effort le seul plaisir réel : « Tu as devant toi une masse rouge, informe, méchante, brûlante; la frapper du marteau est un délice. Elle jette sur toi des crachats de feu sifflans; elle veut t'aveugler, te repousser loin d'elle; elle est vivante, élastique. Et toi, par des coups lancés avec violence tu en fais tout ce dont tu as besoin (1). » Chez nous les héros du théâtre contemporain sont presque tous des hommes d'action; on abuse un peu des explorateurs : un amoureux n'a de prestige que s'il est allé au pôle Nord. Et, dans le roman, M. Barrès lui-même n'a-t-il pas introduit le culte de l'*énergie nationale?* Je ne parle pas de M. Paul Adam dont le nom est inséparable de *la Force*.

Ce livre curieux, *The Making of an American*, arrive donc à son heure, car je ne crois pas qu'on ait jamais peint avec plus de sincérité la lutte acharnée de l'individu contre les circonstances, et les victoires certaines que remporte la foi : foi en Dieu, qui rend possible tout ce qui est bon, foi dans l'homme, qui doit accomplir les desseins de Dieu. Seulement, malgré l'avalanche de *moi* et de *je*, inévitable dans toute autobiographie, le triomphe de l'individualisme n'est pas le but de l'auteur; il lui suffit d'être un rouage actif parmi beaucoup d'autres, travaillant à perfectionner si peu que ce soit le sort si imparfait de l'humanité. L'Américain, à la formation duquel nous assistons, est un pionnier dans des voies toutes morales, un homme de combat, quoiqu'il n'ait jamais su manier une épée, ni seulement se tenir à cheval; un philanthrope, qui parle sans pédantisme le langage d'un bon vivant, résolu à n'être jamais dupe. Son rang social?... Il commença par être charpentier, devint reporter et ne voulut jamais être autre chose, quoique Théodore Roosevelt, son ami personnel, aujourd'hui Président, ait attesté que ses services à la chose publique faisaient de lui le citoyen le plus précieux (*valuable*) de New-York. Tout cela semblera peut-être assez bizarre, assez incongru pour piquer la curiosité des dédaigneux même qui affectent de mépriser toute œuvre qu'on ne puisse appeler œuvre d'art; car, sauf l'humour, les qualités d'art manquent, il faut en convenir, à cette autobiographie écrite au courant de la plume. Encore l'humour est-il ici moins une qua-

(1) *Les Petits Bourgeois*, par Maxime Gorki.

lité littéraire qu'un trait de tempérament, humour un peu gros, un peu lourd, s'il est en revanche franc et communicatif. Cette qualité prédestinait l'émigrant danois à devenir américain. Elle lui permet d'exercer sur un auditoire quel qu'il soit, tour à tour ému ou égayé par sa parole vibrante et familière, une influence que je subis tout d'abord lorsque je le rencontrai à Boston, il y a de cela une dizaine d'années.

C'était chez Mrs Lincoln, cette femme de bien qui s'est consacrée, avec son mari, à résoudre le problème du *tenement house*, des logemens d'ouvriers. On ne connaît toute l'horreur du garni qu'après avoir visité les *slums* des pays anglo-saxons, dont nos faubourgs les plus misérables donnent une bien faible idée. Ce soir-là, nous entendîmes à leur sujet des révélations horribles. Le grand attrait de la réunion était une conférence par M. Jacob Riis. Il parla de l'influence d'un pareil milieu sur l'enfant pauvre, nous remuant jusqu'aux entrailles par la peinture frémissante de choses vues, vécues même. Était-il éloquent? Je ne sais; mais rien ne me parut manquer à la vigoureuse dénonciation de crimes qu'il attribuait pour la plupart à l'incurie des honnêtes gens, ni l'accent de vérité, ni une pitié robuste sans mièvrerie. Je demandai quel était cet homme? On me répondit qu'il était reporter de la police pour un des grands journaux de New-York et, pénétrée de préjugés français qui avaient eu l'occasion de croître en Amérique, je trouvai cette situation assez incompatible avec le respect qu'il inspirait. Son accent peu agréable me parut être allemand ; il employait volontiers l'argot, et sa tête massive enfoncée dans les épaules, son visage large coupé d'une moustache roussâtre, ne lui donnaient certes pas ce que le vulgaire appelle l'air distingué ; mais le front était intelligent, les yeux très perspicaces derrière les verres du pince-nez qu'il ne quitte jamais ; toute sa personne exprimait un mélange de bonhomie et d'autorité. J'en fus frappée. Cependant les occasions de voir et d'entendre des choses nouvelles se multipliaient pour moi au cours de ce voyage, et je ne pensai pas longtemps à lui.

Depuis lors le nom de Jacob Riis m'apparut plus d'une fois au bas de pages très vivantes, très persuasives, consacrées à combattre le vice et la misère; mais mon ancienne curiosité ne se réveilla complètement qu'en rencontrant dans *The Outlook* (1)

(1) *The Outlook*, New-York, mars 1901. *The Making of an American*, a paru depuis illustré; 2 vol. Macmillan.

le premier chapitre de l'autobiographie : *Comment se forge un Américain*. Elle se réveilla d'autant plus vive que l'histoire de ce personnage, dont les travaux ont eu quelques rapports avec ceux d'Hercule nettoyant les écuries d'Augias, débutait par la plus fraîche de toutes les idylles.

I

Nous sommes à Ribe, une vieille ville de la côte septentrionale du Danemark qui ne garde de son importance évanouie que l'ancienne cathédrale, devenue depuis longtemps la Domkirche luthérienne. Ribe dort à plat sur l'herbe qui se déroule sans un pli jusqu'aux dunes de sable. La rivière Nils, tout près de son embouchure, y coule sous un pont léger, arrondi en deux bosses comme celles d'un dromadaire, pour laisser place aux bateaux. Et, sur ce pont, Jacob Riis, âgé de quatorze ans, passe en manches de chemise, sa veste repliée sur le bras; il revient pour le repas de midi de l'atelier où il est apprenti, au moment même où rentre de l'école, joliment pomponnée, la demoiselle du château, comme on appelle l'usine de son oncle, le seul centre de richesse, de progrès et d'entreprise qu'il y ait à Ribe.

Les deux enfans sont camarades, car, dans ce pays aux mœurs patriarcales, les classes, bien qu'assez rigoureusement marquées, frayent volontiers ensemble; d'ailleurs le père de l'apprenti charpentier, étant le principal professeur de l'école de latin, serait, en qualité de notabilité officielle, placé, selon les idées locales, au-dessus de l'industriel et du commerçant. Filles et garçons se rencontrent aux leçons de danse ou ailleurs, et cependant Jacob croit voir Élisabeth pour la première fois. L'air qu'il est en train de siffler s'arrête sur ses lèvres et il a désormais un but déterminé dans la vie, qui date pour lui du moment précis où il est tombé amoureux. Cette première émotion du cœur, alliée chez lui à l'éveil de la volonté, est notée avec beaucoup de charme. C'est un gamin qui a posé le pied sur la première arche du pont, c'est un homme qui passe de la seconde arche au petit sentier herbu resté le même aujourd'hui dans sa mémoire qu'il y a quarante ans et où régnera pour lui un printemps éternel.

En suivant ce sentier, il arrive chez son père, à qui quatorze fils, que le brave homme a pour la plupart décorés de noms latins, donnent assez peu de satisfaction, aucun d'eux ne se

montrant disposé à suivre les carrières administratives ou littéraires. Jacob, pour sa part, préfère devenir charpentier. En cette qualité, il aide à construire la superbe fabrique de l'oncle, du père adoptif d'Élisabeth, ce qui n'est pas le plus sûr moyen d'obtenir la main de la jeune fille.

La passion du petit charpentier pour la demoiselle du château ne tarda pas à devenir la fable de la ville. Expansif et turbulent, Jacob se rendit coupable de tant d'extravagances que ceux qui s'étaient d'abord amusés de son roman commencèrent à le taxer de scandaleux. Aussitôt qu'il eut quinze ans, ses parens s'empressèrent de l'envoyer achever son apprentissage à Copenhague. Il revint, ayant en poche son diplôme de la guilde des charpentiers, et persuadé dans sa simplicité qu'il pouvait dès lors atteindre à tout. Vingt-quatre heures après, tout le monde savait à Ribe qu'il avait eu l'audace de demander la main d'Élisabeth et qu'on l'avait éconduit. Son douloureux désappointement n'eut rien de commun avec le désespoir. Il se dit que, pour fléchir la famille de sa bien-aimée, il suffirait de devenir riche. Une vision de l'Amérique traversa son cerveau, un pays jeune et libre où les préjugés de caste n'existent pas, où de grosses fortunes se font en un clin d'œil. Ces idées plus ou moins justes lui avaient été communiquées par un mineur californien revenu au pays sans le sou. Son père, tout en le blâmant très fort, le laissa partir, jugeant qu'il lui fallait perdre sur les grands chemins du monde quelques illusions; mais il n'avait pas d'argent à lui donner, et Jacob possédait tout juste de quoi payer la traversée. Les voisins, en se cotisant, remirent deux cents francs environ à ce pauvre insensé dont les ambitions avaient un instant troublé la paix stagnante d'une ville morte; et voilà que tout à coup un heureux présage vint réconforter Jacob. A la Domkirche, où, la veille de son embarquement, il allait, pour mettre le ciel de son côté, recevoir la communion, le hasard fit qu'une jeune fille s'agenouilla auprès de lui sans le voir et que cette jeune fille fut Élisabeth. Il emporta dans son cœur, comme un talisman, le souvenir de cette dernière rencontre silencieuse au pied de l'autel où, quelques années plus tard, en dépit des circonstances, il devait conduire sa fiancée.

Mais, auparavant, combien de déboires! Il avait cru qu'en Amérique, avec deux bras solides, on se rendait toujours maître de la situation. Et, au contraire, dès le débarquement, il se sentit

isolé, désemparé comme il ne supposait pas qu'un homme pût l'être. Ce fut cette première expérience qui lui suggéra par la suite deux excellentes propositions pour l'amélioration du sort de l'émigrant : 1° des œuvres paroissiales vraiment actives et efficaces, se substituant à l'intervention d'une police sans âme qui a bien assez à faire de réprimer le crime sans s'occuper, en outre, de ce qui ne la regarde pas, la bienfaisance ; 2° un enrôlement annuel, qui fasse sentir à l'étranger de la veille qu'il appartient à son nouveau pays. Rien de commun avec la conscription, mais un enrôlement sous quelque prétexte que ce soit. L'appel au vote arrive trop tard ; dans l'intervalle, l'émigrant peut être devenu presque inconsciemment un vaurien. Combien Jacob Riis eût-il été heureux de trouver, en mettant le pied sur le sol d'Amérique, les points d'appui qui, grâce à l'action charitable dont il est l'un des promoteurs, existent de plus en plus ! Hélas ! les deux seules personnes pour lesquelles on lui eût procuré des lettres de recommandation étaient absentes, voyageaient en Europe. Se rappelant alors les conseils un peu surannés du mineur californien, il consacra la moitié de son capital à l'acquisition d'un revolver, qu'il se mit à porter ostensiblement pour plus de sûreté. Un agent de police prit la peine de lui expliquer, en le désarmant, qu'il n'y avait pas de sauvages dans les rues et que New-York n'a rien de commun avec le grand Ouest. Dans cette ville, en effet, il ne courut d'autre danger que celui de mourir de faim ; ce fut assez pour l'en chasser très vite.

Une escouade d'ouvriers se trouvait engagée pour l'exploitation de mines de charbon sur la rivière d'Alleghany. Résolument il se joignit à elle. Les hommes partirent ensemble, leurs places payées, mais deux seulement atteignirent les mines ; les autres désertèrent. Les deux honnêtes garçons qui croyaient à la valeur d'un contrat étaient Jacob et un ancien officier prussien. La fatalité donna ainsi pour camarade au loyal Danois l'ennemi héréditaire, un instrument de cette annexion inique du Schleswig qui excitait ses instincts belliqueux lorsqu'il était encore sur les bancs de l'école ! Mais les deux adversaires avaient fait la traversée sur le même mauvais bateau, secoués par les mêmes tempêtes. Leurs velléités de vengeance étaient remises à plus tard, et dans les défrichemens ils s'entr'aidèrent.

La nature indomptée, ces interminables forêts couvrant des montagnes que l'on escalade pour découvrir au delà d'autres

montagnes plus hautes, semblèrent étranges et tristes au pauvre enfant de Ribe, qui avait toujours vu le soleil se lever et se coucher sur une plaine unie, plus basse que la mer. Le mal du pays le dévorait. Soudain éclata comme une bombe la nouvelle d'une déclaration de guerre entre la France et la Prusse. Tout son être tressaillit. Quelle occasion de tirer vengeance du rapt odieux de 1864, de se rapprocher en même temps d'Élisabeth, de se couvrir de gloire et de vaincre ainsi la résistance de l'impitoyable « château ! » Malgré les adjurations du Prussien, prompt à l'avertir que ses compatriotes ne feraient de lui qu'une bouchée, Jacob Riis vendit ses outils pour grossir un maigre pécule et arriva tout feu tout flamme à New-York, où il savait trouver beaucoup de Français ; mais ceux-ci le reçurent sans aucun enthousiasme, tout au contraire, et le consul de Danemark ne put qu'enregistrer sa demande d'être rapatrié dans l'armée danoise en cas de guerre. Seul un vieux prêtre catholique, le Père Breton, favorisa des démarches restées d'ailleurs infructueuses. Et ce fut aussi dans un collège catholique, celui de Fordham, dirigé par des religieux, que le chemineau rompu de fatigue reçut en ces jours de détresse une hospitalité passagère très cordiale. Jamais il n'avait encore vu de moines; ses préjugés luthériens tombèrent du coup, et il ne manque aucune occasion, tout protestant qu'il soit resté, de rendre justice à l'Église romaine, à sa tendre charité.

La bénédiction que Mgr Gibbons donna par la suite au plaidoyer de Jacob Riis en faveur de l'enfance abandonnée compte parmi les trophées dont il est fier. Mais l'émigrant est bien loin du temps où les plus illustres personnalités philanthropiques deviendront de ses amis. Il a faim, et il se sent méconnu. Ayant vu dans un grand journal, *The Sun*, un paragraphe qui annonçait le départ pour France d'un régiment de volontaires, il se présente au bureau du directeur, qui ne peut s'empêcher de rire de son accoutrement : des bottes de mineur et un sarrau de toile malpropre. Sa requête paraît plus étonnante encore. Quoi ? Comment ? Que lui demande-t-on ? Jamais il n'a entendu parler de cette affaire de recrutement !

— Mais elle était exposée tout au long dans votre journal !

— Bah ! répliqua le directeur, qui n'était autre que le fameux Charles Dana. Est-ce que nous savons toujours ce qu'il y a dans nos journaux ?...

Puis, brusquement :

— Avez-vous seulement déjeuné ?...

Et, portant la main à sa poche :

— Allez, mon garçon, et, croyez-moi, renoncez à la guerre.

— Je suis venu m'enrôler, non pas demander l'aumône, répondit le Spartiate en se retirant la tête haute et l'estomac vide.

Là-dessus, il alla emprunter quelques sous sur ses bottes de mineur.

Le pain qu'il mangea pendant des semaines, des mois, des années fut chèrement gagné, tantôt dans une briqueterie où les ouvriers irlandais, toujours ivres, ne pouvaient souffrir aucun compagnon qui ne fût pas de leur race ; tantôt dans un chantier, d'où sa vocation de redresseur de torts le fit expulser ; chez un marchand de meubles, qui l'engagea pour fabriquer des berceaux à douze francs la douzaine. Exploité partout à outrance, dans cette grande ville de New-York où tout le monde, sauf lui-même, entendait les affaires, Jacob préféra d'autres risques à ce genre de brigandage organisé. L'hiver le trouva bûcheron au bord des grands lacs du Nord, au milieu d'une petite colonie d'honnêtes Scandinaves dont il réparait les bateaux ou qu'il aidait à récolter de la glace sur le lac. Trappeur et chasseur, il était conférencier à ses momens perdus, expliquant tant bien que mal à un rustique auditoire la formation du monde d'après un ouvrage de Louis Figuier. Ce n'était pas ainsi qu'il pouvait faire fortune. Il essaya de tous les métiers qui se présentent dans un pays où fourmillent les lignes de chemin de fer en construction. Une fois, il faillit prendre un certain brevet d'invention, qu'on lui vola ; mais il ne se plaint de rien, se moquant plutôt de lui-même et de ses premiers tâtonnemens. Les pires mésaventures sont enregistrées sans aucune amertume. Au fond, il compte tôt ou tard trouver le moyen de devenir un parti sortable pour Élisabeth, et, à ce sujet, il a un mot bien caractéristique : — « Était-ce folie de ma part ? Point du tout, c'était une conviction forte, la conviction qui façonne à sa guise les événemens et qui finit par en avoir raison. Que tous les amoureux évincés essayent de ma recette ! S'ils n'en ont pas le courage, c'est la meilleure preuve qu'on a bien fait de les repousser... »

A Buffalo, la pensée lui vint brusquement qu'il saurait tout comme un autre être journaliste. D'après ses idées, un journaliste serait l'être au monde qui peut le mieux faire la guerre au

mal, mission tentante pour qui est, comme Jacob à cette époque, capable de tout souffrir, sauf qu'on ne soit pas chrétien. Son intolérance religieuse lui avait valu plus d'une querelle.

« Je me glissai dans le premier bureau venu; un homme était assis devant un pot de colle, une paire de ciseaux à la main.

— Que demandez-vous?

— De l'ouvrage.

— De l'ouvrage? — Et il m'écarta d'un grand geste de ses ciseaux. — On ne travaille pas ici, c'est un bureau de journal! »

Ailleurs le directeur l'interpelle : — Qu'êtes-vous?

— Charpentier.

Assez naturellement l'autre éclate de rire et le met à la porte. Cette porte, Riis la rouvre pour lui montrer le poing.

— Vous riez... vous riez aujourd'hui; mais attendez un peu!

On eut tout le temps d'attendre. Après avoir fait des corvées de mainte nature, il devint, faute de mieux, commis voyageur; mais son incompétence en matière de chiffres lui valut d'être toujours plumé.

Une mauvaise fièvre le retenait dans une auberge de grand chemin, quand il apprit le mariage prochain d'Élisabeth. Elle allait épouser un officier muni de beaux états de service et des talens du monde, plus âgé qu'elle d'un certain nombre d'années, ce qui grandissait son prestige aux yeux de la fiancée passionnément éprise.

Alors, pour la première et pour la seule fois de sa vie, Jacob Riis souhaita de mourir; mais on ne meurt pas d'amour à vingt-quatre ans. On en vit, quelque souffrance qu'il vous apporte. Jacob se releva de son grabat en songeant que le mariage ne devait avoir lieu que l'été suivant. Quelque chose pouvait encore survenir!

Ce qui survint pour lui fut la misère noire. Il avait regagné New-York à pied par étapes, faisant le long du chemin un peu de colportage. Ses derniers dollars furent dépensés pour un surnumérariat au télégraphe qui ne lui procura pas d'emploi. Cependant le directeur de l'école télégraphique, l'ayant pris en estime, vint lui dire sous le porche, dont il faisait son domicile provisoire, que l'Association des journaux de New-York cherchait un reporter actif, à dix dollars par semaine pour commencer.

Ce jour-là, un jour de neige, Jacob Riis tomba évanoui,

presque mort de faim, sur l'escalier de la pension où il allait retenir un gîte. Le plus dur cependant était passé. Il avait trouvé sa voie. Depuis vingt-sept ans, il y marche d'un pas délibéré. Mais ces trois premières années eussent anéanti une organisation moins vaillante. Ceux qui rêvent d'aller chercher aventure au Nouveau Monde feront bien d'en lire le récit décourageant pour les mauvais sujets qui s'expatrient. Quelle liste affreuse de suicides, de cas de folie, de chutes irrémédiables dans l'ivrognerie nous est donnée ! Jacob Riis apprit dès lors à plaindre ceux qui s'abandonnent eux-mêmes, faute d'une main amie tendue vers eux au bon moment. Son désir ardent de *venir en aide* est sorti de l'espèce de remords qu'il éprouva d'avoir, étant sans ressources, laissé d'autres pauvres diables flotter à la dérive.

II

Le sens que nous attachons au mot de « reportage » ne nous permet de comprendre que très difficilement qu'on puisse en faire l'équivalent d'apostolat. Ce fut ainsi pourtant que le comprit Jacob Riis. Il avait été tout près de s'attacher à l'Église, de semer du haut de la chaire la bonne parole; mais le frère Simmons, un ardent prédicateur méthodiste dont il subissait l'influence, l'en empêcha :

— Non, mon ami, nous avons bien assez de sermons; ce qu'il faut au monde, ce sont des plumes consacrées.

Et le reporter consacra la sienne, si humble que pût être l'usage qu'il en faisait, au Dieu des batailles. Son lot était de reproduire les faits divers qui surviennent de dix heures du matin à deux heures de la nuit dans un quartier excentrique. L'exactitude et l'abondance des détails, un certain tour humoristique qui captivait l'attention, valurent bientôt au débutant des éloges, qui s'appliquaient plutôt, il le reconnaît modestement, à la quantité qu'à la qualité de l'ouvrage. Peu après, il acheta, à vil prix, la propriété d'une grande feuille hebdomadaire complètement tombée, qu'il releva par son industrie. Il la dirigeait et l'écrivait entièrement, à lui tout seul; les articles de fond, les *variétés*, les annonces, tout y était de la même main. Il allait chercher l'édition à l'imprimerie, la rapportait sur ses épaules, happait les marchands au collet, et manœuvra si habilement que bientôt les politiciens vinrent courtiser ce journal indépendant

qui se vendait de plus en plus. Les moyens courans de séduction furent employés envers lui, à l'heure des luttes électorales; mais c'était le goût de Jacob de s'en tenir à d'autres combats. Il voulait réformer le monde. L'épicier du coin, par exemple, se plaignait-il d'être ruiné par les mauvaises payes qui l'obligeaient à voler d'honnêtes gens pour rétablir l'équilibre, il s'emparait du cas, exposait les faits, promettait de nommer en toutes lettres les débiteurs récalcitrans, s'ils ne venaient à résipiscence, les nommait en effet avec le chiffre de leurs dettes. A quel résultat arrivait-il? A se faire nombre d'ennemis, parmi lesquels figurait l'épicier lui-même, ce qui n'empêchait pas le tirage de monter, rien n'intéressant les gens autant que la divulgation des secrets du voisin. Riis, chevalier de toutes les causes justes, s'attira des injures, des menaces, des attaques armées, mais il était de force à se défendre. Cette vie de pugilat finit par l'ennuyer pourtant; il vendit sa gazette populaire cinq fois plus cher qu'il ne l'avait achetée et s'en alla faire un tour en Europe. Pour cela, il avait ses raisons, des événemens de la plus haute importance, à son gré, s'étant passés à Ribe.

Élisabeth, après tout, n'était pas mariée. Le fiancé, si brillant, devait mourir d'une maladie de poitrine. Les médecins l'avaient envoyé passer l'hiver à Montreux, avec défense absolue de revenir en Danemark. Et alors Élisabeth, quittant ses parens, qui s'opposaient au mariage avec un incurable, avait cherché refuge auprès de la famille de celui qu'elle aimait. Jusqu'à la fin, elle le soigna comme l'eût fait une épouse. Maintenant, brouillée avec les siens, elle cachait son deuil dans une maison étrangère, où elle était institutrice.

Un esprit soupçonneux et jaloux eût peut-être vu en tout cela bien des raisons d'hésiter devant la démarche que Jacob, au contraire, fit sans perdre une minute. Une fois de plus il offrit à Élisabeth de partager sa vie, et la réponse arriva, la réponse qu'il avait attendue six longues années.

Elle lui disait : — « Nous nous efforcerons de faire du bien ensemble. » — Et elle a tenu parole.

La ville de Ribe vit revenir son enfant prodigue, heureux et triomphant; le professeur Riis eut la joie d'apprendre qu'un de ses fils au moins s'était mis à écrire. La demande du fidèle Jacob réconcilia les orgueilleux parens d'Élisabeth avec leur nièce; les portes du « château » s'ouvrirent enfin à l'ancien apprenti

charpentier; le mariage eut lieu dans la vieille cathédrale et après des scènes touchantes dignes d'un roman de Frédérika Bremer, le jeune couple partit pour l'Amérique, où Jacob ne pouvait encore assurer à sa femme qu'une vie passablement précaire. Mais l'exemple de leur modeste intérieur fut l'illustration vivante de la croisade qu'il allait prêcher « pour le foyer contre la pension. » On sait que, dans les grandes villes d'Amérique, les gens qui n'ont que peu d'argent se passent souvent du *home;* ils logent dans des chambres meublées, sans intimité possible, prenant leurs repas à table d'hôte et supprimant ainsi le problème du service.

— A bas la pension! Vive le foyer! cria Jacob. Pour accomplir sa destinée, notre nation doit retourner à la vie domestique!

Et il démontra que la gloire d'une jeune femme est de s'occuper de son intérieur : il fit gaîment l'éloge d'un rôti, qui, fût-il brûlé, est préparé par des mains blanches et mangé en tête à tête par deux amoureux. Le public applaudit, les politiciens avec lui; mais le désir même qu'avaient ceux-ci de s'approprier l'humeur militante de Jacob Riis, les moyens qu'ils employaient pour cela, l'éloignèrent un instant de la presse proprement dite. Il se réduisit aux annonces et donna un élan nouveau à ce genre de publicité. On le vit, par les rues et dans les campagnes, promener une sorte de lanterne magique énorme et mêler à des images-réclames de nombreuses projections artistiques, paysages, figures et monumens. Ce spectacle, tout instructif qu'il fût, n'était certainement pas du genre le plus relevé. Jacob professe l'idée américaine : peu importe ce que fait un homme, pourvu qu'il le fasse bien et honnêtement. Rien de plus curieux que le récit des représentations qui eurent lieu en Pensylvanie durant la sinistre année 1877, où le feu éclata, où le sang coula à la suite de grèves que l'annoncier ambulant combattait de son mieux dans l'intérêt commun des ouvriers et des patrons, tout en se trouvant forcé plus d'une fois de jouer des jambes devant la fusillade qui dispersait rudement les fauteurs de désordre. La lanterne magique le rendit enfin à un grand journal, *la Tribune.*

Il montait en grade. Ceux-là mêmes qui ne savent pas que *la Tribune* de New-York fut longtemps, de l'avis des meilleurs juges, l'une des forces vives de la nation, se font d'elle une haute idée par le seul aspect de ses étages, lorsqu'on leur montre, au milieu du groupement d'orgueilleux édifices à dômes, à clochers, à

horloges qui représentent dans Park Row le journalisme américain, cette imposante façade de brique rouge et cette tour de 285 pieds de haut. Une statue de son fameux fondateur, Horace Greely, en garde la porte. A en juger du dehors, le directeur de ce journal doit être un homme important. Voici pourtant de quelle façon le traita Jacob Riis peu de temps après son accès à de nouvelles fonctions. Courant un soir, hors d'haleine, à l'imprimerie par un vent comme il n'en souffle qu'à New-York, il heurte, dans sa précipitation, un individu qui va rouler dans un tas de neige, et, à la voix de l'homme justement en colère, reconnaît son directeur! Des excuses balbutiées s'ensuivent :

— Il fallait à tout prix rattraper l'édition du soir...

— Vraiment! Et courez-vous toujours ainsi quand vous êtes porteur d'une nouvelle?

— S'il est tard, oui, sans doute. Comment ma copie passerait-elle?...

Le lendemain il fut appelé, pour recevoir son congé, pensait-il. Mais non, il ne s'agissait pas de cela. Il y avait une place vacante au quartier général de la police, Mulberry Street. On l'y envoyait, avancement inespéré. Là il pourrait être brutal, courir et renverser les gens à son aise.

Jacob Riis ne connaissait Mulberry Street que de réputation, et cette réputation était redoutable. Il s'agissait pour le reporter de la *Tribune* d'y lutter sur un terrain difficile et dangereux contre les représentans de tous les journaux, également aux aguets. Ils étaient douze contre un, et c'était une vieille querelle menée avec un acharnement légendaire. Quel était son genre de travail? Comment trouva-t-il, en s'y livrant, le point de départ de deux livres qui remuèrent en Amérique les consciences et les cœurs : *L'Autre Moitié* et *Dix Ans de guerre?* Voici :

Le reporter de police est celui qui recueille et rédige toutes les nouvelles de meurtres, d'incendies, de crimes quelconques, avant que les tribunaux n'en soient saisis. Il a son bureau dans Mulberry Street en face de la station centrale de la police, d'où il reçoit la première nouvelle de l'événement, quand il la reçoit, car la police prétend que le reportage contrarie la justice, c'est-à-dire qu'elle n'aime pas à être convaincue d'avoir laissé échapper un malfaiteur. Le reporter qui arrive à découvrir ce que la politique spéciale de la police croit avoir intérêt à lui cacher gagne la partie contre tous ses confrères.

Jacob Riis passa bientôt pour le meilleur reporter de Mulberry Street. Il n'a jamais ambitionné d'autre titre, mais il tient fort à celui-là. De sa part, ce n'est pas simple vanité professionnelle; il croit à la vertu de sa vocation, car les détracteurs du reportage ont beau dire, ils cherchent avant tout dans le journal du matin le fait sensationnel qu'ils affectent de mépriser. C'est donc à des milliers de curieux que s'adresse cet article. Le grand drame humain se joue sans relâche. Dans la coulisse, le reporter voit de plus près que personne le tumulte des passions, et assez fréquemment il peut relever au milieu de beaucoup de mal un trait d'héroïsme ou de vertu qui rachète tout le reste. Son devoir est de représenter les choses de manière à en faire ressortir l'élément humain, sans se borner à mettre en lumière l'infamie commise ou le sang répandu.

S'il fait cela, il aura rendu un service signalé, son histoire de meurtre parlera plus éloquemment à des consciences innombrables que ne le fait dans un cercle restreint tel sermon prêché le dimanche. Ainsi raisonne Jacob Riis. A New-York, ce gouffre cosmopolite où viennent échouer des débris hétérogènes arrachés à toutes les nations, le drame est plus varié qu'ailleurs; et Riis possède à un degré rare l'esprit d'observation et de déduction. Dieu sait tout ce qu'il enregistra dans ses tournées! Jamais il ne rentrait chez lui qu'à l'aube. Sa femme tremblait en songeant que tous les jours, de deux à quatre heures du matin, il traversait les pires quartiers de New-York, toute la longueur de Mulberry Street, les Cinq Points, — ainsi nommés parce qu'ils forment l'intersection de cinq rues plus mal famées les unes que les autres, — et, surtout, mêlant ses immondices à celles de la ville chinoise, le fameux Bend, la Courbe. Les Italiens qui l'avaient adoptée, côte à côte avec la bande Whyo, blottie dans l'ignoble allée de la Bouteille, ne cessaient de s'y battre à coups de couteau, chaque village (ils sont groupés ordinairement par villages sous l'invocation d'un saint patron) cachant avec soin et défendant coûte que coûte ses meurtriers. « A cette heure, dit Riis, je voyais le *slum* au naturel; il n'était pas sur ses gardes, car l'instinct de la pose est aussi fort dans le *slum* que sur la Cinquième avenue. Partout chacun aspire à produire de l'effet, mais, à cinq heures du matin, le vernis est tombé. »

En explorant cet enfer, au péril de sa vie, Riis se jura d'aider à le faire disparaître. Pour cela il importait, pensait-il, de dire

la vérité. Tout le mal vient, lorsqu'on y songe, de ce que le monde ne sait pas et n'a aucun moyen de savoir. Il faut donc l'avertir de force, le secouer, l'arracher à son indifférence. Tous les moyens étaient bons au reporter de *la Tribune* pour arriver à surprendre une piste. Il avoue qu'au moment du bruit suscité à New-York par un certain vol de cadavre, il fit en sorte de se glisser, à la faveur de l'obscurité, dans la voiture même qui emportait, avec deux officiers de police, tel juge connu pour avoir offert un million au nom de la veuve à celui qui rapporterait le corps de son mari. « Il est vrai, ajoute-t-il, que peu d'instans après, j'étais poliment appréhendé au collet et déposé sur le trottoir sans qu'un seul mot eût été prononcé. »

Une autre fois, il entra par la fenêtre dans la maison d'un clergyman qu'il tenait à interviewer au sujet d'une personne démente qui se disait sa femme.

— Miséricorde! s'écria le clergyman sans se troubler, car les indiscrétions de l'interview ont cessé depuis longtemps d'étonner personne. — Un individu que je ne connais pas entre par ma fenêtre pour m'interroger, moi célibataire, sur ma femme qui a perdu la raison! Que va-t-il m'arriver ensuite?

C'était le temps héroïque du reportage, le temps du vol de quinze millions à la banque de Manhattan et d'un certain enlèvement d'enfant qui mit New-York sens dessus dessous.

Pour amasser les matériaux de ses articles, Riis explorait des repaires où tous les genres de déchus dorment dans la fange. Il faisait ses expéditions quelquefois accompagné d'un agent, plus souvent seul, en profitant pour cela de l'opinion générale qui voulait que cet homme à lunettes fût un médecin attaché au service de la salubrité publique. Le temps vint où non seulement il prit des notes écrites, mais, pour mieux appuyer son dire, l'illustra de photographies.

Une découverte récente avait été faite, qui permettait de photographier la nuit à la lueur d'un éclair. Cet éclair, on l'obtenait en brûlant une cartouche, et il est facile de concevoir l'émotion répandue par les nocturnes visiteurs qui, en tirant des coups répétés de revolver, envahissaient d'affreux taudis dont les hôtes terrifiés, d'autant plus qu'ils n'étaient pas sans reproche, s'échappaient très souvent par les fenêtres.

Il prouva ainsi au comité d'hygiène que, dans certains cas, le local qui n'aurait dû loger que quatre ou cinq dormeurs, à cinq

sous la place, en contenait quinze; il démontra de même, au début d'une épidémie de typhus, que le mal avait les meilleures raisons de se développer dans les logemens de police, seuls asiles ouverts aux errans de tout âge, de jeunes garçons y étant confondus avec les vieux endurcis. La photographie fut toujours pour lui le plus utile auxiliaire. Ne prétendait-on pas que les enfans employés dans les fabriques avaient tous quatorze ans révolus? Il alla simplement les relancer à l'atelier, son appareil sous le bras, leur fit ouvrir la bouche et photographia leurs mâchoires. Les dents canines n'étaient pas poussées. Donc ils avaient moins de douze ans. De même pour les écoles; las d'entendre toujours exalter les écoles de New-York comme les meilleures du monde entier, il démontra, photographies et statistiques en main, que beaucoup d'entre elles n'avaient pas de cour de récréation et manquaient d'air autant que d'espace. Les enfans y étaient honteusement empilés, bien que 50 000 d'entre eux, faute de place, restassent à rôder dans les rues, où il ne leur est pas permis de jouer à la balle sans être poursuivis par la police. Il y eut même le cas d'un *policeman* tirant sur ce pauvre petit gibier du ruisseau, car la police municipale de New-York, si elle est ordinairement vigilante, ce que lui permet l'importance de ses cadres où 3 650 hommes sont inscrits, est aussi très brutale. Il est vrai qu'elle a sur les bras une rude besogne; mais Théodore Roosevelt fut le premier à lui apprendre qu'en matière de sûreté la fin ne justifie pas tous les moyens sans exception. Jacob Riis a dénoncé plus d'une fois la police, malgré sa camaraderie avec elle. Il flagelle aussi les églises, à l'occasion, pour transformer en zèle charitable leur tiédeur pharisaïque à l'égard du prochain. N'oublient-elles pas trop souvent que, tout en marchant séparées, selon la confession de chacune, elles sont tenues de combattre ensemble? N'oublient-elles pas, n'oublions-nous pas tous « que le Seigneur ne dit jamais à Pierre ou à tout autre subalterne : — Va-t'en toucher là-bas ce lépreux à ma place et tu seras payé? — Non pas, il le touchait lui-même (1). »

Ni ami ni ennemi n'est à l'abri des coups de Jacob Riis : la vérité seule lui importe; il tirerait sur ses propres troupes, s'il lui semblait juste de le faire.

(1) Le mot est d'un ecclésiastique, le docteur Parkhurst, qui entra résolument dans les vues nouvelles, au grand scandale de quelques-uns de ses collègues.

Oui, la police américaine est brutale. Si cela est vrai, pourquoi le cacher? Le soir de l'incendie du temple maçonnique, Riis vit un agent frapper de son bâton, en l'injuriant, le général Grant lui-même, qui, sans se faire reconnaître et trop bien enveloppé d'un manteau d'où n'émergeait qu'un bout de cigare, s'était engagé dans une rue barrée. Grant tourna les talons et ne réclama pas. Après tout, la sentinelle s'était acquittée de sa consigne, mais le coup de bâton était de trop.

Plus tard, en Angleterre, visitant, dans les bas quartiers de Londres, des bouges qui ne valent guère mieux que ceux de New-York, Riis s'étonna que la police n'intervînt pas davantage.

L'agent qui le conduisait répondit que ces individus étaient en somme chez eux, et parut stupéfait lorsqu'il apprit qu'en Amérique la police entre partout, fût-ce au milieu de la nuit; qu'elle jette dehors ceux qui s'obstinent à coucher dans des caves; et qu'on en ferme la porte à clef derrière eux pour les empêcher de rentrer. Encore Riis ne lui parla-t-il pas des coups de revolver tirés impunément dans l'oreille des dormeurs, sous prétexte de photographie.

— Je croyais que votre pays était un pays libre, dit l'agent.

Ce mot a dû être prononcé bien souvent par les pauvres diables d'émigrans persuadés qu'en touchant le sol de la grande République ils seront autorisés à toutes les licences.

III

L'avènement de M. Théodore Roosevelt au poste de président de la police inaugura ce que Jacob Riis appelle l'âge d'or de Mulberry Street : le triomphe de la force morale et d'une discipline fondée sur le devoir. M. Roosevelt prétendait tout vérifier par lui-même et appliquer énergiquement de prompts remèdes. La lecture de ce livre poignant : *Comment vit l'autre moitié* lui avait donné la très juste idée que, dans les cercles de l'enfer, où s'exerçait momentanément son pouvoir, il ne pouvait avoir de meilleur guide que Jacob Riis. Avec lui il entreprit pendant deux ans ces fameuses rondes de nuit qui le firent surnommer Haroun-al-Roosevelt (avec accompagnement de calomnies), tournées dont beaucoup de bien sortit pour la ville de New-York. C'est au cours de l'une d'elles que Riis le conduisit dans le logement de police où, vingt-cinq années auparavant, pauvre petit émigrant sans asile,

il avait été traité avec la dernière cruauté par un sergent qui lui tua son seul ami, son chien. Montrant un jeune garçon de la campagne étendu sur la planche gluante qui lui servait de lit :

— J'étais, dit-il, comme celui-là.

Peu après, ordre fut donné de supprimer ces antres.

Il y eut des protestations, mais le reporter, taillant sa meilleure plume, prouva que la police n'avait pas à se mêler de ce qui était l'affaire de la charité publique et privée, des églises surtout; que pour protéger et guérir les vagabonds adolescens, il suffirait d'ouvrir une école n'ayant rien de commun avec la maison de correction, une ferme-école de préférence. Les vieux fainéans incorrigibles n'avaient qu'à quitter New-York pour les villes où l'aumône et notamment les distributions de soupe ont encore cours, entretenant l'oisiveté. Riis n'admet la charité que méthodiquement organisée, sauf aux fêtes de Noël, où toutes les saintes extravagances lui paraissent permises. On se dédommage alors d'une contrainte nécessaire. — Et, ajoute-t-il (nous l'en croyons sans peine), j'ai souvent trouvé le temps long d'un Noël à l'autre.

Cet homme si simple peut se vanter d'avoir contribué à désorganiser Tammany et prêté main-forte dans la mesure de ses moyens à d'excellentes réformes auxquelles le nom de Roosevelt, comme chef de la police et comme gouverneur de New-York, reste attaché. Riis a d'autant plus le droit d'affirmer son dévouement enthousiaste à celui qui devait devenir Président des États-Unis que ce dévouement ne lui a jamais rien rapporté. Personne n'a plus rigoureusement que lui vécu de sa plume, au risque d'encourir le mépris du monde des politiciens. Quand, dans l'intérêt de son métier, il accompagna Roosevelt à Washington, où se préparait la guerre contre l'Espagne, on conclut qu'il avait accepté enfin un emploi considérable, mais il revint tranquillement reprendre sa place au bureau de police de Mulberry Street; ce fut une stupeur générale. De même, des années auparavant, lorsque sa clairvoyance lui avait fait découvrir les causes d'une épidémie de choléra et obtenir ainsi des millions de dollars pour sauver de la contamination des égouts les eaux de New-York, certaines personnes ne manquèrent pas de lui demander :

— Qu'avez-vous tiré de tout cela?

En répondant la vérité : — Rien; — il passa pour un menteur ou pour un imbécile. Mais il a l'estime des honnêtes gens, qui lui attribuent une bonne part des progrès accomplis durant les dix

dernières années par le *Tenement house Committee*, le comité des logemens d'ouvriers, auquel le poète Richard W. Gilder a si noblement attaché son nom. Le *Bend* est effacé de la carte; un parc public couvre l'emplacement de cette fameuse Courbe, de si triste mémoire; la vieille geôle, dans les étroites cellules de laquelle étaient entassés les condamnés, a fait place à une prison sur les nouveaux modèles; les logeurs qui ouvraient des garnis au commerce du vice, moyennant une augmentation de loyer, sont expulsés en grand nombre et d'ailleurs fort gênés pour leur trafic; une loi votée l'hiver dernier envoie la femme en prison et condamne le propriétaire à une amende de 5000 francs. La mortalité a baissé considérablement dans les quartiers pauvres. Combien est-il consolant de voir qu'une poignée d'hommes et de femmes, sans autre autorité que leur bon renom et un manque absolu d'égoïsme, arrivent à de pareils résultats! La campagne du comité Gilder commença en 1894; dans toutes les villes des États-Unis, de semblables efforts sont tentés par les âmes généreuses, qu'on appelle Félix Adler, le docteur Rainsford, Jane Addams, le Père Doyles, Joséphine Shaw Lowell, J. H. Schiff, Robert de Forest, Lymann Abbott, et tant d'autres dont le mérite est égal, et que cite à chaque instant Jacob Riis en se mettant humblement à leur suite. L'énumération de ces noms de capitalistes, de banquiers, de prédicateurs, de publicistes, de femmes dévouées, véritables sœurs de charité laïques, ne représente rien pour nous; mais, dans leur pays, ils sont « le levain fait qui lever la pâte » si lourde, si grossière qu'elle puisse être.

Ce qui nous touche particulièrement, c'est la tendresse témoignée aux enfans des pauvres par cet excellent père de famille, l'ex-Danois devenu Américain en vertu des services sans nombre qu'il rendit gratuitement à l'Amérique. Il a senti avec une acuité singulière l'impuissance de l'émigrant craintif et dépaysé, impuissance à élever ses petits, nés au milieu de nouveaux horizons, de nouvelles mœurs, de nouveaux usages, de nouvelles lois, dans la nouvelle patrie. Son but a été sans cesse de secourir ces épaves humaines qui demain seront des citoyens. Il n'y a pas longtemps qu'un tiers des petits Italiens, empilés dans des baraques ouvertes aux seules épidémies, mourait faute d'air et de soleil : Riis n'eut pas de repos avant d'avoir fait entrer l'un et l'autre dans ces quartiers déshérités. Il s'est constitué l'avocat des droits naturels de l'enfance et a conquis pour toutes les écoles

un terrain de récréation; il a lancé sa première supplique pour que, dans les prisons d'enfans, les simples vagabonds ne fussent pas confondus avec les criminels, car les enfans criminels, produit d'un milieu corrompu, sont plus nombreux qu'ailleurs dans les grandes villes d'Amérique. On peut être récidiviste, incendiaire, avant douze ans, capable à quatorze de tous les pires forfaits; et les enfans arrêtés étaient parqués ensemble par rang de taille, un gamin convaincu seulement d'avoir fait l'école buissonnière côtoyant les voleurs de profession. Un article de Jacob Riis, qui expliquait la propagande du crime par l'exemple de la rue et l'effet de la prison, fit beaucoup de bruit et mit fin à une classification absurde autant qu'abominable.

Il fit le tableau saisissant de l'immonde garni chauffé au pétrole dont l'odeur s'ajoute à des odeurs de cuisine innomables, jusqu'à suppression complète de l'oxygène; il montra les murs et les planchers grouillans de vermine; l'escalier gluant sur les marches duquel, tout étant plein de la cave au grenier, couchent de malheureux êtres qu'on pourrait prendre pour des tas de guenilles. Le courant d'air, qui est censé assainir, ne sert qu'à redoubler la puissance des terribles incendies, déchaînés plus souvent qu'ailleurs dans ces ruches humaines. Trois mille individus habitent pêle-mêle un seul pâté de maisons, les bâtimens séparés entre eux par des cours étroites, autant de réceptacles d'ordures. Il meurt à peu près un bébé sur cinq. Ceux qui survivent s'échappent dans la rue dès qu'ils peuvent marcher, et la rue est défavorable à la formation des caractères, laquelle exige un bon terrain, la rue ne recèle que des égouts. Tous les amusemens naturels à son âge que le gamin du *slum* trouve sur la voie publique sont nécessairement qualifiés de délits. S'il ne se moquait pas de la loi qui lui défend de s'y livrer, il ne serait pas un garçon. La contravention le tente d'ailleurs par un certain côté héroïque, du seul héroïsme qui soit à sa portée. Il brave l'agent de police, c'est amusant; il brave la loi, qu'il estime peu, car déjà il sait que, malgré celle qui défend l'exploitation de l'enfance, il suffit de payer vingt-cinq sous pour obtenir un faux certificat d'âge; il sait que la défense affichée dans chaque estaminet, dans chaque bureau de tabac, de lui vendre des liqueurs ou des cigarettes est annulée pour de l'argent; mensonge que tout cela! L'enfant ment, lui aussi, pour se défendre, et il s'associe à une bande pour être le plus fort. Ses parens n'ont sur lui aucune

autorité. Comment en auraient-ils? Le père est Italien ou Juif, c'est à peine s'il peut balbutier la langue qui est la langue maternelle de son fils. Point d'école, point de catéchisme, point de jeu, cette indispensable soupape de sûreté. Que deviendra le pauvre petit diable? Les vols, l'ivrognerie, les rixes le conduiront peut-être à la prison, voire à la potence; on ne peut s'étonner que d'une chose, c'est que sa carrière n'ait pas plus souvent une issue tragique. Mais après?... Fût-il pendu, les comptes ne sont pas réglés entre lui et la société, qui, malgré les apparences, existe pour assurer une part équitable à chacun de ses membres.

L'école des vagabonds, que réclamait Jacob Riis en guise de remède, fut créée. On s'exalta sur la prétendue théorie scientifique de l'auteur au sujet des criminels précoces, sur son enseignement favori : que ce sont les hommes et non pas les milliards qui font les grandes nations, et que des enfans sans joie ne seront jamais de bons citoyens.

« En réalité, dit-il, je me bornais à citer des choses vues; le public a tiré ses conclusions. »

Dans un pays où le club est à tous les rangs un besoin social, il est aisé de transformer l'horrible « bande » dont Jacob Riis nous a donné la genèse en association inoffensive, tant qu'il s'agit de simples gamins des rues. M[me] Riis prit la plus heureuse influence sur une bande de cette espèce en y entrant elle-même comme membre honoraire. Bien entendu, elle s'attira cette distinction par ses largesses, après quoi elle devint la confidente de mauvais tours nombreux qu'elle sut contenir dans de justes limites. J'ai eu l'occasion de parler ailleurs du zèle qu'apportent beaucoup de dames à former des « brigades » qui finissent par se gouverner sagement elles-mêmes. Jacob Riis nous raconte comment une trentaine de vauriens furent si bien disciplinés qu'à la fin d'une année ils demandèrent à leur bienfaitrice comme récompense de les emmener à l'office solennel de Pâques. Quelques-uns seulement manquèrent au rendez-vous, ayant été saccager un champ de pommes de terre, ce qui pouvait leur servir d'excuse, et, à distance, le plus jeune de tous, jurait et trépignait de colère : ses camarades l'avaient trouvé trop déguenillé pour lui permettre d'aller à l'église. Autorisé à entrer quand même, le petit malheureux assista au service divin en étouffant ses derniers sanglots au milieu des vingt-sept membres « respectables »

de sa bande. La civilisation avait vaincu. Ce sont ces victoires qui font la joie et l'espérance de Jacob Riis.

Dans un réduit sordide où végétaient de pauvres enfans peu accoutumés aux cadeaux, il dressa un arbre de Noël. Trois semaines après, l'arbre verdoyait encore, debout dans un coin de la chambre : — J'ai eu bien envie de le brûler du froid qu'il fait, dit la mère, dont le mari était à l'asile des aliénés, mais je n'ai pas pu. C'est si gai de l'avoir là!

— Mon arbre, ajoute Jacob Riis, avait produit les fruits que je souhaitais.

Il saisit ainsi toutes les occasions de consoler en moralisant, et il s'entend à les faire naître. Ses propres enfans ont un jour l'idée de le charger, pour les petits pauvres, de bouquets cueillis dans les champs. L'idée lui paraît heureuse et, le soir même, un soir de juin, il écrit dans son journal : « Les trains, qui amènent chaque matin des milliers d'individus de la banlieue qu'ils habitent aux magasins et aux bureaux de New-York, passent par des campagnes en fleur que les yeux des enfans pauvres n'ont jamais vues. Dans les logemens fétides de la grande ville, l'été est la pire des saisons; il répand la maladie et la mort. Combien d'yeux se fermeront sans s'être jamais reposés sur un champ de trèfle ou de marguerites! Si nous ne pouvons leur donner les champs, pourquoi ne pas leur donner les fleurs? Que chaque voyageur parti de la campagne, homme, femme ou enfant, apporte une gerbe de fleurs sauvages. Ce sera une œuvre de charité qui en vaudra beaucoup d'autres. Les bouquets seront reçus au bureau de police de *la Tribune*. »

Il eut presque lieu de regretter ce dernier paragraphe, car les fleurs arrivèrent par charretées; c'étaient des caisses, des tonnes, des bourriches, des paniers expédiés souvent de loin. La police crut à une émeute. La populace assiégeait le bureau; des agens portèrent sur différens points de la ville cette moisson odorante dont la distribution arrêtait les cris des enfans et amenait un sourire sur des visages désespérés. Les Italiens eux-mêmes interrompirent leurs querelles pour « maintenir l'ordre, » et un bon prêtre catholique improvisa le plus aimable quatrain en l'honneur des « pâquerettes pacificatrices qui, sans paroles, exhalent un message d'amour et charment le rude labeur de leurs frères, nés de la terre comme elles... »

Une vision de beauté passa, ce printemps-là, sur les *slums*.

Elle s'est renouvelée depuis, et de la fête annuelle des fleurs est sortie une « colonie sociale, » dirigée par de pieuses femmes qui ont donné au *settlement*, comme on appelle ces admirables foyers de bon voisinage en pays anglo-saxons, le nom de Jacob Riis. Plusieurs médecins y sont attachés; trois cents familles y trouvent des secours intelligens de toute sorte. Ce sont les fleurs qui ont commencé. Devant elles s'ouvrirent toutes les portes.

Certes il existe encore, il existera toujours dans les capitales le problème de la misère, mais l'élan est donné pour le résoudre: on sait où l'on va. C'en est fait de beaucoup d'abus.

— C'en est fait de moi aussi, ou il s'en faut de peu, ajoute sans mélancolie Jacob Riis, avec le sentiment qu'a le bon ouvrier entrevoyant la fin d'une journée bien remplie.

Son travail acharné de conférencier, de publiciste, de reporter aux aguets l'a en effet usé avant l'âge et, pendant un dernier séjour en Danemark, l'aile de la mort l'a effleuré de très près. En même temps, à la crainte qu'il éprouva de laisser ses os dans un pays qui n'est pas celui de ses enfans, au réconfort soudain que lui causa le passage d'un navire qui portait éployé le drapeau des États-Unis, à la soif du retour dans sa maison de Brooklyn, il sentit qu'il était une fois pour toutes devenu Américain.

Le bon roi Christian, lors d'une certaine audience que son ancien sujet a racontée avec la plus touchante émotion, l'entendit expliquer comment on s'attache à une nouvelle patrie sans oublier pour cela la première. Et Sa Majesté comprit sans doute que, là-bas, les Danois transplantés lui faisaient honneur, car il envoya au plus Américain d'entre eux la croix du Danebrog. Il est vrai que Jacob Riis lui avait offert naïvement la seule décoration que, pour sa part, il ait jamais portée, une petite croix d'argent portant l'inscription : *En son nom*. C'est l'insigne d'une association charitable à laquelle il se donne de plus en plus, *The King's Daughters*, *les Filles du Roi* (1), du seul roi que puisse reconnaître une République, celui qui règne dans les cieux.

Je sais bien que, parmi cette moitié de la société d'outre-mer dont ne s'occupe pas Jacob Riis, il y a des esprits hautains qui trouvent son autobiographie à la fois vulgaire et sensationnelle, d'assez mauvais goût au demeurant. Certes la besogne accomplie

(1) Les colonies sociales de l'Association populaire des *King's Daughters* couvrent l'Amérique comme d'un réseau de bonnes œuvres.

par cet athlète de la cause sociale ne fut jamais compatible avec des manchettes de dentelle; il retrousse volontiers ses manches, au contraire, pour de gros ouvrages : nettoyer à tour de bras, raccommoder, redresser tout ce qui va de travers, assainir coûte que coûte l'atmosphère morale. Ni poète, ni philosophe, ni homme du monde surtout. Il a toujours esquivé le plus possible les honneurs, les distinctions qui sont venus le chercher. Présidence des congrès, places en évidence dans les conventions de toute sorte, tant aux États-Unis qu'à l'étranger, il redoute, il fuit tout cela, ayant autre chose à faire d'abord, et puis n'étant point, il le reconnaît d'un ton de bonne humeur, suffisamment décoratif! Mais ce n'est pas en affectant les dédains et les préjugés des sociétés vieillies que la République américaine se montrera vraiment grande, et nous ne pouvons que lui souhaiter d'emprunter à l'Europe beaucoup de citoyens de la trempe de Jacob Riis.

Ce simple reporter de police aura prouvé aux gens de tous pays comment un métier, quel qu'il soit, peut être relevé par le caractère. Il leur aura enseigné, en outre, comment on devient un homme heureux; mieux encore, à l'en croire : le plus heureux des hommes (1).

TH. BENTZON.

(1) Un nouveau livre, presque aussi personnel que celui dont nous venons de rendre compte, a paru récemment : *The Battle with the Slum*. C'est toujours la même lutte contre les mauvaises influences des quartiers pauvres. Jacob Riis assure qu'ils se sont améliorés pendant les trois dernières années plus qu'ils ne l'avaient fait en trente ans.

LA DISPARITION DE L'ARGENT

COMME MÉTAL MONÉTAIRE

UNE RÉVOLUTION ÉCONOMIQUE

Lorsqu'il y a sept ans, nous écrivions, dans la *Revue*, un article sur *la Hausse du blé et la baisse du métal argent*, nous ne faisions que noter un des épisodes de la transformation monétaire dont le globe est le théâtre, et démontrer combien le phénomène économique de la variation des prix est indépendant de la quantité de métaux précieux qui circulent sous forme de monnaies. Aujourd'hui qu'un cycle s'accomplit, que la quasi-unanimité des nations civilisées a adopté ou est à la veille d'adopter l'or comme seule monnaie à force libératoire illimitée, il convient de résumer l'état de la question, de rappeler le chemin parcouru depuis un quart de siècle; puis, tout en expliquant l'importance du résultat obtenu et le triomphe de la saine doctrine monétaire, de rassurer ceux qui prédisaient que la déchéance du métal blanc, d'une fonction qu'il avait remplie pendant des siècles, serait le signal de maux incalculables pour l'humanité. Ce sera aussi l'occasion de ramener à de justes proportions le rôle de la monnaie métallique dans les transactions et d'analyser les élémens subtils et complexes qui contribuent à en fixer la valeur.

I

La baisse de l'argent n'a commencé, dans les temps modernes, à prendre de proportions notables qu'au cours du der-

nier quart du xix[e] siècle. De 1800 à 1870, le rapport de 1 poids d'or pour 15 poids et demi d'argent, constitué par notre loi monétaire de germinal an XI, n'avait pas été altéré d'une façon très sensible sur le marché libre des métaux précieux. On y avait bien constaté certaines oscillations appréciables, notamment lors de la découverte des riches placers de Californie. Mais elles se traduisaient par des écarts d'un quart, d'un demi pour cent. Au contraire, à partir de la réforme monétaire allemande, qui fut le signal d'une époque nouvelle, la rupture d'équilibre entre les deux métaux, que l'humanité, pendant une période récente, avait acceptés avec une égale faveur, apparut soudain à tous les yeux. Le kilogramme d'argent, qui valait 222 francs en 1870, tomba, dès 1876, à 193 francs; ou, pour employer la notation la plus usuelle en cette matière, celle du marché de Londres, l'once standard, c'est-à-dire un poids d'environ 31 grammes à onze douzièmes de fin, tomba de 61 pence (environ 6 fr. 40) à 53 pence (environ 5 fr. 55). Le mouvement ne fit que s'accentuer, en dépit de plusieurs arrêts et de quelques légères reprises qui coïncidèrent avec certaines mesures législatives des États-Unis dont nous parlerons plus loin : l'once standard est aujourd'hui cotée à Londres aux environs de 22 pence, ce qui correspond à un prix d'à peu près 80 francs pour le kilogramme à mille millièmes de fin. Le métal blanc a presque perdu les deux tiers de la valeur que lui assignait la loi de germinal. D'autre part, la production annuelle en a augmenté d'une façon constante et se maintient encore au niveau le plus élevé que l'humanité ait connu, aux environs de 5 millions et demi de kilogrammes. En voici la progression depuis un quart de siècle, d'après le rapport du directeur de l'Administration des monnaies et médailles :

1876	2 107 325	kilogrammes.
1881	2 457 786	—
1886	2 901 826	—
1891	4 226 427	—
1896	5 232 021	—
1902 . . . . environ	5 500 000	—

Cette progression se constate en dépit de la restriction de plus en plus étroite des débouchés monétaires. Il est donc naturel qu'elle ait été accompagnée d'une baisse incessante du métal. A cet égard, il est intéressant d'examiner quelle est l'importance de la consommation industrielle; l'augmentation de

cette dernière pourrait en effet, si elle croissait en raison de la chute du prix, ralentir cette chute et lui offrir une résistance d'autant plus forte que la tendance s'accentuerait. D'après les travaux du directeur de la Monnaie à Washington, les emplois industriels de l'argent auraient, en 1900, absorbé un peu moins du quart de la production totale, 1 277 147 kilogrammes sur 5 377 008. Ce débouché pourrait acquérir plus d'importance dans notre pays, s'il se décidait à réduire dans une proportion notable le droit énorme de 20 francs par kilogramme, c'est-à-dire d'environ 25 pour 100 sur la valeur actuelle, que perçoit l'État, pour droit de poinçonnage. En dépit de cette entrave, en dépit aussi de l'obstination avec laquelle les fabricans persistent à maintenir pour l'argenterie des prix de vente peu en rapport avec les cours du métal, les emplois industriels de celui-ci ont à peu près doublé en France depuis trente ans, et absorbent 134 000 kilogrammes en 1900 contre 68 000 en 1868.

Les statisticiens ont essayé, à maintes reprises, de déterminer le prix de revient de l'argent, c'est-à-dire ce que coûte à produire l'once ou le kilogramme. Cette recherche, très délicate pour tous les métaux, parce qu'il y a pour ainsi dire autant de prix de revient différens qu'il y a de sièges d'extraction, est impossible pour l'argent : en effet, ce métal non seulement est extrait de minerais ne contenant pas d'autre métal, mais se rencontre dans un grand nombre de cas à l'état composite, associé à des substances telles que l'or, le cuivre, le zinc, le plomb. C'est ainsi que la célèbre mine de cuivre de l'Anaconda, qui est la première productrice du monde pour le métal rouge, dont elle a fourni jusqu'à 60 000 tonnes en une année, a été, à une certaine époque, la seconde parmi les mines d'argent. Comment, dès lors, établir ce que coûte à produire chacune des onces d'argent que l'Anaconda met en vente? Si tous les frais de la mine et des usines sont imputés à l'extraction et à la fabrication du cuivre, tandis que l'argent ne supporte que ceux du raffinage au moyen duquel on l'extrait du lingot sorti de la fusion, ce dernier ne coûtera presque rien et sa valeur représentera presque en totalité un bénéfice net pour l'entreprise. Au contraire, si cette valeur est portée en déduction du prix coûtant du cuivre, qui, au-dessous d'un certain cours, ne pourrait pas être produit avec profit, on ne parviendra à évaluer le prix de revient de l'argent qu'en se livrant à des calculs compliqués : on manque de base

certaine pour répartir les frais de l'entreprise entre les deux métaux, et dégager le prix coûtant de chacun d'eux.

Même dans le cas de mines produisant exclusivement de l'argent, il faut faire une distinction suivant qu'elles sont situées dans des pays à étalon d'argent, comme le Mexique, ou sur le territoire de nations qui sont régies par l'étalon d'or, telles que les États-Unis d'Amérique ou l'Australie. Dans le premier cas, les dépenses de l'entreprise se règlent au moyen du métal produit, sauf celles qu'occasionnent, dans certains cas, le paiement d'un état-major qui réside à l'étranger et l'importation de machines venant de pays qui n'ont pas l'étalon d'argent : dès lors, ce n'est que l'excédent de la production au delà des frais, c'est-à-dire le solde bénéficiaire de l'exploitation, dont la valeur varie en raison des fluctuations du métal. Au contraire, dans les pays à étalon d'or, les dépenses, salaires, acquisitions de toute sorte, subissent dans leur ensemble le contre-coup de ces fluctuations, ou plutôt modifient la proportion de métal blanc nécessaire pour les couvrir, proportion qui doit être déduite de la somme totale de la production, pour faire apparaître le bénéfice net. La complexité du problème est infinie ; il ne peut être résolu dans les termes où nous l'avons posé, c'est-à-dire pour l'ensemble de la production. Seule, l'expérience nous apprendra, pour chaque mine envisagée séparément, le cours du métal au-dessous duquel elle ne peut plus réaliser de bénéfice ; et encore cette expérience ne sera-t-elle pas toujours immédiate : on sait que bien des entreprises industrielles, et les entreprises minières plus que toutes les autres, ne cessent pas de travailler à l'instant où elles cessent de réaliser des profits : elles continuent, souvent pendant plusieurs années, une exploitation qui les met en perte, plutôt que de fermer leurs chantiers, de renvoyer leurs ouvriers, de laisser l'eau envahir leurs puits : elles gardent l'espoir d'une amélioration ultérieure des prix qui leur permettra de retrouver des temps prospères ; un arrêt brusque les condamnerait irrévocablement ; ce n'est souvent qu'au bout d'une longue période que, convaincues de l'inanité de leurs espérances, elles renoncent définitivement à la lutte pour l'existence. Peut-être verrons-nous, durant les prochaines années, se fermer un certain nombre de mines d'argent : c'est alors seulement que nous pourrons trouver, dans la diminution de production, une raison d'arrêt de la baisse ou peut-être même de reprise des cours.

II

Le monde moderne a vécu pendant plusieurs siècles sous le régime du bimétallisme, régime qui a reçu son expression en quelque sorte définitive dans notre loi de germinal an XI, laquelle établissait l'équivalence parfaite entre un gramme d'or et 15 grammes et demi d'argent. Cent ans plus tard, à l'heure où nous écrivons, cette loi préside encore à la frappe de nos monnaies; mais, sur le marché libre des métaux, on obtient 40 grammes d'argent pour un gramme d'or, tandis qu'à l'époque où notre système monétaire fut organisé, le rapport légal de 1 à 15 1/2 correspondait à celui qui existait sur le marché libre. Ce simple énoncé permet de mesurer l'étape franchie. Le législateur français avait cru enfermer dans un rapport immuable de valeur les deux métaux qui servaient alors à l'humanité à accomplir ses transactions: il autorisait tout porteur de lingots de l'un ou de l'autre à les apporter à l'Hôtel des Monnaies pour recevoir, en échange, des pièces qui lui permettaient d'acquitter des dettes de n'importe quel montant. Depuis vingt-cinq ans, cette faculté a été retirée aux particuliers, et l'État lui-même a cessé de frapper des écus pour son compte. Nous vivons en réalité sous le régime de l'étalon d'or; c'est-à-dire que, seuls, les lingots de métal jaune peuvent être apportés en quantités illimitées à la Monnaie, qui les transforme, moyennant prélèvement d'une légère fraction à titre de seigneuriage, en pièces de dix, de vingt, de cinquante ou de cent francs. Les autres monnaies françaises se divisent en deux catégories : les pièces de cinq francs en argent sont en nombre limité, puisqu'il n'en est plus frappé une seule; elles servent à tous paiemens, sans limitation. Au contraire, les pièces de deux francs, d'un franc et de cinquante centimes en argent, les pièces de dix, de cinq, de deux et d'un centime en bronze ne peuvent être imposées aux particuliers que jusqu'à concurrence de cinquante francs les premières, de cinq francs les secondes, tandis que l'État est obligé de les recevoir en quantités illimitées. Cette obligation édictée pour les caisses publiques de reprendre les monnaies divisionnaires et de billon est une garantie que le gouvernement n'abusera pas de ces créations et ne mettra pas dans la circulation plus de ces monnaies que les besoins du public n'en réclament. Ces pièces ne constituent pas en effet la

monnaie-marchandise, celle qui porte en elle-même sa propre justification, celle qui, jetée au creuset et transformée en lingot, gardera sa valeur : elles tirent la plus grande partie de celle-ci de l'intervention de l'État souverain, qui les revêt de son estampille et leur attribue ainsi une valeur très supérieure à leur valeur intrinsèque. Pour éviter les abus qui pourraient naître d'un pouvoir aussi exorbitant, il a été sagement décidé que les monnaies de cette sorte pourraient toujours être échangées, aux caisses publiques, contre des monnaies à force libératoire : cette disposition permet, à tout moment, de purger la circulation d'un excédent, par le retour en quelque sorte automatique des pièces surabondantes dans les coffres du Trésor.

Il faut observer que les écus de cinq francs ne sont pas, au point de vue de leur valeur intrinsèque, dans une situation meilleure que les pièces de deux francs, d'un franc et de cinquante centimes, sauf que les premiers sont frappés à 900 millièmes de fin, tandis que les secondes n'en contiennent que 835. Jetés au creuset, les écus perdraient à peu près les 3/5 de leur valeur normale; ils ne conservent celle-ci que par la volonté du législateur, qui ne peut la leur assurer qu'à l'intérieur des frontières, dans les rapports entre Français, pour leurs paiemens aux particuliers ou au gouvernement. Ce n'est plus une monnaie d'exportation, sauf sur le territoire de l'Union latine, c'est-à-dire de la Belgique, de la Suisse, de l'Italie, de la Grèce, pays qui nous sont liés par une convention, en vertu de laquelle certaines monnaies de chacun des cinq États circulent et sont admises, non seulement dans leur pays d'origine, mais chez les quatre autres contractans.

Telle est la situation en France. En Allemagne, elle était à peu près semblable jusqu'en 1900 : mais, à cette époque, le gouvernement impérial a eu le courage de faire un pas en avant et d'achever de retirer de la circulation les thalers (pièces de 3 fr. 75) d'argent, qui avaient une situation analogue à nos écus de cinq francs, c'est-à-dire force libératoire illimitée, et dont la frappe a cessé depuis plus d'un quart de siècle; la loi du 1er juin 1900 ordonne que tous les thalers encore existans seront peu à peu fondus et transformés en pièces divisionnaires de cinq, de deux, d'un et d'un demi-marc, qui ne sont admises dans les paiemens que jusqu'à concurrence de vingt marcs. Une fois que les thalers auront ainsi disparu, c'est-à-dire, selon

toute vraisemblance, dans sept ou huit ans, l'Allemagne ne connaîtra d'autre monnaie libératoire que l'or et sera sous un régime identique à celui de la Grande-Bretagne, qui, depuis bientôt un siècle, a institué l'étalon d'or et n'a cessé d'en étendre les effets, non seulement chez elle, mais dans la plupart de ses colonies. Jamais la Banque d'Angleterre n'a fait usage de l'article de sa charte qui lui permet de constituer en argent le cinquième de son encaisse, toujours rigoureusement composée de lingots ou de pièces de métal jaune.

Mais là où le gouvernement britannique a accompli la réforme la plus remarquable, c'est aux Indes : dans cette vaste possession, l'argent régnait en maître; la roupie d'argent était la monnaie courante qui servait à régler toutes les transactions. En 1893, préoccupé de la baisse ininterrompue du métal blanc, que les événemens d'Amérique, dont nous parlerons dans un instant, menaçaient encore de précipiter, le cabinet de Saint-James, d'accord avec le vice-roi et le Conseil des Indes, suspendit la libre frappe de la roupie, qui se trouva ainsi ramenée à l'état de nos écus de cinq francs : elle continuait à être monnaie libératoire, mais la quantité en circulation ne pouvait plus en être augmentée du chef de l'apport de lingots par les particuliers aux Hôtels des monnaies de Calcutta et de Bombay. Tout au plus le droit était-il réservé au gouvernement de frapper des roupies pour les besoins de la circulation et notamment pour en délivrer à ceux qui lui apporteraient des monnaies d'or, l'échange se faisant sur le pied de 15 roupies contre une livre sterling. En 1900, il a été fait un second pas, plus hardi et significatif, dans la voie de la réforme : désormais, non seulement le gouvernement indien donne 15 roupies d'argent à qui lui présente un souverain d'or; mais il donne également, au moyen d'une réserve constituée à cet effet, un souverain d'or à qui lui apporte 15 roupies d'argent. C'est l'étalon d'or établi aux Indes, dans cette immense région peuplée de 300 millions d'habitans et où il semblait naguère que le métal blanc ne pût être détrôné.

Nous ne parlerons pas des colonies anglaises, telles que l'Australie, l'Afrique du Sud ou le Canada, qui n'ont jamais connu d'autre monnaie que l'or, le dernier avec cette particularité curieuse qu'il ne frappe point de monnaie indigène, mais se contente de se servir de pièces anglaises et américaines, qui alimentent sa circulation. Dans d'autres colonies, qui ont encore

l'étalon d'argent, comme les établissemens du détroit de Malacca (*Straits Settlements*), il est question d'y substituer l'étalon d'or, que le Siam, royaume indépendant, mais où l'influence britannique est indéniable, vient d'adopter. Pendant que nous sommes en Asie, rappelons que le Japon a, dès 1897, agi de même et institué l'étalon d'or, grâce, en partie, aux ressources que lui fournissait l'indemnité de guerre chinoise. C'est ainsi que l'Allemagne, après 1870, puisa dans nos cinq milliards l'élément nécessaire à l'accomplissement de sa réforme monétaire.

Le pays qui tient aujourd'hui la première place dans le mouvement commercial et industriel, — nous avons nommé les États-Unis d'Amérique, — a tranché la question comme l'Allemagne vient de le faire. Ici, la situation se présentait tout autrement que dans ce dernier empire : celui-ci, en 1873, voulait se débarrasser d'une législation bimétalliste mal définie, d'une circulation de nombreuses monnaies d'argent. Les États-Unis, au contraire, ont présenté au monde le spectacle aussi extraordinaire qu'instructif d'une grande communauté qui a essayé de revenir en arrière et d'abandonner l'étalon d'or, restauré chez elle après la guerre de Sécession et la suppression du cours forcé établi au cours de cette guerre. Sous l'influence d'un parti puissant, qui représentait les intérêts miniers de l'Ouest, le Congrès de Washington tenta, pendant seize ans, de 1878 à 1893, de saturer la circulation américaine de monnaies d'argent, puis de billets gagés par des lingots de métal blanc. Il vota deux lois qui ordonnaient l'achat mensuel, par le Trésor, d'abord d'environ 10 millions (*loi Bland*), puis de 27 millions de francs d'argent (*loi Sherman*) (1), c'est-à-dire de 125 millions par an, de 1878 à 1890; d'environ 300 millions à partir de cette dernière date. Jamais pareil effort n'avait été tenté pour fausser les conditions naturelles du marché monétaire; jamais les partisans d'une législation factice n'eurent plus belle occasion d'appliquer leurs théories et de se livrer à des expériences, que, seule, la richesse exubérante de l'Amérique permettait d'entreprendre. Et cependant le résultat fut nul et contraire à toutes les espérances que les propriétaires de mines d'argent avaient conçues. En dépit de ces énormes achats, les cours du métal ne se relevèrent pas. Voici, en effet, quel a été, depuis lors, le cours moyen de l'argent

(1) Nous comptons, dans ces calculs, l'argent à la valeur monétaire que lui donne la loi française, 222 fr. le kilogramme.

exprimé au moyen du prix de l'once standard à Londres, cotée en pence : le *penny* (au pluriel *pence*) vaut 0,105 de notre monnaie ; nous choisissons cette place, parce que c'est là qu'existe le plus vaste marché du métal, dont elle a importé en 1902 £ 11 501 678 (environ 288 millions de francs) et exporté, durant la même année, £ 12 049 837 (environ 302 millions de francs).

Cours du métal argent à Londres de 1878 à 1902.

1878.	52 9/16	1891.	45 1/16
1879.	51 1/4	1892.	39 13/16
1880.	52 1/4	1893.	35 5/8
1881.	51 11/16	1894.	28 15/16
1882.	51 5/8	1895.	29 7/8
1883.	50 9/16	1896.	30 3/4
1884.	50 5/8	1897.	27 9/16
1885.	48 5/8	1898.	26 15/16
1886.	45 3/8	1899.	27 7/16
1887.	44 5/8	1900.	28 1/4
1888.	42 7/8	1901.	27 3/16
1889.	42 11/16	1902.	24 1/16
1890.	47 11/16		

Pendant les seize années qu'a duré l'intervention américaine, l'argent n'a pas cessé de baisser; il a perdu, de 1878 à 1893, un tiers de sa valeur. La chute a été ininterrompue, sauf en l'année 1890, durant laquelle on put croire un moment que le gigantesque effort de la loi Sherman arrêterait la marche naturelle des choses, et on vit l'once remonter un moment jusqu'à 49 1/2 : le cours de 47 11/16, inscrit ci-dessus, est le chiffre moyen de l'année. Dès 1891, il retombait à 45 1/16 ; en 1893, à 35 5/8; l'année suivante à 28 15/16 et, en 1902, à 24 1/16, pour descendre en janvier 1903 aux environs de 22 pence, cours le plus bas qui ait jamais été connu.

A la suite de ces grands pays, d'autres, de moindre importance, se sont engagés dans la même voie. Seuls, des gouvernemens mal inspirés, comme celui de l'Espagne, ont profité de la baisse pour frapper une grande quantité de monnaies d'argent, dont la circulation de la péninsule a été saturée. Cette politique à courte vue n'a eu d'autre résultat que d'accroître les embarras monétaires du pays et de retarder le moment, d'ailleurs inévitable, où il reviendra à la saine monnaie, c'est-à-dire à l'étalon d'or unique, solution que les hommes d'État de Madrid envi-

sagent dès aujourd'hui comme le remède définitif au désordre actuel. En dehors de ce cas à peu près unique, le nombre des pays qui adoptent l'étalon d'or ou en préparent l'avènement par la restriction de la frappe de l'argent augmente tous les jours.

III

Ainsi l'argent se voit peu à peu destitué, dans les communautés humaines, de sa fonction de métal libératoire : cette déchéance, jointe à la constante augmentation de la production, a amené une baisse ininterrompue, laquelle à son tour a précipité le mouvement et poussé les gouvernemens vers les solutions radicales. Le problème qui se pose n'est plus celui qui a été, à diverses reprises, l'objet de controverses ardentes et passionnées, tantôt à l'intérieur de grands pays comme la France, l'Allemagne et surtout les États-Unis d'Amérique, tantôt aux conférences monétaires internationales, qu'à plusieurs reprises les partisans du bimétallisme ont réussi à faire réunir, sans qu'il en soit jamais rien sorti, ni un projet tant soit peu pratique, ni la plus insignifiante mesure législative, ni la moindre entente internationale. Nous ne saurions le proclamer assez haut : le triomphe est complet de ceux qui n'ont cessé de répéter que l'univers civilisé marchait à l'unité monétaire; que, la grande majorité des peuples ayant fait son choix entre les deux métaux précieux, l'or seul serait maintenu dans les fonctions de monnaie libératoire, d'étalon commun des valeurs et des prix. En un quart de siècle, en moins d'une génération, tous les sophismes des partisans du double étalon, du maintien légal, entre l'or et l'argent, d'un rapport entièrement différent de leur rapport commercial, ont été balayés. Les faits accumulés démontrent victorieusement que les prix des marchandises varient par des causes tout autres que la quantité de monnaies circulant, que la liberté ou l'interdiction de la frappe de l'argent. Nous en avons fini avec ces vaines et interminables discussions : un grand silence s'est fait du côté des argentistes.

Le coup décisif leur a été porté par les mesures prises aux États-Unis, pays dont nous rappelions tout à l'heure l'importance économique et qui, par sa position prépondérante, entraîne après lui les principales nations du globe. Personne ne recommande plus le retour au célèbre quinze et demi, dont feu Cer-

nuschi ne se lassa ni de demander ni de prédire le rétablissement; personne n'essaie même d'obtenir de la France, de l'Angleterre ou de l'Allemagne ces demi-mesures ou ces quarts de mesure bâtardes, mort-nées, que les faiseurs de projets recommandaient, à grand renfort d'éloquence, aux congrès monétaires, et qui consistaient, tantôt dans l'achat d'un certain stock d'argent par les Trésors publics, tantôt dans l'admission, dans les encaisses des grandes banques d'émission, d'une plus forte quantité de métal blanc. Le problème est singulièrement circonscrit. Il semble que tout le monde soit d'accord sur un point : l'or sera un jour, et ce jour n'est peut-être pas éloigné, l'étalon unique de la terre entière. Il ne reste qu'à rechercher le meilleur mode de transition, pour les pays qui ne sont pas encore à ce régime, entre leur situation actuelle et celle à laquelle, bon gré mal gré, ils devront arriver.

Il y a pour cela trois catégories d'États à envisager : ceux chez lesquels l'étalon d'or existe déjà en fait, mais qui ont à se débarrasser d'un stock d'argent surabondant, ayant encore, de par la loi, force libératoire, déjà partiellement éliminé, par la pratique journalière, encombrant les caves des banques, gênant la circulation, jetant un doute sur la solidité de la législation monétaire : telles les nations de l'Union latine. Une deuxième classe comprend les pays dont l'étalon monétaire est imparfaitement défini, ceux qui souffrent du mal connu sous le nom de cours forcé, c'est-à-dire du papier-monnaie, de l'absence de tout métal libératoire dans la circulation et qui, le jour où ils reprendront les paiemens en espèces, seront, sans aucun doute, amenés à les reprendre en or, se mettant d'emblée au rang des peuples dont le système monétaire est le meilleur. C'est ainsi que, dans les nouvelles villes d'Amérique, le premier éclairage établi est l'électricité, sans que les habitans aient jamais connu ni le gaz, ni l'huile végétale, ni le pétrole. La troisième catégorie se compose de pays à étalon d'argent, dont le Mexique est le type le plus parfait, et parmi lesquels il faut ranger notre empire d'Extrême-Orient, où la question est particulièrement brûlante à cause des rapports quotidiens avec la métropole.

A l'exception de l'Angleterre, qui, dès le commencement du XIX[e] siècle, avait institué chez elle l'étalon d'or, dont, avec son admirable sens commercial, elle n'a depuis lors eu garde de se départir un seul jour, la plupart des grandes nations ont passé,

dans le dernier quart du siècle qui vient de s'achever, par la première des trois phases décrites tout à l'heure. Les États-Unis d'Amérique ont servi de champ clos, de 1878 à 1893, à la bataille la plus mémorable qui se soit livrée sur ce domaine; et, comme tout, chez cette jeune et exubérante nation, atteint des proportions colossales, c'est par centaines de millions, par milliards de francs que se comptent les sommes dépensées par le Trésor de Washington au service des idées fausses qui ont pendant seize ans inspiré sa politique monétaire. Nous avons exposé plus haut comment le débat était clos : la loi de 1900 a proclamé que le dollar est un poids d'or, et posé ainsi un principe dont il est peu vraisemblable qu'aucun Américain essaie à nouveau de contester le règne souverain.

En Allemagne, une loi de la même année 1900 a sonné le glas funèbre du thaler. Les pays de l'Union latine, la France en première ligne, sont encombrés d'un énorme stock d'écus de cinq francs, entassés en grande partie dans les caves de la Banque de France. Déjà, en 1894, nous avions demandé la dénonciation de ce lien monétaire qui a enchaîné dans une commune impuissance des pays aussi inégaux que le nôtre, l'Italie, la Belgique, la Suisse et la Grèce. Cette union, qui devait s'appliquer à toutes les monnaies, ne sort en réalité son effet que pour les monnaies d'argent : car les monnaies d'or de pays qui ne font pas partie de l'Union, comme l'Autriche ou la Russie, circulent chez nous aussi bien que les pièces suisses ou italiennes; point n'est donc besoin de convention spéciale à cet égard : du moment où la pièce d'or est frappée au même titre et au même poids que la nôtre, elle circule parallèlement à celle-ci. Mais, là où l'Union exerce une action, elle est déplorable, car elle nous force à accepter, pour leur pleine valeur nominale, les écus italiens, belges, suisses et grecs, qui valent intrinsèquement deux francs, et que nous sommes obligés de recevoir pour cinq.

Il faudra cependant avoir le courage, un jour ou l'autre, de regarder la situation en face et de songer au moyen de nous dégager d'un traité nuisible pour nous, inutile à nos associés, puis de nous débarrasser de l'excédent d'écus qui nous restera après liquidation. D'autres pays, plus infestés que le nôtre de métal argent, comme l'Espagne, dont les ministres ont eu l'imprévoyance de faire frapper, au cours des dernières années, de grandes quantités de pièces en métal blanc, auront d'autant plus

de peine à revenir à une situation normale, qu'ils se sont créé à eux-mêmes, de gaîté de cœur, des difficultés additionnelles, pour réaliser un soi-disant bénéfice, destiné à se traduire plus tard par une perte bien plus sensible. Mais il n'en faudra pas moins qu'ils en viennent, eux aussi, à l'étalon d'or, comme l'annonçait il y a quelques mois, dans une lettre mémorable, le président d'une de nos grandes banques françaises.

La deuxième catégorie comprend les pays qui, comme la Russie et l'Autriche, ont substitué la monnaie d'or au papier-monnaie. Les deux empires que nous venons de citer se trouvaient dans une position analogue et ont procédé de la même façon. L'un et l'autre, depuis près d'un siècle, avaient vécu sous le régime du papier-monnaie, avec des intervalles de reprises de paiemens en espèces, et n'avaient, en dernier lieu, pour instrument de leurs échanges, que des billets de banque inconvertibles, dont la valeur oscillait au gré de la balance commerciale et parfois des caprices de la spéculation. Tous deux décidèrent de donner, l'un au rouble, l'autre au florin, une valeur fixe ; tous deux comprirent que cette fixité ne pouvait être obtenue qu'en faisant du rouble ou du florin un poids d'or. Mais comment établir ce poids, c'est-à-dire cette valeur ? Allait-on remonter à l'origine et décréter, par exemple, l'équivalence du rouble et de 4 francs, du florin et de 2 fr. 50, alors que les cours du change, c'est-à-dire la valeur assignée à ces deux monnaies par comparaison avec les monnaies étrangères d'or, depuis de longues années, oscillait autour de 2 fr. 65 pour le premier et de 2 fr. 10 pour le second ? Fixer ainsi brusquement une valeur, supérieure à la réalité de 50 pour 100 dans le premier cas, de 20 pour 100 dans le second, eût amené une véritable révolution dans les rapports commerciaux et financiers de la Russie et de l'Autriche avec le dehors et bouleversé le régime des échanges à l'intérieur : il convenait de se guider d'après l'état de choses existant et d'attribuer aux monnaies, à titre définitif, la valeur qu'elles avaient prises peu à peu, à mesure que l'amplitude des oscillations du change avait diminué. Il n'y avait d'ailleurs aucune injustice à le faire : si le rouble égalait jadis 4 francs métalliques, c'était à l'époque où il était indistinctement représenté par 18 grammes d'argent ou 1gr,16 d'or. Or, si 1gr,16 d'or valent toujours 4 francs, 18 grammes d'argent ne valent plus que 1 fr. 50. Fixer la valeur du nouveau rouble d'or à mi-chemin entre ces deux termes ex-

trêmes n'était donc pas imposer aux porteurs des billets de la Banque de Russie un sacrifice. L'Autriche a fait un raisonnement analogue, et elle a pu le faire d'autant mieux que, si la Russie avait vécu jadis sous un régime bimétalliste, elle, au contraire, avait, par actes du 19 septembre 1857 et du 27 avril 1858, formellement institué l'étalon d'argent : elle ne devait donc, en droit strict, aux porteurs de ses billets qu'un poids d'argent d'environ 11 grammes, c'est-à-dire 92 centimes. En leur payant 2 fr. 10, elle a justifié la confiance qu'ils lui témoignaient depuis longtemps en maintenant au billet une valeur bien supérieure à celle du métal qu'il représentait.

D'une façon générale, les pays qui cherchent à se débarrasser du fléau du cours forcé n'hésitent pas à adopter l'étalon d'or. Il n'en est pas qui, en remboursant des billets inconvertibles, songent à offrir pour cet objet du métal blanc, ou à instituer un régime bimétalliste qui amènerait le chaos là où il s'agit de faire régner l'ordre.

La plus grande difficulté à résoudre se présente dans la troisième catégorie, celle des États qui vivent aujourd'hui sous le régime de l'étalon d'argent. Ce régime, en soi, n'est nullement contraire à la théorie de l'économie politique, puisqu'il répond au desideratum primordial de celle-ci, l'unité de mesure ; mais il a été condamné en fait par la majorité du genre humain, ou tout au moins de l'univers civilisé, qui a adopté pour monnaie le métal jaune et force ainsi toutes les communautés qui veulent s'éviter des difficultés et une gène considérables pour leurs transactions à suivre le même exemple. Nous avons vu plus haut comment deux des plus importans empires asiatiques, le Japon et les Indes, avaient accompli cette réforme capitale. Le premier a passé, sans transition, d'un régime moitié bimétalliste, moitié de cours forcé, à celui de l'étalon d'or. Les Indes, tout en procédant plus lentement, sont entrées dans une voie qui les mène au même résultat : nous avons rappelé quel chemin elles ont parcouru en moins de sept années. Le premier pas, déjà décisif, a été fait en 1893, lorsque la suspension de la libre frappe de la roupie d'argent a été décrétée. C'est ainsi, en effet, qu'il est nécessaire d'inaugurer l'évolution : dès l'heure où chacun ne peut plus faire librement transformer le lingot en monnaie, le métal est déchu de la principale partie de sa puissance ; mais, d'autre part, les pièces antérieurement frappées et revêtues de l'empreinte

du gouvernement acquièrent une plus-value par le fait que le nombre en est désormais limité et que, par conséquent, selon la loi de la demande et de l'offre, cette dernière n'étant plus susceptible d'être augmentée, la première devra amener une hausse. C'est ce qui a permis au gouvernement britannique d'assigner à la roupie une valeur de 16 pence, notablement supérieure au pair intrinsèque, et de la maintenir d'une façon stable, malgré la baisse continue de l'argent.

De tous les pays qui sont dans le cas que nous examinons, celui qui nous touche le plus et nous préoccupe d'une façon particulière est notre empire d'Extrême-Orient, où l'argent règne en maître et où la circulation se compose en partie de dollars frappés par nos soins à raison de 27 grammes de poids et à 900 millièmes de fin, en partie de piastres mexicaines qui pèsent 27gr,073 au titre de 903 millièmes environ. L'une et l'autre de ces deux monnaies, librement frappées jusqu'ici, n'ont cessé de baisser, suivant, comme il est naturel, les fluctuations du métal blanc. Point n'est besoin d'insister sur les inconvéniens de cet état de choses ; le commerce extérieur de notre colonie ne repose plus sur une base solide : lorsqu'un négociant de Saïgon ou de Hanoï fait venir d'Europe des marchandises, dont il connaît le cours en francs, il ignore combien de piastres il devra débourser à l'époque du règlement, parce que le prix de la piastre varie chaque jour et que, par conséquent, pour acquitter une même dette en francs, il lui faudra tantôt un plus grand, tantôt un plus petit nombre de piastres d'argent. L'exportateur qui envoie des marchandises au dehors n'est pas davantage à l'abri de cet aléa, à moins de vendre immédiatement, lors de la conclusion d'une affaire, le produit de sa marchandise à une échéance déterminée, méthode impraticable dans la plupart des cas, et qui d'ailleurs ne supprimerait pas les inconvéniens des fluctuations de la piastre pour les transactions intérieures de l'Indo-Chine.

Il ne faut pas croire qu'une diminution de valeur de la monnaie d'argent par rapport aux monnaies d'or et aux monnaies étrangères en général n'ait pas de répercussion à l'intérieur du pays. Les inconvéniens de cette baisse ne se bornent pas au commerce extérieur ; ils sont également perceptibles à l'intérieur des frontières ; sans parler de l'effet instantané sur le prix des marchandises venues du dehors et qui renchérissent au fur

et à mesure de la dépréciation de la monnaie indigène, cette dépréciation finit par se traduire dans les prix de toutes choses. Aujourd'hui surtout que les communications des pays, des continens les uns avec les autres se multiplient, que l'univers forme un tout dont les diverses parties sont unies entre elles par des liens plus ou moins puissans, mais dont aucune n'est entièrement indépendante des autres, il est impossible qu'au bout d'un certain temps, la dévaluation d'une monnaie ne porte pas ses fruits, c'est-à-dire ne fasse pas renchérir la vie. Ceux qui s'imaginent qu'à l'aide d'une même quantité de monnaie dépréciée on peut acquérir indéfiniment les mêmes quantités d'objets ou de vivres, qu'on échangerait ensuite contre une quantité également fixe de bonne monnaie, se trompent étrangement. Tout au plus est-il permis de soutenir qu'il faut un temps assez long pour que les conséquences se fassent sentir dans toutes les directions; mais le résultat final est certain. Dès lors, aucun pays n'a, à la longue, d'avantage à rester sous un régime monétaire dont l'étalon est instable.

Ce point étant acquis, nous devons nous demander quel remède il convient d'apporter. L'exemple que nous avons cité de l'Inde paraît fort bien s'appliquer à l'Indo-Chine : le continent est le même ; les populations semblables ; les rapports des colonies avec la mère patrie ont de nombreuses analogies. Pourquoi donc ne pas profiter de l'expérience acquise par nos voisins et ne pas nous inspirer de leur exemple, en apportant les modifications et les tempéramens nécessaires ? Notre piastre devra être traitée comme l'a été la roupie ; nous disons notre piastre avec intention, car il n'y a aucune raison de conserver la piastre mexicaine comme instrument d'échange sur territoire français et de laisser notre circulation sous la dépendance des actes d'un gouvernement étranger, qui pourrait faire subir à cette monnaie telles transformations que nous devrions subir sans être à même de nous y opposer. La première mesure à prendre serait de supprimer le droit qui frappe ces piastres à leur sortie de l'Indo-Chine, et peut-être d'imposer un droit à l'entrée. La frappe libre de notre piastre devrait ensuite cesser, sauf pour le gouvernement, à qui il faudrait laisser la faculté d'alimenter, en cas de besoin, la circulation, surtout après que celle-ci aurait été appauvrie par l'exode des pièces mexicaines. En troisième lieu, il conviendrait de donner à la piastre française une valeur fixe par

rapport au franc. Les avis sont partagés sur cette valeur; nous nous rallierions volontiers au chiffre de 2 fr. 50 ou 2 fr. 40 indiqué par M. Paul Leroy-Beaulieu. Il n'y a pas d'inconvénient à assigner à cette pièce une valeur supérieure à sa teneur en argent calculée au cours du jour : les quantités en étant désormais limitées, ce fait, à lui seul, justifie une appréciation. D'autre part, il ne faut pas qu'en cas d'une hausse, peu probable, mais cependant possible, du métal, le cours de notre piastre ait été fixé si bas que la moindre reprise des cours l'amène à valoir intrinsèquement plus que sa valeur nominale.

Ces diverses raisons nous paraissent tracer au gouvernement la conduite à suivre. L'ensemble des mesures que nous venons de recommander constitue la première partie d'un plan dont la suivante serait le passage à l'étalon d'or. Cette seconde phase n'a rien d'urgent; l'arrivée en dépendra beaucoup des circonstances et de la tournure que prendront les choses à la suite de la réforme : l'essentiel est d'arrêter la frappe et de donner un cours fixe à la piastre. Ce qui s'est passé aux Indes doit nous rassurer sur les conséquences et nous engager à prendre le plus tôt possible une décision. La commission réunie à Paris pour rechercher la solution du problème vient, croyons-nous, de conclure à l'adoption de ce système.

C'est une solution analogue que, d'après les nouvelles les plus récentes arrivées de Washington, les Américains appliqueront probablement aux Philippines. Ils vont expulser de l'archipel les monnaies étrangères, en particulier les piastres mexicaines qui l'alimentent en beaucoup d'endroits ; ils vont frapper une piastre d'argent philippine, que, seul, le gouvernement pourra mettre en circulation, qui n'existera qu'en quantité limitée, et qui sera volontiers acceptée des habitans, familiarisés avec le métal blanc. Cette piastre sera tarifée à un rapport fixe avec la monnaie américaine et sera déclarée équivalente à un demi-dollar d'or. Cette assimilation est le jalon posé en vue de l'avenir, celui qui permettra plus tard d'introduire dans les Philippines l'étalon américain. Mais autant il est logique de prévoir cette éventualité, autant il est sage de procéder par étapes et de ne pas amener un trouble soudain dans la vie économique de l'archipel en lui imposant une brusque révolution. C'est le programme que nous voudrions voir suivre en Indo-Chine, avec cette différence que nous n'avons pas à y

créer une monnaie nouvelle, mais à conserver notre piastre, déjà acclimatée dans le pays.

D'une façon générale, les effets qui résultent du passage de l'étalon d'argent à l'étalon d'or ont été décrits d'une façon saisissante dans le rapport que le comte Matsukata Masayoshi a écrit sur l'adoption de l'étalon d'or dans son pays. Le Japon qui, en fait, était un pays à étalon d'argent, a reconnu rapidement les inconvéniens des fluctuations des changes étrangers. « Nous désespérions de plus en plus, dit l'ancien ministre des Finances, de voir le commerce intérieur et extérieur se développer d'une façon suivie : le commerce avec l'étranger, en particulier, devenait de plus en plus un objet de spéculation monétaire. » Plus loin, il énumère les effets de la baisse de l'argent sur le prix des marchandises même à l'intérieur : « La dépréciation de l'argent augmentait chaque jour, et il semblait qu'il n'y eût plus de limite à ses fluctuations. En conséquence, les prix des marchandises ne cessaient de monter au Japon ; les dépenses de l'État augmentaient ; en un mot, une perturbation générale se produisait dans l'économie nationale. » Une fois la réforme exécutée, le comte Matsukata en constate les bons effets : « Les rapports entre créancier et débiteur sont moins sujets à des changemens brusques et imprévus ; les affaires ont été rendues sûres ; d'une façon générale, le crédit s'est amélioré ; les prix sont devenus plus stables ; la voie a été ouverte à un développement régulier et ordonné du commerce et de l'industrie. Les variations des prix ont été déterminées par des raisons naturelles, abondance ou rareté des récoltes, etc., et bien plus modérées que dans les années antérieures. »

D'autre part, les capitalistes des pays à étalon d'or manifestent plus de disposition à envoyer leurs capitaux au Japon. Le pays se félicite de la clairvoyance et du courage de ses hommes d'État, qui ont su procéder à la réforme à une époque où l'argent avait encore une valeur très supérieure à celle à laquelle il est descendu aujourd'hui. On a prétendu que la crise que le Japon a traversée était due à l'adoption de l'étalon d'or : rien n'est plus faux. Le pays s'est lancé, à la suite de deux campagnes victorieuses contre la Chine, dans une foule d'entreprises ; il a marché peut-être trop vite dans la voie des travaux publics et des armemens ; mais il aurait beaucoup plus souffert de cette expansion soudaine, s'il n'avait pu, grâce à l'étalon d'or et à la

sécurité que le nouveau régime donnait aux capitaux étrangers, obtenir plus aisément le concours de ces derniers. Une étude attentive des budgets et de l'histoire financière du Japon pendant ces dernières années est concluante à cet égard. Il serait tout aussi inexact d'attribuer les difficultés contre lesquelles il a dû lutter à la réforme monétaire, que de prétendre que le *krach* berlinois de 1873 a été dû à l'adoption de l'étalon d'or par l'Empire allemand lors de sa fondation.

IV

Nous avons déjà fait justice, dans la *Revue*, des argumens de ceux qui nous prédisaient les pires catastrophes si l'argent venait jamais à être déchu de sa vertu monétaire et réduit au rôle de simple monnaie divisionnaire (1). D'après les prophètes, une baisse effroyable des prix devait en résulter, baisse qui frapperait en particulier les objets de première nécessité et ruinerait l'agriculture. Nous avions beau leur montrer que les blés, qui viennent faire concurrence aux nôtres sur les marchés européens, sont récoltés, pour la majeure partie, dans des pays à étalon d'or, tels que les États-Unis : ils ne voulaient rien entendre et persistaient à accuser de tous leurs maux, réels et imaginaires, la doctrine du monométallisme et l'adoption de l'étalon d'or par un nombre croissant de nations. Cependant les événemens ont marché : chaque année est venue apporter un nouveau contingent d'argumens à ceux qui soutiennent que les prix se règlent avant tout d'après l'offre et la demande de chaque espèce de marchandises; que la quantité totale de monnaie en circulation joue un faible rôle dans la fixation des prix; que le maintien de l'or et de l'argent comme métaux libératoires, dans un rapport déterminé par la loi, est une source constante de difficultés et d'embarras; et que les fluctuations quotidiennes du marché des métaux précieux dérangent à chaque minute l'équilibre factice ainsi échafaudé. Enfin, le développement inouï de la production aurifère, un moment ralenti par la guerre du Transvaal, reprend sa marche en avant et nous promet d'atteindre, à brève échéance, le chiffre de 2 milliards.

Nous sommes en présence d'un fait acquis d'une façon irré-

(1) Voyez notre article du 15 septembre 1897 sur *la Hausse du blé et la baisse de l'argent*.

vocable; nous avons montré, au début de cet article, avec quelle rapidité et quelle facilité déconcertante pour les bimétallistes la révolution s'était accomplie. Nous avons ensuite essayé de prévoir la marche probable, au cours des prochaines années, des pays qui n'ont pas accompli l'évolution complète ou qui ne l'ont pas encore commencée. Il nous reste à mesurer les conséquences de ces événemens.

Disons tout d'abord qu'elles sont moins profondes, moins considérables qu'on ne pourrait le croire. La monnaie joue dans l'économie des sociétés humaines un rôle bien moins prépondérant que l'imagination populaire ne se plaît à se l'imaginer. Elle est certes un merveilleux instrument, une simplification admirable des échanges; elle donne à notre esprit un moyen parfait de comparer instantanément entre eux un nombre illimité de produits, qu'il s'agisse de marchandises qui se pèsent, se mesurent et se comptent, ou de services matériels ou intellectuels. Mais elle n'est qu'un instrument. Il est bien vrai que cet instrument, à la différence du mètre, qui est une mesure idéale, et qui n'est pas autre chose, que cet instrument monétaire porte en soi sa valeur; mais une partie de cette valeur, la plus grande peut-être, est due précisément au fait qu'elle est acceptée par le genre humain comme équivalent, dans des proportions déterminées, de toute chose. Retirons au métal précieux cette fonction monétaire, et il perd aussitôt une fraction, souvent énorme, de son prix : nous l'avons bien vu pour l'argent. Que, plus tard, l'or à son tour soit remplacé dans ce rôle, qui va lui être exclusivement réservé, de servir de monnaie universelle libératoire, et il cessera de valoir 3 444 francs le kilogramme. Mais, nous dira-t-on, votre hypothèse est absurde : le franc étant, par définition, la trois mille quatre cent quarante-quatrième partie d'un kilogramme d'or, comment pouvez-vous parler de 3 444 francs d'or qui ne vaudraient plus 3444 francs? c'est de la logomachie pure. Soit : mais supposons qu'une autre substance forme plus tard l'unité monétaire; qu'un diamant quelconque soit devenu le franc. Nous disons que le kilogramme d'or, qui achète aujourd'hui, par exemple, 150 quintaux de blé, n'en achètera plus que 100, que 50, moins peut-être; le fait qu'il ne remplirait plus une fonction qui lui assure un débouché illimité le déprécierait par rapport à tous les autres objets. Nous avons perdu l'habitude de comparer directement l'or avec les produits ou les services, précisément parce

que nous exprimons tous ces produits et tous ces services dans une valeur qui finit par être plutôt idéale que réelle et qui apparaît à notre esprit aussi bien sous la forme d'un billet de banque que sous celle d'un certain nombre de disques jaunes. Mais, le jour où nous aurions, par le consentement commun de l'humanité, créé une autre monnaie, nous serions amenés à donner moins de blé ou de laine que nous n'en donnons aujourd'hui pour ce kilogramme d'or, dont nous n'aurions plus alors besoin que pour fabriquer des montres, des bijoux ou de la vaisselle plate. Ne peut-on même pas soutenir que ces emplois industriels, dans une certaine mesure, diminueraient par le fait que l'or ne serait plus métal monétaire? Sans doute l'abaissement du prix pourrait à son tour stimuler cette consommation : car le métal présente un ensemble de qualités qui le font rechercher pour certains emplois. Mais n'est-ce pas aussi parce qu'un métal est monétaire, a force libératoire illimitée, peut à tout moment être transformé en monnaies ayant cours légal, que les hommes le recherchent?

Bien entendu, ce métal doit présenter des avantages en soi, et se prêter notamment à des emplois d'art et de luxe. Mais n'avait-on pas jadis d'autant plus volontiers de la vaisselle plate d'argent que l'on savait la valeur, alors incontestée, de ce métal? Tout le monde n'était pas amené, comme Louis XIV à la veille de Denain, à envoyer son argenterie à l'Hôtel des monnaies pour la faire fondre en écus: mais la certitude qu'on pouvait le faire en cas de besoin n'entrait-elle pas dans la recherche de ces objets? Chaque famille ne considérait-elle pas cette vaisselle plate comme une sorte de patrimoine, une réserve pour les jours difficiles? Et n'est-il pas permis de penser que, la fonction monétaire étant retirée à une substance, elle sera, toutes choses égales d'ailleurs, moins affectée à de tels emplois?

Quoi qu'il en soit, toute monnaie a toujours eu le caractère distinctif d'avoir une valeur propre : tels le bétail (*pecus*) des anciens, le paquet de tabac du Maryland, la pièce de cotonnade (guinée) ou la barre de sel de l'Afrique occidentale. Lorsque cette monnaie s'incarne dans un billet, celui-ci équivaut à l'engagement de remettre au porteur un poids déterminé de métal précieux, ou, d'une façon générale, de la valeur qui constitue l'étalon. Le billet n'a de valeur qu'autant que cette promesse est exécutée, ou bien, si l'exécution en est différée, que le porteur

du billet conserve l'espoir, légitime ou illusoire, d'un remboursement à un moment donné. L'économie politique a donc raison de dire que la monnaie est une marchandise; mais il ne faut pas oublier d'ajouter qu'elle est une marchandise d'une nature spéciale et à laquelle la fonction qu'elle remplit ajoute une valeur additionnelle, distincte de son utilité spécifique.

La substitution graduelle de l'or à l'argent dans le système monétaire des peuples modernes n'a pas d'autre portée que celle de la généralisation de l'emploi monétaire du premier et le retrait de ce même pouvoir monétaire au second. La transition de l'époque à laquelle les deux métaux remplissaient simultanément la même fonction ou bien l'argent seul était étalon au système qui sera certainement universel bien avant la fin du xxe siècle se fait avec une facilité remarquable, qui s'explique par deux ordres de considérations. En premier lieu, la production de l'or a pris sur le globe un développement extraordinaire, dont voici quelques étapes depuis vingt-cinq ans :

1876	537	millions de francs.
1891	677	—
1892	761	—
1893	816	—
1894	939	—
1895	1 150	—
1897	1 223	—
1898	1 486	—
1899	1 592	—
1900	1 325	—
1901	1 380	—

Ce tableau nous explique comment un énorme afflux de métal jaune a permis aux gouvernemens et aux grandes banques d'émission d'accumuler rapidement dans leurs caves les quantités de lingots nécessaires pour donner à leur circulation la base voulue. Dès l'année 1891, grâce à la découverte des champs d'or du Transvaal, la production mondiale dépassait le chiffre moyen des périodes antérieures les plus fécondes, de celles, par exemple, qui avaient été marquées, il y a un demi-siècle environ, par la découverte des placers californiens et des mines australiennes. Sans la guerre qui a désolé pendant trois ans le Sud de l'Afrique et qui a arrêté les 6 000 pilons qui, en 1899, broyaient le précieux conglomérat à Johannesburg, la production totale du

monde se rapprocherait déjà de 2 milliards de francs. Ce chiffre sera vraisemblablement atteint d'ici à peu d'années, et se maintiendra sans doute pendant la longue durée que des calculs, presque mathématiques, assignent aux mines transvaaliennes. Sans donc faire entrer en ligne de compte la probabilité, d'ailleurs très grande en dépit des prédictions du géologue Suess, de la découverte de nouveaux champs aurifères, on peut être certain que les gisemens déjà connus garantissent à l'humanité une production de métal jaune suffisante pour tous ses besoins monétaires.

Cela est d'autant plus certain que la conservation du métal, une fois extrait des entrailles de la terre et fondu en lingots ou en pièces, est beaucoup mieux assurée de nos jours qu'elle ne l'était jadis. Cet or, si recherché, circule de moins en moins, sous sa forme matérielle; il repose dans les souterrains des grands établissemens, préposés chez les nations modernes à l'organisation et à la surveillance des instrumens monétaires : ceux-ci tendent de plus en plus à être des signes représentatifs, dont la valeur est assurée par les espèces qui les gagent, mais qui, une fois cette garantie établie, sont infiniment plus commodes et recherchés par le public; les billets de banque, les chèques, les mandats de virement règlent un nombre croissant de transactions, si bien que ce sont les communautés les plus avancées en matière économique, telles que l'Angleterre et les États-Unis d'Amérique, qui liquident un nombre maximum d'échanges avec une quantité minimum de monnaie métallique. Les besoins qu'on a de cette dernière ne grandissent donc pas en raison du développement des affaires; la Grande-Bretagne alimente un commerce double du nôtre avec un stock métallique qui n'atteint pas la moitié de celui de la France. Ce fait, joint à celui de l'accroissement certain de l'approvisionnement d'or de l'humanité, auquel 40 ou 50 milliards s'ajouteront, avant une trentaine d'années, doit nous rassurer pleinement sur le soi-disant péril que ferait courir au monde la disparition de quelques milliards de francs en pièces d'argent, ou plutôt le retrait du pouvoir libératoire précédemment accordé à ces pièces, car la plupart d'entre elles sont transformées en monnaies divisionnaires et reparaissent dans la circulation sous cette autre forme.

Les statistiques que nous venons de mettre sous les yeux de nos lecteurs méritent encore plus d'attention si nous les rap-

prochons des chiffres du passé. Depuis 1493, c'est-à-dire à partir du moment où la découverte de l'Amérique procura à l'Europe des richesses métalliques dont le moyen âge n'avait été que très médiocrement pourvu, jusqu'en 1875, la production totale de l'or n'avait atteint qu'environ 33 milliards de francs, tandis que, dans les vingt-cinq années suivantes, elle s'est élevée à près de 21 milliards. De 1876 à 1907 ou 1908, l'humanité aura donc récolté autant d'or qu'elle l'avait fait dans les quatre siècles précédens; et il est vraisemblable que, dans une autre période de trente ans, elle doublera de nouveau cette quantité, si bien que, en un demi-siècle à peu près, elle aura quadruplé les réserves d'or accumulées depuis les conquêtes de Pizarre et de Fernand Cortez jusqu'à l'époque où commença la baisse de l'argent.

D'autre part, l'argent ne disparaît pas brusquement de la circulation. Même chez les nations qui sont au régime de l'étalon d'or pur, le métal blanc joue le rôle très utile de monnaie divisionnaire; il sert à effectuer les paiemens de petite importance, à payer les salaires, à solder les menus achats de la vie quotidienne; et, par une bizarrerie assez piquante, à mesure que les systèmes monétaires se fondent plus rigoureusement sur l'or, admis seul comme étalon, cet or est remplacé dans beaucoup de cas par des billets, tandis que les pièces d'argent, du métal condamné, circulent de plus en plus et continuent de servir à d'innombrables paiemens, trop insignifians pour donner lieu à des règlemens par billets, par viremens ou compensations. C'est ainsi que l'Allemagne vient d'augmenter la quantité de ses monnaies divisionnaires en mettant au creuset les thalers démonétisés et déchus de leur force libératoire. Nombre de peuplades africaines n'usent d'autre monnaie que de l'argent; pendant quelque temps encore les Éthiopiens, les Malgaches, les Soudanais réclameront des thalers de Marie-Thérèse, que l'Autriche continue de frapper à leur usage, des écus de 5 francs et autres pièces semblables. Nous avons indiqué nous-mêmes que nous ne conseillons pas de brusquer la transition du régime actuel à celui de l'avenir pour les populations de l'Extrême-Orient, habituées au métal blanc, bien que l'exemple du Japon soit de nature à nous inspirer quelque courage à l'égard des résolutions à prendre. L'argent a donc encore un rôle honorable à remplir dans le monde. S'il est irrévocablement déchu de sa grandeur passée, s'il ne peut plus prétendre à être maintenu au même niveau que l'or,

non pas seulement dans le rapport jadis classique de 1 à 15 et demi, mais dans un rapport fixe quelconque, fût-ce de 1 à 40; s'il est descendu, chez la plupart des nations modernes, au rang secondaire de monnaie d'appoint; s'il est menacé d'un prochain détrônement dans les pays mêmes qui, comme le Mexique, le produisent en grande quantité et l'emploient à titre exclusif, il n'en conservera pas moins, pendant de longues années encore, la place que l'évolution monétaire de l'humanité lui assigne aujourd'hui. Cette évolution est d'ailleurs bienfaisante, en dépit de certaines souffrances individuelles et passagères qu'elle a pu provoquer et qui ont été grandement exagérées. Elle contribue à faciliter les rapports entre les diverses nations, au même titre que les chemins de fer, les bateaux à vapeur, les câbles télégraphiques : les échanges se font d'autant plus facilement entre les hommes que les instrumens monétaires sont plus semblables. Tous les sophismes de ceux qui ont prétendu que la monnaie dépréciée constituait une protection pour l'agriculture et l'industrie ont été percés à jour ; c'est aux agioteurs seuls que les fluctuations du change profitent ; il est inutile de revenir sur une démonstration désormais acquise. Nous pouvons nous contenter d'enregistrer ce nouveau progrès dans les relations internationales et de souhaiter que ce progrès matériel entraîne à sa suite un progrès moral, en donnant occasion aux peuples de mieux se connaître, de dépouiller les préjugés qui les arment les uns contre les autres, de s'estimer davantage, sans cesser de se respecter.

RAPHAËL-GEORGES LÉVY.

QUESTIONS SCIENTIFIQUES

VERS L'OPTIMISME

PAR LA PHYSIOLOGIE

Études sur la nature humaine. — Essai de philosophie optimiste, par E. Metchnikoff, Paris, Masson, 1903.

Le nouveau livre de M. Metchnikoff n'est pas de ceux qui puissent rester indifférens, même au grand public. Vainement, dans sa préface, l'auteur déclare expressément qu'il ne s'adresse qu'à des lecteurs préparés et surtout à des biologistes; ses opinions et ses doctrines sortent de ce cercle étroit. — Il y a sans doute, dans cette œuvre singulièrement originale, bien des choses à glaner pour un biologiste de profession, et c'est à celles-là que nous accorderons surtout notre attention; mais c'est un problème d'un intérêt plus universel qui y est agité: c'est, sous une nouvelle forme, l'éternel conflit de la Science, de la Religion et de la Philosophie.

M. Metchnikoff est un esprit vigoureux et informé. Il jouit d'une autorité scientifique incontestée. Il se l'est acquise par un long labeur et par des découvertes importantes dans l'ordre biologique. Il est le créateur de la doctrine de la phagocytose, et il en a déduit une théorie de l'immunité qu'il défend avec ardeur et non sans succès contre les dissidens. Son érudition est étendue; il n'ignore rien de ce que produisent l'Allemagne, la Russie, ou

même l'Amérique et l'Angleterre, dans les sciences qui l'occupent; et celles-ci sont variées. Parti de la zoologie, comme il le dit lui-même dans la préface d'un de ses ouvrages, il s'est plu à s'égarer dans le domaine de la chimie biologique et de la science médicale. Séduit, dès longtemps, par l'œuvre de Pasteur à ses débuts, il n'a pas tardé à entrer dans l'orbite de l'illustre savant; et, comme MM. Duclaux et E. Roux auprès de qui il travaille depuis quinze ans, puisant dans leur savoir et leur communiquant le sien, il est devenu une colonne du célèbre établissement qu'est l'Institut Pasteur. Il est entouré d'élèves qu'il dirige et dont il inspire les travaux et les publications. — Aujourd'hui, zoologiste, chimiste, médecin, il lui plaît de faire une excursion dans le domaine de la philosophie. On en conteste le droit aux savans qui s'y jettent dès le début de leur carrière et qui négligent, pour cela, la pratique de leur science et les recherches originales. On ne saurait le refuser à un homme qui le réclame après une longue carrière de production et qui le justifie par une maîtrise incontestable dans les sciences particulières auxquelles il s'est attaché. — Ses vues et ses réflexions ne sauraient être banales. On ne saurait les ignorer. Ceux mêmes qu'elles choqueront le plus devront les examiner, les discuter, tout au moins les connaître. C'est la tâche que nous voulons ici leur faciliter.

I

La misère de la condition humaine est l'origine de toutes les religions et de toutes les philosophies : elle en est le thème continuel. Ce n'est rien dire que de prétendre que la tristesse de cette condition n'est pas ressentie par tous les hommes, et que ceux dont l'esprit comme le corps restent attachés à la glèbe et à l'humilité de leur travail quotidien y échappent. Ceux-là mêmes ne parviennent pas à s'y soustraire pendant tout le cours de leur vie. Il y a des catastrophes, des coups de tonnerre dans leur existence tranquille qui les arrachent à leur optimisme ou à leur indifférence. — Toutefois, c'est surtout aux esprits élevés et capables de réflexion que s'impose, comme un tourment, le mystère des contradictions de la destinée humaine.

Réfléchir sur ce mystère, c'est connaître le malheur de l'humanité : *Miser anxius futuri!* D'où venons-nous ? Où allons-nous ? Que devons-nous faire ? Voilà les questions essentielles. A ces

énigmes de l'origine de l'homme, de sa destinée future, de la loi de sa conduite, la philosophie et la religion donnent des solutions. On a reproché à la science de n'en pas fournir et de discréditer pourtant, par une critique purement négative, celles au moyen desquelles la philosophie ou la religion consolent notre existence. — C'est à ces reproches que prétend répondre M. Metchnikoff. Si, à la vérité, la science proprement dite n'aborde pas ces sujets, qui sont hors de sa prise directe, elle fournit cependant, selon notre auteur, les moyens les plus sûrs de les atteindre et de les éclairer. Elle aussi, elle apporte ses solutions; et M. Metchnikoff les déclare singulièrement encourageantes et réconfortantes. Les vues qu'il présente sur la nature humaine, il les qualifie d' « essai de philosophie optimiste. » Sont-elles vraiment aussi optimistes qu'il le croit? C'est ce qu'il faudra voir.

Les douleurs de l'existence humaine tiennent à quatre causes : l'imperfection physique ou désharmonie de nature, la maladie, la vieillesse et la mort, ou plutôt à trois, car l'auteur va nous montrer que ce que nous appelons la vieillesse est une simple maladie. Tels sont les termes du problème qu'il faut approfondir. — Il faut montrer d'abord que ce sont là nos véritables maux, nos seuls maux, la source de toutes nos douleurs. La science doit ensuite les examiner un à un avec le sérieux, l'esprit de minutie et de méthode qui lui sont propres. Il faut enfin établir qu'elle est capable d'y porter remède. — Voilà la thèse. On va en suivre les développemens point par point.

II

M. Brunetière écrivait ici même, il y a huit ans, ces mots : « La science a promis, depuis quelque cent ans, de renouveler la face du monde, de supprimer le mystère : elle ne l'a pas fait... La science est impuissante à résoudre les questions essentielles, celles qui touchent à l'origine de l'homme, à la loi de sa conduite, à sa destinée future. » M. Metchnikoff relève le gant avec hardiesse et franchise, dédaigneux des équivoques. On avait répondu à M. Brunetière : « Où prenez-vous que la science ait fait ces éblouissantes promesses? qu'elle ait souscrit l'engagement de résoudre les grands problèmes du but de la vie humaine et des fondemens de la morale? Elle n'a rien promis de

tel : il n'est pas question de cela dans le *Manuel du Baccalauréat ès sciences.*

M. Metchnikoff écarte ces faux-fuyans. L'esprit scientifique prolonge la science. C'est en son nom que parlaient les généralisateurs, Ludwig Büchner, l'auteur du livre *Force et Matière*, qui vers le milieu du XIXe siècle était regardé comme le code du matérialisme, et quarante ans plus tard E. Haeckel, le célèbre champion du transformisme, l'auteur de l'ouvrage *les Énigmes de l'Univers*. Ce sont ceux-là qui ont fait ces promesses dont parlait M. Brunetière. En les faisant, ils représentaient bien l'opinion d'une fraction importante des savans de cette époque, positivistes et matérialistes. M. Metchnikoff déclare qu'ils avaient droit et raison pour les faire : leur seul tort, à ses yeux, a été de les mal tenir.

Oui, si la science acquiesçait à la déclaration décourageante de Du Bois Reymond, « *Ignorabimus,* » M. Metchnikoff pense que, de sa part, ce serait renoncer au rôle d'institutrice de l'humanité. Si elle se récusait pour incompétence ; si elle se déclarait impuissante à résoudre les problèmes essentiels qui torturent l'esprit humain, ce serait abandonner les rênes aux philosophies et aux religions. Beaucoup de savans y sont disposés. M. Ch. Richet lui-même ne disait-il pas à propos de la destinée humaine, que c'est l'énigme dernière, « qui ne sera probablement jamais résolue. »

M. Metchnikoff ne souscrit pas à cet aveu d'impuissance fait par tant de savans prudens. Ce serait justifier les grands esprits qui se sont détournés de la science et qui ont eu pour elle l'espèce de dédain tranquille que les peuples de l'Extrême-Orient éprouvent pour le bric-à-brac mécanique de la civilisation occidentale.

Rappelons-nous l'apostrophe célèbre de Jean-Jacques demandant si la science nous a fait autres que nous serions : « Répondez-moi donc, philosophes illustres... » Il y a plus : si elle est impuissante, la science sera nuisible. « C'est une arme dangereuse, » dit Jean-Jacques. Elle nous révèle des maux que la nature nous cache. Si aujourd'hui encore on ne peut contester qu'elle ait amélioré la vie matérielle, on l'accuse de n'avoir rien fait pour la vie morale, rien que détruire les vieilles illusions capables de bercer les hommes. Elle a jeté le doute sur l'idée consolante de la survivance de la conscience personnelle, révélé

la place infime de l'homme dans la nature, et montré l'anéantissement final comme but et terme de nos peines et de nos douleurs. En entendant ces rudes vérités, l'homme se passe la main sur le front comme un fiévreux qui s'éveille et il contemple avec désespoir les débris de son rêve. Il maudit cette science qui le désole et il répète avec le Sage de l'*Ecclésiaste :* « Où il y a abondance de science, il y a abondance de chagrin, et celui qui s'accroît de la science s'accroît de la douleur. » — C'est là le sentiment des grands désespérés de la vie. — Les améliorations matérielles dues à la science sont, pour eux, de nul prix : leur éclat ne fait que faire ressortir plus rudement leur néant moral. — La vie est un non-sens, dit Tolstoï dans ses *Confessions*... « On peut vivre seulement pendant qu'on est ivre de la vie; mais, lorsqu'on se dégrise, on ne peut se dissimuler que c'est une supercherie dérisoire... Y a-t-il un but dans la vie qui ne se détruise point par la mort inévitable qui m'attend?... Moi aussi, j'avais vécu jusqu'au moment où je m'étais inquiété du sens de la vie... J'avais vécu, travaillé, marché en avant, et j'étais arrivé à un abîme; et il n'y avait rien devant moi, excepté la disparition : c'était le vide, l'anéantissement absolu. Je ne pouvais plus donner aucun sens raisonnable à aucune action de ma vie... Nos sciences, l'art, les perfectionnemens des agrémens de la vie ne sont que des trompe-l'œil pour donner le change à nos aspirations morales, comme la médecine et l'hygiène pour tromper les exigences de notre nature physique... Dès ma première jeunessse, les sciences spéculatives m'intéressaient beaucoup. Dans la suite, les sciences mathématiques et naturelles m'attirèrent aussi, et je me contentais de ce semblant de réponse que la science peut donner; je me disais : tout se développe, se différencie, marche vers la complication et le perfectionnement, et il y a des lois qui guident cette marche. Toi, tu es une partie de ce tout... Malgré la honte que me coûte cet aveu, il y a eu un temps où j'avais l'air de me contenter de cela. Mes muscles grandissaient et se fortifiaient. Ma mémoire s'enrichissait. Ma capacité de pensée et mon intelligence s'étendaient. Je croissais : et, sentant cette croissance en moi-même, je croyais que c'était dans la loi de l'univers que se confondait la loi de mon être. — C'était l'ivresse de la vie. — Mais le temps est venu où ma croissance s'est arrêtée. Je sens que je ne me développe plus et même que je me réduis. Mes muscles s'affaiblissent. Mes dents tombent,

et je comprends que la loi à laquelle j'avais cru n'existait point, ou plutôt que j'avais pris pour une loi ce que j'avais trouvé en moi-même pendant un certain temps de ma vie...

Ayant considéré autour de moi, je vis que les hommes vivaient en affirmant connaître ce qui n'est pas détruit par la mort. Quel sens n'est pas détruit par la mort? L'union avec le Dieu infini, le paradis. Je rentrai alors en moi-même. Comme aux autres hommes, la vie et la possibilité de la vie m'étaient offertes par la foi. Ainsi, je fus inévitablement amené à reconnaître que, indépendamment du savoir intelligent qui autrefois me paraissait unique, toute l'humanité possédait encore une autre connaissance, irraisonnée celle-là, la foi, qui donne la possibilité de vivre. Il faut vivre en Dieu, renoncer aux jouissances, travailler, se résigner, souffrir et être charitable. »

Telle est cette confession poignante qui fait pendant à la célèbre confession de Jouffroy. Nous l'avons reconstituée en rapprochant simplement les phrases mêmes de l'écrivain russe citées par M. Metchnikoff. Qu'y voyons-nous? La révolte d'un grand esprit contre le non-sens de la maladie, de la vieillesse et de la mort.

Ce sont bien là les sentimens dominans qui jettent les âmes dans la foi, et dans la vie religieuse. La légende de Çakya Moûni en est un autre exemple, mémorable et d'une impression infiniment saisissante ; le jeune prince avait été élevé dans le palais de son père, au milieu des richesses et dans une atmosphère de jeunesse et de beauté, sans que jamais on permît qu'aucun spectacle de laideur ou de douleur frappât ses yeux et que son esprit envisageât aucune forme du mal physique ou moral. Et voici que, sorti avec des serviteurs de sa prison enchantée, il découvre un vieillard décrépit dont la vue lui révèle l'horreur de la vieillesse; un malheureux qui grelotte la fièvre au bord du chemin lui dévoile l'existence de la maladie ; un cortège funéraire lui apprend la mort. — Tous ses plaisirs désormais sont empoisonnés. Il s'écrie : Malheur à la jeunesse minée par la vieillesse! Malheur à la santé que détruisent les maladies! Malheur à la vie de l'homme qui ne dure pas longtemps! Et, pour toujours, il fuit son palais, ses richesses et ses plaisirs, pour devenir le Bouddha du renoncement.

Ce sont donc bien là les grandes misères de l'homme, et elles ont été ressenties non seulement par les grands esprits et par les

âmes douées d'une sensibilité supérieure, mais, à des degrés divers, par toute l'humanité pensante, qui n'a trouvé de secours contre elles que dans les religions et dans les philosophies. — C'est à ces tourmens que la science, à son tour, apporte aujourd'hui son secours. Des temps nouveaux commencent. La science est déjà armée contre la maladie : elle saisit corps à corps cet invisible ennemi : sa victoire est certaine. D'autre part, elle entrevoit le moyen de remédier à la vieillesse ; et, enfin, prolongeant la vie humaine jusqu'à son terme naturel, elle espère permettre à l'instinct qui fait un besoin et un plaisir de tous les actes normaux, de s'appliquer aussi à la mort nécessaire. La mort, alors, « le dernier ennemi qui sera vaincu, » selon l'expression de saint Paul, cédera à la force de la science. Au lieu d'être « le roi des épouvantemens, » elle deviendra, après une longue vie saine et exempte d'accidens morbides, un événement naturel et désiré, un besoin satisfait. Alors sera réalisé le vœu du fabuliste :

Je voudrais qu'à cet âge
On sortît de la vie ainsi que d'un banquet,
Remerciant son hôte, et qu'on fît son paquet...

Ce sont ces promesses merveilleuses qu'il faut maintenant examiner dans leur fondement scientifique.

III

La première des misères de l'homme, c'est son imperfection physique, ou, pour employer un mot de M. Metchnikoff, c'est l'ensemble des désharmonies de sa nature. Ces désharmonies sont nombreuses.

Dans un organisme bien réglé, lentement développé par adaptation, les instincts devraient être en rapport avec les fonctions, et les organes aussi. Cela n'a pas lieu chez l'homme.

Les exemples abondent. — La désharmonie de l'instinct de conservation est un des plus évidens. L'homme est soumis à la mort. Il n'a pas, comme beaucoup d'animaux inférieurs, le privilège de l'immortalité. Il périt plus ou moins fatalement. Il est, d'ailleurs, à cet égard, dans le même cas que les animaux supérieurs : mais, tandis que ceux-ci n'ont pas la notion de la mort et ne sont point tourmentés par le sentiment de leur fin inévitable, l'homme connaît et comprend cette nécessité. Il a,

comme eux, l'instinct de la conservation, l'instinct de la vie, et en même temps la connaissance et la peur de la mort. Cette contradiction est une des sources de ses maux.

La nature lui a départi, comme aux autres animaux, des instincts particuliers destinés à présider aux diverses fonctions et à en assurer l'accomplissement. Et, en même temps, elle a permis qu'il pût, en quelque sorte, tromper ces instincts et leur donner satisfaction par d'autres moyens que l'exécution des actes physiologiques en vue desquels ils existent. — L'amour et l'instinct de la reproduction naissent chez lui avant la puberté. Canova ressentit l'amour à cinq ans; Dante fut amoureux de Béatrix à l'âge de neuf ans; et Byron à peine âgé de sept ans aimait déjà Mary Duff. D'autre part, la puberté est sans rapport nécessaire avec la maturité générale de l'organisme. — L'instinct familial est sujet aux mêmes aberrations. L'homme limite le nombre de ses enfans. Les anciens Grecs pratiquaient l'avortement comme les Turcs d'aujourd'hui; Platon permettait cette coutume et Aristote la conseillait. Dans la province de Canton, les Chinois des classes agricoles tuent les deux tiers des enfans du sexe féminin qui viennent au monde; on faisait de même à Tahiti. Et toutes ces coutumes coexistent cependant d'une manière parfaite avec l'amour et le soin des enfans subsistans.

— L'homme aspire au bonheur : il le cherche. Rarement il y atteint. Mais, alors, il s'y épanouit, il en ressent et en manifeste le contentement, le bien-être et la joie. Contraste dérisoire! Ce même sentiment est aussi la manifestation d'une des plus tristes maladies où sombre la raison; la sensation de bonheur est un symptôme de paralysie générale : « Le malade est content de sa personne, dit un traité classique; il est enchanté de sa constitution et de sa situation. Il vante sans cesse l'excellence de sa santé robuste, la vigueur de ses muscles, la fraîcheur de son teint, sa résistance à la fatigue. Ses vêtemens sont superbes, son habitation est fastueuse. Plus tard, dans une phase plus avancée, il s'attribue la puissance, les richesses et les honneurs : il se sent devenir prince, empereur, pape, Dieu. »

Ces discordances de la nature humaine, nous allons voir que la science ne se contente pas de les constater; elle les explique. Mais il faut y insister encore. — La désharmonie n'existe pas seulement entre les sentimens et les instincts d'une part et les fonctions de l'autre. Elle règne dans l'organisation physique elle-

même. Le corps de l'homme n'est pas le parfait chef-d'œuvre que l'on dit. Il n'est pas sans présenter de grands défauts. — L'œil, cette prétendue merveille de l'industrie de la nature, cause, dit Helmholtz, une grande désillusion à qui l'étudie de près. Johannes Muller a constaté que la correction de l'aberration y est insuffisante. — L'organisme est encombré d'inutilités gênantes : il est parsemé de véritables ruines organiques, organes rudimentaires sans rôle ni fonction, ébauches abandonnées et inachevées dans les diverses parties du corps. La caroncule lacrymale, vestige de la troisième paupière des mammifères, les muscles extrinsèques de l'oreille, sont sans usage. Sans usage également l'épiphyse du cerveau ou glande pinéale qui n'est que le rudiment d'un organe ancestral, le troisième œil ou œil cyclopéen des Sauriens. — Mais il serait vain de poursuivre cette énumération. La liste est interminable. Widersheim a compté chez l'homme cent sept de ces organes héréditaires avortés et qui n'ont qu'une signification généalogique. Ce sont les ruines irrécusables d'organes utiles aux types ancestraux, successivement atrophiés au cours des temps, par suite des modifications survenues dans le milieu ou dans les conditions d'existence. Ils sont là en quelque sorte pour sauver le coup d'œil, et accuser le plan; comme ces ornemens ou ces fausses fenêtres que les architectes disposent sur une façade pour en conserver la symétrie. — Nous avons qualifié ces organes d'inutiles; c'est nuisibles qu'il faudrait dire, car ils deviennent fréquemment le point de départ de tumeurs diverses. Ils constituent ainsi une misère et de plus une nouvelle désharmonie de la nature humaine.

Par suite de ces diverses désharmonies, la vie physique de l'homme est insuffisamment réglée par la nature. Ni l'instinct physiologique, ni l'instinct familial, ni l'instinct social n'ont, en général, une précision assez impérative. De là, puisque le mobile intérieur n'a pas assez de puissance, la nécessité d'une règle de conduite exerçant son influence du dehors. Ce sont les philosophies, les religions et les législations qui y ont pourvu. Elles ont réglé l'hygiène de l'homme et l'exécution de ses diverses fonctions physiologiques. Ces grandes disciplines ont toujours comporté une partie hygiénique. La science de l'hygiène a hérité de leur rôle; aujourd'hui, elle les remplace.

L'idée de la perversité foncière de la nature humaine est née

de la constatation de ces désharmonies. L'esprit mystique les a amplifiées et exagérées au delà de toute mesure. L'âme et le corps ont été considérés comme des élémens décidément discordans et hostiles. Le corps, enveloppe de l'âme, hôte d'un moment, prison, fardeau, guenille, source de misères, a été traité en ennemi et soumis à toutes les mortifications. L'ascétisme a tenté d'extirper tous les instincts innés. Les sectes ont renchéri sur les religions et l'œuvre de la nature a été soumise par les fakirs hindous, par les derviches, par les skoptzis russes, à toutes sortes de tortures et de mutilations.

Cette lutte aveugle contre la nature fut la grande erreur des mystiques. Ce fut une réaction sans frein contre les doctrines de l'antiquité païenne. Le modèle de la vie parfaite selon la philosophie grecque, c'est une vie conforme à la nature. Tendre au développement harmonique de l'homme était le précepte commun aux Stoïciens et aux Épicuriens. La bonne nature était leur règle. Le souci de ne jamais s'en écarter a été d'ailleurs le caractère dominant de la civilisation et de la vie helléniques. Dans les arts plastiques, les Grecs ont pris pour idéal la forme humaine et ils n'ont presque jamais consenti à en altérer, par aucune fantaisie, l'image naturelle. La règle morale elle-même était exactement appropriée à la nature physique. On peut dire que la morale païenne, c'était l'hygiène, l'hygiène de l'âme comme celle du corps; le *mens sana in corpore sano* fournissait la direction individuelle et sociale. — Les rationalistes, les philosophes du XVIIIe siècle, les savans du XIXe, le baron d'Holbach, W. de Humboldt, Darwin, Herbert Spencer ont adopté des vues analogues.

M. Metchnikoff admet avec eux que la morale individuelle familiale et sociale, — la morale scientifique, — doit reposer sur la base des instincts naturels de l'homme; mais il en connaît, comme on l'a vu tout à l'heure, les désharmonies, et il en appelle de ces instincts imparfaitement fixés à des instincts perfectionnés. Le perfectionnement, d'ailleurs, se fera de lui-même lorsque l'homme, ayant écarté par la science les accidens qui causent la maladie et la décrépitude sénile, jouira d'une jeunesse saine et d'une vieillesse idéale, conformes au vœu de la nature.

Mais pourquoi la nature a-t-elle ici besoin du concours de l'homme pour le rétablissement de l'ordre régulier. Pourquoi ces désharmonies sujettes à correction?

Un naturaliste informé, comme M. Metchnikoff, ne sera pas embarrassé pour nous en donner la raison. L'homme porte en lui un vice originel : c'est son long atavisme. Il est issu d'une souche simienne. Il est le cousin, le parent « arrivé » d'un genre de singes anthropomorphes actuels, les chimpanzés, qui, eux, sont restés en arrière. Il a eu vraisemblablement un ancêtre commun avec eux, quelque dryopithèque d'espèce éteinte ; de celui-ci est sorti un nouveau type, déjà en progrès, le *Pithecanthropus erectus*. Enfin, l'ancêtre anthropoïde a engendré, un beau jour, un rejeton nettement supérieur à lui-même, un être miraculeusement doué, l'homme. Il ne s'agit plus ici de l'évolution lente et du progrès goutte à goutte des transformistes du XIXe siècle. Le naturaliste hollandais de Vries nous a montré qu'il faisait des sauts et qu'il y avait, dans la vie des espèces, des sortes de crises périodiques, pendant lesquelles brusquement apparaissent dans leur progéniture des différences considérables et d'une valeur spécifique. Il est vraisemblable que l'homme a été ainsi l'enfant prodige d'un anthropoïde en phase critique. Il est né avec un cerveau et une intelligence supérieurs à ceux de ses humbles parens; et en même temps, il a hérité d'eux une organisation qui n'est qu'insuffisamment adaptée aux nouvelles conditions d'existence créées par le développement de sa sensibilité et de sa cérébralité. Cette intelligence, disproportionnée à une organisation dont le développement n'a pas marché du même pas, souffre de ces discordances que l'adaptation n'a pas encore eu le temps d'effacer ; et, en particulier, elle proteste contre la plus grande de ces discordances, la connaissance de la mort inévitable sans l'instinct qui la fait désirer.

IV

La maladie est la seconde des misères de l'humanité qu'il faut examiner maintenant. Si fréquente soit-elle, si constante, elle n'est pourtant pas autre chose qu'un fait en dehors de l'ordre naturel : son caractère est nettement accidentel et elle vient interrompre le cycle normal de l'évolution. L'observation médicale nous apprend, d'autre part, que la santé du corps retentit sur celle de l'âme et que c'est donc l'homme tout entier, l'homme moral comme l'homme physique, qui reçoit les atteintes du mal physique. Bacon a dit qu'un corps maladif est un geôlier pour

l'âme, tandis que le corps bien portant est un hôte. Pascal reconnaissait dans les maladies un principe d'erreur. « Elles nous gâtent le jugement et le sens. »

Ce n'est pas exprimer une espérance chimérique que de dire que la science vaincra la maladie. La médecine, sortie enfin de sa longue attitude contemplative, a entamé la lutte, et la victoire se dessine. La maladie n'est plus la puissance mystérieuse à laquelle il était impossible d'échapper. Pasteur lui a donné un corps. Le microbe est un être saisissable. « Une altération de l'atmosphère, tellement faible, dit Schopenhauer, qu'il est impossible de la révéler par l'analyse chimique, provoque le choléra, la fièvre jaune, la peste noire, maladies qui emportent des milliers d'hommes; une altération un peu plus forte serait capable d'éteindre toute vie. » Le spectacle, à la fois mystérieux et effrayant, du choléra de Berlin en 1831 fut, dit-on, l'origine du pessimisme du célèbre philosophe. Un autre chef du pessimisme contemporain, Hartmann, a cru, de même, que la maladie serait toujours au-dessus des ressources de la médecine.

L'événement a démenti ces sombres pronostics. L'origine microbienne de la plupart des maladies infectieuses a été reconnue. La découverte des virus atténués et des sérums en a émoussé la gravité; la connaissance précise des modes de contagion a permis de leur opposer d'infranchissables barrières. Le choléra, la fièvre jaune, la peste, frappent vainement à nos portes. La diphtérie, redoutée des mères, a perdu en partie son caractère inexorable. La fièvre puerpérale, la cécité des nouveau-nés tendent à disparaître. La science terrasse le mal.

V

La vieillesse est une autre tristesse de la condition humaine. Ce stade de l'existence où les forces diminuent pour ne plus se relever, et où apparaissent mille infirmités, n'est pas un état universel chez les animaux. La plupart d'entre eux, sauf les mammifères et les oiseaux, meurent sans présenter de signes bien apparens de l'affaiblissement sénile. Chez l'homme, à la débilité s'ajoute la réduction du corps, le blanchissement des cheveux et des poils, le flétrissement de la peau, et la chute des dents. L'organisme usé et atrophié offre un champ favorable aux maladies intercurrentes et à toutes les causes de

destruction. — « Tous désirent arriver à la vieillesse, dit Cicéron, et lorsqu'ils y sont parvenus, ils l'accusent; ils disent qu'elle est arrivée plus vite qu'ils n'avaient compté. La Bruyère l'a redit en deux mots : « L'on espère de vieillir et l'on craint, la vieillesse. » On voudrait une longévité sans vieillesse. Est-ce possible? M. Metchnikoff le croit. Il entrevoit une évolution normale de la vie qui la ferait plus longue et néanmoins exempte de la déchéance sénile.

On a peu de données scientifiques sur la vieillesse de l'homme et des animaux. Cependant on sait, grâce aux études de Demange en 1886, de Merkel en 1891, et de M. Metchnikoff lui-même, qu'elle s'accompagne d'une altération de la plupart des organes connue sous le nom de « sclérose. » Les élémens anatomiques spéciaux du foie, du rein, du cerveau subissent une atrophie; en revanche la trame conjonctive qui leur sert de support se développe au contraire, et, en quelque sorte aux dépens de ces élémens plus nobles. Les tissus durcissent et deviennent coriaces. L'étouffement des élémens supérieurs, spécialisés, par les élémens à vitalité banale du tissu conjonctif a pour conséquence la suppression plus ou moins complète de la fonction de l'organe. La sclérose des vaisseaux sanguins, l'artério-sclérose, en particulier, enlève à la paroi de l'artère la souplesse et l'élasticité nécessaires pour la bonne irrigation; de plus, elle rend le vaisseau plus fragile. Elle est ainsi à la fois une cause d'atrophie et de déchéance des organes, et une cause d'hémorrhagie; cette dernière très grave, si elle a lieu dans le cerveau ou le poumon.

Il est remarquable que cette altération des tissus pendant la vieillesse soit précisément une lésion fréquente en pathologie. Elle est anatomiquement et physiologiquement comparable à celle qui caractérise un certain nombre d'affections chroniques; c'est un état pathologique connu. La démonstration est donc faite que la vieillesse, telle que nous la connaissons, est une maladie chronique généralisée et non point une phase normale du cycle vital.

D'autre part, si l'on recherche l'origine habituelle des scléroses qui engendrent les maladies chroniques, on trouve qu'elles proviennent de l'action de virus divers, parmi lesquels le virus syphilitique est au premier rang, ou encore, de l'usage immodéré de l'alcool. Ce sont donc là aussi, sans doute, des causes ordinaires de dégénérescence sénile. Mais, il faut qu'il y en ait quelque autre, plus générale, pour expliquer l'universalité du pro-

cessus de la sénescence. M. Metchnikoff croit l'avoir trouvée. Ce serait la pullulation des microbes dans le tube digestif de l'homme et particulièrement dans le gros intestin. Le nombre de ces micro-organismes est immense. Strassburger en a donné une supputation approximative; elle s'exprime par un chiffre suivi de 15 zéros. Cette flore microbienne composée de « bacilles » et de « cocci » produit des poisons lents, qui, résorbés sur place, passent dans le sang et provoquent l'irritation continuelle d'où résultent l'artério-sclérose et la sclérose universelle de la vieillesse.

Si donc, au lieu de jouir d'une vieillesse saine et normale, dans laquelle les facultés de l'âge mûr seraient conservées, nous traînons une vie diminuée, une vieillesse qui est une sorte de maladie chronique, nous le devons, d'après M. Metchnikoff, au parasitisme et à la symbiose de cette flore microbienne intestinale.

Telle est cette théorie, spécieuse, hardie, par laquelle le savant auteur que nous suivons ici explique la misère de notre vieillesse. Elle inspire, en même temps, l'idée du remède. Il faudrait, par l'emploi de sérums cytotoxiques, augmenter la résistance des élémens nobles aux poisons microbiens. — Il faudrait transformer la flore hasardeuse dont nous avons à nous plaindre en une flore cultivée et choisie. Encore bien que le gros intestin ne soit que d'une utilité contestable, et que son existence, legs d'une organisation atavique, constitue une désharmonie de la nature humaine, M. Metchnikoff ne va pas jusqu'à en proposer l'ablation. Il n'appelle pas la chirurgie à la rescousse. Mais il conseille un régime hygiénique et des moyens judicieux, dont l'action, si elle n'est pas aussi merveilleuse qu'il l'espère, ne peut pas manquer d'améliorer la vieillesse et de la rendre plus vigoureuse.

VI

Reste la mort, « le dernier ennemi à vaincre, » selon saint Paul, — mais celui-là, la science ne peut pas le vaincre : il faut composer avec lui. — Il y a des animaux immortels; l'homme n'est pas du nombre. Il appartient au groupe de ceux qui meurent d'accident, ou de maladie; dans la lutte contre d'autres animaux ou contre des microbes ou contre les conditions exté-

rieures. Il y en a certainement bien peu qui meurent de mort vraiment naturelle, d'une « grande difficulté d'être, » comme disait Fontenelle. On voit des vieillards qui déclinent graduellement, qui s'endorment doucement du sommeil éternel, s'éteignant sans maladie apparente, comme une lampe qui n'a plus d'huile. Mais, outre que la vieillesse est déjà une maladie, une sclérose généralisée, l'autopsie révèle le plus souvent quelque lésion plus directement responsable de l'événement. D'ailleurs, tous les tissus ne périssent pas au même moment; la mort se propage d'un premier élément atteint à tous les autres par une série de ressauts dus à l'agencement solidaire de l'organisme.

Qu'elle soit un accident inévitable ou le terme régulier du cycle normal, la mort survient trop tôt. Elle surprend l'homme alors qu'il n'a pas encore terminé son évolution physiologique. De là l'aversion ou la terreur qu'elle inspire. « Le soleil ni la mort ne se peuvent regarder fixement, » dit Larochefoucauld. Le vieillard ne l'envisage pas avec moins d'aversion que le jeune homme; « le plus semblable aux morts meurt le plus à regret, » dit un vers célèbre. L'homme a conscience qu'il n'a pas sa bonne mesure. — De plus, tous les actes vraiment naturels sont sollicités par un instinct dont la satisfaction est un besoin et une joie. L'instinct maternel s'éveille au moment voulu chez les animaux et il disparaît ou se change en aversion dès que la progéniture n'a plus besoin de secours : l'appétence pour le lait se montre chez tous les nouveau-nés et fait place, souvent, à la répugnance, après le premier âge. Le besoin de la mort devrait apparaître à la fin de la vie, comme le besoin du sommeil arrive à la fin du jour. Il serait apparu, en effet, si le cycle normal de l'existence était habituellement rempli et si l'évolution harmonique n'était toujours interrompue par l'accident. La mort serait alors accueillie et souhaitée : elle perdrait son horreur. L'instinct de la mort remplacerait au moment voulu l'instinct de la vie. On sortirait vraiment de la vie, comme on sort d'un banquet, « rassasié de jours, » selon l'expression même que la Bible emploie pour Abraham, pour Isaac et pour Job.

Mais quelle est cette bonne mesure de durée de la vie qui nous est impartie ? M. Metchnikoff admet comme très probables les âges attribués à plusieurs personnages bibliques : 175 ans à Abraham, 137 à Ismaël, 110 à Joseph, 120 à Moïse. Buffon croyait à l'existence d'un rapport de 7 à 1 entre la longévité des

animaux et la durée de leur croissance. Un animal dont le développement dure deux ans, vivrait 14 ans. Cette loi nous promettrait 140 ans ; mais le chiffre est exagéré et Flourens a réduit le rapport à celui de 1 à 6 ; ce qui nous donnerait encore 120 ans.

Pour atteindre au bout de la longévité promise, il ne faut compter ni sur l'élixir de vie, ni sur l'or potable des alchimistes, ni sur la *pierre d'immortalité* qui n'a pas empêché son inventeur, Paracelse, de mourir à 58 ans, ni sur la transfusion, ni sur le lit céleste de Graham, ni sur la gerokomie du roi David, sur aucun orviétan et sur aucun dictame. *Contra vim mortis, non est medicamen in hortis*, disait l'école de Salerne. Le mot de Feuchtersleben est le plus vrai : « L'art de prolonger la vie consiste à ne pas la raccourcir » — et c'est une hygiène, mais une hygiène savante comme celle dont M. Metchnikoff nous trace le programme futur qui réalisera le vœu de la nature.

Et maintenant, trouvera-t-on que le savant zoologiste a résolu l'énigme posée par le sphinx ? A-t-il fait répondre la science aux questions angoissantes : d'où venons-nous ? Où allons-nous ? Quel est le but de la vie ? — Le but de la vie, c'est, pour lui comme pour Herbert Spencer, « la tendance vers une existence aussi pleine et aussi longue que possible, » vers une vie conforme à la nature délivrée des désharmonies qui subsistent encore ; c'est l'accomplissement du cycle harmonique de notre évolution normale. Cette nature humaine idéale, sans désharmonies, redressée, sera l'œuvre du temps et de la science : elle pourra servir de base solide à la morale individuelle, familiale et sociale. La jeunesse saine, apte à l'action ; l'âge adulte prolongé, source de force ; la vieillesse normale, propre au conseil, auraient leurs places naturelles dans une société harmonieuse. A la fin de cette vie pleine, le vieillard, rassasié de jours, éprouvera le besoin de l'éternel sommeil et s'y abandonnera avec joie. — Cette solution est-elle vraiment aussi optimiste que le pense M. Metchnikoff ? L'instinct de la mort survenant à la fin du cycle normal et bien rempli, facilitera sans doute au vieillard le départ pour le grand voyage. Le déchirement n'existera plus pour lui : n'existera-t-il point pour ceux qu'il laisse ? Le jeune homme, l'homme mûr, en pleine possession de l'instinct de la vie, envisageront-ils, avec moins d'horreur qu'aujourd'hui, l'inexorable loi ?

A. Dastre.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mars.

Le programme que M. Rabier, M. F. Buisson, et, à leur suite, M. Combes avaient soumis à la Chambre a été suivi par elle de point en point. Toutes les congrégations religieuses, sans aucune exception, se sont vu refuser l'autorisation qu'elles lui avaient demandée. On a commencé par les congrégations enseignantes; on est passé ensuite aux congrégations prédicantes; on en est venu enfin aux congrégations « commerçantes. » La même lame de fond les a emportées; et, si on s'y est pris en trois temps et trois mouvemens, il n'y a eu là qu'un artifice de procédure qui ne saurait tromper personne. Dans la pensée de la majorité, toutes les congrégations étaient condamnées d'avance; il ne s'agissait que de les exécuter.

On était très pressé de le faire, et c'est pour cela qu'on a réduit toute l'opération à trois votes, alors que, si on s'était conformé à l'esprit et même au texte de la loi du 1er juillet 1901, il en aurait fallu cinquante-quatre, autant qu'il y avait de congrégations en cause. On s'est compté là-dessus, les uns voulant qu'on passât à la discussion des articles, les autres s'y opposant. Parmi les premiers, il convient de signaler spécialement M. Georges Leygues, membre de l'ancien ministère, dont l'intervention a été d'autant plus significative que tout le monde, à travers sa voix, a cru entendre comme un écho affaibli de celle de M. Waldeck-Rousseau. Déjà ce dernier avait fait connaître son opinion sur la manière dont il fallait appliquer une loi qu'il connaît mieux que personne puisqu'il en a été le principal auteur; mais il avait parlé discrètement dans un bureau du Sénat; c'est à la tribune de la Chambre que sa thèse devait être défendue. Il n'est pas téméraire de croire que M. Georges Leygues a été son porte-paroles.

Il a été fort mal accueilli par la majorité, fort maltraité même. On lui a fait sentir qu'il avait commis un acte d'indiscipline très grave. S'il ne s'agissait que de sa personne, nous ne relèverions pas l'incident; mais c'est toute une politique qui était en cause, celle de M. Waldeck-Rousseau, si populaire il y a un an à peine et aujourd'hui conspuée. Nous sommes déjà loin du jour où, après les élections dernières, M. Combes succédait à M. Waldeck-Rousseau en disciple modeste en apparence et docile. Il s'est rapidement émancipé ; il a donné au mouvement déjà imprimé à nos affaires par son prédécesseur une accélération inattendue de ce dernier ; il a dénaturé la loi de 1901 au point de la rendre méconnaissable ; enfin, il a excité à un tel point sa majorité qu'elle a failli faire un mauvais parti à M. Leygues. Un pareil fait se passe de commentaires : il permet de mesurer le chemin parcouru depuis une dizaine de mois. Nous allons d'ailleurs en indiquer quelques étapes.

Si nous le disons, ce n'est pas pour diminuer sa responsabilité, mais nous sommes convaincus que M. Waldeck-Rousseau n'entendait pas tirer de la loi de 1901 toutes les conséquences qu'on en fait sortir aujourd'hui. Il croyait, à tort ou à raison, que les congrégations religieuses avaient pris depuis quelques années un développement excessif ; qu'elles tenaient trop de place à côté du clergé séculier et à ses dépens ; et que, dès lors, sans couper l'arbre à son tronc ou en arracher toutes les racines, il convenait de l'émonder. Des imprudences ayant été commises sur le terrain politique et électoral, M. Waldeck-Rousseau croyait avoir des représailles à exercer. Ce n'était pas la meilleure de ses inspirations, ni la plus noble, mais on comprend qu'il y ait cédé dans une certaine mesure. Il se proposait donc de supprimer un certain nombre d'établissemens congréganistes et même de congrégations. Que devait-il faire pour atteindre le but ? Nous avons avec le Pape un Concordat qui nous permet de régler avec lui nos affaires ecclésiastiques ; il fallait par conséquent s'adresser au Pape. Léon XIII est un politique habile et sage ; il nous a donné à diverses reprises des preuves manifestes de son bon vouloir ; il ne se serait pas refusé, si le gouvernement de la République avait voulu mettre à son œuvre des limites raisonnables, à y collaborer avec lui, ce qui aurait enlevé à cette œuvre son côté brutal et odieux, et aurait permis de l'accomplir sans que personne, même parmi les catholiques, eût pu faire entendre une protestation autorisée.

Pourquoi n'a-t-on pas procédé ainsi? Pour deux motifs, dont l'un est certain et l'autre probable. Le premier est que les radicaux socia-

listes, qui étaient un des élémens indispensables de la majorité de M. Waldeck-Rousseau, ne l'ont pas permis; le second est que M. Waldeck-Rousseau lui-même, légiste de la vieille école, catholique émancipé mais ayant conservé des tendances nettement gallicanes, répugnait à faire entrer le Pape dans une affaire extra-concordataire, qui lui paraissait ne relever que du pouvoir civil. En se plaçant à ce point de vue, M. Waldeck-Rousseau s'est privé d'un instrument d'action qui lui aurait permis de réaliser son dessein avec le moindre effort. Mais enfin, soit! Il a évoqué toute l'affaire par devers lui : que fallait-il lui demander? De l'y garder. La seconde faute qu'il a commise, et elle a engendré toutes les autres, a été de confier aux Chambres le droit d'accorder ou de refuser les autorisations, au lieu de le réserver au gouvernement. A partir de ce moment, tout a été compromis. Il était, en effet, facile de prévoir que les Chambres n'accorderaient pas les autorisations qu'on leur demanderait, et peut-être même ne pouvaient-elles pas le faire sans donner aux congrégations une sécurité et une force qu'elles n'avaient encore jamais eues. On n'a pas manqué, à la Chambre et au Sénat, de le faire sentir à M. Waldeck-Rousseau; peine bien inutile, car il le sentait fort bien lui-même. Dans les propositions de loi qu'il avait présentées jadis sur la matière comme simple député et dans la première rédaction du projet qu'il avait déposé depuis comme ministre, les autorisations étaient accordées, refusées ou retirées par simple décret. Pourquoi M. Waldeck-Rousseau ne s'est-il pas tenu au principe qu'il avait posé? Il ne saurait cette fois y avoir d'autre explication que sa faiblesse. Il a cédé aux injonctions des radicaux et des socialistes; il s'est désarmé. Quelles qu'aient été ses intentions secrètes, — et nous ne les connaîtrons jamais exactement, — il s'est mis dans l'impossibilité de les exécuter. Le gouvernement, s'il était resté maître de son action, aurait pu la limiter au point où il aurait voulu, sauf à en répondre devant les Chambres, cela va sans dire; mais il y avait des chances sérieuses pour que les Chambres acceptassent les faits accomplis. Au lieu de cela, on leur a confié à elles-mêmes, dans cette grave et délicate affaire, le rôle exécutif pour lequel elles ne sont point faites. La Chambre des députés, quand bien même elle n'aurait pas été animée de passions antireligieuses, aurait éprouvé un grand embarras, nous l'avouons, à autoriser telles ou telles congrégations. On l'avait mise dans une situation fausse. Elle en est sortie fort mal et par un acte de jacobinisme sectaire : mais pouvait-on s'attendre à ce qu'elle en sortît autrement?

Enfin une dernière faute de M. Waldeck-Rousseau, qui a rendu encore plus inévitables et plus faciles les conséquences des autres, a été l'inopportunité avec laquelle il a donné sa démission. Assurément les républicains libéraux ne pouvaient pas regretter son départ en lui-même : ils ont pourtant senti dès le premier jour que la situation empirait vite entre les mains de M. Combes. Nous ne savons pas si M. Waldeck-Rousseau aurait pu ralentir et modérer longtemps le mouvement qu'il avait déchaîné, mais c'était son devoir de l'essayer. Quand on a fait une loi aussi complexe et aussi délicate que celle du 1er juillet 1901, on n'a pas le droit d'en abandonner l'exécution à un autre. Si M. Waldeck-Rousseau n'a pas prévu les conséquences de sa démission, cela ne fait pas honneur à son esprit politique. S'il les a prévues, que faut-il penser de sa désertion?

Le débat a commencé devant la Chambre dans les pires conditions : il a fallu le courage et le talent de M. Denys Cochin, de M. Ribot, de M. Aynard, de M. Renault-Morlière et de quelques autres pour lutter comme ils l'ont fait contre un torrent qu'il n'était plus possible d'arrêter. Les griefs les plus divers ont été énoncés contre les congrégations, sans qu'on ait pris la peine d'en prouver aucun. A quoi bon? La majorité sûre d'elle-même, elle n'avait pas besoin de vains argumens. A certaines congrégations on a reproché de se mêler à la vie courante et de participer aux affaires du siècle. Lorsqu'on en est venu à la dernière, celle des Chartreux, M. l'abbé Lemire l'a défendue avec une éloquence qui partait du cœur. Il a demandé qu'on épargnât une congrégation purement contemplative, qui servait de refuge à ces âmes douloureuses et blessées auxquelles M. le président du Conseil avait autrefois témoigné de l'intérêt. — Ce sont des égoïstes! s'est écriée une voix. — Ainsi, lorsqu'une congrégation fait œuvre de propagande ou de dévouement, on l'accuse de troubler le monde en se mêlant à lui, et quand une autre se recueille dans la solitude et dans la prière, on l'accuse de pratiquer l'égoïsme. Comment faire pour échapper à la critique? Les orateurs les plus brutaux ont été les plus loyaux, et nous préférons leur franc-parler à l'hypocrisie des autres : ils ont déclaré tout crûment qu'à leur avis les congrégations n'avaient pas de place dans la société moderne. Avec eux, on sait tout de suite à quoi s'en tenir. Déjà les plus hardis commencent à insinuer que le clergé séculier n'a pas de place non plus dans la société moderne. Ce qui se passe aujourd'hui n'est que le premier acte d'un drame qui doit se poursuivre, et nous allons voir que M. le président du Conseil en prépare déjà l'évolution et le dénouement.

Mais, auparavant, il faut dire un mot de certaines réticences d'un caractère mystérieux et sibyllin qui se sont produites dans les discours du gouvernement et de la commission. M. Combes a donné à entendre à plusieurs reprises que, lorsque la loi serait votée, elle ne serait pas intégralement appliquée. Il a dit à la Chambre quelque chose qui ressemblait à ceci : « Commencez par supprimer en principe toutes les congrégations; puis, si quelques-unes d'entre elles ont de nouvelles demandes à faire au sujet de leurs établissemens les plus dignes d'intérêt, de ceux par exemple qui sont à l'étranger, nous aviserons. En tout cas, je demande à la Chambre de ne pas juger mon œuvre trop vite, et de me laisser le temps de la terminer avec les ménagemens qu'elle comporte. Ce ne sera pas avant six mois. »

Nous avouons ne pas bien comprendre ce langage. La loi est la loi; il aurait mieux valu ne pas la faire, si on ne doit pas l'exécuter. Mais, après l'avoir faite, si on ne l'exécute pas, ce sera une façon de reconnaître qu'elle est mauvaise. Il y aura, sans doute, quelque chose de piquant à voir M. Combes prendre le premier des libertés avec elle et donner ainsi un exemple qui pourra plus tard être suivi par d'autres. Mais il est regrettable que la Chambre se soit contentée de paroles aussi vagues, et n'ait pas demandé à M. le président du Conseil de préciser un peu plus sa pensée. On aurait aimé à savoir ce qu'il a l'intention de faire, et on nous renvoie à six mois pour savoir ce qu'il aura fait. Qui sait? Peut-être n'y a-t-il là pour lui qu'un moyen de prolonger d'autant son existence ministérielle, car c'est à quoi il s'entend fort bien. Nous avons dit bien souvent déjà que le sort de son ministère était lié à celui de la loi sur les congrégations, personne n'ayant envie de prendre sa succession avant qu'il l'ait purgée de cette question encombrante. Mais voilà qui est fini; la loi est votée définitivement; on pourrait croire que M. Combes a perdu sa raison d'être et que la solidité de son ministère va s'en ressentir. Point du tout! Il choisit ce moment pour expliquer que la loi est peu de chose, que son exécution est tout, et qu'il lui faut un semestre pour y procéder. Du coup, il est consolidé. Et nous allons voir qu'il trouvera, ou plutôt qu'il a déjà trouvé un autre moyen de se perpétuer plus longtemps encore. Il s'apprête à contracter un second bail avec la majorité en donnant un aliment nouveau à ses passions. Il avait commencé par dire qu'il n'en voulait qu'aux congrégations religieuses, et qu'il respecterait la situation du clergé séculier telle qu'elle résultait du Concordat, dont il était partisan: or son dernier discours au Sénat a mis en cause, et presque en échec, le Concordat lui-même. C'est là, si on nous

permet le mot, une bien plus grosse affaire que celle des congrégations. Ah! nous marchons vite, avec M. Combes, et il ne nous laisse guère le temps de respirer!

Le discours dont nous parlons ne doit rien à la chaleur communicative de l'improvisation : c'est un acte réfléchi, mûri, préparé, et qui avait été d'ailleurs annoncé assez longtemps à l'avance. On savait qu'il existait certaines difficultés entre Rome et le ministère au sujet de la nomination des évêques, et des notes officieuses publiées par les journaux avaient fait pressentir que M. le président du Conseil s'en expliquerait au Sénat à propos du budget des Cultes. C'est ce qui est arrivé. M. Combes a pris la parole, et, dans un discours dont tous les termes étaient évidemment pesés, qu'il a prononcé d'une voix lente et sûre, sans aucune passion apparente, mais avec un air de résolution calme et froide, il a dressé contre l'Église catholique en France et contre son gouvernement à Rome le réquisitoire le plus agressif. Le Sénat s'est associé à la manifestation de M. le président du Conseil. Non seulement il a donné à celui-ci un vote d'approbation et de confiance, mais, à une très forte majorité, il a ordonné l'affichage de sa harangue : on peut la lire en ce moment sur les murs des 36000 communes de France.

Deux choses doivent y être distinguées : d'abord un exposé du conflit pendant entre la Curie romaine et le gouvernement actuel de la République ; ensuite une longue énonciation et énumération des griefs que ce gouvernement a contre le clergé séculier aussi bien que régulier. Le conflit porte, lui aussi, sur deux objets divers : le texte de la formule que la Curie romaine emploie dans la bulle d'institution canonique des évêques ; et ensuite l'entente officieuse et préalable qui se fait depuis un nombre d'années assez considérable, — et qui, croyons-nous, s'est faite de tout temps, sous des formes parfois plus enveloppées, — entre les deux parties qui concourent nécessairement à la nomination et à la consécration des membres de l'épiscopat.

La formule employée dans les bulles dit que le Pape donne l'institution canonique aux évêques que le gouvernement de la République lui a nommés, *nobis nominavit*. Ce n'est pas la première fois qu'elle a provoqué de notre part quelques susceptibilités. D'après le Concordat, le Premier Consul nomme aux évêchés qui deviennent vacans, et l'institution canonique est donnée par le Saint-Siège « suivant les formes établies par rapport à la France avant le changement de gouvernement. » Il y a donc là une question de fond et une question de

forme : la première seule a une véritable importance. Indubitablement, la nomination des évêques appartient au gouvernement, et son droit ne saurait être contesté. Aussi ne l'a-t-il jamais été. Cela étant, on peut soutenir que le mot *nobis* est inutile et peut prêter à l'équivoque ; mais il y a lieu de faire remarquer qu'il n'est pas nouveau et qu'il est employé dans les bulles d'institution canonique, non seulement depuis le Concordat de Bonaparte, mais depuis celui de François Ier. En conséquence, lorsque le Concordat de 1802 dit qu'on procédera suivant les formes établies avant la Révolution, il consacre le mot *nobis*. Depuis 1802, il a été presque constamment employé, mais non pas toujours, et il semble même qu'on y avait renoncé à Rome vers la fin du second Empire. Après les événemens de 1870-1871, une bulle d'investiture porta, au lieu de *nobis nominavit, nobis presentavit*, c'est-à-dire : nous a présenté, au lieu de : nous a nommé. On a pu croire, cette fois, qu'il y avait eu à Rome une intention de contester au gouvernement de la République le droit de nommer les évêques, et de ne lui reconnaître que celui de les présenter comme de simples candidats. Le cardinal Antonelli s'empressa d'expliquer qu'il y avait eu simple distraction, et qu'un pareil fait ne se renouvellerait pas. Le gouvernement de M. Thiers se contenta sagement de ces explications, dont il fut pris acte dans un décret rendu en Conseil d'État. Il résulte de tout cela que le mot *nobis* n'a rien de sacramentel, qu'il pourrait disparaître sans inconvénient et peut-être même avec avantage, qu'il serait possible d'en trouver un autre plus exact ; mais aussi que le mot est parfaitement concordataire, qu'il n'a jamais été employé à mauvaise intention, et que c'est faire une querelle mal fondée au Saint-Siège de lui reprocher de s'être conformé à un usage de près de cinq cents ans d'existence. Si M. Combes n'a pas contre le Pape de grief plus sérieux que celui-là, nous doutons qu'il émeuve beaucoup l'opinion avec un mot latin qu'il détourne d'ailleurs de son véritable sens.

Quant à l'entente entre les deux pouvoirs, avant que celui des deux qui a la nomination aux sièges vacans y procède, ce n'est pas une question de principe, mais seulement de conduite. Le gouvernement de la République a le droit de nommer aux évêchés vacans sans entente préalable, directe ou indirecte, officielle ou officieuse, et il aurait raison de revendiquer l'intégralité de ce droit si elle était disputée. Mais il ne s'agit pas de cela. Si le droit de l'État est incontestable, celui de l'Église ne l'est pas moins, et puisque, pour faire un évêque, le concours de deux volontés est indispensable, il est naturel

qu'on prenne quelques précautions pour s'assurer que ces deux volontés se mettront d'accord sur le nom d'un évêque, au lieu d'entrer en conflit. Le Pape pouvant toujours refuser l'institution canonique, il paraît prudent de faire de son côté quelque reconnaissance pour savoir s'il l'accordera ou non. A s'en abstenir totalement, on s'expose à quelques embarras ultérieurs.

Lors même qu'on a un droit absolu, il est dangereux d'en user dans un esprit absolu : on ne le fait que lorsqu'on veut aboutir à un choc et à une rupture. Nous comprendrions qu'on provoquât un conflit, s'il y avait de la part du Vatican une mauvaise volonté évidente, constante, depuis longtemps soutenue ; mais en est-il ainsi ? En le laissant entendre, M. Combes s'est moqué du monde. Il a commis l'inconvenance d'apporter et de lire à la tribune la liste des candidats au sujet desquels le Saint-Siège avait été pressenti et qu'il avait rejetés, et il a fait un grand éloge de ces ecclésiastiques. Nous sommes convaincus qu'ils sont, en effet, dignes de respect ; mais M. Combes, en publiant leurs noms, leur a infligé une pénible épreuve. Cependant qu'a-t-il voulu démontrer ? Que les candidatures qu'il a mises en cause ne devaient soulever aucune objection de la part du Saint-Siège ? Qu'en sait-il, et qu'en pouvait savoir le Sénat ? Est-ce que le gouvernement, est-ce qu'une assemblée parlementaire sont juges de la solidité de doctrine d'un prêtre, de son aptitude à gouverner les âmes, et même, dans une assez large mesure, de sa capacité à administrer un diocèse ? M. Combes a certainement contristé ceux dont il a livré les noms à la curiosité, peut-être à la malignité publique, sans fournir contre Rome une objection sérieuse. En tous cas, il aurait fallu connaître la contre-partie de ses indiscrétions ; mais nous ne la connaîtrons jamais, car il faudrait pour cela une autre indiscrétion, venant de Rome cette fois, et on ne l'y commettra pas. Combien de candidats ont-ils été acceptés par le Pape un peu à son corps défendant et sur les insistances du gouvernement français ! Si le Vatican n'a pas toujours cédé, il l'a fait souvent. Combien de fois, par esprit de transaction et de conciliation, a-t-il finalement agréé des candidats qui ne lui plaisaient guère et qu'assurément il n'aurait pas choisis spontanément. Nous ne pouvons juger que ce que nous voyons. Est-ce que le gouvernement de la République a le droit de se plaindre du corps épiscopal actuel ? M. Combes peut le soutenir tant qu'il voudra, il ne parviendra pas à nous le faire croire. Jamais les évêques, pris dans leur ensemble, n'ont été plus respectueux du gouvernement, ni plus soumis aux lois de l'État : on leur reproche même quelquefois de l'être

avec excès. A aucun autre moment de notre histoire et dans aucun autre pays du monde, on n'aurait pu faire tout ce qu'on fait aujourd'hui chez nous, non seulement contre les congrégations, mais contre l'Église et la religion elles-mêmes, sans provoquer de la part de l'épiscopat une protestation que nous n'avons pas encore entendue. Ce n'est pas que nous désirions l'entendre. Nous comprenons le silence des évêques dans un moment où leur intervention, quelque discrète qu'elle fût, ne pourrait qu'exciter encore les passions et les colères. Le moindre cri de douleur qui leur échappe quelquefois, rarement, est exploité avec une rare perfidie contre eux et contre la cause qu'ils défendent. M. Combès s'en empare pour crier à la violation du Concordat. Il n'y a donc pas lieu de blâmer la prudence de l'épiscopat, mais du moins il est permis de la constater, et de dire que le gouvernement n'a pas le droit d'incriminer un procédé de nomination des évêques qui a produit ces résultats. On comprendrait que les catholiques le fissent; mais M. Combes, non.

Il l'a fait pourtant, et même avec une singulière acrimonie. Parce qu'il a pu recueillir, ici ou là, quelques soupirs mal étouffés, il a soutenu que le Concordat était tous les jours violé par l'Église, tandis qu'il ne l'avait jamais été par l'État. Situation intolérable, a-t-il dit, qui ne saurait se prolonger longtemps, sans que les partisans de la séparation de l'Église et de l'État obtinssent satisfaction. Cette satisfaction, a-t-il même ajouté, est peut-être très prochaine. C'est la première fois qu'un chef de gouvernement dénonce un pareil péril : en le dénonçant, il le crée. Dans tout son discours, M. Combes a paru désirer la rupture, mais avec la préoccupation visible d'en rejeter sur l'Église toute la responsabilité. Étrange négociateur que lui, à supposer qu'il veuille aboutir à la conciliation! Il négocie du haut de la tribune à coups d'ultimatum. Il intéresse l'amour-propre des deux parties à repousser toute transaction. Il coupe hardiment les ponts derrière l'une et derrière l'autre, mettant au défi le ministre qui lui succédera de ne pas suivre la politique qu'il a inaugurée, et s'efforçant de placer le Pape dans une situation telle qu'il ne puisse pas céder sans sacrifier quelque chose de sa dignité. Si M. Combes veut rompre le Concordat, tout s'explique; mais, s'il ne le veut pas et s'il est resté fidèle à son programme de la première heure, qui excluait la séparation de l'Église et de l'État, nous cessons de comprendre. L'autre jour encore, dans son discours au Sénat, il a repoussé cette solution, qui n'est pas mûre, a-t-il dit, et à laquelle l'opinion n'est pas suffisamment préparée; mais en même temps il avait l'air de l'appeler de tous ses

vœux, et allait même jusqu'à provoquer le clergé français à en prendre l'initiative. Il a parlé de quelques-uns de ses membres qui se seraient, soit dans des conversations, soit dans leurs écrits, montrés favorables à la reprise par l'Église et par l'État de leur liberté mutuelle. Il voudrait voir ce mouvement s'étendre et se généraliser. Quant à nous, qui continuons de nous placer au point de vue politique, il ne nous suffirait pas que la majorité du clergé français se montrât encline à cette solution pour qu'elle nous parût bonne et sans danger. A coup sûr, on peut imaginer un état de choses où le gouvernement et l'Église vivraient indépendamment l'un de l'autre, se tolérant, se ménageant, se respectant. Cela se voit ailleurs et pourra peut-être se voir un jour en France; mais ce jour est fort lointain, et, dans les circonstances actuelles, telles qu'elles résultent de notre longue histoire et de nos mœurs restées religieuses, la dénonciation du Concordat serait la pire des aventures.

M. Combes la repousse et y pousse à la fois avec un mélange de prudence cauteleuse et d'audace révolutionnaire qui sont un des périls de l'heure présente. Son discours est une menace très inquiétante. On peut se demander si le Sénat s'en est bien rendu compte lorsqu'il en a ordonné l'affichage, et ce qui augmente les doutes à cet égard est le vote qu'il a émis à la séance suivante. Grâces en soient rendues à M. Clemenceau, qui, pour donner, a-t-il dit, une consécration à la politique exposée la veille par M. le président du Conseil, a demandé qu'on diminuât d'un franc le crédit affecté à notre ambassade au Vatican! Cette manifestation lui semblait devoir être très significative. Nous ne savons pas s'il aura trouvé aussi significative celle qui s'est produite en sens inverse. Sa demande a été repoussée à une grande majorité. Elle n'en était pas moins très logique; c'est la majorité qui ne l'a pas été. Les votes du Sénat se sont contredits et heureusement affaiblis; mais c'est un triste remède que l'inconséquence. La situation reste grave, agitée, tournée vers les solutions extrêmes, avec un gouvernement qui subit de plus en plus les influences des partis violens auprès desquels il cherche sa force. Dans six mois, la question des congrégations sera épuisée. M. Combes le dit. C'est pourquoi il s'apprête à en amorcer une autre, la plus redoutable de toutes, celle qui peut le plus sûrement troubler la paix du pays et exposer la République à la plus grave des épreuves. Qu'importe, si c'est aussi la plus propre à assurer au ministère quelques mois de plus?

Pour compléter le tableau de notre situation, M. Jaurès annonce qu'il se propose de reprendre à la Chambre l'affaire Dreyfus : il

estime qu'il y a trop longtemps qu'on n'en a parlé. N'est-ce pas dans cette affaire que le parti radical-socialiste a trouvé les forces qu'il a habilement tournées contre la politique libérale et modérée? Quand ces forces s'épuisent, n'est-il pas naturel de leur part de remonter à la source et de s'y retremper?

On ne comprendrait rien à la politique actuelle si on ne la rattachait pas à la cause originelle qui en a déterminé tous les développemens. En l'affirmant toutefois, nous indiquons du même coup qu'il ne s'agit pas dans notre pensée de Dreyfus lui-même, mais de son affaire, ce qui n'est pas du tout la même chose : il n'a pas fallu longtemps, en effet, pour que celle-ci se séparât de celui-là et en devînt indépendante. S'agit-il seulement de savoir si Dreyfus est coupable ou innocent? Les tribunaux compétens se sont prononcés, nous n'avons pas à le faire nous-mêmes; mais, certes, chacun est libre de conserver son opinion, ou son impression à ce sujet, sans que nous ayons la moindre idée d'en faire un grief à qui que ce soit. Rien n'est plus respectable qu'une conviction sincère, lorsqu'elle est en même temps désintéressée. Dans les deux camps entre lesquels la France s'est si douloureusement divisée, nous connaissons des hommes qui ont eu une conviction de ce genre et en ont beaucoup souffert : nous ne voudrions pour rien au monde raviver leurs angoisses, laissant au temps qui a commencé de les calmer le soin de terminer son œuvre. Mais il y a un parti qui ne veut pas de cet apaisement : c'est celui dont nous venons de parler, celui qui s'est servi de l'affaire pour désorganiser toutes les forces politiques et sociales du pays, jeter partout la division, attaquer et déshonorer l'armée, accuser le clergé et les congrégations religieuses d'avoir voulu faire, en sens inverse, l'œuvre de haine qui lui a réussi si bien à lui-même. enfin pousser ses champions dans les ministères et se saisir du gouvernement. Ce parti se propose aujourd'hui de recommencer la campagne en se servant des mêmes armes, et déjà, il y a quelques jours, il s'est livré en pleine Chambre à une première escarmouche qui, fort heureusement, n'a pas très bien tourné pour lui. M. Ribot, mis en cause par les socialistes, les a accusés à son tour de s'être, après beaucoup d'hésitations, de tâtonnemens et de défaillances auxquelles ils n'ont pas échappé plus que d'autres, emparés enfin de l'affaire pour en faire un usage tout politique. Et c'est ce qu'il faut répéter une fois de plus, puisque les socialistes veulent recommencer. Ils n'y réussiront d'ailleurs pas. Le pays n'écoute plus lorsqu'on lui parle de l'affaire Dreyfus; il en est excédé, il ne la laissera pas rouvrir. Mais que penser des socialistes

qui, au nom de la Vérité et de la Justice, annoncent de nouveaux projets d'agitation? Nous pensons d'eux exactement ce qu'ils disent des nationalistes, à savoir qu'ils exploitent une grande et noble idée dans un intérêt de parti ou de secte, et quelquefois même dans de simples intérêts personnels. Si cette exploitation leur paraît cynique et odieuse chez les autres, pourquoi ne produirait-elle le même effet chez eux? Le patriotisme, disent-ils, n'est pas un monopole! Sans doute, mais le culte de la Vérité et de la Justice n'en est pas un non plus. Il y a même cette différence que tout le monde sait où est la patrie, tandis qu'on ne sait pas aussi sûrement où sont la Justice et la Vérité. L'expérience n'a que trop montré qu'on pouvait s'y tromper.

Qu'on cesse donc d'agiter ces fantômes du passé : ils nous ont fait assez de mal. Grâce à l'affaire Dreyfus, les socialistes sont les vainqueurs de l'heure présente : qu'ils se contentent de leur victoire, sans mêler une fois de plus la politique à la justice, ou la justice à la politique, et sans rallumer les passions qui tendent enfin à s'éteindre. On dira peut-être que nous nous exposons nous aussi au même danger en parlant de l'affaire; mais, si nous en parlons dans une chronique de la quinzaine, c'est parce qu'on en a parlé depuis quinze jours à la Chambre, trop bruyamment pour que nous ayons l'air de n'avoir pas entendu. Et cela est encore un signe de la confusion actuelle et de l'anarchie qui règne partout.

Francis Charmes.

Le Directeur-Gérant,

F. Brunetière.

UN
CAS DE CONSCIENCE DIPLOMATIQUE
EN 1866

I

En 1866, Bismarck et Moltke étaient également d'avis que l'alliance de l'Italie leur était indispensable pour engager la guerre contre l'Autriche. Sans cette alliance, Bismarck n'eût pas réussi à entraîner son roi, assailli de tous les côtés de supplications pacifiques par sa mère, par sa femme, par son fils, par les petits princes allemands, même par les souverains étrangers; sans cette alliance, Moltke se fût trouvé en nombre insuffisant devant les forces autrichiennes. Mais, en liant l'Italie à soi, Bismarck n'entendait pas se lier à elle, et le traité qu'il proposait aux Italiens était un traité sans réciprocité, qui les obligeait à commencer les hostilités sur l'initiative de la Prusse et n'obligeait pas la Prusse à suivre la leur.

La Marmora, le président du Conseil des ministres italien trouvait ce projet dangereux, inutilement compromettant. Avant de l'adopter, il voulut savoir ce qu'en pensait Napoléon III, « car, a-t-il écrit, quoi qu'on en ait dit après l'événement, si la France s'était montrée contraire, nous ne pouvions nous exposer à nous trouver en face d'une alliance austro-française (1). » Il dépêcha à Paris Arese, l'ami personnel de l'Empereur, dont les offices étaient

(1) *Un po più di luce*, p. 80.

toujours requis aux heures critiques. En même temps, un autre messager de non moindre importance, et sur lequel il ne comptait pas, s'offrait pour éclaircir la situation.

Le prince Napoléon voyageait en Italie, depuis le mois de février, en dilettante. Passant à Reggio, il aperçut un certain mouvement militaire qui lui parut insolite, et demanda au préfet pourquoi cette animation. Celui-ci lui répondit que c'étaient des recrues qu'on appelait et que tout se préparait pour la guerre. Le prince courut à Florence aux renseignemens. La Marmora lui expliqua que, ne pouvant compter sur le concours de la France, pressé cependant par l'opinion d'entreprendre quelque chose en faveur de Venise, ne croyant pas les forces italiennes suffisantes, il s'était engagé dans des négociations avec Bismarck qui avait besoin de l'Italie pour entraîner son roi et le rassurer contre la crainte d'une intervention française. Il ajouta qu'il était, d'une part, inquiet de la manière dont l'Empereur accueillerait cette nouvelle, et, de l'autre, arrêté par l'inégalité de situation que le projet de traité établissait entre la Prusse et l'Italie. Par cette double raison, il ne croyait pas pouvoir conclure. Le prince interrompit son voyage et rentra immédiatement à Paris rendre compte de cette conversation.

Depuis l'échec de ses dernières tentatives à Vienne, l'Empereur restait convaincu que l'Autriche ne céderait jamais la Vénétie si elle n'y était contrainte et qu'elle ne ferait aucune proposition dans ce sens. C'est pourquoi, ayant plus que jamais à cœur la délivrance de la province captive, il était favorable à la guerre. Cependant il n'osait y pousser à découvert. Deux obstacles l'arrêtaient : l'un tout intérieur, l'état de l'opinion française manifestement hostile. S'il lui était encore loisible de n'y pas obéir, il n'était plus assez fort pour la braver. L'autre obstacle était l'engagement pris, à la veille de l'entrevue de Varsovie, de ne point pousser l'Italie à attaquer l'Autriche, ce qu'il eût paru faire en conseillant le traité. Il eut donc encore deux politiques : l'une ministérielle, l'autre impériale.

La première, telle que la formula Drouyn de Lhuys dans ses instructions à Vienne et à Berlin, était la neutralité attentive aussi longtemps que les intérêts de la France ne seraient pas compromis. Si l'Italie attaquait l'Autriche, elle agirait à ses risques et périls ; ce n'est que si l'Autriche prenait l'initiative de la guerre que l'Empereur se croirait obligé de défendre son

œuvre de 1859. Quant à un traité entre la Prusse et l'Italie, on ne le conseillait pas et on n'en décourageait pas; il appartenait à l'Italie d'adopter dans l'entière liberté de son jugement les combinaisons les plus propres à l'accomplissement de ses destins (1). Notre ambassadeur à Berlin, Benedetti, ne fut mêlé en rien à la négociation; il n'en savait que ce qu'il plut, soit à Bismarck, soit aux négociateurs italiens, de lui en conter; et Drouyn de Lhuys s'est toujours défendu d'être intervenu d'une manière quelconque dans la conclusion du traité prusso-italien (2).

La politique faite par l'Empereur lui-même, le prince Napoléon, Nigra, Goltz, Arese, Pepoli, Vimercati, servie indirectement par Benedetti qui avait vent de ce qui se passait aux Tuileries (3), engageait, comme la politique ministérielle, à ne pas prendre l'initiative des hostilités, mais conseillait fermement de mettre la Prusse en mesure de la prendre en lui promettant une assistance immédiate. En conséquence, lorsque Nigra eut fait connaître à Napoléon III les hésitations de La Marmora à se contenter provisoirement d'un traité purement éventuel et générique, celui-ci l'engagea à faire l'alliance dans ces conditions, parce qu'un traité, même de cette nature, pourrait amener plus facilement la Prusse à déclarer la guerre (21 mars).

Il pria le prince Napoléon de retourner aussitôt vers son beau-père (22 mars) et de lui porter les mêmes recommandations avec l'assurance que non seulement il n'était pas blessé, ainsi que le redoutait La Marmora, mais qu'il l'approuvait. Il l'engageait à signer, malgré cette réciprocité qu'ils s'acharnaient à demander. « Ils ne l'obtiendront pas, dit-il au Prince, et leur insistance ferait tout manquer. » En conservant sa liberté d'action dans les autres éventualités, il autorisait le Prince à promettre à son beau-père un appui matériel, si, la Prusse manquant à ses engagemens et concluant une paix séparée, l'Autriche fondait

(1) Drouyn de Lhuys à Benedetti, 31 mars 1866.

(2) Drouyn de Lhuys à Émile Ollivier : « Saint-Hélier, 6 mars 1871. — Mon cher ancien collègue. — Je n'ai pris aucune part, soit verbalement, soit par écrit, aux négociations d'où est sorti le traité d'alliance prusso-italienne. L'Empereur ne s'en est jamais ouvert avec moi. C'était donc, à mon égard, *res inter alios acta*. Aussi n'éprouvais-je ni embarras, ni scrupule à suivre avec l'Autriche les négociations que vous savez. »

(3) Govone à La Marmora (28 mars 1866). — De Barral, 27 mars. « Quoique l'ambassadeur de France dise qu'il n'a pas d'instructions, il est évident qu'il pousse de toutes ses forces à notre alliance offensive et défensive avec la Prusse. »

sur eux avec toutes ses forces. Il renouvela les mêmes assurances à Arese, ajoutant, il est vrai, que ces conseils n'impliquaient aucun engagement de sa part ni de la part du gouvernement français, que c'était simplement le conseil d'un ami. Pour que la mission du Prince ne fût pas ébruitée, il fit télégraphier par Nigra « que Malaret, notre ministre, devait être tenu en dehors de tout ceci, » et par Arese « que le Prince n'avait ni instruction ni commission de sa part, » ce qui, officiellement, était incontestable.

Ces avis de l'Empereur, nonobstant leur caractère tout personnel, eurent une influence décisive, surtout quand ils eurent été appuyés par l'éloquence du Prince Napoléon (1). Un conseil des ministres présidé par le roi décida que des pleins pouvoirs seraient envoyés à Govone et à Barral. Bismarck en conçut une vive joie, car, se défiant de La Marmora autant que La Marmora se défiait de lui, il commençait à se demander si l'Italie, en même temps qu'elle paraissait négocier avec lui, ne s'arrangeait pas avec l'Autriche par l'intermédiaire de Napoléon III. « Si la France témoignait de la mauvaise volonté, avait dit Bismarck à Govone, alors on ne pourrait rien (2). » C'était le contraire de la mauvaise volonté qu'elle témoignait. Dès lors les négociations se précipitèrent, et le traité fut signé le 8 avril à onze heures du soir. Le 9 au matin, Arese en reçut avis ; il le communiqua à l'Empereur, qui, le soir même, en instruisit Goltz.

Ce traité oblige Sa Majesté Italienne « à déclarer la guerre à l'Autriche sur l'initiative de la Prusse.

« A partir de ce moment, la guerre sera poursuivie par Leurs Majestés avec toutes les forces que la Providence a mises à leur disposition, et ni l'Italie, ni la Prusse ne concluront ni paix ni armistice sans consentement mutuel.

« Ce consentement ne saura être refusé quand l'Autriche aura consenti à céder à l'Italie le royaume lombard-vénitien et à la Prusse des territoires avoisinans équivalant audit royaume en population. Ce traité expirera trois mois après la signature si, dans ces trois mois, le cas prévu à l'article 2 ne s'est pas réalisé, savoir que la Prusse n'aura pas déclaré la guerre à l'Autriche.

(1) Usedom écrivait que le Prince Napoléon était arrivé pour déconseiller une alliance avec la Prusse. Loftus répète la même absurdité. La crédulité de ces diplomates qui font métier de ne croire à rien est parfois déconcertante.
(2) La Marmora, *Un po più di luce*, p. 139.

« Si la flotte autrichienne, dont l'armement s'exécute, quitte l'Adriatique avant la déclaration de guerre, Sa Majesté Italienne enverra un nombre suffisant de vaisseaux dans la Baltique, qui y stationneront pour être prêts à s'unir à la flotte de Sa Majesté prussienne, dès que les hostilités éclateront. »

Ce traité n'imposait à l'Italie que des devoirs et ne lui assurait aucun droit : il l'exposait à dépenser une centaine de millions inutilement, en frais de mobilisation, si la Prusse ne se décidait pas à la guerre. Mais il rendait Bismarck maître du roi, le roi maître de l'Allemagne, car il assurait le concours militaire sans lequel, comme Moltke ne cessait de le répéter, il serait dangereux d'affronter l'Autriche et les États moyens. Enfin il était une garantie contre l'intervention gênante du protecteur de l'Italie.

II

Soupçonnant la machination ourdie contre lui, François-Joseph prit un grand parti; il fit dire à Napoléon III par Metternich : « Ni moi, ni mon peuple, ne saurions abandonner la Vénétie, fût-ce au prix d'une compensation octroyée par les puissances. Au contraire, une compensation obtenue par nous-mêmes des mains de la victoire, nous absoudrait aux yeux de la postérité de l'abandon d'une de nos plus belles provinces. Si, loin d'inquiéter l'Autriche et de paralyser par ses menaces une partie de ses forces, l'Italie, comprenant son véritable intérêt, laissait aux armées impériales toute leur liberté d'action contre la Prusse, la Silésie ne tarderait pas à devenir le premier terme d'un échange qui donnerait la Vénétie à l'Italie et permettrait désormais à la cour d'Autriche de marcher d'accord avec la France sur toutes les questions d'avenir. » Il proposait donc à l'empereur Napoléon III de lui céder la Vénétie, dont il pourrait disposer ensuite au profit de l'Italie dès que la victoire lui aurait permis de reprendre la Silésie et ne demandait en retour qu'une garantie de la neutralité italienne.

Metternich rencontre aux courses Persigny (1) et lui fait confidence de l'ouverture dont il a été chargé. Persigny court tout enflammé chez l'Empereur : « Dès que l'Autriche renonce à la

(1) Persigny place sa conversation avec Metternich à la fin de mai. C'est à la fin d'avril ou au commencement de mai qu'elle a eu lieu.

Vénétie, tout est changé dans l'échiquier européen ; nous avons cent fois plus d'intérêt à nous unir avec l'Autriche qu'avec la Prusse. Victorieuse, l'Autriche ne gagnerait rien ou presque rien en Allemagne, parce qu'elle y est impopulaire et soulèverait contre elle toutes les passions libérales; la Prusse, au contraire, en donnant la main aux élémens révolutionnaires, avait acquis une énorme influence sur les esprits; avec la victoire, elle serait intraitable, et voudrait tout avoir ; à moins d'être liée par des engagemens bien précis et absolus, elle ne nous accorderait rien, et deviendrait pour nous une cause de graves embarras. Si l'Autriche l'emportait, tout l'édifice si laborieusement construit par les Radowitz et les Bismarck croulerait de toutes parts, et les débris de la Prusse appartiendraient à qui les ramasserait, et alors, s'il nous convenait de nous étendre jusqu'au Rhin, personne ne pourrait plus s'y opposer. Il conjura donc l'Empereur d'accepter sans hésiter la proposition autrichienne. »

Le prince Napoléon n'eût pas été éloigné de suivre l'impulsion de Persigny. Nullement sentimental, peu confiant dans la solidité de l'armée italienne, convaincu de celle de l'armée autrichienne, il croyait que l'Autriche toute seule vaincrait l'Italie et la Prusse. La perspective d'acquérir à coup sûr ce qu'on ne serait pas certain d'obtenir par les hasards de la guerre le tentait beaucoup. Mais le traité! Il était allé lui-même en Italie en hâter la signature : pouvait-il conseiller de n'en tenir aucun compte? J'ai été le confident de ses perplexités. Il crut à la fin avoir trouvé un biais qui tirerait tout le monde d'embarras. L'Autriche céderait la Vénétie avant de reprendre la Silésie; elle se dessaisirait immédiatement entre les mains de la France. L'Empereur enverrait quelques troupes en prendre possession; les Italiens, obligés alors de s'arrêter, n'exécuteraient pas le traité et ne pourraient être accusés d'avoir manqué à leur parole. « Garibaldi et mon beau-père crieront, me dit-il, mais ils se résigneront. »

Les politiques, tels que Fould et, à un certain moment, Rouher, furent d'avis de ne pas accepter les avances de l'Autriche. Ils conseillaient de ne se déclarer en faveur d'aucun des rivaux, de leur imposer la paix à tous deux et d'éviter ainsi de s'exposer aux conséquences incertaines de l'une des victoires, et de maintenir, par la rivalité des deux puissances, un équilibre duquel dépendait notre sécurité. La préoccupation patriotique qui avait arrêté l'Empereur à Villafranca devait le rendre contraire à

l'explosion d'une guerre en Allemagne, d'où sortirait une menace bien plus certaine que celle dont il avait été si vivement ému en 1859. On ne maintiendrait la paix qu'en ne se prêtant à aucune combinaison de quelque côté qu'elle vînt, et en se prononçant contre celui qui commencerait l'agression. La Vénétie pouvait bien attendre; nous n'étions pas obligés de compromettre nos destinées pour achever celles de l'Italie.

Drouyn de Lhuys fit écarter cette opinion : on cesserait d'être neutre si on désignait celle des deux parties contre laquelle on agirait, le cas échéant. Il proposait, en principe du moins, de prendre en considération la démarche autrichienne, sauf à discuter sur les détails, car, dans cette proposition, il ne s'agissait pas de sortir de notre neutralité, mais d'y entraîner l'Italie. L'Impératrice le soutint, ainsi que Walewski, avec l'arrière-pensée que les circonstances permettraient, peut-être, tout en respectant l'unité de l'Italie dans le Nord, d'obtenir le rétablissement au moins partiel du patrimoine pontifical et la restauration du roi de Naples.

III

L'Empereur, avant de prendre un parti, communiqua la proposition autrichienne à l'Italie en lui demandant ce qu'elle en pensait, et si elle se croyait inexorablement liée.

Les raisons très spécieuses ne manquaient pas aux Italiens pour se dégager : ils n'avaient qu'à retourner contre Bismarck, avec une pointe d'ironie, le raisonnement qu'il leur avait tenu naguère : « Vous nous avez déclaré que, si l'Autriche vous faisait des propositions tout à fait satisfaisantes, notre traité ne vous empêcherait pas de les accepter et que vous ne vous croiriez obligé que de nous prévenir à temps. Eh bien! nous faisons ce qu'à l'occasion vous auriez pratiqué à notre égard. »

Le loyal La Marmora n'était point homme à se payer de ces subterfuges. De plus, en sa finesse de vieux Piémontais, il sentait que la simple intention bismarckienne, d'un manque de parole toujours niable et non matériellement perceptible, ne le laverait pas d'un manquement public à l'honneur. Cependant, comme le prince Napoléon, il ne pouvait méconnaître combien il était grave de donner aux chances toujours périlleuses de la guerre ce qu'on pouvait obtenir par la neutralité. Ce double

sentiment de l'homme d'honneur et du politique se retrouve dans sa réponse : « Ma première impression est que c'est une question d'honneur et de loyauté de ne pas nous dégager d'avec la Prusse, surtout lorsqu'elle vient d'armer et de déclarer à toutes les puissances qu'elle attaquera l'Autriche si l'Autriche nous attaque. Mais comme le traité expire le 8 juillet, on pourrait arranger la chose avec un Congrès. L'Empereur n'oubliera pas qu'il nous a conseillé le traité avec la Prusse (5 mai 1866). » La réflexion ne fit que confirmer cette première vue, et des motifs d'un autre ordre vinrent rendre sa loyauté plus inébranlable.

Les Italiens disaient couramment qu'en 1859, nous les avions gênés autant qu'aidés : livrés à eux-mêmes, ils allaient enfin avoir l'occasion de montrer leur valeur militaire; ils repoussaient un arrangement qui les priverait de cette gloire dont ils attendaient le baptême de leur jeune unité. Enfin, une rupture avec la Prusse liait à jamais à l'alliance française, condamnait à se mouvoir dans son orbite et fermait la porte que l'alliance prussienne ouvrait largement à l'hostilité future. Pour l'ouvrir, cette porte, on avait songé d'abord à l'Angleterre; mais elle s'était montrée trop rebelle à rendre des services effectifs : de la Prusse, nation militaire, on obtiendrait beaucoup mieux. Les révolutionnaires ne le comprenaient pas encore; ils étaient alors en majorité hostiles à Bismarck. Garibaldi me l'avait dit dans notre entretien de la Spezzia; ses amis n'avaient appris qu'avec froideur les négociations de La Marmora. Mais les modérés, les Minghetti et autres, caressaient dans l'alliance prussienne l'espérance de se débarrasser de nous. Nigra les y encourageait : « Il serait peu séant pour la dignité du roi et d'un pays de 22 millions d'habitans de contracter une nouvelle obligation envers la France. Elle (je parle de la nation, et non de l'Empereur, qui a été et qui sera toujours l'ami de l'Italie) ferait peser d'une manière intolérable sur nous le nouveau bienfait... Le bénéfice de notre victoire sera d'autant plus grand que nous l'aurons obtenue sans l'aide des fusils et des canons français (1). »

La Marmora ne nourrissait aucune de ces arrière-pensées, mais, précisément parce qu'il sentait ce que l'Italie nous devait déjà de reconnaissance, il ne se souciait pas d'aggraver une dette trop lourde : « Tâchez, recommandait-il à Nigra, que, si la

(1) Nigra à La Marmora, mai 1866.

Vénétie est cédée, elle le soit par le suffrage universel et non par une cession à la France. Ce serait humiliant et ferait un effet déplorable en Italie, ayant plus de 300 000 hommes prêts à marcher. J'ai toujours cherché à faciliter une solution pacifique de la question vénitienne. Je préférerais la guerre à une telle solution. » Sa vertu, doublée de ces considérations pratiques, devint inflexible.

IV

L'Empereur eut alors à résoudre un des cas de conscience les plus graves qui se soient posés à un souverain.

En permettant au ministre italien d'être vertueux, il n'était pas obligé de l'être avec lui, au détriment de son pays. Il avait constamment déclaré que, s'il répondait en ami aux interrogations qu'on lui adressait en ami, il n'entendait point aliéner sa complète liberté d'action. Il lui était donc loisible de dire à l'Italie : « Si en retour de la Vénétie promise, vous croyez pouvoir assurer à l'Autriche votre neutralité, de mon côté je ne lui accorderai rien de plus ; mais si, ne tenant nul compte de sa proposition, vous vous jugez tenus à l'attaquer dès que la Prusse prendra l'initiative des hostilités, et si néanmoins l'Autriche réalise la cession qu'elle me promet, ne pouvant lui garantir votre neutralité, je lui accorderai mon alliance. Il n'en résultera pas une guerre entre nous, puisque votre traité ne vous engage qu'à attaquer l'Autriche et non ses alliés, et que je n'arrêterai pas votre zèle guerrier en Italie, ne m'avançant aux côtés de l'Autriche que sur les champs de bataille de l'Allemagne... »

Bismarck eût-il décidé son roi à affronter seul l'Autriche, l'Allemagne et la France, il n'est pas supposable que son armée, quelle que fût son excellence et celle de ses chefs, eût obtenu les succès prodigieux que nous raconterons.

Sans doute une victoire de l'Autriche n'aurait pas eu les effets foudroyans que prophétisait Persigny ; elle n'aurait pas anéanti la Prusse et ne l'aurait pas coupée en plusieurs morceaux dont chacun prendrait ce qui lui conviendrait. Cette défaite aurait été vite réparée, la Prusse serait demeurée le pivot futur de l'Allemagne. Mais le jour certain de sa domination eût été reculé et rejeté dans un avenir lointain.

Des scrupules personnels détournèrent l'Empereur de ce parti,

bien qu'il parût commandé par l'intérêt de son peuple. Il ne se souciait pas de ce que disaient ou faisaient ses ministres, et ne se considérait pas comme lié par eux. Mais il conduisait sa politique personnelle en gentilhomme, impénétrable parfois, jamais fourbe, et se croyant d'autant plus obligé qu'il n'y avait rien d'écrit. Depuis des années, il prodiguait à la Prusse ses assurances d'amitié, d'intérêt, de bon vouloir, l'encourageait dans ses ambitions, et il se tournerait tout à coup contre elle et comploterait sa perte? Il avait jeté l'Italie dans les bras de la Prusse, et il l'en arracherait? L'honneur ne lui interdisait-il pas à lui, le défenseur de l'indépendance des peuples, de s'associer à un trafic de violence conquérante contre la Silésie, satisfaite de son union déjà longue avec la Prusse et ne demandant pas à la rompre?

Persigny rugit de colère de tous ces scrupules : « Le point d'honneur qui consiste, dans la vie privée, à sacrifier ses intérêts les plus chers et à exposer même ses jours pour rester fidèle à sa parole n'a rien à faire dans les relations d'État à État, où l'intérêt des peuples reste et doit rester la loi suprême; un homme d'État n'a pas le droit de subordonner les destinées d'une nation à la satisfaction de ses sentimens généreux ou chevaleresques; d'ailleurs, un traité d'alliance offensive ou défensive doit être une cause de force et non de faiblesse ou de ruine. Venise étant rendue à l'Italie, il était insensé d'exposer le sort d'une armée et d'un pays pour la conquérir; enfin, si l'Autriche faisait une concession analogue, ce n'était pas M. de Bismarck qui s'inquiéterait de son traité avec l'Italie; il ne fallait pas que l'Italie s'inquiétât davantage de son traité avec la Prusse. » En d'autres termes, c'était l'axiome du Florentin « qu'un prince prudent ne doit pas observer un traité qui lui nuit lorsque n'existent plus les raisons par lesquelles il avait été induit à promettre. » Bismarck, en effet, n'eût pas hésité. Est-il beaucoup de souverains qui l'eussent fait? « Les princes ont de l'honneur dans les petites occasions... S'agit-il de ces respectables et héroïques friponneries d'ambition devant lesquelles l'honneur n'est plus qu'un conte de vieille, ils trompent autant qu'il le faut (1). »

Napoléon III se crut tenu à plus de correction. Il ne s'étonna ni ne se froissa de la résistance de l'Italie, n'essaya pas d'en venir à bout, et n'accorda pas à l'Autriche en assistance active

(1) Voltaire.

l'équivalent de ce que l'Italie lui refusait en neutralité, mais il fut touché de son offre, et ses dispositions à son égard changèrent. Jusque-là, il lui avait fait du mal, il ne lui souhaita plus que du bien ; depuis des mois, de derrière sa neutralité officielle, il poussait de toutes ses forces à la guerre, il ne pensa plus qu'à conserver la paix. Ne se croyant pas en droit d'intervenir par un *veto* formel, il reprit sa panacée habituelle, le Congrès, non un Congrès de stratagème, en vue de gagner le terme du traité italien, car s'il eût eu cette arrière-pensée, il en eût informé l'Autriche à l'oreille afin qu'elle se prêtât au jeu. Il voulut un Congrès sincère et il en espéra le succès. Tant que l'Autriche n'avait pas supporté qu'on lui parlât de la cession de la Vénétie, il avait été convaincu que la guerre seule pourrait en opérer l'affranchissement, et n'avait eu confiance dans aucune des tentatives d'arrangement pacifique auxquelles il s'était complaisamment prêté. Il considéra que tout était changé dès que François-Joseph concédait en principe l'abandon de la Vénétie, à certaines conditions. Il lui paraissait beaucoup moins difficile de faire renoncer l'Autriche à la condition de la Silésie reconquise, qu'il ne l'avait été de lui faire admettre l'éventualité de la perte de Venise, d'autant plus que, dans l'affermissement de sa situation en Allemagne et dans son extension en Orient, en Bosnie et en Herzégovine, elle eût trouvé un équivalent de la Silésie. Il supposait que l'Autriche jugerait moins contraire à sa dignité de se rendre à un vœu unanime de l'Europe que de reculer devant une menace d'agression de ses deux voisins. Il n'y aurait eu d'obstacle sérieux à une solution favorable que sa propre cupidité, et il n'en avait aucune. Nigra l'affirmait à son gouvernement en pleine connaissance de cause : « L'Empereur désire à l'heure présente sincèrement le Congrès, et il y travaille loyalement et consciencieusement. Il se contenterait d'une solution pacifique *qui ne lui ferait gagner aucun territoire*, mais qui aurait pour résultat la libération de la Vénétie, et augmenterait l'influence morale de la France dans le monde (28 mai). » Depuis le commencement l'Empereur n'avait pas eu d'autre pensée ; on la retrouve au fond de toutes ses combinaisons ; c'est ce qui constitue le point fixe de sa politique, dès qu'il reste lui-même et ne se laisse pas circonvenir par des influences extérieures.

Drouyn de Lhuys écrivit à La Tour d'Auvergne et à Tal-

leyrand : « Se borner à des représentations ou à des conseils, lorsque les passions sont en jeu, n'amènerait aucun résultat. Trois questions sont aujourd'hui les causes du conflit prochain : la Vénétie, les duchés de l'Elbe, la réforme fédérale. Si l'Angleterre, la Russie et la France consentaient à se réunir en Congrès après être convenues que, sans soulever aucune autre question, les délibérations porteront exclusivement : 1° sur la cession de la Vénétie à l'Italie, sauf compensation pour l'Autriche et garanties pour le pouvoir temporel du Saint-Père ; 2° sur le sort des duchés de l'Elbe et sur la réforme de la Confédération germanique en ce qui touche l'équilibre européen, elles pourraient convier à ce Congrès l'Autriche, la Prusse, un représentant de la Confédération germanique et l'Italie. S'entendre d'avance sur la solution de ces questions me paraît impossible ; mais il suffit que les trois grandes puissances affirment la volonté de les résoudre pour que les maux de la guerre soient évités et la paix assurée (8 mai). »

Clarendon accepta, en principe, la réunion des trois puissances ; sauf à ne lui donner la dénomination de Congrès que lorsque la Prusse et l'Autriche y auraient adhéré. Il insista surtout pour savoir la portée de ces mots : la ferme intention de résoudre les questions. Cela signifiait-il que les puissances étaient disposées à assurer par la force l'exécution de leurs résolutions ? L'Angleterre ne prendrait en aucun cas un arrangement de cette nature (9 mai, 5 h. 34 soir). Immédiatement (9 mai, à minuit) Drouyn de Lhuys répond : « La dénomination de Congrès pour la réunion des trois puissances ne nous importe pas. Quant à l'emploi éventuel de la force des armes, ce serait une question réservée. L'exclure dès le début enlèverait toute autorité aux décisions. » Il modifia sa rédaction dans ce sens. Clarendon demanda alors : 1° qu'on se bornât à admettre, en retour de la cession de la Vénétie, le principe d'une compensation pour l'Autriche, sans placer cette puissance dans la nécessité de réclamer elle-même cette compensation ; 2° qu'on supprimât le passage relatif aux garanties en faveur du pouvoir temporel du Pape. Cette question n'était pas de celles qui menacent de troubler la paix de l'Europe, car, en aucun cas, une pareille garantie ne saurait être effective et tout au plus pourrait-elle être l'objet d'une convention spéciale entre la France, l'Autriche et l'Italie.

Gortchakof présenta la même objection contre cette garantie du pouvoir temporel. Il demanda, en outre, que, pour ne pas effaroucher l'Autriche, tout en admettant bien que l'on discutât la cession de la Vénétie, on ne l'annonçât pas en termes explicites. Il suffirait de dire : « le différend italien. » L'accord existant sur les choses, Drouyn de Lhuys ne jugea pas nécessaire d'insister sur les mots, et il accepta la modification. Clarendon fit de même. Le 24 mai, partirent les lettres d'invitation de la France, suivies le lendemain de celles de l'Angleterre et de la Russie. Il fut convenu que les ministres des Affaires étrangères viendraient eux-mêmes prendre part au Congrès, munis de pleins pouvoirs, comme en 1856. La date proposée fut le mardi 12 juin.

V

Bismarck était informé de toutes parts des négociations ouvertes entre Vienne et Paris. Arnim le lui avait mandé de Rome, le tenant du cardinal Antonelli ; des banquiers l'en avaient informé de Vienne, Constantinople et Paris. Il voyait tout son édifice, à peine construit, à la veille de s'écrouler et son roi, de plus en plus hésitant et larmoyant, de nouveau en disposition de lui échapper. Son agitation fut violente. Il disait à notre ambassadeur : « Si elle est trahie par l'Italie, la Prusse n'est pas encore assez engagée pour que la retraite lui soit impossible (1). » Ou bien : « Si l'Empereur nous abandonne en refusant de se concerter avec nous, s'il facilite la cession de la Vénétie aux Italiens, si la Prusse reste seule en face de l'Autriche et de ses alliés, nous serons placés devant cette alternative : désarmer l'Autriche par notre soumission, qui lui sera acquise pour longtemps, ou soutenir une lutte formidable, après laquelle peut-être la Prusse aura cessé d'être un contrepoids à la prépondérance de la maison de Habsbourg en Allemagne. Si le Roi m'écoute, nous combattrons. L'armée est superbe ; à aucune époque elle n'a été plus nombreuse, plus solidement organisée, ni mieux armée ; j'ai la confiance qu'elle triompherait de nos ennemis, ou qu'elle remporterait du moins des succès suffisans pour nous permettre d'obtenir une paix honorable. Nous pouvons au besoin

(1) Benedetti, 15 mai 1866.

appeler au pouvoir le parti libéral, proclamer la Constitution allemande de 1849, et entraîner avec nous le sentiment national de Hambourg à Munich (1). »

Et il en revenait à cette interrogation : « Que veut donc l'Empereur ? » Il le demandait à Goltz, à Govone, à Benedetti. « Qu'il le manifeste, leur disait-il ; qu'il nous fasse connaître le minimum de ses exigences, nous verrons si nous pouvons les satisfaire. Il veut des compensations en vue de nos accroissemens éventuels ? Soit, mais qu'il explique lesquelles. Il en est qui lui sont naturellement indiquées, la partie française de la Belgique et de la Suisse, partout où on parle français sur votre frontière. Veut-il de la terre allemande ? S'il en demande trop, par exemple toute la rive gauche du Rhin, Mayence, Coblentz, Cologne, je préférerais m'entendre avec l'Autriche, renoncer aux Duchés et à bien d'autres choses encore. Mais, s'il est raisonnable, s'il ne veut que le pays compris entre le Rhin et la Moselle, je pourrai proposer au Roi d'y consentir et, au moment suprême, quand il serait au point de tout perdre ou de tout gagner, peut-être s'y déciderait-il. Mais qu'il parle ; que nous sachions ce que nous pouvons espérer, ou ce que nous devons craindre. »

Eût-il, sous le coup de la nécessité, promis à notre convoitise imprévoyante quelque lambeau de territoire, aurait-il tenu sa promesse ? Ses admirateurs l'ont nié, et lui-même, à propos d'un autre sujet, a prononcé plus tard des paroles qui, rétroactivement, s'appliquent à sa situation en 1866 : « Supposez, dit-il, qu'au moment où les complications nous menaçaient, qu'au moment où nous étions obligés de marcher contre la France, l'Autriche nous eût dit : « Nous serons tranquilles et observerons une neutralité amicale, si vous laissez entrer en franchise tous les vins hongrois et si, en outre, vous faites d'équivalentes concessions douanières à nos fabriques de sucre, à nos filatures, » ma réponse eût été d'accorder à ce pays les concessions qu'il demandait. Je suis assez homme d'affaires pour cela en pareil cas. Mais que serait-il arrivé à notre retour ? Il serait arrivé, ou que nous eussions immédiatement redemandé d'une façon comminatoire notre indépendance douanière, ou bien que nous eussions attendu un moment analogue à celui où nous sommes

(1) Benedetti, 19 mai. — Govone à La Marmora, 22 mai 1866. — Benedetti à Drouyn de Lhuys, 4 juin 1866. — Govone à La Marmora, 3 juin 1866. — Télégramme de Barral à La Marmora, 3 mai 1866.

aujourd'hui pour dire au gouvernement autrichien : « Maintenant les choses sont retournées ; nous vous prions non seulement de nous rendre nos concessions, mais encore de nous faire des concessions équivalentes (1). » Il eût traité de même les concessions territoriales arrachées par la France au moment critique. D'ailleurs, le Roi n'eût pas consenti, même avec cette arrière-pensée, à ces promesses fallacieuses. Goltz n'avait pas caché à l'Empereur que, si on offrait au Roi 5 millions de nouveaux sujets contre l'abandon d'un million d'anciens, il refuserait parce que le dommage moral serait incomparablement plus grand que le gain matériel (2).

Les invites de Bismarck n'étaient donc pas sérieuses, et on eut tort d'y attacher tant d'importance : c'étaient des amorces pour obtenir des confidences ; il paraissait se livrer afin que l'Empereur se livrât. Cet expédient, dont il était coutumier, ne lui réussit pas cette fois. Govone n'avait aucune qualité pour s'expliquer, et Benedetti, qui n'en savait pas plus que lui, écarta les confidences interrogatives, craignant de laisser soupçonner que ces combinaisons eussent quelques chances d'être examinées à Paris. Bismarck essaya de sortir de cette obscurité.

« Avant d'aller au Congrès, fit-il dire par Goltz, nous voudrions nous entendre avec vous. — Eh bien ! dit Drouyn de Lhuys, faites le menu. — La Prusse, répondit Goltz, peut indiquer ses desseins ; mais la France seule peut désigner son mets favori. — C'est précisément cela que nous voudrions éviter. La France ne désire aucun agrandissement ; mais, si un autre s'agrandit, elle doit obtenir un équivalent, et cet équivalent doit être désigné par l'État qui s'agrandit. Seulement, laissez-moi vous dire qu'une simple satisfaction d'amour-propre ne nous suffirait pas ; toutefois il n'est pas nécessaire que cette compensation constitue un accroissement de pays et de population : on peut imaginer un terme moyen qui serait considéré par tous les Français comme un avantage réel, une combinaison qui romprait des groupemens anciens inquiétans et en formerait de nouveaux qui nous fortifieraient et affaibliraient nos adversaires. » Goltz ne tira de l'Empereur que des paroles aussi énigmatiques : Il désirait un Congrès qui discutât les trois questions en litige, dans le sens de l'Italie et de la Prusse, et, en compensation, il ne

(1) Discours du 5 décembre 1876.
(2) Rapport du 25 avril 1866.

demandait absolument rien. Aussi ne croyait-il pas qu'il y eût lieu à entente préalable; il ne voulait donner aucune promesse qui l'engageât; il l'avait refusée à l'Autriche; il ne pouvait l'accorder à sa rivale. Bismarck, alors, croyant cette partie perdue, se retourna par un de ces bonds de panthère auxquels son échine flexible était toujours prête.

Un certain Antoine Gablentz, frère du gouverneur autrichien du Holstein, naturalisé Prussien, voyait avec douleur l'explosion d'une guerre fratricide entre son ancienne et sa nouvelle patrie. Spontanément il avait essayé de la conjurer et promenait de Vienne à Berlin des projets de réconciliation à peine écoutés. Bismarck aux abois l'appela et arrêta avec lui les conditions suivantes à proposer à Vienne: création d'un État indépendant dans les Duchés sous un prince prussien, le prince Albert; Kiel, Düppel, Sonderburg données à la Prusse; réforme d'un commun accord de la constitution militaire fédérale; commandement en chef de la Confédération du Nord attribué à la Prusse; celui de la Confédération du Sud à l'Autriche. Quoique chaque souverain de la Confédération conservât son droit sur ses contingens, il devrait recevoir la même organisation, le même armement, la même éducation.

C'était le partage de l'Allemagne. Une telle opération ne serait pas docilement subie par la nation, si on ne lui offrait un beau cadeau de noce. Ce beau cadeau serait l'Alsace et Strasbourg. La France était comme le vautour épiant le moment du carnage; elle attendait que le sang coulât en Allemagne pour se jeter sur sa proie. Menacées d'un pareil danger, les deux puissances allemandes avaient plus d'intérêt à s'entendre qu'à se battre. Elles étaient à l'apogée de leurs armemens, qu'avaient-elles à redouter de la France dont l'armée venait d'être désorganisée et affaiblie par l'expédition du Mexique?

Naturellement une telle alliance supposait la garantie des territoires réciproques, et par conséquent de la Vénétie à l'Autriche. Qu'importait à Bismarck? Il n'y avait pas à se préoccuper d'une prétendue alliée qu'on était certain de retrouver sur le champ de bataille à côté de la France. Voilà le plan soi-disant acceptable que Gablentz développa à l'empereur d'Autriche le 25 mai (1).

(1) Bismarck a si souvent raconté ce fait et à tant de personnes diverses qu'il ne fait plus de doute. Voyez Friedjung *Der Kampf um die Vorherrschaft in Deutschland*, 1859-1866; — Chiala, *Ancora un pò più di luce*, et surtout Moritz Busch, *Unser Reichskanzler*, t. I, p. 422.

En réalité on lui proposait galamment de se couper la gorge lui-même. Si, après avoir déjà plusieurs fois abandonné les États moyens, dont il venait de se rapprocher, il les livrait une dernière fois à la Prusse, il se fût effondré sous le mépris général; privé de tout appui intérieur et extérieur, à la discrétion de Bismarck, quels affronts n'aurait-il pas à en redouter? Il repoussa ces ouvertures (28 mai).

N'ayant pas réussi à entraîner l'Autriche contre la France, Bismarck dut de nouveau faire patte de velours à l'empereur Napoléon, et accepter son Congrès et même d'y aller en personne. L'idée de quitter son roi, qu'on pourrait lui changer pendant son absence, la perspective d'être obligé de soumettre ses convoitises à un débat diplomatique, l'exaspéraient : « Ils veulent que j'y aille; soit, j'irai; mais ce sera pour mettre le feu aux poudres: nous en partirons pour la guerre (30 mai). »

VI

La sage Autriche, comme disait Thiers, le dispensa de cet esclandre. Dans un conseil extraordinaire de cinq heures, François-Joseph décida qu'il n'acceptait le Congrès que moyennant l'engagement d'exclure toute combinaison tendant à donner à un des États invités un agrandissement territorial ou un accroissement de puissance : il revenait à l'idée, qui avait paru abandonnée, qu'une cession imposée de la Vénétie serait un suicide et qu'il valait mieux courir les chances de la bataille. En outre, il exprima l'étonnement que le gouvernement pontifical n'eût pas également été convié à venir prendre part aux délibérations sur le différend italien. La situation de l'Italie ne saurait être examinée sans qu'il soit tenu compte des intérêts de la Papauté.

Il fit annoncer cette résolution par le télégraphe à tous les cabinets, et, le même jour, il coupait le câble : il faisait déclarer à la Diète que la cour de Berlin, non contente d'élever dans les Duchés des prétentions sans fondement, avait manifesté, dans une mesure sans cesse croissante, sa tendance à les réaliser au mépris de toutes considérations, et même en faisant appel à la violence; elle n'avait pas reculé devant l'extrémité de s'appuyer sur des ennemis extérieurs de l'Autriche. Le gouvernement impérial considérait comme vains et inefficaces tous ses efforts d'amener, d'accord avec elle, un règlement définitif et conforme

au droit fédéral de la question des Duchés, et il abandonnait l'entière poursuite de cette affaire *d'un caractère tout allemand*, aux résolutions de la Diète, résolutions auxquelles était acquis d'avance son assentiment le plus empressé. Le gouverneur autrichien dans le Holstein reçut l'ordre de convoquer l'assemblée des États « afin que la représentation légale du pays, dont il s'agit de régler les destinées et dont *les vœux ainsi que les opinions forment un des élémens autorisés de la solution*, ne soit pas plus longtemps privée *de l'occasion d'exprimer ses sentimens.* »

La réponse officielle de Vienne arriva à Paris le 3 juin. C'était un dimanche, Drouyn de Lhuys assistait à Montereau à une fête locale. Il se rendit immédiatement auprès de l'Empereur qui, ayant décidément pris au sérieux son Congrès, se montra mécontent et se rejeta de nouveau du côté de la Prusse.

Le Congrès, dès que l'Autriche refusait de s'y prêter, devenait inutile. Drouyn de Lhuys, Clarendon et Gortchakof se le notifièrent réciproquement (4 juin 1866).

Prétendre que par son refus de participer à un Congrès dont sa spoliation était l'objet principal, l'Autriche s'est rendue responsable de la guerre et doit être considérée comme sa provocatrice, c'est un de ces défis au bon sens auxquels il est superflu de répondre. Dire que par là elle a diminué ses chances en encourant le blâme moral de l'Europe, c'est encore moins sérieux. Ni l'approbation ni le blâme moral ne donne ou retire la victoire, et le victorieux, quoi qu'on en ait dit ou pensé avant, recueille l'approbation universelle. Le refus de l'Autriche n'est qu'une faute tactique : elle était moins prête que la Prusse, et le Congrès lui donnait le temps, qu'elle aurait dû saisir avec empressement, de compléter ses armemens et sa mobilisation. Au Congrès, se serait peut-être produite telle circonstance qui lui eût permis de consentir avec honneur à cette cession de la Vénétie dont elle n'était plus systématiquement éloignée. On ne se trompe guère en faisant ce que l'ennemi redoute que vous fassiez. Or ce Congrès était la terreur de Bismarck. A la nouvelle de son échec, il éprouva une joie aussi intense que celle de Cavour à la remise de l'ultimatum autrichien : « Vive le Roi ! » s'écria-t-il avec transport. Enfin, il croyait tenir son *casus belli!*

Il ne le laissera pas échapper. Il lance sur-le-champ une circulaire fulgurante : « L'Autriche vient de se délier du traité

de Gastein et par là elle a substitué les anciens rapports de copossession à la récente division géographique. En convoquant les États du Holstein et en remettant à la Diète la solution de l'affaire des Duchés, elle a disposé seule des droits qu'elle n'a plus qu'indivis. C'est une provocation directe, n'ayant de signification que si le cabinet de Vienne entend la faire suivre immédiatement de la rupture, car il n'a pu penser que nous endurerions tranquillement son attaque à nos droits. » Il raconte ensuite à sa façon la négociation Gablentz, en la présentant comme engagée confidentiellement par le Roi à l'insu de son ministère, ce qui était faux (1), et il réprouve comme un acte de provocation perverse le refus honorable de l'empereur François-Joseph d'accepter ses propositions inacceptables. « L'échec de ces négociations, ajoute-t-il (2), prouve, nonobstant l'amour de la paix professé en théorie par l'Empereur, qu'il s'est laissé influencer par l'ardeur belliqueuse qui règne dans le sein de son Conseil. Les ministres impériaux désirent la guerre à tout prix, en partie pour triompher d'embarras intérieurs, et même avec l'intention expresse de venir au secours des finances obérées, par des contributions prussiennes ou par une honorable banqueroute. »

Guillaume, très blessé de la proposition autrichienne sur les Duchés, annonça à Barral que le moment d'entrer en campagne n'était plus qu'une question de jours, qu'il avait pleine confiance dans la justice de sa cause et la bravoure de son armée ; mais que la victoire était dans les mains de Dieu. « Heureusement, ajouta-t-il d'un air ému en portant la main sur son cœur, j'ai la conscience nette. Longtemps on m'a accusé de vouloir la guerre dans des vues ambitieuses ; mais maintenant, après le refus de l'Autriche d'aller au Congrès, son indigne violation du traité de Gastein et les violences de sa presse, le monde entier sait quel est l'agresseur. »

Mais les adjurations pacifiques lui arrivaient de toutes les parties de la monarchie et de toutes les classes ; les députés allemands réunis à Francfort condamnaient la guerre comme un crime envers la nation ; les landwehriens murmuraient ; les

(1) Lui-même en est convenu dans son discours du 16 janvier 1874 : « Moi-même, quand les troupes prussiennes étaient déjà en mouvement (elles l'étaient en effet pour la mobilisation), j'ai fait à l'empereur d'Autriche des propositions qui auraient pu facilement aboutir à un accommodement. »

(2) Bismarck, circulaire du 4 juin 1866.

syndics des marchands de Berlin le suppliaient de s'arrêter. Il ne se décidait pas à la résolution suprême; il retardait l'ordre de départ de la Garde et, sans que Bismarck s'en mêlât cette fois-ci, il chargeait un de ses neveux de nouvelles négociations à Dresde auxquelles fut mêlé le grand-duc de Weimar. Le *casus belli* échappait encore.

VII

« Ah ! vous nous rendriez un fameux service, dit Bismarck à Govone et à Barral, si vous attaquiez les premiers. C'est chez le Roi une religion, presque une superstition, de ne pas prendre la responsabilité d'une guerre européenne; il faut, pour l'entraîner, organiser une bonne petite provocation. — Nous ne le pouvons pas, répondirent les Italiens; nous nous sommes engagés à ne pas attaquer les premiers. Nous l'avons fait déclarer au Corps législatif; nous devons ménager l'opinion publique française afin de ne pas rendre difficile ou impossible l'action amicale de l'Empereur en notre faveur. — Eh bien! ne pourriez-vous pas gagner un régiment croate et vous faire attaquer? Le jour suivant, nous passerions la frontière (1). » Cavour, dont on se rappelle les lettres au prince Napoléon sur les volontaires lombards, n'aurait probablement pas dit *non*. On ne pouvait pas attendre un *oui* de La Marmora.

A défaut de l'Italie, Bismarck chercha un autre moyen de se faire faire violence. Il publia au Journal officiel la convention secrète conclue avec l'Autriche à la veille de l'entrée dans les Duchés (6 juin); il fit ordonner aux princes de rejoindre l'armée et au corps prussien du Sleswig d'envahir le Holstein et de disperser les États convoqués à Itzehoe (7 juin). Il espérait que les troupes autrichiennes des Duchés résisteraient et que le conflit s'engagerait ainsi. Ses prévisions furent encore une fois trompées. L'Autriche, résolue de supporter toutes les avanies plutôt que d'attaquer la première, désireuse surtout de donner un caractère fédéral à la guerre, ordonne d'évacuer Altona et tout le Duché, et le général Manteuffel ne s'y oppose pas énergiquement, comme on s'y attendait, et laisse s'opérer le mouvement de retraite vers l'armée de Bohême. « Comprenez-vous cela? dit Bis-

(1) Govone à La Marmora, 3 juin. Barral au même, 5, 6 juin 1866.

marck, furieux, à Barral, il faut encore attendre (1). » On s'accordait à attribuer cette longanimité de Manteuffel, d'ordinaire si peu endurant, à des instructions particulières du Roi (10 juin).

Le Roi devenait si hésitant que les mêmes personnes qui l'avaient laissé, le matin, prêt à ceindre l'épée du combat le retrouvaient, le soir, aspirant aux douceurs de la paix. Vers la fin d'une de ces journées orageuses (30 juin), à l'heure habituelle du rapport, il dit : « Bismarck, est-ce qu'on ne pourrait pas encore ne pas pousser à bout cette affaire? La guerre contre l'Autriche est une guerre entre Allemands ; il y aura une malédiction contre nous. — Sire, répondit Bismarck, ma vie, ma fortune vous appartiennent ; mais je ne puis vous donner mon honneur, et après ce que j'ai dit et fait, je serais déshonoré si je reculais. » Alors le Roi, très agité, s'avance vers la fenêtre, lui montre la statue de Frédéric : « Si nous faisons cette guerre et qu'elle tourne mal, au pied de cette statue, on élèvera un gibet auquel on nous pendra, vous d'abord, pour que j'assiste à votre supplice, moi ensuite. — Eh bien ! Sire, il faudra bien mourir tôt ou tard ; ne vaudrait-il pas mieux mourir ainsi en chevaliers allemands, moi pour mon roi, vous pour vos droits octroyés par la grâce de Dieu, que d'être chassés par une émeute de la populace? Et puis, plus une entreprise est difficile, plus elle offre de gloire si elle réussit. » Le Roi, ému, alla s'asseoir tout pensif.

Dans la même soirée, vers les dix heures, arriva de Florence le sympathique et chevaleresque général Türr. Govone, se croyant à tort l'interprète de la pensée de La Marmora, avait proposé de provoquer une insurrection en Hongrie : une somme de cinq millions aurait suffi. Bismarck avait repoussé la suggestion en disant qu'il ne connaissait ni la Hongrie, ni les Hongrois, et qu'il ne saurait d'ailleurs comment se procurer l'argent. Puis il avait changé d'avis et télégraphié à Usedom de lui envoyer le général. Un colonel d'état-major l'attendait à la gare et le conduisit chez Bismarck. Celui-ci commença la conversation avec bonne humeur : « Je m'étais représenté votre personne tout différemment, je m'attendais à voir un vieux général brisé par la fatigue de ses campagnes, et vous êtes un jeune homme plein de vigueur. — Ma surprise n'est pas moindre, répliqua Türr ; un diplomate qui a montré tant d'activité depuis tant d'années me semblait

(1) Le prince Napoléon et plusieurs autres m'ont raconté cette scène qu'ils savaient par Bismarck.

tenu à un visage ridé et un dos voûté, et vous êtes un colosse! » On causa en tout abandon. Bismarck ne cacha pas qu'il n'avait pas encore réussi à amener le roi où il voulait : « Mais je pousse ma rosse au bout du fossé, et il faudra bien qu'elle saute (1)! » Et comme ne doutant pas de sa réussite, il mit l'entretien sur le plan de campagne, et sur ce qui était l'objet spécial de la visite de Türr, du rôle que pourrait y jouer la Hongrie. Il bondit sur son fauteuil, comme s'il avait été secoué par une batterie électrique, lorsque le général lui annonça que La Marmora était contraire à l'expédition hongroise et entendait s'engager dans les forteresses du quadrilatère. La conversation, du reste, ne conclut à rien, et il ajourna Türr au lendemain.

Türr parti, après minuit, Bismarck reçoit du Roi le billet suivant : « Berlin, 10 juin 1866, minuit. — J'apprends à l'instant avec effroi, par un télégramme Wolff, la nouvelle que l'empereur François-Joseph est parti pour rejoindre l'armée à Olmütz. Si cette nouvelle se confirmait, ou, s'il y a lieu de délibérer sur d'autres événemens, je vous prie de vous rendre à deux heures par le chemin de fer à Potsdam, et, s'il est indispensable de se hâter, je vous attendrai déjà par le train de midi. Informez-moi, par le télégraphe, de l'heure que vous choisissez. Amenez avec vous, en cas de besoin, Roon et le cabinet militaire, que vous ferez prévenir. » Bismarck respira. Enfin, enfin, enfin ! « la rosse avait sauté le fossé. »

Le lendemain (11 juin) Bismarck se rendit à Potsdam avec Roon, Treskow et Moltke.

Depuis quelque temps, pour faciliter les travaux de préparation, Roon avait accordé au général Treskow que Moltke serait dorénavant admis aux discussions auprès de Sa Majesté lorsqu'il s'agirait de traiter les questions de son ressort. Le chef d'état-major général était convaincu que la Prusse avait tout avantage à brusquer l'événement, que le temps était contre elle et que chaque jour de retard profitait à l'Autriche ; néanmoins il se serait bien gardé de pousser le Roi à une guerre comme celle-ci ; il se borna à lui faciliter sa résolution en lui exposant d'une manière juste et claire l'état des forces militaires. Il n'eut pas à insister, le Roi était définitivement décidé, et, quand il avait pris une résolution, il ne reculait plus.

(1) Türr m'a plusieurs fois redit ce propos.

Quand Türr se présenta de nouveau chez Bismarck, il le trouva dans son jardin. Dès qu'il aperçut le général, il s'avança vers lui à grands pas, lui tendit les deux mains avec une expression joyeuse. « Eh bien! la guerre est décidée, et la coopération de la Hongrie est acceptée; le sort en est jeté, j'ai bonne confiance; mais n'oublions pas que le Dieu tout-puissant des armées est capricieux. »

Plus que du Dieu des armées, auprès duquel il comptait sur l'intercession de Moltke, il se montrait préoccupé du mystérieux Empereur de Paris : « Ah! si Napoléon voulait, disait-il à Türr, la guerre nous serait aisée. Il pourrait prendre la Belgique, le Luxembourg même, rectifier ainsi sa frontière. Je lui ai déjà proposé tout cela; mais il n'a pas voulu accepter. Allez à Paris et faites connaître ce que je vous dis au prince Napoléon (1). Envoyez-moi ensuite au plus tôt le général Klapka, afin que nous nous entendions sur la légion hongroise. »

L'engin par lequel Bismarck comptait produire l'explosion était tout prêt. C'était la constitution que le Parlement de Francfort de 1848 avait laissée sur la table. Le premier article impliquait l'exclusion de l'Autriche : « La Confédération comprend tous les États qui en ont fait partie jusqu'ici, à l'exception de l'empire d'Autriche et du royaume des Pays-Bas pour leurs territoires respectifs. » Les autres articles remettaient au Parlement allemand le soin des affaires communes ; la marine allemande, entretenue par le budget allemand, passait, avec le port de Kiel et la baie de Jahde sous le commandement de la Prusse; la force militaire était divisée en deux armées : celle du Nord sous les ordres du roi de Prusse, celle du Sud sous ceux de la Bavière. Quant aux rapports de la nouvelle Confédération avec les provinces allemandes de l'Autriche, ils devaient être réglés ultérieurement par des traités et conventions dont l'établissement était réservé au futur Parlement.

VIII

Bismarck communiqua son projet à l'Empereur afin qu'il s'assurât qu'aucun des intérêts essentiels de la France n'était menacé. L'Empereur fut alors contraint de sortir de son vague et

(1) Lettre de Türr de Vienne, du 2 août 1870, dans le journal hongrois *Réforme*, reproduite récemment dans la *Deutsche Revue*.

de dire quelque chose ayant au moins l'apparence de la précision. Le prince Napoléon, qui s'était constitué le protecteur de Victor-Emmanuel et combinait toutes ses démarches avec l'ambassadeur italien, insinua de contracter une alliance offensive et défensive avec la Prusse aux conditions suivantes : dans trente jours, la France fournirait 300 000 hommes, s'engagerait à ne faire avec l'Autriche aucune paix séparée, à laisser la Prusse prendre *à son choix* 7 à 8 millions d'habitans et opérer la réforme fédérale à sa convenance. En retour, l'Italie obtiendrait la Vénétie, et la France 500 000 âmes entre Rhin et Moselle, 213 000 âmes sur la rive gauche bavaroise du Rhin : en tout 713 000 âmes. « Nous ne pouvons pas les empêcher de voler, disait-il, volons avec eux. » Seulement, il faut avouer que nous eussions été de bien petits voleurs, si nous nous étions contentés de moins d'un million d'hommes, tandis que nous aidions la Prusse à en prendre sept à huit millions. Mais aux yeux du prince, l'acquisition de la Vénétie par son beau-père suffisait et au delà à nous payer de notre complicité. L'Empereur, bien inspiré ce jour-là, repoussa l'insinuation (1) et convoqua extraordinairement le Conseil privé et le Conseil des ministres. Drouyn de Lhuys exposa à merveille la diplomatie et Rouher la politique de la question, mais aucun ne conclut. Rouher insista seulement sur l'impossibilité de demander quoi que ce soit aux Chambres : le pays s'en effraierait et serait mécontent.

Duruy conseilla de s'emparer des provinces du Rhin. Persigny le combattit : ce serait créer à nos portes une Pologne ou une Vénétie, cause éternelle de faiblesse et de ruine. « L'Empereur avait recueilli dans l'héritage de Sainte-Hélène le principe des nationalités ; il l'avait non seulement exposé au monde, mais fait triompher, et aujourd'hui il était la foi de tous les peuples européens ; comment violer ce principe sans blesser toutes les consciences et soulever toutes les résistances ? Il y avait mieux à faire. Il faudrait favoriser l'ambition de la Prusse, mais en la

(1) Rapport de Nigra au prince de Carignan, juin 1866. « Nous insinuâmes alors (en avril) et postérieurement à plusieurs reprises, l'idée d'une triple alliance entre l'Italie, la France et la Prusse ; mais la perspective d'avantages considérables ne parvint pas à décider l'Empereur à entrer immédiatement en guerre contre le vœu général du pays prévalant en France et plus spécialement dans le Corps législatif. » Nigra avait communiqué ce projet à son ami Goltz, qui le transmit à Bismarck, mais l'Empereur y est resté absolument étranger, et, chaque fois qu'on lui en a parlé, l'a rejeté.

réglant. Laissons-la s'étendre sur l'Allemagne du Nord, de la Baltique à la ligne du Mein, toutefois à la condition d'indemniser sur la rive gauche du Rhin les princes qu'elle aurait à déposséder sur la rive droite, de manière qu'elle ne garde plus rien elle-même de ce qu'elle possédait de ce côté. Alors nous ne serons plus en contact sur notre frontière découverte qu'avec de petits États allemands placés entre nous comme des tampons pour amortir les chocs. L'œuvre de 1815 serait complètement détruite; nous ne serions plus menacés d'aucun côté. Il resterait bien peu de chose à faire après cela pour achever notre constitution géographique. Il suffirait de réveiller les souvenirs des premiers temps de notre histoire, de créer une Confédération des Gaules, formée de la Hollande, de la Belgique, du Luxembourg, des États du Rhin et de la France. Sauf que nous n'aurions pas des préfets à Bruxelles, à La Haye, à Mayence, à Coblenz, le grand Empire serait reformé dans toute sa force et dans toute sa grandeur. »

Toujours le phare à éclipses, l'obscurité après la lueur! Idéalement ce projet n'est pas plus mauvais que tout autre; mais le croire réalisable, croire que la Prusse, de qui la Diète n'avait pu obtenir la création d'un nouveau petit État dans les Duchés, en constituerait un contre elle-même, avec ses provinces; imaginer que les Rhénans et les Allemands, passionnément désireux de sortir des misères de leurs petites principautés et de vivre dans une grande patrie, se prêteraient à la restitution d'un passé dont ils abhorraient les derniers vestiges; rêver que l'Angleterre et la Russie nous laisseraient tranquillement rétablir l'ancienne Confédération du Rhin accrue de la Belgique et de la Hollande, et nous donneraient la satisfaction de proclamer abolis les traités de 1815, c'était de la pure hallucination. Nous n'eussions réalisé cette constitution géographique qu'au prix d'une guerre effroyable contre l'Europe coalisée. Et comment Persigny osait-il proposer une entreprise aussi colossale, s'il était vrai, comme il l'a dit faussement, que nos arsenaux et notre trésor avaient été vidés par la guerre du Mexique?

Il prétend que Walewski, Drouyn de Lhuys, Magne, Fould, Troplong donnèrent leur complète adhésion à ce fantastique projet, et que l'Empereur en fut vivement intéressé. Dans tous les cas, cet intérêt n'alla pas loin, car l'Empereur se garda de cette chevauchée dans le chimérique, et après la consultation,

comme auparavant, il s'en tint à une neutralité attentive, mais toujours muette, sur les compensations à demander et sur leur nature et leur étendue.

En retour de cette neutralité, il ne demanda à Bismarck qu'une garantie : c'est qu'après la guerre, il ne procéderait à aucun arrangement sans une entente avec lui. Bismarck donna verbalement cette garantie. Le prix que l'Empereur réclama de l'Autriche fut plus élevé : c'était la promesse, si elle était victorieuse, de céder la Vénétie et de ne pas changer l'état territorial créé par la guerre de 1859, même si l'Italie avait persisté à lui faire la guerre. Gramont, en congé alors à Paris, fut renvoyé à Vienne où il négocia très habilement un traité en trois articles par lequel l'Autriche prenait le double engagement qu'on lui demandait, à la condition que l'Empereur conserverait la neutralité absolue et ferait tous ses efforts pour obtenir la même attitude de l'Italie (12 juin).

Le jour de la signature de ce traité fut un des jours tristes de la vie de François-Joseph. Que de souvenirs il dut refouler ! que d'amertumes il dut dévorer ! « Tant qu'on discute, écrit d'une manière charmante Gramont(1), on tient encore à ce qu'on propose et on suppute ce qu'on espère. A mesure que l'instant final approche, la résistance augmente, le sacrifice grandit aux yeux de ceux qui l'accomplissent, et la compensation paraît perdre de sa valeur, et, quand tout est fini, les regrets se mêlent avec amertume à la satisfaction tempérée d'un triste devoir accompli. Telles sont les phases par lesquelles a passé en quelques jours l'empereur d'Autriche. » Il demanda un secret inviolable. Son armée d'Italie eût été démoralisée si elle avait appris que son sang serait répandu en vain, puisque la cession de cette Vénétie qu'elle allait défendre était déjà consentie, quoi qu'il arrivât. Nous le promîmes d'autant plus aisément qu'une divulgation aurait faussé notre situation vis-à-vis de la Prusse.

Ainsi l'Italie entrait en guerre avec des sécurités exceptionnelles ; victorieuse ou vaincue, elle était assurée de gagner quelque chose et de ne rien perdre.

(1) Gramont à Drouyn de Lhuys (11 juin 1866).

IX

L'Empereur en règle, bien ou mal, avec tout le monde n'avait plus qu'à s'expliquer avec son peuple. Il le fit par une lettre publique à Drouyn de Lhuys (11 juin) :

« Si la Conférence avait lieu, votre langage, vous le savez, devait être explicite; vous deviez déclarer, en mon nom, que je repousserais toute idée d'agrandissement territorial tant que l'équilibre européen ne serait pas rompu. En effet, nous ne pourrions songer à l'extension de nos frontières que si la carte de l'Europe venait à être modifiée au profit exclusif d'une grande puissance, et si les provinces limitrophes demandaient, par des vœux librement exprimés, leur annexion à la France. En dehors de ces circonstances, je crois plus digne de notre pays de préférer à des acquisitions de territoire le précieux avantage de vivre en bonne intelligence avec nos voisins, en respectant leur indépendance et leur nationalité. Animé de ces sentimens et n'ayant en vue que le maintien de la paix, j'avais fait appel à l'Angleterre et à la Russie pour adresser ensemble aux parties intéressées des paroles de conciliation. L'accord établi entre les puissances neutres restera à lui seul un gage de sécurité pour l'Europe. Elles avaient montré leur haute impartialité en prenant la résolution de restreindre les discussions de la conférence aux questions pendantes. Pour les résoudre, je croyais qu'il fallait les aborder franchement, les dégager du voile diplomatique qui les couvrait, et prendre en sérieuse considération les vœux légitimes des souverains et des peuples. Le conflit qui s'est élevé a trois causes : La situation géographique de la Prusse mal délimitée. Les vœux de l'Allemagne demandant une reconstitution politique plus conforme à ses besoins généraux. La nécessité pour l'Italie d'assurer son indépendance nationale.

« Les puissances neutres ne pouvaient vouloir s'immiscer dans les affaires intérieures des pays étrangers; néanmoins les cours qui ont participé aux actes constitutifs de la Confédération germanique avaient le droit d'examiner si les changemens réclamés n'étaient pas de nature à compromettre l'ordre établi en Europe. » Nous aurions, en ce qui nous concerne, désiré pour les États secondaires de la Confédération une union plus intime, une organisation plus puissante, un rôle plus important. Pour la

Prusse, plus d'homogénéité et de force dans le Nord; pour l'Autriche, le maintien de sa grande position en Allemagne. Nous aurions voulu en outre, que, moyennant une compensation équitable, l'Autriche pût céder la Vénétie à l'Italie, car, de concert avec la Prusse, et sans se préoccuper du traité de 1852, elle a fait au Danemark une guerre au nom de la nationalité allemande; il me paraissait juste qu'elle reconnût en Italie le même principe en complétant l'indépendance de la péninsule.

« Telles sont les idées que, dans l'intérêt de la paix de l'Europe, nous aurions essayé de faire prévaloir. Aujourd'hui il est à craindre que le sort des armes seul n'en décide. En face de ces éventualités, quelle est l'attitude qui convient à la France? Devons-nous manifester notre déplaisir parce que l'Allemagne trouve les traités de 1815 impuissans à satisfaire ses tendances nationales et à maintenir la tranquillité? Dans la lutte qui est sur le point d'éclater, nous n'avons que deux intérêts : la conservation de l'équilibre européen, et le maintien de l'œuvre que nous avons contribué à édifier en Italie. Mais, pour sauvegarder ces deux intérêts, la force morale de la France ne suffit-elle pas? Pour que sa parole soit écoutée, sera-t-elle obligée de tirer l'épée? Je ne le pense pas. Si, malgré nos efforts, les espérances de paix ne se réalisaient pas, nous sommes néanmoins assurés, par les déclarations des cours engagées dans le conflit, que, quel que soit le résultat de la guerre, aucune des questions qui nous touchent ne sera résolue sans l'assentiment de la France. Restons donc dans une neutralité attentive, et, forts de notre désintéressement, animés du désir sincère de voir les peuples de l'Europe oublier leurs querelles et s'unir dans un intérêt de civilisation, de liberté et de progrès, demeurons confians dans notre droit et calmes dans notre force. »

Après la déconvenue qui avait succédé au programme retentissant de la guerre d'Italie, il semblait au moins imprudent de régler aussi bruyamment d'avance les résultats d'une guerre à laquelle on ne participerait pas. D'ailleurs les exigences du programme étaient contradictoires et ne pouvaient se concilier. Si la Prusse était victorieuse, comment espérer le maintien de la grande position de l'Autriche en Allemagne, alors que la guerre était entreprise précisément pour la lui faire perdre? Si l'Autriche obtenait la victoire, comment supposer qu'elle permettrait à la Prusse de s'arrondir au Nord par des annexions sur ses alliés?

N'était-ce pas de l'inconsistance, après avoir maudit à Auxerre et pendant tout son règne les traités de 1815, d'arriver à les considérer comme intangibles sans le consentement de ceux qui les avaient établis contre notre grandeur?

N'était-il pas illogique d'affirmer, en même temps, le droit des peuples à se constituer librement et le droit des souverains étrangers d'examiner si les changemens qu'ils opèrent dans leur constitution intérieure ne compromettent pas l'ordre établi en Europe? N'était-ce pas l'ordre établi en Europe qu'on avait opposé à la Grèce, à l'Italie, à la Roumanie et qu'on avait tenté d'invoquer contre l'élection de Napoléon III? Dire à la fois qu'on ne poursuivait aucun agrandissement territorial, mais que cependant, on en réclamerait un si la carte de l'Europe était modifiée au profit exclusif d'une grande puissance, n'était-ce pas détruire la première proposition par la seconde, puisqu'il était certain que si l'Autriche était victorieuse elle prendrait la Silésie, et que si la Prusse l'était, elle croquerait un des États qui la gênaient, et engloberait les autres dans une forte Confédération dont elle serait la maîtresse? Appartenait-il à un souverain français, à un Napoléon, de se donner la mission de resserrer par une plus solide soudure les provinces éparpillées d'une nation militaire, avec laquelle nous nous étions déjà mesurés et quelquefois avec désavantage? Ne pas s'y opposer c'était beaucoup; y travailler n'était-ce pas trop? On ne voulut pas supposer dans notre chef une telle inconscience des intérêts de son peuple. Bien plus qu'après le discours d'Auxerre on crut généralement qu'un traité secret déjà signé nous donnait la frontière du Rhin, et que, si ce traité n'était pas conclu, l'Empereur était décidé à prendre ce qu'on ne lui aurait pas accordé, et que la Prusse victorieuse ou vaincue ne pourrait conserver ses agrandissemens ou arrêter l'Autriche qu'en accordant à la France de larges compensations sur le Rhin.

Cette conviction produisit en Allemagne un véritable soubresaut de sentimens : on y considéra qu'après tout, la puissance prussienne était encore la meilleure garantie contre l'ambition de l'Empereur et cette guerre, jusque-là si odieuse, cessa de l'être. Le *national-verein*, malgré son amour de l'Augustenbourg, se rapprocha de Bismarck; les poitrines se desserrèrent; et l'on vit, pour la première fois, des bataillons de landwehr traverser Berlin au bruit des applaudissemens.

Bismarck seul demeura imperturbable au milieu de l'émotion publique. Il se contenta de dire « qu'il retrouvait dans la lettre à Drouyn de Lhuys les sentimens que l'Empereur lui avait constamment témoignés chaque fois qu'il avait eu l'honneur de l'approcher et qu'il lui avait fait souvent transmettre par Goltz. » Il était convaincu que la guerre, dans l'état des armemens et des forces, ne serait pas longue, et qu'une seule bataille déciderait du sort de la campagne. Il lui suffisait donc de pourvoir aux nécessités de l'heure présente, et il remettait le reste au sort des armes, sachant bien que la défaite lui imposerait de bien rudes exigences et que la victoire le débarrasserait du manifeste impérial comme de beaucoup d'autres difficultés. Or, sur l'heure présente, il était absolument rassuré : le colonel de Loë et d'autres officiers, revenus de leur mission d'explorateurs en France, affirmaient que nulle part ils n'avaient vu traces d'un préparatif militaire et que la frontière du Rhin n'avait que ses garnisons ordinaires. L'heure était trop décisive et les responsabilités qu'on assumait par le silence comme par le conseil me parurent si graves que je jugeai indispensable de ne permettre aucune ambiguïté sur mon opinion. Je publiai donc dans le nouveau journal d'Émile de Girardin, *la Liberté*, trois articles sous le titre : *le Droit*. Ils montrent que les idées que j'ai exprimées dans ce récit ne datent pas d'aujourd'hui. Ils concluaient ainsi :

« Le Droit est manifeste. En Italie, il est avec l'armée qui s'avance pour délivrer Venise. En Allemagne, il est avec l'armée qui, guidée par l'Autriche, s'avance pour protéger Francfort et délivrer Dresde. Le Droit ne nous permet pas de mettre la main sur les provinces rhénanes ; il interdit à la Prusse de s'emparer du Hanovre, de la Hesse et des Duchés, et à l'Autriche de garder Venise. Maintenant dans toutes les langues et selon tous les rites des prières s'élèvent vers le Dieu des armées, pour lui demander avec supplications des hécatombes humaines bien complètes. Nous ne nous associons pas à ces voix qui blasphèment; nous ne croyons pas au Dieu des armées. Nous ne croyons qu'au Dieu de la justice et de la paix. A ce Dieu nous demandons de préserver le chef, entre les mains duquel sont nos destinées, des résolutions précipitées et des desseins injustes. Qu'au lieu de chercher pour notre territoire un accroissement que nous ne lui demandons pas, d'attacher à nos flancs des populations qui ne parlent pas notre langue et ont oublié nos mœurs, qu'avec la

force qu'assure le désintéressement et la clairvoyance qu'il inspire, il se borne à empêcher que l'oppression des uns ne devienne la condition de la délivrance des autres. Qu'il fasse respecter la justice aux bords de l'Elbe comme sur les lagunes de l'Adriatique. Si nous sortons de l'ancien Droit, que ce soit du moins pour entrer dans le Droit nouveau. Biffons définitivement de la langue politique du parti libéral le mot de *compensation*, aussi barbare que celui de *conquête*, et ne retenons plus que celui de *Droit des peuples*. »

Ces déclarations exprimaient l'opinion du grand public démocratique, qui, à la fois très italien et très antiprussien, loin de considérer les deux Unités comme solidaires et s'engendrant nécessairement, détestait celle d'Allemagne autant qu'il était fanatique de celle d'Italie. En cela, du reste, il était d'accord avec l'opinion de tous les esprits libéraux d'Europe. Gladstone, en réponse à une interpellation de Kinglake, dit aussi que « dans les Duchés, l'Autriche représentait la cause de la justice et qu'elle avait là les sympathies que l'Angleterre lui refusait en Vénétie. »

X

Après avoir longtemps traîné, l'événement se précipite. L'Autriche n'avait évacué les Duchés que pour commencer une procédure régulière devant la Diète. A l'annonce de l'envahissement du Holstein, elle demande la mobilisation de sept corps de l'armée fédérale (11 juin), donne ses passeports à Werther, l'ambassadeur prussien, rappelle le sien (12 juin). L'envahissement consommé, elle réclame l'action immédiate de la Confédération aux termes de l'article XIX du pacte fédéral. Le vote de la motion fut remis au 14 juin. C'était le jour décisif, car Bismarck avait annoncé qu'il considérerait comme une déclaration de guerre tout vote en faveur de la proposition autrichienne.

Quelque confiance qu'on ait dans le succès d'une entreprise, lorsqu'on touche au moment décisif, le cœur le plus confiant se trouble et en songeant aux chances contraires qu'aucune prévoyance ne réussit à conjurer, se demande anxieusement : Ne me suis-je pas trompé? Telles étaient les dispositions de Bismarck pendant la journée du 14, tandis qu'il attendait la résolution de la Diète. Il ouvrit la Bible au hasard et tomba sur le psaume IX, verset 3 à 5 : « Je ferai de toi le sujet de ma joie et

de mon allégresse ; je chanterai ton nom, Dieu très haut; mes ennemis reculent, ils chancellent, ils périssent devant ta face, car tu soutiens mon droit et ma cause ; tu sièges sur ton trône en juste juge. » Il crut entendre dans ces paroles la promesse d'un succès prochain, et son cœur se rassura.

On n'était pas sans inquiétude à Vienne sur le résultat du vote : le Hanovre, le Wurtemberg, la Hesse-Darmstadt étaient sûrs ; mais Beust paraissait moins ferme ; il avait regretté que l'Autriche n'eût pas accepté d'aller avec réserves au Congrès et il ne goûtait pas la demande de mobilisation. On ne savait que penser de Pfordten, sur lequel Bismarck comptait. Ces appréhensions ne furent pas justifiées : le 14 juin 1866, la Bavière et la Saxe votèrent la mobilisation de quatre corps d'armée avec le Hanovre, le Wurtemberg, et la motion autrichienne réunit neuf voix contre six. L'envoyé prussien Savigny déclara que pour son gouvernement ce vote consommait la rupture de la Confédération, que sa mission était dès lors terminée. Et il se retira. Bismarck imita le procédé qui avait réussi au prince Louis-Napoléon en 1852. Le prince avait évoqué contre l'assemblée réactionnaire le suffrage universel encore saignant de sa récente mutilation ; Bismarck souleva contre la Diète héraldique et fermée le flot du sentiment national, jeta dans les masses son projet de Parlement allemand issu du suffrage universel, déjà communiqué à ses confédérés, en y joignant force vitupérations contre cette Diète, qui avait été pour l'étranger la garantie de la faiblesse et de l'impuissance de l'Allemagne.

La Diète ne courba pas la tête sous l'outrage : elle décréta l'exécution fédérale contre la Prusse (16 juin) et en chargea l'Autriche et la Bavière. Pfordten, trompant définitivement les espérances de Bismarck, accepta le mandat (17 juin).

Sommation fut faite à la Saxe, à la Hesse électorale et au Hanovre d'accepter dans les vingt-quatre heures l'alliance prussienne fondée sur la neutralité non armée, alors même que la Diète ordonnerait la mobilisation et la convocation d'un Parlement allemand. Mensdorff avait déjà envoyé le prince Solms au roi de Hanovre pour lui promettre son assistance contre l'attaque de la Prusse, s'il voulait armer pour l'Autriche ; il avait excité sa colère en lui racontant que Bismarck s'était assuré l'appui de la France par la promesse de lui céder la rive gauche du Rhin ; le roi, tout en détestant la Prusse et sa politique, aurait voulu

conserver sa liberté d'action, mais la sommation prussienne ne le lui permit pas. Il refusa d'obéir. La Hesse et la Saxe firent de même.

Le soir du 15 juin, la guerre leur est déclarée; le 16, ils sont envahis. Guillaume écrit à Bismarck : « Ainsi les dés sont jetés. Dieu seul sait quelle sera la fin de ce commencement : ou bien nous vaincrons, ou bien nous supporterons avec honneur la destinée que le ciel assignera à la Prusse. » Les Prussiens étaient dès le 15 dans le Hanovre; ils y étaient entrés en invoquant leur droit à la route militaire; on les avait admis sans difficulté, mais au lieu simplement de passer, ils s'étaient arrêtés et livrés à des violences agressives. « Comment doit-on les traiter? » avait télégraphié Manteuffel à Bismarck : « En amis, si on le peut, sinon mortellement. »

Bismarck se crut dispensé d'une déclaration de guerre régulière à l'Autriche. Les chefs d'armée reçurent l'ordre de notifier aux avant-postes par des parlementaires que le roi de Prusse avait envisagé comme une déclaration de guerre à ses peuples les sommations et explications du gouvernement autrichien dans les séances des 11, 14 et 16 juin.

Le 17, il fit savoir à l'Italie que la guerre se trouvait virtuellement déclarée entre la Prusse et l'Autriche et que, par conséquent, il s'attendait à ce que l'Italie commençât immédiatement les hostilités. La Marmora partit pour l'armée, et le 19, de son quartier général de Crémone, il envoya la déclaration de guerre à Mantoue. Victor-Emmanuel de son côté écrivait le lendemain à Napoléon III : « Monsieur mon Frère, je préviens Votre Majesté que, fidèle à la convention faite avec la Prusse, je viens, ce matin, d'envoyer déclaration de guerre à l'Autriche; mon armée qui se trouve en face de l'ennemi est en ce moment forte de plus de 250 000 hommes actifs; j'ai une réserve de 50 000 hommes et bientôt je puis en avoir une autre égale. Je pars demain matin pour prendre le commandement de l'armée : *j'ai le cœur gai* et beaucoup de foi dans l'avenir. Je remercie Votre Majesté de tout ce qu'elle a fait pour nous et vous prie de ne pas nous oublier et moi en particulier, qui suis de Votre Majesté le bon frère. » — L'Empereur répondit : « Je remercie Votre Majesté de sa lettre; mon rôle de neutre ne m'empêche pas de faire des vœux pour le bonheur de Votre Majesté et l'indépendance de l'Italie. »

XI

Dès 1852, Bismarck avait dit : « C'est *ferro et igni* que doit se dénouer la querelle ouverte depuis Frédéric et Marie-Thérèse pour la domination en Allemagne. » Il ne réussissait qu'en 1866 à ouvrir le formidable duel. Que de patience, que d'efforts exténuans, que de travail, que de courage pour y parvenir! Combien de fois il a pu croire tout perdu! Mais aucun contretemps, aucune mauvaise volonté, aucun acharnement, aucune intrigue ne lassent son indomptable génie. Autour de lui ou devant lui, personne qui ne tâtonne, ne fléchisse ou ne se démente; lui seul, au milieu du va-et-vient des faits et des projets, demeure immuable comme le roc qui se rit de la vague. Ses contradictions apparentes ne sont que des souplesses tactiques; il ne prend pas même la peine de dissimuler son dessein, n'employant que les fourberies de style auxquelles se prennent seulement les niais ou les complices volontaires. A mesure qu'il approche des sommets de son ambition, ses pensées s'étendent avec l'horizon plus vaste ouvert à son regard. Déjà depuis longtemps, de hobereau fanatique de l'alliance autrichienne, il était devenu Prussien ennemi de l'Autriche; il se fit alors décidément Allemand, à la façon des hommes de 1848, ses anciens ennemis. Luther a comparé l'Allemagne à un beau et fougueux étalon, abondamment pourvu de fourrage, auquel manquait un cavalier. « Me voici, dit Bismarck à cette Allemagne : je suis le cavalier que tu attends; ne viens-je pas de te prouver que je sais bien manier le mors et l'éperon? » Admirable exemple de ce que peut une volonté.

Une seule volonté eût pu briser la sienne : celle de Napoléon III. Plus d'une fois, l'Empereur aurait pu d'un veto déjouer ses calculs, déconcerter son audace, rendre sa guerre impossible, l'obliger à capituler devant son Parlement et devant l'Autriche, le réduire à n'être qu'un Radowitz foudroyé. Ce veto, quelque effort qu'on ait fait pour l'obtenir, l'Empereur ne le prononça pas. Il est dans la destinée que ce soit toujours avec les encouragemens de la France que la Prusse aille aux entreprises ambitieuses : « Quand Frédéric envahit la Silésie, il semblait seul, sans allié; mais, en réalité, il avait la France derrière lui (1).

(1) Michelet.

Napoléon III a encouragé, soutenu constamment Bismarck : il ne s'est pas opposé à sa guerre contre le Danemark; il lui a concédé la conquête des Duchés; il a joué son jeu à la Conférence de Londres; il a à peine protesté contre la Convention de Gastein; il a poussé l'Italie à conclure une alliance sans réciprocité, ne s'est pas associé à la médiation anglaise, a approuvé la rupture de la Confédération; il a tenu sur le pied de paix sa frontière du Rhin; il a même évité au Prussien le désagrément de repousser des demandes indiscrètes. Non qu'il ait été joué : Bismarck l'a tenu au courant, au jour le jour, de ses combinaisons et n'a rien promis parce qu'on ne lui a rien demandé. L'Empereur l'a aidé, non par faiblesse ou par captation, mais en connaissance de cause. Il a de sa libre volonté contribué à sa fortune autant qu'à celle de Cavour, et, sans lui, Bismarck n'eût pas plus réussi que ne l'eût fait Cavour livré à ses propres forces. Et le motif qui l'a induit à travailler à la grandeur de ces deux hommes d'État a été le même : l'amour de l'Italie. En 1866, il n'a vu en Bismarck que l'instrument providentiel par lequel s'achèverait l'affranchissement que les menaces d'intervention du roi Guillaume n'avaient pas permis à Cavour d'opérer dès 1859 (1).

XII

Et partant pour l'armée, le Roi dit à Benedetti, les larmes aux yeux : « Nous sommes dans les mains de l'Empereur : nous comptons sur sa loyauté. — Notre confiance en lui est si grande, disait aussi Bismarck, que nous ne laissons pas un soldat sur la rive gauche du Rhin (2). » Peu auparavant, le même Roi avait déclaré à un diplomate allemand, militaire et chef de mission : « Si nous avons maintenant la guerre entre nous, nous nous réconcilierons plus tard en faisant une autre guerre en com-

(1) Un des rares Italiens qui se souviennent encore des choses d'autrefois, Gaétano Negri, ancien syndic de Milan, a dit : « Il ne convenait pas à la France que l'équilibre européen fût altéré, il ne lui convenait pas qu'au centre de l'Europe se constituât une immense puissance qui, menaçante, lui fît face à sa frontière. L'instinct de sa propre conservation lui enseignait nettement où était son intérêt, les voix les plus autorisées le disent, mais aucune ne réussit à faire brèche dans l'âme de l'empereur Napoléon, qui ne savait pas se plier à prendre une résolution qui fût une pierre d'achoppement au programme italien. » (*Nel presente e nel passato*, p. 89).

(2) Récit que m'a fait Benedetti.

mun (1). » En effet, le manifeste du Roi n'était pas seulement un appel au patriotisme germanique contre l'Autriche, il contenait un avertissement très significatif à la France : « Dans mon peuple vit l'esprit de 1813. *Qui nous enlèvera un pouce de terrain du territoire prussien* si nous sommes fermement résolus à sauvegarder les acquisitions de nos pères? si roi et peuple, unis plus solidement que jamais par les dangers de la patrie, considèrent comme leur premier et plus sacré devoir de donner leur bien et leur sang pour son honneur? Nos adversaires se trompent quand ils croient la Prusse paralysée par des dissidences intérieures. Vis-à-vis de l'ennemi, elle est une et forte; vis-à-vis de l'ennemi, ce qui était opposé se concilie, pour rester désormais uni dans la bonne et la mauvaise fortune. Ce n'est pas à moi la faute si mon peuple est obligé de soutenir une lutte difficile, et peut-être de supporter de dures épreuves. J'ai tout fait pour épargner à la Prusse les charges et les sacrifices d'une guerre! Mon peuple le sait; Dieu le sait aussi, lui qui sonde les cœurs! »

Arrivé à ce point du récit, l'éminent historien Chiala est saisi d'un noble scrupule de vérité : « C'était bon à soutenir avant la guerre, dit-il; mais maintenant, il faut le reconnaître, *les provocateurs furent nous*, l'Italie et la Prusse (2). » Dès avril, Eugène Forcade, exprimait la même opinion (3) : « La provocation calculée, opiniâtre vient de la Prusse; le rôle de l'agression morale appartient uniquement à M. de Bismarck. Si la conclusion de cette discussion devait être une prise d'armes, l'Autriche « aurait beau commencer les hostilités, c'est le gouvernement prussien qui aurait été moralement le véritable agresseur. »

Bismarck est encore plus étourdissant que son roi : « La responsabilité de la guerre retombera sur ceux qui par leur hostilité auront créé cette situation et qui auront repoussé au dernier moment la main que la Prusse leur tendait. Nous pouvons en appeler avec *une conscience tranquille* au jugement des hommes d'État impartiaux pour décider de quel côté il a été fait preuve de conciliation et d'*amour de la paix* jusqu'au dernier moment. » Quels autres en effet que des calomniateurs peuvent se permettre

(1) Rapport de Clermont-Tonnerre, notre attaché militaire à Berlin, 20 juin 1866.
(2) *Preliminari della guerra del 1866*, t. I, p. 233.
(3) *Revue des Deux Mondes*, 1er avril 1866.

de prétendre que Bismarck n'ait pas été le plus doux, le moins provocateur, le plus pacifique des ministres? Il a dit, il est vrai, à Govone, dès leur première entrevue, que la Prusse était décidée à amener la guerre. Il a signé avec l'Italie un traité d'alliance offensive et défensive impliquant l'espérance que la guerre éclaterait dans trois mois. Il a confié à Barral son embarras à trouver un *casus belli* et s'est plaint de l'hostilité de toute la diplomatie prussienne à ses projets belliqueux. Il a raconté à Govone qu'il présenterait un projet de réforme fédérale à la Diète, espérant qu'il en sortirait une grande confusion, puis la guerre. Il s'est désolé quand le conflit prenait une tournure pacifique. Il a confié aux négociateurs italiens l'espérance d'entraîner le Roi à la guerre malgré ses tendances pacifiques. Il n'a pas caché son désappointement à Benedetti de tous les incidens qui contrecarraient ses machinations belliqueuses. Govone, Barral, Benedetti, tous ses interlocuteurs, égarés par un vertige de l'oreille, ont mal compris et il a dit : Paix, là où ils ont entendu Guerre!

Une telle tranquillité de conscience dans l'affirmation mensongère épouvante. J'imagine qu'après avoir signé sa circulaire, à la fin de son travail nocturne, aux dernières lueurs de sa lampe expirante, redressant sa haute taille, dans sa robe de chambre verte, d'un air de suprême mépris envers ceux qui allaient lire son épître et y croire, il a dû répéter une de ses maximes familières : « Les gens sont tout de même plus bêtes que je ne me le figurais » ou plutôt il a dû s'écrier, avec le Cantorbery de Shakspeare : « C'est moi qui fais le mal, et c'est moi qui commence à crier le premier. Je mets à la charge d'autrui la responsabilité des méfaits que j'ai tramés. C'est moi qui ai mis Clarence à l'ombre et je gémis sur son sort devant ces naïves dupes. Ils le croient maintenant.., et je leur dis, avec une citation de l'Écriture, que nous devons rendre le bien pour le mal; et c'est ainsi que je revêts la nudité de ma scélératesse de vieilles loques de phrases volées aux livres sacrés, et que je parais un saint alors que je remplis davantage la personne du diable. »

ÉMILE OLLIVIER.

ELIAS PORTOLÙ

DEUXIÈME PARTIE (1)

III

Les bruits s'éteignirent lentement, et tout fut silence dans cette espèce de clan endormi. Elias rentra et se coucha à côté de Pietro, sur la même botte d'herbe qui exhalait un âcre parfum sauvage. Par toute la *cumbissia* étaient éparses des couches d'herbe; quelques feux brillaient encore, éclaboussant de mobiles clartés rougeâtres cette vaste scène muette. On voyait apparaître et disparaître une longue barbe, un vêtement laineux, un visage de femme, une selle, un chien accroupi devant un foyer, un fusil pendu à la muraille. Elias ne pouvait dormir : il croyait percevoir l'haleine de Maddalena, couchée entre Zia Annedda et Zio Portolù; et il continuait à éprouver des désirs qui le mettaient au désespoir, à ruminer des pensées étranges

« Non, ne crains rien, mon frère! disait-il mentalement à Pietro. Alors même qu'elle viendrait se jeter entre mes bras, je la repousserais. Je ne veux pas d'elle, car elle t'appartient. Si elle appartenait à un autre, je la lui prendrais, dût-il m'en coûter de retourner *là-bas*. Mais elle t'appartient. Dors tranquille, mon frère. Moi aussi je prendrai femme, bientôt, le plus tôt possible. Je demanderai Paska, la fille du prieur. »

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril.

Et ensuite il se disait à lui-même :

« En vérité, je suis fou. Qu'ai-je besoin de prendre femme? Qu'ai-je besoin de penser aux femmes? Ne peut-on vivre sans les femmes? N'ai-je pas vécu trois années sans même en voir une seule? Peut-être est-ce pour cela que, aussitôt après mon retour, je me suis amouraché de la première que j'ai vue. Mais je suis fou. Je ne veux plus m'occuper des femmes, qui font devenir fou. Je veux dormir. »

Mais il ne pouvait dormir; il se tournait et se retournait continuellement. Ainsi il passa la nuit presque entière; et il fut pourtant l'un des premiers à s'éveiller. Par la petite fenêtre ouverte sur un fond d'argent, l'humide fraîcheur de l'aube pénétrait dans la salle. Déjà Zia Annedda et Maddalena préparaient le café, encore ensommeillées. Elias se souleva sur sa couche, pâle comme un cadavre, les cheveux en désordre et la gorge serrée.

— Bonjour, lui dit Maddalena en le regardant. Mais voyez donc, Zia Annedda : votre fils a sur le visage la couleur de la cire. Vite, donnez-lui une tasse de café.

— Est-ce que tu es malade, mon enfant?

— Je crois que je me suis enrhumé, répondit-il d'une voix rauque, en toussant. Donnez-moi à boire. Où est notre cruche?

Il chercha, prit la cruche et but avidement. Maddalena le regardait toujours, et elle riait.

— Pourquoi ris-tu? lui demanda-t-il en déposant la cruche. Parce que je bois sitôt levé? Cela signifie que je me suis enivré hier soir. Eh bien, quoi? Le vin est fait pour les hommes.

— Mais tu n'es pas un homme, toi, intervint Zio Portolù, qui avait déjà bu l'eau-de-vie. Tu es une bamboche de fromage frais. Il suffit qu'une petite femme te souffle dessus, pff... et te voilà terrassé, mort, anéanti!

— Soit! répliqua Elias piqué. Il suffit qu'une petite femme me souffle dessus, et me voilà mort. Mais je vous prie tous de me laisser en paix.

— Oh! quelle mauvaise humeur terrible! s'écria Maddalena. On dirait que c'est parce que je suis ici.

— Oui, justement, c'est parce que tu es ici.

— La tourterelle! clama Zio Portolù en élargissant les bras. La tourterelle qui égaie tous les lieux où elle passe! Et mon fils, cette bamboche aux yeux de chat, dit qu'elle le met de mauvaise humeur? Va, va, fais-moi le plaisir de t'en aller, enfant du diable!

Si tu es de mauvaise humeur, va te pendre. Mais ce qu'il y a de certain, c'est que jamais tu n'apporteras à Zio Portolù une autre rose comme celle-ci, pour égayer sa maison!

— Ces paroles firent au cœur d'Elias une cruelle blessure; car elles lui rappelèrent soudain que, d'ici à quelques semaines, Maddalena viendrait habiter chez eux comme épouse de Pietro. Ce serait pour lui un grand martyre. Non, il ne pouvait pas s'y résigner.

— Bois ton café, mon enfant, lui dit Zia Annedda. Prends ce biscuit et sois gai, puisque nous sommes à la fête. Si nous sommes tristes, saint François s'en offensera.

— Mais je suis gai, maman, je suis gai comme un oiseau.

Et, se tournant vers le foyer du prieur :

— Ohé! s'écria-t-il, bonjour, Pâque fleurie (1)!

Après quoi, il ne se passa plus rien d'intéressant, ni ce jour-là ni le lendemain, au foyer des Portolù. Dès la veille de la fête, beaucoup de gens arrivèrent de Nuoro et des villages voisins. Notamment, par le sentier raide, creusé dans la montagne entre des halliers de genêt fleuri, des femmes descendaient de Lula, en longues files, bizarrement vêtues, la tête allongée à l'excès par une coiffe recouverte d'un grand foulard à franges, avec des cottes de bure très pesantes et très courtes, avec de longs rosaires dont les grains étaient reliés par d'étranges ornemens d'argent.

Les Portolù eurent de nombreux hôtes, ce qui fit qu'Elias et Pietro furent entraînés de côté et d'autre, pendant toute la journée, par les jeunes gens de Nuoro venus à la fête. Ils s'enivrèrent tous jusqu'à perdre la raison, chantèrent, dansèrent, hurlèrent. Par instans, on aurait cru Elias tombé en démence; il riait jusqu'à devenir violet, avec ses yeux verts, et il poussait d'étranges cris de joie, des *uaih* longs, gutturaux, trillés, qui ressemblaient aux appels de bataille émis par quelque guerrier sauvage.

Souvent Maddalena, qui aidait Zia Annedda à préparer les repas, à servir le vin et à verser le café pour les hôtes, regardait Elias de travers et murmurait :

— Il est très gai, votre fils, Zia Annedda. Voyez comme il est rouge! Comme il rit!

Zia Annedda regardait Elias et soupirait; et elle sentait une

(1) Jeu de mots intraduisible sur le nom de la jeune fille, *Paska*.

épine dans son cœur. Dès qu'elle eut un moment de loisir, elle vint à l'église et se mit en prières.

— Ah! *santu Franziscu meu*, mon bon saint François, retirez-moi cette épine du cœur. Elias, mon fils, est en train de reprendre la mauvaise route : voilà qu'il s'enivre, qu'il se dévergonde, qu'il n'est plus le même. Et il avait l'air si bon, à son retour! Il promettait tant de choses! Ayez pitié de nous, saint François, mon cher petit saint François! Faites qu'il rentre dans la droite voie; convertissez-le ; détachez-le des vices, des mauvais compagnons, des choses du siècle!

Sévère, presque farouche, le grand Saint écoutait du haut de son autel grossièrement orné de flamboyantes roses des quatre saisons. Et il parut exaucer d'une façon étonnante la prière de Zia Annedda; car, cette soirée même, pendant le souper, Elias exprima une sienne idée. On parlait de l'abbé Porcheddu, dont les uns critiquaient la conduite et dont les autres faisaient des gorges chaudes. Elias, encore ivre, mais pas trop, prit la défense de son ami; et finalement il déclara :

— Au surplus, aboyez tant que vous voudrez, chiens galeux; déchirez-le à belles dents. Il se fiche de vous, il est plus heureux que le pape. Et moi aussi, je me ferai prêtre!

Tout le monde se mit à rire. Elias insista.

— Pourquoi riez-vous, gueux, claquedens, chiens pelés, brutes? Car vous n'êtes pas autre chose. Eh bien! oui, je me ferai prêtre. Et que faut-il pour cela? Le latin, je sais le lire. Et j'espère que je vous porterai le viatique à tous et que je vous enterrerai tous, morts de faim!

— Et moi aussi, frère? demanda Pietro.

— Oui, toi aussi!

— Et moi aussi? demanda Maddalena.

— Oui, toi aussi! hurla Elias furieux. Toi aussi! Et pourquoi pas? Est-ce parce que tu es une femme? Mais, à mes yeux, les hommes et les femmes se valent. Que dis-je? les femmes me déplaisent encore plus que les hommes.

— Tout cela ne signifie rien, dit Zio Portolù, qui écoutait avec une extrême attention les paroles d'Elias. Revenons à la question. Donc, tu te ferais prêtre?

— M'est avis que oui! cria Elias en se versant à boire. Buvez! buvez! Emplissez les verres et trinquons!

Les verres furent emplis jusqu'au bord.

— Doucement, doucement! s'écria Zio Portolù au milieu de l'allégresse générale. Raisonnons, avant de boire!

— Qui ne boit pas n'est pas un homme, père! dit Pietro, répétant l'axiome qu'il avait tant de fois entendu sortir des lèvres paternelles.

Alors, le père se fâcha pour tout de bon et vociféra :

— Mais les bêtes mêmes raisonnent, fils du diable! Quant à toi, respecte ton père et rends grâce à la présence de ces amis et de cette tourterelle; car, s'ils n'étaient pas là, je te donnerais autant de soufflets que tu as de cheveux sur la tête!

— Oh, oh, Zio Portolù, vous allez trop loin! Parler ainsi à un fiancé! dit la jeune fille.

— Ma chère Maddalena, je suis mort, si tu ne viens à mon aide! cria Pietro en riant.

— Va donc à son aide, ma tourterelle! répliqua ironiquement Zio Portolù.

Et il se tourna de nouveau vers Elias, lui demanda s'il avait parlé sérieusement. Mais Elias buvait, riait, faisait du tapage; il ne répondit pas aussitôt, et l'annonce de son bizarre dessein se perdit parmi la bruyante gaîté des convives.

Toutefois, quelqu'un avait accueilli la nouvelle avec un cœur tremblant: Zia Annedda. Elle se taisait, un peu par décorum, un peu parce qu'elle ne réussissait pas à saisir tout ce que l'on disait; mais elle regardait autour d'elle avec des yeux attentifs. De temps à autre, Maddalena se penchait vers la sourde pour lui répéter dans le cou telle ou telle chose; et Zia Annedda approuvait de la tête avec un sourire. « Ah! si Elias avait parlé sérieusement! Mais était-ce possible? Un si grand miracle! Pourtant, saint François avait le pouvoir de faire ce miracle et beaucoup d'autres? Elias était jeune encore, il pouvait étudier, il pouvait réussir. Et cette voie, c'était véritablement la sienne : la voie du Seigneur; car, s'il restait dans le monde, il était un jeune homme perdu. » Ainsi pensait Zia Annedda, parce qu'elle connaissait bien son fils.

Dès qu'elle put disposer d'un instant, elle entra dans l'église pour remercier le Saint de l'idée qui était subitement venue à Elias. Il faisait nuit; les lampes oscillaient devant l'autel, répandant des ombres et des clartés tremblantes sous la nef déserte. Le grand Saint, obscur et morne, semblait assoupi parmi ses roses des quatre saisons. En entrant, Zia Annedda se mit d'abord

à genoux; puis elle alla s'asseoir au fond de l'église et pria. Sa pensée était toujours occupée d'Elias ; il lui semblait déjà qu'elle voyait son fils prêtre, il lui semblait déjà qu'elle recevait les dons de froment, les petites bouteilles de vin bouchées avec des fleurs, les tourtes et les *gattos* (1) dont les amis feraient présent au nouveau prêtre.

Tandis qu'elle priait et rêvait ainsi, elle vit entrer Maddalena. La jeune fille, qui venait la chercher, s'approcha et s'assit à côté d'elle.

— Ah ! vous êtes ici ? dit-elle tout bas à Zia Annedda. Nous commencions à être en peine de vous. Mais j'ai pensé tout de suite que je vous trouverais dans l'église.

— Je vous rejoindrai tout à l'heure.

— Alors, je reste avec vous en attendant.

Elles se turent. De la cour arrivaient des bruits confus, des chants et des mélodies rêveuses qui vibraient dans la nuit pure. Une harmonieuse voix de ténor chantait au loin, peut-être sur la lande, parmi d'autres voix qui l'accompagnaient avec la cadence plaintive qu'ont toujours les chants de Nuoro. Ce chœur lointain, cette voix sonore que semblait imprégner la solennelle tristesse de la lande, de la nuit, de la solitude, montaient et se répandaient à travers les rumeurs de la foule et emplissaient l'air de rêves mélancoliques.

Maddalena écoutait, envahie par un profond sentiment de désolation. Tour à tour, il lui semblait reconnaître et ne plus reconnaître cette voix. Était-ce Pietro ? Était-ce Elias ? Elle ne le savait pas, non, elle ne le savait pas ; mais cette voix et ce chant en chœur, exhalés dans la nuit, lui donnaient une étrange ivresse de mélancolie morbide. Et Zia Annedda continuait à songer, continuait à prier, sans s'apercevoir que Maddalena frémissait et palpitait à côté d'elle comme un oiseau pris de passion.

Mais, tout à coup, les pensées des deux femmes suspendirent leur cours : un homme entrait, s'avançait vers l'autel, d'un pas incertain. C'était celui qui occupait toute leur âme : c'était Elias. Il s'agenouilla sur les degrés de l'autel, avec son bonnet jeté sur l'épaule gauche, et il commença de se frapper la poitrine et le front, de gémir sourdement. La rougeâtre clarté mobile de la lampe oscillante l'illuminait d'en haut et faisait

(1) Friandise nuorésienne qui se fait avec des amandes, du sucre et du miel.

luire ses cheveux. Il ne croyait pas être vu, et, dans sa ferveur douloureuse, il continuait à gémir et à se frapper le front et la poitrine.

Les deux femmes regardaient, retenant leur souffle; et Zia Annedda se sentait presque heureuse de la douleur de son fils. « Il se repent de s'être enivré, pensait-elle; il prend de bonnes résolutions. Soyez béni, saint François, mon cher petit saint François! » Puis, s'adressant tout bas à Maddalena :

— Viens, dit-elle. Sortons. Il pourrait nous voir, et il aurait honte.

Elle emmena la jeune fille hors de l'église.

— Qu'est-ce qu'il a? demanda celle-ci, très troublée.

— Il se repent de la débauche qu'il a faite. Il est très pieux, ma fille.

— Ah!

— Il est emporté, quelquefois; mais, ma fille, c'est un jeune homme qui a de la conscience. Oh! oui, beaucoup de conscience!

— Ah!

— Oui, oui, ma fille, beaucoup de conscience. Il peut lui arriver d'être induit en tentation : car tu sais que le diable nous guette sans cesse; mais Elias sait le combattre, et il mourrait plutôt que de commettre un péché mortel. Quelquefois, la tentation réussit à le vaincre en de petites choses, comme aujourd'hui, par exemple : tu as vu qu'il s'est enivré et qu'il a dit de mauvaises paroles. Mais, ensuite, il se repent amèrement.

— Ah! dit pour la troisième fois Maddalena.

Et, sans savoir pourquoi, la jeune fille sentit que ses paupières se mouillaient.

Les deux femmes traversèrent la cour et rentrèrent dans la *cumbissia*. Zio Portolù, Pietro et leurs amis s'étaient réunis autour du foyer. Les uns chantaient, les autres jouaient, assis par terre. Maddalena, plus sérieuse et plus posée que d'habitude, alla s'asseoir un peu à l'écart, près de la fenêtre, dans l'ombre.

Au bout de quelques instans, Pietro s'approcha d'elle et l'enveloppa d'un regard passionné.

— Tu es bien sérieuse, Maddalena, lui dit-il. Pourquoi? Est-ce que tu as vu Elias? Est-ce qu'il t'a dit quelque chose?

— Non, je ne l'ai pas vu.

— Il est de mauvaise humeur. Laisse-le dire, tu sais; ne fais pas attention à ses paroles. Il traite ainsi tout le monde.

— Mais qu'est-ce que cela peut me faire ? répliqua-t-elle avec vivacité. D'ailleurs, il ne m'a rien dit de mal.

— Et puis, tu es prudente. N'est-ce pas, que tu es prudente ? dit Pietro avec une voix pleine de caresses, en lui posant une main sur les épaules.

— Laisse-moi ! répondit-elle de mauvaise grâce. Va-t'en jouer !

— Non, Maddalena ; je reste ici.

— Va-t'en !

— Non.

— Zio Portolù, dites à votre fils qu'il retourne jouer.

— Pietro, mon fils, laisse en paix la tourterelle... Viens ici, tout de suite !... Ou veux-tu que je me lève?

Pietro reprit sa place au foyer.

— Eh ! eh ! le vieux renard sait se faire obéir ! dit une personne de l'assistance.

Maddalena se tourna complètement vers la fenêtre et se mit à regarder dehors, l'esprit très loin de la scène bruyante qui se passait derrière elle, ses beaux yeux perdus dans un rêve triste. La nuit était tiède et voilée ; la lune voguait vers le sud, dans un lac d'immobiles vapeurs aux tons d'argent ; les buissons noirs de la lande, s'estompant sur des fonds cendrés, exhalaient des parfums sauvages.

Maddalena pensait à Elias. Et voilà que, pour la seconde fois, comme si cette figure eût été évoquée par l'inconsciente suggestion de sa pensée, elle vit le jeune homme apparaître devant elle à l'improviste. Il passa sous la fenêtre et s'éloigna dans la vaporeuse clarté lunaire. « Où allait-il ? Où allait-il ? » Maddalena sentit un flot de larmes lui monter aux yeux, un frémissement lui traverser les entrailles et lui gonfler la gorge. Elle aurait voulu s'élancer par la fenêtre, courir après Elias et le saisir dans ses bras et l'étouffer dans la violence de son étreinte. Mais il disparut ; et elle ravala secrètement ses larmes.

Elias avait prononcé son vœu ; il avait dit mentalement à Pietro : « Frère, tu peux dormir sans crainte ; elle t'appartient. Alors même qu'elle viendrait se jeter entre mes bras, je la repousserais. » Maintenant que les vapeurs du vin étaient dissipées, il se sentait fort ; et, après la crise qui l'avait jeté aux pieds du Saint, il était même presque gai. Tous les projets disparates qui, fermentant sous l'action de l'alcool et des regards de Mad-

dalena, lui avaient tourbillonné ce jour-là dans le cerveau, — l'idée de se faire prêtre, l'idée de demander en mariage la fille du prieur, — tout cela s'était évaporé avec l'ivresse. Maintenant, il se sentait calme et même un peu honteux de tout ce qu'il avait pensé et dit ce jour-là.

Il alla voir les chevaux qui paissaient tranquillement au clair de lune ; il les fit boire : puis, il retourna vers l'église. « On s'en retournera demain, pensait-il; et, après-demain, je regagnerai la bergerie. Je demeurerai des mois entiers hors de la ville, avec mon père, avec ce naïf Mattia, avec mes amis les pâtres. Quelle belle vie ! Lorsque je serai seul là-bas, toutes les journées d'à présent, toutes les extravagances d'à présent me paraîtront un rêve. Ah ! oui, les fêtes sont belles et les saints sont bons ; mais le vin, la compagnie, les loisirs allument le sang ; et celui qui n'est pas sage, très sage, peut commettre de grandes erreurs et être induit en tentation. Et maintenant, c'est bien : je vais me coucher et dormir : car, la nuit dernière, je n'ai pas reposé une minute. Et demain... on partira ; et après-demain je serai loin, très loin... Quoi donc, Elias Portolù ? Est-ce que tu aurais peur de toi-même ?... Mais que vois-je ? Un homme couché sous ce buisson ?... Non, ce n'est pas un homme. Qu'est-ce donc ?... Oui, c'est un homme... Oh ! l'abbé Porcheddu !... »

Il se pencha, plein d'étonnement, et il secoua le dormeur.

— Eh bien ! eh bien ! abbé Porcheddu ! Qu'est-ce que cela veut dire ? Pourquoi êtes-vous ici ? Ne savez-vous pas que l'air du soir peut vous faire mal et qu'il y a des couleuvres et des insectes dans l'herbe ?

Après maintes secousses vigoureuses, l'abbé Porcheddu s'éveilla; tout effaré, il eut peine à reconnaître Elias, écarquilla les yeux à plusieurs reprises ; et enfin il réussit à se reprendre et à se mettre debout.

— Ah ! oui, j'étais sorti après souper ; je voulais faire une petite promenade ; mais je crois que je me suis endormi.

— Et moi aussi, je le crois ! Si je ne vous avais point aperçu par hasard, qui sait combien de temps vous seriez resté sous ce buisson ; et nous aurions été fort inquiets en ne vous voyant pas revenir.

— Ne va pas au moins t'imaginer que j'aie beaucoup bu, mon cher. Non. L'envie de sortir m'était venue en voyant la lune,

et je me suis assis à cette place. Tu ne sais probablement pas que je fus poète, jadis?

— Oh, oh!

— Te plaît-il que nous nous asseyions un peu ici? Regarde comme la nuit est belle!... Oui, je fus poète; et j'ai même publié une poésie. Mais, comme c'était une poésie d'amour, qu'est-ce qu'a fait Monseigneur? Il m'a envoyé dire que j'eusse à ne pas recommencer, parce que ce n'étaient pas choses convenables pour un prêtre.

— Et vous, abbé Porcheddu?...

— Et moi, je n'ai pas recommencé... Je me suis bien aperçu, mon enfant, que tu m'as cru fou...

— Oh! abbé Porcheddu!

— Oui, fou. Mais je suis un fou qui ne fait de mal à personne et qui, à plus forte raison, ne s'en fait pas à lui-même. J'ai toujours su vivre; j'ai toujours été jovial, mais prudent. Voilà pourquoi je n'ai pas recommencé; mais j'ai gardé l'habitude de rêver, à mes heures... Regarde, mon enfant, comme la nuit est belle! C'est une de ces nuits qui invitent à réfléchir, à faire un retour sur sa propre vie, à se repentir de ses mauvaises actions, à former de bons propos pour l'avenir. Tu es intelligent, Elias Portolù; tu n'es pas un malheureux pâtre quelconque; tu as étudié, tu as souffert; et tu peux comprendre ces choses-là.

— C'est vrai, dit Elias d'une voix profonde.

L'abbé Porcheddu, la face levée, contemplait la lune. Elias leva aussi le visage et regarda le ciel; il se sentait étrangement attendri.

— Oui, mon enfant, continua l'autre, toutes ces choses-là, tu les comprends. Je me suis rendu compte que tu es intelligent; et tu regardes la lune, non pas pour deviner l'heure, comme tous les pâtres, mais avec un sentiment élevé, solennel.

A vrai dire, Elias, malgré son intelligence, ne saisit pas très bien les dernières paroles de l'abbé.

— Toi aussi, peut-être, tu es poète un tantinet, et tu pourrais composer des poésies d'amour...

— Oh! pour cela, non, abbé Porcheddu!

L'abbé Porcheddu se tut quelques instans, recueilli, pensif. Elias regardait toujours la lune, en se demandant involontairement s'il saurait composer une poésie... pour Maddalena. « Ah, grand Dieu! voilà qu'il s'oubliait et que le démon reprenait son empire! »

Mais enfin, la voix de l'abbé Porcheddu se fit entendre, un peu grave, un peu tremblée, confidentielle et pourtant vibrante, dans ce grand silence de lune voilée, de lande déserte.

— Tu regardes la lune, Elias Portolù, et tu penses à composer une poésie... C'est cela : j'ai bien deviné. Tu es amoureux.

— Abbé Porcheddu ! s'écria Elias plein d'épouvante, en baissant les yeux.

Et il eut la brusque sensation que l'homme qui était à côté de lui connaissait son douloureux secret ; et il rougit de honte et de colère. Il aurait voulu se jeter sur l'abbé Porcheddu et l'étrangler.

— Tu es amoureux de Maddalena... Eh ! ne rougis pas, ne te mets pas en colère, mon enfant. Je l'ai deviné ; mais ne t'effraie pas, ne crois pas que tout le monde comprenne les choses comme les comprend l'abbé Porcheddu. D'ailleurs, qu'y a-t-il de honteux à cela ? Elle est une femme et tu es un homme ; et, en tant qu'homme, tu es sujet aux passions humaines, aux tentations, comme dirait ta mère Zia Annedda. Ce qu'il y a de honteux, mon enfant, ce n'est pas d'être tenté, c'est de ne pas savoir se vaincre. Mais toi, tu sauras te vaincre. Maddalena...

— Parlez plus bas ! dit Elias.

— Maddalena est pour toi quelque chose de sacré. Quand tu la regardes, c'est comme si tu regardais une sainte. Tu l'as compris, n'est-ce pas ?

— Oui, je... je l'ai compris ! murmura Elias.

— Tu l'as compris... C'est très bien. J'avais raison de dire que tu es intelligent. Vois : pourquoi Dieu a-t-il créé le jour et la nuit ? Le jour, c'est afin de donner facilité au démon de nous combattre ; la nuit, c'est afin que nous puissions rentrer en nous-mêmes et vaincre nos tentations. Les nuits comme celle-ci sont faites pour cela ; car, durant ces nuits si calmes, au milieu du silence, nous devons spécialement réfléchir que la vie est brève, que la mort vient lorsqu'on y pense le moins, et que, de toute notre existence, nous ne porterons rien devant le Seigneur excepté nos bonnes œuvres, le devoir accompli, les tentations vaincues.

— Et la poésie ? demanda Elias en souriant à fleur de lèvres.

Il semblait heureux de prendre l'abbé Porcheddu en contradiction avec lui-même ; mais son accent trahissait l'émoi de son cœur.

— La poésie la plus belle, c'est la voix de notre conscience quand elle nous dit que nous avons fait notre devoir. Eh, eh, qu'est-ce que tu dis de cela, Elias Portolù?

— Je dis que c'est vrai.

— Parfaitement. Et maintenant, nous pouvons nous en aller. Il commence à faire humide, et tu m'as dit qu'il y a des couleuvres. Allons, donne-moi la main, aide-moi à me relever. Ah! je n'ai plus vingt ans pour sauter comme toi... Bravo! Merci... Permets-moi de m'appuyer sur ton bras...

Il prit le bras d'Elias. Puis, quelques minutes plus tard, comme ils se dirigeaient vers l'église :

— Qu'est-ce que tu penses de l'abbé Porcheddu? demanda-t-il au jeune homme. C'est un fou; mais il à beau rentrer tard, boire, chanter, jeter le pain aux chiens, il n'est pas mauvais. La conscience, la conscience avant tout, Elias Portolù! N'oublie jamais la conscience!... Oh! qu'est-ce que j'aperçois là? Une chose noire? Regarde!... Serait-ce une couleuvre?

— Non, c'est une racine.

— En nous voyant revenir ainsi, les gens vont croire que je suis ivre. Mais je ne m'en soucie guère, puisque je ne le suis pas... Toi, mon enfant, crois-tu que je le suis?

— Oh! non, s'écria Elias avec vivacité.

— Bon. Alors, tu te rappelleras toujours mes paroles?

— Oui, toujours.

— J'aime ta famille,... commença l'abbé Porcheddu.

Et soudain il se repentit d'avoir dit ce mot-là, changea prestement de discours; pendant l'heure entière qu'il passa encore avec Elias, il ne toucha plus à aucune question intime. Le nom de Maddalena ne fut plus prononcé. Mais, à présent, Elias se sentait un autre homme : fort, calme, presque froid, décidé à lutter énergiquement contre lui-même.

Le lendemain matin, on partit. Déjà l'ancien prieur avait remis la bannière, la niche et les clefs au nouveau prieur, désigné la veille par le sort; la prieuresse avait partagé le pain, les provisions qui restaient et la dernière chaudière de *filindeu* (1) entre les familles de la grande *cumbissia*. Les préparatifs pour le départ avaient commencé dès l'aube; les chariots avaient été chargés, les chevaux sellés, les besaces emplies. On se mit en

(1) Espèce de soupe épaisse qui peut aussi se manger froide.

marche après la messe, et le nouveau prieur ferma la grande porte. Les maisonnettes, l'église, la lande redevinrent désertes, profilées sur le ciel bleu, sur le fond des montagnes pittoresques et solitaires.

Adieu ! Maintenant le hibou va reprendre son cri prolongé, cadencé, qui vibre à travers le silence infini de la brousse. Dans les nuits qu'embaume le lentisque, dans les longs jours lumineux, il est le roi de la lande déserte, il y commande seul ; et son cri mélancolique ressemble au frisson d'un rêve sauvage. Adieu !... Les chevaux trottent, galopent, descendent et montent par les gorges vertes de la montagne ; la bonne et fière tribu des *parens* et des dévots de saint François retourne à sa petite ville, là-bas, derrière les pentes fraîches de l'Orthobene ; elle retourne à son travail, à ses étables, à ses moissons d'argent qui ondulent comme des lacs au milieu des arbres. La fête est finie.

Zio Portolù avait pris en croupe Zia Annedda, et Pietro avait pris sa fiancée. Cette fois, Elias galopait avec les premiers de la caravane ; et souvent il s'élançait au galop, lui aussi, les narines frémissantes et les yeux ardens, comme enivré par la brise tiède et chargée de senteurs forestières qui agitait les maquis en fleurs et dont les fortes caresses le frappaient au visage. D'ailleurs, il était sérieux ; il ne chantait pas, ne criait pas comme les autres, ne tournait pas même les yeux vers Paska, la fille de l'ex-prieur, quand il se trouvait auprès d'elle. Celle-ci ne manquait pas alors de lui envoyer un regard tendre, quoique timide. Mais il se disait : « Pourquoi tromperais-je quelqu'un, et surtout une jeune fille innocente ? Non, je ne dois tromper personne, et moi encore moins que les autres ! » Il se rappelait les paroles de l'abbé Porcheddu et les bonnes résolutions prises la nuit précédente ; c'était pour ce motif qu'il ne faisait pas attention à Paska, qu'il s'éloignait de Maddalena, et que, sans avoir la conscience nette de son dessein, il essayait de se fuir lui-même en se donnant l'ivresse innocente du galop sur un cheval rapide.

Zio Portolù et Zia Annedda avaient pour monture la jument que suivait le petit poulain. Pietro et Maddalena avaient un cheval très doux, mais un peu maigre et se fatiguant vite ; aussi marchaient-ils les derniers, et Zio Portolù ne cessait d'avoir l'œil sur eux.

Vers midi, on arriva à l'Isalles, sous un bouquet de grands arbres, dans un site charmant ; et, selon l'usage, on mit pied à

terre pour déjeuner, entre les roches tapissées de mousse fleurie, près de l'eau courante. Le campement fut bientôt installé; les feux s'allumèrent, les broches tournèrent, les tables furent servies. C'était un midi merveilleux; les oléandres poussés le long du ruisseau dressaient dans l'air brûlant leurs hautes et larges touffes immobiles, éparses sur un fond de ciel métallique; au loin, parmi le vert intense de la vallée, les moissons resplendissaient au soleil. La niche avec le petit saint François fut déposée à terre, sur un grand foulard étendu; et, après le repas, hommes et femmes se pressèrent à l'entour, s'agenouillèrent, baisèrent la niche et y déposèrent leur offrande. Pietro vint avec Maddalena; et, plutôt pour être vu par elle que pour faire acte de dévotion, il déposa dans la niche une grosse offrande. Puis vint Zia Anneda; puis Elias, qui s'attarda un peu, les yeux tournés vers le petit Saint et pleins de prière. Ah! il avait de nouveau la sensation que son âme s'égarait; la chaleur, la torpeur de ce midi serein, le vin, la présence de Maddalena le torturaient cruellement. Mais le petit Saint écouta sa prière et lui donna le courage de s'éloigner, de se coucher seul près de l'eau, sous les oléandres, seul et fort contre la tentation.

Dans le campement, les femmes babillaient tout en prenant le café ou en s'apprêtant pour le départ; les hommes chantaient ou tiraient à la cible. Elias entendait les coups de fusil tonner, parcourir la vallée, rebondir contre les échos, se répercuter plusieurs fois dans les lointains verts; il percevait des voix éloignées qui se perdaient dans le calme du jour, le gazouillement flûté d'un oiseau, le murmure de l'eau courante; et ses sens commençaient à s'apaiser dans la première douceur du sommeil, lorsqu'une vision lui apparut. C'était Maddalena, descendue à la rivière pour se laver. A l'aspect d'Elias, elle ne se troublait pas; au contraire, elle s'approchait de lui, se penchait sur lui... Ah! c'était trop, c'était trop! Les yeux de cette femme l'ensorcelaient, ardens, fatals. Certes, il n'oubliait pas son vœu : « Pietro, mon frère, alors même qu'elle viendrait se jeter entre mes bras, je la repousserais... » Mais il éprouvait une angoisse, un délire qui le suffoquaient et l'aveuglaient; il aurait voulu prendre la fuite, mais il ne pouvait bouger; et elle était près de lui, et ses yeux mi-clos, ardens sous les larges paupières, et ses lèvres souriantes lui faisaient perdre la raison. Il murmurait : « Maddalena, mon amour... » Mais aussitôt il le regrettait, et il se mettait à gémir

de passion et de douleur : « Pietro! Pietro! Mon frère, mon frère! »

Il se réveilla, frémissant : il était seul, et l'eau murmurait, et les oiseaux gazouillaient; mais on n'entendait plus ni coups de fusil ni voix. Il se leva. « Combien de temps avait-il dormi? » Il regarda le soleil; le soleil déclinait. La caravane s'en était allée; mais le cheval d'Elias était toujours là, sous la garde de deux pâtres auxquels on avait donné tous les restes du déjeuner, en récompense du laitage qu'ils avaient offert. Elias s'attarda un moment avec eux, puis il se remit en route.

Son cheval volait. Le mouvement et l'envie de rejoindre promptement ses compagnons dissipèrent l'impression chaude, mais presque douloureuse, que lui avait laissée son rêve. Après une demi-heure de course, il aperçut Zio Portolù et Zia Annedda, Pietro et Maddalena, arrêtés sur leurs chevaux au haut d'une côte. « On l'attendait donc? » Oui; les autres chevaucheurs étaient déjà loin.

— Eh bien? leur cria-t-il du bas de la côte.

— Que le diable t'emporte! lui répondit son père. Où t'es-tu attardé? Donne ton cheval à Pietro : car le sien est fourbu.

— Non, je ne le lui donnerai pas.

— Elias, mon fils, obéis à ton père! intervint Zia Annedda.

— Non, répéta Elias avec dépit. Vous m'avez laissé tout seul comme une bête. Je ne donnerai pas mon cheval.

— Comme tu voudras, dit Pietro. Mais alors, prends Maddalena en croupe un bout de chemin. Nous ne pouvons plus aller ainsi.

« Ah! qu'est-ce que tu as dit, mon frère! » s'écria intérieurement Elias. Et il se repentit d'avoir refusé son cheval. Mais il ne pouvait refuser ce que Pietro lui demandait maintenant; et il n'eut pas même la force de contenir au fond de son cœur un mouvement de joie.

A la descente, lorsqu'il sentit le buste souple de Maddalena qui s'abandonnait un peu trop contre lui, le bras de Maddalena qui se serrait un peu trop autour de sa taille, il se rappela son rêve, car il croyait aux songes, et il se tint sur ses gardes.

Portés sur le cheval robuste, parmi les détours et les côtes, dans les sentiers creux et abrités sous des buissons fleuris, quelquefois Elias et Maddalena se trouvaient seuls quelques minutes, muets, enlacés l'un à l'autre, enveloppés dans leur triste amour.

Il y eut un moment où Maddalena, passionnée et faible de nature, ne put se vaincre.

— Elias, dit-elle d'une voix un peu tremblante, excuse-moi si je te donne cet ennui...

— Oh! dit-il en secouant la tête.

— L'année prochaine, c'est ta femme, à toi, que tu porteras en croupe...

— Ma femme?

— Oui : Paska. Et alors, tu seras content.

— Et toi, est-ce que tu ne seras pas contente?

— Oh! moi, je serai morte...

— Morte!... Que dis-tu, Maddalena?

— Morte... à la vie... à l'amour. C'est cela que je voulais dire.

Non seulement sa voix tremblait; mais sa main aussi tremblait, passée à la ceinture d'Elias, mais toute sa personne tremblait, abandonnée contre les épaules du jeune homme. Et lui, il vibra tout entier comme une corde qui se brise, et une ombre voila ses yeux : il éprouvait la même angoisse, la même ivresse qu'il avait éprouvées dans son rêve.

— Maddalena!... murmura-t-il en lui serrant la main.

Mais il se raidit aussitôt; et, à voix haute :

— J'ai cru que tu allais tomber. Tiens-toi droite, bien en équilibre.

Dans son âme résonnaient, fortes, impérieuses, les paroles de l'abbé Porcheddu; et de nouveau son vœu lui vibra au cœur : « Sois tranquille, Pietro, mon frère! Alors même qu'elle viendrait se jeter entre mes bras, je la repousserais! »

Nuoro était proche, là-bas, sur la lisière de la vallée qu'illuminait le soleil couchant. La caravane avait fait halte à mi-côte, sur les chevaux las et en sueur, pour attendre que tout le monde eût rejoint; car il fallait rentrer tous ensemble au pays et faire trois fois à cheval le tour de la petite église du Rosario, dont la cloche carillonnait déjà, lointaine, argentine, pour saluer le retour du Saint.

IV

C'est chose faite : maintenant Elias est dans la solitude immense de la *tanca*, animée seulement par quelque cri, par quel-

que sifflet de pâtre, par les clochettes des moutons ou par le mugissement du bétail, bornée par des bois épais de chênes-lièges qui ferment à l'horizon le ciel serein.

La *tanca* des Portolù avait été défrichée plusieurs années auparavant, et elle se déployait ouverte, spacieuse, battue par le soleil. Quelques chênes-lièges seulement se dressaient encore çà et là parmi la verdure des herbages, des maquis, des broussailles; sur les pelouses humides, la végétation était molle, délicate, parfumée de menthe et de thym. Avec le printemps, qui déjà tirait à sa fin, les gras pâturages prenaient un vert doré, lumineux; les chardons épanouissaient leurs fleurs d'or et de violette, les églantiers agitaient leurs roses sauvages. L'herbe ne restait verte et fraîche que sous les arbres et dans les pacages humides. Quoique plate et déboisée, la *tanca* avait des recoins secrets, des anfractuosités et des maquis. Dans certains endroits, le ruisseau coulait entre des bouquets de sureaux où le soleil pénétrait à peine, formant de petits lacs de verdure pleins de mystère, entourés et parsemés de roches, sur lesquelles l'eau venait se précipiter et se briser en murmurant. Près des rives, sur une grande largeur, la végétation se conservait fraîche et tendre; la nuit, l'odeur des joncs et des menthes était presque insupportable. Le troupeau des Portolù, suffisamment nombreux, y pâturait à l'aise; les brebis étaient grosses de leur longue toison emmêlée; déjà les agneaux étaient grands et forts. On devait procéder à la tonte la semaine suivante.

Elias éprouvait une sensation de bien-être physique dans ce lieu solitaire et sauvagement beau où il avait grandi, où s'était écoulée sa première jeunesse. Chaque jour, il allait en reconnaissance et visitait quelque coin, quelque retraite de la *tanca*. Les deux chiens, l'un gros et noir avec des yeux farouches, assis fièrement sous l'arbre auquel il était enchaîné, l'autre, petit, avec le poil roux et hirsute, ressemblant un peu à un marcassin, avaient reconnu leur jeune maître; et celui-ci, en les caressant, avait presque pleuré. Outre les chiens, il y avait encore à la bergerie un gros chat noir; il y avait un petit cochon apprivoisé, rempli de malice, avec de petits yeux vifs et caressans qui avaient quelque chose d'humain; il y avait un beau bélier blanc qui servait de guide aux brebis et leur ouvrait allégrement la route lorsqu'il fallait franchir un pas difficile ou traverser l'eau à gué. Ce bélier, quand il ne paissait pas, se tenait toujours près de

Mattia, était toujours sur ses talons, courait après lui, sautait sur lui, lui faisait mille caresses. Il entrait dans la cabane, tourmentait le chat, jouait avec le petit cochon ou avec le petit chien, dormait aux pieds de son maître. Bref, c'était un animal charmant.

La vie s'écoulait simple et primitive dans la bergerie des Portolù, fréquentée seulement par les pâtres du voisinage ou par quelques voyageurs qui passaient. Les gens suspects, contumax ou autres, n'y fréquentaient pas : Zio Portolù était un homme honnête et énergique; Mattia était trop simple; Elias n'avait aucune envie de renouer les relations qu'il avait eues autrefois ou de s'en faire de nouvelles. A présent, ce jeune homme aimait la solitude; et, durant les premiers jours passés à la bergerie, il fuyait même la compagnie des siens, quand on n'avait pas besoin de son travail. Il errait çà et là, et, lorsqu'il rencontrait des lieux qui lui rappelaient son enfance, il était pris d'émotion. Il s'attendrissait aisément pour la moindre chose; mais, sitôt passé le premier et instinctif émoi de son âme, il s'irritait de ce qu'il croyait être une faiblesse; d'autant plus que, si son frère et surtout son père s'en apercevaient, ils se moquaient de lui.

— Hélas ! hélas ! qu'es-tu maintenant, mon fils Elias ? lui disait Zio Portolù. Tu es un homme de fromage frais. A la moindre chose, tu pâlis comme une femmelette. Ce qu'il faut, c'est être des hommes, des lions : ne s'émouvoir de rien, ne pas changer de visage, ne pas pleurer. Qu'est-ce qu'un homme qui pleure ? Une corne ! Vois ton frère Mattia. Il n'est pas un aigle, et souvent il s'étonne sans beaucoup de raison; mais au moins il ne change pas de couleur; et puis, quelquefois, l'étonnement même est une astuce. Oh ! ne regarde pas ainsi Mattia : il est plus malin que tu ne l'es.

Après ces petits sermons, fréquemment répétés, Elias prenait la résolution d'être malin, lui aussi; mais certaines pensées, certains souvenirs, certaines sensations l'assaillaient si brusquement qu'il n'était plus maître de lui-même; et il recommençait à s'attendrir, à enrager, à être honteux. Il avait emporté avec lui tous les livres qu'il possédait, et ce n'était guère : *la Semaine sainte*, quelques petits ouvrages pieux rapportés de « là-bas, » la *Bataille de Bénévent*, des poésies sardes et une vieille *Botanique* illustrée. Il cacha ces livres dans un lieu sûr, bien à l'abri, sous une roche, près d'un bosquet de sureaux qui était sa place favorite lorsqu'il

voulait se reposer. Mais ce n'était pas tout : Zio Portolù et Mattia (ce dernier savait lire) avaient aussi leur bibliothèque : *I Reali di Francia*, *Guerino detto il Meschino*, les *Fioretti* de saint François. Que de fois Mattia les avait lus pour lui-même, pour son père et pour leurs amis les pâtres ! Et quelle émotion d'enfans ces hommes rudes, qui ne voulaient pas s'émouvoir pour autre chose, éprouvaient chaque fois qu'ils lisaient ou qu'ils écoutaient les aventures de *Guerino* et les légendes des *Fioretti !*

Le livre qu'Elias préférait à tous les autres, c'était la *Semaine sainte*. Déjà il savait presque par cœur les Évangiles, et il les lisait couramment, même en latin. Il s'en allait dans le bosquet des sureaux, à la fraîcheur, à l'ombre embaumée par les joncs, près de l'eau murmurante ; et il relisait la divine parole. A cette heure-là, le travail de la bergerie était achevé; Mattia trottait vers Nuoro, sur la jument suivie de son poulain, avec la sacoche pleine de fromage frais et de recuite; Zio Portolù, assis sur le seuil de la cabane, entaillait et gravait patiemment une courge où il dessinait justement un épisode de *Guerino*, marmottant, parlant à la courge, au canif, à ses doigts, à l'encre qu'il employait ; et les brebis faisaient la sieste à l'ombre des maquis, et le petit cochon, le bélier, le chat et les chiens dormaient. La *tanca* reposait toute dans l'ardeur du soleil, sous le ciel de métal clair qui retombait cendré à l'horizon lointain. Pas une herbe ne se courbait.

Elias relisait son livre, bercé par le murmure de l'eau ; mais, dans cette paix immense, il n'avait pas le cœur tranquille. Souvent, au milieu d'un verset, un souvenir traversait son esprit comme un éclair, s'imposait tyranniquement à sa pensée ; et ce souvenir n'était pas bon, oh non, il n'était pas bon !

Quelquefois, il s'endormait dans le calme profond de midi ; et alors Maddalena ne manquait pas de se présenter à lui en rêve. Et ces rêves le troublaient, l'excitaient douloureusement, lui laissaient une mauvaise impression pour tout le reste de la journée. Il avait espéré que, dans la solitude de la *tanca*, loin d'elle il s'apaiserait, il oublierait ; mais les souvenirs des jours passés à Saint-François, ce rêve au bord de l'Isalle, ce fatal retour étaient trop récens. Il en avait encore le sang embrasé, et sa volonté ne suffisait pas à vaincre une telle ardeur. La solitude, les forces physiques renaissantes accroissaient sa passion.

Mais ce qui l'accroissait plus que tout le reste, c'était l'image

fixe, persistante, indestructible de ce retour après la neuvaine. Presque toujours les rêves d'Elias faisaient réapparaître cette scène; car les épaules, la taille, la main du jeune homme conservaient intacte l'impression charnelle du corps et de la main de Maddalena; et, au souvenir des paroles qu'elle avait dites, son esprit s'égarait de nouveau dans un vertige de plaisir et d'angoisse. Il en frémissait, mais il ne pouvait se vaincre. Parfois, ses lèvres répétaient le vœu prononcé; mais, au même instant, sa pensée allait s'égarer dans ce souvenir. Alors il s'irritait contre lui-même, se couvrait d'injures, aurait voulu se bâtonner, se châtier; mais il ne pouvait se vaincre, cela lui était impossible.

« Mon père a raison, pensait-il. Je ne suis qu'un petit bonhomme de fromage frais, une brute, un sot. Qu'ai-je besoin de penser aux femmes, et surtout à cette femme que mon devoir me défend même de regarder? Ne peut-on vivre sans femmes? Ce qu'il faut, c'est être des hommes, des lions; et moi, je ne suis qu'un agneau, une brebis folle... Mais que puis-je là contre? Ce n'est pas moi qui me suis fait ainsi. Ah! si je m'étais fait moi-même, je me serais donné un cœur de pierre... Qui sait? peut-être qu'avec le temps cette folie me passera. » Telles étaient ses réflexions; mais elles ne lui rendaient pas le courage; car il sentait bien que sa folie durerait longtemps.

Cependant, un désir aigu croissait insensiblement au fond de son cœur: celui de revoir Maddalena. Mais, sur ce point au moins, sa résolution était ferme; que dis-je? il redoutait même le jour où Zia Annedda, Maddalena et Pietro viendraient pour la tonte des brebis. Et, malgré tout, il comptait les jours qui le séparaient de ce jour; et, en même temps qu'il avait peur, il éprouvait un frisson de plaisir à le voir approcher.

La veille de ce jour-là, sur le soir, il était occupé à clore une brèche dans le mur de la *tanca*. Au delà de ce mur s'étendait la *tanca* boisée dont Zio Martinu Monne avait la garde. Où était « le père de la forêt? » Elias ne l'avait pas revu, quoiqu'il eût été deux ou trois fois à sa recherche.

Tout à coup, Zio Martinu sortit du bois et, apercevant Elias, vint près du mur. C'était un vieillard gigantesque, encore droit et robuste, avec de longs cheveux jaunâtres, une épaisse barbe grise, une face qui ressemblait à du bronze ridé. Il était majestueux dans son vêtement sombre, par-dessus lequel il en-

dossait un surtout de cuir graissé, sans manches. On aurait pu le prendre pour un homme préhistorique. Elias poussa une exclamation de joie, franchit le mur, tendit la main au vieux.

— On a rarement le bonheur de vous voir, Zio Martinu ! je vous ai cherché deux fois. Comment va votre santé?

— Bonne rencontre! Et n'aie pas avant cent ans une autre disgrâce comme celle que tu as eue, répondit Zio Martinu, calme, d'une voix forte et avec une prononciation lente. Pour moi, je vais bien. Mais j'ai dû m'absenter plusieurs jours.

Ils s'assirent sur le mur et causèrent longuement. Ils avaient tant de choses à se raconter!

— Le premier soir où je suis revenu à la maison, dit enfin Elias, j'ai rêvé de vous. J'étais dans la cour, chez mes parens; j'étais las; j'avais un peu bu, et je me suis endormi. Et j'ai rêvé de vous; j'ai rêvé que nous étions de même qu'à présent, assis sur ce mur. C'est étrange, comme les rêves se vérifient!

— Oh! oh! dit le vieux, mais sans le moindre étonnement.

Elias ne lui raconta pas précisément ce qu'il avait rêvé; mais il lui demanda :

— Est-ce que vous croyez aux rêves, Zio Martinu?

— Que veux-tu que je te dise? Ce ne sont pas, à proprement parler, les rêves qui se vérifient; mais il arrive souvent que nous prévoyons une chose, que nous y pensons beaucoup, et alors nous la rêvons. Et puis, si cette chose se réalise, il nous semble que c'est notre rêve qui s'est vérifié, tandis que c'est tout simplement une chose qui devait se produire.

Elias admira une fois de plus la sagesse de Zio Martinu, mais il hocha la tête. Il repensait à son rêve sur le bord de l'Isalle. « Avait-il donc prévu et désiré l'entretien qu'il avait eu ensuite avec Maddalena? » Non; il lui semblait bien que non.

— Demain, reprit-il après un moment de silence, nous allons tondre les brebis, Zio Martinu. Vous viendrez à notre cabane, n'est-ce pas? Ma mère y sera, avec mon frère Pietro et sa fiancée.

— Ah! oui, j'ai entendu dire que ton frère se marie. Sa future est-elle bonne?

— Oui, elle paraît être bonne. Elle est belle.

— Eh! la beauté ne suffit pas. Les tableaux sont beaux, et on les accroche à la muraille où ils ne servent que d'ornement. L'essentiel, c'est que la femme soit bonne, qu'elle soit affectionnée à son mari et n'aime aucun autre homme sur la terre.

Elias devint songeur et ne répondit pas. D'ailleurs il se faisait tard, le ciel pâlissait, le bois se taisait dans la quiétude solennelle du soir. Il était l'heure de retourner à la cabane.

— Ainsi, vous viendrez, Zio Martinu? Nous vous attendrons. Ne manquez pas.

— Je viendrai.

— Ne manquez pas! insista Elias en repassant le mur.

— Je n'ai jamais manqué à ma promesse, Elias Portolù. Salue ton père pour moi.

— Bonsoir.

— Bonsoir.

Zio Martinu ne manqua pas à sa promesse; il vint même de très bonne heure et il aida les pâtres à faire les préparatifs pour cette sorte de fête champêtre. L'aube orangée incendiait l'Orient, versait des splendeurs d'or rose sur l'herbe et sur les pierres de la *tanca*. A l'Occident, le bois se taisait, sur les fonds d'un ciel ardoise claire.

Zio Portolù apprêtait la jonchée, faisant rougir une pierre au feu et lui adressant, selon son habitude, des paroles de louange ou de blâme. Elias et Zio Martinu tuaient un agneau aussi gros qu'une brebis, l'écorchaient, lui écartaient les jambes, lui enlevaient les entrailles fumantes.

Pietro et les femmes arrivèrent un peu après le lever du soleil. Ils venaient lentement, sur un char conduit par Pietro. Personne ne se dérangea pour aller à leur rencontre; mais Elias sentit son cœur battre violemment.

Maddalena descendit la première, agile et svelte, secoua ses jupes, aida sa mère et Zia Annedda à descendre.

Zia Annedda avait apporté une abondante provision de pain frais et de vin. Tandis que Pietro déchargeait le char, les femmes s'acheminèrent vers la cabane. Maddalena était plus fraîche et plus gracieuse que jamais; sa chemise très blanche, brodée et empesée, son jupon d'indienne sombre ourlé de bleu dessinaient sa personne bien faite. A peine Elias l'eut-il vue près de lui et fut-il sous l'empire de ces yeux ardens, il se sentit vaincu d'avance. Mais, dans cet affolement de plaisir anxieux, il eut encore la force de penser : « Il faut que je ne me trouve jamais seul avec elle; sans quoi, je suis perdu. Il faut que je me confie à quelqu'un, pour qu'il me suive toujours et ne me laisse jamais seul avec elle, si l'occasion s'en présentait. Oh! j'ai peur de moi-

même! Mais à qui dire cela? A ma mère? A mon père? Non, ce n'est pas possible. A Mattia? Il est incapable de comprendre... Eh bien, je le dirai à Zio Martinu! »

Il respira. Cependant Zio Martinu, solennel, du haut de sa taille gigantesque, regardait la fiancée. Zio Portolù faisait les présentations, en riant de son rire forcé et caustique.

— Eh! eh! sanglier chenu, la vois-tu, la future de Pietro? Elle s'appelle Maddalena, et elle sait filer et coudre, et jamais personne n'a rien dit sur son compte. Regarde-la, cette blanche tourterelle. Ne sens-tu pas qu'elle exhale un parfum de roses?... Et celle-ci, c'est Arrita Scada, la vieille tourterelle. La vois-tu, Zio Martinu?

— Oui, je la vois.

— Bonjour, dit Zia Arrita en se tournant avec curiosité vers le vieux. Vous êtes d'Orune, ce me semble? Vous vivez dans la *tanca* de X...

— Oui, je suis d'Orune, et je vis dans la *tanca* de X...

— Vous causerez plus tard! interrompit Zio Portolù. Pour le moment, allons manger la jonchée et le lait caillé. Allons, allons! Vite, vite!

— Le soleil est à peine levé; ce n'est pas encore l'heure de manger la jonchée, dit Maddalena en riant.

— Ma fille, déclara sur un ton sentencieux Zia Arrita, il faut manger quand on y est invité, que le soleil soit haut ou bas.

— Eh! eh! Martinu Monne, tu l'as entendue, la vieille tourterelle? T'avais-je bien dit qu'elle est sage comme l'eau (1)?

Ils entrèrent dans la cabane où était déjà Mattia avec le chevreau et avec le chat. Puis survint Pietro, et la société fut au complet. Les femmes s'assirent sur des escabeaux de liège; Elias, silencieux, mais non triste, distribua les *corcarjos* (2); et Zio Portolù déboucha les récipiens qui contenaient la jonchée et le lait. Zio Martinu dominait la scène et considérait avec obstination Maddalena. Ils mangèrent et burent de façon copieuse; la jonchée était exquise, et Zio Portolù se serait offensé si ses invités n'avaient pas entièrement vidé les *malunes* (3) de liège.

Aussitôt après le déjeuner, on commença la tonte des brebis. Elles se laissaient prendre, lier, coucher sur l'herbe, sans opposer

(1) Expression proverbiale usitée à Nuoro, pour dire « profondément sage. »
(2) Cuillères faites avec des ongles de brebis.
(3) Sortes d'éclisses pour le laitage.

la moindre résistance; et Mattia et Elias les tondaient adroitement, avec de gros ciseaux à ressort. La laine emmêlée et sale s'amoncelait par terre, à droite et à gauche; et les brebis, délivrées enfin du lacet, retournaient au pâturage, amincies, tranquilles.

Les femmes, comme d'habitude, préparèrent le dîner en réservant à Zio Portolù le soin de faire rôtir l'agneau. Mais Maddalena ne cessait pas de suivre Elias des yeux, attirée par une sorte de fil magique; et, chaque fois qu'il levait les siens, il rencontrait ceux de la jeune fille, qui semblaient vouloir le fasciner.

A un certain moment, ils se trouvèrent seuls: Pietro était allé prendre quelque chose dans la cabane, Mattia poursuivait une brebis plus rétive que les autres, et Zio Martinu était parti pour l'aider. Elias eut une minute d'égarement, de peur et de plaisir indicible, à se trouver seul près de Maddalena, parmi les herbes et les hauts chardons fleuris. Son cœur se mit à battre fortement et un vertige d'amour courut par tout son être, lorsque ses regards rencontrèrent le regard passionné et suppliant de Maddalena. Ce regard disait : « Sauve-moi, sauve-nous! Tu m'aimes, je t'aime. Je suis venue pour te demander de me sauver et de nous sauver, Elias, ô Elias! » Mais, lui, au contraire, il croyait se perdre et la perdre s'il écoutait ce regard, s'il écoutait le cri d'angoisse qui jaillissait de son propre cœur; et il se fit violence à lui-même, parce qu'il voulait son salut. Il détourna les yeux, regarda au loin. La brebis courait dans l'herbe, poursuivie par Zio Martinu et par Mattia, qui cherchaient à la rabattre vers un maquis.

— Les imbéciles! dit Elias. Si j'y étais allé, moi, elle serait tondue maintenant.

Et il s'élança pour les rejoindre, laissant Maddalena seule dans le soleil, parmi l'herbe et les hauts chardons fleuris, seule, avec ses paupières de madone baissées dans une résignation douloureuse.

— Zio Martinu, dit Elias au vieux, tandis que Mattia les précédait, traînant derrière lui la brebis récalcitrante, mon cher Zio Martinu, je vous en prie, ne me laissez pas seul une seconde avec cette jeune fille.

Il avait parlé à demi-voix, un peu inquiet, un peu honteux, sans regarder le vieillard. Zio Martinu l'examina du haut de sa taille gigantesque, longuement, profondément; et il comprit, ne répondit rien.

— Je vous expliquerai... Ce soir... N'ayez pas de mauvais soupçons, mon cher Zio Martinu! dit Elias en relevant les yeux. J'ai confiance en vous plus qu'en mon père.

Cette fois encore, Zio Martinu ne répondit pas, ne s'émut pas, ne sourit pas. Il se contenta de frapper avec une main sur l'épaule d'Elias; et, pendant toute la journée, il le suivit partout comme une ombre.

Le dîner fut extraordinairement gai et bruyant. Zio Portolù annonça à Zio Martinu que Maddalena et Prededdu se marieraient bientôt, aussitôt après la récolte du froment. Mais le vieux ne parut pas se réjouir beaucoup de cette nouvelle.

Les femmes et Pietro repartirent au crépuscule. Maddalena semblait joyeuse, riait, plaisantait, se tournait vers Pietro avec de continuels sourires et ne faisait plus attention à Elias. Mais Elias, peut-être poussé un peu aussi par son amour-propre, n'était pas dupe de cette fausse allégresse. « Elle va croire que je suis un sot, pensait-il. Eh bien, tant mieux... Mais si elle savait, si elle savait...! »

Par instans, il lui semblait que son cœur éclatait, et un désir fou le tourmentait de sangloter tout haut, de crier, de porter ses poings à son front. Cependant, le char s'éloignait; et les taches rouge sang que faisaient les corsages des femmes, la petite tache blanche et noire que faisait Pietro, s'évanouissaient là-bas, dans le fond verdoyant de la *tanca*, dans les lointains rosés du couchant.

Jamais plus il ne la reverrait ainsi, libre et amoureuse, dans la solitude de la campagne, palpitante de passion à son côté, comme en cette matinée de printemps. Tout était fini... Jamais plus...!

Le char disparut; et tout retomba dans le silence, tout fut vide autour d'Elias. Mais, en se retournant pour rentrer à la cabane, il vit Zio Martinu qui l'attendait.

— Je m'en vais, dit le vieux, lorsqu'ils furent l'un près de l'autre. Veux-tu me reconduire?

— Allons.

Ils se mirent en chemin. Le soleil était couché; les bois et les lointains se taisaient sur le ciel tout rose, mais d'un rose dense et presque violacé. La *tanca* entière, les maquis lumineux, l'herbe immobile, les roches et l'eau reflétaient cette chaude clarté de rose pivoine. C'était une paix, une solitude mystérieuses. Zio

Martinu et Elias traversèrent toute la *tanca* sans rien dire, et ils vinrent s'asseoir sur le mur, sérieux et graves.

Elias se sentait triste, embarrassé; il ne savait par où commencer et il regardait obstinément ses mains. Zio Martinu comprit en quel état d'âme se trouvait son jeune ami, et il essaya de lui venir en aide.

— Elias, dit-il gravement, je sais ce que tu veux me dire. Maddalena est amoureuse de toi.

— Silence ! dit l'autre avec épouvante, en posant une main sur le bras du vieillard.

Et il ajouta aussitôt, comme pour excuser son épouvante :

— Chaque petit maquis a de petites oreilles (1) !

— Oui, répondit le « père de la forêt, » toujours grave, chaque maquis, chaque arbre, chaque pierre a des oreilles. Mais qu'importe? Ce que j'ai dit et ce que je vais dire, tout le monde peut l'entendre, à commencer par Dieu qui est là-haut, et à finir par le plus misérable esclave. Maria Maddalena t'aime; tu l'aimes. Unissez-vous donc en Dieu, puisqu'il vous a créés l'un pour l'autre.

Elias le regardait avec effarement; il se rappelait l'entretien qu'il avait eu avec l'abbé Porcheddu, les conseils, les avertissemens reçus en cette inoubliable nuit de Saint-François. « Lequel des deux fallait-il écouter? »

— Mais elle est la fiancée de mon frère, Zio Martinu !

— Elle est la fiancée de ton frère. Mais l'aime-t-elle? Non! Donc, elle ne lui appartient pas et ne lui appartiendra jamais selon les lois du Seigneur. Le mariage d'amour est celui de Dieu; le mariage de convenance est celui du diable. Sauve-toi, Elias Portolù, et sauve la tourterelle, comme la nomme ton père. Si elle a accepté Pietro, c'est parce qu'on le lui a imposé, c'est parce qu'il a du blé, parce qu'il a de l'orge, des fèves, une maison, des bœufs, de la terre. Le diable opérait. Mais Dieu en avait décidé autrement. Il t'a fait revenir, il t'a fait rencontrer cette jeune fille; vous vous êtes vus, vous vous êtes aimés, tout en sachant bien que, selon les préjugés des hommes, vous ne deviez pas même vous regarder l'un l'autre. Ne sens-tu pas pas en cela une force supérieure à l'homme, et qui lui indique sa route? N'est-ce pas la main de Dieu? Pense à cela, Elias. Y penses-tu? Y as-tu pensé?

(1) Proverbe sarde : *cada mattichedda juchet oricredda.*

— C'est vrai, répondit Elias. Mais il est mon frère, il est mon frère !

— Nous sommes tous frères, Elias. Et Pietro n'est pas stupide; il comprend la raison. Va; dis-lui : « Pietro, j'aime ta fiancée, et elle m'aime. Que veux-tu faire? Veux-tu rendre malheureux ton frère et une autre créature innocente? »

A la seule idée de parler ainsi à son frère, Elias sentit un frisson lui courir dans le dos, et il secoua la tête avec douleur et terreur.

— Jamais, jamais je ne lui dirai cela. Il me tuerait, Zio Martinu !

— Est-ce que tu as peur?

— Oui. Pourquoi vous le cacher? Oui, j'ai peur, mais non de la mort. Ce qui me fait peur, c'est qu'elle serait perdue aussi, et lui, et toute la famille... Mais ce n'est pas la seule épine que j'ai dans le cœur, Zio Martinu. Il y a encore que j'aime mon frère; et, même en admettant qu'il se résigne, je ne veux pas le rendre malheureux.

— Il pourrait se résigner plus aisément que toi; car son caractère est autre que le tien. Je comprends tes bons sentimens, Elias ; mais je ne les approuve pas. Réfléchis aux conséquences. Y as-tu jamais réfléchi? Maddalena t'aime à la folie, j'ai lu cela dans ses yeux. Si tu te tais, elle épousera Pietro, elle viendra habiter dans ta maison; et vous finirez par vous perdre, car la nature humaine est fragile. Comprends-tu cela, Elias? Y as-tu réfléchi? On triomphe aujourd'hui de la tentation, on en triomphe demain; mais, après-demain, c'est elle qui finit par triompher à son tour; car notre cœur n'est pas de pierre. Y as-tu réfléchi?

— C'est vrai, c'est vrai! dit Elias, les yeux pleins d'épouvante.

Ils se turent un moment. Le silence était profond, infini autour d'eux; l'ombre descendait sur les bois; le ciel de pivoine pâlissait et s'embuait de tendres nuances violettes. Soudain, Elias eut la sensation qu'un reflet de cette grande paix mystérieuse pénétrait dans son âme.

— C'est moi, dit-il d'une voix changée, qui m'en irai de la maison.

— Tu te marieras? Prends garde que ce ne soit pire encore.

— Non, je ne me marierai pas.

— Que feras-tu donc?

— Je me ferai prêtre. Cela vous étonne, Zio Martinu?

— Je ne m'étonne de rien.

— Dites : que me conseillez-vous ? Dans le rêve que je vous ai conté, ce rêve que j'eus le soir de mon retour, vous me conseilliez de me faire prêtre.

— Le rêve est une chose et la réalité en est une autre, Elias. Je ne te le déconseille pas, si tu en as la vocation; mais je te dis que cela ne suffira point pour te sauver. Nous sommes des hommes, Elias, des hommes aussi fragiles que des roseaux. Songes-y bien.

— Mais enfin, que me conseillez-vous?

— Mon conseil, je te l'ai déjà donné. Va, retourne au pays, parle à ton frère.

— Jamais... jamais... du moins à lui!

— Eh bien, parle à ta mère. Ta mère est une sainte femme; elle mettra le baume sur les blessures.

— Ah! oui, c'est cela, j'irai! s'écria Elias avec un élan subit.

Il s'était décidé; et un éclair de joie brillait dans ses yeux. Il se leva, fit quelques pas; il aurait voulu partir tout de suite, se délivrer tout de suite de cette espèce de cauchemar qui l'oppressait. Et il lui sembla que tout était facile, que tout s'arrangeait de soi-même. Pendant quelques instans, il éprouva un bonheur si intense que jamais, de toute sa vie, il n'en avait éprouvé un pareil.

— Alors, ne perds pas de temps, reprit Zio Martinu. Vas-y dès demain; parle; n'aie ni scrupules ni préjugés. Demain, je t'attendrai ici, à la même heure; et tu me diras ce que tu auras fait.

— Oui, oui, j'irai, Zio Martinu ; et je viendrai vous rendre compte. Bonne nuit et merci!

— Bonne nuit, Elias.

Ensuite, ils s'en allèrent chacun de leur côté.

Le lendemain, les deux hommes se retrouvèrent au même endroit, près du petit mur. Autour d'eux régnait le même silence pur, infini ; le couchant allumait d'un flamboiement rose les cimes du bois ; une pie chantait dans le lointain. Mais Elias était triste, défait, avec un air de lassitude et de souffrance sur le visage, comme dans les premières journées qui avaient suivi son retour.

— Ah! mon cher Zio Martinu, dit-il, si vous saviez comment cela s'est passé!... Tout est inutile: je ne puis parler ni à ma mère ni à personne: non, c'est impossible! Hier soir, je me sentais décidé; il me semblait que j'avais un cœur de lion, ou plutôt un front d'airain, hardi et sans vergogne. Je me couche, je m'endors, je rêve; et, dans mon rêve, je suis à la maison, je parle à ma mère. Tout me paraissait facile... Ce matin, je m'éveille, je pars, j'arrive chez nous; et je me sentais encore joyeux, plein d'espérance et de courage. J'appelle ma mère à l'écart, je sens me monter aux lèvres les paroles que j'avais déjà préparées. Elle me regarde; et voilà : tout à coup mon cœur bat avec violence, un nœud me serre la gorge... Ah! non, Zio Martinu, non, c'est impossible : je ne puis parler, même si je le veux. Je serais capable de commettre un crime; mais révéler *cette chose* à mes parens, non, non, cela, je ne le puis pas!

— Essaie encore une fois, dit le vieillard.

Mais Elias eut un geste de répulsion, presque de révolte.

— Non, déclara-t-il d'une voix forte. N'insistez pas, Zio Martinu. Cela est supérieur à mes forces. Je pourrais y aller mille fois sans jamais réussir à parler.

— C'est vrai, dit le vieillard qui parut frappé d'un souvenir.

Et, après un instant de silence :

— Je me rappelle un fait, ajouta-t-il. A vrai dire, le cas était beaucoup plus grave; mais l'homme était aussi beaucoup plus fort que toi, beaucoup plus courageux, libre de préjugés, violent. Il se proposait de commettre un crime (et il en avait déjà commis d'autres); il voulait tuer un homme honnête. Cela lui semblaît une chose naturelle, toute facile; et, dans son cœur, il était plus que résolu. Arrivent le jour, l'heure fixée. Il va dans la maison de l'homme honnête, il le trouve à table, il peut le tuer sans aucun danger pour lui-même. Mais l'homme honnête le regarde; et cela suffit pour que l'autre soit incapable de lever le bras. Et le même fait se reproduisit à deux, à trois, à dix reprises.

Tandis que le vieillard parlait, Elias le dévorait des yeux, oubliant son propre tourment à écouter cette histoire. Il la connaissait déjà, et, de plus, il savait que cet homme violent était Zio Martinu lui-même. Tout le monde la connaissait depuis des années, cette histoire-là; et on ajoutait que l'homme honnête, étant venu, lui aussi, à l'apprendre, avait fait venir Zio Martinu, lui avait donné du travail, l'avait pris d'abord comme pâtre et

ensuite comme gardien de ses *tancas*. Depuis lors, Zio Martinu était le bras droit, le serviteur le plus fidèle de celui qu'il avait voulu tuer.

Lorsque Elias entendit de la bouche du vieux cette histoire étrange, il éprouva un soulagement. Au fond, il avait honte de sa faiblesse et de ses hésitations continuelles. Mais, si un homme de fer comme Zio Martinu, n'avait pas réussi, dans sa farouche jeunesse, à vaincre la puissance d'un regard honnête, comment Elias, un pauvre et faible enfant, aurait-il pu vaincre l'horreur de confesser aux siens ce qu'il croyait être un crime?

— Le fait que je t'ai raconté, ajouta le vieux, n'est certes pas comparable à ton histoire; mais il démontre également qu'il existe au-dessus de nous une force contre laquelle, parfois, nous ne pouvons rien. Et cependant, si tu peux, Elias Portolù, tâche de faire quelque chose!

— Je ne peux rien faire! dit Elias découragé.

— Désires-tu que je m'entremette? commença le vieux, pensif, après une courte pause.

Mais Elias lui serra le bras et protesta fièrement :

— Jamais, Zio Martinu! Jamais, jamais! Ah! ne me faites pas le tort de croire que j'y aie pensé seulement une seconde!... Et j'ajoute même, Zio Martinu, que, si vous révéliez mon secret, jamais plus je ne vous regarderais en face!

— Tu as raison. C'est un moyen qui ne saurait convenir. Non, vraiment.

— Et que me conseillez-vous donc?

— Je t'ai déjà donné mon conseil, Elias. Fais quelque chose, agis, prévois.

— Je prévois. Il faut que je laisse les événemens s'accomplir. Et puis, si je n'ai pas la force de résister, je ferai ce que je vous ai dit hier soir.

— Et tu feras mal, repartit le vieillard en se levant. Essaie quelque chose, Elias. Le fait que je t'ai raconté a fini heureusement, par l'indécision d'un homme; mais ton histoire, à toi, pourrait finir malheureusement. Tu sais écrire; eh bien! puisque ton frère sait lire, écris-lui. Entendez-vous, prévoyez l'avenir. Je ne te dis rien de plus.

Une lueur d'espoir brilla encore dans les yeux d'Elias.

— C'est cela, je lui écrirai.

Ils se séparèrent sans se donner d'autre rendez-vous; et Elias

reprit le chemin de la cabane, le cœur un peu moins lourd. « Oui, oui, se répétait-il à lui-même, j'écrirai à Pietro, comme font les messieurs ; je lui dirai tout ; il est raisonnable et il m'écoutera... J'ai une plume et du papier ; je ferai porter la lettre par Mattia... Non, je la porterai moi-même : je la donnerai à ma mère pour qu'elle la remette en mains propres... Oui, cela va bien ainsi. »

Pendant une longue heure, cette nuit-là, il pensa et repensa à la façon dont il écrirait la lettre. Il savait déjà comment il la commencerait et comment il la finirait ; pour le reste, il n'y avait pas de difficultés. Le lendemain matin encore, lorsqu'il s'éveilla, il était fermement décidé à exécuter son projet ; et, dès qu'il le put, il gagna sa place favorite, celle où il avait caché ses livres, sa plume et sa petite bouteille d'encre. Il fit ses préparatifs ; il s'assit à côté d'une grosse pierre, chercha la meilleure position, en trouva une excellente pour écrire commodément ; et puis, il resta quelques minutes à réfléchir.

Le ruisseau passait près de là, chuchotant parmi les joncs ; une brise agréable se glissait à travers les sureaux, éveillait de longs murmures dans les herbes hautes et dans les arbres. Cent rumeurs vagues, proches, lointaines, animaient la *tanca*, sous la bleuâtre clarté du matin.

Elias réfléchissait ; et ses mains, qui n'étaient plus blanches, reposaient sur le feuillet de gros papier chiffonné qui s'étalait sur la pierre. Subitement, il releva la tête et sembla prêter l'oreille à une voix lointaine ; puis, il ramassa la feuille de papier, la plume, le flacon d'encre, resserra le tout dans la cachette et s'en retourna vers la cabane.

Non ; décidément, il ne pouvait la vaincre, cette force supérieure dont lui avait parlé Zio Martinu.

V

Vint l'été. Toute la *tanca* se couvrit d'un beau jaune pâle, excepté les maquis et les bords du ruisseau où la végétation prit une exubérance tropicale. Comme ils étaient doux maintenant, les fonds de là-bas, dans les matins splendides, dans les crépuscules or et rose, dans les nuits scintillantes d'étoiles pures, lorsque la lune nouvelle descendait mystérieusement sur les bois silencieux !

Elias se consumait d'amour et de tristesse; mais il ne faisait aucune démarche, ne formait aucun projet pour arrêter les événemens. Et néanmoins, le temps passait; Pietro avait eu une récolte magnifique, et le mariage devait se faire dans quelques jours.

Le jeune homme n'avait pas revu Zio Martinu, ne cherchait pas à le revoir; et même il avait presque peur de le rencontrer; car, au lieu d'un réconfort, le vieux, malgré la réputation qu'il avait d'être un grand sage, lui avait mis l'enfer dans l'âme. « Et s'il avait raison? » se demandait parfois Elias. Mais tout de suite il se révoltait contre cette pensée, peut-être aussi parce qu'il ne se sentait pas le courage d'agir, de faire un effort, de révéler son secret et surtout de bouleverser le bonheur de Pietro. Cependant, le souvenir de Maddalena, le désir qu'il avait d'elle et la pensée que bientôt elle serait irréparablement perdue pour lui, le mettaient à la torture. Il tâchait bien de combattre contre son cœur et contre ses sens, de railler sa propre passion, d'être fort, comme le demandait Zio Portolù : « Que diable! Des femmes, il n'en manque pas! Et puis, on peut aussi vivre sans elles, on peut vivre sans aimer. Que dis-je? Un homme véritablement homme doit se moquer de ces choses-là! » Mais cette lutte ne servait à rien; et, sans la figure de Maddalena, tout l'horizon d'Elias devenait sombre et vide. En outre, de même qu'à Saint-Francesco il avait désiré avec ardeur l'éloignement, la solitude, le silence de la *tanca*, de même il attendait aujourd'hui avec une impatience haletante le jour du mariage. « Alors au moins tout serait fini, et pour toujours! » Il lui semblait que la guérison se ferait toute seule après, qu'il retrouverait la paix, la santé; car il se sentait dépérir même physiquement. La chaleur torride de ces longues journées lumineuses, puis l'insidieuse fraîcheur des claires nuits embaumées, l'anéantissaient.

Dans sa tristesse, il s'était pris de haine contre les hommes; son père et Mattia eux-mêmes le dégoûtaient; et il les fuyait, il errait toute la journée à travers la jaune et brûlante solitude de la *tanca*, passait les nuits à la belle étoile. S'il s'endormait à l'heure de midi, après avoir lu et relu ses livres de piété, il se réveillait avec la tête cerclée d'une souffrance accablante, et ensuite il ne pouvait plus dormir pendant la nuit. Alors il restait jusqu'à une heure avancée dans ses cachettes, accroupi

sur les pierres, regardant le coucher de la lune sur les bois, plongé dans la langueur d'une rêverie douloureuse.

Zio Portolù, le vieux renard, s'apercevait bien de l'état physique et moral où se trouvait son fils; mais il ne réussissait pas à en deviner la cause; et il s'irritait, il réprimandait aigrement Elias pendant les courts instans où ils étaient ensemble.

— Pourquoi te caches-tu? lui braillait-il. Qu'est-ce que signifie cette vie-là? Si tu médites un crime, accomplis-le, et que ce soit fini. Si tu es amoureux, pends-toi. Es-tu un homme? Tu n'es qu'un fétu de paille, un pantin en fromage de vache! Ne vois-tu pas que tu es incapable de te tenir debout sur tes jambes et que ta face est verte comme une grenouille?

— Je suis malade, répondait Elias, non pour s'excuser, mais parce qu'il avait une peur folle que Zio Portolù ne vînt à deviner son secret.

— Si tu es malade, soigne-toi ou meurs. Je ne veux pas voir autour de moi des invalides; je veux voir des lions, des aigles; et toi, tu n'es qu'un lézard.

— Laissez-moi en paix, mon père! suppliait Elias.

Et le jeune homme s'éloignait, agacé.

— Va-t'en au diable, va-t'en au diable! hurlait derrière lui Zio Portolù.

Mais, quand le vieux père se trouvait seul, il s'attristait, se sentait, lui aussi, le cœur tremblant comme celui d'un petit oiseau. « C'est peut-être vrai, qu'Elias devient malade. Oh! non, non, saint François! Prenez-moi, si vous voulez, mais laissez mes fils vivans et forts! mes fils, mes tourtereaux, mes oiselets! Ah! qu'ils soient heureux, dût leur vieux père mourir désespéré! Elias, Elias, pourquoi ne te soignes-tu pas? Que ferais-je, si tu me manquais?... J'avertirai ta mère; je lui dirai de venir, je lui dirai de te remmener à la maison; et elle te fera coucher sur le lit, et elle te préparera les médicamens avec les herbes, avec le sel, avec les saintes médailles, comme elle sait les préparer. »

En attendant, Elias errait çà et là, triste, abattu, irrité contre lui-même et contre les autres. Une nuit, Zio Portolù, traversant la *tanca*, le vit qui, perché sur une roche, contemplait la lune. « Est-ce qu'il pratiquerait la magie? Est-ce qu'il méditerait un crime? Est-ce qu'il voudrait se faire moine? se demanda Zio Portolù en fixant sur son fils des yeux rougis plus que jamais

par la chaleur de ces journées éblouissantes. *Santu Franzischeddu meu*, guérissez-le-moi, ce fils chéri ! » Et il retourna vers la cabane, très inquiet. Ah ! en vérité, l'étrange conduite d'Elias lui empoisonnait la joie du mariage de Pietro, qui devait avoir lieu dans trois jours.

Cependant Elias, au haut de sa roche, les yeux mornes, fixes, comme fascinés par la pure splendeur de la lune, restait immobile, absorbé en de flottantes visions. Il éprouvait l'étourdissement, le bourdonnement, le bizarre vertige éprouvés déjà le premier soir, dans la cour de le maison. Le vent léger qui murmurait au loin, dans les bois, lui faisait l'effet d'une voix confuse, tantôt douce et tantôt craintive. Que disait-elle ? Que disait le vent ? Que murmurait la forêt ? Il aurait voulu la comprendre cette voix ; et il s'inquiétait, s'attendrissait, s'irritait, parce qu'il ne parvenait pas à en avoir la perception claire. Il lui semblait tour à tour que c'était la voix de l'abbé Porcheddu, celle de Maddalena, celle de Zia Annedda, celle de Zio Martinu ; il se rappelait le songe qu'il avait fait le soir du retour, celui qu'il avait fait au bord de l'Isalle, d'autres songes encore, d'autres visions lointaines. Et il éprouvait au fond de son âme une angoisse indéfinie à cause de cette voix qu'il ne pouvait saisir, à cause de ces songes, à cause d'autres choses encore qu'il ne réussissait pas à se rappeler.

La lune frappait sur son visage, sur ses yeux, et elle lui donnait un enchantement de rêve. Autour de lui, sur la ligne des bois, sur les horizons lointains, le ciel se mourait dans une splendeur de perle ; les troupeaux paissaient encore, jetant à la solitude nocturne le tintement mélancolique de leurs clochettes. Jamais Elias ne s'était senti aussi triste que cette nuit. Il lui arrivait même une chose extraordinaire : il se rappelait les jours, les mois, les années qu'il avait passés *là-bas*, avec un chagrin humiliant, comme il ne se les était jamais rappelés jusqu'alors ; et il pensait vaguement : « Je n'ai pas commis tout le mal pour lequel on m'a condamné ; mais d'ailleurs je méritais ma peine pour d'autres choses, pour les péchés dont je suis réellement coupable. Ah ! si je n'avais pas péché, si je n'avais pas fréquenté de mauvais camarades, je n'aurais pas été *là-bas*, j'aurais connu Maddalena avant Pietro, et, à cette heure, je ne serais pas malheureux comme je le suis. Ils m'ont dompté, c'est vrai ; mais ils m'ont rendu faible comme une femmelette. Et dire que je raconte

toujours les souvenirs de *là-bas* avec vantardise! Tu es sans vergogne, Elias Portolù, tu es sans vergogne! »

Et il avait la sensation de rougir; et de nouveau ses pensées se confondaient; et les visions revenaient, et les voix confuses, et la figure de l'abbé Porcheddu, et celle de Maddalena, et celle de Zio Martinu, et d'autres qu'il avait vues *là-bas* ou ailleurs encore. Et l'obscure angoisse qui lui oppressait le cœur se faisait de plus en plus lourde, écrasante comme un rocher. A la fin, il lui sembla qu'il venait de retrouver la mémoire, de comprendre la voix; un frisson lui courut dans le dos, sa face prit une teinte livide, ses dents claquèrent.

« Elle se mariera dans trois jours, et tout sera fini! s'écria-t-il en lui-même. Voilà ce qui me tue; et je ne fais rien, je ne me remue pas, je n'ose pas... »

Il fut pris d'un transport de désespoir, d'une folie de projets audacieux.

« J'y vais; il faut que j'agisse, j'agirai, se dit-il; car je ne veux pas mourir. Je l'aime, et elle m'aime : elle me l'a avoué là-haut, sur le bord de l'Isalle... non, pendant que nous revenions... Bref, elle m'en a fait l'aveu, et je l'ai embrassée, et elle est à moi, à moi, à moi!... J'y vais... Ah! mon frère, tue-moi si tu veux; mais elle est mienne! Je descends, je cours jusqu'à Nuoro, j'arrange les choses... Il est possible de tout arranger; Zio Martinu a raison. Mais il n'y a plus de temps à perdre. »

Et il fit un mouvement. Aussitôt des frissons glacés l'assaillirent, montant de la pointe de ses pieds et rampant par tout son corps; et il se rassit en face de la lune, le visage blême, claquant des dents. Maintenant, il se ressouvenait aussi de son vœu, le soir où il avait pleuré comme un petit enfant aux pieds de saint François; mais, à présent, ces intentions-là étaient loin; il se rendait compte qu'il était vaincu par la passion et qu'il ne pouvait plus résister. Il se disait : « Je me figurais alors que le jour des noces n'arriverait jamais; et voici que ce jour est tout proche : après-demain. Il faut que j'agisse... »

Puis, dans un moment lucide ou qui lui parut tel :

« Mais pourquoi ne puis-je me mouvoir? se demanda-t-il à lui-même. J'essaie de me remettre debout, et je ne puis pas; je sens mes membres lourds comme des pierres. Et ces frissons? J'ai la fièvre, je tomberai malade... »

Puis, il pensa avec terreur:

« Et si je tombe malade? Si je ne puis marcher? Et si, pendant ce temps-là... Oh ! non, non! J'y vais! J'y vais! »

Il se leva pesamment, descendit de la roche, se mit en route d'un pas qui vacillait, traversa les chaumes et le foin brillans et odorans sous la clarté lunaire. On entendait toujours le mélancolique tintement des troupeaux, la voix lointaine du vent dans le bois. Elias cheminait; il aurait voulu courir, mais il en était incapable; et, de temps à autre, il s'arrêtait pour écouter la voix du vent, mais il ne percevait qu'un bourdonnement lugubre et des sifflemens aigus dans ses oreilles.

Tout à coup, il se laissa choir par terre, près d'un arbre où, à travers la plus haute branche, la lune regardait de son œil lumineux, presque éblouissant. Elias leva vers elle un regard éteint et ferma bientôt les paupières. Cet œil de la lune fut sa dernière perception ; ensuite, il ne sentit plus, par intervalles, qu'une douleur poignante au sourcil gauche, — douleur qui ressemblait à un coup de hache, — et ce bourdonnement lugubre au fond de ses oreilles. Mais, dans ce mauvais rêve, il continuait à cheminer, tout en disant les choses les plus étranges.

Il croyait traverser un lieu bizarre, plein de roches monstrueuses, de buissons épineux, de chardons secs, illuminé par la lumière bleuâtre de la lune. Dans son délire, il se rappelait parfaitement où il allait et ce qu'il voulait: mais, quoiqu'il courût, qu'il escaladât les roches, qu'il sautât par-dessus les buissons, tout en sueur, épuisé, angoissé, il ne réussissait pas à sortir de ce lieu mystérieux; et il en éprouvait une colère, une douleur indicibles. Toutes les jointures lui faisaient mal; il avait l'échine rompue; ses pieds, ses mains, ses tempes battaient; tout son corps était en sueur; et il allait, il allait toujours, franchissant les roches qui lui donnaient une sensation d'effroi et d'horreur, dans ce blafard éclairage de lune voilée qui l'entourait d'une lumière fantastique, plus triste et plus effrayante que n'importe quelles ténèbres. Combien de temps dura cette lutte cruelle contre les roches, les buissons et les chardons, cette colère indéfinie, ces transes accablantes, cette peur d'invisibles monstres sous cette horrible lumière? Jamais il ne le sut exactement. Et ensuite d'autres visions non moins monstrueuses, mais plus confuses, qui s'entrelaçaient, se dissipaient, revenaient comme des nuages poussés par le vent, l'assaillirent, l'obsédèrent, le brisèrent. Et puis, un moment arriva où son âme, lasse

et vaincue, s'engloutit dans un obscur abîme d'inconscience, tandis que son corps continuait à souffrir. Et enfin, dans cet abîme, une triste lueur d'aube descendit, et elle s'accrut, s'accrut; et son âme commença à percevoir nettement la souffrance de son corps, et le fébricitant rouvrit les yeux à la réalité.

Il était dans sa maison, dans son humble chambrette blanche, dans son lit à la grosse couverture de laine. Une mélancolique lumière de crépuscule descendait par la petite fenêtre mi-close; de la ruelle arrivaient des cris aigus d'enfans; du courtil, de la cuisine, des chambres contiguës arrivait un chuchotement de voix étouffées. Il devait y avoir là beaucoup de monde. « Que disaient-ils? Que faisaient-ils? Est-ce que Maddalena y était ? Et Pietro? Étaient-ils mariés? »

Elias sentit comme un froid de glace; mais, à présent, il ne délirait plus; et, quand même Maddalena, non mariée encore, se fût offerte à ses yeux, il ne lui aurait rien dit. Il souhaita même que le mariage fût chose accomplie; mais ce désir éveilla tout à coup en lui un violent chagrin et lui fit regretter de n'être pas mort. Au lieu de la mort, c'était la vie qui revenait, et le souvenir, et la réflexion. « Est-ce qu'il avait parlé dans son délire? Que s'était-il passé? Comment l'avait-on retrouvé, ramené? Maddalena l'avait-elle vu? Avait-elle eu pitié de lui? » A l'idée de Maddalena ayant pitié de lui, il s'aperçut qu'il s'attendrissait, souhaita encore de mourir et eut envie de pleurer.

Juste à ce moment, Zia Annedda entra dans la chambrette. Elle remarqua tout de suite qu'Elias était mieux, et elle se pencha sur l'oreiller du malade en souriant de joie et de compassion. « Sait-elle? » se demanda Elias en abaissant ses paupières livides.

— Comment te trouves-tu, mon enfant? interrogea Zia Annedda.

Et elle lui posa une main sur le front.

— Pas trop mal.

— Dieu soit béni! Tu as eu une grande fièvre, Elias. Peu s'en est fallu qu'on n'ajournât le mariage...

« Elle sait! » pensa-t-il avec amertume.

— Mais, ce matin, tu allais déjà un peu mieux. Ton frère s'est marié à dix heures.

« Ils ne savent rien! » se dit Elias à lui-même.

Pourtant, cela ne fut pas suffisant pour adoucir l'indicible

douleur que lui causaient les paroles de sa mère. Car, dans le fond de son âme, il espérait encore. Qu'espérait-il? Il ne le savait pas lui-même; il espérait l'inconnu, l'impossible; mais il espérait quelque chose. Et voilà que maintenant tout était fini!... Il ferma les yeux, n'ouvrit plus la bouche, cessa d'entendre les paroles de sa mère. Il se sentait tout le corps endolori, pesant, immobile comme une pierre; et il lui semblait que, même s'il avait voulu se mouvoir, il ne l'aurait pas pu. Tout était fini!

Zia Annedda le laissa seul. Au moment où elle sortait, la porte ouverte fit qu'Elias put entendre plus distinctement les voix et quelques rires étouffés venant de la cuisine et de la cour. Il souleva ses paupières, regarda les murailles où mourait la lueur mélancolique du crépuscule, comprit la joie des autres qui ne pensaient guère à lui, eut le sentiment de sa détresse profonde, de sa solitude, de sa ruine. Et il pleura silencieusement, abîmé dans une douleur plus affreuse que la mort.

Cependant, la nouvelle qu'il allait mieux, portée à la ronde par Zia Annedda, chassa loin de la famille et des quelques invités, tous parens des époux, cette espèce d'incube que la maladie d'Elias faisait peser sur la joie commune. Celui qui s'en réjouit le plus, ce fut Zio Portolù.

— Saint François soit loué! dit-il en se dressant d'un bond. Si mon fils était mort, je ne lui aurais pas survécu. Allons le voir, lui tenir compagnie. Allons!

Sa tristesse l'avait même empêché de boire, et il n'avait pas refait non plus les quatre petites tresses de ses cheveux. D'ailleurs, il était parfaitement propre, avec ses gros souliers oints de suif et son costume tout flambant neuf. Quant à Maddalena, elle parut demeurer indifférente, avec ses larges paupières de madone baissées d'un air résigné; elle était assise à côté de son mari, dans la cour, et elle parlait peu, regardant ses anneaux et les faisant passer tour à tour de l'un à l'autre doigt. Pietro, lui, était heureux; il avait la face rasée, les yeux luisans, les lèvres rouges; et, dans son costume d'époux, avec sa chemise au col blanc dont les pointes brodées étaient rabattues sur un gilet de velours bleu, il semblait presque beau.

— Allons, allons! répétait Zio Portolù, impatient de revoir Elias.

Et, dès que la porte de la petite chambre fut ouverte, il se

mit à débiter des facéties, riant de son rire forcé, sans prendre garde à la douleur mortelle qui écrasait son fils.

— Le voyez-vous, *su bellu mannu* (1), la fleur de notre maison, qui voulait mourir le jour même où son frère se marie? Est-ce que ce sont des choses à faire?... Quand je t'ai vu sur la roche, l'autre soir, je me suis dit : Le tourtereau va tomber malade. Et, par le fait, un peu plus tard, nous sommes revenus, nous t'avons trouvé sous l'arbre, pareil à un mort, et nous avons dû te transporter ici sur un chariot. Est-ce que ce sont des choses à faire? Ah! ta face est blanche comme la cendre, Elias. Eh, eh! veux-tu boire? Eh, eh! le vin guérit tous les maux! Ton frère s'est marié, tu sais? Tu te lèveras tout à l'heure, et nous boirons à la santé des époux.

— Laisse-le en paix, lui dit à demi-voix Zia Annedda, en le tirant par le pan de sa capote.

Et il se tut, considérant avec tristesse les yeux clos d'Elias.

Les époux étaient restés dans la cour, entourés de quelques parens assis sur des escabeaux; et tous ces gens causaient bas, en regardant leurs mains ou la pointe de leurs pieds. A vrai dire, la conversation était peu animée; on sentait encore autour de soi une pesanteur, une gêne, une sorte d'embarras et de malaise que le maintien timide et froid de la jeune épouse ne contribuait certes pas à dissiper.

Quelques gamins effrontés se montraient à la grande porte, criaient, réclamaient des dragées, lançaient des pierres contre le mur. Dans la cuisine, la mère de l'épouse et une autre parente préparaient le souper; Zia Annedda allait et venait, de la cour à la cuisine, de la cuisine à la chambre d'Elias, sur la pointe des pieds, le visage blanc et calme. Qu'Elias dût revenir à la santé, elle le savait bien : car, comme elle croyait qu'il avait pris quelque frayeur, elle lui avait préparé et fait avaler *s'abba é s'assustru*, l'eau de l'épouvante (2); puis, elle lui avait appendu au cou une médaille bénite, elle avait allumé une lampe en l'honneur de saint François et enfin elle avait prononcé les « paroles vertes, » une conjuration qui n'est pas sacrilège, pour savoir si Elias devait vivre ou mourir. Les « paroles vertes » avaient répondu

(1) « Le très beau, » le beau grand garçon.

(2) De l'eau à laquelle on a mêlé du charbon et des médailles pieuses, en récitant de ferventes prières.

qu'il devait vivre. « Loué soit saint François et béni soit Dieu en toutes ses saintes volontés ! »

Peu à peu, les invités s'en allèrent, et il ne resta que les deux frères, la mère de la mariée et une voisine amie de Zia Annedda. Le souper fut plus triste que le dîner; de temps à autre, on entendait Elias gémir, se lamenter sur un ton déchirant; et un voile de tristesse pesait sur tout le monde.

— On croirait que nous assistons à un repas funèbre! dit Zio Portolù.

Et il s'efforça de rire; mais intérieurement il était triste; et, à son avis, la mélancolie qui avait voilé ce jour de noces était de mauvais augure pour les nouveaux époux. Lorsque Zia Annedda se fut assurée que rien ne manquait sur la table, elle rentra dans la chambre d'Elias pour lui apporter une écuelle de bouillon.

— Soulève-toi un peu et bois, mon enfant, lui dit-elle avec amour, tout en faisant refroidir le bouillon avec la cuillère.

Mais il fit une grimace de dégoût et, de la main, il repoussa la main de sa mère.

— Elias, mon enfant, bois, sois raisonnable. Il faut boire : cela te fera du bien.

— Non, non, non ! répétait-il puérilement, sur un ton plaintif.

— Allons, vite, sois raisonnable. Si tu restes ainsi, tu deviendras malade pour tout de bon et tu feras un péché mortel ; car le Seigneur veut que l'on se conserve.

Il ouvrit deux grands yeux pleins d'angoisse et aussi d'une grande souffrance physique.

— Laissez-moi en paix ! dit-il. Laissez-moi mourir en paix !

Zia Annedda sortit ; puis, elle revint avec Maddalena. Dès qu'Elias aperçut la mariée, il se mit à trembler visiblement, et il n'eut ni le désir ni la force de cacher son trouble. Il essaya de murmurer un souhait :

— Que le bonheur...

Mais les paroles moururent dans sa gorge. Alors Maddalena, d'une voix ferme et plutôt froide, lui dit :

— Qu'est-ce que cela signifie, Élias ? Pourquoi ne veux-tu pas prendre quelque chose ? Tu n'es plus un petit garçon. Pourquoi fais-tu de la peine à ta mère? Allons, vite, sois raisonnable.

Immédiatement il se souleva, prit l'écuelle, but; et, en bu-

vant, il haletait et tremblait comme un enfant. Ensuite, on lui fit encore boire du vin ; et il tomba bientôt dans une somnolence légère et agréable qui ne tarda pas à se changer en un sommeil tranquille.

Mais, au milieu de la nuit, il s'éveilla ; et, à peine fut-il éveillé, malgré le bien-être physique que lui avait procuré le sommeil, il eut un transport d'inexprimable angoisse, un désespoir profond. Maddalena était dans cette maison, sous le même toit que lui ; et Pietro était heureux ! Elias comprit que la joie de la vie était finie pour lui et qu'autre chose commençait : la torture de la lutte contre la jalousie, le péché, la douleur. Autour de lui et en lui-même régnait une obscurité noire et lourde ; et de nouveau il éprouva un besoin fou de se lever, de remuer, de marcher, de s'en aller au loin, puisque telle était sa destinée. « Je m'en vais, se disait-il. Il faut que je m'en aille, que je quitte ce pays, que je prenne la fuite, que je ne revienne jamais. Autrement, je suis un homme perdu. Hélas ! hélas ! »

Il se retourna, en se tordant de douleur ; il serra les poings, il enfonça son front dans son oreiller, il se mordit les lèvres pour étouffer ses sanglots et ses gémissemens. Il avait une envie furieuse de saisir son cœur à poignée pour le jeter violemment contre le mur.

GRAZIA DELEDDA.

(La troisième partie au prochain numéro.)

LE DUC DE BOURGOGNE

EN FLANDRE

II (1)

LA PERTE DE LILLE

I

La Cour prolongea son séjour à Fontainebleau jusqu'au 27 août. C'était plus tard que de coutume, mais il n'y avait pas moyen d'arracher Monseigneur à ce séjour qu'il aimait, la proximité de la forêt lui donnant toute facilité pour satisfaire sa passion dominante : la chasse à courre. La gravité des événemens ne parvenait pas à le tirer de son épaisse quiétude. Un jour qu'il rentrait de la chasse, et qu'il se plaisait à énumérer devant sa sœur, la princesse de Conti, tous les carrefours, toutes les routes, tous les sentiers de la forêt par lesquels il avait passé : « Mon Dieu! Monseigneur, s'écria-t-elle, la merveilleuse mémoire que vous avez là! C'est bien dommage qu'elle ne soit chargée que de pareilles choses (2). » Sa petite cour continuait d'être le centre des ennemis du Duc de Bourgogne, et la complaisance avec laquelle il les écoutait était un encouragement pour les partisans de Vendôme. Ceux-ci avaient pris cependant le parti de se taire quelque temps, intimidés par le mécontentement que le Roi avait formellement exprimé lorsqu'il avait connu les lettres d'Alberoni et du comte d'Évreux (3), mais la

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril.
(2) Saint-Simon. Édition Boislisle, t. XVI, p. 328.
(3) Voyez la *Revue* du 1er juillet 1902.

suite des événemens n'allait que trop tôt leur donner l'occasion de relever la tête.

Le jour même où le Roi rentrait à Versailles, un courrier du Duc de Bourgogne arrivait, apportant la nouvelle que Vendôme et lui avaient opéré leur jonction avec Berwick, et que l'armée allait enfin marcher au secours de Lille. Il faut lire dans Saint-Simon la description de l'état d'agitation où cette nouvelle jeta toute la Cour. Ce monde des courtisans, ordinairement si mesuré et circonspect dans ses propos, était transformé. Chacun y parlait tout haut, laissant voir ses craintes, ou ses espérances. Les femmes elles-mêmes raisonnaient stratégie. La marquise d'O, dont le mari était auprès du Duc de Bourgogne, « s'en alloit plaignant le sort de ce pauvre prince Eugène dont les grandes actions et la réputation alloient finir avec lui dans une si folle entreprise (1). » Mais il s'en fallait que tout le monde fût aussi confiant, et les appréhensions étaient vives. « La frayeur, dit encore Saint-Simon, étoit peinte sur tous les visages d'une manière honteuse. Passoit-il un cheval un peu vite, tout couroit sans savoir où. L'appartement de Chamillart étoit investi de laquais jusque dans la rue. Chacun vouloit être averti au moment qu'il arriveroit un courrier, et cette horreur dura près d'un mois, jusqu'à la fin des incertitudes d'une bataille (2). »

La vie de la Cour était comme suspendue; plus de comédie, plus de jeu. Le Roi avait écrit aux évêques pour leur demander des prières publiques. En réponse à cette demande, les prières de quarante heures étaient ordonnées partout, et les églises ne désemplissaient pas. Il semblait qu'on fût comme au moyen âge dans un temps de grande calamité publique, et « véritablement, dit Sourches, on avoit grand besoin de recourir à la miséricorde de Dieu dans une conjoncture où l'État étoit si proche de sa ruine (3). »

On peut penser la part que la Duchesse de Bourgogne prenait à ces agitations. S'il faut chercher dans Saint-Simon le tableau de la Cour, c'est aux lettres de Madame de Maintenon qu'il faut demander la peinture des sentimens qui agitaient alors l'âme de la pauvre princesse. Jamais elle ne fut tout à la fois si grande

(1) Saint-Simon. Édition Boislisle, t. XVI, p. 300.
(2) *Ibid.*, p. 300.
(3) Sourches, t. XI, p. 169.

et si touchante. Nous avons vu (1), au lendemain d'Oudenarde, la fermeté qu'elle déploya en tenant tête aux ennemis de son mari, l'appui dont elle lui fut auprès du Roi, et sa fière attitude vis-à-vis de Vendôme. Mais, malgré tout son courage, elle n'en demeurait pas moins femme, agitée, tremblante, excessive. C'est ainsi qu'elle nous apparaît dans les fréquentes et longues lettres que Madame de Maintenon adressait, à cette époque à la princesse des Ursins, lettres admirables de patriotisme, — car, quoi qu'on en ait dit, elle a toujours senti profondément les malheurs de la France, et aussi de clairvoyance, car, dès le premier jour, elle prévoit comment les événemens se termineront, et demeure la seule à n'entretenir aucune illusion. Nous ne tirerons de ces lettres que ce qui concerne la Duchesse de Bourgogne; elle va nous apparaître toute différente de l'aimable et un peu frivole princesse que nous avons connue.

Le 26 août, Madame de Maintenon écrivait de Fontainebleau : « Je pense comme vous sur M. le Duc de Bourgogne, et je crois qu'en effet il faudrait lui cacher la moitié des sentimens de madame sa femme; enfin, Madame, elle en est à jeûner pour lui; vous voyez bien que c'est le dernier effet qu'on aurait pu attendre de son amitié. Elle ne vit pas, dans les différentes agitations où elle est; je ne sais point ce qu'elle mande à la reine sa sœur, mais je vous assure que vos affaires lui tiennent bien au cœur : elle tremble pour les nôtres; elle étudie continuellement le visage du Roi, et est au désespoir si elle croit y voir de la tristesse; elle ne trouve pas que M. le Dauphin en ait assez. Elle ne peut parler d'autre chose que de ce qui l'occupe; elle essaie de s'amuser, sans pouvoir y parvenir; le cœur lui bat à chaque courrier : elle craint pour la vie de son mari; elle craint pour sa réputation; elle voudrait qu'il s'exposât comme un grenadier; elle ne peut souffrir qu'on lui donne le moindre blâme, et serait très affligée s'il faisait la moindre chose que le Roi n'approuvât pas; enfin, Madame, elle est présentement une des plus malheureuses personnes du monde, et c'est moi qui lui prêche la tranquillité et la confiance (2). »

Le 9 septembre elle écrivait de Saint-Cyr : « Enfin, Madame, je suis à être affligée de ce qui fait l'admiration de tout le monde dans ce qu'on voit du cœur de Madame la Duchesse de Bour-

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet 1902.
(2) *Lettres de Mme de Maintenon à la Princesse des Ursins*, t. I, p. 308.

gogne; quelque plaisir que j'aie d'entendre ses louanges, elles lui coûtent trop cher : ce n'est pas sa mort que je crains; je ne puis la regarder comme un malheur pour ceux qui la souffrent; mais je crains pour sa santé et pour une grosseur qu'elle a au côté, qui pourra bien augmenter par une tristesse aussi longue que celle-ci. Les larmes qu'elle verse lui ont attiré une fluxion sur les dents, à quoi elle n'est que trop sujette, et qui lui ôte entièrement le repos. Elle craint pour la France; elle craint pour l'Espagne; elle craint pour M. le Duc de Berry, et, par-dessus tout, elle craint que M. le Duc de Bourgogne ne se laisse trop conduire par les conseils qui l'environnent. » Et, dans une lettre postérieure de quelques jours, elle ajoute : « Les trois quarts du monde pensent présentement comme moi sur Madame la Duchesse de Bourgogne; sa conduite en effet est admirable et serait fort louée dans une vieille reine mère; elle passe ses jours à écrire à l'armée et à prier Dieu. »

Combien sous cet aspect de vieille reine mère, la Duchesse de Bourgogne nous paraît changée? Comme elle est loin, la femme qui, cinq années auparavant, toute à ses coquetteries avec Nangis, laissait son mari sans lettres pendant de longs mois, et dont toutes les journées, toutes les nuits se passaient en divertissemens. Prier Dieu en était devenu l'unique emploi ; non seulement elle assistait aux prières publiques et, suivait les processions « avec une piété, dit Sourches, qui édifiait tout le monde (1); » non seulement, pendant toute cette période d'anxiété, elle ne manqua aucune grand'messe, ni aucun salut, mais elle se livrait à des dévotions particulières qui faisaient un étrange contraste avec ses habitudes ordinaires. Elle passait une partie de ses nuits en prières à la chapelle, devant le Saint-Sacrement, et « mettoit ses dames à bout par ses veilles (2). » Le reste de son temps était employé à écrire à son mari. Mais cette piété exaltée ne prenait point chez elle, comme chez lui, la forme d'une résignation un peu fataliste. De même qu'elle le jugeait bien en craignant qu'il ne se laissât trop conduire, elle paraît aussi avoir eu le sens plus juste que lui de ce que l'honneur commandait. Comme un jour Monseigneur lui reprochait presque son inquiétude : « Il est vrai, Monseigneur, répondit-elle avec vivacité, je pétille de la crainte que M. le Duc de Bourgogne ne marche

(1) Sourches, t. XI, p. 169.
(2) Saint-Simon. Édition Boislisle, t. XVI, p. 299.

aux ennemis et de la crainte qu'il n'y marche pas. » On regrette que le mari ne pétillât pas comme la femme, et que les lettres quotidiennes qu'il recevait d'elle et qui, malheureusement, ont été perdues n'aient pas réussi à lui communiquer quelque chose de sa flamme.

Au milieu de cette cour en désarroi, le Roi seul conservait son calme, au moins apparent. Les observateurs attentifs avaient remarqué cependant que le jour où il avait reçu à Fontainebleau les députés de Paris qui venaient lui présenter le nouveau prévôt des marchands, il avait, en réponse à leur harangue, laissé apparaître quelque émotion. « Le Roi, dit Sourches répondit plus longuement qu'à son ordinaire ; il s'attendrit lui-même, et attendrit tous les assistans par les termes dont il se servit pour témoigner son amour pour son royaume et sa bonne ville de Paris (1). » Mais il ne voulait pas que rien fût changé au cours ordinaire des choses, pas plus qu'au lendemain d'Hochstedt ou de Ramillies. Le matin, il tenait de longs conseils ; le soir, il travaillait fort tard, tantôt avec un ministre, tantôt avec un autre, le plus souvent avec Chamillart. Aussi les dépêches de lui, longues et précises, abondent-elles dans les gros volumes qui constituent aujourd'hui les archives du ministère de la Guerre. Mais l'après-midi était consacrée à la chasse, son délassement favori. Tous les jours, il s'y rendait. Si quelque courrier arrivait avant son départ, pour satisfaire l'impatience des courtisans et pour empêcher les fausses nouvelles de courir, il rendait compte, tout en se bottant, du contenu des dépêches aux courtisans assemblés autour de lui, et leur recommandait de répéter exactement ses paroles. Mais si le courrier arrivait après son départ pour la chasse, on attendait son retour pour l'ouvrir. « Il nous faisait mourir, » dit Saint-Simon. Cette persistance dans la régularité de ses habitudes était chez Louis XIV un système. S'il y avait manqué, il aurait craint de fournir prétexte aux commentaires et d'augmenter le désordre des esprits. N'avait-on pas remarqué qu'il ne s'était pas purgé le premier de septembre, comme c'était son habitude de le faire tous les mois, « à cause de l'agitation où il se trouvoit pour les affaires de Flandres, » et quand on avait su qu'il s'était purgé le 10, n'en avait-on pas conclu « que l'affaire s'allongeoit? » Il avait pris ce

(1) Sourches, t. XI, p. 156.

grave parti contre l'avis de Fagon, « qui vouloit qu'il attendît la décision de cette grande affaire pour se purger plus en repos (1). »

Le Roi avait beau faire, il ne pouvait contenir l'agitation de la Cour, ni imposer silence aux malveillans. La cabale de Vendôme avait relevé la tête, toujours conduite par la Duchesse de Bourbon dont la haine contre la Duchesse de Bourgogne avait été encore attisée tout récemment par une rivalité de femme, à propos de d'Antin, d'Antin, l'habile courtisan, qui s'était mis d'abord du parti de sa demi-sœur, puis était retourné du côté de la princesse dont il avait subi le charme. Les esprits avaient été encore surexcités par une fiévreuse attente de trois jours, durant lesquels la Cour était demeurée sans nouvelles, et lorsque arriva enfin un courrier expédié de Mons-en-Puelle, on ne sut rien d'autre par lui, sinon que des dissentimens avaient éclaté de nouveau entre les généraux. On les exagérait même; on parlait de débats publics et scandaleux, de vifs reproches adressés par Vendôme à d'O et à Gamaches, qui n'auraient fait que dire tout haut ce que le Duc de Bourgogne pensait tout bas, de prise à partie du duc de Guiche par le duc de Berry; et tous ces propos tournaient à la gloire de Vendôme, qui seul voulait marcher aux ennemis. Mais quand on apprit que Chamillart partait pour l'armée, le récri fut général. Monsieur le Duc, d'accord avec sa femme pour dénigrer le Duc de Bourgogne (c'était le seul point où l'harmonie règnât dans le ménage), disait tout haut « qu'il n'étoit pas douteux que ce voyage n'eût fait plaisir à tout le monde, parce que, dès qu'on l'avoit su, chacun en avoit pensé mourir de rire (2). » Les railleurs tournèrent aussitôt une chanson, rappelant le souvenir de certain voyage, effectué en Flandre quelques années auparavant par le même ministre, dont les conséquences n'avaient pas été heureuses :

Après Ramillies, ce grand prince
L'envoya dans cette province.
Qu'en advint-il? On rappela
Vendôme de la Lombardie.
Eugène cent fleuves passa,
Et le Roi perdit l'Italie (3).

(1) Sourches, t. XI, p. 172.
(2) Saint-Simon. Édition Boislisle, t. XVI, p. 327.
(3) *Nouveau siècle de Louis XIV*, t. III, p. 283.

Mais ce fut bien pis au retour de Chamillart, quand on sut que l'armée battait en retraite; et que Lille semblait abandonnée. Le déchaînement devint général. A en croire les amis de Vendôme, si on l'eût écouté, il aurait tout sauvé, délivré Lille et écrasé les ennemis. On oubliait le temps perdu par lui à Lovendeghem, la longue résistance opposée aux ordres du Roi, le retard systématiquement apporté à sa mise en marche, la lenteur de ses opérations. Au contraire le Duc de Bourgogne était rendu responsable de tout. C'était lui qui n'avait pas voulu qu'on marchât aux ennemis, lui qui avait reculé devant la perspective d'une bataille dont l'issue n'était pas douteuse, et qui avait préféré une retraite honteuse. Aussi les brocards, les couplets satiriques allaient-ils leur train, et c'était toujours à sa dévotion qu'on s'en prenait.

Hé quoi, mon prince, lui dit-on,
Voulez-vous laisser prendre Lille?
Hé! oui-dà, dit-il, pourquoi non?
J'aime bien mieux perdre une ville
Que de voir dans une action
Mes gens morts sans confession (1).

On exploitait contre lui un incident malheureux. Le jour où Vendôme, le Duc de Bourgogne, Berwick et Chamillart avaient été de concert inspecter les retranchemens des ennemis, le Père Martineau, le confesseur du Duc de Bourgogne, avait eu la fâcheuse pensée de se joindre à eux, par pure curiosité. On avait répandu le bruit que le Père Martineau lui-même s'était mêlé de donner son avis, qu'il avait conseillé l'attaque, et que, désolé de voir le Duc de Bourgogne s'y montrer opposé, il avait écrit au Père de la Chaise qu'il n'était pour rien dans une résolution aussi fâcheuse. Il n'y avait rien de vrai, sinon que le Père Martineau avait écrit en effet au Père de la Chaise, pour excuser sa présence un peu intempestive qu'il savait avoir été critiquée, sans dire un mot de l'affaire elle-même. Il n'en fallut cependant pas davantage pour couvrir de ridicule le Duc de Bourgogne, que « ce noir artifice, dit Saint-Simon, mettoit en valeur et en fait de guerre si fort au-dessous de son confesseur (2). »

Les méchans allaient même plus loin. Ils mettaient en doute

(1) *Nouveau siècle de Louis XIV*, t. III, p. 281.
(2) Saint-Simon. Édition Boislisle, t. XVI, p. 333.

son courage personnel. Une chanson insultante et railleuse dont le refrain était : *Quoi, vous tremblez?* circulait sous le manteau. Nous n'en citerons que ce couplet :

Aux ennemis donnez la discipline,
Faites-leur voir une humeur plus mutine ;
Car, sans cela, que vous serez honteux
Quand votre Roi, fier et majestueux,
Vous dira haut, et non à la sourdine :
Quoi, vous tremblez (1) ?

Ce qui enhardissait les ennemis du Duc de Bourgogne, c'était que son propre père semblait prendre parti contre lui. On remarquait depuis longtemps qu'il prononçait avec complaisance le nom de son second fils, le duc de Berry, qui faisait bien à l'armée, mais qu'il ne parlait jamais de l'aîné. Il en parla cependant, après le retour de Chamillart, mais ce fut pour prendre parti contre lui. Il dit une fois, à son coucher, qu'il ne le comprenait point, qu'il s'était trouvé plusieurs fois comme lui à la tête des armées, mais qu'il n'avait jamais contredit les généraux qu'il considérait comme plus capables que lui.

Le Roi lui-même semblait abandonner son petit-fils. Bien qu'il ne s'y fût point opposé et qu'il eût révoqué ses premiers ordres, la retraite devant Lille avait été pour lui une déception. Depuis la jonction de Berwick et du Duc de Bourgogne, il était tout à l'espoir. Un soir que, chez Madame de Maintenon, il remarquait l'inquiétude et la tristesse peintes sur le visage de la Duchesse de Bourgogne, il s'efforça de la rassurer : « Et les princes, vos petits-fils? » reprit-elle vivement. — « J'en suis en peine, répondit le Roi, mais j'espère que tout ira bien (2). » Lorsqu'il vit que tout allait mal, il ne se prononça point ouvertement, mais certaines paroles qui lui échappaient dans l'intimité et que les valets rapportaient en les grossissant, certains propos aigres tenus par lui en public témoignèrent de son mécontentement. Il ne voulait point se prononcer contre le Duc de Bourgogne, mais il ne voulait point non plus qu'on se prononçât contre Vendôme, et le prince de Conti, qui haïssait ce dernier, ayant parlé contre lui chez sa belle-sœur, le Roi le réprimanda publiquement.

(1) *Nouveau siècle de Louis XIV*, t. III, p. 274.
(2) Saint-Simon. Édition Boislisle, t. XVI, p. 326.

Contre ce déchaînement général que pouvait en faveur de son mari la pauvre princesse : prier et pleurer. Elle ne s'en faisait pas faute. « J'ai le cœur bien gros, ma chère tante, disait-elle, un soir, à Madame de Maintenon, en arrivant chez elle, j'ai peur de vous importuner. Cependant je voudrais bien pleurer avec vous (1). » Elle trouvait du moins auprès de Madame de Maintenon l'appui et la tendresse dont elle avait besoin. Saint-Simon lui-même est obligé de reconnaître que, dans cette circonstance difficile, Madame de Maintenon se montra une fidèle amie du Duc de Bourgogne. Que ce fût par tendresse pour la Duchesse de Bourgogne, par sentiment de la justice, ou, comme le prétend Saint-Simon, parce qu'elle était « piquée au vif de sentir, pour la première fois de sa vie, qu'il y avoit des gens qui, par rapport à eux, avaient pris sur elle le dessus auprès du Roi, » il n'importe. Ce qui est certain, c'est qu'elle tint bon pour le Duc de Bourgogne ; non point qu'elle l'approuve : elle savait trop combien les ordres du Roi étaient formels, mais on voit dans ses lettres à la princesse des Ursins qu'elle cherche à l'excuser.

« Le Roi seul est ferme à vouloir le combat pour le secours de Lille et pour l'honneur de notre nation. Le Duc de Bourgogne n'est pas de cet avis-là, parce qu'il y voit tous les officiers généraux opposés. M. de Berwick est à leur tête. Le seul M. de Vendôme veut attaquer et forcer tous les retranchemens; les autres soutiennent que l'armée du Roi y périra et n'ont guère de confiance dans M. de Vendôme depuis la malheureuse affaire d'Oudenarde... Madame la Duchesse de Bourgogne craint que son mari ne se laisse trop conduire par les conseils. Mais comment M. le Duc de Bourgogne peut-il se défendre des conseils de M. le maréchal de Berwick, qui est un très honnête homme, très habile dans la guerre, et que le Roi a envoyé près de ce prince pour le conseiller? » Et dans une autre lettre : « Que pouvait faire notre prince, qui n'a pas encore grande expérience, et qui se trouve dans l'affaire du monde la plus difficile, que de croire un homme qui a la confiance du Roi son père? Comment peut-il juger et démêler par lui-même qu'on lui donne des conseils trop timides, et qu'il faut s'abandonner à M. de Vendôme contre lequel les trois quarts de l'armée sont déchaînés (2)? »

(1) *Lettres historiques et édifiantes*, t. II, p. 275.

(2) *Lettres inédites de Mme de Maintenon à la Princesse des Ursins*, t. I, p. 315-325-354.

En même temps, elle dépeint, avec autant de vivacité que Saint-Simon, l'état de la Cour. « Il n'y a pas une jeune femme qui ne décide sur la guerre, qui ne juge de tous les partis qu'on prend, qui ne blâme toutes les démarches qu'on fait, qui ne touche toute sorte de cordes, quelque délicates qu'elles soient et quelque respectables que soient les personnes. On passe pour *collet monté* quand on y trouve à redire ou qu'on donne quelques avis à celles à qui on s'intéresse. Tout est en désordre et en confusion. »

Ce désordre et cette confusion devaient s'accroître encore, car, malheureusement, les nouvelles qui continuaient d'arriver de Flandre n'étaient pas de nature à y mettre un terme.

II

L'armée du Duc de Bourgogne et de Vendôme avait donc renoncé à délivrer Lille par une attaque de vive force. Rebroussant chemin, elle avait franchi de nouveau la Marck, puis l'Escaut, et s'était allongée depuis Tournay jusqu'à Oudenarde, gardant ainsi tous les passages du fleuve dont le cours avait plus de vingt-cinq lieues, et donnant la main au corps laissé sous les ordres du comte de la Mothe, qui défendait Gand et Bruges. Le Duc de Bourgogne avait établi son quartier général à quelques lieues de Tournay, à l'abbaye du Saulsoy, où il avait une église presque à sa portée, ce qui, écrivait-il à Beauvilliers, « ne lui était pas arrivé depuis bien longtemps. » Pour l'instant il avait l'esprit en repos. Cette marche en arrière était conforme à l'avis qu'il avait toujours soutenu. « C'est Dieu, écrivait-il, à Madame de Maintenon, qui a inspiré au Roi le parti auquel il vient de se déterminer, et je crois que c'est le seul pour secourir Lille. J'espère y réussir avec la grâce de Dieu, car il paraît visiblement que les ennemis manquent de bien des choses... En vérité, le parti d'attaquer était absolument téméraire (1). » Vendôme, réconcilié par Chamillart, en apparence du moins, avec Berwick, semblait partager cette confiance. « Rien n'est plus extraordinaire, écrivait-il à Chamillart, que cette fin de campagne. On ne peut pas prévoir ni quand, ni comment elle finira, mais on peut espérer, sans se flatter, que ce sera au contentement du Roi. Il

(1) *Le Duc de Bourgogne et le Duc de Beauvilliers*, par le marquis de Vogüé, p. 282.

y a lieu de croire que les ennemis souffriront beaucoup dans peu de jours tant par le manque de fourrages que par le manque de communication avec leur pays (1). »

Le nouveau plan consistait, en effet, à couper les communications de l'ennemi et à l'enserrer dans un demi-cercle qui s'étendrait depuis Bruges jusqu'à Tournay en l'empêchant par ce moyen de tirer, soit de Bruxelles, soit d'Anvers, les approvisionnemens et surtout les munitions nécessaires au siège d'une place aussi importante que Lille et d'une armée aussi nombreuse que celle d'Eugène et de Marlborough. Ce plan n'avait par lui-même rien de chimérique. Nous savons aujourd'hui, par les documens anglais, combien l'entreprise où les ennemis étaient engagés leur paraissait hasardeuse, et à quelles inquiétudes ils étaient en proie. « Le siège va si lentement, écrivait Marlborough à la duchesse, sa femme, précisément le jour même où l'armée française repassait l'Escaut, que je suis perpétuellement dans la crainte qu'il ne dure si longtemps et par conséquent ne consume tant de munitions que nous ne pourrons pas en venir à bout... De toutes mes campagnes, celle-ci aura été la plus pénible, mais je suis dans la galère, et il faut que je rame jusqu'au bout (2). » Et, quelques jours après, il lui écrivait encore : « Ce serait une cruelle chose, si, après avoir forcé l'ennemi à renoncer à une attaque de vive force et à repasser l'Escaut, nous manquions à prendre la ville par l'ignorance de nos ingénieurs et le manque de munitions... Vous pouvez juger de mon désespoir à la pensée de ne pas terminer cette campagne comme nous étions en droit de le prévoir (3). »

Pour mener à bien ce plan dont le succès inspirait tant d'appréhensions à Marlborough, plusieurs choses étaient nécessaires. Il fallait d'abord rétablir la discipline dans l'armée. Les divisions entre les chefs, connues de tous, l'avaient profondément ébranlée. On se divisait et se disputait ouvertement entre *Vendomistes* et *Bourguignons*. Les officiers n'obéissaient plus. Il était nécessaire de faire des exemples, et, jusque-là, le Duc de Bourgogne, toujours bon et humain, y avait répugné. « J'ay supplié en particulier Madame la Duchesse de Bourgogne, lui écrivait Chamillart, de demander à Monseigneur d'estre un peu plus méchant qu'il

(1) *Dépôt de la Guerre*, 2083. Vendôme à Chamillart, 20 sept. 1708.
(2) Coxe, *Memoirs of the duke of Marlborough*, t. IV, p. 236.
(3) *Ibid.*, p. 238.

n'est. C'est en user bien librement. Je crois devoir cette preuve de dévouement, et que Monseigneur s'apercevra de l'utilité qu'il en tirera, s'il veut bien en faire usage; » et le Duc de Bourgogne lui répondait : « Je tascherai d'estre méchant ainsi que vous me l'avez demandé par Madame la Duchesse de Bourgogne, et je sçay qu'il le faut estre pour maintenir la discipline surtout dans l'estat où vous sçavez qu'elle est. »

Chamillart avait cru en même temps devoir informer le Duc de Bourgogne des propos qu'on tenait sur lui à la Cour. En homme habile, il avait encore fait passer ses bons avis par la Duchesse de Bourgogne, et donnait à entendre au prince qu'il avait pris son parti contre le public. Le Duc de Bourgogne lui répondait, non sans noblesse : « Madame la Duchesse de Bourgogne, s'est acquittée de votre commission et elle m'en parle dans toutes ses lettres. Je dois tascher de faire en sorte que l'on n'ait encore plus lieu de se fascher pour moy quand le public en pensera différemment de la vérité, car pourvu que l'on fasse son devoir, les discours du public doivent être méprisés (1). »

Il ne suffisait pas de rétablir la discipline et de mépriser les discours du public; il fallait encore, à un ennemi actif et ingénieux, opposer une activité et une ingéniosité égales. Mais il fallait aussi pour cela plus de vigueur que n'en avait le Duc de Bourgogne, plus de vigilance que n'en savait montrer Vendôme. On avait bien coupé aux ennemis toute communication avec leurs magasins de Bruxelles, d'Ath, d'Oudenarde, d'Anvers, mais ils étaient les maîtres de la mer, et, par terre, leurs communications demeuraient libres avec Ostende. Bientôt on eut avis que la flotte anglaise avait débarqué dans cette ville quatre mille sept cents hommes de troupes, avec toutes les munitions nécessaires à la continuation du siège, et que Marlborough envoyait au-devant de ces forces nouvelles un convoi de sept cent chariots, escorté de cinq mille hommes de troupes. Le vieux roi, toujours attentif et bien informé, signalait à son petit-fils ce nouveau péril. « Vous voyez, écrivait-il, que tout dépend de votre attention à donner au comte de la Mothe des moyens suffisans pour empescher les ennemis de rien tirer d'Ostende. Je ne puis rien vous préciser sur tous ces objets différens qui roulent uniquement sur vostre attention et sur les avis que vous recevrez. Ne perdez pas un

(1) *Dépôt de la Guerre*, 2 083. Chamillart au Duc de Bourgogne, 19 sept. 1708. Le Duc de Bourgogne à Chamillart, 23 sept. 1708.

moment pour mettre le comte de la Mothe en estat de s'opposer à la marche du convoi qui se prépare (1). »

Le comte de la Mothe était un bon officier, mais vieilli, et qui devait montrer plus tard une singulière mollesse dans la défense de Gand. Depuis longtemps lieutenant général, il aspirait au bâton de maréchal, et ce fut, du moins à en croire Bellerive, cette considération qui détourna Berwick, envoyé par le Duc de Bourgogne pour inspecter les défenses du canal de Gand à Bruges, de prendre lui-même le commandement du corps destiné à empêcher le passage du convoi ennemi. « Vous êtes bon et sage, écrivait Berwick à la Mothe en quittant Gand pour aller rejoindre le Duc de Bourgogne. Je vous souhaite toute sorte de succès (2). » Il aurait mieux valu qu'il restât. La Mothe prit mal ses mesures. Il laissa les ennemis s'emparer de la place de Leffinghe qui commandait la route d'Ostende à Lille. Le Duc de Bourgogne lui avait envoyé successivement Chemerault et Puiguyon, le premier avec quatre bataillons et quatre escadrons, le second avec vingt-cinq bataillons et vingt escadrons. Mais il n'attendit pas que ces renforts, arrivés de la veille, fussent en ligne pour attaquer, près de Wynendale, le corps d'armée commandé par Webb et Cadogan qui escortait le convoi. L'infanterie qui était à l'avant-garde se comporta mal : elle se débanda sous le feu des ennemis, se jeta à droite et à gauche dans les bois, et il n'y eut pas moyen de la ramener au feu. L'arrière-garde prit à peine part à l'action. Webb ne perdit pas de temps à poursuivre son avantage. Il se contenta de faire filer en hâte sur Lille le convoi dont il était chargé de protéger la marche, et ce convoi arriva le 30 au camp d'Eugène, où il fut reçu avec des acclamations enthousiastes.

Au ton de ses dépêches, il est manifeste qu'à partir de cette fâcheuse affaire, le Duc de Bourgogne tomba dans le découragement. Le sort de Lille lui paraît tranché. « Selon toutes les apparences, on doit considérer que Lille sera pris, » écrit-il dans un *Mémoire* qu'il envoie au Roi le 1er octobre ; et, en prévision de cette perte, il propose à l'avance de séparer l'armée en deux corps, l'un qui défendrait Gand et Bruges, l'autre qui couvrirait l'Artois et la Picardie. Quelques jours après, le 5 octobre, il envoie un nouveau mémoire dans le même sens. Berwick et

(1) *Dépôt de la Guerre*, 2083. Le Roi au Duc de Bourgogne, 23 sept. 1708.
(2) Pelet, *Mémoires militaires*, t. VIII, p. 445.

Puységur, ses conseillers quotidiens, appuyaient son sentiment auprès de Chamillart. Berwick allait jusqu'à soumettre un plan d'après lequel la ville de Lille serait assiégée et reprise par l'armée du Duc de Bourgogne au printemps, ce qui lui attirait cette réponse un peu ironique de Chamillart : « Je ne saurais, Monsieur, être du même avis que vous pour songer à reprendre Lille, en supposant qu'il est déjà perdu. Je vous assure qu'il est encore plus aisé de le sauver, dans l'état où il est, qu'il serait d'en faire le siège, s'il était dans les mains des ennemis (1). »

A aucun de ses projets, le Roi ne voulait entendre, et il répondait au Duc de Bourgogne sur un ton qui sentait l'irritation. « Je ne saurais me résoudre à prendre aucune résolution en supposant la perte de cette importante place qu'il aurait été si facile de conserver si l'on avait traversé les convois des ennemis, particulièrement le dernier. » Après avoir donné quelques indications au Duc de Bourgogne, il continuait : « Je ne vous donne point d'ordres positifs sur ce que vous aurez à faire dans les différens cas qui se présenteront : c'est à vous de les concerter avec le duc de Vendôme et le maréchal de Berwick; mais il est de votre honneur de ne pas demeurer dans l'inaction derrière l'Escaut, et de faire tout ce qui sera humainement possible pour ôter à l'avenir aux ennemis tous les moyens de faire passer des convois, soit pendant que le siège de Lille durera ou même après la prise de ladite ville, si malheureusement elle venait à se perdre (2). » Mais cet énergique langage ne parvenait ni à réveiller le Duc de Bourgogne de sa torpeur, ni, comme nous l'allons voir, à corriger la présomption de Vendôme L'échec de Wynendale n'avait pas abattu sa confiance. « Nous allons prendre de si bonnes mesures, écrivait-il au Roi le 30 septembre, qu'il ne passera plus de convoy. Je ne croys pas un convoy de cinq cents charrettes capable de prendre la ville de Lille. » En même temps, il demandait la permission de se séparer du Duc de Bourgogne et d'aller à Gand prendre lui-même le commandement des troupes laissées aux ordres de la Mothe. Le Duc de Bourgogne ne s'y opposait point. Chacun des deux n'était pas fâché en secret d'être débarrassé de la société habituelle de

(1) Pelet, *Mémoires militaires*, t. VIII, p. 461-465-467. Le Duc de Bourgogne au Roi, 1er et 5 oct. 1708. Chamillart à Berwick, 3 oct. 1708.

(2) Pelet, *Mémoires militaires*, t. VIII, p. 485. Le Roi au Duc de Bourgogne, 7 oct. 1708.

l'autre. Mais le Duc de Bourgogne craignait que, laissé à lui-même, Vendôme n'engageât quelque offensive imprudente. « Si le Roi prend le parti d'envoyer M. de Vendosme du costé du canal, écrivait-il à Chamillart, vous sçavez la conséquence dont il est qu'il ait des ordres positifs de s'en tenir à la déffensive (1). »

Les mesures sur lesquelles comptait Vendôme consistaient à rompre les digues du canal de Nieuport et à inonder le pays, de façon à couper les communications des ennemis avec la mer. Mais ce plan ne réussissait qu'à moitié. Les eaux ne couvraient pas toute la contrée, et Marlborough, en chargeant les charrrettes qui étaient garnies de vivres et de munitions sur des bateaux plats, leur faisait rejoindre les routes restées libres par où elles pouvaient gagner Lille. « Je croys qu'à la fin, Monsieur, je deviendrai fol de tout ce que je voys, » écrit Vendôme à Chamillart. Il a pris « les meilleures mesures du monde, » pour empêcher les ennemis de rien tirer d'Ostende ; mais ils mettent leurs munitions de guerre sur des petits bateaux et leur font traverser l'inondation. Aussi va-t-il établir une petite flotte sur la nouvelle inondation, « de sorte que, désormais, les ennemis ne tireront pas un baril de poudre, sans donner une bataille navale. » « Si après cela il passe des bateaux, ajoute-t-il, j'en serai bien étonné (2). »

Les bateaux continuaient à passer cependant, ceux que Vendôme avait fait armer ayant un tirant d'eau trop fort pour tenir l'inondation. Vendôme se décidait alors à employer des moyens plus vigoureux. Il proposait au Duc de Bourgogne de profiter de ce que Marlborough avait séparé son armée de celle du prince Eugène et s'était rapproché de Gand pour l'attaquer seul, et il demandait l'envoi de renforts. Mais le Duc de Bourgogne, jugeant cette attaque isolée « téméraire et capable de perdre l'armée, » proposait au contraire à Vendôme de se joindre à lui et de marcher à Marlborough avec toutes leurs forces réunies. Ce fut le tour de Vendôme de s'y opposer et de déclarer le projet « impraticable ; » de sorte que, le projet Vendôme étant jugé téméraire par le Duc de Bourgogne, et le projet du Duc de Bourgogne étant jugé impraticable par Vendôme, quelques

(1) *Dépôt de la Guerre*, 2083. Vendôme au Roi, 30 sept. 1708. Le Duc de Bourgogne à Chamillart, 1er oct. 1708.

(2) *Ibid.*, 2083. Vendôme à Chamillart, 13 et 14 oct. 1708.

jours étaient encore perdus, au bout desquels Vendôme en revenait cependant à ce dernier projet. « Toute réflexion faite, écrivait-il au Duc de Bourgogne, je croys qu'il n'y a d'autre party à prendre que de suivre le projet que vous m'avez fait l'honneur de me proposer par vostre lettre du 13... Il ne faut pas avoir à se reprocher de n'avoir pas tenté toute sorte de moyens pour sauver une place de l'importance de Lille (1). » Ainsi, c'était un peu en désespoir de cause que Vendôme en revenait à ce projet d'une attaque simultanée, « ensuite de l'avoir luy-mesme refuté..., » comme le faisait observer Berwick à Chamillart, et « sans en dire d'autres raisons que celle de ne savoir plus comment faire pour sauver Lille (2). »

Il n'y avait pas là de quoi inspirer grande confiance, et comme le projet émanait du Duc de Bourgogne, ce n'est peut-être pas calomnier Vendôme de supposer qu'en cas d'échec il en aurait rejeté la responsabilité sur lui. Aussi le Duc de Bourgogne demandait-il à consulter le Roi par courrier. Mais ce projet d'offensive était trop conforme aux instructions que Louis XIV avait toujours données pour que son approbation fût un instant douteuse. Après quelques heures de repos, le même courrier emportait deux dépêches, l'une adressée au Duc de Bourgogne, l'autre à Vendôme. Les dernières lignes de celle à Vendôme sentent l'anxiété et l'émotion : « Je vous recommande d'exhorter les officiers à faire leur devoir dans une occasion dans laquelle ils auront à leur teste le Duc de Bourgogne, le duc de Berry, le Roy d'Angleterre, et qui intéresse si fort l'honneur et la nation (3). » Une action décisive semblait imminente. Le Duc de Bourgogne mandait en effet au Roi qu'il était à la veille d'exécuter ses ordres. Mais, au ton de sa dépêche, on sent que lui-même n'a pas confiance dans le succès de son propre projet. « J'aurois été dans la dernière des afflictions, écrit-il au Roi, si je n'avois espéré que Vostre Majesté me rendroit la justice de croire que j'ai toujours agi pour ce qui m'a paru le mieux dans ce qui ne s'est pas absolument conformé à ses intentions. J'appréhende toujours, de quelque manière que nous nous y prenions, que nous ne voyions prendre Lille. Je ne dis point tout cecy à Vostre Majesté sur le ton de représentation, car je travaille à exécuter

(1) *Dépôt de la Guerre*, 2 083, Vendôme au Duc de Bourgogne, 18 oct. 1708.
(2) *Ibid.*, 2 083, Berwick à Chamillart, 19 et 22 oct. 1708.
(3) *Ibid.*, 2 083, Le Roi à Vendôme, 20 oct. 1708.

ses ordres, et je souhaite infiniment de me tromper dans mon raisonnement. Mais je suis bien aise qu'elle voye que j'obéis malgré mes lumières particulières, et que je ne suis pas si attaché à mon sens que je ne le sois encore plus à ses ordres (1). »

Au moins aurait-il fallu se hâter. Cependant, dans cette même dépèche, le Duc de Bourgogne annonçait au Roi qu'il ne rassemblerait son armée que le 24 octobre, pour passer l'Escaut le 25 et se joindre à Vendôme le 26. Encore Vendôme trouvait-il que le Duc de Bourgogne se pressait trop, et il lui demandait de retarder sa mise en marche de trois jours pour lui laisser le temps de reprendre sur les ennemis la place de Leffinghe que la Mothe avait perdue. Mais il était trop tard pour s'arrêter à ces vains projets : le 23, Vendôme et le Duc de Bourgogne recevaient une nouvelle à laquelle ils auraient pu depuis longtemps s'attendre : Lille avait capitulé.

Nous regrettons de ne pouvoir, sans sortir de notre sujet, rapporter l'héroïque défense opposée par Boufflers aux efforts réunis de Marlborough et d'Eugène. Ce récit nous consolerait des fautes et des défaillances que nous n'avons point dissimulées. La place tenait bon depuis près de deux mois. Du 27 août au 21 octobre, elle avait repoussé six attaques, et Boufflers avait le droit d'écrire à Louis XIV que « la chose étoit sans exemple. » Depuis le premier jour, le vieux maréchal était l'âme de la défense. « M. le Maréchal ne se repose pas ou très peu, dit un *Mémoire des dispositions du siège*. Il ne s'est pas encore déshabillé depuis le premier jour de l'attaque. Il visite les brèches et les ouvrages d'une manière du monde la plus intrépide. Il ne manque pas de passer ses nuits sous la petite voûte contre la porte d'eau, attrayant quelques heures en passant pour les donner à son repos. » Boufflers se nourrissait, comme toute la garnison, de viande de cheval. « Tout le maigre est rouge comme le sang, et le gras jaune comme la cire... Voilà, continue le *Mémoire*, la seule pitance d'un homme qui non seulement se prive de son repos sans relâche, travaillant jour et nuit, mais qui ne peut pas disposer d'un seul moment de son temps, et qui s'expose perpétuellement au feu et à la perte de sa propre vie (2). »

(1) *Dépôt de la Guerre*, 2 083. Le Duc de Bourgogne au Roi, 22 oct. 1708.

(2) *Le Siège de la ville et de la citadelle de Lille*, par le lieutenant Sautai, p. 237-238.

Boufflers fut blessé en effet, comme le fut, dans le camp opposé, le prince Eugène, car les deux adversaires, par la ténacité et le courage, étaient dignes l'un de l'autre. Ce prodige de résistance ne pouvait durer indéfiniment. Le 13 octobre, une dernière attaque rendit l'assiégeant maître du chemin couvert. Son artillerie commença de battre en brèche les bastions. Le 22, à midi, la brèche était rendue praticable. Le même jour à quatre heures, Boufflers faisait battre la chamade. « Mon cousin, lui avait écrit Louis XIV, le 19 octobre, je me remets entièrement à vous de prendre le parti que vous jugerez à propos pour rendre la ville de Lille aux ennemis lorsque vous ne pourrez plus la conserver... J'ai une confiance si entière en vous que je suis persuadé que, quelque chose qui arrive, vous aurez pris sur vous tout ce qui ne sera pas absolument contraire à mon service (1). » Boufflers ne reçut cette lettre que le 23, quelques heures après que la capitulation venait d'être signée. Ce fut, comme il l'écrivait lui-même, « un grand sujet de consolation, dans le triste et douloureux parti qu'il avait été obligé de prendre, » que de voir ainsi sa détermination approuvée à l'avance par le Roi. Les termes de la capitulation étaient des plus honorables pour lui. Il voulut cependant qu'ils fussent soumis à la ratification du Duc de Bourgogne. Le 24, Coëtquen, brigadier, fut chargé de la lui apporter. Ici, nous préférons laisser parler Saint-Simon : « Il le trouva jouant au volant, et sachant déjà la triste nouvelle. La vérité est que la partie n'en fut pas interrompue, et que, tandis qu'elle s'acheva, Coëtquen alla voir qui il lui plut. Cette réception fut étrangement blâmée et scandalisa fort l'armée avec raison, dont la cabale ennemie tira de nouvelles armes contre le prince (2). »

III

La cabale avait beau jeu, en effet, et ce n'était pas seulement la capitulation de Lille qui donnait prétexte à ses attaques, c'était encore l'attitude et la vie du Duc de Bourgogne au camp du Saulsoy, durant ces tristes mois de septembre et d'octobre dont les longues journées avaient été si peu utilement employées par lui. Ce qui en revenait à la Cour n'était pas pour le grandir

(1) Sautai, p. 261.
(2) Saint-Simon. Édition Boislisle, t. XVI, p. 365.

et des rumeurs fâcheuses couraient sur son compte. Peu à peu, il s'était accoutumé à une vie presque sédentaire. Il montait rarement à cheval, n'aimant point à se montrer aux soldats, aux yeux desquels il se sentait peu de prestige. Il ne frayait guère avec les officiers généraux, n'ayant jamais eu l'abord facile, et ne se souciant pas de leur laisser apercevoir ses perplexités. La plus grande partie de ses journées se passait à expédier de longues dépêches au Roi, à écrire des lettres particulières à Chamillart, à Beauvilliers, à la Duchesse de Bourgogne. Il faut le témoignage formel de Saint-Simon pour croire qu'il en consumait cependant une partie en divertissemens un peu puérils, comme il avait coutume de faire à Versailles : « Mouches-guêpes crevées, un fruit dans de l'huile, des grains de raisins écrasés en rêvant. » Saint-Simon lui reproche aussi « des propos d'anatomie, de mécanique et d'autres sciences abstraites, surtout un particulier trop long et trop fréquent avec le Père Martineau, son confesseur (1). » Mais comme il ne pouvait pas demeurer toujours enfermé, il faisait dans l'emploi de sa journée une certaine place aux divertissemens. Il allait à Tournay jouer à la paume. Il avait fait installer au camp un billard. Mais son plaisir favori était le volant. Il y jouait de longues parties avec son frère, et y apportait une telle ardeur qu'il ne s'était pas interrompu, ainsi que nous l'avons vu tout à l'heure, lorsque le texte de la capitulation de Lille lui avait été apporté par Coëtquen

C'est que le caractère du Duc de Bourgogne, que les malheurs de cette campagne devaient mûrir, présentait encore d'étranges contrastes. Il avait conservé des habitudes enfantines et des goûts qui n'étaient pas sans quelque trivialité. Mais d'un autre côté, quand on lit ses lettres à Beauvilliers pendant cette période, il est impossible de ne pas admirer la hauteur morale à laquelle il s'élève, et la noblesse avec laquelle il prend son parti de l'injustice des jugemens portés contre lui. Peu s'en faut même qu'il ne s'en réjouisse au point de vue du salut de son âme. « Si Dieu permet que j'aie des ennemis, il me donne aussi une voie sûre pour obtenir le pardon de mes péchés et pour le posséder un jour. J'en suis fâché pour ceux qui me feront, ou me voudront faire du mal, et le prie qu'après m'avoir servi pour aller à lui, il les y conduise aussi par la pénitence (2), » et dans une autre lettre. « Je

(1) Saint-Simon. Édition Boislisle, t. XVI, p. 332.
(2) *Le Duc de Bourgogne*, etc., p. 290.

crois faire en tout ce que je dois et qui est du bien du service. Si on le trouve autrement, je me flatte du moins que l'on croira toujours que mon intention est la meilleure : tout ce que je demande, c'est qu'on ne se presse pas de juger et de condamner. » Il est impossible aussi de ne pas admirer la générosité avec laquelle il se refuse à faire usage, contre Vendôme, des armes que celui-ci aurait pu lui fournir par ses mœurs. A Beauvilliers qui, l'on peut du moins le supposer, l'exhortait à ne point ménager celui qui en dessous le ménageait si peu, il répond : « Je ne sais rien de particulier sur les deux terribles chapitres que vous m'avez marqués. Je m'informerai par des gens sûrs, si je le puis, de la vérité, mais je ne sais s'il en faudra parler, n'ayant nulle liaison avec le reste. » Du reste toujours même préoccupation de se corriger de ses défauts, même humilité, même résignation à la volonté de Dieu. « Je suis bien honteux de recevoir aussi mal que je le fais toutes les grâces dont Dieu me prévient; elles doivent me piquer d'honneur, moyennant son secours, pour me ramener et me rendre plus fidèle et plus fervent dans son service à l'avenir; » et, dans une autre lettre : « De quelque manière que les choses tournent, il faut toujours avoir recours à Dieu, et le remercier de tout (1). » Nous n'avons point malheureusement les lettres de Beauvilliers auxquelles le Duc de Bourgogne répondait en termes si chrétiens. Par ces réponses mêmes on devine cependant que l'ancien gouverneur ne laissait pas que d'informer son élève des attaques dirigées contre lui. Mais soit qu'il l'aimât trop pour lui causer de la peine, soit que, de l'homme de cour au prince, la liberté ne fût pas assez grande, on devine qu'il le faisait avec timidité et réserve. L'accent n'y était pas.

L'accent est, au contraire, dans les admirables lettres, bien connues du reste, que Fénelon adressait au Duc de Bourgogne, durant cette triste période. Elles font le plus grand honneur au prêtre sous la robe duquel on sent vibrer l'honneur du gentilhomme; mais les réponses n'en font pas moins au Duc de Bourgogne par la douceur avec laquelle il accepte des remontrances, parfois assez rudes dans la forme, et par la bonne volonté qu'il montre à en profiter.

C'était le Duc de Bourgogne lui-même qui avait sollicité ces

(1) *Le Duc de Bourgogne*, etc., pp. 297-291-285-293.

conseils. « Je suis charmé des avis que vous me donnez, lui écrivait-il dès le mois de mai, et je vous conjure de les renouveler toutes les fois qu'il vous plaira (1). » Pendant toute la première partie de la campagne. Fénelon ne fit pas usage de cette permission. Ce n'est qu'au commencement de septembre qu'il commença de s'émouvoir. Le bruit est arrivé jusqu'à lui que le prince, ayant renoncé au secours de Lille, s'en retournerait à Versailles avant la fin de la campagne. Ce bruit lui a percé le cœur, et il s'en ouvre au vidame d'Amiens, ce fils du duc de Chevreuse, sur l'âme duquel on le voit, dans sa correspondance, veiller avec une sollicitude si touchante. « S'il s'en va avec précipitation, écrit-il, laissant à un autre le soin de relever les armées du Roi, on lui imputera les mauvais événemens déjà arrivés, et on supposera qu'il a fallu laisser à un autre le soin de les réparer. Je prie Dieu qu'il soit son conseil (2). » Son inquiétude est telle qu'il en écrit au Duc de Bourgogne lui-même, par une voie secrète qui est celle du vidame d'Amiens lui-même. C'est par le vidame que passeront désormais les lettres de Fénelon et celles du Duc de Bourgogne qui tient au secret, tant il redoute le mécontentement de son grand-père, si cette correspondance venait à être connue de lui. Fénelon dut être bientôt rassuré, car le Duc de Bourgogne n'avait pas pensé un instant à quitter l'armée. C'était, au contraire, Vendôme qui, dans un moment de pique, avait demandé à être rappelé. Mais, la communication avec son ancien élève ainsi rétablie par une voie sûre, Fénelon en profite. Il commence par des conseils d'une nature un peu générale, tout en s'excusant de ne pas suivre les règles de la prudence : « J'aime mieux, lui écrit-il, m'exposer à vous paraître indiscret que manquer à vous dire ce qui sera peut-être inutile dans un cœur tel que le vôtre. On vous estime sincèrement ; on vous aime avec tendresse ; on a conçu les plus hautes espérances du bien que vous pourrez faire ; mais le public prétend savoir que vous ne décidez pas assez, et que vous avez trop d'égards pour des conseils très inférieurs à vos propres lumières. » Il l'exhorte à user de toute l'étendue des pouvoirs que le Roi lui a laissés pour le bien du service, et à ne pas toujours attendre les décisions du Roi. « Il y a des cas pressans où l'on

(1) Fénelon, *Œuvres complètes*. Édition de Saint-Sulpice, t. VII, p. 264.
(2) *Ibid.*, p. 267.

ne peut attendre sans perdre l'occasion, et où personne ne peut décider que ceux qui voient les choses sur les lieux (1). »

A ces avis si judicieux, qui enveloppent déjà de discrets reproches, le Duc de Bourgogne répond avec une douceur et une humilité désarmantes. Il pourrait s'offenser de ce que son ancien précepteur a cru si facilement qu'il pensait à quitter l'armée dans un moment critique, mais il se borne à répondre qu'il a les mêmes sentimens sur ce chapitre, et il ajoute aussitôt : « Il est vrai que j'ai essuyé une épreuve depuis quinze jours (la lettre est du 30 septembre), et je me trouve bien loin de l'avoir reçue comme je le devais, me laissant et emporter aux prospérités et abattre dans les adversités, et me laissant aussi aller à un serrement de cœur et aux noirceurs causées par les contradictions et les peines de l'incertitude et de la crainte de faire quelque chose mal à propos dans une affaire d'une conséquence aussi extrême pour l'État. » Il lui explique alors l'embarras où il s'est trouvé entre les ordres du Roi, lui prescrivant d'attaquer, les instances de Vendôme, et, d'autre part, l'opposition de Berwick et de tous les plus anciens officiers, disant que l'armée s'y perdrait, puis il continue : « Sur ce que vous dites de mon indécision, il est vrai que je me le reproche à moi-même, et que, quelquefois paresse ou négligence, d'autres, mauvaise honte ou respect humain ou timidité, m'empêchent de prendre des partis et de trancher net dans les choses importantes. » Il termine en demandant l'avis et presque les ordres de Fénelon sur un point qui le préoccupe depuis longtemps. L'abbaye du Saulsoy est une maison de filles, Est-il absolument mal d'y demeurer? En ce cas, il la quitterait immédiatement, quoi que l'on en pût dire, d'autant plus qu'il est présentement dans le diocèse de Fénelon.

Quelques jours après sans doute (la lettre est de septembre, sans quantième), Fénelon lui répond. Il se réjouit d'abord des sentimens qu'il découvre dans le cœur de celui qu'on pourrait appeler son pénitent. C'est le directeur qui parle : « O que cet état plaît à Dieu! et que vous lui déplairiez, si, possédant toute la régularité des vertus les plus éclatantes, vous jouissiez de votre force et du plaisir d'être supérieur à tous (2)... Si vous êtes fidèle à lire et à prier dans vos temps de réserve, si vous marchez pendant la journée en présence de Dieu, dans cet esprit d'amour et de con-

(1) Fénelon, *Œuvres complètes*. Édition de Saint-Sulpice, t. VII, p. 269.
(2) *Ibid.*, p. 270.

fiance familière, vous aurez la paix; votre cœur sera élargi, vous aurez une piété sans scrupule et une joie sans dissipation. » Mais, bien peu de jours après, l'inquiétude le reprend et il lui écrit d'un tout autre ton. Il le rassure presque négligemment sur le scrupule de demeurer dans une abbaye de filles. C'est une nécessité à laquelle on est accoutumé pendant le campement des armées. Ce n'est point là, semble-t-il penser, ce qui devrait le préoccuper. Des propos défavorables circulent et sont arrivés jusqu'à Cambrai. Ces propos ont fait évidemment impression sur l'esprit de Fénelon, et il résume en termes presque durs, sous sept chapitres différens, les choses les plus défavorables qu'on répand dans le monde contre le Duc de Bourgogne. On lui reproche d'être trop particulier, trop renfermé, trop borné à un petit nombre de gens qui l'obsèdent. Il écoute trop de personnes sans expérience, d'un génie borné, d'un caractère faible et timide qu'on va même jusqu'à accuser de manquer de courage. Tout en ayant de la répugnance à suivre les conseils outrés de Vendôme, il n'a pas laissé de suivre trop facilement ce qu'il a voulu, ce qui a un peu rebuté les principaux officiers généraux. Mais il n'a pas voulu le croire dans une occasion unique où il a paru avoir raison et où le parti qu'il conseillait lui aurait valu beaucoup de gloire. Il perd son temps pour les choses les plus sérieuses par un badinage qui n'est plus de saison et que les gens de guerre n'approuvent pas. Ses délibérations ne sont pas assez secrètes ; sa vivacité, jointe à sa voix qui est naturellement un peu éclatante, fait qu'on l'entend de loin quand il s'anime en raisonnant. Enfin, il ne prend pas assez de soin pour être averti de ce que préparent les ennemis, et comme Vendôme n'en prend pas davantage, il serait à souhaiter que quelqu'un le fît sous lui, de façon qu'on ne soit exposé à aucun mécompte faute de surveillance. Le public croit de plus qu'il a une dévotion sombre, timide, scrupuleuse et qu'il ne sait pas prendre une certaine autorité, modérée, mais décisive. La lettre se termine par des encouragemens et par d'affectueux conseils. « Pour votre piété, si vous voulez lui faire honneur, vous ne sauriez être trop attentif à la rendre douce, simple, commode, sociable. Il faut vous faire tout à tous pour les gagner tous... et retrancher les scrupules sur les choses qui paraissent des minuties (1). »

(1) Fénelon, *Œuvres complètes*. Édition de Saint-Sulpice, t. VII, p. 271 et 272.

A plusieurs reprises dans le courant de ce malheureux mois d'octobre, Fénelon revient à la charge, et dans des lettres de plus en plus vives. Le bruit public, contre le Duc de Bourgogne, croît au lieu de diminuer. Des discours contre lui sont répandus partout, et ont terni sa réputation. Le torrent entraîne tout; le cœur de Fénelon en est déchiré, et il croit devoir résumer pour la seconde fois, sous huit articles nouveaux, ce qui se dit contre le Duc de Bourgogne. Peu s'en faut qu'il ne s'érige en juge des opérations militaires, et qu'il ne critique les ordres que le Duc de Bourgogne a donnés, ou ceux qu'il a refusé d'exécuter. Il se fait l'écho d'imputations presque blessantes. « On dit que pendant que vous êtes dévot jusqu'à la sévérité la plus scrupuleuse dans des minuties, vous ne laissez pas que de boire quelquefois avec un excès qui se fait remarquer. On se plaint de ce que votre confesseur est trop souvent enfermé avec vous, qu'il se mêle de vous parler de la guerre; on prétend que vous avez écrit à des gens indiscrets et indignes de votre confiance (1). » Toute la lettre est sur ce ton, mais entremêlé en même temps d'admirables conseils qui se résument en celui-ci : « Quelque génie que Dieu vous ait donné, vous courriez risque de faire par irrésolution des fautes irréparables, si vous vous tourniez à une dévotion faible et scrupuleuse. Écoutez les personnes les plus expérimentées, et ensuite prenez votre parti; il est moins dangereux d'en prendre un mauvais que de n'en prendre aucun, ou d'en prendre un trop tard. »

Des lettres écrites sur ce ton, de la part de quelqu'un qu'il aimait d'une amitié si tendre, devaient contrister le Duc de Bourgogne. Sa tendresse aurait pu concevoir quelque amertume de ce que Fénelon lui-même se fît si facilement l'écho des rumeurs les plus injurieuses. Son orgueil aurait pu se révolter. Il aurait pu faire sentir la distance, ou tout au moins taxer ces jugemens de témérité. Rien de tout cela. Sa réponse est touchante d'humilité et de bonne foi. Après avoir déclaré qu'il est « bien moins homme de bien et moins vertueux que l'on ne le croit, » ne voyant en lui que « haut et bas, chutes et rechutes, relâchemens, omissions et paresses dans ses devoirs les plus essentiels; immortifications, délicatesse, orgueil, hauteur, mépris du genre humain ; attache aux créatures, à la terre, à la vie, sans

(1) Fénelon, *Œuvres complètes*. Édition de Saint-Sulpice, t. VII, p. 277.

avoir cet amour du créateur au-dessus de tout, ni du prochain comme lui-même; » il entreprend modestement de se justifier, article par article, mais en réalité, il convient de presque tout. Il est vrai qu'il est renfermé assez souvent, mais il écrit beaucoup certains jours. La prière et la lecture lui prennent aussi du temps, quoiqu'il y soit moins régulier qu'il ne devrait. Il est vrai que la présomption absolue de Vendôme, ses projets subits et non digérés l'empêchent d'avoir aucune confiance en lui, et que cependant il a trop acquiescé dans des occasions où il devait au contraire décider, joignant en cela la faiblesse à peut-être un peu de prévention. Il est vrai qu'il a quelquefois badiné, mais rarement, et qu'il a souvent perdu du temps. Il est vrai que, pour être bien averti, il aurait dû agir autrement, et qu'il ne l'a pas fait toujours, se laissant aller à une mauvaise complaisance, faiblesse, ou respect humain. Il prend même la peine d'expliquer les ordres donnés par lui à Oudenarde, et pourquoi il n'a pas marché au secours de Lille; enfin, après cette longue apologie, il continue : « Je m'attends à bien des discours que l'on tient et que l'on tiendra encore. Je passe condamnation sur ceux que je mérite, et méprise les autres, pardonnant véritablement à ceux qui me veulent et me font du mal, et priant pour eux tous les jours de ma vie. Voilà mes sentimens, mon cher archevêque, et malgré mes chutes et défauts, une détermination absolue d'être à Dieu. Priez donc le incessamment d'achever en moi ce qu'il y a commencé, et de détruire ce qui vient du péché originel et de moi (1). » Quand on lit ces lettres édifiantes, on est touché, ému, attendri, et cependant on sent qu'il y manque quelque chose. Il y manque l'ardeur, la flamme; il y manque, tranchons le mot, le sens de l'honneur militaire, qui semble, par momens, faire défaut à ce fils de France, et que ni les lettres de la Duchesse de Bourgogne ni celles de l'archevêque ne parvenaient à réveiller en lui.

IV

« C'est dommage que la ville de Lille ait capitulé si tost; j'en suis pénétré de douleur, » ne craignait pas d'écrire Vendôme à Chamillart, alors que, par ses lenteurs, il était en grande partie

(1) Fénélon. *Œuvres complètes*. Édition de Saint-Sulpice, t. VII, p. 275.

responsable de cette capitulation; mais son incorrigible présomption n'en paraissait point ébranlée, et il ajoutait : « Si nous pouvons nous maintenir longtemps où nous sommes, je vous répons que les ennemis seront plus embarrassés que nous (1). » Le Duc de Bourgogne s'exprimait avec moins de confiance : « Tout cecy est bien triste, écrivait-il au même Chamillart, mais le pis seroit surtout de perdre courage. C'est ce qui doit m'arriver le dernier. » Néanmoins, il ne dissimulait pas ses inquiétudes : « Je ne répons pas, ajoutait-il dans une autre dépêche, qu'il n'y ait pas ce soir des houssards à la porte de Péronne (2). » En effet, la capitulation de Lille laissait à Marlborough et au prince Eugène la liberté de leurs mouvemens. Boufflers, exécutant les ordres du Roi, s'était bien enfermé dans la citadelle où il se préparait à continuer la résistance. Mais un faible cordon de troupes suffisait à l'y tenir bloqué; l'armée assiégeante, jointe à celle de Marlborough, semblait menacer l'Artois et se proposer d'envahir la France. Aussi le Duc de Bourgogne, d'accord avec Berwick, proposait-il, dans une longue dépêche au Roi, de renoncer à la garde de l'Escaut, de séparer son armée en deux, d'en laisser une partie à la disposition de Vendôme pour défendre Gand et Bruges, et de se replier avec l'autre moitié vers la frontière pour couvrir l'Artois. Mais Vendôme s'opposait vivement à cette proposition, et persistait dans son projet de marcher aux ennemis, bien que l'entreprise devînt de plus en plus périlleuse. L'un et l'autre en référaient au Roi qui, pour décider entre eux, se trouvait dans le même embarras qu'aux premiers jours de septembre, alors que la question était de savoir s'il fallait tenter de délivrer Lille. Aussi avait-il recours au même expédient, et il envoyait de nouveau Chamillart au camp. Celui-ci y passait huit jours, du 1er au 9 novembre. Dans les conseils de guerre tenus en sa présence, les dissentimens entre Vendôme et Berwick éclataient plus vifs que jamais, le Duc de Bourgogne penchant du côté de Berwick. Chamillart arrivait cependant à les mettre d'accord sur un projet « mitoyen » qui impliquait la garde de l'Escaut, et il rapportait au Roi le procès-verbal des résolutions adoptées qui recevait son approbation. Le soir même du jour où il quittait Tournay pour retourner à Versailles, il recevait du Duc de Bourgogne une lettre qui était ainsi conçue :

(1) *Dépôt de la Guerre*, 2083. Vendôme à Chamillart, 25 et 26 oct. 1708.
(2) *Ibid.*, 2083. Le Duc de Bourgogne à Chamillart, 25 et 26 oct. 1708.

9 heures du soir.

« Je ne crois pas avoir rien à ajouter à ce que je vous ay dit tantost, sinon que, si Madame la Duchesse de Bourgogne veut un bal à Tournay, nous aurons des hautbois dans l'armée meilleurs peut-estre que ceux qui jouent à Marly, et que, sans ce bal, je ne pense pas la voir danser de cet hyver, estant persuadé, comme je vous l'ay dit, que j'en passerai la plus grande partie sur les bords de l'Escaut. Je vous demande encore de la rassurer, ainsy que vous me l'avez promis, car, puisque je luy prépare un bal, je ne suis pas encore dans la dernière désolation. C'est ce que vous luy direz, je vous prie, de ma part (1). »

Le Duc de Bourgogne conçut-il véritablement la pensée bizarre de faire venir la Duchesse de Bourgogne à Tournay et de lui offrir un bal? Ne faut-il voir, au contraire dans cette lettre, qu'une de ces plaisanteries un peu lourdes dont il était coutumier, et par laquelle il aurait voulu lui montrer qu'il n'était pas *dans la dernière désolation*. Nous serions en peine de le dire. Aussi avons-nous cru devoir reproduire la lettre elle-même, parce qu'elle témoigne tout au moins d'un état d'esprit assez singulier.

Le voyage de Chamillart eut encore un autre résultat que de mettre d'accord, au moins en apparence, le Duc de Bourgogne et Vendôme. Quelques jours après son retour à Versailles, il transmettait à Berwick, de la part du Roi, l'ordre de se rendre en Allemagne pour y prendre le commandement de l'armée qui allait être dispersée dans ses quartiers d'hiver. Berwick acceptait avec dignité ce changement qui était, sinon une disgrâce, du moins un désaveu, et qu'il avait lui-même sollicité. « Je souhaitte, écrivait-il à Chamillart, que mon départ rende à M. de Vendosme, la tranquilité qu'il n'avoit plus, et qu'il tasche de mériter la confiance de Mgr le Duc de Bourgogne. Je vous assure que quelque fâché que soit M. de Vendosme contre moy, je lui souhaitte toute sorte de prospérité et de gloire... Mon sentiment a été différent du sien. Ce n'étoit pas là une raison pour se brouiller, et je crois n'avoir rien à me reprocher ny sur ma conduite à son égard, ny sur ce que j'ay fait depuis mon arrivée en Flandre (2). »

(1) *Dépôt de la Guerre,* 2 084. Le Duc de Bourgogne à Chamillart, 8 nov. 1708.
(2) *Ibid.*, 2 084. Berwick à Chamillart, 15 nov. 1708.

Vendôme au contraire exultait. Apprenant que Louis XIV avait fait choix de Saint-Frémond, pour remplacer Berwick auprès du Duc de Bourgogne : « Plust à Dieu, lui écrivait-il, que Vostre Majesté l'eût choisi il y a trois mois. Lille seroit encore à nous... J'en pleure encore des larmes de sang, comme au premier jour. » Et à Chamillart : « Je vais à présent me creuser la teste pour imaginer tout ce que je pourray qui pourra nuire à l'ennemy, étant bien sûr que je ne serai plus traversé, comme je l'estois, ce qui m'avoit fait prendre le party de m'esloigner, ayant vu plusieurs fois que ce que je proposois estoit détruit en un quart d'heure... Je suis sûr que Patte de Velours me secondera. Après cela, vous sçavez qu'il n'est pas aisé de faire changer Mgr le Duc de Bourgogne, mais je vous répons que j'y ferai de mon mieux (1). »

Patte de Velours était un sobriquet donné à Saint-Frémond. Il paraît l'avoir mérité par la souplesse de son caractère, car il n'avait voulu prendre parti ni pour Vendôme, ni pour Berwick. « Ce sont deux grands hommes, écrivait-il à Chamillart, mais toutes fois qu'on ne verra jamais dormir la teste dans le même bonnet. Quand l'un disoit blanc, l'autre disoit noir, ce qui ne laissoit pas que de créer assez souvent de l'embarras à Mgr le Duc de Bourgogne. » Dans la situation délicate où Saint-Frémond se trouvait, il paraît avoir su se rendre agréable tout à la fois au Duc de Bourgogne et à Vendôme. Aussi était-il tout heureux de pouvoir rendre compte à Chamillart d'une entrevue qu'il avait ménagée entre eux. Vendôme étant retenu au lit par une attaque de goutte, le Duc de Bourgogne lui avait fait annoncer qu'il viendrait le voir. « M. de Vendosme, continue Saint-Frémond, charmé d'une aussi agréable nouvelle, se mit sur son propre, dans son lit, barbe faite, chemise et camisole blanche, perruque poudrée. Les valets balaièrent la chambre, eurent soin, sur une poesle à feu, d'y brusler graines d'oranger et fleurs de genièvre. Mgr le Duc de Bourgogne y fut en conférence une heure et demie, et après estre convenus de leur fait, Mgr le Duc de Bourgogne retourna chez lui depescher des couriers (2). »

Vendôme avait été en effet retenu quinze jours au lit par la goutte, puis par une colique néphrétique. Il eut donc tout le temps de se creuser la tête, mais il n'y trouva pas autre chose que d'en

(1) *Dépôt de la Guerre*, 2084. Vendôme à Chamillart, 15 nov. 1708.
(2) *Ibid.*, 2084. Saint-Frémond à Chamillart, 24 nov. 1708.

revenir à ce vieux plan, maintes fois abandonné, maintes fois repris, d'une marche offensive qui devenait de plus en plus difficile. Il l'exposait au Roi dans une longue dépêche, où il continue cependant d'affirmer sa confiance, et qu'il complétait par une lettre à Chamillart : « Ce que je propose est sûr, écrivait-il à ce dernier, et fera des effets étonnans. » Il se flattait d'avoir obtenu l'assentiment complet du Duc de Bourgogne à ce projet. Il s'en fallait cependant que cet assentiment fût sans réserve, et le même courrier emportait une lettre du Duc de Bourgogne à Chamillart, où, sans faire opposition à l'exécution de ce nouveau ou plutôt de ce vieux plan, il ne pouvait s'empêcher de dire qu'il y trouvait « des côtés bien hasardeux (1). » On sent que, s'il cesse de résister, il n'est pas davantage convaincu, et qu'il subit l'influence de Vendôme, comme il subissait celle de Berwick, avec cette différence que la prudence de l'un convenait bien mieux à son tempérament que la témérité de l'autre.

Le Roi donnait son approbation à ce projet, comme il l'avait fait pour tous les plans d'offensive, et, pour la dernière fois, il encourageait le Duc de Bourgogne à l'action : « J'espère, lui écrivait-il, que Dieu bénira votre entreprise, et que la campagne finira par un retour qui vous donneroit autant de gloire qu'il me causeroit de satisfaction (2). »

La marche en avant de l'armée, tant de fois projetée, puis retardée, le fut une dernière fois par la nécessité d'attendre l'issue d'une entreprise mal conçue sur Bruxelles. L'Électeur de Bavière, retour d'Allemagne, se laissa persuader par Bergeyck que la capitale des Pays-Bas pourrait être surprise comme l'avaient été Gand et Bruges. La surprise manqua, les bourgeois, avec lesquels on croyait avoir des intelligences, ne s'étant pas soulevés comme ils l'avaient promis. L'Électeur ne voulut pas avoir le dernier, et il fit mine de commencer le siège de la ville, demandant même au Duc de Bourgogne l'envoi de quelques bataillons de renfort, ce qui affaiblissait l'armée. Cette tentative malheureuse inspira à Marlborough un dessein audacieux, dont quelques jours auparavant Vendôme déclarait encore le succès impossible, tandis qu'au contraire le Duc de Bourgogne en avait toujours signalé le danger. Il entreprit de forcer le passage de l'Escaut

(1) *Dépôt de la Guerre*, 2 084. Vendôme au Roi et à Chamillart. Le Duc de Bourgogne à Chamillart, 22 nov. 1708.

(2) *Ibid.*, 2 084. Le Roi au Duc de Bourgogne, 23 nov. 1708.

pour se porter au secours de Bruxelles. Appelant à lui le prince Eugène qui ne laissa devant la citadelle de Lille qu'un rideau de troupes, il s'avança, à marches forcées, dans la direction de l'Escaut, et le 26 novembre, à quatre heures du soir, il arrivait en vue d'Oudenarde. Favorisé par le brouillard, il se mettait en demeure de jeter quatre ponts sur le fleuve, deux au-dessus, deux au-dessous de la ville, et les franchissait dans la nuit. Bien que le mouvement de Marlborough fût prévu depuis plusieurs jours, Vendôme s'était encore laissé surprendre. Ici nous laisserons de nouveau la parole à Saint-Simon.

« L'armée étoit au Saussoy, près de Tournay, dans une tranquillité profonde, dont l'opium avoit gagné jusqu'à Mgr le Duc de Bourgogne, lorsqu'il vint plusieurs avis de la marche des ennemis. M. de Vendôme s'avança là-dessus de ce côté-là, avec quelques détachemens. Le soir, il manda à Mgr le Duc de Bourgogne que, sur les confirmations qu'il recevoit de toutes parts des mêmes nouvelles, il croyoit qu'il devoit marcher avec toute l'armée le lendemain pour le suivre. Mgr le Duc de Bourgogne se déshabilloit pour se coucher lorsqu'il reçut cette lettre, sur laquelle ce qui se trouva auprès de lui alors raisonna différemment : les uns furent d'avis de marcher à l'heure même, les autres qu'il ne se couchât point, pour être prêt de plus grand matin ; enfin le troisième sentiment fut qu'il se couchât pour prendre quelque repos et de marcher le matin, comme M. de Vendôme le lui conseilloit. Après avoir un peu balancé, le jeune prince prit ce dernier parti : il se coucha, il se leva le lendemain au jour, il apprit que l'armée entière des ennemis avoit passé l'Escaut. A chose faite il n'y a plus de remède; il en fut outré de déplaisir. La vérité est que, quand il auroit suivi le premier, et le seul bon des trois avis, avant qu'on eût détendu, chargé, pris les armes, monté à cheval, la nuit auroit été bien avancée, et que, au chemin qu'il falloit faire, on auroit trouvé les ennemis passés il y auroit eu plus de six ou sept heures; mais il est des messéances qu'il faut éviter, et c'est le malheur de n'avoir personne auprès de soi qui le sente, ou qui avertisse, quand soi-même on n'y pense pas. Le premier parti auroit été inutile à empêcher le passage, mais très utile au jeune prince à marquer de la volonté et de l'ardeur. A cette faute il en ajouta une autre, qui, sans pouvoir avoir aucun air d'influer à la tranquillité de ce passage si important, en montra une que toutefois

Mgr le Duc de Bourgogne n'avoit pas, et dont il crut très mal à propos pouvoir se dissiper innocemment. Il avoit mangé, il étoit fort matin, il n'y avoit plus à marcher; pour prendre un nouveau parti sur un passage fait auquel on ne s'attendoit pas, au moins si brusquement, il falloit attendre ce qu'il plairoit à M. de Vendôme. On étoit tout auprès de Tournay; Mgr le Duc de Bourgogne y alla jouer à la paume. Cette partie subite scandalisa étrangement l'armée, et renouvela tous les mauvais discours. La cabale, qui ne put accuser la lenteur du prince par la raison que je viens d'expliquer, et parce que M. de Vendôme ne lui avoit pas mandé de marcher à l'heure même, mais le lendemain matin; la cabale, dis-je, se jeta sur la longueur du déjeuner en des circonstances pareilles, et sur une partie de paume faite si peu à propos; et, là-dessus, toutes les chamarrures les plus indécentes et les plus audacieuses, à l'armée, à la Cour, à Paris, pour noyer la réelle importance du fait de M. de Vendôme par ce vacarme excité sur l'indécence de ceux de Mgr le Duc de Bourgogne en ces mêmes momens (1). »

Si nous avons rapporté le témoignage peu suspect de Saint-Simon, c'est que la lecture attentive des dépêches, à l'aide desquelles nous avons souvent complété et rectifié son récit, n'explique pas bien ce qui s'est passé. Le Duc de Bourgogne dit bien qu'il a fait « battre la générale et sonner le boute-selle. » Mais il ne dit pas à quelle heure. Il se lamente au reste plus qu'il ne se justifie, et c'est tout au plus s'il rappelle, comme c'était son droit, qu'il n'avait jamais cru possible la garde de l'Escaut. « Je ne puis assez répéter à Vostre Majesté, écrit-il au Roi, combien il m'est douloureux d'avoir encore aussi mal réussi dans cette dernière affaire, qui cependant ne me surprend point, et sur laquelle vous sçavez que j'ai eu l'honneur de vous écrire plusieurs fois. » Saint-Frémond, auquel Chamillart avait écrit ironiquement : « les ennemis se sont levés plus matin que vous, » entrait dans des explications assez confuses. Vendôme ne s'expliquait pas davantage, et il se bornait à récriminer assez perfidement. « J'aurois bien fait, écrivait-il au Roi, marcher encore la brigade des Gardes et celle de Picardie qui comptent treize bataillons, et qui étoient très inutiles au camp de Saussois, mais la présence des princes assujettit à certaines choses

(1) Saint-Simon. Édition Boislisle, t. XVI, p. 456.

qui ne laissent pas quelquefois de porter de grave préjudice comme Vostre Majesté le voit en cette occasion ; » et il avait l'audace d'ajouter : « Du reste, vous sçavez bien, Sire, que je n'ay point esté d'avis de garder l'Escaut... Je suys bien ayse de faire souvenir Vostre Majesté de tout cecy, pour luy faire voir que mes avis n'ont pas été suivis. M. de Chamillart en est témoin (1). »

De quelque côté que fût la responsabilité, la campagne n'en était pas moins finie et d'une façon désastreuse. Tous les plans, quels qu'ils fussent, aussi bien celui de la défensive que celui de l'offensive, avaient échoué. Marlborough était entré triomphalement à Bruxelles, et en avait fait lever le siège. L'Électeur de Bavière s'était replié précipitamment sur Mons, emmenant avec lui les renforts qui lui avaient été envoyés. Le reste de l'armée française était coupé en deux, partie étant demeurée entre Gand et Bruges, et partie ayant été rejetée sur Tournay. Il n'y avait plus rien à tenter, et il ne fallait plus se préoccuper que d'éviter un désastre. Louis XIV en eut le sentiment très net et il prit son parti. Déjà quelques jours auparavant, dans une dépêche du 19 novembre, il avait parlé de séparer l'armée, et de l'envoyer dans ses quartiers d'hiver. Vendôme avait protesté auprès de Chamillart, en disant que « rien ne seroit plus pernicieux au service de Sa Majesté, et qu'on avoit plus beau jeu qu'on n'auroit la campagne prochaine (2). » Le Roi n'avait pas insisté. Mais au lendemain du passage de l'Escaut, il envoya des ordres sans réplique, qu'il accompagnait de cette observation : « Il eust été à désirer que mon armée eust été séparée d'une manière plus honorable, et qu'elle ne se fust pas retirée comme si elle s'étoit débandée. » Mais il n'ajoutait pas d'autres reproches, et au Duc de Bourgogne il écrivait : « Lorsque vous aurez connu par vous-même et avec le duc de Vendôme qu'il n'y a rien à faire avant que de vous séparer, vous reviendrez ici où je serai bien aise de vous revoir. Il auroit esté à désirer que vous eussiez eu plus d'agrément dans le cours de la campagne pendant laquelle je suis persuadé que vous avez cherché toutes les occasions d'estre utile à l'État et de le servir (3). » Vendôme, dépité, aurait voulu,

(1) *Dépôt de la Guerre*, 2084. Le Duc de Bourgogne au Roi. Vendôme au Roi, 28 nov. 1708.

(2) *Ibid.*, 2084. Vendôme au Roi, 23 nov. 1708.

(3) *Ibid.*, 2084. Le Roi à Vendôme et au Duc de Bourgogne, 26 novembre et 3 décembre.

avant la séparation, faire quelque chose d'éclatant et, dit Saint-Frémond dans une lettre à Chamillart, « hasarder de faire tuer ou blesser quinze cents hommes. » Il fallut que le Duc de Bourgogne s'y opposât, et ce fut heureux, car Vendôme lui-même dut convenir « que Mgr le Duc de Bourgogne avoit raison, et que luy-mesme, de son costé, à teste reposée sur son chevet, avoit connu que ce projet estoit très difficile et mesme impraticable (1). » Il aurait bien voulu également demeurer en Flandre et conserver seul le commandement des troupes qui, dans le projet de séparation de l'armée, devaient demeurer affectées à la défense de Gand et de Bruges. Mais le Duc de Bourgogne s'y opposait également, et avec insistance. « Il me paroist, écrivait-il à Chamillart, que M. de Vendosme se dispose à demeurer quelque temps ici après moy. Vous sçavez ce que je vous en ay dit quand vous vîntes ici la première fois. Il est plus piqué que jamais, et par conséquent plus à craindre. Aussy, le plus tôt qu'il pourra quitter cecy sera le mieux, car j'appréhende toujours qu'il ne roulast quelque chose directement sur luy. » Quelques jours après, il revenait encore sur ses craintes. « Vous sçavez ce que je vous ay dit, et je vous le repette qu'il est dangereux que les affaires de l'État roulent sur luy. Il est piqué de notre dernier inconvénient, et, avec bonne intention, il pourroit engager des affaires et faire durer la guerre tout l'hyver. C'est au Roy de voir s'il ne seroit pas mieux qu'après avoir visité cette frontière, et les postes les plus jalousés, il le fît revenir peu de jours après moy (2). » Le Roi partageait le sentiment de son petit-fils, et il adressait à Vendôme l'ordre formel de se rendre auprès de lui, « ne convenant point, ajoutait-il, que vous passiez présentement à Gand (3). » Délivré de cette dernière inquiétude le Duc de Bourgogne pouvait partir, et le 8 décembre, après quelques jours passés à Douai, puis à Arras, à visiter les postes de la frontière, il prenait la route de Versailles. Ce même jour, Boufllers rendait la citadelle de Lille.

(1) *Dépôt de la Guerre*, 2 084. Saint-Frémond à Chamillart, 3 déc. 1708.
(2) *Ibid.*, 2 084. Le Duc de Bourgogne à Chamillart, 4 et 5 décembre 1708.
(3) *Ibid.*, 2 084. Le Roi à Vendôme, 7 décembre 1708.

V

On peut penser si les événemens qui s'étaient déroulés en Flandre pendant les mois d'octobre et de novembre avaient encouragé et enhardi la cabale. Personne n'osait plus parler ouvertement en faveur de l'infortuné Duc de Bourgogne. « C'est une chose inouïe, écrivait Fénelon, qu'un prince qui doit être si cher à tous les bons Français soit attaqué dans les discours publics, dans les lettres imprimées et jusque dans les gazettes, sans que presque personne ose contester les faits qu'on avance faussement contre lui... Ceux qui devroient n'osent point parler hautement et ceux qui devroient crier pour la bonne cause sont réduits à se taire (1)... » Le Duc de Bourgogne était en effet la victime d'une véritable coalition. Contre lui se prononçaient également les libertins à cause de sa piété, les jansénistes parce qu'il s'était déclaré publiquement contre leur doctrine, les ennemis des jésuites à cause de son confesseur, et enfin les ennemis de Fénelon, parce qu'ils poursuivaient le maître dans l'élève :

Cambray, reconnais ton pupille,
Il voit de sang-froid perdre Lille
Demeurant dans l'inaction.
Toujours sévère et toujours triste.
N'est-ce pas la dévotion
D'un véritable quiétiste (2).

Ceux qui s'en allaient chantant ainsi ne se doutaient guère des conseils, très peu quiétistes, que Fénelon faisait parvenir à son pupille. Dans leurs railleries, les faiseurs de couplets n'épargnaient pas toujours Vendôme :

Sans hasarder en combattant
Et vie et renommée,
L'un toujours jouant au volant,
L'autre en chaise percée,
Par une belle invention,
La faridondaine,

(1) Fénelon, *Œuvres complètes*. Édition de Saint-Sulpice, t. VII, p. 182.
(2) *Nouveau siècle de Louis XIV*, t. III, p. 302.

Ils vont accabler l'ennemi
Biribi
A la façon de Barbari
Mon ami (1).

Mais c'était surtout contre le Duc de Bourgogne que les chansonniers s'acharnaient, et à sa piété qu'ils s'en prenaient. Ils établissaient un parallèle insultant entre le prince Eugène et lui :

Ce prince débonnaire
Le matin se levait
Pour faire sa prière,
Disant : chacun fasse ce qu'il sait faire
Pour moi, voilà mon fait.

Le Prince Eugène au contraire
Ah qu'il y va gayment!
Lille pris, passe hardiment
A travers la rivière,
Oh qu'il y va, ma bergère

Nostre bon duc disoit : ah ! ah
Voyant cela,
Mais à la messe il alla,
Car il étoit feste.

. . . .

Hélas! qu'ils sont beaux
Ces lauriers nouveaux,
Il en a sa charge.
Mais leur poids trop gros
Lui voûte le dos (2).

Ou bien ils faisaient gorges chaudes d'un propos assez vif que Gamaches, attaché cependant à la personne du Duc de Bourgogne, lui aurait dit en l'accompagnant à la messe, un jour où il aurait mieux aimé le voir à cheval. « Vous aurez le royaume du ciel, mais, pour celui de la terre, le prince Eugène et Marlborough s'y prennent mieux que vous. »

A ces railleries impitoyables, les rares amis du Duc de Bourgogne n'opposaient que le silence. Beauvilliers, « plus timide qu'il ne devoit l'être, » Chevreuse, « enchaîné de raisonnemens et de mesure » ne voyaient de remèdes que dans la patience et dans le temps, et, quand Saint-Simon les pressait « pour des partis

(1) *Nouveau siècle de Louis XIV*, t. III., p. 255.
(2) *Le Chansonnier français*, t. XI. Ces couplets sont attribués par *le Chansonnier* à l'abbé Grécourt.

plus prompts et plus décens » ils lui fermaient la bouche. Lui-même avoue que « se sentant à bout, du triomphe de la cabale ennemie de Mgr le Duc de Bourgogne » il ne respiroit que l'éloignement de la Cour, et qu'il se retira dans son château de la Ferté. Il ne restait pour le défendre que la Duchesse de Bourgogne, « infatigable et pleine de force et de bons conseils (1), » et aussi Mme de Maintenon. Sa correspondance avec la princesse des Ursins est pathétique. Quand la nouvelle du passage de l'Escaut arrive à la Cour, elle éclate : « Vous apprendrez par cet ordinaire, lui écrit-elle, que notre armée ne s'est point démentie, et qu'ayant évité l'ennemi tout l'été, elle l'a laissé passer l'Escaut, sans qu'il ait trouvé un homme pour le défendre. C'est une conduite si extraordinaire qu'on se pendrait, si on ne regardait cet événement comme venant de Dieu, qui veut éprouver l'orgueil de nos Rois et abaisser l'orgueil de la nation française. » Et elle continue, peignant avec vivacité l'état de la Cour : « Je sèche, Madame, de l'état des affaires et de celui de Madame la Duchesse de Bourgogne ; elle verse bien des larmes et ce sont des larmes de courage et d'une véritable amitié, sans les mélanger d'aucune faiblesse. Elle voit un déchaînement contre Monsieur son mari, qui ne se peut pas comprendre. On se prend à lui de tous nos malheurs et il n'a pas décidé une seule fois. J'ai déjà eu l'honneur de vous mander qu'il a cru le maréchal de Berwick, comme le Roi l'avait ordonné. Il n'y a pas eu la moindre dispute entre notre prince et M. de Vendôme, depuis qu'ils sont seuls ; et cependant c'est la faute de M. le Duc de Bourgogne de ce que l'Escaut est passé. Quand on manda à M. de Vendôme que l'ennemi passait, il répondit que ce n'était pas vrai ; il se mit en chemin pour s'y opposer et trouva que tout était fini. »

La Duchesse de Bourbon, au contraire, triomphait. Elle se répandait non seulement en propos, mais en couplets dont la grossièreté le disputait à l'injure contre celui qu'elle appelait *le Bourguignon :*

Qui l'aurait cru qu'en diligence
En France
Revînt le Bourguignon,
Tremblant au seul bruit du canon
Et de frayeur vuidant sa panse.

(1) Saint-Simon. Édition Boislisle, t. XVI, p. 336.

A l'insulte, elle joignait la calomnie, feignant de redouter de sa part des vengeances dont il était incapable :

L'on nous dit que le Bourguignon
Revient avec peu de renom.
Prenons garde qu'il ne nous morde.
Il seroit sans miséricorde,
Car il est dévot et poltron (1).

Prêter de pareils sentimens au Duc de Bourgogne, c'était le bien mal comprendre. Ceux qui le connaissaient mieux ne s'y trompaient pas, et leur préoccupation était tout autre. Ils craignaient, au contraire, qu'il ne se fît scrupule, pour se défendre, de charger Vendôme, et que la charité chrétienne ne l'emportât sur le sentiment personnel. « Rien n'est plus digne de vous, Monseigneur, lui écrivait Fénelon, que votre disposition qui est de pardonner tout, de profiter même de la critique dans tous les points où elle peut avoir quelques petits fondemens, et de continuer à faire ce que vous croyez le meilleur pour le service du Roi (2). » Mais il ne veut pas que cette disposition l'emporte chez lui au point qu'il ne tente pas de se justifier en attaquant les autres. Dans une longue lettre du 17 novembre, il lui trace un plan de conduite pour le moment de son retour à la Cour qui sera « une crise. » En parlant au Roi, il devra « commencer par une confession humble et ingénue, » des fautes qu'il a pu commettre. Fénelon en fait la longue énumération avec une rigueur dont un autre que celui auquel il s'adressait aurait pu se blesser. Mais, cette confession faite, il faut que le Duc de Bourgogne s'exprime librement sur le compte de Vendôme et place « un portrait au naturel de ses défauts : paresseux, inappliqué, présomptueux et opiniâtre. Il ne va rien voir, il n'écoute rien ; il décide et hasarde de tout ; nulle prévoyance, nul avisement, nulle disposition, nulle ressource dans les occasions qu'un courage impétueux, nul égard pour les gens de mérite, et une inaction perpétuelle de corps et d'esprit. » Et Fénelon poursuit : « Une conversation forte, vive, noble et pressante, quoique soumise et respectueuse, vous fera un honneur infini dans l'esprit du Roi et de toute l'Europe. Au contraire, si vous parlez d'un ton timide et inefficace, le monde entier, qui attend ce moment décisif, con-

(1) *Nouveau siècle de Louis XIV*, t. III, p. 303.
(2) Fénelon. Édition de Saint-Sulpice, t. VII, p. 283.

clura qu'il n'a plus rien à espérer de vous, et qu'après avoir été faible à l'armée aux dépens de votre réputation, vous ne songez pas même à la relever à la Cour. On vous verra vous renfoncer dans votre cabinet et dans la société d'un certain nombre de femmes flatteuses. Le public vous aime encore assez pour désirer un coup qui vous relève; mais, si ce coup manque, vous tomberez bien bas. La chose est dans vos mains. » Et il termine par ce cri de tendresse et d'angoisse : « Pardon, Monseigneur, j'écris en fou, mais ma folie vient d'un excès de zèle. Dans le besoin le plus pressant, je ne puis que prier; c'est ce que je fais sans cesse. »

Saint-Simon craignait également « que la piété ne le retînt sur M. de Vendôme. » C'était aussi la préoccupation de Beauvilliers. Tous deux auraient bien voulu, avant que le Duc de Bourgogne abordât son grand-père, lui faire parvenir quelques bons avis. Mais l'étiquette ne permettait pas que, le jour de son arrivée à Versailles, il vît personne avant le Roi, pas même sa femme. Aussi agitaient-ils entre eux divers projets dont on trouve trace dans Saint-Simon et dans la correspondance du Duc de Bourgogne avec Beauvilliers. Le Duc de Bourgogne aurait souhaité que la Duchesse de Bourgogne vînt au-devant de lui, à trois ou quatre lieues de Versailles. Elle-même en avait l'idée. Mais le Duc de Bourgogne lui conseillait « de n'en point parler auparavant et de le faire comme à l'improviste (1). » Saint-Simon était d'avis que le Duc de Bourgogne calculât sa marche de façon à n'arriver que vers une ou deux heures du matin, quand le Roi serait couché. Mais tous ces projets échouèrent. La Duchesse de Bourgogne fut empêchée, par quelques raisons que nous ne savons pas, de se porter au-devant de son mari, et le Duc de Bourgogne, soit qu'il eût mal calculé sa marche, soit qu'il ne pût prendre sur lui de la ralentir, arriva le lundi 11 décembre, à sept heures du soir, une heure avant le souper du Roi. Beauvilliers vint le recevoir à la descente de sa chaise. Saint-Simon, qui le guettait par la fenêtre, se précipita au-devant de lui. Quelques courtisans l'accompagnèrent pendant qu'il gravissait le grand escalier. Ces deux amis fidèles ne purent rien lui dire, et il lui fallut aborder le Roi sans savoir quel accueil il recevrait. Mais c'était mal connaître le majestueux monarque, toujours si maître de lui, si mesuré dans l'expression de ses sentimens, de croire qu'il était

(1) *Le Duc de Bourgogne*, etc., p. 339.

capable de faire à son petit-fils un accueil qui l'humilierait. Il respectait trop en lui son propre sang.

C'était l'heure où, dans la chambre même de Madame de Maintenon, il travaillait avec ses ministres. Chacun avait son jour, à tour de rôle. Ce lundi-là était le jour de Pontchartrain qui, familier avec Saint-Simon, lui raconta la scène dont il fut seul à être témoin, et Saint-Simon, à son tour, nous l'a dépeinte comme seul il sait peindre : Madame de Maintenon, dans sa niche de damas rouge, rêveuse; le Roi, dans son fauteuil, adossé à la muraille, en proie à une émotion qu'il dissimulait, mais qui se traduisait par de fréquens changemens de visage; le ministre, témoin fortuit et silencieux, assis sur un pliant; et la Duchesse de Bourgogne, tremblante, voltigeant dans la chambre d'une porte à l'autre, sous prétexte de ne savoir par laquelle entrerait le prince, et cachant son trouble sous cette agitation. Tout à coup les portes s'ouvrent, le prince entre; il s'avance au-devant du Roi, qui redevient maître de lui, fait deux pas au-devant de son petit-fils et l'embrasse avec tendresse : puis, après lui avoir dit un mot de son voyage, il lui montre la Duchesse de Bourgogne. « Ne lui dites-vous rien? » ajoute-t-il, d'un visage riant. « Le prince, continue Saint-Simon, se tourna un moment vers elle, et répondit respectueusement, comme n'osant se détourner du Roi et sans avoir remué de sa place. Il salua ensuite Madame de Maintenon qui lui fit fort bien. Les propos de voyage, de couchées, de chemins durèrent ainsi, et tous debout, environ un demi-quart d'heure. Puis le Roi lui dit qu'il n'étoit pas juste de lui retarder plus longtemps le plaisir qu'il auroit d'être avec Madame la Duchesse de Bourgogne, et le renvoya, ajoutant qu'ils auroient le loisir de se revoir. »

Ainsi le premier abord du grand-père ne sentait pas la disgrâce. C'était un grand point. Restait à affronter celui du père. Monseigneur, bien que prévenu de l'arrivée de son fils, ne l'avait point attendu. Il était à la comédie. Quand il en revint, le Duc de Bourgogne n'était déjà plus là. Assez naturellement, après avoir passé quelques instans dans le grand cabinet qui précédait l'appartement de Madame de Maintenon et avoir « salué et baisé les dames » que la curiosité y avait attirées, il passa dans son appartement où il demeura enfermé deux heures, en tête à tête avec la Duchesse de Bourgogne. Puis il s'ajusta pour le souper du Roi, et, pendant ce temps, la Duchesse de Bourgogne repassa dans le

grand cabinet où elle trouva Monseigneur qui attendait son fils. La maréchale d'Estrées « folle et étourdie et en possession de dire tout ce qu'il lui passoit par la tête, se mit à attaquer Monseigneur sur ce qu'il attendoit son fils si tranquillement au lieu d'aller lui-même l'embrasser. Monseigneur répondit fort sèchement que ce n'étoit pas à lui à aller chercher le Duc de Bourgogne, mais au Duc de Bourgogne à le venir trouver. Il vint enfin. La réception fut bonne, mais elle n'égala pas celle du Roi, à beaucoup près. »

On passa souper. Vers l'entremets, arriva le duc de Berry. L'accueil que lui fit le Roi fut un peu plus tendre et plus flatteur que celui fait au Duc de Bourgogne; il voulait ainsi marquer les nuances, car le jeune prince, qui n'avait point de responsabilités, avait bien fait à l'armée et s'était rendu populaire. Aussi « à celui-ci tous les cœurs s'épanouirent » et l'assistance le courtisa. La Duchesse de Bourgogne, qui avait de l'amitié pour lui, lui avait même fait préparer « chez elle un souper « que l'empressement conjugal de Mgr le Duc de Bourgogne abrégea un peu trop, » dit Saint-Simon (1). Les deux époux eurent jusqu'au lendemain pour causer.

Ainsi cette première et périlleuse journée, tant redoutée de ceux qui étaient demeurés fidèles au Duc de Bourgogne, s'était passée sans encombre. L'accueil du Roi avait pu être réservé, mais il n'avait rien qui fît prévoir une disgrâce. Les choses ne pouvaient cependant en rester là. Il était nécessaire que le Duc de Bourgogne rendît compte de sa campagne; c'est ce qu'il fit dans une longue audience de trois heures que, le jeudi suivant, le Roi lui accorda. Il en transpira peu de chose, car tous deux étaient fort secrets; mais nous possédons le billet que, tout ému, au sortir de cette audience, le Duc de Bourgogne adressait à Beauvilliers pour le rassurer. « Je suis très content, lui écrivait-il à neuf heures du soir, de l'audience que le Roi vient de me donner, et j'ai lieu de le croire content de moi. J'ai suivi vos avertissemens. J'ai avoué mes fautes et parlé librement. Il m'a témoigné beaucoup de tendresse, et j'en suis touché. J'ai cru vous devoir dire cela avant de vous coucher, et que cela vous feroit passer une bonne nuit. Il ne me paroit même pas éloigné de me faire resservir. J'ose même assurer que je servirai si j'en ai envie, ce qui est certainement (2). »

(1) Saint-Simon. Édition Boislisle, t. XVI. 472-475.
(2) *Le Duc de Bourgogne*, etc., p. 341.

Le plus difficile était d'amener un rapprochement entre le père et le fils. La Duchesse de Bourgogne, avec son adresse ordinaire, en avait préparé les voies. Elle avait ménagé la Choin et lui avait témoigné des égards ; Madame de Maintenon également. Touchée, celle-ci s'était employée à bien auprès de Monseigneur. Elle assista même à la longue conversation que le Duc de Bourgogne eut avec son père, deux jours après l'audience accordée par le Roi. Le même jour, la Duchesse de Bourgogne vint dîner à Meudon. Les dehors au moins étaient saufs.

La cabale n'avait pas son compte. Elle espéra le retrouver dans la différence de l'accueil qui serait fait à Vendôme par le Roi et surtout par Monseigneur. Elle eut un moment d'espoir. Le Roi, qui excellait à marquer les nuances, reçut Vendôme « très agréablement, » dit Sourches (1), « avec une sorte d'épanouissement, » dit Saint-Simon. Il était manifeste qu'il voulait tenir la balance égale, et ne témoigner d'aucun mécontentement. Mais Vendôme espérait mieux. L'audience que lui accorda le Roi fut courte : une heure seulement. Il comptait sur l'accueil de Monseigneur ; de ce côté encore, il fut déçu. Il choisit le moment où Monseigneur revenait de la chasse pour aller lui faire visite, chez la Princesse de Conti. Le salon de la princesse était le siège de la cabale, et le rendez-vous de tous les ennemis du Duc de Bourgogne. Là Vendôme était, comme le dit Saint-Simon, « dans son fort. » L'accueil de Monseigneur fut des plus flatteurs, mais Vendôme en voulut profiter audacieusement pour le compromettre. Il lui demanda de s'engager à venir le voir à Anet. Monseigneur, à qui le Roi avait sans doute fait la leçon, hésita et fit une réponse incertaine. Vendôme s'en fut, dépité. Saint-Simon le rencontra dans la galerie, sans valets ni flambeaux, suivi de son fidèle Albéroni. Il le salua poliment, et remarqua avec joie son air chagrin (2).

Vendôme alla faire sa révérence au Duc de Bourgogne qui le reçut bien, comme cela était dans sa nature, et qui eut d'autant plus de mérite à le faire qu'à ce moment, il était pleinement informé de ce que les amis de Vendôme avaient débité contre lui. Mais l'audacieux personnage n'osa pas affronter l'abord de la Duchesse. Il craignait que la fière princesse ne le rebutât dès les premiers mots, et il s'abstint de lui faire visite. Être à la Cour

(1) Sourches, t. XI, p. 239.
(2) Saint-Simon. Édition Boislisle, t. XVI, p. 482.

et ne pas rendre ses devoirs à la première princesse du sang, c'était une situation qui ne pouvait durer. Vendôme le comprit; après avoir tenu bon pendant huit ou dix jours, il se retira à Anet. Il se flattait d'y voir, comme durant le séjour qu'il y avait fait en 1706, affluer les courtisans, et il comptait que cette affluence serait une manière de prendre parti pour lui. Il fut déçu. Le maître avait parlé, ou plutôt il n'avait pas parlé; mais il avait témoigné par son attitude et par ces nuances dont il avait le secret, que si Vendôme n'était pas en disgrâce, cependant ce n'était pas, suivant une expression dont Louis XIV se servait souvent « bien lui faire sa cour » que de se ranger publiquement du côté du châtelain d'Anet. Vendôme s'en aperçut. Les uns manquèrent à l'engagement qu'ils avaient pris de l'aller voir; les autres, après avoir promis, s'excusèrent. Anet devint une solitude. Vendôme était vaincu. Si, à Oudenarde, le mari avait perdu ses positions, à Versailles, la femme demeurait maîtresse du champ de bataille.

A la Cour, Louis XIV était encore obéi, mais, au dehors, il ne commandait plus à l'opinion. Il ne put la ramener au Duc de Bourgogne. Personnellement le jeune prince, qui revenait en vaincu, n'avait pas produit une impression favorable. Il n'avait pas assez dissimulé, après une si triste campagne, la joie qu'il éprouvait à se retrouver à Versailles. Sa gaieté parut déplacée, et Saint-Simon lui-même lui en fit faire l'observation par Beauvilliers. On lui reprochait sa bonne mine, et il est certain qu'il avait engraissé. Aussi les faiseurs de couplets continuaient-ils d'aller leur train. L'un d'eux s'adressait à la Duchesse de Bourgogne, et, après avoir fait une allusion ordurière au faible qu'elle avait autrefois laissé apercevoir pour Nangis, qui venait de se distinguer dans cette campagne, il continuait :

Princesse, les combats
Te coûtent trop d'alarmes,
Ne verse plus de larmes.
Il revient, gros et gras,
Ne t'en étonne pas.

La victoire remportée par elle sur Vendôme achevait d'indisposer l'opinion. Vendôme était plus populaire que le Duc de Bourgogne. On le voyait tenu à l'écart. On se demandait si le général qui, en Italie, avait triomphé de Victor-Amédée et du

prince Eugène serait employé la campagne prochaine, et la seule pensée qu'il pourrait ne pas l'être, comme satisfaction accordée à la Duchesse de Bourgogne, donnait un nouveau crédit à ces vagues bruits, sinon de trahison, du moins de sollicitude filiale trop grande, qui avaient couru au lendemain de la défaite de Turin, et tout bas l'on s'en allait chantant :

Vous pouvez en toute assurance
Sans faire de tort à la France
Goûter les plaisirs les plus doux.
Mais contre Vendôme en colère
Feignant de venger votre époux,
Vous servez trop bien votre père (1).

Ainsi les efforts de la Duchesse de Bourgogne, s'ils avaient maintenu la situation du Duc de Bourgogne à la Cour, n'avaient pas réussi cependant à le tirer du *bourbier*, — pour employer la forte expression dont Fénelon se servait dans une lettre au Duc de Chevreuse, — où il était tombé. Nous tâcherons de ne pas trop tarder à montrer comment il parvint à s'en tirer lui-même, et à reconquérir l'estime publique, à force de patience, de consciencieux efforts, et de vertus.

HAUSSONVILLE.

(1) *Nouveau siècle de Louis XIV*, t. III, p. 303-305.

L'EVOLUTION

DE

L'INDUSTRIE CHIMIQUE

Une évolution qui tend à devenir une révolution, tel est le spectacle auquel assiste la génération actuelle dans toutes les branches de l'industrie et, particulièrement, dans celle de l'Industrie chimique, dont le domaine, immense déjà, ne cesse de s'accroître, car il comprend les différentes sortes de fabrications que la chimie permet de constituer de toutes pièces.

Le développement progressif de l'industrie chimique pendant le xixe siècle, développement qui est une des grandes caractéristiques de cette époque, s'explique fort naturellement par les travaux de Lavoisier. En faisant connaître en gros la composition chimique des matières premières employées et des produits fabriqués, les contemporains et successeurs de ce grand homme avaient eu, à son exemple, le grand mérite de mettre les industriels à même d'appliquer immédiatement leurs découvertes. Aussi, dans une courte période d'années, voit-on Leblanc créer la fabrication de la soude; Berthollet l'industrie des chlorures décolorans; Chevreul établir les principes sur lesquels allait se fonder l'industrie des corps gras, etc. Trois générations profitèrent de ces travaux. Mais l'industrie chimique progressant de plus en plus, le jour arriva forcément où, tout le monde étant outillé pour bien faire, chacun dut s'efforcer de faire mieux ou, à qualité égale, de produire à meilleur marché. Il fallut alors, pour les industriels, retourner à l'école des laboratoires, délais-

ser les anciens procédés et, à l'aide des progrès accomplis dans la voie de l'analyse la plus minutieuse et de la synthèse la plus audacieuse, abandonner les méthodes jusqu'alors adoptées.

Comme nos lecteurs pourront s'en assurer, c'est surtout la synthèse qui, s'imposant de plus en plus dans l'ordre scientifique, est venue tout naturellement au secours des fabricans et a créé cette évolution, devenue une révolution par l'entrée en ligne d'un agent aussi souple que puissant, l'électricité, laquelle, sortie tout armée des laboratoires, s'impose actuellement à tout et à tous.

Ici, une courte remarque :

L'Exposition Universelle, qui a clôturé le XIXe siècle comme pour en faire l'inventaire au seuil du XXe siècle, ne nous a pas seulement montré cette introduction, dans des usines grandissantes, de procédés jusqu'alors confinés dans les laboratoires, et l'emploi, dans ces mêmes usines, des forces récemment découvertes. Elle a encore admirablement mis en lumière, et c'est peut-être le plus grand service qu'elle ait rendu, la fécondité des résultats que donne l'union intime, persistante, telle qu'on savait la pratiquer chez nous il y a un siècle, telle que la pratiquent aujourd'hui les Allemands, de la science et de l'industrie. H. Le Chatelier, A. Haller, A. Janet, L. Olivier et bien d'autres l'ont surabondamment démontré : c'est grâce à cette union que l'Industrie chimique allemande, dont la valeur annuelle dépasse, à l'heure présente, 1 500 millions de francs, a conquis, à pas de géans, dans ces trente dernières années, la première place dans le monde.

I

Étudions d'abord ce que les techniciens appellent la Grande Industrie chimique.

Cette industrie comprend la fabrication des substances nécessaires à l'obtention des produits destinés aux industries de second ordre : verrerie, céramique, photographie, produits pharmaceutiques, etc. Elle englobe une série de corps tels que la préparation des uns est, actuellement, une dépendance de la fabrication des autres : la soude commerciale (carbonate de soude artificiel), le chlore et les chlorures décolorans (chlorure de chaux, eau de Javel, etc.) étant les termes ultimes de toutes ces transformations.

La branche maîtresse de cette industrie est, aujourd'hui comme il y a un siècle, l'industrie de la soude, qui a pour tributaires la verrerie, la céramique, la savonnerie, la photographie, la fabrication des boissons gazeuses, des sels métalliques, des produits organiques tels que les colorans artificiels, la pharmacie, l'industrie des celluloses, celle du papier, etc.

La fabrication de la soude naturelle (carbonate de soude naturel) par l'incinération des goémons et surtout des plantes sodifères dont la culture, sur les bords de la Méditerranée, avait autrefois une grande importance, n'est plus qu'un souvenir : elle a été tuée par le procédé Leblanc, que le procédé Solvay est en train de tuer à son tour.

Dans le procédé Leblanc, qui date de 1792, la matière première employée est le chlorure de sodium (sel marin), et le principal agent de transformation, l'acide sulfurique. Cet acide, en agissant au rouge sur le chlorure, sépare le chlore du sodium : le chlore donne alors de l'acide chlorhydrique et le sodium du sulfate de soude. En traitant, à une température peu élevée, par le bioxyde de manganèse, l'acide chlorhydrique, cet acide abandonne environ la moitié de son chlore, qu'on peut recueillir et utiliser, le résidu de l'opération, le chlorure de manganèse, corps inutilisable, gardant malheureusement l'autre moitié. Quant au sulfate de soude, traité au rouge par un mélange de carbonate de chaux et de charbon, il se transforme en carbonate de soude avec production d'un résidu encombrant, dangereux et difficilement utilisable, qui est du sulfure de calcium.

Il y a un siècle, ce procédé de fabrication était parfait : le combustible abondait, le bioxyde de manganèse aussi, et la perte d'une moitié du chlore n'avait pas grande importance. Mais, avec le temps, le charbon est devenu plus rare et, par conséquent, plus cher : or, dans le procédé Leblanc, il y a véritablement gaspillage de combustible, car c'est à la flamme de la houille qu'on chauffe les fours à sulfate de soude et à carbonate de soude ; de plus, on vient de le voir, il faut ajouter du charbon au carbonate de chaux pour faire passer le sulfate de soude à l'état de carbonate. Avec le temps, aussi, le prix du bioxyde de manganèse est devenu inabordable, par suite de l'emploi de ce corps dans la métallurgie de l'acier. Quant au chlore, enfin, il devient de plus en plus indispensable.

Un changement radical dans la fabrication de la soude était

donc inévitable, et c'est ici qu'on voit apparaître la chimie moderne, économe de combustible, soucieuse de ne rien laisser perdre et, dès lors, s'efforçant de récupérer ou de revivifier les agens de transformation employés.

Ainsi, dans le procédé Solvay, qui, dès 1872, a commencé à battre en brèche celui de Leblanc, on traite directement, *à froid*, par un courant d'acide carbonique, une solution de sel marin saturée d'ammoniaque. L'acide carbonique et l'ammoniaque, agissant sur le chlorure de sodium, séparent le chlore du sodium : d'un côté, l'ammoniaque s'unissant au chlore, il se forme du chlorure d'ammonium (sel ammoniac) qui, traité par la magnésie, régénère l'ammoniaque avec production de chlorure de magnésium ; de l'autre, l'acide carbonique s'unissant au sodium, il se forme du bicarbonate de soude, peu soluble, qui se précipite, qu'on recueille et qu'une légère calcination transforme en soude commerciale. Rien d'essentiel n'est perdu : d'abord, en traitant par le procédé Péchiney-Weldon le chlorure de magnésium, on obtient, en même temps que la régénération de la magnésie, la totalité du chlore de ce chlorure, c'est-à-dire, en définitive, la totalité du chlore du sel marin ; ensuite la calcination du bicarbonate de soude régénère la moitié de l'acide carbonique employé. Quant à la dépense de combustible, elle est à peine la moitié de celle qu'exige la méthode Leblanc.

Les producteurs de soude Leblanc, menacés par une aussi sérieuse concurrence, ont immédiatement songé à se défendre : appelant, eux aussi, la chimie à leur aide, ils se sont attachés à revivifier leur bioxyde de manganèse, à récupérer le soufre de leur acide sulfurique. Ils sont même arrivés, en employant le procédé Hargreaves, à économiser la fabrication de cet acide, fabrication qui, jusqu'alors, était connexe de celle de la soude. Ils ont remplacé, pour réduire les frais de main-d'œuvre et accroître la puissance de production, leurs fours fixes par des fours mécaniques. Enfin, grâce au procédé Deacon, ils extraient aujourd'hui de leur acide chlorhydrique la totalité de son chlore. Tous ces efforts ont prolongé la lutte. Mais la défaite était inévitable : dès l'origine, la soude Solvay revenait moins cher que la soude Leblanc, bien qu'on employât, au lieu de magnésie, de la chaux, ce qui, par suite de la formation d'un résidu à peu près inutilisable de chlorure de calcium, entraînait la perte de la totalité du chlore.

Aujourd'hui, le procédé Solvay l'emporte, non seulement dans l'industrie de la soude, mais encore dans celle de la potasse. Modifié par Engel, les Allemands l'emploient pour transformer en potasse commerciale (carbonate de potasse) le chlorure de potassium que leur fournissent les immenses dépôts de Stassfurt, dépôts dont ils extraient chaque année plus de 2 500 000 tonnes de sels de potasse bruts, dont les trois quarts sont utilisés directement par l'agriculture. Rappelons que le carbonate de potasse sert au blanchiment, à la fabrication des savons mous (les savons durs étant à base de soude), du cristal, du verre de Bohême, etc.

Le triomphe du procédé Solvay sera-t-il de longue durée? Il ne faudrait pas se hâter de l'affirmer.

En effet, si on lance un courant électrique dans une solution de chlorure de sodium, ce sel est décomposé, le chlore se dégage à l'électrode positive (anode) et s'échappe, tandis que le sodium, à mesure qu'il se dépose à l'électrode négative (cathode), réagit sur l'eau et se transforme en soude caustique, substance qu'on peut regarder comme du carbonate de soude débarrassé de son élément inerte, l'acide carbonique. Si, au lieu d'opérer sur une solution, on opère sur le sel lui-même préalablement fondu, il y a encore, à l'anode, dégagement de chlore et, à la cathode, production de sodium, qu'il n'y a plus qu'à recueillir et à traiter par l'eau pour avoir de la soude caustique.

Ainsi le chlore du chlorure de sodium s'obtient immédiatement, en totalité, à l'état libre, et au lieu d'avoir de la soude sous forme de carbonate de soude, on a de la soude caustique, une fois et demie plus active. Voilà donc, semble-t-il, un procédé bien supérieur au procédé Solvay! Eh bien! il n'en est rien.

Si l'électrolyse est un moyen aussi simple que puissant, il n'en est pas de plus délicat. C'est surtout dans son emploi que la théorie doit venir au secours de la pratique, que l'intervention de spécialistes d'ordre purement scientifique est indispensable. En effet, les modifications les plus minimes apportées par le courant dans la composition du bain électrolytique soit, au point de vue chimique, par la production de composés secondaires, soit, au point de vue de la conductibilité, par la présence de ces mêmes produits secondaires, peuvent entraîner des changemens considérables dans les résultats.

Pour n'en citer qu'un exemple, prenons l'électrolyse de la

solution de chlorure de sodium : suivant la façon dont l'opération sera conduite, on aura, à la température ordinaire, soit du chlore et de la soude, soit un chlorure décolorant (mélange d'hypochlorite de soude actif et de chlorure de sodium inactif), soit de l'acide hypochloreux et de la soude, soit encore... *rien*, en ce sens que, le sel marin se reformant à mesure qu'il se décompose, on obtiendra uniquement de l'hydrogène et de l'oxygène, produits de la décomposition de l'eau de la solution.

Mais, dira-t-on. si le traitement de la solution de chlorure de sodium est si délicat, prenez le sel fondu ! Très bien ! mais il faut, quand même, compter avec des réactions secondaires et, ensuite, se pose la question épineuse d'avoir des appareils étanches à haute température et dont l'usure ne soit pas par trop rapide.

Tant que ces difficultés, et bien d'autres encore, telles que l'attaque des anodes par le chlore, ne seront pas résolues, le procédé Solvay, quoique menacé par les procédés électrolytiques, luttera, n'en doutons pas, avec avantage, d'autant plus qu'en définitive, de quelque manière que la soude électrolytique soit fabriquée, c'est toujours en solution qu'on l'obtient. Or, cette solution, il faut la concentrer, l'évaporer : d'où, en fin de compte, une dépense de combustible si peu négligeable que l'on a vu certaines usines qui utilisaient pour cette fabrication la houille blanche, c'est-à-dire les forces motrices naturelles, — et, par conséquent, la méthode électrolytique, — renoncer à l'emploi de ces forces et se transporter dans des charbonnages voisins des centres de consommation. C'est, d'ailleurs, à cause de cette dépense que, jusqu'à présent, les Allemands n'ont jamais sérieusement songé à substituer l'électrolyse au procédé Engel pour la fabrication de la potasse commerciale.

Mais le chlore électrolytique, dira-t-on, ne se présente-t-il pas dans des conditions de bon marché exceptionnelles? Non, et voici pourquoi :

Dans le stand de l'Exposition collective allemande de Chimie, en 1900, nos lecteurs ont pu remarquer un groupe formé de personnages divers, en bronze, autour et au sommet d'un bloc de pierres translucides de couleurs variant du blanc au brun. Ces pierres étaient des sels bruts extraits des dépôts de Stassfurt, dépôts dont il a déjà été question plus haut : l'une des figures était celle d'un mineur qui présentait le bloc de sel à une divinité

personnifiant la Chimie. Le mineur semblait dire : « Je l'ai extrait, à toi d'en tirer parti. »

Que sont ces sels de Stassfurt? D'abord, enfoui dans les couches inférieures, du sel gemme plus ou moins pur; puis, au-dessus du sel gemme, des couches de sels de potasse bruts, le toit de tout le dépôt étant constitué, en majorité, par de la *carnallite*, combinaison de chlorure de potassium et de chlorure de magnésium. Cette carnallite a été d'abord traitée comme minerai de sels de potasse. L'ébullition, en effet, la décompose et donne : 1° du chlorure de potassium, peu soluble, qui se dépose et, comme nous l'avons vu, sert de matière première à l'industrie de la potasse; 2° du chlorure de magnésium, très soluble, qui reste dans l'eau-mère, d'où on l'extrait par concentration et évaporation, et qui se dépose, alors, en cristaux contenant une assez forte proportion d'eau. Or, c'est de ce chlorure de magnésium hydraté que les Allemands, par le procédé Péchiney-Weldon, extraient aujourd'hui, facilement et à bon marché, le chlore dont ils ont besoin.

Il suffit, en effet, de porter les cristaux que nous venons de signaler à une température assez basse, pour qu'ils se décomposent : il se dégage de l'acide chlorhydrique que l'on peut recueillir, et il reste de la magnésie. Cette magnésie, mise en présence du chlorure de magnésium extrait comme il a été dit, donne une combinaison mixte, appelée oxychlorure de magnésium, qui, chauffée au rouge dans un courant d'air, abandonne la totalité de son chlore, que l'on peut recueillir, et se transforme en magnésie prête à servir pour une nouvelle opération. Il est clair que ce procédé, applicable d'ailleurs au chlorure de magnésium des soudières Solvay, est appelé, surtout dans le voisinage des dépôts de Stassfurt, à supplanter tous les autres.

Quant aux producteurs d'acide chlorhydrique qui, comme les fabricans de soude Leblanc, tiennent à extraire de cet acide tout le chlore qu'il contient, ils ont le choix entre deux procédés : 1° le procédé Deacon, dans lequel on décompose l'acide chlorhydrique, avec mise en liberté de la totalité du chlore, par un courant d'air chaud en présence du sulfate de cuivre; 2° le procédé Péchiney-Weldon, légèrement modifié, dans lequel, au moyen de la magnésie, on transforme l'acide chlorhydrique en chlorure de magnésium, qu'il n'y a plus qu'à traiter comme on l'a indiqué tout à l'heure.

Cependant, pour la fabrication du chlore liquide, quelques usines emploient quand même l'électrolyse, le chlore gazeux obtenu par les méthodes précédentes se présentant dans un état de dilution qui rend difficile sa liquéfaction directe.

Quoi qu'il en soit, le chlore est, aujourd'hui, un produit des plus recherchés : à l'état liquide, on l'emploie comme dissolvant ou pour la préparation de certains produits minéraux (permanganate de potasse, ferricyanure de potassium) ou organiques (chloral, chloroforme, matières colorantes, etc.); à l'état de gaz, il sert à la fabrication de produits décolorans et désinfectans tels que le chlorure de chaux et l'eau de Javel.

Si, comme nous venons de l'établir, l'électrolyse n'est pas toujours d'un maniement facile; si, au point de vue du prix de revient, elle laisse encore grandement à désirer, en revanche, à cause de sa délicatesse même, elle est douée d'une merveilleuse flexibilité. Ainsi, en électrolysant, à froid, une solution de chlorure de potassium, on obtient des produits complexes analogues à ceux que nous avons signalés à propos de la solution de chlorure de sodium; mais, à chaud, en présence d'un excès de potasse, on obtient exclusivement du chlorate de potasse, sel indispensable aujourd'hui à la préparation des allumettes, au traitement des stomatites, etc. Aussi, introduit dans l'industrie en 1889, ce procédé de préparation a admirablement réussi et, de toutes les fabrications électrolytiques, il n'y en a pas une qui donne d'aussi bons résultats.

On ne peut pas en dire autant de l'eau de Javel (mélange d'hypochlorite de soude et de chlorure de sodium). Préparée par électrolyse, elle est d'un emploi excellent pour les usines qui la fabriquent sur place et l'emploient immédiatement au blanchiment des tissus ou du papier. Mais comme il est impossible de l'obtenir au titre commercial, par suite de la facilité avec laquelle elle se décompose dès que l'on arrive à un certain degré de concentration, cette eau ne vaut pas, si on veut la transporter, celle que l'on fabrique avec du chlorure de chaux.

En résumé, et ceci soit dit une fois pour toutes, si avantageux que paraissent les procédés électrolytiques, l'Électrochimie est une science encore si jeune, il se présente, à l'usage, de si grandes difficultés de détails que, dans toutes les usines bien installées, on a jugé indispensable, pour l'instant, d'associer, en vue d'une fabrication donnée, tous les divers procédés, élec-

triques ou non. Seule cette façon d'agir présente des garanties suffisantes au point de vue de la certitude d'une marche immédiate et de l'établissement exact du prix de revient.

Les soudières Leblanc étant appelées à disparaître, l'acide sulfurique n'est plus l'agent de transformation dont il était impossible à la grande industrie chimique de se passer, et, dès lors, on peut se demander si la fabrication de cet acide, elle aussi, n'est pas sérieusement menacée. N'en croyons rien! D'année en année, au contraire, on constate une augmentation sensible dans la production de l'acide sulfurique, et cela se conçoit : indispensable à la fabrication des engrais artificiels (sulfate d'ammoniaque et superphosphates), il sert encore à la préparation des acides minéraux et organiques (acides carbonique, azotique, acétique, tartrique, etc.), au raffinage des huiles, à la fabrication des aluns, des vitriols, de l'éther, du glucose, des matières colorantes organiques, du papier parchemin, au chargement des accumulateurs électriques, à l'affinage des métaux précieux, etc.

Toutefois, à l'avenir, ce n'est plus la méthode, vieille de près de deux siècles, dite des chambres de plomb, qui fournira cet acide, c'est une méthode synthétique, simple dans son principe mais délicate dans son application, que Winckler, après des années de recherches, a réussi à faire passer du laboratoire des savans dans les usines des praticiens.

Mais d'abord, en quoi consistait cette antique méthode des chambres de plomb? A transformer rapidement en acide sulfurique, à l'intérieur de grandes chambres tapissées de plomb, un mélange de gaz sulfureux, de vapeur d'eau et d'air, mis en présence d'une quantité convenable d'acide azotique. Cet acide azotique, simple véhicule, emprunte à l'air son oxygène et le fournit au gaz sulfureux, que cette oxydation, en présence de la vapeur d'eau, transforme en acide sulfurique. Il est certain que, si l'on veut, l'acide que donnent ces réactions peut être regardé comme un produit de synthèse, car, depuis longtemps, on est arrivé à régénérer la presque-totalité de l'acide azotique. Malheureusement, dans ce mode de fabrication, la *matière catalytique*, comme disent les chimistes, c'est-à-dire la substance qui, sans apparaître dans les produits ultimes de la réaction, augmente la vitesse de celle-ci, est mal choisie à tous les points de vue : économie et qualité du produit obtenu. Il faut, en effet, concentrer

à grands frais l'acide sulfurique ainsi fabriqué. De plus, cet acide est toujours impur : on y trouve, d'abord, des traces de produits azotés dus à l'altération partielle et inévitable de l'acide azotique employé ; puis, de l'arsenic et autres impuretés amenées par les pyrites (sulfure de fer, de cuivre, etc.) dont le grillage dans un courant d'air fournit le gaz sulfureux.

Mais, à l'heure actuelle, grâce à Winckler, l'action catalytique de l'acide azotique est remplacée par celle du platine ou des cendres de pyrites. Comme ces matières ne sont pas altérées pendant l'opération, on obtient, au lieu du produit impur des chambres de plomb, un acide parfaitement pur, pourvu que le gaz sulfureux, matière première employée, le soit lui-même. Pour réaliser cette dernière condition, il fallait trouver un moyen radical de purifier le gaz sulfureux que donne le grillage des pyrites : on y est arrivé, non sans peine, d'ailleurs. Dès lors, en mélangeant en proportions convenables ce gaz à de l'air et en faisant passer le mélange à une température qui ne doit être ni trop haute ni trop basse (450 degrés environ), à travers la matière catalytique, on obtient, par suite de la combinaison du gaz sulfureux avec l'oxygène de l'air, non pas de l'acide sulfurique, mais de l'anhydride sulfurique (acide sulfurique déshydraté) parfaitement pur et, par conséquent, toujours identique à lui-même. Cet anhydride, corps solide blanc et soyeux, que l'on peut employer tel quel à certains usages, présente, d'ailleurs, un immense avantage : une simple addition d'eau le transforme en acide sulfurique pur et, de plus, on est toujours libre de n'y ajouter que la quantité d'eau que désire l'acheteur pour l'industrie qu'il exerce.

Si l'on considère : 1° que l'acide sulfurique ainsi obtenu revient, à concentration égale, au même prix que l'ancien ; 2° que les frais d'établissement nécessités par le nouveau procédé représentent à peine les deux tiers d'un établissement à chambres de plomb ; 3° que cet acide peut être employé immédiatement, sans purification préalable, à la marche des accumulateurs, à la fabrication des matières colorantes organiques, etc., on avouera que cette nouvelle méthode de fabrication est un beau triomphe pour les méthodes de synthèse dans le domaine même de la grande industrie chimique.

Ce ne sera pas le seul, soyons-en sûrs.

Ainsi on peut se demander comment, une fois les soudières

Leblanc disparues, une fois les dépôts de Stassfurt et les dépôts analogues épuisés, on pourra se procurer l'acide chlorhydrique nécessaire à l'industrie. L'extraire du sel marin à l'aide de l'acide sulfurique, il n'y faut pas songer, le sulfate de soude que l'on obtiendrait concurremment avec cet acide étant un sel sans valeur. Cependant, on a besoin de cet acide pour la préparation des chlorures métalliques, du chlorure d'ammonium (sel ammoniac), de certaines matières colorantes organiques (la fuchsine, par exemple), pour extraire la gélatine des os, décaper les métaux, revivifier le noir animal dans les sucreries, épailler les laines, laver les sables et argiles employés en céramique, etc.

A cette question, la réponse est facile :

Il suffira d'avoir recours au procédé synthétique, déjà essayé dans certaines usines, qui consiste à provoquer l'union directe du chlore et de l'hydrogène en les faisant passer simultanément à travers une longue colonne de charbon de bois, grossièrement pulvérisé et légèrement chauffé : le charbon agit par catalyse et l'acide chlorhydrique obtenu est envoyé dans une tour d'hydratation d'où il sort à l'état de solution commerciale.

Autre question, plus intéressante encore :

La race blanche vit essentiellement de pain et ne pourrait vivre d'autre chose sans transformer profondément, comme le fait observer Crookes, sa psychologie et sa civilisation. Or, tandis que le nombre des blancs augmente sans cesse, les terres à blé ne sont pas indéfiniment étendues, et on peut prévoir le moment où elles ne pourront fournir tout le blé nécessaire à la consommation de notre race. Il y a bien la ressource de la culture intensive ; mais cette culture exige l'emploi des engrais chimiques, des azotates en particulier. Où prendre ces azotates, le jour où les gisemens d'azotate de soude, dont l'exploitation est si active, seront épuisés ? Comme l'azotate de soude est une combinaison d'acide azotique et de soude, le problème revient, en définitive, à trouver un procédé simple et économique permettant de fabriquer l'acide azotique avec ses élémens principaux, l'azote et l'oxygène.

Cette fabrication est-elle possible? Oui, car l'azote, ce gaz relativement inerte, perd cette inertie sous l'influence de l'électricité à haute tension. Soumis à une série d'étincelles électriques, il devient, comme on l'a démontré depuis longtemps, capable de s'unir directement à l'oxygène, en formant un gaz,

d'une couleur rouge particulière, le peroxyde d'azote qui, dissous dans l'eau, donne de l'acide azotique.

Il ne s'agit plus que de faire passer cette expérience de laboratoire dans la pratique : c'est ce que prétendent réaliser MM. Bradley et Lovejoy. Dans le procédé imaginé par ces deux ingénieurs, un courant d'air est dirigé à l'intérieur d'un appareil spécial où ce mélange naturel d'azote et d'oxygène est soumis, à chaque minute, à l'action de près de 400 000 petits arcs électriques produits par une dynamo qui fournit un courant continu, sous une tension de 10 000 volts. Dans ces conditions, l'air est partiellement transformé en peroxyde d'azote et il suffit de l'envoyer ensuite dans une tour d'hydratation pour recueillir de l'acide azotique synthétique. Avec cet acide, on pourra facilement obtenir soit de l'azotate de soude, soit de l'azotate de potasse, en le faisant agir sur de la soude ou de la potasse. Il remplacera aussi l'acide azotique actuel dans ses applications : gravure sur cuivre et sur acier; décapage du laiton et du bronze; préparation de la nitrobenzine, de la nitroglycérine, de l'acide picrique, du coton-poudre, du collodion, des poudres sans fumée; teinture en jaune de la laine et de la soie; préparation des azotates métalliques et, en particulier, du mordant de fer utilisé pour teindre la soie en noir; etc.

Sans nous hasarder à prédire si l'acide azotique et les azotates synthétiques préparés comme on vient de l'indiquer pourront, sous peu, faire concurrence aux azotates naturels et à l'acide azotique que l'on en extrait actuellement à l'aide de l'acide sulfurique, il est clair que, pour l'avenir, la fabrication par synthèse de ces corps doit être regardée comme parfaitement assurée. Pendant longtemps encore, les producteurs de blé pourront donc dormir tranquilles.

Pour en finir avec la grande industrie chimique, remarquons que ces nouveaux procédés de fabrication des acides usuels (acides sulfurique, chlorhydrique, azotique) auront pour conséquence d'accentuer la dispersion industrielle qui a commencé avec l'emploi des forces motrices naturelles.

Pendant toute la durée du XIXe siècle, en effet, la fabrication qui constitue la branche d'industrie que nous venons d'étudier dans ces quelques pages, se concentrait en quelques points désignés par leur situation topographique ou économique et dans quelques usines où, par la force des choses, on produisait en

même temps le carbonate de soude, le chlore, les chlorures décolorans, les acides usuels, etc. Désormais, il n'en sera plus tout à fait ainsi : acide sulfurique, acide azotique, acide chlorhydrique, soude, chlore, seront fabriqués, suivant les besoins, séparément ou simultanément, soit au centre des charbonnages, soit à proximité des chutes d'eau : l'important sera d'avoir de l'énergie, sous quelque forme que ce soit, à un prix rémunérateur. Inutile d'insister sur les avantages, sociaux ou économiques, qui résulteront de ces changemens ; une plume autorisée a déjà traité la question dans cette même *Revue*.

II

Le four électrique dont l'apparition, il y a une dizaine d'années, a amené une véritable révolution en engageant les industriels à utiliser les forces motrices naturelles qu'ils avaient jusqu'alors tant négligées, a pour produit principal le carbure de calcium, découvert et étudié par Wœhler en 1862.

Nos lecteurs savent sans doute que ce corps résulte de l'action réductrice, à la haute température du four électrique (3 000 degrés environ), du charbon sur la chaux : la chaux est décomposée ; son calcium s'unit à une partie du charbon pour former du carbure de calcium, tandis que son oxygène s'unit au reste du charbon pour produire de l'oxyde de carbone qui s'échappe du four en brûlant.

Les applications du carbure de calcium ont une grande importance :

1° C'est un réducteur précieux, c'est-à-dire qu'en agissant sur les minerais métalliques, qui sont généralement des oxydes ou qu'on transforme en oxydes avant de les traiter, il met le métal en liberté en s'emparant de l'oxygène : aussi a-t-il déjà servi à fabriquer du cuivre et du nickel purs, des bronzes, des laitons, etc Peut-être même, un jour, comme son calcium, à la suite de ces réductions, se transforme en chaux, pourra-t-on l'employer dans les grandes opérations métallurgiques, telles que la préparation des aciers avec déphosphoration.

2° Traité par l'eau à la température ordinaire, il régénère, sous forme de chaux hydratée, la chaux qui a servi à le préparer, et donne, par l'union de son charbon avec l'hydrogène, de l'eau, de l'acétylène. Or, on le sait, l'acétylène est un gaz dont

le pouvoir éclairant est supérieur à celui de toutes les autres matières employées pour l'éclairage : huile, pétrole, gaz ordinaire, lampes à incandescence. Si l'on songe qu'avant l'invention du four électrique, on ne pouvait obtenir ce gaz que très difficilement et en petites quantités, on juge combien le nouveau procédé de préparation devait éveiller d'espérances, On crut à l'imminence d'une révolution dans l'éclairage et, comme, autrefois, on avait eu la fièvre de l'or, on eut la folie du carbure : les capitaux affluèrent par millions, des usines furent montées de tous côtés. Personne n'osait prévoir la surproduction ! Elle arriva, cependant, et d'autant plus vite que l'acétylène perdit un peu à être connu. N'importe, pour l'éclairage des wagons, des tramways, gares, etc., il est presque sans rival, et il est possible que, plus tard, on l'applique au chauffage et à la production de la force motrice.

N'aura-t-on plus rien, à ce moment, à attendre de lui ? Non, et en voici la raison :

On est en droit de se demander par quoi, le jour où l'emploi de l'énergie électrique produite par les forces motrices naturelles aura fait disparaître les usines à gaz et les fours à coke, l'industrie chimique remplacera le goudron de houille, que ces usines et ces fours produisaient en si grande abondance, et dont elle tire, on le sait, presque toutes ses matières premières organiques. Il n'y a à ce sujet, dit M. Berthelot, aucune espèce d'inquiétude à avoir : avant même qu'elle se pose, la question, grâce aux progrès de la synthèse, est résolue. Avec du carbure de calcium et de l'eau, on fera de l'acétylène ; avec l'acétylène, de la benzine, du toluène, de la naphtaline, de l'anthracène, etc., bref la série des carbures dits aromatiques. Ce n'est pas tout : avec de l'acétylène, on pourra faire aussi de l'alcool, de l'acide acétique, de l'acide oxalique, etc. Ce sont là des réactions très faciles à réaliser et de l'ordre de celles qui passent chaque jour du laboratoire des savans dans l'usine des praticiens.

Pour fixer les idées à cet égard, prenons pour exemple la fabrication synthétique de l'alcool, fabrication dont le principe est incontestablement dû au chimiste éminent que nous venons de citer.

En chauffant l'acétylène avec de l'hydrogène, on le transforme en éthylène (bicarbure d'hydrogène) ; en mettant en contact cet éthylène avec de l'acide sulfurique concentré et agitant

violemment pendant près d'une heure, ce gaz est absorbé par l'acide sulfurique qui se change en acide sulfovinique. Étendons ce nouvel acide de dix fois son volume d'eau et distillons : l'acide sulfurique est régénéré et l'on recueille de l'alcool, produit synthétique comme l'acétylène lui-même.

Que cet alcool synthétique puisse, dès aujourd'hui, lutter sur le marché avec l'alcool naturel, c'est là une pure illusion, étant donné le prix de revient du carbure de calcium. Mais ce qui n'est pas douteux, c'est que l'alcool synthétique menacerait très sérieusement l'alcool naturel si, un de ces jours, on finissait par découvrir ce qu'on cherche depuis assez longtemps déjà, savoir, un procédé simple et économique permettant de fabriquer au four électrique, avec le chlorure de sodium comme matière première, du carbure de sodium. En effet, abstraction faite du chlore, en traitant ce carbure par l'eau, on aurait de l'acétylène, et le résidu, au lieu d'être de la chaux hydratée, substance presque sans valeur, serait de la soude caustique, produit dont nos lecteurs connaissent maintenant l'importance. Cette découverte, le hasard peut la procurer d'un moment à l'autre. N'est-ce pas à lui, si l'on en croit A. Janet, qu'est due la découverte de la fabrication industrielle du carbure de calcium ? Dans l'usine Cowles, on avait jugé nécessaire, pour les rendre plus réfractaires, d'enduire d'une garniture de chaux mélangée de charbon, les creusets où l'on recueillait l'aluminium obtenu au four électrique. Si des gamins, en s'amusant à jeter de l'eau sur les débris des garnitures de creusets, n'avaient pas remarqué les premiers le dégagement d'acétylène, l'industrie, à cette heure, ne fabriquerait peut-être pas encore le précieux carbure.

C'est au hasard, aussi, qu'on doit la découverte, vers 1859, des premières couleurs d'aniline, la mauvéine et la fuchsine. A cette époque, nul ne pensait, fait remarquer Ch. Lauth, qu'on pourrait arriver à remplacer les matières colorantes naturelles (campêche, cochenille, orseille, garance, indigo, etc.) par des substances préparées de toutes pièces dans le laboratoire du chimiste ; nul ne pouvait supposer que l'on était à la veille d'une véritable révolution dans l'industrie de la teinture, quoique la fabrication de l'acide picrique, qui date de 1845, fût déjà un premier symptôme de bouleversement futur. Aussi, l'apparition de ces deux matières colorantes tirées, par des procédés très simples, d'une matière première, l'aniline, chimiquement ana-

logue au gaz ammoniac, dérivée elle-même de la benzine (un des produits que la distillation du goudron de houille fournit avec le plus d'abondance), eut un succès foudroyant. Les savans tinrent à honneur d'élucider, par une analyse minutieuse, les réactions capables de changer ainsi en matières colorantes aussi belles un liquide tel que l'aniline, incolore et, en apparence, sans intérêt. Ils démontrèrent, d'abord, que le traitement par le bichromate de potasse et l'acide sulfurique d'une part, par le bichlorure d'étain de l'autre, qui avait donné à Perkin la mauvéine et à Verguin la fuchsine, n'aurait pas du tout produit les mêmes résultats si ces chimistes avaient opéré sur de l'aniline chimiquement pure. A l'époque des travaux de ces deux chimistes, en effet, la benzine la mieux rectifiée, la plus pure, contenait toujours des traces d'un liquide analogue, le toluène qui, traité par les mêmes réactifs que la benzine, se transforme en un liquide incolore, la toluidine, analogue à l'aniline.

Ce point acquis, les savans finirent par découvrir que, si les sels d'aniline et de toluidine eux-mêmes sont incolores, en revanche ces deux alcalis, lorsqu'on les met en présence et qu'on fait agir sur leur mélange un corps oxydant tel que l'acide arsénique, peuvent grouper leurs élémens en molécules plus complexes qui constituent une catégorie de véritables bases, appelées rosanilines, incolores elles aussi, mais dont les sels, la fuchsine par exemple, qui n'est qu'un chlorure de rosaniline, sont très vivement colorés.

Ces résultats une fois établis, — et A. Janet le fait très justement observer, ce n'est pas un petit mérite pour la chimie moderne que d'avoir su démêler le rôle de tout premier ordre joué par les soi-disant impuretés de l'aniline avec laquelle Perkin et Verguin avaient opéré, — savans et praticiens se prêtant un mutuel appui dans des recherches qui paraissaient aussi intéressantes qu'elles promettaient d'être fructueuses, on vit naître, grandir et se propager un mouvement scientifique et industriel unique, peut-être, dans l'histoire. En quelques années, on découvrit et on fabriqua des centaines de colorans synthétiques de la classe des rosanilines, tous extraits, en fin de compte, du goudron de houille, et l'on constitua ainsi une gamme de couleurs d'un éclat sans pareil, d'une richesse de tons prodigieuse, d'un pouvoir colorant sans rival, dont on chercherait vainement les analogues dans la Nature.

A ces colorans, Baeyer ne tardait pas à en ajouter d'autres, les phtaléines, voisines des rosanilines, et dont une des matières premières est la naphtaline, carbure solide, aujourd'hui bien connu, que l'on extrait aussi du goudron de houille. Ces phtaléines, — dont la plus curieuse est la fluorescéine, la plus employée la rhodamine, — donnent sur les tissus, en raison de leur fluorescence, des nuances extrêmement vives, douées d'un éclat singulier, en tous points comparable à celui de nos fleurs les plus délicates.

Enfin, à l'heure présente, de toutes les classes de matières colorantes artificielles, la plus importante, sans nul doute, est celle des composés azoïques, composés dus à l'action des oxydes de l'azote sur l'aniline et ses analogues. Ces corps, dont les plus connus sont la safranine, le rouge de Bordeaux et l'hélianthine, ont l'avantage de posséder des nuances claires qui complètent de la manière la plus heureuse les lacunes que pouvaient présenter les colorans des classes précédentes.

N'insistons pas davantage sur ces conquêtes de la chimie des couleurs. On obtient si aisément, aujourd'hui, des matières colorantes nouvelles que, dédaigneux d'augmenter ce genre de richesses, les chimistes tendent plutôt à diriger leurs études vers la recherche de produits moins dangereux à fabriquer que les composés azoïques (qui sont de véritables explosifs), plus résistans que les couleurs de rosaniline et que les phtaléines et, surtout, imprégnant les tissus d'une façon plus uniforme. A ce dernier point de vue, en effet, les milliers de colorans synthétiques actuellement connus et appartenant aux groupes précédens, ne valent pas, bien souvent, les couleurs naturelles et, surtout, l'indigo, qu'ils n'ont jamais pu supplanter dans la teinture des cotonnades unies.

La production mondiale de cette splendide matière colorante étant, annuellement, d'environ 5 millions de kilogrammes, d'une valeur totale de 60 à 75 millions de francs, on comprend l'intérêt qui s'attachait à sa fabrication synthétique.

Comme toujours, en pareil cas, une analyse minutieuse a précédé la synthèse : on a d'abord détruit la molécule d'indigotine, substance colorante de l'indigo ; on a étudié les divers termes de cette destruction et on les a reliés entre eux. C'est alors seulement qu'on s'est trouvé en mesure, en refaisant le même chemin en sens inverse, de reconstruire l'édifice abattu par les

forces chimiques. Deux procédés, en ce moment, se trouvent en présence :

Le procédé français, dû à Baeyer (le chimiste qui, le premier, en 1880, a réalisé la synthèse de l'indigotine), a pour point de départ le toluène : en traitant ce carbure successivement par l'acide azotique, un mélange de bioxyde de manganèse et d'acide sulfurique et, enfin, un mélange d'acétone et de soude caustique, on obtient un mélange d'indigotine insoluble et d'acide acétique soluble.

Mais le toluène revient cher. Aussi, en Allemagne, préfère-t-on le procédé Heumann, dans lequel la matière première est de la naphtaline, très abondante dans les produits de la distillation du goudron de houille et, par suite, très bon marché, quoique la transformation de ce carbure soit un peu plus longue, et, par suite, un peu plus coûteuse que celle du toluène.

Nous n'avons pas la prétention, ici, de nous prononcer sur la valeur comparative de ces deux procédés. Ce qui importe, c'est de savoir qui l'emportera de l'indigo naturel ou de l'indigo synthétique : la réponse est difficile. Certes, l'indigo synthétique présente des avantages de premier ordre : 1° composition constante; 2° qualité toujours la même; 3° fabrication indépendante des intempéries. Mais la culture des *Indigofera* est si facile, la science a donné à ceux qui s'y livrent de tels moyens d'améliorer le rendement, les coupes sont si fréquentes, les feuilles dont on extrait la matière colorante la contiennent en si grande abondance que, jusqu'à présent, les deux indigos se présentent sur le marché avec des prix à peu près égaux.

Il en a été autrement pour la synthèse de l'alizarine, réalisée en 1869 par Graebe et Liebermann, synthèse qui, la première, a appelé l'attention du public sur les perturbations que pouvait produire la chimie dans le domaine industriel et économique. La garance, qui produisait cette matière colorante, est très pauvre en alizarine; c'est une plante délicate, qui exige des soins minutieux et qui ne peut donner de récolte que tous les deux ou trois ans. Aussi la fabrication synthétique d'une matière relativement rare, donnant des teintes belles, variées, résistantes, était sûre d'un succès retentissant. C'est ce qui eut lieu : en douze ans, la culture de la garance disparut complètement de nos départemens méridionaux et, à l'heure présente, la précieuse substance se fabrique facilement en deux ou trois journées

de travail, à l'aide de quelques récipiens et de quelques ouvriers. Il suffit de traiter l'anthracène, carbure solide fourni par le goudron de houille et point de départ de cette fabrication, successivement par le bichromate de potasse, l'acide sulfurique et de la potasse en excès : finalement, on obtient un mélange d'alizarine ordinaire (alizarine pour rouge) insoluble et de sulfate de potasse soluble.

Ici, qu'on nous permette une parenthèse.

Il y a certes, dans cette chimie des couleurs, pour la méthode synthétique, un succès dont on ne saurait méconnaître la portée. Mais quel triomphe pour l'hypothèse atomique! pour cette hypothèse qui, en nous faisant entrevoir l'architecture du monde des atomes, nous permet non seulement de reconstituer de toutes pièces des substances qu'élaborent les êtres vivans, mais encore nous rend facile et aisée la création de substances nouvelles analogues! On a parlé, un moment de la déroute de l'atomisme. Erreur! Comme le fait remarquer M. L. Poincaré, c'est encore l'hypothèse atomique qui, après l'interprétation toute naturelle des phénomènes chimiques, se prête le plus complaisamment à celle de toutes les découvertes retentissantes faites, depuis quelques années, dans les régions neuves de la physique. Aussi, sans vouloir rien exagérer, est-on en droit d'attribuer, en grande partie, à l'adoption franche et sincère, dans leur enseignement, de cette hypothèse dont ils avaient vite reconnu les avantages pratiques, les progrès incessans des Allemands dans le domaine de la chimie pure et de la chimie appliquée.

Lorsque, à la suite d'une étude approfondie de l'industrie chimique allemande, on constate, comme A. Haller, que la seule fabrication des matières colorantes organiques correspond, aujourd'hui, chez nos voisins de l'Est, à une valeur annuelle de 250 millions de francs, avec des bénéfices de 20 pour 100, et que l'on compare cette fabrication à la nôtre, on reste stupéfait,... et effrayé de la responsabilité qu'ont assumée, chez nous, les représentans officiels de la science qui, pendant trente ans et plus, se sont ouvertement opposés et s'opposent encore sournoisement à l'enseignement intégral de la théorie atomique dans nos collèges...

Gardons-nous bien de croire, d'ailleurs, que la théorie atomique, en ce qui concerne la fabrication des colorans organiques, ait dit son dernier mot. Obsédés par l'idée de donner

aux colorans artificiels la solidité qui leur manque, les chimistes se sont demandé s'il ne serait pas possible d'obtenir de nouveaux colorans intermédiaires entre ceux de composition organique proprement dite et ceux que fournit la chimie minérale, lesquels sont remarquables, en général, par leur fixité. On n'en est encore qu'au début dans cet ordre de recherches, mais des matières colorantes de ce genre, les Thiazines, par exemple, dont l'élément minéral est le soufre, ont déjà fait leur apparition sur le marché.

Il semble qu'à l'époque où la découverte de la mauvéine et de la fuchsine révolutionnait l'industrie de la teinture et la science elle-même, — car c'est à la fièvre de recherches dont nous avons parlé plus haut que la chimie des carbures aromatiques doit la plupart de ses progrès, — une question qui s'offre sous un aspect des plus séduisans, je veux dire la reproduction de toutes pièces du parfum délicat des fleurs, eût dû tenter les chimistes, qui avaient déjà de nombreux succès à leur actif en ce qui concerne le parfum des vins, des liqueurs et des fruits : il y a longtemps, en effet, qu'on utilise un certain nombre d'éthers tels que le formiate et le butyrate d'éthyle (succédanés des essences de rhum et d'ananas), l'éther œnanthique (identique à l'essence de cognac), etc. Il n'en fut rien pourtant. Il fallut la découverte de la vanilline (essence de vanille), dont la préparation est devenue industrielle depuis 1876, pour leur ouvrir les yeux et appeler leur attention sur l'industrie des parfums, qui commença, dès lors, à devenir ce qu'elle est aujourd'hui, surtout en Allemagne, une grande industrie chimique.

A l'heure présente, alors qu'il y a peu de temps encore, la chimie des parfums consistait uniquement à extraire des fleurs les principes odoriférans qu'elles contiennent, on se trouve en présence de trois sortes de produits artificiels :

1° D'abord, ceux que l'on fabrique synthétiquement, comme les muscs artificiels (succédanés du musc naturel), la nitrobenzine (succédané de l'essence d'amandes amères), l'aldéhyde benzoïque (essence d'amandes amères), l'aldéhyde salicylique (essence de reine des prés), dérivant tous du goudron de houille qui, comme on le voit, est une véritable mine dont les mineurs sont les chimistes.

2° Ensuite, des produits qu'on pourrait, comme les précédens, obtenir totalement par synthèse, mais que, pour l'instant, il est plus économique de demander à des matières premières natu-

relles, produits que l'on peut diviser en deux catégories : 1° ceux qui sont identiques à l'essence que l'on extrait de la plante, comme la vanilline (dont la matière première est l'essence de girofle), l'aldéhyde cinnamique (essence de cannelle), l'acétate de linalyle (essence de bergamote), le géraniol et le rhodinol, tous deux principes constituans de l'essence de rose; 2° ceux qui ne sont que des succédanés, comme l'aldéhyde toluique (odeur de jacinthe), l'aldéhyde anisique (odeur d'aubépine), l'ionone (odeur de violette), l'héliotropine (odeur d'héliotrope), le terpinéol (odeur de lilas).

3° Enfin, quelques produits de synthèse partielle, tels que les chlorhydrates de térébenthine (camphres artificiels), le camphre synthétique (identique au camphre naturel).

Toutes ces substances, au premier rang desquelles il faut placer la vanilline, l'ionone et les muscs artificiels, n'offrent ni la fixité, ni la suavité, ni les principales qualités des essences extraites des plantes elles-mêmes. Cela s'explique : par une analyse des plus minutieuses, on a reconnu que les parfums naturels ne doivent pas, en général, être considérés comme dus à une substance unique, mais comme la résultante de l'action de diverses substances dont le mélange constitue l'essence naturelle, la variation d'une de ces substances, dans des proportions même très faibles, pouvant altérer complètement le caractère du parfum naturel. Aussi n'est-ce qu'en mélangeant, dans des proportions convenables, des produits définis tels que ceux que nous avons énumérés tout à l'heure, que l'on peut arriver, plus ou moins péniblement, à fabriquer des parfums rappelant les parfums naturels.

La chimie des parfums, encore à ses débuts, est donc loin de présenter le caractère de précision de la chimie des couleurs; elle est plus empirique que scientifique. N'importe! elle dispose déjà de ressources qui ne peuvent que s'accroître et les fabricans de parfums naturels feront bien de toujours mettre leur matériel et leurs procédés en harmonie avec les progrès de la science. Dans le cas contraire, en effet, ils pourraient, un jour ou l'autre, se voir distancés : 1° par l'emploi de moyens rationnels permettant, grâce à la séparation méthodique de certains élémens, soit d'affiner la qualité des produits naturels, soit d'améliorer le rendement d'une récolte accidentellement mauvaise; 2° par l'emploi ou la découverte de succédanés ou de produits

identiques à l'essence cherchée, et assez économiques pour qu'en les mariant et les diluant on puisse se passer de la fleur.

Pour l'instant cependant, comme le fait remarquer le Dr Charabot, ils n'ont aucune crainte à avoir : les deux industries, celle des parfums naturels et celle des parfums chimiques, rivales en apparence, sont, en réalité, solidaires dans la voie du progrès et également prospères, et cela parce que les parfums artificiels sont si durs, si éloignés de la finesse et du moelleux des parfums naturels, qu'il faut absolument, même dans la parfumerie à bon marché, les mélanger, pour avoir des produits vendables, aux essences naturelles. Ainsi s'explique que l'apparition de l'ionone ait eu pour effet d'augmenter sensiblement, depuis une dizaine d'années, la consommation des fleurs de violette.

Les succédanés jouent aussi un rôle des plus importans dans la chimie pharmaceutique. Les chercheurs qui, au lieu de s'orienter vers la fabrication synthétique des produits de luxe, comme les colorans et les parfums, se sont occupés des produits utiles, ont souvent vu leurs efforts, s'ils n'étaient pas couronnés d'un succès absolu, obtenir, grâce à la découverte de succédanés, des résultats très appréciables. Par exemple, en cherchant à réaliser la synthèse de la quinine, le fébrifuge par excellence, on n'a pas obtenu, il est vrai, le produit désiré, mais on a découvert des fébrifuges nouveaux, tels que l'antipyrine, la phénacétine, le phénocole, parfois préférables à la quinine elle-même, dont la synthèse, du coup, a perdu tout intérêt. Si donc la chimie pharmaceutique, comme celle des parfums, n'est pas encore au point de perfection atteint par la chimie des couleurs, si elle n'obtient pas encore, dans ses synthèses, le produit exactement visé, du moins est-elle déjà parvenue à réaliser des corps appartenant bien à la catégorie cherchée.

L'électricité, enfin, commence, elle aussi, à venir au secours des fabricans de produits organiques : c'est par électrolyse, aujourd'hui, que l'on prépare certains produits pharmaceutiques, tels que l'iodoforme et le bromoforme, et certaines matières colorantes, comme l'alizarine cyanine. L'acétylène lui-même, c'est-à-dire le four électrique, permet la préparation d'un succédané de l'iodoforme, le diiodoforme, doué de propriétés identiques, moins l'odeur écœurante que tout le monde connaît.

III

Si courte, si incomplète que soit cette étude, ceux qui nous ont suivi jusqu'ici sont à même maintenant de saisir et de comprendre le rôle rénovateur joué, de nos jours, par l'électricité dans le domaine de l'industrie chimique, ainsi que celui plus modeste, mais non moins utile, qui est échu à l'analyse. Cette dernière intervient sans cesse dans l'industrie métallurgique : d'empirique qu'elle était, la métallurgie, en effet, devient de plus en plus une dépendance étroite de la chimie et, là comme ailleurs, l'énergie électrique a commencé le renouvellement des anciens procédés de fabrication.

Par-dessus tout, et c'est le but que nous avions en vue, nos lecteurs doivent être surabondamment édifiés sur le rôle, créateur au premier chef, qu'à l'heure présente joue la synthèse chimique, cette synthèse que « les représentans officiels de la science, dit M. Berthelot, n'envisageaient guère, il y a cinquante ans, que comme un simple contrôle de l'analyse. » Ce rôle, de tout premier ordre dans le présent, ne peut que grandir encore : d'ores et déjà, la chimie, demandant un dernier effort à ses fidèles, rêve de réaliser l'œuvre grandiose et bienfaisante de la fabrication simple et économique des alimens eux-mêmes !

Personne, en effet, à notre époque, n'accorde plus à la Nature seule le monopole de la production des corps organiques, quels qu'ils soient ; et comment pourrait-il en être autrement après les merveilles de la chimie des couleurs et des parfums ? En ce qui concerne les matières alimentaires, dès 1854, M. Berthelot, on le sait, a obtenu par synthèse les corps gras naturels au moyen de leurs composans prochains, acides gras et glycérine ; or, ces composans, on peut aussi les produire de toutes pièces au moyen de leurs générateurs, les carbures d'hydrogène, carbures qu'il est facile de préparer (on l'a vu plus haut pour l'un d'entre eux, l'éthylène) au moyen de l'acétylène. Quant aux sucres ou hydrates de carbone, depuis les travaux de Fisher on sait les obtenir par synthèse presque tous : le glucose (sucre de miel), par exemple, qu'on peut facilement préparer en prenant la glycérine pour point de départ. Il est vrai que les saccharoses, dont le type est le sucre ordinaire, ont résisté aux efforts tentés jusqu'ici ; mais la synthèse de ces substances n'est peut-être qu'une

question de mois. Restent les alimens azotés, c'est-à-dire les principes albuminoïdes, principes nécessaires à la formation et à la réparation de nos tissus. Mais, affirme M. Berthelot, les méthodes de synthèse qui leur seront applicables sont poursuivies avec zèle par la génération d'aujourd'hui, et aucun chimiste réputé ne peut douter de la réalisation de ce dernier groupe.

Tout cela, certes, nous présage, pour l'avenir, d'étranges changemens !... Mais, déjà, le présent lui-même nous donne sur le terrain économique, à nous Français, surtout, une leçon de choses sur laquelle nous nous reprocherions de ne pas insister.

Réduit à la France et à l'Angleterre dans la première moitié du XIXe siècle, non seulement le champ clos de l'industrie chimique, remarque A. Haller, s'est singulièrement élargi, mais encore, comme nous l'avons fait savoir dès le début de cette étude, ce ne sont pas les champions de la première heure qui, actuellement, sont le plus avancés.

Si, afin d'avoir une idée exacte du prodigieux développement de l'industrie chimique en Allemagne, après 1870, nous consultons, avec le savant que nous venons de citer, les Tableaux de l'administration des Douanes de cet empire, voici ce qu'ils nous apprennent : en vingt ans, de 1881 à 1901, l'exportation des produits chimiques (matières premières et produits fabriqués) a passé de 305 à 510 millions de francs, soit une augmentation de 205 millions, tandis que l'importation s'est élevée de 289 à 414 millions de francs, soit 125 millions d'augmentation seulement.

Comparons ce mouvement industriel avec celui de l'Angleterre. En 1890, l'exportation des produits chimiques, en Allemagne, s'élevait à 343 millions de francs, en Angleterre à 224 millions seulement, soit 78 millions en moins. Dix ans plus tard, en 1900, l'exportation allemande monte à 497 millions de francs, l'exportation anglaise à 232 millions, soit 208 millions en moins. Il est vrai que, pendant cette période, l'importation allemande passait de 336 à 414 millions de francs, soit une augmentation de 58 millions, tandis que l'importation anglaise baissait de 205 à 139 millions, ce qui correspond à une diminution de 66 millions.

Voyons maintenant la France. Un regard jeté sur les Tableaux de l'administration des Douanes de notre pays semble indiquer, à première vue, une situation satisfaisante : nous n'occupons plus le premier rang, il est vrai, mais, au moins, il

semble que nous ayons conservé le second. Pure illusion! Si en 1900, par exemple, l'exportation de nos produits chimiques monte à 253 millions de francs, dépassant de 20 millions l'exportation anglaise, en revanche, nos importations, d'une valeur de 286 millions, dépassent de 146 millions les importations anglaises et sont supérieures de 33 millions à nos exportations.

Serrons de plus près la question, en comparant seulement ce qui est comparable, c'est-à-dire les produits dont la fabrication nécessite l'intervention de l'homme de science. Les chiffres, alors, parlent d'eux-mêmes.

Pour ce que nous avons appelé la grande industrie chimique, en 1900, l'exportation allemande s'élève à 142 millions de francs, la nôtre à 88 millions, soit 54 millions en moins; les importations correspondantes montent à 44 millions pour l'Allemagne, à 135 millions pour la France, soit 91 millions en plus. Pour l'industrie des matières colorantes artificielles, les résultats sont encore plus significatifs : l'Allemagne exporte pour 189 millions de francs et importe pour 21 millions; nous exportons pour 16 millions et importons pour 17 millions.

Une importation, pour les matières colorantes artificielles, presque égale à l'importation allemande, une exportation qui lui est inférieure de 173 millions de francs, tel est le résultat que, pour une grande part, nous devons, à la fois, aux savans qui se sont entêtés, chez nous, à méconnaître le rôle vivifiant et créateur de la théorie atomique, et à nos industriels, trop enclins, en général, à dédaigner les hommes de science et la science elle-même, alors que telle usine allemande, comme la *Fabrique badoise d'aniline et de soude*, n'occupe pas moins de 148 chimistes, dont plus de la moitié ont le titre de docteur.

Gardons-nous, cependant, d'un pessimisme exagéré. Nous sommes au troisième rang, soit, et encore ce rang modeste, les États-Unis s'apprêtent-ils à nous le disputer. Mais, en 1901, nos exportations en produits chimiques sont montées à 262 millions de francs, dépassant de 4 millions nos importations: une seule année a donc suffi pour améliorer la situation à ce point que notre exportation ait augmenté de 10 millions et que notre importation ait fléchi de 28 millions. L'espoir d'un avenir meilleur ne nous est donc pas interdit.

P. Banet-Rivet.

LE
RÉGIME DE L'ALGÉRIE
AU DÉBUT DU XXE SIÈCLE

II [1]

LES IMPÔTS, L'ADMINISTRATION, LA JUSTICE

III

En tous pays, a-t-on dit, l'état de la propriété dicte la forme de l'impôt; les nombreuses anomalies du système des impôts arabes d'Algérie ne semblent pas justifier cette proposition. Il faut ici, comme en tant d'autres matières, distinguer les pays arabes des pays kabyles. Dans les premiers, nous avons deux impôts : l'un portant sur le revenu foncier, nommé *achour*, l'autre nommé *zekkat*, portant sur le bétail qui constitue à lui seul la presque-totalité du capital mobilier. A ces contributions qui forment le fond de l'impôt indigène s'ajoutent, dans certaines régions de la province de Constantine : l'*hockor* qui vient se superposer à l'achour; et, dans le sud des trois provinces, la *lezma* qui généralement remplace les autres impôts, mais parfois vient s'adjoindre à eux. Un coup d'œil rapide sur ces taxes va montrer leur incohérence.

L'achour est imposé, à raison d'une somme déterminée par charrue, à tout indigène cultivant la terre. Ici doit s'arrêter la

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril.

définition, car le mode d'application est singulièrement variable; dans certaines régions, la charrue correspond à une étendue de terre différente suivant les contrées; dans d'autres, on comprend sous cette dénomination l'instrument lui-même, de forme européenne ou indigène, et on lui applique un tarif variable suivant qu'il est attelé de bœufs, de chameaux, de mules ou d'ânes. Ici l'impôt varie suivant la qualité de la récolte; là il est fixe, comme l'impôt foncier de la métropole. Dans la province de Constantine, où prévaut ce dernier système, le tarif de l'achour peut être réduit jusqu'au quart, suivant les régions. Enfin, sur certains points du territoire, notamment à Alger et à Oran, on impose des charrues supplémentaires pour les récoltes de printemps, tandis que sur d'autres, on taxe les plantations d'arbres, figuiers, amandiers, etc. La caractéristique de cet impôt, c'est qu'il ne porte que sur l'indigène; si un Arabe, jouissant d'une propriété individuelle, délimitée conformément à la loi de 1873, vient à la vendre à un Européen, l'impôt s'éteint : inversement, si un Européen vend une terre à un indigène, celle-ci devient immédiatement imposable. La propriété européenne, par le fait de la colonisation, ayant une tendance constante à se développer au détriment de la propriété indigène, et étant d'autre part exempte de toute charge fiscale, l'extension de la colonisation a pour conséquence légale la diminution du produit de l'impôt.

L'hockor, spécial à la province de Constantine, est imposé, par charrue attelée, aux indigènes qui cultivent les terres dites azels, c'est-à-dire celles qui, appartenant autrefois au domaine beylical, étaient concédées aux populations moyennant redevance. Lorsque le sénatus-consulte de 1863 eut concédé aux indigènes la propriété des terres qu'ils occupaient de temps immémorial, l'hockor aurait dû disparaître, car les droits du beylick disparaissaient *ipso facto;* à plus forte raison aurait-on dû le supprimer au fur et à mesure de la constitution des propriétés individuelles. Il n'en a rien été; on voulait bien prendre ces mesures dans l'intérêt apparent des indigènes, mais on entendait ne les appliquer qu'au profit des Européens; c'est ainsi que l'Arabe devenu propriétaire n'en continue pas moins à payer la location de sa terre. S'il la vend à un Européen, l'impôt s'évanouit; mais à l'inverse de ce qui se passe pour l'achour, si plus tard un Européen revend la même terre à un indigène, l'impôt reste définitivement supprimé. Il est étonnant que les Arabes, si avisés

pour tout ce qui concerne leurs intérêts matériels, n'aient pas encore adopté en masse la combinaison, très simple cependant, qui leur permettrait de s'exonérer de l'hockor sans qu'il puisse jamais être rétabli.

L'assiette du zekkat est théoriquement beaucoup plus simple; tous les animaux des espèces cameline, bovine, ovine et caprine en sont passibles, d'après un tarif réputé proportionnel à la valeur de la tête de bétail de chaque espèce, bien qu'il soit immuable depuis de longues années, et que pendant cette période, la valeur respective des bêtes de chaque espèce ait subi d'importantes variations.

Le plus grand vice de tous ces impôts, c'est l'extrême difficulté de leur assiette. Au début de notre domination, nous avons accepté les chiffres de l'impôt payé aux Turcs; chaque chef indigène était alors exclusivement chargé de l'assiette de l'impôt dans sa tribu et, pourvu que le montant en entrât exactement dans les caisses du beylick, on ne se préoccupait pas de la manière dont il était établi. Peu à peu les administrateurs militaires et civils se sont mis à contrôler le travail des chefs locaux; enfin, depuis une vingtaine d'années, des fonctionnaires spéciaux assez improprement appelés *répartiteurs*, — puisque les impôts arabes sont des impôts de quotité, et que dans la région kabyle la répartition individuelle leur échappe, — sont chargés de reviser le travail des chefs indigènes. Grâce à la sécurité de plus en plus grande du pays, et à la surveillance de plus en plus sérieuse exercée par l'administration, le produit des impôts arabes proprement dits qui, en 1852, n'atteignait pas 5 millions, s'est élevé progressivement, et il figure au budget de 1901 pour plus de 11 millions. Ce chiffre est cependant bien inférieur à celui qu'ils devraient produire si la matière imposable réellement existante était atteinte dans son intégralité. C'est ici que l'ingéniosité naturelle des indigènes et leurs habitudes de dissimulation peuvent se donner ample carrière. En Algérie bien plus encore qu'en France, le fisc étant l'ennemi commun, tous les moyens sont bons pour le tromper, et la situation est singulièrement aggravée par le fait qu'en ce pays, le fraudeur a pour complice l'autorité chargée de l'assiette de l'impôt.

Dès que l'arrivée du répartiteur dans les douars est signalée, charrues et troupeaux disparaissent dans les broussailles et les ravins; le chef ne met en évidence que ce qu'il compte faire

imposer; le répartiteur doit alors procéder à des investigations forcément assez sommaires, à cause de l'étendue de sa circonscription. Tantôt il tombe inopinément sur un troupeau insuffisamment caché, tantôt, et c'est là le cas le plus fréquent, un contribuable mécontent lui indique discrètement la bonne piste, et il découvre qu'un quart, un tiers, ou même plus de moitié du bétail d'un douar lui a été dissimulé. Mais c'est là l'exception; ces vérifications sur le terrain n'ont lieu que d'une manière accidentelle et il ne paraît pas douteux qu'un tiers au moins des élémens imposables échappe à l'impôt. Comment en serait-il autrement? La rémunération du chef indigène porte non pas sur les bases d'imposition qu'il déclare, mais sur l'ensemble de celles dont l'existence est constatée; en fournissant des explications sciemment fausses, il ménage sa popularité auprès de ses administrés, tout en conservant le bénéfice matériel des découvertes de l'agent du fisc. C'est mettre sa conscience à trop rude épreuve.

D'autre part, l'agent des contributions est insuffisamment armé; tout ce qu'il peut faire quand il reconnaît des dissimulations est de déférer le contrevenant à l'administrateur, en requérant contre lui l'application des peines édictées par le code de l'indigénat; sanction bien insuffisante, car il n'est pas un Arabe qui ne soit disposé à payer une amende de 15 francs ou à passer trois ou quatre jours en prison pour bénéficier de 50 francs d'impôts. Encore raisonnons-nous ici dans l'hypothèse la plus favorable. La plupart des administrateurs, reprenant en cela la tradition des bureaux arabes auxquels ils ont succédé, font passer avant tout le souci de ne pas attirer de difficultés aux populations de leurs communes. Peu leur importe que la loi ne soit pas appliquée, que la justice distributive et les intérêts de la colonie soient lésés. Aussi existe-t-il fréquemment entre eux et le répartiteur une hostilité qu'on retrouve, de leur part, contre tout fonctionnaire indépendant de leur autorité, et notamment contre les magistrats de l'ordre judiciaire.

Tous ces vices de l'impôt arabe, le gouvernement général les connaît depuis longtemps; membres de l'administration, des commissions spéciales, des conseils généraux, des délégations, du conseil supérieur, tous les ont maintes fois signalés; les remèdes pour la plupart assez simples destinés à améliorer la situation ont été précisés, et, chose plus remarquable encore, dans

un pays aussi divisé, tout le monde s'accorde sur les principales réformes à opérer. Si, par hasard, un gouverneur général avait le loisir de consacrer quelques heures à étudier ces questions, deux ou trois décrets ou arrêtés suffiraient pour les trancher. Ne plus rémunérer les chefs indigènes sur les élémens qu'ils ont contribué à soustraire à l'impôt; réunir les indigènes de chaque douar et faire devant eux l'appel de leurs bases d'imposition; frapper les dissimulations non plus des peines illusoires du code de l'indigénat, mais bien de doubles ou triples taxes; supprimer l'évaluation annuelle des récoltes, régulariser les tarifs de l'achour, telles sont les mesures qui s'imposent. Elles procureraient une plus-value certaine, et l'on pourrait ainsi arriver à la suppression de l'hockor, dont personne ne conteste plus l'illégitimité.

Tandis qu'en pays arabe on cherche à atteindre la fortune en imposant spécialement ses principales sources, le bétail et les récoltes, en Kabylie l'indigène n'est frappé que d'une contribution unique, la lezma, différente dans la province d'Alger et dans celle de Constantine. A Alger, les contribuables sont divisés en plusieurs classes, taxées chacune d'après un tarif déterminé; la répartition par classe en est faite par la djema (1) en présence du répartiteur : c'est donc un véritable impôt de quotité. A Constantine, au contraire, la lezma est exclusivement un impôt de répartition. Tantôt le contingent de lezma du douar est fixé d'une manière immuable, tantôt il augmente ou diminue suivant le nombre des feux; mais la détermination de ces feux n'est intéressante qu'au point de vue de la fixation du contingent du douar : dans l'un et l'autre cas, la répartition individuelle est faite exclusivement par la djema, et cela presque toujours par voie de classification des indigènes dans des catégories soumises chacune à une taxation différente. Le nombre des classes et leur taxation respective varient d'une commune à l'autre. Tel est, dans ses grandes lignes, l'impôt de la lezma, que l'on pourrait assez exactement considérer comme une sorte d'impôt général sur le revenu rudimentaire, affectant tantôt la forme d'une

(1) La djema est une institution exclusivement kabyle, c'est une sorte de conseil municipal indigène élu dans chaque douar, et délibérant sur toutes les questions qui l'intéressent. En théorie cette institution serait excellente, mais la plupart du temps le douar est divisé entre divers partis ou sofs, et celui d'entre eux qui détient momentanément le pouvoir en profite généralement pour opprimer violemment les autres. Les Kabyles sont donc moins éloignés de nos mœurs qu'on ne le pense généralement.

contribution de répartition, tantôt celle d'un impôt de quotité.

Ce rapide exposé des différens systèmes d'impôts indigènes de l'Algérie permet de reconnaître combien est variable, suivant les régions, la part d'influence exercée par les fonctionnaires chargés de les asseoir. Dans la région arabe, leur rôle serait prépondérant s'ils pouvaient procéder plus fréquemment à la vérification sur le terrain des bases de cotisations déclarées par le cheick ou le caïd, mais ils sont trop souvent contraints, par la multiplicité même de leurs travaux, de restreindre le nombre de ces investigations. De là, de grandes chances d'erreurs et d'omissions très préjudiciables aux intérêts fiscaux. Dans la Kabylie, où la lezma est de quotité, ils doivent s'efforcer de connaître la situation individuelle de chaque contribuable, afin de s'assurer qu'on ne l'a pas classé dans une catégorie inférieure à celle où il doit équitablement figurer. Ce serait là une besogne considérable, car il ne faudrait rien moins que posséder une sorte d'inventaire des biens de chaque indigène, pour être en mesure d'apprécier les bases d'impositions. Cependant, les mœurs locales apportent à ces inconvéniens un correctif très appréciable; les délations entre indigènes sont très fréquentes; et si peu moral que soit le procédé, les haines et les rancunes locales rectifient dans une certaine mesure les vices du travail des djemas. Enfin, dans la partie de la Kabylie où l'impôt est de répartition, l'agent du fisc n'a plus à jouer qu'un rôle très secondaire, son intervention se bornant à la constatation des faits qui pourraient amener une augmentation du contingent de chaque douar, et, subsidiairement, à l'indication aux djemas des injustices trop flagrantes dont elles se rendraient coupables dans la répartition. Ici, particulièrement, les indigènes ont le plus grand intérêt à l'informer de toutes les causes qui peuvent agir sur la répartition individuelle.

Il n'est pas douteux que le système de la lezma de répartition présente à tous égards les plus grands avantages : il assure au Trésor colonial un revenu d'une grande fixité; il diminue la possibilité et la gravité des erreurs, par le fait d'une répartition la plupart du temps contradictoire; enfin il laisse aux autorités indigènes une part d'action plus étendue sans que ce fait présente le moindre danger. Toutes ces raisons auraient dû, depuis longtemps décider l'administration algérienne à généraliser le plus possible le système de la répartition dans la Kabylie, car c'est

par excellence celui qui convient aux pays neufs, ou d'une civilisation encore peu développée. On ne s'est jamais préoccupé de ces questions, que l'on considère en Algérie comme des détails indignes d'attirer l'attention d'un chef de bureau du gouvernement.

Il est encore un autre point qui eût dû frapper l'attention de l'administration supérieure, c'est la disproportion considérable de l'impôt, suivant les régions. La Kabylie, soumise à la lezma, pays parfois très riche et habité par une population industrieuse, n'acquitte qu'un peu plus du septième du total des impôts indigènes alors qu'elle compte plus du quart de la population non européenne; l'impôt arabe est donc beaucoup plus lourd que l'impôt kabyle et, en territoire militaire, il atteint parfois des chiffres exorbitans. Nous avons précédemment indiqué les graves dangers de cet état de choses, et il n'est pas nécessaire d'y revenir. Au moins aurait-on pu s'inquiéter d'une situation que tout le monde signale en vain à l'attention du gouvernement général (1).

Au point de vue des Européens, le système fiscal dans ses grandes lignes est sensiblement le même que le nôtre; il présente toutefois trois différences notables, sur lesquelles il convient de s'arrêter un instant. Elles consistent dans l'absence de tout impôt foncier sur les propriétés non bâties et de tout droit de succession, et dans l'existence d'un impôt spécial de licence, assez mal établi d'ailleurs, bien que récemment modifié, et cumulable avec la taxe des patentes.

Il y a plus de trente ans que l'on songe en Algérie à créer un impôt sur la propriété non bâtie : on trouverait dans les cartons du gouvernement général divers projets qui diffèrent assez peu les uns des autres et auxquels l'établissement d'un budget spécial forcera vraisemblablement l'administration à revenir. Il ne serait guère intéressant d'entrer dans de longs détails sur ces projets, s'ils ne permettaient de constater, une fois de plus, l'absence d'idées directrices, le défaut de ligne de conduite suivie et l'insouciance qui sont les caractéristiques de l'administration algérienne, à tous les degrés de la hiérarchie.

Quand on se préoccupa, sous le second Empire, des questions financières et de colonisation, au lieu de songer à une organi-

(1) Indépendamment des impôts généraux, les indigènes acquittent de nombreuses taxes locales, dont quelques-unes, notamment celle des prestations, sont parfois d'un poids excessif et donnent lieu à de véritables exactions.

sation simple, l'administration n'eut d'autre pensée que d'introduire nos méthodes vieillies dans un pays nouveau; un service du cadastre fut constitué, qui opéra dans un certain nombre de localités destinées à devenir des centres de colonisation. Dès ce moment apparaît une première faute qui consista à ne point relier ces opérations avec les levés trigonométriques de l'état-major d'une part, de l'autre avec les délimitations nécessitées par l'application du sénatus-consulte de 1863. En 1873, lorsque la délimitation de la propriété individuelle indigène fut décidée, le nouveau service fonctionna parallèlement aux trois autres, jusqu'à ce qu'on se décidât à suspendre la confection du cadastre. Aujourd'hui on possède à la fois les levés de l'état-major, les délimitations entreprises à la suite des actes législatifs de 1863 et de 1873, enfin le cadastre assez insuffisant interrompu depuis plus de vingt ans, et aucun de ces documens, faute de coordination, ne peut servir à un travail d'ensemble. Cependant, s'il était absurde de vouloir entreprendre un cadastre parcellaire dont l'exécution eût été très longue et très onéreuse, rien n'était si simple que de diriger les opérations de constatation de la propriété indigène de manière à permettre d'établir un cadastre par masses de cultures, très suffisant pour un pays neuf, et sur lequel se fondent la plupart des projets d'impôt foncier élaborés jusqu'ici. Ainsi plus de trente ans d'efforts, et un nombre respectable de millions ont été dépensés en pure perte.

L'absence de tout impôt sur les successions amènera vraisemblablement les pouvoirs publics à taxer cette catégorie de ressources, car les besoins de la colonie vont sans cesse grandissant. Il faut espérer que l'on ne commettra pas l'insigne maladresse d'appliquer en Afrique nos principes législatifs et qu'on y adoptera un régime plus rationnel et plus conforme aux intérêts du pays.

Si le dessein que nous poursuivons n'était de limiter cette étude à des idées générales sur les différentes questions qui intéressent l'Algérie, combien n'aurions-nous pas à signaler d'utiles réformes et de simplifications de détail dans l'établissement et la répartition d'autres impôts perçus, soit au profit de la colonie, comme la contribution des propriétés non bâties, soit au profit des communes, comme l'octroi de mer, la taxe des loyers, les prestations, etc.; ce sera là un ample sujet d'études pour la direction des affaires financières qui vient d'être créée au gouvernement général de l'Algérie.

IV

L'Algérie se partage en trois départemens civils, administrés par des préfets, et trois départemens militaires, soumis aux généraux de division ; les uns et les autres sont divisés en communes de différentes catégories.

D'après le recensement de 1891, les communes de plein exercice, au nombre de 251, sur une population totale de 1 254 461 habitans, comprenaient 756 935 indigènes ; les communes mixtes, au nombre de 73 dans le territoire civil, sur une population totale de 2 366 134 habitans comptaient 2 320 297 indigènes (1). Enfin l'autorité militaire avait sous sa surveillance 17 communes peuplées ensemble de 487 392 habitans, dont 481 455 indigènes. Cette situation n'a subi depuis lors que des changemens peu importans.

C'est une dénomination très inexacte que celle de commune appliquée aux divisions administratives du territoire militaire, car certaines de ces circonscriptions ont une étendue égale à celle de plusieurs départemens français : telle était encore, il y a quelques années, la commune indigène de Biskra, qui comptait une population de 103 483 habitans, répartis sur une superficie de 11 millions d'hectares ; aussi le nom de cercles qu'elles portaient autrefois était-il préférable.

Chaque cercle est placé sous les ordres d'un commandant supérieur assisté d'un bureau arabe : nous employons à dessein cette expression, et non la dénomination officielle de bureau des affaires indigènes, parce qu'elle est la plus répandue, et que l'institution ne s'est guère modifiée en changeant de nom. Ce bureau est en réalité le rouage essentiel. Composé d'un officier chef et de plusieurs officiers adjoints, il rend la justice aux indigènes, surveille l'assiette et la perception de l'impôt, donne les ordres aux caïds, aux aghas, assure le service des réquisitions, la sécurité des habitans ou des voyageurs, etc., sous la responsabilité du commandant supérieur qui a seul le commandement des troupes.

Il y a peu de choses à dire de l'administration en territoire de commandement, sinon que les frais de toutes sortes y sont

(1) Le nombre des communes a peu varié depuis cette époque.

réduits au strict nécessaire par le fait du petit nombre d'Européens qui y séjournent, et de l'emploi de militaires dans le service des bureaux. La grande ressource de ces communes est fournie par les prestations et les corvées qui, bien qu'on ait soutenu que la corvée avait disparu, subsistent encore dans plusieurs localités. Elle doit être appliquée à l'entretien des pistes, des caravansérails, aux sondages, etc., et autant qu'il est permis de s'en rendre compte, elle l'est effectivement dans la plupart des circonscriptions. La discrétion traditionnelle de l'autorité militaire n'a pas cependant empêché le public d'avoir une connaissance assez vague de certains abus révélés à diverses reprises. C'est là une regrettable erreur : en ne frappant pas immédiatement les coupables, en cherchant à étouffer certaines affaires et à les soustraire à leurs juges naturels, on a laissé planer sur l'ensemble des bureaux arabes des soupçons immérités, on les a exposés à des attaques injustes et passionnées qui, toutes proportions gardées, ressemblaient à celles auxquelles ont donné naissance, il y a près de quarante ans, les malheureuses affaires Doineau et Cériziat.

L'habitude de vivre au milieu de populations rusées dont il faut chercher à pénétrer les véritables sentimens à travers le mensonge de formules emphatiques, l'observation constante du pays et des hommes donnent à certains officiers des affaires indigènes une surprenante perspicacité. C'est un véritable plaisir pour l'observateur de rencontrer dans nos postes de l'extrême sud des hommes doués de remarquables qualités intellectuelles, patiemment cultivées et amplifiées par la lecture et les longues réflexions que permet la solitude. Malheureusement toute médaille à son revers : la trop grande finesse, l'excessive diplomatie conduisent parfois d'une manière insensible les esprits les plus loyaux à une sorte de duplicité, l'autorité absolue les amène au mépris de toute règle, de toute volonté autre que la leur. De là des défaillances morales incompréhensibles, qui, dans le public et même dans l'armée, ont entretenu des préventions à l'égard des bureaux arabes. On a enfin reconnu que si la finesse est de mise avec les indigènes, la conduite la plus habile en matière administrative est encore la franchise et peu à peu disparaissent d'anciennes pratiques que personne ne regrettera.

Pour juger un régime, il faut bien, en définitive, tenir compte de l'opinion de ceux qui le subissent, et il est juste de recon-

naître que, dans presque tout le territoire de commandement, les indigènes se louent du régime militaire et désirent le conserver. La constatation vaut la peine d'être faite. Il faut, sans doute, attribuer cette préférence à la connaissance approfondie qu'ont les officiers des bureaux arabes de la langue et des mœurs du pays, à la promptitude avec laquelle les affaires sont réglées et à la surveillance exercée sur les commandans supérieurs par la division, d'une manière beaucoup plus efficace que sur les administrateurs civils par la préfecture (1).

C'est après 1871, que l'idée de faire administrer par d'autres que des militaires de nombreuses collectivités indigènes entra dans la pratique. Pendant son gouvernement, le général Chanzy créa vingt-quatre communes, en moins de deux ans; M. A. Grévy trente-quatre; et enfin M. Tirman quatorze. La différence qui sépare la commune mixte de la commune indigène du territoire de commandement est bien moindre qu'on ne le supposerait, et il n'est pas inexact de dire que cette administration a remplacé par un bureau arabe civil l'ancien bureau arabe militaire. Mais les services se sont divisés, la justice a été confiée à un juge de paix, l'assiette de l'impôt arabe à un répartiteur, la voirie aux ponts et chaussées, la police à la gendarmerie. Comme le commandant supérieur, l'administrateur est assisté par un ou plusieurs administrateurs adjoints; dans chaque centre constitué il existe une commission et un adjoint spécial élus par les Français; enfin chaque douar est administré par un cheick. La réunion des cheicks et des adjoints spéciaux forme le conseil de la commune. Cette organisation très rationnelle ne provoque

(1) Il existe encore en Algérie des personnes qui se disent partisans du régime militaire, il suffit de causer avec quelques-unes d'entre elles pour se convaincre que ce qu'elles regrettent, ce n'est pas l'administration militaire proprement dite, c'est la faiblesse de l'administration civile. Sur ce point, tout le monde est d'accord, mais le cours des choses ne se modifie point, et il n'est pas probable que le système de concessions à outrance, en vigueur aujourd'hui, soit près de disparaître.

S'il existait encore des partisans d'une administration purement militaire en Algérie, nous leur rappellerions une anecdote bien connue de tous les vieux Algériens. Sous le gouvernement du maréchal Pélissier, un mouvement d'opinion s'était produit dans la colonie pour l'établissement d'un régime civil, et, à la suite de longues polémiques, un registre avait été ouvert à Alger, où tous les partisans de ce régime étaient invités à s'inscrire. Un jour, on vit le maréchal sortir de son palais en grand uniforme et venir y apposer sa signature. Et ce n'était pas là une de ces plaisanteries dont le vainqueur de Malakoff était coutumier, car dans son entourage, il émettait fréquemment l'opinion que le régime militaire, tel qu'on l'avait compris jusque-là, touchait à son terme.

aucune critique de principe, mais déjà l'administration des communes mixtes est inférieure à celle des communes indigènes ; une trop grande partie des administrateurs ignore la langue du pays. Lorsqu'on a voulu établir le régime civil, au lieu de ne créer de communes mixtes que dans la mesure où on était certain de pouvoir les doter de bons administrateurs, on a procédé avec une trop grande précipitation. On a accepté la plupart de ceux qui se présentaient sans examiner s'ils offraient des garanties suffisantes. Ainsi s'est trouvé constitué d'élémens très disparates un corps pour lequel s'imposait la nécessité de choix très judicieux, en raison même de la complexité de ses attributions. Bon nombre d'administrateurs ne possèdent que des connaissances juridiques ou administratives rudimentaires et, malgré les éloges de la presse locale, ce personnel a encore besoin d'être grandement amélioré. Ce n'est point, en effet, par quelques conversations ou quelques publications dans les journaux qu'on peut juger de la valeur administrative des fonctionnaires ; c'est par leurs actes et par leur correspondance ; et celle-ci laisse trop souvent apparaître, outre une sérieuse insuffisance professionnelle, une infatuation qui prouve autant d'inexpérience des affaires que de mépris pour la syntaxe. L'administrateur emprunte parfois le ton autoritaire de l'officier de bureau arabe, sans racheter ce défaut par les qualités d'un chef militaire. Aussi voit-on fréquemment éclore des conflits : conflits entre l'administrateur et le juge de paix qui se menacent réciproquement ; conflit avec le répartiteur qu'on ne veut pas assister dans l'assiette des taxes ; conflit avec le receveur des contributions qu'on prétend diriger dans le recouvrement de l'impôt ou des amendes. Aucune règle judiciaire, administrative ou budgétaire, n'arrête ceux qui en ignorent une bonne partie, et qui se considèrent comme au-dessus des autres.

La situation financière des communes mixtes est, à de très rares exceptions près, excellente ; presque tous leurs budgets présentent des excédens de recettes considérables ; mais ce n'est point à dire que toutes les dépenses soient justifiées et toutes les recettes légitimes. Malgré les dispositions du sénatus-consulte de 1863, qui attribuent aux douars la jouissance exclusive de certains communaux qui leur ont été réservés, bon nombre de communes mixtes louent ces communaux et font figurer à leur budget le produit de ces locations abusives. Certaines autres,

dont la situation est déjà très florissante, se font concéder moyennant une redevance annuelle de quelques francs des terres domaniales qu'elles relouent immédiatement plusieurs dizaines de mille francs. Le même abus se produit également en faveur des communes de plein exercice, et l'on a vu des gouverneurs généraux représentans de la colonie frustrer celle-ci de ses revenus légitimes pour les attribuer à des communes qui n'en avaient que faire.

Le nom de commune mixte recouvre en réalité une chose qui n'a aucun rapport avec notre commune française; au lieu de représenter un groupement d'intérêts communs, concentrés sur un point, la commune mixte, par son étendue même, qui est de 100 000 hectares en moyenne, se rapproche beaucoup de l'arrondissement français. C'est une simple division fréquemment remaniée, une pure circonscription administrative. C'est en définitive la colonie sous une autre forme; or, elle n'a pas intérêt à sacrifier ses recettes générales au profit d'une création transitoire qu'elle peut supprimer quand elle le juge à propos. La création d'un budget autonome pour la colonie et la nécessité pour elle de se procurer de nouvelles ressources l'amènera fatalement dans un temps plus ou moins long à reviser les allocations qu'elle accorde aux communes mixtes ou à leur imposer certaines charges qu'elle supporte aujourd'hui.

La plus grande différence qui subsiste entre l'organisation des communes mixtes civiles et celle des communes de territoire militaire consiste dans le mode d'administration des indigènes. En territoire militaire, les tribus subsistent à peu près telles qu'elles existaient autrefois, sous l'autorité de leurs aghas, de leurs caïds et de leurs cheiks, et quelques-unes d'entre elles, particulièrement dans la province de Constantine, sont encore très importantes. Elles se subdivisent en un nombre plus ou moins grand de douars d'une population variable, placés sous les ordres d'un cheick. L'autorité militaire ne correspond qu'avec le chef de tribu, et c'est celui-ci qui est chargé de transmettre les ordres aux cheicks; notre administration n'intervient donc pas d'une manière directe dans un grand nombre d'affaires; c'est là une grande simplification. En matière de répression notamment, les aghas et caïds ont le pouvoir de punir certains méfaits de peu d'importance; ils sont responsables de la sécurité dans toute la tribu, et elle est en général d'autant plus grande que

celle-ci est plus étendue. En territoire civil, au contraire, il n'existe plus d'autre fraction indigène que le douar placé sous les ordres d'un cheick ou d'un président; toutes les tribus ont été disloquées : c'est ainsi que l'on a poursuivi parallèlement la suppression des grands commandemens indigènes et le morcellement de la propriété collective. De part et d'autre, on est arrivé à réduire en poussière l'ancienne organisation. Dès l'époque du sénatus-consulte, on s'était préoccupé d'affaiblir l'autorité des grands chefs, et c'est surtout après l'insurrection de 1871, où certains d'entre eux avaient joué un rôle considérable, que cette politique fut rigoureusement suivie. Elle était très naturelle, mais il faut bien reconnaître que, tout en faisant disparaître des personnages dont l'importance pouvait créer des dangers en cas de troubles, elle n'a pas laissé à ceux entre lesquels on a partagé leur autorité, une situation et un prestige suffisans. L'inconvénient est particulièrement sensible au point de vue de la sécurité; dotés de beaux appointemens, le caïd et l'agha n'hésitaient pas à entretenir un certain nombre de cavaliers autour d'eux; un crime était-il commis, ils se mettaient en campagne dans toutes les directions et portaient aux cheicks des ordres auxquels ceux-ci désobéissaient rarement : les recherches s'étendaient ainsi à tout le territoire de la tribu. Aujourd'hui, le territoire des douars est restreint; le cheick ignore si le criminel est originaire du douar ou étranger; ce peut être un vagabond qui, aussitôt le coup fait, a disparu. Il doit donc, s'il veut retrouver sa trace, aviser tous ses collègues des douars limitrophes; il ne dispose pas pour cela des moyens que possédait autrefois le caïd, et, s'il arrive à la découverte de la vérité, ce sera, la plupart du temps, par pur hasard.

Peut-être s'est-on exagéré l'importance du rôle des chefs indigènes qui devait forcément se restreindre au fur et à mesure du développement des moyens de communication rapides; ce qui est certain, c'est que l'autorité française a agi d'une manière diamétralement opposée à celle qu'ont adoptée les Anglais vis-à-vis des millions de musulmans des Indes où ils ont maintenu les anciens chefs qu'ils entourent des plus grands honneurs, et sous le nom desquels ils gouvernent; l'assimilation entre deux peuples commence presque toujours par les classes supérieures, chez qui le souci de conserver une situation acquise, des privilèges ou des honneurs, fait souvent taire toute autre considération.

Quoi qu'il en soit de cette question des grands commandemens qui, sauf dans le Sud, est devenue maintenant presque exclusivement historique, le choix des chefs indigènes ne saurait être indifférent au point de vue de la bonne administration de leurs coreligionnaires. En ce pays où l'empire de la tradition est si considérable, il importe que le chef soit préparé à sa fonction et cette préparation se rencontre tout naturellement dans certaines familles qui, ayant exercé de longue main l'autorité, conservent du prestige à l'égard des indigènes.

On confie parfois les fonctions de cheick ou de caïd à un ancien cavalier des deïras ou des spahis en récompense du zèle mis par lui à rendre au chef civil ou militaire des services plus ou moins administratifs. Encore une fois, tout dépend en ce cas de la surveillance exercée par le préfet ou le général de division sur ses subordonnés; mais les exemples ne manquent pas pour prouver combien elle est difficile et défectueuse, surtout en territoire civil. Et cependant, combien importante est l'influence morale des chefs! Dans la grande Kabylie, au moment où la bande d'Areski ben Bachir opérait impunément sous les yeux de l'autorité française, deux ou trois présidens de douars énergiques et aimés de leurs administrés, avaient fait savoir au bandit que, si lui ou ses bandes paraissaient sur leur territoire, ils seraient reçus à coups de fusil. Ces douars ne furent victimes d'aucune déprédation, alors que leurs voisins étaient rançonnés; c'est en récompensant des chefs de ce genre qu'on se les attache, et non en les exposant aux avanies qu'on n'a point épargnées à quelques-uns d'entre eux.

Le sénatus-consulte de 1863 s'était proposé de créer chez les indigènes un commencement de vie publique en constituant dans chaque douar une djema, sorte de conseil municipal du douar-commune. Cette assemblée a disparu presque partout, sauf chez les tribus kabyles, où elle reste la base des institutions municipales. Il faut croire que les populations arabes n'y étaient pas fortement attachées, puisqu'elles ont montré tant d'indifférence à la conserver; mais peut-être l'autorité française eût-elle été bien inspirée en la réunissant et en rendant son rôle obligatoire dans certaines affaires : c'était l'embryon d'un organisme local intéressant. En revanche, il n'est pas démontré que l'intervention préfectorale dans la nomination de l'amin, président de la djema kabyle, soit une bonne mesure, car sans

augmenter son autorité sur l'assemblée, elle engage inutilement la responsabilité de l'administration française.

Les communes de plein exercice sont presque entièrement analogues à nos communes françaises sous le rapport de l'administration, bien qu'elles en diffèrent souvent beaucoup par l'étendue et la composition de la population. Voici par exemple, d'après le recensement de 1896, des communes appartenant aux trois départemens :

Communes.	Population européenne. Habitans.	Population indigène. Habitans.	Superficie. Hectares.
Tafaraoui.	683	5 665	19 795
Condé-Smendon . . .	322	11 992	27 000
Oued Zénati	814	11 567	66 708
Tizi-Ouzou.	1 476	25 990	20 125
Bordj-menaïel	782	11 795	17 435

En jetant un simple coup d'œil sur ces chiffres on remarque immédiatement la superficie considérable de certaines de ces communes, presque aussi étendues que des arrondissemens français, et l'énorme disproportion qui existe entre la population européenne et la population indigène.

Il existe un peu plus de 250 communes de plein exercice dans toute l'Algérie, et le gouvernement général est sollicité de bien des côtés pour en créer d'autres. C'est qu'à vrai dire, la création d'une de ces communes fait parmi les colons un grand nombre d'heureux, à cause des fonctions rétribuées qu'elle met en leurs mains et de l'importance que beaucoup d'entre eux croient se donner en faisant partie d'un conseil municipal. La moindre commune dépense en effet une somme importante pour les traitemens; indépendamment du maire, de l'appariteur, du gérant du bureau télégraphique, etc., dans des communes qui comptent à peine 2 ou 300 Européens, on trouve un jardinier municipal et un gardien de square, payés plus de 100 francs par mois pour entretenir une vingtaine d'arbres grillés qui font le plus bel ornement de la place du village. Dans une commune mixte au contraire, le nombre des fonctionnaires est restreint, et d'ailleurs leur nomination ne dépend pas des colons, mais bien de l'administration. On comprend dès lors tout l'intérêt que les colons peuvent avoir à faire créer des communes de plein exercice. Il n'est pas démontré qu'en agissant ainsi, on ne lâche pas la proie pour l'ombre. Au point de vue de la sécurité notam-

ment, les maires sont absolument incapables d'exercer leurs fonctions dans les petites communes. Comment surveiller, avec un ou deux gardes champêtres, des étendues de dix à trente mille hectares? Il y a bien, il est vrai, les chefs des douars qui prennent ici le nom d'adjoints indigènes, mais ils ont encore moins d'autorité qu'en commune mixte, et c'est bien peu dire. On se plaint aujourd'hui partout des nombreux vols qu'ont à supporter les colons, et de l'insécurité qui règne dans une grande partie de l'Algérie; le comice agricole de Guelma a notamment publié une longue nomenclature des vols commis autour de cette ville. A-t-on remarqué que la presque-totalité de ces méfaits s'accomplit dans des communes de plein exercice? Il n'en saurait être autrement, la principale préoccupation de certains maires n'étant pas la bonne administration de leur commune; ils songent plus à se faire réélire et à profiter des avantages de toute sorte qui résultent de leurs fonctions municipales qu'à assurer la sécurité. Ajoutons, qu'habitant le centre européen où ils exercent un petit commerce, ils se préoccupent peu des déprédations, des vols de bestiaux ou des incendies atteignant spécialement les colons placés à la tête d'exploitations agricoles.

Ce n'est pas seulement dans les communes rurales, mais même dans les villes que la police est insuffisante, et ici la cause n'est plus la même. Dans notre passion d'uniformité, nous avons transporté, sans modifications, notre loi municipale en Algérie et nous y avons remis la police au maire. Il en résulte qu'elle n'est dirigée par personne; ni par les commissaires de police qui craignent souvent les reproches de la municipalité, et dont le recrutement est d'ailleurs très défectueux; ni par les maires qui cherchent à s'épargner avant tout ce souci désagréable, et ne veulent pas paraître molester leurs administrés. Sous le rapport de la police et de la sécurité, le rôle de l'administration préfectorale devrait être beaucoup plus étendu. Tel n'est pas le seul motif pour lequel l'organisation française, déjà si défectueuse dans les grandes villes, devait être absolument écartée en Algérie. Il en existe un autre beaucoup plus grave. Quelle que soit notre puissance en ce pays, notre domination s'y impose, mais elle n'est pas acceptée sans conteste. Chez les indigènes, le fanatisme religieux est toujours facilement excitable et, parmi les Européens, la présence d'une population étrangère plus nombreuse sur certains points que la population française, attachée

aux mœurs, aux idées et aux passions de son pays d'origine, peut, le cas échéant, créer de graves embarras au gouvernement. Des maires fréquemment renouvelés et parfois d'origine étrangère, ne peuvent apporter dans la direction de la police la continuité qui constitue le principal mérite de l'action gouvernementale. Dès 1863, les documens officiels signalaient les graves inconvéniens du rattachement arbitraire à un centre européen des douars environnans : on se plaçait alors surtout au point de vue de l'intérêt des indigènes. L'expérience a démontré la justesse de ces prévisions : ce n'est pas seulement l'intérêt des indigènes qui est en jeu, c'est aussi celui des Européens, dont la sécurité est moins bien garantie par l'annexion aux communes de plein exercice de populations mécontentes de ce régime. Il semblerait donc que le gouvernement général eût dû ne créer de communes que quand elles contenaient un noyau suffisant de population européenne, et surtout ne pas étendre outre mesure les limites de leur territoire. Il n'en a rien été ; depuis une vingtaine d'années, on a constitué en communes des centres dont l'importance ne comportait pas cette mesure et qui végètent péniblement : c'est ainsi que les communes dont les noms suivent, sauf celle de d'Enchir-Saïd, créées postérieurement à 1873, ne possédaient, en 1896, qu'une population européenne sans importance :

Ain-Abid	130	Européens.
Guettar-el-aïech	53	—
Oued-Seguin.	130	—
Enchir-Saïd	64	—
Kellermann	110	—
Mekla.	134	—
Tizi-R'niff.	155	—

Ces communes sont presque toutes situées dans le département de Constantine ; c'est en effet dans cette région qu'on a le plus abusé du rattachement des douars aux centres européens. La raison en est simple ; bien que d'une merveilleuse fertilité, malgré la grande variété de ses richesses et le calme relatif qui y a presque toujours régné, cette province est celle où la colonisation est le plus en retard : les centres européens, dispersés sur une étendue beaucoup plus grande que dans les deux autres y sont généralement moins importans. Sauf dans les environs immédiats du chef-lieu et dans les trois vallées de la Sey-

bouse, du Saf-Saf et de l'Oued-Sahel, ils se seraient trouvés dans l'impossibilité de se suffire avec leurs propres ressources. On a donc eu recours au seul contribuable qui n'ait pas le droit de protester, à celui que les communes se partagent comme un troupeau taillable et corvéable à merci, à l'indigène. Tandis qu'en France les communes cherchent souvent à dissimuler leur véritable population lorsqu'elles approchent d'un chiffre qui fait augmenter la base de l'impôt, en Algérie, elles ne songent au contraire qu'à l'accroître par tous les moyens possibles, car, à chaque tête d'indigène qu'on leur concède, correspond une quote-part plus considérable dans la répartition de l'octroi et une augmentation de produit des autres taxes. Tel est le motif de l'accroissement injuste et exorbitant de certaines communes de plein exercice, auxquelles on a jeté en pâture des groupes importans de population indigène. Ce qui démontre bien que le besoin de ressources financières est le seul motif de ces divisions arbitraires, c'est que, dès qu'il entre dans la commune de plein exercice, le douar est soumis à de nouveaux impôts. D'abord la taxe sur les chiens, dont l'assiette est parfois simplifiée par l'imposition d'office d'un certain nombre de ces animaux à chaque indigène, qu'il en soit ou non possesseur ; ensuite la taxe des loyers, qu'une fiscalité aussi ingénieuse qu'illégale a fait, dans certains cas, porter sur les tentes des indigènes même non sédentaires, et qui, en commune de plein exercice, vient remplacer les centimes additionnels généraux à l'impôt arabe.

Les prestations, qui forment l'une de leurs principales ressources, sont pour les communes un nouveau motif de désirer l'augmentation de leur population. Elles fournissent le moyen d'entretenir des chemins qui, établis en grande partie par la main-d'œuvre indigène, ne profitent parfois qu'aux colons. De là de grands abus; autrefois, elles devaient obligatoirement être faites en nature dans tous les territoires indigènes; ensuite on en autorisa le rachat pour moitié et enfin pour la totalité. Ces mesures avaient pour but de procurer de l'argent aux communes de plein exercice, ce qui était une grande erreur; en effet dès qu'elles eurent cette ressource entre les mains, leur objectif fut d'obtenir des préfets l'application de ces deniers à leurs dépenses générales et non exclusivement aux dépenses de vicinalité, comme le prescrit la loi de la manière la plus formelle. Le premier besoin d'un pays neuf est celui des voies de communi-

cation, qui, en dehors de tous leurs avantages commerciaux et économiques, offrent à la colonisation l'un des meilleurs élémens de sécurité. C'est donc vers ce but que devaient converger tous les efforts des administrateurs; il fallait au besoin exiger des populations indigènes une tâche double ou triple de celle qu'on leur demande; et, pour obtenir un tel effort sans trop de mécontentement, faire travailler chaque douar sur son propre terrain : il eût vite compris l'utilité de la mesure et s'y fût résigné sans trop de peine. Aujourd'hui, rien de semblable. Les prestataires doivent faire leur travail dans toute l'étendue d'une commune qui comprend souvent plus de 20 000 hectares; quelquefois même on obtient, ainsi que cela s'est fait lors de la construction de chemin de fer de Dellys à Boghni, de les transporter dans d'autres communes; pour trois ou quatre journées de travail effectif, on arrive ainsi à imposer aux indigènes six à sept journées d'absence. Or, l'inconvénient du système consiste non pas à éloigner les indigènes trop longtemps de chez eux, mais à ne tirer qu'un faible parti de la main-d'œuvre ainsi obtenue.

Si l'indigène préfère s'acquitter en argent, la commune en est particulièrement heureuse, car elle voit s'augmenter ainsi les ressources qu'elle pourra employer à ses fantaisies les plus singulières. Aucun budget n'est, en effet, établi avec un moindre souci de l'intérêt des contribuables que ceux de la plupart des communes d'Algérie. Personne n'ignore les embarras au milieu desquels se débat la ville d'Oran, perpétuellement acculée à la faillite; mais, à côté de cet exemple d'incapacité administrative, combien n'en trouve-t-on pas d'autres qui, pour être peu connus, n'en sont pas moins significatifs? Les municipalités algériennes ont la main large; trop habituées à recevoir des subventions, elles créent sans compter des emplois superflus, menue monnaie électorale dont on se montre très avide; elles accordent aux maires de certaines communes de 2 à 3 000 habitans des traitemens de 5 à 6 000 francs, sans compter le logement à la mairie; et cette rémunération, qui ne serait pas excessive si le maire s'appliquait à remplir ses fonctions en conscience, devient abusive quand celui-ci, — et le cas est fréquent, — passe à peine une heure par jour dans les bureaux où il jette un regard distrait sur les nombreuses pièces qu'une administration trop compliquée s'ingénie à présenter à sa signature. La plupart des édifices municipaux ont été reconstruits depuis quelques années avec un

luxe exagéré et des dimensions bien supérieures aux besoins des localités; on sent trop que l'on s'est plus occupé de l'effet extérieur des monumens que de leur aménagement et des besoins à remplir. C'est un luxe admissible chez un parvenu dépensant sans compter, mais moins plausible pour une commune, qui n'a d'autres ressources que celles des contribuables. Pendant que le touriste admire ces monumens parfois vides et souvent impayés, certains travaux plus utiles : les canalisations d'eau, les égouts, l'entretien de la voirie restent en souffrance au grand détriment de l'hygiène publique (1).

Malgré toutes ces prodigalités, la situation de la plupart des communes d'Algérie est satisfaisante, et la grande majorité d'entre elles n'a pas recours à l'emprunt; c'est là un fait d'une importance capitale et qui montre le parti qu'on pourrait tirer de leurs ressources financières, si elles étaient sagement administrées et si l'autorité préfectorale, mieux pénétrée de ses devoirs, plus ferme et plus vigilante, arrêtait certaines d'entre elles dans la voie des aventures où elles n'ont que trop de propension à se lancer. Au point de vue de l'administration communale, le rôle des préfectures est d'ailleurs à peu près nul; les budgets n'y font l'objet d'aucun examen sérieux, les dépenses supplémentaires ou imprévues d'aucun contrôle; il en est de même des recettes. On a vu des maires établir de leur autorité privée de véritables octrois sous forme de droit de place ou de stationnement, louer au profit de la commune et sans autorisation des propriétés domaniales ou les exploiter, des conseils municipaux légiférer sur la circulation monétaire ou modifier d'office la valeur locative des maisons pour pouvoir dépasser le maximum de la taxe des loyers, sans que les préfets fussent émus de l'illégalité de ces mesures.

Ce serait par centaines qu'on pourrait citer des faits analogues s'il était nécessaire. Un document officiel ne constatait-il pas, en 1893, que le département d'Oran s'était toujours refusé à appliquer la loi de 1836 sur les chemins vicinaux rendue exécutoire en Algérie depuis 1854, et en vigueur dans les deux autres départemens?

(1) L'assistance publique, en Algérie, ne rentre pas dans les attributions communales; il est pourvu à ses besoins au moyen de diverses ressources générales. Toutefois, certaines communes donnent des subventions aux hospices. Ce service est encore dans l'enfance.

Il n'y a aucune exagération à soutenir qu'en ce pays, l'administration préfectorale n'existe pas; c'est un rouage dispendieux et compliqué qui fonctionne au profit du parti dominant dans le département et souvent contre le gouvernement général lui-même. Il n'en saurait être autrement. Une préfecture devient-elle vacante en Algérie, on y nomme un préfet de France, mais ici la tâche est complexe ; il ne s'agit pas seulement de prononcer des discours, de faire des élections, de nommer des cantonniers ou des facteurs; il faut gouverner au moins un million d'indigènes, et donner une impulsion à tous les services publics qui se meuvent en France par la force de l'habitude. Il faut, dans ce pays neuf, se tracer, pour chaque branche d'administration, une ligne de conduite, — plan de colonisation, plan de travaux publics, plan financier, — sans laquelle on s'agite dans le vide; il faut enfin, et c'est là un des points les plus délicats, connaître les mœurs indigènes, l'esprit des populations musulmanes, bref, faire avec eux de véritable politique et non une politique de politiciens. Or, combien peut-on actuellement trouver, dans l'administration préfectorale, d'hommes joignant à de solides connaissances générales l'ensemble des qualités nécessaires pour mener à bien une tâche si complexe? L'autorité militaire, dont le niveau intellectuel était sensiblement égal à celui de l'administration civile, obtenait en matière indigène de meilleurs résultats, grâce à la discipline des bureaux, à leur travail plus méthodique, à une connaissance beaucoup plus parfaite de l'esprit et de la langue des populations et à une plus grande indépendance. A défaut de notions administratives très étendues, le service des affaires indigènes possédait une grande expérience du pays où ses membres passaient la majeure partie de leur carrière. Il est juste d'ailleurs de reconnaître que depuis la substitution du régime civil au régime militaire, dans la plus importante partie du pays, toutes choses se sont singulièrement compliquées; la colonisation a pris une extension plus grande de jour en jour, des voies de communication ont été ouvertes, un nombreux personnel civil a été créé; l'autorité militaire n'était donc plus en mesure de diriger un organisme aussi délicat. Mais a-t-on fait subir à l'organisation civile les modifications que comportait cette transformation? On peut sans hésiter se prononcer pour la négative.

L'Algérie, par suite de la manière même dont s'est opérée la

conquête, a été divisée en trois commandemens militaires : celui d'Alger datant de 1830; celui d'Oran du moment où l'occupation de cette place et de ses environs fut devenue définitive, enfin celui de Constantine, de 1837. Bien que placés sous les ordres du gouverneur général, ces trois chefs n'en conservaient pas moins une assez large indépendance, ce qui a donné naissance à des méthodes administratives diverses, aujourd'hui encore en vigueur dans les trois départemens. Sous l'Empire, lorsque la colonisation commença à se développer, on se décida à créer le territoire civil, à la tête duquel était placé dans chaque province un préfet auquel furent adjoints quelques sous-préfets. Ce personnel, souvent inoccupé, était plus que suffisant pour administrer 200 ou 250 000 habitans par province. Il ne l'est plus aujourd'hui, où ce ne sont pas seulement quelques rares centres que dirige l'administration préfectorale, mais bien le pays presque tout entier. Les départemens actuels, beaucoup trop étendus, sont des expressions géographiques ou historiques ; ce ne sont point des circonscriptions déterminées par la nature ou par l'intérêt des populations.

La configuration du pays oblige les tribus du Sud à venir se ravitailler périodiquement dans le Tell, et à y amener leurs troupeaux pendant la période estivale : elles y échangent leurs produits contre ceux de la région, ou contre des denrées coloniales ou des objets européens. Les migrations des tribus indiquent d'une manière très précise la marche suivie par les courans commerciaux, qui tous viennent aboutir à la mer : il y a donc en Algérie des intérêts communs entre les populations situées sous les mêmes méridiens, tandis que ceux des habitans des mêmes parallèles peuvent se trouver en opposition évidente. Si l'on jette les yeux sur une carte, on voit que le département de Constantine possède trois voies naturelles de pénétration partant du littoral : la vallée de la Seybouse qui avec ses affluens embrasse les arrondissemens de Bône, de Guelma, et une partie de celui de Constantine; les vallées du Rhumel et du Saf-Saf comprenant les arrondissemens de Constantine, de Philippeville et la majeure partie de ceux de Batna et Sétif; enfin la vallée de l'oued-Sahel, qui est partagée entre les arrondissemens de Bougie et de Sétif. Chacun de ces débouchés correspond à un port desservi par une voie ferrée de pénétration : Bône, Philippeville et Bougie.

Dans le département d'Alger, il en est de même pour toute

la région centrale dont le commerce aboutit à cette ville, mais à l'Est, la Kabylie forme un massif fermé, limité par ses hautes montagnes, habité par une race spéciale, qui diffère singulièrement par ses mœurs et ses lois des populations voisines. Elle constituerait une circonscription administrative très bien délimitée. A l'Ouest, l'arrondissement d'Orléansville présente déjà l'aspect et les mœurs de la province d'Oran, et les environs de l'Ouarsénis ont bien plus de relations avec la ligne de pénétration partie de Mostaganem pour aboutir à Tiaret, qu'avec Alger, distant de plus de cinquante lieues. Les départemens actuels n'ont, on le voit, aucune raison d'être au point de vue économique ou géographique. Leur existence ne se défend pas plus d'ailleurs par des considérations administratives. Chacune des régions qui les compose a ses intérêts distincts, souvent même opposés, et les préfets, en favorisant les uns, nuisent fatalement aux autres.

A mesure que le territoire civil s'étendait, on augmentait le nombre des sous-préfectures et ce n'était pas là la moindre des fautes, car on a créé ainsi des rouages intermédiaires dont les avantages sont discutables et les inconvéniens certains. Pour la plupart des affaires, le sous-préfet n'a pas de pouvoir de décision propre; il donne simplement un avis et la préfecture décide; la lenteur inhérente aux administrations algériennes accentue singulièrement les inconvéniens d'un pareil mode de transmission, et c'est la plupart du temps par une perte de quelques semaines que se traduit l'action de cet organisme secondaire. En y comprenant les trois circonscriptions chefs-lieux, l'Algérie se divise aujourd'hui en dix-sept arrondissemens, dont quelques-uns tels que ceux de Médéa, Miliana, Tlemcen, Bel-Abbès, Guelma, Philippeville et Batna n'ont pas beaucoup de raisons de subsister. Si l'on supprimait les arrondissemens et les départemens actuels et que l'on établît une nouvelle division territoriale partageant la colonie en neuf ou dix grandes circonscriptions, on réaliserait une amélioration des plus importantes (1); économie de temps, de personnel et d'argent, meilleure

(1) Au commencement de 1902, ont paru des arrêtés du gouverneur général réformant l'organisation des préfectures et des sous-préfectures.

La réforme opérée timidement et « à titre d'essai » se résume ainsi : les sous-préfectures sont supprimées, en tant que rouage indispensable à l'expédition des affaires, et leurs attributions sont conférées aux préfectures. Les sous-préfets sont maintenus, mais ils deviennent des agens de surveillance, chargés d'une sorte d'inspection permanente dans leur arrondissement. A titre provisoire, le personnel

répartition du travail, rapprochement de l'autorité et des populations qu'elle administre, possibilité de choisir un personnel plus compétent; tels seraient les principaux avantages de cette transformation. A la réorganisation territoriale il faudrait joindre un mode de recrutement plus sérieux des préfets, et le principe n'en est pas malaisé à découvrir. De temps en temps, quelques auditeurs au Conseil d'État doivent abandonner cette carrière, faute d'un nombre suffisant de vacances dans le cadre des maîtres des requêtes. Il y a là un groupe d'hommes jeunes, instruits, habitués aux grandes affaires, qui apporteraient un précieux concours à l'administration algérienne; nommés maîtres des requêtes hors cadre, et conservant l'espoir de rentrer plus tard au Conseil d'État, ils auraient l'indépendance et l'autorité qui manquent aujourd'hui aux préfets d'Algérie; ils arriveraient dans le pays précédés d'une réputation qui donnerait à l'administration civile un prestige qu'elle n'a jamais connu, car si elle est peu respectée, c'est qu'elle n'a pas toujours été respectable. Ce n'est pas seulement aux populations que profiterait la réforme qui vient d'être esquissée, ce serait surtout au gouvernement général, car elle devrait avoir pour conséquence une détermination plus précise des attributions respectives du gouvernement et des préfectures. Elle donnerait en même temps une assiette beaucoup plus solide à l'autorité du gouverneur, trop faible actuellement vis-à-vis d'un préfet insubordonné qui représente à peu près un tiers des intérêts de la colonie, — le cas s'est présenté; — il n'aurait pas à craindre que des fonctionnaires de moindre importance fussent tentés d'empiéter sur son autorité. En réduisant ainsi l'étendue de chaque nouveau département, on faciliterait à son chef la tâche lourde, mais indispensable, de par-

des sous-préfectures est conservé, pour être utilisé soit sur place, soit dans la préfecture.

Cette modification, qui contient une idée juste, prouve une singulière méconnaissance des nécessités pratiques : on se décide enfin à reconnaître l'inutilité du double rouage, et, en ce temps de décentralisation, c'est précisément par concentration qu'on opère, on accumule sur un même point la solution de toutes les questions, alors que les bureaux des préfectures algériennes, le fait est notoire, peuvent être cités comme des modèles de laisser aller, de lenteur et de désordre. On veut des simplifications, mais ces simplifications n'amènent aucune réduction de personnel. La seule idée juste que contiennent ces arrêtés est de faire inspecter les communes du département. Elle n'est d'ailleurs pas neuve, car, dans l'organisation qu'on vient de modifier les sous-préfets devaient faire des tournées dans leur circonscription, et les préfets avaient le droit d'envoyer les conseillers de préfecture en mission dans tout le département.

courir régulièrement chaque année un certain nombre des centres et douars de sa circonscription. Un calcul très simple permet de reconnaître que ces modifications amèneraient des économies assez importantes si on les combinait avec des remaniemens dans les circonscriptions des communes mixtes.

Tels seraient, au point de vue administratif et budgétaire, les avantages d'une réforme facile à opérer, mais ce n'est là qu'un des côtés, le moindre certainement, de la question. Pour qui connaît l'Algérie, l'une des plaies les plus considérables de l'administration générale est sans contredit la rivalité des trois départemens, dont les représentans au Conseil supérieur suivent la politique des enfans gâtés. Dès que l'un d'eux a reçu un gâteau, il faut en donner aux deux autres sous peine d'être assourdi par des cris de fureur et des récriminations insensées. Le rôle du gouvernement général serait de mettre le holà et de faire entendre la voix de la raison; mais il a depuis lontemps pris le parti de ne pas se créer de difficultés, c'est un précepteur débonnaire qui ne hausse même plus la voix et achète sa tranquillité en comblant ses élèves de sucreries. C'est ainsi que le budget a été trop souvent mis au pillage au grand détriment de l'intérêt général de la colonie. Il est bien difficile, d'ailleurs, qu'il en soit autrement, car, on ne saurait trop le répéter, l'autorité du gouvernement n'est pas suffisante quand elle se trouve en présence des intérêts réels ou supposés d'un groupement qui représente le tiers de la colonie; tout en conservant la notion des intérêts généraux, il est contraint trop souvent à les faire céder devant l'intérêt particulier. Il en serait tout autrement si le territoire était divisé en huit ou dix grandes circonscriptions déterminées tantôt par la configuration du sol, tantôt par la race des habitans. Leurs besoins seraient variés suivant les régions et le gouvernement général aurait plus de force de résistance vis-à-vis de chacun d'eux (1).

Ce qui a été dit de l'insuffisance des bureaux des préfectures s'applique dans une certaine mesure à ceux du gouvernement général; on y retrouve souvent les mêmes traditions de lenteur

(1) Cette solution présente ce caractère fort intéressant de rapprocher l'autorité des populations tout en diminuant le nombre des fonctionnaires. Pour arriver à simplifier notre organisation dans la métropole, il faudrait au contraire procéder par voie d'agrandissement des circonscriptions départementales. Vérité au delà de la Méditerranée, erreur en deçà.

orientale et de laisser aller. Aucune cohésion dans les services, aucun lien entre des hommes qui devraient coopérer à une tâche commune ; ce personnel, composé des élémens les plus disparates où se coudoient des hommes de valeur, des bureaucrates sans portée d'esprit ou des déclassés d'origines diverses, manque d'une direction suivie. Deux bureaux voisins envoient en même temps des ordres contradictoires et on ne s'en aperçoit que quand les autorités subalternes signalent ces incohérences. Comment pourrait-il en être autrement, si le chef des bureaux, le secrétaire du gouvernement est la plupart du temps choisi dans le personnel préfectoral de la métropole? Étranger aux questions coloniales, submergé dès son arrivée par le nombre considérable d'affaires dont la solution lui est remise, il se trouve à la merci de ses bureaux et entraîné dans un courant qu'il ne peut réussir à remonter. La création d'un secrétariat général pour les affaires indigènes n'est qu'un palliatif insuffisant.

V

Si pour les Européens le fonctionnement de la justice civile et criminelle en Algérie est théoriquement le même qu'en France, on n'oserait affirmer que la pratique ne diffère pas de la théorie, car la condition du juge algérien diffère beaucoup de celle de son collègue français. Les chefs de la Cour d'Alger n'ont cessé de réclamer l'inamovibilité pour la magistrature algérienne, et l'on peut s'étonner, si l'on considère ce privilège comme une garantie de l'indépendance et de l'impartialité du juge, qu'elle n'ait pas été depuis longtemps conférée dans la colonie, où, plus que partout ailleurs, elle eût été nécessaire. Certes, il existe en Algérie de nombreux magistrats que dirige seule leur conscience et qui gardent une opinion très haute de leur mission ; mais auprès d'eux, — ils sont les premiers à en souffrir et à s'en plaindre, — combien de personnalités douteuses ! Ce n'est point à quelques-uns de ces magistrats, c'est à leurs successeurs qu'on devra conférer l'inamovibilité.

Le recrutement des juges de paix est une question des plus délicates ; l'étendue de leur circonscription, dans laquelle ils remplissent fréquemment les fonctions de juges d'instruction, les oblige, en effet, à de longs et pénibles déplacemens qui réclament un tempérament jeune et vigoureux. D'autre part, l'importance,

le nombre et la variété des litiges entre Européens ou indigènes exigent des connaissances et une maturité de jugement assez rares chez un débutant. Viennent-ils de France, ils ignorent la langue et les mœurs du pays; originaires d'Algérie, ils ne sont pas toujours exempts de certains préjugés locaux. Bref, ils doivent réunir des qualités qu'une forte éducation judiciaire peut seule donner, et cette éducation leur fait trop souvent défaut.

En ce qui concerne les indigènes, l'organisation de la justice est plus compliquée. Dans le territoire militaire, les cadis jugent les affaires civiles; les officiers des affaires indigènes et les caïds ou aghas répriment certaines contraventions; les commissions disciplinaires, certains délits; le conseil de guerre, les crimes. En territoire civil, les rouages sont plus nombreux. La répression s'exerce d'abord par l'intermédiaire des juges de paix dans les communes de plein exercice et des administrateurs dans les communes mixtes, pour toutes les contraventions comprises dans le Code de l'indigénat, par les tribunaux correctionnels pour les délits, par les Cours d'assises pour les crimes. En matière civile, le juge européen est seul compétent à tous les degrés dans les contestations où l'une des parties est européenne; il l'est également entre indigènes lorsqu'il s'agit de certains litiges importans dont on tient de plus en plus à étendre la nomenclature; le cadi juge toutes les autres affaires.

Il est difficile d'imaginer quelque chose de plus incohérent que notre justice répressive à l'égard des indigènes. Tantôt, en effet, nous leur appliquons nos lois, tantôt des lois spéciales, sans qu'aucun principe supérieur se fasse jour dans ce fatras législatif. C'est une vérité de bon sens que les lois doivent être façonnées sur l'état social des populations : aussi voit-on peu à peu s'adoucir la répression à mesure que les peuples se civilisent. Il y a loin de la loi du talion aux codes de nos jours : trop barbare, la loi répressive nous fait horreur; trop bénigne, elle perd toute efficacité. C'est ainsi que nous ne pouvons admettre les cruautés de la loi arabe et que l'indigène ne comprend ni certaines pénalités, ni la modération de nos codes qu'il taxe de faiblesse. Sans entrer dans l'étude approfondie des peines d'après les coutumes indigènes, il est nécessaire de faire ressortir combien la conception de la gravité des actes est différente suivant l'état social d'un peuple. L'assassinat n'est point, dans les mœurs arabes, le plus grand des crimes, car le mépris de la vie humaine y est devenu

habituel; l'état de guerre entre tribus ou entre familles, dont nous retrouvons encore une trace dans la vendetta corse, est une chose normale; aussi n'est-ce point à la société, pure abstraction inconnue en pays arabe, qu'une réparation est due, c'est à la famille lésée dans son intérêt. La peine n'a ni le caractère répressif, ni le caractère préventif : c'est la réparation du préjudice causé, ou, dans certains cas, la loi du talion. De même que les anciennes coutumes germaniques établissaient le *wehrgeld*, de même le Coran ne considère dans la peine de l'assassinat que la dette du sang contractée envers les parens de la victime; mais tandis que chez les peuplades du Nord, le meurtre pouvait se racheter à prix d'argent, dans les traditions arabes la vengeance doit être plus complète. Sidi Khelil indique avec force détails la manière d'infliger le châtiment au coupable; s'il a fait une blessure, il doit recevoir la blessure semblable, et l'on doit prendre des mesures pour lui amputer une partie de bras ou de jambe strictement égale à celle qu'il a coupée. A côté de ces prescriptions féroces, on voit réprimer d'une manière impitoyable des méfaits que nous ne considérons que comme des délits; le vol, par exemple, est puni de l'amputation du poing, et l'adultère de la femme, de mort.

Toutes ces pénalités ne s'appliquent qu'entre vrais croyans; Sidi Khelil déclare que « jamais le musulman n'est mis à mort pour le meurtre d'un infidèle, [car l'infidèle est trop inférieur pour sa religion. » — De même « il n'y a pas acte de brigandage à s'emparer des choses appartenant aux infidèles. »

Cet aperçu rapide montre qu'en prenant possession de la régence d'Alger, la France ne pouvait conserver le mode de répression des indigènes, car, s'il était barbare dans bien des cas, il ne protégeait pas l'Européen d'une manière assez efficace. Est-ce à dire qu'il fallait soumettre l'indigène à notre législation pénale? Nous ne le croyons pas. Notre code classe les actes passibles d'une répression suivant leur degré de gravité, en partant de ceux qui intéressent l'État pour aboutir, par une gradation descendante, à ceux qui touchent seulement aux personnes et aux propriétés privées. Cette gradation, très normale dans un pays civilisé et égalitaire, ne l'est nullement en Algérie où la vie et la propriété privée des chrétiens n'ayant pour le musulman aucune valeur, ne méritent de sa part aucune considération. Or, la loi pénale n'a pas seulement pour objet la répression; dans

une certaine mesure, la peine prononcée présente un caractère préventif; en d'autres termes, le but poursuivi par le législateur n'est pas seulement de pure morale, mais aussi d'utilité publique. La gradation des peines doit donc se fonder non seulement sur la gravité de la faute, mais aussi sur l'effet produit par l'exemple. Il est facile de se rendre compte que notre législation pénale n'a et ne peut avoir aucune influence préventive sur les indigènes; sans doute l'assassinat est puni de mort, et les jurys algériens appliquent assez libéralement cette peine aux Arabes; mais pour les vols qui constituent le délit le plus fréquent, la répression est illusoire. Indépendamment des chances nombreuses qu'ont les indigènes d'échapper à la justice, ils ne risquent que quelques mois de prison dont ils n'ont cure.

Ce ne sont pas seulement les colons qui se plaignent du défaut de sécurité et de l'augmentation croissante des vols, ce sont aussi les indigènes, et l'on voit un notable algérien, ancien cadi renommé pour sa probité et son intelligence, réclamer depuis vingt ans, au nom de ses coreligionnaires, que l'on coupe le poing aux voleurs, comme au temps des Turcs, afin d'arrêter leurs déprédations. Une étude approfondie de la question des pénalités montrerait que l'intérêt de la colonisation et des Arabes eux-mêmes exige une gradation spéciale des peines, et des procédés spéciaux de répression à l'égard des indigènes. N'est-il pas singulier d'ailleurs, lorsqu'il s'agit de fautes graves, de voir appliquer intégralement notre Code pénal aux Arabes et Kabyles alors que, pour des infractions légères, on a cru devoir les soumettre à la législation spéciale de l'indigénat?

Voilà pour les principes de la législation; il en est de même pour la procédure et les pénalités. Comme tous les peuples primitifs, l'Arabe ne comprend que la justice expéditive et la répression immédiate: il lui importe moins de voir frapper le vrai coupable que de savoir toute faute suivie de châtiment. Aussi ne comprend-il point toutes les précautions de nos codes pour assurer la découverte de la vérité; il prend pour de la faiblesse ce qui n'est que légitime souci de la justice. L'instruction traîne-t-elle en longueur, — et c'est presque toujours le cas, — l'indigène se rit de ce qu'il croit être le peu de clairvoyance du juge; aboutit-elle à un non-lieu ou à un acquittement motivé souvent par la longue durée de la détention préventive, c'est pour lui un aveu d'impuissance qu'on ne saurait trop regretter au point de

vue français. Que signifie d'ailleurs le jugement des indigènes par le jury? Sont-ce les pairs de l'accusé, ces douze jurés pris exclusivement parmi les infidèles? N'y a-t-il pas surtout pour lui une sorte de honte spéciale à être soumis au jugement d'un Israélite? Trouve-t-il enfin devant cette juridiction toutes les garanties d'impartialité? A cette dernière question la réponse ne peut qu'être négative. La charge du jury est très lourde pour les colons, à qui elle prend en moyenne quinze jours tous les deux ou trois ans. Dès 1872, deux ans après l'établissement en Algérie du jury, les Algériens en étaient las, car le nombre des affaires indigènes augmente énormément les rôles des cours d'assises. Pense-t-on dès lors que le colon, soustrait périodiquement à ses affaires pour venir juger des gens dont les coreligionnaires l'ont maintes fois volé ou menacé de mort, soit prédisposé à les traiter avec équité? C'est peu probable. Le résultat de l'organisation actuelle est donc de mécontenter le colon et de n'aboutir qu'à une justice souvent partiale. Cette situation est si connue en Algérie que les magistrats du parquet font souvent tous leurs efforts pour correctionnaliser certaines affaires indigènes et les soustraire au jury.

Ce ne sont pas seulement nos procédés d'instruction ou de jugement dont les défauts sont reconnus, c'est surtout notre système de pénalités qui est inefficace à l'égard des indigènes. Dans leur opinion, la prison n'est pas déshonorante; ils s'y complaisent, car ils y sont bien nourris, abrités contre les intempéries et surtout parce qu'ils y restent inactifs. Quant à l'amende, elle est purement illusoire; les tribunaux la prononcent la plupart du temps sans s'inquiéter de savoir si elle sera ou non payée, ce qui ôte toute sanction à leurs condamnations et les réduit à une formalité remplie par le juge pour mettre sa conscience en règle avec la loi qu'il est chargé d'appliquer.

Restent donc la peine de mort et celle des travaux forces qui ont une réelle efficacité; encore de nombreux exemples permettent-ils aux indigènes l'espoir de s'évader du lieu où ils sont transportés. Cet exposé sommaire indique que ce n'est point, comme on l'a proposé, par quelques palliatifs, mais bien par une réforme complète de la législation criminelle, qu'il faut résoudre la question indigène. A l'égard des indigènes, nous n'avons aucune raison d'être que la force et, pendant longtemps encore, notre justice devra allier à l'é-

quité une répression vigoureuse indispensable à la sécurité (1).

Si des pénalités on passe à l'administration proprement dite de la justice criminelle, les réformes à opérer ne sont pas moins importantes. La première est de régler d'une manière précise les pouvoirs des autorités chargées de l'instruction ; on a dû, à raison de la distance et du petit nombre de magistrats, les répartir entre les juges de première instance, les juges de paix et les administrateurs.

En ce qui concerne les juges de paix, il faudrait régulariser leur action ; en fait, ils exercent les fonctions de juge d'instruction et la distance qui sépare souvent leur résidence du siège du tribunal en fait une obligation absolue; cependant, soumis aux règles de la loi française, ils ont qualité, non pas pour procéder à une véritable instruction, mais pour se livrer à une enquête officieuse dont les résultats peuvent être compromis, si des mesures d'exécution immédiates deviennent nécessaires. C'est là un nouvel exemple de l'inconvénient qu'il y a à appliquer dans un pays une législation qui ne lui est pas appropriée.

Une législation trop récente pour qu'on puisse encore l'apprécier complètement a attribué la répression des délits indigènes d'ordre inférieur aux juges de paix. Cette mesure, théoriquement juste, ne donnera de bons résultats que là où l'accord le plus complet régnera entre l'administrateur et le magistrat; car c'est le premier qui dispose de tous les moyens d'information sérieux et, s'il veut témoigner la moindre mauvaise volonté ou simplement un peu de force d'inertie, il peut rendre illusoire l'action répressive de la justice. Deux autres mesures accéléreraient sensiblement la marche des affaires criminelles indigènes. La suppression de l'envoi obligatoire du dossier à la chambre des mises en accusation allégerait sensiblement, au grand profit de l'administration de la justice, les occupations de la Cour d'Alger, qui aujourd'hui, bien qu'avec un personnel relativement moindre, juge autant d'affaires que cinq ou six Cours d'appel de moyenne importance. Le transfert aux tribunaux d'arrondissement, présidés pour la circonstance par un conseiller à la Cour, des affaires criminelles, permettrait à la fois de donner satisfac-

(1) Suivant le proverbe arabe, le peuple ne demande que deux choses : « la pluie et la justice. » A défaut de la première, qui ne dépend pas de nous, nous devons assurer la seconde dans toute sa rigueur, car la pitié est un sentiment inconnu des indigènes, qui la taxent de faiblesse.

tion aux colons qui ne seraient plus appelés à faire partie du jury que tous les huit ou neuf ans, et pour juger seulement des Européens; d'assurer une répression plus prompte et de diminuer notablement les frais de justice criminelle : en effet les déplacemens de témoins seraient moins longs et moins considérables, et on éviterait les dépenses de transfèrement des accusés au chef-lieu judiciaire.

La question de la séparation des pouvoirs administratifs et judiciaires a toujours passionné l'opinion; c'est même parce que l'on a envisagé sous cet aspect le code de l'indigénat qu'il a paru monstrueux à certains membres du Parlement. Il faut cependant étudier les choses de plus près, et se décider, non par des considérations de sentiment, ou d'après des principes appliqués en France, mais par des raisons tirées de la nature et des mœurs du pays. On ne saurait trop répéter que la répression immédiate est indispensable en terre indigène et que le prestige de l'autorité française dépend en grande partie de l'étendue de ses pouvoirs. Ce n'est que dans ces dernières années que certains membres du Parlement, jugeant à distance des choses de l'Algérie et prêtant aux indigènes des vertus imaginaires et un degré de civilisation qui ne se rencontre que chez quelques personnalités remarquables, ont trouvé subitement intolérable le régime disciplinaire de l'indigénat, qui a rendu de si grands services et en rendrait encore s'il était mieux organisé et pratiqué. Ce code, puisqu'on l'a ainsi nommé, réprime, à côté de contraventions légères, des faits n'ayant aucun caractère délictueux, tels que les fausses déclarations en matière d'impôts, et les plaintes non justifiées adressées aux autorités administratives.

Ce qui a provoqué en France de nombreuses récriminations contre le régime de l'indigénat, c'est moins sa sévérité, que la manière dont il est appliqué; ici encore il y a une illusion d'optique. On ne saurait trop le redire : en matière de contravention légère, la justice à l'égard des indigènes doit être expéditive, mais ce qu'on doit rigoureusement exiger, c'est qu'elle soit impartiale. Il faut d'ailleurs reconnaître que certains administrateurs ne se donnaient autrefois aucune peine pour démêler le vrai du faux; qu'ils punissaient sans discernement ni impartialité. De semblables erreurs sont imputables non au principe même de la loi, mais à ceux qui l'appliquent; et elles se produiront vrai-

semblablement encore, bien que les attributions des administrateurs aient été transférées aux juges de paix. D'ailleurs, il n'en peut guère être autrement : l'indigène est d'une patience et d'une ténacité à toute épreuve, pour la moindre contravention il amène des témoins, proteste, parle et les fait parler pendant des heures entières; l'administrateur interrompt ce verbiage et prononce de manière à perdre le moins de temps possible. N'existe-t-il pas, au tribunal de la Seine, certaines chambres où tout se passe exactement de la même manière sans soulever les mêmes récriminations? Et pourtant ce sont bel et bien des affaires entre citoyens français qu'on y expédie si rapidement.

En matière civile, lors de notre établissement en Algérie, la juridiction sur les indigènes avait été laissée aux autorités existantes : pour les Israélites le tribunal rabbinique, pour les Musulmans la mahakma du cadi et, dans certains cas, la djema du douar. Quelle était la valeur de cette organisation? Il est assez facile de s'en rendre compte. En Kabylie, les querelles de sofs rendaient problématique l'impartialité de la djema; quant à la probité des cadis, elle était connue: chaque parti commençait par leur faire un don et c'était là l'un des meilleurs argumens du plaideur. Dans certaines périodes, les plaintes affluaient au Parquet général, et on a vu prononcer jusqu'à 40 ou 50 révocations de cadis dans une année. Un décret de 1866 avait déjà tenté d'améliorer la situation en permettant aux indigènes de porter leurs différends devant l'autorité française. C'était là une excellente mesure et qui n'avait rien d'irréalisable, puisque auprès des tribunaux et de la Cour d'Alger se trouvaient alors des assesseurs musulmans qui depuis ont presque disparu. On pouvait ainsi espérer arriver à un rapprochement entre Français et indigènes, car un peuple ne rompt pas brusquement avec des traditions séculaires pour adopter de nouveaux usages. D'ailleurs, pour l'Arabe, le cadi n'est pas seulement un juge, il est investi d'une sorte de caractère religieux qui lui donne un prestige particulier dont nos magistrats sont dépourvus à ses yeux. Chez le Kabyle, la législation repose bien moins sur le Coran que sur certains kanouns, vestiges d'une loi civile dont ils ont conservé le nom; la djema est l'institution capitale, l'organisme essentiel de la vie du douar; et c'était une faute de la dessaisir absolument au profit de nos juges de paix, ainsi que l'a fait le décret du 27 août 1874. Il fallait procéder, non point par

voie de suppression, comme on l'a fait trop souvent, mais par voie de réformes graduelles, moyen qui rentre moins, il est vrai, dans notre tempérament national, puisqu'il suppose une persévérance qui nous fait trop souvent défaut. Le mouvement commencé par la dépossession de la djema s'est continué par celle des cadis, dont les attributions sont aujourd'hui limitées aux questions de statut personnel, de succession et de propriété, lorsque celle-ci n'a pas été établie conformément à la loi de 1873 (1).

De ce que nos magistrats offrent de meilleures garanties d'impartialité que les cadis, il ne faudrait pas conclure que la justice doit être mieux rendue par eux. Déjà, en matière criminelle, nous avons eu l'occasion de remarquer l'opposition qui existe entre notre conception de la répression pénale et celle des indigènes. En matière civile, la distance est encore plus grande, car c'est avec le Coran lui-même que certaines dispositions de nos codes sont en complète contradiction. Il y a donc là pour l'Arabe l'origine d'une grave répugnance à comparaître devant le magistrat français : elle ne disparaît même pas lorsque celui-ci doit se conformer dans son jugement aux coutumes indigènes. Indépendamment de l'hostilité qui persiste toujours à l'égard de l'infidèle, l'indigène est d'autant moins sûr de rencontrer chez lui la connaissance approfondie de ses mœurs qu'il n'y trouve même pas celle de sa langue. On se rendra un compte exact des rapports directs qui peuvent exister entre le juge et le plaideur indigène, lorsqu'on saura que le crédit alloué au budget de 1900 pour primes et supplémens de traitement aux magistrats ou officiers de justice français connaissant la langue arabe ne dépasse pas 2 700 francs. La prime variant de 300 à 500 francs, c'est donc environ sept magistrats sur près de trois cents qui peuvent parler couramment l'arabe. La proportion est d'autant plus humiliante pour nous que sur soixante cadis, on en voit sept toucher la prime pour connaissance de la langue française. La conséquence de cet état de choses est de nécessiter l'intervention d'un personnage qui finit par jouer dans l'administration de la justice en Algérie un rôle capital, nous avons nommé l'interprète.

(1) Dans les arrondissemens kabyles de Bougie et de Tizi-Ouzou, indépendamment de leurs fonctions de juges, les cadis sont encore restés greffiers et notaires : dans l'ensemble du pays, leur compétence en matière de statut personnel aurait pu conduire à en faire de véritables officiers de l'état civil.

Tout a été dit sur le personnel qui entoure les tribunaux algériens et dans lequel, à côté d'hommes d'une intelligence et d'une probité indiscutables, on voit grouiller nombre de déclassés et d'intermédiaires véreux; l'indigène qui a recours à leurs services doit d'abord verser des honoraires souvent fort élevés, avant que son affaire soit en état; c'est la plupart du temps bien plus qu'il ne donnait autrefois au cadi pour être jugé et cependant la procédure n'est pas encore commencée. Il faut payer pour l'assignation, payer pour les témoins, payer pour la levée du jugement et, même pour le gagnant, les déboursés sont encore d'une certaine importance. Toutes ces formalités peuvent se multiplier à l'infini, si des officiers ministériels peu scrupuleux veulent accumuler les actes de procédure; la jurisprudence même de la Cour d'Alger augmente aussi dans certains cas les frais comme à plaisir. S'il y a à pratiquer dans un douar une opération qui nécessite la présence de témoins, on ne peut procéder qu'en présence de *citoyens* français : l'assistance du cheick ou d'un garde champêtre indigène ne suffit pas, bien qu'ils soient *sujets* français. On voit alors l'huissier emmener avec lui deux témoins, leur faire faire 40 ou 50 kilomètres et arriver à réclamer ainsi des frais de déplacemens s'élevant à une cinquantaine de francs pour un acte taxé à 10 ou 12 francs seulement. Cet abus est le fait de la jurisprudence. Mais combien d'autres sont imputables aux Parquets qui ne surveillent pas les officiers ministériels ou leurs propres auxiliaires de toute nature. C'est ainsi que s'établissent des erremens coupables, et que la magistrature algérienne prend la responsabilité de tous les abus qu'elle néglige de réprimer. Pour l'indigène naturellement processif, car il a la passion de la terre, la procédure constitue un impôt dont le poids est plus lourd que tous les autres.

En poussant à outrance à la destruction des juridictions indigènes, les juristes à l'esprit étroit qui ont organisé le régime judiciaire actuel ont imposé aux plaideurs, de l'avis de toutes les personnes compétentes, une augmentation de dépenses de plus de 100 pour 100; or, s'il est contestable que la justice des juges de paix soit dans certains cas préférable à celle des cadis, il est un point sur lequel aucun doute n'est possible, c'est la prompte expédition des affaires à laquelle tiennent par-dessus tout les indigènes. Là où le cadi ne demandait que quelques heures pour se prononcer, le juge français, embarrassé par les formalités lé-

gales, met souvent un mois. Quelles garanties présente d'ailleurs le fonctionnement de la justice de paix pour les indigènes? Le soin de remettre les avertissemens est confié aux aouns, sortes d'huissiers indigènes; mais la remise directe à l'intéressé n'étant obligatoire qu'à la résidence même du juge, on voit comment peut se faire la remise dans les douars; tantôt l'avertissement s'égare, tantôt il ne parvient que tardivement, de telle sorte que le jugement est déjà prononcé lorsque l'une des parties se présente au prétoire, elle peut donc se trouver condamnée sans le savoir, inconvénient qui ne se présentait pas devant la mahakma des cadis dont les jugemens ne pouvaient être rendus par défaut.

Il est inutile de reproduire ici les plaintes auxquelles donne lieu, même en France, notre système de procédure qu'on s'est empressé d'appliquer intégralement en Algérie. Au début de notre occupation, on avait semblé vouloir établir un régime plus simple; c'est ainsi qu'on avait réuni, dans la personne de l'avocat défenseur, les attributions des avoués et des avocats; c'était là une conception heureuse qui devait profiter aux justiciables en réduisant les frais et honoraires. On s'est avisé, dans ces dernières années, que le développement des affaires ne permettait plus de réunir dans les mêmes mains la postulation et la plaidoirie, et on a créé des charges d'avoués, tandis que celles de défenseurs disparaîtront probablement par voie d'extinction. Il en résulte une augmentation de dépenses pour les plaideurs, et par conséquent, un progrès à rebours; mais on aime à penser que tout se passe de même devant le tribunal de Mascara que devant celui de Dunkerque, et pour certains esprits ce n'est pas là une mince satisfaction.

La magistrature algérienne, très soucieuse des formes, ferme trop souvent les yeux sur les agissemens des officiers ministériels. L'habitude de faire taxer les mémoires ayant à peu près disparu, on présente parfois des comptes fantaisistes qui sont payés par les parties sans aucune observation. On conçoit qu'avec de telles pratiques, les bénéfices des officiers ministériels d'Algérie soient élevés. Ils le sont tellement qu'on a conçu, il y a quelques années, le projet bizarre de les partager avec le Trésor. A notre sens, une réforme en cette matière doit procéder par voie de réduction des tarifs et non par voie de partage des bénéfices, car ce partage accroîtrait encore la responsabilité de l'État. En ajoutant à cette mesure une surveillance plus étroite

des officiers ministériels par les Parquets, on ferait rentrer dans les poches des particuliers des sommes importantes qui y sont indûment prélevées aujourd'hui. Cette surveillance n'est-elle point d'ailleurs indiquée quand on connaît la manière dont sont choisis les officiers ministériels en Algérie? Les influences politiques décident trop souvent non seulement de la nomination, mais encore de l'avancement, car on a cru devoir introduire le principe de l'avancement qui augmente les vices de l'organisation actuelle. Le Parquet général est assiégé de solliciteurs qui négligent pendant ce temps les intérêts de leurs cliens, et de politiciens de profession qui viennent appuyer leurs demandes. Avec une pareille organisation, il est merveilleux qu'on rencontre encore en Algérie des officiers ministériels honorables et intelligens.

En résumé, en introduisant brusquement et sans préparation notre organisation judiciaire et nos lois en Algérie, on a commis une lourde faute, et cette faute s'est trouvée aggravée par l'insuffisance des choix qui ont été faits. Ce ne serait donc point revenir en arrière que de faire table rase d'un certain nombre d'institutions peu appropriées au pays. En même temps, on devrait se préoccuper de rapprocher de nous les indigènes dans l'organisation de la justice. La présence d'un assesseur arabe ou kabyle auprès de nos juges, à la condition qu'il soit choisi avec discernement, ne pourrait que rehausser aux yeux des indigènes la valeur de nos jugemens, et la constitution, pour les affaires criminelles où ils sont seuls en cause, d'un jury indigène soigneusement recruté et appelé, avec des pouvoirs restreints, à formuler un avis, serait un moyen certain de former peu à peu des musulmans, auxquels on pourrait, par la suite, confier les fonctions de cadis. Quant au personnel français, il faudrait exiger de lui la connaissance de la langue et des coutumes du pays, ne pas le déplacer continuellement, et le choisir non pas en vue de satisfaire telle ou telle personnalité, mais seulement en considération de la haute mission qu'il a à remplir.

***

L'ACADÉMIE DE FRANCE

A ROME

A PROPOS D'UN CENTENAIRE

De belles fêtes d'art célèbrent, en ce printemps de 1903, à Paris et à Rome, le centenaire de l'installation de l'Académie de France à la Villa Médicis. C'est, en effet, en 1803 que ce palais, construit en grande partie par l'illustre famille florentine dont il porte le nom, fut cédé à la France, en échange du palais Salviati, Mancini ou de Nevers. Celui-ci, d'ailleurs superbe, d'une situation plus centrale, puisqu'il s'élève sur le Corso, dans le plus brillant quartier de Rome, abritait nos jeunes artistes depuis près de quatre-vingts ans. Mais, précisément, l'entourage paraissait un peu bruyant et animé pour une retraite studieuse. Les pensionnaires n'avaient pas la ressource de méditer dans un jardin, l'un de ces beaux jardins de Rome, les plus poétiques et les plus nobles du monde : le palais Salviati n'en possédait pas plus que les palais ses voisins, oppressés déjà par les constructions modernes. Si vaste qu'il fût, il devenait d'ailleurs trop étroit pour le nombre accru de ses habitans et l'encombrement de ses collections et des moulages. Toutes ces raisons décidèrent le gouvernement du Premier Consul à une négociation qui, sans bourse délier, rendit la France propriétaire d'une demeure à la fois plus confortable et plus digne de l'Académie.

Jamais ne fut conclu marché plus heureux ni plus approprié aux vues de l'acquéreur. La Villa Médicis est un lieu véritablement divin. On ne saurait errer sous ses pins parasols, au long de ses buis rectilignes, dont les vertes niches recèlent des statues, à l'ombre de ses chênes, tout mélodieux de chants d'oiseaux, au bord de ses terrasses dessinant leurs balustres de marbre sur d'incomparables horizons, sans évoquer les Champs Élyséens des poètes antiques. Et pourtant aucune mollesse n'émane des choses. Ici ne fleurit pas une grâce insidieuse et trop douce, capable d'assoupir l'âme, d'énerver la volonté. Le site, les lignes, les souvenirs, la solitude respirent une énergie héroïque, une gravité presque austère. La pensée humaine, l'effort humain sont partout. Et la paix merveilleuse de ces retraites incite aux méditations, à la recherche de la personnalité, et non pas à l'abandon de soi dans le rêve nonchalant ou la contemplation stérile. La beauté de cette demeure est vraiment en ce sens une beauté éducatrice.

Dressée sur le Mont Pincio, elle contemple sans cesse le spectacle le plus stimulant du monde pour la curiosité de l'intelligence, l'ardeur de l'action, et l'essor du génie. Cette houle rougeâtre d'édifices sur laquelle émergent, immobiles vaisseaux, les dômes chrétiens, — et le plus sanctifié, le plus imposant, le plus gigantesque, celui de Saint-Pierre, — cet océan dont les profondeurs gardent comme épaves les débris du plus colossal empire, et dont les flots soulèvent jusqu'au ciel éclatant la plus formidable souveraineté religieuse : c'est la ville unique entre toutes pour inspirer à de jeunes hommes le besoin de savoir et le besoin de se manifester dans une œuvre.

Que si, parfois, dominé jusqu'à l'oppression par la grandeur farouche du panorama de Rome, l'artiste qui se cherche et qui doute, s'arrête sur l'esplanade, parmi les parterres à l'italienne sertis dans l'ourlet rigide et velouté des buis, s'il laisse intercepter son regard par la maison elle-même, une leçon plus explicite et plus restreinte, mais non moins hautaine, se dégage pour lui de la caractéristique façade. Héritage des Médicis, dont le nom laisse à ces murs un prestige fait précisément d'ardeur audacieuse et de ce goût sûr, volontaire et magnifique, qui est encore un effet des fortes déterminations individuelles, cette construction robuste et charmante exalte en plein azur les qualités qui firent de la Renaissance une époque d'admirable

épanouissement humain : l'élan, la hardiesse, l'imagination qui invente, et la tradition qui se souvient, la vigoureuse jeunesse des actes, avec le mûr développement de la pensée. Tel est bien le langage de ces deux tours élégantes, qu'on aperçoit de tous les points de Rome, avec l'aérienne balustrade qui les relie, comme aussi des masses architecturales, délicieusement allégées par des médaillons, des bas-reliefs, des niches, des fenêtres, qui se multiplient sans confusion, dans une ordonnance claire et délicate, comme enfin du noble portique, avec son arcade centrale et ses colonnes accouplées, digne seuil d'un sanctuaire d'art.

Tel est l'asile que, non pas même dans Rome, mais planant au-dessus de Rome, la France ouvre à ceux de ses enfans qui, chaque année, semblent lui offrir la meilleure espérance de génie. Nous disons « qui semblent; » et, en effet, on doit s'en tenir, pour un pronostic si précieux et si hasardeux tout à la fois, aux résultats d'un concours spécial, comportant tout ce que peut avoir de fortuit, et, par conséquent, d'incertain, une épreuve de ce genre. Mais quel autre moyen de s'y prendre, surtout en matière de talent, et quand ce talent n'en est encore qu'aux promesses de ses débuts? Si les lauréats du grand prix de Rome ne deviennent pas tous des artistes de la première valeur, et s'il s'en trouve, parmi les candidats malheureux, qui ne mériteraient pas moins une pareille faveur et peut-être en profiteraient mieux que certains élus, la faute n'en est ni à l'institution, ni aux concurrens, ni aux juges. Sans insister sur le vice ordinaire des concours, qui est d'écarter les natures indépendantes et originales, tandis que la médiocrité s'en tire parfois heureusement, nous pouvons affirmer que, d'une manière générale, c'est bien l'élite des jeunes artistes français qui profite des avantages offerts par la Villa Médicis. On a vu des soldats sortis du rang devenir des généraux fameux : l'aventure est fréquente plus que partout ailleurs dans l'armée irrégulière et peu disciplinable de l'art. Ce n'est pas cependant une raison de fermer les grandes écoles militaires ou d'en attaquer le principe; et, dès le début de cette courte étude, c'est ce qu'il était bon de rappeler.

L'institution des prix de Rome a en effet de nombreux détracteurs dont les raisonnemens empruntent une faveur particulière et regrettable à l'état actuel des esprits. Quel est cet état actuel, aussi bien dans les arts que dans la politique, et, universellement,

dans tous les domaines de l'activité sociale? C'est une tendance anti-traditionnelle, un besoin de s'insurger contre l'œuvre des âges qui nous précédèrent, une ardeur de détruire à laquelle, malheureusement, ne correspond pas une puissance égale de créer. Ce n'est point ici le lieu d'exposer la philosophie ni la genèse des grands courans de l'opinion publique. Mais en parlant d'une institution plus de deux fois séculaire, fondée sous l'ancien régime, fière à bon droit de son passé, fidèle à ses traditions, il convient d'établir ce qu'elle a fait, ce qu'elle se propose de faire encore ; quels services elle a rendus et peut rendre à l'art français; quelles sont aussi les critiques auxquelles elle peut prêter, et ce qu'il faut peut-être retenir de ces critiques, pour en faire profiter l'avenir, ou, au contraire, ce qu'il en faut rabattre. La tradition elle-même est toujours en mouvement, et à aucune époque de l'histoire de la littérature ou de l'art, elle n'est tout le passé, mais seulement, de ce passé, ce qui continue de durer et de vivre.

Ce serait prendre par un côté secondaire, insuffisant et mesquin, le privilège attribué aux lauréats du concours de Rome, que de le considérer comme servant simplement à les mettre en contact direct avec certaines œuvres d'art dont ils ne connaîtraient sans cela que des copies. L'avantage serait discutable. Il n'a pas laissé que d'être discuté, et même, comme nous allons le voir, au début de la fondation, alors que cependant la difficulté des voyages, l'insuffisance des procédés de reproduction artistique, et tant d'autres causes, lui donnaient un caractère plus essentiel que de nos jours. C'est, en apparence, l'objet principal de l'institution, en même temps que le plus facile à attaquer : c'est donc contre lui que se formuleront les objections les plus spécieuses.

On n'en trouvera pas de meilleures que celles que présentait, en 1707, le directeur lui-même de l'Académie de France à Rome, Poerson, qui, s'adressant au duc d'Antin, Surintendant des bâtimens du Roi, concluait à la suppression de la maison dont il était le chef. Le malheureux la voyait, cette maison, par suite des désastres qui accablaient Louis XIV vieilli, et son peuple, au dernier degré de l'humiliation et du dénuement. Le dédain de l'étranger entourait cette pauvre Académie, qui, limitée alors à quatre élèves, manquait d'argent pour les nourrir et leur fournir des modèles, du marbre, des couleurs. Crise lamentable, dont

elle sortit grâce à l'énergie de ce même duc d'Antin qui, dix ans plus tard, devait écrire à Poerson : « Dans le temps où le fonds des bâtimens était quasi réduit à rien, j'ai sauvé l'Académie de Rome et j'aime mieux prendre sur les choses les plus nécessaires icy que de diminuer rien de celle où vous estes. » Sentiment où la fierté patriotique s'unissait à une vue claire des véritables intérêts de l'art! Et cependant l'institution que cet intelligent administrateur jugeait indispensable n'était pas alors ce qu'elle nous apparaît aujourd'hui, avec sa munificence plus étendue, ses règlemens plus larges, les voyages qu'elle impose aux pensionnaires dans toute l'Italie, en Sicile, en Grèce, en Autriche, en Allemagne, et cette résidence qui, par elle-même, porte une inspiration, un enseignement, sans compter le juste orgueil, pour une nation, d'offrir en terre étrangère, à ses fils plus spécialement doués, en vue de sa gloire, un aussi noble asile que cette merveilleuse Villa Médicis.

Mais comme il faut, ne fût-ce que pour les mieux réfuter, laisser la parole à toutes les opinions, revenons à cette lettre où le directeur Poerson, n'ayant pour excuse que d'avoir entretenu l'Académie de sa poche et de se trouver complètement aux abois, démontrait le peu de profit tiré par nos jeunes artistes de la contemplation directe des chefs-d'œuvre romains. La théorie est curieuse dans la bouche d'un homme intéressé par situation au relèvement plutôt qu'à la chute totale de l'Académie de France. Elle marque d'ailleurs un moment de notre histoire, en témoignant de la détresse où se trouvait un directeur réduit à réclamer la suppression de son poste. Et, puisqu'on l'a souvent reprise, et qu'on la reprend tous les jours encore, avec moins de circonstances atténuantes et plus d'animosité que Poerson, on nous excusera de citer la lettre tout entière.

23 juillet 1707.

« Je me donne l'honeur de vous escrire pour vous exposer, avec tout le respect imaginable, quelques pensées que j'ay eue, esgard au service du Roy, pour lequel vous prenés, Monseigneur, tant d'intérest. J'auray donc, s'il vous plaist, l'honneur de vous dire que les affaires sont, à ce que l'on dit, si embrouillées en cette Cour, toutte allemande, que je crois, autant que Monseigneur le jugera à propos, que Sa Majesté pouroit s'épargner la dépence de cette Académie, qui, quelques zèles et quelques

soins que votre bonté prenne, ne peut répondre aux idées que l'on a eue de former d'habilles gens et d'en tirer de belles copies, tant d'architectures que de peintures et de sculptures.

« Premièrement, Monseigneur, pour l'Architecture, excepté le Panthéon ou Rotonde, le Colysée et quelques colonnes, il ne nous réste rien de considérable de l'Antiquité (1) pour instruire les estudians ; et, parmi les modernes, la grande Église de St-Pierre et peut d'autres, peuvent fournir à nos voyageurs prévenus de quoy se rescrier. Ainsy, monseigneur, je suis persuadé, comme je l'ai dit mille fois à M. Hardouin (2) qui a le bonheur d'estre auprès de vous, que les excélans et admirables ouvrages, dont vous avez ornée la France sont des moyens plus sures pour faire de bons Architectes que tout ce que l'on voit dans Rome. A l'esgard de la Peinture, les lieux où sont les belles choses, qui ont aquis tant de réputation à cette Ville, sont quazi touttes ruinée, et, de plus, fermée aux étudians (3); de manière qu'il y a peu de fruit à en espérer et beaucoup à craindre de l'oisiveté que les jeunes gens contractent aisément en ce païs. Et, quant à la sculpture, ce qui est moderne done assez généralement dans un goût faux et bizarre. Pour les antiques, ayant les figures moullez en France, il n'est pas absolument nécessaire de venir icy. La preuve en est que, depuis que je suis à Rome, je n'ay veu ni Italiens ni aucun estranger copier les marbres. L'on se contente de dessiner ou modeler d'après les plastres, dans lesquels l'on trouve plus de facilitez. »

A l'époque où Poerson écrivait cette lettre, l'Académie de France, fondée depuis quarante ans, ne traversait pas seulement une crise matérielle, mais aussi une crise morale. Son créateur, Colbert, qui s'y était passionnément intéressé, avait disparu, ainsi que Louvois, conservateur attentif d'une œuvre si féconde en promesses. Louis XIV, brisé par l'âge et les revers, n'était plus le monarque fastueux, préoccupé de donner à son règne l'éclat des arts avec celui des armes. Le but primitif de l'institution s'éclipsait quelque peu, tandis qu'elle semblait moins urgente, prenait un aspect dispendieux et inutile. Orienterait-on

(1) Les fouilles du Forum romain n'avaient pas même été entreprises, et l'on ne soupçonnait pas ce qu'elles devaient mettre au jour.

(2) Jules Hardouin Mansard, le grand architecte.

(3) Cette rigueur ne devait pas durer. Elle avait eu pour cause le sans-gêne des jeunes artistes qui, sous prétexte de prendre des mesures ou des décalques, avaient endommagé certains chefs-d'œuvre.

l'Académie dans une voie plus large? La laisserait-on choir dans l'ornière où elle s'enlizait, faute d'essor autant que d'argent? Il s'en fallut de peu, comme on vient de le voir, que cette irréparable perte ne se produisît.

Qu'y avait-il donc de changé? Pourquoi l'Académie de Rome semblait-elle, si peu après sa naissance, n'avoir plus de raison d'être, au regard de son directeur lui-même? C'est que, d'abord issue du superbe égoïsme monarchique, qui faisait de la Cour de Versailles le centre artistique du monde, elle représentait jusqu'à présent moins une pépinière de talens, où les facultés de chacun pouvaient se développer, suivant leur nature, dans une atmosphère éminemment inspiratrice, qu'une sorte d'atelier de copies, destiné à fournir le Roi de statues pseudo-antiques pour ses parcs, de peintures fameuses à reproduire en tapisseries par sa manufacture des Gobelins, de motifs d'architecture capables d'accroître la splendeur de ses palais. Dans la pensée des fondateurs, du monarque et de son ministre, aidés par le génie tout officiel de Le Brun, les jeunes artistes dont on réclamait ce genre de labeur, s'y devaient former eux-mêmes, et, après leurs envois, rapporter en leurs personnes un goût discipliné, l'habitude du travail, la facilité de la facture, c'est-à-dire tout ce qu'il fallait pour concourir, même sans un excès de génie, à la magnificence artistique du royaume, trop bien ordonnée par une inspiration grandiose, et despotique. Mais, à suivre ce chemin, lorsque l'astre du Roi-Soleil ne l'éclairait plus, et que l'horizon s'en rétrécissait jusqu'aux mesquines conceptions d'une bureaucratie aussi pauvre d'argent que d'idéal, l'Académie de Rome fût devenue un atelier de praticiens faméliques, et eût justifié la phrase lugubre par laquelle son directeur terminait l'épître, dont nous donnions plus haut la majeure partie :

« Dans ces conjonctures, je crois qu'il suffiroit d'avoir ici un magazin et un gardien pour les caisses. »

Loué soit donc le duc d'Antin qui ne fit aux jérémiades de Poerson d'autre réponse que d'imprimer une secousse vigoureuse à cette Académie défaillante! Il commença par trouver les subsides indispensables; ordonna, comme dans une ville assiégée, de renvoyer les bouches inutiles — car, même dans cette misère, s'étalaient des parasites; — fit rétablir un maître de géométrie et de perspective, exigea les travaux des élèves, et écrivit à l'abbé de Polignac (plus tard cardinal), qui jouissait à Rome d'un

grand crédit, pour le prier de protéger et de surveiller l'Académie, « exposée, dit-il, à d'étranges accidens, faute d'argent, et en mauvais état. »

La précieuse fondation de Colbert était sauvée. Celui qui la relevait n'eut garde de la laisser péricliter à nouveau. Il y tint la main, se méfiant de la faiblesse de Poerson :

« Une chose dont vous ne me parlez jamais, lui écrivait-il plus tard, c'est de vos élèves, dont il y a un siècle que vous ne dites mot. Votre silence me fait craindre que vous n'ayez rien de bon à en dire... Il faut au moins que la dépense qu'ils coûtent au Roy ne soit pas inutile, et vous devez vous faire un honneur de nous envoyer de bons sujets. » Le duc d'Antin redoutait avec raison le peu d'énergie d'un directeur qui, en fait de remède aux embarras de sa propre institution, ne proposait rien autre que de la supprimer. Plus tard, il le fit suppléer, sous prétexte d'âge, par Wleughels, qui gouverna sans en avoir l'air, avant de prendre officiellement le poste qu'il devait ensuite fort bien remplir. Et quand Poerson mourut, toute l'oraison funèbre que le Surintendant des Bâtimens royaux lui accorda fut celle-ci : « Je suis fâché que le sieur Poerson soit mort; mais je suis bien aise que son employ soit vacant, car le bonhomme ne faisait que radoter... »

A partir de ce moment, l'Académie de France à Rome allait suivre une brillante carrière, non sans jours de lutte, mais sans nouvelle défaillance. D'autres difficultés l'attendaient : la Révolution française, à la fin du siècle, et au siècle suivant, les guerres pour l'unité de l'Italie qui, en 1849, la forcèrent même de se réfugier à Florence. Elle les surmonta vaillamment, fièrement. Et jamais plus, ni dans la pensée de ses directeurs, ni dans celle de la France, l'opportunité de son abdication ne fût même envisagée.

Mais, à une institution de ce genre, il ne suffit pas de vivre. Il lui faut évoluer, progresser, suivre, sous peine de caducité et de dessèchement, le développement des idées et de l'âme d'une race. Nous allons voir que telle fut la destinée de l'Académie de Rome, et que la souplesse de son organisation la rend capable de fournir à l'art cette aide subtile, qu'on admettrait de moins en moins si elle gardait une forme surannée, autoritaire et systématique.

Les circonstances ont changé depuis Louis XIV. A l'époque

où ce grand roi, sur l'initiative de Colbert, fonda notre Académie de France à Rome, tous les profits étaient à tirer de cette source d'art si abondante et si forte qu'est l'Italie. Rien ou presque rien n'en parvenait à nos jeunes artistes. Les voyages, coûteux, difficiles et longs, n'entraient guère dans les mœurs, surtout pour de pauvres débutans. Les reproductions des modèles antiques n'existaient pour ainsi dire pas en France. Qui les eût faites? Qui les eût envoyées à grands frais? Et comment blâmerait-on le gouvernement à qui l'Académie doit sa naissance, d'avoir tout d'abord soumis ceux qu'il y envoyait, à ce formidable travail de copies qu'atteste la correspondance des premiers directeurs? C'était par vaisseaux que partaient les marbres, les moulages, les toiles, destinés à peupler nos parcs, nos musées, à décorer nos palais, quand l'art des Gobelins avait transformé en tapisseries inestimables les œuvres de Raphaël. Et encore en restait-il beaucoup là-bas, dans l'Académie elle-même, qui s'enorgueillissait de ses collections, où figuraient, en marbre et de la main de ses élèves, les plus fameuses effigies de l'antiquité.

Un siècle après la fondation de l'Académie, le Directeur général des Bâtimens, M. d'Angiviller, écrivait à son directeur, M. Vien : « J'insiste fortement sur l'exactitude à faire des copies. C'est pour le bien des jeunes gens. Les Coysevox, les Bouchardon, les Coustou, ont fait des copies plus belles que les originaux mêmes, s'il est possible : le *petit Faune* en est la preuve. » Aujourd'hui que tant de labeur, et des procédés plus vulgarisateurs encore, tels que la photographie, sans compter la rapidité, la facilité des voyages, nous ont familiarisés avec les chefs-d'œuvre de tous les temps, nous avons peine à nous imaginer quelle révélation fut pour les contemporains de Louis XIV la découverte de ces images fameuses, et avec quelle émotion leur arrivée devait être accueillie. Un navire étant parvenu à Marseille, et son chargement transporté jusqu'au Havre par les canaux et l'Océan, puis enfin amené au port de Marly, après une longue attente, le duc d'Antin écrivait à Poerson au mois d'août 1715, peu avant la mort de Louis XIV, dont ce fut sans doute la dernière joie :

« Nos caisses ont été débalées depuis plusieurs jours et ont esté si bien conditionnées qu'il ne s'est pas trouvé un seul fétu de cassé, et vous êtes bien louable de tous les soins que vous avez pris pour cela. Le Roy en fait son amusement depuis qu'elles

sont arrivées, et a placé dans son jardin de Marly les deux *Fleuves*, *Méléagre*, *Enée* et le *Centaure;* ces trois premiers sont tout ce que j'ai vu de plus beau. »

Cette divulgation de la beauté classique répondait tellement à un besoin national, par l'analogie même du goût français avec l'idéal grec et latin, et la tâche apparaissait comme tellement considérable, qu'au début il y eut excès dans ce sens.

Coypel, qui, pendant un intermède de deux ans, remplaça Errard, le premier directeur, écrit à Colbert pour lui demander si les pensionnaires ne pourraient pas faire des figures d'après leurs dessins, et non pas toujours d'après l'antique. « Ils sont, déclare-t-il, dégoustés de copier. » Cependant ils n'y suffisaient pas. On leur adjoignait encore, pour les moulages, des artistes italiens. Quelquefois, ayant passé les années de leur pensionnat à faire des copies, ils obtenaient une prolongation pour exécuter des travaux personnels.

En 1749, le directeur De Troy écrit au Directeur général des Bâtimens : « Le sieur Challes, l'aîné, peintre, est ici depuis plus de six ans, mais il a fait une copie considérable pour le Roy, qu'il n'a finie que depuis quelque temps, et c'est l'ordinaire qu'on accorde aux copistes du Vatican une ou deux années pour faire des études particulières pour eux. » Ainsi, même alors, on reconnaissait bien que cet énorme labeur de copistes était imposé aux pensionnaires de Rome par la nécessité de répandre en France des modèles qu'un si petit nombre d'artistes pouvait étudier sur place, et aussi de prêter aux somptuosités royales un éclat véritablement artistique. Les privilégiés payaient ainsi leur dette au gouvernement et à la patrie. Et pour que cette dette ne dépassât pas les avantages offerts, on leur accordait, quand il y avait lieu, un sursis de séjour.

Cette rude discipline ne leur était pas imposée uniquement comme moyen d'éducation artistique. A un tel degré, elle ne leur était pas indispensable. Leur était-elle nuisible?

Une semblable question est la plus importante qui puisse se poser lorsqu'on envisage le rôle de l'Académie de France à Rome. En effet, les adversaires de cette institution prétendent volontiers que, — même avec les règlemens actuels, où la copie imposée aux élèves est réduite à un minimum presque négligeable ; — les talens y sont trop pliés à une imitation servile, et que l'étude, ou seulement la contemplation des modèles clas-

siques, tend à détruire chez nos jeunes artistes l'originalité, l'indépendance, et à nuire, en somme, au libre développement de leur personnalité.

Rapprochons ce grief du premier que nous avons enregistré, celui dont le débile Poerson se fit l'interprète dès la première heure et qui consiste à démontrer l'inutilité du séjour à Rome par l'équivalence des moulages que l'on peut mettre partout sous les yeux des élèves. Les deux critiques se contredisent ; car, s'il est dangereux de placer les élèves en présence d'un idéal trop consacré, qui les incite à l'imitation et les empêche d'écouter leurs inspirations secrètes, l'influence n'en sera pas moins périlleuse à travers la reproduction qu'en face des œuvres originales. Mais enfin, si cette influence devait être néfaste, quels ravages n'aurait-elle pas produits durant la première période de notre installation artistique dans Rome, alors que nos pensionnaires, devenus les fournisseurs nationaux de beauté classique, n'avaient pas le loisir de détourner un instant leurs yeux de cette beauté, leur esprit de sa domination souveraine, ni leurs mains de son service ? Si, sous un tel joug, l'art français risquait de tomber dans la routine, l'impuissance ou le formalisme, l'épreuve suffisait et au delà pour la manifestation de ce résultat. Elle ne pouvait être ni plus complète, ni plus décisive.

Qui oserait la condamner, même excessive comme elle le fut, en considérant ce qui l'a suivie? Pas un peuple moderne ne peut prétendre à rivaliser avec la France sur le domaine des Beaux-Arts durant le XVIIIe siècle et la première moitié du XIXe, c'est-à-dire lorsque eurent mûri les fruits du système d'éducation artistique que notre pays avait adopté. Si nous ne lui devons pas tout, à ce système, s'il est difficile même de lui faire équitablement sa part, encore est-il juste de reconnaître que, s'il n'a pas donné l'impulsion totale, du moins n'a-t-il rien paralysé. C'est réduire à sa plus faible mesure la gratitude qui lui est due que de lui attribuer, dans l'admirable épanouissement de notre École française, l'élégance, le goût, le style qui, sans empêcher des qualités plus spontanées ou plus éclatantes, ont fait de cette École un enseignement pour l'univers.

Jamais, depuis le temps de la Renaissance, la sculpture ne s'était élevée à des œuvres aussi définitives que durant cette époque féconde pour l'art français qui va de Coustou, de Bouchardon, de Coysevox, à Falguière, à Chapu, à Carpeaux, en pas-

sant par Frémin, Lemoine, Caffieri, Pajou, Pigalle, Clodion, David d'Angers, Pradier, Houdon et Rude. Tous furent des grands prix de Rome. Pareillement dans la peinture, Boucher, Fragonard, Vien, David, Girodet, Gérard, Ingres, Henri Regnault. Ces noms sont à citer entre tant d'autres, non seulement pour leur éclat, mais aussi pour la diversité des génies qu'ils représentent. Ne devient-il pas impossible de prétendre que Rome égalise l'inspiration et éteint l'originalité quand on considère qu'elle nourrit de son lait âpre et fort aussi bien la sensualité de Boucher que la grâce de Fragonard, la divine noblesse de Ingres que la fougue de Henri Regnault? En musique, trouvera-t-on la marque d'une influence trop uniforme entre des maîtres aussi différens l'un de l'autre que Hérold, Berlioz, Gounod, Bizet et Halévy? Et si l'architecture n'a pas donné de formule nouvelle avec les Lesueur, les Soufflot, les Duban, les Lefuel, la faute en étant moindre chez nous que dans tous les pays du monde, ne saurait être attribuée à notre Académie, mais à l'étrange et mystérieuse stérilité qui, depuis la Renaissance, paraît avoir si singulièrement tari l'invention humaine pour la construction des édifices sous des aspects de beauté.

C'est à dessein que, dans cette énumération si brève, nous n'avons donné que des noms d'artistes pensionnaires de l'Académie de France à Rome. Mais combien d'autres nous aurions pu citer, qui, n'ayant pas obtenu le premier Grand Prix, ont cependant travaillé pendant des années en vue de le conquérir; l'ont manqué de bien peu, comme Barye, par exemple, deux fois lauréat des concours; et qui, sans avoir joui de l'atmosphère directe de Rome, ont dû peut-être le meilleur d'eux-mêmes à l'attrait qu'elle exerçait sur leur cœur, aux efforts accomplis pour l'étreindre! Et, sans exagération, ne pourrions-nous ajouter que, même parmi les indépendans, les réfractaires, fût-ce sous forme de révolte, de bravade, de défi, la hantise de cet asile d'élection, les échos qui leur en parvenaient, le désir qui souvent les entraînait là-bas, les poussait à rôder alentour par les sentiers de traverse, ont stimulé des vocations qui voulaient rester dans un isolement farouche, mais qui, secrètement n'en rêvaient pas moins de chefs-d'œuvre vainqueurs des siècles et du soleil se couchant au loin sur de sublimes horizons?

Qu'est-ce que nos jeunes artistes vont aujourd'hui chercher à la Villa Médicis? Quels sont les élémens de la forte empreinte

que leurs âmes en rapportent? D'où vient ce charme qui les pénètre sans les amollir, le prestige qu'étendent sur toute leur vie ces fières et laborieuses années, dont le rayonnement fait briller leur regard jusque dans la vieillesse quand on les interroge sur leurs impressions de ce temps-là?

Comme nous le faisions remarquer, l'époque des copies à outrance est depuis longtemps close. Elle répondait à des nécessités qui n'existent plus. Aussi le séjour des pensionnaires a-t-il pu sans inconvénient être réduit d'une année par le décret du 13 novembre 1863. Ce séjour est désormais de quatre ans pour les peintres, sculpteurs, musiciens, architectes et graveurs en taille-douce, de trois ans pour les graveurs en médailles et en pierres fines. On ne considère d'ailleurs plus que cette période, déjà réduite, doive être consacrée tout entière à l'art romain. Les progrès matériels de l'existence, avec la plus grande rapidité des communications, rendent moins rare et moins précieux qu'au XVII[e] siècle l'avantage d'habiter momentanément l'incomparable capitale. On a donc étendu cet avantage en proportion des facilités modernes. Pendant leur seconde année, les pensionnaires peuvent voyager en Italie et en Sicile, et, à partir de la troisième année, dans l'Italie, la Sicile et la Grèce. Les musiciens, après une année seulement de Rome, doivent visiter l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, où ils demeurent au moins une année. En outre, dans des cas particuliers, et si la nature de leurs travaux l'exige, les pensionnaires peuvent être exceptionnellement envoyés dans des pays non prévus par le règlement.

Voilà donc dans quelle large mesure s'est étendu le privilège dont bénéficient les lauréats du Prix de Rome. En même temps se restreignaient les exigences de l'État quant à leur travail commandé. Allégement de la discipline officielle, extension du champ d'études, souci accru de la personnalité de l'artiste et de tout ce qui peut lui permettre de la développer : tels sont les gages donnés par l'Académie de France à l'évolution des idées. Ce sont là les signes certains d'une vitalité qui progresse et le meilleur démenti à certaines accusations de routine, à certaines critiques énoncées à la légère par ceux qui font un grief à cette admirable institution de son ancienneté, de sa stabilité, et, tranchons le mot, puisque aussi bien la politique s'en mêle, de son origine monarchique.

Quoi de plus démocratique cependant qu'une fondation ainsi

organisée? Pendant quatre années, — celles où la vocation s'affirme, où le talent trouve sa voie, — elle place aux sources de toute beauté artistique et à l'abri des préoccupations matérielles, de jeunes artistes que leur pauvreté eût sans doute contraints à des productions hâtives, et eût privés certainement de ces spectacles sublimes, de ces loisirs tant souhaités, de ces méditations heureuses, si favorables à l'éclosion du génie. La rude épreuve que l'État impose aux candidats écarte généralement du concours ceux à qui leur fortune garantit les avantages qu'il promet. Le don magnifique va donc à ceux qui en ont véritablement besoin, à ces fils du peuple que le démon de l'art désarme dans la lutte immédiate pour la vie, et dont l'essor est entravé par la nécessité de gagner le pain quotidien. L'indépendance de l'artiste, au nom de laquelle on prétend parfois condamner l'intervention officielle avec ses règlemens indispensables, est une chose précieuse et sacrée entre toutes. Mais peut-on le considérer comme indépendant, le pauvre garçon qui, pour vivre, transforme en outil de manœuvre sa brosse ou son ciseau et plie son inspiration aux vulgarités d'une besogne industrielle ? Dans une telle occurrence, sa facilité même lui est un piège, et le succès sur ce terrain risque d'avilir à jamais non seulement son talent, mais son caractère. La besogne rémunératrice, d'abord accueillie avec répugnance, sera bientôt entreprise avec philosophie, puis recherchée avec cupidité. Et ce triste enlizement de la fierté, de la volonté, sera d'autant plus rapide qu'il s'accomplira dans le milieu coutumier, parmi les suggestions tentatrices du luxe, de la mode, les engouemens d'atelier et de salon, tous les sursauts d'une opinion au jour le jour, qui se fait et se défait au hasard de la réclame et du caprice.

Pour que la personnalité se dégage parmi tant de sollicitations et d'obstacles, il lui faut certes une plus rude trempe que pour échapper à la fascination de la beauté classique, à un idéal d'école, à ce qu'il entre fatalement de conventionnel dans des concours où de très diverses natures doivent être jugées équitablement suivant une même loi.

Mais la personnalité, l'originalité, n'est-ce pas le sceau même du génie?... Qu'y a-t-il de plus rare au monde et qu'y a-t-il aussi de plus fort? Elle jaillit d'où on l'attend le moins, et s'efface mystérieusement là où l'on se croyait sûr de l'avoir vue poindre. C'est comme l'esprit des Saintes Écritures qui « souffle où il

veut. » On ne doit pas s'exagérer le pouvoir qu'ont les influences humaines d'éteindre cette flamme impétueuse pas plus que celui qu'elle sont de la créer. Une vision individuelle, c'est, par essence, quelque chose d'extraordinaire dans un univers aussi vieux que le nôtre, avec le poids des hérédités séculaires et sous la pression des formules consacrées par l'admiration des âges. Le miracle est qu'une telle faculté puisse éclore. Ce n'est point à ceux qui l'observent sans la posséder, et bien souvent, sans vouloir d'abord la reconnaître, à prétendre en arrêter ou en faciliter l'épanouissement. Les lois du génie nous échappent à ce point qu'il n'y a pas sujet de confusion plus général ni qui manifeste mieux les étranges injustices et les étranges aveuglemens des hommes. C'est donc le fait d'une philosophie bien indigente que d'attaquer une institution dont notre patrie et notre art national ont tiré un sensible honneur avec des avantages évidens, au nom d'une liberté d'inspiration qui n'a jamais fait défaut à ses pupilles et de laquelle nul au monde ne saurait déterminer les conditions de genèse et d'essor.

La liberté d'inspiration !... Mais elle est le but même et le résultat le plus sûr de notre Académie de Rome. Un jeune artiste que, le plus souvent, les difficultés de la vie harcèlent, que l'atmosphère d'une capitale fiévreuse grise plus ou moins, qui se trouve sollicité par les tapageuses parades des écoles éphémères, hanté par le souci du modernisme aigu, des frissons nouveaux, par tous les trompe-l'œil dont s'amuse et se lasse la mode chaque dix ans, est soustrait à ces troublantes influences. Il se trouve soudain transporté dans un milieu de beauté, mis en présence non plus de reflets aveuglans et transitoires, mais de ce que fixa d'éternel et d'à jamais émouvant le rêve humain. Il est délivré, — pour une période qui semble à sa jeunesse si longue qu'il n'en appréhende pas la fin, — de la terrible nécessité de gagner de l'argent et, par conséquent, d'épier, pour s'y soumettre, le goût du jour, toujours faux précisément parce qu'il ne dure qu'un jour et ne correspond à aucune aspiration durable de l'âme. Cette tentation du bénéfice immédiat, piège le plus dangereux pour l'indépendance du génie, il ne peut même pas en être effleuré, puisque le règlement interdit aux pensionnaires tout travail rémunérateur. Au lieu de fréquenter des ateliers où le « truc » et la « blague » sévissent plus souvent que n'y règne l'effort désintéressé, hautain et sincère, il jouit d'une camara-

derie dont les causeries ignorent toute préoccupation mercantile. Parmi ces frères d'art dont il partage l'existence, il rencontre des adeptes des diverses expressions de l'idéal humain. Il entend discuter entre eux les peintres, les sculpteurs, les musiciens, les architectes, se pénètre de l'harmonie générale des beaux-arts et mesure ce qu'ils s'empruntent mutuellement pour être complets. Son esprit ne peut, dans cette ville, centre de toutes les histoires, négliger l'enseignement de l'histoire ni se désintéresser des trésors dont elle alimente la pensée de l'artiste. Si la solitude lui est nécessaire, où la trouvera-t-il plus recueillie et en même temps plus peuplée de souvenirs que dans les nobles retraites de la Villa Médicis, dans ce *boschetto* fameux, si frais en ses verdoyantes ténèbres, entr'ouvertes çà et là sur la fauve perspective de Rome, et dont le belvédère découvre la vue la plus saisissante du monde, encerclée par les monts de la Sabine et d'Albano? Ou encore, dans les jardins Farnèse, sur les flancs si riches de ruines du mont Palatin, quand la verdure des ifs et des cyprès s'assombrit au crépuscule, tandis que le soleil descend derrière le Capitole, que l'ombre envahit le Forum devenu désert, et qu'au bout de cette vallée sublime, la crête du Colisée s'empourpre dans les rayons du soir?

Et qu'on n'objecte pas ce que peuvent avoir d'oppressant, de tyrannique, pour une imagination timide, des spectacles d'une signification si ample, et où la mort, le passé, semblent parler d'une voix trop formidable, étouffant les douces rumeurs du présent et de la vie. Non, car ce qui chante le plus haut dans ce solennel concert, ce sont les accens de la vie, et mieux que de la vie, — de la durée, de l'éternité. Lorsque Ingres, grand prix de Rome et quittant l'atelier de David, connut enfin cette Italie qui, d'avance, lui faisait battre le cœur, le premier cri jailli de ses lèvres fut cette exclamation célèbre : « Comme ils m'ont trompé !... » Pourquoi?... Justement parce qu'il trouvait la palpitation de la vie sous des formes qu'on lui avait montrées inertes, vides de frémissante humanité, figées de convention. A travers David, il n'avait vu qu'une antiquité divorcée d'avec la nature, stylisant le type humain presque jusqu'à la parodie de l'humanité même, ou du moins devant entraîner à cet excès des disciples aveuglés. Aujourd'hui, face à face avec le génie antique, il en surprenait la source profonde, qui est la vie en mouvement, malgré le calme et la dignité des attitudes, et même sous le mystère flottant des draperies.

C'est ainsi que Ingres connut une révélation analogue à celle qui souleva jusqu'aux plus merveilleux sommets les grands artistes de la Renaissance. Ceux-là aussi furent ramenés à la nature par les leçons de l'antiquité, après le long rêve ascétique du moyen âge, qui cachait à l'âme la véritable noblesse et la véritable beauté de son enveloppe terrestre. Dédaigner le corps, comme l'avaient fait les primitifs chrétiens ou l'idéaliser jusqu'au factice, comme l'école de David, c'est également s'éloigner de la vérité. Et pour y revenir, rien ne vaut l'enseignement de l'antiquité, parce que, de toutes les inspirations de l'art humain, celle-ci est encore la plus directement surgie de la nature. Elle y ramène infailliblement. Devant tout autre idéal, l'artiste peut se laisser séduire par l'illusion et la chimère. Devant l'idéal grec, il ne peut oublier la réalité. La terre qui donna naissance aux Phidias et aux Praxitèle fut, par sa philosophie, par sa religion, par ses lois, la servante à la fois fière et soumise de la nature. Elle ne chercha rien en dehors des claires indications de cette maîtresse souveraine, et elle y trouva toute grandeur et toute beauté. Comment son art n'en resterait-il pas la plus saine et la plus souveraine interprétation?

Voilà l'enseignement que nos grands prix de Rome vont chercher en Italie, en Sicile, en Grèce. Mais cet enseignement ne peut être fécond que là, dans l'atmosphère restituée de ces temps héroïques et dans les studieux loisirs d'une existence aussi sereine et exempte de soucis amoindrissans que pouvait l'être celle des jeunes artistes athéniens qui sortaient des ateliers de leurs maîtres, pour écouter une tragédie de Sophocle, un discours de Platon, ou pour contempler, sur le stade, les lignes animées des beaux corps dans l'exercice de leur force et de leur agilité.

Certes, il y a des écoles d'art qui enseignent que la vie est aussi dans la laideur, dans les mouvemens cauteleux et inquiets, dans les formes déjetées et fléchissantes. Et, sans doute, c'est la vie aussi, nous n'en disconvenons pas; mais c'est une vie qui descend vers la mort, dernier aboutissement de la misère, de la débilité, de la maladie. C'est une vie contraire à l'effort même de la nature, laquelle tend sans cesse, par la sélection, au perfectionnement des êtres, et qui supprime, dans sa marche en avant, les races qu'ont étiolées leurs malheurs ou leurs vices. Cette sélection de la nature, qui élimine les élémens mal venus pour dégager un type toujours plus accompli, c'est le système

aussi de l'art, qui élimine les données accidentelles, grossières, fugitives, pour dégager le style, c'est-à-dire la plus haute expression de la beauté dans la vérité. On peut dire qu'en ce sens la théorie qui veut que le laid, le plat et l'ignoble soient dans l'art, parce qu'ils sont dans la nature, est contraire à la nature même. L'art est un choix et un effort. Le choix et l'effort de a nature vont vers la perfection du type.

Telle est la tendance de notre École des Beaux-Arts, et le but de notre Académie de France à Rome. L'admirable Villa Médicis, qui, depuis un siècle, est notre propriété nationale, y correspond merveilleusement. Que n'y pouvons-nous envoyer tous ceux qui jalousent, qui dénigrent et qui doutent! Quand ils pénétreraient dans ces jardins d'une poésie indicible, quand ils s'accouderaient à ces terrasses dominant la Ville Éternelle, quand ils surprendraient, à l'angle d'une de ces allées, closes par les verdoyantes murailles des buis, des accens de jeunes voix françaises, discutant gravement de questions d'art, quand ils sentiraient flotter dans ces lieux antiques, étranges et charmans, l'âme de la Patrie, pacifiquement dominatrice, et conquérante ici par la beauté, une émotion fière et profonde leur gonflerait le cœur. Ils comprendraient qu'ils ont posé le pied sur un terrain sacré; qu'il y a dans cette demeure des choses plus hautes que celles qu'on discute au nom d'un budget ou d'un système; de ces choses qu'on ne peut amoindrir, sans détendre en même temps quelque secret ressort dans les énergies et les saines ambitions d'une race.

HENRY LAPAUZE.

REVUE LITTÉRAIRE

LE ROMANTISME DE TACITE

Est-il vrai que nous devions nous interdire de porter sur la littérature de notre temps aucun jugement et que, faute de recul, nous ne puissions ni en apprécier les tendances, ni en mettre les œuvres à leur plan? Sommes-nous en progrès? Sommes-nous en décadence? Et les mérites que nous prisons le plus chez nos contemporains sont-ils des qualités ou des défauts? Pour nous aider à sortir de cette incertitude, nous avons du moins un moyen, qui est de savoir auxquels parmi les écrivains du passé vont nos préférences. Les livres ont leur destin et ceux mêmes qui sont les mieux établis dans l'admiration des hommes sont sujets à des disgrâces ou à des retours de faveur. Ces oscillations du goût, dont triomphent les sceptiques, prouvent tout uniment que chaque époque a son idéal d'art et choisit parmi les œuvres des époques antérieures celles qui se rapprochent davantage de cet idéal. Nous préférons celles où nous retrouvons un peu de nous-mêmes. Nos admirations portent témoignage pour ou contre nous; cela surtout quand il s'agit des littératures grecque et latine. L'une et l'autre, elles ont terminé leur évolution; chacun des écrivains y occupe dans l'ensemble une place qu'il n'appartient pas à la fantaisie individuelle de modifier. On peut trouver plus de plaisir dans Plutarque que dans Thucydide et on peut préférer Lucain à Virgile et Sénèque à Cicéron; mais on ne peut pas faire que de ces écrivains les uns n'appartiennent à la bonne époque et les autres à un temps où le goût s'était altéré. Dis-moi qui tu admires, et je te dirai qui tu es. C'est une manière de nous renseigner sur nous-mêmes. L'épreuve

peut être curieuse à faire, et l'occasion nous en est fournie par le livre que M. Gaston Boissier vient de consacrer à Tacite (1). De tous les historiens de l'antiquité, il n'est pas douteux que Tacite ne soit aujourd'hui, en France, le plus goûté. « Il a ce privilège, dans le déclin des études classiques, d'avoir conservé toute sa popularité. Non seulement on le lit encore, quoiqu'on ne lise plus guère les auteurs anciens, mais parler de lui est presque une raison de se faire lire. » Le XVIIe siècle s'est complu dans Tite-Live, le XVIIIe dans Plutarque, le XIXe dans Tacite. D'où vient cette prédilection? C'est une question qu'il peut être utile de résoudre et à laquelle l'étude de son nouveau biographe nous fournit aisément la réponse.

Il est sans doute superflu de faire ici ressortir les mérites d'un livre de M. Boissier ; mais nous pouvons bien louer l'auteur de la continuité et de l'allégresse de son labeur. Il y a tantôt quarante ans que paraissait le premier de ces livres où il fait revivre pour nous l'antiquité. *Cicéron et ses amis* fut publié en 1865, et c'est un livre qui fait date. L'auteur y montrait avec éclat que les choses d'autrefois peuvent nous paraître aussi nouvelles, aussi actuelles que celles d'aujourd'hui. Il nous faisait entrer dans l'intimité de ces grands personnages qu'on nous avait accoutumés à voir sans cesse en représentation; et nous étions surpris de constater que, si les anciens sont les anciens, les gens d'aujourd'hui leur ressemblent furieusement. Cicéron, sa femme, aigre, dévote et qui le vole, son ivrogne de fils, et sa chère Tullia si aimée, si pleurée, ses amis, le grave Atticus, le frivole Cœlius, nous devenaient familiers. Depuis lors il n'est guère d'époque de l'histoire romaine ou de la littérature latine dont M. Boissier n'ait pour nous renouvelé, rafraîchi, rajeuni la connaissance. Dans ses deux ouvrages essentiels : *la Religion romaine* et *la Fin du paganisme*, il a étudié le problème le plus grave qui puisse se poser à notre esprit : comment meurt une religion? Dans ses *Promenades archéologiques*, il a su avec un art incomparable ranimer le décor de l'antiquité. A travers tous ces livres, son procédé est le même : expliquer l'une par l'autre la littérature et la société, mêler l'étude des hommes à l'étude des œuvres. Il apporte à ce travail une surprenante lucidité d'esprit, qui lui permet de débrouiller les questions les plus compliquées, de mettre tout de suite les choses au point, d'aller droit à ce qui est frappant, neuf, curieux. Il a le don de la vie. Il est de ceux qui, de n'importe quel sujet, savent faire jaillir l'intérêt. Il reste, la plume à la main, le

(1) *Tacite*, par M. Gaston Boissier, 1 vol. in-16. Hachette.

causeur toujours en verve, conteur spirituel et narquois en même temps qu'homme averti et bon juge. On ne se lasse pas de l'écouter. Et le fait est qu'on retrouve dans son dernier livre et au même degré tous ces mérites, la variété et la solidité de l'information, la souplesse du style, et la jeunesse de l'esprit.

Quand nous lisons aujourd'hui Tacite, une question se pose à nous, qui est sans doute la principale, qui domine et qui contient toutes les autres. L'historien est-il digne de foi ? Est-ce une histoire qu'il a composée ou n'est-ce qu'un réquisitoire enflammé ? Il a promis d'être impartial, de se tenir aussi éloigné de la haine que de la faveur. Et nous ne doutons pas qu'il ne soit honnête homme. Pourtant ce à quoi il nous fait assister c'est à un long enchaînement d'horreurs, et d'atrocités de toute sorte. Il ne rappelle que les crimes, il ne peint que les hontes. Et il prolonge avec une sorte de furieuse insistance ces spectacles d'abjection. Trop est trop. Nous nous refusons à admettre que le gouvernement des Césars n'ait été fait que de cette série de turpitudes. Il faut que l'historien ait faussé le tableau, forcé la note, dépassé la mesure au delà du vraisemblable. Apparemment il a été égaré par la haine. Ceux dont il s'est fait le biographe, il en est l'adversaire irréconciliable. Il est le représentant des vieilles mœurs qui se dresse contre la société nouvelle. Il est le porte-parole du Sénat dépouillé de son influence. Aristocrate, il exprime les rancunes de sa caste contre un pouvoir qui relègue l'aristocratie loin des affaires. Le livre de Tacite, c'est l'histoire de l'Empire écrite par un républicain...

Cette solution a été longtemps adoptée, et on a expliqué par des raisons politiques la vivacité de couleur, l'âpreté de ton et la violence qui sont justement les caractères par lesquels son œuvre nous séduit. Tout le livre de M. Boissier ne tend qu'à montrer la fausseté de cette explication. D'abord les contemporains n'ont pas éprouvé les mêmes scrupules que nous; les *Histoires* et les *Annales*, lorsqu'elles parurent, ne firent pas scandale; au contraire, elles furent bien accueillies; c'est donc que la société d'alors y retrouvait un écho assez fidèle de l'opinion généralement répandue : elle reconnaissait les Césars dans le portrait que Tacite en donnait : elle n'était point d'avis que le peintre eût trahi ses modèles. Ensuite les autres historiens qui nous ont parlé des Césars l'ont fait, sinon dans les mêmes termes, du moins dans le même sens, et sinon avec le même génie, du moins avec la même sévérité. Ils n'avaient pas pour médire des princes les raisons qu'on prête à Tacite; et ils n'ont pas été plus indul-

gens. Suétone est un homme d'étude, un fureteur de bibliothèques, à la recherche des petits détails et des curiosités de tout genre; il n'a pas les indignations vertueuses de Tacite. Or le Tibère de Suétone est aussi odieux que celui de Tacite, Claude n'est pas moins sot chez l'un que chez l'autre, et Néron moins scélérat. Dion Cassius était un Grec de naissance que les souvenirs de l'ancienne Rome devaient laisser parfaitement indifférent, et qui servait l'Empire : il n'a pas jugé les Césars autrement que Suétone et Tacite. Les témoignages concordent. Le fait est qu'on a essayé, dans ces derniers temps, de réhabiliter les empereurs, et qu'on y a perdu sa peine. Tout ce qu'on a pu trouver à leur décharge, c'est que, sous leur autorité, les provinces ont été bien administrées. Cela en effet permet de comprendre que le régime impérial ait pu durer. Mais cela ne suffit pas à justifier le régime, et surtout n'atténue ni n'excuse les scandales du Palatin. Force est bien de convenir que, du moins pour l'ensemble et la signification générale, Tacite a été un historien véridique.

Surtout, il n'est pas un adversaire du régime; ce n'est pas un ennemi politique. Et il n'est pas républicain. Que Tacite ne soit pas républicain, c'est ce que quelques-uns, encore aujourd'hui, auront beaucoup de peine à admettre, tant le préjugé s'est enraciné dans nos esprits. Il y a un peu plus de cent ans qu'il est tenu pour vérité acquise : on ne compte pas les discours, pamphlets, brochures, articles de journaux, poésies où le nom de Tacite et celui de la République sont unis indissolublement. L'historien des Césars passe pour avoir été, en face des tyrans, le farouche défenseur des vertus républicaines. Par malheur, ce rôle n'a pas été le sien. Il se peut qu'il ait célébré les vieux Romains et cité avec honneur les temps de la République, parce qu'à Rome, pays traditionnel, l'éloge du passé était une espèce de lieu commun à l'usage de tous les partis. Mais d'ailleurs il ne se faisait aucune espèce d'illusion; il savait que la République était morte une fois pour toutes : il n'en espérait ni n'en souhaitait le retour. Il n'appartenait pas à l'aristocratie, étant, comme on disait, un « homme nouveau; » il se rendait très bien compte de l'impuissance du parti des nobles, et il ne s'est pas fait faute de railler la stérilité de leur opposition. Il savait aussi le peu de fond qu'on pouvait faire sur la résistance du Sénat. Le temps était bien passé où la grande assemblée était maîtresse des affaires; tout juste pouvait-elle réclamer qu'on eût pour elle des égards depuis que toute la réalité du pouvoir était passée à l'empereur. Qu'est-ce donc que Tacite? Un protégé de l'Empire. Vespasien l'a fait questeur, Titus édile, et Domitien préteur. C'est

un fonctionnaire, et qui fait à sa situation les concesssions nécessaires. Parce qu'il est honnête homme, il souhaite que le prince ne soit pas trop vicieux; il se déclare satisfait quand un Nerva ou un Trajan concilie le principat avec la liberté. Ses ambitions n'allaient pas plus loin. C'était un modéré, ennemi de tous les excès, et qui savait s'épargner les protestations inutiles. Il n'y avait rien, ni dans sa naissance, ni dans ses opinions, qui en fît un ennemi nécessaire des princes dont il écrivait l'histoire.

Laissons donc de côté l'homme politique pour ne voir que l'artiste. Aussi bien pour expliquer ce qui fait l'originalité de l'œuvre de Tacite, il faut nous en tenir à des considérations d'ordre littéraire. Tout dépend de la conception qu'il se fait de l'histoire, et des dons qu'il y apporte, de sa sensibilité, de son imagination et de sa rhétorique. Or, quoiqu'il ne nous ait guère entretenus de sa personne, c'est lui-même que nous retrouvons sans cesse dans son œuvre, avec son tour d'esprit, son humeur, son tempérament. Personne plus que cet historien n'a fait œuvre personnelle et subjective.

Comment Tacite est-il devenu historien? Quel attrait l'a poussé vers l'histoire, et quelle satisfaction en attendait-il? Nous le savons très exactement. La contrainte des dernières années de Domitien a déterminé sa vocation. Ce fut une période de terreur, pendant laquelle les honnêtes gens se cachaient et se taisaient. Tacite, qui sait l'inutilité et le danger de l'opposition, courbe la tête. Obligé de venir aux séances du Sénat, il a sa part et son rôle dans les scènes honteuses qui s'y jouent chaque jour. Il s'associe aux flatteries dont ses collègues accablent le prince. Il vote les mesures odieuses que le maître exige de l'universelle servilité. Il condamne sans protester les innocens qu'il est prudent de sacrifier. Rôle atroce dont il sent profondément l'humiliation! Cauchemar dont, pour toujours, son esprit devait rester hanté! Désormais une seule question le préoccupe : comment a-t-on pu en venir là? Quel a été l'acheminement? Comment les règnes de Tibère, de Claude, de Néron et de Caligula ont-ils préparé celui de Domitien? Quelles séries d'épreuves ont rendu possibles celles dont lui-même devait avoir à souffrir? Tacite demande au passé de lui expliquer le présent; c'est le bon moyen pour transporter le présent dans le passé, pour s'y retrouver soi-même avec ses colères et ses indignations, pour s'en faire le témoin passionné, ému, vibrant.

Tacite ne peut se détacher ni de lui-même, ni de son milieu habituel. C'est à Rome qu'il a vécu, dans le monde officiel, au Sénat, en

contact avec la Cour. C'est aussi bien à Rome et au monde spécial de la politique que se limite son horizon. Il nous dit qu'il est révolté de ce qui s'y passe, il se plaint « qu'on n'y voie que des scènes de deuil, des délations, des supplices, des amis qui trahissent leurs amis, des procès qui ont tous le même motif et la même issue. » Toutefois il ne peut s'en arracher. Il ne peut écarter sa vue de ces spectacles qui le font souffrir. Il prend à s'en repaître une sorte de plaisir douloureux. Il se borne à suivre d'un regard effrayé et fasciné les tragédies du Palatin.

Il y trouve une satisfaction à la tendance dominante de son esprit qui est foncièrement pessimiste. Car il pense beaucoup de mal de la nature humaine. L'optimisme de Fénelon ne s'y était pas trompé, et son jugement reste à ce point de vue l'un des plus clairvoyans : « Tacite montre beaucoup de génie avec une profonde connaissance des cœurs les plus corrompus, mais... il a trop d'esprit, il raffine trop, il attribue aux plus subtils ressorts de la politique ce qui ne vient souvent que d'un mécompte, que d'une humeur bizarre, que d'un caprice. Les plus grands événemens sont souvent causés par les causes les plus méprisables. C'est la faiblesse, c'est l'habitude, c'est la mauvaise honte, c'est le dépit, c'est le conseil d'un affranchi qui décide pendant que Tacite creuse pour découvrir les plus grands raffinemens dans les conseils de l'empereur. Presque tous les hommes sont médiocres et superficiels pour le mal comme pour le bien. » Tacite, s'il eût pensé ainsi, n'aurait pas été le grand psychologue qu'il avait conscience d'être. Mais il excellait à pénétrer jusqu'aux mobiles les plus secrets et les moins avouables ; et parce qu'il y excellait il y prenait du plaisir. Il se réjouissait de chaque découverte nouvelle. Et comment imaginer un plus beau champ d'investigations que cette société en déliquescence ? Pour un moraliste en quête de monstruosités, quels merveilleux spécimens offrait ce palais des Césars ! Chez les maîtres, quels exemples de cruauté, de folie, de détraquement cérébral ! Chez les sujets, quels traits de bassesse et de lâcheté ! On devine la joie du collectionneur. On se figure son contentement à chaque tare nouvelle que lui a révélée son analyse impitoyable. Il creuse dans le noir. Sa misanthropie satisfaite lui procure d'âcres jouissances.

Ajoutez que Tacite est l'élève des rhéteurs. Comme Juvénal, il a été élevé dans les cris de l'école. Et l'on sait l'influence qu'ont eue les écoles de déclamation sur toute la littérature de l'époque impériale. La société pour laquelle il écrit est celle qui fréquente les salles de lec-

tures publiques; et il est probable que Tacite a suivi la mode régnante. « Avant de livrer un ouvrage au libraire pour qu'il le fît copier et le répandît, on le lisait à ses amis, à ses connaissances, devant un cercle de lettrés convoqués pour l'entendre. C'était une façon de tâter l'opinion et, en l'absence de toute autre publicité, d'attirer l'attention sur lui. Beaucoup n'y cherchaient qu'une satisfaction de vanité, mais les auteurs sérieux y trouvaient un moyen de consulter des gens éclairés sur les défauts qu'ils y avaient laissés, ce qui leur permettait de les corriger avant l'édition définitive. Il est naturel de croire que Tacite en avait usé comme beaucoup d'autres. » Les lectures publiques entre autres défauts avaient celui-ci, que l'auteur pour se faire écouter d'un auditoire de gens du monde, souvent ennuyés et distraits, était obligé de songer sans cesse à réveiller leur attention. Une règle ici prime toutes les autres, et elle est l'essence même du genre : c'est celle qui veut qu'on sacrifie sans cesse à l'effet. Il faut des morceaux de bravoure, des portraits, des scènes et des traits brillans qui enlèvent l'applaudissement. Ce souci de l'effet se devine à chaque page dans l'œuvre de l'historien des *Histoires* et des *Annales* et ne peut manquer d'y déranger l'harmonie et la tranquillité des lignes.

Tacite est peintre. Suivant le mot de Racine, c'est le plus grand peintre de l'antiquité. Il ne se contente pas de raconter, comme faisaient ses prédécesseurs, et de donner à la narration un tour oratoire Il veut que la scène devienne sensible à l'imagination, visible aux yeux. Il se met en quête de détails pittoresques et les arrange en tableaux. Son art est ici admirable. On n'oublie plus pour les avoir lus une fois les plus frappans de ces tableaux. On revoit l'attitude et les gestes des personnages, l'expression de leur visage, et aussi le décor où ils se meuvent, le détail de mobilier, l'aspect de nature qui complète la scène. C'est, au retour des cendres de Germanicus, la veuve du mort portant dans ses bras et présentant à la foule respectueuse l'urne funéraire. C'est, lors de l'empoisonnement de Britannicus, cette joie du festin qui reprend aussitôt parce que les convives ont lu sur le visage impassible de Néron la volonté du maître. Ce sont, la nuit de l'assassinat d'Agrippine, ces étoiles qui brillèrent au ciel, comme si les dieux avaient voulu éclairer la scène du crime et convaincre le coupable!

Tacite est poète. Il l'est d'abord par ce don d'évocation pittoresque du passé, et par ce talent qu'il a de ressusciter les individus et de les dresser vivans devant nous. Il l'est ensuite jusque dans son style

tout chargé de mots poétiques. Cette particularité n'est pas pour nous autres modernes très apparente et nous ne voyons pas nettement en quoi elle constitue un défaut ; car nous n'avons pas en français à proprement parler deux langues, une pour les vers, une pour la prose; nous n'avons pas pour désigner les mêmes choses deux séries de mots dont l'une serait à l'usage du poète et l'autre à l'usage du prosateur. Chez nous, les beaux vers sont beaux comme de la belle prose. Il n'en est pas de même chez les anciens, où la différence entre les deux vocabulaires était très fortement accusée. Tacite détourne vers l'histoire beaucoup des termes réservés jusqu'alors à la poésie épique ou lyrique. Aussi bien ce n'est là qu'une des singularités de ce style si personnel et qu'on devine modelé sur la sensibilité d'un homme. La phrase y est concise jusqu'à l'obscurité ; des mots y sont supprimés, qui en auraient fait mieux saisir le sens, mais qui l'auraient rendue trop lente au gré de la fièvre de l'écrivain. Rien de plus contraire à la période cicéronienne qui se déroule dans son ampleur majestueuse et s'enchante de sa sonorité, ou à celle de Tite-Live qui charme par son abondance et coule comme un fleuve de lait. Ici le style est haché, la phrase, ramassée sur elle-même, procède par soubresauts et détentes brusques. Le mot a pris une importance exagérée ; au lieu que jadis il n'avait de valeur que par rapport à l'ensemble, et de pouvoir que d'après la place qu'il y occupait, maintenant il s'isole, il vit de sa vie propre, il attire et concentre sur lui l'attention. Les mots s'opposent au lieu de s'unir, les couleurs se heurtent au lieu de se fondre, les figures s'accumulent. Et ce sont autant de signes de l'inquiétude de l'esprit, de la violence du tempérament et de la prédominance des nerfs.

On voit assez bien ce que de tels procédés font de l'histoire qui devrait être par définition le genre impersonnel entre tous. L'historien devrait s'effacer, étudier en elles-mêmes les époques disparues, replacer les personnages dans le milieu de circonstances et d'idées où ils ont vécu, laisser à leurs actes le soin de les blâmer ou de les louer. Au contraire, il intervient sans cesse ; il n'aperçoit le passé qu'à travers ses préoccupations du moment ; il en éclaire certaines parties et en laisse d'autres dans l'ombre, suivant sa fantaisie et de dessein prémédité : il accentue les traits des figures afin qu'elles apparaissent nettement telles qu'il les voit ; il force les couleurs des tableaux afin de contenter les exigences de son imagination. Le lyrisme est si bien le caractère même et le principe de l'œuvre qu'il éclate et se révèle par le style. Histoire toute lyrique en effet, où l'auteur s'abandonne à son

impression, et se soucie moins de nous instruire des faits eux-mêmes que de nous faire confidence des émotions qu'il éprouve en les revivant pour son compte.

Mais qui ne voit que cette façon de traiter l'histoire est en effet celle qui a prévalu pendant le siècle dernier? C'est de l'époque de la Révolution que date chez nous la popularité de Tacite. Mme Roland oublie pour lui Plutarque même. C'est sans doute qu'elle trouve une frappante analogie entre les scènes que décrit l'historien et celles que la réalité contemporaine lui met sous les yeux. De Sainte-Pélagie où elle est enfermée, un mois juste avant de monter à l'échafaud, elle écrit : « J'ai pris pour Tacite une sorte de passion; je le relis pour la quatrième fois de ma vie avec un goût tout nouveau. Je le saurai par cœur; je ne puis me coucher sans en avoir savouré quelques pages. » Il est clair que la Terreur donnait de certaines pages de Tacite le commentaire le plus élégant. Mais d'ailleurs Mme Roland a déjà l'âme toute romantique: elle devine et elle annonce le lyrisme de demain. Chateaubriand décide de la faveur nouvelle qui va s'attacher au nom de l'historien en lançant le fameux article : « C'est en vain que Néron prospère, Tacite est déjà né dans l'Empire. » Chateaubriand se représentait l'ennemi des Césars comme un républicain, et ce n'est donc pas une communauté d'idéal politique qui l'a mené à Tacite; mais ce sont des affinités littéraires. Lui aussi il est toute imagination et sensibilité. Il est peintre. Il introduit dans notre littérature l'usage de la prose poétique. Or l'école qui est sortie de son œuvre allait déterminer tout à la fois le renouvellement du lyrisme et celui de l'histoire.

Ce sont les romantiques en effet qui nous ont rendu le goût de l'histoire ; et jamais écrivains n'ont été plus incapables de sortir d'eux-mêmes; dans leurs romans et dans leurs drames, ils ont bien pu évoquer le décor d'époques disparues; mais ce sont leurs passions, leurs façons de sentir et de penser qu'ils ont prêtées aux personnages dont ils n'ont su faire que leurs porte-parole. Ce qui est vrai des romanciers, des dramatistes et des poètes, l'est encore des historiens proprement dits. L'histoire chez Augustin Thierry a ce double caractère, que d'abord l'historien y cherche un moyen d'expliquer le présent par le passé, et qu'ensuite, il lui demande la matière de tableaux pittoresques. Michelet est tout lyrique. Ce qui rend son œuvre si dramatique et si émouvante, c'est qu'en effet il y assiste comme à un drame, et qu'on y trouve à chaque page l'écho d'une sensibilité souffrante. Le siècle s'avance, les méthodes se modifient, la science fait

de plus en plus valoir ses droits sur l'histoire. Et toutefois chez les maîtres qui s'y sont le plus récemment illustrés, il n'est pas difficile de retrouver les mêmes procédés, hérités des romantiques. Non seulement Renan dans son portrait de Néron emprunte les touches du pinceau de Tacite; mais il y ajoute encore des détails plus vulgaires qu'il a puisés dans Suétone. Taine, à son tour, lorsqu'il veut retracer les scènes de la Terreur et peindre les monstres du gouvernement jacobin, a recours à cet art violent, à ces effets de style tendu, chargé, outrancier, qui met les choses en un jour aveuglant et fait saillir les figures en plein relief. Le romantisme de nos historiens rejoint le romantisme de Tacite. C'est la réponse à la question que nous posions au début de cet article. C'est la véritable explication de la modernité que nous trouvons à l'historien latin, et du plaisir que nous cause la lecture de son œuvre. Son idéal littéraire est aussi bien celui dont se sont inspirés les modernes. Et Tacite est sans doute un écrivain de génie, mais c'est l'écrivain de génie d'une époque de décadence; aussi la faveur dont il jouit parmi nous apporte-t-elle peut-être quelque indication sur la nature du goût moderne et peut-elle nous servir pour classer les historiens qui ont pris modèle sur lui.

On voit assez par l'exemple que nous venons d'en donner quel lien intime rattache l'étude des littératures antiques à celle de notre littérature. Elles s'éclairent l'une l'autre, et leurs résultats se servent réciproquement de contre-épreuve. Ce lien, la critique littéraire s'efforçait jadis de le maintenir, et les meilleurs des historiens de notre littérature ont tenu à faire place dans leur œuvre à l'antiquité. Le tableau de *l'Éloquence chrétienne au IVe siècle* fait dans l'œuvre de Villemain pendant au tableau de *la Littérature au XVIIIe siècle*. Nisard a consacré aux *Poètes latins de la décadence* un livre paradoxal et de parti pris, qui est un pamphlet littéraire beaucoup plus qu'un travail d'histoire et où l'allusion contemporaine fausse sans cesse la couleur, mais qui toutefois ne laisse pas d'être ingénieux, amusant et, par endroits, instructif. Sainte-Beuve a écrit sur *Virgile* une étude d'ailleurs énigmatique. Taine a fait sur *Tite-Live* aussi bien que sur *La Fontaine* l'essai de sa méthode critique. Si quelques-uns de ces livres nous paraissent bien vieillis et démodés, c'est que les procédés de critique ont changé et qu'une étude même purement littéraire sur un sujet antique suppose aujourd'hui des préparations et un appareil dont on ne s'était pas encore avisé. Mais nous aurions tort de dédaigner des livres suffisamment informés pour leur temps et qui aujourd'hui encore se font lire.

Aussi bien, quand les travaux consacrés à l'histoire des littératures anciennes n'apporteraient pas ce précieux concours à l'histoire de notre littérature, ils ont par eux-mêmes assez d'intérêt et mériteraient de tenter nos écrivains. Mais le fait est que les écrivains s'en détournent de plus en plus; et c'est pourquoi, en fermant le livre de M. Boissier, il nous est bien impossible de nous garder d'une réflexion attristée. C'est le brillant spécimen d'un genre qui s'en va.

Ce genre, M. Boissier en a été en grande partie le créateur. Il s'est le premier avisé de faire entrer dans le domaine de la littérature la matière préparée par les travaux des modernes érudits et surtout des Allemands. L'étude de l'antiquité a été renouvelée vers le milieu du siècle dernier par des sciences de création nouvelle : c'est la philologie, qui a permis d'établir l'authenticité des textes et l'âge des manuscrits; c'est l'archéologie, qui a fait parler les monumens et fait intervenir dans les discussions leur témoignage souvent décisif. Désormais, on n'a plus le droit de traiter des lettres anciennes sans s'être d'abord amplement pourvu de toutes ces ressources de l'érudition. Mais l'érudition est affaire de spécialistes. Il s'agit de la faire sortir de l'école. « Quand nous demandons qu'on nous enseigne le passé, écrit avec raison M. Boissier, nous désirons apparemment qu'on nous le montre comme il était, c'est-à-dire vivant. Le souci même de la vérité, qu'on met au-dessus de tout, l'exige. Nous voulons qu'on nous donne le spectacle des faits, nous voulons les voir; et c'est véritablement un art, le plus rare, le plus précieux peut-être de tous les arts que de savoir leur rendre la vie ; d'où il suit qu'un historien, en même temps qu'un savant a besoin d'être un artiste... Jamais il n'a été plus nécessaire de dire que l'étude des documens dans laquelle on prétend nous enfermer est une préparation à l'histoire, mais qu'elle n'est pas l'histoire même, qu'il faut les interpréter, les mettre en œuvre et ne pas se contenter de les juxtaposer; et que, pour employer une comparaison de Taine, ils ressemblent à ces échafaudages qui servent à bâtir une maison, et qu'on fait disparaître quand elle est construite. » C'est à quoi M. Boissier a réussi mieux que personne. Il a su mettre à la portée du public lettré les résultats de l'érudition contemporaine. Il nous a tenus à mesure au courant des découvertes des spécialistes. Unir à la sûreté de l'information l'agrément de la forme, rendre toutes les questions accessibles à ceux dont la curiosité est en éveil, en dégager la somme d'intérêt général qu'elles contiennent, ç'a été le secret de son art. Il a été le représentant le plus éminent d'un genre; notre regret est que les nouveaux venus se soucient trop

peu de l'imiter et qu'ayant eu de si brillans élèves, il ait formé trop peu de disciples.

Les causes de cet abandon d'un genre littéraire sont assez faciles à déterminer. D'une part, les érudits s'enferment d'une façon sans cesse plus jalouse dans leurs études spéciales; et ils ne se contentent pas de se tenir eux-mêmes à l'écart de la littérature, mais ils l'envisagent avec méfiance et voient en elle une infatigable ouvrière d'erreur. D'autre part, le déclin des études fait que les lettrés eux-mêmes ne sont plus guère soucieux qu'on les renseigne sur les choses antiques. Un genre vit de la collaboration du public; et, pour que nous nous intéressions à une façon nouvelle d'interpréter l'œuvre de Virgile ou de Tacite, encore faut-il que cette œuvre nous soit familière. M. Boissier fait quelque part l'éloge des tableaux de Tacite, et il ajoute : « Quelques-uns de ces tableaux sont parmi les plus beaux qui nous restent des écrivains anciens. Il est inutile de les rappeler : tous les lettrés les connaissent. » Le nombre diminue chaque jour de ces lettrés auxquels il est inutile de rappeler ces tableaux parce qu'ils les connaissent trop bien. Peut-être le jour est-il proche où on cessera de faire lire à nos jeunes gens ces récits des historiens anciens qui ont encore enchanté notre imagination d'écoliers. Quel dommage ce sera au point de vue même de l'éducation, M. Boissier l'a dit avec une incomparable autorité : « Avec ses défauts et ses qualités, grâce à la saisissante beauté des scènes qu'elle décrit, à la part qu'elle fait à la morale, l'histoire ancienne s'est trouvée être un admirable instrument d'éducation. Depuis la Renaissance, elle a élevé toute la jeunesse du monde civilisé. On nous dit qu'en ce moment le charme est rompu, et qu'on s'éloigne d'elle. Je ne suis pas sûr qu'on ait raison de le dire, et je doute que nos jeunes gens soient devenus aussi insensibles qu'on le prétend aux beaux récits de Plutarque et de Tite-Live qui ont ému leurs pères. Ce que je sais, ce que je puis affirmer, c'est que le jour où l'histoire ancienne aura disparu de nos écoles, il y manquera quelque chose. » Si fâcheuse à cet égard et à tant d'autres, la diminution de la culture classique ne peut en outre manquer d'avoir son contre-coup sur le développement même de notre littérature. Nous en avons sous nos yeux la preuve par la disparition d'un genre auquel nous devons des livres du plus vif et durable intérêt. Aujourd'hui la matière de l'antiquité fait retour à l'érudition. C'est un appauvrissement sans compensation et une perte sèche pour la littérature française.

René Doumic.

REVUES ÉTRANGÈRES

UN MYSTIQUE PROTESTANT : JEAN-GASPARD LAVATER

Johann Caspar Lavater (1741-1801), *Denkschrift zur hundertsten Wiederkehr seines Todestages*, 1 vol. in-8° illustré, Zurich, librairie Müller.

Jean-Gaspard Lavater est aujourd'hui bien oublié. Son nom seul survit, dans notre mémoire, où il éveille vaguement l'image d'un vieillard ridicule, tout occupé à évaluer l'intelligence de ses contemporains d'après la forme de leur nez et la couleur de leurs yeux. Et, en effet, la publication : *Fragmens philosophiques, destinés à renforcer entre les hommes la connaissance et l'amour réciproques*, a été jadis pour l'Europe entière un événement philosophique des plus considérables. Mais il n'en est pas moins vrai, d'autre part, que dans la vie même de Lavater l'étude de la physiognomonie n'a jamais été qu'un épisode, un divertissement passager ; et si ses *Fragmens* ont contribué plus que ses autres ouvrages à le rendre fameux auprès du public, ce n'est pas à eux qu'il a dû la place éminente qu'il a tenue dans le mouvement intellectuel et moral de la seconde moitié du XVIIIe siècle. Ce n'est pas le fondateur hasardeux d'une science nouvelle, mais bien le poète, le philosophe, le théologien, qu'ont admiré en Lavater le vieux Kant et le jeune Fichte, Herder et Gœthe, les plus grands esprits de son temps. Peu d'hommes, en vérité, ont exercé autour d'eux une influence aussi étendue que ce pasteur de Zurich, dont on a pu dire sans trop d'exagération qu'il avait été « le Rousseau de l'Allemagne ; » et son influence a été ressentie moins vivement encore par ses con-

temporains que par les écrivains romantiques de la génération suivante, les Novalis, les Schlegel, les Schelling et les Schleiermacher, les Hoffmann et les Brentano. Avec sa haine du rationalisme, son besoin passionné de surnaturel, son mélange de piété mystique et de sensualité, Lavater a donné au romantisme allemand quelques-uns de ses caractères les plus distinctifs.

C'était, au reste, un homme d'une pureté et d'une noblesse d'âme merveilleuses, généreux, désintéressé, débordant d'amour et de compassion : un vrai chrétien suivant l'Évangile, sans autre défaut que, peut-être, une petite vanité littéraire, la plus innocente du monde, une foi excessive dans l'importance de tous ses efforts et la justesse de toutes ses idées. Et, certes, ses idées n'étaient pas toujours justes; mais toutes offraient un charme propre, reflétant ce qu'il y avait en lui de singulier à la fois et de séduisant. Car Lavater était, de nature, un poète, bien qu'il ait écrit des vers détestables. Son esprit, extrêmement actif, fécond, avide d'imprévu, possédait en même temps à un très haut degré le sens d'une harmonieuse et solide beauté. Dépassant en « curiosité encyclopédique » l'esprit de Gœthe, — qui d'ailleurs était loin de s'intéresser à autant de sujets divers qu'il le croyait lui-même, — il le dépassait aussi, sur bien des points, en goût, en pénétration, et en compétence : étant de ces esprits qui se livrent tout entiers aux choses, au lieu de n'en prendre que ce qui peut servir à leur profit personnel. A ceux qui auraient aujourd'hui le courage de la lire, l'œuvre de Lavater révélerait, on peut l'affirmer hardiment, un trésor d'ingénieuses pensées et d'émotions délicates.

Mais le malheur est que personne, aujourd'hui, n'a plus le courage de lire l'œuvre de Lavater. Cette œuvre, jadis pleine de vie, est désormais si absolument morte que personne n'ose plus même essayer de la ressusciter. Et sa mort ne résulte pas d'une injustice du hasard, à supposer qu'une telle injustice soit possible parfois. D'avance, fatalement, l'œuvre de Lavater était condamnée à périr tout entière ; car elle portait en soi deux vices fonciers, dont chacun, à lui seul, aurait suffi pour l'empêcher de prendre rang parmi les œuvres durables.

Le premier de ces vices était la fâcheuse qualité de son style. Il y a, dans l'histoire de la littérature, des œuvres mal écrites qui continuent à se laisser lire : mais c'est à la condition que leur mauvais style ne soit pas trop gênant, ne s'interpose pas avec trop d'insistance entre la pensée de l'auteur et l'attention du lecteur; tandis qu'on ne saurait imaginer un style plus indiscrètement mauvais que celui de Lavater. Haché, saccadé, informe, plein de fatigantes parenthèses et

d'apostrophes inutiles, il aurait de quoi décourager la patience la plus héroïque. Voici, par exemple, en quels termes Lavater nous décrit la nature du génie : « Qu'est-ce que le génie ? Celui qui ne l'est pas (c'est-à-dire : qui n'est pas un génie) ne peut pas répondre ; celui qui l'est ne veut pas répondre... Celui qui observe, perçoit, contemple, sent, pense, parle, agit, sculpte, peint, chante, crée, compare, distingue, réunit, déduit, prévoit, donne, prend, — comme si un être invisible d'une espèce supérieure l'inspirait dans un de ces divers actes, — celui-là a du génie ; celui qui a l'impression d'être lui-même un être d'une espèce supérieure, celui-là est un génie... Toute essence, toute nature du génie est sur-nature, sur-art, sur-science, sur-talent... Génies, lumières du monde ! Sel de la terre ! Substantifs dans la grammaire de l'humanité ! Miroirs de votre temps ! Étoiles dans les ténèbres, qui, du fait seul de votre existence, éclairez la voie au reste des hommes ! Hommes divins ! Créateurs ! Destructeurs ! Révélateurs des secrets de Dieu et de l'homme ! Interprètes de la nature ! Exprimeurs de l'inexprimable ! Prophètes ! Prêtres ! Rois du monde, organisés par la divinité afin de manifester, en nous, sa force créatrice, sa sagesse, et sa bonté ! Preuves vivantes de la relation de toutes choses avec leur source et leur fin éternelles !... Génies, c'est de vous que je vais parler ! »

Au point de vue de l'histoire des idées, le passage qu'on vient de lire est des plus importans. Dès 1775, Lavater y proclame ce « culte du génie » qui, comme l'on sait, va devenir un des principes fondamentaux du romantisme allemand ; sans compter qu'il y a bien près déjà, de cette « sur-nature » qu'il constate chez l'homme de génie, au « héros » de Carlyle, au « bon tyran » de Renan, et au fameux « surhomme. » Mais qui s'aviserait d'examiner la nouveauté ou la portée de la pensée de Lavater, sous la forme extravagante dont il l'a revêtue ? Et ce passage, pris ainsi séparément, ne peut encore donner qu'une idée bien incomplète de l'affreuse impression d'agacement et de fatigue qu'on ressent à vouloir lire un ouvrage quelconque du « sage de Zurich. » Que l'on se figure des centaines de pages toutes écrites du même style, et toujours improvisées, vaguant au hasard, introduisant tout à coup la théologie au milieu d'une dissertation sur les os du crâne, ou bien s'interrompant dans une description de la Sainte Cène pour noter un cas curieux de guérison magnétique ! Initiateur du « culte du génie, » Lavater semble bien avoir été la première victime de ce culte nouveau. On devine qu'il s'interdit de résister à la poussée de « l'être invisible » qui lui dicte ses phrases : ne

comprenant pas, le malheureux, que cet être invisible exige que ceux qu'il inspire s'efforcent assidûment, de leur côté, par la pratique de leur métier et l'élaboration de leur forme, à se rendre dignes de l'honneur qu'il leur fait.

Et Lavater n'a pas seulement contre lui d'être à peu près illisible. Son œuvre nous révèle chez lui un autre défaut, plus grave encore, peut-être, que l'exubérance hâtive et désordonnée de son style. Elle nous prouve que le créateur de la science physiognomonique n'est jamais parvenu à se connaître en hommes : de telle sorte qu'il n'y a pas un seul de ses jugemens que nous puissions admettre sans quelque défiance. Tous ses amis, en vérité, et Gœthe lui-même, s'accordent à nous dire qu'il avait à un degré merveilleux le don de deviner les caractères d'après les traits des visages : mais sans doute cette haute opinion qu'ils se sont formée de son sens physiognomonique tient à ce que, avec sa bonté et son enthousiasme habituels, il aura cru découvrir, sur le visage de chacun d'eux, la marque des talens les plus rares et des plus belles vertus. Comment n'admirerions-nous pas le génie divinatoire d'un homme qui, nous apercevant pour la première fois, nous affirmerait que la couleur de nos yeux dénote une intelligence subtile, ou que des oreilles comme les nôtres sont la preuve certaine d'un excellent cœur ? Et telles paraissent avoir été, le plus souvent, les découvertes physiognomoniques du « sage zurichois. » A son âme d'enfant, le visage humain n'a jamais parlé que de nobles pensées et d'émotions généreuses. tempérées, tout au plus, par de légers travers. Incapable de soupçonner chez les autres une malice dont aucun genre n'existait en lui, il a toujours apporté à la vie une ingénuité infiniment respectable et touchante, mais qui risquait de l'exposer à bien des erreurs. Et comme on le savait charitable, prêt à dépenser pour autrui son temps, son influence, et le peu d'argent qu'il avait, comme l'on savait en outre que, par principe, il tenait pour possibles les phénomènes surnaturels les plus extraordinaires, nous ne devons pas nous étonner qu'il ait été, toute sa vie, la dupe d'une foule d'illuminés, d'aventuriers et d'escrocs. Tantôt, déjà vieux et malade, il courait en Danemark pour assister à des séances où on lui avait promis qu'il entendrait des « oracles ; » tantôt c'était un chevalier d'industrie qui s'installait chez lui et n'en bougeait plus, sous prétexte de lui avoir été expressément envoyé par l'apôtre saint Jean. Il avait aussi, à Berlin et ailleurs, des adversaires haineux et libres de scrupules, qui, pour atténuer l'effet de la campagne menée par lui contre leur rationalisme, tendaient sans cesse quelque nouveau

piège à sa crédulité. De tous côtés on le trompait, on l'exploitait, et le pauvre Lavater s'y prêtait avec une candeur que les plus cruelles désillusions laissaient tout entière. C'est à ce prix qu'il a acquis l'honneur, — qui lui revient en toute justice, — d'avoir rouvert à notre curiosité des horizons dont l'accès nous avait été interdit durant de longs siècles ; car, depuis la graphologie jusqu'à l'hypnotisme, il n'y a pas une de nos sciences « nouvelles » dont il n'ait pressenti et proclamé la légitimité. Mais, avec son intelligence d'une variété et d'une pénétration admirables, il a toujours manqué de ce discernement pratique, de cette expérience de la nature humaine qui sont nécessaires à la fois pour agir avec fruit et pour bien écrire. La part des *faits*, dans ses écrits, est trop évidemment sujette à caution. On voit trop qu'il s'exagère l'importance des hommes qu'il célèbre, que son imagination l'égare sur leur compte, et que lui-même va les juger demain autrement qu'aujourd'hui. Le manque de mesure qui nous choque dans son style se retrouve, non moins fâcheux, jusque dans sa pensée. Et de là vient que personne, désormais, n'ose plus affronter la lecture de ses *Fragmens physiognomoniques*, de ses *Considérations sur l'Éternité*, de son *Ponce-Pilate*, de ses *Dialogues sur la Vérité et l'Erreur, l'Être et l'Apparence*. L'œuvre énorme de Lavater était vouée d'avance à cette triste fin.

Du moins les historiens de la littérature allemande ont-ils le devoir de se rappeler que ce mauvais écrivain a été un infatigable promoteur d'idées, un des hommes dont l'action intellectuelle a été à la fois la plus vive et la plus durable. Je voudrais aussi que les Suisses gardassent plus fidèlement le souvenir du poète qui, avec ses *Chants Helvétiques*, a instruit de nombreuses générations d'écoliers à connaître et à aimer leurs traditions nationales. Mais surtout je regrette que l'oubli où sont tombés les livres de Lavater ait emporté, du même coup, la doctrine religieuse qui jadis, bien plus encore que ses hypothèses physiognomoniques, lui a valu d'ardens enthousiasmes et des haines passionnées. Cette doctrine vient précisément d'être analysée par un théologien suisse, M. de Schulthess-Rechberg, dans un des principaux chapitres d'un très intéressant recueil allemand publié, sous le patronage de la Bibliothèque municipale de Zurich, à l'occasion du centième anniversaire de la mort de Lavater. De chacun des écrits théologiques du vieux pasteur de Saint-Pierre, depuis les *Considérations sur l'Éternité* (1768-1778) jusqu'aux *Lettres familières de l'apôtre Paul* (1800), M. de Schulthess a soigneusement dégagé ce qui

s'y trouvait de sérieux, caché sous un flot d'apostrophes incohérentes de digressions maladroites, d'allusions personnelles désormais vides de sens. Et je ne saurais assez dire combien cette précieuse analyse nous aide à comprendre l'influence profonde exercée par Lavater sur le mouvement religieux de son temps, ni quelle vivante et touchante image elle nous offre de l'une des âmes les plus affamées de Dieu qu'il y ait eu jamais.

Encore ne peut-on mesurer pleinement l'originalité de la doctrine religieuse de Lavater si l'on ne se rend compte du milieu théologique particulier où elle est produite. Autour du jeune pasteur zurichois on doit se représenter ses maîtres, ses condisciples, l'élite des philosophes et des théologiens de son temps, unanimes à lui affirmer que le christianisme ne saurait plus être désormais qu'un ensemble de préceptes moraux. sous le contrôle sévère de la religion naturelle. Mais Lavater, nourri des Évangiles et de l'*Imitation*, se révolte contre un tel abaissement de l'idéal chrétien. « La religion naturelle, s'écrie-t-il, la théologie naturelle? Ce sont des choses qui n'ont jamais existé et qui n'existeront jamais! La question, pour le chrétien, est de savoir ce que lui enseigne l'Écriture Sainte, et non ce que lui enseigne une soi-disant religion naturelle qui n'a rien à lui dire. » L'œuvre des théologiens rationalistes lui apparaît un « escamotage, » une entreprise déloyale pour « dépouiller de ses particularités les plus essentielles le christianisme des apôtres. » Et quant à ne considérer le christianisme que comme une morale, c'est oublier que « la morale est une diète mais que celui qui a faim et soif réclame un aliment et une boisson. » La morale ne régit que les dehors de notre vie : elle n'atteint pas au dedans. Non pas cependant que Lavater admette davantage le dogme luthérien de la rédemption par la foi sans les œuvres. « Pour que la mort du Christ nous fasse participer de sa béatitude, il faut d'abord que la vertu de Christ nous rende aussi vertueux qu'il l'a été lui-même... Et si Jésus a dit que celui qui croirait en lui aurait la vie éternelle, il a dit aussi que croire en lui signifiait avant tout agir comme lui. » Les œuvres et la foi forment un tout unique : personne ne peut se dire chrétien qui prend la liberté de les séparer.

Et ni les œuvres ni la foi, d'après Lavater, ne sauraient se fonder seulement sur la raison humaine. La raison n'est en nous qu'une fonction relative et bornée, comme nos autres fonctions : réduite à ses propres forces, elle ne saurait prétendre à nous révéler aucune vérité. Pour devenir efficace, pour nous offrir la connaissance et la direction que nous attendons d'elle, elle doit se compléter par la révélation.

« Celle-ci est la suite et l'achèvement de la raison. » Elle est la force indispensable pour développer, pour élever, pour humaniser à la fois et pour diviniser la nature de l'homme. Et, entre toutes les révélations aucune ne réalise aussi parfaitement cet objet que la doctrine du Christ. « J'ai eu beau chercher, écrit Lavater, je n'ai rien pu découvrir d'aussi raisonnable que les Évangiles, ni d'aussi bien approprié à tous les besoins spirituels et moraux de l'humanité. » Et l'un de ses écrits les plus caractéristiques porte pour titre : *De la nécessité de Jésus-Christ pour l'accomplissement de la nature humaine.*

C'est par là, par sa merveilleuse appropriation à tous les besoins fonciers de notre vie, que se prouve la vérité de la révélation chrétienne. « Toute la métaphysique chrétienne, dit éloquemment Lavater, n'est et ne pourra jamais être qu'une métaphysique du cœur. » Et le devoir du chrétien n'est pas d'essayer de comprendre Dieu, mais d'essayer de le sentir, de l'aimer et de l'imiter. De Dieu, comme de toutes choses, nous ne pouvons avoir qu'une connaissance « relative. » A notre raison humaine il se révèle sous une forme humaine : il se personnifie pour nous dans l'image du Christ. « Le Christ est Dieu visible, sensible, Dieu rendu accessible à l'homme sous la forme de l'homme parfait. » Et non seulement nous sommes ainsi admis à le concevoir, mais nous pouvons encore nous unir à lui, participer effectivement de sa divinité. Nous le pouvons par la foi, qui, si elle était en nous assez forte, nous permettrait de dominer même l'apparente nécessité des lois naturelles. « Qu'est-ce qui est miracle ? demande Lavater ; qu'est-ce qui n'est pas miracle ? Tout est miracle pour nous, rien ne l'est pour le Christ. » Et ailleurs : « Si vous aimiez Dieu de tout votre cœur et votre prochain autant que vous-même, je vous assure que vous auriez vraiment en vous l'esprit du Christ, et la possibilité d'avoir en soi cet esprit est, pour moi, un miracle bien plus grand encore que le transport d'une montagne. »

On a beaucoup reproché à Lavater cette théorie du miracle, qui a été en effet, dans sa vie, la source d'un grand nombre d'erreurs, d'illusions et de mésaventures. Persuadé du caractère relatif de la connaissance, de la supériorité de l'esprit sur la matière, et de la réalité du pouvoir thaumaturgique conféré par la foi, l'excellent homme n'a point cessé de prendre au sérieux, avec une curiosité et une candeur vraiment enfantines, toutes les manifestations de phénomènes surnaturels qu'on lui signalait aux quatre coins de l'Europe. Et lui-même, vingt fois, a douté de la valeur de sa vocation de prêtre, vingt fois il s'est accusé d'être un mauvais chrétien, parce qu'il ne parvenait pas à

produire un seul de ces « miracles » qu'il tenait pour le signe de la communion avec Dieu. Mais il avait tout à fait le droit, après cela, de nier que sa théorie du miracle eût le caractère grossièrement superstitieux qu'on lui attribuait. Il attachait une importance excessive, en fait, à un détail particulier de sa doctrine religieuse : mais il se rendait bien compte que c'était là un travers personnel, et que le christianisme tel qu'il l'entendait pouvait parfaitement se passer de nouveaux miracles. Ou plutôt il reconnaissait, comme on l'a vu, que l'action bienfaisante de la foi sur l'âme était, à elle seule, un miracle plus étonnant et plus beau que toutes les « expériences » des magnétiseurs.

Et, tout en continuant à interroger ses amis sur des cas singuliers de magnétisme ou de double vue, il travaillait assidûment à réaliser en lui ce grand miracle de la communion avec Dieu. Par la méditation, par la prière, il s'efforçait de réaliser dans son cœur l'avènement du Christ ; mais surtout par l'amour, qu'il tenait pour le plus « chrétien » des sentimens humains. « Le réveil en nous de l'amour, disait-il, est l'œuvre essentielle du Christ. Aimer et être aimé, c'est vivre et donner la vie : et il n'y a point d'autre religion que l'amour, ni d'autre salut. Nous vivons par Jésus, qui nous aime; et c'est par là que nous donnons la vie aux autres hommes, en les aimant comme il nous aime. » Il s'était si profondément imprégné de la pensée du Christ qu'il en éprouvait une sorte d'ivresse mystique, dont tous ceux qui l'approchaient étaient émerveillés. Et l'ardeur de son christianisme lui avait donné, entre autres vertus, une admirable tolérance en matière religieuse. Pourvu qu'on cherchât Dieu, il était prêt à tout comprendre et à tout approuver. « Le Christ, disait-il, saura bien nous justifier tous, par quelque voie que nous nous soyons élevés jusqu'à lui. Je connais des sociniens, des déistes, que dis-je! des athées que je tiens pour au moins aussi religieux que moi-même. Oh! comme nous savons peu ce qui se passe au fond de l'âme d'un homme dont l'opinion diffère de la nôtre !... O Amour, toi seul sais combien noble, combien pur, combien grand devant Dieu est plus d'un sceptique ! » Mais surtout il s'indignait du préjugé qui, aux yeux des protestans, excluait le catholicisme du nombre des confessions chrétiennes qu'ils pussent respecter. Un de ses plus beaux poèmes, *Impressions d'un Protestant dans une église catholique*, était consacré tout entier à l'affirmation de ce sentiment. « Pourvu seulement qu'on aime le Christ, y disait-il, il n'en faut point davantage pour être un bon chrétien. » Après quoi, au grand scandale de son temps (et du nôtre, car

M. de Schulthess ne manque point de protester contre un pareil abus de la tolérance), il allait jusqu'à reconnaître une certaine valeur religieuse aux croix, aux rosaires, aux images de la Vierge et des saints. « Que celui-là soit maudit, s'écriait-il, qui appelle idolâtrie un culte ayant pour objet le Christ! » On comprend qu'un christianisme comme celui-là ait exposé Lavater, sa vie durant, à la haine et au mépris des « libres penseurs » de l'école de Berlin!

Il a fini par lui valoir aussi, après plusieurs années d'une respectueuse amitié, la haine et le mépris du poète de *Faust;* et je ne crois pas que la longue carrière de celui-ci ait à nous offrir un épisode plus curieux que l'histoire de ses relations avec Lavater, telle que nous la rappelle M. Henri Funck, dans un autre chapitre du même recueil.

Dès le moment où, en 1773, il lui envoyait un exemplaire de son *Gœtz de Berlichingen*, Gœthe se sentait évidemment attiré vers le théologien zurichois. Le fait est que cet envoi fut le point de départ d'une correspondance suivie, où les deux jeunes gens (Lavater avait trente-deux ans, Gœthe vingt-cinq) échangeaient librement leurs rêves, avec toutes les marques d'une estime réciproque sans cesse plus vive. En 1774, ils se rencontrèrent à Francfort, et firent ensemble un séjour à Ems; puis Gœthe alla passer quelques semaines à Zurich, chez son ami. Il y retourna encore quatre ans plus tard, cette fois en compagnie de son maître le grand-duc de Weimar, à qui il avait, depuis longtemps déjà, présenté Lavater. Ce fut lui qui corrigea les épreuves des *Fragmens Physiognomoniques*, où Lavater, d'ailleurs, le proclamait le type le plus parfait de l'homme de génie. Et que l'on ne s'imagine pas que, dans cette amitié, Gœthe se soit simplement laissé admirer et aimer par son exubérant ami! Il l'a lui-même admiré et aimé avec une ardeur extraordinaire, et peu d'hommes ont exercé sur lui une action plus profonde. « Le commerce de Lavater est, pour le grand-duc et pour moi, le principal événement de tout notre voyage, — écrit-il à Mme de Stein en 1770. — L'excellence de cet homme, aucune parole ne saurait l'exprimer. Il est le plus grand, le meilleur, le plus sage, le plus *intérieur*, de tous les hommes mortels et immortels que j'aie jamais connus. » Et, dans une autre lettre : « Lavater continue à être un soutien pour nous... La vérité est toujours chose nouvelle, et toutes les fois qu'on revoit un homme d'une vérité aussi entière, on a l'impression de renaître au monde. » A son ami Knebel il écrit : « Lavater est et reste un homme unique. Nulle autre part, en Israël ni parmi les païens, je n'ai trouvé autant de vérité, d'amour, de foi,

de patience, de force, de sagesse, de bonté, de variété, de calme... » Dans une lettre du 7 décembre de la même année, il le compare à la chute du Rhin à Schaffhouse. « Chaque fois qu'on se retrouve en sa présence, on est plus frappé de sa perfection. Il est le mieux du mieux, la fleur de l'humanité. »

Tels étaient, en 1779, les sentimens de Gœthe à l'égard de Lavater. Dès la première lettre qu'il lui avait écrite, il l'avait prévenu qu'il « n'était pas chrétien. » Lavater s'était empressé de lui répondre qu'il le préférait, païen, à bien des chrétiens. « Qui donc, lui avait-il écrit, peut être assez sûr de sa propre foi pour porter un jugement sur le foi d'autrui? » Et l'aveu de Gœthe n'avait rien changé à la tendre intimité de leurs relations. Mais voici que tout à coup, en 1782, le poète s'aperçut qu'il était décidément trop « inchrétien » pour pouvoir rester en rapports avec un pasteur, et d'une espèce aussi essentiellement « chrétienne » que celui-là. Lavater lui ayant envoyé son nouveau livre, *Ponce-Pilate*, ou *la Bible en petit de l'Homme en grand*, il déclara franchement à son ami que ce livre l'avait révolté par son « intolérance. » Et comme le pauvre Lavater le suppliait de lui désigner les passages qui avaient pu lui valoir un tel reproche, Gœthe, dans une seconde lettre, répondit que le fait d'admirer le Christ constituait à ses yeux la forme la plus odieuse de l'intolérance. « Tu tiens l'Évangile pour une vérité divine ; pour moi il est plutôt un blasphème contre le grand Dieu, révélé dans la Nature. Tu ne trouves rien de plus beau que l'Évangile ; moi, je connais des milliers de pages, anciennes et récentes, que je tiens pour plus belles, et plus utiles aux hommes, et plus indispensables!... Et tu viens me demander en quoi consiste ton intolérance?... Tout au plus te concéderai-je que, si j'enseignais ma religion, comme tu le fais, tu aurais sans doute plus de droit encore à te plaindre de mon intolérance que je n'en ai à me plaindre de la tienne. »

D'année en année, depuis lors, l'affection de Gœthe pour Lavater va se transformer en une haine féroce. En 1786, le poète écrit à Mme de Stein : « Lavater est venu à Weimar et a demeuré chez moi. Nous n'avons pas échangé une seule parole un peu intime. Il s'est montré à moi, une fois de plus, avec toutes ses perfections, mais mon âme est restée immobile, en face de lui, comme une eau pure dans un verre. » L'année suivante, pendant son voyage en Italie, il reçut un livre de Lavater, *Nathanaël*, dédié par l'auteur à « un Nathanaël dont l'heure n'est pas encore venue. » Et l'on ne peut rien imaginer de plus attendrissant que les pages où l'écrivain suisse, ignorant la crise qui s'est

produite dans les sentimens de « Nathanaël, » lui exprime l'espoir que son « heure » ne va point tarder à venir. « Noble, pur, cher ami! lui dit-il. Oui, plus cher vraiment que des milliers d'hommes qui s'appellent chrétiens; plus cher même que maints hommes qui partagent entièrement toutes mes croyances : bien que cette grâce des grâces ne t'ait pas été encore accordée, de reconnaître en Jésus-Christ le seul sauveur des hommes, en même temps que le seul homme véritable, et de trouver chez lui, en toute certitude, ce caractère de divinité que tu cherches en vain dans la nature, toi qui sens mieux que personne la beauté de celle-ci. Et ce n'est pas pour essayer de te convaincre, — de ta conversion Dieu se chargera lui-même! — mais seulement en témoignage de mon respect, de mon amour, de ma reconnaissance pour toi, en témoignage de mes espérances et de mes pressentimens, que je te dédie ce petit livre chrétien. » Mais Gœthe, ayant lu cette dédicace, se borne à griffonner sur un bout de papier : « Tu arrives au mauvais moment, avec ton bavardage! Je ne suis pas un Nathanaël, et aux Nathanaël de ma race, je compte bien apprendre moi-même une leçon qui les détournera de la tienne! Donc, arrière de moi, sophiste, ou gare les coups! » Il refuse obstinément de répondre aux lettres de Lavater; durant son séjour à Zurich, en 1797, il refuse de recevoir son ancien ami. Enfin, il le raille et l'insulte publiquement, dans ses célèbres *Xénies* de *l'Almanach des Muses*. Et le pauvre Lavater, bien certain désormais que le cœur de son « héros » était perdu pour lui sans retour, n'en continuait pas moins à affirmer que, tôt ou tard, ce cœur s'ouvrirait à la grâce du Christ.

Il se trompait d'ailleurs doublement, ce qui prouve encore qu'il n'avait guère le don de se connaître en hommes. Car tout porte à croire que le cœur de Gœthe ne s'est jamais ouvert à la grâce du Christ; et nous savons en revanche que, après la mort de Lavater, le poète a senti se ranimer en lui sa fervente et respectueuse sympathie d'autrefois pour celui qui, durant des années, lui était apparu « le plus grand, le meilleur et le plus sage des hommes. » De tous les portraits qu'il nous offre dans ses *Souvenirs de ma Vie*, aucun n'est pénétré d'une émotion aussi sincère, ni aussi profonde, que celui de l'auteur de *Ponce-Pilate* et de *Nathanaël*.

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 avril.

La reprise de l'Affaire ! On l'a tentée; nous l'avions annoncé il y a quinze jours; mais, comme nous l'avions annoncé aussi, l'entreprise a avorté. M. Jaurès s'était fait fort de réveiller à lui tout seul, sous le souffle ardent de son éloquence, les fantômes endormis. Il est difficile de croire, après avoir lu son discours, qu'il ait pu compter, pour produire ce miracle, sur l'importance des faits plus ou moins nouveaux qu'il a révélés. Sur quoi comptait-il donc? Sur la docilité, sur la soumission, sur la servilité du gouvernement à son égard. Son erreur a été de croire que ces dispositions du gouvernement, sur lesquelles il ne s'était d'ailleurs nullement trompé, détermineraient celles de la Chambre. Les choses ne se sont pas passées tout à fait ainsi. Le gouvernement, représenté par M. le ministre de la Guerre et M. le président du Conseil, — en l'absence de M. le garde des Sceaux qui seul peut-être aurait dû assister à la séance, — a été le serviteur très humble de M. Jaurès. Mais l'apparition de M. Ribot à la tribune et le langage qu'il y a tenu ont relevé les esprits abattus de la majorité. L'ordre du jour présenté par M. Jaurès et par M. Brisson a été repoussé. On a voté ensuite celui de M. Chapuis qui se divisait en deux parties : la première était une manifestation de confiance et la seconde une manifestation de défiance à l'égard du gouvernement. Cet ordre du jour s'est trouvé correspondre admirablement à l'état d'esprit de la Chambre, qui en a voté la première partie par 274 voix contre 211 et la seconde par 357 voix contre 78. La seconde seule est importante: elle déclare que la Chambre est « résolue à ne pas laisser sortir l'affaire Dreyfus du domaine judiciaire. » La première signifie seulement qu'on ne veut pas renverser le gouvernement à

l'heure actuelle. Si on avait pu se méprendre sur la véritable pensée de M. Jaurès, au milieu des longs développemens qu'il lui a donnés, son vote aurait dissipé toutes les ombres, précisé son but, accentué sa défaite. M. Jaurès a été des 78 qui ont refusé de dire que l'affaire Dreyfus ne devait pas sortir du domaine judiciaire où la Chambre l'a très fermement maintenue.

Jamais peut-être l'orateur socialiste n'avait mieux montré ce qu'il y a de purement sophistique dans sa manière oratoire. Certes, la mise en scène dont il s'est entouré était habile et propre à éblouir l'imagination d'une assemblée à laquelle il ne laissait pas le temps de réfléchir. L'adhésion obséquieuse, empressée, précipitée du gouvernement était de nature à faire impression sur les esprits. Mais les deux argumens principaux de M. Jaurès étaient si vains et si vides, qu'il était difficile de s'y laisser prendre. Le premier est tiré d'une prétendue lettre, ou d'une note de l'empereur d'Allemagne, tendant à prouver que Dreyfus était un traître, et cela dans des conditions qui ne pouvaient laisser aucun doute. Cet écrit de l'empereur Guillaume, personne ne l'a vu; on n'en a montré que des photographies. S'il a existé, c'est assurément un faux. Quoi qu'il en soit, les assertions contraires de M. Jaurès ne nous empêcheront pas de dire qu'il n'a joué aucun rôle sur le terrain judiciaire. Au milieu des mille détails d'une affaire aussi compliquée, il a plu à M. Jaurès de choisir celui-là comme il aurait pu en choisir un autre, et, sur cette pierre exiguë, de bâtir tout un édifice d'hypothèses qu'il a dressé hardiment jusqu'au ciel. Il ne met pas en doute un seul instant que ce ne soit le colonel Henry qui a commis ce second faux. C'est possible, mais qu'en sait-il et quelle preuve en apporte-t-il? Et, quand cela serait, qu'en résulterait-il? Des deux journées que M. Jaurès a passées à la tribune, la plus grande partie a été consacrée à cette pièce apocryphe. L'orateur s'est efforcé de démontrer qu'elle avait obsédé la pensée de tout le monde comme elle obsédait si visiblement la sienne, et que c'est à cette obsession inavouée qu'ont cédé les juges du conseil de guerre de Rennes lorsqu'ils ont condamné Dreyfus. Il a supposé qu'on avait communiqué incorrectement cette pièce, et peut-être d'autres encore, aux juges du second conseil de guerre, comme on en avait communiqué d'autres aux juges du premier. Il serait difficile d'inventer une supposition plus invraisemblable. Tout ce qu'on a raconté de la prétendue lettre de l'empereur d'Allemagne est une histoire à dormir debout, y compris ce qu'en raconte aujourd'hui M. Jaurès. Mais son discours a une seconde partie qui contient un second argu-

ment. On ne parle, depuis quelques jours, que de la lettre du général de Pellieux : justifie-t-elle tout le bruit qu'on en a fait? Nous allons le voir. Il faut dire d'abord un mot du gros effet de mélodrame dont M. Jaurès en a entouré la production, comme s'il avait bien senti qu'elle ne suffisait pas, à elle seule, à produire l'impression profonde dont il avait besoin sur la Chambre d'abord, sur l'opinion ensuite.

Cette lettre du général de Pellieux porte la date du 31 août 1898. On était alors au lendemain de la découverte du faux Henry ; M. Brisson était président du Conseil et M. Cavaignac, ministre de la Guerre. Lecture a été donnée du document par M. Jaurès. Aussitôt M. Brisson s'est levé à son banc, et d'une voix tremblante, il a déclaré que lui, chef du gouvernement, n'en avait pas eu connaissance, M. Cavaignac ne le lui ayant pas communiqué. De là à accuser M. Cavaignac de forfaiture il n'y avait qu'un pas, et M. Brisson l'a aussitôt franchi. En l'espace de cinq minutes, et sans autre forme de procès, il a jugé à lui tout seul, condamné et exécuté M. Cavaignac. Ce n'était pas assez : il a évoqué sur sa tombe, où Rude a couché son image en bronze, l'ombre de Godefroy Cavaignac l'ancien ; il l'a fait se dresser dans un beau mouvement d'indignation et jeter à son neveu un virulent anathème : « Vous n'êtes plus de notre lignée! vous n'êtes plus dans la République! » Ce qui a nui à l'effet de la prosopopée, c'est que la Chambre a cru comprendre que M. Brisson n'avait éprouvé aucune surprise en entendant M. Jaurès lire la lettre du général de Pellieux. La scène sentait l'apprêt. M. Brisson ne parlait pas tout à fait comme un homme qui improvise. Enfin, si le texte de sa lettre n'était pas connu du public, l'émotion causée au général de Pellieux par la découverte du faux Henry s'était déjà fait jour dans la presse aussitôt après l'événement. Ici encore, il n'y avait rien de nouveau. M. Cavaignac, pris un peu au dépourvu, n'a pas pu fixer tout de suite des souvenirs qui remontaient à cinq ans : il s'est contenté de dire qu'il prenait sous sa responsabilité tout ce qui s'est passé à cette époque, sans pouvoir d'ailleurs affirmer si la lettre du général de Pellieux était arrivée au ministère de la Guerre avant ou après sa propre démission. Celle-ci a eu lieu le 4 septembre, quatre jours après la lettre du général, et on conviendra que M. Cavaignac a eu à penser à beaucoup d'autres choses pendant ces quatre jours. Sur le moment, il n'a pas pu en dire plus; mais, le lendemain, les souvenirs du général Zurlinden lui ayant permis de préciser les siens, il s'est trouvé en mesure d'affirmer qu'aussi longtemps qu'il était resté au ministère de la Guerre, il n'avait pas eu entre les mains la lettre de M. de Pellieux.

Cela encore a nui un peu à la prosopopée de l'oncle de bronze. N'importe, s'est écrié M. Brisson, « il reste acquis » que vous ne m'avez pas transmis la lettre. Comment M. Cavaignac aurait-il pu la transmettre, puisqu'il ne l'avait jamais eue ? Nous n'avons pas à prendre ici sa défense, et si nous le faisions, ce ne serait pas sans réserves. M. Cavaignac a commis des fautes comme les autres, comme tout le monde, dans cette affaire dont M. Jaurès seul a su tirer profit. Mais, en vérité, sur le point spécial où on l'a attaqué, il s'est défendu avec avantage : il ne reste rien contre lui de l'accusation de M. Brisson d'avoir soustrait à la connaissance du gouvernement une pièce qui pouvait contribuer à l'éclairer.

Que s'était-il donc passé ? Lorsque le faux Henry a été découvert, le général de Pellieux, qui avait cru fermement à l'authenticité de la pièce et qui avait commis l'imprudence de s'en servir devant un tribunal, le général de Pellieux, dont la bonne foi avait été entière, a éprouvé un trouble profond. Il n'a pas été le seul dans ce cas. En présence de cette lumière subite, un doute est entré dans tous les esprits. Le doute du général de Pellieux s'est porté sur ses subordonnés, sur ses chefs, peut-être bien sur lui-même : il a écrit au ministre de la Guerre pour demander d'être mis à la retraite. Mais sa lettre n'a pas été envoyée directement au ministre; elle a suivi la voie hiérarchique et est venue par là entre les mains du général Zurlinden, gouverneur de Paris. Ici nous laissons la parole à ce dernier : personne ne l'a soupçonné de s'en être jamais servi pour dire autre chose que la vérité. Voici ce qu'il expose dans une lettre qu'il a écrite à M. Cavaignac : « Je fis venir le général de Pellieux. Il était très surexcité, très énervé à l'idée qu'on pourrait l'accuser d'avoir cité trop légèrement une pièce fausse au procès Zola; douloureusement préoccupé surtout de la pensée que ses enfans pourraient un jour lui reprocher de n'avoir pas assez défendu l'honneur de leur nom. J'essayai de le calmer, de lui demander des explications; mais je ne pus rien en obtenir; et je restai convaincu, — je le suis encore aujourd'hui, — que le général de Pellieux avait cédé ce jour-là à un premier mouvement de colère et de révolte bien compréhensibles, et qu'il était de mon devoir d'attendre que le calme se fût fait dans l'esprit de cet excellent officier, qu'il importait d'essayer de maintenir dans l'armée. Je conclus en lui disant que je désirais lui donner le temps de réfléchir avant de transmettre sa demande; que je garderais sa lettre pendant deux ou trois jours, et qu'ensuite je la lui renverrais par le général Borius afin qu'il puisse agir à tête reposée... M. le général Borius est mort; le général de

Pellieux aussi. Je reste donc seul pour faire la lumière sur ce triste incident, et sur la suite qui lui a été donnée, dont j'accepte toute la responsabilité. »

Le général Zurlinden peut accepter cette responsabilité : elle n'a rien que de très honorable pour lui. Il a rempli son devoir de chef avec délicatesse et avec sang-froid. Quand à la lettre du général de Pellieux, elle montre à quelles tortures morales la maudite affaire que M. Jaurès veut recommencer a condamné de braves militaires, qui n'ont pas eu toujours, et on ne saurait leur en faire un crime, l'esprit critique très solide, mais qui n'ont pas cessé un seul instant d'être profondément consciencieux, sincères et loyaux. Sa lettre, le général de Pellieux l'a retirée au bout de quelques jours, et M. Cavaignac ne l'a probablement connue qu'à la séance du 6 avril : il est permis de croire que l'obligeance de M. Jaurès n'avait pas permis à M. Brisson de l'ignorer aussi longtemps. Mais quand même cette lettre serait arrivée à son adresse au moment où elle a été écrite, quand même M. Cavaignac l'aurait reçue et ne l'aurait pas communiquée à M. Brisson, que faudrait-il en conclure? Que M. Cavaignac aurait commis à l'égard de M. Brisson une négligence regrettable, dont celui-ci aurait droit de lui faire en style modéré quelque reproche; et voilà tout. Partir de là pour demander une seconde revision du procès Dreyfus est un défi au bon sens. L'état mental, et d'ailleurs provisoire, où le général de Pellieux est tombé en apprenant le faux Henry n'a d'intérêt que pour sa mémoire. Sur le fond des choses il ne nous apprend rien de plus que ce que la découverte du faux Henry nous avait déjà appris. Le général de Pellieux a voulu donner sa démission, et finalement ne l'a pas fait. La belle affaire ! Le général de Boisdeffre a donné la sienne à la même époque et pour les mêmes motifs. « Je viens, écrivait-il au ministre de la Guerre, d'acquérir la preuve que ma confiance dans le lieutenant-colonel Henry, chef du service des renseignemens, n'était pas justifiée. Cette confiance, qui était absolue, m'a amené à être trompé et à déclarer vraie une pièce qui ne l'était pas, et à vous la présenter comme telle. Dans ces conditions, j'ai l'honneur de vous demander de me relever de mes fonctions. » Est-ce que la lettre du général de Pellieux disait autre chose? Trois ou quatre jours après, M. Cavaignac lui-même donnait sa démission, parce qu'il persistait à ne pas vouloir de la revision du procès Dreyfus. Est-ce que la démission du général de Pellieux, si elle avait été maintenue, aurait ajouté quoi que ce fût à l'effet produit par celle du chef de l'état-major général et du ministre de la Guerre lui-même?

L'ignorance où on a été alors de la lettre du général de Pellieux n'a donc eu aucune conséquence appréciable : encore cette ignorance n'a-t-elle pas été entière, puisque la presse a reçu les confidences du général. Rien de tout cela n'a empêché la revision d'avoir lieu. Que voulait-on d'autre, et qu'aurait fait de plus M. Brisson s'il avait connu alors, et par M. Cavaignac, la lettre qu'il n'a connue que depuis, et par M. Jaurès?

La Chambre ne s'y est pas trompée; elle a vu tout de suite où M. Jaurès voulait la conduire; elle a refusé d'y aller. Mais ce n'est pas la faute du gouvernement. Rien n'a égalé la surprise qu'on a éprouvée lorsque M. le ministre de la Guerre, montant à la tribune au moment où M. Jaurès en descendait acclamé par ses amis, a annoncé qu'il était disposé à faire une enquête que personne encore ne lui avait demandée. Et sur quoi, cette enquête? On ne l'a compris d'abord qu'assez vaguement. Peut-être faut-il plaindre le général André, qui n'est pas orateur et ne se rend pas toujours compte de la portée des mots qu'il emploie, d'avoir été chargé de représenter le gouvernement dans une affaire aussi délicate. Il a dit le blanc, le noir, le pour, le contre, non pas toutefois sans avoir l'air de s'en douter, car le malheureux était étrangement embarrassé. Il a parlé de la nécessité de mettre la vérité en évidence, puis il a déclaré s'en tenir au verdict du dernier conseil de guerre, puis il a affirmé que la conscience du pays avait été inquiétée par l'admission des circonstances atténuantes et il a avoué qu'il partageait ces inquiétudes, puis il a relu la lettre du général de Pellieux que tout le monde connaissait depuis la veille, et a ajouté en propres termes : « Les secrets dont j'ai la garde et que je conserve, je les communique au Parlement. » A quoi on lui a répondu que c'était une étrange manière de les conserver ! Tantôt applaudi par la gauche et tantôt par le centre et par la droite qui y mettaient de l'ironie, suivant qu'il émettait tel ou tel membre de phrase en contradiction l'un avec l'autre, il a conclu en disant : « Je n'examine absolument pas la question, mais le gouvernement, désireux de faciliter la recherche de la vérité dans cette affaire, accepte entièrement d'être chargé de procéder administrativement à une enquête. J'ajoute que, pour sauvegarder ma responsabilité, je me propose, d'accord avec le gouvernement qui en a ainsi décidé, de me faire assister par un certain nombre de magistrats dans le dépouillement des pièces auquel il sera procédé. »

Heureusement, et nous le constatons tout de suite, la Chambre n'a pas chargé le gouvernement de faire l'enquête dont il acceptait d'être

chargé. Elle a affirmé que l'affaire Dreyfus ne devait pas sortir du terrain judiciaire, ce qui était exprimer le regret qu'elle eût été portée de nouveau sur le terrain parlementaire et condamner qu'on la portât sur le terrain administratif. Quant à l'idée de charger une commission mixte, composée de fonctionnaires et de magistrats de faire de nouvelles recherches, M. Ribot l'a traitée comme elle méritait de l'être : il a mis en doute qu'on trouvât des magistrats, pour faire la moitié de besogne qu'on se proposait de leur confier. M. le président du Conseil, prenant la parole pour s'expliquer, a dit tout d'abord qu'il regrettait de n'être pas jurisconsulte; — mais, encore une fois, où était donc M. le garde des Sceaux? — puis il a révélé à la Chambre de plus en plus stupéfaite l'existence d'un dossier assez semblable à la boîte de Pandore. Qu'en sortira-t-il si on l'ouvre? « Il s'agit, a continué M. Combes, d'un dossier secret que M. le ministre de la Guerre ne connaît pas, dont il n'a jamais vu aucune pièce, à propos duquel il est exposé d'un jour à l'autre à des attaques qu'il ne peut pas réfuter. Ce dossier a été scellé par un magistrat de la Cour de cassation; c'est en présence de ce magistrat, aidé de quelques autres, qu'il pourrait ouvrir ce dossier, examiner et cataloguer les pièces; si besoin en était aussi pour couvrir sa responsabilité et n'être pas accusé, comme cela ne saurait manquer de se produire, soit d'avoir soustrait des pièces à ce dossier, soit d'en avoir introduit de nouvelles. » Tout cela est de plus en plus étrange, et témoigne, de la part du gouvernement, d'une grande humilité et d'une extrême défiance. Il se sent par avance suspect, et demande pour le surveiller et le cautionner des magistrats de la Cour de cassation. Mais *quis custodiat custodes ipsos?* Qui surveillera et cautionnera les magistrats? Le ministre de la Guerre apparemment, comme l'a dit M. Ribot. Jamais gouvernement ne s'était fait plus petit, et jamais non plus il n'avait apporté autant de précautions puériles dans la pire des imprudences. Si la Cour de cassation a réuni sous enveloppe scellée un certain nombre de pièces, c'est assurément parce qu'elle a jugé qu'elles ne devaient pas figurer au procès. Va-t-on lui demander de se déjuger, ou à quelques-uns de ses membres de désavouer les autres ? Il y a dans cette curiosité téméraire et malsaine, qui mêle l'administration à la justice, et donne à la politique le pas sur l'une et sur l'autre, quelque chose qu'on ne saurait trop sévèrement blâmer. Aussi la Chambre n'a-t-elle pas voulu y engager sa responsabilité. Elle a maintenu sa confiance au gouvernement, mais en lui interdisant de faire ce qu'il voulait faire. L'opposition est absolue, la contradiction formelle entre l'enquête administrative dont M. le

ministre de le Guerre et M. le président du Conseil ont parlé, d'ailleurs en balbutiant, et la volonté exprimée nettement par la majorité de ne pas permettre à la question de sortir du domaine judiciaire. L'administration et la justice sont deux choses d'ordres tout différens.

Que fera le gouvernement? Les Chambres sont en vacances jusqu'au 19 mai : pendant six semaines, il est libre de son action, sauf à en répondre ensuite. Ouvrira-t-il le dossier secret, avec ou sans la présence de magistrats? Peut-être, car c'est évidemment ce que veut M. Jaurès. M. Jaurès ne se méprend pas sur l'inanité de la démonstration qu'il a essayé de faire à la tribune. Des faits nouveaux, il n'en a pas. Des preuves, pas davantage. Qu'on ouvre donc le dossier, car il lui en faut à tout prix; il a besoin d'une reprise de l'Affaire pour donner un élan nouveau au parti socialiste, et augmenter encore à son profit la désorganisation, non seulement des autres partis, mais du pays lui-même et de toutes les forces qui lui servent de sauvegarde. La Chambre n'a pas pu s'y tromper, après l'admirable discours par lequel M. Ribot a terminé la séance, séance longue et tourmentée où M. Jaurès s'est montré si violent, le gouvernement si décontenancé et si faible, mais où l'orateur du centre a dégagé la conscience générale du poids qui l'oppressait et a fait vraiment entendre la voix du bon sens et du patriotisme. Comme il disait qu'il ne discuterait le fond de l'Affaire avec personne dans la Chambre, un interrupteur socialiste lui a reproché de ne l'avoir jamais discutée ailleurs. « Non, monsieur, a répliqué M. Ribot, je ne l'ai jamais discutée et, en ne la discutant pas, j'ai obéi à une loi qui aurait dû s'imposer à nous tous. Je n'ai pas voulu mêler, comme vous l'avez fait, vous, dans un intérêt de parti, la politique et la justice. » C'est ce que nous disions nous-même, il y a quinze jours, de M. Jaurès et de ses amis. Sous le couvert des grands mots de justice et de vérité, ils se proposent un but politique et le plus détestable de tous. Ils cherchent à déshonorer encore quelques-uns de nos officiers et à jeter, ou essayer de jeter un peu de boue sur notre armée. Nous ne confondons pas avec eux les esprits désintéressés et sincères qui, soit dans un camp, soit dans l'autre, au prix de douloureuses angoisses, ont réellement cherché la vérité et la justice. Ceux-là sont respectables, même lorsqu'ils ont pu s'égarer. Malheureusement la politique n'a pas tardé à se mêler à l'Affaire, à s'en emparer, à la dénaturer.

Nous avons, quant à nous fait tout au monde pour les tenir séparées l'une de l'autre. Nous avons demandé la revision après la découverte du faux Henry parce qu'il y avait, cette fois, un fait nouveau et

peut-être une lumière nouvelle. Nous avons, après l'arrêt du Conseil de guerre de Rennes, demandé la grâce de Dreyfus, pour mettre sa personne elle-même, — coupable ou non, elle était cruellement meurtrie, — hors de sa propre affaire que nous voulions pouvoir examiner et traiter plus librement. Nous avons approuvé l'amnistie dans la même intention. Mais aujourd'hui, il ne s'agit ni de Dreyfus, ni de la justice, ni de la vérité; il n'y a qu'une entreprise politique dans l'immense effort oratoire qu'a fait M. Jaurès et où il a entraîné le gouvernement comme un infime canot ballotté dans le sillage d'un navire. Son dessein a été dévoilé par M. Ribot, et encore mieux par lui-même, cité par M. Ribot. C'était à Lille, en 1900. M. Jules Guesde et les purs doctrinaires du socialisme accusaient le brillant et bruyant orateur du parti de lui avoir fait perdre inutilement du temps et des forces dans la campagne dreyfusiste où il l'avait engagé. Ils désapprouvaient cette campagne. « Ce n'était pas du temps perdu, s'est écrié M. Jaurès, car pendant que s'étalaient ces crimes, pendant que vous appreniez à connaître toutes ces hontes, tous ces mensonges, toutes ces machinations, le prestige du militarisme descendait tous les jours dans l'esprit des hommes. Le militarisme n'est pas dangereux, sachez-le, seulement parce qu'il est le gardien du capital; il est dangereux aussi parce qu'il séduit le peuple par une fausse image de grandeur, par je ne sais quel mensonge de dévouement et de sacrifice. Lorsqu'on a vu que cette idole, si glorieusement peinte et si superbe, lorsqu'on a vu que cette idole qui exigeait pour le service de ses appétits monstrueux des sacrifices de générations, lorsqu'on a vu qu'elle était pourrie, qu'elle ne contenait que déshonneur, trahison, intrigue, mensonge, alors le militarisme a reçu un coup mortel et la révolution sociale n'y a rien perdu. »

M. Jaurès ne se contente pas de dire que l'idole dont il parle contient des membres pourris, mais bien qu'elle est pourrie elle-même. Il ne dit pas seulement qu'elle contient déshonneur, trahison, etc., mais bien qu'elle ne contient que cela. Il parle de militarisme, mais c'est l'armée qu'il vise et qu'il cherche à abattre, le tout au grand profit de la révolution sociale à laquelle il se pourrait bien, en effet, que l'armée apportât un jour quelque obstacle. M. Jaurès sait ce qu'il veut, il est logique, il va droit au fait; mais que penser d'un gouvernement qui ne veut pas, lui, la révolution sociale, et d'un ministre de la Guerre qui ne veut pas, lui, la destruction de l'armée, et qui se mettent néanmoins à sa remorque? On voit aujourd'hui très clairement à quoi a servi l'affaire Dreyfus et à quoi on veut la faire

servir encore. Du moins, sera-ce tout? Non. Il faut lire dans les journaux radicaux socialistes à quoi on veut l'employer encore. La *Lanterne* écrit : « La conséquence nécessaire de l'affaire Dreyfus, c'est la ruine de l'Église. Travaillons-y. » Voilà ce qu'est l'affaire Dreyfus! Et nous sommes heureux qu'elle soit débarrassée de la personne même de Dreyfus pour pouvoir la prendre en elle-même et en parler plus à l'aise, en dehors de la préoccupation humaine dont le supplice d'un homme l'avait compliquée. Cela était d'autant plus désirable que nous avons en face de nous un ministère qui, sous les coups de fouet dont M. Jaurès le sangle, parle de rouvrir l'Affaire administrativement et, certes, il en est bien capable. La Chambre le lui interdit, il est vrai; mais M. Jaurès l'ordonne. Nous verrons des deux qui l'emportera.

Nous avons signalé l'intérêt très vif que présente en ce moment la situation économique et politique des Pays-Bas. A la suite d'une grève des ouvriers des chemins de fer, dont les motifs auraient certainement de la peine à être justifiés, le gouvernement a déposé plusieurs projets de loi dont l'un interdit aux employés des chemins de fer, considérés comme chargés d'un service public, l'exercice du droit de grève, et dont les autres frappent de peines sévères toute atteinte portée à la liberté du travail. Le dépôt de ces projets a provoqué dans le monde ouvrier une grande émotion; mais le gouvernement a déclaré qu'il ne céderait pas, et il a mis sur pied, par le rappel de plusieurs classes, des forces militaires assez considérables pour faire face à tous les événemens qui pouvaient se produire. Les ouvriers ont répondu par des menaces de grève générale : ils ont attendu toutefois pour les exécuter que la discussion des projets de loi fût à la veille de s'ouvrir devant les Chambres. S'ils espéraient faire reculer M. Kuyper, ils connaissaient mal sa ténacité. Le président du Conseil, sûr de sa majorité à la Chambre, a pressé autant que possible, c'est-à-dire autant que le permettent les délais de la procédure parlementaire, la préparation et la discussion de ses projets. Enfin, le moment venu, la discussion a commencé et la grève générale a été proclamée, d'abord sur toute l'industrie des transports, soit par terre, soit par eau, et bientôt sur un certain nombre d'autres industries auxquelles on a plus ou moins réussi à l'étendre, telles que celle de l'éclairage au gaz et même de la boulangerie. Il en est résulté une assez grande gêne et un ralentissement considérable dans la circulation. Certains besoins ou habitudes ont été plus difficilement satisfaits ou desservis. Mais,

en somme, il est arrivé en Hollande ce qui est arrivé chez nous, lorsqu'on y a récemment proclamé la grève générale : l'épithète n'a pas été justifiée par l'événement. Aucun service public ou privé n'a complètement chômé. On a trouvé des ouvriers de bonne volonté pour remplacer ceux qui refusaient le travail, et leur liberté ayant été garantie d'une manière beaucoup plus efficace en Hollande qu'elle ne l'a été chez nous, il n'y a eu nulle part un arrêt complet de l'activité industrielle. En ce qui concerne par exemple les chemins de fer, un certain nombre de trains ont été supprimés et aucun ne part après cinq heures du soir, mais il s'en faut de beaucoup que la circulation soit interrompue. On use beaucoup des automobiles pour les correspondances, et comme le pays est petit, la plupart des services se font malgré tout : il y a seulement un peu de retard. La compagnie du chemin de fer de l'État annonce qu'elle ne reprendra pas les ouvriers qui se sont mis en grève ; elle a refusé en effet d'en reprendre quelques-uns qui se sont représentés dans les gares, car la grève est à peine commencée et déjà le découragement s'empare des grévistes. Il y a eu dans les rues quelques échauffourées : elles n'ont pas eu jusqu'ici une grande gravité.

Quant au gouvernement et à la seconde Chambre, qui a été saisie des projets de loi, ils continuent avec le plus grand sang-froid l'œuvre qu'ils ont entamée. La Chambre a voté, par 86 voix contre 6, l'article 1er du projet de loi qui punit de peines allant jusqu'à 300 francs d'amende et à neuf mois de prison les attentats contre la liberté du travail ; c'est une énorme majorité. Il est vrai qu'elle ne s'est pas maintenue aussi forte sur la question préalable proposée contre la motion d'un député socialiste, M. Trœlstra, qui demandait l'ajournement du vote sur la loi contre la grève jusqu'à la fin de l'enquête ouverte sur la situation des ouvriers des chemins de fer. Cette fois un certain nombre de libéraux ont voté avec les socialistes et la majorité n'a plus été que de 56 voix contre 33. Enfin l'ensemble du projet a été adopté par 81 voix contre 14. Si les grévistes ont cru intimider les pouvoirs publics comme ils le font si facilement ailleurs, ils se sont trompés. Leur Comité de défense, sentant l'impossibilité de résister plus longtemps, vient de proclamer la fin de la grève. Quoique des protestations s'élèvent de divers côtés et que le parti purement révolutionnaire veuille continuer la lutte, tout fait croire que le gouvernement aura le dernier mot. C'est d'ailleurs ce qui arrive presque toujours lorsqu'un gouvernement sait ce qu'il veut, que sa volonté est légitime, que le Parlement en accepte avec lui la responsabilité, et

qu'il prend fermement lui-même les moyens nécessaires pour la faire respecter.

La place nous manque pour parler de la situation dans les Balkans. Elle ne s'est pas améliorée depuis quelques jours, tant s'en faut ! et la mort de M. Chtcherbina, consul de Russie à Mitrovitza, ne peut encore que l'aggraver. M. Chtcherbina est victime de l'insurrection albanaise. Il a contribué avec beaucoup de présence d'esprit et de courage à la défense de Mitrovitza, et c'est en grande partie grâce à lui que l'assaut livré à la place par les Albanais a été repoussé. Mais le lendemain, comme il passait devant un soldat, celui-ci lui a porté les armes et, immédiatement après, tiré un coup de fusil dans le dos. Le malheureux consul a été percé de part en part. Le bruit a couru d'abord que sa blessure n'était pas mortelle, et les autorités ottomanes en ont profité pour condamner au plus vite le meurtrier à quinze ans de travaux forcés. M. Zinovieff a protesté aussitôt contre l'insuffisance de cette peine, et la mort de M. Chtcherbina permet plus difficilement que jamais à la Russie de s'en contenter. Le meurtrier est un soldat de l'armée régulière, ce qui engage plus étroitement la responsabilité de la Porte. De plus, il est Albanais, ce qui donne à l'insurrection albanaise un caractère d'autant plus menaçant qu'elle paraît s'étendre jusque dans l'armée. Cet événement malheureux oblige le sultan à ouvrir les yeux sur le danger que les Albanais font courir à ses relations internationales, aussi bien qu'à la paix balkanique. Il devient nécessaire et urgent de prendre contre eux des mesures qui se sont fait attendre trop longtemps. Le premier sang répandu l'a été par leurs mains. Beaucoup de sang coulera encore, si on ne s'empresse d'y mettre ordre.

Le désordre, la violence, le pillage règnent aujourd'hui dans toute la Macédoine, et il faut convenir que la responsabilité en revient presque tout entière aux bandes révolutionnaires bulgares. Il y a évidemment un parti pris de leur part d'obliger l'Europe à intervenir; mais l'Europe paraît décidée à ne pas le faire, si on en juge par la politique des deux puissances qui ont les intérêts les plus directs dans la péninsule : nous voulons parler de la Russie et de l'Autriche. La Russie est occupée ailleurs; elle voit d'un œil impatient et même irrité ce qui se passe en Macédoine; elle continue de peser sur la Bulgarie et sur la Serbie pour les maintenir dans l'abstention. On peut se demander, toutefois, si son action à Sofia et à Belgrade est toujours aussi efficace qu'elle paraissait l'être au moment du voyage du

comte Lamsdorf. Certains symptômes peuvent inspirer des inquiétudes à cet égard. La crise ministérielle qui s'est produite à Sofia s'est terminée sans doute par le retour aux affaires de M. Danef et de tous ses collègues, à l'exception du général Paprikof qui a été remplacé par le colonel Savof, et on affirme que la Russie a imposé cette solution; mais est-elle définitive et le nouveau cabinet Danef est-il d'une solidité à toute épreuve? La majorité de l'armée paraît bien être avec le général Paprikof. L'obscurité qui a enveloppé la crise ne permet pas de savoir quel rôle y a joué le prince Ferdinand au jour le jour : on sait seulement qu'il l'a dénouée conformément au désir de la Russie. Mais elle a été longue, et les détails en sont restés mystérieux. A peine était-elle terminée, on apprend qu'un coup d'État moitié sérieux, moitié comique, a eu lieu à Belgrade, où le roi Alexandre joue de la Constitution qu'il a octroyée à son pays comme un prestidigitateur d'un gobelet. Il l'a supprimée, puis rétablie, dans l'espace de quelques heures : dans l'intervalle, il a remplacé, dans tous les corps de l'État, les radicaux par les libéraux ou les progressistes. Or ces derniers sont le parti autrichien et les premiers le parti russe. Nous ne nous risquerons d'ailleurs pas à tirer de l'événement une conclusion quelconque, car le roi Alexandre déroute volontiers les prévisions qui semblent le mieux établies. Toutefois, et si l'on en juge par les apparences, il semble bien que l'influence russe ait été combattue pendant plusieurs jours de suite à Sofia, et qu'elle ne se soit pas fortifiée à Belgrade au cours des évolutions et des manipulations fantaisistes que le jeune roi a fait subir à sa Constitution. Tout cela ne présage rien de bon. La Russie, qui a été autrefois l'élément révolutionnaire dans les Balkans, y est aujourd'hui l'élément conservateur. Assurément il y a là beaucoup de choses qui ne méritent pas d'être conservées; mais la révolution à la manière bulgaro-macédonienne est un remède bien dangereux dans une situation qui exige des ménagemens et de la prudence. La Russie et l'Autriche ont sans doute été sages en proposant au sultan et en lui faisant accepter des réformes partielles : mais il reste à les faire accepter aux Bulgaro-Macédoniens, aux Serbes et aux Albanais, et ce n'est peut-être pas le plus facile.

Francis Charmes.

Le Directeur-Gérant,

F. Brunetière.

CINQUIÈME PÉRIODE — LXXIIIe ANNÉE

TABLE DES MATIÈRES

DU

QUATORZIÈME VOLUME

MARS — AVRIL 1903

Livraison du 1er Mars.

Livraison du 15 Mars.

Livraison du 1er Avril.

Livraison du 15 Avril.

Paris. — Typ. Philippe Renouard, 19, rue des Saints-Pères — 43252.